ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Natura maximè miranda in minimis.

Troisième Série.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ LE TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1857

Article 38 du Règlement. Les opinions émises dans les Annales de la Société sont exclusivement propres à leurs auteurs. La Société n'entend aucunement en assumer la responsabilité.

Paris. — Typ. FÉLIX MALTESTE et Ce, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE

OBSERVATIONS

SUR

QUELQUES LÉPIDOPTÈRES D'ISLANDE.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(**Séance du 10 Décembre 1856.**)

Les Lépidoptères qui habitent l'Islande, sont encore si peu connus et si peu répandus dans nos collections, que j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt d'appeler un instant l'attention de la Société sur les productions lépidoptérologiques de cette contrée désolée.

Située sous le 65e degré de latitude, près du pôle arctique, l'Islande doit avoir une faune bien restreinte ; mais quelque pauvre qu'on se représente cette région hyperboréenne, on était toutefois en droit de supposer que l'Islande, à l'instar des autres îles, devait posséder un certain nombre d'espèces *spéciales*. Afin de s'assurer s'il en était ainsi, deux entomologistes allemands, remplis d'ardeur pour la science, chasseurs habiles et expérimentés, n'ont pas craint d'aller s'établir pendant toute une saison dans les parties de l'île où ils

espéraient faire la meilleure récolte. Cependant, malgré les investigations les plus actives, malgré l'éducation faite en grand de toutes les chenilles qu'ils ont pu se procurer, les efforts persévérants de nos deux confrères ont été couronnés de si minces succès, qu'à l'avenir bien peu d'entomologistes seront sans doute tentés de renouveler la même épreuve, et de s'imposer les fatigues et les dures privations auxquelles il faut se soumettre dans des régions que la nature a si peu favorisées.

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de la Société une boîte contenant 63 Lépidoptères d'Islande et 7 de leurs chenilles habilement préparées. Ces insectes, dont a bien voulu se dessaisir en ma faveur M. Staudinger, l'un des entomologistes dont j'ai parlé, représentent à bien peu de chose près, comme on le verra, toutes les espèces de Lépidoptères qui ont pu être recueillies en Islande pendant une saison entière. Au premier coup d'œil jeté sur ces Lépidoptères, on est d'abord frappé d'une chose, c'est que la plupart ne sont que des modifications de types répandus dans la plus grande partie de l'Europe. On y cherche vainement un diurne, ne fût-ce qu'une Coliade ou une Argynne commune. M. Staudinger m'a écrit que ni lui, ni son compagnon n'avaient vu voler un seul diurne.

A défaut de diurnes, je vais donc passer en revue les 17 espèces de nocturnes représentées par les 63 exemplaires que je soumets à la Société.

Hadena Gelata, Lefeb. — Sous le nom d'*Hadena Gelata*, M. Staudinger m'a envoyé 9 noctuelles offrant autant de variations que d'individus, et obtenues toutes de chenilles identiques. La larve que j'ai sous les yeux diffère essentiellement des chenilles produisant les *Hadena*; elle rappelle

plutôt les chenilles d'*Agrotis* et justifie complétement la création du genre *Crymodes* que M. Guénée, sans connaître cependant les premiers états, a établi aux dépens des *Hadena*, pour y placer les espèces hyperboréennes : *Groenlendica*, *Exulis*, *Gelata*, *Poli*, *Borea*, etc. Selon M. Staudinger, qui a élevé la *Gelata* en très grand nombre, l'*Exulis*, Lefeb., la *Cervina*, Eve., la *Poli*, Guén., la *Sommeri*, Boisd. et la *Groenlendica*, Boisd. devraient être toutes rapportées à la *Gelata* qui varie prodigieusement. Quand on n'a pas vu en nature les types de ces espèces boréales, toutes fort voisines les unes des autres, et qu'on n'a pour se guider que des descriptions ou des figures qui souvent laissent à désirer, il est difficile de se prononcer d'une manière absolue en faveur de l'opinion émise par M. Staudinger; je serais cependant assez porté à l'admettre, mais en faisant une exception pour la *Groenlendica*, Boisd. que je considère comme très différente des *Gelata* recueillies en Islande par M. Staudinger, car les deux exemplaires de *Groenlendica* que je possède dans ma collection, ainsi que tous les autres que j'ai pu examiner, ont les ailes supérieures et inférieures beaucoup plus arrondies, et ce caractère m'a paru constant. La *Crymodes Gelata* vole fin juin et juillet.

Agrotis Islandica, Staudinger. — Cette *Agrotis*, que M. Staudinger croit nouvelle, me paraît n'être qu'une modification de l'*Agrotis Obelisca*, Wien-Verz. Sur les cinq exemplaires qui m'ont été envoyés, il y a un ♂, et M. Staudinger me fait observer que les antennes de ce mâle sont beaucoup moins pectinées que chez *Obelisca*; mais M. Guenée dit précisément, en parlant d'*Obelisca* : « Il ne faut pas se » fier à la pectination des antennes. Je me suis assuré qu'elle » varie quelquefois dans les mêmes races. » Cette observation, dont j'ai reconnu moi-même plus d'une fois l'exacti-

tude, peut s'appliquer aux *Agrotis* en général. Le caractère tiré des antennes ne saurait donc suffire dans ce groupe pour valider la création d'une espèce, et je crois que l'*Islandica,* Staud., doit être rapportée comme variété à l'*Obelisca* des auteurs. — L'agrotis Var. *Islandica* vole fin juin et juillet. Elle habite le nord de l'Islande.

Noctua Conflua, Tr. — Quatre exemplaires. La *Conflua* d'Islande diffère un peu de celle d'Allemagne ; le type est plus grand, plus coloré ; le dessin est mieux écrit.

Plusia interrogationis, L. — Deux exemplaires qui diffèrent à peine de ceux des Alpes. M. Staudinger, qui a élevé cette espèce en Islande, me marque avoir obtenu deux individus tout à fait noirs ; mais on ne doit les considérer que comme des variétés purement accidentelles.

Hadena Borea? — J'ai reçu sous ce nom, mais avec un point de doute, quatre exemplaires variés d'une noctuelle que M. Staudinger pense être nouvelle, si elle n'est pas la vraie *Borea,* Boisd. M. Staudinger m'a envoyé également la chenille fort bien conservée qui produit cette espèce. M. le docteur Boisduval ayant eu l'obligeance de me communiquer l'exemplaire type de la *Borea* qui existe dans sa riche collection, bien que cet exemplaire soit vieux et fort effacé, il m'a cependant été facile de me convaincre que cette *Borea,* Boisd. était bien une vraie *Crymodes* très voisine de *Gelata* (si ce n'est même une des nombreuses variations de la *Gelata*), tandis que la *Borea* de M. Staudinger appartient à un tout autre groupe, comme l'indique non seulement l'insecte parfait, mais la chenille. L'espèce reçue de M. Staudinger sous le nom de *Borea* n'est donc point une *Crymodes*, mais une véritable *Hadena,* extrêmement voisine d'*Adusta.*

M. Staudinger a l'intention de publier une relation entomologique de son voyage en Islande, c'est donc à lui que revient tout naturellement le droit de nommer cette Noctuelle si elle lui présente des caractères spécifiques suffisants pour être séparée d'*Adusta* dont je la considère provisoirement comme une modification locale. Cette Noctuelle paraît en mai (1).

Agrotis rava. Her.-Sch. — Le seul individu que j'ai sous les yeux paraît bien se rapporter à l'espèce nouvelle figurée sous ce nom par Herrich-Schaeffer, pl. 107, fig. 544, quoique mon exemplaire soit d'une coloration beaucoup plus foncée. Fin juillet et août. Rare.

Heliophobus Graminis, L. — Un mâle seulement qui est la variété *Tricuspis* de Hubner.

Ces sept espèces de Noctuelles sont, avec *Tryphœna Pronuba* et *Hadena Pisi*, les seules que MM. Staudinger et Kruper aient rencontrées en Islande.

Cidaria propugnaria, Fab. — un ♂ une ♀, semblables à celles de France. Vole pendant le mois de mai en Islande.

Melanippe Thulearia, Herr.-Schaef. — Cette jolie géomètre dont j'ai reçu quatre exemplaires, varie du brun obscur au brun mélangé de blanc. Elle tient le milieu entre *Hastata* Hub. et *Hastulata* du même auteur, dont M. Boisduval a fait, dans son Index, une variété d'*Hastata*. La *Thulearia* semble être une espèce particulière à l'Islande ; elle vole en mai et juin. La chenille ressemble beaucoup à celle

(1) Depuis la rédaction de ce mémoire, j'ai appris que M. Staudinger avait reconnu que cette *Hadena* était véritablement nouvelle, et qu'il l'avait publiée sous le nom d'*Orfa*.

d'*Hastata*, mais si toutes sont semblables à l'exemplaire que j'ai sous les yeux, ces chenilles sont entièrement noires et dépourvues de la série de taches circulaires couleur feuille-morte que Degéer signale chez la chenille qui produit la *Melanippe Hastata.*

Larentia Cœsiaria, Hub. — Un des quatre exemplaires qui m'ont été envoyés est d'un gris très enfumé ; les trois autres ressemblent à nos *Cœsiaria* de France. Islande. Juillet. — La chenille, qu'on n'avait pas encore observée est d'un beau vert, avec deux bandes stygmatales jaunâtres et une série de chevrons bruns disposés le long du dos sur le milieu de chaque anneau à partir du troisième.

Cidaria Russaria, Hubn. — Sous le nom de *Russaria,* M. Staudinger m'a envoyé huit *Cidaria* qui appartiennent toutes au type *Immanaria* des Anglais, mais avec des modifications plus ou moins remarquables. La plus curieuse est un individu dont les ailes sont d'un blanc pur sur lequel les bandes ordinaires se détachent nettement en noir. M. Staudinger, qui a élevé un grand nombre de chenilles, me dit avoir obtenu de bien jolies variétés, une, entre autres, entièrement blanche, une autre toute brune sans aucun dessin, etc. On peut rapporter exactement à la chenille de cette Géomètre la description donnée par Duponchel de la chenille de la *Cidaria Russata.* La *Russaria* et l'*Immanaria* ne formeraient donc qu'une seule espèce. Islande. Juillet, août.

Cidaria Elutaria, Hub. — Six exemplaires de nuances différentes. M. Staudinger m'écrit que cette Géomètre est probablement nouvelle. Je ne saurais partager cette opinion. L'*Elutaria* est, comme on sait, une des Géomètres qui varie

le plus, et j'ai pris plusieurs fois, notamment dans les montagnes froides de l'Auvergne, des individus se rapprochant plus ou moins de ceux d'Islande. La chenille de cette espèce que m'a envoyée aussi M. Staudinger, se rapporterait bien, d'après mes souvenirs, à celle d'*Elutaria* que j'ai élévée deux fois sur l'aulne, mais dont j'ai négligé de prendre la description. La chenille de l'*Elutaria* varie du reste autant que le papillon pour le fond de la couleur selon Duponchel. Islande. Chenille en juin; papillon en août.

Melanippe Alchemillaria, Hub. — Trois exemplaires dont deux semblables à l'*Alchemillaria* des environs de Paris; le troisième est une variété assez curieuse. Les quatre ailes sont très enfumées et le dessin se voit à peine. Islande, mai et juin.

Cidaria Munitaria, Hub. — Quatre exemplaires. Nous avons pris, l'été dernier, dans les Basses-Alpes, non loin des neiges, M. Berce et moi, des individus mâles entièrement semblables. Islande, juin et juillet.

Eupithecia Satyraria, Hub.—Deux exemplaires. MM. Boisduval et Duponchel donnent pour habitat à cette Géomètre, dans leurs catalogues, les Alpes françaises. Les individus recueillis en Islande par M. Staudinger, sont beaucoup plus pâles que celui figuré par Hubner; ils ont aussi les ailes beaucoup plus aiguës à l'apex; mais ils se rapportent assez bien aux figures d'Herrich-Schaëffer.—La chenille est d'un vert obscur avec des chevrons plus foncés sur chaque anneau; une bande stygmatale et de petits traits obliques de la même couleur existent de chaque côté du corps. M. Staudinger ne m'a pas fait connaître la plante qui la nourrit. Islande, mai et juin.

A ces huit espèces de Géomètres, il faut en ajouter deux autres, *Eupithecia Valerianaria*, et *Eupithecia* (*Nova Species*, Staudinger) élevée sur le *Juniperus Norvegicus*, cette dernière au nombre de dix individus seulement.

Tortrix Pratana, Hub. — Deux exemplaires plus pâles et à dessins moins marqués que dans la figure d'Hubner. Duponchel dit que cette *Tortrix* est très commune dans les Alpes de la Souabe. — Islande, juillet.

Pempelia Carbonariella, Roslerst. — Un ♂ une ♀. Islande, juillet.

Il a été recueilli sept ou huit autres Microlépidoptères qui ne m'ont point été envoyés.



DESCRIPTION

D'UNE

NOCTUELLE NOUVELLE DU GENRE CLEOPHANA.

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 11 Mars 1857.)

CLEOPHANA FERRIERI.

Staturâ paulo major Cl. Anarrhini; *alis minùs rotundatis; anticis viridi-ocraceis, maculâ albâ oblongâ, strigis obscurioribus; posticis nigricantibus, puncto centrali. Fronte bifidâ, thorace villosissimo. Fœminâ et larvâ ignotis. Habitat Subalpinam, junii.*

(Pl. 1, N° I.)

Envergure, 24 mill.

Un peu plus grande que la *Cleophana Anarrhini;* ailes supérieures faiblement creusées à la côte, moins arrondies que chez *Anarrhini* et presque aiguës à l'apex, d'un jaune d'ocre verdâtre, unies. L'orbiculaire et la réniforme remplacées par une seule tache d'un blanc vif, un peu oblongue. Les lignes ordinaires manquent entièrement; on ne voit à la place qu'une ombre légère circonscrite entre la base de l'aile et la tache du milieu. La même ombre suit les nervures et fait paraître les ailes rayonnées. On remarque en outre un léger trait noir près de la côte, vers les deux tiers de l'aile. Bord interne moins denté que chez la plupart des autres espèces du genre. Frange large, blanche, entrecoupée de brun.

Ailes inférieures noirâtres, un peu plus claires à la base, avec les nervures apparentes et un point central d'un blanc sale. Frange jaunâtre entrecoupée de brun.

Dessous des ailes supérieures brun, jaunâtre vers le bord et très velu dans le milieu. Dessous des ailes inférieures jaunâtre, plus obscur à la base, nervure et point central encore plus visibles qu'en dessus.

Antennes filiformes jaune d'ocre pâle ; palpes hérissés de longs poils ; dernier article assez court, velu, beaucoup moins long que chez *Anarrhini ;* toupet frontal très saillant, formant entre les antennes une touffe bifide, longue, qui dérobe presque entièrement les palpes ; thorax très velu participant de la couleur des ailes supérieures ; abdomen assez long et dépassant les ailes.

La conformation extraordinaire du front des *Cleophana* observée par M. Guénée, ne présente pas comme chez *Anarrhini* une cuvette dépourvue de corne : on voit au contraire au milieu de la cuvette parfaitement sphérique, une corne proéminente qui, examinée à la loupe, offre la configuration d'un cône tronqué et canaliculé comme chez *Yvanii.*

Les jambes sont très velues et armées d'un fort crochet. Pattes courtes.

Cette description est faite d'après deux individus mâles entièrement identiques. Je ne connais ni la femelle ni les premiers états. La découverte de cette charmante *Cleophana* est due à M. Ferrier, amateur fort zélé, qui a bien voulu m'abandonner un de ses deux exemplaires, et auquel la reconnaissance me faisait un devoir de dédier cette Noctuelle.

La *Cleophana Ferrieri* habite le Piémont. Elle vole en juin.

NOTE

SUR LA SOIE SAUVAGE DU MEXIQUE,

ET

DESCRIPTION DU *BOMBYX* QUI LA PRODUIT.

Par M. A. SALLÉ.

(Séance du 11 Juin 1856.)

J'avais lu dans le remarquable ouvrage de M. le baron A. de Humboldt, intitulé : *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, le passage suivant qui appela mon attention sur la soie indigène du Mexique, il y est dit dans la deuxième édition in-8°, vol. III, p. 67, Paris, 1827. « La « Nouvelle-Espagne offre plusieurs espèces de chenilles in« digènes, qui filent de la soie semblable à celle du *Bombyx* « *mori* de la Chine, mais qui n'ont pas encore été suffisam« ment examinées par les entomologistes. C'est de ces in« sectes que vient la soie de la Mistica, qui déjà, du temps « de Montezuma, était un objet de commerce. On fabrique « encore aujourd'hui dans l'intendance d'Oaxaca des mou« choirs de cette soie mexicaine. Nous en avons acheté sur « la route d'Acapulco à Chilpanzingo. L'étoffe est rude au « toucher comme certaines soies de l'Inde qui sont égale« ment le produit d'insectes très différents du ver à soie de « nos mûriers.»

Ce fut en mars, aux environs de la ville de Cordova (Etat de Vera-Cruz), dans la région tempérée, et au pied de la

Cordillière, à une hauteur d'environ 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, que je trouvai sur le Gouyavier (*Psidium pyriferum L.*) pour la première fois le cocon ou plutôt le nid qui fait l'objet de cette note; en conséquence je propose de nommer l'insecte qui le produit :

BOMBYX PSIDII.

Sub rufa, alis anticis lineis duabus arcuatis puncto medio, albidis posticis concoloribus.

Expansio alar. ♂ 62 *mill.*, ♀ 85 *mill.*

(Pl. 1, N° II.)

Port et taille du *B. rubi* d'Europe, d'un fauve grisâtre, avec de longs poils sur le corps, les ailes supérieures plus foncées, ayant un reflet violet en les regardant de profil et deux lignes transversales blanchâtres les divisant en trois parties égales, la partie médiane est plus foncée, et au-dessus, près la première ligne, se trouve un petit point blanchâtre, la seconde est plus arquée. Les ailes inférieures sont un peu plus claires. Le dessous est plus clair et a une ligne arquée aux deux tiers de chacune des ailes, cette ligne correspond à la seconde des ailes supérieures.

La femelle est plus grande et a l'abdomen beaucoup plus long et plus gros, elle est plus claire ou plus grisâtre, les lignes transversales sont plus larges, mais disposées comme dans le mâle, le point est aussi moins visible. (Voyez le mâle, pl. 1, N° II *a*, et la femelle *idem, b.*)

Les chenilles vivent sur le Gouyavier et aussi sur une espèce de Chêne. Elles sont velues, couleur chocolat, les poils, peu épais, sont courts, roux, soyeux et doux au toucher, cependant quelquefois ils entrent dans la peau et y

causent une grande démangeaison. Ayant détruit moi-même un vieux nid dans lequel les chenilles avaient fait leur métamorphose, ces poils, après m'avoir causé une démangeaison insupportable, me firent venir des petits boutons aux doigts. Elles sont nocturnes et se tiennent toute la journée dans le nid, qui en contient environ une centaine, et elles sortent le soir au crépuscule pour aller chercher leur nourriture. Elles fixent leur nid à l'extrémité des branches et commencent à le former dès le jour de leur naissance, et continuent ainsi de travailler en société jusqu'à l'époque de la transformation en chrysalide. (Voyez pl. 1, N° II, *c*.)

Le cocon ou nid acquiert des dimensions énormes, jusqu'à 80 centimètres ; il est souvent d'une blancheur éclatante, surtout avant la saison des pluies, il a une ouverture en bas, par où tombent les excréments et les chenilles qui meurent avant leur transformation. Les chenilles sortent de l'intérieur et y rentrent souvent en passant au travers des fils, pour se métamorphoser en chrysalide, elles restent au centre du nid et groupent leurs cocons les uns à côté des autres, et cela a lieu vers la fin de mars, elles restent ainsi jusqu'en juin, époque à laquelle éclosent les papillons; ceux-ci sortent vers les 4 ou 5 heures du soir, et ne s'envolent que vers sept heures au commencement de la nuit; d'abord les trois ou quatre premiers jours, naissent les mâles, puis les femelles, et lorsque celles-ci sont fécondées et ont effectué leur ponte, ce qui a lieu de suite, les deux sexes meurent, n'ayant vécu que cinq ou six jours. Les œufs éclosent seize jours après être pondus. Les petites chenilles mangent immédiatement, soit des feuilles de Gouyavier ou de Chêne, suivant l'un ou l'autre végétal où

ont été déposés les œufs. Il résulte des observations de mon ami, M. J.-A. Nieto, entomologiste mexicain, très zélé, et peut-être le seul homme dans son pays qui cultive notre science, que la chenille, depuis sa naissance jusqu'à sa conversion en chrysalide, vit et doit se nourrir un peu plus de huit mois, et qu'elle serait très difficile à domestiquer. Il a envoyé notre *Bombyx* et un cocon de cette soie à l'Exposition universelle, mais probablement cela fut peu remarqué étant perdu dans l'immense quantité d'objets magnifiques et curieux que contenait le Palais de l'Industrie.

Cependant à mon retour ici en avril dernier, j'en parlai à notre collègue et ami, M. Guérin Méneville, qui m'informa quelques jours après qu'il allait avoir le papillon et un de ces gigantesques cocons promis à la Société impériale d'acclimatation, par M. le commissaire mexicain près l'Exposition de Paris. Depuis ce moment, M. de la Sagra a remis ces objets à la Société, et M. Guérin-Méneville a annoncé que j'avais rapporté tous ces matériaux et des notes à ce sujet, et qu'il en attendrait la publication pour en faire connaître le résultat à ses collègues.

Ces chenilles sont abondantes dans plusieurs endroits de l'État de Vera-Cruz, et j'ai extrait les renseignements suivants de la *Estadistica del Estado libre y soberano de Vera-Cruz*, ouvrage imprimé à Jalapa en 1831. On y lit qu'à « Acayucam on pourrait établir une fabrique pour les tissus « de soie sauvage, qui est si abondante dans ses environs, « et on éviterait ainsi que la récolte de cette précieuse fi- « lasse ne se perdît annuellement, et la graine ne deviendra « pas rare dans des endroits où il se trouvait naturellement « jusqu'à 500 bourses qu'emportaient annuellement les

« Oaxaquiens, faisant par là manquer la récolte de l'année « suivante, et la toile qu'on parvient à fabriquer de cette « étoffe deviendrait probablement aussi estimée parmi nous « que l'est celle du Kien-Cheu parmi les Chinois. On lit en- « core dans le même ouvrage qu'à Jalacingo, à sept lieues « de Perote et à seize de Jalapa, on ne connaît pas le ver à « soie proprement dit, mais une autre espèce distincte, dif- « férente dans sa métamorphose, sa manière de former le « cocon, et le résultat de la matière qu'il produit. Une « multitude de ces chenilles se groupent dans une espèced e « poche douce qu'elles forment sur les chênes, et il en ré- « sulte une soie assez fine qu'on nomme sauvage (*del monte*). « Ce n'est pas un fil qui se puisse dévider, c'est plutôt un « duvet (*mota*) qui se file au fuseau et dont on fait des « tissus très réguliers, mais ils sont abandonnés sans savoir « pourquoi. »

NOTE
SUR LE CAPULLO DE MADROGNO;

Par M. A. SALLÉ.

(Séance du 11 Juin 1856.)

J'avais encore lu dans l'*Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par M. le baron A. de Hamboldt, deuxième édition in-8o, page* 58, *Paris*, 1827, que « dans la « province de Michoacam et dans les montagnes de Santa « Rosa, au nord de Guanaxuato, on voit suspendus à diffé- « rentes espèces d'arbres, surtout aux branches de l'*Arbu-* « *tus madrogno*, des sacs de forme ovale qui ressemblent « aux nids des Troupiales et des Caciques. Ces sacs appe- « lés *Capullos de madrogno*, sont l'ouvrage d'un grand nom- « bre de chenilles du genre Bombyx de Fabricius, insectes « qui vivent en société et qui filent ensemble. Chaque *Ca-* « *pullo* a 18 à 20 centimètres de long sur 10 de large. Ils « sont d'une blancheur éclatante et formés par couches que « l'on peut séparer les unes des autres. Les couches inté- « rieures sont plus minces et d'une transparence extraor- « dinaire. La matière dont ces grandes poches sont formées « ressemble au papier de la Chine; le tissu en est si dense, « qu'on n'y reconnaît presque pas les fils qui sont collés « transversalement les uns sur les autres. J'ai trouvé un « grand nombre de ces *Capullos de madrogno*, en descendant

« du Coffre de Pérote vers Las Vigas, à une hauteur absolue de 3,200 mètres. On peut écrire sur les couches intérieures de ces cocons, sans leur faire subir aucune espèce de préparation. C'est un véritable papier naturel dont les anciens Mexicains savaient tirer parti, en collant ensemble plusieurs couches pour en former un carton blanc et lustré. Nous avons fait venir par le courrier des chenilles vivantes du *Bombyx madrogno* de Santa Rosa à Mexico. Elles sont d'une couleur olivâtre, tirant sur le noir et garnies de poils. Leur longueur est de 25 à 28 millimètres. Nous n'avons point vu leur métamorphose, mais nous avons reconnu que malgré la beauté et le lustre extraordinaire de cette soie de *Madrogno*, il sera presque impossible d'en tirer parti, à cause de la difficulté que l'on trouve à la dévider. Comme plusieurs chenilles travaillent ensemble, leurs fils se croisent et s'entrelacent mutuellement. J'ai cru devoir entrer dans ces détails, parce que des personnes plus zélées qu'instruites, ont fixé, il y a peu de temps l'attention du Gouvernement français sur la soie indigène du Mexique. »

J'eus le bonheur, le 2 juin 1855, en descendaut le versant oriental de la Cordillière, entre le village de Maltrato et la ville d'Orizaba, à une hauteur d'environ 3,000 mètres, de trouver sur un petit arbre (*Madrogno*) que je pus plier pour atteindre cinq ou six de ces sacs, dont parle M. de Humboldt, et dont je présente aujourd'hui l'un d'eux à la Société. Je vis par l'ouverture qui est en bas que ces sacs contenaient un grand nombre de chrysalides de Lépidoptères diurnes collées autour des parois intérieures; d'après leur aspect je pensais qu'elles appartenaient à une espèce d'Hespéride, car on y voit distinctement les antennes en

massue. Malheureusement pas une de ces chrysalides n'est éclose, et je ne puis que faire voir à nos collègues celles qui sont desséchées, mais par là on a la certitude que ce ne sont pas des Bombyx qui produisent les *Capullos* comme le pensait M. de Humboldt, mais bien des Lépidoptères diurnes.

M. le docteur Boisduval m'observa que c'était des Lépidoptères appartenant à son genre *Euterpe* et que le fait de papillons du Mexique vivant en société, avait été signalé par M. Westwood.

Effectivement, M. J.-O. Westwood a publié en 1834, dans les *Transactions of the Entomological Society of London, vol.* I, *page* 38, l'histoire détaillée d'un semblable cocon, sous le titre : *On a gregarious species of Butterfly from Mexico*, accompagné d'une planche, et d'après la dissection qu'il fit avec soin d'une chrysalide sèche, il vit assez bien le papillon pour en faire la description et un genre nouveau qu'il nomma *Eucheira socialis West.*, mais il ne paraît pas avoir eu connaissance de l'observation du vénérable et savant voyageur que je cite plus haut.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

DU GENRE MICROPUS Spinola.

Par M. le Docteur V. SIGNORET.

(Séance du 10 Janvier 1855.)

M. Spinola, dans son *Essai sur les Hémiptères Hétéroptères* (1837), p. 218, créa ce genre sur une espèce nouvelle d'Italie *M. Genei*, ne connaissant pas le *Lygœus sabuleti* de Fallen. Mais l'espèce typique n'était pas arrivée à son état parfait, et il ne put donner qu'une description fautive. Plus tard, ayant rencontré d'autres espèces exotiques et complètes, il modifia les caractères de son genre dans l'ouvrage de M. Claude Gay, *Historia fisica y politica de Chile* (1849). Malheureusement n'ayant pu terminer et donner toute son attention à la description, il s'y est glissé des erreurs; ainsi, dans la diagnose générique nous voyons : *antennæ saltem corporis longitudine sæpiùs longiores;* ce qui n'est d'accord ni avec les figures 10 et 11 de la pl. II, ni avec la description dans laquelle M. Spinola dit que le quatrième article manque, ni avec aucune des espèces que j'ai sous les yeux. Plus loin, dans la diagnose du *M. agilis*, on lui fait dire : *elytris abdominis longitudine,* ce qui n'existe dans aucune espèce, ni dans le type du Museum, ni même dans les planches.

Je crois donc devoir reprendre ce genre et le décrire comme suit :

G. Micropus. *Tête* triangulaire, rétrécie postérieurement. *Yeux* assez globuleux, ocelles très petits. *Antennes* courtes, le premier et le troisième articles les plus petits ; le deuxième le plus long ; le quatrième égal au deuxième, quelquefois plus long et rarement plus court. *Rostre* dépassant à peine les pattes antérieures et n'atteignant jamais les intermédiaires. *Prothorax* convexe, brusquement rétréci en arrière, bord antérieur presque droit, le postérieur échancré. *Écusson* plan quelquefois caréné. Élytres n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen (quelquefois à l'état imparfait ne formant que de simples moignons avec la membrane à peine visible). *Membrane* avec quatre nervures sans anastomose ni bifurcation, quelquefois on en observe une cinquième vers le bord externe, surtout dans les espèces exotiques. *Abdomen* très allongé, aplati en dessus, avec les côtés relevés ; convexe en dessous, cinquième segment de la ♀ profondément et entièrement échancré (fig. A et B), le quatrième plus ou moins échancré et quelquefois entièrement. *Pattes* très courtes ; les postérieures plus longues, mais atteignant difficilement l'extrémité de l'abdomen. Tarses de trois articles, le deuxième à peine visible, le troisième muni de deux crochets et de deux pelotes membraneuses.

1. M. Collaris, Sign. (Pl. 2, fig. 1.)

Niger, nitidus ; prothorace margine postico flavo ; elytris flavis, nigro-vittatis ; abdomine flavo-limbato ; pedibus flavis. Venezuela. — Long. 0,006 mill. ♂.

Noir, brillant, glabre. Tête jaunâtre à l'extrémité. Rostre

jaune. Les antennes manquent. Prothorax finement rugueux avec le bord postérieur jaune. Ecusson noir. Elytres jaunes avec la suture clavienne et une bande latérale noirâtre; membrane noire blanchâtre à l'extrémité. Abdomen avec les bords latéraux jaunes. Pattes jaunes, cuisses épaisses, surtout les antérieures.

2. M. SALLEI, Sign. (Pl. 2, fig. 2.)

Brunneo fuscus, pubescens; capite nigro pubescente, rostro flavo, antennis nigris; prothorace subsericeo, postice fusco; scutello nigro subtiliter pubescente; elytris flavis nigro vittatis, membranâ fuscescente; abdomine nigro, flavo marginato; pedibus flavis. Mexique. — Long. 0,010 mil.

Recueilli par M. Sallé, auquel nous dédions cette jolie espèce.

Une des plus grandes du genre, d'un brun foncétrès pubescente. Tête petite avec le lobe médian noir. Antennes longues noires, le premier article le plus petit, le deuxième le plus grand, puis le troisième, et enfin le quatrième plus petit que celui-ci. Rostre jaune atteignant presque les pattes intermédiaires. Prothorax plus large postérieurement où il est d'un brun jaunâtre. Ecusson noir. Elytres jaunes sur la corie avec le bord scutellaire et la suture clavienne noirâtre, membrane noirâtre avec quelques macules jaunes. Abdomen noir, jaune latéralement, quatrième segment ♀ échancré largement jusqu'au bord du troisième segment. Pattes jaunes.

3. M. FULVIPES. (Pl. 2, fig. 3.)

De Géer, *Mem.* III, p. 355-29, pl. 35, f. 31 (1773).
Dallas, *Cat. Brit. Mus.* 582.

Nigro-fuscus; antennis, rostro, elytris pedibusque flavo-testaceis. Montevideo. — Long. 0,010 mill.

Une des plus grandes, d'un brun noirâtre. Tête présentant en avant des ocelles un profond sillon transverse. Rostre jaune dépassant à peine les jambes antérieures. Antennes d'un jaune testacé, le deuxième article le plus long, puis le troisième, enfin le quatrième plus petit que le précédent. Prothorax brunâtre antérieurement, roussâtre postérieurement et recouvert d'une pubescence soyeuse ainsi que la tête. Ecusson brunâtre pubescent et aplati. Elytres jaunes. Abdomen noirâtre avec les bords latéraux et le sommet des segments jaunes, quatrième profondément et entièrement échancré; tout l'abdomen est recouvert d'une pubescence soyeuse, jaunâtre, et tellement épaisse en dessus que le sommet de l'abdomen paraît jaune. Pattes jaunes.

Obs. — J'attribue cette espèce à celle décrite par De Géer, malgré une différence qui peut très bien ne constituer qu'une variété; ainsi cet auteur dit : « Elytres avec une tache longue verdâtre, » tandis que l'individu que je figure est entièrement jaune.

4. M. VARIEGATUS, Sign. (Pl. 2, fig. 4.)

Niger; elytris albis nigro variegatis; abdomine flavo marginato; pedibus flavis, femoribus medio nigris. Nouvelle-Grenade. — Long. 0,007 à 8 mill.

Noir recouvert d'une pubescence grisâtre sur le corps et d'un jaune soyeux sur l'abdomen. Prothorax ponctué, avec une faible impression transverse, et plus large en avant vers le point où les bords latéraux s'inclinent vers la tête. Elytres blanchâtres variées de noir. Abdomen noir avec les bords latéraux jaunes, quatrième segment ♀ entièrement et largement fendu. Pattes jaunes, les cuisses noires au milieu.

5. M. Gayi, Spinola *Hist. fisica y politica de Chile* (1849), p. 180-1. pl. 1, fig. 2.)

Niger; elytrorum parte coriacea albida, apice nigro, membrana nigra, limbo exteriore albo, elytris abdomine brevioribus. Chili. — Long. 0,007 mill.

La figure qui représente cette espèce nous la montre avec une bordure jaune autour du prothorax, tandis qu'il n'y a que le bord postérieur de cette couleur.

Du reste, cette espèce est très voisine du *M. variegatus* Mihi, et en diffère surtout par les pattes qui sont entièrement noires.

6. M. falicus (Pl. 2, fig. 5).

Lyg. Falicus Say, *Descript. of new spec. New Harm.*, 1831, pages 15-10.

Niger; prothorace margine postico piceo, medio depresso et antice sulcato; scutello carinato; elytris flavis, brunneo nervosis; pedibus rufis. New-York. — Long. 0,005 à 6 mill.

Noir, recouvert d'une pubescence grisâtre. Rostre et an-

tennes noirs. Prothorax plus large postérieurement, jaunâtre à la base avec une impression faible transverse et un sillon longitudinal antérieurement. Ecusson caréné. Elytres blanchâtres avec les nervures brunâtres. Abdomen un peu plus clair vers les bords, quatrième segment ♀ entièrement et largement échancré. Pattes jaune-brunâtre.

Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Asa-Fitch.

7. M. AGILIS. (Pl. 2, fig. 6.)

M. Agilis Spinola *Hist. fisica y politica de Chile* (1849) p. 182, pl. 1, fig. 10.

Niger; tibiis, tarsis elytrorumque parte coriacea testaceo albidis, membranâ albâ, nervis fuscescentibus. Elytris abdomine brevioribus. Chili. — Long. 0,005 mill.

Noir, avec le bord postérieur du prothorax, les élytres, le sommet des fémurs, les tibias, et les tarses jaunes. Abdomen noir, jaune latéralement, quatrième segment fortement échancré, mais cependant sans que l'échancrure atteigne le sommet du troisième segment. M. Spinola dit dans la diagnose : *elytris abdominis longitudine*. Cependant je ne trouve ce caractère ni dans la figure de cet auteur, ni dans les types que j'ai observés au Muséum. Ce n'est pas que je considère ce caractère comme important, car les élytres peuvent atteindre une longueur plus ou moins grande suivant l'âge des individus; ainsi, pour l'espèce type *M. Genei*, je ne serais nullement étonné qu'on en trouvât, et en assez grand nombre, avec les élytres complètes, c'est ce qu'on voit pour le *M. Sabuleti*, dont j'ai trouvé à la même époque des individus ayant des élytres de toutes les grandeurs. Quoi qu'il en soit, dans toutes les espèces de ce genre, je trouve les élytres plus

courtes que l'abdomen. Je pense donc que c'est par erreur qu'on a mis *longitudine* et qu'il faut dire *brevioribus*.

8. M. SABULETI. (Pl. 2, fig. 7 et 8.)

Lyg. Sabuleti Fallen *Hem. sueci*, 62. 23. — *Pachymerus decurtatus* H. Scheff., vol. IV, p. 10, pl. 113, fig. 355. (*Nec sabuleti* H. Scheff. IV, p. 11, pl. 113, f. 356.) — *Micropus* Amyot soc. ent. 1846. — *Pachymerus parallelus*, A. Costa.

Elongatus, ater, opacus; elytris luteo griseis et membrana alba brunneo striatis. Lyg. erratico *non longior at angustior. Corpus opaco atrum, elongatum. Antennæ nigræ subpubescentes longitudine capitis thoracis scutellique. Caput, thorax et scutellum opaco atra, subtiliter scabro-punctata. Thorax subquadratus, antice paulo angustior, immarginatus margine postico non late lutescente. Elytra brevia, opaco luteo grisescentia striis 3 vel. 4 apice conjunctis, fusco brunneis notata. Membrana albida paulo infuscata, nervis 4 distinctis brunneis. Abdomen subsericeum immaculatum. Pedes breves lutei, femoribus medio nigris, anticis paulo crassis; tibiis subtilissime spinulosis. Alæ albæ variùs completæ, sæpiùs nullæ* (Fallen, loc. cit.). Suède (Boheman), Naples (A. Costa), et midi de la France, Arcachon. Toulouse. — Long., 0,005 à 6 mill.

L'espèce de M. Spinola n'ayant pas encore été trouvée complète, on pouvait croire que c'est la même; mais outre que les individus de même âge diffèrent comme on peut voir par la figure 9, de plus, les antennes de cette espèce sont plus longues, moins épaisses.

Quoique la proportion des articles entre eux soit la même dans les deux espèces, le deuxième article, le plus long, le

troisième le plus court, et le quatrième presqu'égal au second. Mais le caractère le plus différentiel de ces deux espèces, sur des individus à moignons d'élytres ou à élytres presque complètes, repose sur le quatrième segment de l'abdomen, ♀ qui dans le *M. Sabuleti* (pl. 2, fig. A) est fortement échancré, mais non fendu entièrement, comme dans la pl. 2, fig. B, qui représente l'abdomen du *M. Genei.*

9. M. Genei (Pl. 2, fig 9.)

M. Genei Spinola, *Essai sur les Hem.*, 1837, p. 221. A. Costa, *troisième cent. nap.* tab. VI, fig. 13, p. 59 (nec Amyot, méth. mon. Soc. ent. 1846, 104-162.

Niger pubescens, valdè elongatus; prothorace margine postico flavo, scutello carinato; elytris flavis, nigro lineatis, membrana griseo flavescente; pedibus flavis. Italie. — Long. 0,006 mill.

Cette espèce, très voisine de la précédente, en diffère : 1° par les antennes, pl. 2, fig. D, plus épaisses que celle du *Sabuleti*, pl. 2, fig. C; 2° par le prothorax plutôt plus long que large, tandis que dans le *M. sabuleti*, il est plus large que long ; 3° par la couleur des élytres ; 4° par l'abdomen plus long, et enfin 5° par le quatrième segment abdominal qui est entièrement fendu dans celui-ci, pl. 2; fig. B, tandis que dans le *sabuleti* le quatrième segment n'est qu'échancré, pl. 2, fig. A. L'aspect de l'insecte en général est plus allongé et les pattes plus petites.

10. M. Spinolæ, Sign. (Pl. 2, fig. 10.)

Niger, punctatus; elytris flavis, fusco venosis et maculatis;

membranis fusco 4 venosis; pedibus fuscis. Saint-Germain et dunes de Saint-Quentin. — Long. 0,004 mill.

Noir ponctué; pubescence rare. Antennes courtes avec le quatrième article le plus long, puis le second et le troisième. Prothorax assez fortement ponctué et bombé. Ecusson caréné au sommet. Elytres jaunâtres d'un brun foncé à la base et au sommet de la corée. Nervures de la membrane brunâtres. Abdomen noirâtre, quatrième segment ♀ fortement échancré mais entier. Pattes brunâtres avec le sommet des cuisses, des tibias et la base des tarses jaunâtres; les cuisses antérieures assez fortement épaisses.

11. M. LEUCOPTERUS. (Pl. 2, fig. 11.)

Lyg. leucopterus, Say (*Desc.* 1831) *of new spec. of hemipt., new harm.*, p. 14. 5.

Niger, pubescens; capite, thorace, scutello, abdomine nigris; elytris albis nigro uni-maculatis; antennis basi, pedibusque flavis. New-York, Cuba. — Long. 0,004 mill.

Noir pubescent. Tête, thorax, écusson, abdomen et une tache sur chaque élytre, noirs. Rostre jaune. Antennes pubescentes avec le premier article, le deuxième excepté le sommet de celui-ci, jaunes; troisième et quatrième noirs. Second article plus long que le troisième et le quatrième plus long que le second. Prothorax d'un noir velouté un peu grisâtre en avant à cause de la pubescence qui est très épaisse antérieurement; bord postérieur le plus large et finement bordé de jaune. Ecusson noir. Elytres blanches avec une tache au sommet de la corie. Abdomen noir avec une forte pubescence d'un gris soyeux; quatrième segment ♀

entièrement fendu. Pattes jaunes, sommet des derniers tarses et les crochets noirs.

12. M. pusillus. Dallas, 582-3 (1853).

M. Niger punctatus; elytris albidis ♀. Coll. Brit. Museum. — Long. 0,005 mill.

Noir. Elytres d'un blanc jaunâtre. Cuisses noires avec le sommet fauve; tibias antérieurs d'un jaune orange; tibias intermédiaires brunâtres; les postérieurs bruns; tarses jaunâtres.

13. M. brunnipennis. Germar.

Pachymerus brunnipennis, Gem. Rev. Silb. Ent. V, 140-46. (1587). — Dallas, 582 (sans descript.) Coll. brit. Museum.

Thorace subquadrato, elongatus, niger; antennis pedibusque rufis; thoracis margine postica elytrisque abbreviatis, griseis; his fuscovenosis.

Caput trigonum nigrum, antennis rufis, clava nigra. Thorax capite paulò latior, latitudine vix longior, posticè truncatus, infra medium transversim depressus, antice canaliculatus; niger, margine postico anguste elevato, griseo. Scutellum nigrum. *Elytra abdomine multò breviora*, grisea, venis fuscis, membrana concolore. Corpus nigrum *pedibus brevibus* rufis, femoribus clavatis, anticis incrassatis, subtus denticulatis (Germar, loc. cit.).

Ne connaissant pas ces deux dernières, je ne puis leur assigner de place.

NOTE

SUR LE PROCÉDÉ D'ENFOUISSEMENT DES RUCHES, PRATIQUÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR M. ANTOINE POUR L'HIVERNATION DES ABEILLES.

Par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE.

(**Séance du 25 Mai 1857**).

Un de nos plus habiles apiculteurs, M. le docteur de Beauvoys, m'écrivait, en date du 23 février, en m'engageant à signaler les avantages de l'enfouissement des ruches pour conserver les abeilles pendant la morte saison, et *sauver*, disait-il, *les petites ruches de la douceur de nos hivers qui est, depuis quelques années, la grande cause de la destruction des abeilles qui va toujours croissant*, et il me priait de solliciter de la Société d'acclimatation, la nomination d'une commission chargée d'assister au déterrement des ruches enfouies par M. Antoine, opération qui devait avoir lieu à Reims, le 15 mars. Le conseil d'administration ayant considéré que les avantages de cette méthode pourraient aussi s'appliquer à la conservation des œufs des vers à soie, si souvent avariés par des élévations anormales de température pendant l'hiver, a bien voulu me confier la mission de me rendre à Reims, pour assister à l'ouverture du dépôt des ruches de M. Antoine, avec MM. les membres du Comice agricole, ce qui m'a fourni l'occasion de faire les observations suivantes.

Les avantages de cette méthode semblent suffisamment constatés, aujourd'hui, par une longue pratique et par le témoignage d'un apiculteur très compétent; je crois donc inutile de les exposer de nouveau, car ils sont développés dans une lettre pleine d'intérêt, de M. le docteur de Beauvoys, publiée dans les *Bulletins de la Société impériale d'acclimatation*, t. 3, mai 1856, p. 250. Je rappellerai seulement que l'enfouissement des ruches d'abeilles, comme moyen de conservation économique pendant l'hiver, est un procédé que l'on essayait déjà en 1779, dans les Pays-Bas, comme on le voit dans les mémoires de l'Académie de Bruxelles. De semblables essais eurent lieu en France dès 1789 (*Bibl. physico-économique*, années 1789 et 1790), et en Amérique, en 1832 (*The American journal of sciences*, vol. 22, nº 1); mais c'est surtout en 1849, que ce procédé a été remis en lumière par M. Antoine, de Reims, qui s'en servait avec avantage depuis plusieurs années, et qui l'a signalé à la Société centrale d'agriculture de Paris. A cette époque, M. Héricart de Thury, parlant au nom de la commission des *Améliorations agricoles*, et après avoir proposé de décerner une médaille d'or à M. de Beauvoys, pour ses utiles travaux sur l'apiculture, faisait la proposition suivante, que la Société adoptait aussi, au sujet du procédé d'enfouissement des abeilles.

« Messieurs, d'après les certificats délivrés par divers propriétaires, membres de la Société d'Agriculture et du comice agricole de Reims, à M. Antoine, apiculteur, y demeurant rue Savoy, nº 10, sur le succès de son procédé d'enterrement de ses ruches d'abeilles pendant l'hiver, pour les mettre à l'abri du froid et des animaux qui les détruisent, votre commission des améliorations agricoles a l'honneur de

vous proposer, conformément aux conclusions du rapport qui vous a été fait sur le succès du procédé de M. Antoine, de lui décerner votre grande médaille d'argent. »

Encouragé par ce haut témoignage d'approbation, M. Antoine n'a cessé de perfectionner ce procédé, et il en a propagé la connaissance dans les environs de Reims, en donnant aux apiculteurs des leçons et des conseils, en leur faisant généreusement part des résultats de ses expériences de chaque année et des progrès qu'elles faisaient faire à cette méthode d'hivernation des abeilles, et aujourd'hui il semble constaté que ce procédé offre des avantages réels, surtout pour les petits agriculteurs qui sont les plus nombreux et constituent la grande production, car, en l'employant convenablement, on perd très peu d'abeilles, elles consomment moins et la reine commence sa ponte plus tôt.

Le 15 mars je me suis rendu chez M. Antoine, que je n'avais pas prévenu de ma visite. En attendant cinq heures du soir, moment où les ruches devaient être déterrées, je me suis mis en rapport avec M. Charpentier-Courtin, président de la Société d'agriculture, membre correspondant de la Société impériale et centrale d'agriculture de Paris, à qui j'ai demandé des renseignements sur l'application du procédé dans la contrée. A cinq heures, je le retrouvais chez M. Antoine, ainsi que M. Auger-Vallée, membre du conseil municipal, qui avait assisté, dès 1848, aux expériences, et M. Cretté, notaire, et nous faisions procéder à l'ouverture de la fosse, située dans le jardin et contenant sept ruches qui y avaient été placées le 15 novembre 1856.

Dans cette fosse, de 50 centimètres de profondeur, les ruches étaient posées sur leurs supports de bois. On avait placé contre elles des plateaux de bois, des planches et de

la paille, de manière à les préserver de l'humidité et à laisser à l'entour un volume d'air au moins égal à celui que contenaient ces ruches, et le tout avait été recouvert par la terre retirée de la fosse, formant une petite élévation qui avait été recouverte par un petit toit de paille.

Lorsqu'on a eu enlevé la terre, la paille et les planches qui garantissaient les ruches, et avant que celles-ci ne soient retirées de la fosse, quelques abeilles ont pris leur vol. Chaque ruche ayant été enlevée doucement et renversée avec précaution, nous avons vu les abellles bien vivantes et groupées sur leurs rayons de cire, et M. Antoine nous a fait remarquer un assez grand nombre de cellules encore pleines de miel, et d'autres dans lesquelles il se trouvait des nymphes plus ou moins avancées. Sur les plateaux de cinq de ces ruches, il y avait environ de 75 à 100 abeilles mortes, ce qui fait une perte de 15 à 20 par ruche, ou à peine 1 par 1,000 ; les deux autres en avaient perdu environ 60 ou 80. De plus, il y avait au fond de la fosse un petit nombre d'abeilles mortes, provenant, suivant M. Antoine, des individus sortis pendant l'opération de l'enfouissement et qui n'ont pu rentrer. Sous toutes ces ruches nous avons trouvé une ou deux nymphes encore blanches, dont quelques-unes avaient été retirées récemment de leurs cellules, car deux vivaient encore.

Toutes ces ruches montraient contre leurs parois un peu d'humidité ou de sueur, provenant de la transpiration des abeilles et d'autant plus abondante que l'essaim était plus fort; et, dans deux seulement, on voyait un peu de moisissure contre quelques points de la paroi intérieure et à l'extrémité de quelques rayons. M. Antoine nous a assuré que cette humidité et cette moisissure, provenant des abeilles,

se montraient également dans les ruches qui ne sont pas enterrées, et que les abeilles ne tardaient pas à les faire disparaître dès qu'elles commençaient à travailler.

Ces faits intéressants, constatés par une pratique de plusieurs années de M. Antoine et de beaucoup d'autres petits apiculteurs de la contrée, montrent que les abeilles peuvent très bien vivre ainsi sous terre. Comme elles sont soustraites en grande partie aux variations extérieures, cause principale, ainsi que je l'ai démontré le premier, des maladies qui ont sévi depuis quelques années sur les végétaux et sur les animaux, et qu'elles sont maintenues à une température uniforme qui ne les excite pas à prendre beaucoup de nourriture dans certains moments, leur consommation est notablement diminuée, au grand avantage de l'éducateur. Des expériences et des pesées comparatives, faites sur des ruches conservées dehors et des ruches enterrées, ont montré à M. Antoine et aux commissaires qui ont suivi ses opérations, que les ruches conservées sous terre consomment à peine les 3/5es du miel nécessaire à l'alimentation dans les conditions ordinaires.

Comme je l'ai dit au commencement, j'ai pensé que l'industrie de la soie, si compromise depuis trois ans par l'épidémie des mûriers et des vers à soie, pourrait peut-être trouver dans ces observations la source de procédés utiles pour la conservation des œufs des vers à soie, jusqu'au moment où il convient de les mettre en incubation. Dans tous les temps, et surtout dans les années d'épidémie, la conservation de la graine a été une question capitale, comme je l'ai démontré dans une récente communication, lue à l'Académie des sciences (séance du 29 décembre 1856), et à la Société impériale d'acclimatation (séance du 26 décembre

1856); aussi ai-je éprouvé une grande satisfaction d'avoir pu voir par moi-même, grâce à l'initiative de cette Société, les résultats de l'enfouissement des ruches d'abeilles. J'espère pouvoir instituer des expériences analogues pour la conservation des œufs de vers à soie : si j'y parviens, je suivrai ces expériences et je les varierai, chaque année, avec la sollicitude que j'ai toujours apportée dans les recherches qui ont pour objet de venir en aide à la petite culture, aux petits producteurs de cocons, à ces pauvres paysans, si éprouvés depuis trois ans, qui ne pourraient se servir de méthodes de luxe, mais à qui il faut des procédés simples, peu coûteux et à la portée de leur misère. La plus faible amélioration réalisée ainsi parmi ces petits éducateurs, influerait considérablement sur l'industrie de la soie, car l'on sait qu'en France ils produisent an moins les 9/10es de cette riche matière première.

On voit, par ce qui précède, que les observations de M. Antoine, déjà si utiles aux progrès de l'apiculture, pourraient bien avoir aussi une influence heureuse sur ceux de la sériciculture, qui nous fait obtenir de notre sol une valeur de plus de 300 millions. Je pense donc que ce modeste ouvrier et persévérant expérimentateur a bien mérité de l'agriculture, et je crois devoir appeler sur lui toute la sollicitude des Sociétés savantes et agricoles.

MÉLANGES ENTOMOLOGIQUES.

(Suite) (1).

Par M. LÉON DUFOUR.

(Séance du 12 Novembre 1856.)

I. *Sur une nouvelle espèce de* Phytomyza *dont la larve est mineuse des feuilles du* Tropæolum aduncum.

Réaumur a consacré un de ses inimitables mémoires aux *Insectes mineurs des feuilles* (2). Son émule De Géer publia plus tard l'histoire de semblables insectes (3). Après ces deux illustres observateurs, la science demeura près d'un siècle stationnaire à l'endroit des larves mineuses de feuilles et les traités généraux ainsi que les Dictionnaires se bornèrent à une compilation sans contrôle de ces matériaux.

Dans ces derniers temps, M. Goureau comprenant tout ce qu'offre de saisissant intérêt l'étude des métamorphoses de ces larves mineuses, a enrichi leur histoire d'un nombre considérable de faits qui décèlent l'excellence de son esprit d'observation. Il a fait connaître dans les *Anna-*

(1) Voyez 2e série, Tome IX (1851), p. 55, et Tome X (1852), p. 443 et Bulletin p. XLII, et 3e série, Tome I (1853), p. 383.

(2) Réaum. Mém. Tom. 3, p. 3.

(3) De Géer, Mém. Tom. 6, p. 93.

es de la Société entomologique pour 1845 et 1851, dix-huit muscides provenant de larves mineuses de feuilles de diverses espèces de végétaux. Ces muscides appartiennent aux genres suivants :

14 *Agromyza;*
11 *Phytomyza ;*
1 *Notiphila ;*
2 *Pegomyia.*

La courageuse patience de cet investigateur n'a point reculé devant les diffficultés, et pour chaque espèce il a décrit, figuré et scientifiquement dénommé les Hyménoptères parasites des larves ou des pupes de ces muscides. Les entomologistes qui se livrent à de semblables recherches sur de très petites espèces apprécieront le mérite de ce remarquable travail. Que ce collègue me permette d'exprimer le regret, dans l'intérêt des exigences actuelles de la science, que ses nombreuses figures n'aient pas été faites sur une plus grande échelle.

Un habile observateur, qui s'est acquis une juste célébrité dans l'étude des métamorphoses d'un nombre prodigieux d'insectes, M. Edouard Perris, a publié récemment les diverses phases de la vie du *Hispa testacea*, dont la larve est mineuse des feuilles du *Cistus salvifolius* (1). Et, bravant le reproche d'indiscrétion, j'annonce à la Société entomologique que mon ami Perris vient de découvrir après d'incroyables investigations la larve de l'*Aphanisticus*, qui est mineuse des feuilles du jonc.

Enfin, un entomologiste d'une rare sagacité, M. Leprieur,

(1) Ed. Perris, Hist. des Métam. de div. insectes. Mém. de l'Acad. roy. des Sc. de Liége. 1855.

ne tardera point à doter la science de l'histoire des métamorphoses du *Trachys pygmœa*, dont la larve mine les feuilles de la Mauve. Ce fait n'avait point échappé à Réaumur, ainsi qu'on le verra dans une note qui accompagne le mémoire de M. Leprieur.

Réaumur établit deux divisions principales dans les travaux des larves mineuses de feuilles. Il appelle *mineuses en galeries* celles qui tracent des routes sous-épidermiques longues, étroites et tortueuses, et *mineuses en grand* ou *en grandes aires* celles qui sapent de larges espaces en enclos irréguliers où elles peuvent cheminer dans tous les sens (loc. cit.). Notre larve de *Phytomyza* appartient à la première catégorie, celle du *Trachys pygmœa* à la seconde.

1. LARVE.

Larva acephala, apoda, oblongo cylindroidea, albida, glabra, postice truncata integra; stigmatibus biparibus; pseudopodis glabris. — Long. 2 mil.

Hab. in cuniculis linearibus flexuosis foliorum Tropœoli adunci.

Ce signalement est, je n'en doute point, applicable à une infinité de larves de Muscides; mais l'étude comparative des métamorphoses de ces dernières n'est pas encore assez avancée pour s'élever à des diagnoses spécifiques rigoureuses. Ici l'habitat et quelques traits que je vais exposer mettront sur la voie de l'espèce. Il est fâcheux que M. Goureau n'ait point décrit les larves des nombreuses Phytomyzes dont il a si bien suivi les métamorphoses. Ces descriptions auraient pu nous éclairer et sur les traits communs au groupe générique et sur les caractères de l'espèce de ces larves.

Dans deux mémoires présentés à l'Académie des sciences sur les métamorphoses des larves fongivores (1), j'ai essayé une classification de ces larves. Celle de ma Phytomyze actuelle rentre dans la division de ce petit cadre provisoire renfermant des larves apodes, acéphalées, conico-cylindriques, glabres.

En juin 1856, je remarquai dans mon jardin sur les feuilles peltées du *Tropæolum aduncum* (2) des traits linéaires diversement flexueux qui tranchaient agréablement sur le vert glauque de cette feuille. Je reconnus bientôt que ces dessins sous-épidermiques étaient l'œuvre d'une larve mineuse. Je pus même constater celle-ci par transparence.

Elle a comme ses congénères un corps de douze segments ou anneaux qui se prononcent davantage lorsqu'on la soumet vivante dans l'eau d'un verre de montre à une puissante lentille microscopique. On voit alors le segment antérieur débordé par une sorte de *lèvre* rétractile, oblongue, munie sans doute de deux palpes que j'ai souvent constatés dans d'autres larves de Muscides, mais ici leur petitesse me les aura dérobés.

A travers la pellucidité des premiers segments, la simple loupe met en évidence un filet corné, noir, mobile, en croissant, dont la concavité tournée en arrière est armée de trois pointes et dont la convexité a une sorte de manche. Ce curieux trident est la *mandibule*, sorte de rateau servant à déchirer, à ronger la pulpe intra-épidermique dont la larve fait sa nourriture.

(1) Annal. Sc. nat., 2e sér. Tom. 12-13, 1839-1840.

(2) Plante américaine annuelle, appelée par les Espagnols *Canarios* à cause de la curieuse ressemblance de sa fleur avec l'oiseau de ce nom. Ce *Tropæolum* est l'*aduncum* Smith, le *peregrinum* Jacq. non Lin.

Réaumur a aussi parlé de ce singulier filet mandibulaire à l'occasion de la larve mineuse en galerie de la feuille d'une Renoncule des prés. Il l'a même représenté isolément. Quoique ce filet diffère spécifiquement du trident de notre Phytomyze, il est néanmoins évident pour moi que cette larve de Réaumur appartient à ce genre de Muscide. M. Goureau a obtenu la *Phytomyza flava* Meig., de la larve mineuse du *Ranonculus acris;* mais Réaumur, qu'il n'a point cité, a décrit et figuré la larve, la pupe et les galeries d'une feuille de la renoncule des près, laquelle n'est pas autre que l'*acris*. Seulement M. Goureau a été mieux servi dans ses éducations que Réaumur qui est demeuré muet quant à l'insecte parfait.

D'un autre côté, d'après M. Vallot, l'estimable auteur d'une *Concordance systématique des mémoires de Réaumur,* la larve mineuse de la Renoncule des près de Réaumur appartiendrait à la *Musca subcutanea* Lin. *(Amen. Acad.)*. Ce nom si significatif ne se trouve cité ni dans les œuvres des célèbres diptérologistes Meigen, Robineau-Desvoidy, Macquart, ni dans les *Systema* et *Species* des entomologistes postérieurs à Linné. Cette *Musca subcutanea* serait-elle donc la *Phytomyza flava,* Meig., comme il est permis de le soupçonner? Notre embarras de synonymie s'accroît singulièrement en voyant que M. Vallot rapporte hasardeusement cette même *Musca subcutanea* aux larves mineuses des feuilles du Trèfle, du Laitron, du Chèvre-feuille représentées aussi par Réaumur. Or, l'énorme différence qui existe dans le poste de classification botanique de ces trois plantes et le tact exquis que nous avons si souvent reconnu aux insectes dans le choix des espèces végétales analogues ou congénères nous autorisent à penser que ces trois larves appartiennent

à trois types distincts. Et déjà M. Goureau attribue à la *Phytomyza lateralis,* Meig. l'espèce du laitron et à sa *P. aprilina* celle du chèvre-feuille.

Je reviens à notre larve. Ses stigmates antérieurs se présentent aux angles du second segment du corps sous la forme de deux points saillants de teinte obscure, et les postérieurs à la troncature excavée du segment terminal. Les côtés inférieurs de la plupart des anneaux présentent à la jointure de ceux-ci des pseudopodes ou très petits mamelons ambulatoires qui lui servent à cheminer lentement dans les galeries. Dans le trajet de celles-ci on aperçoit à la loupe des points noirs; ce sont les excréments ou les crottes de la larve.

2. Pupe.

Pupa ovato elliptica, glabra, ut plurimum alba, segmentis prominentioribus; antice subulis duobus minutis approximatis instructa; postica oblique truncata cum subulis duobus sat distantibus. Long. 1 3/4 mill.

Hab. sub foliis Tropeoli adunci; inter nervos incumbens.

Lorsque la larve a brouté la quantité du parenchyme sous-épidermique nécessaire au complément de son existence, l'heure irrévocable de sa métamorphose sonne et une impulsion instinctive la pousse irrésistiblement à se choisir une convenable retraite pour l'œuvre mystérieuse de sa transformation. Elle abandonne le système des galeries linéaires. Les déblais d'un nouveau travail de sape deviennent sa dernière ration alimentaire, et il lui reste tout juste assez de vie comme larve pour circonscrire un espace ovalaire parfaitement adapté à sa prochaine forme de pupe. Ainsi elle a creusé un tombeau pour elle et un berceau pour la nymphe.

C'est alors que commence l'incompréhensible métamorphose. Son corps n'est plus bientôt qu'une coque inerte formée par sa peau morte et momifiée qui sert de bouclier protecteur à une nymphe emmaillotée et immobile.

A la simple loupe, le bout antérieur de la pupe présente deux courts appendices pointus, raides, divergents que la lentille microscopique reconnaît tronqués. Ce sont les stigmates antérieurs de la larve devenus exsertes ou débordants par le retrait des premiers segments du corps. C'est par le même mécanisme que les stigmates postérieurs font saillie. Quoique ces deux paires d'orifices respiratoires ne fonctionnent point physiologiquement parlant, je suis porté à croire que l'air, ce fluide si subtil, peut encore se filtrer par ces ostioles non totalement oblitérées, pour servir à la respiration de la nymphe incluse.

3° Insecte parfait.

Phytomyza Tropœoli. Duf. Pl. 3, N° I, fig. 7.

Griseo cinerea; capite thoraceque pilosis; facie albida, antennarum patella orbiculata nigra; seta ope microscopii brevi villosa; halteribus majusculis globosis albis; abdomine toto nigrescente; pedibus nigris, genubus pallidis; alis claris corpore subduplo longioribus, incumbentibus.

Long. 2 1/2 *mill.*

Hab. in hortis Gallia meridionali-occidentalis; St.-Sever.

Ce frêle diptère se range dans la division du genre *Phytomyza* caractérisée par la complète absence de la seconde nervure transversale des ailes. La soie de la palette antennaire paraît simple à la loupe, mais à un fort grossissement elle est brièvement velue ainsi que la palette elle-même.

Les ailes, qui dans l'ambulation de l'insecte sont croisées

et couchées sur l'abdomen, dépassent celui-ci de toute sa longueur. Elles ont des reflets irisés.

L'espèce n'est certainement pas mentionnée dans Meigen. Elle doit avoir quelques rapports avec la *P. nigricornis* Macq., dont elle diffère essentiellement et par sa taille plus petite et par l'absence d'une tache noire au vertex, et par son abdomen tout noir.

Vous allez voir combien la détermination rigoureuse de l'espèce, but définitif de la classification, devient parfois une question difficile surtout dans les espèces exiguës, et quel soin l'entomologiste consciencieux doit apporter à saisir les circonstances propres à éclairer la diagnose.

M. Goureau a observé sur les feuilles de la Capucine ordinaire *(Tropæolum majus)* deux larves mineuses appartenant à deux Muscides de genres différents. L'une trace des galeries linéaires, elle donne la *Phytomyza horticola* Goureau, *geniculata* Macq., qui a un point noir au vertex et un liseré blanc au dernier segment de l'abdomen, deux traits spécifiques qui la distinguent de notre *P. tropæoli*. La seconde larve mineuse des feuilles de la capucine est une mineuse à grande aire; sa mandibule est en Y renversé et le bout postérieur de l'abdomen est lobulé. M. Goureau en a obtenu la *Notiphila flaveola*. Meig.

C'est vers la mi-juillet 1856 que naquit dans mes bocaux la *Phytomyza tropæoli*. Dans sa capsule hermétique la nymphe avertie physiologiquement de l'échange de sa vie sédentaire et immobile contre une existence libre aérienne et active, presse à l'instar des autres nymphes de Muscide, la paroi dorsale des deux premiers segments de la pupe au moyen du coussinet turgescent et élastique de son front. Elle frappe pour ainsi dire à la porte de sa prison et sou-

lève la trappe ou le panneau et prend son essor. Ce panneau tantôt se détache complétement et tombe laissant une grande ouverture béante, tantôt demeure fixe par quelque lanière de sa base. C'est à sa face interne que demeure constamment collé le trident mandibulaire dont j'ai parlé. A cette occasion, je ne résiste pas au besoin de témoigner de ma vive satisfaction scientifique en me trouvant en fait de traits aussi minimes en parfaite conformité d'observation avec un scrutateur de la trempe de M. Goureau. Il a aussi constaté à la pupe de sa *Phytomyza horticola* ce même trident mandibulaire qu'il compare avec justesse à une flèche sur son arc.

Explication des figures de la planche 3, *N*° 1.

Fig. 1. Feuille de *Tropeolum aduncum* de grandeur naturelle vue pardessus, avec ses galeries linéaires et flexueuses.

a a Deux larves d'âge différent placées dans les galeries.

2 Portion de cette même feuille vue en dessus pour indiquer la position des pupes.

3 Larve de *Phytomyza tropœoli* considérablement grossie et vue un peu de côté pour faire voir les pseudopodes.

a a Stigmates antérieurs.

b b Stigmates postérieurs.

c c Pseudopodes ou mamelons ambulatoires.

d Trident mandibulaire.

4 Mesure de la longueur naturelle de la larve.

5 Pupe considérablement grossie.

6 Mesure de sa grandeur naturelle.
7 *Phytomyza tropœoli* fort grossie.
8 Mesure de sa longueur naturelle.
9 Une antenne de cette Muscide considérablement grossie.

—

II. *Histoire des métamorphoses du* Tephritis jaceæ *et de l'*Urophora quadrifasciata.

Si je voulais donner l'histoire des insectes parasites de l'intérieur des capitules d'une jacée (*Centaurea nigra*), capitules dont la grosseur égale à peine celle d'une aveline ordinaire, j'écrirais un volume. Je ne veux m'occuper en ce moment, que de l'étude de deux des nombreux habitants de cette singulière population agglomérée.

En voyant à côté l'un de l'autre ce *Tephritis* et cet *Urophora*, on croirait, à leur air de famille, qu'ils ne peuvent point être séparés génériquement. Aussi Linnæus les avait-il perdus dans son monde des *Musca* et le célèbre diptérologiste Meigen dans son immense genre *Trypeta*. L'étude parallèle et comparative des métamorphoses de ces deux Muscides justifie M. Robineau-Desvoidy d'avoir créé le genre *Urophora* aux dépens de quelques *Tephritis* de Latreille. Cette même étude nous fournit une nouvelle preuve de son importance, non seulement pour l'histoire bien comprise des insectes, mais encore dans l'intérêt de la classification. Et pour le dire par anticipation, la larve du *Tephritis* se nourrit des paillettes du réceptacle de la Jacée où elle se transforme à nu en pupe ; celle de l'*Urophora* se forme dans la partie charnue de ce réceptacle qui lui sert de nourriture, une galle qui finit par devenir très dure et où elle subit ses métamorphoses.

Je ne saurais résister à l'envie de donner un état nominatif des insectes obtenus jusqu'à ce jour de ces capitules, ne fût-ce que comme specimen d'un parasitisme multiple, de ces stratifications d'insectes qui vivent ou de la substance même du capitule ou aux dépens les uns des autres. Le naturaliste, habitué à contempler de haut ces générations empilées, à en sonder l'esprit et le but, voit surgir de ces usurpations, de ces destructions réciproques, une loi d'harmonisation imposée par le Créateur, comme moyen répressif ou correctif de la trop grande multiplication des êtres.

C'est là cette loi de pondération que l'on retrouve partout dans la nature, depuis cette *Lepraria* noire (*Byssus antiquitatis*, Lin.), qui ronge son support calcaire, jusqu'à ce gouffre de la baleine qui engloutit des légions de harengs et de sardines.

Voici donc cette liste. Il est superflu de dire que tous ces insectes ne cohabitent pas toujours dans un même capitule, mais je les ai souvent rencontrés dans les capitules d'un seul pied de Jacée. Je suis loin de me flatter que dans une seule saison, dans une même campagne, j'aie pu saisir toutes les espèces qui proviennent de cette enceinte restreinte.

1. *Rhinocyllus latirostris.* Larve vivant exclusivement de la partie charnue du réceptacle.
2. *Tephritis jaceæ.*
3. *Urophora quadrifasciata.*
4. *Acinia laticauda.*
5. *Acinia eluta,* provenant d'une pupe noire comme l'ébène.
6. *Tinea* (non encore déterminée). Sa larve, qui est fréquente, dévore la partie charnue du réceptacle.

7. *Diplolepis.* J'ignore sa provenance positive.
8. *Chirocera abrotani* ♂ ♀. Fort commun.
9. *Misocampus sapphirinus*, Walck.
10. *Cynips acutiventris*, Duf.
11. — *brevis*, Duf.
12. *Eurytoma? exilis*, Duf.
13. — *pubicornis*, Duf.
14. *Bracon.* (Indéterminé).
15. — *Idem.*
16. *Lomalura tarsata?* Meig. Larve vivant, je crois, dans les excréments de la chenille de *Tinea.*
17. *Trips.* (A étudier).

Ainsi je connais, jusqu'à ce jour, dix-sept parasites des capitules de cette Jacée.

Article 1er.

Tephritis jaceæ.

1. Larve.

Larva oblongo-cylindroidea antice vix attenuata, albida, glaberrima, postice truncata; stigmatibus anticis pedicellatis, posticis sessilibus.— Long. 4 mill.

Hab. in paleis receptaculi Centaurea nigræ.

Je ne suis pas certain si, indépendamment des paillettes, elle dévore aussi les tubes des corolles. Elle est à nu au milieu de ces paillettes, plus ou moins salies par ses excréments. Le pédicelle des stigmates antérieurs est, comme de coutume, formé par le prolongement, l'exsertion de la grande trachée dorso-latérale. Les stigmates postérieurs, d'une petitesse qui les rend à peine visibles à une forte

loupe, occupent le milieu de la troncature. La pellucidité du tégument permet, malgré la petitesse de cette larve, de constater les mouvements d'exsertion et de rétraction de la mandibule ou croc corné et noir, en forme d'Y renversé, destiné à la trituration des paillettes. Ce croc, commun à toutes les larves des Muscides, fait saillie en dehors sur le côté droit du premier segment du corps.

2. Pupe.

Pupa larvæ consimilis, sed obscurius segmentata, paululum minor, stigmatibus subobliteratis.

Hab. in semetipsis paleis receptaculi.

Ainsi que dans les autres Muscides, la peau de la larve, au moment de sa transformation, rompt ses liens organiques avec sa chair intérieure et se convertit en une capsule inerte, berceau de la nymphe. Dans cette métamorphose presque rien n'est changé extérieurement, ni couleur, ni forme, ni grandeur, seulement la segmentation est à peine saisissable et les stigmates semblent avoir disparu.

Pour l'éclosion de l'insecte ailé, la pupe, toujours dirigée vers l'orifice de l'involucre du capitule, se fend des deux côtés de son tiers antérieur.

3. Insecte parfait.

Tephritis jaceæ. Rob.-Desv. Ess. sur les Myod., p. 766.

Rufescens, thorace punctis pluribus seriatis, scutello tribus, abdomine quadrifariam, nigris; pedibus rufis; alis fasciis quatuor rufo avellanus nigro tenuiter circumductis ad costam per paria confluentibus.— Long. 3-6 mill.

Nascitur e larvis capitulorum Centaureæ nigræ.

Couleur générale d'un roux pâle, uniforme. Yeux, pendant la vie, d'un vert satiné. Soie de l'antenne noire. Vertex et points du corselet hérissés de poils noirs raides et rares. Série transversale de quatre points noirs au bord scutellaire du thorax. Dos de celui-ci avec quatre points disposés en carré, et le plus souvent un semblable point subhuméral. Pointe de l'écusson et une tache de chaque côté de sa base, noires. Les quatre séries de points de l'abdomen au nombre de seize dans le mâle et de vingt dans la femelle. Oviducte aussi long que l'abdomen, roussâtre avec deux points noirs à sa base.

Obs. Je ne saurais douter de l'identité de notre espèce avec celle de M. Robineau-Desvoidy. Macquart a commis une erreur en rapportant, quoiqu'avec le signe du doute, le *Trephritis jaceæ*, Rob., au *T. Wiedemanni*, Meig., dont il diffère entièrement.

Je m'étonne que notre *T. jaceæ,* si commun dans diverses régions de la France, n'ait point été connue des grands diptérologistes Meigen et Macquart. Les bandes de l'aile du *T. florescentiæ*, représentées par Meigen, pl. 48, fig. 28, ressemblent singulièrement à celles du *jaceæ,* et je suis très porté à croire qu'il y a eu de la part de ce sagace et habile auteur, quelque méprise, quelque quiproquo, car la diagnose de son texte cadre fort mal avec la figure que je viens de citer.

Le *T. florescentiæ*, Meig., que j'ai trouvé en Espagne, et dont je dois aussi un individu à feu mon ami Macquart, est bien plus grand que le *jaceæ* et très distinct comme espèce. Sa larve vit dans les têtes de l'*Onopordon illyricum,* aux environs de Madrid, et sa pupe se fait surtout remarquer par une pointe très saillante à sa troncature postérieure.

Article II.

Urophora quadrifasciata.

D'après ce que j'ai dit plus haut, nous avons à examiner dans l'exposition des métamorphoses de cet *Urophora*, la galle, la larve, la pupe et l'insecte parfait.

1. Galle.

Au centre de certains capitules de notre Jacée, on rencontre un corps proéminent, noirâtre et dur, revêtu par les paillettes du réceptacle qui y adhèrent fortement et en masquent la présence. Ce corps est une galle, mais une galle d'une forme, d'un siége, d'une texture qui m'étaient inconnus jusqu'à ce jour dans l'ordre des Diptères, et dont les archives de la science n'offrent aucun exemple. En l'étudiant, en la disséquant soigneusement, on constate que cette galle est formée d'abord par le soulèvement, l'intumescence puis par l'induration du réceptacle charnu du capitule. Ce tissu, par le développement de cette excroissance morbide, finit par acquérir une telle consistance que la lame d'un bon canif peut à peine l'entamer.

Mais la galle n'est point simple; elle est essentiellement constituée par l'agglomération, la soudure de deux, de trois, de quatre et même de cinq capsules ovales-oblongues uniloculaires, sans nulle communication entre elles. Chacune de ces capsules renferme une larve ou une pupe.

Mais ces cellules ou capsules uniloculaires qu'au premier aspect on pourrait croire hermétiques ou fermées de toutes parts, sont loin d'être ainsi. L'éclosion d'une faible mouche, dont la trompe inoffensive se termine par deux grosses lèvres molles, eût été alors impossible. Or la nature n'a pas

voulu qu'un berceau devînt un tombeau. Les petites choses, surtout quand elles sont compliquées, ont besoin d'un examen fort scrupuleux pour qu'on puisse en comprendre la raison d'être. Si, par une incision longitudinale, on parvient à diviser nettement en deux une de ces cellules, on se convainct qu'elle n'est pas simplement ovalaire, mais conoïde, et terminée en avant par un col tubuleux qui va s'ouvrir à l'orifice du capitule de la Jacée.

Réaumur (Mém. tom. 3. p. 532, pl. 44, 45), nous a transmis l'histoire métamorphosique d'une mouche qui sort de la galle du *Chardon hémorrhoïdal (Cirsium arvense)*. Cette mouche appartient aussi au genre *Urophora*, mais elle diffère comme espèce de notre *quadrifasciata;* c'est l'*U. cardui*. La galle du *Cirsium* est une grosse tumeur ellipsoïdale formée par l'hypertrophie de la tige de cette Carduacée, par conséquent extérieure. Sa texture intime est une sorte de *stroma* où se voient séparées, les unes des autres, les loges habitées par les larves. Ainsi, il y a une différence énorme entre cette galle du *Cirsium* et celle des profondeurs du capitule de notre Jacée.

Qu'il me soit permis d'essayer l'étiologie de notre si curieuse galle. L'*Urophora* femelle a, comme on sait, l'abdomen terminé par un prolongement tubuleux, un véritable oviscapte, destiné à insérer les œufs dans un milieu plus ou moins résistant. C'est là l'image en miniature du sabre des Locustaires et de la longue tarière des *Urocères*. L'oviscapte de l'Urophore se compose de trois tuyaux qui s'engaînent comme ceux d'une lunette d'approche, et dont le terminal est une pointe très acérée. L'époque de la gestation avancée de la Muscide coïncide toujours avec la floraison de la Jacée, période de la végétation où les tissus sont

dans un état d'orgasme et où les squames de l'involucre sont obligés de s'écarter. L'Urophore pressé de pondre ses œufs et d'assurer l'avenir de sa progéniture, enfonce son oviscapte jusqu'au réceptacle alors tendre et turgescent du capitule pour lui inoculer un certain nombre d'œufs.

La présence de ceux-ci, peut-être aussi l'installation simultanée de quelque liquide excitant, sécrété par la glande sébifique que j'ai si souvent signalée sur l'oviducte des Diptères, déterminent une irritation nutritive du réceptacle transformé alors en placenta. Chaque petite larve éclose travaille à s'enfermer dans une cellule ou berceau et elle fait sa nourriture des déblais de sa loge. Le temps de son existence comme larve est marqué, et c'est dans sa même cellule qu'elle subit sa métamorphose en pupe.

Remarquez bien que dans la période initiale du développement de la galle, non seulement le tissu du réceptacle, quoique hypertrophié, demeure vivant, mais il devient le centre d'un mouvement fluxionnaire plus actif des sucs végétaux qui servent à la nourriture de la larve. J'ai trouvé effectivement lors de cette période, la galle cédant facilement ou à l'ongle qui la divise ou au tranchant du scalpel. Les cellules ne sont alors qu'ébauchées et les larves petites, pleines de vivacité. La galle ne commence à acquérir de la dureté qu'au moment où va s'effectuer la métamorphose en pupe. Voyez comme tous les instants sont calculés, comptés dans ce petit monde, dans cette vie végéto-animale, si cachée, si mystérieuse, et dont la physiologie est encore si incertaine ! Il faut lever les yeux au ciel et dire : *Maximus in minimis*.

Les paillettes du réceptacle entraînées dans l'intumescence de celui-ci, en suivent toutes les phases, en subissent

toutes les conséquences. Dès que le tissu morbide se durcit en mourant, les paillettes y deviennent tellement enracinées et adhérentes, qu'elles se laissent rompre plutôt qu'arracher. Alors elles se couchent serrées contre la galle et la couvrent d'un manteau conoïde, pour abriter pendant la mauvaise saison les pupes destinées à y demeurer incarcérées tout l'hiver.

2. Larve.

Larva ovoideo-cylindrica, glaberrima, albida, interdum vix rufescens, postice truncata orbatim nigra ; stigmatibus anticis punctiformibus vix exsertis, posticis inconspicuis. — Long. 3 mill.

Hab. in loculo gallæ duræ receptaculi Centaureæ nigræ.

Parvenue à son état adulte, cette larve a le pourtour du corps diaphane et festonné. Une des figures que j'en donne la représente ainsi. Passé cet âge et en approchant du temps de la métamorphose, elle se contracte, se raccourcit, devient cylindrique avec des segments en bourrelet cerclé qui lui donnent l'aspect d'un barrillet. La légère pellucidité du segment antérieur permet d'apercevoir les stigmates de cette région sous la forme de deux très petits points. Quant aux stigmates postérieurs que je suppose s'ouvrir à la plaque noire et orbiculaire de la troncature du bout du corps, je suis obligé de convenir que, malgré toutes mes recherches, malgré la ressource des lentilles amplifiantes, je ne suis point parvenu à les constater. Cette plaque noire n'est point cornée comme je l'avais cru au premier coup d'œil. C'est un tégument souple, tantôt à surface unie sur l'animal non inquiété, tantôt offrant des plis, des rides irrégulières, par

l'action des muscles qui y aboutissent directement ou indirectement. Ce serait un fait par trop anormal que l'absence absolue des stigmates postérieurs. J'aime mieux croire que ces ostioles respiratoires, vu leur petitesse et leur siége sur cette plaque noire, se sont dérobés à mes moyens optiques.

Réaumur (l. c.) a aussi figuré, mais trop brièvement décrit ce ver blanc à plaque noire postérieure, qui vit solitaire dans les cellules de la galle du *Cirsium* et qui lui donna la *Mouche à bande en zig-zag*. La ressemblance de cette larve avec celle de notre Urophore est telle qu'on les croirait identiques. Réaumur a bien noté par deux points l'existence des stigmates antérieurs de son ver, mais il ne dit pas un mot des postérieurs.

3. Pupe.

Pupa ovoidea, rufo castanea, vix ac ne vix segmentata, postice orbatim nigra.— Long. 2-3 mill.

Hab. et hibernat in loculis gallæ receptaculi Centaureæ nigræ.

La larve, quoique immobile, ratatinée et vouée à une abstinence absolue, conserve des mois entiers sa couleur blanchâtre ou lavée de roux, et ses anneaux saillants en bourrelet. Mais quand la pupe est consommée, elle devient marron, lisse, unie, offrant à peine quelques traces de segmentation. Son bout postérieur a toujours la plaque noire caractéristique.

A la fin d'octobre et même en novembre, lorsque les Jacées sont mortes et sèches, je trouvais dans les capitules des galles dures, renfermant les unes des larves ratatinées et en barrillet, les autres des pupes parfaites.

4. INSECTE PARFAIT.

Urophora quadrifasciata, Macq. Dipt., t. 2, p. 457.

Trypeta quadrifasciata, Wied. — Meig. Dipt. eur., t. 5, p. 331, pl. 49, fig. 3.

Uroph. Sonchi, Rob.-Desv. Myod., p. 771.

Atra nitida, thoracis lineola humerali pallida; scutello flavo; capitis vertice ferrugineo, facie oreque pallidis; antennarum patella obtusa rufescente, seta nigra nuda; alis albidis basi rufescentibus, fasciis quatuor nigris per paria ad costam connexis; pedibus pallide rufescentibus, femoribus nigris; oviscapto atro basi incrassato — Long. 5-7 mill.

Hab. Centauream nigram in collibus aridis galliæ meridionali-occidentalis (Saint-Séver).

La figure de Meigen représente fort bien notre espèce, en admettant les bandes des ailes d'un beau noir, ainsi que les a figurées le dessinateur qui est l'auteur lui-même. Mais dans son signalement il dit ces bandes baies *(badiis)*, ce qui ne convient nullement à notre Urophore. J'aurais des doutes sur la légitimité de l'espèce, si Macquart et M. Robineau-Desvoidy qui ont bien connu, quoique sous des noms différents, l'*Urophora quadrifasciata*, ne donnaient pas une couleur franchement noire à ces bandes.

Dans le mois d'août 1856, j'ai obtenu de capitules renfermés dans des boîtes, quelques individus de notre Urophore. J'ai lieu de croire qu'ils provenaient ou d'une première ponte faite au printemps, ou d'éclosions retardataires de l'hiver. Les capitules fort nombreux que j'ai étudiés en septembre et octobre, et que j'avais séquestrés, n'ont donné aucune de ces Muscides, et je pense que celles-ci n'écloront qu'au printemps de 1857.

Explication des figures, toutes grossies, de la planche 3, N° II.

Fig. 1. *Larve* du *Tephritis jaceæ.*

2. Mesure de sa longueur naturelle.

3. Portion antérieure de la larve pour mettre mieux en évidence les stigmates antérieurs et le croc mandibulaire.

4. *Pupe* de ce *Tephritis.*

5. Mesure de sa longueur naturelle.

6. *Larve* de l'*Urophora quadrifasciata.*

7. Mesure de sa longueur naturelle.

8. Portion antérieure de la larve, pour mettre mieux en évidence les stigmates antérieurs et le croc mandibulaire.

9. Portion postérieure de la larve pour mettre à découvert la plaque noire orbiculaire et les segments en bourrelet.

10. *Pupe* de l'Urophore.

11. Mesure de sa longueur naturelle.

12. Un *capitule* de la *Jacée noire,* grossi et ouvert avec quelques squames de l'involucre étalés; on entrevoit les loges de la *galle* et le faisceau conoïde des paillettes du réceptacle qui les abritent.

13. Un de ces capitules ouvert par le milieu de manière à mettre en évidence les deux squames de la base de l'involucre et les loges presque à nu dont une ouverte longitudinalement; les paillettes sont étalées.

14. Une loge de la galle, isolée, ouverte pour faire voir son col tubuleux et la pupe placée au fond de la loge.

III. Sur le *Micromyrma pygmœa*, nouveau genre de Formicide.

Minima non spernenda.

Dans la première quinzaine de juin 1856, en m'arrêtant dans mon jardin devant un tronc rugueux de vigne, j'aperçus, errantes çà et là et peu nombreuses, des fourmis ouvrières d'une petitesse comme je n'en avais jamais vu. Elles étaient activement occupées au sauvetage de leurs nymphes plus grosses qu'elles. Avec assez de difficulté j'en saisis un certain nombre afin de les soumettre, dans le silence du cabinet, à l'étude de la loupe et du microscope.

Ne doutant pas qu'elle n'appartînt au genre *Formica,* je ne m'occupai d'abord que de la détermination de l'espèce. Sa petitesse et les faibles nuances de ses teintes me la firent rapporter à la *F. pygmœa,* Latr., qui, jusqu'à ce jour, m'était restée inconnue. Mais bientôt un examen plus scrupuleux de son anatomie extérieure me démontra, à ma grande surprise, que le pétiole de son abdomen n'offrait ni nodosités, ni écailles; il était court et simplement cylindrique. L'existence de ce trait caractéristique me convainquit que cette Formicide ne pouvait rentrer dans aucune des divisions établies dans cette populeuse famille par Olivier, Fabricius, Latreille, Lepeletier, Nylander, etc.

Malgré ma sobriété pour la création de nouveaux genres, et quoique je ne connusse de ce type que des individus neutres ou des ouvrières, je me décidai à fonder le genre *Micromyrma,* dont voici le bref signalement.

Micromyrma.

Operaria.
Abdominis petiolum simplicissimum, breve, cylindricum.

Thorax inermis seu muticus postice truncato-retusus.
Mandibulæ inæquidentatæ.

Elle a la forme générale, les allures, les habitudes d'une légitime *Formica.* Mais le trait du pétiole abdominal, qui n'est signalé par les auteurs dans aucune Formicide, me semble justifier sa séparation générique.

Micromyrma pygmœa.

Formica pygmœa, Latr., Fourm. de la Fr., p. 45. Hist. Nat. des Fourmis, p. 183.

Operaria. — Minutissima, piceo-nigra glabra; antennis, mandibulis, tibiisque rufescentibus; tarsis genubusque pallido-testaceis.— Long. vix 1/2 lin.

Hab. in Gallia meridionali-occidentalis hortis (Saint-Sever) *nec non sub lapidibus ad Brive* (Latr.) *alibique.*

D'un noir obscur ou châtain foncé assez luisant, glabre même à la loupe, sauf l'abdomen où le microscope décèle quelques poils rares. Tête ovale-arrondie, de grosseur ordinaire, à peine échancrée en arrière. Point d'ocelles, fait négatif commun, en général, à toutes les fourmis ouvrières. — Antennes roussâtres avec le scape parfois plus clair et le fouet terminé en légère massue, brièvement pubescent au microscope. — Thorax avec les trois divisions ordinaires correspondant aux insertions des trois paires de pattes. — Métathorax sans épines ni tubercules, obliquement tronqué en arrière avec les angles postérieurs à peine saillants. — Abdomen ovale, subtriangulaire médiocrement pointu en arrière, à quatre segments visibles. — Pattes de longueur et grosseur ordinaires; tarses et genoux d'un testacé clair; un faible ergot à l'extrémité interne du tibia; ongles courts.

La *Formica pygmœa* n'avait point encore été figurée,

quoique Latreille, dans son histoire naturelle des fourmis, ait fait dessiner presque toutes les espèces qu'il y a décrites, il n'a point représenté celle-ci qu'il ne possédait peut-être plus alors dans sa collection. J'ai cherché à remplir cette lacune, en figurant ma *Micromyrma.*

Lorsqu'en 1798 notre législateur de l'Entomologie découvrit sous les pierres, à Brive, ce myrmidon entomologique, qu'il n'a peut-être pas retrouvé depuis, il manquait sans doute de lentilles assez puissantes pour constater ce court et simple pétiole de l'abdomen ou bien il se fia trop à l'exquisité de son tact. Mais comment l'*oculatissimus,* Nylander, qui a tout récemment publié dans les *Ann. des Sc. Nat.* 1856, une excellente Monographie des fourmis de France et d'Algérie, et qui a décrit, comme l'ayant connue *ex visu*, la *F. pygmœa*, Latr., comment, dis-je, cet habile scrutateur, si familier avec le microscope, n'a-t-il pas vu ce pétiole cylindrique? Je ne saurais me l'expliquer qu'en pensant que le savant observateur a pu, comme ses prédécesseurs, se fier *verbo magistri,* et croire que cette minutissime espèce rentrait dans la division de celles à pétiole de l'abdomen avec écaille et, par conséquent, qu'elle était une véritable *Formica.*

De deux choses l'une, ou M. Nylander a eu sous les yeux une petite fourmi différente de ma *Micromyrma,* ce que doit décider sans appel l'inspection du pétiole de l'abdomen, où il y a eu de sa part inadvertance, car l'*errare humanum* peut se glisser partout même sous les yeux les plus clairvoyants.

Mais ce n'est pas tout, il existe entre M. Nylander et moi, au sujet du nombre des articles de l'antenne de la *pygmœa* ouvrière, une dissidence que mon culte pour la science me

fait un devoir de produire au grand jour. Ce savant avance que cette antenne n'a que onze articles et il accompagne son assertion d'une figure exprimant ce fait.

De mon côté, j'affirme que l'antenne de ma *Micromyrma* a *douze* articles bien comptés, onze au fouet, un au scape, et je produis à l'appui des figures qui sont la fidèle représentation d'un fait vingt fois constaté précisément à l'occasion de cette dissidence.

Que les entomologistes pratiques veuillent bien se rappeler que, dans l'immense division des Hyménoptères, qui renferme les Apiaires, les Andrènes, Guêpes, Scolies, Fourmis, etc., les antennes ont douze articles dans les femelles ainsi que dans les neutres qui ne sont que des femelles avortées, et treize dans les mâles. C'est là une règle. Les cas où ces antennes n'ont que onze articles constituent sinon une anomalie, du moins une exception, et je suis loin de contester l'existence de ces cas exceptionnels. J'ai foi entière dans les assertions de M. Nylander, dont j'estime très haut la valeur scientifique et le talent d'observation, soit par ses écrits, soit par mes relations avec lui. Un entomologiste hors ligne, Savigny, ce martyr de la science, sur treize antennes de fourmis figurées isolément dans le magnifique ouvrage sur l'Egypte, n'offre qu'un seul cas d'antenne à onze articles et le sujet n'est pas une véritable *Formica.* (Voir Hyménopt., pl. 20, fig. 18 *j*).

Mais il est un autre fait, pris de la forme et du mode de connexion des articles de l'antenne, qui viendrait corroborer le soupçon que M. Nylander et moi n'avons pas étudié des antennes identiques ou appartenant à un même type spécifique.

Dans ma *Micromyrma,* le premier article du fouet, de

forme turbinée, est assez détaché et du scape et du reste du fouet pour devoir faire l'office d'un genou. Les articles suivants du fouet sont si immédiatement unis et pressés entre eux, que les plus puissantes lentilles ne permettent pas de constater que ces articles fassent la moindre saillie sur les côtés, qu'ils débordent le moins du monde. Ils semblent former une tige continue, dont les articles ne se distinguent que par un trait transversal superficiel d'une finesse extrême. Il suffit de rapprocher de mes figures celle donnée par M. Nylander, pour se convaincre de cette différence de structure.

J'avoue mon embarras pour arriver à une conclusion ; car il reste à savoir si la *Formica pygmœa*, de Latreille, appartient à mon genre *Micromyrma*, ou si c'est celle de M. Nylander qui est le type positif de Latreille. *Adhuc sub judice lis est*. Dans tous les cas, ma notice iconographique me semble devoir profiter à la science.

Explication des figures de la planche 4, *N*o 1.

Fig. 1. *Mycromyrma pygmœa*, considérablement grossie.
2. Mesure de sa longueur naturelle.
3. Une antenne isolée encore plus grossie.
4. Mandibule isolée très grosse.

—

IV. GALEODES PHALANGISTA de l'Algérie. (1)

Galeodes phalangista ♀ Pl. 4, No 11.

Solpuga phalangista, ♂ Savigny. Egypt. Apter. Pl. 8, figure 10.

(1) Cette note a été lue dans la séance du 24 décembre 1856.

Rufescens; capite, mandibulis, palporum articulis duobus ultimis, abdomineque nigris; pedibus brevibus; mandibularum uncino superiore 7-dentato, inferiore dente unico valido; lamellis coxalibus brevi pedicellatis. Long. 10 lin.

Hab. in Algeria, Boghar.

Cette espèce, si remarquable par la brièveté de ses pattes, présente un double intérêt scientifique. D'abord l'individu dont je donne le dessin et la description est une femelle qui vient compléter un type dont l'illustre Savigny n'a connu que le mâle qu'il a figuré et non décrit, puis c'est une conquête pour la zoologie algérienne (1).

Mandibules (forcipules, chélicères, etc.) noires, velues, presque du double plus longues que la tête. *Crochet supérieur* ou inarticulé, armé de sept dents triangulaires dont la 3e plus grande, inclinée en arrière. Indépendamment de ces dents, conformes à celles indiquées par Savigny, cet auteur en a représenté une série de trois petites placées à la base en dehors des précédentes et que je ne vois pas dans ma femelle. N'oublions pas que l'individu de Savigny est un mâle qu'il a accompagné du signe caractéristique de ce sexe. De plus il a représenté, à la partie interne et supérieure de ce crochet, un double filet, ou *cirrhe*, corné et arqué qui manque complétement dans ma femelle. *Crochet inférieur*, ou articulé, muni vers son milieu d'une seule dent grosse et

(1) M. Lucas, dans son grand travail sur les Articulés de l'Algérie, n'a mentionné que deux espèces du genre *Galeodes* : 1° *G. barbara*, dont il a figuré le mâle et moi la femelle; 2° *G. intrepida*, que j'ai découverte en Espagne et dont j'ai donné la description et la figure dans les *Annal. des Sc. Phys. de Bruxelles*, t. v, 1820. Audouin a ensuite appliqué cette dénomination à une espèce figurée par Savigny, dans l'admirable atlas zoologique de l'Egypte.

large, inclinée en arrière et formant la tenaille avec la plus grande du crochet supérieur. Cette grosse dent est précédée dans ma femelle d'une infiniment petite qui aura sans doute échappé à Savigny. *Corps* de la mandibule roussâtre en dessous; sa moitié postérieure parfaitement glabre; le reste garni d'un duvet serré, couché, d'un roux pâle, disposé en brosse et envahissant les dents. La loupe aperçoit quelques piquants raides, isolés et couchés en arrière dans la partie velue.

La *tête*, qui ne saurait ici porter le nom de *céphalothorax* consacré pour les autres Arachnides, car elle est bien distincte du thorax et est le siége de l'organe de la vue, a une teinte noire et est hérissée de poils non serrés. *Yeux* très petits, circonscrits par une ligne parabolique enfoncée.

Les *palpes*, et je conserve ce nom à deux appendices, en apparence semblables aux pattes, mais ayant leur origine aux mâchoires, sous la tête, et non au thorax, dépourvus d'ailleurs d'ongles, ont leurs deux derniers articles noirs et ceux-ci dans les palpes antérieurs sont du double plus larges que dans les suivants. Ces articles ont un duvet noir, bien fourni avec des poils entremêlés, plus longs.

Le *thorax* mérite aussi cette dénomination. Il offre les trois segments constitutifs du thorax des insectes, et comme dans ceux-ci, chacun de ces segments donne attache à une paire de pattes. Le *prothorax* n'est ici qu'un étroit croissant bordant le contour postérieur de la tête, mais il donne visiblement en dessous insertion à la première paire de pattes. Le *mésothorax* et le *métathorax* bien plus distincts, sont quadrilatères.

Pattes avec les hanches, le plastron thoracique et les palpes, sauf les deux derniers articles terminaux, roussâtres et velus. Première paire, la plus courte; troisième la plus

longue; 1er article tarsien des deux premières paires, bordé extérieurement par six piquants couchés; tibias de ces mêmes pattes avec un semblable piquant terminal; 2e article de ces tarses ainsi que tous les tarses des pattes postérieures dépourvus de ces piquants.

Une remarque essentielle à faire ici, c'est que, dans la *phalangista* comme dans l'*intrepida*, le tarse n'a réellement que *deux* articles, tandis qu'on en compte *trois* dans les *barbara*, Luc., et *araneoides*, Sav.

Ces piquants tarsiens ont certainement leur raison physiologique d'être ou de ne pas être. Dans ma manière de voir, leur existence révèle dans les 1re et 2e pattes des fonctions préhensives et défensives, tandis que les pattes postérieures,qui n'ont pas ces piquants, sont plus essentiellement ambulatoires. Cela m'explique une observation qui date de près de cinquante ans (1808) et que j'ai consignée dans l'histoire de ma *Galeodes intrepida*. Lorsque cette arachnide, qui a aussi ses piquants tarsiens, mais moins nombreux, est surprise dans sa fuite, elle se retourne, fait face à son agresseur en se balançant sur ses pattes postérieures tandis que les autres pattes, horripilées par la colère ou par la peur et tenues en l'air, se présentent comme arme défensive.

Je n'ai point été en Algérie, et je mourrai avec le regret de n'avoir pas vu cette terre promise de l'histoire naturelle, ainsi ce n'est pas moi qui ai pris la Galéode phalangiste. Le seul individu que j'aie encore connu, je le dois à mon ami le Capitaine Dastugue, chef du bureau arabe de Boghar. Je le trouvai perdu au milieu d'un grand envoi du *G. barbara* qui a servi à mes dissections. Je n'ai même pas pu résister au besoin de sacrifier au scalpel mon unique phalangiste

après l'avoir bien étudiée et dessinée. J'en conserve toutefois de beaux restes comme pièces à l'appui.

Explication des figures de la planche 4, N° II.

1 *Galeodes phalangista* ♀ un peu plus grande que nature.
2 Mesure de sa longueur normale du bout des mandibules à celui de l'abdomen.
3 Une mandibule détachée et grossie, vue par sa face inférieure pour mettre en évidence les dents des crochets, la partie velue, la partie glabre, les muscles moteurs.
4 Tarse grossi de la 2e paire pour faire voir ses piquants marginaux, etc.
5 Hanches grossies de la 3e paire, avec ses lamelles coxales.
6 Une de ces lamelles détachée et plus grossie pour rendre sensible l'articulation de la palette avec le pédicule.

—

V. *Sur quelques espèces algériennes du genre* OPHTALMICUS.

Dans le grand ouvrage sur les insectes de l'Algérie, notre savant collègue M. Lucas n'a mentionné qu'une seule espèce d'*Ophtalmicus*, l'*erytrocephalus*. Quoiqu'à mon grand regret je n'aie point chassé moi-même dans ces riches contrées, des amis bienvaillants et généreux m'ont fait participer à leurs découvertes, et je connais jusqu'à ce jour six *Ophtalmicus* algériens. C'est au nom de ces amis que je fais hommage à la science du signalement de quelques espèces que je crois nouvelles.

On sait que le genre *Ophtalmicus* fut fondé par Haahn aux dépens des *Salda* de Fabricius et de Latreille. Ces Hé-

miptères hétéroptères ont une physionomie toute particulière à cause de leur forme subquadrilatère, de leur tête de la largeur du corselet et de leurs yeux proéminents.

Ces insectes de petite taille se plaisent sous les abris dans le voisinage des cours d'eau et se réfugient parfois sous les écorces des vieux troncs d'arbres délaissés sur la rive.

1. O. ERYTROPS, Duf.

Oculis rufo-sanguineis; antennis rufo pallidis crassiusculis thorace pallido crebre punctato, scutello fusco sanguineo; hemelytris albidis punctatis versus medium lævibus, membrana alisque albo diaphanis; pedibus ventreque pallido-rufescentibus. — Long. 3 mill.

Hab. in humidis circa Bone.

C'est à mon ami M. Leprieur, investigasteur intelligent et actif de l'Entomologie des environs de Bone, que la science est redevable de cette espèce qu'il prit en septembre 1853.

2. O. BOOPS, Duf.

Griseo-albidus, oculis fusco ferrugineis prominentioribus; antennarum articulo 1° incrassato-clavato; 2° 3° que tenuioribus interse subæqualibus; 4° ovato elliptico fuscescente; prothorace fusco bipunctulato; hemelytris cum punctulis minimis raris fusculis, membrana albido apice punctulo uno alterove fuscis. —Long. 4 mill.

Il est un peu plus grand que le précédent, avec les yeux bien plus saillants. Le renflement du premier article des antennes ne me semble pas suffisant pour justifier la fondation d'un genre nouveau.

C'est encore M. Leprieur qui a découvert cette espèce aux environs de Bone en Juin 1856.

Obs. J'ai communiqué ces deux espèces à notre collègue M. Signoret qui fait autorité en hémiptérologie. Il les regarde comme nouvelles pour la science.

3. O. occipitalis Duf.

Ater, facie oreque pallide rufescentibus; oculis prominentibus; occipite lœvi, atro, nitido; antennis nigris articulo ultimo apice vix obscure rufescente; thorace grosse impresso-punctato, postice tenuiter angulisque pallescentibus; hemelytrorum corio pedibusque pallidis; membrana albida.— Long. 5 mill.

Mon confrère et ami, M. le docteur Monard, a trouvé cet *Ophtalmicus* aux environs d'Alger il y a déjà plus de vingt ans.

Elle ne saurait être l'*erytrocephalus* des auteurs, son abdomen et le dessous du thorax étant d'un noir profond.

Indépendamment de ces trois *Ophtalmicus* nouveaux, M. Leprieur m'a envoyé des environs de Bone les *O. albipennis* que j'ai aussi trouvé en Espagne, et *pallidipennis* que jadis je découvris aux environs de St. Sever. Enfin M. Lucas a signalé en Algérie l'*erytrocephalus*, ce qui complète les six espèces algériennes dont j'ai parlé plus haut.



NOTE SUR LES MÉTAMORPHOSES

DE

L'ALPHITOBIUS MAURITANICUS, LINNÉ,

PRÉCÉDÉES DE QUELQUES REMARQUES SYNONYMIQUES SUR LES ESPÈCES DE CE GENRE QUI ONT ÉTÉ RENCONTRÉES DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE.

Par M. H. LUCAS.

(**Séance du 22 Août** 1855.)

Remarques synonymiques.

§ Les espèces qui composent le genre des *Heterophaga*, indiqué seulement par le comte Dejean dans son catalogue, étaient primitivement rangées par les naturalistes anciens, Linné, Fabricius, Panzer, etc., dans le grand genre *Tenebrio*. Pendant longtemps, elles ont été conservées dans cette coupe générique et ce n'est qu'en 1837, lorsque Dejean publia la seconde édition du catalogue de sa collection, que cet habile entomologiste retira des *Tenebrio* quelques espèces (*Tenebrio diaperinus*, Panzer, et *mauritanicus*, Linné), avec lesquelles il forma son genre des *Heterophaga*, p. 220 (1837), mais sans en faire connaître les caractères génériques.

M. Westwood, dans son excellent ouvrage, ayant pour

titre : *An introduction to the modern classification of insects*, tom. 1, p. 319 (1839), n'adopte pas la dénomination d'*Heterophaga* imposée par Dejean, il lui conserve celle d'*Uloma* donnée par Megerle.

Lorsqu'en 1843, je publiais mon histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie, j'adoptai la dénomination de M. Dejean, et caractérisai ce genre que je supposai ne pas l'avoir encore été (1). Je pensais n'avoir plus à revenir sur cette coupe générique de la famille des Diapériens, suivant certains auteurs, des Ténébrioniens et des Ulomiens, selon d'autres, lorsqu'en parcourant les *Illustration of British Entomology*, par M. Stephens, je m'aperçus que l'auteur de ce beau travail avait déjà fait connaître ce genre sous le nom d'*Alphitobius*, et qu'il avait été caractérisé en 1832. Je dois dire aussi que M. Mulsant, dans son histoire naturelle des Coléoptères de France (Latigènes), a adopté cette dénomination, p. 234 (1854). Au moment où j'étudiais des Arachnides du genre *Ixodes*, qui vivent parasites sur les serpents, particulièrement sur les *Boa constrictor* et *Python Sebæ*, le gardien des reptiles, M. Vallée, me remit quelques larves d'un jaune roussâtre, brillant, que j'ai communiquées à la Société, dans sa séance du 9 février, Bulletin, p. 23 (1848) ; c'est à l'*Alphitobius (Tenebrio) diape-*

(1) Cette manière de voir a été partagée aussi par M. Redtenbacher, car dans sa *Fauna austriaca*, p. 594 (1849), cet auteur caractérise de nouveau cette coupe générique qui déjà l'avait été en 1832, par M. Stephens, dans ses *Illustr. of British Entomology*, sous le nom d'*Alphitobius*, mais cette dénomination n'a pas été adoptée par M. Redtenbacher, qui cependant a connu l'ouvrage dans lequel les caractères de ce genre avaient été pour la première fois représentés.

rinus (1), que je les avais d'abord rapportées ; cependant ayant pu étudier leurs diverses transformations, je me suis aperçu qu'elles n'appartenaient pas à cette espèce, mais bien à celle désignée sous le nom d'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus*, Linné. M. Westwood, dans son *Introduction to the modern classification of insects,* tom. 1, p. 319, fig. 38, N° 1, figure cette larve qui laisse beaucoup à désirer ; de plus, elle n'a pas été décrite par cet habile entomologiste anglais qui semble même ne pas en avoir connu les métamorphoses. Ayant été à même d'étudier la larve de l'*Alphitobius mauritanicus* et ayant pu la suivre dans toutes ses évolutions, je crois que ce nouveau travail, que je destine aux Annales de notre Société, ne peut être considéré comme formant un double emploi, puisque non seulement j'y décris la larve qui avait été mal étudiée, mais j'y fais connaître aussi la nymphe dont on ignorait la figure.

Avant d'exposer les caractères zoologiques de la larve de l'*Alphitobius mauritanicus,* je crois devoir entrer dans quelques considérations sur la synonymie des *Alphitobius (Tenebrio) diaperinus* et *mauritanicus*, espèces qui peuvent être regardées comme les représentants types de ce nouveau genre (2). Panzer, dans sa *Fauna germanica,* fasc. 37,

(1) *Heterophaga apatroides*, Dej. Cat. p. 220 (1837).

(2) Consultez pour les autres espèces le catalogue de M. Dejean, dans lequel sont signalés les *Alphitobius* (*Heterophaga*) *infamis, luctuosus, ovatus, carbonarius, pustulatus, chrysomelinus* et *pandanicola :* ces deux dernières espèces sont décrites par les auteurs ; quant aux autres, elles sont seulement indiquées et par conséquent inédites. Voyez aussi le Catalogue de Sturm (*Cat. der Kæfer-Sammlung*), p. 156 (1849), où sont signalés les *Alphitobius* (*Heterophaga*) *ulomoides, brunnipes* et *madens :* celle-ci est décrite par Charpentier, in *Horæ Entomol.* p. 218 (1825).

N° 16, a le premier fait connaître en 1793, l'*Alphitobius (Tenebrio) diaperinus,* dénomination qui a été prise en considération par Illiger et Sturm, l'un dans son *Kaf., Preuss.*, p. 115, N° 4 (1798), l'autre dans sa *Deutsch. Fauna,* 2, p. 232, N° 8 (1805 à 1839). M. Dejean, dans son Catalogue, p. 220 (1837), n'a pas suivi cette manière de voir synonymique, car il désigne la même espèce sous le nom d'*Heterophaga opatroides,* nomenclature qui a été adoptée par la plupart des entomologistes. Cette manière de voir me paraît contraire à la synonymie, et puisque Panzer est le premier qui ait figuré et décrit cette espèce en 1793, et que M. Dejean l'a seulement indiquée en 1837, dans son Catalogue, sous le nom d'*opatroides,* c'est celui de *diaperinus* qui doit prévaloir. Cette espèce (*Alphitobius diaperinus),* quoique moins cosmopolite que l'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus*, a cependant été signalée en Egypte, en Sicile, en Espagne, en Crète et en Silésie ; moi-même je l'ai trouvée assez abondamment dans l'est de nos possessions du nord de l'Afrique. Enfin, Olivier l'avait reçue de Cayenne et de l'Ile-de-France. Quant à la seconde espèce ou l'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* le nom spécifique imposé par Linné en 1767, in Syst. Nat., tom. 1, pars. 2 *a,* p. 674, N° 4, a été conservé par tous les auteurs, à l'exception cependant de Panzer qui, dans sa *Fauna germanica,* fasc. 61, N° 3 (1793), lui a donné le nom de *Tenebrio fagi* (1); de Herbst qui, dans son ouvrage ayant pour titre : *Kafer,* tom. 8, p. 18, tab. 118, fig. 10 (1785 à 1806), le désigne sous celui de *Tenebrio orizæ,* et enfin, de M. Stephens qui (in *Illustr. of British Entom.,* tom. 5, p. 11, N° 1 (1832), lui donne

(1) M. Redtenbacher, dans la *Fauna austriaca,* p. 594 (1849), adopte aussi cette manière de voir synonymique.

celui d'*Alphitobius picipes ;* au sujet de cette dernière synonymie, je crois que l'*Alphitobius picipes* de M. Stephens, doit être considéré comme étant synonyme de l'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* de Linné. M. Stephens assigne pour caractère à cette espèce britannique (*Alphitobius picipes*), la dilatation du thorax sur les parties latérales, caractère qui est aussi présenté par l'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* de Linné. De plus, je ferai encore remarquer que M. Stephens donne pour synonymie à cette espèce, avec un point de doute cependant, le *Tenebrio fagi,* de Panzer, qui n'est autre chose que l'*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* de Linné. Ce qui vient encore à l'appui de l'opinion que j'émets ici, c'est que cette espèce (*Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* Linné, est très cosmopolite, qu'elle a été rencontrée presque dans toutes les parties du monde, et que, transportée par les farines dans lesquelles sa larve se plaît à vivre, elle pourrait très bien s'être introduite aussi dans la Grande-Bretagne. En effet, cette espèce, cosmopolite par excellence, on peut le dire, se trouve non seulement dans une grande partie de l'Europe, mais aussi en Afrique, aux Philippines, aux Sandwich et dans toutes les îles dépendantes de l'Amérique.

Genus Alphitobius (1), Stephens, *Illustr. of British Entom.* tom. 5, p. 11 (1832). Mulsant, *Hist. Nat. des Coléopt. de France, Latigènes,* p. 234 (1854), *Heterophaga,* Lucas, *Hist. Nat. des Anim. art, de l'Algérie,* tom. 2, p. 341 (1849). Redtenbacher, *Fauna austriaca,* p. 594 (1849).

1. *Alphitobius (Tenebrio) diaperinus, Panz. Faun. Germ.* fasc. 37, N° 16 (1793). *Illig. Kaf. Preuss.* p. 115, N° 4

(1) ἄλφιτον farine ; βίος vie.

(1798). Sturm. *Deutsch. Fauna,* fasc. 11, p. 232, N° 8 (1805 à 1839). Redtenbach. *Fauna atstriaca,* p. 594, N° 1 (1849). Mulsant, *Hist. Nat. des Coléoptères de France, Latigènes,* p. 335 (1854).

Cette espèce n'est pas rare dans l'est de l'Algérie, particulièrement aux environs d'Alger, de Blidah, de Médeah et de Boghar; elle se tient sous les pierres dans des lieux secs et arides; elle habite aussi les maisons, particulièrement celles des boulangers et les manutentions militaires.

2. *Alphitobius (Tenebrio) mauritanicus,* Linné, Syst. Nat. tom. 1, pars. 2 *a,* p. 674, N° 4 (1767). *Tenebrio orizæ,* Herbst, Käf. tom. 8, p. 18, pl. 118, fig. 10 (1785 à 1786). Fabr. Entom. Syst. tom. 1, p. 113, N° 15 (1792). *Helops piceus,* Oliv. Encycl. méthod. tom. 7, p. 50, N° 32 (1792). *Tenebrio fagi,* Panz., Faun. Germ. fasc. 61, N° 3 (1793). *Tenebrio mauritanicus,* Fab.., Syst. Eleuth. tom. 1, p. 149, N° 7 (1801). *Alphitobius picipes,* Steph., Cat. Syst. p. 243, N° 2435 (1829). *Uloma fagi,* Curtis, British. Entom. tom. 8, pl. 363 (1831). *Alphitobius picipes,* Stephens, Illustr. of British Entom. t. 5, p. 11, N° 1 (1832). Stephens, Manual of British Coleopt. or Beetles, p. 323, N° 2537 (1839). *Heterophaga mauritanica,* Lucas, Hist. Nat. des Anim. art. de l'Algérie, tom. 2, p. 341, N° 922 (1849). *Heterophaga fagi,* Redtenb., Fauna austriaca, p. 594 (1849). *Alphitobius piceus,* Mulsant, Hist. Nat. des Coléopt. de France, Latigènes, p. 237, N° 2 (1854).

Cette espèce est beaucoup plus répandue dans l'ouest que dans l'est; elle se tient sous les pierres, et je l'ai prise en hiver, près du fort Génois, dans les environs de Bône. Les individus que je possède de la province de l'ouest ont été abondamment rencontrés aux environs d'Oran et jusque

dans les îles Habibas. Comme la précédente, cette espèce habite les maisons des boulangers et les manutentions militaires.

§§ Des Métamorphoses de l'*Alphitobius mauritanicus.*

De la larve.

Elle est longue de 8 millimètres 1/2 à 10 millimètres et mesure en largeur 3 millimètres 1/2. Cette larve rappelle beaucoup par sa forme allongée, étroite et cylindrique, celle du genre du *Tenebrio;* elle ressemble un peu aussi à celle du *Tribolium castaneum*, et semble établir un passage entre ces deux genres. Lorsqu'on étudie comparativement ces larves, on voit que celles des *Alphitobius* se distinguent des *Tenebrio* et des *Tribolium*, en ce que le dernier segment abdominal, au lieu d'être armé de deux épines, est seulement terminé en pointe, relevée à sa partie postérieure.

La tête de consistance cornée est d'un roux foncé, brillant, couleur que présentent le thorax et les divers segments qui composent l'abdomen; elle est plus large que longue, et offre, sur les parties latérales et antérieurement, des soies d'un roux clair, courtes, placées çà et là; elle est assez convexe, finement ponctuée et présente postérieurement un sillon longitudinal, qui, à sa partie antérieure, se bifurque de chaque côté; son bord antérieur est coupé en demi-cercle et sur ses côtés latéraux, elle est arrondie et assez convexe; sur chacun de ses côtés latéro-antérieurs, dans le voisinage de l'article basilaire des antennes, on aperçoit deux petites taches brunes, superposées, et qui, soumises à un grossissement assez fort, démontrent par leurs granulations que ce sont les organes de la vision; ces taches ne

sont pas toujours séparées, et lorsqu'elles sont réunies, elles représentent une figure réniforme. Si l'on examine la partie antérieure de la tête, on voit qu'elle présente une plaque écailleuse, plus large que longue et parcourue dans le sens transversal par un sillon bien accusé. La lèvre supérieure plus large que longue, d'un testacé ferrugineux, est arrondie sur les côtés latéraux, avec sa partie antérieure légèrement convexe dans son milieu ; elle est obscurément ponctuée et offre çà et là quelques soies d'un roux clair. Les mandibules courtes, robustes, d'un ferrugineux foncé avec leur extrémité noire se terminent en une dent assez forte et spiniforme ; elles sont profondément creusées à leur côté interne, échancrées près de leur base et un peu avant cette échancrure, on remarque une dent assez petite et tuberculiforme ; quant à leur partie inférieure, elle est armée d'un tubercule assez fort et arrondi ; lorsque ces organes sont repliés, leur extrémité est entièrement cachée par la lèvre supérieure. Les antennes très courtes, situées tout près des angles latéro-antérieurs de la tête, sont lisses et composées de quatre articles dont un basilaire ; les premier et second articles sont très courts, le troisième est beaucoup plus allongé, tronqué à sa partie antérieure qui est convexe : ce troisième article reçoit le quatrième qui est très court et terminé par une soie roussâtre, assez allongé : ce dernier article rentre dans le précédent ou le troisième comme les tubes d'une lunette ; en effet, lorsqu'on étudie ces organes sur une larve vivante, on voit que celle-ci fait sortir et rentrer à volonté, de son troisième article, le quatrième qui est très mobile, et dont quelquefois on n'aperçoit à l'extérieur que la soie qui le termine. Les mâchoires roussâtres, sont courtes et robustes ; le lobe interne articulé avec les mâ-

choires est au contraire, allongé, cylindrique, terminé en pointe arrondie à son extrémité et hérissé à son côté interne de cils spinuliformes ; les palpes maxillaires sont allongés et dépassent sensiblement le lobe interne; ils sont composés de trois articles dont le premier ou le basilaire est court et épais; le second est un peu plus allongé et porte à son côté externe une soie raide qui dépasse en longueur le troisième article : celui-ci est glabre, de même longueur que le second article, mais beaucoup plus mince et terminé en pointe arrondie à son extrémité. Sa lèvre inférieure, plus large que longue, est terminée en pointe dans son milieu où elle supporte deux petites soies roussâtres; quant aux palpes labiaux, ils sont très courts, formés chacun de deux articles glabres, dont le premier est très court et le second ou terminal, un peu plus allongé, est terminé en pointe arrondie à son extrémité. Si on observe ces organes buccaux sur une larve vivante, on remarque qu'ils sont sans cesse en mouvement, que les palpes maxillaires sont très mobiles, que les mâchoires, dans l'acte de la mastication, sont dirigées de bas en haut, et que les palpes labiaux sont mis en mouvement par la lèvre inférieure, qui, elle-même, rentre et sort à volonté d'une pièce allongée, cylindrique, placée à sa partie inférieure et avec laquelle elle est articulée. Le prothorax, écailleux en dessus, égale presque en longueur le mésothorax et le métathorax réunis; il est de même couleur que la tête, finement ponctué et irrégulièrement ridé; il est assez convexe en dessus, coupé droit à sa partie antérieure et présente dans son milieu un sillon longitudinal assez bien marqué qui se continue jusque sur les segments abdominaux. Le mésothorax et le métathorax, de même couleur que le prothorax et écailleux en dessus comme ce dernier,

ne présentent rien de remarquable et paraissent de même longueur : quelques poils roussâtres, allongés, se font remarquer sur les parties latérales des segments thoraciques, mais ils n'y forment point de faisceaux. Sur le bord antérieur et de chaque côté du mésothorax, entre la première et la deuxième paire de pattes, on aperçoit un petit espace testacé, ovalaire, très finement circonscrit par un bourrelet roussâtre, et qui, soumis au microscope, m'a paru n'être autre que la première paire de stigmates. Les pattes courtes et robustes, sont d'un testacé ferrugineux ; les tubercules pédigères sont assez saillants, et les divers articles qui composent les organes de la locomotion, sont hérissés de soies parmi lesquelles on aperçoit des épines très courtes, roussâtres et irrégulièrement disposées ; quant à l'article terminal ou la griffe, il est court, légèrement en forme de croissant et terminé en pointe aiguë. L'abdomen allongé, cylindrique, d'un testacé ferrugineux, diminue insensiblement de grosseur jusqu'à sa partie postérieure ; les divers segments dont il se compose offrent tous (excepté cependant le dernier et l'avant-dernier), le sillon longitudinal que présentent la tête et les diverses pièces qui forment le thorax ; ils sont finement et irrégulièrement ridés transversalement avec leur bord postérieur marginé de ferrugineux foncé. Les stigmates sont très petits, ovalaires et difficiles à distinguer ; ils sont situés sur les côtés latéraux et à la partie antérieure des segments : des poils très courts, roussâtres, ordinairement au nombre de trois ou de quatre au plus, se font remarquer sur les côtés et semblent protéger les ouvertures de la respiration. Quant au dernier segment, il est court, trianguliforme, terminé en pointe aiguë et relevé à son extrémité ; sur les côtés, il est hérissé de quelques

épines très courtes, parmi lesquelles on aperçoit des soies roussâtres très allongées ; en dessous, tout le corps est testacé avec les segments abdominaux très finement ridés transversalement et entièrement glabres. La partie anale est tuberculiforme, très saillante, et munie à son extrémité de deux appendices charnus, rétractiles, très mobiles et dont la larve se sert dans l'acte de l'ambulation.

De la Nymphe.

Elle est longue de 5 mill. 1/2 à 6 mill. et n'a pas moins de 2 mill. 1/2 en largeur. Elle est fortement courbée, testacée, couleur qui tourne au ferrugineux lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser en insecte parfait. La tête lisse, convexe et arrondie en dessus, présente une dépression transversale assez bien marquée ; elle s'élargit ensuite, puis se rétrécit graduellement jusqu'à sa partie antérieure qui est tronquée et sensiblement creusée en demi-cercle ; elle présente une ponctuation assez forte, peu serrée, et sur ses parties latérales, on aperçoit quelques poils roussâtres, placés çà et là. Les yeux séparés par les bords saillants de la tête, se montrent sous la forme de deux taches roussâtres, composées de granules serrées et qui deviennent d'un brun foncé au moment de la métamorphose en insecte parfait. La lèvre supérieure, plus large que longue, sensiblement convexe transversalement dans sa partie médiane, arrondie à son extrémité, présente près de ses bords latéraux quelques poils roussâtres, allongés et irrégulièrement disposés. Les palpes maxillaires et labiaux, sont très constatables ; ils sont d'un ferrugineux clair, ainsi que les mandibules avec l'extrémité de celles-ci d'un brun foncé. Les antennes, d'un testacé ferrugineux, ont une po-

sition longitudinale et légèrement courbée; elles passent entre le prothorax et les pattes de la première paire, et leur dernier article vient s'appuyer sur le milieu des fémurs des pattes de la seconde paire. Le prothorax, d'un testacé ferrugineux, est finement rebordé sur ses parties latérales qui sont testacées; il est convexe et arrondi en dessus, et présente une ponctuation formée par des points arrondis, assez forts mais peu serrés. Le mésothorax, de même couleur que le prothorax, offre une ponctuation plus forte et plus disséminée que celle du prothorax; il est étroit, et on aperçoit dans son milieu postérieurement, un petit prolongement qui doit représenter l'écusson dans l'insecte parfait. Les élytres courtes, légèrement plissées, terminées en pointe aiguë à leur extrémité, sont parcourues longitudinalement par des stries assez profondes et ponctuées. Le métathorax, plus large et surtout plus long que le mésothorax, de même couleur que lui, ne présente rien de remarquable, si ce n'est une petite échancrure située vers le milieu antérieurement et dans laquelle vient se loger le prolongement du mésothorax que j'ai signalé tout à l'heure et qui, je crois, doit être l'écusson; il supporte les ailes qui sont entièrement cachées par les élytres, et qui ne sont constatables que parce qu'elles dépassent, au côté interne et près de leur extrémité, ces derniers organes : ceux-ci, par la position qu'ils occupent sur les parties latérales du corps, ne dépassent pas le troisième segment abdominal sur lequel ils trouvent un point d'appui. Les pattes sont d'un ferrugineux un peu plus foncé que le corps, avec celles de la première et de la deuxième paire placées sur les élytres, repliées sur elles-mêmes, de manière que les articles qui représentent les tarses, reposent longitudinalement sur la région ster-

nale ; quant à celles de la troisième paire, elles sont cachées par les ailes et les articles des tarses seuls, ne dépassent pas les organes du vol et ne vont pas au delà du quatrième segment abdominal sur lequel ils viennent s'appuyer. L'abdomen est d'un blanc jaunâtre ; tous les segments présentent sur leurs parties latérales des protubérances charnues spinuleuses vers les côtés, pourvues chacune de trois ou quatre soies allongées, testacées, et dans le voisinage desquelles sont situées les ouvertures stigmatiformes ; quant au dernier segment, il est armé de deux épines allongées, divergentes, testacées, avec leur extrémité très aiguë et d'un roux foncé ; près de ces épines en dessous, on aperçoit deux protubérances charnues, testacées, divergentes et terminées en pointe.

Cette larve cosmopolite est très commune dans les manutentions et se plaît dans les lieux ou la température est assez élevée. On la rencontre en compagnie de larves de *Tenebrio molitor* et *obscurus*, avec lesquelles elle vit en bonne intelligence. Pendant longtemps cette larve alphitophage s'était multipliée à la ménagerie des reptiles, où elle avait été introduite avec des larves de *Tenebrio molitor* et *obscurus*, qui sont données comme nourriture à divers Sauriens. Trouvant dans cet endroit où la température est toujours égale et à un degré assez élevé, toutes les conditions hygiéniques voulues et, par conséquent, propres à faciliter son développement, cette espèce a été, pendant un certain temps, très abondamment répandue dans les cages des Reptiles, et c'est là que j'ai observé toutes les évolutions par lesquelles elle passe avant de se métamorphoser en insecte parfait. Depuis elle a disparu, car le gardien de ces animaux, M. Vallée, ayant remarqué que cette larve était plutôt nuisible

qu'utile, s'en est débarassé et actuellement il est très rare de la rencontrer dans cette ménagerie où elle avait été précédemment si abondante. J'ai observé que cette espèce subit deux transformations par an ; la première a lieu vers le milieu du printemps et la seconde presque à la fin de l'automne.

Cette larve est assez vive dans ses mouvements, et lorsqu'elle est sur le point de se métamorphoser, elle devient inquiète et cherche un lieu convenable à ses transformations : celui-ci étant trouvé, elle y reste immobile pendant un temps assez prolongé, affecte peu à peu la forme d'un croissant, et de cette larve, qui se déchire supérieurement vers la partie antérieure, sort une nymphe qui reste sept à huit jours au plus sous cette forme avant de se changer en insecte parfait.

Explication de la planche 4, N° III.

1 Larve de l'*Alphitobius mauritanicus* grossie ; 1 *a* la grandeur naturelle ; 1 *b* la tête vue en dessous ; 1 *c* dernier segment vu de profil ; 1 *d* le même, vu en dessus ; 1 *e* la nymphe vue en dessus ; 1 *f* la même vue de profil.

GLANURES ENTOMOLOGIQUES

Par M. JACQUELIN DU VAL (Camille).

(Séance du 11 Février 1857.)

Que nuict sçavoir tousjours et tousjours apprendre, fust-ce d'un sot.....?
(Rabelais, *Pantagruel*, chap. XVI).

Ce sont les épis qui font les gerbes.



Sous le titre de Glanures entomologiques, j'offre à la Société la description de plusieurs espèces nouvelles remarquables, quelques discussions importantes sur plusieurs points encore en litige, et diverses remarques qui ne me paraissent pas sans intérêt.

1. Sur le Diodyrhynchus austriacus, Sch.

Ne pas se tromper serait ne pas être homme, mais

corriger ses erreurs doit toujours appartenir à celui qui travaille sérieusement. Je vais donner ici diverses notes rectificatives et commencer en reproduisant une note toute récente de mon *Genera des Coléoptères d'Europe*, car elle est des plus intéressantes.

Dans la famille des Curculionides (p. 9) j'ai réuni dans la même coupe générique, et plus tard inscrit dans mon catalogue comme les deux sexes d'une même espèce, les *Rhinomacer attelaboïdes*, F. et *Diodyrhynchus austriacus*, Sch. Voici comment je m'exprimais alors : « Schœnherr et M. Redtenbacher ont placé dans deux genres différents les deux insectes qui constituent celui-ci et qui, d'*après les Allemands*, doivent appartenir à la même espèce ; ayant, autant que je l'ai pu du moins par trois dissections, confirmé cette dernière opinion, j'ai cru devoir aussi l'adopter. »

J'avoue que ma perplexité fut grande lorsque je dus opter entre l'opinion de Schœnherr et celle du catalogue de Stettin ; d'une part, en effet, l'auteur du grand ouvrage sur les Curculionides ne disait nullement avoir connu le mâle et la femelle du *Diodyrhynchus* et du *Rhinomacer;* de l'autre, le catalogue de Stettin que l'on regarde comme représentant l'opinion de la majorité de la Société entomologique de Stettin, réunit par accolades les deux espèces et marque du signe femelle le *Diodyrhynchus austriacus*. Le hasard me servit mal dans mes dissections qui portèrent sur un trop petit nombre d'exemplaires, et je dus à regret, ne pouvant penser que l'on eût agi sans raison dans le catalogue cité, adopter une opinion qu'au fond j'hésitais beaucoup à croire exacte. Ayant pris une grande quantité de *Rhinomacer attelaboïdes*, au printemps dernier, et n'ayant

pas rencontré avec un seul *Diodyrhynchus austriacus*, la question me revint en mémoire et je résolus de la décider. Les dissections d'un bon nombre d'individus me prouvèrent irrévocablement qu'il existait dans le *Rhinomacer attelaboïdes* des mâles et des femelles, et je reconnus par conséquent que le catalogue de Stettin m'avait induit en erreur; bien plus, je recherchai dans les parties extérieures des caractères sexuels et je reconnus avec la plus vive satisfaction qu'il en existait de notables. Je crois important de les faire connaître immédiatement.

Mâle. — Antennes légèrement plus épaisses. Jambes antérieures distinctement élargies vers le sommet et courbées en dedans. Abdomen offrant un arceau supérieur apparent de plus, le pénultième presque tronqué en arrière ou très obtus.

Femelle. — Antennes très grêles. Jambes antérieures faiblement élargies vers le sommet, droites ou indistinctement courbées en dehors. Abdomen offrant un arceau supérieur apparent de moins, caché et profondément modifié à la base de l'armure; le dernier apparent rétréci en arrière, arrondi au sommet.

Il est donc actuellement évident que les *Diodyrhynchus austriacus* et *Rhinomacer attelaboïdes* constituent deux espèces distinctes et même deux coupes génériques. Par suite ils devront garder chacun les noms de genre par lesquels ils sont désignés ci-dessus et le *Rhinomacer lepturoïdes* devra prendre le nom de *Nemonyx lepturoïdes* donné par M. Redtenbacher.

Je reviendrai dans le supplément final de mon *Genera* sur les caractères de ces genres et je ferai figurer le *Diodyrhyn-*

chus, mais j'ai cru devoir provisoirement insérer ici cette note, à cause de son intérêt d'abord, et, d'autre part, parce que M. Perris, dans son beau travail sur les insectes du pin maritime, adopte aussi à tort la réunion en une espèce, ce qui m'a surpris et même décidé à vérifier de nouveau les caractères ci-dessus. Je crois, du reste, que la larve qu'il a décrite (An. Soc. ent. Fr. 1856. p. 434) appartient au *Diodyrhynchus*.

2. SUR L'HYDROPHILUS PISTACEUS, Cast. (*inermis* Luc).

Sur la simple constatation faite par moi d'un accouplement entre les *Hydrophilus inermis* et *piceus*, M. Leprieur publia (Ann. Soc. ent. Fr. 1854 p. 69) une note très vive contre moi, et, tout en me bornant en ce moment à faire observer que M. Leprieur pouvait avoir raison, mais qu'il n'avait pas le droit pour cela de traiter ses collègues d'une façon un peu trop cavalière, je promis de revenir sur la question et je tiens aujourd'hui parole. M. Leprieur a parfaitement raison de considérer les *Hydrophilus* en question comme deux espèces distinctes, mais il est loin d'avoir su trouver les véritables caractères distinctifs. Sans revenir sur la forme qu'il invoque de l'article triangulairement dilaté des tarses antérieurs, parties bien mal figurées, par parenthèse, quoi qu'en dise M. Leprieur, par son ami M. Cussac, comme il me serait facile de le prouver si mes importants travaux me laissaient le loisir de les dessiner, je vais donner le tableau des caractères différentiels très importants, présentés par les deux espèces qui m'occupent, tableau que j'emprunte à peu près en entier après vérification, à une lettre fort exacte sur ce sujet de mon ami M. Philippe Lareynie.

H. piceus.	*H. pistaceus* ou *inermis.*
Elytres plus obtuses au sommet, munies d'une petite épine aiguë à l'angle sutural.	Elytres moins obtuses au sommet, inermes à l'angle sutural.
Articles dilatés des tarses antérieurs mâles formant un triangle large très sinué au côté antérieur, obtus au sommet.	Article dilaté des tarses antérieurs mâles en triangle plus allongé, à peine sinué au côté antérieur, en pointe distincte au sommet.
Saillie mésosternale, différant dans les deux sexes, un peu élargie latéralement chez les mâles ; spatule creusée d'un large sillon qui s'arrête toujours deux lignes avant le sommet, très peu ou à peine élargie chez les femelles et de plus très faiblement quoique largement sillonnée.	Saillie mésosternale presque semblable dans les deux sexes, un peu plus large seulement chez les mâles, offrant un large et très profond sillon qui arrive toujours jusqu'à l'extrémité.
Epine métasternale n'atteignant point, très visiblement, au sommet du deuxième arceau ventral apparent.	Epine métasternale plus longue, plus aiguë, atteignant presque à l'extrémité du deuxième arceau ventral apparent.

3. Un mot sur le Genre mitomermus. (J. du V.)

M. Jekel (Ann. Soc. ent. de Fr., 1856. Bull. LXXII) publie la note suivante : « Le *Mitomermus hystrix*, J. du V. » (Genera des Col. Curcul., p. 33.) que j'avais communiqué » à son auteur sous le nom de *Cathormiocerus horrens*, est » non seulement un *Cathormiocerus*, mais aussi le *C. variegatus*, Küst. que je ne connaissais pas encore alors et que

» j'ai reçu depuis de Hongrie, de Sicile et de l'Espagne. Je » ne suis même pas éloigné de croire que Schœnherr n'aura » jamais vu que des individus déflorés d'un autre sexe que » ceux de M. Küster, et que *horrens* et *variegatus* pourraient » bien n'être que des individus d'une seule et même es- » pèce. »

Si je reconnais volontiers, comme on vient de le voir ci-dessus, les erreurs que je puis faire, je ne puis accepter les erreurs que l'on m'impute à tort, surtout quand on se borne, comme l'a fait M. Jekel dans sa note, à énoncer sans prouver. Trois points doivent être discutés dans l'assertion de notre collègue.

1º Mon genre *Mitomermus* est-il distinct ou identique au genre *Cathormiocerus* ? J'avoue ne pas connaître ce dernier groupe de Schœnherr comme je l'ai dit dans mon *Genera*, mais très certainement, à moins que cet auteur n'ait donné des caractères complétement faux, mon genre ne peut être identique au sien. Or cette supposition n'est pas acceptable, car non seulement Schœnherr dit formellement dans son texte : « *articulis* 3-7 *sub-rotundatis, moniliformibus* »; mais encore, frappé par ce caractère, il a donné au genre un nom qui signifie antennes en chapelet ou moniliformes. Mon genre *Mitomermus* offre précisément des caractères tout-à-fait contraires et je me suis assuré avec le plus grand soin et les plus grandes précautions contre toute chance d'illusion, que les articles 3-7 étaient courts, serrés, tronqués au sommet, nullement arrondis et formaient un funicule subcylindrique, d'où le nom que j'ai donné au genre et qui signifie funicule en forme de cordon. Il eût suffi à M. Jekel de faire attention à cet important caractère pour ne pas avancer une assertion erronée. Quelques autres caractères différentiels

moins importants existent encore, mais je les ai indiqués dans mon *Genera* auquel je renvoie.

2° Les *Cathormiocerus horrens* Sch. et *variegatus* Küst. ne forment-ils qu'une seule espèce, et le premier n'est-il basé que sur des individus déflorés du second ? Si M. Jekel avait lu attentivement les deux descriptions que l'on trouve dans l'ouvrage de M. Küster, il eût pu se convaincre que les deux espèces doivent être distinctes. En effet, sans parler de la couleur du *variegatus* qui est tout autre, et de celle de l'*horrens* décrit aussi par M. Küster, lequel, il faut l'espérer, n'a pas eu également des individus déflorés, la taille du *variegatus* est moindre, son pronotum est bien plus court, mais ce qui m'a frappé surtout, ce sont les mots arrondi appliqué aux articles du funicule des antennes de l'*horrens* et court appliqué au *variegatus*. Du reste, ne connaissant point ces deux espèces, je ne puis insister là dessus davantage.

3° Mon *Mitomermus hystrix* est-il comme espèce identique au *C. variegatus*, Küst? Il est fort difficile pour moi, ne connaissant point l'espèce de l'auteur cité, de trancher cette question. Toutefois la description de M. Küster ne convenant point à l'individu que j'ai eu entre les mains, j'ai dû forcément choisir un nom nouveau, et encore aujourd'hui je suis loin d'être convaincu de l'identité des deux espèces, car la couleur indiquée par M. Küster est très différente, et je serais étonné qu'il ne fût resté aucune trace dans l'exemplaire que j'ai vu des trois lignes longitudinales noirâtres mentionnées sur le prothorax du *variegatus*. Ma note actuelle, au reste, avait seulement pour but la discussion générique, bien plus importante que l'autre à mon avis.

4. NOTE SUR LE BARYPEITHES RUFIPES. J. du V.

Dans le Bulletin de nos Annales (1855, XXVI), M. Jekel m'a adressé une lettre au sujet de mon *Barypeithes rufipes* qu'il croit identique à l'*Omias sulcifrons*, Sch., et qu'il m'accuse d'avoir mal placé dans la série des Curculionides. Quant à la légitimité du genre, elle n'est pas contestée par notre collègue, quoiqu'il ajoute que mon insecte doit prendre place parmi *ou près les Omias*.

Je ne suivrai pas M. Jekel dans sa savante et philosophique dissertation sur les Curculionides obliquiscrobes et rectiscrobes, trigonobothraires et hypérobothraires, etc., dissertation dans laquelle il prouve, entre autres, que le bord inférieur des scrobes élargis n'est autre que la limite postérieure de la dépression, ce qui me paraît une naïveté. Je dirai seulement que M. Jekel peut avoir raison au point de vue d'une classification naturelle, et je dois faire observer que, p. 35 du Genera des Curculionides, je l'ai dit avant lui, mais que la classification de la famille en question est essentiellement artificielle et peut donc permettre divers arrangements pour la facilité de l'étude. Je me permettrai de plus de faire observer à M. Jekel que diverses espèces, entre autres les *Psalidium*, viennent déranger ses règles trop absolues.

Quant à la question d'identité de mon espèce avec l'*Omias sulcifrons*, je renvoie p. 35 de mes Curculionides, où j'ai exposé avec soin les caractères différentiels des deux espèces, et j'ajoute que l'arrangement des antennes ne peut, quoi qu'en dise M. Jekel, influer sur la longueur et que je n'ai nullement exagéré les caractères dans mes dessins. Du

reste, j'abandonnerai volontiers l'espèce si l'on prouve catégoriquement non pas qu'elle est identique au *sulcifrons*, mais qu'elle en est un des sexes, ce qui est possible.

5. Sur le Charopus grandicollis. Kiesenw.

M. Kiesenwetter (Ann. Soc. ent. Fr. 1851, p. 620) a décrit, sous le nom de *Charopus grandicollis*, un petit insecte qu'il a capturé en Catalogne. Cet insecte se trouve dans toute la France et je l'ai pris très communément dans les environs de Paris, où je n'ai jamais rencontré le *Charopus pallipes* d'Erichson. Frappé de ce fait, j'ai présumé de prime abord que le *pallipes* d'Olivier devait être identique au *grandicollis*, Ksw, et que le *pallipes* d'Erichson, propre surtout à l'Allemagne et à la Suède, devait constituer une espèce distincte décrite par Paykull et Gyllenhal sous le nom de *flavipes*. En effet, la description d'Olivier se rapporte bien au *grandicollis*, Ksw., et l'on doit établir la synonymie de la manière suivante :

Charopus flavipes, Payk. = *pallipes*, Er. (nec Olivier.)

Charopus pallipes, Oliv. = *grandicollis*, Ksw. ♀

De plus, on trouve dans Geoffroy cette dernière espèce, je crois, décrite sous le nom de *Cicindèle bronzée*, et dans Fourcroy, sous celui de *Cicindela rotundata*. Ces derniers noms spécifiques par conséquent devraient à la rigueur prévaloir.

Cette note m'a paru, comme toutes les questions analogues, présenter un grand intérêt.

6. Quelques mots sur les Trichodes alvearius et apiarius.

Le travail de M. Perris sur les insectes du pin maritime

(Ann. Soc. ent. Fr., 1854 et suiv.) est, à mon avis, si beau et si remarquable que je n'y voudrais pas voir rester la plus petite tache. Aussi, je crois devoir relever une erreur de l'auteur à propos du *Trichodes alvearius*. M. Perris, en effet, (loc. cit., 1854, p. 611) nous dit : « je savais que la larve signalée par Réaumur comme appartenant au *T. alvearius*, et trouvée par lui dans les nids de l'abeille maçonne, est, d'après la figure de l'insecte parfait donné par cet illustre auteur, celle du *T. apiarius.* » Le consciencieux observateur de Mont-de-Marsan s'en est laissé imposer par une petite défectuosité de la figure de Réaumur, lequel a très certainement représenté non l'*apiarius*, mais l'*alvearius*, comme le prouvent la tache noire carrée scutellaire, la première bande rouge intérieurement raccourcie et la première bande noire très obliquement disposée et jointe le long de la suture à la tache carrée scutellaire. Quant à la bande noire du sommet figurée apicale à tort, parce que l'on a peut-être voulu représenter le raccourci, elle ne peut faire penser au *Trichodes apiarius* en présence des précédents caractères, quoiqu'elle ait trompé M. Perris.

7. Remarques et Notes diverses.

Possédant depuis quelque temps un recueil de mémoires extrêmement rare (Degl' Insetti nuovi e rari della provincia di terra d'Otranto, etc. — Memoria del Socio O. G. Costa, 1827), je crois intéressant de faire connaître, en attendant que je puisse les éclaircir toutes, quelques-unes des synonymies de ces mémoires. L'*Attelabus versicolor* n'est autre que le *Rhynchites auratus*, Scop. L'*Attelabus ilicis* est identique à l'*Apoderus intermedius*, Heller. Le *Lixus furcatus* de Costa me paraît être le même que le *L. inops*, Sch. Sous le

nom de *Lixus Ascanii* et, comme variété les uns des autres, M. Costa me paraît avoir figuré les *L. anguinus*, Lin., *Myagri*, Oliv., et *Ascanii*, Lin. Son *Aphodius macry* me semble identique à l'*A. quadrimaculatus*, Lin., var. L'*Elaphrus metallicus* n'est autre, très certainement, que le *Notiophilus quadripunctatus*, Dej., et rigoureusement le nom de Costa devrait prévaloir. Son *Staphylinus sanguineus* est trop mal décrit pour être reconnu, mais probablement doit se rapporter au *Philonthus corruscus* ou plutôt au *varius*. Son *Staphylinus piceus* est identique à l'*Oxytelus rugosus*, ou peut-être au *sculpturatus*. Le *Staphylinus marginellus* n'est autre que le *Quedius impressus*, Panz. Le *Scarabœus hybridus* est sans aucun doute l'*Onthophagus lemur*, Fab. La *Melolontha cœrulea* se rapporte très certainement non à la *cœrulea*, Oliv., comme le dit M. Costa, laquelle est exotique, mais à l'*Anomala oblonga*, Er. La *Melolontha monticola* n'est autre que l'*Hoplia minuta*, Panz., femelle, et nullement, comme le pense M. Costa, l'espèce d'Olivier et Fabricius qui est exotique. L'*Ips canaliculata* de M. Costa se rapporte parfaitement au *Rhyssodes sulcatus*, Fab. Le *Zonitis nigripennis* me paraît n'être qu'une variété du *Zonitis prœusta*, Fab. Quant à la *Saperda cœrulea*, je la crois identique à la *Phytœcia rufimana*, Fab., quoique M. Costa lui donne les cuisses seulement testacées. Enfin l'*Eumorphus calabrus* me semble constituer une espèce nouvelle appartenant au genre *Dapsa*.

Puisque je m'occupe ici de synonymie, je ne crois pas sans intérêt d'en mentionner quelques-unes de peu connues, ou même nouvelles. *Dermestes listerianus*, Fourcr. (Le grand Dermeste noir, Geof.) == *Necrophorus germanicus*.

Buprestis nitens, Fourcr. = *Carabus auratus*, Lin.
Buprestis purpurascens v. a. F. = *Carabus purpurascens* Fab.
» » v. b. F. = » *catenulatus* Fab.
» » v. c. F. = » *convexus* Fab.
Buprestis antiquus, Fourc. = *Calosoma inquisitor*, Lin.

Je possède de mon ami M. Ph. Lareynie, l'exemplaire unique sur lequel MM. Fairmaire et Laboulbène (Faune Fr., I. p. 126) ont établi leur *Harpalus crassiusculus*. Très certainement cet exemplaire n'est autre chose qu'un individu mal venu et anormal de l'*Harpalus cribricollis*, Dej. dont il présente tous les caractères et que M. Lareynie a pris dans la même localité. Il n'en diffère absolument que par sa convexité un peu plus forte et par sa couleur brune, quoique cependant l'on puisse sur l'une des élytres apercevoir un léger vestige du reflet bleuâtre propre au *cribricollis*.

Les larves de Meloïdes sont encore peu connues quant aux mœurs, et celles de Mylabres sont même entièrement inconnues. Aussi je crois intéressant de mentionner, quoique incomplète, l'observation suivante de mon ami M. Ph. Lareynie, car elle peut mettre sur la voie. Voici, m'écrit-il, à peu près comment procède la femelle du *M. armeniaca*, Fab., que j'ai pu observer plusieurs fois, pour confier ses œufs à la terre. « Vers la fin de juillet ou le commencement d'août, elle choisit un endroit sablonneux et, de préférence, dans cet endroit, les bords d'un sentier ou chemin battu et dénué d'herbes. Là elle creuse, non avec ses pattes (qui sont impropres à fouir), mais bien avec ses mandibules, une cavité ayant à peu près la forme et la capacité d'un petit dé à coudre. Pour cela elle prend chaque grain de terre ou de sable entre ses mandibules et en fait une espèce

de remblai sur le bord de son excavation. Quand le trou a acquis les dimensions voulues, elle pose sur le bord l'extrémité de son abdomen gonflé et y laisse tomber un à un une trentaine environ d'assez gros œufs d'un blanc jaunâtre. Quand sa ponte est finie, elle attaque le remblai avec ses mandibules fermées, et, se servant de son menton concave comme d'une large bêche, elle fait tomber sur ses œufs tout le sable retiré du trou, jusqu'à ce que le niveau du sol soit atteint. Enlever avec une motte de terre suffisante des œufs ainsi pondus et tâcher de mener à bien les petites larves qui en seraient sorties, était une entreprise peu facile et que je n'ai pas tentée. Il vaudrait cependant la peine de savoir ce que deviennent ces larves et si elles vont réellement finir leur éducation dans une pension dirigée par des abeilles ou des guêpes. Je vous avouerai franchement que, pour ma part, je considèrerais cette opinion comme une invention gratuite. J'ai chaque année trouvé des Mylabres seulement aux endroits où j'avais vu pondre les femelles l'été précédent, et il n'est pas très rare de rencontrer, surtout par les temps humides, des individus qui portent sur leurs élytres la trace évidente de leur séjour dans la terre. »

Je dois à la vérité la rectification d'une erreur que j'ai commise en décrivant (Ann. Soc. Fr., 1854, bull. XXXVII) le genre *Phantazomerus*, lequel est identique au genre *Cybocephalus*, Erichs, de la famille des Nitidulides, tandis que mon espèce n'est autre que le *C. pulchellus*, Er. Le facies extrêmement remarquable de cet insecte, et entièrement semblable à celui des *Clambus*, m'avait induit en erreur.

On mentionne souvent et l'on donne comme nouveaux des faits qui bien des fois ont déjà été signalés par les

anciens auteurs que l'on est volontiers porté à négliger trop fréquemment. C'est ainsi que la larve du *Callidium sanguineum* décrite par M. Goureau dans nos Annales (1843), et bien plus, entièrement oubliée par MM. Chapuis et Candèze dans leur catalogue des larves de Coléoptères, se trouve depuis très longtemps décrite et figurée par Goedart dans son ouvrage sur les métamorphoses des insectes, tom. III, p. 21, pl. *m*. Pour en citer encore un exemple, j'ajouterai que Linné connaissait les mœurs du *Clerus formicarius*, comme l'indique la phrase suivante de son Systema naturæ (édit. 12, tom I, pars 2, p. 610) « Habitat in Europâ devastans *Dermestem* (*Anobium*) *pertinacem* », et cependant l'on a attribué aux auteurs modernes le mérite de cette découverte.

Les questions ayant trait aux patries des insectes ont un grand intérêt à mon avis, surtout pour nous, quand il s'agit d'habitat français. J'aurais ici à signaler, si je le voulais, un assez grand nombre d'espèces très rares ou nouvelles pour la France, mais comme je les indiquerai successivement dans mes divers catalogues du *Genera des Coléoptères d'Europe*, je vais me borner à signaler comme tout-à-fait nouvelles pour la France, et non indiquées par MM. Fairmaire et Laboulbène, les *Homolota incana*, Er., et *Aleochara nigripes*, Kraatz; et, comme espèces très rares, les *Chennium bituberculatum* pris à Lardy et Fontainebleau, *Colon claviger* et *Anisotoma Triepki*, pris également dans cette dernière localité, et enfin le rarissime *Catopsimorphus pilosus* que j'ai eu des environs de Bordeaux.

8. NOTE SUR LES CARACTÈRES ET LA COMPOSITION DE LA FAMILLE DES CLYPÉASTRIDES.

M. Redtenbacher (Faun. austr., Wien, 1849) est le

premier qui ait érigé en famille les Clypéastrides, mais il ne comprenait dedans que les genres *Clypeaster*, *Gryphinus* et *Corylophus*, et la plaçait à côté des Coccinellides. Erichson n'admettait point cette famille comme distincte et la comprenait dans les Coccinellides, mais il rapprochait avec raison des genres cités plus haut les *Orthoperus*.

Ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs ne me paraît être dans le vrai. En effet, d'une part, l'on n'a jamais exposé convenablement les vrais caractères de la famille, et, de l'autre, à mon avis, elle est tout-à-fait déplacée auprès des Coccinellides, dont les insectes qui la composent n'offrent ni les mœurs, ni les caractères buccaux, ni les tarses, etc., et dont la larve ne ressemble nullement à celles de ces dernières.

La note actuelle n'étant destinée qu'à faire connaître provisoirement mes idées, en attendant que je m'occupe au long de cette question dans mon *Genera*, et n'ayant pas eu le loisir de disséquer attentivement un grand nombre des insectes qui m'occupent, je vais me borner à exposer les caractères les plus saillants que présente la famille des Clypéastrides telle que je la conçois.

Mâchoires n'offrant qu'un seul lobe étroit, allongé, corné. Palpes variables. Antennes de neuf à onze articles, les derniers formant une massue très distincte. Elytres entières ou un peu tronquées au sommet. Ailes ciliées tout autour ou nulles. Abdomen généralement de six segments. Hanches antérieures saillantes; les postérieures transverses, très écartées. Tarses tantôt étroits et de trois ou quatre articles distincts, tantôt un peu dilatés et subtétramères.

L'étude des mœurs, celle des larves qui me paraissent voisines des larves de Latridiides, la forme des hanches,

leur écartement, etc., m'engagent, avec raison je crois, à rapprocher les Clypéastrides de cette dernière famille, à la suite de laquelle je les crois bien mieux à leur place qu'à côté des Coccinellides.

On peut diviser les Clypéastrides en deux groupes bien tranchés, savoir : les Clypéastrites, remarquables surtout par leur tête entièrement cachée sous le bord antérieur du pronotum largement dilaté-arrondi, et les Orthopérites dont la tête est découverte et le pronotum non dilaté.

On doit ranger dans le premier groupe les genres suivants : *Clypeaster*, *Sericoderus* (*Gryphinus*) et *Corylophus*; dans le second viennent se placer les genres *Orthoperus* (*Pitophilus*, Héer), *Moronillus*, J. du V. et *Alexia*, Stph., genre placé à tort dans les Cryptophagides, par M. Redtenbacher, et laissé par Erichson et les auteurs du catalogue de Stettin, dans les genres de place incertaine; enfin je crois aussi le genre *Sphærius*.

Je donnerai dans mon *Genera*, dans lequel je me propose de faire une espèce de petite monographie de cette famille, les caractères de tous ces genres et les descriptions de plusieurs espèces nouvelles, et surtout les caractères génériques de mon genre *Moronillus* dont la diagnose se trouve insérée dans le bulletin de nos Annales pour 1854. Malheureusement, n'ayant que deux exemplaires de ce petit insecte très rare, divers points m'ont échappé quant aux caractères buccaux ou sont encore douteux.

9. NOTE SUR LES FAMILLES DES CUCUJIDES, CRYPTOPHAGIDES ET SUIVANTES.

Erichson, le premier, a jeté un grand jour sur les caractères et la composition des familles dont je vais m'occuper,

mais à mon avis ne les a pas encore suffisamment limitées. L'illustre professeur adoptait seulement les familles des Cucujides, Cryptophagides, Mycétophagides et Lathridiides, reléguant, en outre, à tort cette dernière après les Coccinellides. Aussi plusieurs genres n'avaient-ils pu être convenablement placés par lui, tels, par exemple, que celui des *Telmatophilus* qu'il rangeait parmi ses Mélyrides (Malachiides), je n'ai jamais pu concevoir pourquoi. M. Redtenbacher, dans sa faune d'Autriche, rapprocha avec raison les Lathridiides des Cryptophagides, mais changea d'une manière des plus malheureuses la composition de cette dernière famille qui, chez lui, ne forme plus qu'un mélange incapable d'être caractérisé sûrement en aucune façon. Les études que j'ai faites à propos des Clypéastrides, m'ont entraîné à étudier également les diverses familles dont il s'agit, et je crois qu'il est indispensable de diviser davantage ces dernières pour mieux préciser leurs caractères et rendre leur composition fixe et certaine. Les caractères que présentent les tarses de ces divers insectes me semblent propres surtout à les bien grouper et tranchent à mon avis la difficulté d'une manière satisfaisante.

Voici brièvement de quelle manière je crois devoir comprendre l'arrangement des familles en question.

Passandrides. — Caractères des Cucujides, mais bords latéraux du cadre buccal fortement développés et prolongés de chaque côté en une grande plaque cachant les mâchoires, et parfois une longue apophyse grêle (pièces jugulaires). Tarses de cinq articles dans les deux sexes, à premier article très court ou même indistinct. — Un seul genre européen : *Prostomis.*

Cucujides. — Abdomen à segments subégaux. Tarses de

cinq articles, les antérieurs de quatre seulement chez les mâles. — *G. Cucujus, Læmophlœus.*

BRONTIDES. — Abdomen à segments subégaux. Tarses de cinq articles simples ; le premier souvent très petit ou presque indistinct. G. *Pediacus, Phlæosticus, Dendrophagus, Brontes, Lyctus.*

CRYPTOPHAGIDES. — Premier segment abdominal apparent, visiblement plus long que les autres. Tarses tous de cinq articles simples. — G. *Antherophagus, Emphylus, Cryptophagus, Paramecosoma, Atomaria, Ephistemus, Hypocoprus.*

SILVANIDES. — Tarses plus ou moins subpentamères, velus inférieurement, à troisième article toujours échancré. — G. *Silvanus, Psammœcus, Telmatophilus, Byturus, Diphyllus, Diplocœlus, Orestia?*

MYCETÉIDES. — Tarses tous de quatre articles. Pronotum offrant le plus souvent deux impressions longitudinales. — G. *Mycetæa, Symbiotes, Leistes? Myrmechixenus, Litophilus.*

MYCÉTOPHAGIDES. — Tarses de quatre articles, les antérieurs de trois seulement chez les mâles. — G. *Mycetophagus, Triphyllus, Litargus, Typhæa, Berginus.*

LATRIDIIDES. — Tarses tous de trois articles. — G. *Langelandia, Monotoma, Holoparamecus, Agaricophilus, Lathridius, Corticaria, Dasycerus.*

CLYPÉASTRIDES. — Caractères mentionnés dans une note précédente.

Cette note n'étant que provisoire, je crois inutile d'entrer dans de plus longs détails, car je développerai plus tard dans mon *Genera* tous les caractères de ces diverses familles.

Je ferai observer seulement que j'ai marqué d'un point

de doute quelques-uns des genres que j'ai cités, non point parce qu'ils ne présentent pas les caractères mentionnés voulus, mais parce que n'ayant pas encore disséqué leur bouche, je ne pourrais affirmer que quelques caractères importants ne s'opposent à leur introduction dans les familles où je les ai provisoirement placés. Quelques genres relégués par les auteurs du catalogue de Stettin à la fin comme étant de place incertaine m'étant encore inconnus, je ne pourrais pour le moment indiquer leur place. Je puis ajouter toutefois que le genre *Aspidiphorus* me paraît voisin des *Dorcatoma*.

10. Description de trois espèces nouvelles de Bembidium.

Bembidium inustum, Jacq. du Val.

Rufescente piceum; pronoto subcordato, basi *distincte punctato-rugoso*, postice sat coarctato; elytris *elongato-ovatis*, *subparallelis*, fortiter punctato-striatis, striis *apice summo* obsoletis; abdominis *apice late*, palpis, *antennis pedibusque totis* rufo-testaceis. Long 0,0052 ; larg. 0,0019.

Dessus d'un brun un peu rougeâtre. Bouche et palpes d'un roux testacé. Antennes en entier d'un testacé rougeâtre, offrant un peu moins de la longueur de la moitié du corps. Pronotum légèrement convexe, un peu plus large que la tête, quoique plus large que long, plus arrondi sur les côtés en avant, assez rétréci en arrière, subcordiforme ; dépression transverse antérieure assez bien marquée, la postérieure plus distincte, visiblement ponctuée et rugueuse ainsi que la base, ligne longitudinale médiane forte, atteignant distinctement la base, celle-ci coupée carrément, fossettes

larges, arrondies, assez profondes; angles postérieurs droits, saillants. Elytres peu convexes, étroites, ovales-allongées, subparallèles, deux fois environ larges comme le prothorax à sa base, fortement striées-ponctuées ; stries obsolètes en arrière, mais seulement tout-à-fait au sommet, la septième distincte ; deux points enfoncés sur le troisième intervalle. Dessous du corps d'un brun rougeâtre; abdomen en majeure partie d'un roux testacé, rembruni seulement à la base. Pattes en entier d'un testacé rougeâtre.

Alpes du Piémont. Communiqué par M. Chevrolat.

Cette espèce doit se placer entre les *B. modestum* et *fulvipes* dans le commencement de mon neuvième groupe. Son facies est assez remarquable et lui donne quelque ressemblance éloignée avec les *Stomis*.

BEMBIDIUM BIPARTITUM, J. du Val.

Capite thoraceque *brunneis*; pronoto subquadrato, postice *subangustato*, basi lateribus leviter obliquo, angulis posticis *obtusiusculis*; elytris subelongato-ovatis, *tertia parte antica albicantibus*, cæterumque fuscis, *leviter utrinque unistriatis, cœterum levibus*; antennis, palpis, pedibusque totis testaceis. Long. 0,002 ; larg. 0,0007.

Tête et prothorax d'un brun un peu ferrugineux, bouche et palpes d'un roux testacé. Antennes à peu près de la longueur de la moitié du corps, en entier d'un testacé rougeâtre. Yeux très peu saillants. Pronotum peu convexe, plus large que long, un peu rétréci en arrière, presque carré, voisin de celui du B. *bistriatum*, impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure assez forte, fossettes des angles postérieurs assez bien marquées; base un peu oblique de chaque côté, angles postérieurs obtus. Elytres peu con-

vexes, en ovale assez allongé, près de deux fois larges comme le prothorax à sa base, d'un jaunâtre très pâle ou blanchâtres dans leur tiers basilaire, brunes dans la suite de leur étendue. Stries, à part la première qui est légère et la deuxième dont on aperçoit à peine quelque trace, tout-à-fait nulles; la huitième fortement marquée en arrière, effacée antérieurement; partie recourbée de la première strie à peine oblique en dehors, assez longue, notablement moins toutefois que chez le *scutellare*, un peu contournée au sommet comme pour redescendre vers le second point enfoncé de l'élytre avec lequel elle ne se lie point cependant tout-à-fait, premier point placé supérieurement avant le milieu. Dessous du corps brunâtre. Pattes testacées.

Sardaigne. Communiqué par M. Chevrolat, sous le nom de *Tachis dimidiata* Baudi, nom que j'ai dû changer, car il existe déjà un *Tachys dimidiata* Motsch., et un *B. dimidiatum* Ménétr. Cette espèce doit se placer dans mon quinzième groupe, entre le *fulvicolle* et le *scutellare*. Elle ressemble un peu à ce dernier, mais s'en distingue parfaitement par sa coloration et la structure de ses élytres.

Bembidium brevicorne Chaud.

Flavo testaceum, nonnumquam brunneum; pronoto *subtransverso*, subquadrato, postice subangustato, basi lateribus *leviter obliquo*, angulis posticis *obtusiusculis*; elytris oblongo-ovatis, utrinque *distincte unistriatis, cæterum omnino levibus*; antennis *totis*, palpis, pedibusque pallide testaceis. — Long., 0,0014; larg., 0,0005.

B. *brevicorne* Chaud. Enumér. des Carab. du Caucase, p. 193 à 320.

Dessus du corps d'un testacé jaunâtre ou parfois plus ou

moins brunâtre. Palpes d'un testacé pâle. Antennes visiblement plus courtes que la moitié du corps, en entier d'un testacé pâle. Yeux à peine saillants. Pronotum légèrement convexe, plus large que la tête, plus large que long, subtransversal, un peu rétréci en arrière, presque carré; impression transverse antérieure peu marquée, la postérieure forte, enfoncée; fossettes latérales assez bien marquées, base un peu oblique de chaque côté, angles postérieurs un peu obtus. Elytres ovales-oblongues, peu convexes, deux fois environ larges comme le prothorax à sa base, offrant une seule strie distincte de chaque côté, entièrement lisses quant au reste, offrant quatre assez gros points enfoncés le long du bord externe et les deux petits points ordinaires sur le disque; partie recourbée de la première strie isolée au milieu, légèrement courbe, mais extrêmement courte. Dessous du corps d'un testacé jaunâtre, avec la poitrine et l'abdomen brunâtres. Pattes d'un testacé pâle.

Piémont. Communiqué sous le nom de *T. minutissima*, Baudi.

Doit se placer dans mon quinzième groupe entre l'*Algiricum* et le *bistriatum*; c'est un des plus petits Carabiques que je connaisse. Nouveau pour la faune d'Europe, il est fort remarquable que cet insecte, découvert par M. Chaudoir dans la Mingrélie (Pr. tr. Caucas.), se retrouve en Piémont.

REMARQUES
SUR LE GENRE TRIAMMATUS,
DE LA FAMILLE DES CÉRAMBYCIDES.

Par M. JAMES THOMSON.

(Séance du 22 Avril 1857.)

Ce genre, fondé par M. A. Chevrolat (Rev. et Mag. de Zool., 1857, mars, p. 105) sur une espèce qu'il avait déjà désignée dans le même ouvrage sous le nom spécifique de *Saundersii* (1), me paraît avoir été caractérisée par cet auteur d'une manière très incomplète. En effet, dans sa diagnose générique, M. A. Chevrolat n'a cité que des caractères propres aux ♂, négligeant ainsi de parler de ceux de l'autre sexe, qui sont très différents des premiers.

Je donne ci-après la partie de la diagnose de M. A. Chevrolat qui a rapport à ce que je viens de dire :

(Genre *Triammatus* Chevr. loc. cit.)

Antennes de onze articles; premier grand, épais, rebordé transversalement avant le sommet; deuxième court, troisième, quatrième et cinquième fortement noduleux : suivants très allongés, égaux; onzième plus grand que les précédents, et comme brisé et recourbé.

Prosternum étroit, parallèle, allongé, arqué à sa partie postérieure, longitudinalement sillonné. Mésosternum moyen, subconiquement élevé.

(1) Loc. cit. 1856. Janvier. *Triammatus Saundersii*, Chevrolat. Alatus, cinereus, elytris nigro-flavoque variegatis, basi tuberculatis. Capite thorace pectore infra in lateribus albidis ; antennis basi cinereis, articulis tribus nodosis apice elongatis nigris. Long. 32 mill; larg. 11 mill. — Patrie : Borneo.

Possédant un certain nombre d'individus ♂ et ♀ du *Triammatus Saundersii*, et ayant étudié attentivement leurs caractères génériques et spécifiques, je crois devoir modifier la diagnose ci-dessus citée de la manière suivante :

Premier article des antennes le plus gros, un peu renflé en arrière, où il est coupé transversalement; deuxième très petit, inséré près du bord latéral interne du précédent; troisième plus long que chacun des deux suivants; chez les ♂, les troisième et quatrième articles fortement noduleux à l'extrémité; le cinquième noduleux un peu après le milieu de sa longueur; les suivants aussi longs que le troisième; le dernier le plus long de tous. Chez les ♀, le troisième article le plus long; le quatrième plus gros, renflé d'avant en arrière, plus long que les suivants qui vont en diminuant de longueur vers l'extrémité. Chez les ♂, la saillie prosternale en triangle très allongé et très aigu, arqué à sa partie postérieure. Saillie mésosternale petite, ronde, subconiquement élevée. Chez les ♀ la plaque prosternale non en triangle, assez étroite, faiblement rétrécie au milieu. Saillie mésosternale comme chez les ♂.

Les *Triammatus*, quoique très voisins des *Monohammus*, comme l'a fait observer M. A. Chevrolat, se rapprochent encore davantage d'une espèce de Bornéo décrite par M. Pascoe sous le nom de *Monohammus Blattoides*. (*Trans. of the Ent. Soc. of London*. 2e séries, vol. 4, p. 48). Cet insecte n'appartient évidemment pas à ce dernier genre, et doit en former un nouveau, pour lequel j'ai déjà proposé le nom de *Hotarionomus* dans mes *Archives entomologiques*, vol. 1, p 78.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Février 1853.)

Mon *Essai Monographique sur la Famille des Histérides* touche à son terme. J'ai passé successivement en revue la série des genres et des espèces. La Société Entomologique, avec un empressement qui m'honore, a poursuivi sans relâche la publication de ce travail : chaque numéro de nos Annales, depuis 1853, a fourni son contingent; et cependant il n'a pas fallu moins de 4 ans pour le compléter. Il contient, en effet, la description détaillée de plus de 700 espèces, réparties dans 43 genres, et la figure d'après nature de toutes les espèces, avec de nombreux détails génériques ou spécifiques, dans 23 planches tellement chargées qu'elles renferment plus de six fois la matière des planches ordinaires.

Lorsque j'offrais à la Société ces prémices de mes études entomologiques, j'étais loin de prévoir toute l'étendue de ma tâche. Depuis lors, l'attention s'étant portée sur cette famille, de nombreux matériaux m'ont été fournis. M. le Docteur John L. Le Conte, de Philadelphie, a mis à ma

(1) Voyez 3e série, T. 1 (1853), p. 131 et 447; T. II (1854), p. 161, 525 et 671; T. III (1855), p. 83 et 327, et T. IV (1856), p. 97, 259 et 549.

disposition sa riche collection de Coléoptères des Etats-Unis, avec un aimable et généreux empressement; M. Andrew Murray, d'Edimbourg, m'a communiqué des espèces curieuses du Vieux Calabar; MM. Asa Fitch, des Etats-Unis, Wollaston de Londres, m'ont été d'un grand secours; je les en remercie publiquement. Cette accumulation successive a pu contrarier l'unité du plan, mais elle a enrichi mon travail et l'a rendu plus utile et plus complet.

Il ne me reste plus maintenant qu'à coordonner tous ces éléments; à donner quelques idées sur l'ensemble de la famille, son organisation, ses mœurs, sa distribution géographique; à disposer systématiquement dans un tableau clair et méthodique, les genres dont elle se compose, comme je l'ai fait pour les espèces de chaque genre: ainsi j'aurai rempli ma promesse.

Malgré les nombreuses espèces nouvelles que j'ai décrites, il en est encore beaucoup que je n'ai pas connues en temps opportun; et une révision complète de mon travail pourrait offrir déjà de l'intérêt. Mais ce serait peut-être aujourd'hui une entreprise hasardeuse et prématurée. Le nombre des nouvelles espèces ira croissant rapidement, les observations et les critiques que j'appelle de tous mes vœux, me mettront sur la voie des améliorations à introduire, la communication des types me permettra de reconnaître certaines espèces des auteurs qui me sont restées inconnues. Alors ce sera le moment d'entreprendre quelque chose de sérieux et de réellement profitable à la science. Je sens, d'ailleurs, que ce serait abuser de la complaisance de mes collègues; et j'ai hâte de laisser libre à d'autres le champ que j'occupe depuis trop longtemps. Je me bornerai donc à exposer d'une manière concise:

1° Les caractères distinctifs de la famille;

2° Les variations de forme qu'affectent les principaux organes externes dans les tribus et les genres.

L'anatomie intérieure de ces insectes n'a été le sujet d'aucun traité spécial; le peu que nous en savons, est dû au savant Entomotomiste M. L. Dufour, qui en a dit quelque chose incidemment dans un mémoire publié par l'Académie des sciences. Je ne me sens pas en mesure de combler cette lacune. Ces études sortent de mon cadre et exigent une publication à part.

3° Les métamorphoses et les mœurs; la distribution géographique.

4° L'histoire des travaux publiés sur cette famille; les développements successifs qu'elle a reçus;

5° Le tableau synoptique des tribus et des genres que j'ai adoptés;

6° La description des espèces que je n'ai pu reconnaître dans les auteurs et qui m'avaient échappé lors de la publication de leurs genres respectifs; le signalement plus complet de celles que j'ai pu me procurer depuis; enfin un genre nouveau fort intéressant et quelques espèces remarquables.

Ces généralités seront closes par une table alphabétique de toutes les espèces citées dans la Monographie. Chaque espèce est précédée de l'initiale du genre et du n° d'ordre qu'elle y occupe; elle est suivie du nom abrégé de l'auteur et de la date de sa publication, du volume et de la page où elle se trouve citée dans la monographie.

Un catalogue systématique des tribus, des genres et des espèces, présentera une vue complète de la famille

et remédiera au défaut d'ensemble. Il me permettra également d'éviter ces longues listes si fastidieuses et sans intérêt, connues sous le nom d'*errata, corrections*. Il contiendra plusieurs rectifications de noms, résultat d'erreurs typographiques ou autres. Quant aux fautes sans importance, je m'en remets à la sagacité du lecteur et compte sur son indulgence.

Convaincu de l'importance du principe de n'employer qu'une seule fois le même nom spécifique dans chaque groupe, j'ai cru devoir l'appliquer dans la famille des Histérides. Je propose donc un nouveau nom pour les espèces formant double emploi, mais seulement lorsque ces noms sont de mon fait; car je respecte ceux des autres. En un mot, j'étends au groupe le droit de priorité admis généralement pour le genre, et j'espère que la Société voudra bien admettre ce principe et le consacrer.

Enfin je donne dans ce catalogue la synonymie des espèces du Catalogue Dejean, dont j'ai vu tous les types dans la collection de M. le M[is] de la Ferté-Sénectère; ce n'est pas que j'attribue un droit de priorité aux noms de collection ou de catalogue, système qui a jeté beaucoup de confusion dans la science; mais comme cet ouvrage a servi longtemps de régulateur dans le classement des collections, ce rapprochement facilitera la reconnaissance des espèces aux amateurs qui les conservent sous ces noms.

I. CARACTÈRES DISTINCTIFS DE LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

Antennæ fractæ, retractiles, scapo elongato, funiculo 7-articulato, clava solida,

Mandibulæ validæ, arcuatæ, acuminatæ.

Maxillæ corneæ, malis 2 membraneis, apice ciliatis; palpis filiformibus 4-articulatis.

Mentum corneum, ligula brevi paraglossisque membraneis, palpis filiformibus 3-articulatis.

Pronotum antice emarginatum, basi elytris arcte applicatum.

Elytra abdomine breviora, apice truncata, sutura recta, alas penitus tegentia.

Prosternum prominens mesosterno arcte connexum.

Pedes retractiles, coxæ anticæ transversæ, posteriores ovatæ magis inter se, ab intermediis valde distantes.

Tarsi 5-articulati. (*Acritus* tantum apud genus postici 4-articulati).

Abdomen 5 segmentis, 3° parte ventrali supra producta, pone dorsalem adnexa, 4° et 5° (Propygidio et Pygidio) supra corneis, detectis.

Les *Histérides* ont les antennes insérées au devant des yeux, rétractiles, brisées; le scape est allongé, ordinairement contourné, épaissi au bout, et logé dans une coulisse pratiquée à la partie inférieure de la tête entre les yeux et le menton; le funicule est composé de 7 articles serrés, ordinairement courts; la massue est compacte, ordinairement pubescente, de 3 articles avec un appendice en manière de 4e article, presque toujours distincts, si ce n'est dans les genres *Hetœrius* et *Eretmotus* où elle paraît formée d'un seul article cylindrique, tronqué, glabre. Cette massue est souvent logée dans une fossette creusée sous le prothorax, dont la position et la forme fournissent d'excellents caractères génériques.

La tête a le labre court et sans mouvement bien visible; elle est armée de mandibules fortes, saillantes, recourbées en pointe aiguë. Les mâchoires sont cornées, avec les lobes membraneux, inégaux, barbus. Le menton est corné, la languette courte, membraneuse, ainsi que les paraglosses.

Les palpes sont filiformes, si ce n'est dans le genre *Psiloscelis* où ils sont sécuriformes, les maxillaires de 4 articles, les labiaux de 3.

Le prothorax est échancré en devant pour recevoir la tête; le pronotum est étroitement appliqué contre la base des élytres, et le prosternum contre le mésosternum.

Les élytres embrassent l'abdomen sur les côtés, cachent complétement les ailes au repos, s'ouvrent largement dans le vol, jusqu'à s'opposer base à base au-dessus du pronotum. Tronquées au bout (1), elles laissent à découvert les deux derniers segments dorsaux de l'abdomen (propygidium et pygidium), qui sont toujours cornés. La suture est droite, ni imbriquée, ni déhiscente.

Le prosternum est toujours saillant entre les hanches, rétréci, plus ou moins avancé sur la bouche. Les hanches antérieures sont transversales, assez rapprochées à leur insertion; les autres ovalaires. Les postérieures sont très distantes entre elles, et fort éloignées des intermédiaires. Les trochanters en forme de virgule sont soudés à la cuisse et ne font qu'un avec elle.

Les tarses sont toujours de 5 articles dans les 2 sexes, excepté dans le genre *Acritus*, où les 2 premiers des postérieurs s'étant soudés, il n'en reste que 4 de mobiles.

L'abdomen se compose toujours de 5 anneaux s'emboî-

(1) Le *Pachylopus dispar* a les élytres terminées en pointe dépassant l'abdomen.

tant les uns dans les autres; le premier segment ventral est beaucoup plus long que les suivants; le troisième ne s'articule pas sur le coté du troisième segment dorsal, mais à sa partie postérieure; s'avançant derrière les élytres, il forme une espèce de triangle sur les côtés du propygidium.

Les téguments sont durs, épais, cornés, luisants.

D'un *faciès* particulier, qui les fait distinguer au premier abord, les *Histérides* ont cependant de nombreuses affiniés.

Les élytres courtes et tronquées se retrouvent dans toute la famille des Brachélytres. Ordinairement beaucoup plus courtes encore, dépassant même à peine la poitrine et laissant à nu presque tous les segments dorsaux de l'abdomen, cornés à cet effet, dans la grande majorité des espèces de cette dernière famille, elles s'allongent dans quelques-unes, telles que les *Omalides*, et laissent dépasser à peine les derniers segments abdominaux. Elles sont également unies au repos par une suture droite, et recouvrent entièrement les ailes. Mais les segments de l'abdomen toujours au moins au nombre de 6, sont semblables et articulés sur les côtés. Le pronotum n'adhère pas fortement à la base des élytres, et la poitrine est dépourvue de saillie prosternale. Les antennes ne sont point brisées, ni terminées par une massue compacte.

Les Pselaphes partagent encore cette disposition; ils y joignent une massue antennaire, et, à l'exceptiou des *Euplectus*, un abdomen de 5 segments cornés en dessus. Mais ils sont moins rapprochés par tout l'ensemble de leur forme; leur tête est grosse et toujours sortie du prothorax, leurs antennes à massue peu serrée et sans coude, leur abdomen dépasse toujours de beaucoup les élytres, leur pronotum

est beaucoup plus étroit que la base des élytres, leurs tarses 3-articulés et leurs hanches postérieures contiguës les séparent plus qu'il n'est besoin.

Les Nitidulaires ont plusieurs points d'organisation communs avec les Histérides. Souvent leurs élytres sont abrégées et tronquées en arrière; leur abdomen est saillant et les derniers segments sont cornés dessus. Leur tête s'enfonce dans le prothorax, échancré en devant à cet effet, et leurs antennes coudées, sont terminées par un bouton de 3 articles qui se loge sous le bord inférieur du prothorax. Les élytres sont ordinairement de la largeur du pronotum à la base. Le prosternum prolongé au delà des hanches antérieures, s'applique étroitement au mésosternum; mais il n'est saillant qu'à la base et toujours dépourvu de mentonnière. Les mâchoires, toujours bilobées chez les *Histérides*, sont pour la plupart d'entre eux réduites à un seul lobe. Les segments de l'abdomen sont mobiles, presqu'égaux entre eux; l'arceau ventral est articulé latéralement et non à la partie postérieure de l'arceau dorsal, de sorte qu'il est tout entier invisible en dessus. Le pygidium n'offre rien de remarquable, et n'affecte pas toutes ces formes singulières et variées qu'offre celui des Histérides. Le pronotum et les élytres sont également dépourvus de ces dessins réguliers qui forment leur livrée, de ces stries dont la disposition constante et pour ainsi dire géométrique, aide si puissamment à les classer et à les distinguer.

Je ne pousserai pas plus loin les rapprochements. Les Trichoptérides aux élytres encore raccourcies et dépassées par l'abdomen, n'ont qu'une ressemblance fort éloignée. Leurs antennes capillaires de 11 articles, hérissées de poils, terminées par une massue lâche de 3 articles,

leurs hanches antérieures contiguës, leurs tarses de 3 articles et leurs téguments pubescents, constituent des caractères trop tranchés pour permettre une méprise quelconque.

Certains silphales malgré la disposition de leur abdomen et de leurs élytres, se distinguent aisément à leurs antennes de dix articles à massue ovale bi-articulée, à leurs hanches postérieures contiguës, et à leurs trochanters saillants.

Le *Sphœrites glabratus* ressemble tellement à un Hister au premier coup d'œil, que Fabricius l'avait placé dans ce genre. C'est le seul élément étranger qui se soit introduit dans la famille; tant elle est homogène!

II. Anatomie, variations de formes.

Corps ovalaire court, épais.

Allongé, presque parallèle, plus ou moins aplati (*Hololepta, Phylloma, Lioderma, Macrosternus, Platysoma, Carcinops, Paromalus*).

entièrement cylindrique (*Cylistix, Trypanœus, Xiphonotus, Teretrius*).

arrondi, presque globuleux (*Hetœrius, Notodoma, Eretmotus, Dendrophilus, Tribalus, Onthophilus, Bacanius, Abrœus, Acritus*).

Noir lisse et luisant, rarement avec des taches rouges.

brun, plus ou moins rouge (*Notodoma, Hetœrius, Glymma*).

métallique, vert ou bleu, rarement avec des taches rouges ou jaunes (*Saprinus, Pachycrœrus, Phelister, Teretrius, Cypturus*).

Tête ordinairement petite, arrondie.

grosse (*Oxysternus*, certains *Hister*).

assez large et aplatie (*Hololepta, Phylloma, Lioderma*).

libre, se redressant lorsqu'on les inquiète, ne s'enfonçant pas dans le prothorax de manière à disparaître en dessous, cachée par le prosternum, HOLOLEPTIENS, *Trypanœus*,

mais ordinairement rétractile et invisible en dessous dans l'état de contraction, s'inclinant en devant.

Front souvent séparé de l'épistome par une strie, un rebord ou un sillon transversal,

épistome ordinairement faisant suite au front sans ligne de démarcation aucune, rétréci graduellement et tronqué en devant,

prolongé en un long museau, en pointe plus ou moins obtuse, s'avançant sur la bouche *(Trypanœus)*.

Labre court, transverse, horizontal, coupé droit en devant ou légèrement sinué, ou enfin un peu arrondi ;

perpendiculaire, paraissant échancré en dessus, triangulaire fortement excavé en devant, fermant la bouche et s'appliquant exacte ment à l'échancrure du menton : HOLOLEPTIENS ;

prolongé en lobe médian, ou élargi ou conique, relevé dans le ♂ (deuxième groupe du genre *Hister*).

Yeux placés verticalement de chaque côté de la tête, au dessous d'un rebord saillant, séparés de la base des mandibules par la coulisse des antennes, déprimés et enfoncés en tout ou en partie dans le prothorax,

en croissant plus ou moins élargi,

exactement arrondis et saillants *(Trypanœus)*.

Mandibules fortes, arqueés en dedans, terminées en pointe assez aiguë ;

égales, cependant quelquefois la gauche est plus forte et plus longue *(Oxysternus*, ♂ de certains *Hister)* ;

munies quelquefois d'une ou plusieurs petites dents, d'autres fois inermes,

croisées, la gauche sur la droite dans l'état de contraction, excepté dans les HOLOLEPTIENS;

saillantes et avancées : **HOLOLEPTIENS**,

plus ou moins enfoncées , et quelquefois entièrement couvertes soit par le labre, soit par le museau *(Trypanœus)*,

Bouche ordinairement étroite, resserrée entre les mandibules, quelquefois fermée exactement par le labre et le menton, dans ceux qui, à l'état de contraction, se tiennent la tête redressée; dans les autres, ces parties sont protégées en dessous par la mentonnière, en dessus par les mandibules et le labre.

Menton corné, large, transverse, rétréci et sinué ou échancré en devant.

Lèvre membraneuse avec les paraglosses lobulaires, allongées, ciliées en dedans, la languette nulle ou peu saillante.

Palpes labiaux filiformes, de 3 articles ; 1er petit, 2e et 3e allongés, à peu près d'égale longueur, l'un obconique, l'autre fusiforme,

élargis et tronqués au bout *(Psiloscelis)*.

Mâchoires insérées derrière le menton *(Hololepta, Lioderma, Oxysternus)*,

de chaque côté ordinairement,

en partie derrière et latéralement *(Phylloma)*,

cachées dans une coulisse des mandibules ou derrière le menton, au moins en partie; cornées, à deux lobes membraneux ciliés au bout et en dedans, arrondis, peu saillants (excepté 1er groupe *Hister)*, l'externe beaucoup plus long que l'interne.

Palpes maxillaires filiformes de 4 articles : 1er petit, 2e long obconique, 3e court, obconique ou cylindrique, 4e fusiforme aussi long que le 2e, — renflé et tronqué au bout *(Psiloscelis)*.

Antennes assez courtes, reployées sous la tête à l'état de contraction, brisées.

Scape allongé, courbé, renflé au bout, inséré sous un rebord du front, entre les yeux et la base des mandibules, à une grande distance l'un de l'autre ; quelquefois ce point d'insertion remonte un peu entre les yeux et paraît en dessus, de manière que les antennes sont placées sur le front *(Xiphonotus, Plegaderus, Onthophilus, Bacanius, Abræus, Acritus)*. Il est logé dans une coulisse plus ou moins profonde, pratiquée entre les yeux et la base des mandibules,

large sur les côtés de l'épistome *(Abræus, Plegaderus)*,

étroite et profonde *(Hister, Hololepta, Saprinus)*.

Funicule de 7 articles, petits, serrés, glabres, avec quelques cils : 1er plus long et un peu plus fort ; plus gros et plus court que le suivant *(Abræus)*; — 2e quelquefois plus allongé que les suivants *(Onthophilus, Abræus, Bacanius, Acritus)*; — les autres courts, à peu près d'égale longueur, s'élargissant souvent vers la massue.

Massue velue de 4 articles très serrés, mais distincts, coupés droit ou angulairement entaillés (1).

les articles tout à fait indistincts *(Monoplius)*,

d'un seul article sans trace des soudures *(Hetœrius, Eretmotus)*.

Arrondie, en pointe plus ou moins obtuse, quelquefois courte, obtuse *(Tribalus)*, — cylindrique, tronquée *(Hetœrius Eretmotus)*, — renflée progressivement, implantée sur l'axe

(1) M. Lacordaire considère le dernier article comme un appendice du 3e, mais je le trouve séparé comme les autres articles.

même du funicule ; — abrupte *(Tribalus, Trypanæus, Onthophilus, Notodoma)* ; — ovale, transverse, implantée obliquement *(Monoplius)*.

Fossettes antennaires de la forme de la massue, plus ou moins marquées, pratiquées au dessus du bord pectoral,

dans l'angle même, ne paraissant pas autre chose que la jonction de la lame dorsale et de la lame pectorale : *Glymma, Cylistus*.

sous l'angle antérieur entre deux plis du bord pectoral dont l'interne laisse une coulisse oblique pour le passage de l'antenne, et l'autre est entier : *Platysoma, Omalodes, Margarinotus, Monoplius, Epierus*.

creusées au dessous du bord pectoral qui est entaillé d'une coulisse pour le passage de l'antenne,

tantôt au milieu du flanc : *Plegaderus*,

tantôt sur le côté, un peu au-delà de l'angle antérieur, bien limitées, profondes, arrondies ; le bord ayant l'air continu et seulement très étroitement entaillé obliquement : *Onthophilus, Sphærosoma*,

tantôt adossées au prosternum : *Saprinus, Pachylopus*,

tantôt larges et placées au devant des hanches : *Xiphonotus, Teretrius, Carcinops, Paromalus, Bacanius, Dendrophilus*.

Elles sont nulles dans les HOLOLEPTIENS et les TRYPANÉENS ; il en est de même dans beaucoup d'espèces du genre *Hister* ; la massue se loge entre la tête et le bord interne du prothorax ; le scape seul entaille un peu le bord pectoral.

Pronotum serré à la base contre les élytres ; arqué *(Oxysternus, Plæsius, Placodes)*, ou bisinué avec le milieu un peu avancé sur l'écusson *(Hister, Trypanæus, Omalodes)*

Angles postérieurs bien marqués, obtus, — tout à fait

arrondis *(Trypanœus, Oxysternus)* — assez aigus, *Plegaderus, Saprinus*;

laissant ordinairement un intervalle plus ou moins étendu, occupé par une partie triangulaire des épimères du mésothorax *(Oxysternus, Trypanœus, Omalodes)*;

plus large que long, convexe transversalement, quelquefois plan *(Hololepta, Phylloma, Macrosternus, Platysoma, Paromalus)*, — cylindrique, plus long que large *(Cylistus, Trypanœus*;

abaissé et rétréci en devant, avec les angles antérieurs obtus, et une échancrure large semi-circulaire, enclosant la tête;— avec une avance en forme de lame au-dessus de la tête : *Xiphonotus*; — garni ou dépourvu de poils sur les côtés, lisse ou finement ponctué avec une strie *marginale*, presque toujours interrompue en devant et à la base, une *latérale*, et rarement une 2e, suivant les côtés et même le bord antérieur *(Hister, Omalodes, Platysoma)*,—tuberculeux *(Margarinotus)*, — bordé d'un bourrelet latéral *(Hetœrius, Plegaderus)*, — marqué de côtes longitudinales *(Onthophilus, Glymma)*.

Ecusson petit, triangulaire; — rarement indistinct *(Trypanœus)*.

Elytres formant ensemble un trapèze plus ou moins allongé (depuis *Hololepta* jusqu'à *Cylistus)*, échancré en devant, un peu rétréci par derrière;

rarement parallèles : *Cylistus*, **HOLOLEPTIENS**, **TRYPANÉENS**,

droites au bout : *Plœsius, Onthophilus, Paromalus, Epierus, Platysoma, Placodes, Aulacosternus*, — arrondies et laissant un petit angle sutural rentrant : *Cypturus, Monoplius, Trypanœus, Abrœus*, — tronquées obliquement de dehors en dedans et laissant un angle sutural large, plus ou

moins marqué : *Lioderma*, *Macrosternus*, — prolongées en en pointe suturale dans le ♂ du *Pachylopus dispar.*

repliées sur les côtés et formant un *bord infléchi*, ordinairement anguleux à l'épaule, avec une fossette dans certains *Hister*, sillonné de stries marginales.

Le dos des élytres est plan *(Hololepta, Macrosternus, Platysoma, Paromalus)*—convexe transversalement *(Oxysternus, Cypturus, Pachycrœrus, Hister, Dendrophilus, Abrœus, Trypanœus, Cylistus)*,—bombé *(Monoplius, Scapomegas, Hetœrius)*.

Il est parcouru par des stries dont la distribution est assez constante, les extérieures presque toujours plus marquées que celles qui avoisinent la suture, depuis l'humérale avec les subhumérales, les dorsales et la suturale ; chaque genre affecte une disposition spéciale des stries ; ainsi le système n'est pas le même dans les *Hister* que dans les *Saprinus*, dans les *Epierus* que dans les *Platysoma* ou dans les *Carcinops*, et encore moins dans les HOLOLEPTIENS et les *Omalodes*.

Rarement la surface est tuberculeuse *(Margarinotus)*; costiforme *(Onthophilus, Glymma, Pelorus)*.

La face *sternale* est très remarquable par ses formes variées. On y trouve d'excellents caractères génériques, non seulement dans la fossette antennaire, mais encore dans la forme du prosternum et dans sa jonction avec le mésosternum. Les trois segments forment ensemble une espèce de surface triangulaire dont le sommet est l'extrémité antérieure du prosternum et la base le bord postérieur du métasternum. Ce dernier est beaucoup plus long que le prosternum; le mésosternum est court, soudé au métasternum dont il est cependant presque toujours distinct par une ligne transversale.

Le prosternum forme toujours une saillie plus ou moins étroite, entre les hanches antérieures ; — très saillant et

étroit (*Oxysternus, Hister*), — large, peu saillant (*Hololepta, Macrosternus, Plegaderus, Eretmotus*); avec ou sans stries marginales;

coupé droit à la base et juxtaposé sur la partie antérieure du mésosternum (*Hister, Saprinus, Pachylopus, Bacanius, Abræus*, quelques *Acritus*), — ou un peu sinué (*Sphyracus, Notodoma, Epierus, Scapomegas, Hetærius, Eretmotus, Tribalus, Onthophilus*, certains *Abræus* et *Acritus*), — ou entaillé et pénétré par une pointe du mésosternum : *Monoplius, Trypanæus*, excepté deux, *Teretrius, Xiphonotus, Pelorus, Glymma*, — ou arrondi et s'enfonçant dans une échancrure du mésosternum : HOLOLEPTIENS, *Plæsius, Placodes, Aulacosternus, Platysoma, Cylistus, Cypturus, Pachycrærus, Phelister, Omalodes, Margarinotus*, certains *Hister, Carcinops, Paromalus, Dendrophilus, Plegaderus, Psiloscelis, Contipus, Rhypochares*, — sinué et pénétrant néanmoins dans le mésosternum : *Macrosternus*.

Tantôt sans mentonnière (*Saprinus, Pachylopus, Trypanæus, Plegaderus, Acritus, Abræus, Xiphonotus*),

ou avec une mentonnière trèsin distincte : HOLOLEPTIENS, *Hetærius, Eretmotus, Pelorus, Notodoma*,

avec une mentonnière courte : *Cypturus, Phelister, Sphyracus, Omalodes, Sphærosoma, Margarinotus, Hister, Epierus, Carcinops, Monoplius, Scapomegas, Dendrophilus, Tribalus, Teretrius, Ontophilus, Bacanius, Psiloscelis, Contipus, Rhypochares*, ou longue, dépassant quelquefois les angles antérieurs du prothorax : *Plæsius, Placodes, Aulacosternus, Macrosternus, Platysoma, Cylistus, Pachycrærus, Paromalus, Glymma*.

Le mésosternum est ou droit antérieurement, ou en pointe, ou entaillé quelquefois jusqu'à la base : *Oxysternus*; bordé d'une strie, ordinairement interrompue en devant.

Les *pattes* sont rétractiles, sans être reçues dans des enfoncements particuliers ; la première paire est très rapprochée de la deuxième à son insertion, la troisième est fort éloignée de celle-ci ; l'intervalle qui sépare les pattes de la même paire, est plus considérable postérieurement qu'antérieurement.

Les *hanches* sont transversales, antérieures plus longues, arrondies en dedans. — Les trochanters en forme de virgule joints à la base de la cuisse.

Cuisses courtes, épaissies au milieu, bordées dans le sens de la flexion d'un sillon en dessous et d'un canal en dessus pour loger les jambes; — beaucoup plus renflées : *Trypanœus*, *Cylistus*, *Pachylopus*.

Jambes antérieures élargies en triangle, comprimées, rebordées en dedans, terminées au bout par deux épines inégales; souvent dentées plus ou moins fortement (*Platysoma, Hololepta, Lioderma, Hister, Monoplius*), quelquefois ciliées ou denticulées (*Saprinus, Epierus*, *Phelister*); — fortement dilatées (*Dendrophilus, Eretmotus, Saprinus*), — grêles (*Onthophilus*) ;

creusées en dessus d'une fossette tarsale dont la configuration varie, caractère dont Erichson s'est servi fréquemment, tantôt sinuée et bien entaillée : *Hololepta, Oxysternus, Placodes, Plœsius, Aulacosternus;* tantôt droite et peu nettement accusée : *Hister*, *Saprinus.*

Les *jambes postérieures* plus régulièrement triangulaires, bordées en dedans, terminées par deux épines inégales, ciliées en dehors, dentées ou denticulées sur un ou deux rangs, — quelquefois grêles (*Plegaderus, Ontophilus, Abrœus, Bacanius*), — d'autre fois très élargies (*Eretmotus, Dendrophilus, Hetœrius*), — rarement renflées en forme de carde : *Pachylopus.*

ordinairement semblables, cependant les intermédiaires sont dentées, et les postérieures ciliées et courbées (*Trypanœus*).

Tarses de cinq articles, excepté dans les *Acritus*, où les postérieurs sont de quatre seulement, jamais dilatés, comprimés, petits, de même longueur, seulement le deuxième quelquefois plus long que les suivants; le dernier armé d'un double crochet, excepté dans les *Xiphonotus*.

Abdomen de cinq anneaux. Le premier segment ventral est toujours le plus grand, bistrié entre les hanches, prolongé en pointe dans le *Pachylopus dispar*; les autres sont courts, serrés les uns contre les autres, surtout dans la contraction; le troisième et le quatrième se voient en dessus; les deux derniers segments dorsaux sont visibles ordinairement dans toute leur étendue : le quatrième, ou propygidium, est en hexagone court, incliné plus ou moins fortement; le cinquième, ou pygidium, en triangle curviligne plus ou moins allongé, affecte différentes positions : ordinairement oblique, il est quelquefois perpendiculaire : *Scapomegas*, *Eretmotus*, d'autrefois entièrement tourné en bas : *Monoplius*, *Cypturus*, *Pachylopus*, *Onthophilus*; quelquefois en pointe simple ou bifide, plus ou moins aiguë ou tranchante : *Trypanœus*.

III. MÉTAMORPHOSES ET MOEURS; DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.

Les premiers états des Histérides sont encore peu connus, malgré la multiplication considérable des espèces. Les seules larves publiées jusqu'à ce jour sont celles des *Hister merdarius*, décrite par Paykull (Mon. Hist., pl. 1, fig. 1),

que j'ai reproduite d'une manière plus exacte , *H. cadaverinus*, observée par Latreille (Dict. d'Hist. nat., x, 429), du *Platysoma oblongum*, du *Paromalus flavicornis* et du *Plegaderus discisus*, étudiées par M. Ed. Perris dans ses *Insectes du Pin maritime* (Soc. 1854, p. 85-97), découvertes précieuses dont j'ai pu enrichir mon travail. Ce nombre d'observations est trop restreint pour en déduire une doctrine satisfaisante sur les métamorphoses de la famille en général.

A en juger par celles que nous connaissons, les larves ont d'intimes rapports avec celles des Brachelytres et des Silphides. Allongées, charnues, linéaires, elles sont composées de treize segments. La tête est plate, cornée, l'épistome et le labre sont soudés, le bord antérieur dentelé, les stigmates nuls. Les antennes , relativement assez longues , sont composées de quatre articles ; le premier, très court et rétractile ; deuxième allongé, renflé en dedans vers le bout ; troisième, tronqué et muni en dehors d'un très petit appendice et d'une courte spinule, et, en dedans, d'une autre spinule très petite ; quatrième étroit, cylindrique, tronqué et surmonté de trois petites soies. La cavité buccale est petite, la languette manque, le menton, à deux lobes divergents, porte les palpes labiaux de deux articles, sauf dans les *Plegaderus*, où il y en a trois. Les mâchoires très longues, étroites, cylindriques, de deux pièces, dont l'une, quatre fois plus longue que l'autre , est munie en dedans d'un long pinceau de poils , et l'autre d'un lobe grêle, court, papilliforme, surmonté d'une petite soie. Palpes maxillaires de trois articles, (de quatre dans les *Plegaderus*). Les mandibules sont très longues, falciformes, acérées, et munies en dedans, vers le milieu, d'une forte dent saillante, surmontée d'une apophyse dans quelques-uns.

Le thorax est de la largeur de la tête, et muni de poils rares sur les côtés. Le prothorax, beaucoup plus grand que les deux autres segments, est corné en dessus.

Les pattes sont courtes et grêles, de quatre articles, terminées par un seul crochet petit et subulé.

L'abdomen composé de neuf segments égaux au prothorax et à peu près égaux entre eux, excepté le dernier qui est un peu plus grand et terminé par deux longs appendices biarticulés.

Il y a neuf paires de stigmates placées sur les côtés du mésothorax et des huit premiers segments abdominaux.

La forme des organes buccaux dénote des habitudes carnassières. Il est probable que les larves des Histérides sont toutes dans cette catégorie, même celles qui vivent dans les bouses ; et toutes celles dont on a étudié les mœurs le sont réellement. Ainsi, comme je l'ai décrit (1853, p. 252) d'après les observations de mon ami M. Ed. Perris, le *Platysoma oblongum* à l'état de larve vit aux dépens des larves et des nymphes du *Tomicus stenographus*, de même que le *Paromalus flavicornis ;* le *Plegaderus discisus*, de celles du *Crypturgus pusillus.*

Le développement est assez rapide, et ne dure qu'environ cinq mois. Quand le moment de la métamorphose est venu, les larves se construisent une coque à parois lisses avec les débris des substances dont elles ont vécu. La nymphe n'offre d'autre particularité que deux appendices divergents à l'extrémité de l'abdomen.

Les habitudes des Histérides à l'état parfait sont les mêmes que celles des Staphylins et des Silphales. Il vivent dans les cadavres, les excréments, les détritus des végétaux et sous les écorces des arbres morts. Quelques-uns ont été rencontrés

dans les fourmilières (V. Mærkel, *Insectes myrmecophiles, Germ. Zeit.* t. v, p. 345). Ils sont communs au printemps et en automne. Ils volent assez bien. Leur démarche est peu agile, et ils se contractent quand ils veulent échapper au danger qui les menace.

Distribution géographique.

Le nombre des espèces d'Histérides que j'ai décrites et figurées est de 620; celui des espèces qui ne me sont connues que par la description des auteurs, de 126.

Elles sont répandues sur tout le globe, mais inégalement réparties : 92 appartiennent à l'Europe; 107 à l'Afrique ; 64 à l'Asie ; 294 aux deux Amériques, et 16 seulement à l'Océanie.

13 sont communes à l'Europe et à l'Afrique, 10 à l'Europe, et à l'Asie, 4 à l'Afrique et à l'Asie ; 12 se retrouvent dans tout l'ancien continent, et 8 à la fois dans l'Ancien et dans le Nouveau-Monde.

Des 43 genres que j'ai admis, les suivants : *Hololepta Platysoma, Saprinus,* ont des représentants dans tout l'univers; *Paromalus*, *Teretrius*, *Onthophilus* et *Abræus,* répandus dans toutes les parties de l'ancien continent, *Contipus*, *Epierus*, *Carcinops*, *Hetærius* , *Dendrophilus, Tribalus, Pachylopus*, *Plegaderus*, *Bacanius* et *Acritus*, dans quelques-unes seulement, se rencontrent également dans le nouveau continent. Un assez grand nombre sont purement américains : *Phylloma*, *Lioderma*, *Oxysternus*, *Cylistix*, *Phelister*, *Sphyracus*, *Omalodes* (à l'exception d'une espèce douteuse des îles Marquises), *Psiloscelis*, *Scapomegas* et *Trypanæus*. *Glymma* est Européen ; *Placodes*, *Macrosternus*, *Pachycrærus*, *Rhypochares* , *Monoplius* , *Pelorus*, *Eretmotus*, *Sphærosoma* et *Xi-*

phonotus sont africains ; *Plœsius*, *Cypturus* et *Notodoma* sont asiatiques. Enfin *Aulacosternus* est commun à l'Afrique et à l'Océanie, et *Margarinotus* répandu sur les plages méditerranéennes, soit en Espagne, soit en Afrique.

IV. Histoire des travaux sur les Histérides.

1735. Linné réunissait dans un même groupe les 6 espèpèces d'Histérides qui lui étaient connues. Ce genre, sous le nom d'*Hister*, adopté par les auteurs qui vinrent après lui, vit grossir peu à peu le nombre de ses espèces. Fabricius en décrit 10 dans son *Systema Entomologiœ* (1775) ; Olivier, 24 dans le premier volume de son *Entomologie* (1789) ; Herbst, 30 dans son *Natursystem* (1791) ; Fabricius, dans son *Entomologia systematica* en décrit le même nombre, en y comprenant celles du supplément (1792), et plus tard, en 1811, dans son *Systema Eleutheratorum*, il en porte le nombre à 43. C'est dans cet ouvrage qu'il décrit trois espèces du genre *Trypanœus*, en les réunissant au genre *Bostrychus*.

1803. Le premier ouvrage spécial sur ce groupe est la monographie des espèces des anciens départements de *Donnersburg*, de *Saar* et de *Rhein und Mosel*, publiée à Francfort-sur-Mein dans les Cahiers d'Entomologie de Hoffmann, Koch, Müller et Linz, connus sous le nom d'*Entomologische Hefte*. Les limites restreintes de ce travail ne l'empêchent pas d'être fort utile. Le groupe y est distribué en 9 familles, d'après la disposition des stries du pronotum et des élytres, que tous les auteurs ont employées après eux avec succès. 34 espèces y sont décrites avec soin ; des figures, un peu grossières encore, mais reconnaissables, limitent bien certaines espèces nouvelles ou litigieuses. (1805) Sturm, dans

sa Faune d'Allemagne et Duftschmidt, dans celle d'Autriche, décrivent chacun 38 ou 39 espèces, mais sans apporter aucun jour nouveau, et sont loin de valoir le précédent. (1808) Gyllenhal fait bien connaître les espèces de Suède.

1811. La principale monographie générale, celle de Paykull, divise les Histérides en deux genres *Hister* et *Hololepta*, décrit d'une main de maître et représente, par des figures au trait d'une grande exactitude, 93 espèces. Voici le tableau de ses divisions et subdivisions :

Genre HISTER.

Iª *Sectio : prothorax longitudinaliter striatus.*

	espèces.		nouvelles.
Iª Tribus : prothorax lateribus bistriatus.			
1ª Familia : elytra stria marginali unica.	15	dont	7
2ª Familia : elytra absque stria marginali.	6		3
IIª Tribus : prothorax lateribus unistriatus.			
1ª Familia : elytra absque stria marginali.	4		1
2ª Familia : elytra stria marginali unica.	5		

IIª *Sectio : prothorax longitudinaliter haud striatus.*

Iª Tribus : corpus ovatum.			
1ª Familia : elytra striis 5 dorsalibus. . .	5		2
2ª Familia : elytra striis dorsalibus 4 vel paucioribus.			
1ª Subdivisio : stria elytrorum suturali a 4ª dorsali distante.	9		4
2ª Subdivisio : stria suturali antice cum 4ª dorsali connexa.	17		4
3ª Subdivisio : stria suturali nulla. . .	4		1

	espèces.	nouvelles.
3a Familia :	6	2
IIa Tribus : corpus oblongum.		
1a Familia : elytra haud striata.	2	
2a Familia : elytra striata.	4	1
IIIa *Sectio : Pronotum sulcatum.*		
Ia Tribus : pronotum utrinque longitudinaliter uni-sulcatum.	4	
IIa Tribus : pronotum longitudinaliter plurisulcatum	3	1
	84	26
Genre HOLOLEPTA.	9	3

Toutes ces espèces sont bien définies à peu d'exceptions près : les divisions quelque systématiques qu'elles soient, ne s'éloignent pas trop de l'ordre naturel. Les caractères sur lesquels elles s'appuient sont tranchés et d'un usage facile. Paykull est le premier qui ait fait connaître la larve d'une espèce, l'*Hister merdarius*.

Dans les années qui suivent jusqu'en 1834, un grand nombre d'auteurs publient des espèces nouvelles dans des ouvrages isolés ou dans des Faunes locales : Wiedeman, 4 (1817); Germar, 6 (1813, 1817, 1824); Kirby, 4 (1817, 1827); Fischer de Waldheim 3 (1823); Sahlberg, 2 (1817, 1823); Say, 22 (1825) ; Stephens, 4 (1830), et Brullé, 3 (1832).

Leach, dans le tome IIIe du *Zoological miscellany* (1817), sépare du groupe les 4 genres *Platysoma, Dendrophilus, Onthophilus* et *Abræus*, qui sont bien établis et ont été conservés. Eschscholtz, dans le *Zoological atlas* (1829), crée le

genre *Trypanæus*, qui avait jusqu'ici passé inaperçu des entomologistes, et qui s'est enrichi dans mon travail de tant d'espèces nouvelles.

1834. Erichson, de regrettable mémoire, dans le seul volume du Jahrbücher publié par Klug, en étudiant la collection du Musée de Berlin, a formé une famille de ce groupe et l'a remanié tout entier d'une manière très méthodique et rationnelle. Il l'a répartie en 21 genres, que j'ai tous adoptés, et il a fait connaître bon nombre d'espèces nouvelles. Voici le tableau de sa classification :

Ier Groupe : Tête saillante (prosternum sans mentonnière) :

Hololepta, Pk., *Phylloma* (*Hol. corticalis* Pk.), et *Oxysternus* (Dj.).

IIe Groupe : Tête s'enfonçant dans le prothorax, et reçue par une mentonnière ou prolongement antérieur du prosternum.

A. Fossettes pour la réception de la massue des antennes, située au bord antérieur du dessous du prothorax.

a. Fossette des jambes antérieures pour loger les tarses nettement limitée des deux côtés :

Plœsius (N. G.), *Placodes* (N. G.), *Platysoma* Leach., *Omalodes* (Dej.), *Cypturus* (N. G.).

b. Fossette des jambes antérieures pour loger les tarses effacée au moins d'un côté :

Hetœrius (Dej.), *Epierus* (*Hister fulvicornis* F.), *Tribalus* (*Hist. capensis* Payk.).

B. Fossettes des antennes situées au milieu du dessous du prothorax :

Dendrophilus Leach., *Paromalus* (*Hist. flavicornis* F.).

IIIe Groupe : Tête se retirant dans le prothorax ; mentonnière nulle, bouche appuyée immédiatement sur le bord antérieur du prosternum.

A. Antennes insérées sous le bord du front :

Saprinus (Hist. nitidulus), Pachylopus (N. G.), *Tryponœus* Esch..

B. Antennes insérées sur le front même :

Teretrius (Hist. picipes F.*), Plegaderus (Hist. cœsus* F.*), Onthophilus* Leach., *Abrœus* Leach..

Plus tard dans sa Faune de la province de Brandebourg (1839), dans le voyage de Wagner en Algérie (1840), dans la Faune de Van Diémen et dans celle d'Angola (1842), il a fait connaître un certain nombre d'autres espèces.

Plusieurs autres auteurs ont ajouté successivement quelques nouvelles espèces ; parmi lesquels je citerai MM. Aubé, le Comte de Mannerheim, Le Guillou, Rosenhauer, de Motschulsky, Lucas, Solier, Léon Fairmaire, Blanchard, Fähræus, Truqui et Reiche.

Mais en terminant cette revue historique, je ne puis passer sous silence M. le Major J. Le Conte et son fils, le docteur J.-L. Le Conte, dont les travaux ont jeté une si grande lumière sur les Histérides des États-Unis d'Amérique. Le premier en a donné une Monographie complète en 1845. Les espèces y sont groupées d'après les genres d'Erichson ; toutes sont figurées au trait et reconnaissables ; 37 sont nouvelles.

Le second, en 1851, décrit environ 40 nouvelles espèces de Californie, provenant du périlleux voyage que son dévouement à la science a pu seul lui inspirer. En 1852, le même auteur, dans un travail intitulé : *Hinds towards a*

natural classification, discute le système d'Erichson, rejette les genres *Omalodes*, *Platysoma*, *Plæsius*, *Placodes*, qu'il fait rentrer dans le genre *Hister*, subdivisé en 15 sections. Il réunit également au genre *Saprinus*, le genre *Pachylopus*, d'Erichson, dont il n'a pas connu le type et auquel il avait rapporté, peut-être à tort, beaucoup d'espèces californiennes dans son travail précédent. Ce genre est distribué en neuf catégories. Il fonde pour deux espèces assez disparates, inconnues à Erichson, le genre *Cœrosternus*, que j'ai préféré réunir aux *Tribalus*.

Voici le tableau synoptique des genres qu'il a conservés :

A. Caput porrectum antice non lobatum.

Mandibulæ edentatæ. . . . . *Hololepta* Pk.

— dentatæ; prosternum latum planum. . . . *Oxysternus* Er. (Exot.).

— dentatæ; prosternum elevatum subacuminatum. . . . . *Phylloma* Er. (Exot.).

B. Caput retractum; prosternum antice valde lobatum.

a. Scrobiculi antennales antici.

1. Tarsi antici unguiculo unico. *Cypturus* Er. (Exot.).

2. — biunguiculati.

Mandibulæ porrectæ, antennæ sub frontis margine insertæ, capitulo 3-articulato. . . . . . *Hister* L.

(Ce genre comprend *Omalodes* Er., *Platysoma* Leach; *Plæsius*, Er.; *Placodes* Er.)

— porrectæ ; antennæ sub frontis margine insertæ, capitulo solido truncato. . . . . *Hetœrius* Er.

— retractæ ; antennæ in frontis margine insertæ, capitulo 3-articulo rotundato. . . . . . . *Epierus* Er.

— retractæ ; antennæ in frontis margine insertæ, capitulo 3-articulato, truncato. . . . . *Tribalus* Er.

b. Scrobiculi antennales medii laterales.

antennæ articulo 8° latiore. *Dendrophilus* Leach.

— — non latiore. *Paromalus* Er.

C. Caput retractum ; prosternum antice non lobatum.

a. Antennæ sub frontis margine insertæ.

Mandibulæ exsertæ; scrobiculi antennales antici. *Cœrostemus* N. G.

— exsertæ ; scrobiculi antennales medii . . . *Saprinus* Er.

— clypeo obtectæ . . . *Tryponœus* Er. (Exot.).

b. Antennæ in frontem insertæ.

Scrobiculi antennales medii, laterales, prosterno subproducto . . . . *Teretrius* Er.

— ad prosterni latera siti. . *Plegaderus* Er.

— antici . . . . *Onthophilus* Leach.
— medii, laterales, prosterno
truncato. . . . . *Abræus* Leach.

Enfin, dans un dernier mémoire (1853), il fonde les genres *Bacanius* et *Acritus*, qui méritent bien d'être séparés du genre *Abræus.*

AUTEURS CITÉS.

AUBÉ (Ch.).

Description de deux Coléoptères nouveaux des genres *Ptilium* et *Hister. V.* Société Entom. de France 1833, pag. 94-96.

Notes sur quelques Coléoptères nouveaux. *V.* Soc. Ent. 1842, p. 225-237.

Description de deux Coléoptères nouveaux appartenant à la Faune parisienne. *V.* Soc. Ent. 1843, p. 73-76.

Description de quelques insectes Coléoptères appartenant à l'Europe et à l'Algérie. *V.* Soc. Ent. 1850, p. 299-346.

BACH (M.).

Kaferfauna der Preussischen Rheinlande mit besonderer Rücksicht auf Nord-und Mitteldeutschland, 4 vol. 1849-1854.

BLANCHARD (Emile).

V. Voyage dans l'Amérique méridionale, par M. d'Orbigny, 1850, p. 68-73.

BOHEMAN (Carolus-H).

Insecta Caffrariæ annis 1838-1845 à J.-A. Wahlberg collecta, amici auxilio suffultus descripsit, 1er vol. Holmiæ 1851.

BRULLÉ (Auguste).

Expédition scientifique de Morée : animaux articulés, tom. III, 1re partie, 1832.

CREUTZER.

Entomologische verzuche. Wien in-8o 1799.

DUFTSCHMIDT (Gaspar).

Fauna Austriæ oder Beschreibung der Osterreichischen Insecten, Linz 1805-1825, 3 vol.

ENTOMOLOGISCHE HEFTE.

V. Hoffman.

ERICHSON.

Die Käfer der Mark Brandenburg, 1 vol. Berlin 1837-1839.

Uebersicht der Histeroides der Sammlung. *V.* Jahrbücher der Insectenkunde von Dr Fr. Klug, 1er vol., Berlin 1834, p. 83-208, pl. II.

Beiträge zur Insecten Fauna von Van Diemen, 1842.

Beiträge zur Insecten Fauna von Angola, 1843.

Insect. Berber. *V.* Wagner Reise, 1840.

ESCHSCHOLTZ.

Zoologischer Atlas, enthaltend und Beschreibungen neuer Thierarten, Berlin 1829 et suiv.

FABRICIUS.

Systema entomologiæ, 1 vol. in-8o, 1775.

Species insectorum, Hamburgi, 2 vol. in-8o, 1781.

Mantissa insectorum, Hafniæ, 2 vol. in-8o, 1787.

Entomologia systematica, Hafniæ, 4 vol. in-8o, 1792-1798.

Supplementum Entomologiæ systematicæ, Hafniæ, 1 vol. in-8o, 1798.

Systema Eleutheratorum, Hafniæ, 2 vol. in-8o, 1801.

FAHRÆUS.

V. Boheman, Insecta Caffrariæ, p. 529-557, Holmiæ 1851.

FAIRMAIRE (Léon).

Essai sur les Coléoptères de la Polynésie.

V. Guérin-Méneville, Revue zoologique 1849, p. 410-411.

FAIRMAIRE et LABOULBÈNE.

Faune entomologique française ou description des insectes qui se trouvent en France; Coléoptères, Paris, 1854-1856.

Description de quelques Coléoptères nouveaux d'Europe et de France.

V. Soc. Ent. 1849, p. 419-427.

Excursion entomologique dans la baie de la Somme.

V. Soc. Ent. 1852, p. 663-691.

FALDERMAN.

Fauna entomologica transcaucasica, 3 vol. in-4°.

V. Mémoires de la Société des naturalistes de Moscou, 1836-1838.

FISCHER DE WALDHEIM.

Entomographia imperii rossici, 3 vol. in-4°, avec planches, 1820-1828.

FUESLY.

Verzeichniss der ihne bekannten Schweitzerischen Insekten, in-4° Zürich 1775.

Magazin für die Liebhaber der Entomologie, 2 vol. in-8°, Zürich 1778-1779.

Neues Magazin....., 3 vol in-8°, Zürich 1782-1786.

GENÉ.

De quibusdam insectis Sardiniæ novis aut minus cognitis, 2 fasc.

V. Memorie della reale academia delle scienze di Torino, 1re série, tom. XXXIX (1838) et 2e série, tom. Ier (1839).

GERMAR.

Reise nach Dalmatien et in das Gebiet von Ragusa, in-8o, 1817.

Species insectorum novæ aut minus cognitæ descriptionibus illustratæ, in-8o, Halle. 1824.

Magazin der Entomologie, 1re année, 1re partie, Halle 1813.

GRIMMER.

Hister ruficornis, nov. spec.

V. Entomologische zeitung von dem Entomologischen Vereine zu Stettin 1852, p. 221.

GUÉRIN-MÉNEVILLE.

Insectes de Nouvelle-Zélande, 1846.

V. White, voyage de l'Erebus et Terror.

Revue et Magasin de zoologie, 1838 et suiv.

GYLLENHAL.

Insecta suecica, 4 vol., Scaris et Leipsig, in-8o, 1808-1827.

HEER.

Fauna Coleopterorum helvetica, 1 vol., Turin, 1841-1842.

HERBST.

Natursystem aller bekannten in-und Ausländischen Insecten forgesetzt von J.-F.-W. Herbst : Käfer, IV theil, 1er Heft, t. 4, in-8o, Berlin 1791.

HOFFMAN, KOCH, MÜLLER, LINZ.

Monographie der in d. Departemente von Donnersburge und der Angrenzende Gegende des depart. V. d. Saar und V. Rhein und Mosel einheimisch beobacteten Stutzkæfer.

Entomologische Hefte I, Francfort 1803.

ILLIGER.

Verzeichniss der Kæfer Preussens entworfen V. Kugellan, in-8°, Halle 1798.

Magazin fur Insectenkunde, 6 vol. 1807.

Portugiesische Kæfer, tom. 6e, p. 29-49.

JACQUELIN DU VAL.

Description de deux genres nouveaux et de plusieurs espèces nouvelles de Coléoptères propres à la Faune française.

V. Soc. Ent. 1852, p. 695-718.

KLUG.

Jahrbücher der Insectenkunde, t. Ier, Berlin 1834.

KIRBY.

Centurie d'insectes. *V.* Transact. soc. Lin. Lond., t. XII (1817), Paris, Lequien 1834.

Fauna boreali-americana by Richardson assisted by Swainson and Kirby, in-4°, 1837.

KOLENATI.

Meletemata entomologica; insecta Caucasi, Ve fasc., 1846.

KRYNICKI.

Enumeratio Coleopterorum Rossiæ meridionalis et præcipue in Universitatis Cæsareæ Charkoviensis circulo obveniensium.

V. Bullet. Soc. Natural. Moscou, t. v (1833).
Ed. Lequien, p. 167-186.

KUGELLAN.

Verzeichniss der in einigen Preussens bis jezt endeckten Kæfer-Arten, 1er vol. p. 252-306 et IVe 477-582.
V. Schneider, Neuestes Magazin fur die Liebhaber der Entomologie, 5 vol. in-8o, 1791-1794.

KÜSTER.

Die Kæfer Europa's nach der Natur beschreiben, 28 liv., Nürnberg 1844-1854.

LATREILLE.

Genera Crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita, 4 vol. in-8o, Paris 1806-1809.

LEACH et NODDER.

Zoological Miscellany, 3 vol., Lond. 1814-1817.

LE CONTE. (John).

Monography of the north american Histeroides, ext. Boston journal of natural history, t. v, 1845.

LE CONTE (Dr J.-L.).

Descriptions of new species of coleoptera from California.
Extr. Annals of the Lyceum of natural history of New-York, t. v, 1851.
Hinds towards a natural classification of the family Histrini of Coleopterous Insects.
V. Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia, 1852.
V. Proceedings of the Acad. Philad., t. VI (1853).

LE GUILLOU.

Description de vingt insectes Coléoptères, recueillis pendant le voyage de l'Astrolabe et la Zélée.

V. Guérin-Méneville, Revue zoologique 1844, p. 220-225.

LINNÉ.

Systema naturæ, 1re édit. 1735; 12e, 3 vol. 1766-1768.

Fauna suecica, 1746.

LUCAS.

Exploration scientifique d'Alger, Animaux articulés, 1849.

MANNERHEIM (comte de)

Coléoptères de la Sibérie orientale.

V. Bullet. Soc. Nat., Mosc. 1852.

V. Mémoires Soc. Natur., Mosc. 1843.

MÉNÉTRIÉS.

Catalogue raisonné des objets de zoologie recueillis dans un voyage au Caucase, in-4o, Petersb. 1832.

MOTSCHULSKY. (Victor de)

Remarques sur la collection des Coléoptères russes de M. de Motchulsky. — *V.* Bull. Soc. Natur. Mosc. 1845, I, p. 55.

V. Bullet. Soc. Natur. Mosc., 1849, III, p. 94, 98.

MULLER (O.-Fr.).

Fauna insectorum fridrichsdalina sive methodica descriptio insectorum agri fridrichsdalensis.... Hafniæ et Lipsiæ, in-8o, 1764.

Zoologiæ Daniæ prodromus, etc. Hafniæ, in-8o, 1776.

MULSANT.

Opuscules entomologiques, 6 vol. 1852-1855.

OLIVIER.

Entomologie ou Histoire naturelle des insectes, 6 vol. in-4°, 1789-1810.

PALISOT DE BAUVOIS.

Insectes recueillis en Afrique et en Amérique, ainsi que dans le Royaume d'Oware et de Benin, à Saint-Domingue et dans les Etats-Unis, in-f°, Paris 1805.

PANZER.

Entomologia germanica seu Deutschlands Insecten Fauna oder Entomologisches Taschenbuch, Nuremberg, in-12, 1795.

Fauna insectorum Germaniæ, Nuremberg 109 fasc., 1796-1805.

PAYKULL (Gust. de).

Fauna suecica, 3 vol. in-8°, Upsal 1798-1800.

Kongl. Svenska vetenskaps Academiens Handlingar, Stockolm, in-8°, 1809.

Monographia histeroidum, in-8°, upsal 1811.

PERRIS.

Histoire des insectes du Pin maritime.

V. Soc. Ent. 1854-1856.

PREYSSLER.

V. Mayer : Sammlung Physikalischer Aufsætze besonders die Bœhmische Naturgeschichte. 4 vol. in-8°, Prague 1791-1794.

Verzeichniss Bœhmischer Insecten in-8°, Prague 1799.

QUENSEL.

Descriptions de quelques Histérides.

V. Schœnherr, Synonymia insectorum, t. I (1806).

REDTENBACHER (Ludwig).

Fauna austriaca : Die Kæfer, in-8°, Vienne 1849.

REICHE.

Voyage en Abyssinie, dans les provinces du Tigré, du Samen et de l'Amhara, par Ferret et Galinier, in-f°, 1851, atlas in-f°, Paris 1847.

ROSENHAUER.

Beitræge zur Insecten Fauna Europa's.
In-8°, Erlangen 1847.

ROSSI.

Fauna etrusca sistens insecta quæ in provinciis florentina et pisana præsertim collegit, in-4°, Livourne 1790.

Mantissa insectorum exhibens species nuper in Etruria collectas, 2 vol. in-4°, Pise 1792-1794.

SAHLBERG.

Dissertatio entomologica insecta fennica enumerans, in-8°, 1817.

Periculi entomologici, species insectorum nondum descriptas proponens, in-8°, Aboæ, 1823.

SAY.

Descriptions d'espèces nouvelles d'Hister et d'Hololepta des Etats-Unis.

V. Annales Soc. Philad., t. v, p. 32-47 (1825).

SCHNEIDER.

Magazin. 5 vol. 1791-1794.

SCHOENHER.

Synonymia insectorum. 3 vol. in-8°, Stockholm 1806-1817.

SCHRANK.

Enumeratio Insectorum Austriæ indigenarum. In-8°, Augustæ Vindel., 1781.

Fauna Boica. 6 vol. in-8°, Nuremberg et Ingolstadt 1798-1804.

SCRIBA.

Journal für die Liebhaber der Entomologie. In-8°, Francfort 1790.

Beitræge zu der Insecten gesichte. In-4°, Francfort, 3 Hefte 1790-1793.

SOLIER.

V. Gay, Historia fisica y politica de Chile, Paris 1849.

STEPHENS.

Illustrations of British entomology : Mandibulata. 5 vol. 1827-1835.

STEVEN.

V. Mémoires de Moscou, 1806, N° 1.

STURM.

Deutschlands fauna in Abildungen nach der Natur mit Beschreibungen, v° abtheilung, Kæfer 22 vol. Nuremberg 1805-1853.

Catalogue 1843.

THUNBERG.

Dissertatio entomologica sistens insecta Sueciæ. 9 part. Upsal 1784-1795.

TRUQUI.

Novæ Histerinorum et Cryptocephalorum species. *V.* Soc. Ent. 1852, p. 61-68.

WEBER.

Observationes entomologicæ, in-8°, Kiel 1801.

WHITE.

Insectes de Nouvelle-Zélande, 1846.

Voyage de l'*Erebus* et *Terror*.

WIEDEMAN.

New Kæfer Bengal et Java.

V. Zoological Magazin, 2 vol., 1817-1823.

V. Germar, Magazin der Entomologie. T. IV (1821).

V. CLASSIFICATION.

De toutes les difficultés inhérentes à mon sujet, je n'en ai pas trouvé de plus grande que celle de distribuer la famille des Histérides en tribus; c'est-à-dire de répartir les genres en groupes naturels, tranchés et faciles à reconnaître les uns des autres par des caractères simples et saillants. Après maints essais infructueux, je me suis arrêté à la méthode suivante, qui est loin de me satisfaire pleinement, mais qui renferme au moins quelques bonnes coupes dont les Entomologistes pourront tirer parti, comme les tribus des HOLOLEPTIENS, des TRYPANÉENS, des HÉTÉRIENS et des SAPRINIENS. Celle des HISTÉRIENS a besoin d'être subdivisée; elle est composée d'éléments trop nombreux et peu homogènes. Jusqu'ici mes efforts ont échoué; j'en laisse le succès à des mains plus habiles ou plus heureuses.

Dans certains genres, à forme allongée, aplatie ou cylindrique, vivant toutes sous les écorces dans des conditions identiques, la tête reste toujours avancée et saillante, sans se retirer dans le prothorax à l'état de contraction; ces genres formeront une première division composée de deux tribus,

dont l'une est composée d'espèces aplaties, à mandi-

bules longues et saillantes, à tête grosse et large, à épistome tronqué et laissant le labre à nu, à pygidium court et rabattu, à mésosternum large et peu saillant. . . . HOLOLEPTIENS.

et dont l'autre l'est au contraire d'espèces cylindriques, à mandibules courtes, couvertes ainsi que le labre par un long prolongement de l'épistome, en forme de museau, à pygidium conique, en pointe plus ou moins aiguë, et à mésosternum comprimé et très élevé. . . . . . . TRYPANÉENS.

Dans les autres genres, la tête se retire dans le prothorax pendant la contraction. Reçue par le prosternum ou par son prolongement ou mentonnière, elle est invisible en dessous. La forme est plus ordinairement ovalaire ou arrondie.

Les uns ont le prosternum muni d'une mentonnière;

soit que la massue des antennes, arrondie ou ovalaire, ait quatre articles distincts serrés, pubescents. . HISTÉRIENS.

soit qu'elle paraisse d'un seul article lisse, cylindrique, tronqué au bout; la soudure des articles ne laissant aucune trace. . . . . HÉTÉRIENS.

Les autres ont le prosternum dépourvu de mentonnière. Ils forment deux tribus:

ceux dont les antennes sont insérées sous un rebord latéral du front, et dont les fossettes antennaires sont adossées au prosternum. . . . . SAPRINIENS.

et ceux dont les antennes sont insérées sur le front et les fossettes antennaires situées au milieu du bord pectoral ou au devant des hanches. . . . . ABRÉENS.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES TRIBUS ET DES GENRES.

I. Tête non rétractile, toujours visible en dessous. — Bouche fermée par le menton, saillant au devant du prosternum.

1° Mandibules saillantes, épistome non prolongé en museau. — Plus ou moins déprimé. . . . . I. **Hololeptiens.**

A. Mandibules égales. — Rebord frontal formant une dent aiguë au-dessus de l'insertion des antennes. — Jambes antérieures unidentées en dedans; postérieures pluridentées en dehors. — Elytres avec un sillon subhuméral profond. — Mésosternum faiblement échancré.

B. Labre allongé. — Mâchoires insérées latéralement, visibles entre le menton et les mandibules. — Sillon subhuméral des élytres subitement effilé par derrière. . . . . 2. *Phylloma* Er.

B'. Labre très court. — Mâchoires insérées sur le menton et cachées. — Sillon subhuméral des élytres non subitement effilé.

C. Prosternum ordinairement large, peu élevé, tronqué antérieurement. — Jambes postérieures édentées sur l'arête inférieure. — Menton sans sillons en M. . . . . 1. *Hololepta* Payk.

C'. Prosternum ordinairement rétréci, élevé, en pointe arrondie antérieurement. — Souvent jambes postérieures dentées sur l'arête inférieure et menton avec un sillon en M. 3. *Leionota* (Liodérma).

A'. Mandibule gauche plus épaisse, plus longue que la droite, multidentée en dedans. — Rebord frontal arrondi au-dessus de l'insertion des antennes. — Jambes antérieures mutiques en dedans, postérieures garnies de trois rangées d'épines serrées. — Elytres sans sillon subhuméral. — Mésosternum profondément échancré. . . . . 4. *Oxysternus* Er.

2° Mandibules rétractiles, cachées par l'épistome prolongé en long musean. — Cylindrique allongé. . . . . II. **Trypanéens.** / 35. *Trypanæus* Esch.

II. Tête rétractile, invisible en dessous au repos. — Bouche libre, cachée par le prosternum dans la contraction.

* Prosternum avec une mentonnière plus ou moins longue.

3° Massue des antennes de 4 articles distincts, quoique serrés, pubescente, arrondie ou ovalaire. . . . . III. **Histériens.**

A. Fossettes antennaires creusées sous l'angle même du prothorax entre deux plis (nulles dans certains *Hister*). — Antennes logées au dessus du bord pectoral.

B. Fossettes tarsales des jambes antérieures profondes, bien limitées, contournées en S.

C. Mésosternum échancré pour recevoir la base du prosternum.

D. Prosternum arrondi à la base, comprimé et élevé entre les hanches.

E. Jambes antérieures sans dent interne à la base. — Bord pectoral antérieur laissant voir la fossette antennaire en dessous.

F. Jambes antérieures armées en dehors de 2 dents obtuses. — 4 postérieures garnies de 2 ou 3 rangées de courtes épines serrées.

G. Jambes postérieures sans échancrure au bord externe, à 3 rangs d'épines. — Massue assez longue. . . . . 5. *Plæsius* Er.

G'. Jambes postérieures échancrées en dehors, à 2 rangs d'épines. — Massue courte . . . . 6. *Placodes* Er.

F'. Jambes antérieures armées en dehors au moins de 3 dents aiguës; postérieures de denticules espacés.

G. Jambes postérieures à 2 arêtes extérieurement. — Propygidium court, obliquement incliné. — Coprs allongé, plus ou moins déprimé. — Mentonnière large, saillante, dans le plan du prosternum.

H. Arête inférieure externe des jambes postérieures épineuse. — Front et épistome bombés sans strie transversale interposée. . . . . 7. *Aulacosternus*.

H'. Arête inférieure externe des jambes postérieures inerme. — Front et épistome séparés par une strie transversale interposée, ordinairement concaves. . . . . 9. *Platysoma* Leach.

G'. Jambes postérieures à une seule arête extérieurement. — Propygidium assez long, presque vertical. — Corps épais, bombé, arrondi. — Mentonnière plus étroite, un peu rabattue. . . . 16. *Omalodes* Er.

E'. Jambes unidentées en dedans à l'origine. — Fossette antennaire en-

tièrement cachée en dessous par le bord pectoral . . . . 10. *Cylistus* (Cylistix).

D'. Prosternum large, peu élevé, tronqué et même sinué à la base. . . . 8. *Macrosternus*.

C'. Bord antérieur du mésosternum formant une petite pointe médiane qui pénètre dans la base du prosternum.

D. Propygidium en hexagone fort long; pygidium en forme de calotte sphérique. — Front plan, séparé de l'épistome par une strie transverse entière . . . . 11. *Cypturus* Er.

D'. Propygidium en hexagone large et court; pygidium semi-circulaire. — Front et épistome concaves, entourés d'une strie marginale commune . . . . 12. *Pachycrœrus*.

B'. Fossette tarsale des jambes antérieures mal limitée, droite.

C. Prosternum arrondi à la base.

D. Dernier article des palpes dilaté et fortement tronqué au bout; 2e et 3e inégaux non sécuriformes. — Des côtes sur les élytres en guise de stries. . . . . 17. *Psiloscelis*.

D'. Dernier article des palpes fusiforme; 2e et 3e des maxillaires égaux, sécuriformes. — Pas de stries sur le dos, mais des rangées régulières de tubercules lisses, luisants, ressortant sur un fond rugueusement ponctué obscur. . . . . 19. *Margarinotus*.

D''. Dernier article des palpes fusiforme; 2e et 3e inégaux, non sécuriformes. — Elytres avec des stries ordinaires, sans côtes ni rangées de tubercules lisses.

E. Jambes postérieures très élargies et très amincies. — Strie subhumérale interne entière. — Toujours 2 stries latérales au pronotum. . 18. *Contipus*.

E'. Jambes postérieures en triangle allongé, assez épaisses. — Strie subhumérale interne nulle ou raccourcie à la base, ne remontant pas au delà de l'humérale.

F. Pas de strie latérale au pronotum. — Stries dorsales des élytres raccourcies postérieurement. — Mentonnière fort courte. . . . . . 15. *Rhypochares*.

F'. Une strie latérale interne au pronotum. — Dorsales des élytres entières ou raccourcies antérieurement. — Mentonnière assez longue et saillante. . . . . 20. *Hister* L.

C'. Prosternum tronqué ou sinué à la base.

D. Tarses armés d'un seul crochet. — Corps grand, bombé, chagriné. — Massue presque solide, à articles indistincts, ayant son axe oblique à celui du funicule, auquel elle tient par un coin. . . . . 24. ***Monoplius***.

D'. Tarses bionguiculés. — Corps petit, médiocrement convexe. — Massue à articles distincts, ayant le même axe que le funicule.

E. Massue des antennes orbiculaire, tronquée. — Corps naviculaire. — Stries dorsales des élytres obsolètes. . . . . 31. ***Tribalus*** Er.

E'. Massue des antennes ovalaire. — Corps ovale. — Stries dorsales des élytres bien marquées.

F. Pygidium semi-circulaire, assez grand, à une seule face. — Stries dorsales ordinaires, au moins les extérieures, et non en sillons géminés.

G. Mésosternum très large et très court. — Propygidium avec une forte crête transversale. — Epistome long, gibbeux, étranglé, incisé à l'insertion des antennes. . . . . 26. ***Scapomegas***.

G'. Mésosternum moins large et moins court. — Propygidium sans crête transversale. — Epistome court ou allongé, concave, non étranglé.

H. Elytres gibbeuses. — Epistome concave, long. . . . . 27. ***Notodoma***.

H'. Elytres médiocrement convexes. — Epistome court.

I. Front séparé de l'épistome par une strie quelquefois interrompue. — Jambes antérieures dilatées, dentées en dehors.

J. Jambes antérieures garnies de denticules, apical peu saillant. — Pygidium oblique, semi-circulaire. — Articles de la massue taillés droit. . . . . 13. ***Phelister***.

J'. Jambes antérieures terminées en dehors par un fort crochet. — Pygidium renversé, semi-elliptique. — Articles de la massue taillés angulairement . . . . 13. ***Sphyracus***.

I'. Front bombé, sans strie qui le sépare de l'épistome. — Jambes antérieures peu élargies, courbées, garnies en dehors de soies courtes, serrées, égales. . . . . 21. ***Epierus*** Er.

F'. Pygidium petit, à 3 facettes réunies en un angle trièdre médian,

une seule visible en dessus. — Stries dorsales des élytres en sillons géminés . . . . 25. *Pelorus* (Pelorurus).

A'. Fossettes antennaires creusées dans l'angle même du prothorax, au pli des lames dorsale et pectorale. — Une série de fovéoles à la base de la mentonnière et du premier segment ventral de l'abdomen. . . . . 39. *Glymma*.

A''. Fossettes antennaires profondes, arrondies, sous le bord latéral de la poitrine à une certaine distance de l'angle antérieur; bord pectoral entier, sauf une étroite fente oblique pour le passage de l'antenne.

B. Dos couvert de côtes longitudinales. 40. *Onthophilus* Leach.

B'. Dos sans côtes longitudinales. 32. *Sphærosoma*.

A'''. Fossettes antennaires larges, creusées sur les côtés de la poitrine au devant des hanches. — L'antenne y pénètre par une profonde incision du bord pectoral antérieur.

B. Jambes antérieures dilatées, postérieures presque linéaires. — Ovalaire, déprimé. — Abdomen toujours visible en dessus.

C. Elytres obsolètement striées. — Mésosternum non rebordé en devant, strie postérieure nulle ou festonnée. — Pygidium sculpté dans l'un des sexes . . . . 23. *Paromalus* Er.

C'. Elytres régulièrement striées. — Mésosternum rebordé en devant, strie postérieure jamais festonnée. — Pygidium toujours sans sculptures. . 22. *Carcinops*.

B'. Jambes postérieures dilatées comme les antérieures. — Convexe ou globuleux. — Abdomen à peine visible en dessus.

C. Jambes antérieures non contournées. — Prosternum étroit. — Dos des élytres marqué de stries parallèles. . . . . 30. *Dendrophilus* Leach.

C'. Jambes antérieures contournées. — Prosternum élargi. — Dos des élytres sans stries parallèles. 41. *Bacanius* Le C.

4° Massue des antennes paraissant d'un seul article, lisse, cylindrique, tronqué au bout ; la soudure des articles ne laissant aucune trace. . . . . IV. **Hétériens**.

A. Jambes fortement triangulaires, aplaties. — Prosternum large; mentonnière très courte. — Stries dorsales courtes; pas de soies sérialement disposées. . . . 29. *Eretmotus*.

A'. Jambes médiocrement élargies, insensiblement vers le bout. — Prosternum étroit ; mentonnière plus longue. — Stries dorsales fines, longues; des séries de soies . . . . 28. *Hetærius* Er.

** Prosternum dépourvu de mentonnière.

5° Fossettes antennaires adossées au prosternum. — Antennes insérées sous un rebord latéral du front. . . . . V. **Saprinīens.**

A. Jambes postérieures élargies, peu épaisses, garnies en dehors de 2, quelquefois de 3 rangs de denticules peu serrés. . . . . 33. *Saprinus* Er.

A'. Jambes postérieures fortement épaissies vers le bout, garnies en dehors de pointes très serrées qui lui donnent l'apparence d'une carde. . . . . 34. *Pachylopus* Er.

6° Fossettes antennaires au milieu du bord pectoral ou au devant des hanches. — Antennes insérées sur le front. . . . . VI. **Abréens.**

A. Cylindrique, allongé. — Pronotum presque toujours plus long ou aussi long que les élytres. — Base du prosternum pénétrée par une pointe du mésosternum.

B. Front couvert par une avance du pronotum comme par un capuchon. — Mandibules tuberculées en dehors. — Jambes antérieures droites, simplement élargies. . . . . 37. *Xiphonotus.*

B'. Front découvert, pronotum sans avance. — Mandibules sans tubercule. — Jambes antérieures difformément dilatées. . . . . 36. *Teretrius* Er.

A'. Ovalaire ou sphérique. — Pronotum toujours beaucoup moins long que les élytres. — Mésosternum droit, sinué ou arrondi, sans pointe qui s'enfonce dans le prosternum.

B. Ovalaire aplati. — Prosternum assez long, interrompu au milieu, profondément bisillonné. — Pronotum avec un profond sillon longeant le bord latéral qui est relevé en bourrelet, et souvent un transversal. . . . . 38. *Plegaderus* Er.

B'. Orbiculaire bombé. — Prosternum entier. — Pronotum sans sillon ni bourrelet latéral.

C. Tarses postérieurs 5-articulés. — Elytres sans strie marginale. — Propygidium long, pygidium retourné. . . . . 42. *Abræus* Leach.

C'. Tarses postérieurs 4-articulés. — Elytres bordées d'une strie marginale. — Propygidium plus court, pygidium moins incliné. . . . . 43. *Acritus* Le C.

VI. SPECIES AUCTORUM INVISÆ ET OBLITÆ.

Hololepta flagellata.

Kirby, *Cent. d'insect. Trans. Soc. Lin. de Lond., XII,* 395, 27 (1817) Edit. Léq., 20, 27.

Atra, elytris bistriatis, abdomine segmento penultimo (propygidio) utrinque sulcato. Long. 12 mill.

Corps ovale oblong, déprimé, luisant, lisse, noir, côtés ponctués en dessous. Tête avec des mandibules saillantes relevées. Pronotum marqué de chaque côté d'un sillon marginal. Elytres obliquement tronquées au bout, avec l'angle externe arrondi, tristriées ; strie intérieure entière, intermédiaire raccourcie à la base, externe à l'extrémité. Toutes les jambes quadridentées. Propygidium ponctué de chaque côté et bisillonné ; sillons formant un angle obtus à ouverture latérale. Pygidium ponctué, infléchi. — Australie.

Hololepta glabra.

Fahr. *in Bohem. Insect. Cafr. I,* 556 608, (1851).

Depressissima, nigra, nitida, antennis ferrugineis, fronte lævi, pronoto antice utrinque marginato, strigis punctorum obsoletiorum in medio baseos lateribusque ; elytris striolis 2 humeralibus obliquis, pygidio segmento 1° horizontali, apice utrinque punctulato, basi stria marginali utrinque ; tibiis anterioribus dentibus 4, posticis 3 armatis. Long. 6 mill., larg. 2 2/3 mill.

Hab. in tractibus fluvii Gariepis superioribus.

Tout noir, excepté les antennes et les tarses, très luisant. Tête subtransversale, presque plane, légèrement impressionnée en devant ; échancrée de part et d'autre au-dessus des antennes, lisse ; mandibules saillantes, de la longueur de la tête, médiocrement arquées, acuminées. Antennes plus longues que la tête, ferrugineuses, massue d'un flave soyeux. Pronotum postérieurement, presque deux fois plus

large que sa longueur, subtronqué au milieu de la base, avant les angles postérieurs qui sont arrondis, linéaire au delà du milieu, alors bientôt rétréci, distinctement échancré au bout, avec les angles saillants; très déprimé en dessus, côtés rebordés seulement en avant, marqué de quelques points au-devant de l'écusson, et de strioles de points assez obsolètes sur les côtés, ailleurs très lisse. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres de la largeur du pronotum, à peine plus longues que lui en dedans, sublinéaires, presque tronquées à la base, triangulairement sinuées au bout conjointement, avec les angles postérieurs subarrondis; déprimées en dessus, très lisses, à l'exception de deux strioles de chaque côté en dedans des épaules, obliques, bientôt raccourcies, et d'un sillon dans le côté même. Pygidium ample, segment basal plan, marqué d'une strie marginale de chaque côté, raccourcie après le milieu, limbe postérieur couvert de points épars, le reste de la surface lisse, segment apical très court, infléchi, presque lisse. Dessous du corps très déprimé, lisse; côtés de la poitrine et du ventre ponctués seulement à la base. Pattes très courtes, mais robustes, jambes antérieures et intermédiaires munies chacune de 4 dents, postérieures seulement de trois, tarses d'un ferrugineux obscur.

PLATYSOMA CASTANEUM.

Ménétr., *Cat. rais.* 171 *N*o 713 *(Hololepta)* — Fald., *Fn. Transc.* I, 215 (1836).

Castaneum, nitidum; capite discoque thoracis nigro; elytris utrinque profunde 6-*striatis, striis omnibus integris; tibiis anticis late dentatis.* Long. 1 3/4 mill.; larg. 1 mill.

Stature en quelque sorte de l'*Hololepta deplanata* Gyll. Cependant deux fois plus grand et surtout plus élargi.

Tête courte, saillante, médiocrement convexe ; très obsolètement mais très densément pointillée ; front légèrement impressionné; épistome ferrugineux, très saillant, luisant. Pronotum grand, carré, un peu rétréci en devant ; arrondi à la base avec les angles obtus ; côtés très étroitement rebordés ; profondément et largement échancré au bout, avec les angles saillants aigus ; marge apicale un peu plus obscure ; médiocrement convexe en dessus, lisse, noir au milieu du disque, brun marron vers les côtés ; en dedans du bord latéral, deux stries étroites entières de chaque côté. Ecusson triangulaire lisse, déprimé en dessus, brun marron. Elytres de la largeur du pronotum, et à peine plus longues que lui, parallèles, subquadrangulaires, brunes, marquées de noir, réfléchies sur les côtés, très aplanies en dessus, six stries entières pointillées, réunies sur chacune à la base et à la marge ; interstries lisses, luisants, imponctués. Dessous du corps d'un marron clair, luisant, un peu rembruni, rudement ponctué. Pattes fortes, brunes, luisantes, garnies de quelques soies roides, testacées, éparses ; jambes antérieures très dilatées, quatre larges denticules dont les deux externes plus grands.

HISTER (PHELISTER) NANUS.

Le Conte, *N. Amér.*, *Hist.* 31, 29, *T.* IV, *fig.* 4, (1845).

Pronoto stria marginali subintegra, antice non ambiente. Elytris striis dorsalibus integris, 5ª *introrsum arcuata. Tibiis anticis serrato-dentatis.* Long. 2 1/4 mill.

Noir de poix, luisant. Tête ponctuée, front concave, sans impression ; antennes rousses. Pronotum ponctué, mais davantage sur les côtés, strie rapprochée du bord, courbée

en haut à l'angle et s'éloignant de la marge, non continuée en devant. Elytres rousses en dehors à l'extrémité, stries dorsales entières, cinquième arquée en dedans à la base, réunie à la suturale, suturale ordinairement entière, mais quelquefois un peu raccourcie à la base: humérale distincte, deux latérales, supérieure raccourcie en devant après le milieu, inférieure entière. Pattes rousses, jambes antérieures finement dentelées.

Etats-Unis.

7' HISTER LABIATUS

Mots. *Bull. Mosc.* 1845; I, p. 55, 150 Sibérie.

Deux fois plus grand que le *H. inæqualis*, et facile à reconnaître par le prolongement du labre dans la ♀; du reste, il ressemble au *Hister inæqualis.*

Steppes des Kirguises.

88' HISTER ATRAMENTARIUS.

Suffr. *in Stet. Zeit.* 1855, p. 142.

Oblongo-ovalis, niger nitidus, thorace lateribus bistriato, elytris striis dorsalibus tribus interioribus obsoletis, marginali abbreviata; tibiis anticis 3-dentatis. Long. 8 mill.

Cette espèce atteint la taille des plus grands individus du *H. unicolor*, tient pour la forme le milieu entre lui et le *H. terricola* Germ., et ressemble aux deux par la surface polie, mais non vernissée, comme dans les *H. cadaverinus* et *merdarius*, du corps qui est d'un noir uniforme, par les jambes antérieures fortement tridentées, par le pronotum bistrié sur les côtés et par la sculpture des élytres dont les trois stries externes sont entières et les trois internes raccourcies, et dont la deuxième est réduite à un rudiment

obsolète. Elle se distingue des deux par la disposition de la strie prothoracique externe, qui se rapprochant toujours davantage du bord externe et placée enfin presque sur lui, touche presqu'à l'externe au bord postérieur, par la massue d'un rouge de rouille, et par la disposition des stries latérales des élytres, dont l'interne manque, tandis qu'il n'y a de visible qu'un court, mais bien distinct rudiment de l'externe, vers le bout de la strie humérale, comme dans le *H. stercorarius.* Quant à la forme, il n'est pas aussi arrondi latéralement que le *H. unicolor*, mais plus que le H. *terricola* : il ressemble davantage au *H. merdarius*, et se rattache au *H. unicolor*, comme le *H. merdarius* au *H. cadaverinus.* Le pygidium est grossièrement et densément ponctué, avec les intervalles très finement ponctués et rendus mats par cette ponctuation ; sur le propygidium, la ponctuation est encore plus grossière, mais plus espacée, et celle des intervalles moins serrée ; le fond est plus luisant surtout au milieu du bord postérieur où les gros points s'affaiblissent peu à peu et disparaissent presque entièrement. La fossette subhumérale du bord infléchi n'est pas ponctuée, les stries marginales sont distinctes.

Lac Baïkal.

108' Hister ruficornis, Grim. *in Stet. Zeit.* (1852). 221. — *H. myrmecophilus Muls. Opusc.* II, 97 (1853).

Ater, nitidus ; elytrorum stria marginali externa basim non attingente, 1ª *et præsertim* 2ª *antice abbreviatis ; pygidio propygidioque fere æqualiter et sat fortiter punctatis ; prothorace subtriangulari, postice arcuato, lateribus unistriato, punctulato ; mesosterno emarginato ; tibiis anticis 4-vel 5-denticulatis.* Long. 4 1/5 mill., larg. 2 9/10 mill.

Corps d'un noir brillant. Front uni ; superficiellement

pointillé ; marqué d'une ligne peu profonde, en demi-cercle, presque tronqué en devant. Labre en demi-cercle, plus long que large. Mandibules une fois et demie à deux fois plus longues que le labre ; convexes en dessus ; pointillées. Antennes noires, à bouton rouge, d'un tiers environ plus long que large. Prothorax élargi en ligne un peu courbe sur les côtés, peu ou point émoussé aux angles postérieurs ; faiblement arqué en arrière à la base ; lisse, rayé près des bords antérieurs et latéraux, d'un seul trait finement ponctué ; chacun des latéraux à peu près en ligne droite, et sensiblement recourbé en dedans à son extrémité postérieure. Elytres sensiblement élargies dans leur milieu ; à stries finement ponctuées ; la première nulle dans son tiers antérieur ou un peu plus ; la deuxième dépassant à peine les deux cinquièmes postérieurs de la longueur ; la marginale n'atteignant pas la base ; la troisième presque aussi longue que les autres qui sont à peu près entières, ordinairement marquée en devant de son extrémité antérieure de deux points obliquement dirigés en dedans. Fossette latérale densément ponctuée, extérieurement bornée par un bord lisse et imponctué. Pygidium et propygidium couverts de points aussi rapprochés et à peu près aussi gros et aussi marqués. Dessous du corps noir ; densément ponctué sur les côtés. Prosternum triangulairement élargi dans son tiers postérieur ou un peu plus ; visiblement pointillé et rayé d'une strie de chaque côté de cette partie ; arqué à son bord postérieur. Mésosternum échancré, lisse, ainsi que les parties suivantes du milieu du corps. Pieds d'un rouge ferrugineux un peu obscur ou d'un rouge brun. Jambes de devant armées ordinairement de cinq, quelquefois de quatre petites dents à peu près égales.

Patrie : le département du Rhône, dans les troncs de chêne en compagnie de la *Formica fuliginosa.*

Cette espèce a tout le faciès de l'*H. corvinus,* dont elle se distingue par ses mandibules convexes en dessus ; par son labre plus long que large ; par la strie marginale du prothorax ordinairement plus droite ; par l'existence de la strie marginale des élytres ; par le pygidium à peu près aussi fortement ponctué que le propygidium ; par son prosternum arqué à son bord postérieur, pointillé sur sa surface, strié latéralement ; par son mésosternum visiblement échancré. Elle doit être placée entre les *H. carbonarius* et *purpurascens;* elle diffère du premier par sa taille toujours moindre, par la troisième strie des élytres toujours presque entière ; par les première et deuxième moins oblitérées ; par son prosternum plus triangulaire, plus visiblement ponctué, strié latéralement. Ce dernier caractère du prosternum, la strie du front sans sinuosité en devant, celle du prothorax plus droite, ses élytres sans tache, etc......, la distinguent sans peine de l'*Hister purpurascens.*

117'' Hister parallelogrammus.

Fald. *Fauna Entom. Transc.* I, 212 (1836).

Truncato-ovatus, subdepressus, ater nitidus ; elytris sublinearibus angustatis lineis 3 integris, profunde impressis et 4 dimidiatis obsoletissimis; tibiis anticis denticulis 5 simplicibus. Long. 2 1/6-2 2/3 lin., larg. 1 1/4-2 lin.

Voisin pour la stature du *H. stercorarius* Payk.

Tête petite, abaissée, plane, glabre, strie semi-circulaire bien marquée ; front un peu impressionné. Antennes ferrugineuses, avec le dernier article noir. Pronotum transverse,

presque deux fois plus large que long, un peu plus étroit en devant, très lisse, luisant, médiocrement convexe; largement et assez profondément échancré au bout; côtés sublinéaires, épaissis au bord. Ecusson petit, triangulaire, déprimé. Elytres courtes, de la largeur du pronotum, un peu dilatées au milieu; médiocrement convexes sur le dos; quatre stries entières, crénelées, peu obliques, profondes; externe beaucoup plus courte, les suivantes unies à la base et au bout sur chaque élytre; on observe des rudiments obsolètes de strie suturale, interstries très lisses, luisants. Pygidium très saillant, densément et profondément ponctué. Dessous du corps épaissi, densément couvert de points plus grands; abdomen brun. Pattes plus épaisses, très glabres, noir de poix, luisantes; jambes antérieures à cinq denticules; tarses roux.

Var. Presque deux fois plus petit, la plupart du temps surtout plus étroit.

117''' HISTER PARALLELUS.

Ménétr. Cat. rais. p. 171, 707. — Fald. Fauna transc. I, 213 (1836).

Ater nitidulus; elytris subparallelis, striis 3-externis integris, internis 3 antrorsum abbreviatis; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 2 3/4 lin., larg. 1 1/3 lin.

Stature et taille du *H. parallelogrammus*, mais un peu plus grand; distinct par ses élytres pour l'ordinaire plus dilatées et par ses jambes antérieures quadri-denticulées.

Tête petite, un peu enfoncée, lisse, avec une strie semicirculaire profonde; front à peine impressionné, très obsolètement pointillé; épistome glabre incliné. Antennes entièrement d'un noir de poix. Pronotum grand, de moitié

plus large que long; arrondi à la base, largement et profondément échancré au bout, et là avec les angles aigus. Convexe en dessus, très lisse, épaissi à la marge, et une strie marginale profonde de chaque côté; en outre une petite fovéole arrondie, basale, profonde audessus de l'écusson. Ecusson petit, triangulaire, lisse. Elytres carrées, de la largeur du pronotum; ensuite dilatées un peu au milieu, subparallèles; très lisses en dessus, convexes; six stries extérieures entières, parallèles; intérieures très raccourcies, unies à la base et n'atteignant pas le milieu du disque, fond des stries ponctué. Dessous du corps noir, rudement ponctué. Pattes de poix, jambes antérieures très dilatées, quatre denticules larges acuminés.

120' Hister arcuatus.

Kolenat. Melet. Ent. V, 60, 262 (1846).

Subovalis niger nitidissimus, pronoti lateribus subbistriatis, stria interiore medio flexa, exteriore brevissima, elytris stria dorsali 1a abbreviata, 2a, 3a que nulla, macula semilunaris externa rubra. Long. 5 mill., larg. 4 mill.

Tête avec une strie marginale, ponctuée. Pronotum très finement et rarement pointillé, 3-fovéolé postérieurement, une fossette médiane et deux latérales, strie latérale externe finissant au milieu, interne coudée en dedans en angle obtus au milieu; élytres noires avec une tache externe réniforme rouge, première strie dorsale courte s'étendant au milieu de l'élytre, deuxième et troisième nulles, deuxième formant une trace de points jusqu'au milieu, troisième marquée de même sur toute l'élytre, les trois autres stries externes entières, quatrième droite, cinquième très coudée en dehors, sixième un peu en dedans, rapprochée de la cin-

quième ; ces trois stries externes, pointillées postérieurement, interstries vaguement pointillés le long de la suture ; antennes et pattes d'un roux de poix ; abdomen variolé.

Karabaga, au delà du Caucase.

HISTER DISTANS.

Fisch. *Entom. Ross. I*, 205, 2 (1823).

Noir, strie extérieure du corselet très courte ; élytres à cinq stries dont l'extérieure très courte et l'intérieure interrompue. Long. 4 lin., larg. 2 1/2 lin.

Daurie.

11' CARCINOPS, DENDROPHILUS DELICATULUS.

Fährs. *in* Bohem. Insect. Caffr. I, 350, 601 (1851).

Breviter ovalis, niger, nitidus capite thoraceque punctulatis ; elytris 9-*striatis, striis* 2 *intimis approximatis, antice evanescentibus, reliquis integris,* 3-8 *dorsalibus, æqualiter arcuatis,* 9ª *laterali; antennis ferrugineis, pedibus piceis, tibiis dilatatis, anticis medio subserrulatis.* Long. 1 1/2 mill., larg. 1 mill.

Habitat in tractibus fluvii Gariepis superioribus.

Noir dessus et dessous, luisant. Tête transverse pointillée, front terminé en devant par une ligne semi-circulaire élevée. Antennes courtes, ferrugineuses, plus obscures à la base. Pronotum deux fois plus large que long à la base, rétréci en devant, peu échancré au bout, angles abaissés aigus; obtusément arrondi postérieurement, peu convexe en dessus, finement pointillé, faiblement rebordé sur les côtés. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres conjointement échancrées à la base et là de la largeur de la base du pronotum, légèrement arrondies et dilatées avant le milieu, rétrécies de nouveau postérieurement et tronquées au bout, presque trois

fois plus longues que le pronotum, médiocrement convexes en dessus, sillonnées de neuf stries pointillées, deux rapprochées près de la suture, n'atteignant pas la base, les autres entières, 3-8 dorsales également arquées, neuvième sur le bord latéral même, fléchie avant le milieu ; interstries lisses. Pygidium presque perpendiculaire, arrondi, presque lisse. Dessous du corps peu convexe, lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Pattes médiocres, de poix, jambes dilatées, comprimées ; antérieures munies en dehors vers le bout de quelques denticules obsolètes.

Dendrophilus minutus.

Fahr. *in* Bohem. Insect.Caffr. I, 551, 602 (1851).

Ovalis, niger, nitidus, capite pronotoque punctulatis, elytris dorso 6-*striatis, stria suturali antice evanescente, reliquis distinctioribus, integris, punctatis, antice introrsum flexis, margine laterali inflexo, stria crenata insculpto; antennis pedibusque ferrugineis, clava illarum flavescente, tibiis anticis dilatatis, extus bidentatis, 4 posterioribus bispinosis.* Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Habitat in tractibus fluvii Gariepis superioribus.

Tout noir, excepté les antennes et les pattes, très luisant. Tête subtriangulaire déprimée, densément et très finement pointillée, front très faiblement rebordé. Antennes un peu plus longues que la tête, ferrugineuses, massue flavescente. Pronotum deux fois plus large à la base que sa longueur, et là obtusément arrondi, médiocrement rétréci en devant, côtés étroitement rebordés, angles antérieurs acuminés ; peu convexe en dessus, très finement et densément pointillé avec des points épars plus distincts sur les côtés. Ecusson très petit, ponctiforme. Elytres à la base de la largeur du

pronotum, et étroitement serrées contre lui, un peu dilatées à la base, mais bientôt légèrement rétrécies, plus de deux fois plus longues que le pronotum, tronquées au bout, avec les angles extérieurs arrondis ; peu convexes en dessus, sillonnées de six stries dorsales ponctuées, suturale raccourcie par devant, les autres entières, fléchies en dedans antérieurement, interstries pointillés ; en outre sur le bord infléchi même, une strie subcrénelée entière, avec deux autres stries fines, obsolètes, imponctuées, adjacentes en haut. Pygidium fléchi à la base, ponctué, segment apical subinfléchi, arrondi, lisse ; dessous du corps médiocrement convexe, presque lisse au milieu, ruguleusement ponctué sur les côtés. Pattes médiocres, ferrugineuses ; jambes antérieures comprimées et dilatées, bidentées en dehors, quatre postérieures munies de deux spinules plus distinctes, l'une au milieu, l'autre au bout.

1' DENDROPHILUS SULCATUS.

Mots. Bull. Mosc. 1845, I, p. 55, 149.

Beaucoup plus petit que le *D. punctatus*, et facile à reconnaître par les stries fortement imprimées qui traversent ses élytres et qui sont entièrement ponctuées.

Mingrelie.

SAPRINUS ESTRIATUS Le Conte.

Caput antice marginatum, prosternum striis valde approximatis, postice divergentibus, antice non divergentibus. Prosternum compressum, striis anticis antice convergentibus.

M. le Dr Le Conte dans son tableau des *Saprinus*, place cette espèce entre le *mancus* et le *bigemmeus* dans son 8e groupe; mais il n'en donne pas les caractères. L'a-t-il décrite ailleurs?

HISTER (SAPRINUS) CUPRATUS.

Kolen. Melet. Ent. v, 62, 276 (1846).

Viridi-cupreus; fronte glabra, stria marginali; elytris postice punctatis, striis ad dimidium vergentibus; antennis pedibusque rufis. Long. 2, 4 ; larg. 1, 9.

Pronotum très finement ponctué, bisérialement ponctué transversalement à la base, strie antérieure courte, côtés du pronotum pointillés. Elytres à cinq stries, ponctuées sur leur moitié postérieure, strie suturale entière et réunie par devant en arc avec la troisième, deuxième nulle, les quatre autres obliques et graduellement plus courtes, ne dépassant pas le milieu de l'élytre, stries obsolètement ponctuées ; marge postérieure des élytres roussâtre. Abdomen ponctué.

Karabagh (Arménie).

HISTER (SAPRINUS) KRYNICKII (Fald.)

Krynk, *in* Bul. Mosc. Ed. Léq. I, 174, 32.

Ovatus, niger, supra nigro-æneus, nitidus; thorace antice utrinque foveolato; *elytris antice lævibus*; *striis* 5 *obliquis abbreviatis, capitulis antennarum tarsisque piceis, tibiis anticis paupere denticulatis.* Long. 2 1/2 lin., larg. 1 3/4 lin.

Charkow, dans les cadavres.

6' SAPRINUS FLEXUOSO-FASCIATUS

Motsc. Bull. Mosc. 1845, p. 55, 148.

Très jolie espèce d'Astrabad. De la taille et de la forme des grands exemplaires du *S. Æneus*, mais avec une bande transversale d'un blanc jaunâtre un peu sinuée sur le milieu des élytres.

ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEN DE SAULCY.

(Suite (1).)

(Séance du 24 Mai 1854.)

Fam. LAMPYRII.

113. LUCIOLA LUCIFER, R. et S.

Longit. 6 1/2-8 mill. (2 5/6-3 1/2 lin.); latit. 2 1/2-3 mill. (1 1/8-1 3/8 lin).

Elongatus, parallelus, griseo-tomentosus, fusco-piceus; thorace ferrugineo, anticè fusco-maculato; scutello testaceo; elytrorum limbo rufo-testaceo. Caput rotundum, deplanatum, grosse punctatum, canaliculatum; oris partibus antennarumque basi piceo-testaceis; oculis mediocribus; antennis crassis thorace paulò longioribus. Thorax semicircularis, capite duplò latior, transversus, antice rotundatus suprà capitem paulò protensus, postice rectè truncatus, late marginatus, canaliculatus, crebre punctatus, maculâ longitudinali, mediana, antica, picea. Scutellum oblongum, apice rotundatum, grosse punctatum. Elytra thoracis basi latitudine, granulato-punctata, margine laterali apicalique angustè rufo-testacea. Subtùs segmento ultimo tote, pœnultimo, parce albido phosphorescentibus, femoribus infrà testaceo-piceis.

Allongé, parallèle, avec une tomentosité grisâtre, d'un

(1) Voyez 3e série, tome III (1855), page 560, et tome IV (1856), page 353.

brun de poix ; le corselet ferrugineux taché antérieurement de brun ; l'écusson testacé, le bord externe et l'extrémité des élytres très étroitement d'un testacé roussâtre. Tête arrondie, aplatie, grossièrement ponctuée, canaliculée avec les parties de la bouche et la base des antennes d'un testacé brunâtre ; yeux médiocrement gros ; antennes fortes, un peu plus longues que le corselet. Celui-ci semi-circulaire, transverse, arrondi en avant et un peu avancé sur la tête, tronqué carrément en arrière avec ses angles droits, convexe, largement rebordé, largement canaliculé, criblé de points enfoncés avec une tache brune longitudinale au milieu de sa partie antérieure. Ecusson testacé, quelquefois brunâtre à la base, oblong, arrondi au sommet, grossièrement ponctué. Elytres aussi larges que la base du corselet, d'une longueur égale à deux fois et un tiers de leur largeur, couvertes de points formant une granulation transversale avec leur bord externe et leur extrémité d'un testacé roussâtre ; cette bordure remontant même au bord sutural jusqu'à près du quart de leur longueur. Les cuisses ont leur dessous d'un testacé brunâtre, le dernier segment abdominal en partie ou totalement et quelquefois une grande partie du pénultième segment, d'un blanc phosphorescent qui quelquefois disparaît entièrement et quelquefois se transforme en quatre points de même couleur par paire sur chaque segment. Des environs de Beyrouth.

Cette espèce qui pour la taille se rapproche un peu de la *Luc. Italica,* Linné (*Pedemontana,* Bonelli), en diffère par sa forme beaucoup plus étroite, sa tête beaucoup plus petite, ses yeux moins renflés et surtout par son corselet arrondi en s'avançant sur la tête.

Fam. TELEPHORII.

114. Telephorus marginiventris, R. et S., Cat. 13-385.

Longit. 11 1/2 mill. (5 1/4 lin); latit. 3 1/4 mill. (1 1/2 lin).

Niger ferrugineo variegatus, Teleph. nigricante Fabr. proximus. Caput latum, nigrum, granulatum, nigro tomentosum, antice testaceo-ferrugineum; palpis testaceis, apice piceis; antennis nigro-piceis, basi testaceis; oculis prominulis. Thorax capitis latitudine transversus; margine reflexo; ferrugineo testaceus; macula discoidali nigra postice lobata. Scutellum atrum. Elytra nigra nigro tomentosa, granulata, haud nitida. Subtus nitidus; abdomine nigro, margine apiceque ut in suprâ ferrugineo testacea; pedibus anticis testaceis; femoribus intermediis nigris, tibiis testaceis, tarsis piceis; pedibus posticis nigris genubus tibiarumque basi testaceis. Variat pedibus totis nigris.

Voisin du *Tel. nigricans*, Fabr. — Noir varié de ferrugineux et pubescent de la couleur du fond. Tête large, granulée de points enfoncés, noire avec toute la partie en avant des yeux d'un testacé ferrugineux; parties de la bouche testacées avec l'extrémité des mandibules et des palpes brunâtre. Antennes noirâtres avec les deux premiers articles et la base des troisième, quatrième et cinquième testacés; yeux proéminents. Corselet transverse de la largeur de la tête, très peu moins long que large, avec ses bords relevés, d'un testacé ferrugineux orné dans son milieu d'une large tache noire, brillante, plus rapprochée du bord postérieur où elle est découpée dans son milieu; il est lisse avec quelques petits points enfoncés peu distincts; son bord antérieur un peu arrondi, le postérieur coupé presque carrément, les côtés droits, tous les angles obtus et arrondis au som-

met. Ecusson triangulaire noir légèrement canaliculé, granulé. Elytres moitié plus larges que le corselet, noires, granulées avec une pubescence noire. Dessous brillant; abdomen noir bordé comme en dessus de testacé ferrugineux. Pattes antérieures testacées, cuisses noires en dessous; intermédiaires à cuisses noires; jambes testacées et tarses brunâtres; postérieures noires avec les genoux et la base des jambes testacés; ces couleurs varient jusqu'aux pattes entièrement noires.

De Naplouse.

Cette espèce voisine du *Tel. nigricans*, Fabr., en diffère par sa taille plus grande, ses élytres beaucoup plus noires, la tache du corselet plus éloignée du bord antérieur et la distribution de ses couleurs.

115. Telephorus dimidiatipes, R. et S. Cat. 13-386.

Longit. 8-9 mill. (3 2/3-4 lin); latit. 2 1/3-3 mill. (1-17 lin).

Tel. nigricante Fab. affinis. Niger tomento griseo vestitus caput nigrum nitidum, antè oculos ferrugineo-testaceum; fronte plano, vix punctato; epistomo leviter emarginato; palpis aut nigris, aut piceis, aut testaceis; antennis nigris, articulo primo vel duobus primis testaceis dorso nigricante. Thorax capite dimidio latior, transversus; margine reflexo; antice a latereque rotundatus, postice sinuatus; angulis obtusis, rotundatis; disco nitido, vix punctato, medio convexo, macula nigra magna in convexitate ornato. Scutellum griseo-tomentosum, oblongum. Elytra thorace paulò latiora appresso griseo tomentosa. Subtus abdomine testaceo marginato; pedibus nigris; femoribus ferrugineo-testaceis, apicè nigris, tibiis intus apiceque testaceis.

Noir avec une pubescence grise. Tête noire brillante, rouge en avant des yeux; front uni à peine ponctué; épis-

tome avec une petite échancrure dans son milieu, plus marquée dans la femelle; palpes noirs, ou d'un brun de poix ou testacés avec l'extrémité brunâtre; antennes noires avec le premier ou les deux premiers articles testacés à dos brunâtre; yeux peu saillants. Corselet moitié plus large que la tête, transverse, relevé dans tout son pourtour, arrondi en avant et sur les côtés, sinué au bord postérieur, tous ses angles obtus, arrondis; son disque brillant, à peine ponctué, convexe dans son milieu, où il est orné d'une grande tache noire occupant cette convexité, ne touchant ni le bord antérieur ni le postérieur, moitié plus étroite en avant, subbilobée en arrière. Ecusson oblong couvert d'une tomentosité grise. Elytres un peu plus larges que le corselet, finement rugueuses et couvertes d'une tomentosité grise, serrée et couchée. En dessous, l'abdomen, recouvert comme la poitrine de la même tomentosité, est bordé de fauve testacé; les cuisses ferrugineuses, noires à l'extrémité, les jambes noires testacées en dedans et à l'extrémité, les tarses noirs à crochets testacés, les trochanters testacés avec le dessus brun. Des environs de Beyrouth.

Cette espèce est encore plus voisine du *Tel. nigricans*, Fabr., en diffère par sa taille un peu moins grande, la sinuosité médiane du bord postérieur du corselet, la couleur de ses pattes et surtout celle de ses antennes; elle a de même quelques rapports avec le *Tel. discicollis*, Brullé, dont elle diffère par sa taille plus grande, la coloration des pattes, etc.

116. Telephorus hoemorroidalis, R. et S., Cat. 13-387.

Longit. 6-9 mill. (2 2/3-3 3/4 lin) ; latit. 2-3 1/4 mill. (9/10-1 1/2 lin).

Teleph. thoracico, Oliv., *affinis*, *niger*, *antennarum pal-*

porumque basi, thorace, pedibus, abdominis segmento apicale rufo-testaceis. Caput vix punctatum; epistomo piceo, punctato; oculis prominulis; antennis piceis articulo primo vel duobus primis testaceis. Thorax capite paulò latior, transversus, antice paulò rotundatus, reflexus, attenuatus, postice latior fere recte truncatus; lateribus rectis, angulis anticis obtusis, rotundatis; posticis rectis; disco inœquali vix punctato. Scutellum triangulare, griseo-tomentosum. Elytra thorace dimidio latiora, atra, granulata, griseo parce tomentosa. Subtus abdomine griseo-tomentoso segmento apicale rufo, pœnultimo supra eâdem colore.

Voisin du *Tel. thoracicus,* Olivier. Non brillant, noir avec la base des palpes et des antennes, le corselet, les pattes et le dernier segment abdominal roussâtres. Tête un peu rétrécie à la base, coriacée avec l'épistome ponctué et brunâtre en avant; antennes d'un brun de poix avec le premier ou les deux premiers articles testacés; yeux proéminents. Corselet un peu plus large que la tête en avant et moitié plus large en arrière; son bord antérieur arrondi, un peu relevé avec ses angles obtus arrondis; son bord postérieur presque droit, faiblement sinué, un peu relevé, les côtés presque droits avec les angles postérieurs droits; surface inégale, un peu gibbeuse de chaque côté en arrière. Ecusson triangulaire revêtu d'une tomentosité grise. Elytres moitié plus larges que le corselet, granulées, noires avec une faible tomentosité grisâtre. Abdomen en dessous revêtu d'une tomentosité grise, dernier segment roussâtre, pénultième segment de même couleur en dessus.

Des environs d'Athènes, en Grèce.

Cette espèce qui se retrouve en Syrie, diffère du *Teleph. thoracicus,* Oliv., par sa taille plus grande, son corselet plus carré avec ses angles droits, la couleur de l'abdomen, etc.

117. Telephorus tripunctatus, R. et S., Cat. 13-388.

Longit. 6 mill. (2 2/3 lin); latit. 1 3/4 mill. (3/4 lin).

Piceo-niger, griseo tomentosus, ore, antennarum basi, thorace, abdominis segmento ultimo, femorumque basi testaceo-ferrugineis. Caput nigrum, nitidum, antice piceum, vix punctatum; antennis piceis, articulo primo rufescente; oculis vix prominulis. Thorax nitidus, capite vix latior, latitudine paulò brevior, antice parum rotundatus, lateribus rectis; postice parum sinuatus; angulis anticis obtusis, rotundatis : posticis rectis; disco inæquali, postice bi-gibbo, medio punctis tribus nigris transversim positis ornato. Scutellum oblongum, griseo-tomentosum. Elytra thorace paulò latiora nigro picea, granulata.

Voisin du *Teleph. thoracicus,* Oliv., d'un noir de poix avec une légère tomentosité grise. Tête noire brillante, brunâtre en avant, à ponctuation à peine sensible; organes de la bouche d'un testacé obscur; antennes obscures avec le premier ou les deux premiers articles roussâtres; yeux médiocrement saillants. Corselet brillant, un peu plus large que la tête, un peu moins long que large; son bord antérieur un peu arrondi; ses côtés droits; son bord postérieur légèrement sinué dans son milieu; tous ses bords relevés; ses angles antérieurs obtus, arrondis : les postérieurs droits; son disque lisse, inégal, avec deux gibbosités postérieures, et trois points noirs placés transversalement dans son milieu. Ecusson oblong, couvert d'une tomentosité grise. Elytres d'un brun de poix, un peu plus larges que le corselet, granulées transversalement. Abdomen en dessous avec une tomentosité grise plus forte que sur les élytres, le segment terminal roussâtre; les pattes d'un brun de poix

avec la base des cuisses, les hanches et les trochanters testacés.

De Beyrouth.

Cette espèce se distingue du *Teleph. thoracicus*, Oliv., par la distribution des couleurs et les points noirs du corselet.

118. TELEPHORUS APICALIS, R. et S.

Longit. 10-12 mill. (4 1/2-5 1/2 lin); lat. 2 3/4-3 1/2 mill. (1 1/3-1 3/5 lin).

Niger, tomento griseo vestitus; capite antice, thoracis marginibus, antennarum pedumque basi, abdominis lateribus ultimoque segmento fulvis; elytris testaceis. Caput latum, subquadratum infrà antennas fulvum; oris partibus piceis; oculis vix prominulis; antennis fuscis articulo primo secundoque basi fulvis. Thorax transversus, nitidus, fulvus, macula discoidali lata sub-biloba; marginibus reflexis, angulis rotundatis; disco punctulato, subcanaliculato. Scutellum piceum. Elytra thoracis latitudine, parallela, testacea, basi interdum angustè picea; sutura, limbo laterali infrà medium apiceque angustissime nigris. Subtùs abdominis segmentis nonnunquam fulvo marginatis pedibus vel piceis femorumque basi fulvis, vel fulvis genubus piceis.

Noir avec une pubescence grisâtre. Tête presque carrée, large, un peu brillante, avec toute sa partie antérieure, à partir des antennes, fauve ; palpes d'un brun de poix ; antennes de même couleur, avec le premier article et la base du deuxième fauves, le deuxième article à peine moins long que le suivant ; yeux à peine saillants. Corselet moitié plus large que la tête, transverse, avec tous ses angles arrondis et tous ses bords relevés, brillant, fauve avec une tache

noire occupant le tiers de son disque, de forme irrégulière, paraissant bilobée; son disque convexe, à peine canaliculé, légèrement ponctué. Ecusson d'un noir de poix, arrondi au sommet, ponctué. Elytres à peine plus larges que le corselet, parallèles, testacées, quelquefois un peu glauques, avec la base quelquefois enfumée, la suture, l'extrémité et le bord latéral à partir du milieu très étroitement noirâtres. Dessous du corps d'un noir de poix avec le dernier segment abdominal roussâtre, les côtés de l'abdomen et quelquefois l'extrémité de chaque segment de même couleur; pattes soit roussâtres avec les genoux et les tarses noirâtres, soit noirâtres avec la base des cuisses roussâtres; crochets simples.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce a quelques rapports avec le *Teleph. assimilis* Paykull, il en diffère par sa taille plus grande, moins étroite, par la base de ses antennes testacée et le roussâtre plus ou moins étendu de ses pattes. Elle se retrouve en Italie et en Piémont; des individus de cette dernière localité portent dans plusieurs collections le nom *manuscrit*, que nous avons conservé.

119. MALTHODES BERYTENSIS, R. et S., Cat. No 391.

Long. 2 1/2-3 mill. (1 1/4-1 1/2 lin); lat. 3/4-1 mill. (1/3-1/2 lin).

Fusco-piceus griseo tomentosus; thoracis, angulis posticis late, elytris apice flavis; abdominis segmentis testaceo marginatis utrinque maculatis. Caput ovatum, oculis parum prominulis; antennis corporis longitudine articulo tertio secundo paulo longiori. Thorax capite dimidio latior, subquadratus; limbo posteriori rotundato; fusco-piceus angulis posticis plùs

minùsve flavis. Scutellum apice rotundatum. Elytra thorace paulò latiora, latitudine duplò longiora, abdomine breviora, parallela, apice rotundata ac plùs minùsve flava.

D'un brun de poix avec une tomentosité grisâtre. Tête ovale avec les mandibules jaunâtres; antennes de la longueur du corps avec le troisième article un peu plus long que le deuxième; yeux peu saillants. Corselet un peu plus large que la tête, presque carré, très légèrement arrondi en avant, davantage en arrière, ses côtés droits, ses angles un peu arrondis, ses bords relevés, sa surface brillante, un peu inégale, avec ses angles postérieurs d'un jaune fauve plus ou moins étendu et envahissant quelquefois les côtés jusqu'au tiers de la largeur. Ecusson arrondi au sommet. Elytres à peine plus larges que le corselet, d'une longueur double de leur largeur, plus courtes que l'abdomen, parallèles, à sommet arrondi teint de jaune soufré; ailes noires. Abdomen en dessous, avec le bord postérieur de chaque segment jaunâtre et une tache de même couleur de chaque côté.

De Beyrouth.

Cette espèce ressemble un peu au *M. biguttatus*, Linné, il en diffère par sa taille plus petite, sa tête oblongue non transverse, ses élytres plus courtes, etc.

120. MALACHIUS MINIATUS, R. et S.

Long. 4 mill. (1 3/4 lin); lat. 1 3/4 mill. (3/4 lin).

Virescens griseo-tomentosus; ore, capite antice, thoracis lateribus, elytrisque coccineis his basi apiceque virescentibus, abdomine coccineo apice virescenti. Caput subtriangulare, transversum, deplanatum, oculis valdè prominulis; antennis corpore paulò brevioribus, flabellatis. Thorax nitidus lævigatus, capitis latitudine, quadrato-rotundatus; angulis rotun-

datis; marginibus reflexis. Scutellum apice rotundatum. Elytra thorace paulò latiora, apice parum dilatata et plicata cum appendice nigro.

D'un vert bronzé couvert d'une pubescence grisâtre avec la bouche, les côtés du corselet, les élytres et l'abdomen rouges. Tête sub-triangulaire, transverse, déprimée, avec l'épistome à partir des yeux et le bord du labre rougeâtres; yeux très saillants; antennes un peu plus courtes que le corps, flabellées. Corselet de la largeur de la tête, transverse, très arrondi en avant, presque droit en arrière, un peu ondulé sur les côtés, brillant, ses bords latéraux déprimés, son bord postérieur relevé, ses angles arrondis, son milieu longitudinalement d'un vert bronzé, ses côtés largement d'un rouge de vermillon. Ecusson arrondi au sommet. Elytres un peu plus larges que le corselet a leur base, s'élargissant vers l'extrémité, d'une longueur égale à deux fois leur largeur, d'un rouge de vermillon avec la base verdâtre, et l'extrémité plissée et découpée à partie saillante verdâtre, le fond des plis donnant naissance à un appendice noir, courbé, sub-épineux. En dessous l'abdomen est de la couleur des élytres avec le segment terminal verdâtre.

♂ De Naplouse.

121. Malachius maculiventris, Chevrolat,

Revue et Mag. de Zool. 1854, Coléopt. de Syrie N° 11.
Syn. *Mal. cavernosus*, R. et S., Cat. N° 394.

M. Chevrolat ayant décrit cette espèce depuis l'impression de notre catalogue, nous avons dû abandonner le nom que nous avions proposé pour adopter le sien.

A la description de l'auteur, il convient d'ajouter que le

dernier article des palpes maxillaires et l'extrémité des mandibules sont noirs, que l'extrémité des élytres du mâle, que M. Chevrolat paraît n'avoir pas connu, est plissée et découpée, et y forme un creux irrégulier, profond et noir, d'où sort un appendice en forme de cuilleron surmonté d'une petite épine.

122. MALACHIUS HUMERALIS, R. et S., Catal. N° 395.

Long. 4 1/2 mill. (2 lin); lat. 2 1/2 mill. (1 lin).

Viridi obscurus griseo tomentosus, haud nitidus; capite antice, elytris ad humeros apiceque rubris. Caput subtriangulare, rugosum; oculis prominulis; antennis dimidio corporis longitudine, serratis articulis intus angulatim dilatatis. Thorax capite paulò latior, transversus, subrotundatus, angulis rotundatis, depressus, ad angulos posticos reflexus. Scutellum apice rotundatum. Elytra basi thoracis latitudine apicem versus latiora, latitudine sesqui longiora, apice plicata et laciniosa; laciniis nigris ♂.

D'un vert foncé mat, avec une légère pubescence grisâtre. Tête sub-triangulaire, large, déprimée, rugueuse, sa partie antérieure aux antennes d'un rouge de sang; labre bordé de rouge; palpes et mandibules noirâtres; yeux bien saillants; antennes atteignant la moitié de la longueur du corps, en scie, c'est-à-dire à articles dilatés anguleusement en dedans, le deuxième article beaucoup plus petit que le troisième. Corselet un peu plus large que la tête, presque plan, un peu relevé en arrière, transverse avec tous ses angles arrondis. Ecusson transverse, arrondi au sommet. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base et allant en s'élargissant vers l'extrémité, d'une longueur égale à une

fois et demie leur largeur, tachées de rouge sur l'angle huméral, leur extrémité rouge plissée et découpée en lanières noires. Dessous du corps entièrement d'un vert foncé.

Un seul mâle de Syrie.

Cette espèce a quelque analogie avec le *Mal. affinis*, Ménétriés (Cat. rais. 164); mais sa couleur mate, ses taches humérales et ses élytres laciniées au bout l'en distinguent suffisamment; le *Mal. affinis* se retrouve en Syrie.

123. ANTHOCOMUS CITRINOGUTTATUS, R. et S., Catal. N° 398.

Long. 2 3/4 mill. (1 1/3 lin); lat. 1 1/4 mill. (2/3 lin).

Oblongus, niger; ore, antennisque testaceis; elytris macula humerali punctoque subapicali flavis; abdominis segmentis flavo marginatis. Caput triangulare, depressum; oculis prominulis; antennis seriatis dimidio corporis longitudine, flavo-piceis apice obscurioribus. Thorax capitis vix latitudine, oblongo sub-ovalis; lateribus infrà testaceis. Scutellum oblongum. Elytra thorace paulo latiora, latitudine sesqui latiora, rugosa. Pedes concolores; coxis anticis et intermediis flavis piceo maculatis; trochanteribus flavis.

Oblong, d'un noir verdâtre sur la tête et le corselet, noir tacheté de jaune sur les élytres. Tête large subtriangulaire, déprimée, rugueuse, avec deux impressions longitudinales entre les antennes; l'épistome et les parties de la bouche jaunes avec la base du labre brune; dernier article des palpes brun; antennes testacées en dessous, un peu plus foncées en dessus, en scie, c'est-à-dire à articles anguleusement dilatés en dedans, médiocrement longues, à deuxième

article beaucoup plus petit que le troisième ; yeux très saillants. Corselet oblong, presque ovale, un peu plus étroit que la tête, légèrement déprimé dans son milieu, ses bords latéraux très étroitement jaunes. Ecusson un peu allongé, arrondi à l'extrémité. Elytres un peu plus larges que le corselet, une fois et demie aussi longues que larges, légèrement rugueuses, ayant chacune une tache axillaire n'atteignant pas l'écusson et une autre tache arrondie presque à l'extrémité, jaunes. En dessous le prothorax, les épimères du mésothorax, le bord postérieur des segments abdominaux sont jaunes, les hanches antérieures et intermédiaires jaunes, largement tachées de noir ainsi que tous les trochanters.

Des environs de Naplouse.

Cette espèce vient se placer après l'*Anthoc. fasciatus*, Fabr., dont elle diffère par son corselet oblong et la disposition de ses couleurs.

124. Charopus formicarius, R. et S., Cat. N° 399.

Pl. v, fig. 1.

Long. 2-2 1/2 mill. (1-1 1/5 lin) ; lat. 1-1 1/4 mill. (1/2-3/5 lin).

Nigro-cyaneus ; antennarum basi thoraceque rufis ; oblongus. Caput triangulare latum, in mare cornutum ; oculis valde prominulis ; antennis filiformibus corporis fere longitudine, ad epistomi apicem insertæ. Thorax capite angustior, oblongus antice tumidus, ponè medium constrictus, postice deplanatus ac rectè truncatus. Scutellum oblongum sub-truncatum, nigrum. Elytra thoracis basi ferè duplo latiora, latitudine sesqui longiora, nitida, postice ampliora, in fœmina tumefacta, punctata. Pedes longiusculi ; tibiis rufescentibus.

Oblong, d'un noir bleuâtre. Tête large, triangulaire,

armée dans le mâle d'une petite corne placée entre et un peu en avant des yeux, droite et un peu recourbée en arrière à son sommet; sa surface déprimée, ponctuée avec trois impressions peu sensibles entre les yeux; ceux-ci très saillants; antennes atteignant les deux tiers de la longueur du corps, filiformes, insérées sous l'extrémité de l'épistome et par conséquent très rapprochées; les quatre premiers articles rougeâtres, les suivants brunâtres, le troisième de deux fois la longueur du deuxième dans le mâle, un peu moins long dans la femelle. Corselet oblong, rouge, arrondi et renflé en avant, aplati et tronqué carrément en arrière où il se relève un peu, comprimé aux deux tiers postérieurs de sa longueur, lisse, à peine brillant. Ecusson noir, mat, tronqué au sommet. Elytres d'un bleu foncé brillant, du double de la largeur du corselet à leur base, d'une longueur égale à une fois et demie leur largeur à cet endroit, allant en s'élargissant vers l'extrémité, surtout dans la femelle où elles sont très dilatées et tuméfiées, ce qui les fait paraître étranglées près de la base où l'on remarque deux petits renflements juxta-scutellaires; leur surface est couverte de points qui les rendent rugueuses. Le dessous, à l'exception du prothorax qui est rouge, est entièrement noir; les pattes très grêles et allongées; les jambes rougeâtres ou brunâtres.

Des environs de Naplouse.

Le mâle de cette jolie espèce a la forme du *Malachius flavipes*, Paykull (Fauna Suec. 1-274), mais sa taille, ses couleurs et surtout la corne de sa tête l'en éloignent beaucoup. Erichson s'est complétement trompé dans la synonymie de ce *Char. flavipes*, en le rapportant au *Ch. pallipes*, d'Olivier. Ce sont deux espèces très distinctes, la première ne se rencontre pas en France et la seconde y est commune.

Ce *Malachius flavipes*, de Paykull, doit changer de nom, Fabricius ayant décrit une autre espèce de ce genre sous le même nom dans son Mantissa, I, p. 169, peut-être conviendrait-il de lui donner le nom qu'elle portait dans le Catalogue Dejean, page 123, *Mal. granimicola*, Andersh. Mss.

Fam. MELYRII.

125. ZYGIA ROSTRATA (Erichson), R. et S.

Pl. V, fig. 2.

Long. capite excepto 8 mill. (3 1/2 lin), lat. 3 1/2 mill. (1 2/3 lin).

Rubro-testaceus; capite scutelloque nigris, testaceo tomentosus. Caput deflexum, oblongum, latitudine plus duplò longiore, rugatum, inter antennas bisulcatum; epistomo transverso apice fulvo; antennis fulvis articulis quinque ultimis nigris; oculis parum prominulis. Thorax subconicus, longitudine basi latior, antice angustutus, rotundatus, a latere vix rotundatus, postice sinuatus vix rectè truncatus, medio obsolete canaliculatus, utrinque, latera versus, longitudinaliter carinatus; disco crebre punctato. Scutellum rotundatum rugosum. Elytra thorace quarta parte latiora, latitudine duplò longiora, crebre et rugoso punctata, tricostata. Subtus; abdomine punctato apice picescente; pedibus fulvis, unguibus fuscis.

D'un rouge testacé, couvert d'une pubescence de même couleur. Tête infléchie en dessous, noire, allongée, près de trois fois plus longue que large, rugueuse; épistome transverse, à bord antérieur largement fauve; antennes fauves avec leurs cinq derniers articles noirs et dilatés en dedans; yeux peu proéminents. Corselet rétréci en avant et allant en s'élargissant jusqu'à la base, où il est plus large qu'il n'est

long, presque conique; son bord antérieur un peu arrondi sur la tête, le postérieur presque droit, un peu ondulé; les côtés légèrement arrondis; son disque convexe, à ponctuation assez serrée, avec un canal longitudinal peu sensible dans son milieu et de chaque côté, près du bord latéral une carène remontant de l'angle postérieur jusqu'au bord antérieur. Ecusson rugueux, arrondi. Elytres un quart plus larges que le corselet, d'une longueur égalant le double de leur largeur, criblées de points enfoncés qui les rendent rugueuses et portant chacune trois côtes longitudinales élevées; leur bord externe vers l'extrémité finement crénelé. En dessous, l'abdomen est finement ponctué, un peu obscur sur ses segments apicaux, les crochets des tarses d'un brun noirâtre.

De Jérusalem.

Nous avons conservé à cette espèce le nom sous lequel Erichson l'avait désignée dans la collection du Musée de Berlin; sauf la couleur et l'allongement de sa tête, elle a la plus grande analogie avec la *Z. oblonga.*

Fam. PTINII.

126. Ptinus xylopertha, R. et S., Cat. N° 407. Boieldieu, Ann. de la Soc. Ent. 1856-310. Pl. XIII, fig. 10.

Cet insecte ayant été parfaitement décrit et figuré par M. Boieldieu, dans sa Monographie (loc. cit.), nous n'avons pas cru qu'il fût utile d'en donner une nouvelle description.

Fam. MELASOMII.

127. ARTHRODEIS GLOBOSUS (Latreille), R. et S.

Long. 9 mill. (3 3/4 lin); lat. 6 mill. (2 2/3 lin).

Ater, subnitidus, gibbus, rotundatus. Caput latum crebre punctatum, carina transversa instructum, mandibulis acute carinatis, antennis validis. Thorax capite plus duplo latior, latitudine triplo brevior, antice profunde arcuatim emarginatus, a latere fere rectus, postice vix sinuatus; disco crebre punctato; margine antico lateribusque marginatis. Scutellum occultum. Elytra basi thoracis latitudine, medium versus parum ampliora, minutissime tuberculata; basi tuberculis evanescentibus; epipleuris lævigatis. Subtus pectore punctato; abdomine lævigato; pedibus gracilibus, tibiis anticis extus longe bidentatis, cum femoribus longe ciliatis.

Noir peu brillant, gibbeux, arrondi, de la forme d'une petite *Timarcha*. Tête large, criblée de points enfoncés avec une carène transversale aiguë, limitant l'épistome qui est rugueux et dont le bord antérieur est à peine tridenté; mandibules armées en dessus d'une carène aiguë interrompue brusquement près de la pointe; antennes robustes, de la longueur du corselet. Corselet de plus du double de la largeur de la tête et d'une longueur n'égalant que le tiers de sa largeur, profondément échancré en arc de cercle en avant; ses côtés presque droits à peine arrondis; son bord postérieur coupé presque carrément, à peine ondulé; sa surface couverte de points enfoncés et ses bords antérieurs et latéraux rebordés. Ecusson caché. Elytres de la largeur du corselet à leur base, un peu dilatées vers le milieu de leur longueur, couvertes de très petits tubercules, obsolètes à la base; les épipleures lisses. En dessous le prothorax est légèrement strié longitudinalement, tout le sternum ponc-

tué et l'abdomen lisse. Les pattes sont grêles, les antérieures ciliées de longs poils fauves, les jambes antérieures armées de dents aiguës, allongées.

De Beyrouth.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que Latreille lui avait imposé dans sa collection, et que Dejean avait admis dans son catalogue, p. 196.

128. Anodesis giganteus, R. et S.

Syn. Erodius giganteus (Kindermann), R. et S. Cat. N° 408.

Long. 11-18 mill (5-8 lin); lat. 5 1/2-10 mill. (2 1/2-4 1/2 lin).

Pl. v, fig. 3.

Oblongus, niger subnitidus. Caput latum, punctatum, epistomo subtruncato; oculis transversis, linearibus, lateralibus; labro piceo, subquadrato, dense ciliato; mandibulis acutis suprà muticis, infrà unidentatis; antennis capite cum thorace brevioribus. Thorax transversus, capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, anticè rotundatim emarginatus, postice sinuatus, medio sub lobatus; angulis posticis acutis; lateribus vix rotundatis ad angulos posticos sinuatis; disco convexo, punctis vix perspicuis vage instructo, subcanaliculato, canaliculo basi magis impresso, lobo basilari utrinque longitudinaliter impresso. Scutellum occultum. Elytra basi thoracis latitudine, ponè medium parum ampliora, a latere carinata, disco bi-costata costis rugosis nonnunquam obsoletis, interstitiis tuberculatis; epipleuris latis lævibus. Subtus; meso et metasterno abdominisque segmento primo in mare impressis, subexcavatis; abdomine tuberculis granulato; prosterno in mare antice pilis piceis fasciculo ornato; pedes subelongati crassi; femoribus subclavatis, tibiis anticis extùs,

bidentatis, in mare elongatis intùs antè apicem profundè emarginatis; tarsis crassis.

Oblong, noir peu brillant. Tête large, ponctuée, presque lisse au vertex; épistome un peu élevé, rugueux, arrondi, à peine tronqué dans son milieu, creusé de chaque côté d'une fossette assez profonde; labre transverse, presque carré, d'un brun foncé, cilié d'une épaisse bordure de poils roussâtres; mandibules fortes, coniques, arquées, non dentées en dessus, armées en dessous d'une forte dent interne près de l'extrémité; lèvre inférieure arrondie, déprimée au sommet où elle est légèrement échancrée; antennes insérées latéralement à la base des mandibules, ayant une pubescence grise de onze articles, dont le onzième, emboîté dans le dixième, est presque caché, le troisième cylindrique, du double plus long que le deuxième, les suivants presque aussi larges que longs. Corselet transverse, du double de la largeur de la tête, un peu moins que moitié plus court que large, échancré antérieurement en arc de cercle avec les angles à peine aigus, légèrement arrondi sur les côtés qui sont rebordés, sinué en arrière où il présente presque un lobe médian; les angles postérieurs aigus; sa surface convexe, à ponctuation écartée très fine avec un canal longitudinal, obsolète dans son milieu, mais bien marqué à la base, et de chaque côté du lobe médian une petite impression linéaire un peu oblique. Ecusson caché. Elytres de la largeur du corselet à la base, peu élargies au milieu, carénées sur les côtés avec deux côtes élevées plus ou moins aiguës, rugueuses et la suture légèrement saillante; les intervalles couverts de petits tubercules; les épipleures larges, lisses. En dessous, le prothorax, transversalement rugueux, est dans les mâles garni d'une petite touffe de poils roussâtres;

le métathorax, le mésothorax et le premier segment abdominal déprimés, presque creusés dans le mâle; les segments de l'abdomen granulés de petits tubercules ; les pattes assez longues sont robustes; les cuisses antérieures ciliées en dessus ; les jambes antérieures, un peu plus courtes que la cuisse, sont bidentées extérieurement ; dans le mâle elles sont un peu plus allongées, moins triangulaire et portent intérieurement près de l'extrémité une échancrure profonde, on remarque des traces d'une échancrure analogue près de l'extrémité des jambes intermédiaires; les tarses robustes. Les femelles sont plus courtes et plus renflées que les mâles, leurs impressions du corselet sont plus marquées et les côtes des élytres le sont moins.

La forme de cette espèce varie beaucoup et peut-être trouverait-on dans ses variétés deux ou même trois espèces. Le corselet, dans les petits individus, ♂ et ♀, est moins arrondi sur les côtés, ses impressions obsolètes, les côtes des élytres aiguës. Dans les individus moyens et gros, les impressions sont plus marquées, mais les côtes des élytres sont plus obtuses, et même quelquefois entièrement effacées; un seul individu femelle nous a présenté les impressions qui limitent le lobe postérieur du corselet, s'avançant en arc jusqu'audelà du milieu, et les tubercules des élytres confondus en rides transversales.

L'habitat de cet insecte s'étend de la Natolie jusqu'à la Syrie d'où viennent les individus que nous décrivons. Nous avons cru devoir conserver le nom inédit de Kindermann, sous lequel il existe dans plusieurs collections.

Nous avons cru devoir nous étendre sur la description de cette espèce, qui ne tient au genre *Anodesis*, de Solier, que par ses yeux transverses, étroits, allongés. Elle en diffère

par ses cuisses robustes dès la base, par l'échancrure interne de ses jambes antérieures, par ses tarses beaucoup plus épais, et par son corselet dont les angles postérieurs sont aigus et un peu prolongés. Nous avons pensé, cependant, que le caractère tiré de la forme des yeux suffisait pour la maintenir dans ce genre où elle formera une division distincte.

Genre MELANCRUS (Dejean), R. et S.

Pl. v, fig. 4, *a-e*.

a. *Mentum transversum, rotundatum, apice emarginatum.*

b. *Labium bilobatum, ciliatum, minutum, mento tectum.*

Palpum labiale ; articulo ultimo cylindrico, apice truncato pœnultimi longitudine.

c. *Maxilla ; labo interno longe ciliato, unguiculo corneo terminato.*

Palpum maxillare ; articulo tertio subcylindrico, medio subincrassato ; quarto tertio œquali at crassiori, cylindrico-securiformi, basi attenuato.

Mandibulæ crassæ, breves, bidentatæ; dente inferiora abbreviata ; ultrà medium suprà dente tertia crassissimæ armatæ.

Labrum transversum, apice sinuatum, valdè ciliatum.

d. *Epistomum fronte impressione transversa separatum, medio apice angulatum vel dentatum.*

Frons utrinque carina juxta oculari longitudinali limitatum.

Oculi laterales, rotundati, parum prominuli, antice partim angulo orbitali septi.

Antennæ undecim articulatæ; articulo primo crasso suborbiculari; secundo subcylindrico, brevissimo; tertio cylindrico secundo duplo longiori ; sequentibus quatuor cylindricis longitudine fere œqualibus at tertio dimidio brevioribus ; octavo, nono et decimo transversis, intùs apice dilatatis, quatuor prœceden-

tium longitudine, decimo magis transverso; undecimo minori, angustiori, subacuminato, in decimo complexo.

Thorax transversus, basi elytris arctè applicatus et adhœrens.

Scutellum punctiforme.

Elytra convexa, parum depressa, apice prolongata et subacuminata, a latere marginata; margine basi scutellum haud attingenti.

e. *Subtus; processu prosternali mucronato apice obtuso, mesosternali emarginato.*

Pedes breves; femoribus haud ciliatis; tibiis apice spinis duabus articulatis; tarsis subtus densè ciliatis.

Nous avons conservé à ce genre le nom que lui avait imposé Dejean, dans son Catalogue, p. 206. Ce savant y avait admis plusieurs espèces dont la derniére, son *Mel. compactus*, appartient seule au genre *Melancrus*, tel que nous l'avons caractérisé et est identique à notre *Mel. hegetericus.* Les quatre autres espèces appartiennent les unes au genre *Oxycara*, de Solier, les autres au genre *Gnophota*, d'Erichson.

Notre genre *Melancrus* se distingue du genre *Oxycara*, par sa forme plus courte et plus renflée, son écusson visible et par sa saillie prosternale moins aiguë, ne pénétrant pas dans l'échancrure de la saillie mésosternale; il diffère du genre *Gnophota*, par ses saillies prosternales et mésosternales qui n'existent pas dans le genre d'Erichson.

A propos du genre *Oxycara*, nous ferons remarquer que la patrie de l'espèce typique *Ox. blapsoides*, Solier, n'est pas définitivement fixée. Solier la donne avec doute de la *Barbarie*, l'étiquette de la collection de ce savant porte : *Sénégal*, et cite le Muséum de Paris comme l'ayant reçue du *cap de Bonne-Espérance;* nous en avons trouvé un individu dans la collection de M. Buquet, étiqueté comme provenant de *Grèce*.

129. MELANCRUS LÆVIGATUS, R. et S., Cat. N° 463.

Syn. *Zophosis lœvigata*, R. et S., Cat. N° 411.

Long. 7-10 mill. (3 1/4-4 1/3 lin); lat. 3 3/4-5 mill. (1 3/5-2 1/3 lin).

Pl. v, fig. 4.

Oblongus modice convexus niger parum nitidus; palpis latroque rufis; antennis tarsisque fuscis. Caput quadratum subtiliter punctatum; epistomo valde acuminato. Thorax sublœvis, transversus, postice latior, antice sinuatus, parum emarginatus angulis rectis, postice sinuatus angulis rectis; lateribus fere rectis. Elytra lœvigata, ponè medium thorace latiora. Subtus orbito oculari crebre ac profunde punctato; pectore laxe minutissime punctato; abdomine lœvigato.

Oblong, noir, peu brillant; labre et palpes roussâtres, antennes et tarses bruns. Tête large, presque carrée, légèment ponctuée de points serrés qui deviennent allongés sur les côtés, où se voit une petite carène partant de la base de l'œil et n'allant pas jusqu'au bord de l'épistome où elle est remplacée par une strie; épistome arrondi et armé dans son milieu d'une forte dent qui s'avance sur le labre; yeux peu saillants ; antennes courtes, robustes, n'atteignant pas le bord postérieur du corselet. Corselet de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu atténué antérieurement, peu profondément échancré en avant où son milieu légèrement gibbeux avance un peu sur la tête, ses angles antérieurs peu aigus, ses côtés légèrement arrondis, son bord postérieur sinué avec ses angles un peu aigus et à peine avancés, son contour entièrement rebordé, sa surface lisse ou à peine ponctuée, vue à une très forte loupe. Ecusson arrondi. Elytres à peine plus larges que le

corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'un peu au delà du milieu et s'atténuant de là à l'extrémité où leur rencontre forme un angle peu aigu, leur surface est lisse mais un peu inégale; les épipleures lisses. En dessous la partie infrà orbitaire de la tête est grossièrement ponctuée, le cou a des petites strioles transversales, les côtés du prothorax sont légèrement ridés longitudinalement, la poitrine a quelques gros points effacés, l'abdomen est lisse, mais avec une forte loupe le premier segment paraît finement ponctué.

De Beyrouth.

Quelques individus récemment transformés sont entièrement d'un brun-ferrugineux, et un individu au minimum de taille avait été pris par nous pour un *Zophosis.*

130. MELANCRUS HEGETERICUS (Waltl.), R. et S.

Long. 6-8 mill. (2 2/3-3 1/2 lin); lat. 3 1/3-4 1/4 mill. (1 1/2-1 3/4 lin).

Ovatus, niger, parum nitidus; antennis pedibusque piceis, palpis ferrugineis. Caput subquadratum, parvulum, crebre punctatum; epistomo angulatim acuminato. Thorax punctatus, minus nitidus, capite plus duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, antice parum attenuatus, modice emarginatus, angulis acutis, postice sinuatus angulis rectis, lateribus vix rotundatis disco crebre punctato. Elytra minutissime punctata, ponè medium dilatata apice acuminata. Subtus orbito oculari crebre punctato; pectore lœvigato punctis quibusdam impresso; abdomine punctulato.

Ovale, noir peu brillant; antennes et pattes brunes, palpes ferrugineux. Tête petite presque carrée, criblée de points enfoncés avec une carène juxtà oculaire peu marquée; épis-

tome arrondi et anguleusement acuminé dans son milieu; yeux peu saillants; antennes courtes, robustes, n'atteignant pas le bord postérieur du corselet. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, plus de moitié moins long que large, un peu rétréci en avant et médiocrement échancré avec ses angles aigus; ses côtés très légèrement arrondis; son bord postérieur sinué avec ses angles droits; son contour entièrement rebordé, sa surface ponctuée, mate. Elytres très peu plus larges que le corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'au delà du milieu et s'atténuant de là à l'extrémité qui est acuminée; leur surface est finement ponctuée; les épipleures lisses. En dessous la partie infrà-orbitaire de la tête est grossièrement ponctuée; le cou a des strioles transversales; les côtés du prothorax sont lisses; la poitrine est lisse avec quelques points rares enfoncés; l'abdomen est finement ponctué.

Des bords de la Mer-Morte.

Cette espèce se retrouve en Egypte d'où elle a été rapportée par Waltl, et répandue par lui dans les collections sous le nom que nous lui avons conservé. Elle diffère du *Mel. lœvigatus,* par sa ponctuation bien marquée, sa forme moins oblongue, plus ovale, atténuée en avant et en arrière, etc. C'est le *Melancrus compactus,* du catalogue Dejean, p. 206.

131. MELANCRUS PYGMÆUS (Waltl), R. et S.

Long. 4-7 mill. (1 5/6-3 1/6 lin); lat. 2-3 1/4 mill. (1-1 1/2 lin).

Ovatus, niger parum nitidus; ore antennis pedibusque fusco-fulvis. Caput subquadratum, latum, crebre oblongo-punctatum; epistomo subtruncato medio acuminato. Thorax

oblongo-punctatus ; punctis a latere sulciformis ; capite duplo latior, latitudine dimidio brevior, antice parum attenuatus, leviter emarginatus, angulis acutis ; postice sinuatus angulis acutis parum productis ; lateribus ferè rectis anterius paulò inflexis. Elytra minutissime punctata, ponè medium dilatata, apice acuminata. Subtus capite a latere crebre punctata ; prothorace longitudinaliter rugato ; pectore punctato ; abdomine minutissime punctato.

Ovale, noir peu brillant ; parties de la bouche, antennes et pattes d'un-brun rougeâtre. Tête grande, presque carrée, criblée de points enfoncés oblongs, avec une petite carène juxtà oculaire de chaque côté ; épistome presque tronqué carrément avec une petite dent aiguë dans son milieu ; yeux assez saillants ; antennes peu épaisses, d'une longueur atteignant le bord postérieur du corselet. Corselet de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, un peu atténué antérieurement, peu profondément échancré en avant, avec ses angles aigus, sinué postérieurement avec ses angles aigus, un peu prolongés ; ses côtés presque droits, un peu infléchis en avant ; son contour entièrement rebordé, sa surface criblée de points oblongs qui, sur les côtés, s'allongent en sillons. Ecusson très petit, arrondi. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'audelà du milieu et de là s'atténuant jusqu'à l'extrémité qui est acuminée ; leur surface est finement ponctuée ; les épipleures lisses. En dessous, les côtes de la tête sont grossièrement ponctués, le cou a des strioles transversales ; les côtés du prothorax sont fortement ridés longitudinalement ; la poitrine est assez fortement ponctuée ; l'abdomen l'est très finement.

Des bords de la Mer-Morte.

Cette espèce a été aussi rapportée d'Egypte par Waltl,

qui lui a imposé le nom que nous avons conservé; elle diffère des deux précédentes par sa taille, la sculpture de sa tête et de son corselet, etc. Les individus récemment transformés sont entièrement d'un brun clair.

132. Dailognatha (1) crenata, R. et S.

Syn. *Calyptopsis crenata*, R. et S., Catal. N° 416.

Long. 8 1/2-10 mill. (3 5/6-4 1/2 lin); lat. 3 3/4-4 1/2 mill. (1 5/8-2 lin).

Oblonga nigra, haud nitida. Caput subrotundatum minutissime punctulatum; epistomo crenato; vertice sæpè bipunctato. Thorax transversus, capite dimidio latior antice parum emarginatus angulis acutis; postice coarctatus angulis reflexis subrectis; margine postico sinuato; disco minutissime punctulato. Scutellum distinctum, punctiforme. Elytra basi thorace paulo latiora, basi marginata, vix punctulata.

Oblongue, d'un noir mat, très finement pointillée sur la tête et le corselet, encore plus finement sur les élytres. Tête un peu arrondie; épistome crénelé de cinq à sept petites dentelures dont la médiane plus forte, sa surface légèrement ponctuée avec les plis juxtà-oculaires assez saillants et arrondis. Corselet moitié plus large que la tête, un tiers moins long que large, légèrement échancré en avant avec ses angles un peu aigus; un peu élargi au milieu, notable-

(1) Ce genre, établi par Steven, confirmé par Eschschotz, et enfin caractérisé plus complétement par Solier, est-il bien distinct du genre *Gnathosia* Fischer ? Entomol. de la Russie, Tome II, p. 167. 1823. La forme de la tête paraît bien être la même, et les autres caractères ne l'en sépareraient pas si ce n'était la forme courte et ramassée de l'insecte typique tel qu'il est figuré par Fischer, Tab. XX, fig. 8.

ment rétréci en arrière avec ses angles redressés presque droits ; son bord postérieur ondulé, avancé dans son milieu ; son contour presque entièrement rebordé avec une interruption au milieu du bord antérieur ; sa surface ponctué finement comme la tête. Ecusson visible, punctiforme. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, un peu dilatées au delà du milieu ; leur extrémité un peu déprimée et prolongée ; leur base entièrement rebordée avec les épaules un peu saillantes ; leur surface ponctuée, encore moins distinctement que celle du corselet. En dessous les côtés du prothorax sont couverts de petites rides semi-circulaires, la saillie prosternale est aiguë.

Des environs de Naplouse.

La visibilité de l'écusson nous avait d'abord fait placer cet insecte dans le genre *Calyptopsis* de Solier ; mais un examen plus attentif nous a forcés de le reporter au genre *Dailognatha*, du même auteur. Ce savant entomologiste n'avait pas remarqué que plusieurs de ses espèces, dans ce genre, avaient un écusson visible et que le caractère tiré de l'occulation de cet organe ne pouvait servir qu'à y établir une division (1) ; la forme trilobée de la tête étant ici le caractère générique important.

133. Calyptopsis jeremias, R. et S.

Syn. *Oxycara Jeremias*, R. et S., Catal. N° 414.

Long. 13 mill. (5 3/4 lin) ; lat. 5 3/4 mill. (2 3/5 lin).

Pl. v, fig. 5.

Oblongus, subdepressus, ater, nitidulus. Caput rotundatum,

(1) L'écusson punctiforme se voit plus ou moins distinctement dans toutes les espèces de *Dailognatha*, en inclinant un peu le corselet pour découvrir la base des élytres.

punctulatum antice transverse impressum; epistomo incrassato apice acuminato. Thorax transversus capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, punctatus, marginatus; margine antica medio interrupta, a latere sulco profundo limitata; postice sinuatus angulis rectis. Scutellum punctiforme. Elytra thorace basi paulo latiora, pone medium ampliora, apice attenuata subacuminata, basi late marginata; disco punctato. Subtus prothorace punctato rugoso, pectore abdomineque punctatis, processu prosternale canaliculato apice obtuso.

Oblong, un peu déprimé, noir, légèrement brillant. Tête arrondie, pointillée avec une impression transversale, profonde en avant, limitant l'épistome; les carènes juxtà-oculaires obtuses; l'épistome renflé en bourrelet, acuminé dans son milieu; antennes moins longues que le corselet à dernier article, comme celui des palpes, d'un brun de poix. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, légèrement échancré en avant avec ses angles un peu aigus, sinué en arrière avec ses angles droits; ses côtés légèrement arrondis; son pourtour entièrement rebordé à l'exception d'un petit espace au milieu du bord antérieur, et ce rebord limité latéralement par un sillon profond; sa surface à ponctuation analogue à celle de la tête. Ecusson punctiforme. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, et allant de là en se dilatant légèrement jusque au delà du milieu et s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité qui est un peu acuminée; leur base est largement rebordée et le rebord épaissi aux épaules y forme un angle saillant en avant; leur surface est ponctuée. En dessous le prothorax est rugueux de gros points enfoncés; la poitrine et l'abdomen sont ponctués, la saillie prosternale canaliculée est obtuse à son extrémité.

De Jéricho.

Cette espèce que nous avions, à tort, cataloguée comme une *Oxycara*, diffère de la *Calyptopsis Emondi*, Solier, par sa taille, sa forme plus déprimée, moins atténuée en avant et en arrière, son corselet moins rétréci postérieurement, les sillons latéraux de son corselet, le bourrelet antérieur de la tête, etc.

134. Calyptopsis Solieri, R. et S.

Long. 12 mill. (5 1/3 lin) ; lat. 5 1/4 mill. (2 1/3 lin).

Oblongo-elongatus, subdepressus, ater, vix nitidus. Caput rotundatum, punctulatum, antica transversim impressum; epistomo incrassato, apice acuminato. Thorax transversus capite vix dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, punctatus, marginatus; margine antica medio interrupta, alatere sulco profundo limitata; postice sinuatus angulis rectis. Scutellum punctiforme. Elytra thorace basi paulo latiora, pone medium vix ampliora, apice subattenuata, basi late marginata; disco punctato. Subtus prothorace punctato-rugoso, pectore abdominisque basi punctatis, processu prosternali canaliculato, acuminato.

Oblong, allongé, parallèle, un peu déprimé, noir à peine brillant. Tête arrondie, pointillée avec une impression transverse limitant l'épistome, les carènes juxtà-oculaires obtuses ; l'épistome renflé en bourrelet, acuminé dans son milieu ; antennes moins longues que le corselet à dernier article, comme celui des palpes d'un brun de poix. Corselet transversal de moins de deux fois la largeur de la tête, à peine un tiers moins long que large, légèrement échancré en avant avec ses angles presque aigus, sinué en arrière avec ses angles un peu obtus ; ses côtés très peu arrondis ; son pourtour entièrement rebordé à l'exception d'un petit

espace au milieu du bord antérieur, et ce rebord limité sur les côtés par un sillon assez profond ; sa surface ponctuée. Ecusson punctiforme. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant très peu, presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et s'atténuant de là jusqu'à l'extrémité qui est presque arrondie ; leur base est rebordée et le rebord un peu épaissi aux épaules les rend saillantes en avant ; leur surface est ponctuée. En dessous le prothorax est rugueux de points enfoncés ; la poitrine et le premier segment abdominal à sa base sont ponctués ; la saillie prosternale canaliculée est aiguë et acuminée à son extrémité.

De Jérusalem.

Cette espèce que nous avons dédiée au savant auteur de l'essai sur les Collaptérides, diffère de la précédente et de l'*Emondi*, par sa forme plus allongée, presque parallèle, moins acuminée, et par la saillie de son prosternum aiguë, acuminée.

135. Dichomma Chevrolatii (Solier Mss), R. et S.

Long. 11 1/2 mill. (5 1/4 lin) ; lat. 5 mill. (2 1/3 lin).

Nigra, ovalis, vix nitida. Caput subrotundatum, crebre punctatum, antice transversim impressum ; epistomo recte truncato, medio angulatim subacuminato. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior convexus, medio latior, antice posticeque fere œqualiter augustatus ; lateribus rotundatis ; margine postico sinuato angulis acutis, prominulis ; disco crebre punctato. Scutellum punctiforme. Elytra basi thorace paulo latiora, antè medium ampliora apice prolongata, acuminata, minutissime punctata. Subtus prosterno medio subsulcato ; pectore punctato ; abdomine lœvigato.

Ovale, noire, peu brillante. Tête presque arrondie, un peu déprimée, criblée de points enfoncés avec les carènes oculaires peu saillantes ; épistome séparé par une impression transversale, très peu convexe, finement ponctué avec des rides transversales peu marquées, tronqué presque carrément en avant, avec une petite saillie anguleuse à peine sensible ; antennes à troisième article moitié plus long que le deuxième. Corselet convexe, transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, fortement arrondi sur les côtés, rétréci presque également en avant et en arrière ; ses angles antérieurs un peu aigus et émoussés ; bord postérieur sinué avec ses angles aigus et saillants ; sa surface criblée de points enfoncés. Elytres convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base, et s'élargissant immédiatement jusqu'à moitié de plus que cet organe, maintenant cette largeur jusqu'au delà du milieu et s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité qui est prolongée et un peu acuminée ; l'angle huméral est légèrement saillant et l'on remarque en dessous de lui et un peu en dedans une petite saillie épineuse qui n'est visible qu'en abaissant un peu le corselet (1) ; leur surface est très finement ponctuée, un peu inégale avec quelques rides irrégulières. En dessous, la tête est profondément sillonnée en travers, les côtés du prothorax sont ridés longitudinalement, mais les rides s'effacent près du bord ; le prosternum est grossièrement ponctué, avec sa saillie médiane lisse et peu profondément sillonnée ; la poitrine est couverte de gros points enfoncés moins marquées au milieu ; l'abdomen est lisse avec quelques points à la base du premier segment.

(1) Cette petite saillie se retrouve dans les autres espèces, mais à un degré moins prononcé.

De Syrie, trouvée par M. A de Rotschild, un des membres de l'expédition.

Nous avons conservé à cette espèce le nom *Manuscrit*, que lui avait imposé Solier, dans sa collection, en le dédiant à notre excellent ami et savant collègue M. A. Chevrolat.

Cette espèce constitue la quatrième de celles qui sont décrites du genre *Dichomma;* elle diffère des autres par sa taille plus grande, son corselet plus convexe, plus arrondi sur les côtés, etc.

Les quatre espèces connues se rangeront dans l'ordre suivant :

1. *Dichomma* (1) *Maillei*, Solier, *Ann. de la Soc. Ent.* 1835, p. 273, pl. VI, fig. 4. . de Grèce.
2. — *Chevrolatii* (Solier), R. et S. de Syrie.
3. — (2) *Glabra*, Brullé (*Hegeter*), *Expéd. scient. de Morée*, t. III, p. 201. . . . . . de Grèce.
4. — (3) *Caraboides*, Brullé (*Hegeter*), *Loc. cit.* p. 201. . d'Athènes (Grèce). Syn. *Duponti*, Solier, *Loc. cit.* p. 274.

(1) M. Vesco a retrouvé cette espèce en Grèce, mais les individus qu'il en a rapportés et qu'il a bien voulu nous donner sont un peu plus grands que celui qui a servi à la description de Solier. La planche VI, fig. 4, que nous citons, en offre un dessin très défectueux ; les côtés du corselet sont bien arrondis au lieu d'être en semi-hexagone, et la dent de l'épistome est beaucoup moins forte.

(2) Cette espèce n'est pas la *Pimelia glabra* d'Olivier ni l'*Akis glabra* de Fabricius (espèces qui ne sont pas même synonymes), ainsi que l'a cru M. Brullé. Ces deux auteurs ont décrit des insectes très différents appartenant sans doute au genre *Tentyria*. M. Vesco a aussi rencontré cette espèce en Grèce.

(3) Cette espèce a été retrouvée aux environs d'Athènes, près du

136. Tentyria subsulcata, R. et S.

Long. 12 mill. (5 1/2 lin); lat. 5 mill. (2 1/3 lin).

Ovalis, nigra subsericea. Caput rotundatum, punctatum præsertim a latere; epistomo rotundatim truncato, inerme; carinis ocularibus obsoletis; oculis mediocribus, prominulis; labro, palpis antennisque piceis, fulvo pilosulis. Thorax transversus subrotundatus, capite dimidio latior, latitudine quarta parte brevior, postice rotundatus utrinque, angulos versus, sinuatus; angulis posticis obtusis, rotundatis; scutellum punctiforme, rotundatum. Elytra convexa, basi thoracis latitudine, ponè medium duplò latiora, apice acuminata, subcostata; costis obsoletis, punctatis; interstitiis scoriaceis. Subtus capite foveato, haud transversim canaliculato; processu prosternali subacuminato, incurvo; pectore abdomineque lævigatis nitidis.

Ovale, noire, d'un aspect soyeux. Tête arrondie, ponctuée, surtout sur les côtés; épistome légèrement arrondi, sans dent médiane; carènes juxtà-oculaires presque effacées; les yeux assez grands, saillants; labre, palpes et antennes d'un brun de poix avec une villosité roussâtre. Corselet arrondi, transverse, moitié plus large que la tête, un quart moins long que large, très légèrement échancré en avant avec les angles presque droits, arrondi en arrière et sinué de chaque côté près des angles qui sont arrondis; les côtés arrondis; sa surface à ponctuation assez marquée, analogue à celle de la tête avec la trace d'une ligne longitudinale, lisse au milieu; son pourtour marginé à rebord plus forte-

Pyrée, par notre ami et savant collègue M. Signoret. Il est à remarquer que Solier n'a pas reconnu cet insecte dans la description de M. Brullé, et que même il ne le cite ni à propos de ce genre ni à propos du genre *Hegeter*.

ment marqué en arrière et interrompu en avant au milieu. Ecusson punctiforme, lisse. Elytres convexes, ovales, fortement rétrécies à la base où elles ont la largeur de la base du corselet, dilatées de là jusqu'au delà du milieu où elles sont élargies du double, et s'atténuant ensuite vers l'extrémité où elles sont un peu prolongées et acuminées, elles ont chacune sept côtes arrondies, peu marquées, irrégulièrement ponctuées au sommet avec les intervalles finement rugueux. En dessous, la tête porte une fossette arrondie sans trace de sillon transversal; la saillie prosternale recourbée en dedans, un peu aiguë à l'extrémité; la poitrine et l'abdomen lisses, brillants avec quelques points épars sur la première.

De Naplouse.

Par la fossette non sillonnée du dessous de la tête, cette espèce appartient à la première division de Solier, et à sa deuxième subdivision par le corselet non bidenté à la base; elle vient s'y placer avant l'*Œgyptiaca.*

137. Tentyria Herculeana, R. et S., Catal. N° 417.

Long. 21 mill. (9 lin) ; lat. 8 1/2 mill. (3 3/4 lin).

Oblonga, atra, nitida. Caput subquadratum punctulatum; carinis ocularibus acutis; epistomo incrassato apice acuminato; palpis piceis; labro occulto; oculis minutis, vix prominulis. Thorax subrotundatus, transversus, capite vix duplo latior antice vix emarginatus; angulis rectis; postice sinuatus angulis obtusis prominulis; alatere rotundatus, basi valde marginatus; disco punctulato. Scutellum punctiforme, punctulatum. Elytra thoracis basi paulo latiora, ponè medium paulo ampliora, apice subacuminata, minute punctulata. Subtus capite transversim profunde sulcato; processu prosternale obtuso; pectore abdomineque punctulatis.

Oblong, d'un noir brillant. Tête presque carrée, finement ponctuée avec une impression arrondie, obsolète au milieu du front, entre les yeux, émettant postérieurement un petit canal qui remonte au vertex ; carènes juxtà oculaires bien marquées, saillantes ; épistome renflé en bourrelet épais, plus large dans son milieu qui est armé d'une dent qui s'avance entre les mandibules ; yeux très petits, peu saillants ; labre caché sous l'épistome ; palpes bruns. Corselet sub-orbiculaire, transverse, à peine de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, largement mais très peu profondément échancré en avant, avec ses angles presque droits, sinué postérieurement avec le milieu anguleusement arrondi ; les côtés fortement arrondis, brusquement rétrécis en arrière où ils se relèvent à l'angle même qui est saillant ; sa surface légèrement convexe est finement ponctuée, avec la trace d'une ligne longitudinale lisse dans son milieu ; son pourtour est marginé ; le rebord antérieur interrompu dans son milieu ; le postérieur renflé en bourrelet très saillant. Ecusson punctiforme, pointillé. Elytres plus larges à leur base que celle du corselet, s'élargissant légèrement jusqu'au delà du milieu où elles sont à peine moitié plus larges, et s'atténuant vers l'extrémité qui est acuminée sans être prolongée ; leur disque est plus finement ponctué que la tête et le corselet, et leur base est fortement rebordée, avec le rebord renflé aux angles huméraux où il forme une petite dent. En dessous la tête est creusée d'un sillon transversal profond ; le prothorax est rugueux ; la saillie prosternale obtuse a quelques petits tubercules ; la poitrine et l'abdomen sont ponctués ; les pattes robustes.

Un seul ♂ trouvé à Jéricho.

Par sa tête profondément sillonnée en dessous, cette

espèce appartient à la deuxième division de Solier, et par ses élytres unies et la dent de son épistome fait partie de sa première subdivision, section A, où sa forme la rapproche de la *T. Latreillei*. Elle se distingue surtout par sa forme sub-parallèle, oblongue, peu atténuée en arrière, quoique ce soit un mâle, et le brillant de sa surface.

138. Tentyria Solieri, R. et S.

Long. 16-19 mill. (7 1/4-8 1/2 lin); lat. 6 1/4-8 mill. (2 3/4 3 1/2 lin).

Prœcedenti affinis, subovalis, nigra, opaca. Caput subquadratum, punctulatum; carinis ocularibus vix prominentibus; epistomo incrassato apice acuminato; labro occulto; palpis piceis; oculis minutis, vix prominulis. Thorax, subrotundatus, transversus, capite haud duplo latior, antice vix emarginatus; angulis subrectis; postice sinuatus; angulis obtusis, prominulis; a latere rotundatus, basi valde marginatus; disco punctulato. Scutellum punctiforme, punctulatum. Elytra thoracis basi paulò latiora, pone medium paulò ampliora, apice subacuminata; minute punctulata. Subtus capite transversim profundè sulcato; processu prosternali subacuminato; pectore abdomineque punctulatis. Mas attenuatus, fœmina crassa.

Très voisine de la *Tent. Herculeana*, elle n'en diffère que par son aspect mat, les carènes de sa tête moins saillantes, son corselet un peu moins large avec le rebord postérieur moins renflé, les élytres un peu plus ovales; et en dessous par la saillie prosternale plus aiguë. Les mâles sont aussi beaucoup plus atténués, celui de l'*herculeana* ressemblant à une grosse femelle de la *Solieri*, qui aurait été rendue luisante par le frottement.

Des bords de la mer Morte.

139. Tentyria discicollis R. et S. Catal. N° 418.

Long. 15-18 mill., (6 2/3-8 lin.) lat. 6 1/4-7 mill. (2 2/3-3 1/4 lin.)

Sub-ovalis, atra, vix nitidula. Caput subquadratum, punctulatum; carinis ocularibus sub-acutis; epistomo incrassato, apice acuminato; labro occulto; palpis antennisque piceis; oculis minutis parum prominulis. Thorax transversim sub-ovalis, capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice parum emarginatus angulis subobtusis, postice sinuatus angulis obtusis prominulis, a latere rotundatim valde dilatatus, convexiusculus, punctulatus, basi valde marginatus. Scutellum punctiforme, minutissimum. Elytra thoracis basi paulo latiora, pone medium ampliora, apice subacuminata minute punctulata. Subtus capite transversim profunde sulcato; processu prosternali acuminato; pectore abdomineque punctatis.

Cette espèce est aussi très voisine des deux qui précèdent, elle en diffère par sa taille plus petite, sa forme moins convexe, mais surtout par son corselet beaucoup plus dilaté latéralement, et paraissant, par conséquent, plus rétréci en arrière; le rebord de ses élytres à la base est plus relevé et forme aux épaules un angle saillant comme chez l'*Herculeana*. Elle a été trouvée comme les précédentes sur les bords de la mer Morte.

410. Tentyria collatina R. et S., Cat. N° 419.

Long. 14-19 mill. (6 1/3- 8 1/2 lin.), lat. 6-7 1/2 mill. (2 3/5-3 1/3 lin.), Pl. v, fig. 7.

Ovalis, deplanata, nigra. Caput subrotundatum, depressum, punctatum; carinis ocularibus prominulis; epistomo vix convexo, apice crenulato medioque dentato; labro occulto;

palpis antennisque piceis. Thorax depressus, transversus, capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, sublunulatus, antice vix emarginatus; angulis obtusis; postice angustatus, sinuatus; angulis obtusis; a latere rotundato-dilatatus, marginatus, punctatus. Scutellum punctiforme. Elytra basi thoracis latitudine ac proxime dilatata, latiora, usque pone medium parallela, apicem versus attenuata, apice acuminata. Subtus capite transversim profunde sulcato; processu prosternali subacuto; pectore punctato; abdomine sub lævigato, vix impresso.

Ovale, déprimée, noire, peu brillante. Tête presque arrondie, aplatie, ponctuée; les carènes juxtà-oculaires assez saillantes; l'épistome non renflé, à peine convexe, crénelé au sommet avec une dent bien saillante au milieu; les yeux petits, un peu saillants; le labre caché par l'épistome; les palpes et les antennes d'un brun de poix. Corselet très peu convexe, presque aplati, transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, presque lunulé, à peine échancré en avant avec les angles obtus, rétréci en arrière, avec le bord postérieur sinué, un peu avancé au milieu, fortement arrondi et dilaté sur les côtés avec les angles postérieurs obtus mais saillants, marginé sur tout son pourtour, à l'exception d'un petit espace au milieu du bord antérieur; le rebord postérieur non élargi ni renflé; le disque ponctué comme la tête avec la trace d'une ligne lisse longitudinale dans son milieu. Ecusson punctiforme, renflé. Elytres rétrécies à la base où elles sont de la même largeur que la base du corselet, s'élargissant de suite jusqu'à dépasser la plus grande largeur de cet organe, de là parallèles jusqu'au delà du milieu, et s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité où elles sont un peu prolongées et acuminées; leur base munie d'un rebord assez large, peu épais; leur surface plus finement

ponctuée que la tête et le corselet. En dessous la tête est profondément sillonnée en travers; le prothorax très finement rugueux; la saillie prosternale un peu aiguë; la poitrine lisse avec quelques points épars; l'abdomen lisse, les pattes allongées, plus grêles que dans les espèces précédentes. La femelle est proportionnellement bien plus élargie.

De Jérusalem.

Cette espèce comme toutes celles de ce genre, varie beaucoup pour la taille; elle diffère de toutes celles qui me sont connues par sa forme déprimée et le parallélisme de ses élytres depuis l'épaule jusqu'au delà du milieu; cette forme rappelle celle de la *Thalpophila abbreviata* Fab.

141. Tentyria acuminata R. et S., Cat. N° 420.

Long. 11-14 mill. (5-6 1/4 lin), lat. 5-5 2/3 mill. (2 1/5-2 1/2 lin.).

Ovalis, parum convexa, nigra subnitida. Caput subrotundatum, depressum, punctatum; carinis ocularibus prominulis; epistomo convexiusculo, apice subangulato; oculis mediocribus, prominulis; labro occulto; palpis antennisque piceis apice testaceis. Thorax subconvexus, transversus, capite vix duplò latior, latitudine tertia parte brevior, in medio latior, antice parum emarginatus angulis rectis, a latere rotundatus, postice medio angulatus, utrinque sinuatus; angulis obtusis; disco crebre punctato, limbo marginato. Scutellum transversum, punctiforme. Elytra punctata; thoracis basi latitudine, pone medium ampliora, thorace tertia parte latiora, apicem versus attenuata, apice parum prolongata subacuminata. Subtus capite transversim profunde sulcato; processu prosternali obtuso intus inflexo; prothorace longitudinaliter utrinque rugato; pectore a latere punctato, abdomine sublœvigato.

Ovale, peu convexe, noir, peu brillant. Tête presque

arrondie, déprimée, ponctuée à ponctuation s'atténuant en avant ; carènes juxtà-oculaires assez marquées, épistome un peu convexe, anguleux dans son milieu, limité de chaque côté par une sinuosité assez profonde qui fait paraître la tête trilobée et d'où part une petite strie qui remonte un peu sur la tête ; vertex portant dans son milieu une petite strie longitudinale ; yeux médiocres, saillants ; labre caché par l'épistome, palpes et antennes d'un noir de poix, roussâtres à l'extrémité. Corselet transverse, peu convexe, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté vers son milieu, peu échancré en avant, avec ses angles droits ; très arrondi sur les côtés, sinué postérieurement avec le milieu du bord avancé en angle obtus ; les angles postérieurs obtus ; le disque criblé de points enfoncés, profonds, avec son pourtour entièrement marginé à l'exception d'un petit espace au milieu du bord antérieur. Ecusson transverse, punctiforme. Elytres ovales, atténuées à la base où elles sont de la largeur de la base du corselet, allant en s'élargissant jusqu'au delà du milieu où elles sont un tiers plus larges que cet organe, atténuées et prolongées de là à l'extrémité où elles sont un peu acuminées ; elles sont marginées à la base et sont couvertes de points enfoncés très fins. En dessous la tête a un sillon transverse profond ; les côtés du prothorax sont ridés en long ; la saillie prosternale est recourbée en dedans et obtuse ; la poitrine ponctuée sur les côtés est presque lisse dans son milieu ; l'abdomen est lisse avec ses deux premiers segments ponctués sur les côtés.

Du Péloponèse. (1)

(1) C'est par erreur que cette espèce était portée dans le catalogue comme venant de Syrie.

Cette espèce appartient à la deuxième division de Solier, première subdivision, série B, a, et est très distincte de toutes les autres par son corselet anguleux dans le milieu de son bord postérieur.

142. **Mesostena parvula**, R. et S., Cat. N° 423.

Long. 8 1/2 mill. (3 3/4 lin.), lat. 3 mill. (1 1/2 lin.).

Atra, nitida, oblonga, sublinearis. Caput subrotundatum punctatum ; epistomo subgibboso; antennarum articulo tertio secundo vix breviore. Thorax capite paulo latior, postice coarctatus, subcordatus; margine basali incrassata; disco lævigato, sublente vix punctulato medio bifoveolato. Elytra obovata pone medium ampliora, convexiuscula, novem punctato-striata, striis basi et apice evanescentibus. Subtus processu prosternali tricostato; costa intermedia angustiora; pedibus fuscis.

Noire, brillante, oblongue, presque linéaire. Tête presque ronde, ponctuée, avec l'épistome un peu renflé, un peu anguleux dans son milieu et dentelé le long du bord en dessous; troisième article des antennes à peine moins long que le deuxième. Corselet transverse, moitié plus large que la tête, un peu avant son milieu, très rétréci en arrière, presque cordiforme, assez convexe, son rebord postérieur renflé et ponctué; son disque lisse ou à peine ponctué sous une forte loupe avec deux petites fossettes géminées, plus ou moins marquées dans son milieu (1). Elytres courtes

(1) Nous ne savons si ces fossettes sont accidentelles, mais elles existent dans les quatre individus de cette espèce que nous avons sous les yeux.

ovales, fortement rétrécies à leur base et acuminées à l'extrémité, convexes, leur plus grand développement est au delà du milieu, elles ont neuf stries de points enfoncés qui s'effacent à la base et avant l'extrémité, la huitième de ces stries est obsolète et disparaît quelquefois. En dessous, la tête est fortement sillonnée en travers; la saillie prosternale est sillonnée par deux fortes stries formant trois côtes dont l'intermédiaire plus étroite.

De Beyrouth.

Cette espèce diffère de toutes celles de ce genre par sa taille plus petite, les deux impressions de son corselet, l'effacement presque complet de la huitième strie, et la côte médiane plus étroite de la saillie prosternale.

143. Micipsa philistina, R. et S.

Syn. *Dromeus Philistinus*, R. et S., Cat. N° 464.

Pl. v, fig. 7.

Long. 8-12 mill. (3 3/5-5 1/2 lin); lat. 3 3/4-6 1/2 mill. (1 2/3-2 3/4 lin).

Ovatus, parum nitidus, niger; pedibus piceis, antennis palpisque fuscis. Caput subrotundatum, crebre punctatum subrugosum, inter oculos arcuatim impressum. Epistomo angulatim rotundato. Thorax transversus, postice latior et illic capite dimidio latior, anticè coarctatus, parum emarginatus; angulis acutiusculis, postice rectè truncatus angulis rectis; disco convexo, crebre punctato; punctis a latere in rugis longitudinalibus coeuntibus. Elytra basi thoracis latitudine, obovata, medio ampliora apice subacuminata, lœvigata. Subtùs capite transversim sulcato, prothorace utrinque longi-

tudinaliter strigato; prosterno medio sulcato; pectore abdomineque lœvigatis.

Ovale, noir, assez brillant sur la tête et le corselet, plus mat sur les élytres; pattes brunes, palpes et antennes un peu plus claires. Tête presque arrondie avec deux larges impressions antérieures réunies en arc, criblée de points enfoncés qui, en arrière et sur les côtés, s'anastomosent en stries longitudinales; épistome un peu renflé, anguleusement arrondi en avant, criblé de points plus petits, très serrés. Corselet transverse ayant en arrière sa plus grande largeur qui dépasse de moitié celle de la tête, un peu atténué en avant où il est faiblement échancré avec ses angles aigus, coupé carrément en arrière avec ses angles presque droits, ses côtés légèrement arrondis, son disque criblé de points enfoncés, qui se réunissent en petites rides longitudinales surtout sur les côtés. Elytres ovales de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au milieu où elles atteignent leur plus grande largeur de moitié supérieure à celle du corselet, et de là allant en s'atténuant jusqu'à l'extrémité où elles sont presque acuminées; leur surface est lisse, un peu inégale avec quelques strioles irrégulières, transversales. En dessous, la tête a une impression transversale profonde; les côtés du prothorax sont ridés longitudinalement; le prosternum ponctué est profondément sillonné entre les hanches antérieures; la poitrine et l'abdomen sont lisses.

De Naplouse.

Cette espèce forme la troisième décrite de ce genre et se place après la *M. Douei,* Lucas; elle diffère des deux autres par la ponctuation de la tête et du corselet, qui sont presque lisses dans les *Rufitarsis* et *Douei*.

144. Trachyderma philistina, R. et S., Cat. N° 424.

Long. 21-23 mill. (9 1/2-10 1/4 lin); lat. 10 1/2-11 1/4 mill. (4 2/3-5 lin).

Oblonga, atra, haud nitida, fusco hirta. Caput latum laxe punctatum. Thorax transversus, postice capitis latitudine antice latior, subcylindricus, tomento griseo dense vestitus, Elytra thorace duplò latiora, depressa, multi tuberculata; tuberculis a latere crassioribus; epipleuris valde punctatis tuberculisque minutis instructis; margine reflexo crenato. Subtus; processu prosternali obtuse producto apice subreflexo; prothorace pectoreque tomento griseo, abdomine tomento fusco dense vestitis.

Oblongue, peu convexe, mate, hérissée partout de longs poils brunâtres. Tête large, inégale à ponctuation lâche et subtuberculeuse; antennes un peu moins grêles que dans la *T. hispida.* Corselet subcylindrique, transverse, de la largeur de la tête en arrière, un tiers plus large en avant, tronqué carrément à son bord antérieur qui est fortement cilié de poils jaunâtres, un peu sinué postérieurement et cilié de même; les côtés limités par une petite ligne élevée, un peu sinueuse en approchant de la base; sa surface couverte de petits tubercules piligères entre lesquels on voit un revêtement tomenteux grisâtre. Elytres ovales, déprimées, de près de deux fois la largeur du corselet, un tiers plus longues que larges, couvertes de petits tubercules piligères, plus gros sur les côtés, disposés en séries et dans les intervalles desquels on aperçoit à peine les stries de points enfoncés, écartés; épipleures ayant quelques séries irrégulières de tubercules moins gros entremêlés de points enfoncés, le rebord est assez fortement crénelé. En dessous,

le prothorax et la poitrine sont revêtus d'une tomentosité grisâtre, formant même une ligne blanchâtre sur les bords de la poitrine ; l'abdomen est garni d'une tomentosité brunâtre ; les flancs du prothorax ont quelques très petits tubercules ; la saillie prosternale avance très peu et obtusément avec son extrémité un peu relevée ; la poitrine a de même quelques petits tubercules peu sensibles et l'abdomen en a beaucoup plus.

De Damas et de Jérusalem.

Cette espèce qui appartient à la première division de Solier, diffère des autres par sa forme déprimée, moins parallèle, son corselet non globuleux à fond tomenteux grisâtre, sa villosité plus serrée ; par la forme de son corselet elle se rapproche de l'*angustata*, serait-ce la variété *Emondi* de ce savant ?

145. Trachyderma gomorrhana, R. et S.

Syn. *Emondi*, R. et S., Cat. N° 425.

Long. 20-25 mill (8 3/4-11 1/3 lin) ; lat. 10-12 1/2 mill. (4 1/2-5 1/2 lin).

Crassa, oblonga, nigro picea nitidula, fusco hirta. Caput latum, laxe punctatum. Thorax transversus, antè medium latior, postice constrictus at capite paulò latior, subglobosus, griseo tomentosus. Elytra thorace ferè duplo latiora, convexa, multituberculata ; tuberculis a latere crassioribus ; epipleuris valde punctatis tuberculisque nonnullis minutis instructis, margine reflexo vix crenulato. Subtùs ; processu prosternali obtuse producto ; prothorace pectoreque tomento griseo vestitis ; abdomine fusco villosulo.

Renflée, oblongue, assez convexe, un peu brillante, hé-

rissée partout de poils brunâtres. Tête large, inégale, à ponctuation lâche et subtuberculeuse ; antennes un peu moins grêles que dans la *T. hispida*. Corselet subglobuleux, transverse, un peu plus large en arrière que la tête et moitié plus large un peu avant son milieu, tronqué presque carrément à son bord antérieur qui est fortement cilié de poils jaunâtres, un peu sinué postérieurement et cilié de même ; ses côtés arrondis et limités par une petite ligne élevée à sinuosité postérieure à peine sensible ; sa surface couverte de petits tubercules piligères entre lesquels on voit une tomentosité grisâtre. Elytres oblongues, assez convexes, moitié plus larges que le corselet dès la base, avec les épaules bien marquées et arrondies, et du double de sa largeur vers le milieu, un tiers plus longues que larges, couvertes de petits tubercules piligères plus gros sur les côtés, disposés en série et dans les intervalles desquels on aperçoit des stries de points enfoncés écartés ; épipleures avec quelques séries irrégulières de points enfoncés entremêlés de tubercules, le rebord finement crénelé. En dessous, le prothorax et la poitrine sont revêtus d'une tomentosité grisâtre et l'abdomen d'une villosité brunâtre ; les flancs du prothorax ont quelques petits tubercules ; la saillie prosternale avance un peu et obtusément ; la poitrine a de même quelques petits tubercules moins sensibles et l'abdomen en est couvert.

Des environs de Goumrah, l'antique Gomorrhe, une des villes maudites de la Pentapole, dont les ruines ont été retrouvées par M. de Saulcy.

Cette espèce qui appartient encore à la première section de Solier, diffère des autres par sa forme plus renflée, plus courte, moins parallèle ; ses élytres non atténuées à la base

et non déprimées l'éloignent surtout de la *Philistina*, et elle se distingue de l'*hispida* par la tomentosité grise du fond de son corselet, le développement des élytres aux épaules, la saillie de son prosternum, etc. La vue de ses stries de points enfoncés, de son prosternum obtusément avancé, nous avaient d'abord fait supposer que cette espèce pouvait être la variété de la *Genei*, citée par Solier sous le nom d'*Emondi*, mais son corps plus renflé que dans aucune autre espèce, ne nous a pas permis de conserver cette opinion.

Ce n'est pas à Fabricius, mais à Forskahl *(Descript. animal. quœ in itinere Orientali* etc., 1775, p. 79, N° 8), qu'on doit la dénomination et la description de la *Trachyderma hispida ;* Fabricius le cite mais il cite en même temps, à tort, Pallas dont le *Tenebrio setosus* appartient à un genre très différent. En considérant la *Tr. Latreillei*, de Solier, comme une espèce distincte de l'*hispida*, ce qui me paraît douteux, le nombre des espèces décrites de ce genre s'élève maintenant à huit dont voici la liste.

Ire Section. — *Saillie prosternale peu ou pas sensible.*

1. *Trach. hispida*, Forskahl, *Description animale*, page 79 . . . . *Ægyptus.*
2. — *Latreillei*, Solier, *Ann. Soc. Ent.* 1836, p. 36 . . . . *Idem.*
3. — *Gomorrhana*, Reiche et Saulcy. *Palœstina.*
4. — *Philistina*, *Idem* . . . . *Syria.*
5. — *Pilicollis*, Falderman, *Bull. de Moscou*, t. IX, p. 378. . . . . *Stepp. Kirghis.*
6. — *Setosa*, Falderman, *Fauna Transcaucas.*, p. 11-20 . . . . . . *Caucasus.*

IIe Section. — *Saillie prosternale allongée très aiguë.*

7\. — *Angustata*, Solier, *Ann. Soc. Ent.* 1836, p. 37. . . . . *Sicilia.*

8\. — *Genei*, Solier, *Ann. Soc. Ent.* 1836, p. 38. . . . . *Ægyptus.*

146. Thriptera (1) asphaltidis, R. et S.

Long. 19 mill. (8 1/2 lin); lat. 9 1/2 mill. (4 1/4 lin).

Oblonga, nigro-picea, nitidula, pilis fuscis erectis longe hirta. Caput latum, punctatum ; antennarum articulo decimo transverso. Thorax subcylindricus, transversus, capite dimidio latior, basi vix angustatus ; angulis anticis subacutis, posticis rectis ; disco crebre punctato ; punctis vix tuberculosis. Elytra thorace plus dimidio latiora, ponè medium ampliora, thorace triplo longiora, crebrè punctata ; punctis in striis numerosis, præsertim a latere tuberculosis. Subtùs prothorace vage subtilissime tuberculato ; processu prosternali spathulato ; pectore coriaceo, vage vix tuberculato ; abdomine minutissime tuberculato ; tibiis anticis extùs apice subdentatis.

Oblongue, d'un noir brunâtre, un peu brillante, hérissée de longs poils bruns. Tête large, ponctuée; labre brun, lisse, avec quelques points enfoncés le long du bord où il est garni d'une frange épaisse de cils roux ; palpes d'un brun plus clair ; antennes à dixième article transverse, triangulaire. Corselet presque cylindrique, transverse, moitié plus

(1) Nous croyons que Solier a eu tort d'éloigner ce genre des *Trachyderma*, dont il diffère à peine par la forme de son épistome, et surtout de l'en séparer par les genres *Prionotheca* et *Pterocoma*, qui n'ont aucune analogie de forme avec les deux autres.

large que la tête, moitié moins long que large, à peine rétréci en arrière, à peine échancré en avant avec ses angles un peu aigus, tronqué carrément en arrière avec ses angles droits; ses côtés légèrement arrondis; sa surface couverte de points enfoncés, tuberculeux. Elytres moitié plus larges que le corselet s'élargissant insensiblement jusqu'au delà du milieu et s'atténuant de là à l'extrémité qui est un peu prolongée; elles sont de trois fois la longueur du corselet et couvertes de points enfoncés, réunis en séries longitudinales nombreuses, qui presque simples près de la suture, deviennent de plus en plus tuberculeux, jusqu'à la saillie latérale où ils se réunissent en rides subtransversales, pour diminuer ensuite jusqu'au bord. En dessous, le prothorax et la poitrine sont coriacés avec quelques très petits tubercules écartés; la saillie prosternale est en forme de spatule, un peu anguleuse au bout; l'abdomen est couvert de très petits tubercules assez rapprochés; les jambes antérieures ont leur extrémité externe un peu saillante.

Des bords de la Mer-Morte.

Cette espèce se distinguera facilement des quatre que décrit Solier, par sa taille beaucoup plus grande et son aspect un peu brillant; par ses jambes antérieures elle se rapproche des *Th. varvasi* et *villosa*, mais s'éloigne de la première par le dixième article de ses antennes et de la dernière par sa forme allongée.

Genre GEDEON, R. et S.

e Pimelidae.

Pl. v, fig. 8.

a. *Mentum transversum, apice emarginatum; angulis rotundatis.*

b. *Labium bilobatum, longe ciliatum, membranaceum, mento tectum.*

Palpum labiale; articulo ultimo brevissimo, securiformi; pœnultimo duplò longiori, subcylindrico, apicem versùs incrassato.

c. *Maxillæ membranaceæ, elongatæ, graciles, longè ciliatæ, apice unguiculo corneo terminatæ.*

Palpum maxillare; articulis secundo et tertio elongatis longitudine subæqualibus, cylindricis apicem versus incrassatis; ultimo dimidio breviori, subtriangulari, securiformi.

d. *Mandibulæ crassæ, breves, apice truncatæ, intùs inermes, longitudinaliter rugatæ.*

Labrum exsertum, transversum, apice emarginatum; angulis rotundatis; subcordatum.

Caput maximum, inflexum, transversum, muticum, basi thorace complexum.

Epistomum fronte impressione transversa arcuata separatum, antice valde emarginatum.

Oculi parvi, laterales, transversi, ad basin carinæ antennarum siti.

e. *Antennæ undecim articulatæ; articulo primo incrassato cylindrico, arcuato; secundo cupuliformi, brevissimo; tertio cylindrico, duobus primis conjunctis paulò longiori; sequentibus quinque subcylindricis, apice parum incrassatis tertio dimidio longioribus; nono incrassato subgloboso; decimo transverso cupuliformi, minori; ultimo minutissimo, acuminato, in decimo complexo.*

Thorax transversus, convexus, anguste marginatus.

f. *Scutellum basi constrictum, apice latiori rectè truncatum, in imitatione trianguli haud reversi.*

Elytra connexa, convexa.

Subtus processu prosternali haud prominente.

Pedes mediocres; tibiis apice spinis duabus articulatis

armatis, truncatura extus prominenti, anticis apicem versus dilatatis.

Habitus corporis oblongum, subcylindricum.

Ce genre qui fait le passage des genres précédents et des *Pachyscelis* au genre *Pimelia,* diffère de tous les genres du groupe des Pimélides, par ses mandibules simples, non fourchues, la brièveté de l'article terminal de ses palpes maxillaires et la proéminence de son labre ; ses pattes antérieures en triangle allongé, l'éloignent des *Trachyderma* et genres voisins, ainsi que son écusson en triangle non renversé, caractères qui le rapprochent des Piméliaires proprement dites.

GEDEON HIERICHONTICUS, R. et S., Catal. N° 428.

Long. 20 mill. (8 3/4 lin); lat. 10 mill. (4 1/3 lin).

Pl. v, fig. 8.

Oblongus, niger, nitidulus, glaber? Labro, palpis antennisque brunneis. Caput convexum, punctatum ; punctis oculos versus tuberculosis. Thorax antice capite ferè dimidio latior, postice eadem latitudine ; lateribus rotundatis ; disco medio sublœvigato vix punctato a latere tuberculis minutis compressis instructo. Elytra thorace parum latiora, medio paululò ampliora, subovata, tuberculis, in medio magis compressis, instructa, postice subtricostata.

Oblong, glabre, noir, un peu brillant ; labre, palpes et antennes d'un brun rougeâtre. Tête large, convexe, couverte de points enfoncés, plus écartés et moins marqués sur le vertex et tuberculeux autour des yeux. Corselet près de

moitié plus large que la tête en avant, de la largeur de cet organe en arrière, ses angles antérieurs un peu aigus à sommet arrondi, ses postérieurs obtus, arrondis; ses côtés arrondis; son disque presque lisse dans son milieu, a quelques points épars plus visibles en avant et en arrière, allant en augmentant vers les côtés où ils deviennent tuberculeux et disparaissent même pour faire place à de nombreux tubercules écrasés. Ecusson lisse affectant un peu la forme d'un *T* renversé. Elytres un cinquième plus larges que le corselet, allant en s'élargissant un peu vers le milieu et s'atténuant pour aller finir en s'arrondissant à l'extrémité, elles sont couvertes de petits tubercules dirigés en arrière, moins saillants et écrasés près de la suture, et on remarque sur chacune, indépendamment de la côte latérale, trois petites côtes formées de tubercules plus saillants qui s'effacent en remontant vers la base et n'atteignent pas l'extrémité. En dessous, le prothorax et la poitrine mats, sont coriacés avec quelques très petits tubercules écartés; l'abdomen et les pattes couverts de nombreux tubercules brillants.

Deux individus des environs de Jéricho.

M. Azambre a retrouvé cette espèce dans les mêmes localités.

148. Adesmia arca, R. et S.

Long. 18 mill. (8 lin); lat. 9 1/4-10 mill. (4-4 1/2 lin).

Atra, haud nitida, oblonga. Caput vage ac minute punctatum, obsolete bi-impressum; epistomo truncato, vix emarginato; antennis apice subclavatis. Thorax capite ferè duplo latior, latitudine dimidio brevior, punctato cicatricosus; an-

gulis anticis obtuse rotundatis. Elytra basi thorace paulò angustiora, ponè medium latiora in mare subparellela, in fœmina dilatata; disco deplanato a latere carinato, tuberculis coeuntibus subtransversim rugato, granis minutis adsperso; lateribus subperpendicularibus, subrugosis, granulatis. Pedes longiusculi prœsertim posteriores.

Noire, peu brillante, oblongue. Tête vaguement et finement ponctuée avec deux larges impressions, peu marquées entre les antennes; épistome tronqué en arc peu sensible; antennes à peine plus longues que le corselet, avec les neuvième et dixième articles dilatés. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, couvert de gros points enfoncés qui se confondent en cicatrices vermiculaires; ses angles antérieurs arrondis, un peu avancés; sa base légèrement arrondie; ses côtés arrondis et renflés. Elytres un peu moins larges que le corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au delà du milieu, subparallèles dans le mâle, plus dilatées dans la femelle; leur disque aplati en forme de table dans le mâle, légèrement convexe dans la femelle, est limité de chaque côté par une carène anguleuse, il est couvert de rides subtransversales formées par la réunion de tubercules assez gros entre lesquels la loupe en fait découvrir une multitude beaucoup plus petits; entre la suture et la carène latérale on voit les traces de deux côtes longitudinales peu marquées; les côtés sont presque perpendiculaires, légèrement rugueux et ponctués avec beaucoup de très petits tubercules, et immédiatement sous la carène latérale on remarque une côte peu élevée qui lui est presque parallèle; les pattes sont assez longues, surtout les postérieures, et la saillie prosternale un peu aiguë est à peine saillante.

De Nazareth, où l'un de nous, M. Félicien de Saulcy, l'a rencontrée de nouveau en 1855.

149. Adesmia Olivieri, R. et S.

Syn. *Ad. rotundata* R. et S., Cat. N° 432.

Long. 17 mill. (7 1/2 lin); lat. 10 mill. (4 1/3 lin).

Atra, breviter ovalis, subrotundata. Caput vage punctatum, obsolete bi-impressum; epistomo vix emarginato; antennis apice clavatis. Thorax capite duplo latior, latitudine plus dimidio brevior, punctato rugosus, subcanaliculatus; angulis anticis subacutis, vix prominulis. Elytra basi thoracis latitudine, rotundatim maximè dilatata, in fœmina præsertim subcircularia, a latere carinata; disco deplanato, tuberculis parvis in rugis coeuntibus clathrato; lateribus perpendicularibus, rugosis. Pedes mediocres; in mare crassiores.

Noire, brièvement ovale dans le mâle; courte, presque arrondie dans la femelle. Tête déprimée, vaguement et finement ponctuée, avec une impression peu marquée de chaque côté contre les antennes; épistome à peine échancré, presque droit; antennes avec les trois derniers articles aplatis, un peu dilatés, formant une petite massue. Corselet de deux fois la largeur de la tête, plus de moitié moins long que large, couvert de gros points enfoncés qui le rendent rugueux, avec un canal médian peu marqué; ses angles antérieurs peu aigus, peu avancés, surtout dans la femelle; sa base légèrement arrondie comme ses côtés. Elytres de la largeur du corselet à leur base, allant de là en s'élargissant jusqu'au delà du milieu dans le mâle et s'atténuant de là à l'extrémité; arrondies et presque circulaires dans la femelle, déprimées, planes et comme en table, avec un réseau gril-

lagé, formé de petits tubercules réunis en rides élevées, sur lesquelles la loupe fait apercevoir quelques tubercules beaucoup plus petits; leur surface est limitée par une côte ou carène latérale légèrement crénelée, à partir de laquelle leurs côtés descendent parallèlement et même un peu en dedans sur l'abdomen, ces côtés sont ridés transversalement avec quelques tubercules dispersés, et au tiers supérieur on remarque sous la côte marginale, une côte tuberculeuse qui lui est parallèle et s'efface en avant et en arrière. En dessous, la saillie prosternale est très peu saillante dans le mâle, nulle dans la femelle; les trois premiers segments abdominaux sont striés en long; les pattes médiocres sont plus fortes et plus longues dans le mâle.

Des bords de la Mer-Morte.

Cette espèce qui appartient à la première division, première subdivision de Solier, y prend place à côté de l'*Adesmia reticulata,* de cet auteur; elle en diffère par sa forme plus courte, plus arrondie, la dépression en table de ses élytres; ses pattes plus courtes, etc. Elle se rapproche beaucoup de l'*Ad. cicatricosa*, Klug. (Symb. Phys. Dec. 11, Tab. XIII-8), mais la phrase de cet auteur *Caput punctatum; punctis magnis impressis,* ne peut nullement lui convenir.

Nous avons dû changer le nom d'*Ad. rotundata*, que nous avions imposé à cette espèce dans notre catalogue, parce que ce nom avait déjà été employé par Solier (*Ann. de la Soc. Ent.* 1836, p. 149), pour une espèce de *Pimelia* d'Espagne. Nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de la dédier au célèbre entomologiste français qui a doté la science, au commencement de ce siècle, de l'Iconographie des Coléoptères, la plus étendue qui ait encore paru jusqu'à ce jour.

150. Adesmia clathrata, Solier.

Ann. de la Soc. Ent. 1835, p. 541.

Syn. *Ad. Athalia,* R. et S., Catal. N° 433.

Nous nous sommes assurés de l'exactitude de cette synonymie par la comparaison d'un type de cette espèce étiqueté par Solier, dans la Collection du Muséum de Paris.

Elle a été trouvée à Mar-Saba, entre Beitlehm et la Mer-Morte.

151. Adesmia carinata, Solier. Ann. de la Soc.

Ent. 1835, p. 547.

Syn. *Ad. bicarinata,* R. et S., Cat. N° 435.

C'est à tort que nous avions regardé ces deux espèces comme identiques. Le type de l'*Ad. carinata,* Solier, que nous avons pu voir dans la collection du Muséum de Paris, est bien identique avec l'espèce rapportée par M. de Saulcy; d'un autre côté nous possédons l'*Ad. bicarinata,* de Klug, qui est très voisine de l'espèce décrite par Solier, mais qui s'en distingue par sa forme plus étroite, ses pattes plus longues et néanmoins plus larges, les rugosités moins transversales et ne limitant pas de fossettes sur ses élytres. En outre la *carinata* est exclusivement syrienne, tandis que la *bicarinata* est égyptienne et se trouve fréquemment à Alexandrie.

Le peu d'espèces du genre *Adesmia,* qu'a connues Solier, ont été étudiées avec tout le soin que cet auteur a apporté à ses travaux ; il est seulement à regretter qu'il ait manqué de

renseignements suffisants et n'ait pas connu les auteurs qui s'étaient occupés avant lui de la matière. Il est résulté de cet état de choses une synonymie assez compliquée que je n'ai pas la prétention de débrouiller entièrement, mais à l'éclaircissement de laquelle les notes suivantes pourront servir.

L'*Adesmia*	*dubia*	de Solier (1835) est	l'*Ad. monilis* Klug. (1830), Symb. Phys. Dec. 11, Pl. XIII, 12.
—	*reticulata,*	—	*A. reticulata* Klug, loc. cit., 13.
—	*Maillei*	—	*A. strophium* Motsch., Bull. de Moscou 1839, p. 68.
—	*antiqua*	—	*A. antiqua* Klug, loc. cit. 9.
—	*Klugii*	—	non connue par Klug, mais très voisine de l'*A. longipes* Fabr., Syst. Entom. 351, N° 3.
—	*Ramburii*	—	non connue par Klug.
—	*clathrata*	—	non connue par Klug.
—	*macropus*	—	*Ad. dilatata* Klug, loc. cit. 6.
—	*carinata*	—	non connue par Klug.
—	*metallica*	—	*A. metallica* Klug, loc. cit. 10.
—	*Pariseti*	—	*A. cothurnata* Forskal, Descr. animal. p. 80.

152. MICROTELUS CARENICEPS, R. et S., Cat. N° 442.

Long. 5 mill. (2 1/3 lin); lat. 2 mill. (5/6 lin).

Pl. V, fig. 9.

Fuscus, palpis antennis pedibusque rufescentibus, caput oblongum punctato rugosum, quinque carinatum; carina me-

dia longiori, intermediis brevioribus; epistomo truncato, vix emarginato; antennis thorace parum brevioribus, articulo tertio duobus primis longiori, trium sequentium longitudine; oculis parvis vix conspicuis. Thorax oblongus, capitis latitudine, rugosò punctatus, acute marginatus medio tricarinatus et suprà capitem paulò protensus; angulis anticis acutis prominentibus; postice coarctatus; angulis rectis, prominulis. Scutellum triangulare, vix conspicuum. Elytra ovata, basi thorace parum latiora, ponè medium ampliora, quadricarinata; carinis prima et tertia longioribus, coeuntibus; interstitiis punctis grossis seriebus duabus impressis subtùs undique crebre rugoso punctatus.

D'un brun obscur avec les palpes, les antennes et les pattes roussâtres. Tête oblongue, couverte de points enfoncés qui la rendent rugueuse, avec cinq carènes longitudinales partant du vertex et s'avançant inégalement sur le front, la médiane atteignant presque l'épistome, les intermédiaires très courtes, les latérales dépassant les yeux, mais n'arrivant pas tout à fait à la hauteur des antennes; indépendamment de ces carènes, les bords latéraux sont un peu relevés, amincis et tranchants, avec une légère sinuosité près de la base; l'épistome est tronqué et denticulé, à peine échancré; les yeux très petits, ovales, à peine distincts, leurs facettes saillantes, se confondant avec les rugosités de la tête; les antennes n'atteignant pas, repliées, la base du corselet, à troisième article plus long que les deux premiers réunis, aussi long que la réunion des trois suivants, le dernier très petit, enchassé dans le pénultième qui est renflé et un peu plus gros que les autres. Corselet de la largeur de la tête, oblong, couvert de points enfoncés, dont les bords élevés s'anastomosent, armé de trois carènes longitudinales,

parallèles, dont l'extrémité antérieure, avancée sur la tête, y forme trois petites dents saillantes; les côtés caréniformes, un peu arrondis au milieu, rétrécis en arrière, avec les angles antérieurs aigus et avancés, et les angles postérieurs droits et saillants. Ecusson très petit, triangulaire, peu apparent. Elytres ovales, un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant en s'arrondissant de là jusqu'au delà du milieu; leur base rebordée fortement, ce rebord formant une petite dent saillante à l'épaule; elles ont quatre carènes longitudinales, aiguës, dont la première et la troisième, plus longues que les autres, se réunissent à l'extrémité; entre ces carènes on voit deux séries de gros points enfoncés, qu'on retrouve aussi sur les épipleures. Le dessous du corps est entièrement couvert de gros points enfoncés, comme ceux du corselet; les pattes sont grêles.

Des environs de Beyrouth.

Nous avons longtemps hésité à admettre cette espèce dans le genre *Microtelus*, de Solier (*Annales de la Soc. Ent.* 1838, p. 9, pl. I, fig. 1 à 3), dont il diffère par ses yeux non transverses, ses antennes à troisième article aussi long que les trois suivants réunis, dernier caractère qui le rejetterait près du genre *Psammeticus*, et son épistome à peine échancré; nous ne nous y sommes décidés que par la forme identique du menton et des palpes, et surtout par le facies de l'insecte qui, sauf les caractères signalés, ressemble exactement à la figure de Solier (nous n'avons pu voir en nature l'espèce typique), il ne serait pas impossible que cette figure fût inexacte, à en juger par les palpes qui y sont figurés aigus tandis que Solier les dit tronqués; les yeux probablement sont mal rendus; quant aux antennes

nous ne pensons pas que ce caractère isolé soit suffisant pour établir un nouveau genre.

Comme toutes les espèces du groupe des Tagénites, ce *Microtelus* a les antennes très mobiles à leur point d'insertion, le moindre mouvement imprimé à l'insecte desséché les fait vaciller.

153. Tagenia comata, R. et S., Cat. N° 446.

Long. 5 1/2 mill. (2 1/2 lin); lat. 1 1/2 mill. (3/4 lin).

Gracilis, nigra, antennis fuscis; pedibus palpis antennisque apice rufescentibus; pilis albidis undiquè vestita. Caput oblongum, latitudine dimidio longiore, punctis oblongis profundè impressum; epistomo rotundato; antennis crassis, articulo tertio secundo haud longiore. Thorax oblongus, subquadratus, capitis latitudine vel potiùs paululò angustior, eadem longitudine, punctis oblongis profunde cribratus, marginatus, augulis rectis, anticis haud prominulis; disco haud canaliculato. Elytra elongata, subcylindrica, basi thorace latiora ponè medium vix ampliora, basi valdè emarginata; angulo humerali producto; profundè punctato striata; interstitiis scoriaceis. Subtus capite, prothorace pectoreque crebre profundè punctatis; abdomine laxe punctato.

Grêle, noire, avec les antennes brunes, à dernier article roussâtre; les palpes bruns, avec le dernier article d'un roux testacé; les pattes roussâtres; tout le corps revêtu de poils écailleux, blanchâtres, assez caduques. Tête grande, ovale, près de moitié plus longue que large, criblée de gros points enfoncés, oblongs et profonds; épistome arrondi; antennes fortes, à troisième article pas plus long que le

deuxième. Corselet oblong, moins large ou à peine de la largeur de la tête, presque carré, à côtés droits avec tous ses angles droits, non saillants; son disque rebordé, non canaliculé, criblé de points oblongs et profonds. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, très allongées, subovalaires, atteignant à peine au delà du milieu le double de la largeur du corselet, leur base profondément échancrée avec les angles huméraux avancés; elles sont striées de points enfoncés profonds, avec les intervalles coriacés. Le dessous du corp est criblé de points enfoncés, ronds, plus espacés sur l'abdomen.

De Naplouse.

Cette espèce qui appartient au premier groupe de ce genre, suivant Solier, par l'échancrure notable de la base des élytres, devrait faire partie du second par la brièveté du troisième article de ses antennes; elle diffère de toutes celles qui nous sont connues, par la réunion des deux caractères précités et par l'étroitesse de sa forme. Les poils écailleux, qui revêtent cet insecte, tombent très facilement surtout ceux du dessus du corps; c'est sous la tête et sur les pattes qu'ils se conservent le mieux.

154. Tagenia Orientalis, Brullé, Expéd. Scient. de Morée, p. 194.

Syn. *Græca*, Solier, Ann. Soc. Entom. 1838, p. 28.

Lors de la rédaction de notre catalogue, nous n'avions pu consulter l'ouvrage de M. Brullé, qui nous a fixé sur l'exactitude de la synonymie que nous établissons ici. Il y aura par conséquent lieu de changer le nom de la *Tag. Orientalis*,

Solier, *Ann. de la Soc. Entom.* 1838, p. 20, qui appartient à la division A du premier groupe, tandis que l'espèce de M. Brullé fait partie de la division B, nous proposons le nom de *Tag. brevicollis*, que Solier mentionne.

155. Tagenia fulvipes, R. et S., Catal. No 444.

Long. 7 3/4 mill. (3 1/2 lin), lat. 2 1/3 mill. (1 lin).

Fusca, capite thoraceque piceis. Caput oblongum punctis oblongis, convenientibus, sulciformibus instructum; epistomo rotundato; antennis mediocribus, rufo tomentosis, articulo tertio secundo ferè duplò longiori. Thorax oblongus, latitudine paulò longior, antice capite paulò latior, deplanatus, subquadratus postice parùm angustatus; angulis anticis obtuse rotundatis, posticis rectis; disco crebre punctato; punctis ut in capite; medio subcanaliculatus. Elytra thorace latiora, ponè medium parum ampliora, subovata, basi valdè emarginata; angulo humerali producto; punctato striata, interstitiis vix scoriaceis, rare fulvo villosis. Subtus capite, prothorace pectoreque crebre punctatis abdomine laxe punctato.

Brune, avec la tête et le corselet d'un brun de poix. Tête oblongue, guillochée de points enfoncés, allongés, anastomosés, sulciformes; épistome arrondi, simplement ponctué; antennes moyennes, avec une tomentosité roussâtre, leur troisième article près de deux fois aussi long que le deuxième. Corselet en carré, un peu plus long que large, un peu atténué en arrière, un peu plus large que la tête antérieurement, avec ses côtés presque droits, ses angles antérieurs obtusément arrondis, les postérieurs droits; il est légèrement marginé et sa surface est guillochée longi-

tudinalement comme la tête, avec un canal médian distinct. Elytres ovales, plus larges que le corselet à leur base, un peu dilatées au delà du milieu où elles ont près de deux fois la largeur du corselet; leur base est profondément échancrée et les angles huméraux avancés; elles ont des stries de points enfoncés assez profonds, les intervalles sont finement coriacés et ont une série de très petits points enfoncés, servant d'insertion à des poils roussâtres courts et très caduques. En dessous, la tête est guillochée comme son dessus; le prothorax et la poitrine sont criblés de gros points enfoncés; l'abdomen a des points enfoncés écartés.

De Nazareth.

Cette espèce qui appartient au premier groupe, section B, de Solier, se rapproche par la forme de son corselet, des *T. Orientalis*, Brullé (*Græca*, Solier), *pilifera* et *Hesperica*, Solier, mais s'en distingue par sa taille beaucoup plus grande, qui dans le genre entier ne le cède qu'à la *T. grandis*, par sa couleur et par les ciselures de sa tête et de son corselet.

156. Scaurus Barbarus, Solier, Ann. de la Soc. Entom. 1838, p. 165.

Syn. *Sc. rugicollis*, R. et S., Catal. N° 447.

La différence de localité et quelques omissions dans la description de Solier, nous avaient fait regarder les individus trouvés en Syrie, comme appartenant à une espèce nouvelle. Nous nous sommes assurés depuis que ces individus appartenaient bien au *Sc. Barbarus*, de Solier, quoique nous n'ayons pu voir les types sur lesquels ce savant a fondé l'espèce.

157. CEPHALOSTENUS ELEGANS, Brullé, Expéd. Scient. de Morée, t. III, p. 195.

Syn. *Cephal. Dejeanii,* Solier, Ann. Soc. Ent. 1838, p. 186.

Pl. XI, fig. 10.

Solier, comme on le sait, a décrit deux espèces de ce genre le *Ceph. Dejeanii* et le *Ceph. elegans,* il s'est complétement fourvoyé dans la synonymie, en attribuant à M. Brullé la première description de son *Ceph. elegans*, qui a été inconnu à cet auteur. La description et la figure de M. Brullé, s'appliquent au mâle du *Ceph. Dejeanii,* de Solier.

Les deux espèces sont parfaitement distinctes par les jambes antérieures du mâle. Nous proposons de conserver les deux noms avec la synonymie suivante :

1. *Ceph. elegans*, Brullé, ut suprà. . . . *Græcia.*
Syn. *Dejeanii,* Solier, ut suprà.

2. *Ceph. Dejeanii,* Reiche et Saulcy. . . *Græcia, Romelia.*
Syn. *elegans,* Solier, Ann. de la Soc. Entom. 1838, p. 187.

158. BLAPS LONGULA, R. et S.

Long. 25 mill. (11 lin), lat. 10 mill. (4 1/2 lin).

Nigra, nitidula elongato-oblonga, Bl. mucronata, Latr. affinis. Caput subrotundatum laxe vix punctatum; vertice crebre punctato-granuloso; epistomo ferè lævigato; antennis thoracis basim attingentibus. Thorax capite vix duplo latior, transversus, antice parum postice vix angustatus, angulis

anticis subacutis posticis rectis; margine antico valde emarginato; disco undique marginato, subcanaliculato laxe punctato. Scutellum parvulum vix perspicuum. Elytra thoracis basi latitudine antè medium ampliora, usque ponè medium parallela apice attenuata, mucronata; disco laxe punctato subcostato. Subtus abdominis basi haud penicillato nec tuberculato; pedibus gracilibus.

Noir, brillant, de la forme du *Bl. mucronatus*, Latreille (*Chevrolatii*, Solier). Tête presque ronde, à ponctuation écartée, très peu sensible, avec l'épistome presque lisse et le vertex densément granulé surtout sur les côtés; antennes grêles, dépassant en longueur la base du corselet. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête, transverse, assez fortement atténué en avant, nullement en arrière; ses côtés parallèles depuis le tiers antérieur jusqu'à la base; bord antérieur assez profondément échancré, avec les angles un peu aigus; bord postérieur droit avec les angles droits; disque entièrement rebordé; le rebord antérieur interrompu dans le milieu; à ponctuation écartée peu sensible, et un canal longitudinal peu marqué dans son milieu. Ecusson presque entièrement caché. Elytres de la largeur du corselet à leur base, allant en s'élargissant jusqu'au cinquième de leur longueur, parallèles de là jusqu'au delà du milieu, s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité qui se termine en un prolongement caudal un peu déprimé, très peu allongé; leur disque à ponctuation très écartée et fine, avec six côtes obsolètes, longitudinales sur chacune; les épipleures comme dans le *mucronata*. En dessous, les côtés du prothorax ont quelques rides longitudinales; les segments abdominaux ont une ponctuation lâche, le premier a dans son milieu quelques rides transversales, et le dernier, dont

la ponctuation est plus dense, a une impression arrondie bien marquée ; les pattes grêles et allongées ; la plantule courte, large, arrondie au sommet.

♂ de Naplouse.

Cette espèce qui, par l'absence de faisceau de poils ou de tubercule à la base de l'abdomen, appartient à la première division de Solier, se distingue du *Bl. mucronata*, par sa forme plus allongée, le brillant de sa surface, le non rétrécissement postérieur du corselet et son rebord complet, etc.

159. **Blaps sublineata**, Brullé, Expéd. Scient. de Morée, t. iii, p. 204.

Long. 21-25 mill. (9 1/4-11 lin), lat. 10-11 1/2 mill. (4 1/3-5 1/6 lin).

Atra vix nitidula. Caput oblongum, laxe punctatum ; epistomo subruguloso; antennis thoracis basim attingentibus. Thorax capite plus dimidio latior, transversus, antice parum angustatus, postice paulo dilatatus; angulis subacutis; disco depresso laxe punctato vix ruguloso. Scutellum valde punctatum, fulvo pilosum. Elytra basi thoracis latitudine, ponè medium valde dilatata et basi duplo latiora, apice subcaudata; cauda subbifida, disco subcostulato et vage punctato. Subtus abdominis basi haud penicillato nec tuberculato ; pedibus gracilibus.

Voisin du *Bl. mucronata*, Latreille.

Noir, peu brillant, très atténué en avant et en arrière. Tête oblongue, à ponctuation fine et écartée sur la tête, plus forte et subrugueuse sur l'épistome, qui est séparé par

une ligne assez fortement enfoncée ; antennes grêles, allongées, atteignant la base du corselet. Corselet de plus de moitié plus large que la tête, transverse, assez largement échancré en avant où il est un peu rétréci, avec ses angles peu aigus à sommet obtus ; sa base droite un peu élargie ; ses côtés rebordés, un peu sinués ; sa surface déprimée, un peu inégale, à ponctuation fine et écartée, et quelques rides irrégulières. Ecusson très ponctué avec une pubescence fauve. Elytres de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'aux deux tiers de leur longueur où elles atteignent le double de la largeur de leur base, s'atténuant ensuite assez brusquement pour finir en un prolongement caudal assez court, subbilobé ; leur surface est couverte de nombreuses côtes longitudinales, peu sensibles et d'une ponctuation fine et écartée, un peu râpeuse à la base ; les épipleures très larges à la base, diminuant graduellement jusqu'à l'extrémité. En dessous, les côtés du prothorax ont des rides longitudinales ; les segments abdominaux ont une ponctuation fine et assez serrée, plus marquée sur les derniers, tandis que les deux premiers ont, dans leur milieu, des stries transversales qui manquent aux autres ; il n'y a pas de faisceau de poils à la base du deuxième ; les pattes sont grêles et la plantule très courte, arrondie au sommet.

De Grèce.

Nous avons cru devoir décrire de nouveau cette espèce ; la description de M. Brullé étant insuffisante et la comparaison qu'il en fait avec son *Bl. subquadrata* (*Similis*, Latr.), pouvant induire en erreur sur la division du genre à laquelle elle appartiendrait.

Cette espèce diffère du *Bl. mucronata*, par son corselet légèrement élargi en arrière et à angles plus saillants, la

grande dilatation de ses élytres et leur ponctuation un peu rude à la base.

La description très insuffisante que donne M. de Castelnau (*Hist. Nat. des Ins. Coléop.*, t. II, p. 200), de son *Bl. dilatata* pourrait s'appliquer, sauf la taille, à notre espèce; cependant nous doutons fort que ce soit la même.

160. Blaps indagator, R. et S.

Syn. *Bl. tenuicollis*, R. et S., Catal. N° 451.

Long. 22-24 1/2 mill. (10-11 lin), lat. 11-12 mill. (4 3/4-5 1/4 lin).

Ater, vix nitidus, oblongus, tumidus. Caput oblongum crebre punctatum; punctis tuberosis; epistomo late arcuatim truncato; antennis brevibus thoracis basim haud attingentibus. Thorax valde transversus, capite duplo latior, latitudine tertiâ parte brevior, undique anguste marginatus, antice sat profundè emarginatus, a latere rotundatus, postice subrectè truncatus angulis vix obtusis; disco obsoletim canaliculato crebre punctato; punctis plus minus ve tuberosis. Scutellum parvulum, punctatum, villosulum. Elytra convexa, thoracis basi vix latiora, pone medium ampliora, apice caudatim acuminata; disco laxe punctato; punctis tuberosis. Subtus abdominis basi haud penicillato nec tuberculato; pedibus sat crassis.

Noir, peu brillant, oblong, renflé. Tête oblongue, couverte de points tuberculeux en râpe, avec une impression transversale en arrière des yeux; l'épistome largement échancré en arc, séparé du front par une ligne enfoncée; antennes épaisses, courtes, n'atteignant pas la base du cor-

selet. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, rebordé dans tout son pourtour, assez profondément échancré en avant avec ses angles obtus; ses côtés arrondis se redressant sur la base, celle-ci tronquée carrément avec les angles presque droits; son disque faiblement canaliculé, criblé de points plus ou moins tuberculeux. Ecusson petit, ponctué, velu. Elytres convexes, à peine plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au delà du milieu où elles sont plus de moitié plus larges, et s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité où elles se terminent en un prolongement caudal peu épais, non divariqué, médiocrement allongé dans le mâle, beaucoup moins dans la femelle; leur disque est couvert de très petits tubercules ou de points tuberculeux écartés; les épipleures très larges à la base, vont en diminuant insensiblement jusqu'à l'extrémité. En dessous, les côtés du prothorax ont des rides longitudinales entremêlées de petits tubercules; le mésothorax et le métathorax sont finement tuberculeux; les deux premiers segments abdominaux ont dans le mâle des rides transversales qui en occupent le milieu, et tous ont des points enfoncés plus ou moins tuberculeux, avec quelques rides longitudinales sur les côtés; les pattes assez fortes, sont médiocrement longues, la plantule très courte, arrondie au sommet.

♂ et ♀ des environs de Jérusalem.

Cette espèce que nous avions confondue à tort avec le *Blaps tenuicollis*, Solier, ♀, cet auteur n'ayant décrit que le ♂, en diffère par son corselet beaucoup plus transverse et par sa ponctuation tuberculeuse en râpe.

Sa forme la rapproche beaucoup plus du *Bl. abbreviata*, Friwaldski (décrit en premier lieu sous ce nom par M. Mé-

nétriés, et depuis sous celui d'*Ovata*, par Solier), mais en diffère par cette même ponctuation en râpe.

161. Blaps rotundicollis, R. et S.

Long. 20 mill. (9 lin), lat. 10 mill. (4 1/2 lin).

Ater, subnitidus, breviter oblongus, tumidus. Bl. abbreviata formâ affinis. Caput oblongum laxe profunde punctatum; epistomo late arcuatim emarginato; antennis brevibus, thoracis basim haud attingentibus. Thorax valde transversus, capite plus duplò latior, latitudine tertia parte brevior, antice magis postice minus angustatus; lateribus valde rotundatis; disco valde punctato, subcanaliculato, undique marginato. Scutellum parvulum, punctatum. Elytra convexa, thoracis basi vix latiora, pone medium ampliora, apice caudatim breviter acuminata; disco punctato striato; interstitiis minute laxe punctatis; pedibus sat crassis.

Voisin, comme le précédent, du *Bl. abbreviata*.

Noir peu brillant, oblong, renflé. Tête oblongue, à ponctuation profonde et écartée, plus serrée et granuleuse sur les côtés en arrière; épistome largement échancré en arc, avec sa suture bien marquée; antennes épaisses, courtes, n'atteignant pas la base du corselet. Corselet transverse, de plus de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, échancré et notablement rétréci en avant, avec ses angles un peu obtus arrondis, moins atténué en arrière avec ses angles obtus, très arrondi sur les côtés; son disque assez profondément ponctué et subcanaliculé, entièrement rebordé. Ecusson très petit, ponctué. Elytres convexes, à

peine plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au delà du milieu où elles sont plus de moitié plus larges, et s'atténuant ensuite jusqu'à l'extrémité qui est acuminée et légèrement prolongée; leur disque a des stries de points enfoncés, entremêlés de points beaucoup plus petits, peu serrés, qui recouvrent aussi les intervalles; les épipleures comme dans l'espèce précédente. En dessous, les côtés du prothorax ont quelques stries longitudinales, entremêlées de points tuberculeux; l'abdomen est lâchement ponctué avec quelques rides irrégulières; les pattes courtes et robustes; la plantule large et tronquée obtusément.

♀ du Péloponèse.

Cette espèce diffère notablement des deux précédentes par les côtés fortement arrondis de son corselet, les stries formées de points enfoncés qui ornent ses élytres, etc.

162. Blaps tibialis, R. et S., Catal. N° 455.

Long. 23 mill. (10 lin), lat. 10 mill. (4 1/2 lin).

Ater, vix nitidus, oblongus, subdepressus Bl. simili Latr. affinis. Caput oblongum, punctatum; antennis gracilibus thoracis basim haud attingentibus. Thorax transversus, capite duplo latior, antice parum emarginatus, rotundatim angustatus; lateribus, indè ferè rectis; basi parum arcuatus angulis rectis apice rotundatis; disco crebre punctato, a latere sicut in basi marginato, basim versùs utrinque transversim impresso. Scutellum sublœvigatum. Elytra thoracis basi vix latiora, paulò post ampliora, usque ponè medium subparallela, indè ad apicem attenuata, in cauda lata terminata; disco

minute et distante punctato, substriato. Subtus abdominis segmento primo basi tuberculato, secundo basi penicillato; pedibus gracilibus, femoribus anticis apice tibiisque basi emarginatis ♂.

Noir, peu brillant, oblong, un peu déprimé; voisin du *Bl. similis*, Latreille. Tête oblongue, couverte de points enfoncés, plus espacés sur l'épistome, plus serrés et confluents en strioles longitudinales sur le vertex; l'épistome tronqué carrément; les antennes grêles n'atteignant pas, en longueur, la base du corselet. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, arrondi et atténué en avant, où il est un peu échancré avec ses angles obtus, les côtés, à partir du tiers antérieur, presque droits jusqu'à la base; celle-ci un peu arquée avec ses angles droits à sommet arrondi; le disque est rebordé sur les côtés et à la base, et il y a un commencement de rebord de chaque côté de l'échancrure antérieure, il est densément ponctué et porte de chaque côté de la base une impression transverse peu marquée. Ecusson presque lisse. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base et atteignant peu après leur plus grande largeur qu'elles conservent jusqu'au delà du milieu, s'atténuant ensuite de là à l'extrémité pour s'y terminer en un prolongement caudal, large, déprimé; leur disque est couvert d'une ponctuation fine et peu serrée, et de nombreuses stries peu marquées. En dessous, le prothorax est fortement strié longitudinalement; l'abdomen a quelques rides irrégulières et des points espacés, le premier segment porte à sa base un gros tubercule sillonné en travers et audessous plusieurs rides transversales, le deuxième segment porte à sa base une échancrure donnant issue à un faisceau de poils roussâtres; chaque

segment porte, en outre, une impression de chaque côté, à l'exception du terminal qui la porte dans son milieu ; la plantule entre les crochets des tarses est courte et arrondie.

♂ De Grèce.

Cette espèce qui vient se placer près du *Bl. similis*, Latreille, en diffère par sa forme plus allongée et déprimée, par son corselet plus large en arrière, sa ponctuation générale moins forte et moins rude, mais surtout par la conformation de ses pattes antérieures. Malheureusement nous n'avons eu qu'un seul individu ♂ à notre disposition, et ne pouvons rien dire de la ♀ qui peut-être n'offre pas ce caractère remarquable.

163. Blaps convexa, R. et S., Cat. N° 461.

Long. 27-28 mill. (12-12 1/2 lin), lat. 12-13 mill. (5 2/5-5 3/4 lin).

Niger, vix nitidus, oblongo-ovatus, tumidus. Bl. hispanica (Solier) *vicinus. Caput oblongum crebre punctatum; sutura epistomi vix perspicua; antennis sat gracilibus thoracis basim vix attingentibus. Thorax capite duplo latior transversus, antice parum angustatus, emarginatus angulis rotundatis; postice vix arcuatus angulis rectis; lateribus paululo arcuatis; disco crebre punctato, undique marginato, subcanaliculato, basi transversim impresso. Scutellum parvum, punctatum. Elytra basi thoracis latitudine, antè medium latiora indè usque ad apicem subparallela, apice abrupte constricta in cauda crassiuscula prolongata; disco distante punctulato substriato. Subtus in mare abdominis segmento primo basi tuberculato, secundo basi penicillato.*

Noir, très peu brillant, ovale-oblong, renflé. Voisin du *Bl.*

hispanica, Solier. Tête oblongue, criblée de points qui deviennent aspères sur le vertex ; suture de l'épistome à peine sensible ; antennes grêles, atteignant à peine en longueur la base du corselet. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, légèrement atténué en avant, peu échancré avec ses angles obtus, arrondis, beaucoup moins ou à peine rétréci en arrière où il est tronqué presque carrément, ou en arc de cercle très ouvert avec ses angles droits ; ses côtés légèrement arrondis ; son disque criblé de points enfoncés assez serrés, obsolètement canaliculé, avec une impression transversale le long de la base ; il est entièrement mais faiblement rebordé. Ecusson ponctué. Elytres très convexes, faiblement atténuées à leur base où elles ont la largeur du corselet, allant en s'élargissant jusqu'au tiers antérieur où elles ont leur plus grande largeur qu'elles conservent jusqu'aux trois quarts, s'atténuant faiblement de là jusque près de l'extrémité où leur gibbosité est brusquement déclive, et se terminant par un prolongement caudal court, épais et obtus ; leur surface est couverte de très petits points enfoncés, espacés, et de stries obsolètes. En dessous, l'abdomen du mâle est tuberculé et pénicillé à la base ; les segments sont couverts de petites rides transversales, entremêlées de points très petits ; les pattes robustes ; la plantule courte et arrondie.

De Beyrouth.

Cette espèce très voisine du *Bl. hispanica*, Solier, s'en distingue par son corselet criblé de points, à peine rétréci en arrière, la convexité et la ponctuation de ses élytres beaucoup moins atténuées à la base, et leur prolongement caudal beaucoup plus épais et obtus.

164. Blaps cribrosa, Solier, Stud. Entom. (tirage à part), p. 158.

Trouvée en assez grand nombre près de Naplouse.

Cette espèce, dont Solier n'a connu qu'une femelle, a été placée par lui, à tort, dans sa première division (*Base de l'abdomen sans tubercule ni faisceau de poils dans le ♂*); elle appartient à la deuxième et vient s'y placer à la suite de ses *Bl. emondi* et *caudata*. Les mâles que nous possédons ont un tubercule transverse à la base du dernier segment abdominal, et un faisceau de poils fauves se montre à la base du deuxième; le prolongement terminal de ses élytres est médiocrement avancé, renflé et obtus; les points qui criblent leur surface se métamorphosent quelquefois en petits tubercules.

165. Blaps crassa, R. et S., Catal. N° 461.

Long. 29-31 mill. (13-13 1/2 lin), lat. 12-13 mill. (5 1/2-6 lin).

Ater, nitidulus, oblongus, tumidus, Bl. cribrosa (Solier) *formâ affinis. Caput subrotundum profunde punctatum; antennis crassis, brevibus thoracis basim haud attengentibus, articulis quatuor et sequentibus moniliformibus. Thorax transversus, capite duplo latior, antè medium valde dilatato rotundatus, antice emarginatus; angulis obtusis rotundatis; postice arcuatim sinuatus; angulis obtusis; disco laxe punctulato, undiquè valde marginato. Scutellum crebre punctulatum. Elytra thoracis basi latitudine antè medium latiora indè usque ad apicem vix parallela apice abrupte constricta in cauda crassa brevi*

terminata; disco laxe punctulato. Subtus in mare abdomine basi tuberculato et penicillato.

Noir, brillant, oblong et renflé. Voisin par sa forme du *Bl. cribrata*, Solier. Tête presque arrondie profondément, mais peu densément ponctuée; suture de l'épistome assez marquée; antennes fortes, n'atteignant pas en longueur la base du corselet, avec leurs articles de quatre à onze moniliformes. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, très dilaté en s'arrondissant et même subgibbeux avant son milieu, avec ses côtés descendant obliquement sur la base, assez fortement échancré en avant avec ses angles obtus arrondis, sinué en arc de cercle en arrière avec ses angles obtus; son disque couvert de très petits points enfoncés, espacés, avec un canal longitudinal à peine marqué dans son milieu, entièrement rebordé dans son pourtour. Ecusson criblé de très petits points, très serrés. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant immédiatement pour atteindre au tiers de leur longueur, leur plus grande largeur qui ne dépasse que d'un quart celle de leur base, presque parallèles de là jusque près de l'extrémité où leur gibbosité est assez brusquement déclive, et se terminant en un prolongement caudal, épais et obtus, assez court; leur surface est couverte de très petits point enfoncés, écartés, et de quelques traces de stries longitudinales. En dessous, l'abdomen a de petites rides irrégulières, entremêlées de points, il est tuberculé et pénicillé, dans le mâle, à sa base; les pattes sont robustes, peu allongées; les cuisses presque lisses, à peine ponctuées, et les jambes très rugueuses, avec les antérieures faiblement crénelées en dehors, la plantule courte et arrondie.

Des bords de la mer Morte.

Très voisine pour la forme du *Bl. cribrata*, Solier, cette espèce en diffère par son brillant, la dilatation plus grande de son corselet en avant et sa ponctuation fine et espacée, par la ponctuation des élytres plus fine, plus espacée, et jamais aspère et par ses cuisses presque lisses non granulées comme dans la *Cribrata*.

166. Blaps laticollis, Solier, Stud. Entom. (tirage à part), p. 178.

Syn. *Bl. serripes*, R. et S., Cat. N° 459.

Nous n'avions pu reconnaître notre espèce dans la description de Solier, qui n'avait qu'un seul individu femelle sous les yeux. La communication de ce type due à l'obligeance de M. Deyrolle, le possesseur actuel de la collection de Solier, nous a fait voir notre erreur. Le mâle a en dessous, la base de l'abdomen ridée en travers, et munie à la base du deuxième segment d'une brosse de poils fauves ; les pattes, surtout les antérieures, ont leurs jambes plus rugueuses que les cuisses et sont mêmes crénelées en dehors.

Des bords de la mer Morte.

167. Blaps angulata, R. et S.

Long. 27 mill. (12 lin), lat. 11 mill. (4 3/4 lin).

Ater, haud nitidus, oblongus, subcylindricus, tumidus. Caput subrotundum crebre punctatum; antennis brevibus thoracis basim haud attingentibus. Thorax transversus, capite

duplò latior, antè medium angulatim dilatatus, antice parum emarginatus angulis obtusis, postice ferè recte truncatus angulis rectis; disco crebre minute punctato, obsolete canaliculato. Scutellum parvum crebre punctulatum. Elytra basi thoracis latitudine medio latiora, usque ad apicem parum attenuata apice abrupte constricta, in cauda crassa, obtusa, terminata. Subtus abdomine basi tuberculato et penicillato ♂.

Noir, mat, oblong, subcylindrique, renflé. Tête presque ronde, criblée de points enfoncés, plus espacés dans son milieu et sur l'épistome; antennes assez grêles, n'atteignant pas en longueur la base du corselet, leurs articles quatre à sept à peine aussi longs que larges. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté anguleusement avant le milieu; son bord antérieur un peu échancré avec ses angles obtus, son bord postérieur presque droit avec ses angles droits; ses côtés, obliques des angles antérieurs au tiers de sa longueur, descendant de là un peu obliquement en dedans sur la base et se redressant un peu avant de l'atteindre; son disque criblé de points médiocrement gros, à peine marqué d'un canal longitudinal, obsolète; ses côtés et sa base rebordés. Ecusson densément pointillé. Elytres de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant médiocrement jusqu'au milieu de leur longueur où leur largeur est à peine augmentée de moitié, s'atténuant à peine de là à l'extrémité où elles sont brusquement déclives pour se terminer en un prolongement caudal, court, renflé, obtus; leur disque est couvert d'une très fine ponctuation espacée. En dessous, l'abdomen est tuberculeux et pénicillé à sa base, ses segments ont de petites rides irrégulières, entremêlées de points; les pattes sont peu robustes; les cuisses avec quelques strioles éle-

vées; les jambes très rugueuses, les antérieures brusquement amincies à leur base, la plantule courte et arrondie.

Des bords de la mer Morte.

Cette espèce se distingue bien nettement de ses congénères, par la dilatation anguleuse de son corselet.

168. Blaps sodalis, R. et S., Catal. No 456.

Long. 22 1/2 mill. (10 lin), lat. 9 1/2 mill. (4 lin).

Ater, subnitidus, oblongus, subcylindricus. Caput subrotundum crebre punctatum; antennis parum incrassatis, thoracis basim haud attingentibus. Thorax transversus, subquadratus, capite haud duplo latior, antice posticeque æqualiter subangustatus; lateribus vix rotundatis; antice late emarginatus angulis obtusis, postice subarcuatus angulis obtusis; disco crebre punctulato a latere posticeque marginato. Scutellum crebre punctulatum. Elytra basi thoracis latitudine, medio latiora, usque ad apicem parum attenuata apice abrupte constricta, in cauda crassa, obtusa terminata. Subtus abdomine basi tuberculato et penicillato ♂.

Noir, mat, oblong, subcylindrique. Tête presque ronde, criblée de points enfoncés; antennes assez fortes, n'atteignant pas en longueur la base du corselet; leurs articles quatre à sept à peine plus longs que larges. Corselet transverse, n'atteignant pas tout à fait deux fois la largeur de la tête, à peine rétréci presque également en avant et en arrière; ses côtés très légèrement arrondis, tous ses angles obtus, ses bords latéraux et postérieurs rebordés, son disque criblé de points enfoncés, avec un sillon médian obsolète, à peine indiqué. Ecusson densément pointillé. Elytres de la largeur du corselet à leur base, se dilatant mé-

diocrement jusqu'au milieu de leur longueur où elles sont à peine une fois plus larges, allant de là en s'atténuant à peine jusque près de l'extrémité où elles sont brusquement déclives, et se terminent en un prolongement court et obtus ; leur surface est lâchement ponctuée, avec des stries très peu marquées. En dessous, l'abdomen est tuberculé et pénicillé à la base; les pattes assez fortes, ont les cuisses moins rugueuses que les jambes; les jambes antérieures sont brusquement atténuées à la base; la plantule est courte et arrondie.

De Syrie.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, dont elle ne diffère que par son corselet non dilaté anguleusement en avant et par sa taille.

Les déterminations des espèces du genre *Blaps*, trouvées dans le cours de l'expédition, ayant nécessité l'étude du travail de Solier (*Studi Entomologici* 1848), sur sa propre collection, obligeamment communiquée par M. Deyrolle, il ne sera peut-être pas sans intérêt de faire connaître les rectifications auxquelles cet examen a donné lieu. Je les donne donc ici dans l'ordre qu'a suivi Solier.

1. *Blaps Chevrolatii*, Solier. Cette espèce existait dans toutes les collections sous le nom de *Bl. obtusa*, Fabricius, bien que la description de ce savant ne lui convînt pas le moins du monde. Solier a donc bien fait de changer son nom, mais il a eu tort de ne pas lui laisser celui de *Bl. mucronatus*, que Latreille lui avait imposé en 1803, dans son Hist. Nat. des Crust. et des Ins., t. x, p. 278.
2. *Bl. acuminata*, Solier. L'auteur cite Fischer à tort. Le *Bl. acuminata* de ce savant, Entomogr. de la Russie, t. i, p. 187, pl. 16, fig. 4, est une espèce très diffé-

rente, appartenant même à la deuxième division de Solier. Pour éviter le double emploi, je propose de nommer l'espèce de Solier, *Bl. Solieri,* Reiche. Je saisis l'occasion de cette citation de Fischer, pour signaler le double emploi qu'il a commis lui-même, en dénommant *Bl. gigas,* Loc. Cit., p. 184, pl. 16, fig. 1, une espèce toute différente de celle que Linnée avait créée sous ce nom, le célèbre entomologiste russe a corrigé cette erreur dans son Spicilegium (Bull. de Moscou 1844, p. 71) en donnant à cette espèce le nom de *Bl. holconota.*

3. *Bl. cribrosa,* Solier. C'est à tort que cette espèce a été placée dans la première division, son abdomen ♂ étant pénicillé à la base du deuxième segment.

4. *Bl. ovata,* Solier. Il faut restituer à cette espèce le nom de *Bl. abbreviata,* que lui a imposé en 1837, M. Ménétriés, Ins. du Balkan, p. 35.

5. *Bl. Fatidica,* Solier, d'après Sturm Deutschl. Fauna, t. II, p. 205 (1807). Ce nom ne peut être admis qu'en synonymie de celui de *Bl. similis,* imposé par Latreille en 1803, Hist. Nat. des Crust. et des Ins., t. X, p. 279; le *Bl. subquadrata,* Brullé, Exp. Sc. de Morée, t. III, p. 204, n'en diffère en rien.

6. *Bl. mucronata,* Solier. Ce n'est qu'une variété à peine distincte du précédent (*Bl. similis*).

7. *Bl. reflexicollis,* Solier, var. *A.* Cette prétendue variété est une espèce bien distincte; le *Bl. confusa,* Ménétriés, Cat. raisonné, p. 201.

La var. *B* me paraît constituer une espèce distincte, à laquelle je conserve le nom que lui donne Solier, *Bl. sinuatocollis.*

8. *Bl. producta,* Solier, qui cite M. Brullé complétement

à tort. Ce dernier auteur n'a décrit et figuré, sous le nom de *Bl. producta,* que le *Bl. gigas,* de Linnée (*gages,* Fabric.), ainsi qu'il est facile de s'en convaincre en lisant sa description, Exp. Scient. de Morée, p. 203, et surtout en consultant la figure qu'il en donne pl. 40, fig. 7. M. Mulsant (Hist. des Latigènes, p. 114), est tombé dans la même erreur que Solier. Il faudra lire désormais *Bl. producta,* Castelnau, Hist. Nat. des Ins. Coléopt., t. II, p. 200.

9. *Bl. australis,* Solier. Ce nom doit aussi céder le pas à celui de *Bl. gibba,* Castelnau, Loc. cit., p. 200.

10. *Bl. multicostata,* Solier. C'est le *Bl. prodigiosa,* Erich.; Wagner Reise, p. 182, qui a l'antériorité.

11. *Bl. gages,* Solier, d'après Fabricius. C'est le *Bl. gigas,* Linnée, Syst. Nat. 1-2-676. Ce n'est évidemment qu'un *lapsus calami,* de Fabricius, car il cite Linnée en lui attribuant ce nom de *Gages.*

12. *Bl. abbreviata,* Solier. Ce nom faisant double emploi avec celui sous lequel M. Ménétriés a décrit (Ins. du Balkan, p. 35), une autre espèce; il y a lieu de le changer en adoptant le nom de *Bl. brachyura,* sous lequel M. Kuster l'a décrit de nouveau (Kafer Europa's, t. XIII, p. 66).

13. *Bl. subteres,* Solier;

13. *Bl. vicina,* Solier;

Ces deux espèces doivent être réunies; elles ne diffèrent en rien l'une de l'autre, mais comme elles ont été décrites d'une part en 1840, par M. de Castelnau, sous le nom de *Bl. nitens* (Hist. Nat. des Ins. Coléopt., II-200), et d'autre part, par Erichson, en 1841, sous le nom de *Bl. stygia* (Wagner Reise, p. 182), le nom

de *Bl. nitens*, Castelnau, doit prévaloir. Cette espèce doit figurer au catalogue des espèces d'Europe ; j'en possède des exemplaires trouvés en Sicile.

15. *Bl. lineata*, Solier. C'est le *Tenebrio polychrestus*, de Forskal (Descript. animal., p. 79), dont le nom doit prévaloir.

169. **Cabirus minutissimus**, Mulsant, Opusc. Ent., t. iv, p. 224.

Syn. *Helops Ulomoides*, R. et S., Cat. N° 493.

La détermination de cet insecte et la place à lui assigner dans la nomenclature, nous avaient fortement embarrassés. M. Mulsant s'en est très heureusement tiré.

170. **Dendarus cribratus**, Waltl Isis 1838, p. 462.

Syn. *Dendarus Steveni*, R. et S., Catal. N° 469.

Nous ne savons sur quelles raisons s'est fondé M. Mulsant (Opusc. Ent., t. v, p. 50), pour changer le nom de ce genre de *Dendarus* en *Pandarus*. C'est sous le premier nom que Latreille l'avait caractérisé en 1820 (Fam. Nat. du R. An., t. ii, p. 20), et que l'avait adopté M. de Castelnau, en 1840 (Hist. Nat. des Ins. Col. t. ii, p. 208).

Jusqu'à ce que ces raisons, qui peuvent être bonnes, nous soient connues, nous maintenons le nom de *Dendarus*, Latreille.

171. **Dendarus gravidus**, Brullé (*Phylax*), Expéd. Scient. de Morée, t. iii, p. 210, pl. 40, fig. 8.

C'est sur un exemplaire ♀ que M. Brullé a décrit cette

espèce et l'a figurée comme on peut s'en convaincre par l'inspection de la planche.

Le ♂ a été décrit plus loin, Loc. cit. p. 211, sous le nom de *Phylax messenius;* mais n'a pas été figuré. Le type du *Ph. gravidus* est donc une femelle et il est dès lors évident que le mâle communiqué à M. Mulsant (Opusc. Ent. t. v, p. 100), est un insecte interpolé sous l'étiquette de *Gravidus*, et qui devait appartenir au *Messenius*. M. Mulsant a, avec raison, réuni les deux espèces sans signaler qu'elles n'étaient établies que sur des différences sexuelles. Je crois que le nom de *Gravidus* a l'antériorité sur celui de *Messenius*.

172. **Pandarinus coelatus**, Brullé (*Dendarus*), Expéd. Scient. de Morée, t. iii, p. 208.

Syn. *Dendarus corcyricus* (*Pareys*), R. et S., Cat. N° 470.

Nous avons dû restituer à cette espèce le nom sous lequel elle avait été décrite par M. Brullé, et adopter le nom du genre créé par M. Mulsant (Opusc. Ent., t. v, p. 103).

173. **Pandarinus piceus**, Olivier, Encyclop. Meth., t. viii, p. 501.

Syn. *Phylax exaratus*, R. et S., Cat. N° 472.

Nous avons reconnu avec M. Mulsant, l'exactitude de sa détermination, et nous devons en conséquence rectifier notre erreur.

174. **Bioplanes crassiusculus**, Mulsant, Opusc. Ent. t. v, p. 246.

Syn. *Pandarus parallelus*, R. et S., Cat. N° 471.

Nous avons dû adopter les noms de genre et d'espèce

donnés à cet insecte par M. Mulsant (Loc. cit.), postérieurement à notre catalogue.

175. BIOPLANES IMPRESSUS, R. et S.

Long. 12-12 1/2 mill. (5 1/5-5 3/5 lin), lat. 5 1/2-6 1/2 mill. (2 1/3-2 3/4 lin).

Ater, subnitidus, oblongus; fœmina crassiora. Biop. crassiusculo affinis. Caput transversum, angulatim profunde emarginatum crebre ac profundè punctatum; punctis in vertice longitudinaliter confluentibus; antennis thorace brevioribus. Thorax transversus, capite duplò latior, antice posticeque æqualiter angustatus; lateribus rotundatis antè basim sinuatis, apice reflexis; antice parum profunde emarginatus angulis obtusis, postice medio rotundatus utrinque sinuatus angulis acutis, prominulis; disco crebre ac profundè punctato; punctis sæpè confluentibus; in mare medio nonnunquam biimpresso. Scutellum crebre punctatum. Elytra thorace parum latiora, ponè medium paulò ampliora, crebre rugoso-punctata; punctato-striata; striis apicem versus profundioribus.

Noir, peu brillant, oblong. Voisin du *Biopl. crassiusculus*, Mulsant. Tête transverse, fortement échancrée anguleusement à l'épistome ; les lobes de l'échancrure arrondis ; fortement ponctuée de points serrés sur l'épistome, confluents sur le vertex où ils forment de petites strioles longitudinales ; antennes n'atteignant qu'aux trois quarts de la longueur du corselet, grêles à la base, légèrement renflées vers l'extrémité. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, légèrement convexe, également rétréci en avant et en arrière, avec ses côtés arrondis, sinués en arrière où ils se relèvent pour former avec la base un angle un peu aigu, avancé ; base arrondie au

milieu, un peu sinuée de chaque côté; bord antérieur largement, mais peu profondément échancré avec les angles obtus; disque criblé de points enfoncés, gros et profonds, qui se confondent longitudinalement, souvent avec deux impressions dans son milieu antérieur chez le mâle. Ecusson petit, criblé de points. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant à peine dans le mâle au delà du milieu, arrondies à l'extrémité; leur disque criblé et rugueux de points enfoncés, et strié de points beaucoup plus gros; les stries, plus marquées dans le mâle, sont plus enfoncées vers l'extrémité dans les deux sexes. La femelle plus renflée, plus convexe, plus élargie au delà du milieu des élytres.

Jérusalem.

Cette espèce se distingue du *Biopl. crassiusculus*, par son corselet également rétréci en avant et en arrière avec ses côtés plus arrondis et ses angles postérieurs plus avancés, sa ponctuation générale plus forte, surtout dans le mâle, etc.

176. Bioplanes viduus, R. et S.

Long. 9 mill. (4 lin); lat. 4 mill. (1 5/6 lin).

Ater, nitidulus, oblongo-elongatus. Caput latum, profunde subangulatim emarginatum, crebre punctatum; punctis sœpè confluentibus; antennis thorace brevioribus. Thorax transversus, capite vix duplò latior, antice posticeque œqualiter angustatus; lateribus rotundatis; antice late vix emarginatus; angulis obtusis; postice medio vix rotundatus utrinque sinuatus; angulis obtusis parum prominulis; disco convexo, crebre ac profunde punctato; punctis sœpè confluentibus. Scutellum punctatum. Elytra thoracis basi paulò latiora, ponè medium ampliora; disco crebre rugoso punctato-striata; striis grosse punctatis; interstiis convexis ♂.

Noir, assez brillant, oblong-allongé. Tête large, profondément échancrée anguleusement, avec le fond de l'échancrure un peu arrondi, profondément ponctuée, à ponctuation confluente longitudinalement sur le vertex; antennes n'atteignant qu'aux cinq sixièmes de la longueur du corselet. Corselet transverse, tout au plus de deux fois la largeur de la tête, rétréci presque également en avant et en arrière, quelquefois un peu moins en avant avec ses côtés arrondis, à peine sinués postérieurement; sa base un peu arrondie, sinuée de chaque côté, avec les angles obtus et un peu saillants; son bord antérieur à peine échancré avec les angles obtus; son disque légèrement convexe, criblé de points enfoncés, souvent confluents. Ecusson petit, criblé de points. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, se dilatant un peu au delà du milieu et arrondies à l'extrémité; leur disque rugueux de points enfoncés serrés, avec des stries enfoncées, grossièrement ponctuées; les intervalles convexes, le septième subcaréné ♂.

De Syrie.

Nous n'avons vu que des mâles de cette espèce qui, voisine de la précédente et du *Biop. crassiusculus,* en diffère par sa taille beaucoup plus petite, les côtés de son corselet à peine sinués postérieurement, les intervalles des stries de ses élytres plus convexes, subcarénés sur les côtés, etc.

177. Bioplanes syriacus, R. et S.

Syn. *Phylax elongatus,* R. et S., Catal. N° 473.

Long. 10 1/2-12 mill. (4 3/4-5 1/3 lin), lat. 4-5 mill. (1 3/4-2 lin).

Piceo niger, nitidulus, oblongo elongatus. Caput latum ro-

tundatim emarginatum, crebre punctatum, punctis in vertice sæpè confluentibus; antennis gracilibus thorace brevioribus. Thorax transversus, capite vix duplò latior, antice posticeque subæqualiter angustatus; lateribus rotundatis; antice vix emarginatus; angulis obtusis; postice medio vix rotundatus, utrinque sinuatus angulis obtusis; disco convexiusculo crebre punctato; punctis passim confluentibus. Scutellum crebre punctatum. Elytra thorace haud latiora ac duplò longiora, subparallela, rugoso punctata grosse punctato striata; interstitiis convexis a latere subcarinatis, fœmina paulo latior, minus rugosa.

D'un noir de poix, brillant, oblong, très allongé. Tête large, assez profondément échancrée avec l'échancrure arrondie, criblée de points enfoncés, serrés, qui souvent se confondent sur le vertex; les antennes grêles, n'atteignant pas la base du corselet. Corselet transverse, atteignant à peine deux fois la largeur de la tête, presque également rétréci en avant et en arrière, avec ses côtés arrondis; son bord antérieur à peine échancré avec ses angles obtus; le bord postérieur légèrement arrondi, un peu sinué de chaque côté avec ses angles obtus, très peu saillants; sa surface un peu convexe, criblée de points enfoncés, souvent confluents. Ecusson criblé de points. Elytres de la largeur du corselet et de deux fois sa longueur, parallèles, arrondies à l'extrémité, très rugueuses de points enfoncés, serrés, avec des stries enfoncées, grossièrement ponctuées, les intervalles convexes et même carénés sur les côtés. La femelle est un peu plus large et moins rugueuse.

Cette espèce se distingue bien de ses congénères par sa forme très allongée, etc.; elle a au premier aspect l'apparence d'un *Micrositus* de la dernière division de M. Mulsant.

mais ses yeux non complétement coupés par le *Canthus* des joues ne permettent pas de le mettre dans ce genre.

Nous n'avons pu conserver le nom spécifique que nous avions d'abord appliqué à cet insecte, parce que ce nom a été appliqué par M. Mulsant à une espèce d'un genre tout à fait voisin *Paroderus elongatus.*

178. OPATRUM (*Gonocephalum*, Muls.), SORICINUM, R. et S., Cat. N° 479.

Long. 12 1/2-14 mill. (5 1/2-6 1/3 lin), lat. 6-6 1/2 mill. (2 3/4-2 4/5 lin).

Atro-piceum, griseo tomentosum, oblongum, alatum. Caput subtrigonum crebre punctatum; epistomo profundè angulatim emarginato, utrinque sinuato; sutura epistomi valde impressa; antennis filiformibus, gracilibus. Thorax crebre punctatus, capite haud duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice posticeque subæqualiter angustatus; lateribus rotundatis; antice valde emarginatus angulis acutis prominulis, postice sinuatus angulis rectis, parum prominulis. Scutellum transversum apice subrotundatum. Elytra thoracis basi paulò latiora, plùs triplo longiora, subparallela, subtiliter granulata, punctato striata.

D'un noir brunâtre, couvert d'une pubescence grisâtre, oblong, allongé, ailé. Voisin de l'*Op. subsulcatum* (Dejean), Reiche, voy. de Ferret et Galinier, *Append.* p. 367. Tête presque trigone, criblée de points enfoncés avec l'épistome profondément et anguleusement échancré, ondulé de chaque côté, sa suture profondément marquée; antennes grêles, filiformes. Corselet de moins de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, presque égale-

ment rétréci en avant et en arrière; ses côtés arrondis; profondément échancré antérieurement avec ses angles aigus, avancés, sinué postérieurement avec ses angles droits peu avancés; son disque criblé de points dont les intervalles présentent, sous une forte loupe, de petites rides subtransversales; ses côtés déprimés assez largement et un peu relevés. Ecusson transverse, à sommet arrondi, criblé de points. Elytres un peu plus larges que la base du corselet, un quart plus larges au delà du milieu et de plus de trois fois sa longueur, presque parallèles; leur surface finement granulée avec des petits points pilifères, à huit stries de points enfoncés. Dessous du corps entièrement couvert de points enfoncés pilifères.

Des bords de la mer Morte.

Cette espèce, une des plus grandes que je connaisse, qui se retrouve en Egypte, a quelque ressemblance avec l'*Op. subsulcatum*, mais en diffère par sa taille, sa forme plus allongée, son corselet plus rétréci en arrière et les stries ponctuées de ses élytres.

179. Scleron abbreviatum, R. et S., Catal. N° 481.

Syn. *Sclerum*, R. et S., Cat.

Long. 6 1/2-7 mill. (2 7/8-3 1/4 lin), lat. 3 1/3-3 2/3 mill. (1 1/2-1 5/8 lin).

Piceum indumento terroso sœpius vestitum, oblongum, breve, tumidulum. Scl. foveolato. Oliv. affine. Caput latum rugosum profunde transversim foveolatum; epistomo angulatim emarginato; antennis brevibus subclavatis. Thorax transversus, capite duplò latior latitudine tertia parte plus brevior, antice latior et medio parum elevatus, emarginatus;

angulis obtusis, rotundatis ; postice parum attenuatus, subrotundatus, medio sublobatus, utrinque subsinuatus ; disco inæquali, punctulato. Scutellum transversum. Elytra basi thorace paulò angustiora, ponè medium eadem latitudine, punctato striata ; interstitiis alternis, præsertim basi, elevatis. Subtus abdominis segmentis tribus primis conjunctis ; tibiis anticis triangulariter valde dilatatis, intermediis extus valde apice calcaratis.

D'un brun noirâtre, presque toujours couvert d'un enduit terreux, oblong, court, renflé. Voisin de l'*Opatrum foveolatum*, Olivier (*Encyclop.* 1811, p. 500). Tête large, transverse, rugueuse, profondément creusée transversalement dans son milieu; épistome anguleusement échancré; antennes courtes, grossissant vers l'extrémité. Corselet transverse, de deux fois la largeur de la tête, de plus d'un tiers moins long que large, plus large antérieurement, un peu rétréci postérieurement, assez largement échancré en avant avec ses angles obtus, arrondis, arrondi et même lobé en arrière, et un peu sinué sur les côtés; son disque inégal, ponctué ; les points squamifères. Ecusson transverse, ponctué. Elytres un peu moins larges que le corselet à leur base et de sa largeur vers leur milieu, à peine de deux fois sa longueur, arrondies à l'extrémité, à huit stries de très gros points enfoncés, avec les intervalles alternes, obtusément élevés, surtout à la base. En dessous, les trois premiers segments de l'abdomen sont soudés; les jambes antérieures triangulairement dilatées, les intermédiaires munies d'un fort éperon à l'extrémité externe.

De Péloponèse.

Cette espèce diffère du *Scl. foveolatum*, Oliv., (*contractum*, Klug. Mss.), par son corselet presque arrondi posté-

rieurement sur les côtés, sans angles relevés saillants, par les côtes non aiguës et sans crénelures de ses élytres ; il s'en rapproche par sa forme courte et trapue, qui l'éloigne de l'*Armatum*, Waltl (*Algiricum*, Lucas).

C'est à tort que j'ai dit (*Ann. de la Soc. Ent.*, p. cxii), que M. Costa avait le premier (en 1847) caractérisé ce genre sous le nom de *Cnemaplatia*, ce nom ne doit venir qu'en synonymie de celui *Scleron*, Hope, *Coleopterist Manual*, t. iii, p. 111.

180. Crypticus inflatus, R. et S., Catal. N° 481.

Long. 10 1/2 mill. (4 1/2 lin), lat. 6 mill. (2 2/3 lin).

Niger, vix nitidus, turgidus. Cr. obeso Lucas (Expl. Sc. de l'Algérie, t. iii, p. 331), *affinis at multo major. Caput subrotundum, crebre punctatum, transversim subimpressum; epistomo profunde rotundatim emarginato; antennis apice rufescentibus. Thorax convexus, transversus, basi capite ferè triplo latior, latitudine dimidio brevior, antice valde angustatus, profunde emarginatus; angulis acutiusculis prominulis; postice dilatatus, arcuatus; angulis acutis parum productis; lateribus parum rotundatis; disco crebre punctato; punctis longitudinaliter convenientibus cœlato. Scutellum transversum, punctulatum. Elytra basi thorace paulò latiora, ultrà medium dilatata, valde convexa, striato punctata; interstitiis subplanis, scoriaceis. Subtus prothorace utrinque longitudinaliter strigato; pectore grosse punctato, abdominis segmentibus punctulatis, longitudinaliter strigatis.*

Noir, à peine brillant, très renflé. Voisin du *Cr. obesus*, Lucas. Tête arrondie, criblée de points enfoncés; l'épistome profondément échancré avec le fond de l'échancrure

arrondi, sa suture peu marquée; antennes brunâtres vers l'extrémité. Corselet convexe, transverse, de près de trois fois la largeur de la tête à sa base, moitié moins long que large, fortement atténué et profondément échancré en avant, avec ses angles un peu avancés, aigus; son bord postérieur un peu arqué, avec ses angles un peu aigus et descendant sur les élytres; ses côtés un peu arrondis; son disque criblé de points enfoncés, qui s'anastomosent longitudinalement et le font paraître ciselé dans ce sens. Ecusson transverse, pointillé. Elytres très convexes, un peu plus larges que le corselet à leur base et allant en se dilatant jusqu'au delà du milieu, elles ont huit stries formées de points enfoncés, assez gros, et les intervalles sont coriacés. En dessous, les côtés du prothorax sont ridés longitudinalement; la saillie prosternale assez large, obtuse, repose son extrémité sur l'échancrure de la saillie mésosternale; la poitrine est criblée de gros points qui se confondent longitudinalement; les segments abdominaux sont pointillés et les trois premiers sont ridés longitudinalement, surtout sur les côtés; les jambes, surtout les antérieures, dilatées vers l'extrémité.

Du Péloponèse.

Cette espèce a quelque analogie de forme avec le *Cr. obesus*, Lucas; mais elle en diffère par sa taille beaucoup plus grande, ses stries ponctuées, avec les intervalles coriacés et la sculpture du dessous du corps.

181. CRYPTICUS LONGULUS, R. et S., Catal. N° 482.

Long. 6 1/2 mill. (3 lin). lat. 3 mill. (1 2/5 lin).

Fusco-piceus, vix nitidus, oblongus. Crypt. gibbulo (Quensel) affinis. Caput subrotundum, crebre punctatum; epistomo

emarginato; antennis apicem versus incrassatis. Thorax transversus, capite vix duplo latior, antice paulò angustatus, late emarginatus, angulis obtusiusculis, postice ferè rectè truncatus angulis obtusis; lateribus parum rotundatis; disco crebre punctato, basi utrinque leviter impresso. Scutellum transversum, punctulatum. Elytra thoracis latitudine, subparallela, octo punctato striata; interstitiis subtilissime punctatis. Subtùs prothorace punctato rugoso, abdomine laxe subtilissime punctato; tibiis anticis triangulariter dilatatis.

D'un brun plus ou moins foncé, peu brillant, oblong. Voisin du *Cr. gibbulus*, Quensel. Tête presque ronde, criblée de points enfoncés; épistome échancré avec le fond de l'échancrure arrondi; antennes s'épaississant vers l'extrémité. Corselet transverse, à peine de deux fois la largeur de la tête, un peu rétréci antérieurement, largement échancré, les angles légèrement obtus, tronqué presque carrément en arrière avec ses angles obtus; ses côtés légèrement arrondis; son disque criblé de très petits points enfoncés. Ecusson transverse, finement pointillé. Elytres de la largeur du corselet et de deux fois et demie sa longueur, presque parallèles, ayant huit stries de points enfoncés, à peine plus gros que ceux du corselet avec les intervalles coriacés. En dessous, le prothorax est rugueux de points enfoncés qui s'anastomosent, la poitrine et l'abdomen sont très finement pointillés; les jambes un peu élargies au bout sont, aux pattes antérieures, dilatées triangulairement.

De Syrie.

Le renflement des antennes vers l'extrémité et la forme du corselet sans angles postérieurs avancés, joints à la forme allongée, parallèle, nous portaient à rapporter cette espèce au genre *Opatroides*, de M. Brullé; mais les ailes faisant

défaut, nous avons dû le laisser dans le genre *Crypticus;* il diffère du *Cr. Gibbulus*, par les caractères que nous venons de citer et par la ponctuation insensible des intervalles des stries sur les élytres.

Fam. TENEBRIONII.

182. Iphthinus croaticus (Stentz), Truqui in Stettin Entomol. Verein. 1857?

Syn. *Iphthinus Italicus* (Dejean), R. et S., Catal. N° 484.

Cet insecte devant être décrit par M. Truqui, dans l'ouvrage précité, nous nous abstiendrons de le faire, nous avions eu tort de le rapporter à l'espèce de Dejean.

Nous nous contenterons de faire ressortir la légèreté avec laquelle le catalogue de Stettin a changé en *Iphth. angulatus*, Rossi, le nom d'*Iphth. italicus*, que Dejean lui avait imposé dans son catalogue, et sous lequel il figurait dans toutes les collections. Rossi n'a jamais décrit cet insecte, ainsi qu'on aurait pu le croire par ce catalogue, et d'un autre côté, Erichson (*Beitrag zur Insectenfauna von Vandiemensland,* N° 92) a décrit en 1842, un *Upis* (*Iphthinus*) *angulata* qui est un insecte très différent. On comprend dans quelle confusion pouvaient être jetés les entomologistes qui ont confiance dans l'exactitude de l'ouvrage précité.

Fam. HELOPII.

183. Helops tuberculiger, R. et S., Catal. N° 489.

Long. 11 1/2 mill. (5 1/6 lin), lat. 4 2/3 mill. (2 lin).

Pl v, fig. 10.

Fusco-piceus, subnitidus, oblongus. Caput subrotundatum

rugoso punctatum, arcuatim impressum; antennis gracilibus, thoracis basi multò longioribus, cum palpis fusco testaceis. Thorax transversus, capite plus dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, antice posticeque subæqualiter parum angustatus, lateribus paulò rotundatus; angulis anticis obtusis, posticis antè basim reflexis, rectis; disco crebre punctato. Scutellum transversum vix punctatum. Elytra basi thoracis ferè latitudine, indè usque ultrà medium ampliora, thorace duplò latiora, apice attenuata subproducta, punctato striata; interstitiis scoriaceis tuberculis distantibus, præsertim a latere, seriatim instructis.

D'un brun de poix, peu brillant, oblong. Tête presque ronde, rugueuse de points enfoncés, moins forts sur l'épistome qui en est séparé par une impression arquée très enfoncée; les palpes testacés; les antennes, d'un brun pâle, sont très grêles, allongées et dépassant de beaucoup la base du corselet. Corselet transverse, plus de moitié plus large que la tête, un tiers moins long que large, presque également atténué en avant et en arrière avec les côtés légèrement arrondis, à peine échancré antérieurement, coupé carrément en arrière; tous ses angles obtus, les postérieurs légèrement réfléchis; son disque entièrement rebordé, criblé de points assez marqués avec les intervalles coriacés, et une petite impression arrondie de chaque côté, un peu au-dessus de la base. Ecusson transverse, à peine pointillé. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant de là jusqu'au delà du milieu où elles atteignent deux fois sa largeur, allant en s'atténuant de là vers l'extrémité où elles sont très légèrement prolongées; leur surface à huit stries ponctuées avec les intervalles coriacés, et chargés surtout en arrière et sur les côtés de petits tubercules espacés, sérialement disposés, penchés en arrière et un peu

aigus. En dessous, l'abdomen est finement ponctué et irrégulièrement ridé ♀.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce a un peu la forme de l'*Hel. assimilis* ♀ (Dej.), Kuster (*d. Kafer Europa's,* t. XXI, p. 36), les tubercules de ses élytres le rapprochent de l'*Hel. asphaltinus* (Friwaldski), Kuster (*Loc. cit.*, p. 55), du *Tuberculatus* (*Ibid.* t. XXII, p. 67) et du *Badius* (*Ibid.* t. XXI, p. 57); il diffère de l'*asphaltinus,* par sa taille plus grande, sa forme non cylindrique, son corselet non élargi en avant, les intervalles coriacés de ses stries, le plus grand nombre de ses tubercules et leur plus grand volume; il se distingue du *Tuberculatus,* par sa couleur non bronzée, son corselet non caréné, ses élytres ni sinuées, ni carénées latéralement près de l'extrémité; enfin du *Badius,* par sa couleur non bronzée, les angles antérieurs de son corselet non aigus, ni avancés, etc.

184. HELOPS FULVIPES, R. et S., Cat. N° 491.

Long. 6 1/4 mill. (2 3/5 lin), lat. 2 1/5 mill. (1 lin).

Ater, nitidissimus, ore, antennis pedibusque fulvis, oblongo-elongatus, subcylindricus. Caput subrotundatum, crebre punctatum, ante oculos transversim valdè impressum; antennis longissimis ultra medium elytrorum attingentibus, articulo ultimo incurvo prœcedentis dimidio longiore. Thorax capitis latitudine, longitudine vix angustior antice posticeque vix rectè truncatus, subœqualiter angustatus; lateribus parum rotundatis, angulis obtusis; disco crebre punctato postice medio impresso. Scutellum triangulariter transversum, vix punctulatum. Elytra basi thoracis ferè latitudine, ovata, medio

ampliora, striata; striis vix punctatis; interstitiis convexis subtilissime punctulatis.

Noir, brillant, comme vernissé, avec les organes de la bouche, les antennes et les pattes fauves, oblong-allongé, presque cylindrique. Tête presque ronde, criblée de points enfoncés, plus marqués sur le vertex, largement et profondément creusée transversalement à la base de l'épistome; yeux saillants, arrondis; antennes très longues, dépassant le milieu des élytres, à dernier article un peu courbé, moitié plus long que le précédent. Corselet de la largeur de la tête, un peu moins large que long, tronqué presque carrément en avant et en arrière, et presque également rétréci à ses deux extrémités, avec ses côtés légèrement arrondis et tous ses angles obtus; son disque criblé de points enfoncés avec une légère impression au milieu de la base. Ecusson triangulaire, transverse, finement pointillé. Elytres un peu plus larges à leur base que celle du corselet, ovales, allant en s'élargissant jusque un peu au delà du milieu où elles atteignent une fois et demie sa largeur, s'atténuant de là jusqu'à l'extrémité qui est légèrement arrondie; elles ont huit stries enfoncées dans lesquelles on n'aperçoit aucun point; les intervalles sont convexes et rugueux de points enfoncés. En dessous, l'abdomen est finement pointillé; les points donnant naissance à des poils grisâtres.

De Naplouse.

Par la longueur de ses antennes, par sa taille et sa forme, cette espèce se rapproche du *Hel. agonus*, Mulsant (*Latigènes*, p. 377), *Angustatus*, Lucas (*Expl. de l'Algérie Ins.*, p. 354) et *Gracile*, Kuster (*Kafer Europa's*, t. XXI, p. 43); il en diffère par sa couleur, son brillant et la forme de son corselet un peu plus long que large, etc.

185. **Helops acutipennis**, R. et S., Catal. N° 492.

Long. 5 1/3 mill. (2 1/3 lin), lat. 1 4/5 mill. (5/6 lin).

Piceo-œneus, nitidulus; antennis pedibusque fulvis; tomento brevi rare vestitus, elongato-oblongus, angustus. Caput subquadratum, transversum, rugosulum, inter antennas deplanatum; antennis gracilibus, brevibus, thoracis basim vix prœcurrentibus. Thorax capite paulo latior, latitudine vix brevior, antice suprà capitem rotundatus; postice parum attenuatus, subrotundatus; angulis omnibus obtusis, rotundatis; lateribus parum rotundatis; disco tenuissime punctato, margine rufescente. Scutellum transversum vix punctulatum. Elytra basi thoracis latitudine ac proxime latiora, medium versus parum ampliora, indè ad apicem attenuata; apice subacuta; substriata, punctulata.

Brun avec un reflet bronzé, brillant, la bouche, les antennes et les pattes d'un brun fauve, oblong-allongé, étroit, revêtu d'une courte pubescence grisâtre, peu sensible. Tête presque carrée, rugueuse, déprimée entre les antennes qui sont grêles, courtes, dépassant de très peu la base du corselet. Corselet un peu plus large que la tête, à peine plus large que long, s'arrondissant en avant sur la tête, un peu atténué et légèrement arrondi en arrière; ses côtés un peu arrondis; tous ses angles obtus, arrondis; son disque très finement pointillé, d'une couleur plus claire sur ses bords. Ecusson transverse, peu sensiblement pointillé. Elytres de la largeur du corselet à leur base, s'élargissant immédiatement jusqu'à une fois et demie sa largeur dans leur milieu, s'atténuant de là à l'extrémité où elles se terminent en pointe; leur surface à huit stries ponctuées très fines, à peine marquées; les intervalles finement pointillés.

Des bords du Jourdain.

La taille et la forme de cette petite espèce la rapprochent de la précédente, mais elle en diffère complètement par son corselet arrondi en avant, les intervalles plans de ses élytres, et la gracilité et la brièveté de ses antennes. Ce dernier caractère l'éloigne même de toutes les espèces décrites.

186. STENOCHIA SARACENA, R. et S., Cat. N° 494.

Long. 13 mill. (5 3/4 lin), lat. 4 1/2 mill. (2 lin).

Pl. v, fig. 11.

Cylindrica, fusca, subtus brunnea. Caput subrotundatum, rugosum; epistomo rectè truncato apice testaceo lœvigatoque; lobis antennariis elevatis; antennis thoracis basi superantibus, articulo tertio quarto dimidio longiore, quatuor ultimis brevioribus, ultimo rotundato; oculis lateralibus, antice lobo antennario emarginatis. Thorax capite paulò latior, latitudine paulò brevior, subcylindricus, antice parùm angustatus, antice posticeque marginatus; disco punctis granulisque valde rugoso. Scutellum triangulare, rugosum. Elytra thorace dimidio latiora, parallela, apice subacuminata, profunde striata; striis punctatis; interstitiis convexis, transversim grosse rugatis. Subtùs rugoso punctata.

Cylindrique, brune en dessus avec la bouche, les antennes, les pattes et le dessous du corps d'un brun roussâtre; les élytres légèrement brillantes. Tête presque arrondie, très rugueuse de granules et de points enfoncés; épistome tronqué carrément avec son bord extrême lisse, testacé; lobes antennaires élevés, arrondis; antennes dépassant la base du corselet, à deuxième article très court,

le troisième moitié plus long que le quatrième, celui-ci et les trois suivants allant en décroissant légèrement, les quatre derniers courts, renflés, coniques, à l'exception du terminal qui est arrondi; yeux latéraux, échancrés en avant par le lobe antennaire. Corselet presque cylindrique, un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, légèrement rétréci en avant en s'arrondissant sur les côtés, rebordé en arrière et en avant; son disque couvert de granules et de points enfoncés, qui le rendent rugueux, est à peine canaliculé dans son milieu. Ecusson triangulaire, rugueux. Elytres moitié plus larges que le corselet, parallèles, faiblement acuminées à l'extrémité, profondément striées, presque sillonnées; les stries ponctuées; les intervalles convexes avec de grosses rides transversales. Dessous du corps un peu moins rugueux que le dessus et légèrement tomenteux.

Des environs de Beyrouth.

Cette espèce, très intéressante par sa localité, ne se rattache au genre *Stenochia,* tel que l'a créé Kirby sur une espèce brésilienne, que par son facies, ses palpes et ses tarses; ses antennes, dont le troisième article est de beaucoup le plus long, l'en éloignent; je n'ai vu aucune espèce de ce genre, même parmi celles de l'ancien continent, qui offrît ce caractère.

Fam. CANTHARIDII.

187. Meloe cœlatus, R. et S., Catal. N° 502.

Long. 13 1/2-21 mill. (6-9 1/2 lin), lat. 6-12 mill. (2 2/3-5 1/3 lin).

Niger, subopacus. Caput subquadratum, scoriaceum, vage

punctatum, obsolete canaliculatum; antennis in utroque sexu gracilibus longiusculis, elytrorum medio attingentibus; collo scoriaceo. Thorax capite paulò angustior, latitudine quarta parte brevior, antice parum angustatus, angulis nullis, postice arcuatim emarginatus angulis subrectis; a latere paulò rotundatus; disco obsolete canaliculato, scoriaceo, vage punctulato. Mesothoracis scutum apice angulatum, scutellum simulante. Elytra basi thorace parum latiora, ultrà medium valde ampliora, thorace triplo longiora, subtile cœlata, seriatim impressa. Abdomen scoriaceo-rugulatum, breviter subtomentosum, haud areolatum, margine valde reflexum.

D'un noir obscur un peu soyeux. Tête presque carrée, coriacée, avec quelques points enfoncés, espacés, faiblement canaliculée; antennes grêles dans les deux sexes, longues et atteignant à la moitié de la longueur des élytres; cou coriacé. Corselet un peu moins large que la tête, un quart moins long que large, un peu rétréci en avant avec les angles effacés, échancré en arc en arrière avec les angles droits; les côtés arrondis; le disque coriacé avec des points enfoncés, épars, plus rapprochés sur les côtés, son milieu faiblement canaliculé. Scutum du mésothorax anguleux, saillant, simulant un écusson. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, allant de là en se dilatant considérablement et écartées à leur extrémité, de trois fois la longueur de cet organe, à surface finement guillochée de strioles, disposées le plus souvent transversalement, et marquées de six séries longitudinales d'impressions descendant en zigzag du haut en bas. Abdomen rugueusement coriacé, sans aréoles sur ses segments, ses bords fortement relevés de chaque côté.

Trouvé sur la rive gauche du Jourdain.

Cette espèce n'offre de points de comparaison avec aucun des *Meloe* décrits ; la longueur de ses antennes la rapprocherait des espèces de la première division de Brandt et Erichson, si elles n'étaient simples dans les deux sexes.

188. MELOE SERICELLUS, R. et S., Cat. N° 503.

Pl. V, fig. 12.

Long. 8-17 mill. (3 1/2-7 1/2 lin), lat. 5-8 mill. (2 1/4-3 1/2 lin).

Cinereus, pube brevi fulvo-grisea vestitus; capite rubro, vel nigro, vel nigro rubroque variegato. Caput (in mare latius) quadratum, obsolete canaliculatum, crebre ac grosse punctatum; epistomo laxe punctato; antennis filiformibus, gracilibus, tertiam partem elytrorum attingentibus; collo rugoso. Thorax cordatus (in corde inverso), capite angustior, latitudine tertia parte brevior, antice valde angustatus; angulis nullis; postice, a latere, dilatato-rotundatus, medio sinuatus, subbilobus; disco crebre punctato, obsolete canaliculato, basi medio impresso. Elytra thorace duplo latiora, ultrà medium ampliora, plus duplo longiora, subtile rugosa. Abdomen rugoso punctatum, haud areolatum.

Cendré avec la tête rouge sur le vertex et le front, noire audevant des yeux et sur l'épistome, et un point noir au milieu du front; le noir envahissant quelquefois plus ou moins sa surface, mais laissant toujours quelques traces de rouge; il est revêtu d'une pubescence courte d'un gris jaunâtre, assez abondante dans les individus très frais. Tête presque carrée (plus développée dans le mâle), avec une carène longitudinale peu marquée, criblée de points enfoncés, moins serrés sur l'épistome ; antennes grêles, filiformes, atteignant en longueur le tiers des élytres; cou

rugueux. Corselet en cœur renversé, plus étroit que la tête, transverse, un tiers plus court que sa largeur, très rétréci en avant sans angles latéraux, dilaté en s'arrondissant sur les côtés en arrière; sa base un peu échancrée en arc dans son milieu, subbilobée; son disque criblé de points, très légèrement canaliculé avec une impression au milieu de la base. Elytres rugueuses, de deux fois la largeur du corselet et de deux fois et demie sa longueur, dilatées au delà du milieu et s'écartant l'une de l'autre, un peu avant l'extrémité chez le mâle, avant le milieu dans la femelle. Abdomen sans aréoles sur ses segments, faiblement rebordé sur ses côtés, légèrement rugueux et très finement ponctué.

Des environs de Naplouse et de Nazareth.

La forme du corselet, l'aspect soyeux et la couleur de la tête éloignent cette espèce de toutes les autres.

189. MYLABRIS INTERSECTA (Latreille), R. et S., Catal. N° 506.

Long. 21-23 mill. (9 2/5-10 1/3 lin), lat. 6-8 3/4 mill. (2 2/3-3 3/4 lin).

Atra, nigro hirta; elytris glabris testaceis nigro-trifasciatis. Caput oblongum, crebre punctatum, subcanaliculatum, inter oculos arcuatim impressum; antennis longiusculis articulo ultimo prœcedenti sesqui longiore. Thorax capite paulò angustior, latitudine brevior, antice valde coarctatus, impressione transversa strangulatus, angulis nullis, posticc ferè recte truncatus angulis rectis; disco crebre rugoso-punctato, basi medio impresso. Scutellum apice rotundatum, punctulatum. Elytra basi thorace duplo medioque triplo latiora,

ferè quinque longiora, rugosula, lineis tribus tenuibus elevatis; ferrugineo testacea, basi anguste nigra; ante medium fascia prima margine haud attingenti, antice medio sinuata secundumque suturam ad basim conjuncta; medio vel pone medium fascia secunda latiora antice posticeque dentata marginem attingenti; apice fascia tertia apicali antice dentata, nonnunquam cum secunda conjuncta; his fasciis nigris.

Noire, hérissée de poils noirs; élytres testacées, trifasciées de noir, glabres. Tête oblongue, criblée de points enfoncés avec une ligne arquée ou anguleuse, enfoncée transversalement entre les yeux; antennes assez longues, à dernier article moitié plus long que le précédent; vertex légèrement canaliculé. Corselet un peu plus étroit que la tête, un peu plus large que long, très rétréci en avant et même étranglé un peu audessous par une large impression transversale, un peu dilaté noduleusement sur ses côtés au milieu, et se rétrécissant légèrement de là jusqu'à la base qui est coupée presque carrément avec ses angles obtus; son disque criblé de points enfoncés, avec une impression arrondie au-dessous de son milieu et une autre un peu plus large contre la base. Ecusson arrondi au sommet, pointillé. Elytres de deux fois la largeur du corselet à leur base et de trois fois dans leur milieu, de près de cinq fois sa longueur, glabres, couvertes de rugosités et ayant chacune trois petites lignes longitudinales, élevées, moins rugueuses que le fond; elles sont d'un testacé ferrugineux avec la base très étroitement noire; une première fascie transversale un peu audessous, n'atteignant pas le bord externe, un peu creusée au milieu en avant, et remontant le long de la suture jusqu'à la base; une deuxième plus large commençant vers le milieu et se prolongeant au delà, touchant le

bord externe, sinuée ou dentée en avant et en arrière ; une troisième tout à fait à l'extrémité, bidentée en avant ; toutes ces fascies noires, les deuxième et troisième se confondant quelquefois en une seule, sur laquelle se détachent une ou plusieurs taches de la couleur du fond.

Des environs d'Athènes, d'Asie Mineure et de Syrie.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom que lui avait imposé Latreille, dans sa collection, a quelque analogie de taille et de couleurs avec les *Myl. cincta*, Olivier, et *oleæ*, Castelnau ; elle en diffère par sa forme plus étroite, plus allongée, ses fascies plus sinuées ou dentées ; elle a comme la *cincta*, sa première fascie n'atteignant pas le bord, mais l'espèce d'Olivier n'a pas la base des élytres noire ; cette base est noire dans l'*oleæ*, mais sa première fascie touche le bord.

DIPTÈRES NOUVEAUX

PROVENANT DU CHILI.

Par M. J. BIGOT.

(Séance du 11 Février 1857.)

Malgré la répugnance que j'éprouve à publier, dans un recueil comme celui-ci, destiné surtout à faciliter les progrès de la science entomologique, des descriptions isolées d'espèces nouvelles, je me suis néanmoins déterminé à présenter aujourd'hui celles de quelques insectes Diptères exotiques pour deux bonnes raisons.

La première, est que nos annales, contenant trop rarement, au grand dommage des entomologistes sérieux, de bonstravaux sur les ordres d'insectes autres que celui des Coléoptères, il m'a paru fort à propos de rappeler un instant à notre souvenir, ces Diptères infortunés, toujours délaissés, toujours dédaignés!

La seconde, que j'ai conçu l'espoir, en publiant des types curieux et rares, d'encourager les intelligents efforts d'un habile naturaliste, M. Germain, voyageur au Chili, et grâce aux soins duquel j'ai déjà pu obtenir de précieux envois Diptérologiques.

J'ai donc choisi dans ces envois quelques nouveautés gé-

nériques et spécifiques, afin d'en faire le sujet de cette notice. Je crois devoir ajouter que la contrée d'où elles proviennent, mérite toute la sollicitude des entomologistes ; car leur immense majorité n'est point décrite dans le grand ouvrage de Gay, non plus qu'ailleurs; or, je ne puis m'empêcher d'exprimer ici le regret que les diagnoses des Diptères publiées dans ce beau livre, soient faites en général trop succinctement pour servir à la détermination d'une foule de sujets intéressants.

Genre PANGONIA.

(Fabr. Meig. Latr. Macq., etc.)

P. CONIQUE. *P. Conica.* (Nov. spc. J. B.)

(Pl. VI, fig. 4.)

Grisea; rostrata, proboscide longâ oculis nudis, antennis griseis, apice nigro, abdomine brunneo, segmentis griseo marginatis, lineâ dorsali albidâ pilosâ. Alis griseis, nervis brunnescentibus. Thorcea antice attenuato. — Long. trompe comprise, 0,030 mill.

Tarses, trois pelottes. Jambes dépourvues d'épines. Tête petite, trois ocelles prolongées par un rostre assez allongé. Antennes, premier article assez allongé, légèrement courbé ou fléchi en dehors, vers le milieu de sa longueur, le deuxième court, cyatiforme, le troisième conique, allongé, formé de huit segments. Trompe longue, un peu moins que la tête et le corps réunis. Palpes allongés, couchés sur la trompe, composés de deux articles distincts, le pre-

mier cylindroïde, le deuxième beaucoup plus long, comprimé, étroit, arrondi à l'extrémité. Corselet un peu retréci en avant, suture bien marquée. Ailes grandes et longues dépassant l'abdomen.

Tête grise, yeux nus, brun foncé, orbites blanchâtres. Antennes, les deux premiers articles grisâtres, le troisième rougeâtre, noir à l'extrémité. Palpes, trompe brun foncé, barbe courte, grise. Thorax gris en dessus et en dessous, deux lignes longitudinales, rapprochées, parallèles, entières, brunes sur le milieu de la face dorsale, deux autres lignes parallèles, une de chaque côté des premières, brunes, un peu plus larges, interrompues. Flancs, poitrine velus, grisâtre. Ecusson brunâtre, des reflets gris sur les bords. Abdomen brun, segments finement liserés de grisâtre. Une ligne médiane longitudinale, interrompue vers le milieu, formée de petits poils denses, courts, blanc de neige. Bord des segments, deuxième, troisième et quatrième, marqués de blanc, de chaque côté. Ventre brun grisâtre. Ailes grises, bord externe, et nervures frangés de brunâtre plus foncé sur les transversales. Pieds, hanches, gris, cuisses, brun grisâtre, clair, tarses bruns en dessus.

Chili.

Cette espèce, qui présente d'ailleurs les caractères généraux du genre *Pangonia*, est surtout remarquable par la forme de ses palpes et du premier article de ses antennes. Elle présente une physionomie toute particulière qui résulte de la petitesse relative de la tête prolongée en avant d'une façon singulière, et du notable retrécissement de la partie antérieure du thorax. Peut-être l'ensemble de ces caractères pourrait-ils autoriser l'établissement d'une nouvelle coupe générique?

Genre Hirmonevra.

(Meig. Wied. Latr. Macq.)

H. a bec court. *H. Brevirostrata* ♂ ♀ (Nov. sp. J. B.)

(Pl. vi, fig. 1.)

Nigerrima, pilosa, pedibus hirtis; brevissime rostrata, palpis brevissimis, antennis nigris, thorace flavo bivittato, abdomine basi, late flavo, alis nigro-brunneis, intus aurantiaco marginatis. — Long. 0,024 mill.

Caractères généraux du genre *Hirmonevra*, excepté : bouche et trompe peu visibles, ne laissant saillir au dehors qu'une espèce de bec fort court, conique, dirigé perpendiculairement en bas. Palpes très courts, peu distincts, coniques accuminés appliqués sur la trompe. Corps entièrement couvert d'un duvet dense velouté, pieds pareillement veloutés. Yeux nus. Noire, excepté : une fine bande de chaque côté du thorax, depuis l'épaule jusqu'à la base de l'aile, une tache arrondie située en dessous de chaque côté, à la base des hanches antérieures, un petit pinceau de poils de chaque côté au-dessous de la base de l'aile, une large zone transversale sur l'abdomen, couvrant le premier segment et la moitié du deuxième, joignant les bords, enfin toute la superficie du ventre jaune serin. Ailes, bord interne largement frangé ainsi que toutes les nervures de couleur orangée. Le reste brun-noirâtre.

Chili.

Cette magnifique espèce se distingue par la conformation de la trompe extrêmement raccourcie sur l'individu desséché. J'aurais créé pour elle un nouveau genre si je n'avais pas dû tenir compte de la dégénérescence graduée de cet or-

gane dans la série des *Hirmonevres* (Macq.). Ainsi, plusieurs des espèces qui s'y trouvent circonscrites présentent un siphon très allongé, très aminci, sans lèvres distinctes, chez d'autres, cet organe est de plus en plus réduit, épaissi et muni de lèvres de plus en plus visibles. Or, celle-ci paraît, au premier coup d'œil, privée de trompe; elle indique par conséquent, selon moi, le passage évident et sans lacune qui conduit des *Hirmonevres* jusqu'à ces deux types excentriques, auxquels MM. Westwood et Macquart ont donné les noms de *G. Colax* et *G. Trichopsidea*, sans oser leur assigner une place définitive dans la classification de l'ordre, (le *G. Colax* en particulier, présente les nervures alaires et le facies général des Némestrines, tandis que la bouche est totalement atrophiée). J'ai déjà placé ces deux derniers genres à la fin de ma tribu des *Nemestrinidi* (*Annales* 1856), et j'ose espérer que cette opinion se trouvera désormais confirmée par la découverte de l'espèce actuelle.

H. Barbarossa (Nov. sp. J. B.)

Grisea, subtùs rufa; barba rufa, oculis hirtis, thorace brunneo trivittato, scutello testaceo, abdomine brunneo, univittato, lateribus brunneo maculatis, alis griseis, margine brunnescentibus. — Longueur, 0,020 mill.

Trompe à peu près aussi longue que la tête et le thorax réunis. Antennes manquent.

Corps très finement velouté de poils fort courts en dessous, épais[1], assez longs en dessous. Tête, partie supérieure de la face, grise, partie inférieure, orangé-rose, barbe orangé-roux prononcé, joues de même

couleur. Yeux velus, brunâtres. Trompe brune. Antennes, base, orangé (le reste manque). Derrière de la tête gris. Thorax, portion dorsale, gris bleuâtre clair, une large bande longitudinale, médiane, gris brunâtre, divisée par une ligne fine, brunâtre foncé et s'élargissant un peu en arrière; deux larges bandes longitudinales, parallèles, une de chaque côté, doublement interrompues dans leur longueur, noirâtres. Partie postérieure du thorax et épaules couvertes de longs poils roussâtres. Côtes et poitrine velues, les premiers gris roussâtre, la dernière orangée. Ecusson testacé, une tache médiane triangulaire et deux autres latérales irrégulières, brunâtre foncé. Abdomen, ventre, gris, rosé clair, à reflets blancs. Une large bande longitudinale au milieu de la face dorsale, légèrement retrécie vers le centre de chaque segment, une tache presque carrée de chaque côté du premier segment, une autre grande triangulaire, de chaque côté des deuxièmes et troisièmes en dessus, brunâtre foncé. Ailes grisâtres, bord extérieur lavé de brun; nervures brunes. Pieds orangé pâle.

Chili.

H. BARBE DE NEIGE. *H. Niveibarbis* ♂ ♀ (N. sp. J. B.)

Pilosa, subtùs candida; barbâ niveâ, antennis nigris, thorace griseo, lineis tribus brunneis; pectore albo piloso; abdomine griseo, segmento primo nigro, sequentibus brunneo trimaculatis, alis hyalinis, margine exteriore brunneo, dilacerato; pedibus testaceis. — Longueur, 0,017 mill.

Trompe au moins aussi longue que la tête et le thorax réunis.

Corps couvert en dessus de poils courts clair semés, en

dessous, épais, assez allongés. Tête, vertex noirâtre, face grisâtre dans sa portion supérieure ♂ ; blanche, velue dans la portion inférieure ♂ ♀ ; barbe d'un blanc de neige. Yeux bruns, velus, derrière de la tête gris-clair ; antennes noires, trompe brune. Thorax, gris bleuâtre clair en dessus, sur le milieu une large demi-bande longitudinale, brune, échancrée postérieurement, émettant, du milieu de l'échancrure, une ligne fine qui se prolonge jusqu'à l'écusson auprès duquel elle se dilate faiblement et graduellement ; deux bandes longitudinales, brunes, parallèles, de chaque côté de la première, affectant un peu la forme d'un segment de cercle allongé. Ecusson noir brunâtre velouté, liseré de brun clair en avant, hérissé de longs poils blancs tout autour. Côtés, poitrine, revêtus de longs poils blancs touffus. Abdomen, premier segment noirâtre velouté, liseré de gris, les suivants gris, portant chacun au milieu en dessus, une tache ronde et, de chaque côté, une grande tache irrégulière, noir brunâtre, d'apect velouté. Côtés des segments garnis de touffes de poils, blanc brillant. Ventre gris et couvert de poils blancs allongés. Ailes hyalines, le bord externe bordé d'une large bande irrégulièrement dentelée et d'un noir brunâtre prononcé, dans laquelle on distingue, vers le stigmate, une petite tache claire irrégulière. Pieds, testacé brunâtre ; tarses plus foncés ; cuisses parsemées de poils blancs.

Chili.

Genre HETEROSTOMUS.

(*Nov. gen. J. B.*).

Tarses, trois pelottes. Tête assez petite, hémisphérique.

Antennes fort rapprochées à la base, premier article assez court, cylindrique; deuxième cyatiforme, court, tous les deux hérissés de soies; troisième conoïde, légèrement fusiforme, assez allongé, composé de huit segments, le premier plus grand que les autres. Trompe courte, saillante, à lèvres élargies. Palpes, deux articles, le premier assez court, cylindrique; le deuxième beaucoup plus long et fort dilaté, droit, renflé, cylindroïde à partir de sa base jusque vers le milieu de sa longueur, ensuite élargi, déprimé, et brusquement infléchi vers le bas à angle droit, tronqué obliquement à son extrémité qui est obtusément pointue; ces palpes sont couverts vers la base de soies courtes, hérissées. Face à peu près plane, vertex convexe. Pas d'ocelles. Yeux contigus en avant, audessus des antennes. Une barbe formée de poils assez courts et clair semés. Thorax un peu renflé en dessus. Balanciers grands. Cuillerons petits. Abdomen assez étroit, aplati en dessous, bombé en dessus, assez cylindroïde, assez élargi et comme tronqué à l'extrémité, composé de six segments visibles en dessus. Ailes étroites, ne dépassant pas beaucoup l'abdomen, deux cellules sous-marginales, une discoïdale ovale, fermée avant le bord postérieur qu'elle rejoint néanmoins par l'intermédiaire d'une courte nervure partant de son sommet. Pieds assez allongés; jambes terminées par deux longues épines; articles basilaires des tarses, surtout des postérieurs, fort allongés.

La forme singulière des palpes me détermine à proposer cette nouvelle coupe générique pour un type fort remarquable sous divers rapports, et qui rappelle à première vue celui de quelques *Zygènides (Lépidoptères)*. Suivant l'ordre du classement publié par moi dans les Annales (1856), il paraît trouver aisément une place dans le groupe transitoire

que Latreille, Meigen et Macquart, désignent par le nom de *Xylophagii*, et que j'appelle ainsi : *Curie des Xylotomidæ*, tribu des *Tabanidi*.

H. A PALPES COURBES.

H. Curvipalpis (Nov. spec. J. B.).

Pl. VI, fig. 5.

Pilosus, niger nitidus, antennis palpisque aurantiacis, palpis antice, aureo micantibus, abdomine, vittis 3-flavis, transversalibus angustis ; alis externe aurantiacis, intus hyalinis, vittâ mediâ longitudinali latâ, nigricante ; pedibus aurantiaceis.—Long. 0,020 mill.

Corps brillant, finement velu. Tête, face petite, noire, finement bordée de jaune blanchâtre à reflets. Front de la même couleur que la face. Vertex noir. Orbites postérieurs blanc grisâtre. Yeux lisses, noirs. Antennes orangé vif. Palpes de la même couleur, sauf la partie aplatie qui est en avant très finement veloutée de poils serrés, soyeux, blanc jaunâtre, à reflets dorés pâles. Trompe noire. Thorax noir brillant, semé de poils noirs, courts. Côtés, poitrine, veloutés de poils noirs. Ecusson de la même couleur que le thorax. Balanciers noirâtres. Cuillerons orangés. Deux petites lignes très fines, parallèles, peu distinctes à la partie médiane antérieure et supérieure du thorax, orangé obscur. Abdomen noir. Côtés, extrémité, veloutés de poils noirs. Les trois premiers segments bordés d'une frange de poils denses, très courts, soyeux, jaune blanchâtre, celle du troisième segment moins large que les deux autres. Ailes, base et large bande le long du bord antérieur, orangée. Une autre

bande longitudinale sur le disque, presque noire, élargie à l'extrémité postérieure. Bords postérieurs et intérieurs à peu près hyalins, grisâtres. Pieds, hanches noires, cuisses, jambes, tarses et pelottes, orangé vif.

Chili.

Genre COENURA.

(*Nov. gen.* J. B.).

Tarses, trois pelotes. Tête de grandeur moyenne, à peu près de la largeur du thorax, déprimée d'avant en arrière. Vertex convexe. Face un peu saillante. Corselet, abdomen élargis, renflés, ce dernier légèrement déprimé et terminé par un prolongement assez long, étroit, diminuant de la base au sommet, articulé en forme de lunette. Ecusson inerme. Antennes droites, en cône très allongé, acuminées, composées de onze articles distincts, à peu près d'égale longueur, mais diminuant néanmoins de la base au sommet; premier article hérissé de poils, dernier terminé par quelques courtes soies rigides. Palpes courts, deuxième article légèrement épaissi et obtusément pointu. Trompe cachée durant le repos. Face, menton, palpes couverts de poils denses, courts, veloutés. Cuillerons petits. Ailes élargies, ne dépassant pas l'abdomen. Trois cellules sous-marginales, une discoïdale, première postérieure recourbée, ouverte au bord antérieur près de l'extrémité anale entr'ouverte au bord interne. Abdomen composé de quatre segments, distincts en dessus. Prolongement formé de cinq segments qui semblent susceptibles de rentrer les uns dans les autres. Pieds, jambes intermédiaires et postérieures, terminées par deux courtes épines.

Je propose ce nouveau genre, en faveur d'un insecte qui présente une réunion de caractères transitoires, ambigus, très importants. Il ne saurait rentrer avec une entière certitude dans aucune des divisions antérieurement établies par les meilleurs auteurs, et j'ose croire qu'il trouvera une place convenable dans ma *Curie* nouvelle des *Cœnomydæ*, tribu des *Tabanidi* (*Annales* 1856). Or, si j'étais assez heureux pour voir partagée ultérieurement mon opinion personnelle à ce sujet, la *Curie* en question, qui ne contenait encore qu'un seul genre, augmenterait d'importance et de valeur. Suivant la classification de Macquart, il pourrait vraisemblement se glisser dans la tribu si peu homogène des *Sicarii* (*suit. à Ruff.*). Son aspect rappelle assez bien le *faciès* des *Leptides*.

C. A LONGUE QUEUE. *C. Longicauda* ♀ (N. sp. J. B.).

Pl. VI, fig. 2.

Nigra, antennis nigris, oculis nudis, thorace flavo bivittato, abdomine longicaudato, alis aurantiacis. — Longueur y compris le prolongement abdominal, 0,024.

Tête, face, palpes, trompe, antennes noirs. Yeux noirs et glabres, orbites finement bordés de gris jaunâtre. Face veloutée de poils noirs et semée çà et là de quelques poils gris très courts. Le reste du corps entièrement noir, excepté deux lignes longitudinales, parallèles sur le milieu du corselet, atténuées en arrière et n'atteignant pas l'écusson, jaune orangé. Dessus du corselet, écusson, flancs et poitrine très finement veloutés de poils noirs fort courts. Cuillerons orangés. Abdomen, ventre, noir luisant ; premier segment

noir mat, glabre, deux petites lunules d'un blanc soyeux, situées en dessous de chaque côté, près de la base de l'abdomen. Ailes orangé clair, plus foncé vers le bord antérieur. Pieds noir de poix.

Genre MYDAS.

(Fabr., Meig., Latr., Wied., Macq., etc.).

M. ANTENNES ALLUMÉES. *M. Igniticornis* (N. sp. J. B.).

Niger chalybescens, brevissime pilosus, alis nigris, antennis nigris, apice aurantiacis.— Long. 0,025 mill.

Caractères généraux du genre *Mydas*. Entièrement noir et finement velouté de poils noirs sur tout le corps. Yeux nus. Bouton des antennes et partie de sa base, orangé vif. Abdomen, ventre, finement chagrinés, à peu près glabres, vert noirâtre, à reflets bleus très foncés. Ailes noir brunâtre foncé, un peu plus claires vers les bords internes et postérieurs.

Chili.

L'insuffisance fâcheuse de la plupart des descriptions données par les auteurs, me détermine à considérer ce bel insecte comme une espèce nouvelle, du moins jusqu'à plus ample informé.

Genre LYCOMYA.

(*Nov. gen.* J. B.).

Tarses, deux pelottes. Tête, vertex très concave, face nue,

callosité prononcée, front un peu saillant, épistome portant un bouquet de soies rigides en petit nombre, barbe rare, assez courte. Trompe pendant le repos saillante en avant, au moins aussi longue que la hauteur de la tête ; derrière de la tête et des orbites, garnis de soies rigides. Antennes allongées, plus longues que la hauteur de la tête, premier article assez allongé ; deuxième article beaucoup plus court, cyatiforme, hérissé de soies ; troisième article glabre, plus long que les deux premiers réunis, cylindroïde, légèrement comprimé, terminé par deux très petits segments à peu près cylindriques ; le dernier un peu plus long que le précédent, et portant à son sommet en dessus, une épine peu distincte. Palpes cylindriques, hérissés de longues soies, dernier article allongé, relevé ; beaucoup plus courts que la trompe. Thorax gibbeux. Ecusson bordé. Abdomen cylindroïde, acuminé, composé de huit segments visibles en dessus, ♀. Organe ♀, peu visible, droit, pointu à l'extrémité. Cuisses, jambes et tarses munis d'épines grêles. Ailes, cellules marginales, quatrième postérieure et anale fermées assez loin des bords de l'aile qu'elles joignent néanmoins, par l'intermédiaire d'une courte nervure partant de leurs sommets.

La disposition des nervures alaires, combinée avec la forme des articles antennaires, m'ont déterminé à proposer une nouvelle coupe générique en faveur de ce bel insecte qui offre divers caractères ambigus d'organisation. Depuis quelques années, plusieurs auteurs érudits ont cru devoir, particulièrement en Allemagne, scinder ou fractionner les anciennes coupes établies dans le sein de la grande tribu des Asilites, en un nombre considérable de genres ; sous-genres,

divisions et sous-divisions plus ou moins usuels, plus ou moins fondés ; d'où il résulte que je ne puis en ce moment décider, si le présent genre est ou non susceptible de rentrer dans le sein d'une de ces subdivisions. Quoi qu'il advienne, il offre certainement un type de transition précieux entre les *Asiles*, d'une part, et les *Laphres* ou les *Dasypoyons*, d'autre part ; je le crois voisin du genre *Laphystia* (Lœw.).

L. DE GERMAIN, *L. Germainii* ♀ (N. sp. J. B.).

(Pl. VI, fig. 3).

Nigra, antennis nigris, abdomine rubiginoso, alis subhyalinis, postice brunnescentibus, pedibus externe brunneis, subtus testaceis.— Long. 0,030 mill.

Tête noire, vertex brun noir, trois ocelles peu distinctes; face soyeuse, blanc jaunâtre à reflets, portant au centre une petite marque noire en forme de *V* renversé. Moustache blanche, quelques soies noires en dessous, barbe grisâtre, trompe et palpes brun noirâtre très foncé. Orbites postérieurs bordés de blanc. Thorax, écusson, flancs et poitrine noirs, garnis de poils noirs clairsemés. Abdomen, ventre entièrement orangé vif, finement garnis de poils très courts, assez clairs, de la même couleur. Balanciers blanchâtres, tige jaunâtre. Cuillerons blanchâtres, peu distincts. Ailes aussi longues que l'abdomen, presque hyalines, très légèrement brunâtres ; nervures brun foncé, extrémité foncée, enfumées sur le quart postérieur du disque; quelques poils jaunâtres, veloutés, le long et audessous de la nervure costale. Hanches garnies de soies rigides, blanc de neige.

Cuisses, jambes et tarses noir brunâtre en dessus, d'un fauve vif en dessous ; poils et épines noirs ; pelottes fauve clair.

Chili.

Dédiée à M. Germain qui l'a découverte.

Genre EMPIS.

(Linn., Fabr., Meig., Latr., Wied., Macq., etc.).

E. VARIABLE. *E. variabilis* (N. sp. J. B.).

♂ *Picea, thorace griseo quadrivittato, lateribus griseo maculatis, alis griseis subhyalinis, pedibus nigris.*

♀ *Segmentis ultimis abdominis flavis, alis subhyalinis.*— Long. ♂ 0,008 mill.; ♀ 0,010 mill.

Caractères généraux du genre *Empis.*

♂ Entièrement d'un noir de poix, excepté : yeux bruns, palpes bruns ; thorax, deux lignes parallèles longitudinales, rapprochées sur le milieu de la face dorsale, deux autres lignes plus courtes, plus élargies, atténuées à leur extrémité, une de chaque côté des précédentes, gris bleuâtre clair ; flancs semés de larges macules irrégulières, de la même couleur ; écusson à reflets gris noirâtre, peu distincts. Cuillerons petits, jaunâtres. Balanciers jaune pâle. Ailes brunâtre clair. Pieds foncés, noir brun.

♀ Diffère du mâle par la : trompe plus courte; face, vertex à reflets grisâtres ; derniers segments abdominaux orangé fauve très vif ; ailes plus hyalines, à base jaunâtre ; soies plus rares sur les pieds.

Chili.

Genre CYRTOPHORUS.

(*Nov. gen.* J. B.).

Deux pelottes aux tarses. Corps épais. Tête hémisphérique, face un peu saillante, vertex plan, front large, yeux saillants. Antennes, trompe allongées, dépassant la longueur de la tête. Antennes cylindroïdes, premier article cylindrique, à peu près de la même longueur que le troisième ; deuxième court : tous les deux hérissés de soies ; troisième glabre, fusiforme, atténué à l'extrémité qui paraît obtusément tronquée. Trompe dirigée en avant pendant le repos, lèvres étroites, palpes presque filiformes, allongés, atteignant la moitié de la longueur de la trompe, hérissés de soies ; dernier article atténué et tronqué à l'extrémité ; face, front garnis de soies et de poils rigides, allongés. Une collerette de soies rigides entourant la partie postérieure de la tête. Corselet renflé, gibbeux. Flancs munis de longues soies rigides peu nombreuses. Abdomen conoïde, peu volumineux, abaissé. Ailes dépassant beaucoup l'abdomen. Pieds grêles, hérissés de soies et de poils assez courts.

Ce genre, qui offre beaucoup d'analogie avec quelques autres types de la tribu des Bombyliers, tels, entre autres, que les *Ploas, Amictus, Lepidophora, Cyllenia,* etc. (Macq.), présente néanmoins un ensemble de caractères qui me paraît suffisant pour autoriser la nouvelle coupe générique que je propose ici. Voisin du genre *Lepidophora* (Macq.).

C. AUX AILES PEINTES. *C. pictipennis* (N. sp. J. B.).

Pilosus brunneus, griseo pilosus, setis multis, longis

nigricantibus, scutello lato testaceo, antennis nigris hirtis, abdomine velutino, nigro, lineis transversis interruptis albidis, alis subhyalinis, antice brunnescentibus, nervis brunneis, pedibus hirtis, nigricantibus. — Longueur sans la trompe : 0,016 mill.

Pl. VII, fig. 1.

Tête, antennes, palpes noir brunâtre, couverts d'un duvet serré de poils gris brunâtre et de soies noires. Vertex, front garnis de soies. Menton garni de poils courts, grisâtres. Trompe noire. Yeux noir brun foncé. Collerette noire. Thorax noir brun foncé. Partie supérieure dénudée en son milieu; côtés, flancs, poitrine couverts de poils courts, serrés, gris brunâtre, quelques soies allongées, noires; soies semblables en arrière. Ecusson testacé, quelques poils gris et longues soies noires sur les bords. Balanciers, bouton blanchâtres. Abdomen, ventre noirs, couverts de poils noirs, courts, denses, couchés à plat. Troisième et quatrième segments portant en dessus deux zones légèrement interrompues au milieu, de poils courts, couchés, serrés, blanc grisâtre à reflets, se prolongeant sur les côtés; quelques petites taches blanchâtres formées des mêmes poils sur le bord du deuxième segment, quelques poils semblables disséminés sur les derniers. Ailes, les deux tiers antérieurs brun noirâtre, plus foncé sur les nervures transversales, centre des cellules plus clair, bords internes et postérieurs, extrémité presque hyalins, légèrement enfumés, deux taches brunes sur les nervures transversales. Pieds noirâtre foncé, soies noires.

Chili.

Genre CYLLENIA.

(Latr., Meig., Macq.)

C. COQUETTE. *C. Elegantula* ♂ (n. sp. J. B.).

(Pl. VI, fig. 6).

Brunnea, facie testaceâ, antennis testaceis, apice nigricante, thorace brunneo, albido circumdato, et obscure trivittato, lateribus brunneo bilineatis; abdomine, segmento basilari griseo, vittâ transversali lineâque longitudinali, albidis; pedibus testaceis; alis hyalinis, margine externo late brunneo, nervis brunneis.— Long. 0,010 mill.

Caractères du genre *Cyllenia* : seulement, la trompe est au moins aussi longue que la tête et le thorax réunis, les antennes plus longues que la tête.

Face un peu saillante. Yeux contigus en haut; vertex brun à poils bruns; front et face testacés à reflets blancs et quelques soies brunâtres; épistome testacé; bouche *idem*, entourée de soies brunes, clair semées. Menton garni de poils courts, gris. Trompe brune; antennes, les deux premiers articles à reflets blancs, troisième brun noirâtre foncé. Yeux bruns. Derrière de la tête brun; orbites postérieurement gris blanc à poils gris. Corps très finement velouté. Corselet portant un large disque brun foncé, coupé droit en arrière, entouré de tous les côtés par une fine marge blanchâtre, nettement tracée, plus élargie sur les côtés et garnie d'un duvet blanc très fin. En avant, sur le milieu du disque, trois courtes lignes grisâtres peu

distinctes; deux lignes brun foncé sur les côtés, depuis l'épaule jusqu'à l'écusson. Quelques soies rousses allongées. Ecusson brun chocolat foncé. Flancs, poitrine testacés, à reflets gris blanc, formant des taches. Abdomen parsemé de soies roussâtres. Premier segment gris, à poils touffus gris; les suivants brun foncé, le premier portant une bande transversale blanchâtre qui atteint les côtés; une ligne fine de même couleur s'étend sur le dessus de l'abdomen depuis la précédente jusqu'à l'extrémité; une large ligne blanchâtre dentée en scie de chaque côté. Ventre brunâtre, anus brun à reflets gris. Cuisses, tarses brunâtres en dessus. Balanciers bruns. Ailes hyalines, dépassant beaucoup l'abdomen, largement bordées de brun noirâtre foncé, cette bordure irrégulièrement dentelée intérieurement et s'étendant depuis l'épaule jusqu'auprès de l'extrémité, émet à ce dernier point une très courte ligne récurrente de même couleur. Nervures transversales, marquées d'une tache brun foncé à peu près carrée.

Chili.

Genre PHALACROMYA (Rondani).

M. Rondani a donné dans son ouvrage, intitulé *Esame di varie specie*, etc., Turin 1848, la description succincte de ce genre et le dessin de l'aile. En l'absence de renseignements plus circonstanciés, j'ai cru devoir y rapporter l'insecte dont suit la description. Voici du reste une esquisse de ses caractères génériques.

Face saillante, prolongée inférieurement en forme de bec court et épais, concave au milieu; front saillant; une

callosité prononcée audessus de l'épistome. Antennes insérées sur la saillie du front; premier et deuxième articles courts; troisième comprimé, oblong, obtus et arrondi à l'extrémité, très légèrement concave à la partie dorsale; style très plumeux. Ailes, cellule marginale ouverte au bord externe avant l'extrémité; sous-marginale non dilatée ni pédiforme. Yeux velus, contigus. Trois ocelles. Très voisin des *Volucelles*, l'insecte dont il s'agit, n'en diffère sensiblement que par l'ouverture de la cellule marginale.

P. A PIEDS NOIRS. *P. nigripes*, ♂ (N. sp. J. B.).

Obscure cuprina : fronte, facie, epistomate, antennisque aurantiacis; pedibus nigris; alis hyalinis, ad castam brunnescentibus. — Long. 0,013 mill.

Pl. VII, fig. 9.

Caractères génériques des Volucelles. — Entièrement cuivreux rougeâtre brillant. Yeux velus. Antennes, face, front, épistome et joues orangé vif. Vertex rougeâtre. Thorax, abdomen finement veloutés de poils clairs, très courts, noirs. Flancs, poitrine noir bleuâtre, assez brillant. Pieds noirs. Ailes hyalines, nervures près la base et le long du bord externe, brun foncé.

Chili.

Genre HELOPHILUS.

(Meig., Latr., Wied., Macq.).

H. EN DEUIL. *H. Luctuosus*, ♂ (N. sp. J. B.).

Niger, thorace, velutino quadrivittato, vittis albicantibus, externis interruptis; fronte auratâ, facie nigrâ nitidâ, an-

tennis aurantiacis; abdomine nitido, pedibus nigris, alis hyalinis.— Long. 0,011 mill.

Caractères généraux des Hélophiles. — Néanmoins, la coloration obscure de cet insecte fait exception dans un genre qui jouit en général d'une livrée beaucoup moins triste

Noir. Front haut de la face, jaune doré clair, duveteux. Base des antennes noir brillant, le reste orangé vif, et style noir. Face, menton, joues noir brillant; quelques traces d'un duvet jaunâtre sur les côtes de la face. Yeux bruns, nus. Thorax noir, très finement revêtu de poils courts veloutés; quatre lignes longitudinales, parallèles, blanc bleuâtre, les deux intermédiaires n'atteignant pas l'écusson, entières; les deux autres interrompues, atteignant l'écusson, terminées postérieurement par deux points plus pâles, deux autres points sur les épaules, un de chaque côté, presque blancs. Ecusson légèrement bordé, chagriné, terminé par quelques soies noires, glabre en dessus. Flancs, poitrine noir bleuâtre brillant. Abdomen nu, noir brillant à reflets verdâtres, obscurs en dessus. Ventre noir terne; quelques poils blanchâtres sur les côtés et en dessous, au bord des segments. Cuillerons blancs. Pieds noirs. Ailes hyalines.

Chili.

Genre CHEILOSIA (Megerle, Macq.).
Syrphus (Meig., Latr., Wied., Zetterst.).
Eristalis (Fabr., Fall.).
Elophilus (Latr.).

C. A PIEDS ORANGÉS. *C. aurantipes* (N. sp. J. B.).

Nigra, obscure metallica; antennis brunnescentibus, arti-

culo ultimo subrotundato dilatato; facie nigrâ nitidâ; thorace nigro nitido, obscure metallico; abdomine metallico, nigro violaceo, cupreo micante; pedibus aurantiacis, femoribus basi nigricantibus; alis flavescentibus. — Long. 0,012 mill.

Pl. vii, fig. 8.

Vertex, front, face, yeux velus, ces derniers distants, ♀. Face légèrement concave et front très peu saillant, épistome peu saillant, point de callosités. Abdomen élargi, déprimé. Front uni. Antennes, troisième article fort élargi, irrégulièrement orbiculaire. Style inséré assez loin de sa base.

Les deux premiers articles des antennes brun rougeâtre, troisième brun foncé. Face noire, à poils gris très courts. Front, vertex noir brillant, à poils noirs. Derrière de la tête et des yeux noir brillant. Yeux bruns. Thorax, écusson à peu près nus, brillants, presque noirs, reflets obscurs, d'un cuivreux rougeâtre. Flancs, poitrine lisses, noir bleuâtre brillant. Abdomen à peu près de la même couleur que le thorax, mais un peu plus claire et plus brillante; segments marqués d'une légère impression transversale. Pieds entièrement orangé vif, excepté : base des cuisses, jusque vers la moitié de leur longueur, noire, un anneau brunâtre, peu distinct aux jambes postérieures, ailes entièrement jaunâtres, presque orangées à la base. Cuillerons, balanciers jaunâtres.

Chili.

Les diagnoses dont on s'est servi jusqu'ici pour séparer les genres *Cheilosia* et *Chrysogaster*, ne m'ont pas semblé tellement fixes et positives que j'aie pu rapporter, sans une certaine hésitation, cette espèce au genre *Cheilosia* (Macq.). La dilatation remarquable du troisième article antennaire,

me paraît justifier les doutes qui me restent encore malheureusement à ce sujet.

Genre JURINIA.

(Rob. Dev. Macq., *Dipt. Exot*).

J. Callipyge. *J. Callipyga* ♀ (N. sp. J. B.)

Nigra, setosa, chalybescens; fronte griseo setosâ, lineâ mediâ depressâ testaceâ, facie flavidâ, epistomate setoso, antennis testaceis, apice brunneis, stylo nigro, thorace nigro chalybescente, griseo vittato, abdomine nigro chalybescente, apice aurantiaco; pedibus brunneis; alis subhyalinis, calyptris albidis.— Long. 0,012 mill.

Caractères généraux du genre *Jurinia.*

Vertex, front à côtés noirâtres, reflets gris, quelques longues soies noires, une ligne médiane enfoncée, testacée, à reflets brunâtres, inférieurement d'un testacé vif. Face, épistome, joues, menton d'un jaune doré pâle, à reflets grisâtres. Menton garni d'une collerette de poils denses courts, jaune doré. Epistome muni de soies noires allongées. Yeux rougeâtres; orbites postérieurs finement liserés de blanc. Antennes testacées vif, troisième article brunâtre, plus foncé en dessus; style noirâtre. Trompe brune; lèvres roussâtres. Corselet noir bleuâtre; plusieurs bandes grises longitudinales; parsemé de longues soies noires. Flancs, poitrine noirs à reflets grisâtres. Ecusson noir à reflets bleus et bordé de reflets gris, parsemé de soies noires, allongées. Abdomen, ventre noirs, changeant en bleu avec reflets gris. Bords des segments hérissés de soies ou épines, noirs.

Anus, moitié postérieure du dernier segment orangé vif. Pieds noirs, légers reflets gris ; soies et épines noires. Ailes un peu grisâtres. Cuillerons blancs.

Chili.

Je ne puis malheureusement encore rapporter cette espèce, avec une entière certitude, au genre *Jurinia*, aussi ne négligerai-je pas cette occasion d'exprimer le regret profond que m'inspire l'éternel chaos des classifications et synonymies qui entravent l'étude des innombrables individus dont se compose la *Curie* des Tachinaires ; chaos au sein duquel languissent aussi la plupart des Muscides, surtout les plus infimes. Appelons donc de toutes nos forces la lumière au sein de cette déplorable obscurité !

Genre SARCONESIA (Nov. gen. J. B.).

(*Sarcophoga* Wied., *Onesia* Macq., D. Exot.).

Antennes ne touchant pas l'épistome ; les deux premiers articles courts ; troisième au moins quatre fois aussi long que le deuxième, comprimé, assez élargi, droit en dessus, courbé en dessous, et se terminant en avant par un angle en pointe mousse. Style velu seulement jusqu'à moitié de sa longueur, poils un peu plus courts en dessous qu'en dessus. Palpes en massue. Front plus étroit chez les mâles que chez les femelles. Yeux séparés, ♂ et ♀. Face légèrement concave. Front, épistome peu saillants. Ailes, trois cellules sous-marginales, première divisée par une courte nervure oblique et transversale, première postérieure, entr'ouverte

auprès de l'extrémité du bord antérieur, externo-médiaire d'abord fortement concave après le coude, ce dernier affectant la forme d'un angle aigu, ensuite presque droite, coudes des première et deuxième cellules postérieures, émettant un rudiment de nervure. Cuillerons grands. Tarses, ongles antérieurs courbés, aigus. Point de soies sur la face dorsale de l'abdomen.

L'ensemble de ces caractères m'engage à créer une coupe nouvelle; l'avenir décidera si j'ai eu raison, point que je n'ose décider. On comprendra d'ailleurs mon hésitation en lisant les réflexions que je me suis permis de consigner en décrivant l'espèce précédente (*Jurina*). Je comprends dans le présent nouveau genre, la *Sarcophaga* (Wied.), *Onesia* (Macq., D. Exot.), *Chlorogaster*, dont je suppose avoir rencontré un exemplaire parmi les insectes récoltés par M. Germain, exemplaire, au reste, que je vais décrire ci-après. Ce genre me paraît très voisin du genre *Onesia*.

S. A VENTRE VERT. *S. Chlorogaster*, ♂ (J. B.).

(*Sarcophaga, id.*, Wied.; *Onesia*, *id.*, Macq., *D. Exot.*).

Nigra, facie pallide flava; antennis brunneis, articulo secundo supra rubescente, stylo nigro; palpis testaceis; thorace nigro, griseo quadrivittato; abdomine smaragdino micante; pedibus brunneis; alis subhyalinis; calyptris albidis.—Long. 0,013 mill.

Tab. VII, fig. 5.

Vertex, front noirâtres à reflets gris et soies noires. Face grise à reflets noirâtres; côtés blanc jaunâtre; épistome

légèrement testacé, muni de soies allongées, noires; joues noirâtres. Yeux bruns, orbites postérieurement bordés de blanc. Antennes noirâtres, extrémité du deuxième article rougeâtre en dessus, style noir. Trompe noire. Palpes testacées. Thorax, en dessus, noir; quatre lignes longitudinales grises. Ecusson noir, bords à reflets grisâtres et munis de nombreuses soies noires. Flancs, poitrine noirâtres. Abdomen, ventre vert émeraude très brillant, à reflets blanchâtres, segments portant à la marge, sur les côtés et vers l'extrémité, quelques soies courtes et noires. Cuillerons blancs. Ailes un peu grisâtres. Pieds noirâtres, munis de poils courts, rigides, noirs.

Chili.

S. Changeante. *S. versicolor* ♂ ♀ (N. sp. J. B.).

Nigra, facie nigrâ, griseo micante; antennis nigris; thorace nigro micante, griseo quadrivittato; scutello nigro violaceo; abdomine cupreo, verticolore, albidoque micante segmentis nigro marginatis; alis subhyalinis, ad basin flavicantibus; pedibus nigricantibus; calyptris ♂, flavo-pallidis ♀, testaceis. — Long. ♀, 0,011 mill.; le ♂ un peu plus petit.

Tab. vii, fig. 6.

♂ Vertex petit, noir. Front noirâtre. Face noirâtre à reflets gris. Côtés argentés. ♀ milieu du front enfoncé, grisâtre à reflets plus pâles. ♂ et ♀ quelques soies allongées, noires. Antennes noires. Palpes, trompe noirs. Yeux rougeâtres. Thorax noir luisant, quatre lignes longitudinales grises à reflets argentés, des soies noires. Flancs, poitrine noir luisant. Ecusson noir luisant, un peu violacé et reflets blanchâtres sur les côtés. Abdomen brillant de couleurs

changeantes, cuivreuses, bord des segments liserés d'un noir violet brillant en dessus, côtes à reflets gris soyeux, ♂ premier, deuxième et troisième segments, ♀ premier et deuxième segments violets ; ♂ quatrième segment, ♀ troisième et quatrième cuivreux et dorés, fort brillants. Ventre cuivreux à reflets gris, soies noires. Ailes un peu grisâtres, un peu jaunâtres à la base. Cuillerons : ♂ blanc jaunâtre, ♀ orangé pâle. Pieds noirâtres, soies et épines noires.

Chili.

Genre PEGOMYIA (Rob. Dev. Macq.).

(*Anthomyia* Meig., *Musca* Fall., *Phorea, Chlorina, Phyllis*, etc. Rob. Dev.).

P. A UNE BANDE. *P. univittata* ♂ ♀ (N. sp. J. B.).

Testacea, nitida, vertice, nigro, fronte aurantiacâ, antennis testaceis, apice nigris, stylo brunneo; thorace lineâ latâ dorsali nigrâ; pectore nigro; abdomine nigro micante; pedibus brunneis; alis pallide flavescentibus.— Long. 0,007 mill.

Pl. VII, fig. 2.

Ailes dépassant beaucoup l'abdomen. Vertex noirâtre. Front orangé. Face, joues testacées. Côtés du front, de la face et des joues à reflets gris. Antennes, les deux premiers articles fauves, troisième brun ; style brun. Yeux bruns. Orbites postérieurement jaunâtres. Trompe noire. Tête munie de quelques soies noires. Thorax, dos, flancs, écusson testacé brillant. Poitrine noir brillant. Milieu du thorax orné d'une bande longitudinale d'un noir brillant, n'atteignant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur. Quelques

soies noires, allongées, clairsemées. Abdomen entièrement noir brillant et muni de soies noires. Pieds brun noirâtre foncé. Ailes presque hyalines, très légèrement teintées de jaunâtre.

Chili.

Je rapporte cette espèce, avec *quelques doutes*, au genre *Pegomyia* (Macq.).

Genre AMETHYSA (Macq.).

A. BELLE DAME. *A. calligyna* ♂ ♀ (N. sp. J. B.).

Nigra, micans, vertice nigro brunneoque variegato ♀; *fronte facieque nigris, medio rubricantibus, antennis obscure testaceis. Abdomine nigro* ♀, *apice, flavido sedibus nigris, genubus tarsisque ad basin testaceis; alis hyalinis, margine anteriore quadrimaculatâ maculis quadratis, nigris; oviscapto elongato.* — Long. ♂ 0,004 mill.; ♀ (sans l'oviducte) 0,006 mill.

Pl. VII, fig. 3.

♂ Vertex muni de soies noires. Côtés du front, face et menton noir brunâtre, lisses. Milieu du front, joues rougeâtre foncé en dessus. ♀ Vertex varié de noirâtre, le noir moins sensible sur les côtés du front. Corps ♂ entièrement d'un noir brillant. Ventre brunâtre. Genoux rougeâtres. Article basilaire des tarses, testacé obscur. ♀ Dernier segment abdominal jaune d'or, oviducte, assez allongé, cylindroïde, acuminé, épais à la base. ♂ et ♀, ailes hyalines, quatre taches sur le bord externe, la première assez longue et commençant près de la base; la deuxième irrégulièrement carrée, située vers le tiers postérieur de la longueur de l'aile, toutes les deux brunâtres, troisième rapprochée

de la précédente et presque carrée, la quatrième, enfin, trigonale, située près de l'extrémité : ces deux dernières presque noires.

Chili.

Genre UROPHORA (Rob. Dev. Macq.).

(*Musca* Linn.; *Tephritis* Latr., Fabr., Fall.; *Trypeta* Meig. Wied. Lœw., etc.).

U. FLEXUEUSE. *U. flexuosa* ♀ (N. sp. J. B.).

Flavescens, facie aurantiacâ, fronte puncto nigro, quadrato; antennis stylisque rubricantibus; thorace flavido tomentoso; abdomine nigricante glabro; pedibus testaceis; alis hyalinis, vittis, flexuosis, arborescentibus, nigris, ornatis. — Long. (sans l'oviducte) 0,006 mill.

Pl. VII, fig. 4.

Caractères généraux du genre *Urophora* (Macq.) :

Tête, vertex, sommet et côtés du front, face, menton, joues et derrière des yeux testacé orangé; une tache carrée brun rougeâtre, audessus de la base des antennes. Antennes brun rouge, plus foncé en dessus; style rougeâtre, brunâtre à l'extrémité. Yeux arrondis, noirs. Epistome légèrement saillant, muni de quelques soies roussâtres. Thorax, écusson, côtés, poitrine tomenteux, jaune grisâtre; quelques longues soies clair semées, noires. Abdomen, glabre brun noirâtre. Oviducte noir, allongé, tronqué au bout, convexe en dessus. Pieds testacés; cuisses postérieures un peu brunâtres au milieu. Balanciers testacés. Ailes hyalines, un peu jaunâtres à la base, une tache transversale affectant la forme d'un triangle allongé, dont l'hypoténuse s'appuierait

au bord externe, tout auprès de la base de l'aile, brun foncé. Disque orné d'un dessin noirâtre, compliqué, ayant à peu près la figure d'un tronc à plusieurs branches sinueuses, le tronc naissant au milieu du bord postérieur, se bifurquant presque aussitôt, envoyant obliquement en arrière, une première branche sinueuse, à travers le disque de l'aile jusqu'au bord extérieur, d'où elle se replie brusquement en sens inverse et se dirige obliquement vers la base de l'aile qu'elle atteint presque, pour prendre fin au bord interne; chemin faisant, cette branche émet un rameau recourbé en crochet arrondi dont la pointe atteint le susdit bord, un peu en avant de l'extrémité de la branche mère; une deuxième branche, également sinueuse, presque en droite ligne à travers le disque de l'aile, jusqu'au bord externe avec lequel elle se confond; chemin faisant, cette deuxième branche émet un rameau, lequel se dirige obliquement en arrière vers le bord externe; mais la branche, parvenue à ce dit bord externe, se recourbe brusquement, se confond, comme on vient de le dire, avec lui jusqu'au delà de l'extrémité de l'aile, qu'elle contourne, et près de laquelle elle prend fin; pendant ce nouveau parcours, elle émet un second rameau mince, dirigé vers le bord postérieur; ce dernier, enfin, se bifurque à son extrémité en deux branches très courtes.

Chili.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche VI.

Fig. 1. *Hirmonevra brevirostrata* gr. nat.
a. Tête.
b. Antenne.

Fig. 2. *Cœnura longicauda*, gr. nat.
a. Tête.
b. Antenne.
c. Aile.

— 3. *Lycomya germainii*, gr. nat.
a. Tête.
b. Antenne.

— 4. *Pangonia conica*, gr. nat.
a. Tête.

— 5. *Heterostomus curvipalpis*, gr. nat.
a. Tête, profil.
b. *Id.* face.
c. Antenne.
d. Palpe, profil.
e. *Id.* face.

— 6. *Cyllenia elegantula.*
a. Tête.
b. Antenne.
b'. Aile grossie.

Planche VII.

Fig. 1. *Cyrtophorus pictipennis* ♀, gr. nat.
a. Tête.
b. Antenne.
c. Aile.

— 2. *Pegomyia univittata*, grossie.
a. Tête.

— 3. *Amethysa calligyna* ♀, grossie.
a. Tête.

Fig. 4. *Urophora flexuosa* ♀, grossie.

— 5. *Sarconesia chlorogaster*, gr. nat.
a. Tête.
b. Antenne.
c. Abdomen, profil.

— 6. *Sarconesia versicolor* ♀, gr. nat.

— 7. *Helophilus luctuosus*. Tête.
a. Antenne.
b. Aile.

— 8. *Cheilosia aurantipes*. Tête.
a. Antenne.
b. Aile.

— 9. *Phalacromya nigripes*. Tête.
a. Antenne.
b. Aile.

— 10. *Jurinia callipyga*. Tête.
a. Antenne.
b. Aile.



NOTE

SUR

LES POLISTES AMÉRICAINS

Par M. H. de SAUSSURE.

(Séance du 25 Mars 1857.)

Le genre *Polistes* est d'une étude extrêmement difficile. Toutes ses espèces ont une forme bien identique ; leur corps n'offre presqu'aucune différence de sculpture, en sorte qu'on est obligé de chercher dans la couleur les principaux caractères spécifiques propres pour les différencier. Mais cette couleur est tellement variable dans la plupart des espèces, qu'elle-même, loin de servir de guide certain, devient le plus souvent un indice trompeur. Il n'est peut-être pas de groupe parmi les insectes dont les espèces soient aussi sujettes à varier, comme on le comprendra facilement par la lecture de ce qui suit :

La plupart des Polistes sont peints de ferrugineux, de noir et de jaune. Le ferrugineux paraît être la couleur naturelle des téguments, c'est elle qu'affectent ces derniers lors qu'aucune matière colorante ne vient s'y déposer. Les autres couleurs, telles que le jaune et le noir, sont le résultat d'un dépôt de matière colorante. Or chez

les Polistes, comme chez les insectes sociaux en général, ces dernières couleurs ne se développent jamais également bien. Le développement plus ou moins parfait de chaque individu est essentiellement soumis aux agents extérieurs et dépend d'une multitude d'éléments, de chaleur, de saison, d'alimentation, etc., etc. Les insectes sortis d'un même guêpier seront plus ou moins grands, et surtout ils offriront des couleurs plus ou moins complètes, selon qu'ils auront ou non joui des chaleurs de l'été ou d'une alimentation abondante durant leurs états transitoires. Ainsi, un Poliste éclos au cœur de l'été sera peint exclusivement de jaune et de noir, car son développement aura été parfait, et la matière colorante se sera déposée sur toute la surface de son corps; tandis qu'un autre Poliste, sorti du même nid en automne, laissera voir dans ses nuances bien des lacunes où la couleur ferrugineuse des téguments apparaîtra; un autre individu, éclos dans l'arrière-automne ou en hiver, offrira à peine quelques rudiments de jaune ou de noir, ou sera même entièrement ferrugineux. Ces variations portent aussi sur la couleur des ailes, sur leurs reflets, sur la taille de l'insecte. Ainsi le jaune passe au ferrugineux, et le ferrugineux au noir. On conçoit donc qu'une espèce bariolée de mille taches de ces trois couleurs peut, par la combinaison diverse de leurs variations, se présenter sous une infinité de variétés d'un aspect très différent.

Chaque localité offre donc ses variétés, car chacune d'elles a une influence directe sur le développement plus particulier de telle ou telle couleur, et dans chaque localité il existe une multitude de variétés dues aux années, aux saisons et aux circonstances ambiantes. Il résulte de là que, lorsqu'on a sous les yeux une collection de Polistes, on

croit trouver presque autant d'espèces que d'individus. Puis un examen plus attentif révèle une infinité de transitions embarassantes, et l'on finit par ranger tous les individus sous un nombre d'espèces bien moins considérable, en réunissant par analogie autour de certains types parfaits les individus plus ou moins décolorés, c'est-à-dire ferrugineux. Ce travail est toujours très épineux, attendu que des individus décolorés de plusieurs espèces n'offrent plus aucune différence entre eux, et qu'à moins de posséder un grand nombre d'individus de chaque espèce, il est bien difficile de dire ce qui est individu normal et individu décoloré. On comprend donc qu'on ne puisse fixer les espèces sans être fourni d'une abondante collection d'individus. Mais la plupart des auteurs qui les décrivaient n'avaient sous les yeux que des sujets isolés, et ils ont décrit des individus, non des espèces. Le nombre de ces dernières a été infiniment trop multiplié, et il serait, en effet, impossible de croire à l'identité spécifique d'un grand nombre de variétés très différentes, lorsque les transitions qui les relient sont ignorées. J'ai été ainsi conduit, dans ma *Monographie des Guêpes sociales,* à réduire de beaucoup le nombre des Polistes connus, mais je suis loin de les avoir réduits suffisamment, et d'ailleurs je suis tombé dans la même erreur que mes devanciers, en décrivant comme de nouvelles espèces des variétés isolées. Depuis que j'ai pu observer les Polistes vivants, aux Antilles, au Mexique et dans l'Amérique du Nord, et recueillir un grand nombre d'individus de chaque espèce, j'ai fini par saisir avec clarté les limites de celles qui peuplent ces contrées, et dont je donne la liste plus bas.

Les Polistes sont très nombreux en individus, mais le nombre de leurs espèces est relativement très peu considé-

rable. Il est bon de se tenir en garde contre la tendance de faire des espèces nouvelles, car l'on ne doit pas oublier que les Polistes sont des insectes sociaux et par là même très communs. Leurs espèces ont donc été trouvées sans peine par la grande majorité des voyageurs; Fabricius et les auteurs anciens les connaissaient presque toutes, et il est plus que probable qu'il n'en reste que peu à découvrir sur le continent américain. Fabricius et d'autres auteurs ont très probablement méconnu quelques espèces en les confondant avec d'autres voisines (*P. cavapyta*), mais le nombre de ces omissions est très restreint. Pour la grande majorité des Polistes, il est impossible de déterminer des individus avec le seul secours des livres. On aura bien rarement sous les yeux précisément la variété qui aura servi de type à l'auteur. Ce n'est que par une étude longue et patiente, faite sur des collections nombreuses en individus, qu'on pourra établir les espèces en les rapprochant par analogie. Je désire par là mettre le lecteur en garde contre une multitnde d'erreurs qu'entraînerait infailliblement la méthode trop souvent suivie, de déterminer l'espèce en tenant l'insecte d'une main et en feuilletant l'autre jusqu'à ce qu'on rencontre une description qui lui convienne plus ou moins bien. Il est chez les Polistes un détail de forme d'une grande importance, quoique très spécieux et difficile à saisir; il devient, lorsqu'on l'a bien compris, d'une haute utilité, en faisant distinguer à première vue certaines espèces identiques de couleurs (par ex., *P. minor* et *P. americanus*). Ce caractère réside dans la configuration de l'abdomen.

1° Certaines espèces ont l'abdomen grêle, très fusiforme, très conique, le premier segment étant allongé et les derniers comprimés. L'abdomen dans son ensemble n'est nul-

lement déprimé. Cette forme correspond à un métathorax conique, assez allongé.

2° D'autres ont l'abdomen plus ovale, moins conique, pas du tout comprimé, en général infléchi en bas; le premier segment plutôt ampulliforme, et l'abdomen dans son ensemble étant sensiblement déprimé. Le métathorax est alors plus plat et moins prolongé en arrière.

Ces deux formes offrent un facies particulier, plus facile à saisir sur l'ensemble de l'abdomen qu'à décrire, et qu'un œil exercé distingue à première vue sur les individus qui n'ont pas été déformés. (Voyez ma *Monographie des Guêpes sociales*, pl. XII et explication).

Les Polistes aiment la chaleur, ils abondent dans les pays chauds. Je n'en ai remarqué aucun individu sur le plateau du Mexique.

Enumération des Polistes américains propres a l'hémisphère boréal.

A. *Espèces appartenant à la première forme.* (Abdomen conique, comprimé à l'extrémité).

1. P. canadensis, Linn.; Sauss. *Monog. Guêp. sociales* 72, N° 32.
2. P. annularis, Linn.; Sauss. loc. cit. 79, N° 41.
3. P. cavapyta, Sauss. loc. cit. 87, N° 51.
4. P. americanus, Fabr.; Sauss. loc. cit. 93, N° 55. (Ses variétés sont : *P. Billardieri, P. lineatus*, Fabr. — *Vespa tricolor*, Fabr. — *P. lineatus, P. instabilis*, Sauss., loc. cit.).

B. *Espèces dont l'abdomen a une forme intermédiaire entre les deux formes décrites.* (Abdomen déprimé, mais ayant son extrémité comprimée).

5. P. CARNIFEX, Fabr.; Sauss. loc. cit. 90, N° 53.
6. P. AURIFER, Sauss. loc. cit. 78, N° 40.
7. P. COMANCHUS, nov. spec. Sat validus. Clypei margo rotundata, haud acute dentata. Abdomen aurantiacum; ejus segmentis flavo marginatis; primo basi nigro. Thorax ater, antice ferrugineo limbatus. Caput ferrugineum, vertice et antennarum medio atris. Alæ ferrugineæ. (Ex Novo-Mexico.)

C. *Espèces appartenant à la seconde forme.* (Abdomen déprimé, plus ovale, moins conique).

8. P. RUBIGINOSUS, Lepel.; Sauss. loc. cit. 74, N° 34.
9. P. FUSCATUS, Fabr. (dont les var. sont : *P. Nestor*, *P. pacifica*, Fabr.; *P. metrica*, Say.; *P. pallipes*, Lepel.; Sauss. loc. cit. 82, N° 45; *P. exilis* (♂), *P. pacificus* et *P. instabilis* var., *P. cinerascens*, Sauss., loc. cit.).
10. P. MINOR, Pall. Beauv.; Sauss. loc. cit. p. 96.
11. P. APACHUS, nov. spec. Ferrugineus, flavo multipictus. Abdomen subdepressum, ovoïdeum, segmentis sulphureo bimaculatis. Mesothorax lineis duabus sulphureis ornatus. Alæ ferrugineæ. (Novum-Mexico et Sonora.)

Ces observations seront développées dans un travail général que je prépare sur la Faune hyménoptérologique de de l'Amérique septentrionale.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES VESPIDES NOUVEAUX.

Par M. H. de SAUSSURE.

(Séance du 25 Mars 1857.)

Ischnogaster drewseni.

Les Ischnogasters ne diffèrent presque que par les couleurs, et sont pour cela aussi difficiles à bien distinguer les uns des autres que les Polybies. L'espèce dont il s'agit offre cependant des formes très caractéristiques.

♂ Grandeur de l'*I. Mellyi,* ayant les mêmes formes grêles. Tête très grande, aussi large que le thorax est long. Ocelles très grosses et rangées en triangle régulier. Front bombé, partagé par un sillon vertical, qui se termine à un petit espace granuleux, placé audessus du chaperon et sur le milieu duquel on voit une petite carène, surmontée d'un petit tubercule. Sinus des yeux creusés en gouttière pour loger le scape des antennes. Chaperon lisse et luisant, bosselé, se terminant inférieurement en une longue épine acérée qui s'avance devant les mandibules. Antennes ayant

leur premier article gros et étant très singulièrement comprimées à partir du cinquième article, de façon à s'élargir et à former une espèce de massue terminale, plate en dessous. Thorax petit, à prothorax très large et à métathorax très petit et comprimé. Pétiole très long et linéaire, comme chez l'*I. Mellyi*, mais étant bidenté à son premier tiers ou même plus en avant, s'élargissant postérieurement en un très petit renflement, moins grand et moins déprimé que chez l'espèce citée. Le reste de l'abdomen pédicellé, puis renflé en une poire régulière dont la base serait à l'anus, (l'évasement est bien plus subit que chez l'espèce citée, dont l'abdomen est plutôt en ellipsoïde ou en losange), en sorte que le deuxième segment (ou le premier segment de la poire) est plus large que long. Les segments suivants ont leur bord postérieur arqué et convexe en avant. La poire de l'abdomen, vue de profil, est renflée en dessous, tandis que chez l'*I. Mellyi* elle est plus convexe en dessus. Insecte d'un brun luisant : front couvert d'une bande jaune-citron échancrée ou interrompue au milieu, qui entoure la base des antennes et remplit les sinus des yeux. Mandibules et antennes jaune-soufre ; ces dernières un peu orangées vers le bout et brunâtres sur leur face dorsale. Bord postérieur du prothorax, une tache sous l'aile. deux lignes sur le disque du mésothorax, écusson, post-écusson et une ou deux bandes au métathorax, ainsi que la face dorsale du renflement du pétiole, jaune-soufre. L'anus, la base des segments de l'abdomen et deux ou quatre taches à la base du deuxième segment sur les côtés et en dessous, de cette même couleur. Pattes brunes ; tibias jaunes en tout ou en partie. Ailes transparentes, nervures et stigma bruns ; troisième cubitale égale à la moitié de la deuxième et plus petite que la quatrième.—Long. 12 mill; aile 8 mill.

Cette remarquable espèce m'a été envoyée par M. Drewsen. Elle vient de Poulo-Pinang, île de l'Archipel Indien.

Mischocyttarus Drewseni.

Cette guêpe me parait différer spécifiquement du *M. labiatus*, Fabr., car son pétiole est à peine aussi long que le thorax, tandis que, chez l'espèce citée, il est considérablement plus allongé. Du reste les formes de ces deux espèces sont identiques.

♂ Tête et thorax noirs; prothorax bordé de ferrugineux postérieurement. Chaperon et devant de la tête couverts de poils argentés. Antennes ferrugineuses, avec des teintes obscures en dessus. Abdomen et pattes ferrugineuses. Ailes enfumées, lavées de ferrugineux.

Du Brésil.

Rhynchium carbonarium.

♀ Grandeur du *R. argentatum*, Fabr. Chaperon, tête et thorax rugueux, criblés de grosses ponctuations. Métathorax formant de chaque côté un angle spiniforme aigu; sa plaque postérieure offrant une grande concavité lisse, finement striée, bien plus large que haute. Abdomen franchement tronqué à sa base, à la manière de celui des *Vespa*, rugueux plutôt que ponctué. Crête du premier segment portant une suture assez indistincte. Insecte entièrement noir; ailes brunes, à reflets violets. Ce *Rhynchium* ressemble au *R. nitidulum*, mais il s'en distingue nettement par ses écussons qui ne sont pas saillants. Il pourrait aussi être confondu avec les *R. argentatum* et *metallicum*, sans l'apparence ru-

gueuse de son abdomen et sans la présence des angles de son métathorax.— Long. de l'aile 10 millim.

De Tranquebar.

Cet insecte rentre dans la division *Pararhynchium* de ma Monographie des Guêpes Solitaires.

Odynerus Drewseni.

♀ Voisin pour les couleurs du *Rhynchium flavopunctatum,* Smith, mais s'en distinguant par son métathorax sans angles spiniformes. Chaperon très large, rugueux et bombé, arrondi au sommet, presque carré dans sa partie inférieure, et se terminant par un large bord faiblement arqué, placé entre deux dents très obtuses. Tête et thorax très rugueux, grossièrement chagrinés. Sur le vertex est une petite bosselure lisse, au milieu de laquelle on voit une double fossette. Ecussons et métathorax excessivement rugueux, criblés de gros enfoncements. Postécusson séparé de l'écusson par un sillon très profond en forme de fissure; postécusson séparé du métathorax par un sillon. Plaque postérieure de ce dernier, concave, lisse au milieu, mais portant de très grosses ponctuations sur ses bords, lesquels sont émoussés et inermes. Abdomen velouté, ponctué, surtout sur le premier segment, lequel est bien moins large que le deuxième, tronqué en devant, et offre à la rencontre de ses deux faces un tranchant un peu élevé de façon à imiter une suture indistincte; sa face supérieure porte un sillon longitudinal. Insecte noir. Chaperon, une tache sur le front, et dessous des antennes, en tout ou en partie, orangés. Écailles brunes. Segments premier et deuxième de l'abdomen

ornés chacun d'une large bordure orangée. Pattes noires, soyeuses. Ailes d'un brun jaunâtre avec des reflets violets. — Long. de l'aile 14 millim.

De la Nouvelle-Hollande.

On pourrait confondre cette espèce avec les *Rhynchium* de la division *Pararhynchium*, si l'on négligeait d'en disséquer la bouche. Les articles des palpes maxillaires diminuent régulièrement de grandeur du premier au dernier, ce qui lui assigne très positivement sa place dans le genre *Odynerus*. Elle appartient de plus au sous-genre *Ancistrocerus*, section des Ancistr. proprement dits.

Var. Je crois qu'un individu ♂ que je possède, et qui vient de la Chine, se rapporte à cette espèce, quoique offrant les différences suivantes :

Segments troisième, quatrième et cinquième de l'abdomen étroitement bordés d'orangé ; deuxième segment orné de deux taches orangées libres. Bout des antennes ferrugineux en dessous. Concavité du métathorax assez rugueuse.

NOTE

SUR LES CARACTÈRES QUE L'ON PEUT TIRER DU DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DU VOL POUR DISTINGUER L'ÉTAT PARFAIT OU NON PARFAIT DES ESPÈCES COMPOSANT LE GENRE EREMIAPHILA.

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 10 Septembre 1856.)

Pendant un séjour que je fis en août 1856, à Auberville-la-Manuel, joli petit village situé dans le pays de Caux, à deux kilomètres environ de la mer, j'eus le loisir de lire plusieurs brochures entomologiques, parmi lesquelles je citerai celle de M. Yersin sur la dernière mue des Orthoptères.

M. Yersin, professeur à Morgues (Suisse), notre collègue, a publié le 18 avril 1855, une note pleine d'intérêt sur la dernière mue de ces insectes, et ce travail a été inséré dans le Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles (1). Cet habile orthoptérophile après avoir fait ressortir la sin-

(1) Bulletin de la Société Vaudoise des sciences naturelles, séance du 18 avril 1855.

gulière disposition des rudiments des organes du vol dans les nymphes des Orthoptères, se sert du développement et de la disposition de ces organes pour distinguer cet état de celui d'insecte parfait, et les résultats auxquels cette étude l'a conduit lui ont fourni des caractères certains qui ne permettent plus actuellement de confondre entre eux ces différents états.

On sait que dans les insectes à métamorphoses incomplètes, les nymphes diffèrent souvent si peu de l'insecte parfait qu'il devient difficile de bien distinguer ces deux états. Néanmoins, chez les Orthoptères munis d'ailes bien développées, les rudiments de ces organes, étudiés comparativement dans la larve et la nymphe, fournissent, dit M. Yersin, un moyen sûr de lever cette difficulté.

Dans l'insecte parfait, pendant le repos, les élytres recouvrent les ailes, et pour mieux les protéger elles se plient longitudinalement et s'étendent sur le dos et le flanc. Les ailes, ordinairement fort amples, sont plissées en éventail, de manière à occuper moins de place possible et à pouvoir s'appliquer sur les côtés du thorax et de l'abdomen. Ces plis en éventail se retrouvent même, dit M. Yersin, chez les Orthoptères, dont les ailes, à peine visibles, même dans l'état parfait, sont tout à fait impropres au vol.

L'âge où se montrent les premiers rudiments des ailes et des élytres, n'a pas encore été suffisamment déterminé, chez un grand nombre d'espèces, pour qu'il soit possible de l'indiquer d'une manière absolue ; on sait seulement qu'à partir de leur première apparition, chez la larve, ces rudiments grandissent à chaque nouvelle mue, en conservant la forme et la position qui se voit dans la nymphe et que M. Yersin fait connaître avec beaucoup de détails.

Dans la nymphe, dit cet orthoptérophile consciencieux, les ailes placées sur les côtés du métathorax sont *toujours planes,* de forme plus ou moins triangulaire, *jamais plissées en éventail quoique déjà marquées des nervures suivant lesquelles ces plis se formeront dans l'âge adulte.* Ces nervures partent de l'angle huméral et s'avancent en divergeant vers le côté opposé qui correspond au bord externe de l'aile dans la nymphe. Les élytres ordinairement plus courtes que les ailes, ont une forme qui indique plus ou moins celle qu'elles auront dans l'insecte parfait ; elles sont situées un peu plus haut et plus en avant et recouvertes en tout ou en partie par les ailes. Les nervures dont elles sont marquées, dans beaucoup d'espèces, permettent de reconnaître que la partie qui longe la ligne médiane du corps sera placée sur le flanc dans l'insecte parfait, tandis que celle qui se trouve au bord antérieur formera le couvre-dos.

Voici à peu près le résumé des caractères différentiels observés par M. Yersin, qui ensuite entre dans de très longs détails pour montrer ce qui se passe au moment de la dernière mue. Je ne chercherai pas à analyser ce dernier passage qui est fort intéressant, seulement M. Yersin fait observer que si on examine les gaînes qui renferment les élytres et les ailes, on voit dans les mouvements exécutés par l'animal, leur bord supérieur se soulever peu à peu et finir par décrire une demi-révolution en pivotant autour de leur point d'insertion ; tellement qu'après la sortie de l'insecte parfait les organes du vol ont pris la position qu'ils conservent désormais pendant tout le reste, de la vie de celui-ci, c'est-à-dire qu'au lieu de l'élytre recouverte par l'aile, comme dans la nymphe, c'est maintenant l'aile qui se trouve sous l'élytre.

D'après ce changement de position éprouvé par ces organes, il y a comme on le voit, un mouvement de bascule qui a pour conséquence de placer les élytres au-dessus des ailes comme cela doit être dans l'insecte parfait. Pour bien saisir la cause de ce mouvement, M. Yersin insiste sur ce fait, que les rudiments des organes du vol sont insérés, chez la nymphe, par leur bord inférieur, suivant une ligne presque horizontale, et que ces rudiments renferment en les enveloppant les ailes et les élytres de l'insecte parfait.

Je me suis toujours élevé, comme on le sait, contre les travaux de certains entomologistes, qui ne prenant nullement en considération les lois de l'anatomie et de la physiologie, se sont empressés de créer des espèces nouvelles avec des Orthoptères arrivés seulement à l'état de larve et de nymphe, et dans les diverses notes que j'ai publiées dans les *Annales de la Société,* tom. III, 3e série, p. 759 (1856), et dans la *Revue et Magasin de Zoologie*, p. 96 et 395 (1855), et p. 42 (1856), j'ai essayé de démontrer que cette manière de faire de l'entomologie au lieu d'éclairer cette science aimable, la jette au contraire dans une grande perturbation et conduit tout droit au chaos.

Je me suis appliqué dans toutes ces notes, à faire ressortir l'avantage que l'on peut tirer des pièces annexées aux organes sexuels chez les Orthoptères, et par le développement desquelles il est possible de connaître l'état adulte ou non adulte de ces curieux insectes.

Maintenant je suis très satisfait de voir qu'on peut à ces caractères en ajouter d'autres pris dans le développement

des organes du vol (1), pour distinguer l'état adulte ou non adulte de ces insectes, et qui viennent démontrer que ce qui a lieu pour le développement des pièces annexées aux organes sexuels, a lieu aussi pour les organes alaires, c'est-à-dire qu'un Orthoptère ne peut réellement être considéré comme parfait que lorsque les organes du vol et les pièces annexées aux organes sexuels ont acquis leur entier développement.

Ce que M. Yersin vient de démontrer, d'une manière si lucide, au sujet du développement des ailes et des élytres pour certaines espèces d'Orthoptères, peut parfaitement s'appliquer, comme je vais le démontrer, aux espèces composant le genre *Eremiaphila.*

Quoique les espèces de ce genre soient des Orthoptères chez lesquels les organes du vol sont très peu développés, cependant on peut dire que les élytres et les ailes présentent les mêmes caractères de disposition et d'organisation que si ces organes devaient acquérir un grand développement. En effet, si on étudie comparativement les organes du vol dans une nymphe devant avoir ces organes très développés avec ceux d'une nymphe d'*Eremiaphila,* on voit qu'ils sont

(1) Dans une note sur l'*Eremiaphila denticollis,* Revue et Magasin de Zoologie, p. 99 (1855), j'ai essayé de démontrer que la présence ou non présence de ces organes, leur développement plus ou moins grand, suffisait pour reconnaître l'état adulte ou non adulte des espèces composant le genre *Eremiaphila ;* mais M. Yersin a approfondi beaucoup plus que moi cette intéressante question, et les remarques excessivement curieuses auxquelles il est arrivé jettent un jour tout nouveau sur le développement des organes du vol dans les Orthoptères et particulièrement sur le mouvement de bascule que subissent ces organes dans leur dernier changement de peau.

dans l'une et l'autre rudimentaires, que les ailes placées sur les côtés du métathorax, sont toujours planes, plus ou moins trianguliformes, jamais plissées en éventail et seulement parcourues par des nervures, lesquelles, comme chez une nymphe devant avoir les organes alaires très développés, se transforment en plis dans l'âge adulte. Quant aux élytres, elles sont plus courtes que les ailes et présentent dans cet état les mêmes caractères que si elles devaient acquérir un grand développement. Tel est l'aspect de ces organes observés chez une nymphe sur le point de se changer en insecte parfait. Maintenant si on se présente à l'esprit cette nymphe au moment de sa dernière mue et qu'on la compare à une de celles observées par M. Yersin, et exécutant des mouvements tendant à se débarrasser des langes qui la gênent, on sera naturellement porté, analogiquement parlant, à croire que les choses doivent se passer pour cette nymphe d'*Eremiaphila*, comme M. Yersin l'a exposé dans sa note pour celles du *Gryllus campestris*, du *Tettix bipunctatus* et de la *Locusta viridissima*, puisque les organes alaires des *Eremiaphila*, comme organisation, comme disposition et comme forme, sont tout à fait identiques à ceux de ces Orthoptères.

Des faits exposés par M. Yersin, au sujet de la dernière mue des Orthoptères et que j'applique à celle des espèces composant le genre *Eremiaphila*, je conclus donc que dans les nymphes des espèces représentant cette coupe générique les *ailes sont toujours planes, jamais plissées en éventail*, tandis que chez l'insecte parfait, ces *mêmes organes* sont beaucoup *plus développés et toujours sensiblement plissés en éventail*.

D'après ce que je viens d'exposer, je crois qu'à l'aide du

développement des organes du vol et des pièces annexées aux organes sexuels, il sera facile désormais de distinguer d'une manière certaine dans ces Orthoptères, l'état de nymphe de celui d'insecte parfait.

Quant aux Orthoptères qui sont toujours privés d'ailes, comme les *Polyzosteria*, *Bacillus*, *Myrmecophila*, *Mogoplistes*, *Rhadiphora*, *Hetrodes*, *Onconotus*, *Barbitistes*, etc., etc., ce n'est qu'au développement des pièces annexées aux organes sexuels, qu'il sera possible de distinguer l'état adulte ou non adulte des curieuses espèces représentant ces différentes coupes génériques.

ETUDES ENTOMOLOGIQUES.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES COLÉOPTÈRES

DE LA RÉPUBLIQUE DE VENEZUELA.

Par MARCO A. ROJAS.

(**Séance du** 8 **Février** 1854.)

Messieurs les Membres de la Société entomologique :

C'est pour la première fois, depuis plus deux ans que j'ai eu l'honneur d'être admis dans votre savante Société, que je me hasarde à vous faire part des observations que j'ai faites sur quelques Coléoptères de mon pays, si peu connu des Européens et si riche en objets entomologiques. J'espère que la Société recevra avec indulgence ce petit travail qui, s'il ne contient des nouveautés importantes, est du moins le résultat de fréquentes observations, et qu'elle jugera peut-être dignes de son attention.

1. Sur la STEIRASTOMA DEPRESSA, Fabr., ou *difformis*, Dej.

J'ignore si jusqu'à présent les mœurs de ce Coléoptère, si préjudiciable aux plantations de cacao, sont connues.

Il se trouve généralement dans les climats chauds, sur le

tronc du cacaoyer (*Theobroma cacao*), adhérent à l'écorce et en grande quantité. Il commence par percer l'écorce et peu à peu il s'introduit jusqu'au canal où il dépose ses œufs. Au bout de quelques temps que ces insectes ont pris possession de cet arbre, celui-ci commence à sécher jusqu'à ce qu'il meure entièrement. Lorsqu'on enlève le cacao de sa pulpe, ces Longicornes quittent leur retraite à l'odeur du fruit et sucent les sucs que contient la partie interne du péricarpe : on le prend abondamment pendant deux jours que dure sa fraîcheur. Tel est, dans les climats chauds, le genre de vie de ces Coléoptères ; cependant, j'en ai pris dans la vallée qui sépare Caracas de la Guayra, qui se nomme *las Dos Aguadas*, sur des bois récemment coupés dont ils sucent les sucs. Le climat de cette vallée est assez froid et il ne se trouve dans son étendue aucun cacaoyer.

Ceci vient à l'appui de ce que je dirai plus tard concernant la variété des aliments dont se nourrissent certains Coléoptères, suivant les climats et les circonstances où ils se trouvent.

2. Sur le LIXUS VITTATUS, Jekel, et la EUCHROMA COLUMBICA, Mannerheim.

J'ai lu les intéressantes observations de mon collègue, M. le capitaine Godart, sur le *Lixus angustatus*, publiées dans le Bulletin entomologique de 1851, et tout en déplorant de n'avoir pas sous les yeux la controverse qui a eu lieu entre MM. Coquerel et Laboulbène sur ce même sujet, je ferai connaître celles que j'ai faites sur l'unique espèce de *Lixus*, qui existe en ce pays et que mon collègue et ami, M. Chevrolat, m'a désignée sous le nom de *Lixus vittatus*, Jekel.

Ce Coléoptère se trouve dans les climats froids et particu-

lièrement dans la colonie Tovar, au N.-O. de Caracas. Lorsque je pris les premiers exemplaires, je crus que la poudre jaune qui couvrait les élytres, provenait du pollen de quelques plantes sur lesquelles ils vivent et que le hasard en aurait fait tomber sur ce Coléoptère. J'examinai ces plantes, mais n'en ayant trouvé aucune en fleur, je fus persuadé que cela ne pouvait provenir de leur pollen, et examinant l'insecte avec plus d'attention, je m'aperçus que cette poudre existait aussi en dessous, et, variant d'opinion, je crus qu'il sécrétait la poudre dont il était couvert.

Pour m'en convaincre, je fis les expériences suivantes :

Parmi ceux que je pris, il s'en trouvait quelques-uns qui n'avaient presque pas de poussière, mais qui étaient encore vivants. J'en piquai trois et les exposai à la chaleur du feu, n'ayant d'autre but que de les tuer; mais quelle ne fut pas ma surprise lorsque je vis se reproduire la poussière qu'ils avaient perdue dans le flacon où je les avais enfermés et qu'après quelques minutes, ils en étaient tellement couverts qu'on ne distinguait plus leur couleur noire. Je ressentis une joie inexplicable en contemplant le phénomène dont le hasard me rendait témoin, et je continuai mes expériences, heureux d'avoir surpris la nature dans une de ses œuvres les plus admirables.

J'en piquai de nouveau quatre de ceux qui avaient peu de poussière, je les approchai alternativement du feu et je vis se renouveler le fait précédent au bout de quelques minutes.

Il ne me restait plus de doute, une sécrétion particulière avait lieu, et je ne doute nullement que, si j'eusse eu un bon microscope au lieu de ma loupe, j'aurais pu me convaincre de ce que j'ignore encore.

Animé par le bon succès que je venais d'obtenir, je voulus faire la même expérience sur une vingtaine d'individus qui étaient morts depuis trois jours. Triste aveuglement de mon enthousiasme et de mon amour-propre? Je voulus en vain faire sécréter à l'insecte une poussière qu'il ne pouvait plus donner; il lui manquait la vie; il lui manquait le principe qui régit toutes les fonctions animales; et la vie leur manquant, comment pouvaient-ils sécréter?

L'orgueil où m'avait plongé le secret que je venais de surprendre me poussa à faire cette expérience, et j'en reçus le châtiment, car je n'obtins pas des *Lixus* morts, la joie que m'avaient fait éprouver les vivants.

Depuis ce moment, je crois que cette poussière du *Lixus* est produite par quelques organes microscopiques, situés sous les élytres ou dans les élytres mêmes. Je crois que cette sécrétion fut augmentée par la sensation désagréable qu'éprouvait le Coléoptère soumis à l'ardeur d'un feu qui le faisait mourir dans une horrible agonie. Il est inutile de dire que l'augmentation de poudre cessait à sa mort.

Je crus encore que cette poudre pouvait se reproduire sans recourir au feu, j'en mis à cet effet dans un flacon avec des branches des plantes sur lesquelles je les avais pris, et au bout de deux jours ils en étaient passablement couverts. Ici la sécrétion ne fut point augmentée par un agent externe, elle suivit naturellement son cours. J'ai remis il y a quelques années à mon excellent ami et collègue M. Auguste Sallé, quelques-uns de ces *Lixus* que j'avais pris sans poudre et qui l'avaient récupérée par ce moyen.

Mon honorable collègue, M. le capitaine Godart, voudra bien me pardonner si je ne partage pas son opinion; mais je ne puis admettre que la nature ait donné cette poussière

comme ornement à ces insectes. Je ne puis comprendre que l'immense sagesse et la prévision d'un Dieu ait colloqué comme ornement tant de choses dont nous ignorons l'utilité.

Ainsi que chez l'homme et chez d'autres animaux d'une dimension tout autre que celle des insectes, chaque chose à un but déterminé, et je ne puis croire que cette poussière soit seulement un ornement du *Lixus*, lorsqu'il n'existe pas dans beaucoup d'autres classes d'insectes. Non! ce n'est pas non plus pour distinguer les espèces, elles sont assez distinctes par leurs formes particulières et par leurs habitudes.

Il est certain que la poussière des *Lixus* n'a pas seulement pour objet la simple distinction des autres espèces, cette poussière est une des conditions inhérentes à sa vie, et s'il n'en est pas ainsi, pourquoi se reproduit-elle si tôt?

Nous devons ici confesser notre impuissance à découvrir les grands mystères de la nature et convenir qu'un voile nous couvre la vérité et qu'il n'est pas encore déchiré.

Après ces expériences, j'ai pris quelques exemplaires de la EUCHROMA COLUMACIA, Mannerheim. Ce buprestide a, comme le *Lixus*, une poussière jaune clair qui couvre entièrement sa couleur d'un vert bronzé, que M. Blanchard, notre collègue, lui donne dans son Atlas du règne animal de Cuvier.

J'ai fait sur ce buprestide les mêmes expériences que sur le *Lixus*, et j'ai toujours vu que sa poussière se régénère en l'approchant du feu auprès duquel je l'ai tenu jusqu'à sa mort. Sa poussière est entièrement pareille à celle du *Lixus*, elle est seulement d'un jaune plus clair.

Il appartient maintenant aux hommes qui ont de l'expé-

rience et du savoir de vérifier si cette sécrétion existe : il appartient à ceux qui peuvent disposer des éléments, dont on est privé en Amérique, de vérifier ce fait. Pour ma part, j'espère pouvoir répéter mes expériences et en rendre compte à la Société.

3. SUR LES HABITUDES DE QUELQUES COLÉOPTÈRES.

Il est curieux et utile d'observer les différentes coutumes de mêmes Coléoptères, suivant les lieux et les climats où on les rencontre, et il est même étonnant qu'un insecte vive en un lieu d'une plante qu'il déprécie ailleurs.

Voici ce qui arrive chez une multitude de Coléoptères de la Faune de ce pays. Les uns ont dans tous les climats et lieux une plante fixe, sur laquelle ils vivent pendant leur état parfait et où vit aussi leur larve ; mais il en est d'autres qui varient, même dans un petit espace, et dont la larve vit de végétaux différents de ceux dont se nourrit l'insecte parfait.

Je citerai d'abord quelques-uns qui vivent toujours de la même plante.

Ainsi l'ACROCINUS LONGIMANUS, Fabr., vit toujours dans les climats froids et sur le *Ficus glabrata,* appelé vulgairement *Higeron* ou *Higuerote,* dont il suce le lait et où je l'ai pris. Sa larve vit toujours dans l'intérieur de cet arbre, et l'insecte parfait qui l'habite également en sort régulièrement le matin pour se fixer aux *Ficus* qui n'ont pas été coupés, et s'alimente de son lait.

Je les ai pris ainsi et dans leur retraite en fendant à l'aide d'une hache des troncs déjà coupés, où je voyais l'entrée de leur demeure toujours large et ouverte à l'intérieur. J'y ai toujours trouvé assez de larves de ce Coléoptère.

Le Psalidognathus Friendii, Gray, vit toujours sur une *Cedrelacea*, connue vulgairement sous le nom de *Cedro manteca*, où il établit sa demeure ainsi que sa larve. On peut rarement l'y prendre ; mais on s'en empare au crépuscule lorsqu'il vient voler auprès des habitations qui sont sur les montagnes, à l'époque des pluies et dans les mois de mai et juin.

Le Scaraboeus Neptunus, Schœnherr, se prend toujours sur un palmier nommé vulgairement *Palmiche morado*, et continuellement collé à la tige. Je n'ai pas vu la larve de ce magnifique scarabée, et je crois qu'il doit mettre deux ans à se métamorphoser, car il ne vient que tous les deux ans.

Il en est d'autres qui ont leur lieu et leur plante fixes et que l'on voit aux mêmes heures du jour ; mais il en est dont les habitudes sont distinctes, tel que le Golofa porteri, Hope, que l'on trouve toujours dans le *Cerro de Avila*, au nord de Caracas, et dans la colonie Tovar, au nord-ouest, sur une graminée qu'on nomme vulgairement *Carrizo*, d'où vient le nom qu'on lui donne ici de *Carrizero*. On le prend dans les vallées du Tuy, situées au sud de Caracas, à une distance de seize lieues, mangeant la tige du maïs dans des plantations de cette graminée, situées auprès et sur les montagnes.

Le Trachyderes succintus, Dalm., se trouve aux environs de Caracas, près de la rivière Guayre, au sud de la ville, où il mange la résine de la *Hermesia castaneifolia*. Sur la côte de la Guayra, au nord de Caracas et à la distance de six lieues, il se nourrit de la tige et de l'épi du maïs, et dans le *Pao de Zerate* où se récolte le maïs, à vingt lieues sud-ouest de Caracas, c'est de la

résine de l'*Erythrina umbrosa* et de l'*Erythrina velutina* qu'il tire son existence.

La Calandra palmarum, Fabr., vit dans le *Cerro d'Avila* (climat froid), sur un palmier, et au *Pao de Zarate*, on le prend pendant l'ardeur du soleil, suçant le lait de la *Carica papaya*, vulgairement appelée *Lechoso*, lorsqu'on vient de les couper. A la Guayra (pays très chaud), on le prend sur le tronc du *Cocos nucifera*.

L'Allorhina scabriosculа, Weber, que l'on prend sur les bords de la rivière la Guayre, suçant la résine de la *Hermesia castaneifolia*, vulgairement appelée *Sauce*, vit et se trouve sur la côte de la Guayra, sur la tige et l'épi du maïs.

Le Scarabeus Hercules ou plutôt Dynastes Agelaus, que l'on prend dans les bois de l'Orénoque, sur une graminée vulgairement appelée *Juajua*, qui est la plus grosse de cette espèce, a été trouvé par le naturaliste prussien, M. Charles Moritz, sur un des *Sauces* qui entourent son jardin dans la colonie Tovar, et à *Rio-Chico*, situé à l'est de Caracas, près de la mer, sur le tronc du cacaoyer.

Il y en a quantité d'autres que je ne citerai pas ici, parce que je me propose de faire un travail plus étendu sur les différents végétaux qui sont la nourriture des Coléoptères de Venezuela, suivant les climats et leur élévation audessus du niveau de la mer. En genéral ces insectes coïncident à l'époque de leur apparition.



DESCRIPTION

DU GENRE COPICERUS SWARTZ.

Par M. C. STAL, à Stockholm.

(**Séances des** 25 **Mars et** 27 **Mai** 1857.)

On trouve dans les actes de l'Académie des sciences de Stockholm pour 1802 la description d'un genre nouveau du groupe des *Delphacides*, qui, du moins à ce que j'en sais, dès ce temps là est resté tout à fait inconnu. Je crois rendre un service aux Hémiptérophiles en donnant les caractères de ce genre remarquable, et je prie la Société de bien vouloir m'accorder une place pour cette petite note dans ses Annales.

COPICERUS Swartz.

(Acta Acad. scient. Holmiens. 1802, p. 180.)

Caput cum oculis supra visum longitudini duplo latius, posterius sinuatum; vertice latitudine fere longiore, antrorsum non nihil angustato, concaviusculo; fronte a vertice vix distincta, valde reclinato-decliva, latitudine plus duplo longiore, apicem versus sensim nonnihil latiore, medio longitrorsum carinata (carina ipsa sulcata), marginibus subelevatis; labro elongato-triangulari, lateribus et medio carinato.

Oculi subtus profunde sinuati vel incisi.

Antennæ corpore vix breviores, capite cum thorace scutelloque ad unum duplo longiores, valde compressæ, latæ, supra concaviusculæ; articulo primo a basi apicem versus

sensim latiore, articulo secundo præcedente tertia parte longiore, a basi ampliato et ultra medium subparallelo, deinde angustato et apicem versus sensim adhuc angustiore.

Thorax capite vix longior, antice pone caput productus, leviter tricarinatus.

Scutellum capiti thoracique ad unum vix æquilongum, triangulare.

Tegmina tertia sua parte abdomen superantia, parallela, apice rotundata, nervis longitudinalibus, apicem versus pluries furcatis et inter se confluentibus.

Pedes mediocres, femoribus haud compressis, tibiis posticis spinis duabus armatis.

Genus *Arœopo* et *Asiracœ* affine, ab ambobus structurâ antennarum, ab illo etiam formâ capitis, ab hac structurâ pedum diversum.

1. *Copicerus irroratus* Swartz.

Testaceo albidus; antennis fuscis, articulo secundo medio ad marginem macula parva oblonga dilutiore; tegminibus fuscescente-hyalinis, apicem versus obscurioribus, nervis adhuc obscurius punctatis; pectore, abdomine, annulis duobus apicibusque tibiarum anteriorum tarsisque anterioribus fuscis; femoribus anterioribus fusco-punctatis. ♂. Long. 5 millim.

Copicerus irroratus, Swartz, in Act. Acad. Scient. Holm. 1802, p. 181, pl. VI. 2 a-f.

Patria : Jamaica, ubi anno 1785, sub itinere suo exemplum unicum, nunc in Museo Upsaliensi asservatum, legit Dom. *Swartz*.

2. *Copicerus Swartzii* Stal.

Testaceo-albidus; macula apicali capitis intraoculari et

media frontis, lateribus scutelli et pectoris abdomineque nigris aut nigro-fuscis, hoc subtus latera versus parce testaceo-sparso ; antennis (præsertim ad margines et hic illic confluenter) femoribusque anterioribus fusco-punctatis ; annulis 2 apicibusque tibiarum anteriorum fuscis ; tegminibus hyalinis, apice fuscis (parte fusca oblique terminata), nervis albidis, fuscopunctatis. ♀, Long. 6 millim.

Copicerus Swartzii, Stal. Ofv. af Vet. Ac. Forh., 1857, *p.* 53.

Rio-Janeiro. Mus. Holmiense.

Explicatio tabulæ XII, *N*o 2.

A. *Copicerus Swartzii* magn. aucta.
B. Ejusdem caput ab antico visum.
C. Ejusdem magnitudo naturalis.

HISTOIRE
DES INSECTES DU PIN MARITIME

(Suite) (1).

Par M. ÉDOUARD PERRIS.

(Séance du 12 Septembre 1855.)

DISOPUS PINI.

Les premiers états du *D. pini* sont encore un mystère, et quoique cet insecte soit ici très commun, je n'ai pu jusqu'ici découvrir ni sa larve, ni sa nymphe. Je me borne donc à signaler ce que je sais de l'insecte parfait.

Le *D. pini* commence à paraître au commencement d'octobre. C'est à la fin de ce mois et dans les premiers jours de novembre qu'il est le plus commun, et on en trouve quelques-uns jusqu'à la fin de décembre. Il se tient toujours sur les pins de six à quinze ans; mais il est à remarquer qu'il fuit les semis épais, et il est extrêmement rare de le rencontrer au milieu des fourrés qu'ils présentent. S'il s'y pose, c'est toujours sur les arbres du bord, ou sur ceux qui vivent au milieu des petites clairières qu'un accident ou la nature défavorable du sol ou la main de l'homme a produites dans ces semis. Les lieux où on le trouve le plus abondamment sont ceux où les pins sont espacés, libres, bien aérés et bien éclairés par le soleil; et c'est même très probablement pour jouir de l'influence de cet astre, d'autant plus précieux que la saison est plus avancée, que l'insecte dont il s'agit évite les semis épais dont les plants s'ombragent réciproquement.

Quoi qu'il en soit, c'est surtout par un jour de soleil qu'il

(1) Voyez 2e série t. X (1852), p. 491, et 3e série t. I (1853), p. 555; t. II (1854), p. 85 et 593, et t. IV (1856), p. 173 et 423.

faut chercher les *Disopus*. On les voit alors perchés sur les feuilles, d'où ils se laissent tomber dès qu'on les approche. On les rencontre assez fréquemment accouplés, le mâle placé sur le dos de la femelle, et celle-ci, dans l'état de gestation, a le ventre tuméfié, mais non à l'excès. Les œufs qu'elle pond, et j'en ai recueilli beaucoup de femelles enfermées chez moi dans des boîtes, sont allongés, elliptico-cylindriques, lisses et d'un jaune clair. J'ignore où la femelle, à l'état de liberté, les dépose.

Ces insectes vivent des feuilles du pin, mais ils ne les rongent pas à la manière des chenilles. Ils pratiquent, le long du canal intérieur ou gouttière, c'est-à-dire dans la partie où l'épiderme est le moins épais et le tissu le plus succulent, un sillon linéaire, ou même deux sillons très rapprochés et parallèles, qui parcourent souvent presque toute la longueur de la feuille et pénètrent dans le parenchyme jusqu'à une faible profondeur. Il est très rare qu'ils attaquent la partie extérieure ou dorsale de la feuille, et il faut bien chercher pour en trouver quelques exemples. En revanche, il arrive souvent que presque toutes les feuilles d'un arbre sont sillonnées en dessus, et comme ces blessures font périr les parties qu'elles intéressent, on dirait, au mois de décembre, que les arbres qui ont servi de pâture à de nombreux *Disopus* sont morts ou mourants. Ils ne paraissent cependant pas s'en ressentir, et je n'ai pas d'exemple de pin mort, ou même malade par l'action du *Disopus*, attendu que cette action s'exerce lorsque déjà la sève est en repos, et que le printemps suivant répare les pertes de l'automne, le bourgeon terminal n'ayant jamais été atteint.

J'avais cru d'abord que ces déchirements linéaires et en forme de sillon, pratiqués sur la feuille, étaient l'œuvre de l'oviscapte de la femelle et recélaient ses œufs; mais toutes

mes recherches pour trouver quelqu'un de ces œufs ont été vaines, et d'ailleurs, en observant les insectes, j'ai constaté mille fois que c'est avec leurs mandibules, et pour se nourrir, qu'ils attaquent ainsi les feuilles.

Platydema europæa Lap.

Fig. 401-412.

LARVE.

Longueur 8 mill., coriace, glabre, étroite, à peu près linéaire; un peu plus large cependant dans son tiers antérieur qu'au milieu, et s'atténuant insensiblement à son tiers postérieur; convexe et d'un brun mat en dessus, avec le bord des segments roussâtre; d'un roussâtre livide en dessous, où elle est déprimée, surtout à la région thoracique.

Tête munie de quelques petits poils, grande, aussi large que le prothorax, assez bombée, presque droite sur les côtés, d'un roux livide antérieurement; marquée sur le front de deux sillons très fins et convergents en forme de V, et de rides très déliées; bord antérieur largement et peu profondément échancré, avec un petit tubercule à chaque bout de l'échancrure; épistome assez grand et en demi-ellipse transversal; labre de même forme mais plus petit et marqué de deux légères fossettes; mandibules fortes, d'un ferrugineux livide avec l'extrémité noirâtre. Vues en dessus elles sont très arrondies en dehors, crochues en dedans, bidentées à l'extrémité et comme taillées à deux facettes longitudinales; vues de côté, elles sont triangulaires, avec les côtés un peu concaves et la pointe découpée en deux dents inégales et très courtes. Mâchoires coudées, lobe cylindrique, surmonté de petites soies et atteignant l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires, qui sont arqués en dedans et composés de trois articles courts et égaux; menton ellipti-

que ; lèvre inférieure cordiforme, surmontée de deux palpes labiaux de deux articles égaux, et qui ne dépassent guère le lobe des mâchoires. Ces organes sont d'un roussâtre livide. Antennes de même couleur, formées de quatre articles : le premier court et gros ; le deuxième un peu plus long ; le troisième plus long que les deux autres ensemble et un peu en massue ; le quatrième grêle, pas tout à fait aussi long que le second et surmonté d'un long poil et de deux ou trois très petits. Sur chaque joue, près de la cavité antennaire, un groupe de quatre ocelles roussâtres, dont trois en série transversale et un elliptique, plus grand, en dessous, vis-à-vis le premier.

Prothorax presque aussi grand que les deux autres segments thoraciques réunis ; ces trois segments munis d'un poil de chaque côté, et marqués sur le dos d'un sillon médian longitudinal qui se continue sur l'abdomen en s'affaiblissant, et d'un réseau de très petites rides ; bords antérieur et postérieur du prothorax et bord postérieur seulement des deux autres ayant un fin liseré roussâtre.

Pattes assez fortes et de cinq pièces, y compris un ongle subulé ; tibias armés en dessous de longues soies spiniformes.

Abdomen de neuf segments, dont les huit premiers semblables, pour la couleur et les rides, aux segments thoraciques ; le neuvième plus petit que les autres, conique, un peu relevé, hérissé de quelques poils, et ayant de chaque côté, près de l'extrémité, une très petite épine conique. A la base, en dessous, surgit un mamelon pseudopode, profondément divisé en deux lobes papilliformes qui s'appuient sur le plan de position lorsque la larve marche, et qui, dans l'état de repos, s'appliquent contre le segment et recouvrent l'ouverture anale.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Nymphe.

Elle n'offre que les particularités suivantes : de petits poils, portés sur des tubercules, aux bords antérieur et latéraux du prothorax; de chaque côté des segments abdominaux une expansion submembraneuse divisée en deux lobes inégaux, surmontés chacun d'un poil; dernier segment muni de quelques poils et terminé par deux appendices grêles, coniques, rapprochés et à peine divergents.

Insecte parfait.

Longueur 6 mill. Elliptique, d'un noir foncé, avec les antennes et les pattes d'un ferrugineux rougeâtre. Tête marquée antérieurement de points très petits, et sur le front de points plus forts et peu serrés. Prothorax d'une largeur plus que double de la longueur, sensiblement plus étroit antérieurement qu'à la base, qui est sinuée ainsi que le bord antérieur ; couvert de points plus marqués sur les côtés qu'au milieu ; à bords latéraux relevés. Elytres rebordées, à stries ponctuées peu profondes, plus prononcées vers l'extrémité, et dont les intervalles sont parsemés de points peu apparents. Dessous du corps ayant souvent une teinte ferrugineuse, et assez fortement ponctuée, avec de fines stries longitudinales sur l'abdomen.

Je dois à mon ami Fairmaire la communication de la larve et de la nymphe du *Platydema europæa*, trouvés à la Teste par M. Dert. Cet insecte n'est pas, à proprement parler, un parasite du pin ; mais son existence se lie pourtant à celle de ces arbres résineux, car sa larve vit exclusivement sous leurs écorces, se nourrissant des productions fongueuses

qui s'y développent. Je l'ait rouvée une seule fois à Mont-de-Marsan, en compagnie d'une trentaine d'insectes parfaits, sous l'écorce soulevée d'une souche de pin maritime ; mais elle paraît être assez commune en Espagne, sur les pins sylvestres des montagnes du Guadarrama ainsi que dans la Provence, probablement sur le pin d'Alep. Durant la période de son développement, elle n'offre aucune particularité intéressante ; mais lorsque le moment de sa transformation en nymphe est venu, elle se retire dans une anfractuosité de l'écorce et y file une coque ellipsoïdale et d'un roux jaunâtre dont le tissu est un peu lâche, et dont les fils extérieurs sont libres et crépus. C'est là qu'elle subit ses métamorphoses dans le courant du mois de juillet.

Ce que l'on sait des métamorphoses du petit groupe des Diapériens se borne aux espèces suivantes : *Diaperis boleti*, (Hammerschmidt, De Ins. agric. damn. et L. Dufour, Ann. des sc. nat., 1843, p. 290), et *Scaphidema bicolor* (Westwood, Introd., t. 1, p. 314). Je connais en outre la larve du *Platydema violacea*, qui ressemble entièrement à celle du *P. europœa*, et vit sous l'écorce soulevée des vieux chênes. Celle du *Scaphidema* présente comme cette dernière, les deux petites épines du dernier segment, et paraît aussi avoir sa consistance et sa couleur ; mais d'après la figure de Westwood, elle est plus trapue et elliptique. Quant à la larve du *Diaperis*, elle diffère des précédentes par sa couleur blanche, sa consistance charnue, l'absence d'ocelles et les pattes moins épineuses ; toutes circonstances qui s'expliquent par l'existence de cette larve dans l'épaisseur des champignons, tandis que les autres vivent à l'air libre. Le segment anal n'a pas non plus le moindre vestige d'épines, mais on y remarque de petites aspérités subcornées et roussâtres. M. Dufour a parfaitement décrit et figuré l'ellipsoïde que la

larve taille dans la masse même du champignon, pour s'y loger ensuite avant de passer à l'état de nymphe; mais mon savant ami aurait pu ajouter qu'elle s'enferme en outre dans une coque soyeuse, analogue à celle des *Platydema*, mais un peu moins fournie. Ainsi, toutes les larves connues de ce groupe sont sérifères.

ULOMA PERROUDI, Muls.

Fig. 413-420.

LARVE.

Longueur 13 mill., largeur 1/2 mill.; rousse, cornée, linéaire et entièrement cylindrique, sauf un léger aplatissement au sternum.

Tête bombée, ferrugineuse, munie de quelques poils fauves antérieurement et sur les côtés, et finement pointillée; épistome lisse, labre pointillé, semi-elliptique et cilié; mandibules planes en dessus, canaliculées en dehors à la base, divisées à l'extrémité en trois dents visibles lorsqu'on les regarde de côté, et dont l'intermédiaire est plus longue que les autres; munies intérieurement d'une dent au tiers supérieur et d'une autre beaucoup plus forte près de la base. Elles sont ferrugineuses avec l'extrémité noire. Mâchoires mobiles, un peu coudées; leur lobe arrondi et armé de cils spinuliformes de diverses longueurs. Palpes maxillaires de trois articles à peu près égaux, arqués en dedans. Lèvre inférieure prolongée au milieu en une petite pointe; palpes labiaux de deux articles, ne dépassant pas les lobes des mâchoires; tous ces organes de la couleur de la tête. Antennes de quatre articles : le premier assez grand, d'un blanc roussâtre et un peu rétractile; le second presque de moitié plus petit que le premier, dans lequel il peut se cacher; d'un

blanc roussâtre comme lui, avec un petit anneau plus foncé; troisième aussi long que les deux autres ensemble, un peu en massue arrondie; le quatrième très court et très grêle, surmonté d'un long poil et de deux ou trois autres plus petits; ces deux derniers de la couleur de la tête. Au dessous des antennes, sur chaque joue, on remarque à la loupe deux petites taches noirâtres, et à un plus fort grossissement, on constate que la tache la plus rapprochée des mâchoires est formée de deux points et l'autre d'un seul. Ce sont, à mon avis, des ocelles; mais ils ne sont pas saillants, et on les dirait recouverts par le tégument extérieur, et visibles seulement par transparence.

Prothorax de la couleur de la tête, avec une fine ligne ferrugineuse et transversale près du bord antérieur, et une autre plus large sur le bord postérieur ; pointillé, plus étroit que la tête antérieurement et plus large postérieurement. Les deux autres segments thoraciques de moitié au moins plus petits que le précédent, d'un joli roux isabelle, avec une ligne transversale ferrugineuse près du bord antérieur, et une autre sur le bord postérieur.

Chacun des segments thoraciques porte une paire de pattes courtes, robustes, de cinq pièces, canaliculées en dessous, avec quelques longues soies et de fortes spinules d'un brun ferrugineux de chaque côté de la rainure.

Abdomen de neuf segments égaux ou bien peu s'en faut ; les sept premiers d'un roux isabelle, avec deux bandes ferrugineuses comme les segments thoraciques ; le huitième de la couleur de la tête avec les deux bandes aussi ; le neuvième arrondi, semi-ellipsoïdal, de la couleur du précédent, avec la bande antérieure seulement, et terminé par une très petite pointe conique et obtuse. Mamelon anal très petit, rétractile et ordinairement caché par le bord postérieur du 8e segment.

Les deux derniers segments thoraciques et les huit premiers segments abdominaux sont marqués d'assez gros points un peu écartés, surtout sur le milieu du dos ; la bande ferrugineuse antérieure est occupée par des points oblongs très serrés, et la bande postérieure, parfaitement lisse, est bordée antérieurement d'une série régulière de petits points. La ponctuation s'efface sur les côtés, et il n'en existe pas la moindre trace en dessous. Le dernier segment est pointillé serré en dessus et moins en dessous.

Des poils fauves et clairsemés se montrent sur les flancs et autour du dernier segment, et tout le long des premiers segments abdominaux règne en dessous, près des côtés, une fine rainure au-dessus de laquelle sont les stigmates. Ceux-ci sont circulaires et au nombre de neuf paires placées la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle m'est inconnue.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 8 à 9 mill. Entièrement d'un roux ferrugineux luisant. Tête couverte de points, moins denses, mais plus forts et oblongs au vertex ; marquée antérieurement d'un sillon en demi-cercle, et d'un autre transversal qui passe par dessus les yeux. Prothorax presque carré, largement échancré au sommet, sinueux à la base, à ponctuation peu serrée ; uni dans la femelle, ayant dans le mâle, au bord antérieur, une dépression médiane derrière laquelle on voit deux tubercules, Ecusson un peu ponctué. Elytres marquées de stries profondes, finement et doublement crénelées ; strie extérieure plus

profonde que les autres; intervalles parsemés de points à peine visibles. Les quatre tibias antérieurs denticulés en dehors.

J'ai trouvé la larve de l'*U. Perrondi* au mois d'août dans de vieilles souches babitées par des larves d'*Ergates* et réduites en partie à l'état de vermoulure. Des deux individus que j'ai conservés dans un bocal avec des fragments desdites souches, un a péri, l'autre m'a donné, au mois de juin suivant, un *Uloma*. La crainte de la déranger m'a privé du plaisir de voir sa nymphe.

Comme dès la fin de l'été et pendant tout l'automne et tout l'hiver, on trouve des insectes parfaits sous les écorces, je suis porté à croire que la dernière métamorphose a lieu généralement dans le courant de l'été.

J'avais considéré cette espèce comme une variété de l'*U. culinaris*, L., qui se trouve aussi, mais très rarement, dans les souches du pin. La description donnée par M. Mulsant (Opusc. Ent. 6e cahier, p. 201) de l'*U. Perroudi*, trouvé à la Teste dans de semblables souches, devait attirer mon attention, et j'ai recommencé mes recherches et mes études comparatives. Il en est résulté pour moi la conviction que l'espèce de mon savant et perspicace ami est bien légitime. Elle se distingue, au premier coup d'œil, de l'espèce linnéenne par sa taille plus petite et l'absence de rebord au milieu de la base et du sommet du prothorax. Mais le caractère le plus positif est donné par les mâles. Celui de l'*U. culinaris* a le menton recouvert d'une brosse de poils roux et l'impression transversale de son prothorax est limitée latéralemeut par deux saillies assez fortes. Dans le mâle de l'*U. Perroudi* ces saillies n'existent pas; l'impression est même moins marquée et moins étendue, et le menton n'a pas le moindre vestige de brosse.

PHTORA CRENATA (Dej. Cat.), Mulsant.
Fig. 421-429.

LARVE.

Long. 8 mill., larg. 1 mill., entièrement blanche, coriace plutôt que cornée, parfaitement lisse, luisante, filiforme et cylindrique.

Tête aussi large que le corps, convexe, arrondie; épistome trapézoïdal, étroit et avancé ; labre semi-discoïdal ; mandibules assez longues et triangulaires, roussâtres à la base, ferrugineuses au milieu et noires à l'extrémité ; vues en dessus paraissant bidentées ; la dent interne plus courte que l'autre ; vues de profil présentant une autre dent du côté des palpes, de sorte qu'elles sont terminées par trois dents dont l'intermédiaire est la plus longue. Antennes de quatre articles cylindriques : le premier court, le deuxième un peu plus long, le troisième plus long que les deux premiers réunis ; le quatrième court, beaucoup plus grêle que les autres, inséré obliquement sur le précédent et couronné de trois ou quatre soies dont une centrale beaucoup plus longue que les autres. Mâchoires assez fortes, leur lobe cylindrique, assez long et cilié de spinules en forme de dents de peigne ; palpes maxillaires un peu arqués en dedans, coniques, de trois articles égaux, dépassant le lobe des mâchoires presque de la longueur des deux derniers ; lèvre cordiforme ; palpes labiaux droits et de deux articles. Tous ces organes ainsi que les contours de la bouche roussâtres. Ocelles nuls.

Prothorax sensiblement plus grand que les autres segments ; mésothorax et métathorax les plus petits de tous, mais pas de beaucoup. Pattes blanches, courtes, de cinq pièces, dont la première, ou la hanche presque aussi grande que les trois suivantes ensemble ; trochanter à peu près de

même dimension que la cuisse; celle-ci et le tibia égaux et hérissés de spinules très courtes; ongle petit, peu crochu.

Segments abdominaux égaux ou à peu près jusqu'au huitième inclusivement et tous bien distincts parce qu'ils sont un peu plus étroits antérieurement qu'à leur base. Dernier segment grand, s'élargissant un peu d'avance en arrière; arrondi postérieurement; ayant en dessous un petit mamelon rétractile, parfois invisible; déclive et creusé en cuiller sur le dos; muni à la naissance de la déclivité de deux crochets cornés, ferrugineux, avec l'extrémité un peu plus foncée, et qui, au lieu de se diriger en haut comme dans les autres larves, sont très sensiblement arqués en bas et ne dépassent pas le milieu du segment.

Tête et dernier segment pourvus de poils très fins et d'un roussâtre pâle; les autres segments ayant quatre poils semblables, mais plus courts, sur le dos, un de chaque côté et deux en dessous, en série annulaire.

Stigmates très légèrement elliptiques et peu visibles, parce qu'ils sont de la couleur du corps; première paire près du bord antérieur du mésothorax, les autres vers le milieu des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle est blanche et ne se fait remarquer que par les appendices et les soies blanches et un peu épaisses à la base, effilées et roussâtres à l'extrémité, dont son corps est hérissé. On voit deux de ces soies, assez longues, sur le bord antérieur du prothorax, plusieurs autres sur les bords latéraux, une à chaque angle postérieur et une série transversale de six près de la base. Des huit segments dont se compose l'abdomen, les sept premiers ont de chaque côté une papille divisée en deux longues branches dont la supérieure est à peu près horizontale et l'inférieure assez fortement

arquée en arrière. Sur le septième segment la bifurcation commence à la base. Ces papilles et leurs branches, vues à la loupe, paraissent charnues ou membraneuses jusqu'à la moitié environ de leur longueur, puis elles s'atténuent assez longuement en une soie fine, roussâtre et semi-cornée. Au microscope, cette soie est parfaitement lisse, mais la portion charnue des papilles est parsemée de petits tubercules, et l'extrémité où s'insère la soie paraît obliquement déchiquetée. Le septième segment porte en outre, près du bord postérieur, six mamelons piligères, dont quatre en dessus et deux en dessous ; les trois segments qui précèdent ont à la région ventrale deux mamelons semblables et écartés. Le huitième segment est terminé par deux appendices subulés, organisés comme les papilles ci-dessus, mais simples, un peu divergents et munis extérieurement d'un petit poil.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 à 3 1/2 mill. d'un brun ferrugineux luisant, avec la bouche, les antennes et les pattes plus claires. Tête subconvexe, très finement ponctuée, marquée antérieurement d'une ligne en demi-cercle très déliée. Prothorax transversal, à peine arrondi sur les côtés qui sont assez fortement rebordés ; à ponctuation plus forte que celle de la tête et médiocrement serrée. Ecusson petit, lisse et un peu convexe ; élytres parallèles, sinuées au bord infléchi, marquées de stries assez fortes, très visiblement ponctuées-crénélées ; strie marginale plus profonde que les autres ; intervalles un peu convexes et lisses.

La larve du *Phtora crenata* vit du bois des souches et des troncs des vieux pins en voie de décomposition. Elle ne demeure jamais sous l'écorce, et pénètre plus ou moins pro-

fondément dans l'aubier, où elle creuse en tous sens des galeries très étroites comme son corps. Son existence est d'un peu moins d'une année ; les œufs sont pondus durant toute la belle saison, et les larves qui en proviennent ont subi toutes leurs métamorphoses de juin à août de l'année suivante. Lorsqu'elles ont atteint tout leur développement, elles creusent à l'extrémité de leur galerie une cellule dans laquelle, après s'être courbées en arc et être demeurées quelques jours immobiles, elles se transforment en nymphe. Les papilles et les soies dont celle-ci est hérissée lui permettent de se retourner et de se mouvoir facilement dans sa loge.

Les insectes parfaits hivernent en grand nombre dans l'aubier ou sous les écorces, et on les y rencontre quelquefois par centaines. On en prend aussi abondamment au vol, en mai, juin et juillet, vers le déclin d'un beau jour.

HYPOPHLOEUS FERRUGINEUS, Creutz.

Fig. 430-438.

LARVE.

Longueur 6 mill. ; lisse, linéaire, subcornée, assez convexe en dessus, un peu moins en dessous.

Tête un peu plus étroite que le corps, d'un roux pâle, avec le vertex plus clair, arrondie sur les côtés ; épistome assez grand, d'un roux plus foncé que la tête ; labre semi-discoïdal et cilié. Mandibules fortes, bidentées à l'extrémité, munies intérieurement d'une dent au tiers supérieur et d'une apophyse à la base. La base est rousse, le milieu ferrugineux et le bout noir. Mâchoires longues ; leur lobe sur-

monté de soies spinuliformes, oblong, arrondi supérieurement et atteignant le milieu du deuxième article des palpes maxillaires; ceux-ci arqués en dedans, de trois articles dont le second un peu plus court que les deux autres. Lèvre inférieure légèrement échancrée; palpes labiaux de deux articles, ne dépassant pas les lobes des mâchoires. Antennes de quatre articles : le premier, roussâtre, et presque entièrement rétractile; le second, de même couleur, de même longueur, mais plus étroit et susceptible de rentrer un peu dans le précédent; le troisième plus grand que les deux premiers ensemble, droit en dedans, ventru au dehors; le quatrième, le plus court de tous, grêle et surmonté d'un long poil et de deux ou trois très petits. On voit aussi des poils sur les autres articles et principalement sur le troisième. Au dessous des antennes, on aperçoit sur chaque joue un groupe de quatre ocelles noirs, ronds et luisants, dont trois en série transversale, presque contigus, et un sous celui des trois précédents qui est le plus rapproché du front. Certains de ces ocelles, ce dernier surtout, ont parfois une taie roussâtre qui les rend plus difficiles à apercevoir.

Prothorax plus grand que tous les autres segments, un peu plus étroit antérieurement qu'à la base, roux isabelle, avec le bord postérieur plus clair; les deux autres segments thoraciques de la même dimension que les segments abdominaux, de la couleur de la tête, avec la base et le bord antérieur plus pâles. Chacun de ces trois segments porte une paire de pattes assez longues, pâles, hérissées de quelques soies et formées de cinq pièces dont la dernière est un ongle un peu arqué et roussâtre.

Abdomen de neuf segments : les huit premiers égaux ou à peu près, d'un jaunâtre pâle aux bords antérieur et pos-

térieur, le reste occupé par une large bande de la couleur de la tête, ce qui fait paraître le corps annelé de roux. Les bandes sont d'autant plus sensibles qu'on s'approche plus de l'extrémité du corps; celle du pénultième segment en occupe presque toute l'étendue. Dernier segment entier, arrondi, semi-discoïdal, à bords tranchants, et d'un roux isabelle sur toute sa surface. Près de son extrémité, en dessous, se trouve un mamelon charnu, extractile et trilobé, au centre duquel est l'anus. Les quatre ou cinq derniers segments abdominaux paraissent, à une forte loupe, très finement ponctués.

Tout le dessous du corps est uniformément d'un blanc jaunâtre et hérissé de longs poils pâles. On voit aussi de ces poils sur les côtés de la tête, tout le long des flancs, sur le dos, et autour du dernier segment.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première, plus grande que les autres, située près du bord antérieur du mésothorax, et visible seulement en dessous ; les autres franchement latéraux, placés au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle n'offre de remarquable que les caractères suivants : prothorax cilié, sur les côtés et antérieurement, de soies longues, roussâtres, relevées et très rapprochées; deux courtes soies de chaque côté des segments de l'abdomen, portées sur un petit mamelon ; dernier segment terminé par deux appendices aussi longs que lui et un peu divergents.

INSECTE PARFAIT.

Longueur 3 mill. 1/2 d'un roux ferrugineux assez luisant,

avec les yeux noirs et le labre jaunâtre. Tête imperceptiblement pointillée; marquée de deux rainures transversales, l'inférieure passant sous les yeux, l'autre un peu moins profonde, immédiatement au dessus de ces organes. Prothorax carré, un peu arrondi vers les angles antérieurs; finement rebordé sur les côtés et au bord postérieur; à surface régulièrement subconvexe et à ponctuation très fine et serrée. Ecusson arrondi et pointillé. Elytres convexes, parallèles, ayant des séries striiformes de points presque invisibles, dont les intervalles sont parsemés d'une ponctuation excessivement fine; extrémité des élytres pour ainsi dire lisse.

Le *Hypophlœus ferrugineus* se trouve sous les écorces, ainsi que son nom générique le fait supposer, et c'est là aussi qu'il faut chercher sa larve; mais, contrairement à l'opinion généralement admise, celle-ci ne se nourrit pas, comme les deux précédentes, de substance ligneuse, elle rappelle par ses mœurs celles des *Antonium*, des *Rhizophagus*, etc., dont j'ai plus haut signalé les appétits carnassiers. Elle est, en effet, carnivore comme elles, et comme elles aussi elle se dévoue exclusivement à la destruction d'un insecte nuisible au pin maritime. Celui dont elle est, chez nous du moins, l'ennemi obligé est le *Tomicus stenographus*. Le *Hypophlœus*, averti par son instinct, pénètre sous l'écorce par les trous que le xylophage a pratiqués, et dépose ses œufs dans les galeries qu'il a creusées. Ses larves éclosent en même temps que celle du *Tomicus*, et dès leur naissance portent le ravage dans leurs rangs, de concert avec celles du *Platysoma oblongum* qui, comme je l'ai déjà dit, choisit les mêmes victimes. Comme les larves du xylophage se développent plus rapidement que celles du *Hypophlœus*, un nombre plus ou moins grand échappe à ses atteintes et parvient à se métamorpho-

ser. Aussi trouve-t-on souvent la larve, presque adulte, seule sous les écorces, et dépourvue de toute proie vivante. Elle est réduite alors, comme celles qui ont les mêmes appétits et dont j'ai parlé antérieurement, à dévorer les matières excrémentitielles déposées dans les galeries des larves du *Tomicus*. C'est ainsi ordinairement qu'elle complète sa croissance. Lorsque le moment de la métamorphose est venu, elle pratique au milieu des détritus et des excréments une petite cellule elliptique où elle se change en nymphe.

Le *H. ferrugineus* se montre habituellement en avril et mai, et c'est à cette époque qu'il fait sa ponte. Les insectes qui en proviennent prennent leur essor vers la fin de l'été, et alors une nouvelle ponte a lieu de la part des plus précoces. Les larves de cette seconde génération hivernent presque toutes; mais quelques unes pourtant se transforment à la fin de l'automne; leurs insectes parfaits, ainsi que ceux de la première génération qu'une circonstance quelconque a rendus plus tardifs que les autres, passent l'hiver sous les écorces.

M. Westwood a connu la larve du *H. bicolor* qu'il a trouvée en compagnie de l'insecte parfait. Malgré l'incorrection de la figure et l'extrême laconisme de la description qu'en donne ce savant auteur, il est aisé de voir que cette larve a de grands rapports avec celle que je viens de faire connaître. Elle lui ressemble par la forme linéaire du corps plus convexe en dessus qu'en dessous, et par celle du dernier segment qui est entier et arrondi.

Hypophloeus linearis.

Fig. 439-443.

Larve.

Longueur 4 mill., largeur 2/3 mill.; semblable par la

forme à la précédente, sauf qu'elle est plus convexe et même cylindrique, avec la région sternale un peu aplatie.

Tête roussâtre, légèrement déprimée, à peu près discoïdale ; épistome court, labre semi-elliptique et cilié ; mandibules ferrugineuses, bidentées à l'extrémité, avec une dent interne, assez forte, au tiers supérieur. Palpes maxillaires arqués en dedans, de trois articles à peu près égaux et dont les deux premiers ont à l'extrémité un petit poil de chaque côté. Lobe des mâchoires court, garni d'assez longues soies ou spinules en forme de dents de peigne ; palpes labiaux courts, de deux articles. Antennes de quatre articles : le premier court et gros ; le second moins gros mais plus long ; le troisième un peu plus long que les deux autres ensemble, plus large au milieu qu'aux deux bouts, à peu près fusiforme, portant deux petites soies à la partie renflée ; le quatrième très court, conique, surmonté de trois soies dont celle du milieu plus longue que les autres. Ocelles au nombre de quatre, contigus ou à peu près, et disposés en arc oblique.

Corps uniformément d'un blanc livide ou très légèrement roussâtre en dessous ; d'un roussâtre livide en dessus ; agréablement orné de bandes brunes qui s'étendent transversalement jusqu'aux bourrelets latéraux et deviennent de plus en plus foncées à mesure qu'on s'approche de l'extrémité. Les bandes du premier et du dixième segments occupent presque toute l'étendue de l'arceau dorsal ; du deuxième au neuvième, elles sont placées près du bord antérieur et s'étendent un peu au delà du milieu ; le onzième et le douzième en sont entièrement couverts. Ce dernier segment est court, arrondi postérieurement, presque semi-discoïdal, avec un sinus très peu sensible, même au micros-

cope, de chaque côté ; il est muni en dessous d'un mamelon pseudopode comme celui de la larve précédente.

Les côtés de la tête sont garnis de petits poils roussâtres ; on en voit aussi de très courts et raides sous la tête et sous le prothorax ; le long des flancs ainsi que sur le dos et sur le ventre les poils sont clairsemés, mais plus longs ; quant au dernier segment, il est entièrement frangé de longs poils.

Pattes et stigmates comme dans la larve précédente.

Nymphe.

Entièrement semblable à celle du *H. pini*.

Insecte parfait.

Longueur 2 mill. 1/2, étroit, linéaire. Bouche et antennes ferrugineuses ; tête d'un noir un peu ferrugineux ; régulièrement subconvexe ; très finement pointillée ; marquée sur le front d'une impression transversale à peine visible. Prothorax noir, ou d'un noir à peine ferrugineux ; de moitié à peu près plus long que large ; régulièrement et faiblement arrondi sur les côtés ; subconvexe ; finement rebordé tout autour ; couvert d'une ponctuation serrée et très fine. Ecusson arrondi, paraissant avoir quelques rides transversales. Elytres convexes, d'un testacé ferrugineux ; ponctuées comme dans le *H. pini*. Dessous du corps et pygidium noirs ; pieds testacés.

Le *Hypophlœus linearis* est au *Tomicus bidens* ce que le *H. pini* est au *T. stenographus*, et sa larve fait un grand carnage de celles de ce petit Xylophage. Ce que j'ai dit des mœurs de l'espèce précédente s'applique en tous points à celle-ci ; il n'y a de changé que le nom de la victime. Première appari-

tion des insectes, manière de vivre, métamorphoses, double génération, hibernation des larves et des insectes parfaits, en compagnie de la génération correspondante du *Tomicus*, tout se passe exactement de même.

Menephilus Muls. (*Tenebrio*) curvipes Fab.

Fig. 444-457.

Larve.

Longueur de 15 à 16 mill. Subcornée, luisante, à côtés parallèles, très convexe en dessus, moins en dessous, plane à la région sternale.

Tête munie de quelques poils antérieurement, sur les côtés et en dessus; d'un roux jaunâtre, assez grosse, un peu engagée dans le prothorax, assez bombée, à côtés arrondis, marquée de rides et de points très peu apparents; bord antérieur un peu sinueux. Epistome grand, droit antérieurement, obliquement arrondi sur les côtés; séparé du front par un sillon transversal assez profond; labre semi-discoïdal, marqué de deux petites fossettes et muni de poils roux assez longs. Mandibules ferrugineuses jusqu'au delà du milieu, puis noires; faiblement arquées. Vues de côté, leur extrémité se termine par trois dents dont une médiane assez forte et deux latérales petites; vues en dessus, elles présentent deux dentelures dont une au dessous de la pointe et l'autre un peu plus bas; leur base est large et anguleuse. Mâchoires coudées et mobiles; leur lobe allongé, surmonté d'une forte épine et d'autres plus petites et marqué intérieurement d'une cannelure dont les bords sont ciliés de petites épines; palpes maxillaires sensiblement arqués en dedans,

de trois articles dont le premier et le troisième d'égale longueur et l'intermédiaire plus long et muni d'un poil en dehors, près du sommet. Lèvre inférieure subcordiforme, avancée en pointe au milieu; palpes labiaux droits, de deux articles égaux, n'atteignant pas tout à fait l'extrémité du lobe des mâchoires. Antennes de quatre articles : le premier court et gros, un peu rétractile; le second double en longueur, arrondi et un peu plus large à l'extrémité qu'à la base, légèrement étranglé au milieu; le troisième plus court que le précédent, à peu près ovoïde ou en massue; le quatrième grêle, très court, un peu oblique et surmonté d'un long poil; pas d'article supplémentaire. Tous ces organes sont de la couleur de la tête. Près de la base des antennes, du côté des joues, on voit une tache ferrugineuse : on y distingue à une forte loupe, un groupe de trois ocelles contigus, pupillés de roussâtre et disposés en ligne droite transversale, et un peu au dessous, très près de l'extrémité du groupe, deux petits arcs ferrugineux, contigus et renversés, bordant peut-être à moitié deux autres ocelles dont je ne suis pas sûr.

Prothorax aussi large et aussi long que la tête; tiers antérieur et bord postérieur d'un roux assez vif; antérieurement sillonné de stries très fines, et marqué sur le dos de points espacés et peu apparents; mésothorax et métathorax de moitié plus courts que le prothorax, de la couleur de la tête, sauf le bord postérieur qui est roux et très finement strié; marqués de points plus visibles.

Les trois segments thoraciques portent chacun une paire de pattes fortes, hérissées de quelques soies spinuliformes, surtout en dessous; formées de cinq pièces dont la terminale

est un ongle noir à base rousse. L'extrémité des trochanters est un peu saillante.

Abdomen de neuf segments, dont les six premiers sont uniformément de la couleur de la tête, avec le bord postérieur très finement strié et la ponctuation bien marquée; septième et huitième une peu plus grands et plus fortement ponctués, et d'un roux ferrugineux ; ce dernier brusquement affaissé avant l'extrémité, d'où résulte un escarpement interrompu au milieu par une sorte de fossette. La partie affaissée est dépourvue de ponctuation. Neuvième segment vaguement ponctué en dessus et en dessous, court, dilaté latéralement en forme de dent, terminé par deux crochets très recourbés, acérés, noirs, avec la base ferrugineuse et munie de deux petites dents noires et relevées, l'une extérieurement, l'autre en dessous. D'une base à l'autre convergent deux apophyses dentiformes, à pointe noire et obtuse, qui se touchent presque et forment ainsi, entre les deux crochets, une échancrure elliptique. Une très petite dent se voit aussi en dessus, à la naissance de chaque apophyse. Sous ce segment on remarque un pli en arc de cercle dont la base du segment précédent serait la corde; la portion renfermée dans cet axe constitue un mamelon pseudopode anal, extractile, simple, c'est-à-dire dépourvu de lobes ou appendices. La région sternale et ventrale est uniformément d'un roux jaunâtre, un peu livide et lisse. Tout le long du corps, tant en dessus qu'en dessous et sur les côtés, ainsi qu'autour du dernier segment, on aperçoit à la loupe des poils assez longs, fins et roussâtres.

On compte, comme à l'ordinaire, neuf paires de stigmates : la première elliptique, plus grande que les autres, placée au bord antérieur du mésothorax, un peu en dessous ;

les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Nymphe.

D'abord blanche, elle devient peu à peu roussâtre, et présente, emmaillotées comme à l'ordinaire, les diverses parties de l'insecte parfait. Elle offre les particularités suivantes : les pattes sont obliques ; les fourreaux des ailes sont courts et ne dépassent pas le deuxième segment abdominal ; les bords du prothorax sont garnis de tout petits tubercules charnus, surmontés chacun d'une soie ; on voit sur chaque genou deux tubercules semblables, également piligères. De chaque côté des six premiers segments abdominaux, on remarque une expansion aplatie, divisée en deux lobes inégaux, dont le supérieur, un peu en crochet, porte deux dents sur son bord, et l'inférieur, presque en fer de lance, est muni d'une dent. Chaque lobe et chaque dent sont surmontés d'une soie. Le septième segment n'a, de chaque côté, qu'un seul lobe dont les deux dents sont sétigères ; le huitième est sensiblement plus étroit à l'extrémité qu'à la base, muni de quelques petites soies latéralement et au-dessous, et terminé par deux longs appendices grêles, subulés, à pointe acérée et rousse, d'abord divergents, puis un peu arqués en dedans. Ces organes, ainsi que les dilatations des segments, servent à la nymphe à se retourner dans sa cellule.

Insecte parfait.

Longueur 12 à 14 mill. Déprimé, d'un noir luisant en dessus. Antennes d'un ferrugineux brunâtre ; tête ponctuée, marquée sous le front d'un sillon semi-hexagonal

dont le côté supérieur est parfois en arc renversé. Prothorax ponctué comme la tête ou un peu plus fortement; rebordé tout autour, sauf au milieu du bord antérieur; légèrement arrondi sur les côtés; un peu retréci près des angles postérieurs qui sont prolongés en épine conique. Elytres marquées de stries assez fortement crénelées; intervalles peu convexes et finement pointillés. Dessous du corps noir ou d'un brun ferrugineux; abdomen finement ponctué; prosternum et mésosternum à gros points; métasternum pour ainsi dire lisse. Pattes ponctuées, d'un brun ferrugineux; tibias antérieurs assez fortement arqués, avec une touffe interne de poils roux à l'extrémité.

La larve du *Menephilus curvipes* vit un an ou deux dans les souches et les autres parties du pin dont la décomposition est avancée et qui ont déjà été habitées par d'autres larves, notamment par celles de la *Leptura rubrotestacea*, du *Criocephalus rusticus* et de l'*Ergates;* elle se nourrit ou des détritus et des excréments laissés par ces larves, ou du bois lui-même, ou plutôt de toutes ces choses à la fois. Lorsque le moment de la transformation est venu, ce qui a lieu du mois de juin au mois d'août, elle se pratique, au milieu de la sciure ou du bois, une cellule elliptique dans laquelle, après quelques jours d'inertie, elle subit sa métamorphose.

Les larves de *Tenebrio* sont connues depuis longtemps; et déjà en 1720, Frisch donnait la description et la figure de celle du *T. Molitor L.*, si commune dans les farines, et dont se sont occupés aussi Degéer, Olivier, Latreille, Posselt, Sturm, Westwood. Ce dernier auteur a publié aussi celle du *T. obscurus* Fab., que j'ai trouvée plusieurs fois dans les caves et les celliers. A part la couleur, qui est brune dans

cette dernière, ces deux larves se ressemblent tellement, qu'on les prendrait l'une pour l'autre ; mais elles diffèrent de celle du *T. Curvipes* par les caractères suivants : les dents des mandibules sont moins saillantes ; le troisième article des antennes est plus long que le deuxième, au lieu d'être plus court ; les ocelles manquent ; le corps est relativement plus allongé, moins trapu, finement et non fortement ponctué en dessus ; le dernier segment, au lieu d'être aussi large que les autres, est plus étroit, conique, canaliculé en dessus, près de l'extrémité, et terminé par deux petites pointes rapprochées, fines, relevées, presque droites, au dessous desquelles, à droite et à gauche, une forte loupe fait apercevoir deux petites spinules courtes et déliées ; le mamelon anal se dilate beaucoup plus et est pourvu de deux papilles assez épaisses, bien saillantes et un peu arquées en avant.

Dans la nymphe, les expansions latérales des segments abdominaux ne sont point lobées, mais coupées carrément, avec des spinules coniques portant un très petit poil inséré non à l'extrémité mais plus ou moins en dessous.

Ces différences m'en faisaient supposer d'autres dans les insectes parfaits, et il en existe réellement. Si l'on compare en effet, le *T. curvipes* avec les *T. molitor* et *obscurus*, on remarque que, dans le premier, le troisième article des palpes maxillaires est un peu plus sécuriforme ; que la tête est plus bombée en dessus ; que les antennes sont plus courtes et plus en massue ; que leurs articles sont plus serrés, que le troisième, au lieu d'être deux fois et deux fois et demie plus long que le quatrième, n'est pas beaucoup plus long que lui ; que le prothorax est moins largement rebordé ; que ses angles antérieurs sont arrondis et non aigus ;

que ses angles postérieurs sont prolongés en pointe triangulaire ; que les cuisses sont relativement moins larges et les éperons des tibias sensiblement plus courts ; qu'enfin le corps, indépendamment de la ponctuation, de la couleur et du poli, a les côtés moins parallèles. On fait de nos jours des genres nouveaux pour beaucoup moins, et je ne désespère pas de voir le *T. curvipes* exclu de la place qu'il occupe aujourd'hui (1).

HELOPS STRIATUS, Geoffr., *Caraboïdes*, Panz.

Fig. 458-465.

LARVE.

Elle ressemble tellement, pour la forme, la taille et la couleur, à la larve du *Tenebrio curvipes*, qu'à l'œil nu il est difficile de ne pas les confondre. Je me bornerai donc à signaler leurs caractères distinctifs qui sont, du reste, assez nombreux.

La tête a une petite fossette sur le front, et à partir de cette fossette, deux petits sillons qui se rendent, en divergeant, aux angles antérieurs. La lèvre supérieure est dépourvue de fossettes, ou bien elles sont très peu apparentes.

(1) Ce travail était déjà livré à la Société entomologique lorsque m'est parvenue la première partie des Hétéromères (les Latigènes), publiée par mon ami M. Mulsant. En y trouvant l'insecte dont il s'agit sous le nom générique de *Menephilus*, j'ai été heureux de la réalisation de ma prédiction. Aussi reviens je toujours à dire que les larves fournissent d'excellentes bases d'appréciation pour la classification et les coupes génériques.

Le lobe des mâchoires est hérissé de soies de diverses longueurs ; il est plus large, un peu moins long et ne paraît pas canaliculé intérieurement. Les mandibules, vues en dessus, ne montrent qu'une dent peu saillante vers le quart de leur longueur, et à partir de cette dent jusqu'à l'extrémité, le bord est un peu sinueux. Vues de profil, elles présentent, au côté inférieur, une forte dent un peu interne, et sont entières sur le bord opposé. Les ocelles sont noirs, non saillants et seulement au nombre de deux, situés obliquement près de l'insertion des antennes, l'antérieur un peu plus grand que l'autre.

Les segments thoraciques ne sont pas ponctués, mais marqués, ainsi que les cinq premiers segments abdominaux, de rides transversales, fines, sinueuses et peu serrées. Une forte loupe permet cependant de voir, près du bord antérieur de ces segments abdominaux, une série transversale de points qui deviennent de plus en plus apparents à mesure qu'on s'approche de l'extrémité. Sur le sixième segment les points commencent à se montrer sur toute la surface, mais ils sont clairsemés ; ils deviennent plus forts et plus serrés sur le septième, et le huitième est profondément variolé. Ce segment est, comme dans la larve précédente, brusquement affaissé à son tiers postérieur ; mais le sommet de l'escarpement est entier et non échancré par un sillon. Les crochets du dernier segment sont très recourbés comme dans la larve du *Tenebrio*, et à leur base externe surgit une dent bien marquée ; mais l'intervalle qui les sépare est simplement échancré et ne porte ni dents ni apophyses. Ce caractère est le plus tranché de tous.

Les pattes ne diffèrent que par l'absence de toute saillie à l'extrémité du trochanter.

Nymphe.

Elle a de grands rapports avec la précédente, dont elle diffère par sa forme ovale allongée qui est celle de l'insecte parfait. Elle offre aussi les différences suivantes : pattes horizontales, expansions latérales des segments abdominaux divisés en deux lobes égaux terminés chacun par deux dents inégales. La plus longue du lobe supérieur et la plus courte du lobe inférieur, c'est-à-dire les deux intermédiaires, sont surmontées d'une assez longue soie. Le septième segment est de moitié plus court que les autres, et le huitième est très grand ; il est muni, de chaque côté, de deux tubercules sétigères, et les deux appendices qui le terminent sont coniques, effilés, presque parallèles et pourvus extérieurement de deux petites soies.

Insecte parfait.

Longueur 7 à 11 mill. Convexe, subelliptique, d'un bronzé ferrugineux luisant. Tête subrugueusement ponctuée, avec une dépression près de la bouche ; palpes et antennes d'un brun ferrugineux. Prothorax rebordé tout autour, plus étroit antérieurement qu'à la base qui est sinueuse ; régulièrement arrondi sur les côtés ; couvert d'une ponctuation fine et serrée. Ecusson en triangle curviligne, pointillé à la base ou au milieu. Elytres s'élargissant de la base au delà du milieu ; à stries peu profondes, finement ponctuées-crénelées ; intervalles plans, finement ponctués. Dessous du corps et pieds un peu moins foncés que le dessus ; prosternum ridé, le reste finement ponctué.

La larve du *Helops striatus* vit exactement dans les mêmes conditions que la précédente, et souvent dans sa so-

ciété. Ses mœurs, la durée de sa vie, l'époque de ses métamorphoses sont les mêmes.

Cette larve est nouvelle pour la science ; mais on connaît déjà celles des *H. cœruleus* Fab., et *Lanipes* Fab. J'ai publié la première dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1840. p. 81; mais, sans le savoir, j'avais été devancé, depuis 1836, par M. Waterhouse (*Trans. of the Entom. Soc. of London*, p. 29), et on doit la publication de la seconde à M. Blanchard (Magasin de zool. de M. Guér. Menev. 1837). Ces trois larves offrent, il est vrai, des différences spécifiques que je ne crois pas utile de rappeler, et qui permettent de les distinguer ; mais elles ont aussi tant de caractères communs, qu'*à priori* on les comprendrait dans le même genre. Leur trait de ressemblance le plus frappant est cette paire de crochets longs et en forme de griffe qui termine le dernier segment ; mais je dois me hâter de dire que ce caractère, quoique bien tranché, n'est pas exclusif, car, comme on a pu le voir, il appartient aussi à la larve du *Menephilus curvipes*.

Prionychus (*Helops*) ater, Fabr.

Fig. 466-472.

Larve.

Elle est cosmopolite, car je l'ai trouvée dans le charme, le chêne, le robinier, le saule, le peuplier et l'aulne. Elle habite aussi les vieilles souches du pin, où elle est même très commune, et à ce titre elle doit trouver place dans ce travail. Je ne la présente pourtant pas comme une nouveauté, car Kyber (*Germar magaz.* 1817, II, p. 16) ; Bouché

(*Naturg.*, 1834, p. 194), et Waterhouse (*Trans. of the Entom. Soc. of London*, 1836, 1, p. 27) ont déjà publié ses métamorphoses, et moi-même, en 1840, j'en ai fait l'objet d'un Mémoire inséré dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1840, p. 83. Je ne ferai donc que résumer ce qui a été dit à son sujet.

Longueur 20 à 24 mill., largeur 2 mill. 1/4 à 2 1/2. Cornée, linéaire, cylindrique avec la région sternale aplatie, luisante et couverte d'une ponctuation extrêmement fine, visible seulement à une forte loupe; couleur roussâtre ou jaunâtre, avec le bord postérieur des segments plus foncé.

Tête convexe et lisse, avec un très léger sillon semi-elliptique; bord antérieur droit, maculé de brun vis-à-vis les deux angles de la base de l'épistome; celui-ci grand, arrondi aux angles antérieurs et un peu sur les côtés; labre en demi-ellipse transversal et cilié. Mandibules fortes, planes en dessus, rebordées, acérées, avec une dent interne un peu audessous de l'extrémité, mais ordinairement à des hauteurs inégales dans les deux, et un poil en dehors; ferrugineuses, avec la pointe et le rebord d'un noir ferrugineux. Mâchoires longues et coudées; lobe un peu conique, atteignant presque l'extrémité du deuxième article du palpe; surmonté de petites soies et pectiné en dedans; palpes maxillaires un peu arqués, de trois articles dont le premier légèrement renflé est un peu plus court que le second, qui est faiblement renflé aussi et égal au troisième. Lèvre inférieure cordiforme; palpes labiaux droits, de deux articles dont le premier est un peu plus long que le second. Antennes de quatre articles : le premier très court et cylindrique; le deuxième un peu en massue, ainsi que le troisième qui est un peu plus grand que lui : le quatrième grêle, filiforme,

plus court que le précédent, un peu rétractile et surmonté d'un long poil; pas d'article supplémentaire. Audessous de chaque antenne un gros point noir que je considère comme un ocelle, mais qui ne fait point saillie et qui semble même placé sous l'épiderme.

Corps à peine plus large que la tête, de douze segments égaux ou à peu près, sauf le second, ou mésothorax, qui est le plus petit de tous. Dernier segment subconique, obtus, inerme; vu en dessous, il présente une cavité longitudinale et semi-elliptique dans laquelle se loge un mamelon extractile adossé par sa base au pénultième segment; muni postérieurement de deux papilles écartées, parallèles, simulant deux petites pattes un peu arquées en avant et dont le but est évidemment de faciliter la progression de la larve. Entre ce mamelon et la cavité où il se loge, se trouve l'ouverture anale. Après Degeer, j'ai signalé tout à l'heure un organe semblable dans la larve du *Tenebrio molitor.*

Pattes un peu aplaties latéralement; pourvues de quelques soies raides avec les tibias pectinés en dessous; celles de la première paire sensiblement plus fortes que les autres et enchassées à la base dans une sorte de poche formée, en apparence du moins, par le bord antérieur du prosternum. Elles sont évidemment fouisseuses, et la larve en fait un grand usage pour s'enfoncer dans la vermoulure où elle vit.

Stigmates elliptiques : première paire un peu plus grande que les autres, près du bord antérieur du mésothorax; les autres au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux.

En comparant avec la mienne la description de Bouché, j'ai constaté deux erreurs commises par cet auteur et que

je crois devoir relever. D'après lui les antennes sont de cinq articles dont le quatrième très petit et en forme de disque et le cinquième turbiné; le quatrième n'existe positivement pas, et le dernier est filiforme. Bouché place une paire de stigmates sur chaque segment, lorsque le premier, le troisième et le dernier en sont dépourvus.

Nymphe.

Semblable à la précédente dont elle diffère par les caractères suivants : prothorax finement velu sur le dos; crêtes latérales des segments abdominaux entières, coupées carrément et finement dentelées, avec un poil sur chaque dent ; appendices terminaux beaucoup plus courts et un peu divergents.

Insecte parfait.

Longueur 10 à 15 mill. Convexe, elliptique, noir ou d'un noir un peu ferrugineux en dessus; peu luisant. Labre et antennes d'un brun ferrugineux; tête et prothorax densément et finement ponctués; ce dernier beaucoup plus étroit antérieurement qu'à la base; régulièrement arrondi sur les côtés, qui sont très finement rebordés ; élytres à bords relevés, marqués de stries peu profondes et finement ponctuées; intervalles très peu convexes, densément et finement pointillés. De chacun des points s'élève un très petit poil noirâtre. Dessous du corps un peu moins foncé que le dessus. Pattes d'un noirâtre ferrugineux, avec les tarses ferrugineux.

Voici ce que j'ai dit de la larve du *Prionychus ater* dans ma notice précitée :

« Lorsqu'on saisit cette larve, elle s'agite avec une grande

» vivacité, se replie et se contourne comme un serpent, et » souvent glisse des doigts qui veulent la retenir.

» Elle vit en sociétés souvent nombreuses dans les souches » en voie de décomposition et se nourrit du bois même, » dont elle paraît faire une assez grande consommation, et » qu'elle réduit en une poussière fine entremêlée de beau- » coup d'excréments. Lorsqu'elle est sur le point de se » transformer en nymphe, elle réunit et agglutine de cette » poussière, et même des fibres ligneuses, et en forme une » coque épaisse et ellipsoïde, lisse et nue en dedans, et » très raboteuse extérieurement. Cette coque est assez so- » lide pour résister à un ballotement violent, mais elle se » brise sous une pression un peu forte. »

L'insecte parfait naît dans le courant de l'été, et j'ai quelques raisons de penser que la durée du développement de sa larve est le plus souvent de deux ans.

Les huit larves dont je viens de parler ont un air de famille qui embrasse les larves de plusieurs autres genres, tels que *Akis, Blaps, Asidia, Pimelia, Misolampus, Opatrum, Crypticus, Phaleria, Bolitophagus, Pentaphyllus, Mycetochares, Cistela.* Quoique les faits observés ne soient pas très nombreux, il est permis cependant de supposer que les analogies de forme et d'organisation que présentent les larves s'étendent depuis le genre *Erodius* jusqu'au genre *Cistela* ou *Mycetochares*. Les insectes compris entre ces deux limites ont été distribués par les auteurs en diverses familles et tribus dont certaines, établies dans le catalogue Dejean, renfermaient des éléments hétérogènes que de nouvelles études ont fait comprendre la nécessité d'éliminer. Je citerai les genres *Endophlœus, Anisotoma, Sarrotrium, Corticus, Coxelus, Diodesma* de la tribu des Taxicornes; *Orchesia, Dircæa,* et bien d'autres de celle des Ténébrionites.

Un savant dont j'ai eu plus d'une occasion de reconnaître les heureuxi nstincts en matière de classification, M. Schaum, a fait mieux encore selon moi : Dans son *Catalogus insectorum Europæ,* imprimé à Berlin en 1852, il réunit sous le nom unique *Tenebrionites,* cette grande catégorie d'insectes que j'ai caractérisée en lui assignant pour limite supérieure le genre *Erodius*, et pour limite inférieure le genre *Cistela* (Schaum), *Mycetochares* (Gaubil). J'accepte sans réserve, du moins quant à présent, cette classification conforme, quant à l'étendue de son cadre, moins le genre *Eledona* ou *Endophlœus*, à celle du catalogue de M. Gaubil; je crois, autant qu'il est permis de le croire dans l'état actuel de la science, qu'elle correspond exactement à un groupe de larves analogues.

Ces larves, par leurs formes et surtout par la consistance coriace, cornée ou parcheminée de leurs téguments, ont été assimilées à celles des Elatérides; mais à propos de ces dernières, j'ai fait ressortir quelques-uns des principaux caractères qui les différencient. Je rappelle ici que les larves d'Elatérides ont, sans autre exception connue que celle que présentent les larves de *Cryptohypnus,* le labre et l'épistome confondus avec le front; qu'elles ont les mâchoires et le menton soudés ensemble, le lobe des mâchoires biarticulé, les palpes maxillaires de quatre articles, les antennes courtes et pourvues d'un article supplémentaire, les pattes cannelées en dessous; tandis que les larves des Ténébrionites ont l'épistome et le labre bien développés et libres, les mâchoires coudées et indépendantes du menton, le lobe des mâchoires simple, les palpes maxillaires tri-articulés, les antennes assez longues et sans article supplémentaire, les pattes un peu plus longues, non canaliculées et ordinairement moins épineuses.

Si l'on compare les nymphes des deux familles, on trouve aussi des différences très frappantes : celles des Elatérides ont quelques petits mamelons sétigères, symétriquement disposés; mais celle des Ténébrionites présentent, outre les mamelons piligères du prothorax, des dilatations abdominales bien tranchées, plus ou moins bizarres et telles qu'on n'en observe, à ma connaissance du moins, que dans les nymphes de cette famille.

Les larves et les nymphes des Ténébrionites diffèrent donc sensiblement de celles des Elatérides; mais elles ont entre elles de grandes ressemblances. Les caractères les plus importants sont communs à toutes celles que l'on connaît, et on n'a, pour distinguer les larves les unes des autres, que leur taille, les dimensions relatives de certaines parties, leur couleur, leur ponctuation et surtout la forme du dernier segment; et pour les nymphes que les soies du prothorax et les dilatations latérales des segments abdominaux.

C'est ce qui a lieu également pour les larves des Elatérides, et de même que dans cette famille si naturelle on n'a établi que des genres que l'étude des larves me paraît justifier jusqu'ici, de même il me semble permis de ne subdiviser que par des coupes génériques la famille bien naturelle aussi des Ténébrionites, telle que je la circonscris d'après leurs larves, d'accord avec M. Schaum.

Ces larves offrent deux particularités assez intéressantes. La première c'est la bizarrerie de leur démarche. Comme leur corps n'est pas susceptible de contraction, on ne remarque point dans l'acte de la progression ces ondulations qui sont le propre des larves molles et charnues; leurs pattes seules agissent, et pour leur donner plus de puissance, la

nature les a armées de spinules. Le mamelon du dernier segment ne pousse pas précisément le corps en avant, il empêche seulement qu'il ne glisse et ne rétrograde. La partie postérieure du corps semble donc inerte; elle se traîne comme à la remorque du train antérieur, et pendant que la tête et le thorax agissent, tout le reste semble paralysé, et avoir cessé, par un accident quelconque, de dépendre de l'organisme commun.

La seconde particularité, c'est la différence énorme qui existe entre les larves et les insectes parfaits. Qui dirait que ces êtres si allongés, si fluets, si resserrés dans leur enveloppe cornée qui semble s'opposer à toute dilatation, renferment, à un moment donné, les nymphes toutes formées d'insectes deux fois plus courts et trois fois plus larges qu'eux? C'est qu'alors le pli latéro-ventral qui règne le long de l'abdomen s'entr'ouvre, et rendant libre le tégument membraneux qui lie la carapace dorsale au plastron ventral, facilite l'expansion qu'exige cette sorte de gestation.

Les larves des Ténébrionites ont des appétits variés; les unes vivent dans l'humus ou dans le bois pourri; d'autres recherchent les matières excrémentitielles; certaines se développent dans les champignons; une au moins se rencontre dans les farines; mais aucune jusqu'ici n'avait été signalée comme carnassière et se nourrissant de proie vivante. J'ai constaté que tels sont les instincts des larves d'*Hypophlœus*, avec cette circonstance remarquable que chaque espèce semble exclusive dans le choix de ses victimes.

Hallomenus flexuosus, Payk.

Fig. 473-480.

L'histoire des insectes du pin m'ayant paru devoir comprendre ceux qui vivent dans les champignons essentiellement parasites de cet arbre, j'ai déjà fait connaître les métamorphoses de l'*Ennearthron cornutum*, dont la larve se développe dans le *Polyporus pini*. Le même motif m'engage à donner l'histoire de deux *Hallomenus* : le *H. flexuosus*, Payk., et le *H. humeralis*, Fab. Voici mes observations sur le premier.

Larve.

Longueur 6 à 7 millim., largeur 1 1/14 millim.; blanche, molle, charnue, cylindrico-ellipsoïdale, mamelonnée; semblable, au premier coup d'œil, à une très jeune larve de Longicorne.

Tête un peu enchâssée dans le prothorax, roussâtre, subcornée, un peu aplatie, lisse, luisante et marquée de deux sillons obliques partant des angles antérieurs, et qui se réunissent vers le milieu du front pour former un sillon unique jusqu'au vertex. Bord antérieur corné, ferrugineux, largement et peu profondément échancré au milieu; ayant deux crénelures inégales à droite et à gauche de l'échancrure. Epistome court et trapézoïdal; labre semi-elliptique et bordé de cils écartés et spinuliformes. Mandibules fortes, ferrugineuses à la base, noires à l'extrémité : vues de côté, elles sont bifides; si on les regarde en dessus, c'est-à-dire sur leur face la plus large, on n'aperçoit qu'une

pointe à l'extrémité, mais audessous on remarque trois crénelures d'autant moins saillantes qu'on s'approche plus de la base. Mâchoires fortes; leur lobe très allongé et cylindrique, atteignant l'extrémité du deuxième article des palpes maxillaires et surmonté de deux soies raides, d'inégale longueur; palpes maxillaires longs, assez grêles, coniques, presque droits et de trois articles dont les deux premiers sont égaux et le troisième un peu plus petit. Menton triangulaire; lèvre inférieure affleurant à peine la base du lobe des mâchoires; plus longue que large; tronquée antérieurement, arrondie aux angles antérieurs; un peu étranglée audessous du milieu; palpes labiaux courts, coniques et de deux articles égaux; tous ces organes subcornés et lavés de roussâtre. Antennes bien saillantes, coniques et de quatre articles; le premier et le second égaux en longueur; le troisième de moitié plus long que le précédent; le quatrième un peu plus court que le troisième, grêle, surmonté d'un long poil et accompagné d'un petit article supplémentaire, inséré à côté de lui. Audessous des antennes, sur chaque joue, trois ocelles noirs, elliptiques, presque contigus et disposés un peu en arc.

Prothorax plus grand que tous les autres segments, lisse et marqué au milieu d'un petit sillon longitudinal; mésothorax et métathorax de moitié plus courts, munis sur le dos d'un large mamelon transversal et rétractile, comme interrompu au milieu, dans le genre de ceux des larves de Longicornes; chacun des segments thoraciques portant une paire de pattes assez longues pour déborder un peu le corps, hérissées de quelques soies et formées de cinq pièces dont la dernière est un ongle roussâtre.

Abdomen de neuf segments, dont le premier un peu plus

grand que le métathorax, et les autres grandissant peu à peu jusqu'au septième ; les huit premiers pourvus d'un mamelon dorsal et d'un mamelon ventral semblables à celui des deux derniers segments thoraciques, et en outre d'un bourrelet de chaque côté ; dernier segment entier, arrondi, muni en dessous d'un mamelon bilobé au centre duquel est l'ouverture anale, et qui, en s'appuyant sur le plan de position, aide à la progression de la larve, de concert avec les pattes, les mamelons et les bourrelets dont j'ai parlé.

Le corps est glabre en dessus et en dessous ; mais on aperçoit quelques poils roussâtres sur la tête, d'autres très courts sur la poitrine, deux ou trois de chaque côté des onze premiers segments, et huit ou dix assez longs autour du dernier.

Stigmates au nombre de neuf paires, dont une très près du bord antérieur du mésothorax et les autres au milieu des huit premiers segments abdominaux.

Nymphe.

Blanche, molle, et présentant toutes les parties de l'insecte parfait emmaillotées comme à l'ordinaire. Elle porte deux poils blanchâtres très fins sur le bord antérieur du prothorax et quatre de chaque côté ; le dernier segment est terminé par deux petites papilles charnues, biarticulées et divergentes, au moyen desquelles elle peut se retourner dans sa cellule.

Insecte parfait.

Longueur 3 1/2 millim. Tête testacée antérieurement, puis noire ; antennes plus longues que la tête et le pro-

thorax ; testacées avec le milieu brun. Prothorax plus large que long, convexe, arrondi sur les côtés, canaliculé au milieu, testacé, ayant une large bande noire qui n'atteint pas les bords latéraux. Ecusson presque en quadrilatère transversal, un peu arrondi postérieurement. Elytres convexes, testacées, ornées de deux bandes sinueuses noires, l'une avant le milieu, linéaire et en zigzag ; l'autre au delà du milieu, plus large, formée de deux taches en croissant et se joignant à la suture. Tout le dessus du corps paraît à une forte loupe très finement chagriné et revêtu d'un duvet chatoyant ; dessous du corps noirâtre avec l'anus plus clair; pattes testacées.

La larve du *H. flexuosus* a des rapports évidents avec celle de la *Melandrya caraboides* L., que j'ai publiée dans les Annales des Sciences naturelles, 1840, p. 36, et celle de l'*Orchesia micans*, dont MM. Chapuis et Candeze ont donné une excellente description dans leur Catalogue des larves des Coléoptères, p. 179. Quand on y regarde de près, on trouve sans doute des différences, mais les ressemblances sont telles pourtant que devaient le faire présumer les affinités organiques de ces trois genres appartenant à la même famille.

Cette larve vit, comme celle de l'*Ennearthron cornutum*, dans le bolet du pin, où elle pratique des galeries irrégulières, dont elle consomme les déblais et dans lesquelles elle se meut facilement au moyen de ses pattes et de ses mamelons. Lorsque l'époque de la transformation en nymphe approche, elle dirige sa galerie vers la surface du champignon, de manière à ce que l'insecte qui doit en provenir n'ait à ronger qu'une faible épaisseur, et c'est à l'extrémité de cette galerie, un peu élargie en niche, qu'elle

subit sa métamorphose. L'état de nymphe ne dure que huit ou dix jours, et l'insecte parfait sort du champignon en y pratiquant un trou rond et du diamètre de son corps.

Il y a deux moyens de se procurer abondamment le *Hallomenus*. Le premier consiste à recueillir, vers la fin de l'hiver, des bolets du pin habités par des larves, et de les enfermer dans des bocaux. Le second consiste à lui faire la chasse dans les bois, sur ces champignons mêmes, où on le trouve depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la fin de mai, car il en naît pendant toute cette période. On le rencontre alors pendant le jour, soit sur le champignon, soit tout autour. Je n'en ai jamais pris que dans ces conditions.

C'est sur les champignons ou dans leur voisinage qu'il s'accouple, et bientôt après l'accouplement, qui dure environ une heure, pendant laquelle le mâle se tient sur le dos de la femelle, celle-ci pond des œufs sphériques et blancs, en introduisant son oviscapte dans le tissu supérieur ou les cellules inférieures du champignon. Les larves ne tardent pas à naître, et leur existence est d'environ onze mois.

Hallomenus humeralis, Fabric.

Hallomenus bipunctatus, Payk.

Fig. 481-490.

Larve.

Longueur 9 à 10 millim., largeur 1 1/2; subdéprimée, assez coriace, luisante, peu velue et linéaire.

Tête cornée, roussâtre, avec les sutures du crâne blanchâtres; arrondie sur les côtés; presque orbiculaire; mar-

quée de deux impressions longitudinales près du bord antérieur, de deux petites fossettes écartées sur le front et d'une autre au vertex; épistome court, labre semi-discoïdal et cilié. Mandibules se joignant sans se croiser, larges, fortes, ferrugineuses à la base, puis noires jusqu'à l'extrémité qui est acérée; munies au bord interne, vers le milieu, d'une petite dent, et lorsqu'on les regarde de côté se montrant divisées en deux dents, dont l'une plus longue que l'autre. Mâchoires fortes, leur lobe assez court, large, épais, arrondi et surmonté d'assez longs cils spinuliformes; palpes maxillaires longs, arqués en dedans, de trois articles dont le premier un peu plus court que les deux autres qui sont égaux. Lèvre inférieure visiblement échancrée; palpes labiaux de deux articles égaux, dépassant à peine les lobes des mâchoires. Antennes de médiocre longueur, un peu coniques et de quatre articles : les deux premiers égaux, le troisième plus allongé, surmonté de deux petits poils; le quatrième de même longueur, grêle, muni à l'extrémité d'un long poil et de trois très courts, et accompagné extérieurement d'un petit article supplémentaire : tous ces organes d'un blanc roussâtre. Audessous de chaque antenne un groupe de cinq ocelles noirs dont trois inégalement distants, en une ligne très légèrement en arc renversé, et deux dessous, écartés et plus petits.

Prothorax un peu plus large que la tête, plus grand que chacun des autres segments, d'un blanc jaunâtre, ainsi que le mésothorax et le métathorax; chacun de ces segments portant une paire de pattes un peu saillantes en dehors du corps, hérissées de quelques soies et formées de cinq pièces, y compris un ongle presque droit et roussâtre.

Abdomen de neuf segments égaux ou à peu près; les six

premiers d'un blanc jaunâtre ; le septième orné en dessus d'une bande roussâtre pâle, large, mais mal limitée ; le huitième ayant une bande semblable et décidément roussâtre ; le neuvième entièrement roussâtre, assez grand, plus étroit à l'extrémité qu'à la base ; terminé par deux crochets médiocrement arqués, ferrugineux avec la pointe noire ; parsemé en dessus, à l'exception d'un espace central elliptique, et postérieurement en dessous, de petits tubercules ferrugineux, assez régulièrement disposés, dont les plus saillants portent un long poil, et enfin muni en dessous d'un mamelon pseudopode et rétractile dont la face inférieure présente six mamelons charnus au centre desquels est l'anus.

Le long des côtés de l'abdomen règne un petit bourrelet, et des poils roussâtres mais clairsemés se montrent sur la tête, sur les flancs, sur le dos et même à la région ventrale.

Stigmates au nombre de neuf paires : la première près du bord antérieur du mésothorax, les autres au quart antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Nymphe.

Elle offre les particularités suivantes : quelques poils roussâtres sur le front et le vertex ; prothorax cilié, antérieurement et sur les côtés, de poils semblables mais plus longs ; de petites spinules sur la face externe des antennes, et d'autres un peu plus longues près du bord postérieur et dorsal des sept premiers segments de l'abdomen, six sur chacun en série transversale ; deux ou trois poils roussâtres de chaque côté de ces mêmes segments ; huitième parsemé de poils de même nature et terminé par deux appendices coniques et très courts, placés aux deux angles.

Insecte parfait.

Longueur 4 1/2 millim. Tête testacée avec le vertex brun; antennes testacées, dernier article subacuminé. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à la base, convexe, non canaliculé, mais marqué près du bord postérieur de deux points écartés et très profonds; testacé, avec deux taches longitudinales noirâtres qui n'atteignent pas le sommet et aboutissent aux deux points de la base. Ecusson testacé, assez long, arrondi. Elytres marquées de stries obsolètes; testacées jusqu'au sixième environ de leur longueur, puis brunes jusqu'à l'extrémité; tout le dessus du corps paraissant à une forte loupe très finement et très densément ponctué ou chagriné, et revêtu d'un duvet roussâtre, chatoyant. Dessous du corps et pattes testacés; tibias terminés par deux petites épines.

Sous l'influence des premières pluies de la fin d'août ou du commencement de septembre, se développe, sur les plus vieilles souches des pins ainsi que sur celles de leurs grosses racines qui affleurent presque le sol, un grand champignon de médiocre épaisseur, d'un brun fauve, subéro-spongieux, tantôt sessile, tantôt porté sur un épais et court pédicule, décrit par Brotero sous le nom de *Polyporus maximus*, et qui appartient au genre *Dedalœa*. C'est dans ce champignon que le *Hallomenus* vient pondre ses œufs et que vit, souvent en sociétés nombreuses, sa larve dont je viens de donner la description. Elle y creuse des galeries sinueuses, et paraît plus se plaire dans les parties minces ou de moyenne épaisseur que dans les parties épaisses et plus coriaces qui avoisinent le pédicule. Un mois et demi lui suffit pour atteindre tout son développement, après quoi elle s'ouvre un passage

jusqu'à la surface inférieure du champignon, et se laisse tomber à terre où elle s'enfonce pour ne subir sa dernière métamorphose que dans le courant de l'été suivant. Une fois seulement les métamorphoses se sont accomplies dans les champignons eux-mêmes recueillis en octobre et enfermés dans des bocaux. Les larves et les nymphes s'y sont beaucoup mieux conservées qu'elles ne le faisaient dans la terre, et j'ai eu ainsi le bonheur de pouvoir recueillir en quelques jours plus de deux cents *Hallomenus*.

Comme on a pu le voir par le signalement qui précède et par les figures correspondantes, la larve du *Hallomenus humeralis* diffère sensiblement de celle du *H. flexuosus*, par les mâchoires, le menton, les mandibules, les ocelles, la forme, la consistance et la couleur du corps, et surtout par le dernier segment. Sa nymphe se distingue aussi par ses spinules et par la brièveté de ses appendices terminaux de celle du *H. flexuosus* qui est entièrement lisse et inerme. Enfin, le développement de la larve est rapide, elle ne séjourne que peu de temps dans le champignon, quoique, par sa consistance, celui-ci puisse persister d'une année à l'autre, et elle s'enfonce dans la terre pour se transformer.

Ces diverses considérations ont sérieusement appelé mon attention. J'avais été, je l'avoue, très surpris de voir sortir un *Hallomenus* d'une larve qui ressemble si peu à celle du *H. flexuosus*, car je ne suis pas habitué à de pareils disparates pour des larves appartenant à un même genre, et l'idée m'était venue que le *H. humeralis* pourrait bien n'être pas un *Hallomenus*. J'ai donc soumis cet insecte à un examen attentif, et en le comparant au *H. flexuosus*, seul représentant de ce genre dans ma collection, j'ai trouvé que les palpes labiaux et maxillaires ne sont pas conformés de

même ; que le *H. humeralis* a : 1° les articles des antennes relativement un peu plus courts, avec les proportions réciproques de ces articles un peu différentes ; 2° le prothorax moins rabattu sur les côtés, plus étalé aux angles postérieurs, sans parler des deux fossettes qui, à mes yeux, sont bien près d'avoir une signification générique ; 3° les tarses sensiblement plus allongés, les épines des tibias plus longues. Je signale ces différences aux entomologistes qui sont en position de comparer l'insecte dont il s'agit avec un certain nombre d'espèces de *Hallomenus*, et je les prie d'examiner s'il ne doit pas être retiré de ce genre, comme me le font supposer et les caractères différentiels que je viens d'indiquer, et la conformation de la larve et de la nymphe.

Les *Hallomenus* appartiennent à la petite famille des Serropalpes de M. Redtenbacher, et des Mélandryades du catalogue de M. Schaum. Les larves connues de ce groupe ne sont pas toutes semblables : les unes sont un peu trapues, charnues et mutiques (*Melandrya*, *H. flexuosus*, *Orchesia micans* et *fasciata*) ; d'autres linéaires, subcoriaces, avec deux crochets terminaux (*H. humeralis*) ; certaines un peu en massue, charnues et munies de deux crochets (*Dircœa discolor*). Je ne parle pas du *Pitho depressus* que le catalogue Gaubil place à tort dans cette famille. Je le renvoie, avec M. Schaum, dans celle des Pyrochroïdes ; sa structure et celle de sa larve lui assignent cette place.

Xanthochroa carniolica.

Fig. 491-500.

Larve.

Longueur 17 millim., largeur au thorax 3 millim., à l'ab-

domen 2 1/4 millim.; un peu en massue, charnue, d'un blanc légèrement jaunâtre.

Tête subcalleuse, large, un peu enchassée dans le prothorax ; marquée sur le front d'une dépression ovale qui se prolonge jusqu'au vertex en un sillon assez profond ; fortement arrondie sur les côtés; bord antérieur sinueux, de même consistance que le reste, avec une petite tache rousse à la base des mandibules; épistome assez grand et trapézoïdal; labre bien saillant, un peu moins arrondi antérieurement que sur les côtés, hérissé de poils roussâtres; ces organes de couleur rousse. Mandibules, vues en dessus, très larges à la base jusqu'à moitié de leur longueur, puis largement et profondément échancrées en dedans, acérées à l'extrémité, audessous de laquelle on voit deux petites dents; lisses et ferrugineuses avec les bords noirâtres, depuis la base jusqu'au delà du milieu, noires ensuite jusqu'au bout, avec quelques stries longitudinales; vues de côté, étroites, subtriangulaires, avec les côtés un peu concaves; terminées par trois dents dont l'intermédiaire est la plus saillante dans la mandibule gauche, tandis que dans la droite la dent externe est au même niveau que l'intermédiaire, et l'interne est très petite. Mâchoires assez fortes, coudées, leur lobe large, subtriangulaire, un peu arrondi en dedans, mince, presque membraneux, cilié de soies rousses et denses; dépassant un peu le premier article des palpes maxillaires ; ceux-ci grêles, de trois articles, dont les deux premiers également longs et le troisième très petit. Menton allongé, lèvre inférieure cordiforme, surmontée d'une languette à peu près cylindrique et de deux palpes de deux articles, dont le premier deux fois plus long que le second qui affleure presque l'extrémité du lobe maxillaire;

tous ces organes très mobiles et roussâtres. Antennes bien mobiles aussi, de la couleur de la tête et de quatre articles : le premier assez gros et un peu plus large à la base qu'au sommet; le deuxième presque cylindrique, près de deux fois aussi long que le précédent dans lequel il peut rentrer en partie; le troisième une fois et demie au moins aussi long que le second, un peu convexe intérieurement, très légèrement concave extérieurement, faiblement incliné en dedans; le quatrième un peu penché en dehors, grêle, court, muni de soies roussâtres au sommet et sur les côtés, de même que les autres articles. Un peu audessous des antennes, deux ocelles noirs et en ellipse transversal, placés l'un audessus de l'autre et se touchant presque; l'inférieur plus petit que le supérieur.

Prothorax aussi large et aussi grand que la tête, droit antérieurement, taillé en chevron postérieurement, ayant sur le milieu, contre le bord postérieur, un groupe serré d'aspérités roussâtres sur une petite élévation coupée en deux par un sillon longitudinal et limitée à droite et à gauche par un autre sillon. Mésothorax et métathorax plus étroits et de moitié plus courts que le précédent; très convexes sur le dos; marqués d'une profonde rainure longitudinale des deux côtés de laquelle on voit un groupe d'aspérités comme celles du prothorax. Ces trois segments ont des poils roussâtres, disposés en série annulaire sur les deux derniers, et formant sur le dos du premier deux séries voisines l'une de la base, l'autre du sommet, et se réunissant sur les côtés.

Pattes de médiocre longueur, débordant les côtés du corps, roussâtres et formées de cinq pièces; hanche bien développée et très saillante en dessous à l'extrémité; tro-

chanter presque aussi grand que la cuisse ou le tibia qui sont égaux en longueur ; ce dernier ayant tout autour quelques soies un peu longues, et de plus cilié en dessous, comme tous les articles précédents, de petites spinules très rapprochées, entremêlées d'un ou de deux poils longs et fins ; tarse représenté par un ongle conique, à peine arqué, et brun à la pointe.

Abdomen de neuf segments, un peu plus étroit que le métathorax, et se retrécissant encore un peu plus à partir du septième segment. Premier segment de la longueur du métathorax, comme lui convexe et muni d'aspérités, mais moins profondément sillonné ; deuxième plus long, avec un groupe d'aspérités près du bord antérieur, et non divisé par un sillon ; les autres segments lisses et non convexes en travers ; le dernier semi-elliptique, ayant en dessous un mamelon rétractile traversé d'un pli dans lequel est l'anus. Ce segment est parsemé de poils roussâtres ; les autres en montrent deux séries annulaires. Le long des flancs règne un bourrelet bien marqué, et le troisième ainsi que le quatrième segment ont chacun en dessous deux mamelons pseudopodes coniques, obtus et divergents, dont la surface supérieure est couverte d'aspérités et de poils très fins.

Stigmates elliptiques : la première paire un peu roussâtre, plus grande et plus inférieure que les autres, placée sur le prothorax, près de l'insertion des premières pattes ; es autres au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

NYMPHE.

Elle se distingue par les caractères suivants : front muni

de poils; prothorax parsemé et bordé de poils semblables portés sur de petits tubercules; segments de l'abdomen ayant de chaque côté une petite expansion charnue et divisée, presque jusqu'à la base, en deux lobes simples sur le deuxième segment, inégalement bidentés sur les autres; chaque dent surmontée d'un poil. Les cinq premiers segments ayant sur le dos deux séries transversales de poils roussâtres, très serrés dans celle qui est près du bord; sixième segment découpé à son bord postérieur, tant en dessus qu'en dessous, en deux grosses papilles charnues, coniques et obtuses; septième segment bilobé en dessous, denticulé sur les côtés et velu; segment anal encore plus velu, terminé par deux papilles poilues, écartées, divergentes, coniques, à pointe subcornée et rousse.

Insecte parfait.

Longueur 11 à 12 millim. Tête d'un jaune testacé luisant, avec l'extrémité des mandibules noirâtre, et très finement pointillée. Antennes à peine lavées de brunâtre. Prothorax de la couleur de la tête, un peu plus étroit qu'elle, ayant de chaque côté, près du bord antérieur, une dilatation tuberculiforme, une large fossette près du bord postérieur et une ligne noirâtre le long des côtés. Elytres un peu plus pâles et moins luisantes que le prothorax, deux fois aussi larges que celui-ci à sa base; ayant quatre lignes élevées, dont les deux extérieures raccourcies antérieurement et qui toutes se réunissent, ou à peu près, avant l'extrémité; intervalles de ces lignes très densément et rugueusement ponctués; une large ligne brune, plus foncée à l'épaule, parcourant toute la partie latérale des élytres, en empiétant plus ou moins sur la face dorsale, ou même la recouvrant tout à fait, ainsi

que je le vois dans deux individus venus des Pyrénées et des Alpes. Dessous du corps d'un jaune testacé luisant, avec quelques vagues nébulosités à la région ventrale. Pattes de la même couleur, avec les tibias à peine plus foncés. Tout le corps revêtu d'un fin duvet couché et roussâtre.

Cet insecte est nocturne.

La larve de la *Xanthochroa carniolica* vit dans les troncs des pins de tout âge, ordinairement dépouillés de leur écorce, et dont le bois en décomposition est arrivé presque à l'état spongieux. Elle se trouve, en un mot, dans les mêmes conditions que celles du *Tenebrio curvipes* et du *Helops striatus*, et on les rencontre presque toujours ensemble. Elle aime à creuser entre les feuillets de l'aubier ses galeries sinueuses qu'elle laisse en partie encombrées d'excréments grumeleux. Avant de se transformer elle se rapproche de la surface, creuse entre les couches supérieures une cellule longitudinale, et c'est là qu'elle subit ses métamorphoses en juin et juillet.

Je suis porté à croire que, dans les conditions normales, toutes les évolutions de cette larve s'accomplissent en une année. Je dis dans les conditions normales, car j'en ai conservé dans mon cabinet qui ne se sont transformées qu'après deux ans, quoique je les eusse recueillies presque adultes.

Nacerdes melanura, L.

Fig. 501.

Larve.

La larve de la *Nacerdes melanura* ne ressemble pas seulement à celle de la *Xanthochroa*, elle lui est identique. Taille, couleur, forme, organes de la tête, aspérités du prothorax

et de l'abdomen, structure des pattes, tout est la même chose, et les seules différences que j'ai pu constater consistent dans une petite dent de plus au bord interne des mandibules, et dans les ocelles qui sont roussâtres, beaucoup moins apparents et comme vestigiaires. L'habitat même induirait en erreur, et sans le témoignage irrécusable de l'insecte parfait, il serait à peu près impossible d'éviter une méprise. Je m'abstiendrai donc de toute description.

Nymphe.

Entièrement semblable, sous tous les rapports, à celle de la *Xanthochroa.*

Insecte parfait.

Longueur 11 à 12 millim., entièrement revêtu d'une pubescence rousse; tête testacée, ponctuée; antennes ayant les deux premiers articles testacés, les autres nuancés de brunâtre; prothorax testacé, ponctué comme la tête, presque plan en dessus, avec une petite fossette médiane, et une dépression transversale près des bords antérieur et postérieur; s'élargissant jusqu'au tiers de sa longueur, puis se rétrécissant jusqu'à sa base; écusson testacé, subtriangulaire, obtus, à côtés un peu concaves, ponctué et canaliculé; élytres testacées avec l'extrémité noire; parcourues longitudinalement par quatre lignes élevées, sans comprendre la suture; densément couvertes de rides transversales ondulées et ponctuées; métasternum noir luisant; abdomen de même couleur avec le dernier segment testacé; pattes testacées. *Femelle.*

Le *mâle* diffère par les caractères suivants; longueur 9 à 10 millim.; couleur testacée, plus terne; tête noirâtre sur le

front; prothorax de la même couleur, quelquefois en totalité, plus souvent sur les côtés seulement; base des élytres souvent nuancée de brun; dessous du corps entièrement noir, ainsi que le segment anal qui est profondément bifide; cuisses relativement plus grosses et noirâtres, avec l'extrémité testacée.

La femelle de la *Nacerdes* pond ses œufs exactement dans les mêmes conditions que le *Mesites palidipennis*, c'est-à-dire dans le vieux bois de pin qui a séjourné dans la mer et que la marée humecte ou submerge périodiquement. La larve, comme celle de la *Xanthochroa*, creuse entre les feuillets des galeries longitudinales ou un peu sinueuses, et c'est dans la galerie même où elle a vécu qu'elle subit en juillet ses transformations, après une existence de près d'une année. C'est aussi à cette époque, et en plein jour, que j'ai pris communément à La Teste l'insecte parfait volant le long des algues déposées par la mer, et se posant sur les bois de pin mêlés à ces algues.

M. Ch. Coquerel a publié dans les Annales de la Société Entomologique, 1848, p. 177, un article intéressant sur une espèce de *Nacerdes* qu'il nomme *Maritima*, et qu'il a découverte en 1846, avec sa larve et sa nymphe, dans un tronc d'arbre à moitié pourri, presque enfoui dans le sable sur une plage de l'île de Marosse, très voisine de la côte est de Madagascar, et qui était entièrement recouvert à chaque marée. Ainsi, voilà, à 1600 lieues de distance, deux espèces d'un même genre, dont les habitudes sont identiques, et qui offrent dans leur développement des particularités telles, que l'histoire de l'une devient celle de l'autre. Ces rapprochements sont très remarquables, et prouvent à quel point la nature est fidèle à son plan.

La *Xanthochroa* et la *Nacerdes* ont été placées dans la

famille des OEdemérides, et au point de vue de la méthode, les caractères de leurs larves concordent avec ceux des insectes parfaits, car elles ont des traits de ressemblance très frappants avec celles de cette famille qui ont été publiées et qui appartiennent aux genres *OEdemera, Nacerdes, Calopus* et *Ditylus.* Voici les variantes que présentent les descriptions :

Aucun auteur n'a signalé des ocelles, et MM. Chapuis et Candeze, dans leur catalogue des larves, disent : « ocelles non visibles ». Ce caractère cesse d'être général, puisque j'ai signalé quatre ocelles dans la larve de la *Xanthochroa* et de la *Nacerdes*, et que celle de la *Stenostoma rostrata*, que je connais également, en a quatre aussi très apparents. D'après les mêmes auteurs, la larve du *Calopus* aurait des mamelons ventraux ambulatoires aux deuxième, troisième et quatrième segments. M. Coquerel (*loc. cit.*) dit avoir vu ces mamelous sur les trois premiers segments de l'abdomen de la larve de la *Nacerdes maritima.* Dans les larves d'*OEdemera* (M. Dufour, Ann. Soc. Ent. 1841, p. 7), de *Ditylus* (M. Kolenati, Bull. Soc. impér. des natur. de Moscou 1847, p. 137), ces mamelons se trouvent, comme dans celles de la *Xanthochroa* et de la *Nacerdes melanura*, sous les troisième et quatrième segments. M. Coquerel est le seul qui mentionne les aspérités que j'ai observées sur le dos des deux derniers segments thoraciques et des trois premiers segments abdominaux. Quant à la larve de la *Stenostoma*, elle ne possède ni mamelons ni aspérités.

ESSAI MONOGRAPHIQUE

SUR LA FAMILLE DES HISTÉRIDES

(Suite) (1).

Par M. S.-A. de MARSEUL.

(Séance du 9 Février 1853.)

Description d'un genre nouveau et de plusieurs espèces nouvelles.

Pl. XXIV et XXV. (Supplément).

1'. Hololepta Perraudieri.

Parallelo-ovalis, depressus, niger, nitidus, lævis; fronte lata haud striata, mandibulis validis in medio uni-dentatis, labro bilobo; pronoto lateribus marginatis; elytris striis 2 dorsalibus brevibus, sulco subhumerali utrinque abbreviato; propygidio extus parce punctato; prosterno lato antice subrotundato; tibiis extus infra inermibus, anticis supra 4-, posterioribus 3-dentatis. Long. 10 mill., larg. 7 mill.

Ovale oblong, parallèle, déprimé; noir luisant très lisse.

(1) Voyez 3e série, T. 1 (1853), p. 131 et 447; T. II (1854), p. 161, 525 et 671; T. III (1855), p. 83 et 327, et T. IV (1856), p. 97, 259 et 549.

Tête large, front plan, sans strioles ni tubercules, avec une petite dent oculaire; labre court bilobé. Mandibules fortes, saillantes, peu arquées, épaissies à la base, un peu recourbées au bout et armées en dedans d'une petite dent médiane. Pronotum transversal, court, subbisinué à la base, avec une légère strie médiane, occupant la moitié postérieure, et les angles obtus ; légèrement arqué sur les côtés et bordé d'une forte strie marginale qui se continue à la base et se termine dans une profonde fossette ♂ ovale à l'angle antérieur, qui est arrondi et présente une faible entaille ; largement échancré au devant. Ecusson très petit. Parapleures visibles. Elytres de la largeur du pronotum à la base, à peine plus longues que lui, presque parallèles, obliquement tronquées au bout avec les angles externes arrondis et parsemés de quelques petits points ; bord infléchi lisse avec quelques points le long de la strie marginale ; sillon subhuméral profond, sinueux, raccourci aux deux extrémités ; première dorsale bien marquée atteignant le tiers, deuxième très courte. Propygidium entouré de points assez gros, très épars. Pygidium imponctué. Echancrure du menton très profondément entaillée ♂. Prosternum court, large, faiblement arrondi en devant. Mésosternum tronqué en devant, bordé sur les côtés. Jambes inermes à l'arête inférieure ; antérieures 4-dentées à l'arête supérieure, postérieures 3-dentées.

J'ai dédié cette intéressante espèce au jeune et savant voyageur, M. Henri de la Perraudière, qui l'a découverte à Ténériffe. Elle vient se placer en tête des espèces de la deuxième division, dont elle se distingue par ses mandibules dentées.

9'. Hololepta Baulnyi,

Oblongo-ovalis, nigra nitida, funiculo tarsisque brunneis; fronte ad oculos dentata, pronoto lateribus striato parceque punctulato; elytris margine inflexo lævi, sulco subhumerali in medio dilatato, basi subintegro, dorsali 1ª appendiculata ante medium abbreviata, 2ª brevissima; propygidio grosse et parce circum, pygidio dense rugoso-punctatis; tibiis anticis 4-, posticis 3-dentatis. Long. 15 mill., larg. 7 mill.

Ovale allongé, subdéprimé, noir luisant. Funicule brun. Tête arrondie un peu transverse; front plan, lisse, avec une fovéole derrière les yeux et une dent devant; labre court, échancré. Mandibules assez saillantes. Pronotum court, large, bisinué à la base avec une striole médiane à peine visible audevant de l'écusson, et les angles arrondis, courbé sur les côtés avec une fine strie marginale entière, longée par des points fins, espacés; fortement échancré en devant avec les angles bien marqués obtus. Ecusson très petit; parapleures visibles. Elytres à peine plus longues à la suture que le pronotum, de sa largeur à la base, droites sur les côtés, formant un angle sutural très profond postérieurement; bord infléchi lisse, sillon subhuméral large et profond au milieu, finement aiguisé vers la base qu'il atteint pour ainsi dire; première strie dorsale forte, du tiers de la longueur, avec un appendice apical aussi long qu'elle, deuxième très courte. Propygidium entouré de points variqueux plus ou moins rapprochés. Pygidium densément et rugueusement ponctué. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses, et postérieures de 4 aiguës, sur l'arête externe.

Un peu plus grand que le *Hol. indica,* auprès duquel il vient se placer, il en diffère par la ponctuation du pronotum;

celle de son propygidium plus forte et plus étendue, son sillon subhuméral atteignant la base et moins brusquement terminé.

Indes-Orientales (collection de M. Javet).

5' Lioderma cacti.

Niger, nitidus, elongato-parallelus, convexiusculus; caput magnum fronte utrinque brevi-striata, mandibulis magnis; pronoto lateribus interrupte marginato, antice foveolato, extus punctato; elytris striis 2 dorsalibus, 1ª punctis continuata, 2ª subintegra, sulco subhumerali hinc inde abbreviato; propygidio circum parce, pygidio marginato obscure punctatis; tibiis anticis 4-, posterioribus 3-dentatis, carina inferiori edentata. Long. 13 mill., larg. 7 mill.

Hololepta cacti L. Lec. Calif. (1851) p. 38.— Mars. Mon. Hister III, 1, p. 220 (1853).

Noir luisant, allongé, parallèle, convexe en dessus transversalement. Tête grosse ; front large à peine bombé, lisse, avec une courte strie au fond d'une fovéole de chaque côté, un sillon et une courte épine en dedans des yeux ; mandibules arquées, très longues; menton échancré en devant avec une crête longitudinale de chaque côté. Pronotum court, large, avec une légère strie médiane visible postérieurement, subbisinué à la base, avec les angles arrondis, droit sur les côtés, bordé d'une strie interrompue continuée un peu à la base, et terminée en devant dans une profonde cavité creusée sur l'angle antérieur qui est obtus; largement échancré en devant. Sur les bords de la strie marginale, on voit des inégalités rugueusement ponctuées. Elytres

de la largeur du pronotum à la base, presque droit sur les côtés avec l'angle postéro-externe arrondi, couvert de petits points espacés, et un angle sutural profond; deux stries dorsales bien marquées, interne atteignant l'extrémité, mais brièvement interrompue, l'externe raccourcie au quart et continuée par une ligne de points ; sillon subhuméral atténué et raccourci devant et derrière; bord infléchi triangulaire, un peu creusé et parsemé de quelques points. Propygidium un peu convexe, transversal, lisse au milieu, couvert de points épars dans son pourtour. Pygidium obscur, peu distinctement pointillé, limité par un rebord élevé saillant. Prosternum saillant comprimé avancé en pointe vers la tête. Mésosternum assez profondément échancré avec une strie marginale interrompue. Jambes inermes à l'arête inférieure, armées à la supérieure, antérieures de quatre dents et postérieures de trois.

Ne connaissant pas cette espèce, qui vient de Californie, lors de la publication des Hololeptiens, je m'étais borné à reproduire la courte diagnose du Docteur J.-L. Le Conte; je puis en donner une description détaillée sur un individu que je dois à son obligeance.

Elle doit se placer à la suite du *Lioderma strigicollis.*

8' Trypanæus breviculus.

Cylindricus, brevis, niger, nitidus; fronte subimpressa, rostro lato, apice rotundato; pronoto parce et grosse punctato, lateribus marginato, elytris punctulatis, macula magna triangulari rufo-flava, pygidio conico obtuso; prosterno angustato marginato, basi subinciso, mesosterno lato plano stria marginali interrupta; tibiis anticis 5-dentatis. Long. 3 mill., larg. 1-1/3 mill.

Cylindrique court, noir, luisant. Tête large; yeux sail-

lants ; front légèrement impressionné ; rostre large, arrondi au bout. Antennes brunes. Pronotum plus long que large, beaucoup plus long que les élytres, paraissant parallèle, mais réellement élargi aux quatre cinquièmes postérieurs, fortement rebordé sur les côtés, et à peine échancré en devant, avancé en pointe sur l'écusson, couvert de points forts et peu serrés. Elytres finement pointillées, élargies latéralement vers le milieu, arrondies au bout, et marquées d'une tache d'un jaune fauve, triangulaire ou ovalaire, s'élargissant vers la suture. Pygidium conique, peu convexe et couvert d'une ponctuation très serrée. Prosternum presque parallèle et entièrement rebordé, obtus et un peu rétrèci en devant, sinué à la base ; mésosternum plan, élargi, pénétrant légèrement dans la base du segment précédent, bordé d'une strie un peu interrompue ; métasternum sillonné au milieu, finement ponctué. Pattes brunes, jambes antérieures armées de cinq dents ; postérieures dilatées et velues.

Il se rapproche du *T. pictus* par sa forme et sa couleur ; mais il est encore plus court ; le museau est plus large, le pygidium moins bombé ; le prosternum moins triangulaire et les jambes antérieures ont cinq dents, tandis qu'il n'y en a que quatre dans son congénère.

Il vient du même pays, c'est-à-dire de Cayenne.

21'. TRYPANÆUS CARTHAGENUS.

Cylindricus, niger, nitidus ; fronte leviter impressa, tuberculata, rostro apice obtuso reflexo ; pronoto parce punctato, lateribus parallelo, antice subbituberculato ; pygidio punctulato obtuso conico ; prosterno parallelo utrinque obtuse truncato, subconcavo lateralique margine elevato ; mesosterno antice rotundato lato, interrupte marginato ; pedibus brunneis, tibiis anticis 4-dentatis. Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Cylindrique, court, noir luisant. Front légèrement concave avec les bords latéraux un peu élevés et un petit tubercule médian; museau large terminé en pointe obtuse et relevée. Antennes et pattes brunes. Pronotum court, un peu plus long que large, parallèle et rebordé sur les côtés, un peu avancé en pointe sur l'écusson, tronqué droit au bord antérieur avec deux très faibles tubercules rapprochés; couvert de points assez forts, très espacés. Elytres beaucoup plus courtes que le pronotum, élargies au milieu, arrondies au bout, brunes avec le pourtour rougeâtre. Pygidium en cône obtus densément pointillé. Prosternum parallèle et même un peu plus élargi en devant, concave avec les bords latéraux élevés, tronqué aux deux extrémités. Mésosternum plus large, arrondi en devant et ne pénétrant pas dans la base du prosternum, bordé d'une strie interrompue. Jambes antérieures armées de quatre dents obtuses.

Il vient se placer près du *T. proboscideus*, dont il se distingue surtout par les tubercules de son front et de son pronotum.

Nouvelle-Grenade, Carthagène.

3' Platysoma Murrayi.

Oblongo-ovatus, depressus, niger, nitidus; fronte plana, stria transversa integra, pronoto stria laterali haud interrupta, elytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4ª dimidiata; pygidio marginato, ocellato-punctato; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 4-dentatis, intermediis 4-, posticis 3-spinosis. Long. 7 mill., larg. 3 mill.

Ovale, oblong, déprimé, noir luisant. Front transverse,

plan, bordé en devant d'une strie entière, repliée sinueusement en dedans des yeux; épistome concave; mandibules fortes, arquées, uni dentées en dedans. Pronotum beaucoup plus large que long, presque droit à la base, parallèle sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles obtus; strie latérale forte non interrompue en devant. Ecusson petit triangulaire. Elytres de la largeur du pronotum à la base, une fois et demie plus longues, retrécies et tronquées au bout; stries dorsales 1-3 entières, quatrième occupant le tiers postérieur et se recourbant au bout vers la cinquième, représentée seulement par quelques points; strie subhumérale entière, ainsi que les marginales; bord infléchi lisse. Propygidium court transverse couvert ainsi que le pygidium de gros points ocellés; ce dernier triangulaire et entouré d'un rebord élevé. Prosternum étroit avec une mentonnière avancée et rebordée, arrondi à la base. Mésosternum large, sinué en devant et bordé d'une strie entière. Jambes antérieures 4-dentées; intermédiaires munies de 4 épines, postérieures de 3.

Cette espèce, provenant du Vieux-Calabar, m'a été communiquée par notre savant collègue, M. Andrew Murray, à qui je suis heureux de la dédier. Elle vient se ranger entre les *Pl. atratum* et *lucifugum ;* elle présente la forme aplatie et le pygidium rebordé du dernier, mais elle a trois stries entières, la quatrième courte et la cinquième nulle.

9'. PLATYSOMA CONFUCII.

Ellipticus depressus, niger, nitidus, antennis pedibusque rufobrunneis ; fronte marginata, clypeo concavo; pronoto stria laterali a margine distanti, anterius interrupta ; elytris striis dorsalibus 1-3 integris, 4-5 dimidiatis; propygidio grosse at parce, pygidio anterius punctatis; prosterno lobo valde promi-

nenti, mesosterno interrupte marginato; tibiis anticis 4-dentatis, posterioribus 4-vel 3-spinosis. Long. 4 mill., larg. 1 3/4.

Ovale, subparallèle, déprimé, lisse, noir luisant en dessus, brun rouge en dessous, avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Front transverse, entouré en devant et sur les côtés d'une forte strie; épistome concave. Pronotum beaucoup plus large que long, tronqué droit à la base, parallèle sur les côtés, largement échancré en devant, avec les angles obtus; strie latérale distante de la marginale, forte et un peu sinuée, interrompue en devant. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie de la longueur du pronotum, de sa largeur à sa base, parallèle sur les côtés, retrécies et arrondies à l'angle postérieur et tronquées au bout; stries dorsales profondes, imponctuées, droites, 1-3 entières, 4-5 égales, raccourcies au milieu; subhumérale entière, abaissée, bord infléchi lisse, assez étroit. Propygidium court marqué de gros points espacés. Pygidium triangulaire, bombé, lisse postérieurement et grossièrement ponctué à la base. Prosternum étroit, arrondi à la base, muni d'une mentonnière très avancée et rebordée; mésosternum échancré en devant, et bordé d'une strie sur les côtés. Jambes antérieures 4-dentées, les autres garnies d'épines, dont l'extrême est double, intermédiaires de 3, postérieures de 2.

Cette espèce, de Chine, vient se placer à la suite du *Pl. Paugami;* c'est en petit le *Pl. Luzonicum,* sauf la forme du pygidium.

24'. Platysoma gracile J. Le C., Mon. Hister, 11, 5, t. i, fig. 7 (1845).— Mars. Mon. Hister. (1853), ix, 27, pl. iv, pag. 283.

Cylindricus, elongatus, nigro-brunneus, punctulatus, pectore

antennis pedibusque ferrugineis; fronte stria semicirculari parum profunda, clypeo concavo; pronoto stria laterali margini approximata, haud interrupta; elytris striis dorsalibus 1-4 integris, 5ª et suturali plus minusve basi abbreviatis; propygidio ocellato, pygidio basi parce punctatis; prosterno valde prominenti, mesosterno emarginato, stria integra; tibiis anticis 5-dentatis, posterioribus 3-vel bispinosis. Long. 2 1/2 mill., larg. 1 mill.

Allongé subcylindrique, un peu déprimé, noir brun, surtout aux élytres et en dessous, avec les antennes, les pattes et la poitrine ferrugineuses. Front transverse un peu convexe, pointillé, bordé d'une strie semi-circulaire peu nettement accusée; épistome concave. Pronotum presque carré, ponctué sur toute sa surface, avec une bordure de plus gros points à sa base, qui est tronquée, et des points plus forts et moins serrés latéralement; parallèle sur les côtés, largement échancré en devant avec les angles obtus; strie latérale fort rapprochée du bord et non interrompue. Ecusson triangulaire très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés et tronquées au bout, couvertes d'une fine ponctuation assez serrée; stries dorsales bien marquées, 1-4 entières, cinquième complétée par une ligne basale de points, suturale ne partant pas tout à fait de l'extrémité et n'atteignant pas la base, même avec la ligne de points; subhumérale un peu abaissée, distante de la première dorsale. Propygidium oblique, assez long, couvert de gros points ocellés peu serrés. Pygidium bombé, perpendiculaire, avec des points espacés à la base. Prosternum très étroit, arrondi à la base, avec une mentonnière très saillante; mésosternum assez étroit, fortement échancré en devant et bordé d'une strie entière, ponctué comme le métasternum. Jambes antérieures à cinq

dents; postérieures garnies de deux ou trois épines, la dernière géminée.

Cette description est faite sur un type, des Etats-Unis, que m'a donné M. le Docteur J.-L. Le Conte. Il est plus étroit que le *Pl. parallelum,* sa ponctuation moins forte et plus serrée, différente sur le pygidium, ses stries internes moins complètes. Il diffère aussi du *Pl. coarctatum* par son pronotum plus allongé, les deux stries internes des élytres continuées par des points et la ponctuation de son pygidium plus forte et mieux marquée.

1*. Hister costatus, Mon., pl. xxiv (sup.).

Oblongo-ovatus, parum convexus, vix nitidus ; fronte plana stria integra ; mandibulis canaliculatis, intus dentatis ; pronoto lævi lateribus bisulcato, striis 2 lateralibus, interna haud interrupta, impressione basali multi-sinuata ; elytris granulato-punctatis, sutura basi costisque 7 alternis tuberculatis elevatis, margine inflexo lævi sulcato ; propygidio margine laterali, carina media, tuberculis que 2 elevatis, pygidioque basi grosse punctatis ; prosterno marginato ; mesosterno emarginato striis 2, postica haud interrupta; tibiis anticis obtuse tridentatis ; posticis biseriatim spinosis. Long. 8 mill., larg. 5 mill.

Hister costatus J.-L. Le Conte, Proceed. of the Acad. of Nat. Sciences of Philad. vi (1854), p. 37.

Ovale oblong, peu convexe, d'un noir mat, un plus luisant sur le pronotum. Antennes brun de poix. Front plan, transverse, séparé de l'épistome par une strie semi-hexagonale plus profonde en dedans des yeux. Mandibules fortes, arrondies en pointe au bout, légèrement canaliculées, fortement dentées au dedans. Pronotum court, transverse, un

peu arqué au milieu de la base, avec les angles obtus, courbé sur les côtés, échancré et retréci en devant avec les angles arrondis, deux sillons longeant le bord latéral ; ils sont limités en dehors par les stries latérales à bord tranchant, dont l'interne n'est pas interrompue en devant et l'externe se termine près des yeux ; le sillon interne est large et profond ; il s'étend le long de la base, et il est limité en devant par la surface qui forme des festons en relief ; audevant de l'écusson, s'élève une crête entre deux cavités. Ecusson petit, triangulaire, enfoncé. Parapleures visibles en dessus. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, à peine courbées sur les côtés, avec le bord infléchi, lisse, sillonné, rétrécies et tronquées droit au bout, avec un petit angle sutural. Elytres rugueusement ponctuées, avec six côtes représentant les stries dorsales, 1, 3 et 5 entières à la base et continuées par des tubercules, la dernière se réunissant par un arc à la base de la suture, qui est élevée ; 2, 4 et 6 commençant par deux ou trois tubercules et continuées par une longue crête granulée ; l'épaule est marquée par un tubercule qui se continue d'une part avec l'arête de la marge et de l'autre avec la première côte ; une côte subhumérale, composée comme cette dernière d'une ligne de tubercules, longe le bord externe. Base du pygidium et propygidium couverts de gros points espacés ; ce dernier bifovéolé, relevé sur les côtés, caréné au milieu et tuberculé de chaque côté.

Prosternum arrondi à la base, retréci au milieu, bordé d'une strie entière, mentonnière courte, un peu inclinée, largement rebordée. Fossette antennaire sous l'angle antérieur du prothorax, mais mal limitée. Mésosternum échan-

cré en devant, bordé d'une strie entière profonde et d'une autre plus fine et interrompue, séparé du métasternum par une strie transverse ; ces deux segments concaves. Jambes antérieures dilatées en triangle court, armées de trois dents obtuses ; postérieures assez étroites, peu épaisses et allongées, garnies d'une double rangée de spinules. Tarses courts, dernier article armé de 2 courts crochets.

Cette remarquable espèce a été trouvée par M. Aug. Sallé dans le sable éboulé d'une berge du chemin sur la Cordillère, près du village de Tenejapam (Mexique), pendant le mois de mai. J'en ai vu deux autres individus provenant de la Californie, dans la collection du Docteur J.-L. Le Conte, qui l'a mentionnée sous le nom de *H. costatus*, en 1854, sans la décrire, et qui en fait son quatrième groupe.

Elle s'éloigne entièrement pour l'aspect des autres espèces du genre *Hister*, dont elle conserve tous les autres caractères. Ses élytres à côtes tuberculeuses, son propygidium la feraient prendre pour un énorme *Onthophilus*. Peut-être devrait-elle former un nouveau genre dans le voisinage des *Psiloscelis ?* Mais en attendant que de nouvelles recherches m'aient fait découvrir des caractères plus importants, je la placerai dans une division à part en tête du genre.

11' Hister Assamensis.

Ovalis subconvexus, niger nitidus ; fronte plana lata, stria semicirculari subrecta, mandibulis canaliculatis pronoto ciliato, striis 2 lateralibus postice approximatis, interna interrupta; elytris striis validis, punctatis, subhumerali interna humerum attingente, 1-3 dorsalibus integris, 4ª basis et apicis rudimento lineaque punctorum composita, fossa humerali unisulcata, propygidio bifoveolato pygidioque punctulatis ; mesos-

terno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posterioribus biseriatim spinosis. Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Tête forte; front large, plan, séparé de l'épistome par une strie semi-circulaire presque droite; labre court, légèrement impressionné; mandibules canaliculées, fortement dentées en dedans. Antennes brunes; massue grisâtre, pubescente. Pronotum court, subbisinué à la base avec les angles arrondis, oblique sur les côtés, échancré et très retréci en devant, avec les angles obtus, abaissés et saillants, cilié de fauve dans son pourtour; strie latérale externe fine, rapprochée du bord, presqu'entière, cessant à l'angle antérieur; interne beaucoup plus forte, rapprochée de l'externe à la base, interrompue au milieu du bord antérieur. Ecusson triangulaire très petit. Parapleures saillantes. Elytres une fois et demi plus longues que le pronotum à la base, arrondies sur les côtés, retrécies et tronquées obliquement au bout avec l'angle externe arrondi, et l'angle sutural très obtus; fossette subhumérale sans ponctuation distincte, limitée par un seul sillon entier; stries fortes, ponctuées; subhumérale interne atteignant l'épaule, 1-3 dorsales entières, inégalement distantes entre elles, quatrième formée de deux strioles l'une basale, l'autre apicale, liées par une ligne de points; cinquième et suturale nulles. Propygidium bifovéolé, transverse, couvert de points peu serrés; pygidium plus terne, peu convexe, avec des points fins et espacés. Prosternum étroit, arrondi à la base, mentonnière ne dépassant pas les angles prothoraciques; mésosternum sinué et entièrement rebordé. Jambes antérieures fortement tridentées, postérieures garnies d'une double série d'épines brunes.

Indes-Orientales.

17'. Hister Lamæcola.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus; fronte plana, stria subsinuata, mandibulis canaliculatis; pronoto ciliato, stria laterali externa dimidiata, interna haud interrupta ; elytris margine inflexo bisulcato, stria subhumerali interna unica, 1-3 dorsalibus integris, 4a basi vix, 5a obsoleta, mox abbreviatis, suturali brevissima ; propygidio basi, pygidio toto, parce punctulatis ; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis. Long. 11 mill., larg. 7 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant. Antennes brunes. Front plan, transversal, entouré d'une strie forte semi hexagonale, subsinuée en devant ; mandibules robustes, creusées légèrement en gouttière. Pronotum court, transverse, bisinué à la base, avec les angles arrondis, arqué et cilié sur les côtés, fortement échancré et très retréci en devant avec les angles abaissés, bien marqués; strie latérale externe fine, raccourcie au milieu, interne presque entière, avec une légère fossette au tiers antérieur, non interrompue en devant. Ecusson très petit, visible ainsi que les parapleures. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à sa base, dilatées à l'épaule, rétrécies et coupées droit au bout ; bord infléchi bisillonné, ponctué, sans fossette profonde; strie humérale fine oblique, subhumérale externe nulle, interne forte entière ; dorsales ponctuées ; 1-3 fortes entières, quatrième un peu raccourcie à la base, faible ; cinquième courte, obsolète ; suturale réduite à un court et faible rudiment. Propygidium avec quelques points épars assez petits en devant. Pygidium plan, couvert entièrement d'une ponctuation fine et peu serrée. Prosternum étroit, arrondi à la base, muni d'une mentonnière aussi allongée que les angles antérieurs du prothorax ; bord pectoral antérieur

profondément sinué, sans fossette. Mésosternum échancré et bordé d'une strie entière. Pattes de poix ; jambes antérieures armées de trois dents obtuses ; postérieures garnies de nombreuses paires de denticules.

On dirait au premier aspect un petit *H. Memnonius*, mais la strie latérale externe du pronotum raccourcie, ainsi que la quatrième et cinquième dorsales, la ponctuation du pygidium moins forte, celle du propygidium moins étendue, le distinguent aisément de cette dernière espèce, habitant d'ailleurs des contrées bien différentes. Les mêmes différences l'éloignent du *H. luctuosus*.

Indes orientales (M. Andrew Murray).

29' Hister Thibetanus.

Ovalis convexus, niger nitidus ; fronte plana stria semicirculari antice recta ; pronoto striis 2 *lateralibus integris, interna haud interrupta ; elytris postice impressis, striis dorsalibus* 1-3 *integris punctatis,* 4ª *et* 5ª *ad apicem vix breviter notatis, subhumerali interna integra, fossa humerali lævi, bisulcata ; propygidio bifoveolato pygidioque parce punctatis ; mesosterno sinuato marginatoque, tibiis anticis* 3*-dentatis.* Long. 8 mill., larg. 6 mill.

Ovale, convexe, noir luisant. Tête médiocre ; front arrondi transversalement, plan et imponctué, entouré d'une strie semi-circulaire bien marquée, interrompue postérieurement ; labre court, mandibules fortes, convexes en dessus, sans rebord, terminées par une pointe aiguë recourbée, et garnies en dedans, la gauche d'une dent, la droite de deux. Antennes brunes, ainsi que les palpes, menues et courtes, massue arrondie, fossette antennaire peu profonde. Pronotum lisse

beaucoup plus large que long, arqué à la base, oblique sur les côtés, rétréci et fortement échancré en devant, avec les angles abaissés et très obtus ; deux stries latérales bien accusées, rapprochées et arrivant à la base, l'interne coudée latéralement, non interrompue en devant, externe accompagnant sans la joindre l'interne à l'angle antérieur jusqu'au niveau des yeux ; on aperçoit là entre elles un court rudiment de strie. Ecusson petit, triangulaire. Parapleures visibles. Elytres de la largeur du pronotum à la base, arrondies et dilatées sur les côtés, arquées et un peu rétrécies au bout avec un petit angle sutural et une légère impression subapicale ; strie subhumérale interne bien marquée ; dorsales 1-3 entières, arquées, parallèles et ponctuées, quatrième et cinquième signalées par quelques points à l'extrémité, suturale nulle ; bord infléchi creusé sous l'épaule d'une fossette lisse et parcourue de deux sillons, l'externe entier. Propygidium bifovéolé ponctué, un peu moins densément et régulièrement que le pygidium, d'un noir mat comme lui. Prosternum saillant, presque horizontal, arrondi à la base, muni d'un lobe étroit arrondi, rebordé et saillant; mésosternum sinué et rebordé en devant. Jambes antérieures fortement tridentées, postérieures garnies d'une double rangée de nombreuses épines.

Assam (M. Andrew Murray).

33'. Hister montanus.

Ovatus convexiusculus, niger, nitidus; fronte plana, stria semi-circulari valida semi-hexagona ; pronoto stria laterali interna integra, externa dimidiata ; elytris striis tenuibus, subhumerali interna humerum attingente, 1-3 dorsalibus integris,

4-5 brevissimis apicalibus, suturali anterius abbreviata, fossa subhumerali bisulcata, impunctata; propygidio parce, pygidio dense punctatis; prosterno lobo brevi, mesosterno subsinuato et marginato; tibiis anticis 5-dentatis, posterioribus biseriatim spinosis. Long. 7 mill., larg. 6 mill.

Ovale, assez convexe, noir luisant, lisse. Front arrondi, plan, bordé d'un fort sillon semi-hexagonal; labre court, mandibules courtes, édentées, convexes en dessus, terminées en pointe arquée. Antennes noires, massue grise, pubescente; fossette antennaire peu nettement accusée. Pronotum court, bombé, tronqué droit à la base avec les angles obtus, arrondi sur les côtés, échancré en devant avec les angles peu aigus et abaissés; strie latérale externe fine, n'atteignant pas le milieu, arquée à l'angle et rapprochée de l'interne, qui est plus coudée ; celle-ci est plus forte, entière et un peu sinueuse. Ecusson très petit, triangulaire, Parapleures visibles. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, arrondies sur les côtés, légèrement arquées au bout, avec un tout petit angle sutural; fossette subhumérale imponctuée, bisillonnée; stries assez fines ponctuées, subhumérale interne atteignant l'épaule, 1-3 dorsales entières; 4-5 très courtes apicales, suturale raccourcie au tiers antérieur. Propygidium oblique, en demi hexagone transverse, biimpressionné, et couvert de points espacés entremêlés de plus fins. Pygidium bombé, presque vertical, densément pointillé. Prosternum étroit, arrondi à la base, avec une courte mentonnière. Mésosternum large, à peine sinué en devant et entièrement rebordé. Jambes antérieures 5-dentées; postérieures garnies d'une double série d'épines noires.

Abyssinie.

46' HISTER CALABARICUS.

Ovalis, parum convexus, niger, nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte plana stria semicirculari subrecta, mandibulis canaliculatis; pronoto stria laterali externa brevi, interna integra; elytris fossa subhumerali lævi bisulcata, stria subhumerali interna ad humerum producta, 1-3 dorsalibus integris, 4-5 apicalibus, suturali dimidiata; propygidio pygidioque basi parce punctatis, utrinque foveolatis; mesosterno emarginato stria integra; tibiis anticis 3-dentatis, posticis dense biseriatim spinosis. Long. 7 mill., larg. 5 mill.

Ovale, peu convexe, d'un noir très luisant; antennes et pattes brunes. Front large plan, entouré d'une strie semi-circulaire bien marquée, droite par devant; labre très petit. Mandibules larges, creusées en dessus, arquées en pointe aiguë au bout et bidentées en dedans. Pronotum court, tronqué droit à la base avec les angles obtus, oblique sur les côtés, échancré et rétréci en devant avec les angles abaissés obtus; strie latérale interne entière, non interrompue en devant, un peu sinuée sur les côtés, externe courte et moins forte. Ecusson triangulaire. Parapleures visibles. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, arquées au bout avec un angle sutural étroit; fossette subhumérale imponctuée, bisillonnée. Stries fortes, crénelées; subhumérale interne atteignant l'épaule; 1-3 dorsales entières, plus rapprochées au bout, quatrième et cinquième courtes apicales; suturale arquée, un peu raccourcie en devant. Propygidium court, bifovéolé, couvert de points espacés en devant. Pygidium mat et ponctué antérieurement avec deux très légères impressions, lisse et luisant au bout. Prosternum étroit, arrondi à la base, muni d'une mentonnière rebordée et dépassant les angles protho-

raciques. Mésosternum échancré et rebordé. Jambes courtes et larges; antérieures 3-dentées; postérieures garnies de nombreuses épines disposées sur deux rangées.

Vieux-Calabar; communiqué par M. Andrew Murray.

59'. HISTER COELESTIS.

Orbicularis, convexiusculus, niger, nitidus, antennis rufis; fronte lata stria semi-circulari subsinuata; pronoto utrinque punctato impressoque, stria laterali interna hinc inde abbreviata; elytris brevibus margine inflexo unisulcato, striis dorsalibus crenatis validis, 1-4 integris postice arcuatis, 5a et suturali antice abbreviatis, subhumerali interna brevissima; propygidio basi punctulato; mesosterno marginato vix sinuato, tibiis anticis obtuse 4-dentatis. Long. 2 1/2 mill., larg. 1 1/3 mill.

Orbiculaire, légèrement convexe, noir, luisant. Antennes ferrugineuses. Front large, peu convexe, ceint d'une strie semi-circulaire subsinuée, avec un point sur le vertex. Labre petit. Mandibules en pointe arquée au bout. Pronotum court, presque droit à la base, arqué sur les côtés, rétréci et échancré en devant avec les angles arrondis; marqué de chaque côté d'une faible impression au milieu d'un espace ponctué; de cette impression part une courte strie latérale qui n'atteint pas la base. Ecusson triangulaire. Parapleures visibles. Elytres très courtes, de la largeur du pronotum à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout, avec un petit angle sutural; fossette subhumérale unisillonnée; stries fortes, crénelées; subhumérale interne réduite à un point oblong placé audessus de l'épaule, 1-3 dorsales entières arquées au bout en dedans; troisième atteignant presque la suture; quatrième également entière; cinquième et suturale raccourcies vers la base. Propygidium en hexa-

gone incliné, couvert en devant de points peu serrés. Pygidium bombé, vertical, lisse. Prosternum court en carêne, avec une étroite mentonnière rebordée. Mésosternum rebordé et à peine sinué en devant. Jambes antérieures armées de quatre petites dents obtuses, la dernière saillante et bifide ; postérieures légèrement épineuses.

Cette espèce, provenant de Chine, le *Céleste-Empire*, ne peut être confondue avec aucune autre espèce ; ses stries dorsales et la strie latérale de son pronotum offrent un aspect insolite.

62'. Hister Jekeli.

Ovalis, convexus, niger, nitidus ; fronte plana stria semicirculari integra ; pronoto utrinque grosse punctato, stria laterali externa nulla, interna integra margini approximata ; elytris striis validis crenatis, 1-4 dorsalibus integris, 5ª et suturali abbreviatis, subhumerali extus arcu aucta; fossa subhumerali bisulcata punctata; propygidio pygidioque dense et grosse punctatis; mesosterno sinuato marginatoque; tibiis anticis 3-dentatis, posticis biseriatim parce punctatis. Long. 9 mill., larg. 7 mill.

Ovale, assez convexe, noir, luisant. Tête médiocre ; front plan, entouré d'une forte strie semi-circulaire crénelée ; labre court ; mandibules convexes en dessus, édentées et terminées en pointe arquée. Antennes à massue brune, pubescente, logée dans une large fossette assez marquée audessous de l'angle antérieur. Pronotum court, droit et bordé de points à la base avec les angles arrondis, arqué sur les côtés, échancré en devant avec les angles obtus et abaissés, bordé de chaque côté de gros points assez serrés et légèrement impressionné en devant ; strie latérale externe nulle, interne crénelée entière, fort rapprochée du bord

Ecusson petit, triangulaire; parapleures visibles. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et arrondies au bout, avec un angle sutural étroit et une impression transverse subapicale ; fossette subhumérale ponctuée et bisillonnée; stries fortes, crenelées, 1-4 dorsales entières, cinquième et suturale raccourcies un peu avant le milieu ; strie subhumérale interne, presque réduite à une ligne de points, avec un appendice arqué de subhumérale externe. Propygidium assez fortement ponctué ainsi que le pygidium, qui est bombé. Prosternum arrondi à la base, avec une courte mentonnière. Mésosternum fortement échancré et entièrement rebordé. Jambes élargies ponctuées ; antérieures tridentées, postérieures garnies d'épines peu nombreuses, disposées sur deux séries.

Shangaï; dédiée à M. Jekel, si connu pas ses études spéciales sur les Curculionites, qui me l'a communiqué.

100'. Hister Kurdistanus.

Oblongus, convexus, nigro-piceus nitidus, antennis, elytris pedibusque rufis ; fronte stria forti anterius recta, pronoto stria laterali interna haud interrupta, externa brevi antice ; elytris margine inflexo subbisulcato, haud excavato, stria subhumerali externa valida integra, suturali et dorsalibus 1-4 integris, 5ª basi vix abbreviata ; propygidio pygidioque dense ocellato-punctatis ; mesosterno sinuato marginato que, tibiis anticis 4-dentatis, posticis 4-fariam spinosis. Long. 5 mill., larg. 2 2/3 mill.

Oblong, convexe, noir de poix luisant; élytres d'un ferrugineux obscur, ainsi que le ventre. Antennes rousses. Front transversal peu convexe, entouré d'une strie semi-

circulaire profonde, droite en devant avec un petit onglet médian. Mandibules sans gouttière. Pronotum beaucoup plus large que long, à peine arqué et bordé de points à la base, avec les angles arrondis, peu courbé sur les côtés, échancré et retréci en devant, avec les angles obtus et abaissés, couvert de quelques points peu distincts ; strie latérale interne bien marquée, entière, parallèle au bord latéral, non interrompue en devant, externe réduite à un court tronçon vers l'angle antérieur. Parapleures saillantes. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, à peine retrécies et arrondies au bout, bord infléchi lisse, sans fossette subhumérale bien marquée, longé d'un fort sillon, flanqué d'un rudiment peu visible vers le milieu ; strie subhumérale externe unique entière, arquée à l'épaule ; humérale oblique, assez marquée ; dorsales ponctuées entières, troisième un peu coudée, cinquième à peine raccourcie et interrompue, suturale entière. Propygidium et pygidium bombés, couverts de points ocellés très serrés. Mésosternum bordé d'une strie entière, profondément sinué. Prosternum court, élargi à la base, avec une mentonnière très courte. Pattes ferrugineuses. Jambes courtes, larges, triangulaires, antérieures garnies de quatre dents obtuses, postérieures de quatre masses spinifères.

Cette espèce vient se placer immédiatement avant le *H. Smyrnœus*, dont il n'a pas le faciès. Il est épais au lieu d'être aplati, la strie subhumérale est entière, au lieu d'être très courte, et la latérale externe du pronotum raccourcie au lieu d'être entière ; le mésosternum très échancré au lieu d'être presque droit.

M. Chevrolat a reçu cette espèce comme venant du Kurdistan.

101'. HISTER PEYRONI.

Ovalis, subdepresus, nigro-piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; fronte subbifoveolata, stria marginali antice recta; pronoto tenuiter punctulato, stria laterali externa integra, interna haud interrupta postice sinuata, approximatis; elytris 5 dorsalibus integris, suturali vix antice abbreviata, subhumerali externa brevissima ad humerum; margine inflexo 3-sulcato; propygidio valide pygidioque tenuiter parce punctatis; mesosterno vix subsinuato marginato; tibiis anticis 4-dentatis. Long. 3 1/2 mill., larg. 1 2/3 mill.

Ovale subdéprimé, d'un noir de poix luisant. Antennes brunes, scape ferrugineux. Front transversal, peu convexe, finement pointillé avec deux petites fovéoles à peine visibles, entouré d'une strie fine bien marquée, entière, droite en devant. Mandibules creusées en gouttière. Pronotum un peu plus large que long, légèrement arqué à la base, avec les angles arrondis, presque parallèles sur les côtés, un peu rétréci et fortement échancré en devant avec les angles abaissés, saillants et obtus, couvert d'une très fine ponctuation sur tout son disque; strie latérale externe très rapprochée du bord, n'atteignant pas l'interne en devant, celle-ci entière, non interrompue antérieurement, plus forte, très distante en devant du bord externe, coudée vers la base et s'en rapprochant beaucoup. Ecusson petit, triangulaire. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, parallèles sur les côtés, à peine rétrécies, taillées obliquement en dedans au bout et d'une couleur plus claire; stries fortes, dorsales entières parallèles; suturale un peu raccourcie à la base; humérale obsolète; subhumérale externe, unique réduite à un arc placé audelà de l'épaule; bord infléchi avec trois sillons dont l'inférieur est rudimentaire.

Propygidium couvert d'assez forts points espacés ; pygidium d'un pointillé très fin. Mésosternum à peine sinué en devant avec une strie entière et de petits points peu visibles. Prosternum court, étroit, obsolètement bistrié, mentonnière étroite. Pattes rouges ; jambes antérieures 4-dentées ; postérieures garnies de six ou huit paires de denticules.

Cette espèce vient des mêmes contrées que le *H. Smyrnæus*, avec lequel il m'est impossible de le comparer. La seule différence est la forme de la strie latérale interne du pronotum et le raccourcissement de la suturale. N'ayant connu qu'un seul individu de chacune de ces espèces et ne les ayant étudiés que séparément à plusieurs années d'intervalle, je n'oserais certifier qu'elles soient bien distinctes.

111'. Hister cognatus.

Ovalis, convexus, niger, nitidus ; fronte plana, stria semi-circulari ; pronoto stria laterali integra, utrinque late punctato ; elytris stria subhumerali externa, 1-4 dorsalibus integris, hac basi versus scutellum arcuata, 5ª dimidiata, suturali parum abbreviata, margine inflexo unisulcato ; propygidio pygidioque sat dense æqualiter punctatis ; prosterno sat lato ; mesosterno subsinuato marginatoque ; tibiis anticis 6-denticulatis, posticis parce spinosis. Long. 4 mill., larg. 3 mill.

Hister cognatus Le C. N. Amér. Hister. 28, 23, pl. III, fig. 10 (1845).—Mars. Mon. Hist. (1854), XX, 6º 114' p. 548.

Ovale, arrondi, convexe, noir, luisant. Tête petite ; front arrondi, plan, bordé d'une strie semi-circulaire bien marquée ; labre très petit. Mandibules convexes, à peine arquées au bout. Antennes brunes. Pronotum court, arqué à la base, oblique sur les côtés, très retréci et échancré en devant ; strie latérale interne un peu raccourcie à la base, non inter-

rompue, largement bordée en dedans d'une ponctuation forte, peu serrée. Ecusson triangulaire petit. Parapleures visibles. Elytres bombées, une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéairement dilatées sur les côtés, rétrécies et tronquées au bout ; bord infléchi sans fossette, parcouru d'un profond sillon ; strie subhumérale externe entière ; dorsales bien marquées, 1-4 entières courbées, quatrième recourbée en arc vers l'écusson ; cinquième raccourcie vers le milieu, suturale un peu raccourcie à la base. Propygidium en hexagone transverse, oblique, couvert d'une forte ponctuation assez égale. Pygidium bombé, presque vertical, égalemeut et densément ponctué. Prosternum court, assez large, arrondi à la base, muni d'une mentonnière petite, abaissée ; fossette antennaire petite, bien accusée. Mésosternum légèrement sinué et rebordé. Jambes antérieures armées de six denticules, postérieures bisérialement épineuses.

Cette espèce, des Etats-Unis, qui ne m'était connue que par la description de M. Le Conte, ressemble extrêmement à l'*H. marginatus* pour la forme et la disposition générale des stries; mais elle s'en éloigne à la première vue par le bord infléchi des élytres, la ponctuation du pygidium et du propygium, etc.

119'. HISTER SENNEVILLII.

Oblongo-ovatus, convexus, niger, nitidus, subtus lateribus luteo villosis ; antennis rufis ; fronte plana, stria semi-circulari recta ; pronoto striis 2 lateralibus integris; elytris rubris, apice maculaque scutellari trapezoidali nigris, margine inflexo uni-sulcato ; striis dorsalibus 1-3 *integris, cæteris et subhume-*

rali interna brevibus obsoletis; propygidio pygidioque parce fortiter punctatis; prosterno lobo brevi, mesosterno exciso marginatoque; tibiis anticis bidentatis, posticis multi-spinosis. Long. 6 mill., larg. 4 mill.

Ovale allongé, convexe, noir, luisant, garni en dessous sur les côtés de longs poils jaunes. Tête grosse ; front large, plan, bordé d'une strie transverse, droite en devant. Labre petit. Mandibules convexes, arquées au bout en pointe, sans dents internes. Antennes à funicule et massue ferrugineux. Pronotum finement pointillé, court, tronqué droit à la base, avec les angles obtus; légèrement arqué sur les côtés, retréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et arrondis. Stries latérales bien marquées, rapprochées à la base, entières, séparées par un assez large intervalle présentant d'assez nombreuses gerçures. Ecusson triangulaire. Parapleures visibles. Elytres rouges vers l'extrémité et une tache en trapèze autour de l'écusson noires, une fois et demi plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, fort rétrécies postérieurement avec le bout arqué et marqué d'une impression transverse; angle sutural assez aigu; fossette subhumérale lisse, bisillonnée; stries dorsales 1-3 entières, bien marquées, 4-5 ainsi que la suturale et la subhumérale interne raccourcies et représentées par des lignes de points obsolètes. Prosternum arrondi à la base, en carène étroite, muni d'une mentonnière rebordée très courte; fossettes antennaires vagues. Mésosternum rétréci en devant, fortement échancré et rebordé d'une strie entière. Jambes antérieures larges fortement bidentées; postérieures épaisses, garnies de cinq ou six tranches garnies chacune de trois ou quatre épines mousses.

Cette jolie espèce californienne a des rapports frappants de formes avec l'*H. arcuatus* et l'*H. biplagiatus*. Je l'ai dédiée

à l'un de mes jeunes élèves, M. Gaston de Senneville, qui déjà depuis plusieurs années se livre avec ardeur à l'étude des Coléoptères.

147'. HISTER PRÆTERMISSUS.

Ovalis, convexiusculus, niger nitidus; ore antennisque rufis, fronte stria integra antice recta; pronoto stria laterali unica haud interrupta; elytris margine inflexo rugoso bisulcato, striis subhumerali nulla, dorsalibus 1-4 integris, 5ª in medio, suturali ultra abbreviatis; propygidio bifoveolato pygidioque dense æqualiter punctatis; mesosterno antice recto marginato, tibiis anticis 4-denticulatis. Long. 5 1/2 mill., larg. 3 2/3 mill.

Hister prætermissus Peyron, Soc. Ent. 3e série, t. IV, p. 727 (1856).

Ovale, assez convexe, noir luisant, imponctué sur la tête, le pronotum et les élytres. Palpes et antennes roussâtres. Front élargi, assez plan, avec de légères traces d'une paire de fossettes en devant, entouré d'une strie semi-circulaire entière bien marquée, un peu sinuée de chaque côté, droite en devant. Pronotum court, arqué à la base, avec les angles droits et les parapleures à peine visibles, arrondi sur les côtés, échancré et retréci en devant avec les angles abaissés, assez saillants et peu aigus; strie marginale bien visible, interrompue au niveau des yeux, latérale interne unique, entière, forte et parallèle au bord externe. Ecusson triangulaire petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, retrécies et droites au bout; stries subhumérales nulles; 1-4 dorsales entières, bien marquées, surtout les première et troisième, parallèles, seulement celle-ci un peu coudée, les autres raccourcies; cinquième n'atteignant pas le milieu, suturale la dépassant en devant, mais commençant plus loin du bord postérieur; bord infléchi marqué d'une fos-

sette peu profonde, rugueuse, bisillonnée. Propygidium bifovéolé, assez densément, également et distinctement ponctué, ainsi que le pygidium. Prosternum droit à la base, rétréci, court, avec une mentonnière peu avancée ; fossettes antérieures faibles. Mésosternum droit en devant, bordé d'une strie entière. Pattes d'un noir de poix. Jambes courtes en triangle assez large, antérieures garnies de quatre denticules, apical bifide; postérieures d'un double rang d'épines serrées.

Cette espèce, découverte au bord de l'étang de Berre, non loin de Rognac, sous une pierre, par M. Peyron, se place auprès du *H. corvinus* avec lequel elle a les plus grands rapports. Elle est plus grande, son bord subinfléchi est ponctué rugueusement ; son propygidum est bifovolé et plus densément et également ponctué ainsi que le pygidium. M. Peyron croyait d'abord devoir le rapporter au *H. nigrita* de Stephens. J'avoue que la courte description de l'auteur anglais lui va passablement, si l'on en excepte toutefois ces caractères « *antennes et bouche noires, jambes antérieures garnies de cinq dentelures, cinquième dorsale du tiers de la suturale* », que je ne retrouve pas dans le type que j'ai sous les yeux.

Mais je préfere le regarder comme une espèce nouvelle et attendre que j'aie pu voir le type de Stephens pour m'édifier sur l'espèce qu'il a voulu décrire. Cet entomologiste est trop sujet à caution pour qu'on ne soit pas en droit de croire qu'il n'a peut-être décrit qu'une des espèces déjà connues, et dès lors ce serait prématurément changer le nom d'Erichson.

Depuis M. Peyron a décrit cette espèce, comme distincte, sous le nom de *H. prætermissus*, que je substitue à celui de *gallicus* que j'avais adopté dans ce supplément, présenté depuis longtemps à la Société.

CARCINOPS CORTICALIS.

J.-L. Le Conte, N. Sp. Calif. Col. in Lyceum N. Y. v, 4o, 39, 2 (1851).

Ovale aplati, noir luisant. Front pointillé, bordé d'une légère strie. Pronotum à peine distinctement pointillé, bordé d'une strie marginale. Elytres à cinq stries dorsales, cinquième raccourcie aux deux tiers, suturale au tiers ; une subhumérale très courte à la base; une deuxième entière à la marge. Propygidium ponctué ; pygidium paraissant lisse. Prosternum rebordé. Mésosternum échancré avec une strie marginale, séparé du métasternum. Jambes antérieures dilatées contournées, avec deux dents externes espacées. Long. 2 mill., larg, 1 1/2 mill.

Peu commun sur les bords du Rio Colorado, Californie, (M. Le Conte.)

XXIV *bis*. COELOCRAERA.

(κοῖλος, creux; κραῖρα, tête).

Mon. Hister. pl. XXV, Suppl. genre XXIV *bis*.

Corpus ovatum, convexum.

Caput retractile ; fronte in medio foveolata, stria a clypeo haud distincta, margine elevato ; antennis sub margine ante oculos insertis, scapo contorto clava parva ovali ; mandibulis edentatis.

Prosternum compressum, sulcatum, basi incisum, lobo prominulo incurvo, fossa antennali sub angulo prothoracis. Mesosternum breve antice acuminatum, sulco marginatum, postice sulco profundo a metasterno distinctum.

Pronotum antice emarginatum, angustius, lateribus valde re

flexis, striis nullis. Elytra apice truncata multi-costata, margine inflexo bisulcato.

Propygidium hexagonum declive; pygidium semicirculare inflexum.

Tibiæ compressæ, anticæ ovales, extus denticulatæ, fossa tarsali obliqua exarata, posticæ subparallelæ, extus parce spinosæ; tarsi 5-articulati, ungulis binis.

Corps épais, bombé, ovale, raccourci.

Tête petite, arrondie, s'enfonçant dans le prothorax et s'inclinant en devant. Front réuni à l'épistome sans strie qui l'en sépare, hexagonal, creusé d'une profonde cavité, entouré d'une strie marginale interrompue seulement par derrière, et d'un rebord étroitement élevé. Yeux ovalaires, peu saillants. Labre court transverse, sinué. Mandibules (fig. *f*) fortes, recourbées en pointe aiguë, sans dents.

Antennes (fig. *e*) insérées sous un rebord du front entre les yeux et la base des mandibules; scape fort contourné, épaissi au bout; funicule ténu, de sept articles; premier obovale aussi long que les trois suivants, les autres 2-7 courts, presque d'égale longueur, mais s'élargissant graduellement; massue ovalaire, pubescente, à articles à peine distincts, presque de la largeur du dernier article du funicule. Fossette antennaire bien marquée sous l'angle antérieur du prosternum, l'antenne vient s'y loger sans entailler le bord pectoral antérieur.

Menton (fig. *c*) corné, presque carré, quoique un peu élargi à la base, languette courte et étroite, paraglosses membraneuses longues, terminées en serpette, ciliées en dedans. Palpes labiaux cornés, support assez long cylindrique, premier article court, deuxième obconique, troisième fusiforme d'égale longueur.

Mâchoires (fig. *d*) cornées, à deux lobes, garnis en dedans de longues franges, l'externe de beaucoup plus long que l'interne ; palpes maxillaires de quatre articles, premier petit, deuxième obconique, peu allongé, troisième cylindrique encore plus court, quatrième plus long que les autres réunis, en fuseau à peine renflé.

Pronotum plus large que long, convexe, obtusément angulaire à la base, oblique avec un rebord élevé et tranchant, bordé en dedans par une large rigole sur les côtés, retréci, abaissé et échancré en devant, avec les angles obtus ; stries latérales nulles, marginale fine, non interrompue. Ecusson triangulaire très petit. Elytres plus larges que longues, convexes, exactement serrées contre le pronotum et un peu moins larges que lui à la base, arrondies sur les côtés, avec le bord infléchi sans fossette subhumérale, bisillonnées, retrécies et tronquées au bout ; chargées de six côtes très saillantes, sans y comprendre la suture et le bord latéral. Prosternum (fig. *b*) saillant, étroit, un peu retréci en devant, bisillonné, échancré à la base, muni en devant d'un lobe rabattu, arrondi et médiocrement avancé. Mésosternum court, rebordé d'un profond sillon qui se continue sur les côtés du mésosternum, et séparé de celui-ci par un autre arqué, terminé en devant par une pointe qui pénètre dans la base du prosternum.

Pattes (fig. *g*, *h*, *i*) médiocres, antérieures courtes, postérieures fort distantes à leur insertion, cuisses fusiformes, rebordées en dedans ; jambes aplaties, ciliées en dedans, antérieures fortement dilatées en dedans, garnies en dehors de courts denticules, creusées en dessus d'une étroite fossette tarsale assez bien limitée, oblique ; postérieures allongées, faiblement dilatées au bout, et garnies en dehors de

rares épines; tarses de cinq articles, atténués au bout, terminés par deux crochets.

Abdomen de cinq segments; premier assez long, bisillonné de chaque côté au niveau des hanches postérieures; les quatre autres beaucoup plus courts, allant en diminuant de longueur. Propygidium hexagonal, assez grand, convexe, abaissé; pygidium en triangle sphérique à angles très obtus, convexe et fortement incliné.

Ce genre, dont le nom rappelle une des singulières particularités de sa conformation, est établi sur un insecte remarquable du Vieux-Calabar, qui m'a été communiqué par M. André Murray, mais trop tard pour être compris dans mon *Essai sur les Histérides*. Il peut être placé dans le petit groupe de genres à formes bizarres, des *Monoplius, Pelorus, Scapomegas,* etc.; non qu'il ait avec eux un air de parenté, et qu'un ensemble de caractères tranchés et importants lie ces genres en une division digne de former une tribu particulière et en exclue tous les autres, mais parce qu'il a plus d'analogie qu'avec tout autre genre. Leur corps est épais et convexe, il est vrai; la fossette antennaire, le lobe prosternal et l'articulation sternale sont disposés chez eux d'une manière uniforme; mais quel est celui de ces caractères qui ne se retrouve dans un genre ou dans un autre, et que de différences dans la forme de leurs téguments, dans la configuration de leur tête et de leur abdomen, comme dans la structure des jambes.

Il serait superflu de le rapprocher des autres genres pour en faire ressortir les rapports et les dissemblances. Il suffit de jeter les yeux sur son front creusé d'une fossette profonde étendue sur l'épistome, qui rappelle un peu certains *Omalodes,* et sur ses élytres à côtes saillantes, pour le reconnaître

à l'instant. Les *Onthophilus* sont les seuls qui affectent quelque disposition analogue dans les élytres, mais la ressemblance n'est que superficielle. D'ailleurs à côté que de différences saillantes dans la tête, le pronotum, la fossette antennaire et les pattes.

Je ne sais rien des mœurs et des premiers états de ce nouveau genre.

B'. Fossettes tarsales droites.

C'. Prosternum tronqué ou sinué à la base.

D'. Tarses bionguiculés. Corps petit, médiocrement convexe. — Massue à articles distincts, de même axe que le funicule.

*. Front fovéolé. — Elytres couvertes de côtes... 24 bis. *Cœlocrœra.*

**. Front bombé. — Elytres striées. — E et E'.

1. Coelocræra costifera.

Ovalis, convexus, nitidus, niger, ore antennis pedibusque fusco-ferrugineis; fronte punctulata, foveolata marginataque; pronoto rugose punctato, margine laterali elevato, ad angulum bifoveolato; elytris sutura, margine externa 6que costis integris, margine inflexo bisulcato; propygidio pygidioque dense punctulatis; metasterno in medio sulcato 1°que ventris segmento grosse punctatis; tibiis anticis latis extus multi-denticulatis, posticis versus apicem parce spinosis. Long. 3 1/2 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale assez court, convexe; noir luisant. Antennes et bou-

che d'un brun ferrugineux. Front arrondi, pointillé, réuni à l'épistome, sans ligne de démarcation, creusé d'une profonde fossette arrondie, entouré d'un rebord élevé et d'une strie marginale interrompue postérieurement. Mandibules épaisses, sans rebord, recourbées en pointe aiguë. Pronotum convexe, en angle obtus à la base, oblique sur les côtés avec un étroit rebord très élevé, limité en dedans par une rigole assez large; abaissé, rétréci et échancré en devant avec les angles obtus et largement bifoveolés, couvert en dessus d'une ponctuation serrée, rugueuse. Parapleures non apparentes. Ecusson triangulaire, très petit. Elytres convexes, plus longues que le pronotum, pas tout à fait de sa largeur à la base, étroitement serrées contre lui, arrondies sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; suture et bord externe formant des carènes saillantes, entre lesquelles on voit six côtes longitudinales fortes, un peu arquées, entières, parallèles, séparées par de larges sillons lisses; repli latéral bisillonné sans fossette subhumérale. Propygidium en hexagone, bombé et densément pointillé ainsi que le pygidium. Prosternum étroit, saillant, bisillonné, échancré à la base, rétréci en devant, muni d'un lobe rabattu arrondi. Mésosternum court, bisinué en devant, terminé par une pointe qui pénètre dans la base du prosternum, bordé d'un fort sillon, prolongé sur les côtés du métasternum, dont il est séparé par un autre sillon profond arqué; ce dernier ponctué sur toute sa surface, grossièrement par derrière; premier segment ventral bisillonné entre les hanches, couvert de points très forts et traversé en devant, d'une ligne de longues fossettes. Pattes brun ferrugineux. Jambes aplaties, ciliées en dedans; antérieures courtes, larges, dilatées au milieu, brièvement denticulées en dehors; postérieures

allongées, à peine élargies, avec deux ou trois épines vers le bout.

Vieux-Calabar, côte d'Afrique.

XXVIII. HETÆRIUS Er. Mon. Suppl. pl. XXV, Genre 28.

1. HETÆRIUS PUNCTULATUS.

Breviter ovatus, convexus, brunneo-ferrugineus; fronte punctulata concava, margine elevato; pronoto lateribus punctulato, margine incrassato, basi latiori, sulco vix distincto, angulis anticis obtusis reflexis; elytris punctulatis, striis subhumerali, 1-3 dorsalibus teretibus postice plus minusve abbreviatis, seriatim fulvo-pilosis; propigidio parce piloso; prosterno impresso, lateribus marginato sinuatoque, meso-et metasterno profunde excavatis. Long. 2 mill., larg. 1 1/5 mill.

Hetœrius punctulatus Luc. Soc. Ent. 3e série, t. III, page IV (1855)

Suborbiculaire, convexe, d'un brun rouge, luisant. Front concave, ponctué, entouré d'une fine strie et d'un rebord élevé. Pronotum court, transverse, ponctué latéralement, presque lisse au milieu, bisinué à la base, cilié, oblique et bordé d'une strie fine sur les côtés, un peu sinué vers l'angle antérieur qui est obtus, creusé d'une fossette antennaire, un peu relevé et formant comme une oreille, rétréci et largement échancré en devant; le bourrelet latéral est nu, élargi à la base, mal limité en dedans, surtout au milieu. Le sillon profond qu'on remarque dans les deux autres espèces est remplacé par un pli qui n'est bien visible qu'à la base. Ecusson très petit. Elytres bombées, deux fois plus longues que

le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout; stries fines, subhumérale et première dorsale entières; deuxième et troisième un peu raccourcies vers le bout; bord infléchi sans sillon bien marqué, un peu concave sous l'épaule; surface couverte de poils jaunes peu serrés, disposés en six séries. Propygidium couvert d'une semblable villosité. Prosternum large, échancré à la base, creusé au milieu, ponctué, rétréci au milieu, rebordé, avec une courte mentonnière. Mésosternum et métasternum sans ligne de séparation, profondément et largement excavés. Jambes très dilatées à partir du milieu, garnies de courtes épines en dehors.

Cette espèce, découverte en Algérie par l'auteur de l'entomologie de notre belle possession africaine, M. Lucas, et décrite par lui dans nos Annales, est remarquable entre toutes par la profonde excavation du sternum et par la forme de son pronotum. Elle tient le milieu entre le *H. sesquicornis* et le *brunipennis.*

Le genre *Hetærius,* qui ne m'était connu que par l'espèce d'Europe, est aujourd'hui composé de trois espèces, bâties sur un plan uniforme et vivant toutes dans les mêmes conditions. On peut les classer dans l'ordre suivant: 1° *H. punctulatus,* qu'on ferait mieux de nommer *cavisternus,* afin d'éviter la confusion qui sera le résultat de ce nom, déjà tant de fois employé dans la famille des Histérides; 2° *H. brunipennis*; 3° *H. sesquicornis.*

2. Hetærius brunnipennis.

Ovalus, convexus, rufo-brunneus, nitidus fronte concava

margine elevato; pronoto utrinque oblique sulcato, margine crasso holosericeo; elytris seriatim setulosis, humero elevato, 1-3 *striis dorsalibus subhumeralique integris; pygidio convexo; prosterno coarctato basi planato, fossa antennali exarata; mesosterno in medio elevato, utrinque profunde impresso; tibiis a medio ad apicem dilatatis, extus denticulatis.* Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Ovale, convexe d'un rouge uniforme tirant sur le brun, lisse et luisant. Front triangulaire, concave, entouré d'une strie et d'un rebord élevé. Fossette antennaire étroite, bien limitée à l'angle même du prothorax. Pronotum beaucoup plus large que long, tronqué droit à la base, oblique sur les côtés, rétréci et largement échancré en devant avec les angles peu saillants; bord latéral épaissi, limité en dedans par un fort sillon oblique, couvert d'une brosse de poils jaunes, courts, dressés, avec une petite impression vers le milieu de la marge; espace médian lisse, en forme de trapèze, avec une houppe de poils de chaque côté. Ecusson petit, triangulaire. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, arquées sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout; suture enfoncée, bordée d'une strie fine; sillonnées de soies fauves dressées, disposées par séries; strie subhumérale fine et entière, abaissée vers le bord infléchi qui présente une légère fovéole à l'épaule; stries dorsales 1-3 entières, fines, plus rapprochées à la base. Propygidium d'un ferrugineux plus clair, hexagonal, lisse, incliné. Pygidium bombé, entièrement tourné en bas. Prosternum comprimé, aplati entre les hanches, échancré à la base, avec une courte mentonnière. Mésosternum élevé en devant et resserré entre deux profondes fossettes. Jambes aplaties, élargies à partir du tiers,

garnies de fines épines en dehors. Tarses logés dans une coulisse creusée sur la jambe.

Cette espèce, des États-Unis, vit avec d'assez grandes fourmis, d'un noir fuligineux uniforme, avec les antennes, les jambes et les tarses roussâtres. Je dois un individu de cet *Hetærius* et de la fourmi, dont il est le parasite, à M. le Docteur J.-L. Le Conte.

XXX. DENDROPHILUS Leach. Mon. Suppl. pl. XXV, g. 30.

1'. DENDROPHILUS PUNCTULATUS.

Ovalis, convexus, subnitidus, niger, antennis pedibusque brunneis, undique dense punctatus; fronte plana; pronoto brevi, ante scutellum impresso rugoso, stria marginali integra; elytris margine inflexo bistriato, striis dorsalibus 4, interna postice abbreviata, cæteris nullis; tibiis mox abrupte dilatatis compressis extus parce breviter denticulatis. Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Hister punctulatus Say, in Philad. Acad. v, 45, 19 (1825).

Dendrophilus punctulatus Le C. N. Amér. Hist., 35 1, t. IV, f. 8 (1845).

Ovale allongé, convexe, noir, à peine luisant sur le dos, mat sur le reste de la surface. Front plan, à peine visiblement pointillé. Antennes brunes. Pronotum court, anguleux au devant de l'écusson avec une impression rugueuse au milieu et les angles postérieurs droits, légèrement arqué sur les côtes, rétréci et largement échancré en devant, avec les angles abaissés et médiocrement saillants; également et

densément pointillé sur toute sa surface. Strie marginale fine, rapprochée du bord, entière. Ecusson ponctiforme. Elytres bombées, deux fois et demie plus longues que le pronotum, et un peu plus larges à la base, curvilinéaires sur les côtés et un peu élargies avant le milieu, rétrécies et tronquées au bout, couvertes d'une ponctuation assez serrée, peu régulière, un peu rugueuse postérieurement; relevées à la suture. Strie humérale oblique obsolète; dorsales bien marquées, parallèles; 1-3 entières; quatrième un peu raccourcie par derrière; cinquième et suturale nulles; un sillon subhuméral entier longeant le bord externe, et une strie marginale sous le bord infléchi, dont la partie supérieure est rugueuse. Propygidium court, presqu'entièrement couvert par les élytres. Pygidium presque plan, triangulaire, densément et également ponctué, avec une petite impression de chaque côté à la base. Dessous du corps ponctué sur les côtés. Prosternum étroit, bistrié, arrondi et un peu élargi à la base. Mentonnière courte, rabattue. Mésosternum court, ponctué, échancré en devant, sans rebord, bien limité postérieurement par une strie crénelée transverse. Pattes brun ferrugineux. Jambes très dilatées, amincies, dès la base, garnies en dehors de fins et courts denticules.

États-Unis.

Je dois à M. le Docteur L. Le Conte un exemplaire de cette espèce depuis la publication du genre *Dendrophilus.*

Il est très voisin du *D. punctatus,* mais sa taille est un peu plus grande, ses élytres surtout proportionnellement plus allongées; sa ponctuation est plus serrée, plus fine, son front plus plan, la suture de ses élytres élevée et ses stries différentes pour le nombre et la longueur relative.

XXXI. TRIBALUS Er. Mon. Suppl. pl. XXV, genre 31.

1'. TRIBALUS MIXTUS.

Ovatus, convexus, nigro-brunneus, nitidus, punctulatus, antennis pedibus anoque ferrugineis; fronte plana ad oculos elevata utrinque striata; pronoto stria tenui marginali; elytris stria subhumerali demissa, 1-3 dorsalibus et suturali integris, margine inflexo bisulcato; prosterno lato bistriato, basi sinuato, lobo brevissimo; mesosterno tenuiter marginato; tibiis parum dilatatis, anticis extus denticulatis, posticis spinosulis. Long. 3 mill., larg. 1 2/3 mill.

Ovale, convexe, d'un noir brun assez luisant, densément pointillé sur toute sa surface; antennes ferrugineuses, ainsi que les pattes et l'anus; fossette antennaire bien arrêtée, creusée dans l'angle même du prothorax; front arrondi, peu convexe, élevé au devant des yeux, avec une petite strie de chaque côté, non distinct de l'épistome; labre court, mandibules assez fortes. Pronotum beaucoup plus large que long, obtusément anguleux au milieu de la base, légèrement arqué sur les côtés, très retréci et échancré en devant avec les angles obtus et abaissés; une seule strie marginale fine complète. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, curvilinéaires sur les côtés, rétrécies et tronquées droit au bout; bord infléchi sans fossette, bisillonné; strie subhumérale abaissée, fine, entière; 1-3 dorsales et suturale entières, fines, mais assez bien marquées; les autres nulles. Propygidium en hexagone très allongé, incliné. Pygidium en ogive bombée, rabattu entièrement. Prosternum assez large, bistrié, impressionné entre les hanches antérieures, échancré à la base, muni en devant d'une très petite mentonnière. Mésosternum large,

bisinué en devant, finement rebordé. Jambes antérieures minces, légèrement dilatées au milieu, garnies de petits denticules; postérieures à peine élargies au bout, garnies de spinules.

Cette espèce, du Cap de Bonne-Espérance, tient le milieu pour la taille et le faciès entre les *T. agrestis* et *Capensis*. Sa couleur n'est ni aussi noire que dans celui-là, ni métallique comme dans celui-ci; sa ponctuation est très serrée, fine et uniforme, et ses stries beaucoup mieux accusées que dans l'un et l'autre.

XXXIII. SAPRINUS Er. Mon. Suppl. pl. XXV, genre 33.

80'. SAPRINUS TURCICUS.

Ovalis, subconvexus, piceus nitidus, antennis, pedibus elytrisque rufo-brunneis; fronte dense puncticulata, lateribus marginata; pronoto stria laterali brevi; elytris intus postice punctulatis, striis punctatis, suturali integra, basi arcuatim juncta, postice apicem sequente, dorsalibus 1-4 *sensim longioribus pone medium abbreviatis, humerali parallela, subhumerali utraque distincta, interna disjuncta; pygidio æqualiter punctulato; prosterno plano, striis antice subparallelis; mesosterno parce punctato marginato; tibiis anticis* 5-*denticulatis, posterioribus parce spinosis.* Long. 5 mill., larg. 2 3/4 mill.

Ovale, assez convexe, noir de poix luisant, avec la bouche, les antennes, les élytres et les pattes rouge brun. Front densément pointillé, à peine convexe, bordé latéralement d'une fine strie. Pronotum court, assez fortement convexe, bisinué et bordé de points à la base avec les angles droits, arrondi sur les côtés antérieurement, retréci et échancré en

devant avec les angles obtus et abaissés ; strie marginale fine entière, une assez courte latérale arquée, comme un pli. Parapleures et écusson à peine visibles. Elytres beaucoup plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, un peu dilatées à l'épaule, retrécies et tronquées au bout, couvertes en dedans sur leur tiers postérieur de fins points peu serrés ; stries ponctuées ; suturale entière, réunie à la base avec la dorsale voisine, suivant le bord apical ; dorsales 1-4 raccourcies progressivement de la moitié aux deux tiers postérieurs environ ; humérale distincte, parallèle à la première dorsale, subhumérale interne assez longue disjointe, externe courte distincte de la marginale. Pygidium bombé couvert de points fins, peu serrés. Prosternum plan, étroit, un peu dilaté à la base, stries se rejoignant en devant et presque parallèles dans le même plan. Mésosternum entièrement rebordé avec quelques points épars. Jambes antérieures garnies de cinq denticules, postérieures de rares épines.

Cette espèce vient de Turquie. M. Chevrolat en a reçu plusieurs individus de M. Baudi. Elle vient se placer dans le voisinage du *Saprinus lautus* Er.

83'. Saprinus Tyrius.

Nigro-metallicus, nitidus, antennis pedibusque brunneis; fronte dense puncticulata, stria tenui interrupta, carina nulla; pronoto tenuiter, versus latera fortius punctulato, striga laterali brevi; elytris postice intus parce punctulatis, stria suturali integra cum 4ª dorsali basi juncta, 1ª in medio, 2ª 4ª que æqualibus ultra, 3ª sub apicem abbreviatis, sinuosis; humerali valida, subhumerali interna parva; pygidio dense,

mesosterno marginato parce punctatis; prosterno augustato stria recta, tibiis anticis 5-6 *denticulatis.* Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Ovale convexe, noir métallique luisant ; antennes brunes. Front plan, finement et densément ponctué, bordé d'une strie fine, interrompue en devant, sans carène qui le sépare brusquement de l'épistome. Pronotum beaucoup plus large que long, bisinué à la base avec les angles droits, oblique sur les côtés, retréci et échancré en devant avec les angles arrondis et abaissés; strie marginale fine entière ; ponctuation fine couvrant presque toute la surface, un peu plus forte vers les côtés, formant une courte strie ou pli bien marqué. Ecusson ponctiforme; élytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, arquées sur les côtés, rétrécies et droites au bout ; stries ponctuées, suturale un peu rapprochée postérieurement de la suture, atteignant le bord apical, mais sans le suivre, réunie avec la quatrième dorsale par un arc basal; première dorsale raccourcie au milieu, deuxième et quatrième égales entre elles descendant encore plus bas, troisième les dépassant un peu, toutes trois sinueuses ; humérale forte, oblique ; subhumérale interne très courte et très fine ; externe confondue avec la marginale ; ponctuation fine et espacée occupant le dernier tiers, en dedans de la deuxième dorsale. Pygidium bombé, densément ponctué. Mésosternum avec des points plus forts moins serrés, bordé d'une strie entière. Prosternum plan, pointillé, un peu rétréci en devant, avec les stries dans le même plan, allant se réunir en angle très aigu. Jambes brunes, antérieures garnies de cinq ou six dentelures dont les trois externes plus fortes, postérieures d'un double rang d'épines rousses.

Syrie.

Voisin du *S. Blanchei,* il n'en diffère que par la disposition et la longueur relative des stries dorsales, les plis latéraux du pronotum et par le prosternum s'avançant en pointe à côtés droits, sans légère dilatation antérieure.

83'' Saprinus Mersinæ.

Ovalis convexus, nigro-metallicus nitidus, antennis pedibusque rufo-brunneis; fronte subrugosa, stria tenui interrupta; pronoto disco tenuissime, circum valide versus latera rugulose punctulato; elytris dimidia postica parte punctulatis; stria suturali postice subinterrupta, basi arcuatim juncta, 1ª dorsali 4ªque versus medium, 2ª pone, 3ª inferius abbreviatis, humerali tenui, subhumerali interna subadnexa longa, externa nulla; pygidio dense; mesosterno vix punctulatis; prosterno concavo striis convergentibus, haud ascendentibus; tibiis anticis 4-denticulatis. Long. 4 mill., larg. 2 1/2 mill.

Ovale convexe, noir métallique brillant. Antennes brunes. Front légèrement convexe, subrugueusement ponctué avec une fine strie marginale interrompue. Pronotum court bombé, à peine arqué à la base, arrondi sur les côtés, échancré et retréci en devant avec les angles obtus et abaissés; couvert en dessus d'une ponctuation fine sur le dos, plus forte dans son pourtour et rugueuse vers les côtés; strie marginale fine non interrompue. Ecusson ponctiforme. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, obliques sur les côtés, retrécies et tronquées au bout avec les angles postérieurs arrondis; couvertes dans leur moitié postérieure interne de petits

points un peu oblongs, assez espacés; stries sans points bien distincts; suturale fine, rapprochée de la suture, un peu interrompue et plus obsolète au bout, réunie à la base par un arc à la dorsale voisine; première dorsale dépassant un peu le milieu; deuxième un peu plus longue, troisième encore davantage, quatrième plus courte que la première, humérale oblique, très fine; subhumérale interne assez longue à peine disjointe; externe confondue avec la marginale. Pygidium bombé, entièrement et densément ponctué. Mésosternum avec une strie non interrompue, couvert de quelques points épars. Prosternum étroit, concave, rétréci en devant, stries dans son plan, un peu convergentes. Pattes brun ferrugineux; jambes antérieures garnies de quatre à cinq denticules, dont les trois derniers plus forts; postérieures garnies de deux rangs de longues épines rousses.

Vient se placer auprès du *S. Blanchii*, avec lequel il n'a que peu de rapports, et dont il s'éloigne surtout par son prosternum et sa ponctuation.

Syrie.

88'. SAPRINUS DESERTORUM.

Ovalis, convexus, æneus, nitens, antennis pedibusque ferrugineis; fronte dense punctata stria nulla; pronoto extus ciliato, lateribus late rugoso, basique punctato; elytris lateribus et postice punctatis, stria subhumerali externa distincta, interna humerali connexa, 1-4 *dorsalibus dimidiatis* 1 *et* 3 *brevioribus,* 4ª *arcu basali cum suturali juncta; pygidio dense punctato; mesosterno marginato punctis parcis, prosterno striis antice divergentibus et ascendentibus; tibiis anticis parce denticulatis.* Long. 3 1/2 mill., larg. 2 mill.

Ovale oblong, assez convexe, d'un bronzé luisant, avec les antennes et les pattes d'un brun rouge. Front arrondi, bombé, couvert d'une ponctuation serrée, sans strie qui le distingue de l'épistome. Pronotum court, arrondi et étroitement bordé de points à la base, oblique, puis arrondi en devant sur les côtés, très rétréci et peu échancré en devant avec lesang les abaissés obtus; cilié latéralement et largement bordé de points serrés et rugueux, finement pointillé au milieu; strie marginale fine, entière. Écusson très petit. Élytres presque deux fois aussi longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout; bord infléchi avec un sillon bordé de points. Strie subhumérale externe distincte et bien marquée, interne longue et joignant l'humérale, qui est un peu confuse; dorsales ponctuées, raccourcies au milieu; première et troisième un peu en avant, quatrième réunie par un arc basal à la suturale qui est entière; ponctuation médiocrement serrée, occupant la moitié postérieure et remontant sur le premier interstrie. Pygidium densément et fortement ponctué, avec un petit espace lisse au bout. Mésosternum entièrement rebordé avec quelques points très espacés. Prosternum assez court, peu concave, avec les stries divergeant et remontant en devant. Jambes antérieures dilatées et garnies en dehors de sept à huit denticules, postérieures épineuses.

J'ai publié, t. III, p. 715, N° 151, de cette monographie, sous le nom de *Saprinus desertorum*, une toute autre espèce qui m'avait été donnée par M. Th. Lacordaire comme le type de M. le Docteur Le Conte. Mais celui-ci étant le vrai *desertorum* de cet auteur, puisque j'en tiens un individu directement de lui, le premier prendra le nom de *S. deserticola*.

108'. SAPRINUS PLACIDUS.

Suborbicularis convexus, niger nitidus, antennis pedibusque piceis; fronte dense punctulata, pronoto basi et lateribus punctato; elytris postice intus parce punctatis, striis validis, 1-4 *dorsalibus versus medium inæqualiter abbreviatis, suturali postice abbreviata arcu basali* 4ª *dorsali connexa; subhumerali interna brevi disjuncta, externa nulla; pygidio subtiliter, mesosterno parce et grosse punctatis; prosterno striis ascendentibus; tibiis anticis denticulatis.* Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Saprinus placidus Er. in Jahrb, 189, 41 (1834).— Le C., Mon. Hister., 56, 4 (1845). — J.-L. Le C., classif.

Suborbiculaire, noir luisant. Antennes et pattes noires de poix. Front bombé, couvert d'une ponctuation fine et serrée. avec un point sur le vertex. Pronotum court, avancé en angle obtus au milieu de la base avec une étroite bordure de gros points; arrondi sur les côtés, très rétréci et échancré en devant, avec les angles obtus et abaissés; couvert dans son pourtour d'une ponctuation serrée, un peu rugueuse sur les côtés ; strie marginale entière et bien marquée. Ecusson très petit. Elytres une fois et demie plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout, couvertes de points espacés et assez forts en dedans à la partie postérieure; bord infléchi lisse; strie marginale forte et entière; subhumérale externe nulle, interne courte et séparée de l'humérale ; dorsales fortes et ponctuées, raccourcies, première au delà du milieu, deuxième et troisième égales, un peu plus, quatrième au

milieu, réunie par un arc basal à la suturale, qui n'atteint pas l'extrémité. Pygidium convexe, ponctué également, ainsi que le propygidium. Mésosternum à peine sinué en devant, rebordé et couvert de points espacés. Prosternum presque plan, à stries divergentes et remontantes. Jambes antérieures 6-denticulées, postérieures épineuses.

Cette espèce, des Etats-Unis, qui ne m'était connue, lors de la publication des *Saprinus*, que par la description d'Erichson et de M. Le Conte, doit se ranger à la suite du *S. neglectus* Le C. J'en donne ici la description d'après un type qui me vient du Docteur J.-L. Le Conte. Elle s'accorde de tous points avec celle d'Erichson que j'avais reproduite.

127'. Saprinus fugax.

Ovalis, convexiusculus, piceus nitidus, pedibus, elytris antennisque rufis; fronte dense punctata, a clypeo stria transversa distincta; pronoto undique æqualiter parce elytrisque punctatis, stria suturali integra basi arcuatim juncta, 1ª *dorsali multo longiori,* 2-4 *sensim brevioribus, subhumerali externa nulla, interna brevi disjuncta; pygidio dense punctato; prosterno concavo striis valde approximatis; tibiis anticis 6-dentatis.* Long. 2 mill., larg. 1 1/4 mill.

Ovale, médiocrement convexe, brun de poix luisant. Antennes, pattes, élytres et extrémité de l'abdomen roussâtres. Front transverse, presque plan, densément pointillé, séparé brusquement de l'épistome par une assez forte strie. Pronotum beaucoup plus large que long, arrondi à la base, avec une faible impression au-dessus de l'écusson, arqué sur les côtés, échancré et rétréci en devant avec les angles obtus et

abaissés, bordé d'une fine strie marginale non interrompue, couvert sur toute sa surface d'une ponctuation espacée assez forte, plus grosse le long de la base. Elytres ponctuées de même, moins distinctement à la base, plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout; stries dorsales ponctuées, raccourcies postérieurement, la première beaucoup plus longue que les trois autres, 2-4 raccourcies graduellement; suturale entière réunie avec la dorsale voisine par un arc basal; humérale fine très oblique, accompagnée d'une courte subhumérale interne disjointe, externe nulle. Pygidium peu convexe, densément et également pointillé. Mésosternum sinué en devant, rebordé, avec quelques points épars. Prosternum étroit, concave, avec deux stries très rapprochées vers le milieu. Jambes antérieures munies de six denticules dont les plus externes assez forts; postérieures, d'épines peu nombreuses.

Indes orientales (coll. Javet, Murray).

Cette espèce vient se placer auprès du *S. præcox*, auquel elle ressemble beaucoup par la couleur, la ponctuation et la forme. Les stries dorsales seules sont d'une grandeur relative différente.

132'. SAPRINUS BOUDISTA.

Ovatus, convexiusculus, æneus nitidus, antennis rufis, pedibus brunneis; fronte aciculata, transversim striata carinataque; pronoto lateribus ciliato, marginato, undique punctato, circum fortius; elytris postice subrugose punctatis, stria subhumerali externa nulla, interna cum humerali con-

tinua, longa, 1-4 *dorsalibus æqualiter subintegris,* 4ª *cum suturali integra basi arcuatim juncta; pygidio convexo, sat valide punctato; prosterno concavo, striis mox coalescentibus; tibiis anticis extus 4-dentatis.* Long. 2 mill., larg. 1 mill.

Ovale oblong, assez convexe, bronzé luisant. Antennes rousses. Front transverse plan, rugueusement aciculé, bordé en devant d'une strie et d'une carène, qui le sépare brusquement de l'épistome. Pronotum arqué à la base, oblique et cilié sur les côtés, échancré et rétréci en devant avec les angles abaissés, arrondis; bordé d'une strie marginale entière, et couvert en entier de points assez forts peu serrés, beaucoup plus gros à la base et vers l'angle antérieur. Ecusson très petit. Elytres plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées au bout; stries fortes; 1-4 dorsales presqu'entières et à peu près d'égale longueur, suturale entière, réunie à la base par un arc à la quatrième dorsale; humérale oblique continuée sans interruption par la subhumérale interne qui est assez longue, externe nulle; ponctuation forte, presque rugueuse, occupant seulement le tiers postérieur, mais remontant un peu vers la suture et vers le premier interstrie. Pygidium bombé, également et bien sensiblement ponctué. Prosternum étroit, concave. Stries réunies vers le milieu. Mésosternum avec de gros points espacés et entièrement rebordé. Pattes brunes. Jambes antérieures fortement dilatées, armées de quatre dents distinctes; postérieures, de quelques épines.

Indes orientales (coll. Javet, Murray).

150'. SAPRINUS BARPIPES.

Convexus, oblongus, piceus, subnitidus, ore, antennis pedibusque rufis; fronte transversa, antice acute marginata, sulco arcuato medio; pronoto rugoso, angulis anticis rotundatis; elytris postice dimidiatim strigoso-punctatis, striis dorsalibus 2ª, 1ª et 3ª, 4ª cum suturali arcuatim connexa, sensim brevioribus, ultra medium abbreviatis, subhumerali interna juncta; propygidio pygidioque dense punctatis: prosterno carinato, striis approximatis; tibiis anticis 5-6 *dentatis, posterioribus longius ciliatis.* Long. 2 mill., larg. 1 1/2 mill.

Saprinus lucidulus L. Le C., Col. Calif. (1851).

Ovale oblong, très convexe, assez luisant, brun de poix. Antennes rousses. Scape avec de longs cils ferrugineux. Bouche rougeâtre. Front en demi-cercle, plan et lisse en dessus, séparés de l'épistome par une arête aiguë transverse et presque droite, avec un chevron large arqué. Pronotum court, à peu près tronqué à la base, droit sur les côtés, un peu rétréci, largement et profondément échancré en devant avec les angles arrondis et abaissés; strie marginale entière; ponctuation rugueuse, un peu affaiblie au milieu. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres courtes, un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, peu arqué sur les côtés, rétrécies et coupées droit au bout, densément strigueuses et inégales dans leur moitié postérieure interne; stries dorsales fines; première et troisième atteignant les quatre cinquièmes de la longueur; deuxième un peu plus longue; quatrième un peu plus courte, réunie par un arc basal à la suturale, qui suit le bord postérieur des élytres et va se réunir

à la strie marginale qui est très forte; strie humérale réunie à la subhumérale interne, qui est accompagnée de deux strioles; subhumérale externe nulle. Propygidium couvert d'une ponctuation forte et serrée; pygidium convexe, plus finement ponctué. Mésosternum lisse et rebordé. Prosternum en carène, concave, avec deux stries très rapprochées, entières, adossées au milieu. Pattes rouges. Jambes antérieures dilatées, armées de cinq à six dents, dont les trois dernières plus fortes; postérieures garnies de longs cils ferrugineux.

Californie (coll. A. Murray).

Cette espèce, que je crois être le *S. lucidulus* de M. Le C., dont le type m'est inconnu, vient se placer à côté du *S. sabulosus*, qu'elle figure en petit.

XXXVIII. PLEGADERUS Er. Mon. Suppl. pl. XXV, G. 38.

6'. PLEGADERUS BARANI.

Ovalis convexiusculus, piceus, nitidus, antennis pedibusque rufis; pronoto sulco tenui transverso inæqualiter diviso, vix distincte punctulato, margine crasso integro, intus sulco basim attingente terminato; elytris parce sed sat fortiter punctato, striis 2 obliquis basi sutura elevata; prosterno bisulcato, costa media late interrupta fulvo-holosericea, mesosterno trisulcato. Long. 1 1/2 mill., larg. 4/5.

Ovale oblong, bombé, d'un brun de poix, luisant. Antennes et pattes rousses. Front pointillé, déprimé, relevé au devant des yeux. Pronotum presque carré, bisinué à la base, légèrement convexe sur les côtés, avec un bourrelet entier assez étroit, un peu abaissé au delà du milieu, bordé d'une

strie de chaque côté, et en dedans d'un sillon profond atteignant la base, un peu rétréci et légèrement échancré en devant avec les angles arrondis; couvert sur sa surface d'une fine ponctuation très espacée, un peu plus visible vers la base, divisé en deux portions inégales faiblement bombées par un sillon transverse peu profond. Ecusson très petit, enfoncé. Elytres un peu plus longues que le pronotum, de sa largeur à la base, dilatées à l'épaule, rétrécies et tronquées droit au bout, couvertes d'assez forts points peu serrés, uniformément espacés, bombées, avec la suture très élevée, et deux stries obliques basales courtes. Pygidium finement pointillé. Prosternum profondément bisillonné avec une côte médiane, largement interrompue et une houppe de poils fauves au fond de la cavité. Mésosternum séparé du métasternum, profondément trisillonné.

Cette espèce, découverte à Toulon par M. Bertout, m'a été communiquée par notre collègue, si zélé et si obligeant, M. de Baran, auquel je suis heureux de la dédier. Elle a beaucoup de rapports avec le *P. Ottii,* découvert par M. Capiomont dans les mêmes contrées. Elle est un peu plus petite, moins ponctuée, en particulier sur le pronotum. Le bourrelet latéral un peu abaissé au niveau du sillon transverse, moins élargi à la base, et le sillon qui lui sert de limite en dedans, atteignant la base, me la font regarder comme fort distincte.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.



CATALOGUE

DES

TRIBUS, GENRES ET ESPÈCES

DE LA FAMILLE DES HISTÉRIDES.

Tribu : HOLOLEPTIENS.

II. PHYLLOMA Er. Jahr. 96, 2, 1834.

1.	Corticale F. S. El. I, 91, 38, 1801. Dj.	Guyane, Brésil.
2.	Oblitum.	Nouv. Gren.
3.	Mandibulare.	Guyane.

I. HOLOLEPTA Payk. Mon. 101, 1811.

1.	Plana Fuess. Vers. 5, 68. 1775. Dj.	Eur. Cauc.
1'.	Perraudieri. Sup.	Ténériffe.
2.	Lissopyga.	Bengale.
3.	Manillensis.	Manille.
4.	Australica.	Australie.
5.	Fossularis (1) ♂ Say, Phil. v, 47, 2. 1825.	Etats-Unis.
	Æqualis ♀ id. id. 1.	Id.

(1) 5. Hol. bifoveata Dj.

6.	Excisa (1).	Et.-Un. Mex. Venez. N.-Gren. Brés.
7.	Sublucida.	Nouv.-Gren.
8.	Pizarri.	Mexique.
	Obscura.	
9.	Striatidera (2).	Cap.
9'.	Baulnyi. Sup.	Ind. or.
10.	Indica Er. Jahr. 90, 3. 1834. Dj.	Java.
11.	Marginepunctata Dj.	Nouv.-Gren.
12.	Colombiana.	Venez.
13.	Similis.	Nouv.-Gren.
14.	Bidentata.	Venez.
15.	Bractea Er. Jahr. 91, 4. 1834.	Id.
	Populnea L. Le C. Calif. 39, 3. 1851.	Californie.
16.	Semicincta.	Sénégal.
17.	Arcifera.	Id.
18.	Lucida Le C. Mon. 7, 2. 1845.	Et.-Un.
19.	Cubensis Er. Jahr. 93, 8. 1834.	Cuba. Haïti.
20.	Humilis Payk. Mon. 109, 7. 1811. Dj.	Brésil.
21.	Subhumilis.	Mexique.
22.	Cayennensis.	Guyanne.
23.	Aradiformis Er. Jahr. 93, 9. 1834.	Guyan. Brés.
24.	Attenuata Blanch. d'Orb. 68, 246. 1852.	Bolivie.
25.	Meridana.	Yucat.
26.	Bogotana (3).	Guatem. Ven.
27.	Quadriformis Dj.	Brésil.
28.	Brevis.	Nouv.-Gren.
	Curta.	

(1) 6. Lucida Dj.

(2) 9. Hottentota Dj,

(3) 26. Consimilis Dj.

29.	Lamina Payk. Mon. 108. 1811.	Amér.
30.	Procera (1) Er. Jahr. 91, 5. 1834.	Java.
31.	Elongata Er. Jahr. 92, 6. 1834.	Id.

III. Lioderma.

(*Lionota* Dj. Déjà employé.)

1.	Yucateca.	Yucat.
2.	Grandis.	Mexique.
3.	Confusa.	Id.
4.	Cerdo Dj.	Guyane.
5.	Strigicollis.	Mexique.
5'.	Cacti L. Le C. Calif. 38, 1. 1851. Sup.	Californie.
6.	Pumicata.	Mexique.
	Polita.	
7.	Mexicana.	Id.
8.	Reichei.	Guyane.
9.	Devia.	Guyane. Brés.
	4-dentata Er. Jahr. 95, 12. 1834. Dj.	
10.	4-dentata (2) F. E. S. I, 74, 11. 1792. Dj.	Et.-Un. Haïti, N.-Gren. Venez. Guyane, Brés. Bol.
	Platysma Er. Jahr. 95, 11 1834.	
	? *Surinamensis* Herbst, Nat. IV, 51, 24. 1791.	
11.	Ruptistria.	Cuba.
	Interrupta.	
12.	Lata.	Brésil.
13.	Bari (3).	Guyane, Brés.

(1) 30. Subarmata Dj.
(2) 10. Liod. ♀ brevicollis.
(3) 13. Lamina Dj.

punctulata.
14. Minuta Er. Jahr. 96, 13. 1834. Bresil.
15. Rimosa. Cuba.

Invisæ auctorum species.

Caffra Er. Jahr. 94, 10. 1834. Cafrerie.
Glabra Fahr. Bohem. Cafr. I, 556, 608. 1851. Sup. Id.
Vicina L. Le C. Calif. 38, 2. 1851. Calif.
Flagellata Kirb. Soc. Lin. XII, 395, 27. 1817. Australie.

IV. OXYSTERNUS Er. Jahr. 98, III. 1834. Dj.

1. Maximus L. S. N. II, 566, 1. 1735. Guyane, Brés. Bol.
Maxillosus Oliv. Ent. I, G. 8, 5, 1. 1789. Dj.

Tribu : TRYPANÉENS.

XXXV. TRYPANÆUS Esch. Zool. Atl. I, 10. 1831. Dj.
(*Bostrichus* F. S. El. II, 384, 151. 1801.)

1. Prolixus (1). Brésil.
2. Thoracicus (2) F. S. El. II, 385, 4. 1801. Id.
3. Teres. Nouv.-Gren.
4. Volvulus (3) Er. Jahr. 200, 2. 1834. Brésil.
5. Ensifer (4). Id.

(1) 1. Tryp. elongatus Dj.
(2) 2. Cylindrus Dj.
(3) 4. Decipiens Dj.
(4) 5. Proboscideus Dj.

6. Quadricollis.	Guat. N.-Gr.
7. Bimaculatus (1) Er. Jahr. 201, 3. 1834.	Brésil.
8. Pictus (2).	Guyane.
8'. Breviculus. Sup.	Cayenne.
9. Flavipennis.	Mexique.
10. Amabilis.	Brésil.
? *Bipustulatus* F. S. El. II, 385, 6. 1801.	
11. Spiniger.	N.-Gren.
12. 4-tuberculatus.	Id.
13. Nasutus Dj.	Brésil.
14. Bispinus.	Amér. mér.
15. Carinirostris.	Guyane.
16. Unituberculatus.	N.-Gren.
17. Fallax Dj.	Brésil.
18. Tuberculifrons.	N.-Gren.
19. Bicaudatus.	Id.
20. Deyrolii.	Brésil.
21. Proboscideus (3) F. S. El. II, 385, 5. 1801.	Colombie.
21' Carthagenus. Sup.	Carthagène.

Tribu : HISTÉRIENS.

V. PLÆSIUS (4) Er. Jahr. 101, IV. 1834.

1. Javanus (5) Er. Jahr. 102, 1.	Java.

(1) 7. Concinnus Dj.
(2) 8. Amabilis Dj.
(3) 21. Pauperculus Dj.
(4) V. PLÆSIUS Er. (PLATYSOMA Dj.).
(5) 1. Plæs. Orthogonium Dj.

2. Ellipticus.	Java.
3. Pretiosus.	Id.
Lævigatus.	

VI. PLACODES Er. Jahr. 103, V. 1834.

1. Senegalensis Payk. Mon. 13, 5. 1811.	Sénég. Guin.

Invisa species.

Caffer Er. Jahr. 105, 1. 1834.	Cafr.

VII. AULACOSTERNUS.

1. Zelandicus.	N.-Zél.
2. Edwardsii.	Madag.

VIII. MACROSTERNUS.

1. Lafertei.	Sénég. Port.
2. Taciturnus Dj.	Madag.
3. Foliaceus Payk. Mon. 106, 3. 1811.	Sénég.
4. Ovas.	Madag.
5. Striatellus.	Id.

IX. PLATYSOMA Leach. Zool. Misc. III, 76. 1817. Dj.

1. Ovatum (1) Er. Jahr. 108, 3. 1834. Dj.	Java.
2. Abruptum (2) Er. Jahr. 109, 4. 1834.	Id.
3. Atratum (3) Er. Jahr. 110, 6 (1834.	Coromand.

(1) 1. Platys. planatum Dj.
(2) 2. Cavifrons Dj.
(3) 3. Parallelipipedum Dj.

3'.	Murrayi. Sup.	V. Calabar.
4.	Lucifugum.	I. Philip.
5.	Urvillii Le Guil. in Rev. Zool, 1844, 223, 12.	Taïti. Vavao.
6.	Humile Er. Jahr. 109, 5. 1834.	Java.
7.	Latisternum.	V. Diem.
8.	Læve.	Id.
9.	Paugami Le Guil. Rev. Zool. 1844, 223, 13.	I. Aroë.
9'.	Confucii. Sup.	Chine.
10.	Luzonicum Er. Jahr. 111, 7. 1834. Dj.	I. Philip.
11.	Capense Wied. in Germ. Mag. IV, 127, 32. 1821.	Chine. Cap, Nat.
	Henningii Sturm, Cat. 62, pl. II, f. 11. 1843.	
12.	Algiricum Luc. Alg. 231, 606. 1849.	Algérie.
13.	Frontale Payk. Fn. I, 40, 7. 1798. Dj.	Europe.
	? *Minor* Rossi, Mant. I, 13, 21. 1792.	
14.	Carolinum Payk. Mon. 45, 32. 1811. Dj.	Etats-Unis.
	Sordidum Say Phil. V, 44, 17. 1825.	
15.	Striaticolle.	Manille.
	Striatiderum.	
16.	Depressum F. Mant. I, 32, 8. 1787. Dj.	Europe.
	Var. deplanatum Gyll. Fn. I. 85, 13. 1808. Dj.	
17.	Le Conti.	Etats-Unis.
	Depressum Le C. Mon. 10, 2. 1845.	
18.	Castanipes.	Séneg.
19.	Oblongum F. Ent. S. I, 75, 13. 1792. Dj.	Eur.
	Elongatum Ol. Ent. I, G. 8, 16, 18. 1789.	
20.	Lineare Er. Jahr. 113, 11. 1834.	Eur.

Oblongum Illig. Pruss. I, 63, 22. 1798.
Angustatum Payk. Mon. 92, 76. 1811.
21. Angustatum Ent. Hefte, I, 102, 25. 1803. Dj. Eur.
22. Filiforme Er. Jahr. 114, 13, 1834. France mér. Port.
Dalmatinum Küst. Kæf. XX, 5. 1850. Dalm. Volhyn.
23. Cylindroides. Mexique.
24. Parallelum Say. Phil. V, 42, 15. 1825. Dj. Etats-Unis.
24'. Gracile Le C. Mon. 11, 5. 1845, et Sup. Id.
Frontale Say Phil. V, 43, 16. 1825.
25. Coarctatum Le C. Mon. 11, 4. 1845. Id.

Invisæ auctorum species.

Rimarium Er. Jahr. 112, 9. 1834. Ind. or.
Attenuatum Le C. Mon. 12, 7. 1845. Etats-Unis.
Lævicolle Küst. Kæf. XX, 2. 1850. Sard.
Sculptum Fahr. in Boh. Cafr. I, 554, 605. 1851. Cafr.
Castaneum Ménét. Cat. 171, 713. 1832. Cauc.

X. CYLISTIX (κυλιστής, roulé; ἴξ, ver).

(*Cylistus* Dej. Déjà employé.)

1. Cylindricus Payk. Mon. 91, 75. 1811. Etats-Unis.

XI. CYPTURUS Er. Jahr. 125, VIII. 1834.

1. Ænescens Er. Jahr. 126, 1. 1834. Indoust.

XII. PACHYCRÆRUS (1).

1. Viridis. Hottent.
2. Chalybæus Fahr. in Boh. Cafr. I, 553, 604. 1851. Natal.
3. Histeroides. Sénég.
4. Amethystinus (2), Guin.
5. Bocandei. Sénég.
6. Desidiosus Dej. Id.
7. Cyanescens (3) Er. Jahr. 155, 72. 1834. Sén. Guin. Caf.
8. Jucundus. Bissag.

Invisa species.

Cyanipennis Fahr. in Boh. Cafr. I, 586. 1851. Cafr.

XIII. PHELISTER (4).

1. Venustus Dej. Le C. Mon. 56, 6. 1845. Carol. Géorg.
2. Violaris. N.-Gren.
   Violaceus.
3. Cumanensis. Id.
4. 4-punctulus. Venez.
5. Pusio. Bahia.
6. Circulifrons. Sénég.
7. Bovinus. Venez.

(1) XII. PACHYCRÆRUS (HISTER et PLATYSOMA Dj.).
(2) 4. Pachyc. Westermanni Dj.
(3) 7. Chalybæum Dj.
(4) XIII. PHELISTER (DENDROPHILUS Dj.).

8. Acoposternus. N.-Gren.
9. Hæmorrhoüs. Ital.??
10. Rubens (1). N.-Gren.
11. Vernus (2) Say, Phil. V, 40, 11. 1825. Etats-Unis.
12. Egenus Dej. N.-Gr. Ven.
13. Sanguinipennis. Guyane.
14. Teapensis. Mex.
15. globiformis. Venez.
16. Bipulvinatus. N.-Gren.
17. Brevistrius. Brés.
 ? *Pumilus* Er. Jahr. 155, 74. 1834.
18. Parvulus Er. Jahr. 156, 75. 1834, N.-Gren.
19. Subrotundus (3) Say, Phil. V, 39, 10. 1825. Et.-Un. N.-Gren. Venez.
20. Rouzeti Fairm. Soc. Ent. 1849. 421. Bondy près Paris?

Invisa species.

? Nanus Le C. Mon. 31. 29. 1845. Et-Un.

XIV. SPHYRACUS.

1. Omalodellus. Venez.
2. Uncipes. Boliv.

XV. RHYPOCHARES.

1. Saprinoides Er. Jahr. 146, 48. 1834. Cap.

(1) 10. Phel. parvulus Dj.
(2) 11. Pedicularius Dj.
(3) 19. Granarius Dj.

XVI. Omalodes Dej. Er. Jahr. 114. VII. 1834.

1.	Omega (1) Kirby Cent. 20, 26. 1817.	Brés.
	? *Borealis* Le C. Mon. 14, 1. 1845.	N.-Orl.
2.	Laceratus.	Brés.
3.	Angulatus F. S. El. I, 85, 8. 1801.	Guyane, Brés.
4.	Lucidus Er. Jahr. 120, 4. 1834.	Brés.
5.	Bifoveolatus.	Guyane.
6.	Marquisicus.	I. Marquises.
7.	Brasilianus.	Brésil.
8.	Exul.	Guyane.
9.	Faustus (2) Er. Jahr. 124, 10. 1834.	Guyan. Brés.
10.	Punctistrius.	Brés.
11.	Foveola Er. Jahr. 120, 5. 1834.	Guyan. Brés.
12.	Conicicollis.	Id.
13.	Monilifer.	Mexique.
14.	Pulvinatus (3) Er. Jahr. 123, 9. 1834.	Guyan. Brés.
15.	Grossus.	Mex.
16.	Texanus.	Texas.
17.	Novus.	N.-Gren.
18.	Haïtianus.	Haïti.
19.	Planifrons.	Brés.
20.	Consanguineus.	N.-Gren.
21.	Extorris.	Guyane.
22.	Ebenninus (4) Er. Jahr. 118, 2. 1834.	Chili, Montev. Tuc.

(1) Dejean confond avec Omal. omega, angulatus, foveola, lucidus et lævigatus, sous le nom de Schönherri, lævigatus et lævinotus.

(2) 9. Cayennensis Dj.

(3) 14. Cognatus Dj.

(4) 22. Aterrimus Dj.

23. Lævigatus Quens. in Sch. Syn. I, 90, 15. Haïti.
24. Ruficlavis. Mex. Cuba, Haïti.
Lævigatus Er. Jahr. 121, 6. 1834.
25. Lævinotus. Guadel.
26. Anthracinus. N.-Gren. Ven.
27. Sobrinus (1) Er. Jahr. 122, 7. 1834. Mex. N.-Gren. Ven. Boliv.
28. Sinuatocollis. Brés.
29. Serenus Er. Jahr. 123, 8. 1834. Guyane, Brés.
30. Depressisternus. Guyane.

XVII. PSILOSCELIS.

1. Harrisii Le C. Mon. 14, 2. 1845. Pensylv.
Planipes L. Le C. Classif. 1852, 39.

XVIII. CONTIPUS.

1. Didymostrius. Sénég.
2. Digitatus Dej. Id.
3. Subquadratus. Yucat.

XIX. MARGARINOTUS.

1. Scaber F. Mant. I, 32, 3. 1787. Port. Esp. Alg.

XX. HISTER L. S. N. II. 1735.

* Costatus Le C. Phil. 1854, 37. Calif.

(1) 27. Mexicanus Dj.

1er Groupe.

1. Gigas Payk. Mon. 9, 1. 1811. Dj. Sénég.
Maximus Ol. Ent. I, gre 8, 5, 2. 1809.
2. Validus Er. Jahr. 130, 2. 1834. Cafr. Sénég. Sennaar.
Walkeri Reiche, Abyss. 298, 1. 1851.
Ponderosus Fahr. in Boh. Cafr. I, 529, 573. 1851.
3. Robustus Er. Jahr. 130, 3. 1834. Cap. Cafr. Abyss.
Obscurus Reiche, Abyss. 300, 2. 1851.
Gravis Fahr. in Boh. Cafr. I, 532, 575. 1851.
4. Major L. S. N. II, 566, 2. 1735. Dj. Eur. Afr. Syrie.

2e Groupe.

5. Bengalensis (1) Wiedm. in Germ. Mag. IV, 126, 31. 1821. Bengale.
Grandis Germ. Spec. 86, 147. 1824.
6. Lutarius (2) Er. Jahr. 133, 10. 1834. Ind. or.
7. Inæqualis Ol. Ent. I, 8e gre, 7, 4. 1789. Dej. Eur. Cauc. Afr. bor.
Lævus Rossi, Fn. I. 28, 63. 1790.
8. Nigrita Dj. Er. Jahr. 131, 7. 1834. Sénég. Guin. Nat.
Caffer Fahr. in Boh. Cafr. I, 531, 575. 1851.
9. Reflexilabris. Malab.
10. Caffer (3) Er. Jahr. 132, 8. 1834. Cap. Cafr.

(1) 5. Medius Stm. Dej.
(2) 6. ♂ Indus, ♀ Inequidens Ltr. Dej.
(3) 10. Dregei. Dej.

Severus Fahr. in Boh. Cafr. I, 531, 576. 1851.
11. Scævola Er. Jahr. 134, 12. 1834. Indoust. Chin.
11'. Assamensis. Sup. Ind. or.
12. Chinensis Quens. in Sch. Syn. I, 88, 5. 1806. Dj. Chine, Ind. Manil.
13. Melanarius Er. Jahr. 135, 15, 1834. Indoust.
14. Orientalis Payk. Mon. 17, 8. 1811. Dj. Ind. Chine.
15. Elongatulus. Ind. or.
16. Distorsus Illig. Mag. VI. 29, note. 1807. Corom.
Major Herbst, Nat. IV, 48, 21. 1791.
17. Memnonius Er. Jahr. 134, 11. 1834. Abyss. Nub.
17'. Lamæcola. Sup. Ind. or.
18. Luctuosus Dj. Nubie.
19. Baconi. Ind. bor.
20. Spinipes. Sénég.
21. Striolatus Dj. Id.
22. Japonicus. Japon.
23. Gagatinus Reiche, Abyss. 301, 3. 1851. Abyss.
24. 4-maculatus L. S. N. II, 567, 6. 1735. Eur. Alg. Syr.
Reniformis Ol. Ent. I, 8e g. 10, 8. 1789.
Lunatus Rossi, Fn. I, 28, 64. 1790. Dj.
Sinuatus Herbst, Nat. IV, 43, 18. 1791.
Gagates Illig. Mag. VI, 31, 3, 1807.
Marshami Steph. Illustr. III, 144, 1. 1830.
Æthiops Heer, Fn. Helv. I, 453, 4. 1841.
25. Pustulosus Gené, Acad. Tur. 1838, 61. Sard.
26. Amplicollis Er. in Wagn. Alg. 169. 1840. Alger. Esp.

27. Grandicollis Illig. Mag. VI, 30, 2. 1807. Dej.	Portug.
28. Semigranosus.	Ind. or.
29. Encaustus.	Indoust.
29'. Thibetanus. Sup.	Assam.
30. Maurus Dej.	Séneg.
31. Rectisternus.	Id.
32. Helluo (1) Truq. Soc. 1852, 61, 1.	France, Piém.
33. Nomas Er. Jahr. 137, 23. 1834.	Abyss. Cap. Nat.
33'. Montanus. Sup.	Abyss.
34. Tropicalis.	Séneg.
35. Nigrinus (2) Fahr. in Boh. Cafr. I, 533, 578. 1851.	Cap. Cafr.
36. Latobius.	Cap.
37. Capicola.	Id.
38. Subsulcatus Dej.	Séneg. Cap.
39. Abyssinicus.	Abyss.
40. Hottentota Er. Jahr. 136, 17. 1834.	Ab. Cap. Caf.
41. Tropicus Payk. 19, 9. 1811.	Guin. Nub.
42. Coprophilus Reich. Abys. 302, 4. 1851. *Tumidus* Fahr. in Boh. Cafr. I, 537, 584. 1851.	Abys. Cafr.
43. Æquatorius.	Guin. Séneg.
44. Ovatulus.	Cap.
45. Cribrurus.	Séneg.
46. Torridus.	Id.
46'. Calabaricus. Sup.	V. Calabar.
47. Contemptus.	Cap.

(1) 32. Nigerrimus Dj.
(2) 35. Atratus Dj.

48. Recurvus. Madag.
49. Lævipes (1) Germ. Spec. 87, 148. 1824. Et.-Un. Mex. Brés.
50. Panamensis. Yuc. Panam.
51. Bolivianus. Bolivie.
52. Loandæ. Guin. Angol.
53. Niloticus. Abyss.
54. Semiplanus. Sénég.
55. Scissifrons. Indoust.

Invisæ auctorum species.

7'. Labiatus Mots. Mosc. 1845, I, 55. Sup. Kirguises.
11'. Incisus Er. Jahr. 134, 13. 1834. Amér. bor.
12'. Heros Er. Fn. Angol. 226, 42. 1842. Angola.
24'. Cruentus Er. Jahr. 137, 21. 1834. Cafr.
26'. Thoracicus Payk. Mon. 20, 11. 1811. Amér. bor.
30'. Ignavus Fahr. in Boh. Cafr. I, 533, 579. 1851. Cafr.
33'. Pullatus Er. Jahr. 138, 24. 1834. Ind. or.
36'. Vilis Fahr. in Boh. Cafr. I, 536, 582. 1851. Cafr.
43'. Guinensis Payk. Mon. 26, 15. 1811. Guin.
45'. Viduus Fahr. in Boh. Cafr. I, 535, 581. 1851. Cafr.

3e Groupe.

56. 14-striatus Gyll. Fn. I, 83, 11. 1808. Dej. Suèd. Finl. Rus.

(6) 49. Simplicimanus Dj.

57. Conformis (1) Er. Jahr. 153, 68. 1834.	Cap.
58. Confinis Er. Jahr. 154, 69. 1834,	Cuba.
59. Geminus Er. Jahr. 154, 70. 1834.	Cap.
59'. Cœlestis. Sup.	Chine.

4e Groupe.

60. Punctulatus Wied. Zool. Mag. I, 162, 8. 1817. Dj.	Beng. Java.
61. Longicollis.	Nat.
62. Arcuatus Say, Phil. V, 34, 3. 1825.	Et.-Un.
62'. Jekeli. Sup.	Shanghaï.
63. Teter Truq. Soc. 1852, 62, 2.	Suis. Piém.
64. Unicolor L. S. N. II, 567, 3. 1735. Dej.	Eur.
65. Curvatus Er. Jahr. 139, 26. 1834.	Brés.
66. Arabicus.	Arab.
67. Punctifer Payk. Mon. 25, 14. 1811.	Brés. Bol.
68. Impressifrons Dej.	Guyane.
69. Cavifrons.	Et.-Un. Vén.
70. Incertus.	Et.-Unis.
71. Putridus Er. Jahr. 140, 28. 1834.	Brés.
72. Spretus Le C. Mon. 23, 14. 1845.	Georg. Louis.
73. Curtatus Le C. Mon. 24, 15. 1845.	Et.-Unis.
74. Depurator (2) Say, Phil. V, 33, 2. 1825.	Id.
75. Lissurus.	Brés.
76. Cœnosus (3) Er. Jahr. 140, 30. 1834. *Decisus* Le C. Mon. 21, 11. 1845.	Et.-Un. Cuba, Haït. Nicar.
77. Brunnipes Er. Jahr. 141, 31. 1834.	Mex.

(1) 57. Africanus Stm. Dj.

(2) 74. Anthracinus Dj.

(3) 76. Melanarius Dj.

78. Hipponensis.	Alg.
79. Dubius.	Brés. Montev.
80. Duplicatus.	Beng.
81. Eschscholtzii Dej.	Sib. Kamsch.
82. Abbreviatus (1) F. S. Ent. 53, 6. 1775.	Et.-Un.
83. Bifidus Say, Phil. V, 34, 4. 1825.	Id.
84. 16-striatus (2) Say, Phil. V, 36, 6. 1825.	Id.

Invisa species.

71'. Paykulli Kirby, Fn. Bor. Amér. 123, 172. 1837.	Amér. bor.

5e Groupe.

85. Incognitus.	Ind. or.
86. 6-striatus L. Le C. Calif. 39, 1. 1851.	Calif. Et.-Un.
87. Cadaverinus Ent. Hefte, I, 34, 2. 1803. Dej.	Eur.
Brunneus F. S. Ent. I, 75, 4. 1775.	
Impressus F. S. El. 85, 6. 1801.	
Transversalis Duft. Fn. I, 214, 8. 1805.	
Var. *Striola* Sahlb. Fn. III, 25, 3. 1817.	
88. Fœdatus Le C. Mon. 20, 9. 1845.	Et.-Un.
89. Terricola Dej. Germ. Spec. 87, 149. 1824.	Suisse, Allem.
90. Interruptus (3) Pal. Beauv. 180. 1805.	Et-Un.
Obtusatus Harris, Soc. Hartf. nº 1.	

(1) 82. Striatopunctatus Dj.
(2) 84. Exaratus Dj.
(3) 90. Morio Dj.

91.	Merdarius Ent. Heft. I, 39, 3. 1803. Dj. *Memnonius* Say, Phil. V, 32, 1. 1825.	Eur. Et.-Unis, Natal.
92.	Harrisii (1) Kirby Fn. Bor. Amér. IV, 124, 173. 1837.	Et.-Un.
93.	Distinctus Dej. Er. Jahr. 143, 41. 1834.	Suisse, Allem.
94.	Stygicus Dej. Le C. Mon. 18, 5. 1845.	Et.-Un.
95.	Gratiosus Manh. Mosc. 1852, IV, 296, 40.	Mongol.
96.	Binotatus Dej. Er. Jahr. 145, 45. 1834.	France mér., Esp. Suisse.
97.	Furcipes.	Ind. or.?
98.	Sibiricus Dej.	Sibér. Daour.
99.	Gehini (2).	Sénég.
100.	Coracinus Er. Jahr. 146, 47. 1834.	Indoust.
100'.	Kurdistanus. Sup.	Kurdistan.
101.	Smyrnæus.	Syrie.
101'.	Peyroni. Sup.	Id.

Invisæ auctorum species.

89'.	Bisquinque-striatus Germ. Mag. I, 120, 8. 1813.	Amér.
90'.	Repletus Le C. Mon. 19, 7. 1845.	Et-Unis.
91'.	Immunis Er. Jahr. 143, 39. 1834.	Amér. bor.
98'.	Caliginosus Steph. Ill. III, 152, 21. 1830.	Londres.

(1) 92. Ambiguus Dj.
(2) 99. Gagatinus Dj.

6e Groupe.

102. Fimetarius Herbst, Nat. IV, 27, 3. 1791. Dej. — Eur.
Sinuatus F. Ent. S. I, 75, 15. 1792.
! *Illigeri* Duft. Fn. I, 213, 6. 1805.
Bipustulatus Ol. Ent. I, 8e g. 10, 9. 1809.
103. Græcus Brul. Mor. 157, 242. 1829. Dej. — Bords de la Méditér.
104. Neglectus Germ. Mag. I, 120, 7. 1813. — Eur. Alg. Ind. Sibér.
Leachii Steph. Ill. III, 150, 15. 1830.
Quisquilius Steph. Ill. III, 151, 17. 1830.
105. Uncostriatus. — Esp. Port.
106. Ignobilis. — Eur.
107. Carbonarius Illig. Prus. I, 53, 3. 1798. Dej. — Id.
12-striatus F. S. El. I, 85, 5. 1801.
108. Ventralis. — Id.
108'. Ruficornis Grim. Stet. 1852, 221. — All. France.
Myrmecophilus Muls. Op. II, 97. 1853.
109. Purpurascens Herbst, Nat. IV, 42, 17. 1791. Dej. — Eur.
Castanipes Steph Ill. III, 152, 20. 1830.
Brunneus Herbst, Nat. IV, 35, 10. 1791.
110. Nigellatus Germ. Spec. 88, 150. 1824. — France, All.
111. Marginatus Er. Jahr. 144, 43. 1834. — Fr. All. Suis.

112. Navus. Ind. Syr.
113. Marginicollis Dej. Le C. Mon. 28, 24. 1845. N.-Orl.
114. Punctiventer. Mex.
115. Californicus. Calif.
116. Bifrons. Ind. or.
117. Stercorarius Ent. Heft. I, 57, 11. 1803. Dej. Eur.
118. Philippinensis. I. Philip.

Invisæ auctorum species.

114'. Cognatus Le C. Mon. 28, 23. 1845. 111' Sup. N.-Orl.
117'. Exaratus Le C. Mon. 29, 25. 1845. Georg. Carol.
117''. Parallelogrammus Fald. 212. 1836. Transcauc.
117'''. Parallelus Mntr. Cat. 171, 707. 1832. Id.

7e Groupe.

119. Biplagiatus Dej. Le C. Mon. 25, 17. 1845. Et.-Un.
119'. Sennevillii. Sup. Calif.
120. Sinuatus Illig. Prus. 57, 9. 1798. Dej. Eur. Alg. Cauc.
Uncinatus Illig. Mag. VI. 32, 5. 1807.
Humeralis Fisch. Ent. I, 205, 3. 1823.
121. Bipunctatus Payk. Mon. 27, 10. 1811. Dej. Alg.
122. 4-notatus Scrib. Beit. I, 47, 12. 1790. Eur.
4-maculatus Ol. Ent. I, 8e g. 9. 7. 1789. Dej.

123.	Javanicus Payk. Mon. 30, 10. 1811. Dej.	Corom. Java.
124.	Diadema.	Guyane, Bol.
125.	Lugubris Truq. Soc. 1852, 63, 3.	Piém. Nantes.
126.	Servus Er. Jahr. 147, 51. 1834.	Cuba, Haïti.
127.	Limbatus Truq. Soc. 1852, 64, 4.	Liban.
128.	Mœrens Er. Jahr. 150, 57. 1834.	Istrie, Alger.
129.	Lentulus (1) Er. Jahr. 149, 55. 1834.	Cap.
130.	Sepuchralis (2) Er. Jahr. 149, 56. 1834.	Hongr.
131.	Fossor (3) Er. Jahr. 148, 54. 1834. Dej.	Séném.
132.	Obesus Fahr. in Boh. Cafr. I, 537, 583. 1851.	Guin. Cafr.
133.	Tristriatus.	Cap.
134.	Civilis Le C. Mon. 25, 18. 1845.	Pensyl. Mass.
135.	Funestus Er. Jahr. 151, 58. 1834.	France, Autr. Dalm. Esp.
136.	Bissexstriatus (4) F. S. El. I, 84, 4, 1801. Dej.	Eur.
	Parvus Gyl. Fn. I, 79, 7. 1808.	
	12-*striatus*, var *b.*, Ent. Hefte, I, 59. 1803.	
137.	Indistinctus Say, Phil. V, 35, 5. 1825.	Et.-Un.
138.	Americanus Payk. Mon. 31, 20. 1811. Dej.	Id.

Invisæ auctorum species.

123'.	Squalidus Er. Jahr. 148, 53. 1834.	Chine.

(1) 129. Caffer Dj.
(2) 130. Politus Dhl. Dj.
(3) 131. Ebeninus Dj.
(4) 136. Senarius Stm. Dj.

129'. Dispar Le C. Mon. 27, 21. 1845. Géorg.
136'. Sordidus Aubé, Soc. 1850, 322, 30. Espag.
120'. Arcuatus Kol. Mélet. V, 60, 262. 1846. Cauc.
(Déjà employé.)

8e Groupe.

139. Scutellaris. Er. Jahr. 151, 62. 1834. Dej Sic. Dal. Syr.
140. Lentus. Sénég.
141. Bipustulatus F. Ent. S. Sup. 38, 16-17. 1798. Dej. Ind. or.
142. Bimaculatus L. S. N. II, 567, 5. 1735. Dej. Eur. Alg. Syr. Ind. Amér. bor.
Erythropterus F. Ent. Sup. 38, 16. 1798.
Obliquus Say, Phil. V, 37, 7. 1825.
Apicatus Schranck, Fn. Boic. I, 11, 452. 1798.
243. Sallei. Venez.
144. Goudoti. Madag.
145. 12-striatus Schranck, Enum. 39, 70. 1781. Dej. Eur. Alg. Syr.
Bissextriatus Duft. Fn. I, 215, 9. 1805.
146. Torquatus. Ind. or.
147. Corvinus Germ. Reise, 185, 37. 1817. Dej. Eur.
147'. Prætermissus P. Soc. 727 (1856). Sup. France mér.
148. Æquistrius. Madag.

Invisæ auctorum species.

147''. Puncticollis Redt. Fn. 782. 1849. Autr.

147'''. Puncticollis Heer, Fn. Helv. I, 457, 19. 1841. Suisse.

147''''. Nigrita Steph. Ill. III, 149, 12. 1830. Londres.

Incertæ sedis.

Afer Payk. Mon. 12, 4. 1811. Guin.

Punctatus Sahl. Fn. Fen. 31. 1817. Finl.

Distans Fsch. Ent. II, 205, 2. 1823. Daurie.

XXI. EPIERUS (1) Er. Jahr. 158, XI. 1834.

1. Mundus Er. Jahr. 160, 2. 1834. Guyane, Brés.
2. Incas. Venez.
3. Tersus (2) Er. Jahr. 161, 3. 1834. Brés.
4. Coproides. Amér. bor.
5. Arciger. N.-Gren.
6. Hastatus. Id.
7. Levistrius. Id.
8. Bisbistriatus. Brés.
9. Retusus Illig. Mag. VI, 36. 1807. Toscane, Syr.
   Italicus Payk. Mon. 47, 35. 1811.
10. Lucens. Venez.
11. Frater. Mex. Et.-Un.
12. Intermedius Dej. Guat.
13. Nigrellus Say, Phil. V, 38, 8. 1825. Et.-Unis.
14. Vicinus L. Le C. Calif. 40, 2. 1851. Calif.

(1) XXI. EPIERUS Er. (DENDROPHILUS Dj.).

(2) 3. Lucidulus Dj.

15. Alutaceus. N.-Gren.
16. Lucidulus (1) Er. Jahr. 161, 4. 1834. Mex. Nicar. N.-Gr. Venez. Brés.
17. Waterhousii. Haïti.
18. Rufipennis. N.-Gren.
    Brunnipennis.
19. Russicus. Géorg.
20. Comptus (2) Illig. Mag. VI, 36, note. 1807. Autr.
21. Antillarum. Cuba, Porto-Rico, Haïti.
22. Planulus Er. Jahr. 162, 8. 1834. Calif. Mex. Venez.
    Decipiens L. Le C. Calif. 40, 1. 1851.
23. Incultus. Mex.
24. Longulus. Yucat.
25. Pulicarius Er. Jahr. 162, 5. 1834. Dej. Et.-Un.
    Minor Le C. Mon. 33, 2. 1845.
26. Fulvicornis F. S. El. I, 90, 35. 1801. N.-Gren.
27. Rubellus Er. Jahr. 163, 9. 1834. N.-Gr. Brés.

XXII. Carcinops (3).

1. Consors L. Le C. Calif. 40, 2. 1851. Calif. Mex.
2. Conjunctus (4) Say, Phil. V, 38, 8. 1825. Et.-Un. Ven.
3. Minimus Dej. Aubé, Soc. 1850. 322, 31. Eur. Alg.
4. Pumilio Er. Jahr. 169, 1. 1834. Fr. Esp. Alg. Egypte, Et.-Unis.

(1) 16. Similis et Ellipticus Dj.
(2) 20. Italicus Dj.
(3) XXII. Carcinops (Dendrophilus Dj.).
(4) 2. Nanus Dj.

5. Troglodytes (1) Payk. Mon. 46, 34. 1811. Dej. Cuba, Haïti, N.-Gren. Ind.
6. Tristis. Venez.
Tantillus.
7. Tenellus Er. Jahr. 170, 3. 1834. Calif. N.-Gren. Ven.
Gilensis L. Le C. Calif. 40, 3. 1851.
8. Miser. Guatem.
Misellus Dej.
9. Viridicollis. Mex.
10. Dominicanus. Haïti.
11. Plebejus Dej. Cap.
12. Madagascariensis. Madag.

Invisæ auctorum species.

Opuntiæ L. Le C. Calif. 40, 1. 1851. Calif.
11'. Delicatulus Fahr. in Boh. Cafr. I, 550, 601. 1851. Sup. Cafr.
Corticalis L. Le C. Calif. 32, 2. 1851. Sup. Colorado.

XXIII. PAROMALUS Er. Jahr. 167, XIV. 1834.

1. Affinis Le C. Mon. 37, 2. 1845. Et.-Unis.
2. Æqualis Say, Phil. V, 44, 18. 1825. Id.
3. Complanatus Illig. Prus. I, 64, 24. 1798. Dej. Eur.
Nassatus Panz. Fn. Germ. 67, 8.
4. Oceanitis (2). Manille.

(1) 5. Tantillus Dj.
(2) 4. Par. micros Dj.

5. Didymus. Venez.
6. Infimus Dej. Id.
7. Productus. Cuba, N.-Gr.
8. Bistriatus Er. Jahr. 171, 7. 1834. Et.-Un. Mex.
9. Parallelipipedus Herbst, Nat. IV, 37, 11. 1791. Eur.
   Picipes Sturm. Fn. I, 247, 30, 1805.
10. Flavicornis Herbst, Nat. IV, 40, 13. 1791. Dej. Id.
   Picipes Payk. Fn. I, 52, 21. 1798.
   Parvulus Rossi, Mant. I, 14, 25. 1792.
11. Convexus. Venez.
12. Seminulum Er. Jahr. 171, 8. 1834. Et.-Un. Mex.

Invisa species.

Exiguus Fahr. in Boh. Cafr. I. 552, 603. 1851. Nat.

XXIV. Monoplius Dej.

1. Inflatus (1). Cap.

XXIV *bis*. Coelocræra. Sup.

1. Costifera Sup. V. Calabar.

(2) 1. Mon. obesus Dj.

XXV. PELORURUS (πέλωρ, monstrueux; οὐρά, queue).
(*Pelorus.*)

1. Bruchoides. Sénég.

XXVI. SCAPOMEGAS.

1. Auritus. Guyane.
2. Gibbus. Brésil.

XXVII. NOTODOMA.

1. Globatum. Indoust.

XXX. DENDROPHILUS Leach. Zool. Misc. III, 76. 1817. Dej.

1'. Punctulatus Say, Phil. V, 45, 19. 1825. Sup. Pensyl.
1. Punctatus Herbst, Nat. IV, 41, 16. 1791. Dej. Eur.
Abbreviatus Rossi, Fn. Etr. I, 30, 69. 1790.
Pygmœus F. S. Ent. I, 53, 5. 1775.
Corticalis Payk. Fn. 150, 19. 1798.
2. Pygmæus L. S. N. II, 567, 4. 1735. Dej. Eur.
Formicetorum Aubé, Soc. 1833. 95.

Sheppardi Curt. Brit. Ent. III, 131. 1830.
Cooperi Steph. Ill. III, 159. 2. 1830.

Invisæ species.

Minutus Fahr. in Boh. Cafr. I, 551, 602. 1851. Sup. — Cafr.
1'. Sulcatus Mots. Mosc. 1845, I, 55, 149. Sup. — Mingrélie.

XXXI. TRIBALUS (1) Er. Jahr. 164, XII. 1834.

A.

1. Agrestis. — Séneg.
1'. Mixtus. Sup. — Cap b. Esp.
2. Capensis Payk. Mon. 80, 53. 1811. — Cap. Cafr.
Picipes Fahr. in Boh. Cafr I. 545. 595. 1851.
3. Scaphidiformis Illig. Mag. VI, 47, 24. 1807. — Port. Alg.
Mauritanicus Luc. Alg. 230, 603. 1849.
4. Minimus (2) Rossi, Fn. I, 30, 71. 1791. — Tosc. Dalmat. Suisse.

(1) XXXI TRIBALUS Er. (ABRÆUS Dj.).

(2) 4. Trib. nitens Dj.

B. COEROSTERNUS L. Le C. Classif. Phil. 1852, 39.

5. Americanus (1) Le C. Mon. 34, 1. 1845. Et-Unis.
6. Lævigatus (2) Payk. Mon. 84. 68. 1811. E.-Un. Yucat. N.-Gren. Venez. Cuba, Haïti.
   Lævissimus L. Le C. Classif. 40, 2. 1852.

XXXII. SPHÆROSOMA.

1. Ovum. Madag.

Tribu : HÉTÉRIENS.

XXVIII. HETÆRIUS Dej. Er. Jahr. 156, X. 1834.

1. Cavisternus. Alg.
   Punctulatus Luc. Soc. 1855. 3' Sup.
2. Brunnipennis. Sup. Et.-Unis.
3. Sesquicornis Preyssl. Mayer. Saml. Aufs. 3. 1792. Eur.
   Quadratus Kugel. in Schneid. Mag. IV, 519, 21. 1794. Dej.
   Ferrugineus Ol. Ent. I, 8e g. 19, 24 1789.

(1) 5. Erythrocerus Dj.
(2) 6. Orbiculatus Dj.

XXIX. Eretmotes.

1. Lucasi. Alger.

Tribu : SAPRINIENS.

XXXIII. Saprinus Er. Jahr. 172, 15. 1834.

1er Groupe.

1. Cruciatus F. Ent. S. I, 75, 16. 1792.
   Dej. Alg. Trip. Mar. Seneg.
2. Maculatus (1) Rossi, Mant. I, 12, 20.
   1792. Médit. Cauc. Sibér.
   Personatus Fisch. Ent. I, 206, 5. 1823.
3. 4-guttatus F. Ent. Sup. 39. 18-19. 1798. Indoust.
   Var. *Lateralis* Illig. Mag. VI, 36, note.
   1407.
4. Equestris Er. Beitr. Angol. 226, 43.
   1843. Angol. I. Cap-Vert.
5. Perinterruptus. Sén. Id.
6. Ornatus Er. Jahr. 176, 4. 1834. Rus. m. Arab.
   Interruptus Fisch. Ent. I, 207, 7. 1823. Egypt Alg.
7. Interruptus Payk. Mon. 50, 37. 1811.
   Dej. Ind. or.

(1) 2. Sap. cruciatus Pk. Dj.

8. Erichsonii (1). Madag.
9. Nitidus Wiedm. Zool. Mag. II, 1, 29, 40. 1817. Cap. Cafr.
? *Amœnulus* Fahr. in Boh. Cafr. I, 544. 593. 1851.
10. Externus Fisch. Ent. I, 207, 9. 1823. Dej. Rus. Tart. Syr., Perse.
11. Biguttatus Stev. Mem. Mosc. I, 159. 1806. Dej. Russ. m. Turcom.
12. Blanchardi. Patag. Chili.
Ornatus Blanch. in d'Orbigny, 1852?
13. Bisignatus Er. Jahr. 177, 10. 1834. Dej. Bol. Chili, Tucum.
14. Decoratus Er. Jahr. 176, 9. 1834. Pérou, Bol. Chili.
15. Lepidus Dej. La Plata, Tucum.
16. Ruber. Tripol.
17. Pulchellus F. Ent. Sup. 38, 16. 1798. Tranquebar.

Invisæ species.

6'. Flexuoso punctatus Mots. Mosc. 1845, I, 55. Sup. Astrabad.
13'. Crenatipes Sol. in Gay, Chili, 379, 3. 1849. Chili.

2e Groupe.

18. Discoidalis L. Le C. Calif. V, 43, 6. 1851. Calif.

(1) 8. Klugii Dup. Dj.

19. Versicolor. Cap.

20. Semipunctatus F. Ent. S. I, 73, 4. 1792.
Dej. Médit. Sénég. Cap.
Cyaneus Herbst, Nat. IV, 50, 22. 1791.
Cœrulescens Ent. Hefte, 173, 14. 1803.

21. Rasselas. Abyss.

22. Splendens (1) Payk. Mon. 53, 39. 1811. Guinée, Cap, Cafr.

23. Speciosus (2) Er. Jahr. 179, 16. 1834. Ind. or.

24. Ovalis (corr. *advena* dans les planches). Ind. or. Chin.

25. Elegans (2) Payk. Mon. 57, 42. 1811. Sén. Abys. Cap.

26. Cyaneus (3) F. S. Ent. 52, 3. 1775. Austr. V. Diém.

27. Tasmanicus (4). Tasman. Austral.

28. Cyanellus. Austral.

29. Lætus Er. Jahr. 179, 15. 1834. Austral. Tasman.
Cyaneus Payk. Mon. 56, 41. 1811. Dej.

30. Subustus. Ind. or.

31. Auricollis. I. Philip.

31'. Pecuinus. Chine.

32. Fulgidicollis. Madag.

33. Punctatissimus Er. Jahr. 181, 19. 1834.
Dej. Egypte.

34. Lugens Er. Jahr. 181, 20. 1834. Califor. Orég.
Californicus Dej. Manh. Mosc. II, 259.
185. 1843. Mex. Guat.

(1) 22. Capicola Dj.
(2) 23-25. Splendens Dj.
(3) 26. Speciosus Dj.
(4) 27. Australis Dj.

35. Detersus (1) Illig. Mag. VI, 36, 11.
1807. Médit. Esp. Port. Sicil. Grèc. Alg. Sénég.
Detritus Rossi, Fn. I, 29, 67. 1790.
Melas Kust. XVII, 19. 1849.
36. Oregonensis Le C. Mon. 45, 11. 1845. Orég. Calif.
37. Gangeticus. Ind. Syr.
38. Pharao. Egyp. Syr.
39. Concinnus Mots. Mosc. 1849, III, 96, 5. Rus. m. Cauc. Sibér.
40. Nitidulus Payk. Fn. I, 45, 12. 1798.
Dej. Eur. Afr. b. Sibér. Syr. Ind. or.
Semipunctatus et *Semistriatus* Herbst,
Nat. IV, 306. 1791.
Acuminatus F. Ent. Sup. 37, 4-5. 1798.
Incrassatus Fald. Transc. I, 211, 1836.
Niger Mots. Mosc. 1849, III, 95, 1.
Turcomanicus Mots. Mosc. id. 2.
Subattenuatus id id. 3.
Lateralis id. id. 4.
Planiusculus id. 97, 5.
Sparsipunctatus id. id. 6.
Uralensis id. 98, 9.
Tripartitus id. id. 10.
41. Subnitidus. Europe.
42. Algericus Payk. Mon. 60, 44. 1811. Dej. Esp. Portug. Sard. Alg.
43. Furvus (2) Er. Jahr. 180, 18. 1834. Fr. m. Espag. Portug. Grèce, Alger, Trip. Egypte.

(1) 35. Intricatus Ltr. Dj.
(2) 43. Massiliensis Dj.

44. Immundus (1) Gyl. Fn. IV, 266, 17-18. 1827. — Eur. b. Cauc.

Invisæ auctorum species.

18'. Alienus L. Le C. Calif. V, 4°, 43, 7. 1851. — Calif.
36'. Imperfectus Le C. Mon. 42, 2. 1845. — Pensylv.
40'. Godet Brul. Mor. 157, 246. 1822. — Morée.
42'. Puncticollis Küst. XVII, 30. 1849. — Sard. Esp.

3e Groupe.

45. Figuratus. — Alg. Tun. Syr.
46. Lubricus L. Le C. Calif. V, 4°, 45, 20. 1851. — Calif.
47. Speculifer Latr. Gen. II, 48, 2. 1807. Dej. — Eur. Afr. b. Syr.
Pulcherrimus Web. Obs. 37, 1. 1801.
Personatus Illig. Mag. VI. 39, 13. 1807.
48. Æneus F. S. Ent. 53, 9. 1775. Dej. — Eur. Syr.
49. Prasinus Er. Jahr. 182, 25. 1834. — Syr. Ital.
50. Pseudocyaneus White, N.-Zel. 95. 1846. — N.-Zél.
51. Rugipennis. — Amér.
52. Diptychus. — Yucat.
53. Patagonicus. — Patag. Boliv.
54. Lacordairei Dej. — Bol. Tuc. Patag.

(1) 44. Caucasicus Dj.

55. Azurescens (1). N.-Gren. Venez. Brés.
56. Æneicollis. Mex.
57. Azureus Sahlb. Peric. IV, 2. 1823. Dej. Brés.
58. Violaceipennis. N.-Gr. Ven.
59. Bonariensis Dej. Montevid. B.-Ayr.
60. Assimilis Payk. Mon. 63, 47. 1811. Dej. Amér. b.
Extraneus Illig. Mag. VI, 36, note. 1807.
61. Connectens Payk. Mon. 35, 25. 1811. Dej. Brés. Montev.
62. Erythropterus (2) Payk. Mon. 73, 57. 1811. Brés. Bol. Patag.
63. Pensylvanicus Payk. Mon. 62, 46. 1811. Dej. Et-Unis.
64. Pseudobicolor. Cap.
65. Optabilis. Ind. or.
66. Bicolor Ol. Ent. I, 8e g., 13, 13. 1789. Dej. Cap, Nat. Arab.
67. Virescens Payk. Fn. I, 48, 16. 1798. Dej. Eur. Cauc.
Viridis Duft. Fn. I, 224, 20. 1805.
? *Geminus* Duft. Fn. I, 224, 21. 1805.
68. Distinguendus. Et.-Unis.
69. Cribellatus Dej. Rus. m.
70. Strigil. Abyss.
71. Chalcites (3) Illig Mag. VI, 40, 15. 1807. Eur. Asie, Afr.

(1) 55. Bonariensis Dj.
(2) 62. Canalistrius, confondu avec l'Erythropterus.
(3) 71. Affinis et Ruficornis Dj.

Affinis Payk. Mon. 76. 59. 1811. Dej.
Rufipes Gyll. Fn. I, 90, 19. 1808.
72. Areolatus Fahr. in Boh. Cafr. I, 542, 591. 1851. Nat.
73. Cupreus Er. Jahr. 182, 27. 1834. Cafr. Cap, Benguel.
74. Brunnivestis. Sénég.
74'. Frontistrius. Chili.
75. Cavalieri. Cuba.
76. Guyanensis Dej. Cuba, Guyan. Brés.
77. Blissonii. Venez.
78. Ægyptiacus. Egypte.
79. Gilvicornis Er. Jahr. 184, 29. 1834 Id.
80. Tenuistrius. Id.
80'. Turcicus. Sup. Turquie.
81. Lautus Er. Fn. I, 675, 7. 1839. Fr. Allem.
82. Posthumus. Et.-Unis.
83. Blanchii. Syr. Egyp.
83'. Tyrius. Sup. Syrie.
83''. Mersinæ. Sup. Id.
84. Triangulifer. Yucat.
85. Pastoralis J. Duv. Soc. 1852, 704. France m.
86. Innubus Er. Jahr. 186, 37. 1834. Brés. Chili.
! *Impressifrons* Sol. in Gay, Chili, 379, 4. 1849.
87. Russatus. Egypte.
88. Cubæcola. Cuba.
88'. Desertorum Le C. 1851. Sup. Mts-Rocheux.
89. Viridulus. Indoust.
90. Syriacus. Syrie.
91. Canalistrius. Guyane ?
92. Erythropleurus. N.

93.	Hypocrita Dej.	Brésil.
94.	Campechianus.	Campêche.
95.	Blandus (1) Er. Jahr. 188, 40. 1834.	N.-Gr. Brés.
96.	Milium.	N.-Gren.
97.	Modestus Er. Jahr. 187, 38. 1834.	Brés. Urug.
98.	Fulvopterus.	Brés. Boliv. Montev. Patag.
99.	Subvicinus.	Brés.
100.	Granatensis (2).	N.-Gren.
101.	Pavidus (3) Er. Jahr. 187, 39. 1834.	Brés.
	Piceus Blanch. in d'Orb. Voy. 1852?	
102.	Atronitidus Blanch. in d'Orb.	Brés.
103.	Conformis (4) Le C. Mon. 42, 6. 1845.	Amer. b.
104.	Minutus (5) Le C. Mon. 43, 8. 1845.	Et.-Unis.
105.	Arrogans.	N.-Gren.
106.	Vescus.	Texas.
107.	Rubriculus.	Amér. ?
108.	Connori.	Amér. b.
	Neglectus.	
108'.	Placidus Er. Jahr. 189, 41. 1834. Sup.	Et.-Unis.
109.	Insularis.	Guadel.
110.	Modestior.	Brésil.
111.	Convexiusculus (6).	Amér. b.
112.	Fimbriatus L. Le C. Calif. V, 47, 17. 1851.	Amer. b. Calif.

(1) 95. Lebasii Dj.
(2) 100. Vicinus Dj.
(3) 101. Difficilis Dj.
(4) 103. Sphæroides Dj.
Confondu avec les Mediocris, Spretulus, Apricarius et Blanchii.
(5) 104. Patruelis Dj.
(6) 111. Convexus Dj.

113. Ignotus. Mex. N.-Gr.
114. Orbiculatus. Et-Unis.
115. Vafer. Vera-Cruz.
116. Viator. Cuba.
117. Chiliensis. Chili.
118. Tridens J. Duv. Soc. 1852, 704. France.

Invisæ auctorum species.

44'. Intricatus. Er. Fn. Angol. 226, 44. 1843. Angola.
46'. Rugifer Payk. Act. Holm. 1809. 230. Suèd. Allem.
4-striatus Payk. Fn. I, 45, 13. 1798.
47'. Bipartitus Mots. Mosc. 1849, 98. N.-Gren.
57'. Aterrimus Er. Jahr. 185, 35. 1834. Brés.
67'. Subvirescens Ménét. Cat. 171, 710. 1832. Cauc.
67''. Incisus Er. Fn. V.-Diem. 152. 1842. V.-Diem.
73'. Æratus Er. Jahr. 183, 28. 1834. Buchara.
73''. Natalensis Fahr. in Boh. Cafr. I, 543, 592. 1851. Natal.
73'''. Breviusculus Fahr. in Boh. Cafr. I, 545, 594. 1851. Cafr.
76'. Impressus L. Le C. Mon. 44, 9. 1845. Géorg.
76''. Infaustus L. Le C. Class. 1852, 41. Et.-Unis.
Piceus Le C. Mon. 43, 7. 1845.
86'. Spinolæ Sol. in Gay, Chili, 1847, 379, 3. Chili.
95'. Venustus Er. Jahr. 189, 42. 1834. Brés.
95''. Rutilus Er. Jahr. 190, 43. 1834. Egypte.
1843. Angol.
Obscurus L. Le C. Calif. V, 4o, 42, 2. 1851. Californ.

Pectoralis L. Le C. Calif. V, 4o, 42, 3. 1851. Californ.
Pæminosus L. Le C. Calif. V, 4o, 42, 4. 1851. Id.

Insertus Le C. Calif. V, 4o,		43, 10.	1851.	Id.
Obductus	id.	44, 11.	id.	Id.
Ciliatus	id.	12.	id.	Id.
Vinctus	id.	13.	id.	Id.
Laridus	id.	44, 14.	id.	Id.
Scissus	id.	15.	id.	Id.
Vestitus	id.	16.	id.	Id.
Plenus	id.	45, 18.	id.	Id.
Vitiosus	id.	19.	id.	Id.
Cœrulescens	id.	21.	id.	Id.

4e Groupe.

119. Rotundatus (1) Illig. Prus. I, 61, 16. 1799. Eur.
Punctatus Payk. Fn. I, 49, 17. 1798.
Var. *Conjugatus* Illig. Mag. VI, 42, 19. 1807.
Deletus Le C. Mon. 44, 11. 1845.
120. Piceus Payk. Act. Holm. 1809, 23, 1. Eur.

Invisæ species.

119'. Procerulus Er. Jahr. 175, 2. 1834. Egypte.

(1) 119. Dendr. rotundatus Dj.

119''.	Interceptus L. Le C. Calif. V, 4o, 42, 5. 1851.	Calif.

5e Groupe.

121.	Serripes.	Fr. Sic. Turq.
122.	Mediocris.	France m.
123.	Fulvipes.	Espagne.
124.	Amœnus (1) Er. Jahr. 190, 46. 1834.	Esp. Por. Aut. Russie.
125.	Spretulus Er. Jahr. 192, 49. 1834.	Port. Alg. Mar.
126.	Longistrius.	Autr.
127.	Præcox Er. Jahr. 193, 52. 1834.	Egypte.
127'.	Fugax. Sup.	Ind. or.
128.	Metallescens (2) Er. Jahr. 192, 50. 1834.	Fr. m. Sard. Alg. Syrie.
129.	Æmulus Illig. Mag. VI, 42, 18. 1807.	Fr. m. Port.
130.	Corsicus.	Corse.
131.	Herbeus (3).	Autr.
132.	Arenarius Dej.	Id.
132'.	Boudista. Sup.	Ind. or.
133.	Rufipes (4) Payk. Fn. I, 50, 18. 1798. *Rubripes* Er. Jahr. 191, 51. 1834.	Eur. Alg. Sén.
134.	Granarius Er. Jahr. 191, 48. 1834.	Fr. m.

(1) 124. Æreus Dj.
(2) 128. Sardeus Dj.
(3) 131. Virens Dj.
(4) Dejean confond Fulvipes et Longistrius avec Rufipes.

135. Conjungens Payk. Fn. I, 44, 11. 1798.
Dej. Eur. Afr. b.
10-*striatus* Rossi, Mant. I, 13, 22. 1792.
136. Buqueti Dej. Séneg. Cap.
137. Sculpturifer. Indoust.
138. Elegantulus. Cap.
139. Specillum. Id.

Invisæ auctorum species.

125'. Sabuleti Rosenh. Beit. I, 1847. Allem.
133'. Antiquulus Illig. Mag. VI, 43, note.
1807. Autr.
Pullus Rosenh. Beit. I, 2o. 1847. Allem.
Curtus Rosenh. Beit. I, 3o. 1847. Hongrie.

6e Groupe.

140. Fraternus (1) Say, Phil. V, 40, 12. 1825. Et.-Unis.
141. 4-striatus Ent. Hefte, I, 85, 19. 1803.
Dej. Eur. Cauc.
! *Detritus* Rossi. Fn. I, 29, 87. 1790.
Var. *Rugiceps* Duft. Fn. I, 225, 22.
1805.
142. Specularis (2). Allem. Turq.
143. Mancus Say, Phil. V, 41, 13. 1825. Et.-Unis.
144. Bigemmeus L. Le C. Calif. V, 46, 22.
1851. Calif.

(1) 140. Aciculatus Dj.
(2) 142. 4-striatus Dj.

145. Consputus. Mex.
146. Javeti. Amér. b.
147. Patruelis Le C. Mon. 46, 14. 1845. Id.
148. Ferrugineus. Texas.
149. Dimidiatipennis Le C. Lyc. N. Y. I. Dej. Et.-Unis.
Palmatus Say, Phil. V, 42, 14. 1825.
150. Sabulosus Dej. Fairm. Soc. 1852, 688. 3. Anglet. Belg.
? *Maritimus* Steph. Illust. III, 155, 27.
1830. Fr. Port.
150', Barbipes. Calif.
Lucidulus L. Le C. Calif. V, 4°, 42, 1.
1851. Sup.
151. Deserticola. Sup. Mts-Roch.
Desertorum (confondu avec celui de
Le C.).
152. Crassipes (1) Er, Jahr. 195, 58. 1834.
Dej. Eur.
153. Grossipes. France.
154. Sphæroides (2) Le C. Mon 48, 17. 1845. Et.-Unis.
Bigener Le C. Mon. 47, 15. 1845.
155. Rugifrons (3) Payk. Fn. I, 47, 15. 1798. Eur. Alg.
Metallicus Ent. Hefte, I, 81, 17. 1803
156. Metallicus (4) Herbst, Nat. IV, 32, 7.
1791. Dej. Eur.

(1) 152. Latipes Dj.
(2) 154. Conformis Dj.
(3) 155. Metallescens Dj.
(4) 156. Corynthius Dj.

157. Radiosus. France m.
158. Apricarius Er. Jahr. 194, 55. 1834. Sic. Cors. Afr. b.
159. Brasiliensis Payk. Mon. 66, 50. 1811. Montev.
160. Dentipes. Mex.
161. Bistrigifrons. Id.
162. Dimidiatus Illig. Mag. VI, 41, 17. 1807.
Dej. Eur. m. Afr. b.
Semiæneus Brul. Mor. I, 457, 248. 1822.
163. Disjunctus. Madag. Mayotte.

Invisa auctorum species.

143'. Estriatus Le C. 1851. Et.-Unis.

Incertæ sedis.

Semistriatus Steph. Ill. III, 156, 28. 1830. Bristol.
Violaceus Steph. Ill. III, 157, 29. 1830. Suffolk.
Interstitialis L. Le C. Calif. V, 4°, 42, 1. 1851. Calif.
Cupratus Kolen. Melet. V, 62, 276. 1846. Armén. Cauc.
Erythropus Blanch. d'Orb. 71, 258. Amér. m.
Nigrita Blanch. d'Orb. 70, 256. Id.

XXXIV. PACHYLOPUS Er. Jahr. 196, XVI. 1834.

1. Dispar Er. Jahr. 197, 1. 1834. Cap.
2. Sulcifrons Mannerh. Mosc. 1843, II, 259, 186. Calif.

Invisæ auctorum species.

2'. Serrulatus L. Le C. Calif. 1851. 41, 2. Id.
2". Gaudens L. Le C. Calif. 1851, 41, 3. Id.

Tribu : ABRÉENS·

XXXVI. TERETRIUS Er. Jahr. 201, XVIII. 1834.

1. Pilimanus. Cap.
2. Latus. Id.
3. Virens. Guatem.
4. Picipes F. Ent. S. I, 77, 21. 1792. Dej. Eur.
5. Goudotii. Madag.
6. Rufulus. Haïti.

Invisa species.

Punctulatus Fahr. in Boh. Cafr. I, 546. 596. 1851. Cafr.

XXXVII. XIPHONOTUS.

1. Chevrolati. Cap.

XXXVIII. PLEGADERUS Er. Jahr. 203, XIX. 1834.

1. Saucius Er. Jahr. 204, 2. 1834. Eur.
   Vulneratus Sturm, Fn. I, 258, 37. 1805.
2. Vulneratus Panz. Fn. Germ. 37, 6. 1792. Dej. Eur.
3. Cæsus F. S. Ent. I, 92, 43. 1775. Dej. Id.
4. Dissectus Er. Fn. I, 684, 5. 1839. Fr. Belg. Allem.
5. Sayi. Amér. b.
6. Otti. Var.
6'. Barani. Sup. Toulon.
7. Sanatus Truq. Soc. 1852. 64. Chypre.
8. Discisus Er. Fn. I, 683, 3. 1839. Fr. Allem.
9. Transversus Say. Phil. 45, 20. 1825. Et.-Unis.
10. Pusillus Rossi, Mant. I, 15, 26. 1772. Sard. Tosc.

XXXIX. GLYMMA.

1. Candezii. Belg.

XL. ONTHOPHILUS Leach. Misc. III, 76. 1817. Dej.

1. Sulcatus F. Ent. S. I, 74, 12. 1792. Dej. Eur. Alg.
   Striatus Herbst, Nat. IV, 38, 12. 1791.
   Globulosus Ol. Ent. I, 8e g. 16, 19. 1789.
2. Exaratus Illig. Mag. VI, 48, 25. 1807. Fr. m. Port.
3. Nodatus Le C. Mon. 53, 3. 1845. E.-Un. Géorg.
4. Alternatus Say, Phil. V, I, 46, 21. 1825. Pensyl. Carol.
5. Striatus Crtz. Verz. 83, 2. 1799. Dej. Eur.
   Sulcatus Rossi, Fn. I, 30, 70. 1790.
6. Affinis Redt. Fn. 239. 1849. Autr.
7. 9-costatus Dej. Sénég.

Invisæ auctorum species.

3'. Pluricostatus Le C. Mon. 51, 1. 1845. Géorg.
7'. Hispidus Payk. Mon. 93, 82. 1811. Ind. or.
7''. Costipennis Fahr. in Boh. Cafr. I, 549. 600. 1851. Cafr.

XLI. BACANIUS L. Le C. Phil. 1853, 291.

1. Humicola. Venez.
2. Rhombophorus Aubé Soc. 1843, 75. Fr. Allem.
3. Misellus L. Le C. Phil. 1853. 291. Et.-Unis.
4. Punctiformis L. Le C. Phil. 1853. 288. Id.

Invisæ auctorum species.

Tantillus L. Le C. Phil. 1853, 291.	Id.
?Marginatus L. Le C. Phil. 1853. 291'.	Id.
Consobrinus Aubé, Soc. 323, 32. 1850.	Batoum.

XLII. ABRÆUS Leach. Misc. 1817, III, 76. Dej.

1. Rugicollis.	Cap.
2. Cyclonotum.	Sénég. Abyss.
3. Paria.	Indoust.
4. Sphæricus (1).	N.-Gren.
5. Globulus Crtz. Verz. 83, 3. 1799. Dej.	Eur.
6. Globosus (2) Ent. Hefte, I, 110, 29. 1803. Dej.	Id.
7. Granulum Er. Fn. I, 686, 3. 1839.	Eur.
8'. Parvulus Aubé, Soc. 1842, 232.	Fr. Allem.

Invisæ auctorum species.

1'. Curtulus Fahr. in Boh. Cafr. I, 548, 598. 1851.	Cafr.
2'. Setulosus Fahr. in Boh. Cafr. I, 547, 597. 1851.	Nat.

(1) 4. Abr. exiguus Dj.
(2) 6. Catenulatus Dj.

2''.	Monilis Fahr. in Boh. Cafr. I, 549, 599. 1851.	Cafr.
3'.	Exilis Payk. Mon. 84, 67. 1811.	Ind. or.

XLIII. Acritus L. Le C. Phil. III, 288. 1853.

1.	Substriatus.	Guatem.
2.	Aciculatus Le C. Mon. 54, 1. 1845.	Géorg. Carol.
3.	Exiguus Er. Jahr. I, 208, 5. 1834.	Et.-Unis.
4.	Natchez.	Id.
5.	Cribripennis.	Id.
6.	Tenuis.	N.-Gr. Venez.
7.	Fulvus.	Ital.
8.	Punctum Aubé, Soc. 1842, 232.	Ital. Fr. m.
9.	Brevisternus.	Louisiane.
10.	Politus L. Le C. Phil. 1853. 289.	Et.-Unis.
11.	Atomarius Aubé, Soc. 1842, 231.	Fontainebl.
12.	Nigricornis Ent. Hefte, II, 127, 28-29. 1803.	Eur.
	Atomos Rossi. Mant. 15, 27. 1792.	
	Minutus Payk. Mon. 87, 71. 1811.	
13.	Minutus F. S. El. I, 90, 34. 1801. Dej.	Id.
14.	Fimetarius Le C. Mon. 54, 4. 1845.	Louis. Géorg.
15.	Simpliculus.	Venez.
16.	Rugulosus.	Id.
17.	Acupictus.	Et.-Unis.
18.	Acaroides.	Louis. Géorg. Carol.
19.	Strigosus L. Le C. Phil. 1853, 289.	Et.-Unis.

20.	Simplex Le C. Mon. 1845, 54, 2.	Géorg. Carol.
21.	Lateralis.	Et.-Unis.
22.	Læviusculus.	Venez.
23.	Gulliver.	St-Doming.

Invisæ auctorum species.

Maritimus L. Le C.	Calif.	46,	1. 1851.	Calif.
Basalis	id.	id.	2. 1851.	Id.
Obliquus Le C. Mon. 54, 3. 1845.				Carol.
Discus L. Le C.	Phil. 1853.		289.	Et.-Unis.
Conformis	id.	id.	289.	Id.
Analis	id.	id.	290.	Cuba.
Atomus	id.	id.	290.	Id.
Seminulum Küst. XV, 27. 1848.				Montenegro.

ESSAI

D'une Classification générale et Synoptique de l'ordre

DES

INSECTES DIPTÈRES

Par M. J. BIGOT.

(5e Mémoire. Voir *Annales de la Société entomologique de France*, années 1852, p. 471 et LXXXII; 1853, p. 294 et LXII; 1854, p. 447 et LXXVI; 1856, p. 51 et XC).

(Séance du 13 Mai 1857.)

Tribu des ASILIDI (Mihi).

Depuis la publication de mon essai sur la tribu des *Tabanides* (*Tabanidi*) (*V.* Ann. 1856, p. 51 et XC), j'ai acquis de plus complètes notions à l'égard de divers genres que je n'avais pas cru devoir admettre; j'ai en outre rencontré dans les publications nouvelles émanées de différentes contrées, principalement de la studieuse Germanie, les diagnoses de plusieurs types récemment découverts qui méritent à tous égards de prendre rang dans la phalange diptérologique.

Avant donc de continuer le classement méthodique des tribussuivantes, j'indiquerai sommairement ici les principales rectifications à introduire dans mes précédents mémoires.

Je déclarerai d'abord que j'ai dû modifier certaines diagnoses proposées dans les tableaux synoptiques de mes *tribus* et *curies*, mais ces changements très superficiels qui n'atteignent en rien les grandes lignes de mon plan général, trouveront place dans le tableau final, revu et corrigé, que j'ai déjà précédemment annoncé (1).

Ensuite je conviendrai facilement, avec l'auteur de l'article des *Bericht*, etc. (*V*. la note précédente), que souvent je n'ai pas été heureux dans le choix des noms proposés pour mes nouvelles coupes génériques. On remarquera cependant qu'en les inscrivant, je n'ai pas laissé voir la prétention de les faire admettre sans contrôle. Au reste, il me serait facile de les changer, si je ne craignais d'accroître encore le nombre des synonymes ; j'ai préféré laisser à plus habile et plus ingénieux que moi le soin de les modifier.

Cependant, je changerai le nom de ma *première tribu*, et désormais je dirai *Culicidi* au lieu de *Tipulidi*. Je supprimerai le second *i* de toutes les désinences, à l'égard des noms que j'ai imposés à mes tribus, et j'écrirai à l'avenir *Tabanidi* au lieu de *Tabanidii, Asilidi* au lieu d'*Asilidii, Empidi* au lieu d'*Empidii*, etc., afin de les abréger tout en rendant, je l'espère, leur articulation plus simple et plus euphonique.

(1) Le tableau synoptique de ma tribu des *Tipulidi*, a été reproduit dans une Revue entomologique étrangère : (*Bericht* üb. d. wssens. Leistung, im Geb. d. Entom. 1854-56, p. 117, etc.). Or, j'ai reconnu avec étonnement, que cette traduction était inexacte sur un point très important et facile à discerner, par la simple confrontation de l'original avec sa copie.

Premier Mémoire (Annales 1852, p. 478). Les genres *Nemotelus* et *Eudmeta* ont été rétablis dans la tribu des *Tabanidi*, curie des *Stratiomydæ*. Le genre *Rhopalia* dans celle des *Asilidi*, curie des *Mydasidæ*.

Page 479 : Le genre *Lampromyia* (*Macq. S. à Buff.*), dans celle des *Empidi*, curie des *Lampromydæ*. Les genres *Colax* et *Trichopsidea*, dans celle des *Nemestrinidi*.

Troisième Mémoire (Annales 1856, p. 460). Le genre *Mochlonyx* Loew, doit rentrer dans la curie des *Culicidæ*, près du genre *Ceratopogon*.

Même observation pour le genre *Pachyleptus* Walker.

Je démembre le genre *Ceratopogon* pour former un genre nouveau qne je propose d'appeler genre *Atmobia*, et de placer près des vrais *Ceratopogons*, desquels il se distinguera par la conformation des cuisses postérieures renflées, épineuses.

A la liste des genres cités p. 460, et que je n'ai pas cru devoir admettre, j'ajoute encore ceux-ci :

Le genre *Diamesa* Meig., qui ne me semble pas différer assez du genre *Chironomus* ; puis les genres *Culicoides* Latr., *Palpomyia*, *Serromyia*, *Forcipomyia*, Meig., *Sphœromias* Steph., dont les caractères ne me paraissent pas suffisamment tranchés pour les faire distinguer du genre *Ceratopogon*.

Page 461 : le genre *Psiloconopa* Zett., rentrera dans ma curie des *Tipulidæ*, immédiatement après le genre *Erioptera*.

Après la ligne septième, ajoutez aux genres non admis, le genre *Helobia* Saint-Farg., analogue au genre *Symplecta*; le genre *Leptorhina* Steph., au genre *Rhamphidia* Meig.

Le genre *Anisopus* Halyd., qui pourrait trouver place dans

la curie des *Rhiphidæ*, me semble identique au genre *Rhyphus?*

Les genres *Limonia*, *Limonobia*, Latr., *Amalopis* Walk.? sont les analogues du genre *Limnobia*; les genres *Hexatoma* Latr., *Peronocera* Curt., sont identiques au genre *Anisomera*; le genre *Molophilus* Curt., au genre *Erioptera*; le genre *Leptina* Meig., au genre *Dolichopeza*; le genre *Planetes* Walk., au genre *Sciara*.

Page 461 : les genres *Macrocera* Meig., *Oligotrophus* Latr., même observation?

Page 462 : le genre *Planetella* Westw., même observation?

Le genre *Pachyneura* Zett., rentrera dans la curie des *Mycetophilidæ*, et se placera immédiatement après le genre *Platyura*.

Le genre *Dicranota* Zett., dans celle des *Tipulidæ*, après le genre *Cylindrotoma*.

Le genre *Tricyphona* Zett., dans celle des *Limnophilidæ*, après le genre *Dolichopeza*.

Le genre *Phytophaga* Rond., est probablement identique au genre *Cecidomyia?*

Page 463 : les genres *Tinearia* Schell., *Trichoptera* Meig., sont identiques au genre *Psychoda*.

Le genre *Boletina* rentrera dans la curie des *Myectophilidæ*, et pourra trouver place immédiatement avant le genre *Leia*; le genre *Dinomus* Walk., est identique au genre *Ditomyia*; les genres *Hirtea* Fabr., *Molobrus* Latr., au genre *Sciara*; le genre *Macquartia* Zett., au genre *Mycetophila*; le genre *Macrostyla* Winn., au genre *Cathoca* Halyd.; le genre *Messala* Curt., au genre *Bolitophila*.

Page 464 : le genre *Atractocera* Meig., est identique au genre *Simulia;* les genres *Hirtea* Fabr., *Ceria* Scopol., aux genres *Bibio*, *Dilophus* et *Scathopse.*

Le genre *Dicranomyia* Steph., est sans doute identique au genre *Limnobia?* Le genre *Catocha* Halyd., au genre *Arthenia* Halyd.?

Page 465 : le genre *Leptomorphus* Curt., rentrera dans la curie du *Mycetophilidæ,* immédiatement après le genre *Asindulum.*

Le genre *Trichomyia* Loew., me paraît devoir rentrer dans la curie des *Psichodidæ* et trouver sa place immédiatement après le genre *Posthon.*

Le genre *Sycorax* Loew.? me paraît identique, soit au genre *Ulomyia* Halyd., soit au genre *Posthon* Loew.?

Page 465, après la ligne cinquième : il faudra joindre à la liste, déjà trop longue, des genres dont je ne connais encore que les *noms*, *ceux* des suivants, *Pericoma, Apogon* et *Serromyia* Haly., *Lyconeura, Chemalida, Ilisomya, Ilisophila, Ormosia, Spyloptera, Limnœa, Bophrosia, Pelosia, Taphrosia, Orosmya, Elisia, Eleophila, Taphrophila, Limnomyza, Ceroctena, Pterelachisus, Ctenoceria, Alophroida, Cerotelion, Fungina, Mycomya, Lejomya, Neurotelia, Mycetina, Piotepalpus, Bolithobia, Mycetomyza, Bolitomyza, Phyllophaga* Rondani ; *Eleucus* Kyrb., *Bertea* Rond., *Hyposatea* Rond.

Le genre *Caloptera* Guérin, est identique au genre *Evanioptera* Guér. (*V.* ci-dessous).

Page 468 : Les genres *Leptotarsus* et *Evanioptera* Guér. (Voy. de la Coquille), devront être intercalés, l'un à côté de l'autre, immédiatement avant le genre *Gynoplistia* Westw., curie des *Tipulidæ.*

Page 475 : le genre *Micromyia* Rond., possède *onze* articles aux antennes et non pas *dix*, comme je l'ai dit, ligne vingt-neuvième.

Le genre *Clunio* Halyd., présente une organisation et des mœurs très singulières, je propose de le caser *provisoirement* dans ma curie des *Cecidomydæ*, immédiatement après le genre *Asthenia?* Un jour peut-être il servira de type à une curie particulière.

Le genre *Ulomyia* Halyd., peut trouver place immédiatement après le genre *Hemasson* Loew., curie des *Psichodidæ.*

Le genre *Azana* Walk., après le genre *Bolitophila*, curie des *Mycetophilidæ.*

Le genre *Achanthocnemis* Guérin, *Chili,* Gay., immédiatement après le genre *Bibio*, curie des *Bibionidæ.*

Le genre *Epidapus* Curt., Halyd., Dipt. Britann., t. 3, p. 56, ne m'est pas encore assez connu. Peut être est-il voisin du genre *Chionea?*

Quatrième mémoire (Annales 1856, page 66) : tout le paragraphe consacré au genre *Chauna* Loew., est devenu complétement inexact. Je ne connaissais alors sur ce curieux insecte que la planche et la description insérées dans l'*Entom. zeit. z. Stettin, année* 1847. Depuis, Gerstaeker (*Linn., Entom.* 1857), en a donné une description et des figures plus exactes et plus détaillées, à l'aide desquelles il est aisé de reconnaître qu'il doit rentrer dans ma curie des *Stratiomydæ*, et trouver place, avec son voisin, le genre *Blastocera* (Gerstae., *Loco citat.*), dans une division particulière qu'il faudra tracer au tableau synoptique, entre les genres *Platyna* et *Ephippium*; en conséquence, le genre *Chauna* doit être soustrait aux *Leptidi.*

Page 65 : j'ai commis une grave erreur en n'admettant

pas dans la tribu des *Cyrtidi* le genre *Philopota* (Macq. D. Exot.). Car, depuis l'impression de mon quatrième mémoire, j'ai pu très aisément vérifier, sur un individu nommé pour moi *par M. Macquart lui-même,* la présence de*, trois pelottes tarsiennes,* et non pas, *deux seulement,* comme l'avance à tort cet éminent diptériste. Je rétablirai donc le genre *Philopota,* que j'avais d'abord récusé, dans le tableau des *Cyrtidi,* immédiatement après le genre *Mesocera,* (Macq. D. Exot.). Il est indispensable d'effacer page 70, les lignes 17, etc.

Page 68. lig. 29 : lisez *Bombylidi* au lieu d'*Asilidi.*

Page 69 : les genres *Xylophaga* P. Bm., *Xylophagei* Agass., et *Empis* Panz., sont identiques au genre *Xylophagus.*

Le genre *Alliocera* Saund., ne m'étant pas d'abord suffisamment connu, je ne l'avais pas admis, j'ai eu grand tort, car ses caractères sont aussi évidents que remarquables. Je le placerai désormais dans ma curie des *Stratiomydœ,* après le genre *Phyllophora* Macq.

Le genre *Pycnomalla* Gerstaek., (Linn. 1857), ne me paraît pas différer suffisamment du genre *Odontomyia.*

Le genre *Chloromyia* B. M. est identique au genre *Crhysomyia.*

Le sous-genre *Chysonotus* Lœw. (Verhandl. D. zool. bot. Wien. T. V. p. 121, etc.), ne me semble pas suffisamment distinct, je le laisserai donc confondu avec le genre *Sargus,* au moins jusqu'à preuve contraire.

Page 71 : Le genre *Ptiolina* Stœg. Zett. n'est pas identique au genre *Spania* Macq., il en est au contraire parfaitement distinct et se reconnaît à la forme du troisième article de ses antennes, dilaté inférieurement, court et comprimé.

Sa place me paraît voisine de celle que devra désormais occuper le genre *Clinocera* Meig., tribu des *Leptidi*, après la soustraction du genre *Chauna* (*V.* ci-dessus).

Le genre *Bariphora* Lœw., n'a pas de rapports avec mes *Asilidi*. Je le trouve beaucoup mieux placé parmi mes *Bombylidi*.

Le genre *Lampromya* Macq. (S. à B. supplément), dont l'organisation ambigüe rend la classification très difficile, me paraît, jusqu'à nouvel ordre, assez bien placé parmi mes *Empidi;* il constituera, entre ces derniers et les *Bombylidi*, un groupe de transition.

Le genre *Ibisia* Rond., (Prodr. Dipter., Ital.), ne m'est pas assez connu pour je puisse actuellement l'admettre.

Page 72 : Le genre *Lasiopa* Brulli (*Explor. de Morée)*, trouvera place immédiatement après mon genre *Inermyia*, curie des *Strationydæ*.

Le genre *Arthropeas* Lœw, doit à mon avis prendre rang immédiatement après le genre *Subula*, curie des *Xylophagidæ*.

Le genre *Cyterea* Fabr., est identique au genre *Fallenia* Meig. Le genre *Vappo* Latr., au genre *Pachygaster* Meig.

Page 73 : A la liste des genres qui ne me sont pas encore suffisamment connus, j'ajouterai les suivants :

Les genres *Clorisoma* Rond. (Prodr., Dipt., Ital.); *Exodontha* Bellardi : *Eulonchus* Gerstæck; (Ent. zeit. Z. Stett., 1856); ce dernier qui me paraît voisin du genre *Lasia*, semble néanmoins s'éloigner des *Cyrtidi*, en raison de la gracilité très remarquable de ses formes.

Le genre *Nemorius* Rond., (Prod., Dipter. Ital.), devra trouver place immédiatement après le genre *Silvius*, curie des *Tabanidæ*.

Page 79 : Le genre *Corisops* Rond., (*id.*), immédiatement après le genre *Actina*, curie des *Xylophagidæ*.

Page 81 : Le genre *Chordonota* Gerstæck. (Linn. Entom., 1857), immédiatement après le genre *Anachantella,* curie des *Stratiomydæ.*

Le genre *Massicyta* Walk. (Journ. of Proced. Linn, Soc., Lond., 1856. T. 1, p. 8), immédiatement avant le genre *Thorasena*, curie des *Stratiomydæ.*

Page 82 : Le genre *Euparyphus* Gerstaeck, (Linn., Ent. 1857), immédiatement avant le geure *Odontomyia* Latr. ; *Stratiomydæ.*

Page 84 : Le genre *Spyridota* Gerstaeck (*id.*), immédiatement après le genre *Rhaphiocera* Macq., curie des *Stratiomydæ.*

Le genre *Panacris* Gerstaeck, immédiatement après le genre *Oxycera* Meig.

Page 91 : Indépendamment des modifications précédentes, indispensables à l'urgente rectification du tableau des *Leptidi,* il en est une encore, des plus importantes, à opérer.

Sur la foi de Macquart (Dipt. suit. à Buff.), j'avais trop légèrement admis que le genre *Spania* Meig., ne possédait aux antennes que *deux articles* principaux au lieu des *trois* qui existent réellement ; à la vérité le premier ou basilaire est fort petit, même difficile à distinguer. Toutes les diagnoses où j'ai répété cette erreur, devront être nécessairement modifiées.

Ces nombreuses corrections de mes précédents essais, si importantes qu'elles soient, ne changent pas, je le répète, les bases de ma classification générale, je les ai mentionnées ici pour faciliter les recherches des entomologistes et pour tâcher de suivre le niveau toujours croissant de la science. En insistant davantage sur un pareil sujet, j'aurais été con-

duit à refondre mes anciens tableaux synoptiques sans en retirer grand profit, ce qui précède suffira, je l'espère, dans l'état actuel des connaissances diptérologiques.

Parmi les types nombreux dont se compose l'ordre des insectes diptères, les Asilides, *(Asilidi)* offrent au premier coup d'œil une physionomie spéciale et certainement frappante, cependant il n'en existe guère de plus difficile à caractériser avec exactitude et concision. Le *facies* inhérent à ce groupe se manifeste sans doute avec la plus entière évidence ; mais, lorsqu'il s'agit de lui appliquer une diagnose rigoureuse, l'impuissance radicale du style scientifique vient aussitôt se révéler.

La tribu des Asilides, que son organisation éloigne assurément beaucoup des tribus *précédentes*, ne pourra jamais conséquemment être confondue avec ces dernières. Mais, en outre, l'absence de la troisième pelotte tarsienne, que vient peut-être remplacer ici une longue soie rigide, servira toujours à mon sens, de *criterium* infaillible.

Il n'en est plus de même quand on veut la séparer d'avec les tribus qui la *suivent*, tribus reconnues du reste par les entomologistes les plus éminents. En effet, il n'existe pas un seul caractère immuable et tranché dont il soit possible de faire usage avec un degré suffisant d'exactitude. La forme de la tête, du vertex et du col, la présence ou l'absence de la barbe et des moustaches, la *nervature alaire* elle-même, ne fournissent rien de positif, rien d'assuré. Il faut donc, si l'on veut exprimer tant bien que mal ce *facies* irrécusable auquel

j'ai déjà fait allusion, employer une de ces longues périphrases dont la rédaction complexe laisse et laissera toujours subsister une certaine obscurité. Au reste, cette impuissance à traduire la physionomie particulière d'un groupe tel que celui-ci, se montre à peu de chose près aussi clairement à l'égard des Empides et des Bombylides. J'ai dû néanmoins accepter ces différentes coupes primordiales tracées par les habiles mains de mes devanciers, et faire les plus grands efforts pour les rendre appréciables, sans l'aide du burin et du pinceau, à ceux qui auront encore, dans notre pays, le courage malheurenx d'étudier les Diptères. En un mot, j'ai conservé la tribu des *Asilidi*, celle des *Empidi*, celle enfin des *Bombylidi*, qui feront successivement l'objet de mes tableaux synoptiques.

Les *Asilidi*, dont je vais actuellement m'occuper, méritent sans aucun doute, de prendre la tête de cette nombreuse cohorte en raison de la supériorité, de la complication inhérente à leur propre constitution. Je viens à l'instant d'exprimer combien il était difficile de les séparer de leurs voisins. Or, quand il s'agira de les partager eux-mêmes en groupes secondaires, on ne rencontrera guère de moins nombreux obstacles.

Les auteurs anciens et modernes se sont généralement accordés pour former dans leur sein quatre principales sections, celles des Mydasiens, des Dasypogoniens, des Laphrides et des Asilides, il fallait respecter ce partage, ne pas confondre ce que tant de bons esprits avaient voulu diviser. Cependant, en y regardant de près, il est aisé de reconnaître que les groupes en question, à l'exception du premier, se fondent insensiblement les uns avec les autres, et que les lignes de démarcation ainsi tracées ne représentent pas rigou-

reusement les limites naturelles de types bien évidents. En effet, le caractère principal à l'aide duquel on peut signaler les vrais Dasypogoniens ne consiste finalement qu'en une très légère modification du système de nervation alaire, l'*ouverture de la cellule marginale,* celui des Laphrides, qu'*en l'absence apparente de toute segmentation à l'extrémité du troisième article antennal.* Or, ce ne sont pas là de ces signes qui puissent indiquer de graves et profondes modifications constitutionnelles.

J'avoue qu'un examen consciencieux ne me révèle ici que deux formes typiques, l'une propre aux Mydasiens et Apiocères, l'autre composée des Dasypogoniens, Laphrides et Asilides, réunis. Néanmoins, comme on pourra le reconnaître, je respecte l'œuvre de mes prédécesseurs, et je borne ma tâche à dessiner des limites aussi nettes que possible, en modifiant toutefois l'ordre suivant lequel ces anciens groupes avaient été disposés.

Ainsi, je conserve au premier rang les Mydasiens qui formeront ma curie des *Mydasidæ,* reléguant jusqu'au dernier les Dasypogoniens (mes *Dasypogonidæ*). Les motifs qui m'ont déterminé à modifier de cette manière l'ancienne classification, sont basés à la fois sur l'organisme et sur les mœurs qui en dérivent. Chez les Dasypogoniens, les antennes offrent, il est vrai, une complication, une perfection qui semblent devoir les rapprocher des tribus supérieures, mais la nervation alaire démontre en même temps l'abâtardissement, du type Asile, tandis que la gracilité de certaines espèces, l'absence de plusieurs caractères essentiels, me paraissent indiquer chez les plus humbles d'entre eux (par exemple les Gonypes), une notable infériorité, ainsi qu'une certaine tendance vers les groupes suivants : Empides, Bombyliers, etc.

D'ailleurs, la supériorité antennaire n'est pas exclusivement propre aux Dasypogonidées, car nous retrouvons, soit chez les *Laphridi*, soit encore mieux chez les *Asilidi*, quelques exemples de cette perfection relative des antennes, coïncidant avec la nervature plus robuste de l'aile, apanage reconnu des derniers.

Le rang que doit prendre le type des Laphridées est beaucoup plus difficile à discerner. Cela tient, suivant moi, à deux causes, dont la première est, qu'en établissant cette division, on a cru devoir s'appuyer sur l'existence d'un médiocre caractère, l'absence supposée de toute segmentation à l'extrémité du troisième article antennal ; la seconde est, qu'en considérant cette même absence de segmentation comme un article de foi, on a pu commettre une erreur, nous trouvons effectivement, à l'extrémité de ce troisième article, chez quelques Laphrides de grande taille, étudiées à l'état frais, la trace obscure d'une articulation atrophiée. Mais, il ne m'appartenait pas de décider, aussi me bornerai-je à placer comme on l'a toujours fait, les Laphridées *(Laphridœ)* avant les Asilidées *(Asilidœ)*, et le résultat final de cette classification me donnera nécessairement l'ordre nouveau que voici : *Mydasidœ, Laphridœ, Asilidœ, Dasypogonidœ.* Je serais heureux de connaître à ce sujet l'avis motivé des Diptéristes mes confrères, afin de savoir, s'il y aura ou s'il n'y aura pas lieu de conserver l'arrangement que je propose ici.

Le docteur Lœw rapporte à ses Laphries (*V.* Linn. Ent.), certaines espèces dont le troisième article des antennes finit obtusément ; à ses Asiles, celles chez lesquelles cette partie est tantôt accuminée, tantôt munie d'un style proprement dit. J'ai cru pouvoir éliminer de mes *Laphridœ* tous les genres où le troisième article est manifestement subdivisé, ne leur

laissant que ceux-là seulement où cette même subdivision semble complétement effacée, sans me préoccuper de la forme plus ou moins obtuse de ce troisième article, non plus que de la présence ou de l'absence d'un véritable style. De cette manière au moins la classification, toute abitraire qu'elle soit, deviendra, je l'espère, plus claire et plus rigoureuse.

Nonobstant les nombreux travaux des auteurs anciens, l'immense tribu des *Asilidi* présentait encore un chaos inextricable, et la détermination des genres et des espèces offrait d'insurmontables difficultés. MM. Meigen, Wiedmann, Macquart et Lœw, sont venus, pendant les dernières années écoulées, jeter une vive lumière là où régnait une obscurité profonde. Les pays extra-européens nous ont fourni une multitude de types nouveaux. L'Europe, mieux explorée, devint une mine aussi riche que variée. Enfin, les efforts soutenus de ces maîtres éminents ont eu pour résultat de nous montrer des différences et des rapports inattendus. Aussi nous pouvons déjà, sans trop de peine, parvenir à retrouver au milieu de la foule l'individu cherché, à classer en son lieu celui dont la vraie place était encore inconnue.

Parmi ces habiles entomologistes, le docteur Lœw s'est, comme je l'ai dit plus haut, signalé glorieusement, en publiant, dans les *Linnea Entomologica*, 1847-1851, une œuvre remarquable à tous égards. Dans ce beau travail, il a rangé suivant un ordre synoptique les matériaux nombreux qu'il avait recueillis. J'ai fait tous mes efforts pour coordonner les types dont il est devenu le révélateur avec ceux déjà connus et provenant de régions exotiques. Quoique je sois loin de prétendre avoir atteint en ceci la perfection, j'ose espérer que mes essais faciliteront au moins les recherches de mes confrères en diptérologie. J'ai cru devoir élever au rang de

genres un grand nombre de ces mêmes types auxquels, trop modestement selon moi, il a cru devoir appliquer la simple qualification de *sous-genres*. J'ai même osé davantage, car j'ai scindé quelques-uns des genres de Macquart, (suit. à Buffon et Dipt. Exot.), pour créer un assez grand nombre de genres nouveaux que je soumets à la critique. D'un autre côté, je n'ai pas adopté toutes les subdivisions du docteur Lœw, particulièrement celles qu'il a tracées dans le grand genre *Asilus*, et auxquelles il a donné des noms particuliers, car j'avoue ne pas avoir toujours estimé les différences organiques sur lesquelles il les a fondées, suffisantes pour caractériser des genres proprement dits. Elles seront néanmoins fort utiles pour arriver à la détermination des espèces nombreuses comprises dans ledit genre, et qu'il est malheureusement trop aisé de confondre entre elles.

Qu'il me soit permis à cette occasion de formuler une opinion, hardie sans doute, mais cependant partagée, à savoir: que les caractères génériques devraient, autant que possible, être exclusivement cherchés parmi ceux qui sont communs aux deux sexes, ou tout au moins, *parmi ceux propres au sexe mâle*.

J'aurais encore beaucoup à dire sur un sujet aussi fécond, mais en allongeant cette note préliminaire, je craindrais d'outrepasser le but que je me suis actuellement proposé. J'entrerai donc immédiatement en matière, en commençant par l'énumération des nouvelles coupes génériques que j'ai tentées; chemin faisant, j'exposerai les motifs qui m'ont guidé dans la confection de mes tableaux synoptiques.

Mydasidæ. — Je n'ai pas cru devoir former une *tribu*, mais une simple *curie* pour le genre *Apiocera* Westw. Il ne m'a pas semblé possible de le faire rentrer dans les limites

assignées à mes *Mydasidæ,* contrairement à l'opinion d'un savant distingué. (*V.* Walker, List. of. dipt. Insects in the Coll. of the Brit. Museum).

ASILIDÆ. — La disposition remarquable des nervures alaires, rapprochée de plusieurs autres signes distinctifs, m'ont décidé à proposer la création d'un genre nouveau pour la *Mallophora heteroptera* Macq. (D.Exot.) je l'appellerai genre *Megaphorus.*

Les dimensions relatives du premier article des tarses postérieurs et la conformation des organes ♂ et ♀, m'ont fait penser qu'il était à propos de former un nouveau genre pour l'*Erax flavianalis* Macq. (Dipt. Exot.) ; je le nommerai genre *Eichoïchemus.*

M. le docteur Lœw (Linn. Entom., 1847-1851 : ouvrage précité), ayant avec raison démembré le genre *Trupanea* Macq. (Dipt.Exot.), j'ai cru pouvoir donner ce dernier nom, demeuré sans emploi, à un genre nouveau dont le type sera l'*Erax completus* (Macq. Dipt. Exot.)

Je forme un nouveau genre pour l'*Asilus nodicornis* (Wiedm.), et je propose à son intention le nom de genre *Cerozodus.*

L'*Erax annulipes* (Macq. Dipt. Exot.), formera encore un nouveau genre que j'appellerai genre *Pachychœta.*

L'*Erax simplex* (Macq., *id.*), sera le type du nouveau genre *Eicherax.*

Un nouveau genre, G. *Achanthodelphia,* comprendra ceux des *Proctachantus* (Macq. *id.*), qui ne présente pas un coude sensible à la base de la bifurcation de la deuxième nervure sous-marginale.

Le *Lophonotus heteronevrus* (Macq. *id.*), deviendra le type d'un nouveau genre que j'appelle genre *Megadrillus.*

Dasypogonidæ. — Je propose la formation d'un nouveau genre en faveur du *Dasypogon Longiungulatus* (Macq. *id.*), et je le nomme genre *Macronix.*

Parmi les nombreux Diptères qui me sont dernièrement provenus du Chili, j'ai rencontré un bel insecte dont j'ai présenté dans nos Annales la description et la figure (1857, p. 288). Cet individu possède à la fois les antennes des *Dasypogonidæ* et la nervation alaire des *Laphridæ* et des *Asilidæ;* s'il ne figure pas dans les tableaux qui suivent, c'est que je n'ai voulu y inscrire que les genres déjà adoptés, si je le mentionne ici, c'est afin de confirmer par un nouvel exemple la détermination que j'ai prise de placer les *Laphridæ* et les *Asilidæ* avant les *Dasypogonidæ.* Je lui assigne le nom de genre *Lycomya*; sa vraie place me paraît voisine du genre *Laphystia.*

J'aurais pu certainement essayer l'établissement de nouvelles coupes beaucoup plus nombreuses si je n'avais pas craint de tomber en un dangereux excès, car les divisions actuelles suffisent encore aujourd'hui pour le classement et la détermination des espèces connues.

Voici maintenant 1°, la liste des genres que je n'ai pas cru devoir admettre ou conserver; 2°, celle des genres qui ne me sont encore connus que de nom; 3° enfin, les tableaux synoptiques relatifs à ma tribu des *Asilidi.*

Liste des genres qui ne sont point admis dans les tableaux pour diverses raisons.

Asilidæ. — M. le docteur Lœw, dans son beau travail sur la

tribu des *Asilidi* (Linn. Entom.), n'a pas cru devoir donner la qualification de genres proprement dits aux types qu'il a désignés par les noms suivants : *Eutolmus, Machimus, Mochterus, Stilpnogaster, Epitreptus, Itamus, Tolmerus, Antiphrisson, Cerdistus, Rhadiurgus, Pamponerus, Antipalus, Echthistus.* Je me conforme entièrement à son opinion en ne les mentionnant pas, car, à mon sens, ils n'ont actuellement d'autre effet que de rendre plus facile la détermination des espèces nombreuses que renferme le grand genre *Asilus.*

Les genres *Blepharis* (Walker) et *Blepharotes* (Westw), me paraissent synonymes du genre *Craspedia* (Macq.)

J'ai déjà dit comment je m'étais conformé à l'opinion du docteur Lœw en effaçant le genre *Trupanea* (Macq.), et comment j'avais appliqué ce nom, resté sans emploi, à l'une des nouvelles coupes génériques que j'ai proposées.

DASYPOGONIDÆ. — Le genre *Leptarthrus* (Steph.), me paraît identique au genre *Ysopogon* (Lœw. *V.* Schiner, *Dipter. Austriaca, Asiliden,* 1854, p. 22.

Le genre *Cyrtophris* (Lœw), au genre *Dasypogon.*

Les genres *Enchocera* (Blanch.). *Elasmocera, Opegiocera* (Rond.) et *Xyphocerus* (Lœw), au genre *Xyphocera* (Macq. Dipt. Exot.). A l'égard du genre *Elasmocera,* je suppose qu'un nouvel examen révèlera peut-être l'existence d'un style atrophié?

Le genre *Senobasis* (Lœw), au genre *Stenobasis* (Macq.)

Les sous-genres *Saropogon* et *Heteropogon* (Lœw.

Linn. Entom.), ne se distinguent pas assez, à mes yeux, du genre *Dasypogon.*

Le genre *Chalcidimorpha* (Westw. Soc. Ent. de France, 1835, p. 684), doit, suivant Macq. (*V.* Dipt. Exot., t. 1, pars. 2, p. 135), être réuni au genre *Damalis.*

Le genre *Leptogaster* (Meig.), est identique au genre *Gonypes* (Latr. Macq. Suites à Buffon et Dipt. Exot.)

Liste des genres qui jusqu'à ce jour ne me sont encore connus que de nom.

LAPHRIDÆ? — Genres *Acurana* et *Cormansis* (Walk. Ins. Saunders.)

G. *Pogonosoma* et *Andrenosoma* (Rond. Prodr. Dipter. Italic.)

G. *Dasyllis* (Lœw. Bemerk, 1851, p. 20-21.)

ASILIDÆ? — G. *Dactyliscus* (Rond. Prod.)

DASYPOGONIDÆ? — Sous-genre *Bathypogon* (Lœw, Linn., Entom.)

G. *Euarmostus*, *Morimnia*, *Prolepsis* et *Acurana* (Walk. Ins. Saunders), établis sur des échantillons mutilés. (*V.* les figures.)

G. *Philammosius*, *Gastricheilus* et *Cheilopogon* (Rond., Prod.)

G. *Senoxericera* (Macq., D. Exot, 4e supplément), établi sur un échantillon mutilé aux antennes, n'est pas susceptible d'une détermination rigoureuse.

Tableaux synoptiques de la tribu des Asilidi.

Tableau synoptique des Curies.

A. Antennes; troisième article subdivisé, fortement dilaté, au moins vers son extrémité, pas de style proprement dit. Ailes; nervures postérieures pour la plupart recourbées en dehors et dirigées vers le bord externe.

a. Antennes; troisième article épaissi en massue. Palpes; étroits, non lamelleux. . . . . . *Curie des* MYDASIDÆ.

aa. Antennes; troisième article orbiculaire, fortement déprimé, convexe en dessous. Palpes; élargis, lamelleux. . . . . *Curie des* APIOCERIDÆ (*Mihi*).

B. Antennes; troisième article tantôt subdivisé, tantôt simple, peu ou point dilaté vers son extrémité, souvent muni d'un vrai style. Ailes; nervures postérieures, à peu près droites, dirigées vers les bords internes et postérieurs.

a. Ailes; cellule marginale fermée près du bord postérieur.

b. Antennes; troisième article simple, pas de style. . . . . *Curie des* LAPHRIDÆ.

bb. Antennes; troisième article, tantôt subdivisé vers son extrémité, tantôt muni d'un style plus ou moins sétiforme . . . . *Curie des* ASILIDÆ.

aa. Ailes; cellule marginale ouverte au bord postérieur. Antennes; troisième article variable . . . . *Curie des* DASYPOGONIDÆ.

Tableaux synoptiques des Genres.

1re Curie.— MYDASIDÆ.

A. Trompe; allongée, grêle, lèvres très étroites. Ailes; deuxième cellule sous-marginale fermée . . . . G. CEPHALOCERA. (Latr. Macq., S. à Buff., etc.).

B. Trompe; courte, épaissie, lèvres assez élargies. Ailes; deuxième cellule sous-marginale, tantôt fermée, tantôt ouverte.

a. Antennes; allongées, troisième article en massue. Ailes; deuxième cellule sous-marginale ouverte ou fermée, pas de cellule stygmatique. Abdomen; de longueur moyenne.

b. Antennes; troisième article en massue allongée. Ailes; deuxième cellule sous-marginale fermée. G. MYDAS. (Fabr. Macq., S. à Buff., etc.).

bb. Antennes; troisième article en massue courte, sphé roïdale. Ailes; deuxième cellule sous-marginale ouverte. . . . . G. RHOPALIA. (Macq., Dip. Exot.).

aa. Antennes; raccourcies, troisième article cylindroïde, étranglé au milieu. Ailes; deuxième cellule sous-marginale fermée, pas de cellule stygmatique. Abdomen; très allongé. . . . . G. DOLICHOGASTER. (Macq., Dipt. Exot.).

2e Curie.— APIOCERIDÆ (*Mihi*).

(Tribu des *Pomeracidæ*, Macq. Dipt. Exot.).

Antennes; troisième article orbiculaire, fortement dé-

primé, convexe en dessus, concave en dessous. Palpes; élargis, lamelleux . . . . G. APIOCERA. (Westw. genre *Pomacera* Macq., D. Exot.).

2e Curie. — LAPHRIDÆ.

A. Antennes; très allongées, atteignant l'extrémité postérieure du thorax. Abdomen ; rétréci à la base, pédonculé. . . . . G. RHOPALOGASTER. (Macq., Suit. à Buff.).

B. Antennes; courtes ou de longueur moyenne. Abdomen; de forme variable.

a. Face; une moustache ordinairement épaisse. Pieds; courts ou médiocrement allongés.

b. Ailes; deuxième cellule sous-marginale sans appendice. Abdomen ♀; dépourvu de prolongement en forme d'oviducte.

c. Antennes; insérées vers le haut de la face.

d. Ailes; première cellule sous-marginale élargie et formant un coude prononcé à sa base. G. HOPLISOMERA. (Macq., Dipt. Exot).

dd. Ailes; première cellule sous-marginale ne formant pas de coude à sa base.

e. Antennes; troisième article nu.

f. Ailes; quatrième cellule postérieure sessile. Abdomen; sessile.

g. Antennes; troisième article allongé, acuminé, droit en dessus, convexe en dessous. Cuisses postérieures; épaisses . . . . G. LAMPRIA. (Macq., Dipt. Exot.).

gg. Antennes; troisième article plus ou moins allongé,

ordinairement obtus à l'extrémité, convexe en dessous et en dessus. Cuisses postérieures; plus ou moins épaisses.

h. Ailes; nervures transversales postérieures, situées sur des lignes différentes.

i. Ailes; première cellule postérieure fermée.

j. Ailes; nervures postérieures atteignant les bords. . . . . G. NUSA.
(Walk. Ins. Saunders p. 105.

jj. Ailes; nervures postérieures n'atteignant pas les bords. . . . . G. DASYTHRIX.
(Lœw., Bemerk. üb. d. Famil. d. Asilid. Berlin 1851, p. 17).

ii. Ailes; première cellule postérieure ouverte.

j. Ailes; quatrième cellule postérieure fermée.

k. Antennes; troisième article fusiforme ou en massue plus ou moins allongée. G. LAPHRIA.
(Fabr., Meig., Macq., Lœw., Walk.).

kk. Antennes; troisième article linéaire, aminci, allongé. . . . . G. CHOERADES.
(Walk. Ins. Saunders. p. 109).

jj. Ailes; quatrième cellule postérieure ouverte.

k. Jambes antérieures pourvues d'un ergot. . . . . G. THEREUTRIA.
(Lœw. Bemerk üb. d. famil. d. Asilid. Berlin 1851, p. 20).

kk. Jambes antérieures; dépourvues d'ergots . . . . G. SCANDON.
(Walk. Insec. Saunders p. 108).

hh. Ailes; nervures transversales postérieures, situées sur une seule et même ligne droite.

i. Abdomen; large à la base . . . G. ATOMOSIA. (Macq. Dipt. Exot.).

ii. Abdomen; rétréci à la base . . . G. LAMYRA. (Lœw. Bemerk. üb. d. Famil. d. Asilid. Berlin 1851, p. 19).

ff. Ailes; quatrième cellule postérieure pétiolée. Abdomen; pétiolé . . . . G. MICHOTAMIA. (Macq. Dipt. Exot).

ee. Antennes; troisième article velu.

f. Antennes; premier article allongé, troisième atténué à l'extrémité. . . . . G. LAXENECERA. (Macq., Dipt. Exot.).

ff. Antennes; premier article court, troisième obtus à l'extrémité . . . . G. BLEPHAREPIUM. (Rondani. *V.* Schaum. bericht. 1849, p. 238).

cc. Antennes; insérées près de l'épistome. G. TAPINOCERA. (Macq., Dipt. Exot.).

bb. Ailes; deuxième cellule sous-marginale appendiculée. Abdomen ♀; atténué et prolongé à l'extrémité en forme de long oviducte. . . . . G. PHONEUS. (Serville, Macq. D. Exot.).

aa. Face; pas de moustache proprement dite, quelques soies rares sur l'épistome. Pieds; fort allongés.

b. Antennes; troisième article épais. Moustache; très rare.

c. Thorax; très fortement gibbeux. Jambes; tarses postérieures simples. . . . . G. PSEUDORUS. (Walk. Dipt. Saunders, p. 103).

cc. Thorax; non gibbeux. Jambes; tarses postérieurs très dilatés. . . . . G. AMPYX. (List. of. Dipt. Ins. Brit. Muséum. Pars. 7, Suppl. 3, p. 564).

bb. Antennes; troisième article médiocrement épaissi. Deux soies rigides seulement, à l'épistome. Jambes; tarses postérieurs simples. . . . . . . G. MEGAPODA. (Macq. Dipt. S. à Buff.).

3e Curie.— ASILIDÆ.

A. Antennes; troisième article, subdivisé très distinctement à l'extrémité, dernière subdivision parfois accuminée; pas de style proprement dit.

a. Antennes; troisième article, première subdivision courte, dernière obtuse. Hanches et cuisses; de grosseur ordinaire. Jambes intermédiaires; dépourvues d'ergots.

b. Antennes ; troisième article, première subdivision munie en dessus d'une épine courte. Ailes; première cellule postérieure fermée. . . . . G. TRICLIS. (Bemerk. üb. d. famil. d. Asilid. Berlin 1851, p. 17).

bb. Antennes; troisième article, première subdivision inerme. Ailes; première cellule postérieure ouverte. . . . . G. LAPHYSTIA. (Lœw., Linn. Entom. t. 2, p. 538).

aa. Antennes; troisième article, premième subdivision très allongée, dernière épaissie, accuminée. Hanches et cuisses; fort épaisses. Jambes intermédiaires; pourvues d'ergots. . . . . G. POLYPHONIUS. (Lœw., Linn. Entom. t. 3, p. 407).

B. Antennes ; troisième article peu ou point distinctement subdivisé à l'extrémité; un style plus ou moins sétiforme et allongé.

a. Abdomen; très large et déprimé, bords ornés de touffes

de longs poils. Ailes; deux cellules sous-marginales. . . . . G. CRASPEDIA.
(Macq. Dipt. Exot.).

aa. Abdomen; étroit, peu ou point déprimé, bords dépourvus de touffes de longs poils. Ailes; deux ou trois cellules sous-marginales.

b. Antennes; style court, légèrement épaissi. Ailes; les deux nervures transversales postérieures disposées sur une seule et même ligne. . . . . . . G. LAMPROZONA.
(Lœw. Bemerk. üb. d. Famil. d. Asilid. Berlin 1851, p. 18).

bb. Antennes; style allongé, sétiforme. Ailes; les deux nervures transversales postérieures disposées sur deux lignes différentes.

c. Ailes; trois cellules sous-marginales.

d. Antennes; distantes. Ailes; deuxième cellule sous-marginale au moins trois fois plus longue que la troisième.

e. Abdomen; élargi, court, épais. Ailes; longues. Ongles; obtus.

f. Ailes; deuxième cellule postérieure fermée. . . . . G. MEGAPHORUS.
(Mihi. *Mallophora heteroptera* Macq., D. Exot.).

ff. Ailes; deuxième cellule postérieure ouverte. G. MALLOPHORA.
(Servill., Macq., Lœw., Walk).

ee. Abdomen; étroit, allongé. Ailes; de moyenne dimension. Ongles; aigus . . . . . G. PROMACHUS.
(Lœw., Linn. Entom. t. 3, p. 404).

dd. Antennes; rapprochées. Ailes; deuxième cellule sous-

marginale à peu près égale à la troisième ou plus courte.

e. Ailes; deuxième cellule sous-marginale à peu près égale à la troisième. Tarses; variables.

f. Tarses; premier article plus long que les deux suivants. Organe ♂ droit; ♀; pourvu d'une couronne épineuse. . . . . G. Alcimus. (Lœw., Linn. Entom. t. 3, p. 391).

ff. Tarses; premier article plus court que les deux suivants. Organe ♂ relevé; ♀; dépourvu de couronne épineuse. . . . . G. Eichoichemus. (Mihi. *Erax flavianalis* Macq., D. Exot.).

ee. Ailes; deuxième cellule sous-marginale plus courte que la troisième. Tarses; premier article plus court que les deux suivants.

f. Organe ♂ droit; ♀; pourvu d'une couronne épineuse. G. Philodicus. (Lœw., Linn. Ent. t. 4, p. 144).

ff. Organe ♂ relevé; ♀; dépourvu de couronne épineuse. . . . . G. Trupanea. (Mihi, d'après Macq., D. Exot. *Erax completus* Macq. D. Exot.).

cc. Ailes; deux cellules sous-marginales.

d. Antennes; troisième article noueux ou bilobé à la base. . . . . G. Cerozodus. (Mihi. *Asilus nodicornis* Wied.).

dd. Antennes; troisième article simple.

e. Antennes; style glabre en dessous.

f. Ailes; bifurcation externe de la deuxième cellule sous-marginale, tantôt émettant en arrière un rudi-

ment de fausse nervure, tantôt sans rudiment de fausse nervure, mais fortement coudée à sa base.

g. Ailes; bifurcation interne de la deuxième nervure sous-marginale réunie à la nervure suivante. Organe ♂ court; ♀; pourvu d'une couronne épineuse. . . . . G. APOCLEA. (Macq. D. Exot.).

gg. Ailes; bifurcation interne de la deuxième nervure sous-marginale ne se réunissant pas à la nervure suivante. Organes ♂ et ♀; variables.

h. Ailes; bifurcation externe de la deuxième nervure sous-marginale pourvue d'un rudiment de fausse nervure bien distinct. Organe ♂ grand; ♀; plus ou moins long, dépourvu de couronne épineuse. Face; ordinairement fort calleuse.

i. Organe ♂ comprimé, relevé; ♀; comprimé . . . . G. ERAX. (Scopol. Serville, Macq., Lœw. Walk.).

ii. Organe ♂ très dilaté, gros, droit; ♀; très court, déprimé. . . . . G. ERISTICHUS. (Lœw., Linn. Ent. t. 3, p. 396).

hh. Ailes; bifurcation externe de la deuxième nervure sous-marginale dépourvue de rudiment de fausse nervure ou ce rudiment très peu distinct. Organe ♂ petit, droit; ♀; allongé, pourvu d'une couronne épineuse. Face; peu ou point calleuse. . . . . G. PROCTACANTHUS. (Macq. D. Exot. Walk.).

ff. Ailes; bifurcation externe de la deuxième cellule sous-marginale, n'émettant pas de rudiment de fausse nervure, et sans coude à sa base.

g. Antennes; style dépourvu de lamelle ou palette à son extrémité.

h. Antennes; troisième article assez allongé et fusiforme. Face; variable. Organes ♂ et ♀; plus ou moins saillants.

i. Face; élargie, souvent calleuse, moustache de longueur moyenne. Organes ♂ et ♀; saillants.

j. Face; très calleuse. Organe ♂ relevé, comprimé; ♀; dépourvu de couronne épineuse.

k. Antennes; style légèrement renflé et obtus vers son extrémité. . . . . . G. PACHYCHOETA. (Mihi. *Erax annulipes,* Macq. D. Exot.).

kk. Antennes; style dépourvu de renflement et accuminé à son extrémité. . G. EICHERAX. (Mihi. *Erax simplex,* Macq. D. Exot.).

jj. Face; peu ou point calleuse. Organes ♂ et ♀; variables.

k. Organe ♂ droit, raccourci; ♀; pourvu d'une couronne épineuse. . G. ACANTHODELPHIA. (Mihi. Pars. Gen. *Proctachantus*, Macq. D. Exot.).

kk. Organe ♂ variable; ♀; dépourvu de couronne épineuse.

l. Antennes; style raccourci. Organes ♂ et ♀; comprimés. Thorax; pourvu d'une crête de soies rigides qui se prolonge jusqu'au bord antérieur.

m. Ailes; première cellule postérieure fermée. . . . . G. MEGADRILLUS. (Mihi. *Lophonotus heteronevrus* Macq. D. Exot.).

mm. Ailes; première cellule postérieure ouverte . . . . G. Lophonotus. (Macq. D. Exot.).

ll. Antennes; style allongé. Organes ♂ et ♀; non comprimés. Thorax; avec ou sans crète de soies rigides; dans le premier cas, cette crète ne se prolongeant pas jusqu'au bord antérieur. . . . . G. Asilus. (Linn., Latr., Meig., Macq., Zett., Lœw., Walk., etc.).

ii. Face; très étroite, plane. Organes ♂ et ♀; très peu saillants. Moustache; très longue. G. Senoprosopis. (Macq. D. Exot.).

hh. Antennes; troisième article assez élargi et comprimé. Face; calleuse. Organes ♂ et ♀; cachés. . . . . G. Atractia. (Macq. D. Exot.).

gg. Antennes; style dilaté à son extrémité en forme de lamelle ou de palette. . . . . . G. Lecania. (Macq. D. Exot.).

ee. Antennes; style pourvu de longs cils en dessous. . . . . G. Ommatius. (Illig., Wied., Macq., Walk., etc.).

4e Curie. — DASYPOGONIDÆ.

A. Tarses; pourvus de pelottes.

a. Antennes; troisième article tantôt simple, obtus, tantôt très distinctement subdivisé vers son extrémité, dernière subdivision obtuse.

b. Antennes ; troisième article très distinctement subdivisé vers son extrémité, dernière subdivision obtuse. Abdomen; variable.

c. Antennes; troisième article, dernière subdivision plus grande que la précédente. Abdomen; élargi. . . . . G. CERATURGUS. (Wied. Macq.).

cc. Antennes; troisième article, dernière subdivision à peu près égale à la précédente. Abdomen; étroit.

d. Ailes; quatrième et sixième cellules postérieures fermées. . . . . G. CYRTOPHRYS. (Lœw. Bemerk. üb. d. Famill. d. Asilid. Berlin 1851, p. 3).

dd. Ailes ; quatrième et sixième cellules postérieures ouvertes. . . . . G. DIOCTRIA. (Fabr., Latr., Meig., Macq., Wied. Lœw., Walk., etc.).

bb. Antennes; troisième article simple, épais, obtus. Abdomen; en massue. . . . . G. CODULA. (Macq. D. Exot.).

aa. Antennes; troisième article, dernières subdivisions plus ou moins distinctes, la dernière toujours conoïde, pointue ou styliforme.

b. Face; une barbe, une moustache. Front; plus ou moins étroit. Vertex ; plus ou moins concave.

c. Antennes; troisième article, dernières subdivisions, courtes, épaisses, plus ou moins accuminées.

d. Antennes; troisième article, dernières subdivisions peu distinctes. Ailes; deuxième cellule postérieure rétrécie au bord, troisième très courte et très élargie.

e. Face; moustache plus ou moins épaisse.

f. Antennes; troisième article sublinéaire. Face; garnie

de soies dans toute sa hauteur. Ailes; bifurcation externe de la deuxième nervure sous-marginale coudée, brièvement appendiculée à la base. . . . . G. PHELLUS.

(Walk. Ins. Saunders p. 110, et List. of. Dipt. Ins. Brit. Muséum Suppl. 2, 1854, p. 502).

ff. Antennes; troisième article épais à la base, atténué vers l'extrémité. Epistome; seul garni de soies. Ailes; bifurcation externe de la deuxième nervure sous-marginale, sans coude ni appendice à sa base. . . . . G. MICROSTYLUM.
(Macq. D. Ex.).

ee. Face; moustache consistant en quelques longues soies clair semées. . . . . G. MEGAPOLLION.
(Walk. Ins. Saunders p. 85).

dd. Antennes; troisième article, dernières subdivisions distinctes, souvent allongées. Ailes; deuxième cellule postérieure largement ouverte au bord, troisième de longueur et largeur ordinaires.

e. Antennes; troisième article court ou de longueur moyenne. Trompe droite.

f. Antennes; troisième article court, épais, sphéroïdal, style fin et court. . . . . G. SENOBASIS.
(Macq. D. Exot.).

ff. Antennes; troisième article fusiforme ou cylindroïde.

g. Tête; peu ou point comprimée d'avant en arrière.

h. Corps; étroit, plus ou moins cylindroïde, allongé, peu ou point velu.

i. Abdomen; plus ou moins cylindroïde, de longueur moyenne.

j. Abdomen; sessile.

k. Jambes antérieures; pourvues d'ergots à l'extrémité.

l. Ailes; quatrième cellule postérieure fermée. . . . . G. DASYPOGON.

(Fabr., Latr., Meig., Macq., Wied., Lœw., Walk., etc.).

ll. Ailes; quatrième cellule postérieure ouverte. . . . . G. LAPARUS.

(Lœw. Bemerk. üb. d. Famill. d. Asilid. Berlin 1851, p. 4).

kk. Jambes antérieures dépourvues d'ergots à l'extrémité.

l. Ailes; quatrième cellule postérieure fermée, anale entr'ouverte.

m. Ongles; très allongés, presque droits. . . . . G. MACRONIX.

(Mihi *Dasypogon longiungulatus* Macq. D. Exot.).

mm. Ongles; de longueur moyenne, plus ou courbés. . . . . G. STENOPOGON.

(Lœw. Linn. Entom. t. 2, p. 453).

ll. Ailes; quatrième cellule postérieure largement ouverte, anale fermée ou entr'ouverte.

m. Ailes; cellule anale fermée.

n. Ailes; cellule anale fermée avant le bord postérieur.

o. Tête; au plus aussi large que le thorax. Abdomen; un peu voûté.

p. Antennes; troisième article, dernière subdivision glabre. . G. LASIOPOGON. (Lœw., Linn. Entom. t. 2, p. 508).

pp. Antennes; troisième article, dernière subdivision poilue. . G. OLIGOPOGON. (Lœw., Linn. Entom. t. 2, p. 497).

oo. Tête; plus large que le thorax. Abdomen; déprimé.

p. Antennes; troisième article, dernières subdivisions peu ou point distinctes. . . . . G. HOLOPOGON. (Lœw., Linn. Entom. t. 2, p. 473).

pp. Antennes; troisième article, dernières subdivisions distinctes, première cylindrique, dernière petite, styliforme. . . . . G. STICHOPOGON. (Lœw. id. t. 2, p. 499).

nn. Ailes; cellule anale, fermée au bord postérieur.

o. Ant.; les deux premiers articles à peu près égaux. . . . . G. YSOPOGON. (Lœw. id. T. 2 P. 492).

oo. Antennes; le deuxième article beaucoup plus court que le premier. G. ERIOPOGON. (Lœw. id. T. 2 P. 487).

mm. Ailes; cellule anale entrouverte. . . . . G. HABROPOGON. (Lœw. id. T. 2 P. 463).

jj. Abdomen; pétiolé.

k. Front; assez élargi. Ocelles; insérées sur le vertex. . . . . G. BRACHYRHOPALA. (Macq. D. Exot.).

kk. Front; très étroit. Ocelles; insérées au dessous du vertex. . . . . G. PLESIOMMA. (Macq. D. Exot.).

ii. Abdomen; cylindrique, extrêmement allongé. . . . . G. DOLICHODES. (Macq. D. Exot.).

hh. Corps; épaissi, raccourci, plus ou moins déprimé, fort velu.

i. Antennes; troisième article, subdivisions courtes, épaisses, dernière non subulée, poilue à l'extrémité. Ailes; cellule anale entrouverte. G. CROBILOCERUS. (Lœw. Linn. Entom. T. 2 P. 533).

ii. Antennes; troisième article, subdivisions allongées, dernière subulée glabre à l'extrémité. Ailes; cellule anale fermée ou entr'ouverte.

j. Jambes antérieures; dépourvues d'ergots à l'extrémité. . . . . G. LASTAURUS. (Lœw. Bemerk. üb. d. Famil. d. Asilid. Berlin. 1851. P. 11).

jj. Jambes antérieures; dépourvues d'ergots à l'extrémité.

k. Ailes; cellule anale, fermée. G. PYCNOPOGON. (Lœw. Linn. Entom. T. 2 P. 526).

kk. Ailes; cellule anale, entrouverte. G. CYRTOPOGON. (Lœw. id. T. 2 P. 516).

gg. Tête; fortement comprimée d'avant en arrière.

h. Antennes; troisième article, première subdivision allongée. Ailes; cellule anale fermée. . . . . G. DISCOCEPHALA. (Marq. D. Exot.).

hh. Antennes; troisième article, première subdivision très courte. Ailes; cellule anale entrouverte. . . . . G. CABASA. (Walk. Ins. Saunders. P. 100).

ee. Antennes; troisième article, fort allongé. Trompe; recourbée en bas et en arrière pendant le repos. . . . . G. XYPHOCERA. (Macq. S. à Buff. et D. Ex. G. Xyphocerus, Lœw.).

cc. Antennes; troisième article, tantôt subdivisé à son extrémité, subdivisions très allongées, styliformes, tantôt simple et pourvu d'un vrai style.

d. Antennes; troisième article, subdivisé à son extrémité, subdivisions styliformes. . . . . G. PHENEUS. (Walk. Ins. Saunders. P. 156).

dd. Antennes; troisième article, simple, mais pourvu d'un vrai style. . . . . G. DAMALIS.

bb. Face; pas de barbe, pas de moustache. Front, étroit. Vertex; plan. . . . . G. APOGON. (Perris. Ann. d. l. Soc. Linn. d. Lyon. 1852).

B. Tarses; dépourvus de pelottes.

a. Antennes; troisième article allongé, subulé. Abdomen; élargi, raccourci.

b. Ailes; quatrième cellule postérieure, fermée. . . . . G. ACNEPHALUM. (Macq. D. Exot.).

bb. Ailes ; quatrième cellule postérieure ouverte. . . . .
. . . . G. ANAROLIUS.
(Lœw. Ent. Zeit. Stettin. 1844. P. 165. Walk. list of dipt. Ins. Brit. Muséum. 1854).

aa. Antennes ; troisième article, raccourci, ovaloïde. Abdomen ; étroit, allongé.

b. Pieds postérieurs ; fortement renflés.

c. Jambes; cuisses postérieures, renflées. . . . .
. . . . G. LASIOCNEMUS.
(Lœw. Bemerk. üb. d. Famil. d. Asilid. Berlin. 1851 P. 2).

cc. Cuisses postérieures, jambes ; renflées en massue. .
. . . . . . , ... G. EUSCELIDIA.
(Westw. Trans. Ent. Soc. Lond. 1850. Walk. List. Dipt. Ins, Brit. Muséum. 1854. P. 494.).

bb. Pieds postérieurs ; grêles. . . . . G. GONYPES.
(Latr. Macq. S. à Buff. et D. Exot.).

Tribu des EMPIDI. (Mihi).

Les considérations relatives à la tribu des Asilides *(Asilidi)*, tendant à démontrer la grande difficulté que l'on éprouve lorsqu'il s'agit, soit de la déterminer avec exactitude, soit de la séparer nettement de ses voisins, ont encore une plus exacte application à l'égard de la tribu suivante, celle des Empides *(Empidi)*. A ces inconvénients viennent malheureusement s'ajouter ceux qui résultent de la variabilité organique, et de l'instabilité du *faciès* qui emprunte fréquemment quelques-uns de ses traits les plus saillants aux divisions

tant supérieures qu'inférieures, *Leptidi, Asilidi, Dolichopodi*, etc.

Les caractères de cette tribu, tels que nous les ont choisis les Diptéristes les plus habiles, n'ont pas assurément la valeur qu'on aimerait à rencontrer dans une classification sérieuse. En effet, je le répète, sont-ce des indices infaillibles que la forme plns ou moins sphérique de la tête, l'allongement plus ou moins sensible du cou, la direction variable de la trompe? Cependant, en fin de compte, voilà les fragiles bases sur lesquelles on n'a pas craint de fonder un groupe aussi hétérogène dans son ensemble.

Il résulte de ceci que les Empides, délimitées comme elles le sont actuellement, constitueront toujours un véritable écueil pour le classificateur consciencieux, écueil que je n'ai pu éviter et que, n'osant encore essayer d'anéantir, je me borne à signaler.

Deux objections principales se révèlent tout d'abord. La première consiste dans l'existence d'une *troisième pelotte tarsienne*, plus ou moins rudimentaire, que parfois on aperçoit *entre les deux autres* toujours mieux développées. (Ex. genre *Platypalpus*). La seconde résulte de l'*insertion stylaire plutôt dorsale que terminale*, dans quelques circonstances assez rares. (Ex. genres *Drapetis*, *Ocydromyia*, etc.)

J'ai tâché d'éluder la première en classant parmi mes *Leptidi* tous les genres où j'ai pu reconnaître une *troisième pelotte* suffisamment développée, déprimée, élargie, et non pas étroite, allongée, relevée, en un mot rudimentaire, telle qu'on la rencontre communément ici. Mais la seconde est certainement plus difficile à vaincre, et j'avoue qu'il n'y a guère moyen de la tourner. Au reste, des exceptions aussi rares, qu'on effacera probablement un jour, ne suffiraient

pas pour réduire à néant un ordre établi d'après les faits constants et nombreux que révèle la série diptérologique. Y a-t-il, y aura-t-il jamais une classification parfaite ?

Le peu d'homogénéïté que présente actuellement le groupe des Empides, considéré dans son ensemble, permettra, je l'espère, d'essayer plus tard, lorsque des travaux sérieux seront entrepris à son intention, un démembrement partiel dont il ressortira une circonscription plus rationnelle. Peut-être alors les obstacles qu'il oppose à la classification de l'ordre entier disparaîtront-ils en grande partie. J'entrevois même, dès actuellement la possibilité d'arriver à ce précieux résultat. Supposons, en effet, pour un instant, qu'après avoir, comme je l'ai déjà fait, reporté parmi les *Leptidi* toutes les Empides pourvues de *trois pelottes tarsiennes non atrophiées*, sans tenir compte de l'*insertion stylaire*, on parvienne à caser, soit dans les tribus inférieures, soit dans une tribu de transition, créée spécialement à cet effet, toutes celles, munies seulement de *deux pelottes tarsiennes bien complètes et possédant un style dorsal*, il ne subsistera probablement plus aucune objection valable contre les règles générales que j'ai proposées. Quoi qu'il advienne ultérieurement, je ne tenterai pas aujourd'hui cet essai, me bornant à signaler les points vulnérables de mon œuvre. En conséquence, je considérerai provisoirement le style des *Drepetis*, des *Ocydromies* et genres analogues comme *terminal*, parce qu'il s'implante et se dirige sans déviation bien sensible, dans le sens de l'axe antennaire, parce qu'il semble emprunter sa position à la *dilatation notable du troisième article vers la partie inférieure.* La forme de la tête, du cou, la nervation alaire, suffiront du reste pour autoriser la localisation de tous ces types ambigus dans la *tribu actuelle des Empidi.*

Les auteurs ont séparé la section dont il s'agit en deux groupes que j'ai dû conserver, sans vouloir leur reconnaître ni leur attribuer d'autre effet que celui de faciliter les recherches; car, la *direction de la trompe* est un médiocre indice, et le reste de l'organisation ne présente rien de suffisamment tranché pour justifier une séparation réelle. Ces deux groupes formeront en conséquence *deux curies,* celles des *Hybotidæ* et celle des *Empidæ.* Je les ai mises toutes les deux à la suite des *Asilidi,* parcequ'elles offrent dans leur ensemble les marques évidentes d'une notable infériorité. D'ailleurs, en agissant ainsi, je me suis conformé à l'ordre généralement adopté. En outre, j'ai cru devoir former une troisième *curie,* composée d'un seul genre, le genre *Lampromyia,* classé par Macquart dans la famille des Bombyliers (V. Dipt. Suite sà Buffon. Supplément). Ce type singulier, n'était la disposition de ses nervures alaires, mériterait de prendre rang en tête de ma *curie* des *Empidæ,* mais il m'a semblé préférable de le placer entre ces dernières et mes *Bombylidi,* comme indiquant par son ambiguïté le lien qui les unit. La direction de sa trompe et sa physionomie, lui donnent cependant à mes yeux plus de rapports avec les premières qu'avec les derniers. Dailleurs, isolé et limité de cette manière, rien ne s'opposerait plus à ses transpositions futures.

Nous ne possédons, sur la tribu des *Empidi,* aucun travail comparable à ceux qui ont été publiés sur les *Asilidi.* Aussi, les genres qui la composent, auraient-ils grand besoin d'une révision nouvelle, et je ne doute pas qu'il ne résulte de cette opération plusieurs modifications considérables. C'est au reste ce que j'ai tenté dans d'étroites limites et dans un petit nombre de cas que je vais énumérer, espérant ainsi faciliter

les déterminations. Mais je n'ai pas voulu prolonger une pareille étude qui réclamerait un examen approfondi et un long chapitre spécial.

J'ai donc fractionné le genre *Hemerodromya* (Hoff., Meig., Macq. Suites à Buffon), et le premier résultat de cette opération a été de ne plus lui laisser que des espèces possédant à la fois *une cellule discoïdale* et *une cellule anale*. Le second effet de ce démembrement a été la création d'un genre nouveau pour les espèces *privées de l'anale*, mais possédant encore la *discoïdale;* je donne à ce nouveau genre le nom de genre *Polydromya.*

Puis, je circonscris sous la désignation de genre *Lepidomya*, les Hémérodromies, privées de la *cellule discoïdale*, mais pourvues de la *cellule anale* (*Hemerodr. Mantispa* Meig.)

Enfin, je propose une dernière coupe générique pour les hémérodromies destituées à la fois, et de la *discoïdale*, et de l'*anale*. Cette section portera le nom de genre *Microdromya.*

Je forme un genre nouveau pour le *Platypalpus ambiguus* (Macq. Dip. du Nord), et je le nomme genre *Crossopalpus*. Il se distinguera de ses congénères par l'abscence complète de la *cellule anale.*

Je terminerai cette série d'innovations par la création d'un nouveau genre, destiné à recevoir tous les Cyrtômes (*Cyrtoma* Macq, S. à Buff.), pourvus de *trois cellules postérieures* aux ailes. Il s'appellera genre *Microcyrta.* L'ancien genre *Cyrtoma*, restera de cette manière composé des seules espèces qui possèdent *quatre cellules postérieures.*

Liste des gvnres qui ne sont pas admis dans les tableaux synoptiques pour diverses raisons.

HYBOTIDÆ. — Le genre *Anthalia* (Zetterst.), vu sa diagnose tout à fait insuffisante, ne me semble pas assez distinct du genre *Euthyneura.*

EMPIDÆ. — Le genre *Sicus* (Meig. *V.* la fig.), ne diffère pas, suivant moi, du genre *Tachydromyia.*

Le genre *Trichina* (Meig.) est identique au genre *Microphorus* (Macq.)

Liste des genres qui, jusqu'à ce jour, ne me sont encore connus que de nom.

HYPOTIDÆ? — G. *Pterospylus* (Rond. Prodrom. Dipter. Italic.)

EMPIDÆ? — G. *Microcera* (Zetterst.), diagnose insuffisante.

G. *Microsania* (Zetterst.), même observation; peut être identique au genre *Platycnema.*

Ges *Phoroxypha*, *Chyromantis, Mantipeza.*

G. *Leptosceles*, (*Halyd.*), peut-être identique au genre *Ardoptera* ♂ (Macq.)

Ges *Trichopeza*, *Dryodromyia* (Rond. Prodrom. Dipt. Italic.)

G. *Heterodromyia* (*X.*)

Tableaux synoptiques de la tribu des Empidi.

Tableau synoptique des Curies.

A. Trompe; dirigée en avant ou relevée pendant le repos.

Ailes; cellule anale petite, fermée loin du bord interne, quand elle existe. . . . . *Curie des* HYBOTIDÆ.

B. Trompe; dirigée en bas ou en arrière pendant le repos. Ailes; cellule anale tantôt petite et fermée très loin du bord interne, quand elle existe, tantôt, mais très rarement, grande, entr'ouverte.

a. Ailes; cellule anale petite, fermée très loin du bord interne, quand elle existe. . . . . . *Curie des* EMPIDÆ.

b. Ailes; une cellule anale grande, entr'ouverte. . . . . *Curie des* LAMPROMYDÆ (Mihi).

Tableaux synoptiques des Genres.

1re Curie. HYBOTIDÆ.

A. Antennes; troisième article fort allongé, fusoïde, subdivisé à l'extrémité, pas de style proprement dit.

a. Antennes; troisième article, dernière subdivision peu distincte, courte, épaisse, obtuse. Trompe; allongée, amincie. Cuisses postérieures; grêles.

b. Ailes; deux cellules sous-marginales. . G. ITEAPHILA. (Zetterstedt.)

bb. Ailes; une cellule sous-marginale. G. EUTHYNEURA. (Macq. Ann. de la Soc. ent. de France, 1836, p. 517. Ins. Britann. Diptera, 1851.)

aa. Antennes, troisième article, dernière subdivision bien distincte, mince, styliforme. Trompe; courte, épaisse. Cuisses postérieures; épaisses. . . . . G, OEDALEA. (Meig. 1820. Macq. Walk.)

B. Antennes; troisième article, conoïde ou ovalaire, paraissant simple, pourvu d'un style proprement dit.

a. Trompe; allongée, mince. Ailes; cellule anale assez grande, terminée en angle aigu. Cuisses postérieures ; épaisses. . . . . G. HYBOS.
(Fabr. Meig. Macq. Walk.)

aa. Trompe; raccourcie, plus ou moins épaisse. Ailes; cellule anale, tronquée brusquement à l'extrémité. Cuisses postérieures ; grêles.

b. Antennes, troisième article, conoïde, style manifestement terminal. Palpes ; cylindriques.

c. Ailes; cellule discoïdale dépourvue d'un rudiment de nervure, cellule anale arrondie à l'extrémité, troisième nervure longitudinale fourchue. . G. MEGHYPERUS.
(Lœw. Ent. Zeit. Stettin, 1850, p. 302.)

cc. Ailes; cellule discoïdale pourvue d'un court rudiment de nervure, cellule anale tronquée droit à l'extrémité, troisième nervure longitudinale simple. . . . . G. LEPTOPEZA.
(Macq. Dipt. du Nord, 1827. Zett. Walk.)

bb. Antennes; troisième article, ovalaire, style paraissant inséré un peu en avant et au-dessus de son extrémité. Palpes; élargis, comprimés . . . G. OCYDROMYIA.
(Hoffm. Meig. Zett. Macq. Walk.)

2e Curie. EMPIDÆ.

A. Antennes; troisième article, très allongé, style court, épais. Ailes; quatre cellules postérieures. Cuisses postérieures; épaisses. . . . . G. XYPHIDICERA.
(Macq. Suit. à Buffon.)

B. Antennes, troisième article, de longueur moyenne, très court. Style, cellules postérieures, cuisses; variables.

a. Ailes; deux ou trois cellules sous-marginales.

b. Trompe; fort allongée, mince.

c. Cuisses postérieures; simples.

d. Jambes postérieures; droites.

e. Antennes; troisième article, mince, conoïde, allongé. . . . . G. Empis.

(Linn. Fabr. Lat. Meig. Macq. Zett. Walk.)

e. e. Autennes; troisième article, assez court, épais, infundibuliforme. . . . . G. Heleodromia.

(Halyd. Westw.)

d. d. Jambes postérieures; fortement courbées. . . . . G. Eriogaster.

(Macq. Dipt. Exot.)

c. c. Cuisses postérieures; fortement renflées. . . . . G. Pachymerina.

(Macq. Suit. à Buff. *Pachymeria, id.,* Dipt. du Nord)

b. b. Trompe; courte, souvent épaissie.

c. Ailes; trois cellules sous-marginales. G. Ardoptera.

(Macq. Suit. à Buff. Walk.)

c. c. Ailes; deux cellules sous-marginales.

d. Pieds antérieurs ; hanches de longueur ordinaire.

e. Antennes; troisième article, très distinctement subdivisé à l'extrémité, première subdivision, grande, épaisse, suivantes, courtes, styliformes. G. Ragas.

(Walk. Entom. Magaz. 1837.)

e. e. Antennes; troisième article, peu ou point distinctement subdivisé, un style plus ou moins allongé.

f. Style; court, épaissi.

g. Antennes; troisième article, conoïde, mince, allongé.

h. Trompe; cylindrique, épaisse, un peu plus longue que la tête. . . . . G. Aplomera.

(Macq. Dipt. Exot.)

h. h. Trompe; conique, à peu près aussi lougue que la tête. . . . . : G. HILARA.
(Fab. Meig. Macq. Zett. Walk.)

g. g. Antennes; troisième article, court, arrondi . . . . G. HORMOPEZA.
(Zetterstedt.)

f. f. Style; allongé, sétiforme.

g. Antennes; troisième article, conoïde; style très allongé. . . . . G. BRACHYSTOMA.
(Meig. Macq. Zett. Walk.)

gg. Antennes; troisième article, globuleux, style de longueur moyenne. . . . . G. GLOMA.
(Meig. Latr. Macq.)

d. d. Pieds antérieurs et intermédiaires; hanches, allongées.

e. Pieds antérieurs; hanches allongées, cuisses, simples.

f. Antennes; deuxième article, cyathiforme, troisième conique, court. . . . . G. PARAMESIA.
(Macq. Suit. à Buffon. Suppl.)

ff. Antennes; deuxième article, globuleux, troisième, infundibuliforme. . . . . G. HYDRODROMIA.
(Macq. Suit. à Buff. Suppl.)

ee. Pieds antérieurs; hanches très allongées, cuisses épaisses, dentelées en dessous.

f. Ailes; une cellule discoïdale.

g. Ailes; une cellule anale . . G. HEMERODROMIA.
(Hoffm. Meig. Macq. Zett. Walk.)

gg. Ailes; pas de cellule anale . G. POLYDROMYA.
(*Mihi, pars gen. hemerodromia* Hoffm.)

ff. Ailes; pas de cellule discoïdale.

g. Ailes; une cellule anale. . . . . . G. LEPIDOMYA.
(*Mihi. pars gen. Hemerodromia* Hoffm.)

gg. Ailes; pas de cellule anale . . G. MICRODROMYA.
(*Mihi. Pars gen. Hemerodromia* Hoffm.)

aa. Ailes; une seule cellule sous-marginale.

b. Trompe; mince, allongée.

c. Antennes; troisième article, allongé style court, épaissi. . . . . G. RHAMPHOMYA
(Hoffm. Meig. Macq. Zett. Walk.)

cc. Antennes; troisième article, court, style allongé, sétiforme. . . . . G. SCIODROMIA.
(Halyd. Walk.)

bb. Trompe ; courte, souvent épaissie.

c. Pieds antérieurs ; hanches allongées. . . . . G. PHYLLODROMIA.
(Zett. Walk.)

cc. Pieds antérieurs; hanches courtes.

d. Cuisses; épaisses.

e. Cuisses antérieures et intermédiaires; épaisses.

f. Ailes; une cellule anale. . . . . G. PLATYPALPUS.
(Macq. Dép. du N. Walk.)

ff. Ailes: pas de cellule anale. . G. CROSSOPALPUS.
(*Mihi. Pars. gen. Platypalpus* Macq.)

ee. Cuisses antérieures seules; épaisses.

f. Ailes; une cellule anale. . . . . . G. TACHYPEZA.
(Meig. Zett.)

ff. Ailes; pas de cellule anale. . . G. TACHYDROMIA.
(Fabr. Meig. Macq. Walk.)

dd. Cuisses; simples.

e. Ailes; une cellule discoïdale. Antennes; style court, légèrement épaissi. . . . . . . G. MICROPHORUS.
(Macq. Zett. Walk.)

ee. Ailes; pas de cellule discoïdale. Antennes; style variable.

f. Antennes; troisième article, étroit, conoïde.

g. Ailes; une cellule anale.

h. Ailes; quatre cellules postérieures. G. Cyrtoma. (Meig. Macq. Zett. Walk.)

hh. Ailes; trois cellules postérieures. (*Mihi. Pars. gen. Cyrtoma* Meig.)

gg. Ailes; pas de cellule anale.

h. Antennes, deuxième article, grand, épais. . . . . G. Chersodromia. (Halyd. Walk.)

hh. Antennes; deuxième article, petit. . . . . G. Elaphropeza. (Macq. Dipt. du Nord. Walk.)

ff. Antennes; troisième article, ovoïde ou lenticulaire.

g. Antennes; troisième article, ovoïde. Ailes; une cellule anale. . . . . G. Platycnema. (Zett. Walk.)

gg. Antennes; troisième article, lenticulaire. Ailes; pas de cellule anale. . . . . G. Drapetis. (Megerl. Meig. Latr. Zett. Macq. Walk.)

3e Curie. LAMPROMYDÆ. (*Mihi.*)

Antennes; troisième article, conique, allongé, subdivisé à l'extrémité, subdivisions styliformes. Trompe; dirigée en arrière pendant le repos. Ailes; une cellule anale, grande, entr'ouverte. . . . . G. Lampromyia. (Macq. S. à B. suppt.).

MÉTAMORPHOSES DE LA CECIDOMYIA PAPAVERIS

ET

Remarques sur plusieurs espèces du genre Cecidomyia.

Par M. le Dr ALEXANDRE LABOULBÈNE.

(Séance du 21 Septembre 1856.)

Vers le milieu du mois de juillet 1856, tout en remplissant les devoirs de mon service médical auprès de S. A. I. le prince Jérôme, alors dans son domaine de Villegenis (situé dans la vallée de la Bièvre, près de Verrières), je n'ai point négligé les recherches d'entomologie. Je viens de compléter l'une d'elles par des renseignements bibliographiques, et je l'offre aussitôt à la Société.

Mon attention s'est portée plus spécialement sur les insectes qui attaquent les plantes indigènes, et parmi celles que j'observais, se trouvaient des *Papaver rhœas* de semis, dont les fleurs larges et doubles produisaient un bel effet. Je cherchais sur elles les larves du *Ceutorhynchus macula*

alba HERBST, sans négliger les mêmes plantes venues naturellement dans les champs; mais les fleurs étaient passées, les capsules pleines de graines leur avaient succédé sans avoir rien présenté d'anormal. Toutes les plantes examinées étaient d'une belle venue, aucune ne paraissait maladive ou attaquée par des insectes.

Un matin cependant (10 juillet), par un temps couvert, j'aperçus quelques très petites mouches sur une capsule presque desséchée, mais dont la teinte n'était pas uniforme et jaunâtre comme à l'ordinaire. Ayant saisi le frêle Diptère, je reconnus en lui une petite espèce voisine des *Tipula,* et sa constance à venir se poser sur la tête du pavot quand on l'avait fait envoler, me fit immédiatement ouvrir la capsule. Or, cette capsule, parsemée de taches livides et brunâtres, offrait dans son intérieur, au lieu des graines normales, des graines avariées noirâtres, ramollies, et parmi elles des larves d'un rougeâtre ou d'un jaune-orange, et des nymphes d'une teinte plus foncée.

Sur d'autres capsules j'eus vite découvert, au point de la déhiscence avec le disque supérieur, des dépouilles de nymphe, transparentes et restées moitié en dedans, moitié en dehors, abandonnées en cet endroit par l'insecte parfait. Il était, par conséquent, probable que ces larves et nymphes produisaient l'insecte que j'avais d'abord aperçu.

Pour avoir une certitude à cet égard, j'ai recueilli les capsules tachées de noir et toutes celles qui me paraissaient anormales, et je les ai placées dans les boîtes à observation, dont le couvercle est formé par un verre. Il est éclos dans ces boîtes une grande quantité (200 individus environ) du Diptère que j'avais trouvé. Après m'être assuré de l'identité de l'espèce et avoir dessiné les deux sexes de l'insecte par-

fait, j'ai examiné à diverses reprises la larve, la nymphe et la dépouille dont j'ai parlé.

J'avais pensé que la *Cécidomyie du pavot* était connue, et j'étudiais son organisation et ses premiers états pour moi-même et non pour les publier. Je m'étais attaché à certains détails sans en connaître d'avance tout l'intérêt, et heureusement quelques-uns d'entre eux avaient été négligés; d'autres confirmeront des assertions émises sans preuves.

La *Cecidomyia papaveris* a été décrite pour la première fois par WINNERTZ, dans les *Linnæa entomologica* (*Beitrag zu einer Monographie der Gallmücken*, 1853, p. 229). L'auteur n'a donné aucune figure de cet insecte, ni aucun détail anatomique lui appartenant.

On ne trouve aucune mention de cette *Cecidomyia* dans les trois volumes de M. Macquart sur les arbres, arbrisseaux et plantes herbacées d'Europe et leurs insectes, ni dans le récent ouvrage de GISTL (*Die Mysterien der europaïschen Insectenwelt*, 1856).

Je dois à mes chers amis et collègues, MM. Léon Fairmaire et Bigot, des indications précieuses ou la communication des principaux travaux qui ont été fait sur les Tipulaires gallicoles ou Cécidomyies. J'ai consulté les œuvres de MM. Macquart, Rondani, Brémi, Lœw et Winnertz, dont la monographie résume presque toutes nos connaissances sur ce genre intéressant d'insectes. J'aurai soin, en décrivant les trois états de la *Cecidomyia papaveris*, d'en mentionner plusieurs passages. J'aurai encore à citer divers travaux de M. Léon Dufour et des mémoires récents entre autres, celui de M. C. Bazin, sur la Cécidomyie du froment (*C. tritici* KIRBY, *Tipula*), de M. L. Amblard sur la galle et la

nymphe de la Cécidomyie du Tamarix (*C. tamaricis*), et celui de M. Edouard Perris, renfermant la description de la *Cecidomyia entomophila*.

I. LARVE.

(Pl. 12, fig. 2 à 4).

Larva apoda, pseudocephala, ovato-oblonga; aurantiaca; glabra, asperula; antice subattenuata; antennis biarticulatis; corporis segmento ultimo emarginato; stigmatibus novem paribus. — Long. 2 mill.

LARVE allongée, un peu aplatie, apode, presque glabre; d'un rouge orangé, à côtés translucides. Corps de douze segments, la tête non comprise (fig. 2).

Tête, ou plutôt *pseudocéphale*, petite, un peu brunâtre, rétractile, ayant sa base entourée d'un faux segment transversal où elle peut se cacher en entier. *Antennes* composées de deux articles, le premier court, le second allongé, plus grêle.

Corps à tégument chagriné, diaphane. Premier segment (après le faux segment de la tête), plus large en arrière qu'en avant, très fortement arrondi sur les côtés un peu avant le milieu; les segments suivants, transversaux, arrondis en arrière loin du milieu; le onzième un peu trapézoïdal, son bord postérieur le moins large, échancré; douzième segment arrondi. Portion anale située en dessous. Chaque segment a sur les côtés un ou deux poils peu allongés, faibles, le dernier segment seul a un bouquet de trois poils latéraux (fig. 4).

Dessous du corps presque plan, avec un trait brun, visible aussi en dessus et tenant à une pièce brunâtre, paraissant à travers les téguments et appartenant à la partie supérieure du tube digestif.

Tissu adipeux splanchnique lobulé, d'un jaune orangé, donnant à la larve sa coloration; les pelotons graisseux forment deux ou trois contours festonnés le long de chaque segment assez loin du bord externe.

Stigmates au nombre de neuf paires. Celle du premier segment est latérale et postérieure; celles des segments suivants, la dixième comprise, sont latérales et plus médianes sur les côtés, enfin la dernière paire située sur le onzième segment est placée en dessus et près du bord postérieur (fig. 2 et 4).

La larve de la *Cecidomyia papaveris* est franchement apode et n'a pas de poils ou de pseudopodes tenant lieu de pieds. De Géer avait cru trouver des pattes à une larve de Tipule qui vit sur le pin et qui n'est autre que la *C. pini* De Géer (Winnertz loc. cit. 270), observée aussi par Ratzeburg (Fortinsckten III, 159); Brémi en citant De Géer (*Beitræge zu einer Monographie der Gallmücken*, Neuenburg 1846, p. 8), dit expressément qu'il n'a jamais vu de pattes à des larves de Cécidomyies, et croit que le Réaumur suédois a admis comme pattes des pseudopodes.

Notre larve n'a donc ni les appendices figurés, à tort ce nous semble, pour la *Cecidomyia tritici* (Bazin, *Notice sur la Cécidomyie du froment* 1856, fig. 3), ni les poils de quelques autres espèces, entr'autres de la *C. dauci* (*pericarpiicola*), Brémi loc. cit. 58, pl. I, fig. 10; *C. craccæ* et *quercus* Loew (Dipterologische Beitræge, vierter Theil 1850, p. 22); *C. entomophila* Ed. Perris (*Métamorphoses*

de divers Insectes, Liége 1855, pl. v *bis*, fig. 101 et 103), etc., etc. Les seuls poils dignes d'attention sont en arrière, ainsi que l'indique la fig. 4 que j'en ai donnée, qui me dispense d'autres détails.

M. Léon Dufour a parfaitement fait connaître les curieux pseudopodes d'une larve de *Cecidomyia* (*C. Pini maritimæ* L. Dufour, *Ann. Sc. Nat.* 2e série, xvi, 258, pl. xiv, fig. 2). Elle porte « sept paires d'appendices saillants que l'on prendrait volontiers pour des pattes. Ces curieux appendices raides, inarticulés, oblongs, divisés en deux digitations inégales terminées par une soie, m'ont paru insérés comme les pattes ordinaires. » Je crois pouvoir assurer que ces pseudopodes sont analogues aux organes observés par De Géer, représentés t. 6 de ses Mémoires, pl. 26, fig. 13, et décrits de la manière suivante : « J'ai cru observer sur ces larves deux rangs de pattes charnues ou tout au plus cartilagineuses en forme de pointes coniques, un peu courbées et refendues au bout. Mém. vi, 418. »

Je ne puis m'empêcher de faire remarquer la grande ressemblance de la larve du pavot avec celle d'une *Lasioptera* (genre démembré des Cécidomyies), publiée par M. Léon Dufour dans les Mémoires de la Société royale des sciences de Lille (année 1845, p. 215, fig. 2, 3 et 4). Leur corps a le même aspect grenu à un fort grossissement, leur forme est semblable. Mieux servi par les circonstances, j'ai constaté deux articles aux antennes (fig. 3), tandis que M. Léon Dufour les croyait d'un seul article en forme de soie, de pointe roide dans la larve soumise à son observation, et ne savait si on devait les appeler antennes ou palpes (*loc. cit.*). Il est difficile d'ailleurs de donner un nom catégorique à ces appendices du pseudocéphale. M. Perris les

nomme antennes dans la larve de la *C. entomophila,* et leur donne deux articles. M. Léon Dufour, ce me semble, les regarde comme des palpes dans les *C. pini maritimæ* et *populi* où il les figure avec deux articles (*loc. cit.* pages 258 et 260); plus tard en décrivant la larve de la *C. verbasci* (*Ann. Sc. Nat.* 3e série, v, page, 12), il dit qu'on lui trouve de chaque côté, un *palpe* (ou si l'on veut une *antenne*) biarticulé. »

La pièce brune située en avant et en dessous du corps a été trouvée par M. Léon Dufour dans plusieurs larves; il la considère comme un vestige de ces mandibules rétractiles qui s'observent dans plusieurs larves dépourvues de véritable tête. Réaumur avait connu et décrit cette pièce sous le nom de *trait brun corné.* Brémi (*loc. cit.* 8), le signale pour toutes les larves sans préciser la position exacte.

Les stigmates réclament une attention soutenue pour être bien appréciés. M. Léon Dufour n'en avait pu apercevoir que huit sur la *Lasioptera,* il en figure neuf pour les *C. pini maritimæ* et *verbasci*; la *C. populi* seule aurait onze paires de stigmates. M. Perris en a trouvé neuf pour la *C. entomophila* et j'en ai parfaitement vu le même nombre sur ma larve du pavot, en la faisant rouler entre deux lamelles de verre, sous l'objectif du microscope. Je renvoie pour leur situation aux figures 2 et 3, en même temps qu'à la description générale. J'ai en outre représenté le stigmate postérieur grossi (fig. 5).

Dans un travail sur les insectes nuisibles au colza, M. Focillon (Annales de l'Institut agronomique, 1852) a décrit et figuré sous le nom de *ver blanc* une larve qu'il ne savait à quel insecte rapporter et qui appartient à la *C. brassicæ* Winnertz, loc. cit. 231. La figure grossie (Pl. III, fig. 29)

donnée par M. Focillon est assez exacte; mais il a représenté onze à douze paires de stigmates, ce qui est évidemment une erreur. J'ai observé un grand nombre de ces larves du colza et je n'ai jamais vu que neuf paires d'ostioles respiratoires. L'auteur que je cite admet deux articles aux antennes et il a bien rendu les lobules latéraux du tissu graisseux.

M. Bazin a fait figurer des sortes d'appendices de chaque côté des segments de la larve de la *C. tritici* (*loc. cit.* fig. 3). Je crois que cette figure est fautive. J'ai examiné avec soin les larves d'un jaune orangé ou d'un jaune de soufre, des épis de blés, suivant les indications de l'auteur, et je puis affirmer que sur aucune on ne trouve un appendice. J'ai, au plus, vu la saillie des stigmates dont je ne trouve pas l'indication dans le travail de M. Bazin et j'ai figuré cette disposition (fig. 18 et 21) en ajoutant le contour 4-lobé du dernier segment abdominal qui est remarquable. Je désire que mes observations soient vérifiées à leur tour, et je le répète, c'est dans ce but que j'ai figuré cette larve. Il est plus fréquent de ne pas voir les stigmates saillant sur le bord des segments. M. Lœw a indiqué la saillie des segments chez quelques larves de *Cecidomyia*, M. Winnertz a donné comme règle neuf paires de stigmates (loc. cit. 193 et 195).

Les larves de la *Cecidomyia papaveris* ne quittent pas les capsules du pavot; elles y vivent en sociétés nombreuses. Tirées de leur retraite et placées au grand air sur un plan uni, elles sont lentes, contractées; elles s'allongent pour marcher, mais sans beaucoup de vivacité. C'est dans cette attitude que j'en ai représenté une (fig. 2).

Je me suis assuré qu'elles ne sautaient point comme

celles de la *C. populi* L. Dufour (*Ann. Sc. Nat.* 2e *Série* XVI, 261 et pl. 14 fig. 10) et celle de la *C. tritici* Kirby dont les mœurs sont rapportées par M. Bazin (*loc. cit.* Page 9). Ces larves ont en effet peu de mouvements à exécuter, elles sont sédentaires, vivent dans un petit espace, au sein d'une nourriture abondante et y subissent leur transformation en nymphe. Elles n'ont pas à sauter comme celles de la *C. tritici* qui va en terre subir sa transformation, suivant M. Bazin.

Je n'ai pas cherché spécialement à voir la filière ou l'organe qui en tient lieu et dont la larve doit être pourvue, car parmi les graines avariées du pavot et les divers débris on trouve des sortes de trames lâches blanchâtres, sans que les nymphes y soient exactement placées. Il y a plutôt un ouvrage d'ensemble pour relier et assembler les différentes parties internes de la capsule et non les coques propres à chaque larve en particulier.

Notre *Cecidomyie* du *pavot* n'est pas la seule du genre qui ne produit pas de galle; de Géer, Brémi, MM. Léon Dufour, Macquart, Lœw, Winnertz, etc., ont signalé un bon nombre de faits semblables; mais souvent alors les larves de *Cecidomyies* s'enveloppent d'une coque de soie. M. Perris nous a fait connaître la *C. entomophila* qui vit parmi les *Acarus* sur les insectes des collections, et cet observateur si consciencieux a souvent trouvé des larves de *Cecidomyia* sous les écorces, parmi les excréments d'autres larves xylophages qui les avaient précédées; dans les ulcères, les écoulements sanieux ou sèveux des arbres, dans les tiges creuses de plusieurs plantes mortes ou sur le déclin (*loc. cit.*).

II. NYMPHE.

(Pl. 12, fig. 6 et 7).

Nympha nuda, obvoluta, oblonga; fuscescens, abdomine pectoreque pallide aurantiacis; capite antice bifido, vertice setis duabus instructo; thorace gibbo, cornubus duobus fere rectis armato; abdomine 8-articulato, apice fisso.—Long. 2 mill.

J'ajouterai à cette phrase diagnostique et à la figure de cette nymphe, que les antennes offrent des traces légères de division, que le corselet et les étuis des ailes sont noirâtres, que les pattes sont allongées, rapprochées, les extérieures étant les plus longues de toutes.

La nymphe de la *Cecidomyia papaveris* ressemble ainsi que je viens de l'exposer, à celles des *Tipulaires* en général. Tous les auteurs qui ont étudié ces nymphes les ont trouvées à peu près semblables aux insectes dont elles recouvraient les diverses parties, différant ainsi d'une manière considérable de celles des *Muscides* qui sont de véritables *Pupes*.

Aussi, n'est-ce point sans étonnement que dans le mémoire de M. Bazin, j'ai vu décrite et figurée sous la dénomination de nymphe une des formes d'un insecte trouvé dans les glumes du blé où il hiberne. Cette forme ne saurait convenir à une véritable nymphe de *Cecidomyie*. Il me paraît y avoir là une fausse interprétation ; M. Migneaux n'a exactement dessiné que ce qu'il a vu, M. Bazin n'a décrit que ce qu'il a observé, mais il m'a toujours paru impossible que la fig. 4 de la planche de son mémoire

représentât la véritable nymphe de la *C. tritici*. Je me suis bien souvent demandé ce qu'était cette forme insolite. Etait-ce une larve saine restée dans l'épillet?

J'ai eu recours de mon côté à l'observation directe, et j'ai vu une larve incluse dans la peau séparée de son corps. Est-ce dans cette enveloppe sèche et ridée que la métamorphose a lieu? Je ne puis décider la question; mais le Professeur Lœw (*Dipterologische Beitræge, vierter Theil*, 1850 p. 8 et 23) cite d'après M. Asa Fitch le fait très exceptionnel de la métamorphose en nymphe dans la peau de la larve elle-même pour la *C. destructor* Say. De son côté M. Winnertz a vu la *C. graminicola* (loc. cit. 292) dont la larve blanchâtre vit sur le *Poa nemoralis*, se transformer dans sa propre peau de larve. Or, la larve observée par M. Bazin et par moi-même se tenant dans les glumes du blé n'est point celle de la *C. destructor* qui vit contre les nœuds de la tige dans la gaîne des feuilles, mais elle a peut-être comme elle une nymphe transformée dans la peau de la larve.

M. Bazin pense que les larves restent pendant l'hiver à l'état dormant dans la terre; leur transformation en nymphe doit être promptement suivie de leur éclosion. Dans tous les cas la véritable nymphe est restée inconnue à M. Bazin qui n'a encore pu rencontrer dans la terre que la larve (*loc.cit.* pages 9 et 11).

La forme ordinaire des nymphes de *Cecidomyia* a servi à M. Louis Amblard dans un travail récent (*Ann. Société Entom. France*, 1856,) à rapporter à un de ces insectes la production d'une galle observée sur le *Tamarix brachystilis* de nos possessions d'Afrique. Je crois comme M. Amblard

que la nymphe qu'il a fait connaître appartient à une *Cecidomyia*.

La coloration de notre nymphe du pavot est d'abord d'un jaune rougeâtre, plus tard la teinte passe au brunâtre sur le dos et le fourreau des ailes. Les yeux deviennent les premiers d'une teinte brune, puis noire.

Cette nymphe n'a point d'épines marquées sur ses huit segments ; elle n'a que deux mamelons à l'extrémité, qui ne doit pas compter pour un neuvième segment, à mon avis. Les deux appendices de la tête et du thorax (sans parler des saillies frontales) méritent de nous arrêter.

Les cornes ou saillies frontales paraissent servir aux nymphes des *Cecidomyia* pour percer leur prison, qu'elle soit une galle ou une coque soyeuse ; je pense qu'il en est ainsi pour la *Cécidomyie du Tamarix* L. AMBLARD, comme pour les *Cecidomyia entomophila* PERRIS. Les cornes et l'espèce de hure de la *C. verbasci* VALLOT (LÉON DUFOUR, *loc. cit.* Pl. 2, fig. 10 et 11), sont très remarquables, ainsi que celles des *C. fagi* et *sarothamni*, représentées par WINNERTZ, *loc. cit.* Pl. 1, fig. 5 et 6).

On trouve des poils sétiformes situés près du front sur quelques *Cecidomyia* ou de *Lasioptera*, mais je ne connais qu'un autre exemple bien net des cornes thoraciques que j'ai figurées (fig. 6 et 7), c'est celui fourni par M. Léon Dufour dans sa description de la nymphe d'une *Lasioptera* (*Mém. Soc. Roy. Lille*, 1845, fig. 5.)

J'avais à plusieurs reprises examiné sous divers grossissements les poils cervicaux et les cornes, tant sur la nymphe non éclose de la *C. papaveris* que sur la dépouille après la sortie de l'insecte parfait. Les soies cervicales étaient simples, mais les cornes dorsales m'ont paru renfermer un tube

inclus, et ce tube a les apparences d'une trachée. J'ai représenté cette disposition par une figure (fig. 7).

Ce détail remarquable me paraissait devoir être connu. MM. Lœw et Winnertz parlent de soies tubuleuses et respiratoires (WINNERTZ, *loc. cit.*, p. 194 et 198). M. Léon Dufour doute de l'usage physiologique de ces cornes, et il cite De Géer comme ayant cru à un organe de respiration. Or, De Géer ne parle que des cornes du vertex et non des cornes thoraciques de la *C. du génevrier* (p. 409 du tome VI de ses Mémoires).

« La nymphe porte sur la tête deux petites pointes coniques en forme de cornes droites qui sont sans doute les organes de la respiration. »

J'appelle l'attention des entomologistes sur ces organes respiratoires. Je désire que de nouvelles recherches confirment une observation que je voudrais moi-même répéter encore.

Quand le moment de la métamorphose en insecte parfait est arrivé, la nymphe de la *Cecidomyia papaveris* s'avance jusqu'au haut de la capsule qui, par une harmonie admirable, devient déhiscente à la même époque, à cause de sa maturité. La nymphe s'y engage a moitié, la ligne dorsale médiane se fend dans toute sa longueur et l'insecte parfait prend son essor.

La fixation de la nymphe dans un point où elle se trouve arrêtée n'est pas indispensable à l'éclosion. Plusieurs insectes sont nés de capsules ouvertes et de nymphes libres sur un plan uni.

La dépouille laissée par l'insecte parfait est d'un beau blanc un peu diaphane; elle présente toujours les antennes isolées et la déhiscence dorsale.

La *Cecidomyia papaveris* reste peu de temps à l'état de nymphe.

III. INSECTE PARFAIT.

(Pl. 12, fig. 8 à 15).

CECIDOMYIA PAPAVERIS WINNERTZ Lin. Ent. VIII, 229 (1853). — WALKER, Insecta Britannica Diptera III, 78 (1856).

Nigrescens, griseo squamoso-tomentosa; antennis fuscis 16-17 *articulatis, articulis in mare sphæroideis pedicellatis; oculis nigris in mare connexis; thoracis et abdominis lateribus, ventreque rufis vel rufescentibus; alis diaphanis, tricostatis; halteribus fulvis; pedibus fuscis, subtus argenteis, tibiis tarsisque rufescentibus, tarsorum articulo primo brevissimo.* — Long. 2 à 2 1/2 mill.

Corps brunâtre varié de rougeâtre plus ou moins sombre et revêtu d'écailles d'un gris satiné ou d'un blanc soyeux.

Tête avec les *yeux* noirs, grands et contigus ♂ ; écartés, distants ♀.

Antennes paraissant composées de dix-sept articles chez le ♂, et de seize chez la ♀ ; égalant la longueur du corps et recourbées en haut, ♂ ; premier article grand, presque glabre, ainsi que le deuxième. Les suivants allongés, pédicellés, renflés à la base en forme d'ovoïde court et portant un verticelle de poils isolés (fig. 10, 11 et 12), article terminal sans pédicule, sessile. Pétiole de la longueur du renflement à la base des antennes et vers leur milieu, de la moitié de leur longueur seulement vers les derniers articles. Chez le ♂, les articles trois à quinze sont presque carrés, un peu transversaux, sans verticelles de poils (fig. 13).

Bouche laissant apercevoir deux corps en forme de lobes arrondis, correspondant à des mâchoires supportant chacune un palpe visiblement 4-articulé.

Thorax brunâtre avec les côtés rougeâtres et trois bandes sur le disque, longitudinales, plus foncées, produites par les poils ou écailles moins lisses.

Ailes diaphanes, irisées sous un certain jour, avec trois nervures, leur bord antérieur et postérieur noir, et des poils noirs sur leur surface ; frange du bord antérieur serrée, la postérieure longue et plus fine. Trois nervures longitudinales et une transversale petite et difficile à voir. Cette dernière est située au milieu de la première nervure longitudinale ♂ (fig. 14) et un peu plus en dedans ♀ (fig. 15). La deuxième se recourbe un peu en haut depuis sa naissance et s'approche de la première nervure (c'est sur ce point que tombe la nervure transversale), puis elle forme une courbe à convexité inférieure et atteint le bord externe bien avant le couvercle externe de l'aile, sur le bord supérieur. La troisième presque droite à la base, se courbe légèrement sans atteindre le bord postérieur, sa division secondaire bien visible.

Balanciers rougeâtres couverts de poils d'un blanc argenté.

Abdomen de huit segments, l'armure génitale rougeâtre avec une large bande transversale noirâtre ou brunâtre sur chaque segment, en dessus atteignant le bord postérieur.

Dessous du corps d'un jaune rougeâtre.

L'abdomen porte à l'extrémité, chez le ♂, une pince ou tenaille brunâtre très mobile, pouvant se recourber en haut, assez semblable à celles des *Panorpes;* chez la ♀, une tarière d'un jaune rougeâtre, presque glabre, de trois pièces pouvant s'allonger démesurément et dépasser la longueur du

corps. La dernière pièce de la tarière n'offre pas de valves ou lames appréciables.

Pattes très longues, grêles; brunâtres, rougeâtres à l'extrémité, revêtues surtout en dessus, d'écailles satinées, plus serrées sur les jambes et les tarses. Ceux-ci, avec le premier article très court. Ils sont terminés par deux ongles, ou crochets grêles, pouvant se cacher en se redressant dans une sorte d'avancement oblique du dernier article, et pourvus dans leur milieu d'une petite pelote se relevant elle-même en haut.

Après la mort, l'insecte devient brunâtre, le dessous de l'abdomen est rougeâtre. On voit clairement, chez la ♀ surtout, la partie antérieure des segments rougeâtre, la tarière de la ♀ est de la longneur du corps.

Brémi, MM. Lœw et Winnertz donnent l'exellent conseil de décrire les *Cécidomyies* sur l'insecte vivant ou venant de mourir et de ne pas attendre la dessication qui les rend souvent difficiles à reconnaître en détruisant leur forme et leurs couleurs. Je dois dire que j'ai eu un grand avantage pour étudier les détails des antennes, des ailes, des tarses, etc., en plaçant l'insecte dans l'eau ou dans l'huile entre deux lames de verre.

Les antennes arquées et relevées en haut pendant la vie, surtout celles du mâle, sont très élégantes dans ce dernier sexe. J'ai bien vu la manière dont les articles sont unis entre eux. L'extrémité de chaque article est grêle, en forme de pédicule, la base est globuleuse, garnie de poils verticellés. Ces dispositions n'ont pas encore été suffisamment signalées, je les ai représentées (fig. 11). La plupart des figures anciennes données par les auteurs exprimaient défectueusement les verticilles de poils qui ne sont entièrement visibles

que sur l'insecte frais. MM. Lœw et Winnertz les ont bien représentés. (V. Winnertz, *loc. cit.* Pl. III et IV).

Les antennes sont d'une grande fragilité. C'est un rude labeur que de compter leurs articles dans la plupart des *Cecidomyia*. Les deux premiers sont gros et presque glabres, servant de support aux autres dont la configuration est différente en général.

Il y a dix-sept articles à l'antenne ♂ de la *C. papaveris*, le dernier est sessile, arrondi au bout ; une seule fois il m'a semblé trouver chez une ♀ du même insecte un article pareil et surajouté. Y avait-il seulement une scission du seizième? Je signale le fait comme exceptionnel. Je n'en ai pas tenu compte dans la description générale.

On sait que les *Cecidomyia* ont un nombre très variable d'articles aux autennes. Meigen croyait que les ♂ avaient vingt-quatre articles et les ♀ douze seulement. Aujourd'hui on s'accorde à dire que le nombre varie beaucoup plus, de dix à vingt-six (Loew, *loc. cit.* 16), de treize à trente-six (Winnertz, *loc. cit.* 181), et les différences de nombre et de forme chez les ♂ et les ♀ sont généralement très marquées.

La *C. populi* L. Dufour a vingt-cinq articles aux antennes ♂ et ♀; celle du *verbascum*, d'après le même auteur, quatorze articles ♂ et ♀.

La *C. tritici*, d'après M. Bazin, (*loc. cit.* 25), aurait treize articles ♂ et douze articles ♀ aux antennes, non compris le point d'attache (ordinairement de deux articles), ce qui ferait quinze pour les ♂ et quatorze pour les ♀; mais je trouve sur la figure un pédicule terminant chaque antenne, et je crains fort que celle-ci n'ait été brisée et que des articles soient in-

complets; car les antennes ont ordinairement leur dernier article arrondi ou globuleux.

La *C. entomophila* PERRIS *(loc. cit.* 49) a vingt-quatre articles ♂ et quatorze seulement ♀. Les deux articles de la base sont incomplétement rendus sur la planche V *bis*, figure 104.

Les *C. hyperici* GÉNÉ et la *C. Wœldickii* CONTARINI paraissent en avoir un très grand nombre (voy. *Memoria per servire alla storia naturale di una specie di Cecidomyia che vive sugli Iperici, del prof.* GIUSEPPE GÉNÈ. — *Acad. dell. science di Torino*, XXXVI, 287. — *Memoria sopra una nuova specie di Cecidomyia ed alcune observazioni sopra quella dell Iperico*, etc. *Letta all' Ateneo di Venezia*, *dal signor Conte* N. B. CONTARINI, 1840, vol. III, 122).

C'est en ayant égard aux nervures des ailes et au nombre et à la forme des articles des antennes, que MM. C. Rondani, Lœw et Winnertz ont fondé des genres pour l'étude du grand genre *Cecidomyia*. La *C. papaveris* rentre dans la première division ou sous-genre *Cecidomyia* proprement dite.

La bouche m'a paru composée d'un labre avancé, peu arrondi en avant (fig. 16) et de deux sortes de mâchoires lobées portant des palpes de quatre articles (fig. 13).

M. Bazin a, comme moi, trouvé les palpes 4-articulés (*loc. cit.* fig. 10). Brémi dit que les palpes sont de trois articles, et les figure ainsi dans la *C. subpatula*. M. Léon Dufour donne deux articles aux palpes de la *C. verbasci (loc. cit.* Pl. 14, fig. 14). MM. Lœw et Winnertz admettent des palpes de quatre articles comme caractère générique.

Les anneaux de l'abdomen sont arrondis latéralement. M. Dufour a figuré de même ceux de la *C. verbasci*. M. Mi-

gneaux a représenté autrement ceux de la *C. tritici*, peut-être n'a-t-il eu sous les yeux que des insectes desséchés et déformés.

Les mâles de la *C. papaveris* sont plus petits et bien plus rares que les femelles. M. Winnertz avait remarqué leur rareté dans les éclosions qu'il avait obtenues de capsules de *Papaver rhœas* et *dubium*, envoyées d'Aix-la-Chapelle par M. Fœrster. Il y a plusieurs espèces de *Cecidomyia* où l'un des sexes est seul connu. La ♀ de *Lasioptera* dont M. L. Dufour a décrit les métamorphoses, et que Réaumur n'avait pu élever (Mém. Soc. Roy. sc. de Lille, 1845), me paraît, d'après la description, devoir être rapportée à la *L. rubi* Schranck, et non à la *L. picta* Meigen qui d'ailleurs vit sur le génevrier.

Je n'ai observé dans les insectes éclos des capsules du *Papaver rhœas* que la *C. papaveris*. Je n'ai vu aucun individu de la *C. callida* Winnertz (*loc. cit.* 255).

Le frêle diptère dont j'ai essayé de retracer les métamorphoses, vole par petites saccades. Le ♂ est très vif, il saisit la femelle avec les pinces de son forceps pendant l'accouplement qui a lieu en sens opposé et sur une ligne droite, les extrémités des deux abdomens étant accolées bout à bout.

La *Cecidomyia papaveris* m'a paru vivre peu de temps sous sa dernière forme. J'ignore de quelle manière les œufs sont pondus, et comment les jeunes larves éclosent et se développent.

EXPLICATION DES FIGURES DE LA PLANCHE XII.

Fig. 1. Capsule de *Papaver rhœas*, de grandeur naturelle,

tachée de brun, ouverte, montrant dans son intérieur des graines, des larves et des nymphes de *Cecidomyia papaveris*, et la déhiscence de son bord supérieur.

2. Larve de la *C. papaveris* prête à se transformer, et à côté mesure de sa grandeur naturelle.
3. Antenne très grossie de cette larve.
4. Extrémité de l'abdomen très grossie, aspect granulé du corps, stigmates postérieurs et poils du dernier segment, qui est légèrement échancré.
5. Stigmate postérieur encore plus grossi.
6. Nymphe de la *C. papaveris* et mesure de sa grandeur naturelle.
7. Une des cornes thoraciques grossie montrant la trachée interne.
8. *Cecidomyia papaveris* ♂ et mesure de sa grandeur naturelle.
9. *Cecidomyia papaveris* ♀ avec les ailes écartées et mesure de sa grandeur naturelle.
10. Antenne du ♂ grossie.
11. Trois articles de cette antenne très grossis et séparés pour mettre en évidence leur mode d'articulation.
12. Un de ces articles encore plus grossi et montrant dans le renflemeut de la base une ligne qui paraît être une trace de division. Cette division n'est qu'apparente.
13. Antenne de la ♀ grossie.
14. Aile grossie de la *C. papaveris* ♂.

15. Aile grossie de la *C. papaveris* ♀.

16. Tête et organes buccaux très grossis.

17. Extrémité d'un tarse extrêmement grossi, montrant les crochets terminaux et l'unique pelotte située entre eux.

18. Larve de la *C. tritici* Kirby, vivant dans les glumes du blé et très grossie. On remarque la saillie légère et non constante des stigmates latéraux.

19. Extrémité du huitième segment; le neuvième est quadridenté et offre en outre deux poils de chaque côté.

20. Pièce cornée annexée à la partie supérieure du tube digestif, chez la même larve.

21. Un des segments médians extrêmement grossi, montrant la disparition des lobules du corps graisseux et les stigmates de chaque côté.

OBSERVATIONS

SUR

LES LÉPIDOPTÈRES DES BASSES-ALPES.

(Suite *).

Par M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

(Séance du 25 Mars 1857.)

Pendant mon second voyage dans les Basses-Alpes, j'avais fait une excursion de trois ou quatre jours au village de Larche, et cette localité m'avait tellement séduit que j'avais conservé, en la quittant, le vif désir d'y revenir et d'y séjourner plus longtemps afin de la mieux explorer. M. Berce, à qui je fis part de mes projets, ayant bien voulu se joindre à moi, nous partîmes pour les Basses-Alpes l'été dernier et nous allâmes nous fixer directement à Larche.

Larche, situé près de la frontière du Piémont dans la

(*) Voyez Ann. Soc. Entom. 1854 et 1856.

partie Nord-Est du département des Basses-Alpes, est bâti sur les bords de l'Ubayette affluent de l'Ubaye. Sa position réunit toutes les conditions que peut désirer un entomologiste. Le village est adossé au Nord à Malmorte, montagne amplement fournie de belles prairies depuis le village jusqu'à une certaine hauteur, et surmontée ensuite de crêtes arides et de formidables rochers, séjour malheureusement peu accessible des grandes espèces d'*Erebia*. Au sud s'élève, immédiatement au dessus du cours de l'Ubayette, la pittoresque montagne de la Lauze qui fournit à la fois de beaux bois de mélèzes, des prairies pastorales très élevées, des parties rocheuses et des plateaux où les neiges se conservent jusqu'aux premiers jours d'août, car la vallée de Larche n'a pas une altitude moindre de 1,715 mètres. Du village de Larche partent deux routes accessibles aux bêtes de somme seulement; elles conduisent, l'une au lac de la Madeleine, et l'autre au magnifique vallon du Lauzanier. Ces deux localités sont riches en prairies pastorales. Les Diurnes y abondent dans les années favorables, mais il faut avoir soin de visiter ces prairies avant qu'elles n'aient été fauchées, c'est-à-dire vers le 15 juillet ou au commencement d'août, selon la saison. Les montagnes du Lauzanier peuvent être explorées jusqu'à près de 3,000 mètres.

Après nous être commodément installés à Larche, à l'hôtel des Alpes, chez M. Laurent, où on est heureux de trouver un bon gîte, une nourriture convenable et surtout la plus grande prévenance, nous songeâmes à dresser notre plan de campagne et il fut vite arrêté. Nous tombâmes de suite d'accord sur ce point, M. Berce et moi, que ne pouvant nous livrer avec une égale ardeur aux chasses de jour et aux chasses de nuit tout à la fois, nous sacrifierions

les premières aux secondes qui, si elles sont moins agréables, présentent toujours plus d'intérêt à de véritables entomologistes.

Pendant les deux excursions que j'avais déjà faites dans les Basses-Alpes, en 1853 et en 1855, je m'étais livré presque exclusivement à la chasse des Diurnes, nous pensâmes que cette fois il vaudrait mieux chercher à connaître quels sont les Nocturnes que produisent nos Alpes françaises.

Je passerai donc sous silence les Diurnes recueillis par M. Berce et moi en 1856 : les espèces que j'aurais à mentionner seraient les mêmes que celles dont j'ai déjà parlé dans les deux mémoires sur les Lépidoptères des Basses-Alpes, publiés dans nos Annales en 1854 et en 1856. Je dirai seulement ceci, c'est que nous avons rencontré dans les prairies voisines du lac de la Madeleine, l'*Erebia Melampus* que je n'avais jamais pris les années précédentes. J'ajouterai aussi que nous avons découvert deux nouvelles localités à *Scipio*, l'une au col de la Madeleine et l'autre à Larche même, mais dans l'une et l'autre localité la chasse de cet *Erebia* est à peu près impraticable. Le nombre des *Erebia* observés dans le département des Basses-Alpes est maintenant de seize, savoir : *Cassiope*, *Melampus*, *Mnestra*, *Ceto*, *Stygne*, *Evias*, *Epistygne*, *Scipio*, *Alecto*, *Neoridas*, *Ligea*, *Euryale*, *Goante*, *Gorge*, *Manto*, *Dromus*. Il est à supposer que des explorations ultérieures feront découvrir encore quelques espèces, telles que *Pharte*, *Œme*, *Pyrrha*, etc.; mais ne peut-on pas dire dès à présent que la Faune des Basses-Alpes ne le cède en rien à celle des montagnes le plus favorisées !

Quand nous arrivâmes à Larche, dans la seconde semaine de juillet, la *Zygæna exulans* était déjà éclose; on la trou-

vait abondamment partout. Nous pûmes juger alors, ce que j'avais déjà observé plusieurs fois, combien dans les montagnes l'époque d'apparition des espèces a peu de fixité. En effet, en 1855, trois semaines plus tard, on rencontrait fréquemment la chenille de cette Zygène, et j'avais été obligé, cette année là, de quitter les Basses-Alpes sans avoir piqué une seule fois l'insecte parfait. La *Charon* se montrait en même temps que l'*Exulans*, mais beaucoup plus rarement. Vinrent ensuite l'*Alpina*, l'*Onobrychis* et la *Fausta*. La première de ces trois Zygènes me paraît parfaitement distincte de l'*Angelicæ* avec laquelle plusieurs auteurs l'ont confondue. Si l'*Alpina* Boisd., n'est pas une modification alpine de *Hippocrepidis*, ce que l'observation des premiers états pourra faire connaître plus tard, elle doit constituer une espèce à part. Cette Zygène est fort commune. L'*Onobrychis*, non moins répandue dans certaines localités, offre beaucoup de jolies variétés, mais on ne trouve jamais d'individus chez lesquels l'abdomen et les ailes inférieures soient d'un rouge aussi vif que chez certains exemplaires provenant des parties plus méridionales du département, ceux de la montagne de Lure notamment.

Nous prîmes plusieurs fois la *Setina Ramosa*, que je n'avais pas su rencontrer précédemment. Le type est petit et peu coloré; les rameaux noirs des ailes supérieures sont très déliés. La *Ramosa* des Basses-Alpes fait le passage naturel de la *Ramosa* du Valais et du Piémont, à la *Setina Anderreggii* Mann. Lorsque le genre *Setina*, ce charmant groupe des Lithosides, aura été mieux étudié, je ne doute pas que le nombre des espèces existant aujourd'hui, ne se trouve singulièrement réduit.

Je n'ai rien à dire de l'*Emydia* Var. *Candida*, n'en ayant

pris qu'un seul exemplaire qui ne m'a rien offert de particulier.

Le *Sphinx Convolvuli*, répandu dans toute l'Europe, paraît vivre également à une assez grande hauteur. J'en trouvai, pendant le jour, un très bel individu appliqué contre un des rochers de la Lauze, et je pus m'assurer que le type n'était nullement dégénéré, car cet exemplaire surpassait en grandeur ceux qu'on prend habituellement dans les pays de plaines.

Les *Nemeophila plantaginis* et var. *Hospita* étaient plus rares autour de Larche qu'aux environs de Barcelonnette. Nous n'avons pas retrouvé cette jolie variété toute noire dont nous avions pris six exemplaires, M. Guillemot et moi, en 1855.

J'ai trouvé deux fois la *Sesia Ichneumoniformis* butinant le jour sur des fleurs d'Euphorbes.

A l'heure où le soleil darde ses rayons les plus ardents, on rencontre parfois, en parcourant les prairies pastorales ou les ravins pierreux, quelques noctuelles dont le vol est diurne : telle est la *Plusia Ain* qui se pose dans le calice des fleurs à l'instar des *Heliothis*, telles encore la *Chersotis Alpestris*, la *Gortyno cuprea*, l'*Hadena dentina*, la *Luperina imbecilla*, etc.; mais à l'exception de *Ain*, pour se procurer ces espèces en certain nombre, c'est la nuit et muni d'une bonne lanterne qu'il faut se mettre à leur recherche. On peut alors, si le temps est favorable et si on a fait choix d'une localité convenable, en piquer une grande quantité en fort peu de temps.

M. Berce trouva une fois dans le jour, appliquée sur le tronc d'un Mélèze, l'*Aplecta speciosa*. Elle était *ex Larvâ*. J'ai examiné avec soin cette *Speciosa* recueillie par notre col-

lègue : elle n'appartient point à la *Speciosa* d'Hubner, fig. 491, mais à la *Speciosa* de Duponchel, que M. Guénée désigne dans le species sous le nom de var. *A* et dont il dit : « Je n'ose faire deux espèces de ces races, et pourtant, » si les caractères indiqués étaient constants, il y aurait » peut-être lieu. » Nous fûmes très désappointés de ne plus rencontrer, ni dans nos chasses de jour, ni dans nos chasses de nuit, cette espèce demeurée toujours si rare dans les collections. La capture de plusieurs exemplaires nous aurait sans doute donné les moyens de résoudre une difficulté qu'il serait peut-être encore téméraire de vouloir trancher aujourd'hui. J'ajouterai, mais à titre de simple renseignement, que la *Speciosa,* prise par M. Berce dans les Basses-Alpes, est semblable à un individu que j'ai reçu de Chamouny, il y a quelques années.

Si on rencontre quelquefois, le jour, dormant sur le corps des arbres ou sur les rochers la *Luperina lateritia* et l'*Hadena petrorhiza,* ces noctuelles sont tellement communes le soir qu'on est bientôt fatigué de les chasser et qu'on cesse de les piquer. Il en est de même de la *Chersotis Alpestris.* La *Chersotis ocellina* est beaucoup plus rare. Nous n'avons pris qu'une seule fois la belle *Chersotis musiva,* et trois ou quatre fois seulement la *Chersotis Anderreggii* Boisd.

Opigena polygona n'est pas très rare. On la confond souvent le soir avec certaines variétés de l'*Agrotis corticea* qui est commune et varie beaucoup. L'*Agrotis aquilina* est également abondante. Ses congénères *Fumosa, Simplonia* et *Recussa* se montrent beaucoup moins fréquemment. Je ne puis quitter le genre *Agrotis* sans mentionner spécialement

une belle et rare espèce que nous eûmes la satisfaction de prendre dans toute sa fraîcheur, la *Fatidica*. Donzel, avant nous, avait déjà trouvé cette noctuelle dans les Basses-Alpes, mais il n'est pas à ma connaissance qu'elle eût été reprise en France. La *Fatidica* nous a paru être peu répandue et ne se plaire que sur les sommets élevés. Comme la plupart des autres *Agrotis*, elle vole quelquefois le jour quand on la dérange.

La *Cleoceris viminalis* ne s'éloigne pas beaucoup des lieux plantés de saules qui nourrissent sa chenille.

La *Spœlotis decora* était commune et très fraîche ; elle offre parfois d'assez jolies variétés. *Augur* et *Ravida* se confondent souvent ensemble sur les mêmes fleurs. La *Latens* Hubn., est beaucoup moins répandue. Quant à la *Lucernea* Linn. (*Cataleuca* Boisd.), nous considérions toujours sa capture comme une bonne fortune. Il en était de même de la *Noctua candelisequa*, de l'*Hadena marmorosa* Bork. et de l'*Hadena proxima*. Nous prîmes aussi plusieurs fois le soir *Adusta* et *Pisi*.

Les *Hadena grammiptera* et *Larixia* Guén., se rencontrent ordinairement ensemble. Je disais, l'an dernier, en parlant de la *Larixia*, que c'était avec juste raison que M. Guénée, dans son species, en avait fait une espèce distincte, bien qu'il n'eût vu que deux individus. Ayant pu examiner de nouveau un certain nombre d'exemplaires de cette précieuse espèce, je ne crains pas d'affirmer, et M. Berce partage également cette opinion, que l'*Hadena Larixia* est une espèce parfaitement distincte de *Grammiptera*. Bien que ses mœurs à l'état d'insecte parfait (la chenille est encore inconnue), semblent être les mêmes, le faciès est tout-à-fait différent et les caractères spécifiques

indiqués par M. Guénée, se retrouvent constamment chez tous les individus. M. Guénée dit, d'après Donzel, que la *Larixia* ne se rencontre qu'à 16 ou 1,800 mètres, qu'à cette hauteur la *Grammiptera* ne se montre presque plus, tandis qu'elle est commune à 8 ou 900 mètres. La *Larixia* nous a paru, en effet, ne se plaire qu'à la hauteur de 16 ou 1,800 mètres, mais à cette altitude même elle est toujours beaucoup plus rare que la *Gramniptera* qu'on y rencontre encore fréquemment. Nous prenions, en moyenne, une *Larixia* sur dix *Grammiptera*.

La *Plusia illustris* est répandue dans toutes les localités où croit l'*Aconitum anthora;* cette plante abonde sur la montagne de la Lauze, et on voyait qu'elle avait dû nourrir une grande quantité de chenilles avant notre arrivée. Nous avons pris plusieurs fois, le soir, l'insecte parfait.

La *Caradrina cubicularis* est aussi commune qu'aux environs de Paris.

La *Leucania pallens* ne s'écarte guère des champs où on cultive des céréales ; nous avons pris aussi dans les mêmes localités *Comma* et *Conigera*.

Une chasse de nuit faite sur l'un des sommets du Lauzanier, nous a procuré de belles *Xanthia rubecula;* l'espèce commençait à paraître et, quelques jours plus tard, elle eût sans doute été plus abondante, mais pour chasser à la lanterne dans cet endroit fort éloigné de toute habitation, il faut se résoudre à dormir sur la terre, roulé dans des couvertures de laine, et le froid est si vif pendant la nuit à cette élévation, que nous ne fûmes pas tentés d'y retourner une seconde fois.

La *Luperina oculea* Linn. (*Didyma* Bork.), est commune, le soir, à Larche ; nous la trouvâmes surtout dans l'ancien

cimetière, et elle nous offrit de bien intéressantes variétés. Il aurait fallu la chasser huit jours plus tôt pour l'avoir très fraîche. La *Luperina furva* finissait également et ne nous a pas paru bien rare. Nous avons pris une fois la jolie variété *Flavescens* Esp., de la *Xanthia cerago.*

Avant de passer aux Géomètres que nous avons recueillies, il ne me reste plus à citer que deux noctuelles fort rares, la *Polia platinea* Tr., et la *Luperina pernix* Geyer, dont nous prîmes des exemplaires *ex Larvâ.* La *Luperina pernix* ne figure pas sur le catalogue des Basses-Alpes de Donzel. Je la crois nouvelle pour la Faune française.

J'arrive aux Géomètres et, ainsi que je l'ai fait pour les Diurnes, je m'abstiendrai de parler de bon nombre d'espèces, telles que *Tinctaria, Chœrophyllaria, Aptaria, Pyraliaria, Immoraria, Glaucinaria,* etc., etc., qui se trouvent déjà mentionnées dans mes précédents mémoires sur les Basses-Alpes.

Le genre *Larentia* nous a fourni *Montivagaria, Sabaudiaria, Cyanaria* et *Cœsiaria.*

L'*Eubolia scabraria* s'envole par nuées sous les pas, dans les bois de Mélèzes. L'*Aquaria* Treit. (*Lotaria* Boisd.), est assez commune dans le village même de Larche; l'*Artesiaria* habite le bord des prairies et nous avons pris aussi quelques exemplaires de l'*Eubolia incultaria* Herr-Sch., espèce qui est je crois, nouvelle pour notre Faune.

La grande *Elophos obfuscaria* Hub., était tout aussi commune qu'en 1855. Nous n'avons pris qu'une seule fois la *Serotinaria.*

L'*Anaitis Prœformaria* habite les prairies qui bordent l'Ubayette.

Séparés de la montagne de l'Ozglosse par une huitaine

de lieues au moins, nous ne pûmes y aller chasser l'*Anaitis Magdalenaria* que nous y découvrîmes, M. Guillemot et moi, le 26 juillet 1855, et dont nous prîmes ce jour-là chacun un exemplaire, mais nous la cherchâmes plusieurs fois sans succès sur les sommets de la Madeleine, là où le 2 août de l'année précédente, j'avais trouvé les troisième et quatrième exemplaires; enfin dans nos courses au Lauzanier, nous fûmes assez heureux, M. Berce et moi, pour reprendre sept nouveaux individus de cette belle géomètre. L'*Anaitis Magdalenaria* habite de préférence les hautes prairies garnies çà et là de grosses pierres contre lesquelles elle aime à se réfugier.

Les rochers qui avoisinent le premier lac du Lauzanier, nous ont fourni une Géomètre que je ne crois pas avoir encore été signalée en France, c'est la *Cidaria munitaria* Hub. Les exemplaires recueillis par nous dans cette localité sont identiques à ceux que j'ai reçus depuis de l'Islande.

Nous avons pris plusieurs fois, le jour, dans les bois de mélèzes, et le soir, à la lanterne, la charmante *Cidaria Genearia* Feist. Cette espèce décrite et figurée dans les Annales de la Société Entomologique de France par M. Feisthamel, d'après un individu trouvé par lui en Piémont, appartient maintenant à la Faune française. Cette espèce et la précédente sont rares.

Nous n'avons rencontré que quelques exemplaires de la petite *Pygmœna venetaria*, dans des localités où je l'avais vue voler par essaims l'année précédente; mais nous avons pris la *Psodos trepidaria*, et aussi l'*Horridaria* qui s'élève encore plus haut et aime à se poser souvent sur la neige.

Je noterai ici que notre collègue M. Martin, que nous avons rencontré dans les Basses-Alpes, y a capturé un bel

exemplaire ♂ de la nouvelle *Psodos*, découverte récemment dans les montagnes du Tyrol et nommée par Mann *Alticolaria* (1). Cette intéressante *Psodos*, dont le dessous rappelle celui de certaines *Hercynies*, appartiendra donc, à l'avenir, à la Faune de notre pays.

L'*Hercyna rupicolalis* est extrêmement commune sur tous les hauts sommets, notamment aux environs du lac du Lauzanier. L'*Orenaia Alpestralis*, au contraire, est assez rare. Nous avons trouvé plusieurs fois aussi l'*Œdia lithospermella*, l'*Argyrolepia decimana* Hubn., et le *Botys trinalis*. Mais ce qui nous a beaucoup surpris, ce fut de rencontrer l'*Epischnia adultella* Metzn., qu'Herrich-Schaëffer dit habiter le Caucase. Nous avons pris les deux sexes de cette grande et belle Phycide, dont le mâle seul était connu.

Je joins à ce mémoire des listes de Coléoptères et d'Orthoptères, récoltés par nous aux environs de Larche. Nos obligeants collègues MM. Fairmaire, Reiche et L. Brisout de Barneville, ont bien voulu se charger de déterminer ces insectes.

COLÉOPTÈRES

Récoltés aux environs de Larche par MM. Bellier de la Chavignerie et Berce, et déterminés par MM. Fairmaire et Reiche.

Cicindela transversalis Dej.
gallica, Brul.
Cymindis humeralis, Fab.
Carabus catenulatus, Fab.

(1) Je dois à M. Guenée la connaissance du nom de cette *Psodos*, que M. Martin m'avait communiquée et que je n'avais pas pu déterminer.

Nebria picicornis.
Gyllenhalii.
Jockischii, Sturm.
Licinus Hoffmanseggii, Panz.
Chlœnius melanocornis, Dej.
Calathus micropterus, Dufts.
melanocephalus, Lin.
alpinus, Dej.
Anchomenus prasinus, Fab.
Agonum parumpunctatum, Fab.
Pœcilus cupreus, Lin.
Omaseus melanarius, Illig.
Pterostichus truncatus, Bonel.
bicolor, Herb.
Yvanii. Dej.
Amara aulica.
monticola, Zimm.
patricia, Creutz.
apricaria, Fab.
picea, Fab.
Nov. sp. (Eurinotæ vicina).
Ophonus puncticollis, Payk.
Harpalus œneus, Fabr.
ruficornis, Fab.
rubripes, Creutz.
sobrinus, Dej.
Bembidium fasciolatum, Duft.
Erichsonii, Jac. Duv.
Andreæ.
fulvipes, Sturm.
Staphylinus stercorarius.
Philonthus ebeninus.
lucens.
Qnedius ochropterus.
Anthophagus armiger.
Sphœridium scarabœoides, Fab.
Silpha nigrita, var. alpina.
Cetonia œnea, Fab.
Epicometis hirtella, Lin.
Rhizotrogus ochraceus, Knoch.
Geotrupes putridarius.
mutator, Mars.
sylvaticus, Fab.
Onthophagus ovatus, Fab.
fracticornis.
Aphodius carinatus (Nivalis, Mul.)
sericatus.
Alpinus.
lugens.
ater.
subterraneus.
fimetarius, Linn.
obscurus, Fabr.
constans, Dufts.
Nova species.
Anthaxia granulata, Küst.
Athous parallelus, Dej.
difformis, Dej.
Dejeanii.
Diacanthus œneus, Linn.
Corymbites hœmatodes, Fab.
Malacosoma Lusitanica.
Atopa cervina, Linn.
Lampyris noctiluca ♂, Fab.
Telephorus Italicus, Dej.
Ragonycha Redtenbacheri.
Dasytes monticola, Chevrolat.

Trichodes leucopsideus, Oliv.
Lagria hirta, Fab.
Cistela murina, Linn.
Mylabris geminata, Fab.
Cleonus morbillosus, Fab.
Barynotus maculatus, Schon.
obscurus, Fab.
Molytes glabratus, Fabr.
Otiorhynchus unicolor, Herbst.
Pachyta interrogationis, Fab.
octomaculata.
Clythra longimana, Fabr.
Cryptocephalus aureolus, Suffr.
Chrysomela fastuosa, Fabr.
Oreina rugulosa, Suffrian.
senecionis, Anders.

ORTHOPTÈRES

Récoltés aux environs de Larche par MM. Bellier de la Chavignerie et Berce, et déterminés par M. L. Brisout de Barneville.

Comme l'année précédente, M. Bellier de la Chavignerie a recueilli en 1856, aux environs de Larche, dans le département des Basses-Alpes, plusieurs espèces d'Orthoptères qu'il a bien voulu me communiquer et que j'ai déterminées.

Forficula biguttata, Fab., Latr.

Forficula simplex, Lafresn. (1).

Stenobothrus viridulus, Lin. (Acridium viridulum, Annales Soc. Entom. 1856, p. 27).

Stenobothrus hæmorrhoidalis, Charp. (2).

Stenobothrus scalaris, Fisch. Waldh. (Gomphocerus melanopterus, Borck.— Acridium scalare, loc. cit.).

Stenobothrus Sibiricus, Lin. (Acridium Sibiricum, loc. cit.).

Stenobothrus (Stethophyma) *variegatus*, Sulzer (Acridium cothurnatum, loc. cit.).

(1) Une espèce voisine de la Faune parisienne, la *Forficula acanthopygia*, Gené, est assez commune dans la forêt de Saint-Germain, je l'ai aussi trouvée dans les forêts de Fontainebleau et de Marly.

(2) J'ai trouvé le *Stenobothrus hæmorrhoidalis* aux environs de Paris : à Lardy. J'ai pris dans la même localité la *Blatta ericetorum*, Wesmaël, et le *Stenobothrus nigromaculatus*, Herr.-Schæffer, espèce bien distincte du *Sten. lineatus*, Panz.

Pezotettix pedestris, Lin. (Acridium pedestre, loc. cit.) (1).
Pachytylus stridulus, Lin.

Nota. Dans l'énumération qui précède, j'ai suivi à peu de chose près la nomenclature et la classification adoptées par M. Fischer de Fribourg dans ses *Orthoptera Europæa.*

L. Brisout de Barneville.

Depuis la rédaction de ce mémoire, nous avons obtenu, M. Berce et moi, d'assez nombreuses éclosions de l'*Anthocharis Simplonia* Boisd., et de l'*Arctia sordida* Hub. Les chenilles de ces deux espèces n'ayant pas encore été publiées, je crois devoir en dire quelques mots.

La chenille de *simplonia* est jaune, avec trois bandes d'un vert bleuâtre, dont une dorsale et deux latérales. Ces bandes sont tellement larges qu'elles forment la couleur dominante. Tout le corps, ainsi que la tête, est parsemé de points noirs assez proéminants. Dessous du ventre, vert. Chrysalide très allongée, renflée dans le milieu et variant pour la couleur, depuis le jaune pâle jusqu'au violet. Cette chenille vit par familles souvent nombreuses sur plusieurs crucifères de trois ou quatre espèces différentes. Elle habite à une hauteur de 1,800 à 1,900 mètres. Les chenilles recueillies à la fin de juillet nous ont donné des chrysalides qui ont hiverné et les papillons sont éclos au mois d'avril et au commencement de mai de l'année suivante.

La chenille de *sordida* rappelle un peu celle de *Menthastri.* Elle est velue, noire, avec quelques taches jaunes peu apparentes sur les côtés et une ligne dorsale, également fort peu visible, de la même couleur. Elle est très commune à Larche : on peut en prendre un grand nombre si on la chasse le soir et le matin, ou par un temps couvert et pluvieux ; mais pendant la chaleur du jour, elle se cache avec soin entre les pierres et sous les plantes basses. Elle est polyphage.

(1) M. Perris a trouvé dans les Pyrénées le *Pezotettix pedestris*, Lin., et le *Stenobothrus Sibiricus.*



DESCRIPTION ET FIGURE

DE

Deux nouvelles espèces de Lépidoptères de la tribu des Sphingiens (Zonilia Schimperi *et* Smerinthus Abyssinicus).

Par M. H. LUCAS.

(Séance du 11 Février 1857.)

§. M. le docteur Boisduval, dans son *Tentamen de Sphingidibus* (1), désigne sous le nom de *Zonilia* une nouvelle coupe générique, qui n'est qu'un démembrement du grand genre *Sphinx* des auteurs. Ce nouveau genre, dont les caractères n'ont pas encore été publiés par son auteur, semble jusqu'à présent être propre à l'Ancien Monde et à la Nouvelle-Hollande. En effet, lorsqu'on étudie la répartition géographique de quelques espèces qui le représentent, on remarque que les *Zonilia funebris*, Fabr., *fumosa*, Boisd., et *Zebu*, Ejusd., habitent la côte d'Afrique ; que les *Zonilia Œnopion*, Hubn., et *Rhadama*, Boisd., ont pour patrie les îles de Bourbon et de Madagascar; que le *Zonilia Morpheus*, Cram., se trouve au Bengale ; que le *Zonilia Chiron*, Cram.,

(1) Ouvrage malheureusement encore inédit.

se rencontre aux Indes orientales; que le *Zonilia Fu*, Boisd., a été pris dans l'Empire chinois, et que le *Zonilia antipoda* du même auteur n'a encore été signalé jusqu'à présent que comme se trouvant à la Nouvelle-Hollande. La nouvelle espèce que je vais faire connaître a été découverte en Abyssinie et sur trois individus que possède la riche collection du Muséum, il y a deux femelles et un mâle seulement. M. le Dr Boisduval place ce genre entre les *Pachilia*, Boisd., et les *Macrosila*, Ejusd. Il diffère des premiers par les ailes antérieures dont le sommet est moins falqué; par leur bord intérieur qui est coupé droit, et par l'angle interne qui n'est pas découpé, et ne forme pas une dent aiguë, comme cela se remarque chez toutes les espèces du genre *Pachilia;* les ailes postérieures ont toujours leur angle anal plus ou moins prolongé dans les *Pachilia*, tandis que chez les *Zonilia*, cet angle anal est presque arrondi ou à peine accusé; il ne pourra être confondu avec les *Macrosila* du même auteur, parce que chez ceux-ci le bord externe des ailes antérieures au lieu d'être entier est au contraire fortement dentelé; chez les *Zonilia*, les yeux sont plus petits et les palpes sont plus épais, et surtout plus prolongés que dans les *Macrosila*, chez lesquels ces derniers organes sont au contraire courts, comparativement à la grande taille de l'unique espèce qui représente jusqu'à présent cette coupe générique.

Dans la plupart des espèces qui composent le genre *Zonilia*, outre les antennes qui indiquent le caractère sexuel, il y en a un autre à signaler, c'est la présence à la partie antérieure de la cellule discoïdale, chez les mâles seulement, de deux petites taches blanches, tantôt réunies, quelquefois séparées, affectant des formes plus ou moins variées et se reproduisant un peu en dessous, mais par transparence seu-

lement. Les femelles sont complétement dépourvues des taches (1) que je viens de signaler, et il y a même des espèces chez lesquelles le caractère sexuel que je viens d'indiquer disparaît totalement comme cela se voit par exemple chez le *Zonilia Œnopion* de Hubner.

ZONILIA SCHIMPERI, Lucas.

Envergure 60 à 65 millimètres.

Pl. 13, N° I, fig. 1 (2).

Z. Alis anticis ferrugineis, magnâ maculâ trianguliformi fusco-ferrugineâ ad apicemque cellulæ discoidalis V-albo-notatis, posticis olivaceis margine externo ferrugineo fimbriâque fulvâ; alis infrà subferrugineis, fusco-ferrugineo bilineatis anticis puncto albicante vix conspicuo; palpis suprà ferrugineis, infrà albis; capite thoraceque ferrugineis, utrinque cinerescente-lineatis; antennis subferrugineis; abdomine ferrugineo, nigro-annulato.

Mas a feminâ differt : alis suprà et infrà capite, thorace abdomineque omninò viridi-olivaceis.

Femelle. Elle ressemble un peu au *Zonilia Morpheus* de Cramer dans le voisinage duquel elle vient se placer.

Les ailes de la première paire sont ferrugineuses et présentent vers leur milieu une large tache d'un brun ferrugineux foncé; cette tache assez grande est coupée droit, mais obliquement à son côté interne; elle atteint le bord costal et se dirige jusque vers l'angle interne où elle affecte

(1) Le *Zonilia Morpheus* Cramer, présente cette particularité curieuse.

(2) Sur la planche 13, I, au lieu de fig. 2, lisez fig. 1.

la forme d'un triangle dont la base touche le bord intérieur ; à sa partie antérieure, vers le sommet, elle se dilate sensiblement de manière à former du côté externe un angle rentrant très aigu. Vers le sommet de la cellule discoïdale, on aperçoit deux petits traits blancs qui représentent la lettre *V*, dont la partie ouverte regarde le bord costal ; quand au bord externe, il est légèrement teinté de ferrugineux. Les ailes de la seconde paire sont d'un vert olive clair avec tout leur bord externe teinté de ferrugineux et la frange fauve. Les quatre ailes en dessous sont d'un ferrugineux clair et parcourues par une double ligne d'un brun ferrugineux ; les antérieures offrent vers leur milieu un point blanchâtre obscurément indiqué. Les palpes sont ferrugineux en dessus, et entièrement blancs en dessous. La tête et le thorax égalment ferrugineux, présentent de chaque côté une petite ligne d'un gris cendré clair. Les antennes sont légèrement ferrugineuses. L'abdomen, d'un ferrugineux clair, est plus ou moins fortement annelé de noir; sur les côtés et en dessous, il est d'un ferrugineux clair.

Le mâle un peu plus petit que la femelle, en diffère par la couleur ferrugineuse des quatre ailes en dessus et en dessous qui est remplacée par un vert olive clair.

Cette espèce, qui vient se placer entre les *Z. Fu* et *Morpheus*, habite les environs de Khartoum en Abyssinie, où elle a été découverte par M. Schimper, auquel je me fais un plaisir de la dédier.

§§. Quand on cherche à connaître la répartition géographique des espèces composant le genre *Smerinthus* des auteurs, on voit qu'elles sont surtout répandues dans l'Ancien et le Nouveau Monde, et que celles qui habitent cette der-

nière partie affectionnent plutôt les régions sptentrionales que les contrées méridionales ; tels sont par exemple les *Smerinthus opthalmicus, gemina, juglandis, exœcata, populetorum myops* et *cerisii*. Quant aux espèces d'Europe qui sont moins nombreuses, elles paraissent plus indistinctement répandues, car on en rencontre et dans le Nord et dans le Midi, et il y a même une espèce que l'on a crue jusqu'à présent exclusivement propre à l'Europe *(Smerinthus ocellatus)*, et qui a été trouvée sur les côtes des possessions françaises du nord de l'Afrique. Quand on compare ces individus algériens à ceux d'Europe, on voit combien les influences climatériques ont modifié non-seulement les couleurs qui sont moins vives, mais la taille qui quelquefois est beaucoup plus grande. Au premier aspect, on serait tenté de créer une nouvelle espèce avec ces individus d'Algérie, mais lorsqu'on les étudie consciencieusement et qu'on les compare à ceux d'Europe, on ne tarde pas à s'apercevoir que les caractères différentiels qu'ils présentent n'ont pas assez de valeur pour l'établissement d'une nouvelle espèce ; l'étiolement dans les couleurs, la grande taille et le développement exagéré de la dent de l'angle interne, commencent déjà aussi à se montrer chez les individus qui, en Europe, habitent un climat plus chaud, comme la France méridionale par exemple. Au sujet de cette variété climatérique, je dirai que les environs de Constantinople nourrissent aussi le *Smerinthus ocellatus*, et il n'existe aucune différence entre les individus d'Orient et ceux de France, particulièrement ceux des environs de Paris.

Ce que je viens de dire au sujet des modifications que font subir aux couleurs, et souvent aussi à la taille des espèces les influences climatériques, se présente aussi pour un Lépidoptère du genre *Deilephila*, très commun aux environs de

Paris. Pendant les deux séjours que j'ai faits en Algérie, j'ai rencontré un vingtaine de chrysalides du *Deilephila euphorbiæ;* si on compare ces individus que j'ai obtenus d'éclosion avec ceux que nous trouvons en France, on remarque que ceux d'Algérie diffèrent des individus d'Europe par la teinte pâle des couleurs qui ornent les ailes et tout le corps. N'ayant pas rencontré la chenille de ce *Deilephila,* je ne puis dire si elle diffère des individus d'Europe. Il en est de même du *Smerinthus ocellatus,* dont j'ai seulement trouvé des débris, en 1840, au pied des peupliers qui bordent l'Ouad-Safsaf, aux environs de Philippeville, et dont un individu mâle en parfait état de conservation a été rencontré en 1850 aux environs d'Alger par M. Cotty. Quant à l'espèce nouvelle dont je présente à la Société la description et la figure, elle a pour patrie l'Abyssinie. Sous le rapport de la couleur, elle n'a aucune analogie avec les espèces actuellement connues en Europe, en Asie et en Amérique, cependant comme les ailes de la seconde paire sont dépourvues de taches représentant un œil bleu à prunelle et à iris noirs, je crois que ce *Smerinthus* abyssin doit venir se ranger dans le voisinage du *Smerinthus populi* des auteurs.

SMERINTHUS ABYSSINICUS Lucas (1).

Envergure 85 millimètres.

Pl. 13, No I, fig. 2 (2).

S. Alis anticis falcatis, fulvis, fusco-lineato dentatis et ad

(1) En classant dernièrement les Sphingiens du Muséum, jai vu

(2) Sur la planche 13, I, au lieu de fig. 1, lisez fig. 2.

basin nigro-maculatis, posticis flavis margine abdominali anguloque anali flavicantibus, maculâ arcuatâ lineâque nigris hâc ad basin, illâ in medio positis; alis anticis infrà flavis, fusco-quadrilineato dentatis; capite thoraceque fulvescentibus, in medio fusco-lineatis; abdomine fulvo lateribus infràque fulvescentibus.

Femelle. Les premières ailes falquées sont fauves en dessus et parcourues par des lignes brunes, sinueuses, dentelées et des raies rapprochées et presque droites; à leur base, elles présentent une petite tache noire formée par des poils de cette couleur. Les secondes ailes en dessus sont jaunes avec la frange et tout le bord abdominal d'un jaune pâle; près de leur base, elles offrent une large tache noire, en forme de croissant, et dans leur milieu une raie de cette couleur, étroite, parallèle au bord extérieur et située entre l'angle externe et l'angle interne. En dessous, les premières ailes sont jaunes avec le bord externe d'un jaune clair et parcourues par quatre lignes dentelées, brunes, rapprochées; les secondes ailes sont d'un fauve clair avec l'angle anal jaune: de plus elles présentent des lignes brunes, dentelées, au nombre de trois et ne correspondant pas avec celles des premières ailes. La tête et le thorax d'un fauve clair sont par-

que la collection entomologique de ce grand établissement scientifique en possédait 166 espèces ainsi réparties: *Macroglossa* 31; *Brachyglossa* 1; *Pterogon* 1; *Lophuron* 3; *Temnora* 1; *Thyreus* 3; *Everyx* 1; *Madonyx* 1; *Callionima* 1; *Ambulyx* 2; *Philampelus* 7; *Chærocampa* 38; *Deilephila* 9; *Anceryx* 9; *Bræsia* 1; *Pachylia* 3; *Zonilia* 4; *Macrosila* 1; *Sphinx* 29; *Amphyonix* 4; *Acherontia* 3; *Brachyglossa* 2; *Euclea* 1; *Smerinthus* 10.

courus longitudinalement par une bande brune, étroite, mais qui s'élargit beaucoup sur les premiers segments. L'abdomen est d'un fauve foncé en dessus et beaucoup plus clair sur les côtés et en dessous.

Cette espèce, dont je ne connais pas le mâle, habite les environs de Khartoum en Abyssinie, et elle a été découverte par M. Schimper.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII, *N*o 1.

Fig. I. *Zonilia Schimperi* de grandeur naturelle vu en dessus.

Fig. II. *Smerinthus abyssinicus* de grandeur naturelle vu en dessus.

NOTE

Sur un nouveau genre de la famille des Longicornes (Icosium tomentosum), *qui habite les possessions françaises du nord de l'Afrique.*

Par M. H. LUCAS.

(**Séance du 26 Novembre 1856.**)

J'ai signalé dans le Bulletin de nos annales, 3e série, tome 2, p. 8, 1854, sous le nom d'*Icosium* (1), un nouveau genre des Coléoptères de la famille des Longicornes, et que je range dans la tribu des *Cerambycins*. Ce qui fixe l'attention au premier aspect, lorsqu'on examine ce longicorne, c'est son prothorax très prolongé, renflé et dépourvu sur ses parties latérales de tubercules obtus, comme cela se remarque chez les *Deilus*, dans le voisinage desquels je place cette nouvelle coupe générique. Quoiqu'ayant de l'analogie avec ce longicorne, néanmoins elle s'en distingue facilement par les antennes qui, dans les deux sexes, sont beaucoup plus allongées que chez les *Deilus*. En effet, ces organes dépassent de beau-

(1) Nom qui autrefois désignait Alger sous les Romains.

coup le corps dans le mâle ; ils sont grêles, filiformes avec le troisième article plus allongé que le premier. Si maintenant on compare les *Icosium* avec les *Obrium,* on remarque que le troisième article des antennes de ce dernier genre est au contraire plus court que le premier. Chez les *Icosium,* les articles suivants sont cylindriques au lieu d'être subfiliformes, à peu près d'égale grosseur partout avec le dernier égalant presque en longueur le premier article, tandis que chez les *Obrium,* le dernier article est sensiblement plus court que le premier. Si on étudie aussi le premier article des antennes chez les *Icosium,* on voit qu'il est beaucoup plus sensiblement courbé que ce même article dans les *Obrium;* de plus, au lieu de diminuer de grosseur comme chez ce dernier genre, il est au contraire épais et brusquement tronqué à son extrémité. Les palpes maxillaires sont plus courts que dans les *Obrium* et les *Deilus* et leur dernier article au lieu d'être allongé, ovalaire, terminé en pointe obtuse ou tronquée, est au contraire court, aplati et légèrement en forme de hache. Les yeux sont gros et présentent une échancrure profonde, dans laquelle viennent s'insérer l'article basilaire et une partie du premier article des antennes. Cette disposition se présente aussi chez les *Obrium,* mais l'échancrure est moins grande et surtout moins profonde. Le prothorax plus allongé que dans les *Obrium* et les *Deilus,* est renflé et dépourvu de tubercules obtus sur les parties latérales. L'écusson est ovalaire et déprimé longitudinalement dans la partie médiane. Les élytres sont allongées, étroites avec l'angle huméral assez saillant, mais moins cependant que dans les *Obrium.* Les pattes sont allongées, grêles, et les fémurs renflés dans les deux sexes, mais non en massue comme chez les *Deilus* et les *Obrium.*

Cette coupe générique a aussi un peu d'analogie avec les *Cartallum* et les *Clytus*, mais elle s'en distingue aisément à cause du prothorax qui est sensiblement plus long, non pourvu d'un tubercule obtus et des yeux qui sont profondément échancrés, au lieu de l'être à peine comme dans les *Cartallum*. Les antennes sont beaucoup plus allongées que celle des *Clytus* et le prothorax au lieu d'être subglobuleux ou oblong, est allongé et sensiblement renflé; quant aux élytres elles sont allongées, planes, et non pas courtes et arrondies en dessus comme chez les *Clytus*.

Tels sont les caractères différentiels de ce nouveau genre et qui peuvent être analysés de la manière suivante.

G. ICOSIUM, Lucas, Ann. de la Soc. Entom. de France, 3e série, t. 2, Bullet. p. IX (1854).

Caput breve, latum, inter oculos profundè depressum.

Mandibulæ validæ, breves, compressæ, anticè acutæ. Palpi maxillares elongati, primo ac secundo articulis brevibus, quarto tertioque elongatis, articulo ultimo compresso, hastiformi.

Antennæ elongatæ, abdomen in mare superantes, breves in fœminâ; articulis filiformibus, pilosis, ultimis tribus attamen compressis, tomentosis, articulo tertio elongatiore quàm primo, hoc ad basin sensiter curvato.

Oculi magni, inflati, posticè profundè emarginati.

Prothorax elongatus, ad latera tantum inflatus lævigatusque.

Scutellum minimum, longitudinaliter canaliculatum.

Elytra elongata, suprà planata, ad humeros prominentia, ad basin rotundata.

Pedes elongati, exiles, femoribus tantum inflatis sed non claviformibus ut in Cartallis et Clytis.

Abdomen elongatum, elytris obtectum in mare, his abdomen superantibus in fœminâ.

La tête est courte, large, profondément déprimée entre les yeux. Les mandibules sont robustes, courtes, aplaties et aiguës à leur extrémité. Les palpes maxillaires sont allongés; les premier et second articles sont courts ; vient ensuite le quatrième, puis le troisième qui est le plus court de tous; le dernier article est comprimé et sensiblement en forme de hache. Les palpes maxillaires sont courts avec leur troisième article comprimé, légèrement sécuriforme et de même longueur que le précédent. Les antennes allongées dépassent de beaucoup l'abdomen dans le mâle; chez la femelle au contraire elles sont courtes et ne dépassent pas les élytres; elles sont composées d'articles filiformes, grêles qui du premier jusqu'au troisième inclusivement sont hérissés de longs poils; les trois derniers au contraire sont seulement tomenteux et fortement comprimés; le troisième article est plus allongé que le premier: celui-ci est épais, sensiblement renflé, profondément échancré de manière à recevoir l'article basilaire des antennes et une partie du premier article lorsque ces organes se reploient en arrière. Le prothorax est allongé, seulement renflé sur ses parties latérales: celles-ci sont lisses, c'est-à-dire ne présentent pas de tubercule obtus.

L'écusson est très petit, à base arrondie et canaliculé longitudinalement; les élytres allongées, sont planes en dessus avec les épaules saillantes et à base terminée en pointe arrondie. Les pattes sont allongées, grêles avec leurs fémurs seulement renflés et non en massue comme chez les *Deilus* et les *Obrium*. Les tibias sont comprimés; quant aux tarses, ils sont allongés, le premier article surtout. L'abdomen est allongé, recouvert par les élytres dans le mâle. Celles-ci, au contraire, dépassent cet organe chez la femelle.

ICOSIUM TOMENTOSUM Lucas, Ann. de la Société Entom. de France, 3e série, tome 1. Bulletin, p. IX.

Long. 12 millim.; lat. 3 millim. 1/4 (mâle).
Long. 17 millim.; lat. 4 millim. 1/4 (femelle).

(Pl. 13, No II).

I. Rufescens, fulvo-tomentosum; capite granario transversim profundè impresso longitudinaliterque subtiliter unilineato; mandibulis rufescentibus anticè nigris; antennis rufescentibus, fulvo-pilosis, tribus ultimis articulis tantum tomentosis; palpis maxillaribus et labialibus rufescente-nitidis; prothorace elongato, ad latera inflato suprà rufescente trilineato; elytris latioribus prothorace, planis, regulariter laxèque punctatis, suturâ omninò fuscâ; corpore pedibusque rufescentibus fulvo-pilosis.

Mâle. D'un brun roussâtre clair, recouvert d'une tomentosité fauve, courte, serrée. La tête chagrinée, présente sur le front une impression transversale profonde; son bord antérieur est noirâtre surtout dans la femelle; lorsque cet or-

gane n'a subi aucun frottement, il présente un petit sillon longitudinal assez bien marqué, qui part de la base et vient s'atténuer dans la dépression transversale du front. Les mandibules assez avancées, sont d'un roussâtre clair avec leur extrémité noire. Les yeux sont noirs ; leur échancrure profonde, recouverte d'une tomentosité fauve, courte et serrée. Les antennes sont plus longues que le corps dans le mâle, sont d'un roussâtre clair avec les huit premiers articles hérissés de poils fauves, allongés et peu serrés ; quant aux trois derniers, ils sont seulement tomenteux. Les palpes maxillaires ainsi que les labiaux sont d'un noirâtre brillant et hérissés de poils testacés, placés cà et là. Le prothorax coupé droit antérieurement, renflé sur les parties latérales, est placé en dessus où il présente trois lignes longitudinale roussâtres, il est irrégulièrement ponctué et chagriné, sensiblement rétréci à sa base où il est coupé un peu en arc. L'écusson est ovalaire, d'un brun foncé et ordinairement recouvert d'une tomensité fauve. Les élytres, d'un roux testacé, à suture d'un brun foncé, sont beaucoup plus larges que le prothorax à sa base ; elles sont planes en dessus, avec les parties humérales saillantes et arrondies ; elles sont couvertes de points assez forts, profondément enfoncés, régulièrement disposés, arrondis et peu serrés ; elles se rétrécissent graduellement du sommet à la base où elles sont arrondies. Tout le corps en dessous est noirâtre et ultérieurement recouvert de poils fauves. Les pattes sont d'un brun roussâtre et entièrement couvertes de poils fauves.

Femelle. Elle ressemble tout à fait au mâle et n'en diffère que par la taille qui est plus grande et par les antennes, qui ne dépassent pas le corps en longueur.

Cette espèce habite les environs de Porliba, sur les bords du Chélif, où elle a été découverte par notre collègue M. Dours. Les environs de Sphax (Funisie) nourrissent aussi ce curieux Coléoptère, où il a été découvert par M. Ducouret.

Explication des figures, de la planche 13, *N*o 11.

Fig. 1. *Icosium tomentosum* ♂, grossi de la grandeur naturelle.

1. *b*. *Icosium tomentosum* ♀, grossi de la grandeur naturelle ; 1 *a* la tête vue de face ; 1 *c* la tête vue de profil.

DESCRIPTION D'UNE GYMNÉTIDE

PROVENANT DES ENVIRONS DE SANTA-FÉ DE BOGOTA,

Par M. A. SALLÉ.

(Séance du 25 Mars 1857.)

ALLORHINA LANSBERGEI.

Long. 23 mill.; larg. 12 mill.

Pl. 13, fig. 1, N° III.

Recouverte en dessus d'une croûte jaunâtre à reflets d'or mat, parsemée de taches noires arrondies, ayant chacune au centre un point. Le dessous est très brillant, d'un vert doré changeant en bleu et à reflets magnifiques; avec des points et des stries droites et arquées, noirs et enfoncés.

Tête assez allongée, profondément excavée et enchâssée dans le corselet, jaune à reflets dorés en dessus, noire sur les côtés; parties de la bouche avec des paillettes d'un bleu changeant. Le chaperon est un peu échancré et ponctué en avant, très relevé sur les bords latéraux, qui forment une saillie anguleuse (fig. 1 *a*) de chaque côté en avant des yeux et au dessus de l'insertion des antennes; celles-ci sont ponc-

chets épineux situés sur le cinquième segment abdominal, mais ces organes sont toujours au nombre de deux et présentent une forme différente.

De plus, la tête est beaucoup moins grande et la forme de la partie libre et interne des mandibules n'est pas la même. Chez les Cicindèles, elle se termine par une pièce unique ; il y a deux articles bien distincts chez les Mégacéphales. Quant aux palpes maxillaires, ils offrent trois articles chez les premières, quatre chez les seconds.

Signalons encore l'énorme développement des ocelles supérieurs chez les Mégacéphales et la grandeur de leurs pattes.

Armées de mandibules d'une puissance extrême et pourvues d'organes de locomotion très perfectionnés, ces larves sont essentiellement actives et ne doivent pas être moins agiles et carnassières que les insectes parfaits.

Explication des figures.

Pl. 14, fig. 1 à 1 *f*.

Fig. 1. Larve de la *Megacephala Euphratica.*

1 *a*. La tête vue en dessous.

1 *b*. La tête vue de profil. On remarque au dessous de l'ocelle supérieur et antérieur les deux ocelles latéraux.

1 *c*. Mandibule.

1 *d*. Mâchoire avec le palpe maxillaire.

1 *e*. Antenne.

1 *f*. Crochet épineux du cinquième segment abdominal.



MÉMOIRE

SUR

DEUX GENRES NOUVEAUX DE COLÉOPTÈRES

DE LA FAMILLE DES LONGICORNES

(**OXILUS** ET **STHELENUS**),

SUIVI DE LA

DESCRIPTION DE PLUSIEURS ESPÈCES

appartenant aux genres

PLATYARTHRON, OEME (SCLEROCERUS Dej.), **CLYTUS, APRIONA, CEROSTERNA** ET **ACANTHODERUS**.

Par M. LUCIEN BUQUET.

(**Séances des 10 et 24 Août, 14 et 28 Septembre et 28 Octobre 1859.**)

OXILUS Buquet (1).

Caractères génériques. Corps convexe en dessus, très allongé, cylindrique, ailé.

Tête longue, étroite; palpes grêles, à dernier article aplati, presque en forme de hache; mandibules avancées, bien que recouvertes en partie par le labre qui est coupé

(1) Nom mythologique.

tous nos membres régnicoles, mais encore ceux qui habitent les contrées riveraines de la France, vous savez avec quelle ardeur la Société entière accueillit cette proposition. Grâce à la libéralité des différentes lignes de chemins de fer, le projet parvint à se réaliser, non cependant sans des démarches multipliées de la part de MM. le docteur Boisduval, Bellier de la Chavignerie, Desmarest et Doué, auxquels nous devons de grands remercîments pour leur zèle et leur activité en cette occasion.

Accueillis à Montpellier avec le plus affectueux empressement par M. Paul Gervais, doyen de la Faculté des sciences, qui n'a pas oublié son titre d'ancien membre de la Société Entomologique, et par un de nos collègues, M. Daube, nous tînmes, le lendemain de notre arrivée, une première séance dans une salle mise à notre disposition dans le local de la Faculté des sciences. Par un sentiment que vous apprécierez, la présidence d'honneur fut offerte à M. Paul Gervais, qui, tout en l'acceptant, insista pour que M. Bellier de la Chavignerie dirigeât les séances.

Je ne vous répéterai pas les détails du procès-verbal ; disons seulement que cette première réunion, un peu précipitée, était nécessaire pour se reconnaître et mettre de l'ordre dans nos courses, qui commencèrent le même jour par une excursion sur les bords de la Mosson. La vallée pittoresque de Fontcaude, que nous visitâmes accompagnés de MM. Pellet et Marquet, entomologistes de Béziers, nous donna le plaisir de prendre cinq ou six espèces de *Larinus* sur les plantes qu'ils affectionnent, et dont plusieurs sont assez désagréables pour les doigts des amateurs. L'*Apion oculare* fut, dans la même localité, pris en abondance sur la *Ruta montana*. En même temps les Lépidoptéristes, dirigés par M. Daube,

exploraient la Vallette, le long du Lez, qui devint l'une de leurs promenades favorites, ainsi que le bois de Grammont, illustré par le séjour de l'immortel Linné qui y résida quelque temps lors de son voyage dans le midi de la France, du temps de Broussonet. C'est là qu'il décrivit la *Pieris eupheno,* la *Scabiosa grammontia*, etc., et qu'il récolta probablement une grande partie des espèces qu'il cite comme appartenant à la France méridionale. Ce clos qui était autrefois un vrai bois, appartenait au chapitre de la cathédrale. A la Révolution de 89, il fut vendu au général Fraicheville, qui en défrîcha la plus grande partie. Après lui, il passa à M. de Bricogne, receveur général; il appartient encore aujourd'hui à Mme de Bricogne.

Une excursion à Maguelonne nous fit voir les environs de Montpellier sous un nouvel aspect; mais le temps, qui nous a médiocrement favorisés pendant le voyage, nous envoya ce jour là un violent mistral qui chassait vers la mer de longues trainées de sable et rendait les recherches pénibles et peu productives. Cependant, nous vîmes avec plaisir le grand *Scarites pyracmon* courir rapidement dans les sables du rivage, et les manœuvres des *Ateuchus,* extrêmement abondants près des cabanes, nous intéressèrent beaucoup. Rien de plus curieux que les travaux herculéens entrepris par ces scarabées pour préparer le berceau de leur postérité. Avec quelle ardeur ils abattent les inégalités de leur boule pour la faire rouler plus facilement jusqu'à l'emplacement qu'ils ont choisi! Comme ils luttent consciencieusement, lorsqu'un de leurs concitoyens cherche à leur enlever leur précieux fardeau! Disons bien vite, à la honte de notre sexe, que ce sont les femelles qui déploient cette activité et que les mâles restent fort tranquillement spectateurs des rudes labeurs

de leurs épouses, ne sortant de leur dignité que pour le combat.

Cette plage offre du reste un aspect assez triste, surtout à cause des lagunes intérieures qui la réduisent à une bande fort étroite. Elle rappelle beaucoup les sables de Cayeux, à l'embouchure de la Somme; mais, d'un côté, la ligne rocheuse des Cévennes encadrant la ville de Montpellier, dédommage amplement la vue de l'aridité du rivage; d'un autre côté, la mer forme l'horizon, et, à vos pieds, les sables sont égayés par les jolies touffes du *Coris monspeliensis* et par les feuilles d'un vert foncé du *Pancratium maritimum*, sur lequel l'un de nos collègues, M. Martin, découvrit une colonie de chenilles de la *Noctua pancratii*.

Quelques jours après, plusieurs d'entre nous se joignirent à la Société de botanique pour revoir la mer et unir aux recherches entomologiques les agréments d'un bain maritime et d'une pêche aux filets, laquelle devait nous amener, outre les poissons destinés au déjeûner, certaines espèces d'animaux marins, dont notre digne président, M. Gervais, avait promis d'être l'historiographe. Par malheur, nous avions compté sans les méduses, et la plupart des coups de filets n'amenèrent que ces affreux radiaires gélatineux à bordure violette, dont le contact excite promptement une démangeaison urticaire. Ce jour là nous visitâmes pour la deuxième fois l'île où fut Maguelonne et où il ne reste plus qu'une ancienne église, assez bien conservée, sur le toit de laquelle on monte facilement au moyen d'un long escalier oblique. Là nous attendaient une réception des plus hospitalières par le propriétaire de l'île, une dissertation archéologique par M. Ricard, de Montpellier, et une piquante lecture historico-botanique par M. le comte Jaubert.

Une course à Villeneuve, faite en compagnie des botanistes et de M. le professeur Martins, nous donna occasion de visiter la grotte de la Madeleine, remarquable par le lac étendu qui en occupe le fond. Nous n'y avons pas trouvé le moindre insecte hypogé; mais il paraît peu probable, d'après la configuration et la nature du terrain, qu'on puisse y faire quelque découverte intéressante.

Non loin de cette grotte s'ouvre, au milieu de rochers à pic, une espèce de précipice appelé dans le pays le Crosse de Miége, qui nous avait été recommandé par M. Paul Marès. Ce précipice, entouré presque complétement par des roches qui ressemblent aux ruines d'une vieille forteresse, est occupé au fond par un marécage à moitié desséché et par une prairie bien verte, heureux contraste avec l'aridité et la verdure rare et grisâtre des garrigues du terrain supérieur. Nous y récoltâmes assez abondamment les *Hydrophilus pistaceus* et *Hydrous flavipes*, espèces méridionales bien connues, mais qu'il nous était agréable de voir vivantes. Avant de descendre, nous trouvions sous les pierres, avec des fourmis, des *Tagenia minuta*, et sur l'*Euphorbia cyparissias*, l'*Oberea erythrocephala*, dont la larve habite les tiges de cette plante.

Pour compléter le cercle de nos pérégrinations autour de Montpellier, il fallait visiter Cette. Les deux Sociétés se réunirent pour faire ce petit voyage. Une brillante hospitalité nous fut offerte par M. Doumet, maire et représentant de Cette, et nous permit de visiter en détail son musée, si riche, si varié, remarquable, sous le rapport entomologique, par quelques superbes espèces de Lépidoptères exotiques qu'on chercherait vainement dans les collections parisiennes, et sous le rapport botanique, par l'herbier du célèbre naturaliste Adanson dont M. Doumet est le petit-fils.

La montagne qui domine Cette offrait autrefois de grandes richesses aux naturalistes ; mais aujourd'hui les terrains libres commencent à devenir bien restreints par suite du développement des cultures qui, à cause de la nature rocheuse du sol, sont toutes entourées de murs; de plus, le terrain du bord de la mer où le *Buthus occitanus* était si commun autrefois, a été bouleversé pour l'établissement d'un hopital temporaire destiné aux malades de Crimée. Aussi, malgré toutes nos recherches, n'avons-nous pu trouver de ces scorpions. En entomologie, quelques captures intéressantes ont été faites, notamment le joli *Baridius opiparis* que nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. Marquet, trouver au pied d'une *Sinapis,* commune sur les côteaux arides.

La Société Entomologique ne pouvait quitter Montpellier sans visiter quelques magnaneries, afin de se rendre compte de la déplorable épidémie qui a causé et cause encore tant de ravages dans les éducations des vers à soie.

Grâce à l'obligeance de M. Gervais, dont l'affectueux concours ne nous a pas fait un instant défaut, nous allâmes visiter la magnifique exploitation agricole de M. Marès, à la Rouquette, du côté du Pic-Saint-Loup. Personne ne pouvait mieux que lui nous donner des renseignements sur la valeur des diverses graines de vers à soie. Sa première éducation de cette année, faite avec de la graine provenant d'Orient, fut à peu près complètement perdue par la maladie. Heureusement il put se procurer à temps de la nouvelle graine venant probablement de Lombardie, et, au moment où nous examinions sa magnanerie, tous les vers se portaient bien et promettaient une récolte abondante, dédommagement incomplet des pertes de la première éducation.

Nous vîmes aussi des vers à soie d'une belle santé et d'une

grande vigueur chez M. Arnaud, au Mas-Nègre, près Saint-Gely-de-Fesque, et certes la réussite remarquable de son éducation ne tenait ni à une importation de graine asiatique, ni à l'invention d'une nouvelle variété de mûrier.

Nous ne saurions trop remercier M. Arnaud et M. Marès de leur excellent accueil et des renseignements qu'ils nous ont donnés sur les vers à soie, renseignements d'autant plus précieux, qu'ils reposent sur une expérience journalière et sur une observation intelligente. Si nous osions émettre une opinion sur cette question difficile, nous dirions, d'après ce que nous avons vu et entendu, que le salut de la sériciculture est dans la production par chaque magnanier, de la graine destinée à ses éducations, dans le choix judicieux des individus destinés à perpétuer l'espèce et dans des croisements fréquents. Cette conclusion est à peu près la même que celle donnée par M. Dumas dans son rapport officiel. Seulement nous croyons, contrairement à ce qu'il énonce, que le salut d'une de nos plus précieuses industries ne doit pas venir uniquement des Cévennes, et qu'il ne peut résulter que des efforts réunis de tons nos sériciculteurs.

Si nous ne vous parlons pas des insectes nuisibles à la vigne, c'est que les dommages causés par la grosse altise bleue, bien qu'assez sensibles dans quelques localités, disparaissent devant le terrible *Oïdium*, qui, cette année encore, a ravagé une grande partie du midi de la France.

Avant de terminer, disons que la plus grande cordialité n'a cessé de régner dans nos rapports avec les membres de la Société de botanique, que nous avons plusieurs fois accompagnés dans leurs courses. A la fin de la session, un banquet nous a réunis, ainsi que MM. les professeurs des deux Facultés et les autorités de la ville, au milieu du Jardin des

plantes de Montpellier, local désigné par lui-même pour un repas de naturalistes, et la soirée s'est terminée tout naturellement encore chez M. le docteur Donné, recteur de l'Académie, à la bienveillante réception duquel nous sommes heureux de rendre hommage. Enfin n'oublions pas le modeste, mais cordial banquet par nous offert à notre président honoraire, M. le professeur Paul Gervais, qui a pu voir combien tous nos collègues appréciaient son accueil et ses bons soins, et à M. Daube, dont la complaisance ne s'est pas démentie un instant; n'oublions pas non plus les spirituels couplets de notre archiviste M. Doué, et répétons ce toast de l'un de nous : A la Fraternité Entomologique, et à notre prochaine réunion dans les Vosges, les Alpes ou les Pyrénées !

Voilà, Messieurs, en résumé l'emploi de notre temps pendant la semaine qu'a duré notre session extraordinaire. Si le résultat matériel n'est pas très important sous le rapport de la récolte des insectes, ce qu'il était facile de prévoir d'après l'époque tardive de notre voyage, il s'en faut pourtant qu'il soit nul, ainsi que l'on peut en juger par les listes qui terminent ce rapport; mais le résultat le plus précieux de cette réunion est, selon nous, d'avoir resserré les liens affectueux résultant d'une confraternité de sentiments et d'études, d'avoir contribué à entretenir l'émulation chez nos collègues des départements, auxquels l'éloignement des centres scientifiques rend souvent bien difficile et presque ingrate l'étude de l'histoire naturelle, et enfin d'avoir marqué le premier pas dans une voie de progrès et de développement aussi profitable à la science qu'à notre Société.

INSECTES

Recueillis aux environs de Montpellier et de Cette, pendant la session extraordinaire de juin 1857.

COLÉOPTÈRES (1).

Cicindela trisignata.
circumdata.
littoralis.
flexuosa.
Cymindis homagrica.
var. lineata.
Dromius linearis
quadrisignatus.
plagiatus.
truncatellus.
punctatellus.
glabratus.
Lebia turcica.
Brachinus humeralis.
bombarda.
exhalans
Dyschirius punctatus.
thoracicus.
cylindricus.
salinus.
Scarites pyracmon.
lœvigatus.
arenarius.

Ditomus clypeatus.
sphœrocephalus.
Procrustes coriaceus.
Carabus lotharingus.
Nebria complanata.
Chlænius velutinus.
vestitus.
holosericeus.
Dinodes rufipes.
Licinus silphoides.
Pogonus pallidipennis.
chalceus.
littoralis.
riparius.
testaceus.
Calathus punctipennis.
ochropterus.
melanocephalus.
Olisthopus punctatus.
Feronia dimidiata.
viatica.
ruficollis.
Zabrus gibbus.

(1) Cette liste a été rédigée d'après les notes et les communications qui m'ont été fournies par MM. Bellevoye, Boïeldieu, Chevrolat, Cussac, Gougelet, Mocquerys, Peyron et Puton.

Amara eximia.
eurynota.
acuminata.
apricaria.
trivialis.
Acinopus tenebrioides.
Gynandromorphus etruscus.
Anisodactylus virens.
Harpalus meridionalis.
subquadratus.
dispar.
distinguendus.
sulphuripes.
maxillosus.
serripes.
Amblystomus metallescens.
Bembidium lampros.
aspericolla.
pusillum.
Normannum.
maculatum.
4-maculatum.
4-guttatum.
4-pustulatum.
callosum.
rufipes.
nitidulum, Marsh.
decorum.
ephippium.
biguttatum.
vulneratum.
bistriatum.
Dytiscus pisanus.
Ilybius meridionalis.
Laccophilus variegatus.
Noterus lœvis.
Hydroporus confluens.
inæqualis.
parallelogrammus.
lituratus.
halensis.
incertus.
pumilus.
geminus.
Cnemidotus rotundatus.
Elophorus grandis.
rugosus.
granularis.
Hydrochus nitidicollis.
Ochthebius margipallens.
marinus.
pellucidus.
Limnebius nitidus.
Berosus æriceps.
Hydrophilus pistaceus.
Hydrous flavipes.
Hydrobius oblongus.
Helochares lividus.
Cercyon quisquilium.
Hister 4-maculatus.
var. gagates.
12-striatus.
Saprinus semipunctatus.
furvus.
detersus.
nitidulus.
æneus.
dimidiatus.
chalcites.
speculifer.

Saprinus granarius.
apricarius.
Carcinops minimus.
Necrophorus vestigator.
Silpha granulata.
puncticollis Luc. (*hispanica* Küst.).
sinuata.
lævigata.
Choleva sericea.
Calyptomerus enshamensis.
Myrmedonia Erichsonis Peyron, nov. sp.
Falagria thoracica.
sulcata.
sulcatula.
nigra.
Ocalea decumana.
Calodera nigricollis.
Tachyusa coarctata.
balteata.
ferialis.
Hygronoma dimidiata.
Aleochara rufipes.
Xantholinus fulgidus.
glabratus.
elegans.
linearis.
Staphylinus lutarius.
Ocypus olens.
pedator.
cupreus.
ater.
Philonthus varians.
corvinus.
Philonthus ebeninus.
bimaculatus.
ventralis.
quisquiliarius.
salinus.
xantholoma.
dimidiatipennis.
punctum.
aterrimus.
sericeus.
Acylophorus glabricollis.
Quedius monspeliensis Fm. n. sp.
Dolicaon biguttulus.
Scimbalium grandiceps J. Duv.
Lathrobium multipunctatum.
Lithocharis obsoleta.
melanocephala.
Scopæus minutus.
rubidus.
Stenus nitidus.
ater.
Pœderus longipennis.
limnophilus.
Bledius fracticornis.
arenarius.
verres.
Platystethus nodifrons.
Trogophlæus riparius.
Acrognathus palpalis.
Cercus rufilabris.
Brachypterus pubescens.
gravidus.
rubiginosus.
Telmatophilus obscurus.
Atomaria basalis.

Monotoma picipes.
Corticaria fuscipennis.
Dermestes vulpinus.
Frischii.
pardalis.
undulatus.
Attagenus trifasciatus.
Limnichus versicolor.
sericeus.
Ateuchus semipunctatus.
laticollis.
Onitis Olivieri.
Bubas bubalus.
Onthophagus Hübneri.
taurus.
nuchicornis.
lemur.
maki.
punctatus.
Schreberi.
emarginatus.
furcatus.
Aphodius fimetarius.
scybalarius.
sordidus.
immundus.
bimaculatus.
lividus.
granarius.
Psammodius cœsus.
sabulosus.
porcicollis.
Rhyssemus asper.
Pentodon punctatus.
Geotrupes typhæus.
Geotrupes hypocrita.
Rhizotrogus ruficornis.
Cetonia hirtella.
morio.
oblonga.
opaca.
Anomala vitis.
Anisoplia arvicola.
tempestiva.
Capnodis tenebrionis.
Anthaxia manca.
hypomelæna.
Corœbus elatus.
amethystinus.
graminis.
Trachys ænea.
pygmæa.
troglodytes.
Aphanisticus emarginatus.
Lamotei.
Synaptus filiformis.
Cratonychus cinerascens.
niger.
Athous longicollis.
Cardiophorus rufipes.
biguttatus.
Drasterius bimaculatus.
Elodes padi.
Eubria marchantiæ.
Lampyris Zenkeri.
Rhagonycha melanura.
Malachius dentifrons.
geniculatus.
elegans.
rubidus.

Malachius rufus.
marginellus.
pulicarius.
Ebæus congressarius L. Fairm. nov. sp.
thoracicus.
flavicollis.
flavicornis.
flavipes.
albifrons.
Charopus concolor.
Attalus lusitanicus.
Colotes trinotatus.
Dasytes hirtus.
ater.
cylindricus.
nobilis.
flavipes.
pallipes.
Trichodes 8-punctatus.
Ochina Mariæ J. Duv. n. sp.
Aliciana J. Duv. n. sp.
Xyletinus ater.
hæmorrhoidalis.
laticollis.
striatipennis Fm. n. sp.
Ptinus variegatus.
lepidus.
Pimelia bipunctata.
Asida sericea.
Scaurus striatus.
lugubris.
Tagenia minuta.
angustata.
Blaps obtusa.
Blaps fatidica.
gages.
Dendarus hybridus.
Philax crenatus.
littoralis.
Crypticus quisquilius.
Opatrum fuscum.
sabulosum.
pusillum.
Leichenum pulchellum.
Trachyscelis aphodioides.
Ammobius rufus.
Phaleria cadaverina.
hemisphærica.
Calcar procerus.
Helops assimilis.
Omophlus brevicollis.
Cistela antennata.
Notoxus major.
cornutus.
Mecinotarsus rhinoceros.
Tomoderus compressicollis.
Anthicus Rodriguei.
pedestris.
floralis.
instabilis.
humilis.
4-maculatus.
hispidus.
minutus.
ruficollis.
plumbeus.
Ochtenomus angustatus.
Xylophilus populneus.
Lagria glabrata.

Mordella grisea.
angustata.
Anaspis maculata.
Meloe violaceus.
Mylabris mutans.
melanura.
Lytta vesicatoria.
var. à bandes cuivreuses.
Nacerdes melanura.
Anoncodes amœna.
Œdemera barbara.
cœrulea.
virescens.
lurida.
Bruchus variegatus.
rufimanus.
granarius.
lividimanus.
loti.
obscuripes.
tibiellus.
bimaculatus.
dispar.
cinerascens.
seminarius.
Fischeri.
olivaceus.
debilis.
Spermophagus cardui.
Urodon pygmæus.
Rhynchites populi.
Ramphus œneus.
Apion æneum.
radiolus.
subulatum.
Apion setiferum.
acium.
oculare.
rufirostre.
vernale.
malvæ.
ulicis.
tamarisci.
violaceum.
brevirostre.
ononis.
apricans.
Germari.
pisi.
Thylacites Guinardi.
Strophosomus hispidus.
Brachyderes pubescens.
Sitones griseus.
lineellus.
humeralis.
Chœrodrys setifrons.
Phytonomus crinitus.
Coniatus tamariscis.
repandus.
chrysochlora.
Cleonus excoriatus.
Pachycerus varius.
Rhytirhinus impressicollis.
Trachyphlæus squamosus.
Omias oblongus.
Peritelus senex.
griseus.
necessarius.
rusticus.
Otiorhynchus humilis.

Otiorhynchus meridionalis.
ligneus.
Lixus ascanii.
gemellatus.
pollinosus.
angustatus.
rufitarsis.
scolopax.
Larinus ursus.
turbinatus.
flavescens.
carlinæ.
jaceæ.
confusus.
sturnus.
maculosus.
ferrugatus.
cynaræ.
longirostris.
Rhinocyllus latirostris.
Erirhinus festucæ.
Ellescus bipunctatus.
Balaninus nucum.
turbatus.
crux.
Tychius squamosus.
squamulatus.
striatellus.
picirostris.
cuprifer.
Sibynes canus.
attalicus.
arenariæ.
Orchestes irroratus Ksw. (*distinguendus* J. Duv.).
Orchestes tricolor.
subfasciatus.
pubescens.
cinereus.
crinitus.
rufitarsis.
fœdatus.
Baridius nitens.
spoliatus.
opiparis.
cuprirostris.
chlorizans.
lepidii.
morio.
Smicronyx variegatus.
Cœliodes quercûs.
subrufus.
rubicundus.
Bagous frit.
Ceutorhynchus syrites.
constrictus.
trimaculatus.
crucifer.
litura.
chrysanthemi.
acalloides F. n. sp.
albohispidus Fm. nov. sp.
macula-alba.
pollinarius.
picitarsis.
erysimi.
cyanipennis.
Cionus thapsus.
Olivieri.

Gymnætrum labilis.
pascuorum.
spilotus.
beccabungæ.
veronicæ.
teter.
campanulæ.
Nanophyes tamaricis.
pallidulus.
posticus.
Crypturgus pusillus.
Cerambyx heros.
miles.
Callidium unifasciatum.
Clytus trifasciatus.
ornatus.
floralis.
Phytœcia lineola.
molybdœna.
virescens.
Agapanthia asphodeli.
suturalis.
Calamobius marginellus.
Lema flavipes.
Clythra meridionalis.
palmata.
tripunctata.
tristigma.
sexpunctata.
Dia æruginea.
Pachnephorus cylindricus.
Cryptocephalus bimaculatus.
rugicollis.
grandis.
sexpunctatus.
Cryptocephalus globicollis.
gravidus.
Rossii.
sexpustulatus.
gracilis.
signaticollis.
Pachybrachys viridissimus.
Stylosomus tamaricis.
minutissimus.
ilicicola.
Chrysomela femoralis.
gypsophilæ.
Banksii.
æthiops.
diluta.
Entomoscelis adonidis.
Colaphus barbarus.
Malacosoma lusitanica.
Galleruca sublineata.
Calomicrus circumfusus.
Haltica oleracea.
lythri.
erucæ.
impressa.
lineata.
vittulifera J. Duv.
pubescens.
cærulea.
pusilla.
polygoni.
distinguenda J. Duv.
fuscicornis.
malvæ.
Psylliodes napi.
chalcomera.

Psilliodes fusiformis.
cuprea.
crassicollis Fm. n. sp.
Dibolia occultans.
cynoglossi.
Plectroscelis chlorophana.
conducta.
dentipes.
concinna.
major.
Argopus cardui.
Cassida hexastigma.
meridionalis.
rubiginosa.
ferruginea.
pulchella.
Epilachna 11-punctata.
Harmonia 12-pustulata.
Vibidia 12-punctata.
Thea punctata.
Exochomus auritus.
Chilororus bipustulatus.
Platynaspis villosa.
Scymnus fasciatus.
Apetzii.
frontalis.
pygmæus.
marginalis.
discoideus.
Hyperaspis reppensis.
Rhizobius litura.

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX.

1. MYRMEDONIA ERICHSONIS Peyron (1).

Long. 4 mill. ; lat. elytr. 1 mill.

Aptera. Supra nitida, elytris opacis; atra, antennis ferrugineis, palpis pedibusque pallidis; punctata; thorace convexo, canaliculato, postice angustato; elytris brevibus; abdomine segmentis tribus primis gibbosis. ♂, *capite impresso; abdo-*

(1) Diagnose extraite par M. Peyron du Catalogue des Coléoptères des environs de Tarsous, qui doit paraître prochainement dans les Annales.

minis segmento 6° emarginato. ♀, *capite haud impresso; abdominis segmentis 3 primis apice transversim impressis.* — Un ♂ trouvé par M. Peyron et une ♀ par M. Mocquerys, aux environs de Montpellier.

2. QUEDIUS MONSPELIENSIS.

Long. 5 mill.

Nigro-œneus, nitidus, elytris œneis nitidis, abdomine nigro, subopaco; antennarum basi genubusque pallide testaceis; scutello lœvi; elytris forte punctatis, fronte inter oculos punctis 4 *transverse impressa.*

Allongé. Tête et corselet d'un noir un peu bronzé, très brillant; quatre points entre les yeux. Ceux-ci grands, oblongs; derrière chaque œil un gros point et deux plus petits. Antennes atteignant presque le milieu du corselet, presque moniliformes, grossissant à peine vers l'extrémité; deuxième et troisième articles presque égaux, les suivants plus courts, égaux entre eux, presque en carré arrondi, le dernier ovalaire, un peu plus long que les autres; d'un brun noir; le premier article testacé, parfois brun en dessus. Palpes bruns on d'un testacé obscur. Corselet aussi large que long, pas plus large que les élytres, faiblement arrondi sur les côtés, fortement à la base; séries dorsales de deux ou trois points. Ecusson bronzé, lisse, brillant. Elytres à peine plus longues que le corselet; d'un bronzé foncé brillant, fortement ponctuées et un peu ridulées transversalement, à fine pubescence grise. Abdomen d'un noir peu brillant, légèrement atténué en arrière. Bord postérieur des segments très

étroitement marginé de rougeâtre obscur, plus largement sur les côtés et sur les derniers segments, le dernier entièrement de cette couleur. Pubescence assez longue et couchée. Pattes d'un brun noirâtre, avec les genoux et les tarses d'un testacé pâle, quelquefois aussi les tibias.—Trouvé aux environs de Montpellier par MM. Puton, Bellevoye et Mocquerys.

Cette espèce est voisine du *boops;* elle en diffère, en outre de la coloration, par les yeux moins saillants, les antennes plus courtes, moins grêles, presque moniliformes, les élytres assez rugueusement ponctuées, et l'abdomen à pubescence beaucoup plus longue.

3. Ebæus congressarius.

Long. 4 mill.

Niger, nitidus, clypeo nigro, antennarum basi pedibusque flavis, his basi nigricantibus; thorace rubro; elytris atrocyaneis, apice rubris.

D'un noir brillant, à pubescence blanchâtre excessivement fine. Tête entièrement noire, brillante. Palpes maxillaires testacés, dernier article ovalaire, court, largement tronqué, extrémité noire. Antennes assez longues, noires; les trois premiers articles d'un jaune testacé, le premier avec la base noirâtre en dessus. Corselet entièrement d'un beau rouge brillant, un peu orangé, ainsi que l'extrémité des élytres; aussi large au milieu que les élytres à leur base, une fois et demie aussi large que long, arrondi sur les côtés, aux angles postérieurs et à la base. Elytres s'élargissant un peu vers le milieu, à ponctuation serrée, mais très fine, d'un bleu très

foncé, brillant. Extrémité fortement creusée et obliquement repliée avec deux appendices; le premier très petit, vers l'angle sutural; le deuxième près l'angle externe grand, presque épineux en dessous et replié transversalement. Pattes d'un jaune testacé, base des cuisses antérieures et intermédiaires d'un noir bleuâtre; cuisses postérieures presque entièrement noirâtres, jaunes en dessous; deuxième article des tarses prolongé en dehors en une petite pointe un peu arquée au dessus du troisième article. — Un seul individu. M. Puton.

4. XYLETINUS STRIATIPENNIS.

Long. 2 1/3 mill.

Fusco testaceus griseo-rufo pubescens, subparallelus, capite magno, prothorace brevi, transverso, angulis lateralibus acutis, elytris striatis; subtus fuscus, pedibus rufotestaceis.

Oblong presque parallèle, assez convexe, arrondi en avant et en arrière, d'un testacé obscur, à pubescence couchée, assez serrée, d'un gris roussâtre. Tête presque aussi large que le corselet. Antennes dentées, obscures vers l'extrémité. Corcelet court, un peu plus large que les élytres, bords antérieur et postérieur arqués, formant de chaque côté un angle très aigu, les angles postérieurs étant effacés et à peine indiqués; au milieu un sillon longitudinal peu distinct; en avant, de chaque côté, une très faible dépression transversale. Elytres à stries indistinctement ponctuées. Dessous d'un brun noir. Pattes testacées. — Montpellier (M. Gougelet).

La description du *Ptilinus bucephalus* Ill., convient assez

bien à cette espèce ; mais la taille (deux lignes) est bien plus grande. La pubescence paraît soyeuse, à reflets d'un brun grisâtre. Les antennes sont brunes ou noirâtres. Le corselet est coupé droit au bord antérieur. Les stries des élytres sont ponctuées et les élytres sont dilatées derrière les épaules.

5. CEUTORHYNCHUS ACALLOIDES.

Long. 1 2/3 mill.

Ovalis, fusco-brunneus, cinereo squamosus, brunneo variegatus, rostro apice flavo, nudo; prothorace antice bidenticulato, lateribus utrinque dentato; elytris valde striatis, ad basin utrinque macula obliqua brunnea, intus sinuata; femoribus muticis.

Ovalaire, d'un brun noir, mais couvert de grosses écailles cendrées, serrées et d'un gris un peu roussâtre, mélangées d'écailles brunes. Rostre ayant la moitié apicale nue, d'un jaune testacé. Antennes d'un roux brunâtre, grêles ; premier article du funicule assez épais, les autres plus minces ; le deuxième beaucoup plus long que le premier, presque aussi long que les troisième et quatrième réunis. Corselet assez court, rétréci en avant, très peu arrondi sur les côtés ; bord antérieur relevé assez fortement et peu échancré au milieu, ce qui forme deux petites saillies obtuses ; de chaque côté du disque, une petite saillie obtuse, ayant derière elle une petite ligne brune longitudinale. Elytres plus larges que le corselet, en ovale court ; épaules obtuses, stries bien marquées ; de chaque côté à la base, une tache un peu oblique, d'un brun foncé, ne touchant pas la suture, échancrée en dedans, sans contours arrêtés, n'atteignant pas le milieu ; le reste

ayant quelques macules brunâtres, petites et vagues. Extrémité obtusément arrondie, ne laissant à découvert que l'extrémité du pygidium. Dessous couvert d'écailles grises. Pattes d'un roux testacé, à écailles d'un roux grisâtre. — Sur les tamarix au bord des lagunes, près des cabanes de Palavas. (MM. Puton, Bellevoye et Mocquerys).

L'aspect de cet insecte rappelle celui des *Phytobius* et surtout des *Acalles;* mais le sillon pectoral, quoique plus marqué que ceux de la plupart des *Ceutorhynchus*, ne permet pas de le séparer de ce dernier genre.

6. CEUTORHYNCHUS ALBOHISPIDUS.

Long. 2 à 2 1/2 mill.

Brevis, crassus, brunneus aut brunneo-rufus, setis albis et fuscis hispidus : prothorace grosse ac dense punctatis; elytris valde striato-punctatis, interstitiis elevatis, rugulosis; femoribus muticis.

Court, épais, d'un brun assez foncé avec les élytres d'un brun rougeâtre ou entièrement rougeâtre-obscur, avec une bande noire, étroite, à la base du corselet, hérissé de soies raides, assez longues, blanches, mélangées de quelques brunes. Rostre sillonné longitudinalement. Tête finement, mais densément ponctuée avec une ligne élevée extrêmement fine, entre les yeux. Corselet rétréci en avant, un peu anguleux sur les côtés au milieu, ayant au bord antérieur deux touffes de soies brunes, serrées, courtes, couvert de gros points ronds peu profonds, mais très serrés et un peu ocellés; au milieu un sillon assez bien marqué. Elytres plus larges que

le corselet, courtes, à stries fortes et fortement ponctuées; intervalles convexes, ridées transversalement. Cuisses peu robustes, mutiques. — Montpellier (MM. Puton et Cussac).

Cette espèce, qui se retrouve en Sicile, paraît très voisine du *C. hystrix* Perris, mais elle ne peut être confondue avec ce dernier à cause de la coloration uniforme du corps et des soies non disposées en séries sur les élytres. Elle a la forme du *C. troglodytes*, mais les cuisses sont mutiques et les soies sont plus longues et bien hérissées. Les élytres sont aussi un peu plus courtes.

7. Psylliodes crassicollis.

Long. 2 2/3 mill.

Ovalis, convexa, testacea, nitida, capite punctato, medio impresso; antennis dilute testaceis, apice vix obscurioribus; prothorace convexo, antice parum angustato, punctato, basi utrinque foveola minuta impresso; elytris parum dilutioribus, sat fortiter punctato substriatis; subtus rufo testacea, femoribus posticis interdum infuscatis.

Ovalaire, convexe, d'un roux testacé, sale, brillant. Tête ponctuée, ayant au milieu une impression assez large bien distincte. Antennes d'un roussâtre pâle, à peine plus foncées vers l'extrémité. Corselet convexe, peu rétréci en avant, ponctué; bord postérieur marqué de chaque côté d'une petite fossette oblongue peu profonde. Elytres un peu plus pâles, ovalaires, arrondies et non acuminées à l'extrémité, à lignes de points assez gros, formant presque des stries. Dessous d'un roux testacé ainsi que les pattes. Cuisses posté-

rieures souvent obscures avec un faible reflet bronzé. — Montpellier. (M. Puton).

Cette espèce a quelque ressemblance avec la *P. marcida* : elle en diffère notablement par la forme convexe, non elliptique ; le corselet peu rétréci en avant, moins court, n'ayant jamais de reflet bronzé, à ponctuation moins serrée. Le faciès de cet insecte rappelle assez celui de l'*Haltica cyparissiæ*.

HÉMIPTÈRES (1).

Eurygaster pictus.
Psacasta pedemontana.
Odontotarsus grammicus.
Trigonosoma Desfontainei.
Odontocelis fuliginosus.
Brachypelta tristis.
Ælia acuminata.
bipunctata.
Pentatoma roseipennis.
Stiretrus luridus.
Pyrrhocoris apterus (à membrane entière).
Rhopalus errans.
Micrelytra fossularum.
Camptopus lateralis.
Pirates stridulus.
Syromastes spiniger.
Oncocephalus squalidus.
Stenocephalus nugax.
Ophtalmicus erythrocephalus.
Dasycoris dentator.
Aphanus pilicornis.
Stenogaster ditomoides.
Henestaris Genei.
Capsus brevis.
Phytocoris 6-punctatus.
var. nankineus.
Monanthia cardui.
Wolffii.
Cercopis mactata.

(1) Ces insectes ont été récoltés par M. Puton. — Pour les autres ordres, à l'exception des Lépidoptères, je ne pourrais guère citer, parmi les Orthoptères, que *Forficula maritima*, et, parmi les Hyménoptères, que : *Chrysis dimidiata, Formica opaca, cursor, Atta capitata, Myrmica scutellaris, Œcophthora subdentata*, etc.

LÉPIDOPTÈRES (1).

Pieris Daplidice.
Anthocharis Belia.
Ausonia.
Eupheno.
Thais Medesicaste.
Thecla æsculi.
spini.
Evippus.
Polyommatus Gordius.
Lycœna Escheri.
Melitæa Phœbe.
didyma.
Vanessa L album.
Arge Lachesis.
Psyche.
Satyrus dorus.
Pasiphae.
Ida.
var. hispulla.
Sesia brosiformis.
chrysidiformis.
Procris infausta (chenilles).
Zygœna Sarpedon.
transalpina Boisduv.
lavandulæ.
Lithosia caniola.
Naclia ancilla, var. sans points.
punctata.
Spintherops spectrum (chenilles).
Brithya pancratii (id.).
Chelonia fasciata.
Cleophana platyptera.
opalina.
Acontia var. albifrons.
solaris.
var. albicollis.
Ophiusa geometrica.
algira.
stolida.
Microphisa jacunda.
Euclidia monogramma.
Anthophila minuta.
Geometra viridaria.
rubricaria.
rufaria.
degeneraria.
immutaria.
straminaria.
sylvestraria.
politaria.
ostrinaria.
citraria (2).

(1) J'ai dressé cette liste d'après les notes remises par MM. Bruand et Martin.

(2) Fond jaune, plus intense que chez le type, et plus réticulé de gris (Bruand).

Geometra ornataria.
gilvaria.
calabraria.
decoraria.
ononaria (1).
permutaria (2).
murinaria.
bilinearia (3).
calcearia.
emutaria.
Tortrix Paykulliania F. (*triquetrana* D.).
cristana (4).
Pilleriana (5).
Cochylis botrana W.
Nola centaunalis.
Botys frumentalis.
silacealis.
sticticalis.
ochrealis.
ferrugalis.
margaritalis.
cœspitalis.
Nymphula interpunctalis.
Hydrocampa potamogalis.
nymphæalis.
Crambus Bellus.
chrysonuchellus.
punctellus (6).
culmellus.

(1) Type à couleur grise et variété à teinte rougeâtre (Bruand).

(2) Var. : *albicaria* Br. Cat. du Doubs. n° 805 (Bruand).

(3) Var. à raies d'un jaune chamois séparées par du blanc (Bruand).

(4) Varie prodigieusement ainsi qu'*hastiana*. J'ai vu des variétés tellement extraordinaires, obtenues *ex larva* par M. Doubleday, que cela donne à penser que bon nombre de tordeuses qui passent pour espèces pourraient bien n'être que de simples variéfés. Ainsi : *combustana*, *sericana*, *Lefebvriana*, *umbrona*, *radiana* Dup., *ruficostana* H. Sch., sont des variétés de *cristana*, peut-être même *scabrana* et *crassana* Dup. (Bruand).

(5) M'est éclose le 27 juin d'une chenille renfermée dans les feuilles roulées du *Cynanchum nigrum ;* mais il est à remarquer que cette plante était près d'une vigne; la chenille a donc pu vivre sur la vigne elle-même, ou bien, depuis la vigne, s'être jetée sur la haie environnante (Bruand).

(6) Plus intense que les exemplaires reçus d'Andalousie ; ceux de Lyon sont identiques (Bruand).

Crambus pinetellus.
Ilythia carnella.
sinuella (*elongella* Dup.).
Psyche cinerella (fourreaux).
plumiferella (id.).
Psyche plumiferella (id.).
helicinella (id.) (1).
Palpula pyropella.
Ypsolopha congressariella Bruand nov. sp. (2).

(1) M. Reutti, de Lohr en Brisgau, m'a écrit, il y a quelques mois, pour me faire observer que l'espèce que j'avais figurée (n° 48) dans ma monographie des Psychides comme étant le ♂ d'*helicinella*, devait être une autre espèce, car, dit-il, on n'a pu obtenir que des ♀ jusqu'à présent, quoique celles-ci produisent une ponte comme les autres Lépidoptères. Donc, selon M. Reutti, il y a, pour *helicinella*, reproduction sans accouplement.

J'avoue que je n'ai pu obtenir moi-même cette espèce par éclosion ; c'est M. Mann qui m'a adressé le ♂ que je possède, et comme il se rapportait parfaitement à la figure qu'en a donnée M. Herrich-Schæffer, j'ai été persuadé que M. Mann n'avait pas fait erreur. Or, en juin dernier, ayant eu la satisfaction de rencontrer au Congrès de Montpellier M. Herrich-Schœffer, qui était accouru du fond de l'Allemagne, je lui ai exposé l'état de la question. Cet entomologiste émérite m'a avoué à son tour que c'était de Mann qu'il tenait l'exemplaire figuré par lui, et qu'il avait des doutes à son sujet. Alors il est évident que la même obscurité règne sur mon n° 48 *a* ; seulement j'admettrai plus facilement que le ♂ d'*helicinella* est privé d'ailes comme la ♀, que d'admettre la reproduction sans accouplement. Il reste donc à faire preuve par l'éducation de la chenille, mais avec des individus élevés *tous* séparément et isolément ; car sans cela la preuve ne serait pas concluante, selon moi (Bruand).

(2) J'ai désigné provisoirement sous le nom de *congressariella*, en mémoire du Congrès entomologique de 1857, cette Ypsolophe, que je crois inédite et qui est voisine de *verbascella* et de *juniperella*. Elle est éclose le 25 juin, d'une chenille qui vivait entre les feuilles réunies du *Cynanchum nigrum* ou de l'*Inula viscosa* (Bruand).

Lita brunneotinctella (1) Brd.
Gelechia coronilella (2).
Adela Aglaella.
Coleophora Mayrella.
Coleophora tiliella.
Pterophorus distantidactylus.
tetradactylus.

NOTE SUR UNE *NACLIA*.

Le jour de l'excursion de Cette faite en commun avec la Société de Botanique, je pris dans un terrain inculte et très aride où volaient quelques débris d'*Arge psyche* et des *Noct. monogramma* non moins usées, une *Naclia* dont les ailes supérieures étaient entièrement brunes et dépourvues des taches ordinaires chez la *punctata*. En examinant plus tard cette *Naclia* avec attention, je m'aperçus qu'elle différait encore de la *Naclia punctata* par la bordure des ailes inférieures beaucoup plus large et se confondant avec le point discoïdal par l'absence du collier, enfin par le dessous de l'abdomen tout à fait brun. M. Berce à qui je montrai cette *Naclia* me fit voir dans sa riche collection plusieurs exemplaires semblables, des deux sexes, qu'il avait pris à Hyères où il me dit avoir rencontré ce type assez fréquemment. Ces exemplaires portaient dans la collection de notre Collègue le nom de *servula* que je n'ai trouvé dans aucun auteur.

(1) *Tinctella* var. : ♀ à tête, antennes et palpes d'un jaune éclatant (Bruand).

(2) Pour moi, le G. *Gelechia* se borne aux espèces qui ont les ailes inférieures terminées en pointe par un mouvement concave du bord externe ; le G. *Lita* comprend, au contraire, celles à ailes inférieures cultriformes (Bruand).

La *Naclia* qui fait le sujet de cette note est-elle une espèce nouvelle ou seulement une modification méditerranéenne de la *punctata*? C'est là un point douteux que des observations plus suivies et la connaissance des premiers états pourront éclaircir un jour. En attendant, j'ai cru devoir signaler cette *Naclia* à l'attention de mes collègues et aux investigations des Lépidoptéristes qui explorent habituellement les localités où vole la *Naclia punctata*.— (Bellier de la Chavignerie.)



ESPÈCES

NOUVELLES OU PEU CONNUES

DE COLÉOPTÈRES, RECUEILLIES PAR M. F. DE SAULCY.

MEMBRE DE L'INSTITUT, DANS SON VOYAGE EN ORIENT,

et décrites

par MM. L. REICHE et FÉLICIEN DE SAULCY.

(Suite) (1).

(Séance du 24 Mai 1854.)

CURCULIONII.

190. BRUCHUS PLAGIATUS R. et S.

Long. 4 mill. (1 3/4 lin.), lat. 2 mill. (1 lin.).

Niger, griseo-tomentosus; antennarum basi, pedibusque quatuor anterioribus rufis, femoribus basi nigris; elytrorum disco late ferrugineo. Caput granulatum, inter antennas tenue carinatum; antennis thorace vix longioribus. Thorax conicus rugoso punctatus, subcanaliculatus; margine postico sinuato; angulis acutis. Scutellum minutum, rugosum. Elytra thoracis basi paulò latiora, subquadrata, striato-punctata. Pygidium rugosum. Femora postica dentata.

Noir, avec une légère tomentosité grisâtre; la base des antennes, les quatre pattes antérieures et le disque des élytres

(1) Voyez 3e série, tome III (1855), page 560, et tome IV (1856), page 353, et tome V (1857), page 169.

largement d'un ferrugineux roussâtre. Tête granulée avec une petite carène longitudinale lisse entre les yeux, qui sont assez saillants. Antennes dépassant de peu la base du corselet, leurs quatre premiers articles cylindrico-coniques roussâtres, les suivants transverses, comprimés, noirs. Corselet conique, à peine de la largeur de la tête en avant, du double de cette largeur en arrière; son bord postérieur sinué, arrondi et sublobé dans son milieu; ses angles aigus peu saillants; son disque rugueux de points enfoncés avec un canal longitudinal peu sensible, plus marqué à la base. Ecusson très petit, rugueux. Elytres un peu plus larges que la base du corselet, presque carrées, finement rugueuses avec des stries distinctement ponctuées; leur disque d'un roux-ferrugineux marginé de noir, surtout vers la base. Pygdium rugueux, légèrement soyeux. Cuisses des quatre pattes antérieures noires à la base, postérieures dentées près de l'extrémité au bord interne.

Du Péloponèse.

Cette espèce, très distincte par sa taille et ses couleurs, appartient par la forme de son corselet et l'armature de ses cuisses, à la première division, première section, de Schœnherr. Sans la forme conique de son corselet, on pourrait la rapporter au *B. rufoplagiatus* Sch. Mon. V. 94, dont la description lui convient assez, à l'exception de ce qu'il en dit de la couleur des cuisses et des tarses aux quatre pattes antérieures.

191. **Bruchus nanus** Bohem. in Sch. Gen. et Sp. Curcul., v, 64.

Syn. *Br. Lacertus* (Chevrolat) R. et S. Cat., n° 515.

C'est par erreur que, de concert avec notre savant col-

lègue M. Chevrolat, nous avions considéré cette espèce comme nouvelle.

Elle provient des environs de Beyrouth.

192. Bruchus Varipes Bohem. in Sch. Gen. et Sp. Curc. v, 63.

Cette espèce a été rapportée des environs de Beyrouth.

193. Bruchus flavimanus Bohem. in Sch. Gen. et Sp. Curcul., 1, 59.

Syn. *Br. granarius* R. et S. Cat. n° 510.

Nous avions mal déterminé cette espèce dans notre catalogue ; elle vient de Syrie.

194. Apion radiolum. Kirby Trans. Linn. Soc. ix, 73. Var.

Syn. *Ap. Sericatum* R. et S. Cat. N° 519.

Nous avons constaté que notre prétendue espèce n'était qu'une variété du *radiolum* à poils plus longs et plus fournis.

Aux espèces citées dans le catalogue ajoutons :

Ap. Æneum Fab. Syst. Entom., 131. Beyrouth.
onopordi Kirby Trans. Linn. Soc. ix, 71. Grœcia.
curvirostre Ghl. in Sch. Gen. et Sp. Curc., 1, 264. Damas.

Et la suivante :

195. Apion Truquii R. et S. Pl. i, 3e série, t. vi (1858), fig. 1.

Long. (*rostro extenso*) 3 mill. (1 1/2 lin.), lat. 1 mill. (1/2 lin.).

Ap. difforme Ahrens *affine. Nigrum, haud nitidum, an-*

tennis basi pedibusque rufo-testaceis, genubus, tibiis apice tarsisque nigris. Caput depressum longitudinaliter strigosum; rostro capite duplo longiore, tenue, parum arcuato; antennis in medio rostri insertis, medio valde dilatatis, depressis, articulo primo clavato, rufo-testaceo. Thorax latitudine haud longior, antice parum attenuatus, crebre punctatus. Scutellum parvum, rotundatum. Elytra valde convexa, basi thorace multo latiora; humeris subrectangulatis; oblongo obovalia, anguste sulcata; sulcis obsolete punctatis; interstitiis scoriaceis, convexiusculis. Corpus subtus nigrum, obsolete subpunctatum. Femoribus clavatis; tibiis anterioribus extus dentatis, posterioribus apice dilatis; tarsis anterioribus difformibus; articulo primo valido, incurvo, apice spinoso; posterioribus dilatatis, articulo primo laminato ♂. In fœmina antennis pedibusque simplicibus.

Voisin de l'*Ap. difforme*, Ahrens, noir, mat avec la base des antennes et les pattes d'un testacé roussâtre; les genoux, l'extrémité des jambes et les tarses noirâtres. Tête assez large, déprimée, sillonnée longitudinalement; rostre de deux fois la longueur de la tête, cylindrique, légèrement renflé au milieu, un peu arqué, légèrement rugueux, avec une impression longitudinale au milieu de sa base; yeux moyens, latéraux, ovales; antennes insérées au milieu du rostre, à premier article renflé à son extrémité, d'un jaune testacé; les suivants noirs; le deuxième très petit, cupuliforme, les suivants aplatis; les troisième et quatrième très dilatés en lames, presqu'aussi larges que la tête; le cinquième transverse n'atteignant pas en dimension la moitié du précédent, les suivants transverses allant en décroissant jusqu'aux deux derniers qui forment une massue ovale acuminée. Corselet pas plus long que large à sa base, un peu atténué en avant, ses côtés légèrement arrondis; criblé de très gros points enfoncés, serrés avec un petit sillon longi-

tudinal, profond, un peu au-dessus de la base. Ecusson très petit, arrondi, rugueux. Elytres très convexes, beaucoup plus larges que le corselet à leur base, avec les épaules élevées, saillantes, presque rectangulaires; elles sont ovales-oblongues, un peu atténuées en arrière où leur suture est légèrement élevée, étroitement sillonnées, avec le fond des sillons ponctué et les intervalles légèrement convexes, ruguleux. En dessous le corps est un peu brillant, à ponctuation fine sur l'abdomen, plus grosse sur la poitrine; les cuisses sont fusiformes; les jambes antérieures sont dilatées anguleusement au milieu de leur côté externe, les postérieures un peu arquées, vont en s'élargissant de la base à l'extrémité; les tarses antérieurs ont leur premier article très allongé, aplati et brusquement dilaté à l'extrémité en dehors et prolongé en dedans par une épine un peu courbée; les postérieurs ont leur premier article allongé, élargi et aplati, un peu plus long que les suivants réunis et aussi large que l'extrémité de la jambe; les pattes intermédiaires n'offrent rien d'anormal. Mâle.

La femelle n'offre rien de remarquable dans les antennes et les pattes.

De Damas.

Cette espèce, très remarquable par le développement extraordinaire de ses antennes et de ses tarses dans le mâle, a la plus grande analogie avec l'*Ap. difforme* (*Ahrens* Fn. Ins. Europæ, IV, 7). Il en diffère par la dilatation beaucoup plus grande de ses antennes dont le premier article seul est d'un roux testacé, par la dilatation anguleuse externe de ses jambes antérieures; son corselet plus conique, etc.

Nous avons cru devoir dédier cette espèce à M. Truqui, officier consulaire de Sardaigne, et l'un des entomologistes

les plus distingués. Il est le premier, depuis Olivier, qui nous ait fait connaître l'entomologie de la Syrie, de la Palestine, et de l'île de Chypre, où il a séjourné pendant longtemps. L'*Apion Truquii* faisait partie de la riche collection qu'il a faite en Orient.

M. de Saulcy l'a retrouvé dans les mêmes lieux.

196. **Brachycerus sinuatus** Oliv. Entom., v, 82-58. Pl. III, 26.

Br. Besseri Schœnherr Gen. et Spec. Curcul., 1-413. R. et S. Cat. N° 526.

Notre espèce est bien celle que Schœnherr décrit sous le nom de *Besseri*, mais n'est pas le *Besseri* de la collection Dejean, provenant de la Russie méridionale, qu'il faut rapporter au *Brach. lutulentus* Sch., *loc. cit.*, 1-418.

197. **Brachycerus Ægyptiacus** Olivier. Ent. v, 82-51. R. et S. Cat. N° 525.

Indépendamment du grand nombre d'individus trouvés en Syrie, M. de Saulcy en a rapporté un de Grèce.

198. **Brachycerus argillaceus** R. et S.

Long. 10 à 11 1/2 mill. (4 3/5-5 lin.), lat. 6 1/4-7 mill. (2 3/4-3 1/2 lin.).

Ater, indumento terroso vestitus, pilis brevibus nigris vage hirtus, oblongus. Caput mediocre, vertice convexo laxe punctato, inter oculos excavato; oculis rotundato-ovalibus, lobis ocularibus obtuse elevatis; rostro deplanato laxe punctato,

a capite profunde angulatim separato. Thorax capite plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, a latere angulatim dilatatus, medio late canaliculatus; canaliculo medio subinterrupto, postice dilatato; antice magis postice minus utrinque foveolatus; foveolis nonnunquam in sulco convenientibus; disco crebre ac profunde punctato. Elytra subquadrata, thoracis basi multo latiora, tuberculis velutinis seriebus quinque in singulo ornata; lateribus seriebus quatuor e tuberculis minoribus haud velutinis instructis.

Oblong, noir, recouvert d'un enduit argileux, hérissé çà et là de poils noirs très courts. Tête médiocre, convexe et ponctuée lâchement sur le vertex, excavée entre les yeux, qui sont subovalaires et dont les orbites sont médiocrement saillants. Rostre aplati, un peu élargi dans son milieu, lâchement ponctué, séparé de la tête par une impression anguleuse. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté anguleusement de chaque côté, largement canaliculé avec le canal un peu interrompu dans son milieu et élargi en arrière; il est creusé de chaque côté de deux fossettes : l'une antérieure, plus grande; l'autre postérieure, plus petite, et quelquefois ces fossettes se réunissent en un sillon parallèle au canal central; il est encore impressionné en dehors à la base du tubercule latéral et présente ainsi quatre côtes élevées plus ou moins fortes, formant quatre dents saillantes à leur extrémité postérieure; sa surface est grossièrement et lâchement ponctuée. Elytres presque carrées, avec leurs angles huméraux un peu arrondis, beaucoup plus larges à leur base que la base du corselet, et d'une fois et deux tiers sa largeur dans leur milieu; elles ont chacune cinq séries longitudinales de tubercules veloutés, bruns : la première contre la suture, les deuxième et qua-

trième à tubercules plus petits, la troisième se prolongeant seule jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Les flancs ont quatre rangées de tubercules beaucoup plus petits, serrés et non veloutés. Les pattes sont assez grêles.

De Beyrouth.

Cette espèce est facile à reconnaître par sa forme oblongue, son revêtement et les cinq rangées de tubercules veloutés qui ornent ses élytres.

199. Brachycerus orbipennis (Chevrolat) R. et S. Cat. N° 527.

Long. 9 1/2 à 12 1/2 mill. (4 1/5 à 5 3/5 lin.), lat. 6 1/2 à 8 2/3 mill. (2 3/4 à 3 3/4 lin.).

Brach. sinuato Oliv. affinis, Subrotundatus, tumidulus, ater, subnitidus. Caput deplanatum, subexcavatum, punctis nonnullis grossis instructum; oculis rotundatis, lobis ocularibus elevatis; rostro deplanato vage punctato, utrinque medio angulato. Thorax latitudine dimidio brevior, medio utrinque acute angulatim dilatatus, antice medio pro-lobatus, longitudinaliter profunde canaliculatus; canaliculo medio vix interrupto; utrinque antice sat profunde excavatus posticeque sulco brevi instructus; disco punctis dispersis profunde punctato. Elytra thoracis basi multo latiora, globata, tuberculis rotundis sat crassis inseriebus quinque instructa, a latere seriebus quatuor e tuberculis minoribus.

Très voisin du *Brach. sinuatus* Olivier. Subarrondi, renflé, noir, un peu brillant. Tête déprimée, un peu excavée, avec une carène longitudinale, obsolète, souvent complétement effacée dans son milieu et quelques gros points enfoncés;

yeux arrondis, leur orbite assez saillant, arrondi ; rostre aplati, un peu élargi anguleusement dans son milieu et limité en arrière par une ligne très enfoncée, anguleuse, au milieu de la tête. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large dans son milieu où il se dilate en deux gros tubercules latéraux coniques, assez aigus, subépineux ; son bord antérieur avance sur la tête en un lobe assez large et son bord postérieur est sinué ; son disque est profondément canaliculé avec une interruption dans le milieu du canal, lequel se dilate au contraire postérieurement ; on voit de chaque côté en avant une cavité assez profonde qui se continue en arrière en un sillon atteignant la base. Toutes les parties saillantes sont imprimées de très gros points enfoncés, peu rapprochés et offrent quelques poils noirs raides, très courts ; les creux sont revêtus d'un enduit terreux ; les parties saillantes entre les sillons représentent en arrière quatre dents ou lobes aigus. Elytres orbiculaires, beaucoup plus larges que le corselet près de leur base et près de deux de fois sa largeur au milieu ; elles ont cinq rangées longitudinales un peu confuses de tubercules brillants, arrondis et séparés dans les petits individus, écrasés et réunis dans les gros : la première le long de la suture ; la troisième et la cinquième formées de tubercules plus gros. On remarque entre les rangées quelques petits tubercules répandus sans ordre ; les côtés offrent quatre rangées régulières de tubercules plus petits. Pattes robustes, ciliées.

De Syrie.

Cette espèce, très voisine du *Br. sinuatus* Olivier, s'en distingue par son arrière-corps plus sphérique ; le canal thoracique plus creusé en avant ; son corselet imprimé de très gros points ; les côtés de ses élytres à tubercules plus petits, etc.

200. Brachycerus ornatus R. et S, Catal. N° 528.

Long. 12 1/2 à 13 1/2 mill. (5 1/2 à 6 lin.), lat. 8 1/2 à 9 mill. (3 2/3 à 4 lin.).

Ater, obscurus, oblongo-rotundatus. Caput latum, grosse punctatum, vertice convexum, inter oculos excavatum, oculis subrotundis, lobis ocularibus vix elevatis; rostro lato, deplanato, grosse punctato, postice angulatim producto. Thorax latitudine dimidio brevior, utrinque medio angulatim, dilatatus, antice medio pro-lobatus, longitudinaliter sat profundè canaliculatus, canaliculo medio interrupto, postice dilatato; utrinque antice excavatus, postice impressus; disco valde grosse punctato; punctis sæpe confluentibus. Elytra rodundato-quadrata, thoracis basi multo latiora, scoriacea, punctis grossis tuberculisque obsoletis inæqualia, in singulo elytro seriebus duabus e tuberculis subacutis albo fasciculosis; prima in medio, altera laterali; sutura utrinque strigis obliquis velutino-atris ornata; lateribus lineis elevatis punctisque clathratis.

Voisin pour la forme et l'aspect du *Brach. plicatus* Sch., mais moitié plus petit. Noir obscur, mat, hérissé de poils noirs très courts et rares, de forme oblongue arrondie. Tête large, grossièrement ponctuée, convexe sur le vertex, excavée entre les yeux; yeux subarrondis, leur orbite peu saillant; rostre large, aplati, grossièrement ponctué, prolongé vers la tête en angle aigu et séparé d'elle par une ligne profondément enfoncée; ses cotés un peu sinués. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, moitié moins long que large, dilaté latéralement en deux gros tubercules coniques. Son bord antérieur avance sur la tête en un lobe assez large et son bord postérieur est sinué; son disque est assez profondément et largement canaliculé, avec une inter-

ruption au milieu du canal, lequel se dilate postérieurement. On voit de chaque côté en avant une cavité assez profonde qui se continue en arrière en un sillon assez large. Toute sa surface est creusée de gros points enfoncés souvent confluents ; les côtés élevés du canal médian forment en arrière deux dents saillantes. Elytres subarrondies, un peu carrées aux épaules, beaucoup plus larges à leur base que la base du corselet et moitié plus large dans leur milieu ; leur surface est coriacée et inégale, marquée de gros points et de petits tubercules peu sensibles ; elles ont chacune deux côtes saillantes, l'une médiane, l'autre latérale, composées de tubercules un peu aigus, plus saillants au delà du milieu et portant chacun un petit fascicule de poils blanchâtres, la suture est ornée de chaque côté de petites rides obliques, composées de poils noirs veloutés. Les côtés sont grillagés de petites lignes élevées entre lesquelles il y a des points enfoncés. Pattes robustes, ciliées.

De Syrie.

Cette espèce a quelque analogie de forme et d'aspect avec le *Br. plicatus* Sch. ; elle en diffère par sa taille, moitié plus petite, sa forme moins atténuée en arrière et moins convexe, ses carènes oculaires beaucoup moins élevées, les ornements de ses élytres, etc. Il est très rare de rencontrer des individus frais comme celui qui a servi à cette description ; la plupart du temps les strioles suturales veloutées ont disparu et sont remplacées par quelques tubercules obliques et les tubercules des deux côtes élevées ont perdu leurs fascicules.

201. Brachycerus nodulosus R. et S. Cat. N° 530.

Long. 6 mill. (2 2/3 lin.). lat. 3 3/4 mill. (1 2/3 lin.).

In hoc genere minimus. Ater, obscurus, oblongus. Caput

depressum, vertice punctis nonnullis, impressum; oculis rotundatis; lobis ocularibus obsolete elevatis; rostro plano, laxe punctato, basi uni-striato. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, utrinque medio angulatim dilatatus, late sat profunde canaliculatus; canaliculo antice et in medio interrupto, postice dilatato; antice utrinque foveola magna postice utrinque sulco brevi impressus; disco grosse rare punctato. Elytra suborbiculata thoracis basi latiora; seriebus tribus e tuberculis rotundis ornata, tuberculisque parvulis in interstitiis; lateribus lineato tuberculatis.

Une des plus petites espèces du genre. D'un noir mat obscur, oblong. Tête médiocre, déprimée avec quelques points sur le vertex; yeux arrondis avec leur orbite à peine saillant; rostre plane avec quelques points enfoncés et une strie médiane remontant sur la tête. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté en gros tubercule conique de chaque côté, profondément et largement canaliculé; le canal interrompu dans son milieu, n'atteignant pas en avant le bord antérieur et dilaté postérieurement; une fossette assez profonde en avant de chaque côté du canal correspondant à un court sillon en arrière; sa surface et ses côtés imprimés de très gros points enfoncés; vu d'avant en arrière le corselet paraît avoir postérieurement six dents ou tubercules saillants y compris les tubercules coniques latéraux. Elytres plus de moitié plus larges que le corselet à leur base et de près de deux fois sa largeur au milieu, subarrondies avec les épaules un peu carrées, elles ont trois rangs de très gros tubercules piligères; le premier contre la suture composé de cinq ou six tubercules qui s'atrophient vers la base de l'élytre et ne vont pas jusqu'à l'extrémité; le deuxième au

milieu composé de huit et allant jusqu'à l'extrémité, les deux tubercules les plus rapprochés de la base réunis ; le troisième latéral partant de la base et s'arrêtant à la déclivité postérieure, composé de six tubercules plus gros que les autres à l'exception du basilaire qui est très petit ; on remarque encore quelques petits tubercules dans les intervalles des trois rangées normales, les tubercules des deux premiers rangs vont en grossissant jusqu'à la déclivité des élytres et s'amoindrissent ensuite. Les pattes sont grêles et ciliées.

De Syrie.

Cette espèce, une des plus petites du genre, si ce n'est la plus petite, est bien distincte par sa forme oblongue et les tubercules relativement très gros qui bossuent ses élytres.

Aux espèces d'Europe actuellement connues dans le genre *Brachycerus*, il convient d'ajouter en retablissant la synonymie.

B. Barbarus Linné, Syst. Nat., II, 617. Oliv. Ent. V, 82-49.
Syn. *Lateralis* (1). Var. Ghl. Sch. Monog.
I, 407. *Hispania, Sardinia, Algiria.*

(1) Sous ce nom de *lateralis*, Gyllenhal a confondu deux espèces l'une à canal thoracique non interrompu, à rugosités obliques entre les côtes des élytres dont les flancs ont des rangées de tubercules qui tendent à se réunir tranversalement ; l'autre à canal thoracique interrompu dans son milieu et subcaréné à sa base, à points élevés entre les côtes des élytres dont les flancs sont couverts de petits tubercules non réunis transversalement. Je conserve à la première le nom de *lateralis* Ghl., ellle est du midi de l'Europe et d'Algérie, et c'est la deuxième que je regarde comme le *Barbarus* de Linné, à la description duquel elle va mieux que l'autre ; l'insecte que Linné décrit avec doute, comme étant le ♂, est évidemment le *B. mauritanicus* d'Olivier, *pterygomalis* Ghl.

B. Mauritanicus Oliv. Ent. v, 82-51. *Europa mer. Algiria.*
Syn. *Pterygomalis* Gyllenh. in Sch. Mon. i, 40.

B. Ægyptiacus Oliv. Ent. v, 82-51. *Græcia, Syria* et *Ægypto.*

B. Sinuatus Oliv. Ent. v, 82-58. *Romelia, Syria.*
Syn. *Besseri* Gyllenh. in Sch. Monog., I, 413.

B. Europæus (1) Thunberg. Act. Upsal, vi, 25. *Gall. mer.*

202. Psalidium pactolum R. et S.. Cat. N° 533.

Long. rostro. excl. 6 mill. (2 2/3 lin.), lat. 2 1/2 mill. (1 1/5 lin.)

Oblongo-elongatum, fuscum, squamis aureis vel bracteolis sparse vestitum, griseo tenue pubescente. Caput latum, convexum, crebre punctulatum, punctis crassis nonnullis sparsum; oculis globosis, prominulis; antennis gracilibus, thorace vix superantibus; rostro brevi, deplanato, medio subcontracto, apice sulcato, subbilobo; mandibulis brevibus, crassis. Thorax amplus, subgibbosus, capite dimidio latior, latitudine vix longior, a latere rotundatus; angulis obtusis, rotundatis; disco dense punctulato, sparsim grosse punctato. Scutellum atrum, læve, triangulare. Elytra subovata, brevia, medio thorace vix latiora, basi parum attenuata, apice attenuata con-

(1) Je crois que c'est à tort que Gyllenhal rapporte cette espèce au *B. superciliosus*, la description de Thunberg : « *Crenæ omnes non ultrà sex,* » ne peut s'appliquer à l'espèce de Gyllenhall. Je ne connais pas l'*Europæus* de Thunberg, qu'il dit se trouver dans le midi de la France, ce qui peut être une erreur ; il n'y a pas moins nécessité de la maintenir dans le catalogue enropéen jusqu'à plus ample informé.

junctim subrotundata, dense punctulata, striata ; striis grosse punctatis. Subtus abdomine dense griseo tomentoso ♂.

Oblong, allongé, brun, revêtu d'écailles ou paillettes dorées peu serrées, avec une légère pubescence grise. Tête large, convexe, densément pointillée, avec des points plus gros, espacés ; yeux globuleux, saillants ; antennes grêles dépassant en longueur la base du corselet ; rostre court, déprimé, un peu atténué dans son milieu, assez profondément sillonné et comme bilobé en avant. Mandibules robustes, courtes très peu arquées. Corselet ample, convexe, moitié plus large que la tête, à peine plus long que large, arrondi sur les côtés, tronqué en avant et en arrière avec ses angles obtus, arrondis ; sa surface densément pointillée et parsemée de points plus gros. Ecusson petit, triangulaire, noir, lisse. Elytres presque ovalaires, peu atténuées à la base, à peine plus larges que le corselet dans leur milieu, rétrécies à l'extrémité, à peine moitié plus longues que cet organe, densément pointillées, striées de points enfoncés assez gros. En dessous l'abdomen est couvert d'une tomentosité grise assez dense ♂.

De Naplouse.

Cette jolie espèce se distingue parfaitement de ses congénères par ses écailles dorées, sa taille et sa ponctuation moins forte.

203. Psalidium forcipatum, R. et S.

Syn. *Ps. minutum*, R. et S., Catal. N° 532.

Long. rostro excl. 5 1/2 mill. (2 2/5 lin) ; lat. 2 3/4 mill. (1 1/4 lin).

Oblongum fuscum, nitidulum, squamis griseis præsertim

in elytris obsolete vestitum, postice griseo pubescens. Caput latum, convexum, subgibbosum, crebre punctulatum punctisque grossis sparse impressum; oculis subglobosis, prominulis; antennis gracilibus, thoracis basi haud attingentibus; rostro deplanato, punctulato, medio fossula impresso; mandibulis valde exsertis et arcuatis, gracilibus. Thorax capite plus duplo latior, latitudine paulò longior, convexus, subgibbosus, a latere rotundatus, antice magis posticeque attenuatus, crebre punctulatus punctisque grossis sparse impressus. Scutellum triangulare, punctulatum. Elytra obovata, basi thorace latiora dimidioque longiora, crebre punctulata, grosse punctato striata. Subtus prothorace medio, pectore abdomineque pilosulis.

Oblong, d'un brun assez clair, brillant, recouvert particulièrement sur les élytres, de très petites écailles grisâtres à peine distinctes, et d'une tomentosité grisâtre rare, plus fournie à l'extrémité. Tête large, convexe, presque gibbeuse, densément pointillée et parsemée de points enfoncés plus gros; yeux presque globuleux, saillants; antennes grêles n'atteignant pas en longueur la base du corselet; rostre court, déprimé, un peu étranglé dans son milieu, pointillée avec une petite fossette médiane; mandibules grêles, arquées, très saillantes, aigues, à peine moins longues que le rostre. Corselet très convexe, presque gibbeux, de plus de deux fois la largeur de la tête, un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, plus rétréci en avant qu'en arrière, densément pointillé et parsemé de gros points enfoncés. Ecusson très petit, triangulaire, pointillé. Elytres ovalaires, plus larges que le corselet à leur base, un tiers plus larges au milieu et moitié plus longues que cet organe, densément pointillées et striées de gros points en-

foncés. En dessous le prothorax entre les pattes antérieures, la poitrine et l'abdomen sont garnis de poils grisâtres.

De Beyrouth.

Nous avons changé le nom que nous avions imposé à cette espèce, dans le catalogue, pour lui en donner un approprié à son caractère le plus saillant.

Pour la couleur et la taille il ressemble un peu au *Ps. Pactolum,* mais la forme de ses mandibules, de son rostre et de son corselet l'en distinguent nettement.

204. Psalidium Levratii R. et S.

Long. 7 mill. (3/4 lin); lat. 3 mill. (1 1/2 lin).

Elongatus, fusco piceus, vix nitidus. Caput latum, scoriaceo-rugosum, punctis grossis sparsum; basi grosse punctatum, griseo squamosum; antennis sat crassis, thoracis basi vix attingentibus; rostro crasso, parum deplanato, scoriaceo, grosse punctato, medio foveolato, apice late ac profunde marginato; mandibulis brevibus haud productis. Thorax subrotundatus, capite duplo latior, latitudine brevior, a latere rotundatus, antice magis posticeque angustatus; disco punctis grossis vel foveolis profundis, squamiferis crebre ac densè exsculpto. Scutellum triangulare, scoriaceum. Elytra ovata, basi thorace medio parum angustiora, in medio parum latiora, plus dimidio longiora, valde coriacea, profunde punctato striata; interstiis sparse punctatis, convexiusculis. Subtus prothorace medio, pectore abdomineque tomentosis.

Allongé, d'un brun foncé, à peine brillant. Tête large rugueuse avec quelques points enfoncés épars sur le front, la base fortement ponctuée et couverte d'une squamosité grisâtre, yeux presque globuleux, saillants; antennes fortes

atteignant en longueur la base du corselet; rostre large renflé, un peu déprimé, rugueux, grossièrement ponctué de son milieu à sa base, avec une fossette médiane, largement et profondément échancré à son extrémité. Corselet arrondi, de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière avec ses côtés arrondis et sa base coupée presque droit; sa surface sculptée de gros points ou de fossettes profondes, serrées et au fond desquelles on aperçoit un petit poil squameux. Ecusson triangulaire, très petit, rugueux. Elytres ovales, un peu moins larges que le corselet dans son milieu, un quart plus larges que lui dans leur propre milieu et moitié plus longues, très rugueuses, profondément striées avec les stries grossièrement ponctuées et quelques points épais sur les intervalles qui sont un peu convexes. En dessous, le milieu du prothorax entre les pattes antérieures, la poitrine et l'abdomen sont tomenteux ♂.

Rapporté comme provenant de l'île de Rhodes. Nous avons cru devoir dédier cette espèce remarquable par la sculpture de son corselet à M. Levrat de Lyon, entomologiste distingué à qui la science doit quelques découvertes intéressantes et qui a bien voulu nous offrir un exemplaire de cet insecte provenant de la même localité.

205. THYLACITES SERIEPUNCTATUS (Chevrolat), R. et S.

Long. 5 1/3 mill. (2 1/2 lin.), lat. 2 1/4 mill. (1 1/10 lin.).

Fuscus, squamis cupreis, pallidis et fuscis variegatus, nigro pilosulus, oblongus, angustatus. Caput convexum, cupreo metallicum, longitudinaliter rugatum, glabrum ; oculis

convexis, prominulis; antennis fusco ferrugineis, thoracis basi haud attingentibus; rostro metallico, punctato rugoso, nigro piloso, medio fossula lineari impresso. Thorax capite paulo latior, latitudine haud brevior, subcylindricus, antice posticeque parum angustatus, crebre punctatus, metallicus, fusco trilineatus; lateribus pallidis. Elytra basi thoracis dimidio latiora, ponè medium ampliora, plus sesqui longiora, dorso fusco pallido-cupreoque variegata, a latere pallidiora, sexdecim punctato striata; striis a latere evanescentibus. Subtus corpore pedisbusque argenteo metallicis.

Brun, recouvert d'écailles d'un testacé pâle, d'un cuivreux métallique, ou brunes, avec une villosité noire, oblong, assez étroit. Tête convexe, d'un cuivreux assez brillant, couverte de petites rides longitudinales, glabre; yeux convexes, saillants; antennes d'un brun ferrugineux, atteignant en longueur la base du corselet; rostre épais, à surface assez plane, longuement ciliée de poils noirs, rugueuse de points enfoncés et marquée dans son milieu d'une petite fossette longitudinale. Corselet un peu plus large que la tête, presqu'aussi long que large, subcylindrique, à peine rétréci à ses deux extrémités, criblé de gros points enfoncés dont les intervalles forment une sorte de réticulation sur sa surface qui est d'un cuivreux métallique avec trois fascies longitudinales brunes et les côtés plus pâles. Elytres moitié plus larges que le corselet à leur base, de deux fois sa largeur au delà de leur milieu et de plus de deux fois et demie sa longueur : sur un fond métallique elles sont variées de taches brunes ou testacées ; ces dernières plus nombreuses sur les côtés; et on compte sur chacune d'elles seize stries ou séries de petits points enfoncés. Le dessous du corps et les pattes sont d'un cuivreux métallique argenté.

De Beyrouth.

Nous avons conservé à cette espèce le nom que notre savant collègue et ami, M. Chevrolat lui a imposé dans sa collection; sa forme, ses couleurs et ses séries de points faciles à distinguer le différencient nettement de ses congénères.

206. Strophosomus albarius R. et S. Cat. N° 535.

Long. 7 1/2 mill. (3 2/5 lig.),lat. 3 1/2 mill. (1 3/5 lin.).

Stroph. hispido affinis. Oblongus; niger, squamulis albidis vestitus, albopilosulus. Caput latum, vix convexum; oculis ovalibus vix prominulis; rostro breve, capite paulo angustiore; antennis gracilibus, thoracis basi superantibus, ferrugineis. Thorax capite duplo latior, latitudine multo brevior, a latere rotundatim dilatatus, antice magis postice parum angustatus. Elytra oblongo ovata, thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, punctato striata: interstitiis planis; corpus subtus fusco-piceum, squamulis albis tectum, abdomine excepto albo pilosulo.

Oblong, noirâtre, couvert d'une squamosité blanchâtre, farineuse et d'une tomentosité blanche. Tête large, peu convexe; yeux ovales, à peine saillants; rostre court un peu moins large que la tête; antennes d'un roux ferrugineux, grêles, dépassant en longueur la base du corselet. Corselet légèrement convexe de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, bien arrondi sur les côtés, un peu plus rétréci en avant qu'en arrière; sa base un peu arrondie. Elytres ovales oblongues, moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, atténuées vers l'extrémité qui se termine un peu en pointe, striées;

stries ponctuées ; intervalles plans. En dessous le corps est d'un brun de poix couvert avec les pattes de squames blanchâtres, à l'exception de l'abdomen dont les quatre derniers segments sans écailles ont une villosité blanchâtre.

Du Péloponèse.

Cette espèce, très voisine du *Stroph. hispidus* (Bohem. in Sch. Monog. 1-544) en diffère par sa couleur, son rostre un peu plus étroit que la tête, son corselet un peu arrondi en arrière, ses élytres plus acuminées et surtout par l'absence des poils ou cils raides qui hérissent l'*hispidus*.

207. SITONES BISPHÆRICUS (Chevrolat) R. et S.Cat. N° 538.

Long. 6 3/4 mill. (3 lin.), lat. 3 mill. (1 2/5 lin.).

Oblongus, piceus, squamis cinereis albidisque undique vestitus ; capite, thorace, subtus et pedibus griseo tomentosus. Caput mediocre, subconvexum, vertice albido bimaculatum; oculis valde prominulis ; rostro medio, sicut in capite inter oculos, canaliculato, antice, inter antennas, tricarinulato ; antennis gracilibus longiusculis, thoracis basi attingentibus, rufo-testaceis, cinerascente pilosis, articulo tertio secundo dimidio breviore. Thorax capite dimidio latior, latitudine paulo brevior; subglobosus, antice posticeque transversim impressus et coarctatus ; disco granulato linea longitudinali albida mediana punctisque quatuor quadratim dispositis ornato. Elytra ovata, tumida, basi thoracis dimidio latiora, medio ampliora, albido griseoque variegata, punctato striata ; interstitiis convexis. Pedes graciles, anterioribus longiusculis femoribus clavatis ; tibiis tarsisque rufescentibus.

Oblong, d'un brun de poix, revêtu d'écailles cendrées et

blanchâtres et légèrement tomenteux d'un duvet gris sur la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes. Tête médiocre, légèrement convexe avec deux points blancs placés transversalement sur le vertex, et un petit sillon entre les yeux ; yeux semi-orbiculaires, très saillants ; rostre à peine moins large que la tête, un peu aplati en dessus, sillonné dans son milieu et portant antérieurement entre les antennes trois petites carènes obsolètes; antennes grêles, allongées, atteignant en longueur la base du corselet, d'un roux testacé, revêtues de poils grisâtres ; le scape atteignant le bord postérieur de l'œil, le troisième article moitié plus petit que le deuxième. Corselet moitié plus large que la tête, un peu moins long que large, presque globuleux, étranglé en avant et en arrière par deux impressions transversales; leur surface granulée, ornée dans son milieu d'une ligne blanchâtre et de quatre points de même couleur disposés en carré. Elytres ovales moitié plus larges que le corselet à leur base et de deux fois sa largueur dans leur milieu ; avec les épaules coupées presque carrément ; elles sont très convexes, renflées avec des stries ponctuées enfoncées et les intervalles convexes ; leur surface est variée d'écailles cendrées et blanchâtres. Pattes grêles ; les antérieures allongées, avec les cuisses renflées un peu avant leur extrémité ; les jambes et les tarses roussâtres.

De Beyrouth.

Cette espèce, à laquelle nous avons conservé le nom que M. Chevrolat lui a imposé dans sa riche collection, fait partie de la première division de Schœnherr, et vient s'y placer près du *S. regensteinensis* dont il diffère par la taille et les couleurs, et par les intervalles des stries convexes.

208. Cleonus samaritanus, R. et S.

Syn. *Cl. morbillosus* R. et S. Cat. N° 544.

Long. rostro excl. 14 1/2 mill. (6 1/8 lin); lat. 6 mill. (2 3/4 lin).

Affinis Cl. morbilloso Fab., at brevior et latior; thorace breviore, coloris fundo distinctus. Oblongus, niger, tomento albo dense vestitus. Caput breve, punctulatum, vertice subtilissime transversim rugosum; oculis perpendicularibus; rostro sat crasso, bisulcato, vix carinato; carina basi et apice subbifurcata; antennis dense griseo tomentosis. Thorax capite duplo latior, eadem longitudine, latitudine quarta parte brevior, antice valde attenuatus, postice latior, subconicus, medio breviter carinatus, granulis nigris, nitidis conspersus. Elytra basi thoracis vix latiora, pone medium ampliora, apice conjunctim rotundata, scoriacea, granulis nigris nitidis conspersa spatiisque denudatis irregularibus maculata. Subtus prothorace, pectore abdomineque punctis denudatis nigris minimis ornatis.

Oblong, noir, couvert d'une tomentosité blanchâtre très serrée. Tête courte, pointillée, très finement rugueuse transversalement sur le vertex; yeux ovales, perpendiculaires, nullement saillants; rostre de deux fois la longueur de la tête, robuste, droit, largement et profondément bisillonné, avec l'intervalle entre les sillons à peine élevé en carène obtuse et subbifurquée en avant et en arrière; antennes couvertes d'une pubescence grise, très dense. Corselet transverse, de la longueur de la tête et de deux fois sa largeur, un quart moins long que large; sa plus grande largeur à la base; rétréci en avant, presque conique, peu échancré antérieurement, bisinué postérieurement, légère-

ment convexe, subcanaliculé dans son milieu avec une petite carène lisse, brillante, courte; sa surface parsemée de très petits tubercules noirs, brillants, un peu obscure sur le disque, blanche sur les côtés. Elytres à peine plus larges que le corselet à leur base, moitié plus larges au delà du milieu, arrondies à l'extrémité; leur surface coriacée est parsemée de très petits tubercules noirs, brillants, avec quelques taches obscures à la base et le long de la suture et des espaces dénudés, peut-être accidentels. En dessous, la tomentosité blanche est un peu plus longue, tout le corps et les pattes sont parsemés de points noirs dénudés.

De Sébaste, l'ancienne Samarie.

Il ressemble beaucoup au *Cl. morbillosus* Fab., auprès duquel il prend place; il en diffère par sa forme plus courte, plus renflée, son corselet bien plus large que long, le fond de sa couleur blanchâtre, l'absence de fascies obliques, etc.

209. Cleonus vittiger (Friwaldsky) Fhs. in Sch. Gen. et Spec. Curcul. vi, 2*a*, p. 11.

Syn. *Cl. frenatus* R. et S. Cat. N° 545.

La description de Fahræus ne nous laissant aucun doute sur l'identité de notre insecte, nous avons dû abandonner le nom que nous lui avions imposé comme nouvelle espèce.

210. Cleonus ornatus R. et S.

Long. rostro excl. 9 1/2 mill. (4 1/4 lin); lat. 3 1/2 mill. (1 3/5 lin).

(Pl. i, 3e série, tome vi (1858), fig. 2).

Ater, albo tomentosus, indumento albo ferrugineoque va-

riegato vestitus. Caput breve, punctulatum, inter oculos foveola rotundata impressum; oculis magnis, ovalibus, obliquis, rostro breve, subrecto, subcylindrico, obsolete abbreviatim bisulcato; antennis rufescentibus, apice testaceis, griseo tomentosis. Thorax conicus, basi capite vix duplo latior, punctulatus, punctis grossis conspersus, antice medio sinuatus, postice medio angustatus, basi utrinque ferrugato late maculatus, a latere albidus (medio accidentaliter denudatus). Elytra thoracis basi parum latiora, paulò infrà ampliora, parallela, apice conjunctim rotundata, scoriacea, punctato striata, albida, ferrugato maculata. Subtus abdomine albo tomentoso; segmentis a latere medioque nigro maculatis; pedibus rufescentibus, albo tomentosis; femoribus ante apicem albo cinctis.

Allongé, noir, avec une tomentosité blanchâtre, revêtu d'un enduit épais, blanchâtre, varié de taches ferrugineuses. Tête courte, pointillée avec une petite fossette arrondie entre les yeux; ceux-ci grands, ovales, très peu convexes; rostre court, à peine plus long que la tête, presque droit et cylindrique avec deux sillons très courts, obsolètes dans son milieu; antennes roussâtres, testacées à l'extrémité, tomenteuses, le premier article du funicule moitié plus long que le deuxième. Corselet conique, de presque deux fois la largeur de la tête à sa base, échancré antérieurement avec le milieu un peu sinué, anguleux au milieu de sa base et échancré de chaque côté. Sa surface pointillée et parsemée de points enfoncés plus gros, à couleur du fond blanchâtre, variée de taches ferrugineuses de chaque côté de la base (le milieu et la partie antérieure dénudés accidentellement). Elytres un peu plus larges que le corselet à la base, s'élargissant immédiatement et parallèles jusque près de l'extré-

mité où elles sont arrondies; sur un fond blanchâtre elles sont ornées de taches couleur de rouille formant des dessins irréguliers sur chaque élytre, mais correspondants de l'une à l'autre. En dessous, l'abdomen a une tomentosité blanchâtre; ses segments ont un point noir au milieu et un de chaque côté; les pattes roussâtres sont tomenteuses de poils blancs; les cuisses ont un anneau blanc un peu avant l'extrémité.

De Beyrouth.

211. CLEONUS ORBITALIS Fahræus in Schœnherr Genera et Spec. Curcul. VI, 2 *a*, p. 111.

Syn. *Cl. cylindrus* R. et S. Cat. N° 548.

La différence des localités et une forme un peu plus allongée, nous avaient fait supposer que notre insecte appartenait à une espèce nouvelle.

212. ALOPHUS NICTITANS Boheman in Schœnherr Gen. et Spec. Curcul. VI, 2 *a*, p. 207.

Syn. *Al. triguttatus* R. et S. Cat. N° 551.

Cette espèce a été décrite par M. Boheman sur un type communiqué par M. Aubé, comme provenant d'Egypte. Cette localité et la ressemblance, au premier coup d'œil, de cet insecte avec l'*Aloph. triguttatus*, nous avaient fait confondre les deux espèces : nous rectifions aujourd'hui notre erreur. La forme du corselet ovale et non élargie en avant suffit à distinguer le *nictitans*. Nous signalons l'habitat

mentionné dans notre catalogue, c'est-à-dire la Grèce ou plus positivement le Péloponèse, d'où nous en possédons huit individus. La localité citée par M. Boheman ne serait-elle pas inexacte?

213. Hylobius alpheus R. et S. Cat. N° 552.

Long. rostro excl. 19 mill. (8 3/4 lin); lat. 8 mill. (3 1/2 lin).

Pl. I, 3e série, tome VI (1858), fig. 3.

Oblongus, totus ater, haud nitidus. Caput latum, convexum, crebre punctatum; inter oculos profunde foveolato punctatum; oculis ovalibus, fere reniformis, parum convexis; rostro capite dimidio longiore; subcylindrico, apice dilatato, fere recto, punctis profundis confluentibus exarato, medio carinato; epistomo emarginato; antennis piceis, capitulo griseo tomentoso, acuminato. Thorax medio capite dimidio latior, latitudine haud brevior, antice coarctatus, medio a latere parum rotundatus, crebre ac grosse punctatus, subcarinatus basi medio foveolatus. Scutellum subtriangulare, punctato rugatum. Elytra basi thorace paulò latiora, paulo post basim ampliora, subparallela, ponè medium parum dilatata, apice conjunctim rotundata, profunde punctato striata; interstitiis valde rugosis. Subtus nitidior; abdomine crebre punctato; segmentis primis duobus late impressis; pedibus validis, femoribus antè apicem dente valido armatis, tibiis basi coarctatis.

Oblong, entièrement noir, mat. Tête large, convexe, presque arrondie, criblée de points enfoncés, dans lesquels sont insérés des poils grisâtres, très courts, à peine visibles; les côtés derrière les yeux, ridés; un gros point enfoncé

entre les yeux; ceux-ci ovales, presque réniformes, peu convexes; rostre moitié plus long que la tête, très légèrement infléchi, presque droit, subcylindrique, dilaté à l'extrémité avec l'épistome échancré, profondément creusé de points enfoncés confluents dans le sens longitudinal, légèrement caréné dans son milieu, avec un sillon de chaque côté partant de l'œil et allant en s'amoindrissant jusque près de l'insertion des antennes. Corselet moitié plus large dans son milieu que la tête, aussi long que large, rétréci et presque étranglé dans son quart antérieur, ses côtés arrondis un peu avant le milieu et descendant de là presque perpendiculairement sur la base, celle-ci très peu anguleuse dans son milieu et sinuée légèrement de chaque côté; le bord antérieur est un peu échancré de chaque côté à la hauteur des yeux et fortement cilié, un peu audessous, de poils blanchâtres; sa surface profondément criblée de gros points enfoncés, souvent confluents et dans le fond desquels on voit avec une forte loupe de très petits poils grisâtres: elle est à peine carénée longitudinalement dans son milieu et porte au milieu du bord postérieur une petite impression allongée; les côtés sont fortement rugueux. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant aussitôt à l'épaule et de là très légèrement jusqu'au delà du milieu où elles atteignent leur plus grande largeur, c'est-à-dire moitié plus que celle du corselet, s'amoindrissant de là à l'extrémité où elles se joignent en s'arrondissant; elles ont des stries de points fortement enfoncés presque carrés et distants, dans lesquels on voit de petits cils blanchâtres; les intervalles sont plans et ciselés de petites rugosités, dirigées en général d'avant en arrière; l'avant-dernière strie plus enfoncée que les autres. En dessous l'abdomen un peu

brillant est criblé de gros points enfoncés, piligères, et les premier et deuxième segments réunis portent dans leur milieu un grand enfoncement ovalaire ; la poitrine est criblée des mêmes points ; les pattes robustes ont leurs cuisses armées un peu avant l'extrémité d'une dent triangulaire comme dans les autres espèces du même genre ; les jambes portent à l'extrémité un onglet recourbé ; elles sont atténuées à la base.

Des bords de l'Alphée, près d'Olympie ; Péloponèse.

214. PROCAS SAULCYI R. et S. Cat, No 563.

Long. rostro excl. 6-8 mill. (2 2/3-3 2/3 lin) ; lat. 2 3/4-3 2/3 mill. (1 1/4-1 3/5 lin).

Elongato oblongus, fusco piceus, indumento grisco sat dense vestitus. Caput parvum subrotundatum, transversim granulatum ; oculis infero lateralibus, ovalibus, subplanis ; rostro capitis cum thoracis longitudine brevior, satis gracile modice arcuatuo, granulato, flavo ciliato ; antennis rufis, gracilibus, thoracis basi ferè attingentibus, albo pilosis. Thorax capite plus duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde coarctatus, antè medium dilatatus, postice parum attenuatus, deplanatus ; reticulato punctatus. Scutellum parvulum, rugosum, albidum. Elytra basi thorace quarta parte latiora, sesqui longiora, parallela, apice conjunctim rotundata, punctato striata ; interstitiis transversim rugosis. Subtus rugoso punctatus ; pedibus villosis, tibiis tarsisque rufescentibus.

Allongé, oblong, d'un brun de poix, revêtu assez densément de poils écailleux grisâtres. Tête petite, presque ronde,

transversalement granuleuse; yeux latéraux, un peu inférieurs, presque plats, ovalaires; rostre plus court que la tête et le corselet réunis, assez grêle, un peu aplati, légèrement dilaté à l'extrémité, granulé de rugosités qui le rendent râpeux, sans sillons ni carènes, cilié de poils jaunâtres; antennes grêles, à scape touchant le bord antérieur de l'œil, n'atteignant pas tout à fait en longueur le bord postérieur du corselet, d'un rouge ferrugineux avec une villosité blanchâtre. Corselet de plus de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, très rétréci en avant, dilaté un peu avant son milieu et légèrement atténué en arrière, déprimé, criblé de gros points enfoncés dont les bords forment un réseau saillant, très légèrement échancré antérieurement, un peu arrondi sur ses côtés avec sa base coupée presque carrément. Ecusson très petit, triangulaire, rugueux, blanchâtre. Elytres un quart plus larges que le corselet à leur base, de deux fois et demie sa longueur, parallèles jusqu'au delà du milieu où elles vont en s'atténuant jusqu'à l'extrémité qui est arrondie; elles ont des stries ou rainurelles profondes et ponctuées, et les intervalles plans sont transversalement et finement rugueux. En dessous le corps est couvert d'une ponctuation rugueuse; les pattes sont velues; les jambes et les tarses d'un roux ferrugineux.

De l'île de Chypre.

Cette espèce, beaucoup plus allongée que le *Proc. Steveni* de Schœnherr, en diffère par ce caractère, par ses antennes plus grêles, son corselet plus déprimé et la couleur de ses jambes; elle se rencontre rarement à l'état frais, la tête, le corselet et les élytres sont souvent entièrement dépouillés du revêtement grisâtre que l'écusson et l'abdomen retiennent encore.

215. PHYTONOMUS CYPRIS R. et S. Cat. N° 556.

Long. rostro excl. 8-9 mill. (3 1/2-4 lin); lat. 4 1/4-4 2/3 mill. (2-2 1/6 lin).

Elongato-oblongus niger, squamis piliformibus cinereis dense vestitus, fusco variegatus. Caput parvum, subrotundum, crebre punctatum; inter oculos puncto impressum; oculis ovalibus supero lateralibus, vix convexis; rostro fere cylindrico, subarcuato, punctulato, medio vix carinato, inter antennas medio foveolato, apice emarginato; antennis gracilibus ferrugineis. Thorax capite ferè triplo latior, latitudine tertia parte brevior, a latere valde rotundatus, convexus, granulato-punctatus, fusco subbivittatus. Scutellum punctiforme. Elytra thorace dimidio latiora, ferè triplo longiora, subovata, punctato striata, interstitiis, præsertim alternis, fusco maculatis. Subtus abdomine fusco submaculato, tarsis rufescentibus.

Oblong, allongé, noir, revêtu d'une pubescence grise, serrée, variée de brun. Tête petite, arrondie, criblée de points enfoncés avec une très petite fossette entre les yeux; ceux-ci latéraux, un peu supérieurs, ovales, peu convexes; rostre tomenteux, presque cylindrique, légèrement courbé, moitié plus long que la tête, à peine caréné dans son milieu avec une petite fossette à la hauteur du point d'insertion des antennes, l'épistome légèrement échancré; antennes grêles, roussâtres, peu tomenteuses. Corselet de près de trois fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, dilaté et très arrondi sur les côtés, convexe, granulé de points enfoncés, avec deux fascies longitudinales, peu sensibles, brunâtres sur le disque et une teinte analogue sur les côtés. Ecusson ponctiforme. Elytres

moitié plus larges que le corselet et de près de trois fois sa longueur, ovales, un peu rétrécies en avant avec les épaules arrondies, effacées, s'élargissant immédiatement après, courant presque parallèlement jusqu'au delà du milieu et s'atténuant de là à l'extrémité qui est arrondie; elles ont des stries ponctuées et les intervalles sont ornés de taches brunes assez distantes, particulièrement les impairs dont le fond est d'un gris plus pâle. En dessous, l'abdomen a de petites taches brunâtres éparses; les pattes assez grêles ont leurs tarses roussâtres.

De l'île de Chypre.

Cette espèce, pour la distribution des couleurs et la grande largeur du corselet, se rapproche du *Phyt. Viennensis* (1) Herbst; mais elle s'en éloigne par sa forme beaucoup plus allongée et la plus grande largeur de son corselet qui est médiane au lieu d'être antérieure.

216. Limobius globicollis R. et S. Cat. N° 562.

Long. rostro excl. 2 3/4 mill. (1 1/3 lin); lat. 1 3/5 mill. (2/3 lin).

Affinis Limob. mixto et assimile at forma breviori, thorace globoso, femoribusque nigro piceis præcipuè distinctus. Brevior, oblongus, ater, squamis piliformibus albidis fusco-variegatis vestitus. Caput mediocre, subrotundum, crebre punctulatum, inter oculos foveolatum; oculis infere lateralibus, ovalibus, vix convexis; rostro capite dimidio longiore, subcylindrico, parum incurvato, longitudinaliter rugato;

(1) Un individu de cette espèce a été trouvé, par M. de Saulcy, en Morée, près d'Olympie.

antennis mediocris, undecim articulatis, ferrugineis clava fuscescenti. Thorax capite vix dimidio latior, latitudine tertia parte brevior, subglobosus, a latere valde rotundatus, crebre punctulatus. Elytra thorace dimidio latiora, ponè humeros ampliora, subovata, rugosa, striato punctata, sicut in thorace albido fuscoque variegata; sutura ante apicem albo lineolata. Subtus cinereo pubescens; femoribus piceis, illis basi tibiisque ferrugineis.

Oblong, court, noir revêtu de poils écailleux blanchâtres, variés de brunâtres. Tête moyenne, arrondie, criblée de points enfoncés avec une petite fossette entre les yeux: ceux-ci latéraux, un peu inférieurs, ovales, très peu convexes; rostre moitié plus long que la tête, presque cylindrique, peu courbé, ridé longitudinalement; antennes moyennes, de onze articles roussâtres avec la massue obscure, le premier article du funicule de deux fois la longueur du troisième et beaucoup plus gros. Corselet presque globuleux, moitié plus large que la tête; un tiers moins long que large, bien arrondi sur ses côtés, convexe, criblé de points enfoncés, couvert de poils écailleux blanchâtres avec deux fascies longitudinales brunâtres. Elytres moitié plus larges que le corselet, leur plus grande largeur immédiatement après les épaules, presque parallèles de là jusqu'au delà du milieu et arrondies à l'extrémité; elles sont rugueuses avec des stries ponctuées et revêtues d'une pubescence blanchâtre variée de taches brunâtres; la suture porte près de l'extrémité une linéole blanche. En dessous, le corps est couvert d'une tomentosité grisâtre; les cuisses sont d'un brun de poix, avec leur base, les jambes et les tarses roussâtres.

Du Péloponèse.

Cette espèce se distingue de ses deux congénères, les *Lim. mixtus* et *assimilis*, par sa taille plus petite, sa forme plus ramassée, son corselet presque globuleux et ses cuisses d'un brun foncé; les fascies du corselet sont douteuses et les taches des élytres n'ont pu être décrites, attendu le peu de fraîcheur des individus trouvés.

217. Phyllobius lateralis R. et S. Cat. N° 564.

Long. rostro excl. 4 1/2 mill. (2 lin); lat. 1 3/4 mill. (3/4 lin).

Oblongo elongatus, niger, parum nitidus, pallide griseo villosus. Caput subquadratum, rugoso punctatum, squamulis viridi-metallicis rare sparsum; oculis valde prominulis; rostro capitis longitudine, vix angustiore, rugoso punctato, apicem versus sulcato, sulco viridi squamulato; antennis subapicalibus, gracilibus, thoracis basi superantibus, albo pilosis; scapo incurvato, ferrugineo apice piceo; funiculi rufi articulis duobus primis longiusculis, æqualibus; sequentibus quinque transversis, subglobosis; clava picea. Thorax transversus, subcylindricus, capite paulò latior, latitudine paulò brevior, convexus, a latere valde rotundatus, valde rugoso punctatus, vitta utrinque viridi metallica ornatus. Scutellum suborbiculatum, vix rugosum, nudum. Elytra thorace basi dimidio, ultrà medium duplò latiora, triplo longiora, punctato striata, vitta longitudinali, laterali, viridi metallica ornata. Subtus, prothorace medio, pectoris lateribus, coxis anterioribus, femoribus extus apice squamulis viridi metallicis ornatis.

Oblong, allongé, noir, légèrement brillant, hérissé de

poils d'un gris blanchâtre avec le milieu de la tête, l'extrémité du rostre, les côtés du corselet et des élytres revêtus d'écailles ovales d'un vert bleuâtre pâle et métallique; en dessous, le milieu du prothorax, les hanches antérieures, les côtés de la poitrine et l'extrémité extérieure des cuisses ornés des mêmes écailles. Tête assez forte, presque carrée, légèrement convexe, rugueuse de points enfoncés; yeux latéraux, arrondis, peu saillants; rostre de la longueur de la tête, à peine plus étroit, légèrement sillonné en avant; antennes insérées presque à l'extrémité du rostre dans un scrobe profond, caverneux, non linéaire, à scape dépassant les yeux de la moitié de sa longueur, un peu courbé, légèrement renflé près de l'extrémité, roussâtre avec l'extrémité brunâtre, à funicule roussâtre dépassant en longueur la base du corselet, avec les deux premiers articles allongés égaux, les cinq suivants subtransversaux, presque globuleux, la massue d'un brun de poix. Corselet transverse, subcylindrique, un peu plus large que la tête, bien arrondi sur les côtés, un peu moins long que large, convexe, criblé de gros points enfoncés, serrés, qui le rendent rugueux. Ecusson suborbiculaire, rugueux. Elytres moitié plus larges à leur base que le corselet, du double de sa largeur au delà du milieu et de trois fois sa longueur, striées de points enfoncés assez forts avec les intervalles à peine coriacés. En dessous, l'abdomen est presque lisse; la poitrine a quelques rides transversales; l'extrémité des jambes et les tarses sont roussâtres.

Du Péloponèse.

Cette espèce paraît voisine du *Ph. varius* Brullé. Expéd. Sc. de Morée III, 218, elle en diffère par son corselet non canaliculé, ni caréné, ses élytres à peine rugueuses et la

disposition des écailles métalliques, jamais blanchâtres, qui ornent ses organes.

218. Rhytirhinus horridus R. et S.

Long. rostro excl. 4 1/3-5 mill. (1 5/6-2 1/4 lin); lat. 2 1/5-2 2/3 mill. (1-1 1/3 lin).

Oblongus, piceus, indumento argillaceo vestitus, antennis rufescentibus. Caput breve, parum convexum, punctatum, utrinque suprà oculos elevatum; oculis ovalibus, subplanis; rostro capite fere duplo longiore, crasso, parum arcuato, late sed non profunde sulcato; antennis sat gracilibus scapo clavato, funiculi articulo primo apice valde incrassato. Thorax capite duplo latior, latitudine paulo brevior, antice medio rotundatim producto, oblique ante medium valde dilatato, basi parum attenuato, profunde et late canaliculato, foveolis duabus utrinque antice magis postice minus impresso, interstitiis in tuberculis elevatis. Elytra basi thorace fere dimidio latiora, ad humeros ampliora, subquadrata, apice abrupte declivia, rotundatim conjuncta, basi scutellum versus utrinque tuberculo oblongo humeroque elevato, pone medium tuberculis quatuor transversim positis; lateribus undulatim sinuatis; disco utrinque biseriatim subtuberculato; sutura haud elevata.

Oblong, d'un brun noirâtre, entièrement recouvert d'un enduit argilleux. Tête courte, peu convexe, ponctuée, avec une petite élévation de chaque côté, au-dessus des yeux, ceux-ci ovales, peu convexes; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, épais, un peu arqué, largement mais peu profondément canaliculé; antennes peu épaisses, rous-

sâtres, à scape s'épaississant graduellement vers l'extrémité, les deux premiers articles du funicule d'égale longueur, avec le premier très renflé à l'extrémité, presque conique. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, s'avançant en lobe arrondi sur la tête, échancré de chaque côté, au-dessus des élévations oculaires et lobé en dessous de manière à cacher facilement les yeux ; d'abord à peine plus large que la tête, il s'élargit obliquement pour atteindre sa plus grande largeur avant le milieu de sa longueur et de là se rétrécit ensuite légèrement jusqu'à la base; sa surface, très inégale, est profondément canaliculée, avec une impression transversale en arc de cercle antérieurement et une fossette profonde de chaque côté du canal ; postérieurement, de chaque côté une autre fossette un peu moins profonde ; les intervalles relevés en tubercules, en figurent deux antérieurs à l'extrémité du canal, deux latéraux à la dilatation et quatre postérieurs. Elytres près de moitié plus larges que le corselet, à peine plus longues que larges, presque carrées, elles atteignent aux épaules leur plus grande largeur qui ne diminue que très peu jusque près de l'extrémité où elles sont brusquement déclives et se réunissent en s'arrondissant ; leur surface en table offre trois côtes tuberculeuses sur chacune, la première tout à fait au milieu de l'élytre, composée de trois tubercules oblongs dont le basilaire est le plus élevé, la deuxième sublatérale de deux ou trois tubercules arrondis, peu sensibles et s'effaçant souvent ; la troisième latérale de trois tubercules dont l'huméral très allongé et les deux suivants élevés et arrondis ; la première et la troisième côte se terminent à l'extrémité chacune par un tubercule très saillant incliné en arrière ; on remarque sur les côtés un grand

tubercule sous l'élévation humérale. En dessous, les pattes sont annelées de brun et de blanchâtre.

Des environs d'Athènes.

Les gros tubercules qui surmontent les élytres de cette espèce, la distinguent suffisamment de toutes ses congénères d'Europe.

219. Rhytirhinus atticus R. et S.

Long. rostro excl. 5-5 1/2 mill. (2 1/4 2 1/2 lin); lat. 2 1/2-2 3/4 mill. (1 1/6-1 1/4 lin).

Oblongus, piceus, indumento argillaceo vestitus; antennis rufescentibus. Caput breve, parum convexum, punctatum, utrinque suprà oculos valde tuberculatum, oculis ovalibus, subplanis; rostro crasso, capite fere duplo longiore, parum arcuato, late sed non profunde canaliculato; antennis brevioribus funiculo subsexarticulato : articulo primo apice incrassato, scapo valde clavato. Thorax capite duplo latior, latitudine tertia parte brevior, antice valde augustatus et suprà rotundatim productus, a latere medio late dilatatus; dilatatione emarginata; postice minus attenuatus; disco inæquale, late canaliculato, medium versus transversim subimpresso, irregulariter utrinque sulcato; interstitiis tuberculatim elevatis. Elytra thorace vix latiora, ad humeros ampliora, oblonga, apicem versus declivia, punctato striata, tricostata; costis tuberculatis; sutura haud elevata.

Oblong, d'un brun noirâtre, entièrement recouvert d'un enduit argileux. Tête courte, assez large, peu convexe, ponctuée avec un gros tubercule de chaque côté au-dessus des yeux : ceux-ci ovales, peu convexes, souvent cachés sous

les lobes latéraux du corselet; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, épais, un peu arqué, largement mais peu profondément canaliculé; antennes assez épaisses, courtes, roussâtres avec la massue brunâtre, à scape s'épaississant fortement vers l'extrémité; le premier article du funicule un peu plus long et beaucoup plus gros que le deuxième, les quatre suivants transverses, subglobuleux, le septième cupuliforme, peu distinct, faisant corps avec la massue. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un tiers moins long que large, s'avançant en lobe arrondi sur la tête, profondément échancré de chaque côté au-dessus des tubercules oculaires et lobé en dessous de manière à cacher facilement les yeux; d'abord à peine plus large que la tête, il s'élargit obliquement pour atteindre sa plus grande largeur un peu avant le milieu et la conserve jusque près de la base où il se rétrécit un peu; le milieu de son bord latéral est un peu échancré ou impressionné de manière à le diviser en deux saillies; sa surface très inégale est profondément canaliculée avec une impression transversale, légère avant son milieu et de chaque côté du canal on remarque un large sillon irrégulier; les intervalles sont fortement élevés. Elytres à peine plus larges que le corselet, un tiers plus longues que larges, oblongues; elles atteignent aux épaules leur plus grande largeur, qui diminue à peine de là jusqu'à l'origine de la déclivité postérieure et s'atténuent de là à l'extrémité où elles sont arrondies, leur surface un peu convexe offre trois côtes tuberculeuses sur chacune, la première vers le milieu de l'élytre, la deuxième sublatérale et la troisième latérale, toutes composées de sept à dix petits tubercules; le tubercule terminal de la deuxième saillit fortement en arrière et les premiers tubercules des deux premières forment en

avant des petites dents tournées vers le corselet; les côtés ont un tubercule peu marqué sous la saillie humérale.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce très voisine de la précédente, avec laquelle on la rencontre, s'en distingue facilement par son corselet plus large et à dilatation latérale bituberculeuse, par les côtes de ses élytres à tubercules plus petits et beaucoup plus nombreux, etc. La structure de ses antennes nous a fort embarassés; le funicule n'ayant que six articles apparents, nous étions disposés à le rapprocher du genre *Perieges* de Schœnnherr, quand nous retrouvâmes le septième article beaucoup plus large, cupuliforme, embrassant la massue et confondu avec elle.

220. Otiorhynchus cypricola R. et S. Catal. N° 565.

Long. rostro excl. 9 1/2 mill. (4 1/4 lin); lat. 3 3/4 mill. (1 3/5 lin).

Elongatus, angustatus, fusco-piceus squamulis aureis sparse vestitus. Caput mediocre, parum convexum, punctatum, basi lœve, inter oculos puncto impressum; oculis convexis, parum prominulis, rotundatis; rostro capite fere duplo longiore, late ac profunde canaliculato; antennis gracilibus, fulvo pilosis; funiculi articulo secundo primo tertia parte longiore. Thorax capite dimidio latior, latitudine vix brevior, subcylindricus, antice parum attenuatus, a latere paulò rotundatus, fortiter tuberculato granulatus; tuberculis obtritis. Scutellum vix conspicuum. Elytra elongata, thorace basi parum latiora, medio ampliora, apice conjunctim rotundata, ferè triplo longiora, crenato striata, interstitiis convexis.

Pedes villosi sat graciles; femoribus subtus antè apicem dentatis, anticis parum contortis.

Etroit, allongé, d'un brun foncé, parsemé d'écailles oblongues et dorées. Tête moyenne, légèrement convexe, ponctuée avec la base lisse, un gros point enfoncé et quelques rides longitudinales entre les yeux; ceux-ci ronds, convexes, médiocrement saillants; rostre de près de deux fois la longueur de la tête, assez robuste, fortement dilaté à l'extrémité, largement et profondément canaliculé; antennes grêles, velues, à deuxième article du funicule un tiers plus long que le premier. Corselet moitié plus large que la tête, à peine moins long que large, presque cylindrique, un peu atténué en avant avec les côtés légèrement arrondis, tronqué carrément à ses deux extrémités, granulé de tubercules assez gros et écrasés. Ecusson très petit, peu apparent. Elytres oblongues, un peu plus larges que le corselet à leur base, s'élargissant immédiatement des épaules jusqu'au milieu où elles ont au plus deux fois la largeur du corselet et s'atténuant de là à l'extrémité qui est arrondie; leur longueur est le triple de celle de cet organe et elles ont des stries fortement crénelées, dont les intervalles sont convexes et transversalement rugueux. Les pattes assez grêles sont velues avec les cuisses fortement dentées en dessous près de l'extrémité, les cuisses antérieures sont fortement sinuées en dessus.

De l'île de Chypre.

Cet espèce est tellement voisine de l'*Ot. perdix* Olivier, qu'au premier coup d'œil on la confondrait avec cette dernière, elle en diffère, néanmoins, notablement par le deuxième article du funicule des antennes plus long, par

ses élytres à intervalles convexes, ses cuisses armées d'une dent, etc.

221. Otiorhynchus bicostatus (Friwaldsky) Schœnherr, Gen. et Spec. Curcul. vii, p. 337.

M. de Saulcy a trouvé un individu de cette espèce près d'Athènes, d'où M. Signoret l'avait déjà rapportée.

222. Otiorhynchus nitidus R. et S. Cat. N° 566.

Long. rostro excl. 7 2/3 mill. (3 1/2 lin); lat. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin).

Elongato-oblongus, nigro piceus, nitidus. Caput crassum, convexum, punctulatum, inter oculos substrigosum, medio subcanaliculatum; oculis subrotundis, parum prominulis; rostro breve, capitis longitudine, tricarinato; antennis rufescentibus, griseo tomentosis, sat gracilibus; articulo funiculi secundo primo œquale, sequentibus quinque subglobosis, clava oblonga, acuminata. Thorax capite duplo latior, latitudine paulò brevior, antice valde coarctatus, medio amplior, postice modice angustatus, convexus, tuberculis obtritis antice evanescentibus, instructus. Scutellum inconspicuum. Elytra basi paulo, medio thorace tertia parte, latiora, ovata, apice conjunctim rotundata, convexa, postice rotundatim valde declivia, striato-punctata; interstitiis subplanis, transversim subrugosis. Subtus abdomine sparse punctulato, apice dilutiore, pedibus rufescentibus griseo tomentosis, femoribus antè apicem valde, incrassatis, minute dentatis.

Oblong, assez allongé, d'un noir de poix brillant, comme vernissé; antennes, pattes et extrémité de l'abdomen rous-

sâtres. Tête grosse, convexe avec quelques petits points enfoncés, épars, plus marqués sur le front et derrière les yeux, obsolètement ridé entre les yeux; ceux-ci presque ronds, peu saillants; rostre court, à peine plus long que la tête, rugueux avec trois carènes longitudinales, dont la médiane est plus courte; antennes grêles, roussâtres, velues de poils grisâtres, deuxième article du funicule de la longueur du premier, les cinq suivants subglobuleux, massue oblongue, acuminée à l'extrémité. Corselet de deux fois la largeur de la tête, un peu moins long que large, très rétréci en avant, fortement dilaté vers et un peu au-dessous du milieu, peu atténué en arrière, convexe, subglobuleux, couvert de tubercules écrasés qui s'effacent antérieurement et se convertissent en points enfoncés. Ecusson très petit, à peine apparent. Elytres ovales, un peu plus larges à leur base que la base du corselet, et d'un tiers plus larges que cet organe au milieu de leur longueur, très déclives et gibbeuses vers l'extrémité où leur réunion est arrondie, convexes avec des points enfoncés disposés en stries et les intervalles peu sensiblement ridés en travers. En dessous, l'abdomen a des points enfoncés, espacés, peu sensibles; les pattes ont une tomentosité grisâtre; les cuisses subitement renflées près de l'extrémité, en dessous, y portent une petite dent peu saillante, accompagnée aux antérieures de une ou deux crénelures; les jambes un peu renflées dans leur milieu, ont intérieurement quelques aspérités épineuses.

Cette espèce a un faciès particulier qui l'éloigne de presque toutes les autres du même genre, il est dû à la gibbosité de son corselet et à la longueur de ses élytres; elle est voisine par ces deux caractères de l'*Ot. Anadolicus* Sch.,

et s'en distingue par sa taille plus petite, son brillant, ses rugosités obsolètes, etc.; elle a de même quelques rapports avec l'*Ot. ovalipennis* Sch.

223. Otiorhynchus bisphæricus (Chevrolat), R. et S. Cat. No 568.

Long. rostro excl. 6 1/3 mill. (2 2/3 lin); lat. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin).

Oblongus, fuscus, nitidulus, sat dense griseo villosus. Caput crassum, paulo convexum, granulato punctatum; oculis rotundatis, parum prominulis; rostro capite vix longiore, crasso, tricarinato; carina mediana postice inter oculos prolongata; antennis gracilibus plus dimidio corporis longitudine, articulis funiculi duobus primis æqualibus, sequentibus quinque subtransversis, clava oblonga, acuminata. Thorax capite vix duplo latior, latitudine paulò brevior, antice posticeque valde angustatus, a latere paulò ultrà medium rotundatim ampliatus, convexus, subglobosus, tuberculis minutis granulatus. Scutellum inconspicuum. Elytra rotundato ovata, subglobosa, basi thoracis latitudine, medio dimidio latiora, vix plus duplò longiora, striato valde punctata; interstitiis rugoso-scabris. Pedes dilutiores; femoribus acute dentatis crenulatisque, tibiis anticis intùs spinulosis.

Oblong, d'un brun foncé, peu brillant, couvert d'une villosité grisâtre assez longue et abondante. Tête grosse, peu convexe, granulée de points enfoncés et de petites rides longitudinales entre les yeux; ceux-ci arrondis, peu saillants; rostre à peine plus long que la tête, épais, à trois carènes longitudinales, dont la médiane plus courte en avant

se prolonge entre les yeux; antennes grêles dépassant la moitié de la longueur du corps, les deux premiers articles du funicule cylindriques, d'égale longueur, les cinq suivants courts, presque transverses, la massue ovale acuminée. Corselet de près de deux fois la largeur de la tête un peu au delà de son milieu, fortement rétréci en avant et en arrière, très arrondi sur les côtés, très convexe, subglobuleux, couvert de très petits tubercules arrondis avec une ligne longitudinale plus lisse dans son milieu. Ecusson non perceptible. Elytres ovale-arrondies, subglobuleuses, de la largeur du corselet à la base, moitié plus large dans leur milieu et d'un peu plus de deux fois sa longueur, elles ont des stries fortement ponctuées et les intervalles sont rugueux de petites aspérités. En dessous, la poitrine a des rides transversales, l'abdomen est assez fortement ponctué; les pattes, d'une couleur moins foncée, ont les cuisses armées un peu avant l'extrémité d'une dent assez aiguë et de deux petites dents moins fortes à la suite; les jambes antérieures, un peu renflées vers leur milieu, sont armées en dessous de petites épines.

Des environs d'Athènes.

Cette espèce, voisine de la précédente et qui a l'aspect d'un gros individu du *Ot. ligneus*, vient de même se placer dans un groupe dont l'*Ot. anadolicus* sera le type; il diffère de ces deux espèces par la brièveté de ses élytres subglobuleuses, sa taille et ses sculptures; nous lui avons conservé le nom manuscrit sous lequel nous l'avons vu étiqueté dans la riche collection de M. Chevrolat.

224. Otiorhynchus graniger R. et S.

Long. rostro excl. 6 2/3 mill. (3 lin); lat. 3 1/2 mill. (1 1/2 lin).

Ot. picipedi *Fab. vicinus. Oblongus, fuscus indumento terroso vestitus. Caput latum, convexiusculum, basi lævigatum, inter oculos profunde strigosum; oculis minutis, rotundis, vix prominulis; rostro capite vix dimidio longiore, crasso, longitudinaliter profunde strigoso; antennis sat crassis, funiculi articulo secundo primo parum longiore, sequentibus transversis, clava crassa, ovata, subacuminata. Thorax capite tertia parte latior, latitudine paulò brevior, convexus, a latere rotundatus, subglobatus, canaliculatus, tuberculis minutis numerosis atris sparsus. Scutellum inconspicuum. Elytra rotundato ovata, thorace basi parum et ultra medium vix duplò latiora, plus duplo longiora, apice rotundata, subsulcata, in interstitiis tuberculis minutis atro-nitidis seriatim instructa. Pedes dilutiores, femoribus muticis.*

Voisin du *Ot. picipes* Fabricius. Oblong, d'un brun foncé, revêtu d'un enduit terreux. Tête large, un peu convexe, lisse à la base avec quelques points enfoncés de chaque côté derrière les yeux, profondément gravée de petits sillons irréguliers et longitudinaux entre les yeux; ceux-ci petits, suborbiculaires, peu saillants; rostre à peine de moitié plus long que la tête, épais, profondément gravé de sillons continuant ceux de la tête; antennes assez robustes, un peu velues, à deuxième article du funicule un peu plus long que le premier, tous deux cylindriques, les suivants transverses, suborbiculaires : la massue ovale, épaisse; peu acuminée. Corselet un tiers plus large que la

tête, un peu moins long que large, arrondi sur ses côtés, convexe, presque globuleux, canaliculé dans son milieu et couvert de très petits tubercules noirâtres. Ecusson imperceptible. Elytres un peu plus larges que le corselet à leur base, de près de deux fois sa largeur au milieu, arrondies à l'extrémité, en ovale court, assez convexes ; leur surface légèrement sillonnée avec une série de petits tubercules noirs, un peu brillants sur chaque intervalle. Pattes d'un brun plus clair, un peu tomenteuses ; cuisses inermes.

Du Péloponèse.

Cette espèce qui a un peu l'aspect de l'*Ot. picipes*, se distingue de ses congénères par l'absence de points enfoncés dans les sillons de ses élytres et par les petits tubercules noirs qui couvrent en grand nombre son corselet, et qui sont disposés en séries sur les intervalles des sillons des élytres.

NOTE MONOGRAPHIQUE

SUR

LE GENRE **THORICTUS** DE GERMAR,

Par M. E. PEYRON.

(Congrès de Montpellier, Séance du 14 Juin 1857.)

Ayant recueilli en Caramanie plusieurs espèces du genre *Thorictus*, et désireux de leur donner une place convenable dans le travail sur les Coléoptères des environs de Tarsous que j'ai eu l'honneur de présenter à la Société entomologique de France, je me suis trouvé dès l'abord embarrassé par le vague des descriptions des auteurs qui se sont occupés de ces insectes. Je me suis alors adressé à M. L. Reiche, mon savant ami, toujours si complaisant pour moi, et il s'est immédiatement fait un plaisir de me fournir tous les types des espèces connues jusqu'ici et les brochures où elles étaient décrites ; c'est encouragé encore par lui que je prends la liberté de vous présenter cet humble essai monographique, mon premier pas dans la littérature entomologique, la première pierre que je puis apporter à l'édifice de notre aimable science.

Genre THORICTUS Germar (1).

Germar, Revue Entom. de Silberman, II, nº 15. — Lucas, Explor. Scientif. de l'Algérie, Anim. art. Coléop., p. 234, note 1. — Lacordaire, Genera des Coléoptères, II, 450.
Sphœrophorus Wattl, Reise nach. Span. II, 64.
Xylonotrogus Motschulsky, Bull. Mosc. 1839, 70.

Corps ovalaire, convexe, ponctué obsolètement, revêtu en dessus d'une pubescence blanchâtre et légère, en dessous de cils fauves, les flancs du thorax demeurant seuls nus.

Tête arrondie, emboîtée dans le prothorax, rebordée en avant; organes buccaux invisibles en dessus. Yeux petits, mais assez saillants, situés sur les côtés, sous le rebord de la tête. Antennes insérées immédiatement au dessous des yeux dans un canal latéral; elles sont à peine plus longues que la tête, légèrement comprimées, composées de 11 articles très serrés les uns contre les autres, grossissant graduellement vers l'extrémité; le premier gros, assez long, 2-7 transversaux, 8-11 en massue compacte, savoir : le huitième cupuliforme, neuvième très grand, cylindrique, dixième et onzième très courts et obliquement coupés. Mandibules très robustes obtusément bidentées au bout. Mâchoires garnies de longs cils, à lobes inégaux, l'interne plus court. Palpes maxillaires cylindriques, à articles 1-3 courts, 4 aussi long que les trois précédents réunis. Palpes labiaux à articles 1-2 courts, obconiques, 3 fusiforme, à peu près aussi long que

(1) Voir pour les généralités de la famille des Thorictides le Généra des Coléoptères de M. Th. Lacordaire, II, 449, où elles sont parfaitement exposées. Mes observations s'accordent entièrement avec celles du savant auteur pour ce qui concerne les segments inférieurs du corps de ces insectes.

les deux précédents ensemble. Menton transversal, concave, échancré en avant, sans dent et recouvrant la languette.

Prothorax ample, cachant la tête, transversal, convexe, déclive en avant, tronqué en arrière où il présente une dépression transversale.

Ecusson très petit, large et court, invisible en dessus.

Elytres courtes, à peine une fois et demie aussi longues que le prothorax, soudées ensemble, embrassant l'abdomen, arrondies à l'extrémité, convexes en avant où elles sont tronquées obliquement, déclives en arrière.

Ailes nulles.

Pattes courtes; cuisses comprimées et un peu échancrées en dessous, vers la base; jambes élargies graduellement et tronquées à l'extrémité, garnies sur leur tranche et leur face externe de cils et de denticules épineux, sans éperons terminaux; tarses en cone renversé, de 5 articles transversaux et très serrés avec leurs crochets petits, grêles, un peu inégaux; jambes et tarses antérieurs plus grêles et plus allongés que les autres.

Les ♂ se distinguent par leur prothorax à dépression latérale plus marquée, leurs élytres plus atténuées à l'extrémité; les ♀ ont les élytres plus larges, moins atténuées en arrière.

On rencontre ces petits Coléoptères sous les pierres, au pied des arbres et des vieux murs, le plus souvent en compagnie de *Tagenia, Sclerum, Opatrum,* etc., ainsi que de *Rhytirhinus* et *Acalles,* ce qui ferait supposer que leur genre de vie est le même et qu'ils se nourrissent de substances végétales desséchées. Quant à l'assertion de M. Motschulsky, qui prétend avoir pris l'une des espèces de ce genre dans les maisons, rongeant des traverses de bois sec, j'ai lieu de croire qu'elle est erronée et que, dans cette circonstance, ses souvenirs ne l'auront pas bien servi.

TABLEAU DES ESPÈCES.

A. Elytres non plissées à l'épaule.

a. Base et côtés du prothorax sans fossette au milieu.

b. Angles postérieurs du prothorax non déprimés.

c. Prothorax plus large que les élytres. . . . . 1. *castaneus* Germ. Nubie, Syrie.

cc. — plus étroit — . . . . 2. *pilosus.* Caramanie.

bb. Angles postérieurs du prothorax déprimés. . . . . 3. *Mauritanicus* Lucas. Eur. mér. Algérie.

aa. Base et côtés du prothorax profondément fovéolés au milieu. . . . . 4. *puncticollis* Lucas. Algérie.

AA. Elytres plissées à l'épaule.

a'. Base du prothorax fovéolée de chaque côté.

b'. Prothorax pas plus large que les élytres; taille grande 5. *Orientalis.* Caramanie.

bb'. Prothorax plus large que les élytres; taille petite. . 6. *dimidiatus.* Caramanie.

aa'. Base du prothorax non fovéolée.

b''. Deux plis à chaque épaule. . . . . 7. *grandicollis* Germ. Eur. mér. Algérie.

bb''. Un seul pli à chaque épaule.

c''. Angles postérieurs du prothorax largement déprimés . . . . 8. *loricatus* Dej. Eur. mér.

cc''. Angles postérieurs du prothorax étroitement déprimés.

d''. Prothorax plus large que les élytres; troncature antérieure des élytres bien marquée. . . 9. *laticollis* Motsch Turquie.

dd''. Plus étroit; troncature antérieure des élytres très peu sensible. . . . . 10. *Gallicus.* France mér.

1. Thorictus castaneus Germar.

Germar, Rev. Entom. de Silberm. II (1834), nº 15, pl. 17.

Platyderus loricatus Dej. Cat. 3ᵉ éd. p. 140?

Ovalis; rufo castaneus; suprà tenuissime albido pubescens, pilis longis erectis fuscis sparse hirsutus, thoracis et elytrorum margine exteriore fusco ciliata; thorace basi bisinuato, lateribus declivibus, parce punctatis, disco postice utrinque ad basim foveola parva depresso; elytris basi thoracis medio fere angustioribus, forma subtriangulari, convexitate antica oblique truncata, absque plicatura humerali.

Long. 0,0025.; lat. 0,0012 mill.

Ovale; convexe; brillant; rouge châtain avec les élytres, surtout dans leur partie interne et suturale, la poitrine et la base des jambes plus foncés, couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre très fine et légère et hérissé de longs poils fauves redressés et épars avec les bords du prothorax et des élytres densément ciliés de poils de la même couleur. Prothorax sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés largement arrondis avec les angles postérieurs obtus, base légèrement sinuée de chaque côté; le disque est régulièrement et transversalement convexe et ses côtés ne sont point déprimés, mais seulement défléchis en avant, le bord postérieur est subitement abaissé et vers le quart de chaque côté la base du disque est comprimée par une légère impression; les bords latéraux sont marqués, surtout en avant, de points peu serrés et assez grands, mais obsolètes. Elytres un peu plus étroites à leur base que le milieu du prothorax, insen-

siblement atténuées de la base à l'extrémité, de forme presque triangulaire; convexes, à troncature antérieure grande, coupée obliquement; non plissées aux épaules, faiblement et vaguement ponctuées au bord externe.

Syrie, Naplouse (Reiche), Nubie (Germar), Egypte? (Dejean).

Obs. C'est d'après un individu de Syrie communiqué par M. Reiche que j'ai établi la description qui précède, mais je ne doute nullement que l'insecte décrit par Germar ne soit le même, malgré les expressions « élytres moins longues que le corselet » qui ne peuvent pas être exactes et les stries ponctuées que l'on voit sur la figure qu'il en donne, celle-ci étant si mauvaise que l'on peut sans inconséquence passer outre.

2. Thorictus pilosus.

Breviter ovalis; nigro piceus; supra tenue albido pubescens, pilis longis erectis fuscis sparse hirsutus, thoracis et elytrorum margine exteriore fusco ciliata; thorace basi bisinuato, lateribus declivis, parce et obsolete punctatis, disco postice utrinque ad basim foveola parva depresso; elytris basi thorace latioribus, forma subtriangulari, convexitate antica oblique truncata, absque plicatura humerali.

Long. 0,0030; lat. 0,0017.

Courtement ovale; convexe; brillant; noir de poix obscur avec la tête, le devant et les côtés du corselet et le ventre un peu moins foncés, couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre assez fine et légère, hérissé de longs poils fauves redressés et épars avec les bords du prothorax et des élytres

densément ciliés de poils de la même couleur. Prothorax sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés arrondis en avant, ensuite sinués ou soit obtusément angulés au milieu, avec les angles postérieurs obtus, base légèrement sinuée de chaque côté; le disque est régulièrement et transversalement convexe, et ses côtés ne sont point déprimés, mais seulement défléchis en avant, le bord postérieur est subitement abaissé et vers le quart de chaque côté la base du disque est comprimée par une légère impression; les bords latéraux sont marqués surtout en avant de points peu serrés et assez grands, mais obsolètes. Elytres un peu plus larges que le prothorax à leur base, fortement atténuées de la base à l'extrémité, de forme triangulaire; convexes, à troncature antérieure grande, coupée obliquement, non plissées aux épaules, ayant une côte peu sensible et difficile à apercevoir située latéralement; faiblement et vaguement ponctuées au bord externe.

Caramanie, Tarsous (ma collection).

Cette espèce, voisine de la précédente, s'en distingue facilement par sa taille plus grande, sa forme plus large et plus trapue, ses élytres en triangle presque équilatéral, ainsi que par une pubescence plus longue.

3. Thorictus Mauritanicus Lucas.

Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie, Anim., art. Col. (1846), p. 235, pl. xxi, fig. 10.

Ovalis; nigro piceus vel castaneus; supra tenuissime albido pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore breviter fusco ciliata; thorace basi bisinuato, lateribus declivis,

obsolete et minute punctatis, angulis posticis foveola obliqua depressis; elytris basi thoracis medio fere angustioribus, forma subtriangulari, convexitate antica parum oblique truncata, absque plicatura humerali.

Long. 0,0022-0,0025; lat. 0,0012-0,0015.

Ovale; convexe; brillant; noir de poix obscur parfois châtain avec la tête, le devant et les côtés du corselet et le ventre un peu moins foncés, couvert d'une pubescence blanchâtre très fine et très légère, tous les bords du prothorax et des élytres très brièvement ciliés de poils fauves. Prothorax à peine sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés largement arrondis avec les angles postérieurs presque droits, base sinuée de chaque côté; le disque est régulièrement et transversalement convexe et ses côtés ne sont point déprimés, mais seulement défléchis en avant, le bord postérieur est subitement abaissé et le disque n'est pas comprimé par une fossette au quart postérieur, la dépression de la base est continuée vers les angles par une dépression oblique et sinuée qui les sépare de la convexité discoïdale; les bords latéraux sont marqués, surtout en avant de points petits et assez serrés. Elytres un peu plus étroites à leur base que le milieu du prothorax, insensiblement atténuées de la base à l'extrémité, de forme presque triangulaire; convexes; à troncature antérieure petite, coupée peu obliquement, non plissées aux épaules, ayant une très faible côte latérale à peine sensible et seulement en avant; faiblement et vaguement ponctuées au bord externe.

Algérie, Sicile, Espagne (communiqués par M. Reiche).

Cette espèce se distingue facilement des deux précédentes

par sa taille moindre, l'absence des fossettes de la base du disque remplacées par la dépression oblique des angles postérieurs, la ponctuation plus fine et plus serrée des bords latéraux du corselet et enfin le dessus du corps dépourvu de poils longs et rigides.

4. Thorictus puncticollis Lucas.

Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie, Anim., art. Col., p. 236, pl. xxii, fig. 2.

Ovalis; ferrugineus; supra longe albido pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore breviter fusco ciliata; thorace basi arcuato, lateribus foveola oblonga oblique depressa, parce et obsolete punctatis, basi medio fovea punctiformi signato; elytris basi thorace vix angustioribus, forma subtriangulari, convexitate antica oblique truncata, absque plicatura humerali.

Long. 0,0020; lat. 0,0011.

Ovale; convexe; assez brillant; entièrement d'un ferrugineux assez clair; voilé en dessus par une pubescence blanchâtre fine mais longue, les bords du prothorax et des élytres très brièvement ciliés de poils fauves qui ne sont guère apparents que près de la réunion de ces deux parties. Prothorax sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés très largement arrondis, presque droits, avec les angles postérieurs droits, base arrondie en arc, non sinuée; le disque est régulièrement convexe et ses côtés sont déprimés obliquement par une fossette oblongue et non défléchis en avant, le bord postérieur est subitement abaissé et

le disque est marqué d'une fossette punctiforme profonde située au milieu de la base, les angles postérieurs ne sont points déprimés ; les bords latéraux sont marqués, surtout en avant, de points peu serrés, petits et très obsolètes. Elytres de même largeur ou à peine plus étroites à leur base que le prothorax, insensiblement atténuées de la base à l'extrémité, de forme presque triangulaire ; convexes, à troncature antérieure petite, obliquement coupée ; non plissées aux épaules, ayant une côte latérale faible, mais assez sensible ; ne paraissant pas ponctuées au bord externe.

Algérie (communiqué par M. Reiche).

Cette espèce, très distincte des précédentes, forme, par son prothorax déprimé sur les côtés, une transition naturelle vers les espèces suivantes.

5. Thorictus Orientalis.

Breviter ovalis ; piceus ; supra tenuissime pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore fusco ciliata ; thorace basi recto subarcuato, lateribus declivis, sat dense et minute punctatis angulis posticis foveola oblique depressis ; elytris basi thoracis latitudini æqualibus, subparallelis postice tantum attenuatis, convexitate antica oblique truncata, pone humeros plicatis.

Long. 0,0027 ; lat. 0,0017.

Très courtement ovale, presque carré ; convexe ; brillant ; noir de poix avec la tête, le prothorax, les pattes et le ventre ordinairement moins foncés ; couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre excessivement fine et légère, les bords du

prothorax et des élytres ciliés assez longuement de fauve, mais seulement près de leur réunion. Prothorax sinué en devant, à angles antérieurs arrondis ; côtés très largement arrondis, presque droits, avec les angles postérieurs droits, émoussés; base droite faiblement arquée ; le disque est régulièrement convexe avec les côtés défléchis en avant et déprimés en arrière, le bord postérieur est subitement abaissé et vers le quart de chaque côté la base du disque est fortement comprimée par une impression oblique ; les bords latéraux sont marqués de points petits et serrés, obsolètes, plus gros et mieux marqués aux angles postérieurs. Elytres aussi larges que le prothorax à leur base, à côtés parallèles jusqu'à la déclivité postérieure et atténuées ensuite vers l'extrémité ; convexes, à troncature antérieure grande, très obliquement coupée et bornée de chaque coté vers l'épaule par un pli longitudinal élevé très saillant formé par la pression sur le disque d'une fossette interne et oblongue, ayant deux côtes sensibles, quoique peu apparentes, situées, l'une l'une vers le milieu, l'autre vers le bord latéral ; ponctuées au bord externe, assez fortement en avant, indistinctement en arrière.

Caramanie, Tarsous (ma collection et celle de M. Wachanru).

Cette espèce est bien distincte de toutes les précédentes par le pli huméral des élytres, la dépression postéro-latérale des bords du prothorax, etc.; sa grande taille la fait immédiatement reconnaître parmi les suivantes.

6. Thorictus dimidiatus.

Oblongo-ovalis ; fuscus ; supra longe albido-pubescens, tho-

racis et elytrorum margine exteriore parcissime fusco ciliata; thorace basi recto, lateribus declivis, sat dense et minute punctatis, angulis posticis profunde foveolatis; elytris basi thorace angustioribus, subparallelis, postice tantum obtuse rotundatis, convexitate antica vix truncata, pone humeros plicatis.

Long. 0,0015; lat. 0,0008.

Ovale allongé; assez convexe; brillant; roux clair avec les élytres un peu plus obscures, surtout à leur réunion avec le prothorax. Abdomen jaunâtre; couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre, assez longue et peu serrée, les bords du prothorax et des élytres très courtement et parcimonieusement ciliés de fauve. Prothorax à peine sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés régulièrement arrondis avec les angles postérieurs obtus, base coupée droit; le disque est régulièrement et transversalement convexe, avec les côtés fortement défléchis et presque déprimés en avant et en arrière; le bord postérieur est subitement abaissé, et près des angles le disque est comprimé latéralement par une profonde fossette oblique; les bords latéraux sont à peine visiblement pointillés. Elytres notablement plus étroites que le prothorax à leur base, subparallèles, légèrement élargies vers le milieu, atténuées, arrondies vers l'extrémité à partir de la déclivité postérieure; convexes, à troncature antérieure courte et peu prononcée, bornée de chaque côté par un pli huméral assez saillant, ayant quelques vestiges peu sensibles de côtes; indistinctement ponctuées sur les côtés.

Caramanie, Tarsous (ma collection et celle de M. Wachanru).

Cette espèce, la plus petite du genre, est facilement re-

connaissable des précédentes, mais il n'en est pas de même des suivantes avec lesquelles on peut la confondre; on la distinguera néanmoins entre toutes celles-ci à la fossette oblique des angles postérieurs du prothorax; elle diffère en outre des *Th. loricatus* et *gallicus* par sa convexité plus grande, du *laticollis* par son corps plus étroit et les côtés du prothorax régulièrement arrondis, du *grandicollis* par le pli huméral, des élytres, unique.

7. Thorictus grandicollis Germar.

Germar, Fauna Coleopt. Eur., xxii, fig. 4.

Germari Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie, Col., p. 234, pl. xxii, fig. 1.

Oblongo-ovalis; piceus; supra parce et tenuissime albido-pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore fusco ciliata; thorace basi recto, lateribus subdepressis, parum dense punctatis, angulis posticis lineola impressa marginatis; elytris basi thorace angustioribus, subparallelis, postice tantum obtuse rotundatis, convexitate antica oblique truncata, pone humeros utrinque biplicatis.

Long. 0,0017 ; lat. 0,0010.

Ovale allongé; convexe; brillant; brun de poix ou châtain, élytres ordinairement plus obscures; couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre très fine et peu serrée, les bords du prothorax et des élytres assez longuement ciliés de fauve. Prothorax à peine sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés régulièrement arrondis avec les angles

postérieurs obtus, base coupée droit; le disque est régulièrement et transversalement convexe, avec les côtés déprimés tout à fait contre le bord externe et défléchis en avant; le bord postérieur est subitement abaissé et ses angles sont bordés par la continuation de la dépression basale; les bords latéraux sont marqués de points médiocres et peu serrés. Elytres notablement plus étroites que le prothorax à leur base, subparallèles, légèrement élargies vers le milieu et ensuite atténuées, arrondies vers l'extrémité, convexes, à troncature antérieure large, obliquement coupée, bornée de chaque côté par un pli huméral très saillant, en dedans duquel il s'en trouve un second placé un peu plus bas, moins fort que le premier, mais très apparent; ayant quelques vestiges sensibles de côtes; assez densément ponctuées sur les côtés.

Algérie (Reiche), Sicile (Germar), France mérid., Turquie (ces deux dernières localités d'après M. de Marseul).

La description qui précède a été faite d'après des individus du *Th. Germari*, mais je ne doute pas qu'elle ne s'applique à l'espèce de Germar, si l'on considère sa description et surtout sa figure qui, quoique péchant sur plusieurs points, peut donner une idée assez exacte de ce que l'on a voulu représenter.

8. Thorictus loricatus Dej.

Cerylon loricatum Dejean, Cat., 3e éd., p. 337.
Sphærophorus castaneus Wattl, Reise nach Span., II, 64.
— — — Revue Ent. de Silberm., IV, 151.

Oblongo-ovalis; piceus; supra vix parcissime pubescens,

thoracis et elytrorum margine exteriore parum fusco ciliata; thorace basi subsinuatim arcuato, lateribus margine depressis, dense et minute punctatis, angulis posticis deplanatis; elytris basi thorace angustioribus, subparallelis, postice tantum obtuse rotundatis, convexitate antica vix truncata, pone humeros plicatis.

Long. 0,0018; lat. 0,0010.

Ovale, un peu allongé; convexe; brillant; brun de poix foncé; couvert en dessus d'un pubescence très fine et très rare, les bords du prothorax presque point et ceux des élytres peu ciliés de fauve. Prothorax peu sinué en devant, à angles antérieurs obtusément arrondis, côtés régulièrement arrondis avec les angles postérieurs obtus; base légèrement sinuée de chaque côté; le disque est régulièrement et transversalement convexe, avec les côtés assez largement et faiblement déprimés jusqu'au bord antérieur, le bord postérieur est subitement abaissé et ses angles sont largement déprimés; les bords latéraux sont très finement et densément pointillés. Elytres notablement plus étroites que le prothorax à leur base, subparallèles, atténuées vers l'extrémité à partir des deux tiers; médiocrement convexes, à troncature antérieure peu prononcée, bornée de chaque côté par un pli huméral assez saillant; offrant quelques vestiges peu sensibles de côtes; indistinctement ponctuées sur les côtés.

Espagne (Wattl, Dejean).

Cette espèce, voisine de la précédente, est pourtant facile à distinguer au pli huméral des élytres simple et aux angles postérieurs du prothorax déprimés.

Obs. Le nom de *castaneus*, donné par Wattl à cette espèce, devant être changé, je lui ai donné celui sous lequel elle figurait dans la collection Dejean, d'après M. Reiche.

9. Thorictus laticollis Motsch.

Xylonotrogus laticollis Motschulsky, Bull. Mosc., 1839, 70, pl. v, *c-C*.

Ovalis; fuscus; supra longe et dense albido-pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore glabra; thorace basi subsinuato, lateribus margine depressis, parum dense punctatis, angulis posticis anguste deplanatis; elytris basi thoracis latitudini fere æqualibus, subparallelis postice attenuatis, convexitate antica oblique truncata, pone humeros plicatis.

Long. 0,0020; lat. 0,0013.

Courtement ovale; convexe; brillant; brun châtain avec les élytres légèrement plus foncées; couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre fine, longue et serrée, les bords du prothorax et des élytres non ciliés. Prothorax faiblement sinué en devant, à angles antérieurs arrondis, côtés largement arrondis avec les angles postérieurs très obtus, base un peu sinuée de chaque côté; le disque est régulièrement convexe, avec les côtés largement déprimés jusqu'au bord antérieur par un sillon semi-circulaire et relevés en bourrelet en avant; le bord postérieur est subitement abaissé et ses angles sont très étroitement déprimés par la continuation de la dépression basale; les bords latéraux sont marqués d'une ponctuation assez forte et peu serrée. Elytres à peine plus étroites que le prothorax à leur base, aussi larges au milieu, subparallèles, assez fortement atténuées vers l'extrémité dès le milieu; convexes, à troncature antérieure grande, bien marquée, obliquement coupée, bornée de chaque côté par

un pli huméral bien saillant, oblique en dehors ; n'offrant pas de côtes sensibles ; assez fortement et lâchement ponctuées au bord externe.

Turquie asiatique, Scutari (Reiche) ; Caucase (Motsch.) ; Caramanie, Tarsous (ma collection).

Cette espèce, voisine des trois précédentes, s'en distingue aisément par sa forme moins allongée, plus carrée et son prothorax à peine plus large que la base des élytres ; la forme de ce dernier la fera reconnaître sans peine du *Th. dimidiatus ;* le pli huméral de ses élytres, du *Th. grandicollis;* les angles postérieurs de son prothorax étroitement déprimés et seulement par la continuation de la dépression basale, du *Th. loricatus*, qui a ses mêmes angles déprimés dans un espace assez grand et triangulaire.

Obs. Il n'est pas facile de décider si la description donnée par M. V. de Motschulsky s'applique à cette espèce ou à une autre, car elle peut également désigner toutes les espèces de ce genre ; néanmoins, malgré la conformité de patrie, l'exemplaire communiqué sous ce nom par M. Reiche, la taille et l'expression de M. de Motschulsky : « Elytres *presque* plus étroites que le corselet, » j'ai cru que je devais considérer les insectes que j'avais sous les yeux comme les types de l'espèce.

10. Thorictus Gallicus.

Oblongo-ovalis ; fuscus ; supra tenue et sat longe albido-pubescens, thoracis et elytrorum margine exteriore breviter fusco ciliata ; thorace basi subsinuato, lateribus declivis parce et subtiliter punctatis, angulis posticis angustissime oblique deplanatis ; elytris basi thoracis latitudini fere æqualibus, sub-

parallelis, postice tantum attenuatis, convexitate antica vix depressa, pone humeros plicatis.

Long. 0,0017 ; lat. 0,0011.

Ovale, un peu allongé ; très peu convexe ; brillant ; roux clair avec l'abdomen jaunâtre ; couvert en dessus d'une pubescence blanchâtre très fine et assez longue, les bords du prothorax et des élytres courtement, mais assez densément ciliés de fauve. Prothorax non sinué en devant, à angles antérieur arrondis, côtés très largement arrondis avec les angles postérieurs très obtusément ouverts, base légèrement sinuée de chaque côté ; le disque est régulièrement et transversalement convexe avec les côtés défléchis, à peine obliquement déprimés vers la partie antérieure, le bord postérieur est subitement, et très étroitement abaissé et ses angles sont très étroitement déprimés près du bord par la continuation arquée de la dépression basale ; les bords latéraux sont marqués d'une ponctuation fine et peu serrée. Elytres à peu près de la largeur du prothorax à leur base ou légèrement plus étroites, subparallèles jusqu'au quart postérieur et ensuite brusquement atténuées vers l'extrémité ; très médiocrement convexes, à troncature antérieure nulle ou insensible, bornée de chaque côté par un pli huméral peu saillant, n'offrant aucune trace de côtes ; indistinctement ponctuées au bord externe.

France mérid., Marseille (coll. de M. Wachanru ; la mienne) ; Nismes (coll. Reiche).

Cette espèce est voisine des précédentes et surtout du *Th. dimidiatus* ; elle diffère du *laticollis* par sa forme allongée et la troncature antérieure des élytres presque nulle ; du *dimidiatus* par sa convexité moindre et l'absence de fossettes au bord postérieur du prothorax.

DESCRIPTION

DE

QUELQUES COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

ET OBSERVATIONS DIVERSES

Par M. E. PEYRON.

(Séance du 23 Septembre 1857.)

Les descriptions et observations qui suivent avaient été placées par moi dans des notes jointes au Catalogue des Coléoptères de Tarsous, mais ayant réfléchi qu'elles formeraient avec l'ensemble de ce travail un effet disparate, j'ai résolu de les en séparer et de les donner ici. Ainsi ai-je fait d'ailleurs déjà pour des descriptions de genres et d'espèces provenant d'Orient, insérées dans les Annales de 1856 et pour la Monographie du genre *Thorictus;* ainsi ferai-je encore par la suite.

1. Bembidium (Tachys) metallicum.

Oblongum; nigrum, obscure metallescens, ore, antennis pedibusque testaceis; thorace transverso, subcordato, angulis

posticis obtusis utrinque basi foveolato; elytris ter punctato striatis; stria suturali apice incurvata. (Div. 15[a], J. du Val.)

Long. 2 1/2; lat. 3/4 mill.

Oblong, peu allongé et très légèrement convexe; noir un peu métallique avec les palpes, les antennes et les pattes d'un testacé obscur. Tête imponctuée; sillons frontaux fortement carénés, parallèles. Prothorax deux fois aussi large que long, à angles antérieurs et côtés arrondis en avant, rétrécis en arrière pour former des angles un peu obtus, presque droits; il est longitudinalement sillonné au milieu et marqué à la base de deux impressions larges et profondes paraissant imponctuées, qu'un sillon transversal fortement imprimé réunit entre elles. Elytres en ovale oblong, plus larges à leur base que le milieu du corselet et deux fois et demie plus longues que lui, ayant les trois stries rapprochées de la suture entières, ponctuées, les autres nulles, sauf les deux externes réunies en avant et en arrière; la première strie suturale est régulièrement recourbée à sa partie inférieure et non contournée en crosse à l'extrémité; on voit aussi sur chaque élytre trois points un peu plus forts que les autres et situés : le premier et le troisième aux quart et trois quarts de la troisième strie, le deuxième à moitié de la seconde.

Cette espèce est très voisine du *B. pumilum* Dej.; elle en diffère par sa forme plus courte, ses antennes entièrement testacées et le nombre des stries des élytres.

Le Caire, au bord du Nil.

2. Choleva formicetorum.

♂. *Oblonga; pubescens; picea, palpis, antennis, pedibus,*

thoracis anguste elytrorum late marginibus fusco-testaceis; antennis apice modice incrassatis, articulo octavo sequente nullo modo angustiore; thorace laxe et subtiliter punctato, basi utrinque subsinuato, angulis posticis obtusis; elytris subtiliter striatis, interstitiis elevatis, rugose punctatis, stria suturali profunda antice vix abbreviata. (Div. 2ª, Kraatz.)

Long. 3; lat. 1 3/4 mill.

♂. Ovale oblongue assez courte, à pubescence roussâtre assez longue et assez épaisse; brun foncé, palpes plus clairs, antennes testacées avec les articles intermédiaires plus obscurs, pattes testacées, avec les quatre cuisses postérieures brunâtres, bords latéraux et base du corselet assez étroitement ferrugineux; élytres entièrement de cette couleur, sauf le disque qui est plus foncé. Tête très finement ponctuée; antennes graduellement en massue, à peine plus longues que la tête et le corselet, à huitième article plus court, mais pas plus étroit que les septième et neuvième, dernier acuminé à l'extrémité, presque aussi long que les trois précédents réunis. Prothorax court, à angles antérieurs obtus; côtés arrondis; angles postérieurs obtus, émoussés; base faiblement sinuée de chaque côté; ponctuation assez fine et peu serrée. Elytres pas plus larges que le corselet et deux fois plus longues que lui, à stries fines, mais bien marquées, la suturale fortement enfoncée, un peu raccourcie en avant; les intervalles entre les stries sont un peu élevés et très rugueusement ponctués. Le mésosternum est dépourvu de carène. Les tarses antérieurs et intermédiaires sont simples, ainsi que les hanches postérieures.

Cette espèce doit être placée auprès de la *Ch. Alpina* Gyll.

Malgré la forme du huitième article des antennes, elle doit entrer dans le genre *Choleva* et non dans celui de *Catopsimorphus*, ce dernier différant surtout des *Choleva* par la brièveté des antennes et la pression de leurs articles les uns contre les autres.

J'en ai pris un seul individu à Montudon, près Marseille, sous une pierre, au milieu des fourmis.

3. J'ai pris dans la même localité, mais je ne saurais dire dans quelles conditions, le *Catopsimorphus arenarius* Hampe (*pilosus* Muls.).

4. J'ai trouvé, sur la plage du Prado, un seul exemplaire d'une espèce de Staphylinien fort rare en France, le *Philonthus cicatricosus* Er. Cet individu est remarquable par son corselet n'ayant qu'une seule fossette grande et profonde de chaque côté du disque au lieu des trois normales.

5. Lithocharis pocofera.

Villosa; parum nitida; nigra, ore, antennis, pedibus, thoracis lateribus anguste, elytris, abdominis segmentorum margine inferiore apiceque ferrugineis; capite brevi autrorsum angustato, rugose punctato; thorace punctato, basi modice coarctato, angulis anticis obtusis posticis rotundatis, basi carinato; elytris thorace sesqui longioribus.

Long. 5; lat. 3/4 mill.

Taille à peine inférieure à celle de la *Lith. castanea* Grav. Corps épais, entièrement et longuement couvert d'une villosité lanugineuse noire, ce qui la rend peu brillante, noire, avec la bouche, les antennes, les pattes, une bordure étroite

autour du prothorax, les élytres, le bord postérieur de chaque segment de l'abdomen en dessous, la moitié postérieure du pénultième et le dernier en entier ferrugineux. Tête assez courte, plus large que le prothorax, rétrécie en avant, à ponctuation forte et formant des rides bien prononcées; antennes à troisième article seulement un peu plus long que le deuxième. Prothorax plus étroit que les élytres, à peu près aussi long que large, sensiblement plus étroit en arrière, à angles antérieurs obtus, côtés droits, angles postérieurs arrondis; dessus densément et fortement ponctué, sauf sur une carène courte et assez saillante située à la base. Elytres d'un tiers plus longues que le prothorax, à ponctuation peu serrée et peu profonde, voilée par la villosité, déprimées le long de la suture. Cuisses assez épaisses, arquées.

♂. Sixième segment (*Sec.* Er.) inférieur de l'abdomen triangulairement entaillé.

♀. Cinquième segment inférieur très largement échancré; sixième trilobé à l'extrémité.

Voisine de la *Lith. fuscula* Mann.; elle en diffère par la taille plus grande, la couleur différente et la forme de la tête.

Prise à Marseille, avec le précédent, sur la plage du Prado.

6. Le genre *Telopes*, fondé par M. L. Redtenbacher dans ses *Russeger's Reisen*, n'a pas été adopté par les entomologistes, mais il constitue une division bien tranchée dans le genre *Attagenus*, se distinguant sans peine des espèces typiques par sa forme en général courte et convexe, les palpes et les mâchoires allongés, les jambes robustes, denticulées en dehors et terminées par de fortes épines.

Cette coupe sous-générique comprenait jusqu'ici trois espèces, auxquelles j'ai dû en adjoindre une nouvelle, découverte par moi en Caramanie. En voici les diagnoses et distinctions sommaires.

A. Attagenus Redtenbacheri Mihi.

Oblongus, sericeo-pubescens, fuscus, pectore abdomineque obscurioribus; thorace semilunari, in medio baseos quadratim multum producto, supra æquali; elytris plus minusve sensim 4-costatis; tibiis robustis, externe denticulatis, apice bispinosis.

Long. 3-5 ; lat. 1 1/4-2 1/2 mill.

Diffère de tous ses congénères par son corps un peu plus allongé, de forme plus rapprochée de celle des vrais *Attegenus*, son peu de convexité et la forme du prolongement postérieur du prothorax ; se distinge en outre du *Tel. dispar* par ses pattes fauves.

Tarsous (Caramanie), dans les maisons.

B. Attagenus maritimus Géné.

Géné, De quibusdam Ins. Sard. nov. aut min. cogn., fasc. II, p. 20, nº xx, tab. II, fig. 7.

Breviter ovatus, valde convexus, brunneus, dense cinereo-pubescens, antennis pedibusque testaceis, tibiis latis, extus serratis.

Long. 1 1/4 lin.; lat. 2/3 lin. (Géné).

Diffère du précédent par sa forme plus courte et plus convexe ainsi que par sa couleur plus foncée.

Sardaigne.

C. ATTAGENUS DISPAR.

Telopus dispar L. Redt. Russeg. Reis. II, p. 984, tab. *A*, fig. 15.

Ovatus, niger, griseo tomentosus; elytris brunneis, basi nigris; tarsis rufescentibus.

Long. 2 lin.

Var. A. *Pallide fuscus, abdomine, capite, thoraceque piceis.*

Var. B. *Totus pallide ferrugineus* (L. Redtenbacher).

Diffère des deux précédents par la couleur noire des pattes.

Syrie.

D. ATTAGENUS OBTUSUS.

Dermestes obtusus Gyll. in Schönherr, Syn. Ins. II, p. 88, nº 10.

Brevior ovalis fusco niger pubescens, thorace punctis, elytris fasciis subtribus obsoletis cinereo-villosis. D. trifasciato *valde affinis, sed brevior, magis obtusus, etc.* (Gyll).

Diffère des trois espèces qui précèdent par sa coloration.

Portugal, Piémont, Allemagne.

D'après les diagnoses que je viens de citer, on voit que, d'une part, la division se rattache aux *Attagenus* dont les types sont les *pellio* L. et *megatoma* F., et, de l'autre, à ceux qui ont pour les leurs les *verbasci* L. et *bifasciatus* Rossi.

7. ANTHRENUS ALBIDUS.

Dejean, Cat., 3e éd., p. 140.

Breviter ovatus, subrotundatus, infra convexus; niger antennis pedibusque fuscis; dense obsitus squamis albidis quæ in capite, thorace, elytrorum basi et apice, pedibusque cum fuscis immixtæ sunt; antennæ vero et abdominis maculæ nigræ sunt etiam squamosæ; thorace lateribus depresso, in medio baseos angulatim producto; elytrorum lateribus antice tantummodo marginatis.

Sectio : *Antennis* 11 *articulatis, articulis tribus ultimis clavatis.*

Long. 3-3 1/2 ; lat. 2 1/2-2 3/4 mill.

Très brièvement ovale, presque arrondi, très convexe en dessous, médiocrement en dessus; noir, couvert d'écailles serrées en dessus et en dessous. Antennes de onze articles, les trois derniers formant une massue grossissant à l'extrémité, à articles premier et deuxième transversaux, troisième carré, aussi grand que les deux précédents réunis; rousses, à écailles noires; tête rousse, avec une tache blanche entre les antennes et une autre de chaque côté au-dessus du labre : celui-ci noir ainsi que les yeux. Prothorax très échancré en devant avec les angles antérieurs aigus, les côtés rabattus antérieurement, bisinués, déprimés et rebordés; angles postérieurs émoussés; milieu de la base prolongé en arrière en pointe émoussée; dessus blanc avec douze taches rousses, savoir : une à chaque angle; une située entre elles, mais un peu plus éloignée des côtés; une un peu noirâtre au bord antérieur, en dedans des yeux: quatre en carré au milieu. Elytres trois fois plus longues

que les côtés du prothorax, leurs côtés continuant la courbe qu'il forme, arrondies à l'extrémité, obtuses à l'angle apical, rebordées seulement le long du sinus antérieur; elles sont blanches avec les épaules rousses jusqu'à la région scutellaire : cette bande rousse est suivie de trois grandes taches noires, situées sur une même ligne; les deux premières presque réunies près du bord externe, la troisième vers le milieu de la largeur; le bord externe et le milieu de l'élytre sont nuancés de roux vers l'extrémité. Dessous blanc, avec une tache noire de chaque côté au bord externe des quatre derniers segments abdominaux et une sur l'anus. Pattes grêles, rousses, à face supérieure nue, inférieure mélangée de blanc, de roux et de noir; cuisses postérieures arquées, reçues dans des dépressions du premier segment abdominal.

Marseille, sur les ombellifères.

8. *Zonitis mutica* Fabr. Olivier a décrit cet insecte avant Fabricius sous le nom d'*Apalus immaculatus*. Il faudra donc lui restituer son véritable nom ainsi qu'il suit :

Zonitis immaculata.

Apalus immaculatus Oliv. Enc. méth. IV, p. 166, nº 4 (1789) (Conf. X, p. 820).

Zonitis mutica Scriba Journ. p. 23, 10 (1790). — Fabr. Ent. Syst. I, II, p. 49, 3 (1792). — Syst. El. II, p. 23, 5. — Panz. Ent. Germ. I, p. 369, 1. — Schœnh. Syn. Ins. II, 340, 4. — Redtenb. Faun. Austr. 617.

Mylabris fulva Rossi Mant. I, p. 94, 210, Tab. 2. f. F. (1792). — Ed. Helwig. I, p. 440, 210.

MISCELLANEA ENTOMOLOGICA

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 9 Septembre 1857.)

DEUXIÈME PARTIE (1).

---

1. Dromius capitalis.

Long. 7 mill.

Ressemble extrêmement au *Dromius longiceps*, en diffère seulement par la taille beaucoup plus grande, la tête plus allongée, presque parallèle en arrière, ne se rétrécissant que tout à fait à la base, par le corselet plus court, bien moins rétréci en arrière, à angles postérieurs plus arrondis ; par les impressions à la base des antennes plus marquées, surtout en avant, par les élytres un peu plus grandes, à extrémité un peu plus arrondie. La coloration est la même, sauf pour la tête qui est d'un testacé rougeâtre.

Un seul individu trouvé aux environs de Béziers par M. Marquet.

(1) Voyez la 1re partie 3e série, tome IV (1856), p. 517 à 542.

2. CARABUS THOMSONII.

Long. 32 mill.

Oblongus subdepressus, niger, sat nitidus, vix cœrulescens; prothorace quadrato, postice vix angustato, lateribus postice valde elevatis, basi utrinque leviter impresso; elytris subparallelis, postice acuminatis, lateribus marginatis; sutura et utrinque lineis duabus elevatis, et utrinque triplici serie catenulata: lateribus rugulosis, pedibus elongatis.

(Pl. XIV, N° 1, fig. 1).

Oblong, très peu convexe, d'un noir assez brillant, à peine bleuâtre. Corselet presque aussi long que large, très légèrement rétréci en arrière; côtes relevées assez fortement vers la base, angles postérieurs larges, saillants en arrière, arrondis; au milieu un sillon longitudinal entier; surface à rides très fine, à ponctuation très fine, écartée; côtes rugueusement ponctuées, surtout aux angles postérieurs qui offrent une large impression, bordée en dedans par une strie assez longue. Elytres deux fois aussi larges que le corselet, presque parallèles, arrondies aux épaules, rétrécies à l'extrémité et légèrement sinuées avant l'angle apical, très peu convexes; sur chacune, trois rangées de caténulations, séparées par une ligne élevée. Toute la surface couverte d'aspérités très fines et écartées, mais plus fortes et serrées le long du bord externe. Dessous et pattes d'un noir uniforme assez brillant; ces dernières longues ainsi que les tarses.

Un seul individu ♀, de Sicile, probablement des montagnes des Madonies.

Ce beau *Carabus* ressemble assez au *C. morbillosus* Fab.,

mais il en diffère beaucoup par le corps moins épais, faiblement convexe, par le corselet plus carré, à angles postérieurs beaucoup plus développés et plus saillants en arrière et par les pattes plus longues.

Outre cette nouvelle espèce, la Sicile possède le *Carabus Dalmatinus* qui n'y avait pas encore été indiqué et qui se trouve probablement dans la même localité, car j'ai reçu les deux espèces ensemble. Ce *Dalmatinus* ne diffère des individus venant de la terre ferme que par la taille un peu plus petite, et les élytres un peu plus convexes.

3. Carabus trabuccarius.

Long. 27 mill.

Brevis, crassus, convexus, niger, parum nitidus, violaceo marginatus; prothorace transverso, lateribus ruguloso, angulis posticis latis, productis, obtusis; elytris ovalis, convexis, aspero-lineatis, seriatim punctatis, utrinque leviter tricatenulatis; apice obtuso, non sinuato.

(Pl. xiv, N° 1, fig. 2).

Court, épais, convexe; d'un noir peu brillant, bordé sur les côtes du corselet et des élytres d'un bleu violet. Tête assez grosse, très finement ridulée en avant, à peine ponctuée. Corselet presque deux fois aussi large que long, légèrement rétréci en arrière; angles postérieurs larges et saillants obtus à l'extrémité; à ponctuation assez fine sur le disque, plus serrée et rugueuse sur les bords. Elytres ovalaires plus larges que le corselet, s'élargissant un peu en arrière; extrémité obtuse non sinuée; surface convexe, cou-

verte de fines lignes saillantes, peu régulières, à fines aspérités, séparées par des lignes de points de râpe : sur chaque élytre, trois lignes un peu plus saillantes, interrompues en caténulations ; bord réfléchi interrompu par trois ou quatre rides transversales. Pattes assez courtes et assez robustes.

Cette espèce, qui m'a été communiquée par notre collègue, M. Pellet, zélé entomologiste de Béziers, est intéressante pour la faune française en ce qu'elle a été trouvée sur les frontières du Roussillon et de la Catalogne, dans le pays ravagé, il y a une douzaine d'années, par les Trabuccaires ; mais malheureusement la localité précise n'a pu m'être indiquée.

Elle fait partie de ce groupe de Carabes espagnols, de forme trapue et à grosse tête, dont on peut donner comme type le *C. helluo* ; elle diffère de ce dernier par la taille plus grande, les élytres moins convexes, beaucoup plus grandes, à épaules plus effacées ; le corselet est un peu plus large avec les côtés moins fortement relevés en arrière.

4. FERONIA (PLATYDERUS) SICANA.

Long. 8 mill.

Brunneo-rufa nitida, elytris subopacis, ore, antennis, pedibus, sutura et elytrorum margine angusto pallide rufescentibus ; prothorace postice angustato, lateribus rotundatis, basi medio striolato, utrinque sat fortiter impresso ; elytris apice minus rotundatis.

Entièrement d'un brun rougeâtre, brillant sur la tête, presque mat sur les élytres ; bouche, antennes, pattes, une

fine bordure autour du corselet et des élytres et suture d'un rougeâtre clair.

Ressemble extrêmement pour la forme et la coloration à la *Feronia depressa*, en diffère par le corselet plus étroit, plus rétréci en arrière, plus arrondi sur les côtes et aux angles postérieurs, visiblement striolé au milieu de la base, avec les impressions latérales moins larges et un peu plus profondes, les élytres sont semblables, mais un peu moins arrondies à l'extrémité. — Sicile.

5. Catopsimorphus Marqueti.

Long. 2 2/3 mill.

Subovalis, sat convexus, brunneo-niger, sat nitidus, elytris castaneis, pube fulva, densa, brevi, obtectus; antennis brevibus, crassis, articulis fere connatis.

Ovalaire, peu atténué en arrière, assez convexe. D'un brun noir assez brillant, avec les élytres d'un marron un peu roussâtre, enfumées à l'extrémité; couvert d'une pubescence roussâtre, fine, courte, serrée, égale. Tête large, légèrement convexe, unie, à ponctuation très fine comme le corselet. Antennes de même couleur que les élytres et les pattes, plus obscures à la base, comprimées, un peu fusiformes, courtes, à articles larges et serrés. Corselet deux fois aussi large que long, rétréci en avant; côtés légèrement arrondis; bord postérieur légèrement sinué de chaque côté, embrassant un peu la base des élytres. Ecusson en triangle allongé, noir et ponctué comme le corselet. Elytres légèrement rétrécies en arrière, finement rebordées sur les

côtés, fortement arrondies à l'extrémité ; à ponctuation plus forte que celle du corselet, très serrée, égale ; à vestiges de stries peu distinctes, la suturale assez marquée. Tarses grêles ♀.

Nous devons la découverte de cette espèce intéressante pour la faune française à M. Marquet, de Béziers, entomologiste des plus zélés et des plus instruits. Elle est très distincte du *pilosus* par l'épaisseur et la brièveté des antennes, par la pubescence fine et égale, le corps moins allongé, la tête plus grosse, etc. ; elle ressemble davantage au *dalmatinus*, mais la taille est beaucoup plus petite, la forme moins elliptique, les antennes sont plus épaisses, la pubescence est plus fine, plus serrée et plus courte.

6. COLON CONFUSUS.

Long. 2 mill.

Oblongus, convexus, fuscus sat nitidus, elytris dilutioribus ; antennis rufo-piceis, clava crassa, nigra, nitida, articulo ultimo rufo ; prothorace dense ac fortiter punctato, basi fere recta, angulis obtusis subrectis ; pedibus piceis. ♂ Femoribus posticis compressis, subtus medio vix perspicue dilatatis.

Oblong, convexe, d'un brun foncé assez brillant ; élytres un peu plus claires, à pubescence assez serrée, d'un gris jaunâtre. Antennes d'un rougeâtre obscur, avec la massue grosse, d'un noir luisant ; le dernier article plus petit que l'avant-dernier, arrondi à l'extrémité, roussâtre. Tête densément ponctuée ; bouche rougeâtre. Corselet presque de moitié plus large que long, se rétrécissant peu à peu en

avant depuis la base ; convexe, très densément et fortement ponctué; bord postérieur presque droit; angles postérieurs obtus, presque droits. Elytres oblongues, arrondies séparément à l'extrémité, assez densément ponctuées, mais un peu moins fortement que le corselet. Pattes d'un brun rougeâtre. ♂ Tarses antérieurs plus fortement dilatés; cuisses postérieures comprimées, à peine élargies au dessous, au milieu.

Forêt de Saint-Germain. — M. Charles Brisout de Barneville.

Cette espèce est très voisine de l'*angularis* et du *brunneus;* elle diffère par la forme et la couleur des antennes ; les élytres plus arrondies à l'extrémité, et les cuisses postérieures à peine élargies. Ce dernier caractère est constant, ce n'est pas un manque de développement ; aussi est-il difficile de séparer au premier abord les mâles des femelles, si on ne regarde que le dessus du corps et les pattes postérieures, mais il y a un caractère qui permet de reconnaître facilement les mâles, c'est la présence d'un petit segment supplémentaire à l'extrémité inférieure de l'abdomen. Ce caractère qui, je crois, n'a pas encore été signalé, m'a été indiqué par M. Rouget, de Dijon, et M. Charles Brisout de Barneville.

7. Adelops asperulus.

Long. 1 1/3 mill.

Ovalis, subdepressus, rufescens, sat nitidus, griseo pubescens; prothorace elytris vix latiore, tenuissime punctato; elytris apicem versus attenuatis; dense et tenuiter asperulis sed non transversim strigosis, stria suturali nulla.

Forme et couleur de l'*A. Schiodtei*, mais beaucoup plus petit, moins convexe, à pubescence bien moins forte et moins serrée. Corselet à peine plus large que les élytres, bord postérieur embrassant la base de ces dernières ; ponctuation extrêmement fine et peu serrée. Elytres convexes, à fines aspérités comme celles d'une râpe, serrées et faisant paraître la surface densément ponctuée, mais ne formant pas de rides transversales ; pas de strie suturale. Tarses moins grêles que ceux de l'*A. Schiodtei*.

J'ai vu quelques individus de cette espèce qui m'ont été communiqués par mon ami M. Pandellé, mais sans indication précise de localité ; il est probable cependant qu'ils proviennent des Pyrénées.

Cette nouvelle espèce porte à quinze le nombre des *Adelops* décrits jusqu'à présents, et qui sont les suivants :

Milleri Schm, — *Khevenhülleri* Miller. — *Freyeri* Miller. — *globosus* Miller. — *byssinus* Schiodte. — *acuminatus* Miller. — *Wollastoni* Janson. — *montanus* Schiodte. — *ovatus* Ksw. — *Schiodtei* Ksw. — *Aubei* Ksw. — *meridionalis* J. Duval. — *depressus* L. Fairm. — *asperulus* L. Fairm. — *speluncarum* Delarouzée.

A ces quinze espèces, dont les sept dernières appartiennent à la faune française, il faudra bientôt ajouter un magnifique *Adelops*, découvert dans les Pyrénées par MM. Lespès et Quérilhac.

8. PTILIUM DENTICOLLE.

Long. 1/2 mill.

Oblongum, subdepressum, apterum, obscure rufum, sat ni-

tidum, griseo-pubescens, sat densè punctulatum, prothorace transverso, lateribus rotundatis, basi tantùm sinuatis, angulis posticis acutis, intùs leviter foveolatis; elytris minus punctatis sat brevibus, margine apicali anguste pallido; abdomine rufulo, segmentis tribus ultimis liberis.

Oblong, assez déprimé ; d'un roux brunâtre assez brillant; à ponctuation fine, serrée sur la tête et le corselet, mais plus grosse et plus écartée sur les élytres ; à pubescence grisâtre assez serrée. Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le corselet, les deux derniers articles plus gros et surtout plus allongés que les autres; d'un roussâtre pâle. Corselet court, à peu près deux fois aussi large que long, assez fortement arrondi sur les côtés, qui se redressent tout à fait à la base pour former des angles postérieurs aigus, saillants; près de chacun de ces angles une petite fossette peu marquée. Écusson large. Élytres pas plus larges à la base que la base du corselet, légèrement arrondies sur les côtés, courtes, deux fois et demie aussi longues que le corselet; extrémité à bordure étroite, d'un roussâtre pâle. Pattes et abdomen roussâtres, les trois derniers segments découverts.

Cette nouvelle espèce a été trouvée à Saint-Germain-en-Laye, dans des troncs de bouleaux cariés, par M. C. Brisout de Barneville. Elle offre quelque analogie avec le *P. pulchellum*, mais elle est facile à distinguer de tous les *Ptilium*, par la forme pointue des angles du corselet, par son manque d'ailes et par l'abdomen à trois segments découverts.

9. Ptilium angulicolle.

Long. 1/3 de mill.

Oblongo elongatum, convexum, brunneo-nigrum, elytris

brunneo-rufis, apice sat latè subhyalinis, parce punctatum tenuiter griseo-pubescens; antennis pallide flavidis; prothorace antice lateribus rotundato, postice angustato, medio fere angulato, impressionibus nullis; angulis posticis rectis; elytris elongatis, apice singulatim rotundatis; pedibus flavidis.

Assez allongé, convexe, d'un brun noir peu brillant, élytres d'un roussâtre obscur avec l'extrémité largement transparente; à ponctuation assez grosse, mais écartée; à pubescence grisâtre, courte et rare. Antennes à peine plus longues que la tête et le corselet, d'un jaunâtre pâle avec les deux premiers articles un peu plus foncés. Tête aussi large que le corselet à la base. Corselet à peine de moitié plus large que long, plus large en avant que la tête, arrondi sur les côtés en avant, mais rétréci et légèrement sinué en arrière, ce qui rend les côtés angulés au milieu; angles postérieurs droits; pas d'impression à la base. Elytres convexes, plus de deux fois aussi longues que le corselet, pas plus larges à la base que la base du corselet, arrondies séparément à l'extrémité; recouvrant entièrement l'abdomen. Pattes d'un jaune clair.

Cette espèce se distingue facilement par sa forme allongée, par son corselet rétréci assez fortement en arrière avec les angles droits, de toutes les espèces à corselet sans impressions et à élytres recouvrant entièrement l'abdomen.

Quelques individus de cette jolie espèce ont été pris à Fontainebleau, dans un vieux hêtre avec des fourmis, par M. Charles Brisout de Barneville.

10. Bryaxis nigropygialis.

Long. 2 mill.

Dilute rufa, nitida, capite trifoveolato; prothorace trifoveolato, foveolis sulco transversali conjunctis; abdominis articulis 4-ultimis nigro maculatis.

D'un roussâtre clair, brillant, avec une tache noire sur le milieu des quatre derniers segments de l'abdomen, la première peu marquée. Tête ayant trois fossettes, l'antérieure, qui est la plus grande, entre les antennes, les deux autres entre les yeux. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, grossissant vers l'extrémité, le dernier article gros, pyriforme. Corselet légèrement rétréci en arrière, plus fortement en avant, fortement arrondi sur les côtés en avant; en arrière, trois grandes fossettes presque égales, unies par un fort sillon transversal, les deux latérales placées un peu plus en avant que la médiane. Elytres presque deux fois aussi larges à la base que le corselet, s'élargissant en arrière; très finement ponctuées; entre la suture et l'épaule une strie qui atteint presque l'extrémité. Abdomen finement ponctué; le premier segment plus long que le deuxième, ayant deux petites stries longitudinales, incomplètes; deuxième et troisième segments égaux. Jambes antérieures légèrement bisinuées en dedans.

Cette espèce, remarquable par sa taille et sa coloration, a été trouvée aux environs de Béziers par M. Marquet.

11. Bythinus loevicollis.

Long. 1 2/3 mill.

Castaneo-rufus, nitidus, fulvo pubescens, abdomine an-

tennis pedibusque pallidioribus; capite sat profundè punctato, trifeovolato, foveola antica majore; antennis articulo 1º crasso, apice intùs angulato, non producto, artº 2º ♂ quadrato-suborbiculari, ♀ globoso, minore; prothorace fere lœvi, linea arcuata basali; elytris sat fortiter, parum densè, punctatis, basi utrinque biplicatis; abdomine fere lœvi.

D'un marron clair, brillant, à pubescence fauve, abdomen, antennes et pattes plus clairs. Tête assez fortement ponctuée, ayant trois fossettes assez grandes, surtout l'antérieure. Antennes ayant le premier article un peu plus long que le deuxième, angulé à l'angle apical interne, le deuxième en carré presque arrondi, aussi large que le premier chez le ♂, un peu plus petit et arrondi chez la ♀; massue ovale, acuminée. Corselet à ponctuation à peine distincte, très écartée; ligne arquée de la base peu marquée. Elytres à ponctuation assez forte, peu serrée. Abdomen presque lisse.

Charenton.— M. Ch. Brisout de Barneville.

12. EUPLECTUS NITIDUS.

Long. 1 1/4 mill.

Elongatus, depressus, rufulus, nitidus, pubescens, capite prothoraceque parce punctatis, capite subtrigono, foveis duabus profundis antice conjunctis, fere parallelis, postice foveola profunda terminatis; occipite haud foveolato; prothorace cordato, capite longiore, vix latiore, ante basim trifoveolato, foveolis sat magnis, sulco transverso conjunctis; in disco antico foveola oblonga; abdomine obscuriore.

Cette espèce ressemble à l'*E. Karstenii,* mais en diffère beaucoup par la ponctuation écartée, la couleur plus brillante, la pubescence plus rare et moins longue, la forme plus allongée, surtout celle de la tête et du corselet ; elle diffère de l'*E. Kirbyi*, par la forme plus allongée, les antennes, dont le neuvième article est seulement un peu plus large que le huitième, mais pas plus long, et le dixième transversal, plus large que le neuvième, mais à peine plus long, les sillons de la tête plus profonds, surtout en arrière, le corselet plus étroit en arrière, à fossette antérieure bien marquée, ainsi que les fossettes postérieures qui sont unies par un sillon transversal ; enfin, elle se rapproche beaucoup de l'*E. Erichsoni* Aubé, mais elle en diffère par la fossette antérieure du corselet, qui, chez cette dernière espèce, a la forme d'un petit sillon très étroit partant en arrière de la fossette médiane.

Cet *Euplectus* a été trouvée à Marly, dans le bois pourri de vieux châtaigniers, par M. Charles Brisout de Barneville.

13. Aleochara major.

Long. 6 mill.

Elongata, parallela, crassa, rufo-brunnea, nitida, griseo-pubescens; capite nigro, antennis elongatis, apice incrassatis; prothorace ferè rotundato, sat dense parum profunde punctato; elytris rufis, sat fortiter dense punctatis, angulo externo-apicali rotundato; abdomine nigro-brunneo, segmentis basi fortiter punctatis, margine apicali latè rufescente; pedibus rufulis.

Parallèle, épaisse, d'un brun rougeâtre, brillant, à pubescence grisâtre assez longue, peu serrée. Tête noire; bouche testacée. Antennes d'un roussâtre obscur, pâle à la base, notablement plus longues que la tête et le corselet, grossissant assez fortement à partir du quatrième article ; deuxième et troisième articles égaux, les suivants un peu plus longs que larges, les avant-derniers carrés, le dernier ovalaire, aussi long que les deux précédents. Corselet assez convexe, un peu plus étroit que les élytres, assez fortement arrondi à sa base et sur les côtés, ainsi qu'aux angles postérieurs, presque également rétréci en avant et en arrière; ponctuation peu profonde, assez grosse et serrée; d'un brun foncé, rougeâtre sur les bords. Elytres un peu plus longues que le corselet, rougeâtres, fortement et densément ponctuées, bord postérieur non sinué à l'angle externe. Abdomen parallèle, d'un brun foncé luisant, bord apical des segments largement rougeâtre; base des segments fortement ponctuée ainsi que les bords latéraux relevés. Pattes d'un roux testacé clair.

Mont-Dore, un seul individu, trouvé par M. Bayle.

Cette espèce ressemble beaucoup à l'*A. ruficornis* Gyll.; mais ses antennes sont bien plus longues, le corselet est presque rond, assez transversal, et la ponctuation est plus forte.

14. OMALIUM ATRUM Heer.

Le mâle de cette espèce n'est pas encore connu ; il est

remarquable par la forme des segments ventraux qui portent un tubercule au milieu du bord postérieur; les tubercules sont peu marqués sur le premier segment, mais ils augmentent jusqu'à former une petite carène; le sixième segment est uni et fortement échancré.

Cet insecte a été trouvé aux environs de Saint-Germain par M. Charles Brisout de Barneville.

15. Luciola dispar.

Long. 8 à 9 mill.

♂ *Oblonga, parallela, flavo-lutea; capite nigro, excavato, antennis brunneis, articulis 2 primis flavidis; prothorace rugoso-punctato, basi utrinque sinuata, vitta media nigricante; elytris dense rugulosis, brunneis, sutura et marginis externi basi anguste luteis; abdomine brunneo, segmentis 2 ultimis albido-flavis.*

♀ *Elongata, postice latior et depressa, aptera; prothorace rugoso, medio canaliculato; scutello subquadrato; elytris rugosis, prothorace dimidio brevioribus.*

♂ Oblong, presque parallèle, d'un jaune d'ocre, rugueusement ponctué, à pubescence d'un gris roussâtre assez longue, visible surtout aux élytres. Tête noire, creusée entre les yeux qui sont fort gros. Antennes un peu plus longues que la tête et le corselet, brunes, les deux premiers articles jaunâtres, extrémité pâle. Corselet transversal, légèrement relevé tout autour, côtés presque droits, bord antérieur saillant au milieu; angles postérieurs arron-

dis ; bord postérieur faiblement sinué au milieu, assez fortement avant les angles ; au milieu une bande longitudinale noirâtre, tantôt large et touchant les deux bouts, tantôt étroite et n'atteignant pas le bord antérieur. Ecusson oblong, presque tronqué à l'extrémité, d'un jaune d'ocre. Elytres allongées, finement rugueuses, avec quelques traces de lignes élevées, presque effacées ; d'un brun assez foncé, suture et bord externe à la base, étroitement jaunes. Abdomen d'un brun noirâtre brillant, les deux derniers segments d'un blanc jaunâtre. Pattes d'un jaune d'ocre.

♀ Oblongue. Corselet d'un jaune d'ocre, le reste d'un jaunâtre sale. Tête brune,. rugueuse. Antennes d'un jaunâtre obscur, plus épaisses que celles du ♂, diminuant un peu de grosseur vers l'extrémité, les deux premiers articles assez gros, les suivants moniliformes, les quatre ou cinq derniers plus allongés. Corselet convexe, rugueusement ponctué, presque aussi long que large ; au milieu un sillon bien marqué ; bord postérieur presque droit. Ecusson presque en carré long. Pas d'ailes ; élytres de moitié au moins plus courtes que le corselet. Abdomen s'élargissant et se déprimant en arrière ; extrémité un peu conique ; surface finement rugueuse ; au milieu une carène longitudinale très fine, plus marquée sur les premiers segments.

Trouvée à Béikos, dans le Bosphore, par notre collègue M. Ch. Coquerel.

16. LIGNYODES RUDESQUAMOSUS.

Long. 4 1/2 mill.

Breviter ovalis, crassus, convexus, fuscus, pube griseo-fulva densè et rudè squamosus, rostro, antennis pedibusque rufis.

Corps en ovale court, épais, convexe, d'un brun foncé, couvert d'écailles d'un roux un peu grisâtre, serrées, un peu hérissées; rostre, antennes et pattes fauves.

Diffère de l'*enucleator* par sa forme plus convexe, plus courte, par sa couleur uniforme, ses écailles plus grosses et plus serrées; le rostre est plus allongé; le dessous est d'un brun noir, à poils grisâtres plus longs et plus serrés, les stries sont complétement indistinctes.

Trouvé aux environs de Béziers par M. Marquet.

17. Bagous severopolinus.

Notre savant collègue, M. Léon Dufour, a répandu dans quelques collections, sous le nom de *Bagous severopolinus*, qui, je crois, est resté inédit, une très jolie espèce de Curculionite qui n'appartient pas an genre *Bagous*, et doit être rapportée à l'*Erirhinus pilumnus*, ainsi que me l'a fait remarquer M. Cl. Rey.

18. Genre COTASTER Motchoulsky.

M. Motchoulsky a créé, dans la Revue Zoologique (1851, p. 425), un nouveau genre appartenant à la famille des Curculionides et qu'il a appelé *Cotaster*; il y comprend deux espèces, l'une est le *Phlœophagus uncipes* Sch., l'autre serait une espèce nouvelle, le *Cotaster littoralis*, trouvée dans le sable, au bord de la mer, aux environs de Marseille. M. J. Duval dans son *Genera*, a réuni ce genre aux *Phlœophagus*, en y adjoignant le *Styphlus uncipennis* Aubé. Il est

a regretter que les caractères donnés pour séparer la tribu des Erirhinites de celle des Cossonites ne permettent pas, dans l'état actuel de la classification des Curculionides, de rapprocher les *Cotaster* des *Styphlus* avec lesquels ils ont une grande analogie de faciès et de mœurs. Aussi ne doit-on pas s'étonner que le *Cotaster littoralis* ait été signalé par Germar sous le nom de *Trachodes exsculptus*, de Sicile, comme j'ai pu m'en assurer en visitant, au Musée de Stockholm, la collection de Schœnherr.

19. CHOERORHINUS N. G.

Corps allongé, assez convexe. Yeux ronds, saillants. Rostre court, épais, presque aussi large que la tête ; scrobe court et profond, arqué, le bord postérieur passant au-dessous des yeux. Antennes courtes, épaisses, insérées avant le milieu du rostre ; scape court, épais, bien plus court que le reste de l'antenne, funicule de quatre articles courts, serrés, s'élargissant vers l'extrémité, de telle sorte que la massue n'est pas nettement séparée; massue ovalaire, acuminée, indistinctement articulée. Corselet oblong, tronqué à la base et au sommet. Ecusson non apparent. Elytres oblongues, presque parallèles, avec les épaules angulées; peu rétrécies à l'extrémité qui est arrondie et étroitement marginée. Pattes courtes, robustes; jambes armées à l'extrémité externe d'une forte dent arquée; cuisses postérieures fortement sinuées en dessous; tarses de quatre articles, courts, robustes; troisième article large et cordiforme, échancré.

C. SQUALIDUS.

Long. 3 1/2 mill.

Fuscus, opacus, griseo indutus, capite prothoraceque densè rugosis, hoc lateribus rotundatis, antice constricto, elytris seriatim foveolatis, interstitiis carinatis, pedibus antennisque rufo piceis.

(Pl. 14, N° 1, fig. 3, 3 *a* et 3 *b*).

D'un brun mat, presque entièrement couvert d'un enduit d'un gris terreux. Tête densément, mais assez finement rugueuse. Antennes à peine plus longues que le rostre ; d'un brun rougeâtre. Corselet plus long que large, rétréci en avant avec une forte impression transversale derrière le bord antérieur; côtés assez fortement arrondis; surface densément et assez fortement rugueuse; une petite impression au milieu de la base. Elytres à séries de petites fossettes, séparées par de petites carènes, un peu plus élevées n arrière. Pattes d'un rougeâtre obscur.

Sicile, un seul individu.

Ce genre est intéressant en ce qu'il forme un passage entre les *Dryophthorites* et les *Cossonites*; il a des premiers, le faciès général, le funicule de quatre articles; il a des seconds, les tarses de quatre articles seulement.

Puisque je parle des *Cossonites*, je crois devoir rappeler ici un genre qui paraît encore bien peu connu, quoiqu'il ait été publié en août 1854 (Ann. and Mag. of Nat. Hist.); c'est le genre *Pentarthrum* Woll. Cet insecte découvert en Angleterre, offre cette particularité remarquable d'avoir un

funicule composé de cinq articles seulement, quoique l'ensemble des caractères le classe parmi les *Cossonites.* L'unique espèce porte le nom de *P. Huttoni,* en voici la description latine donnée par M. Wollaston :

Angusto subcylindricum, ferrugineo-piceum, subnitidum, glabrum, rostro ad basin profundius sed apicem versus leviter punctato, mox ante basin latiore, elytris rugulosis punctato-striatis, interstitiis minutissime seriatim punctulatis, antennis pedibusque paulo pallidioribus et rufescentioribus. — Long. 1 3/4 lat.

20. CYRTONUS PUNCTIPENNIS.

Long. 6 mill.

Oblongo-ovalis, viridi-œneus, nitidus; antennis rufo piceis, articulo 1º dilutiore; prothorace tenuiter ac parum dense punctato; elytris sat dense et sat fortiter punctatis, punctato substriatis, striis ad suturam et ad latera evidentioribus.

Ovalaire, un peu oblong, très épais, à peine rétréci en avant, d'un bronzé verdâtre brillant. Tête assez fortement et assez densément ponctuée, un peu inégale. Antennes d'un testacé rougeâtre obscur, premier article plus clair. Corselet très convexe, côtés presque droits dans leur moitié postérieure, se rétrécissant et s'arrondissant en avant; angles postérieurs saillants arrondis: bord postérieur ayant deux crénelures avant les angles; ponctuation assez fine, pas très serrée, plus forte sur les angles postérieurs. Elytre un peu plus larges que le corselet, assez densément et assez

fortement ponctuées, avec des stries peu enfoncées, très ponctuées, plus marquées et plus régulières vers la suture et sur les côtés. Dessous d'un vert bleuâtre obscur, métallique. Tarses d'un testacé roussâtre obscur.

Cette nouvelle espèce a été trouvée dans la vallée du Vernet (Pyrénées Orientales), près de la source de Las-Esquières, par mon ami J. Bigot qui a bien voulu me donner son unique exemplaire.

Elle doit être placée avant le *C. elegans ;* elle se distingue de toutes les autres espèces par la forte ponctuation des élytres.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE **LITHOCHARIS**.

Par M. E. ALLARD.

(**Séance du 8 Avril 1857.**)

LITHOCHARIS BREVICORNIS.

Long. 2 mill. 1/3.

Fusco-ferrugineus. Antennis, palpis, elytris pedibusque pallidè testaceis.

(Pl. XIV, N° II, fig. 1 et 1 *a*).

Tête et *corselet* ferrugineux, presque mats ; élytres testacées, brillantes ; abdomen ferrugineux, brillant, quatrième et cinquième segments rembrunis sur le milieu.

Antennes très courtes, presque de la longueur de la tête qu'elles dépassent à peine, testacées ; premier article aussi long que les trois suivants ; deuxième et troisième ronds, le deuxième plus gros que le troisième, les suivants transversaux allant en grossissant jusqu'au onzième et dernier qui est arrondi.

Tête un peu plus large que le corselet, carrée, à ponctuation peu serrée, deux gros points entre les yeux.

Corselet un peu moins large que les élytres, rétréci à la

base, un peu plus large que long, à ponctuation peu serrée comme la tête.

Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, densément et finement pointillées; la suture et l'écusson sont un peu rembrunis; finement pubescentes.

Abdomen finement et densément pointillé en dessus et en dessous, légèrement pubescent.

Pattes testacées.

J'ai trouvé ce petit Brachélytre, en juillet et octobre, aux environs de Rozoy-en-Brie, dans une étable à moutons en tamisant la paille qui était par terre.

Cette espèce vient se placer près de la *Lithocharis melanocephala,* qu'elle rappelle pour l'ensemble de la forme, mais dont elle est bien distincte par la taille plus petite, la couleur plus pâle, les antennes plus courtes et le corselet rétréci à la base.

Nous donnons pl. 14, N° II, fig. 1, la figure de cet insecte; et fig. 1 *a,* son antenne grossie.

DESCRIPTION

DE

DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE COLÉOPTÈRES

DES ENVIRONS DE DIJON.

Par M. Aug. ROUGET.

(Séance du 8 Juillet 1857.)

1. Microrhagus Emyi.

Elongatus, niger, confertim rugoso-punctatus, parce cinereo-pilosus ; antennis longioribus, serratis, pronoto convexo, basi transversim leviter impresso, postice medio longitudinaliter breviter carinato, antice angustato, lateribus rectis, angulis posticis valde productis, acutissimis, supra carinatis ; prosterno brevi, sulcis profundis, rectis ; elytris stria suturali tantum modo conspicua, apice summo laxe subseriatim foveolato-punctatis ; tibiis tarsisque testaceis, his tenuibus, posticis elongatis.

♂. *Antennis quarta parte corpore brevioribus, acutissime serratis.*

♀. *Antennis tertia parte corpore brevioribus.*

(Long. 0^m,0033-0^m,0038. Lat. 0^m,0011-0^m,0012).

Allongé, subparallèle; d'un noir assez brillant; densé-

ment et ruguleusement ponctué; couvert d'une pubescence grisâtre, couchée, peu serrée. Tête convexe, courbée en dessous à sa partie antérieure; bouche brunâtre, palpes testacés; yeux assez grands, arrondis, saillants. Antennes de la longueur des trois quarts de l'insecte (♂), des deux tiers seulement (♀); premier article allongé, noirâtre; deuxième très court, testacé; troisième allongé, brun; les suivants prolongés en dedans en forme de dents de scie très aiguës (♂), beaucoup moins (♀), bruns avec la partie prolongée rougeâtre, dernier article allongé, quatre fois au moins aussi long que large (♂), trois fois seulement (♀), brun avec l'extrémité rougeâtre. Prothorax plus large que long, convexe en dessus; tronqué et rebordé en devant; rétréci antérieurement; côtés droits, angles postérieurs très aigus, fortement prolongés en arrière, carénés en dessus; base rebordée, prolongée carrément en arrière dans son milieu, cette partie prolongée formant de chaque côté un angle légèrement saillant ou subépineux; convexe, déprimé à sa partie postérieure, surtout au milieu où se trouve une courte carène, peu saillante, ne touchant pas le bord postérieur, présentant également à sa partie antérieure, derrière la partie supérieure de chaque œil, une petite carène touchant le bord et prolongée postérieurement jusqu'au quart environ de la longueur, offrant en outre une autre carène sur la partie latérale partant des angles postérieurs et dirigée vers le dessous des yeux, sans atteindre le bord antérieur. Ecusson allongé, incliné en avant, un peu rétréci postérieurement. Elytres un peu moins larges à leur base que le prothorax, trois fois environ aussi longues que lui, graduellement et légèrement atténuées postérieurement; médiocrement convexes, offrant, tout à fait à leur base, une

dépression arrondie assez marquée, mais peu profonde, sans vestige de stries, si ce n'est la suturale qui est bien visible, surtout postérieurement, mais effacée près de la base ; extrémité présentant quelque points profonds et assez gros, ou petites fossettes, presque disposés en séries. Prosternum plus court que le pronotum, échancré et bisinué en devant ; sillons droits, assez profonds, lisses et carénés de chaque côté. Pattes assez allongées; cuisses brunes ; tibias et tarses testacés, ceux-ci grêles, ceux des pattes de derrière allongés, à premier article aussi long que tous les suivants réunis.

Le mâle diffère de la femelle par la dimension de ses antennes qui est des trois quarts de la longueur de l'insecte chez le mâle, tandis qu'elle n'atteint que les deux tiers de cette longueur chez la femelle ; par les articles quatre à dix fortement en scie, à dents beaucoup plus aiguës chez le mâle; enfin par la forme du dernier article qui présente chez le mâle une longueur quadruple au moins de sa largeur, tandis que cette longueur n'est que triple dans l'autre sexe.

J'ai dédié cette espèce à M. Emy, ancien capitaine d'artillerie et ancien membre de la Société Entomologique de France, demeurant actuellement à Rouvray (Côte-d'Or); elle est désignée sous le nom d'*Eucnemis Emyi*, dans mon catalogue des Insectes Coléoptères du département de la Côte-d'Or (*Mémoires de l'Académie de Dijon, année* 1855. *Sciences*, p. 193).

J'ai trouvé seulement trois exemplaires de cet insecte, dont une femelle, en fauchant dans des vallons boisés près de Dijon, du 12 juin au 24 juillet.

2. Ceutorhynchus chlorophanus.

Breviter ovatus; parce albido-squamulosus; viridi-cœrulescens, rostro, antennis tarsisque nigris; antennarum funiculo longiori, 7-articulato; pronoto profunde punctato, tuberculo subtransverso utrinque instructo, medio baseos leviter impresso; elytris profunde striato-punctatis, punctis striarum squamula albida instructis, interstitiis rugulosis.

(Long. 0m,0022-0m,0025. Lat. 0m,0012-0m,0014).

Ovale, peu allongé. Tête arrondie, d'un vert légèrement bleuâtre, couverte de points enfoncés, assez gros et assez serrés, du fond de chacun desquels naît une squamule piliforme blanchâtre; offrant entre les yeux une légère impression dans laquelle plusieurs des points enfoncés se réunissent entre eux longitudinalement; vertex ayant une petite carène longitudinale bien distincte; yeux arrondis, noirs, peu saillants. Rostre de la longueur de la tête et du prothorax réunis, étroit, très arqué, noir, ponctué et presque strié depuis la base jusqu'à l'insertion des antennes, plus lisse et plus finement pointillé antérieurement. Antennes de la longueur de la tête et du rostre réunis, grêles, noires avec la massue pubescente; funicule de sept articles, le deuxième plus long que le premier, trois fois aussi long que large, le troisième au moins deux fois aussi long que large, les suivants graduellement un peu plus courts. Prothorax plus large que long, notablement rétréci antérieurement, surtout chez le ♂, bord antérieur assez fortement relevé, bisinué postérieurement, peu convexe en dessus, présentant au milieu de sa base une impression

longitudinale peu marquée et, quelquefois aussi, au milieu du bord antérieur, une autre impression longitudinale plus faible qui représente alors, avec la première, les deux extrémités du sillon continu qui existe chez plusieurs espèces voisines, présentant également à sa partie antérieure une impression transversale qui paraît plus marquée à cause de l'élévation du rebord apical; couvert de points enfoncés, assez serrés, plus gros que ceux de la tête et donnant également naissance à des squamules piliformes blanchâtres, plus larges et lancéolées tout à fait à la base et sur les côtés; présentant de chaque côté un tubercule subtransversal peu saillant; d'un vert bleuâtre assez clair et assez brillant. Ecusson caché par le milieu de la base du prothorax. Elytres arrondies séparément à la base, plus larges que la base du prothorax, tubercule huméral obtus, légèrement élargies et arrondies latéralement, extrémité de chacune d'elles arrondie également, deux fois et demie environ aussi longues que le prothorax, assez fortement convexes en dessus, profondément striées, ponctuées, les points des stries donnant naissance chacun à une squamule blanchâtre oblongue, intervalles peu larges (une fois et demie environ autant que les stries), presque planes, rugueux, présentant de petites squamules allongées, plus étroites que celles des points et peu serrées, les cinquième, sixième, septième et huitième chargés vers l'extrémité de petits tubercules; d'un vert bleuâtre assez clair et légèrement brillant. Dessous du corps couvert de gros points enfoncés, médiocrement serrés, de chacun desquels naît une squamule courte, plus ou moins large; d'un vert bleuâtre. Pattes assez allongées, d'un vert légèment bronzé, assez densément mais peu profondément ponctuées, garnies de

squamules piliformes assez serrées; cuisses mutiques; tarses noirs.

Le mâle est proportionnellement un peu plus étroit que la femelle, la partie antérieure du prothorax est plus brusquement rétrécie, le dernier segment abdominal présente dans son milieu une fossette peu profonde.

La couleur de cet insecte est d'un vert bleuâtre assez clair, avec les pattes d'un vert bronzé; souvent la partie supérieure (surtout les élytres) est d'un beau bleu d'acier; enfin, mais très rarement l'insecte est bleu avec le dessus du prothorax et les élytres violets et les pattes d'un vert bleuâtre sans teinte bronzée.

Cette espèce n'est pas rare à l'ouest de Dijon, sur les montagnes, au bord des chemins et sur les décombres provenant de l'exploitation récente des carrières, sur l'*Erysimum lanceolatum* R. Br. (*cheiranthus* Per.); on la trouve depuis le mois de mai jusque vers le milieu de juillet.

Le *Ceutorhynchus chlorophanus* est assez voisin du *C. Erysimi* Fabr., à côté duquel il doit prendre place; il se distingue facilement de ce dernier, ainsi que des espèces voisines, d'abord par la couleur, le prothorax, le dessous du corps étant d'un noir très légèrement bronzé dans ces espèces, tandis qu'ils sont vert bleuâtre ou vert bronzé assez clair dans le *C. chlorophanus* (1). Le funicule des antennes de cette dernière espèce est plus grêle et plus long, surtout les deuxième, troisième et quatrième articles. Les poils blanchâtres du dessus de la tête, du prothorax et des

(1) Je ne saurais mieux comparer le *C. chlorophanus* pour la teinte la plus ordinaire du dessus de son corps qu'à l'*Apion astragali*.

intervalles des élytres ressemblent plutôt à de petites squamules piliformes allongées, ayant une certaine largeur, tandis que ces poils n'ont pas de largeur appréciable et sont bien des poils proprement dits dans le *C. Erysimi* et les autres espèces voisines. Les points des stries présentent des squamules blanchâtres, plus larges que celles des intervalles, squamules que je n'ai jamais observées chez ces espèces. Les intervalles des élytres sont plus rugueux et par suite moins brillants; la ponctuation de la tête est plus forte; le rostre est plus distinctement strié à la base; etc.

Il diffère, en outre, du *C. cœrulescens* Sch., par son rostre plus long, les intervalles des élytres moins étroits et moins convexes; et enfin des *C. cyanipennis*, *chalybeus*, et autres du groupe à cuisses dentées, par ses cuisses constamment mutiques, sans aucune apparence de dent ni d'angle.

NOTE

Sur l'habitat et les différences sexuelles du

CATOPSIMORPHUS ARENARIUS Hampe (*pilosus* Muls.).

Par M. Aug. ROUGET.

(**Séance du 28 Octobre 1857.**)

Le 28 juillet 1855, sur les sept heures et demie du soir, à Dijon, je vis voler, au bord du bassin du canal de Bourgogne, un petit insecte Coléoptère qu'il me fut facile de saisir à cause du peu de rapidité de son vol (1), et qui provenait probablement du bois de chauffage récemment amené par des bateaux. Cet insecte, qui me parut d'abord appartenir au genre *Choleva (Catops)*, m'était alors inconnu; quelque temps après j'appris, à l'aide de l'obligeance de notre collègue M. L. Fairmaire, que je possédais un *Catopsimorphus arenarius* Hampe (*pilosus* Muls.), insecte qui n'existait alors dans aucune collection de Paris.

Les circonstances dans lesquelles j'avais trouvé cette rare espèce n'étaient malheureusement pas de nature à me faire espérer d'en rencontrer d'autres exemplaires ; le bois, d'où je crois que cet insecte provenait, pouvait venir d'une assez grande distance, soit du côté de l'est, soit du côté de l'ouest de Dijon ; aussi il est presque inutile d'ajouter que l'année

(1) Peut-être n'est-il pas inutile de signaler ici que, pendant le vol, cet insecte tenait ses antennes rapprochées et dirigées en avant.

suivante plusieurs promenades infructueuses sur le bord du canal vers l'époque correspondante à celle de la capture de mon *Catopsimorphus*, ne firent que me confirmer davantage dans l'idée d'une rencontre toute fortuite qui ne se renouvellerait sans doute pas dans cette localité.

Le 19 octobre 1856, à dix kilomètres environ à l'ouest de Dijon, en soulevant une pierre sous laquelle se trouvaient quelques fourmis, quels ne furent pas mon étonnement et ma joie en apercevant, sur la paroi inférieure de la pierre, un second exemplaire du *Catopsimorphus arenarius*. Cette fois j'avais découvert une localité et un habitat précis, et l'espoir de retrouver cet insecte me semble presque une certitude; seulement il se présentait tout naturellement cette question : L'insecte était-il parasite de l'espèce de fourmi qui habitait sous la pierre? ou au contraire n'était-il sous cette pierre que pour y trouver un abri, et l'existence des fourmis en cet endroit, n'était-elle alors qu'une circonstance indifférente à sa découverte? C'est ce que je me promis bien de vérifier au printemps suivant, la saison étant alors trop avancée pour que je pusse compléter mon observation ; je pris, en attendant, la précaution de recueillir quelques-unes des fourmis trouvées avec le *Catopsimorphus*.

Dès le 5 avril suivant (1857), je me dirigeai vers la localité où j'avais rencontré mon deuxième *Catopsimorphus* l'automne précédent; j'eus alors la satisfaction, après avoir relevé une pierre sous laquelle étaient des fourmis semblables à celles dont j'ai parlé plus haut, de rencontrer quatre *Catopsimorphus arenarius*, tant sur la paroi inférieure de la pierre que sur la terre qu'elle recouvrait (1). Désormais la

(1) Ce même jour je trouvai sous une pierre, avec la *Myrmica caespitum*, une *Centrotoma lucifuga* de Heyden, rarissime Psela-

question de parasitisme était pour moi résolue d'une manière affirmative ; je dus m'enquérir du nom de la fourmi et pour cela je la communiquai à M. Fairmaire, qui eut la complaisance de me la déterminer, c'est l'*Atta structor* Latr.

Depuis cette époque jusqu'au 19 du même mois d'avril, j'ai retrouvé, dans trois localités différentes, une cinquantaine de *Catopsimorphus*, toujours avec la même espèce de fourmi, sous les pierres, sur des coteaux calcaires assez arides et exposés au midi. Dans cette saison, les deux tiers des fourmilières d'*Atta structor* contiennent des *Catopsimorphus ;* plus tard, le temps étant devenu très sec, je n'ai plus retrouvé cet insecte, sans doute parce qu'il se retire alors, pour y chercher de l'humidité, dans les galeries creusées sous le sol par les fourmis. Le 11 octobre je viens de retrouver encore trois *Catopsimorphus*, mais il est alors beaucoup plus rare qu'au printemps, époque à laquelle il faut de préférence se livrer à la recherche de cet insecte.

En cherchant à reconnaître les caractères sexuels du ♂ *Catopsimorphus* indiqués par M. Mulsant (Opuscules Entomologiques, 2e cahier, p. 12 et suivantes), et qui consistent d'une part dans la dilatation des tarses de devant et de l'autre dans la courbure anguleuse très prononcée des tibias intermédiaires, j'ai été amené à en découvrir deux autres qui me paraissent mériter d'être signalés, ce sont :

1o Une petite épine aiguë, assez allongée, aux trochanters intermédiaires, épine ayant la plus grande analogie

phien non encore signalé comme trouvé en France, et sous une autre pierre, avec la *Formica umbrata*, un *Claviger longicornis ;* quelques jours après je pris plusieurs *Chennium bituberculatum* avec la *Myrmica coespitum*.

avec celle dont sont souvent munis les trochanters postérieurs du mâle de la *Choleva cisteloides* Frochl.

2° Une petite dent ou épine courte au milieu du bord postérieur du troisième segment abdominal.

Le mâle est en outre ordinairement d'une couleur plus claire et est plus rare que la femelle. La proportion entre les deux sexes est d'environ un ♂ pour trois ♀ sur la totalité des exemplaires que j'ai récoltés.

J'ai essayé de conserver quelques *Catopsimorphus* avec des *Atta structor*, dans le but de saisir, s'il était possible, quelques-uns des rapports sociaux qui doivent exister entre ces insectes ; mon essai n'a malheureusement pas répondu à mon attente, sans doute à cause de mon inexpérience dans ces sortes d'observations, peut-être aussi parce que j'avais mal disposé les fourmis dont j'avais, en outre, négligé de prendre des larves pour mettre ces fourmis dans des conditions plus normales. J'ai seulement pu constater la bonne intelligence qui règne entre des insectes si différents et d'une force si inégale que la faiblesse du Coléoptère ne lui permettrait pas de soutenir un instant une lutte impossible avec un Hyménoptère dont les mandibules paraissent si puissantes ; j'ai pu voir sans peine, surtout avant que les fourmis n'eussent achevé leurs galeries, que les *Catopsimorphus* vivaient parmi elles en pleine sécurité, ne se dérangeant même pas le plus souvent quand celles-ci les rencontraient sur leur chemin et se glissant au milieu d'elles dans les passages les plus étroits des galeries ; les fourmis ne semblaient pas faire la moindre attention aux *Catopsimorphus;* j'ai vu un de ceux-ci, cramponné sur une fourmi presque morte, chercher pendant assez longtemps à l'entamer à la jointure de ses articulations, sans pouvoir y parvenir ; pendant que le *Catopsimorphus* était sur cette fourmi,

beaucoup d'autres fourmis bien portantes passaient près de leur compagne mourante sans songer à lui porter secours, le *Catopsimorphus*, de son côté, paraissait fort tranquille et continuait son opération sans paraître craindre d'être dérangé. Ayant mis sur la terre, pour la nourriture des fourmis, quelques petits fragments de bœuf bouilli, les *Catopsimorphus* n'ont pas tardé, de même que celles-ci, à en manger avec assez d'avidité, car les uns et les autres n'avaient depuis plusieurs jours aucune nourriture à leur disposition. Plus tard les fourmis achevèrent leurs galeries, y transportèrent les petits fragments de bœuf, alors les *Catopsimorphus* se tinrent constamment dans les parties souterraines et mes observations n'allèrent pas plus loin.

Je ne puis conclure de ceci que deux choses, l'une que les fourmis et les *Catopsimorphus* vivent ensemble en parfaite intelligence, l'autre que ces derniers sont carnivores et vivent probablement aux dépens des provisions amassées par les fourmis (1) ; je puis aussi ajouter que je pense que les *Catopsimorphus* subissent leurs métamorphoses dans l'intérieur des fourmilières d'*Atta structor*, car j'en ai trouvé des exemplaires mous, encore peu colorés, et par conséquent d'une transformation récente, n'ayant évidemment pas encore été exposés soit à l'air, soit à la lumière hors de la fourmilière.

(1) Pourquoi alors les fourmis permettent-elles à un parasite aussi faible de vivre ainsi des produits de leur travail? Ne reçoivent-elles pas de leurs hôtes quelqu'avantage en échange? Je laisse à un observateur plus compétent la solution de ces questions que le mystère environne mais où l'imagination entrevoit un de ces rapports admirables qui existent souvent entre deux points éloignés de la série des êtres créés.

OBSERVATIONS SUR LE GRYLLUS HEYDENII

Par M. Alexandre YERSIN.

(Séance du 25 Mars 1857).

GRYLLUS HEYDENII Fischer Fr. Orthop. Eur. p. 185.

Gryllus Helveticus de Heyden, in litt.

M. Fischer n'a connu que la femelle de cette espèce; elle lui a été communiquée par M. le sénateur de Heyden, qui l'avait lui-même trouvée au commencement d'août, près d'Alpnach sur les bords du lac des Quatre-Cantons en Suisse; de là le nom de *Gryllus Helveticus* qu'il lui avait appliqué et que je regrette que M. Fisher n'ait pas conservé. J'adopte le nom de *Gryllus Heydenii*, parce que c'est celui sous lequel il a été décrit pour la première fois dans les *Orthoptera Europea*. Je reproduis plus bas cette description suivie d'une addition faite sur un certain nombre d'individus des deux sexes. J'ajouterai que je me suis assuré que M. Fischer et moi avons bien vu la même espèce, en envoyant à ce naturaliste quelques-uns des individus qui m'ont servi de type. Voici la description de cet auteur :

« *Minutus, castaneus, fere unicolor, nigro-setosus, anten-*

» *nis longis, pronoto subquadrato, vitta utrinque obsoleta*
» *pallidiore, elytris amplis, abdomine tertia parte breviori-*
» *bus, postice rotundato-truncatis, venis ad latera 4, supra*
» *3 1/2 rectis, sutura rectâ, tarsorum posticorum art. 1;*
» *supra subsulcato, cercis longe villosis, ovipositore iis bre-*
» *viore, distincte lanceolato,* ♀ (♂ *ignotus*).

» Long. : corp., ♀, 2 1/2 '''; cercis, 1 1/2 '''; ovip., 1 '''.

» Specimen descriptum imago perfecte explicata. — Affi-
» nibus multominor, dilute castaneus, fere unicolor. Caput
» setis nigris sparsis; occiput lineolis sex vix perspicuis
» pallidioribus; antennæ corpore duplo longiores, fuscæ;
» frons inter eas convexa; palpi brunnei. Pronotum sub-
» quadratum, in medio subsulcatum, lineâ utrinque et
» tertia mediâ obsoletâ pallidiore, angulo antico laterali
» non producto, postico parum adpresso, undique, præci-
» pue in marginibus setis longis nigris. Elytra pro magni-
» tudine corporis ampla, abdomine tertia parte breviora,
» venis omnibus longitudinalibus, rectis simplicibus, ad
» latera 4, supra venâ externomediâ non computatâ 3 1/2,
» intimâ enim abbreviatâ; margo posticus rotundato-
» truncatus, internus elytri sinistri pellucidior; color ely-
» trorum ad latera fuscus, supra brunneus, venâ proximâ
» intra angulum externum testaceâ. Pedes subvariegati;
» tibiæ antice tympano distincto præditæ; tibiarum posti-
» carum spinæ inferiores internæ longissimæ; tarsorum
» art. 1; supra subsulcatus, non spinulosus. Abdomen opa-
» cum flavo-maculatum; cerciseo longiores, fuscescentes,
» tomentosi et longe pilosi; ovipositor cercis brevior, sub-
» rectus glaber, distincte lanceolatus, castaneus, ♀. —
» ♂, ign. »

Les caractères suivants sont ceux des nombreux individus que j'ai eus sous les yeux.

Mâle. Long. 6 à 7 mill.; cercis 2,8 à 3 mill.
Larg. vers le milieu des élytres, 2 mill.

Femelle. Long. 7 à 7 1/2 mill.; oviscape 2 mill.
Larg. 2,2 mill.

Male (pl. 15, nº 1, fig. 1). Il est, en dessus, d'un noir brun luisant, surtout sur les élytres; le dessous du corps est plus foncé et plus terne. Le corps est entièrement couvert d'une fine pubescence, il est en outre hérissé de fortes soies noires, disposées assez régulièrement au-dessus du corps.

La tête est courte, un peu plus large que le thorax; elle est marquée sur l'occiput de quatre bandes longitudinales, étroites et courtes, les deux extérieures bifurquées à leur base; ce qui explique comment M. Fischer en compte six. Ces lignes sont complétement effacées sur quelques individus. Les yeux sont grands et assez proéminents. Les trois ocelles sont distincts, les deux supérieurs à la base des antennes sont de couleur jaune. Les antennes sont plus longues que le corps.

Le pronotum est demi-cylindrique, un peu plus étroit en avant qu'en arrière. Ses bords antérieurs et postérieurs sont garnis d'une rangée de longues soies, de grandeur croissante du milieu du dos vers les deux flancs. Les soies du bord antérieur sont dirigées en avant et celles du bord postérieur en arrière. Dans quelques individus les flancs et les bords du pronotum sont tachetés de jaunâtre.

Les élytres recouvrent environ les deux tiers de la longueur de l'abdomen, elles mesurent trois millimètres et demi de longueur et sont arrondies à leur sommet. Le couvre-

flanc (Goureau) forme à peu près la moitié antérieure de l'élytre, il est parcouru par quatre nervures longitudinales (*a a*, fig. 2; rameaux de la nervure médiastine, Fischer Fr.). Le pli de l'élytre est compris entre la nervure médiastine, *b*, et la nervure externo-médiaire, *d*, le long de la nervure scapulaire, *c*. Le tiers à peu près du couvre-dos est occupé par l'organe stridulant, circonscrit extérieurement par la nervure interno-médiaire, *e*. L'espace compris entre la nervure interno-médiaire, *e'*, et la nervure externo-médiaire, *d*, est divisé en deux grandes cellules par une nervure longitudinale un peu oblique. La partie apicale de l'élytre renferme dix à quinze cellules plus ou moins bien déterminées. Enfin l'espace anal, entre la nervure interno-médiaire, *e*, et la base de l'élytre, est traversé obliquement par trois nervures, *f* (*N. analis*, Fisch. Fr.).

Les ailes, rudimentaires, cachées par les élytres, mesurent à peine un millimètre de longueur.

Le prosternum est concave; le mésosternum tronqué carrément à son bord postérieur, est marqué, sur la ligne médiane, d'un sillon longitudinal; enfin, le métasternum est orbiculaire, assez grand et un peu échancré postérieurement.

Le *tympanum* des jambes antérieures est ovale allongé et de couleur blanche. Les cuisses des quatre pattes antérieures sont ordinairement marquées de deux ou trois petites taches jaunes en dessus et plus ou moins brunes en dessous. Les tarses sont d'un brun jaunâtre. Les pattes postérieures sont assez allongées; les cuisses, larges et comprimées, sont noires en dessus, brunes en dessous et en dedans; elles ont, à leur partie supérieure, deux, rarement

trois petites taches jaunes, à peine visibles à l'œil nu. On voit aussi, sur la face interne de la cuisse, au-dessus du genou, une autre tache de même couleur en forme de croissant. Les jambes sont un peu arquées, de même couleur que le corps, avec un anneau étroit, plus clair, près de la base. Elles sont munies extérieurement d'une double rangée d'épines de longueur croissante de haut en bas. La jambe se termine par sept épines semblables aux précédentes, dont trois très longues, les autres plus courtes et inégales. Chacune des rangées est composée de quatre épines, celles du bord interne plus longues que les correspondantes du bord externe ; excepté la première qui est ordinairement réduite à une sorte de moignon terminé brusquement par une pointe testacée. Toutes ces épines sont pubescentes, leur extrémité seule est glabre, un peu crochue et de couleur fauve. Les épines de la rangée interne et celles qui terminent la jambe sont hérissées, en dessous, de longues soies raides et disposées en séries rectilignes. Les deux épines apicales internes sont munies chacune d'une rangée de soies *très serrées* et disposées de manière à ce que les soies de l'une des épines recouvrent exactement celles de l'autre. (Fig. 3.) Des soies pareilles, mais plus ou moins éparses, se retrouvent également au-dessous des articles de tous les tarses. Enfin, signalons encore un caractère microscopique de ces épines, particulièrement apparent sur celles qui terminent la jambe et les articles des tarses. En les soumettant à un grossissement de cent diamètres on distingue sur leur bord supérieur deux ou trois carènes régulièrement dentées en scies, les dents un peu inclinées vers le sommet de l'épine. Les tarses postérieurs sont très

longs ; leur premier article est cylindrique (1), d'un brun jaunâtre, plus foncé à son extrémité et mutique en dessus.

Les cercis sont terminés par une pointe longue de deux à trois dixièmes de millimètre. Cette pointe est formée d'anneaux obconiques, très courts et très serrés (fig. 7) (2). Le corps du cercis est entièrement couvert de poils microscopiques en velours très serré ; il présente en outre les trois sortes de poils que l'on rencontre, plus ou moins développés, sur les cercis de tous les grillons ; savoir : 1° A la base interne, des *poils en massue*, articulés sur une petite éminence variqueuse, dans l'intérieur de laquelle on voit manifestement s'engager la base du poil ; ils sont nombreux dans l'insecte qui nous occupe.

2° De *longues soies*, articulées à leur base comme les poils précédents et comme eux chargés des fonctions tactiles, si développées dans les cercis.

3° Enfin de poils courts, raides, plus épais que les précédents, nullement articulés, mais obliques sur le cercis, tandis que les poils des deux catégories précédentes tombent plus ou moins perpendiculairement sur l'organe.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, son pronotum présente le plus souvent des taches jaunes sur les côtés et le long de ses bords. Les élytres (fig. 5) ont le

(1) Je ne m'explique pas l'expression de « *Subsulcato* » de M. Fischer, l'article est cylindrique, à peine déprimé en dessus et nullement sillonné.

(2) Ce caractère se retrouve chez tous les grillons que j'ai pu examiner ; mais il n'est distinct qu'avec un grossissement de 80 à 100 diamètres.

couvre-flanc identique à celui du mâle ; mais le couvre-dos est tronqué plus carrément à son extrémité ; celui de l'élytre droite a trois nervures longitudinales complètes et une demi-nervure près du bord interne. L'élytre gauche n'a que deux nervures occupant toute la longueur du couvre-dos et le commencement d'une troisième, qui s'étend rarement au delà du milieu.

L'espace membraneux entre le couvre-dos et le couvre-flanc, enveloppant la nervure scapulaire, est d'une couleur moins foncée que le reste de l'élytre. Le couvre-dos est en outre marqué de quelques lignes transversales, plus claires, entre les nervures longitudinales.

L'oviscapte (fig. 4) ressemble par sa forme comprimée et en glaive à celui d'une Locuste ; il est plus court que les cercis et un peu recourbé en dessus. Son extrémité, terminée en pointe, est munie de deux rangées, de 13 à 18 petits tubercules arrondis, l'une supérieure, l'autre sur le milieu des côtés. La lame sous-génitale est assez grande, arrondie et échancrée au milieu (fig. 4 *a*).

De tous les grillons c'est le *G. lineolatus* Brullé qui se rapproche le plus de celui que nous venons de décrire. Ces deux espèces sont tellement voisines par tous les détails, même microscopiques, de leur structure, qu'il est impossible de les distinguer par d'autres caractères que ceux tirés de la taille et de la couleur. Je crois néanmoins que ce sont des espèces distinctes et qu'il sera toujours facile de séparer le *Gryllus lineolatus* du *Gryllus Heydenii* par sa couleur pâle, surtout en dessus, sa taille un peu plus forte, ses élytres un peu moins lisses et sa patrie. Je ne crois pas que le *G. lineolatus* ait été signalé ailleurs que dans le midi de l'Europe. Ces deux grillons diffèrent de toutes les autres

espèces du même genre par la nervation de leurs élytres et par la structure de leurs tarses postérieurs.

C'est à l'habitude de reconnaître les Orthoptères par leur stridulation que je dois la capture de ce Grillon. Déjà, en 1853 et 1854, je remarquai, dès la fin de mai, une stridulation assez semblable, pour le timbre et pour l'intensité, à celle du *Gryllus sylvestris* Fab. Plus tard, ayant mieux étudié le chant de cette dernière espèce et reconnu qu'on ne l'entend pas avant la fin de juillet, je dus me convaincre que la stridulation de mai devait être attribuée à une autre espèce. Ce n'est qu'au printemps de 1855 que je parvins à m'emparer des deux sexes. Jusqu'à présent je n'ai réussi à cette chasse que dans deux localités, l'une sous Lonnay, à trois ou quatre kilomètres de Morges, l'autre à l'entrée d'un bois entre les villages de Yens et de Bière. Le Grillon de Heyden aime les terrains bas et humides, où il se tient au milieu des longues herbes des marais, aussi est-il difficile à voir et à prendre. Ce n'est qu'en se tenant accroupi, dans les lieux où on l'entend striduler, et en frappant le sol de petits coups, avec le fer du filet, que l'on parvient à faire sauter de temps à autre un individu ; on le poursuit alors jusqu'à ce qu'on l'ait fait entrer dans le filet, ce qui, en général, n'est pas très difficile. J'ai toujours pris plus de femelles que de mâles, et j'ai dû maintes fois rester plus d'une heure pour faire la capture d'un seul individu. Dans ma chasse la plus heureuse j'ai pris dix-huit Grillons en trois heures.

L'apparition de ce Grillon à l'état parfait a lieu vers la fin de mai et le commencement de juin ; c'est pendant ce dernier mois et celui de juillet que l'insecte abonde le plus, il devient plus rare avec les sécheresses de l'été ; un très

petit nombre d'individus se fait encore entendre à la fin du mois d'août.

Un insecte aussi difficile à découvrir, au milieu de l'herbe touffue des marais, ne pouvait guère se prêter sur place à une étude suffisante de ses mœurs ; aussi ai-je essayé d'élever quelques individus des deux sexes dans un bocal en verre au fond duquel j'entretenais un peu de verdure et de terre humide. C'est ainsi que j'ai pu constater les faits suivants.

Le Grillon de Heyden apporte une attention particulière aux soins qu'exige la propreté. A cet effet, l'animal se sert de ses tarses antérieurs et postérieurs comme de véritables brosses ; les premiers passent et repassent sur la tête et le pronotum, les autres frottent avec non moins de dextérité les élytres, l'abdomen et les cercis ; puis chaque patte glisse à son tour entre les mandibules et en ressort complétement nette de toutes les sortes de poussières qu'elle a recueillies sur le corps. Grâce à la souplesse de ses mouvements, cet insecte parvient à nettoyer ainsi, non seulement ses pattes antérieures et moyennes, mais aussi ses pattes postérieures. La tête s'insinue sous le corps entre les premières pattes, atteint facilement les hanches postérieures et ensuite toutes les parties de la patte qui se tord en avant pour se présenter aux mandibules. Le Grillon de Heyden exécute tous ces mouvements avec une aisance, une facilité bien supérieure à celle du Grillon des champs. Comme celui-ci il saisit fréquemment ses antennes avec les crochets des tarses antérieurs et les fait passer dans sa bouche en exerçant une légère pression sur chaque articulation. Un mâle, qui a perdu l'une de ses pattes postérieures, y supplée avec la patte médiane du même côté ; je n'ai jamais rien observé de

pareil chez le *Gryllus campestris*, dont les pattes médianes ne sont pas susceptibles de mouvements aussi variés que celles des deux autres paires.

Dans la stridulation, le Grillon de Heyden soulève ses élytres de manière à ce qu'elles forment un angle d'environ 45° avec le corps; puis il les frotte l'un sur l'autre, en les faisant vibrer par un mouvement court et très rapide. Elles rendent un son aigu, dans le timbre me semble pouvoir s'exprimer par *rrriu* ou *rrruu;* la note ne dure pas au delà de deux secondes, puis est suivie d'un silence égal, ou un peu plus court, auquel succède une série de notes et de silences égaux aux premiers. La nature régulière du chant de ce grillon permet de le distinguer facilement de celui du *Gryllus sylvestris*, dont les notes sont fort inégales.

En stridulant, le Grillon de Heyden marche d'un pas vif et dégagé, il fait rarement plus de cinq ou six pas sans s'arrêter. A chaque halte il exécute de singuliers mouvements; les crochets des tarses fixés dans le sol, il avance et recule brusquement, son corps se repliant sur les articulations des pattes. Ces sortes de saccades semblent être, pour l'insecte, un moyen d'exprimer les sentiments les plus opposés, de colère et de plaisir. Les mâles témoignent, dans leurs rapports réciproques, les mêmes jalousies et les mêmes hostilités que ceux du *Gryllus campestris;* avec cette différence toutefois que les individus du *Gryllus Heydenii*, ne vont pas jusqu'à s'entre-dévorer; le plus fort se contente de chasser le plus faible en chantant et en trépignant devant lui, ou en le menaçant de ses mandibules. Des deux mâles de mon bocal, le plus faible est naturellement celui qui a perdu une patte. Rien n'est plus curieux que l'inquiétude de son compagnon lorsqu'il l'entend striduler; il se précipite

aussitôt vers le point d'où partent les sons et force le musicien à fuir ou à se taire. Lorsque les deux insectes sont près l'un de l'autre et se tournent le dos, si l'un vient à chanter, l'autre se retourne avec une incroyable brusquerie, il s'élance sur son malencontreux voisin en chantant plus fort que lui, les antennes vibrantes, le corps dans une extrême agitation, en donnant, en un mot, tous les signes du plus violent courroux. Cette observation fait ressortir un trait du caractère de notre insecte, elle prouve en outre à quel point de précision l'ouïe est développée chez lui. Ajoutons, pour en finir quand à la stridulation, qu'on entend souvent, sans le voir, le mâle blotti sous une feuille ou dans certaines cavités du sol; il arrive même que l'insecte stridule en mangeant. Du reste, je n'ai pas observé de différences prononcées dans le rythme ou le timbre lorsque les deux sexes sont en présence.

Je n'ai recueilli que peu de notes sur le régime alimentaire du *Gryllus Heydenii*; toutefois, je dois dire que je l'ai vu manger plus souvent des matières végétales que des matières animales. Ceux que j'élevais paraissaient manger avec plaisir du pain humecté, de la farine délayée dans l'eau et du sucre.

Il est un autre point de l'histoire de ce Grillon sur lequel je ne suis pas encore fixé : Se creuse-t-il un terrier? L'examen attentif du sol, dans les localités qu'il habite, fait découvrir une multitude de galeries superficielles, diversement contournées et anastomosées et formant un lacis inextricable. Ces galeries, de quatre à six millimètres de diamètre, sont horizontales, et si peu profondes, que, sur une partie de leur longueur, elles sont à ciel ouvert. Les Grillons se réfugient constamment dans ces conduits et ils les parcou-

rent avec une grande célérité. On y rencontre aussi un grand nombre de petites araignées noires, de la taille à peu près du Grillon. Reste à savoir quel est l'animal qui trace ces galeries. Comme je n'ai pas vu creuser le Grillon de Heyden, je ne puis affirmer qu'elles soient le produit de son industrie ; néanmoins je suis disposé à les lui attribuer, par analogie avec le *Gryllus campestris*. A cette occasion, je ferai remarquer qu'en élevant un grand nombre de ces derniers et en les plaçant dans des conditions convenables, je ne les ai vus que rarement se creuser un terrier en captivité. Si la même cause produit les mêmes effets, sur l'espèce qui nous occupe, il n'est pas étonnant que je n'aie pas surpris, se livrant à ce travail, les six ou huit individus qui ont servi à mes observations, et ce résultat négatif ne paraît pas pouvoir s'appliquer rigoureusement aux insectes sauvages.

Le Grillon de Heyden peut marcher sur l'eau sans y enfoncer grâce à l'admirable conformation de ses tarses. On sait, en effet, que les corps filamenteux retiennent autour d'eux une couche d'air adhérente, qui déplace un volume d'eau considérable lorsque ces filaments sont placés sur ce liquide. C'est ce qui explique comment il est possible de faire flotter des corps, d'une densité supérieure à celle de l'eau, lorsqu'ils sont étirés en fils très fins ou réduits en poussière impalpable. Or, si l'on se repporte à la structure des tarses de notre Grillon, on admettra volontiers que les poils nombreux et particulièrement les longues soies, dont ces organes sont munis, doivent ici jouer un rôle pareil.

Quoique ce grillon stridule à toutes les heures du jour et de la nuit, je n'ai observé d'accouplement que le soir, quelques heures avant le coucher du soleil. Le mâle, dans la compagnie d'une femelle, soutient sa note plus longtemps,

sa stridulation devient plus bruyante et prend un caractère saccadé en harmonie avec les violents mouvements du corps. Pendant que les deux insectes se prodiguent de mutuelles caresses en se frappant avec les antennes, le mâle fait entièrement saillir le spermatophore à l'extrémité de l'abdomen jusqu'au moment de l'accouplement, qui n'a lieu que dix ou quinze minutes plus tard. Pendant ce temps la femelle demeure un peu en arrière, puis elle fait vivement quelques pas en avant pour se mettre au-dessus du mâle; ou bien celui-ci se recule brusquement et se glisse sous la femelle. Cette dernière abaisse alors l'extrémité de son abdomen vers le mâle, qui en profite pour saisir la lame sous-génitale, à l'aide de crochets particuliers, puis, écartant cette lame de l'oviscapte, il introduit, entre ces deux organes, le pédicule du spermatophore, qui demeure ainsi fixé sous la femelle. Cet acte s'accomplit en bien moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire; il est suivi d'une ou deuxm inutes d'immobilité absolue des deux insectes. Le mâle, en quittant la femelle, fait vibrer ses antennes, il court à droite et à gauche, s'approche, s'éloigne et tourne autour d'elle, en donnant tous les signes de la plus vive excitation. La femelle porte le corps fécondateur suspendu à la base de son oviscapte pendant une heure ou deux, jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même ou par suite des mouvements de l'insecte (1).

(1) J'ai vu, mais une fois seulement, un mâle n'ayant aucun spermatophore apparent se glisser sous une femelle, saisir la lame sous-génitale, demeurer quelques instants dans cette position et les deux insectes se séparer sans fécondation. Le mâle avait à peine quitté la femelle, qu'il fit sortir un spermatophore, puis il reprit son chant et quelques minutes plus tard fixa l'agent fécondateur sur la femelle.

Il arrive quelquefois au mâle de ne pas réussir à fixer son spermatophore sur la femelle. Après une ou deux tentatives, il le fait tomber en frottant son abdomen sur le sol ou l'arrache avec ses mandibules. A cet effet, il se soulève sur ses pattes, replie son corps en deux sur lui-même, la tête passant sous le ventre pour atteindre l'anus. A peine le spermatophore est-il à terre que le mâle se retourne pour le dévorer.

En comparant la manière dont s'accomplit la réunion des sexes dans le Grillon champêtre et le Grillon de Heyden, on trouve de nombreuses similitudes, mais aussi quelques différences qu'il n'est pas hors de propos de faire ressortir. Le chant d'amour du premier est beaucoup plus doux que le chant d'appel et d'un tout autre timbre. Dans le second, au contraire, la stridulation du mâle est beaucoup plus forte lorsqu'il est en présence de la femelle et il ne change pas de timbre. Le Grillon champêtre ne sort son spermatophore qu'au moment de l'accouplement et s'il ne réussit pas à le fixer à la femelle, il le fait rentrer dans son abdomen. Ce Grillon ne perd le corps fécondateur que dans de rares exceptions. Le Grillon de Heyden sort complétement le spermatophore dix à quinze minutes avant l'accouplement, et, si cet acte n'a pas lieu, il le fait tomber et le mange. Enfin le premier de ces insectes peut répéter l'accouplement plusieurs fois chaque jour et même deux fois dans une heure. Je n'ai vu le *Gryllus Heydenii* rechercher sa femelle que vers le soir et seulement une fois par jour.

Le spermatophore du *Gryllus Heydenii* est composé de deux parties : l'utricule (vésicule, Lespès) et le pédicelle; il n'y a pas de lame vaginale (lamelle Lespès). L'organe entier est blanc opalin. L'utricule, de forme sphérique, a un

millimètre de diamètre ; elle présente une papille postérieure distincte. Son enveloppe est assez épaisse, fort dure et d'une transparence presque parfaite. A l'intérieur, l'utricule paraît remplie d'une gelée blanche, floconneuse. Le pédicule, long d'un millimètre et demi, est à peu près cylindrique, plus étroit au milieu qu'aux deux bouts et terminé par un appendice très étroit et atténué (fig. 8).

En cherchant dans la gelée qui remplit l'utricule, j'ai vu, mais non sans peine, les spermatozoïdes. En me servant d'un microscope Nachet, grand modèle, et en appliquant les plus forts grossissements, ces animalcules ressemblent à des filaments excessivement déliés, mesurant à peine un millième de millimètre de diamètre. Ils sont tellement longs et nombreux qu'il ne m'a pas été possible de voir leurs deux extrémités et par suite de décider s'ils ont, ou non, une tête. Ceux que j'ai observés, une heure après avoir écrasé l'utricule, étaient inanimés.

Lorsque le moment de la ponte est arrivé, la femelle choisit un terrain humide et tendre, puis elle replie son oviscape la pointe en bas et l'enfonce dans la terre ; elle fait alors couler un ou deux œufs, puis ressort son oviscape pour l'enfoncer sur un autre point peu éloigné, et elle continue ainsi pendant la plus grande partie de la journée. La même femelle peut pondre à plusieurs époques différentes. Parmi celles que j'ai élevées, l'une a pondu la première fois le 23 juillet, cinq jours après son introduction dans le bocal, la dernière ponte a eu lieu le 3 septembre, peu de jours avant la mort de l'insecte. Lorsque l'on inquiète une femelle, pendant que son oviscape est en terre, elle s'enfuit en laissant tomber son œuf. L'instant d'après elle revient sur ses pas et cherche l'œuf perdu, sans doute pour le dévorer. J'ai

vu plusieurs fois quelque chose d'analogue avec le *Gryllus campestris*, seulement la femelle qui a perdu un œuf, ne s'en préocupe pas d'une manière aussi manifeste que celle du *Gryllus Heydenii*.

L'œuf de notre Grillon est d'un jaune testacé, il a la forme d'un ovale allongé et un peu réniforme. Il mesure un millimètre et un tiers de long et un tiers de millimètre de large.

Les premières éclosions que j'ai constatées, dans mes bocaux, sont d'un mois après la ponte, il est fort possible que dans la campagne elles aient lieu plus tôt (1); il en résulte que les premières larves se montrent avant la disparition complète de l'insecte parfait. Quoique chacune des femelles que j'ai élevées m'ait pondu, et à plusieurs reprises, un grand nombre d'œufs, je n'ai vu sortir de terre qu'un petit nombre de Grillons.

Ces jeunes larves (fig. 9) mesurent 1,1 millimètre de longueur du vertex à l'origine du cercis. Elles sont entièrement d'un gris translucide, un peu terreux. La tête est grande, hérissée de longs poils, épars sur le vertex et le bord des yeux. Ceux-ci sont un peu globuleux, assez proéminents et noirâtres. Les antennes sont plus longues que le corps, à articles assez distincts et presque moniliformes; les quatre premiers articles ont chacun un verticelle de poils, les autres sont velus. Le pronotum est plus étroit que la tête, presque aussi long que large. A sa partie antérieure il est bordé d'une rangée de soies dirigées en avant. Deux

(1) J'ai toujours remarqué que, chez moi, les œufs du *Gryllus campestris* étaient en retard, pour l'éclosion, de plusieurs semaines sur ceux des grillons libres dans la campagne.

rangées de soies dirigées en arrière bordent la partie postérieure, ces dernières sont aussi longues que le pronotum. Les autres anneaux du corps sont munis chacun d'une rangée de soies analogues, mais de grandeur décroissante du thorax à l'extrémité de l'abdomen. Les deux premières paires de pattes ne présentent rien de particulier; les postérieures sont velues avec les jambes mutiques, sauf à leur extrémité qui est munie de quelques épines glabres. Le premier article des tarses postérieurs est très long et terminé par trois épines. Les cercis sont aussi longs que le thorax et l'abdomen réunis; leur moitié basilaire est assez renflée, hérissée de *très longues soies.* A leur base interne chaque cercis présente deux poils claviformes. Vers le milieu de leur longueur les cercis s'atténuent brusquement et se terminent par une longue pointe, formée de cerceaux obconiques, ceux du bout sont plus longs et cylindriques, et le dernier forme une épine obtuse et microscopique (fig. 7, *b*).

Le Grillon de Heyden me paraît suffisamment caractérisé, à sa sortie de l'œuf, par sa couleur, la longueur de sa tête, les soies dont son corps est hérissé, la forme longuement subulée des cercis et les *deux* poils en massue de ces derniers organes.

Ses allures diffèrent de celles de l'insecte parfait, il a des mouvements moins rapides et non saccadés. Il recherche la lumière, grimpe avec facilité le long du verre, saute fréquemment et à une hauteur remarquable pour sa taille. Je n'ai pas vu manger ces larves, je crois néanmoins qu'elles ont trouvé leur subsistance dans leur bocal, parce qu'au bout de deux ou trois semaines plusieurs d'entre elles

avaient subi leurs premières mues et acquis une taille double et une couleur beaucoup plus foncée. Au commencement de l'hiver toutes ces larves ont peu à peu disparu.

Je regrette de ne pouvoir terminer l'histoire de ce Grillon par l'énumération des mues successives et des états qui précèdent immédiatement l'insecte parfait. Je crains beaucoup d'être longtemps encore avant d'obtenir ce résultat pour le *Gryllus Heydenii ;* ses habitudes exceptionnelles et sa petite taille rendent son éducation particulièrement difficile ; c'est ce qui m'a décidé à ne pas différer davantage la publication de ce que j'ai pu observer quant aux mœurs de cet Orthoptère.

Explication des figures du n° I de la planche 15.

Fig. 1. Le mâle du *Gryllus Heydenii*, dessiné à la chambre claire. — 1 *a*. Grandeur naturelle avec les cercis.

2. Elytre gauche du mâle, vue en dessous et aplatie.

3. Extrémité de la jambe postérieure droite et le tarse, vus sur la face interne. On n'a représenté que l'une des séries d'épines des carènes supérieures de la jambe, afin de ne pas trop surcharger la figure.

4. Oviscapte. — 4 *a*. Partie inférieure de l'oviscapte et lame sous-génitale.

5. Elytre gauche de la femelle, vue par-dessous et aplatie comme celle du mâle.

6. Œuf.

7. Extrémité du cercis dans l'insecte parfait. — 7 *a*. Une soie ou poil claviforme basilaire du cercis. — 7 *b*. Extrémité du cercis de la larve à sa sortie de l'œuf.

8. Spermatophore.

9. Larve, très grossie, à sa sortie de l'œuf. — 9 *a*. Grandeur naturelle avec les cercis.

NOTE

SUR LA NYMPHE DE L'ANTHRAX SINUATA.

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 22 Juillet 1857.)

Pendant une excursion entomologique, faite le 5 mai 1857, à Bouray, près d'Étampes, avec mon ami et collègue M. Louis Amblard, nous avons trouvé, contre le mur d'un parc, plusieurs nids d'Hyménoptères bâtis avec de la terre et forts durs. Ces nids, dans lesquels on voyait des loges voisines les unes des autres, ovales, tapissées par une sorte de toile mince, furent déposés dans des boîtes à observation, en même temps que d'autres insectes trouvés dans la même journée, entre autres des larves de *Cicindèles* (V. *Archives entomologiques* de M. J. Thomson, 1857, I, 105). Au lieu des Hyménoptères, que nous nous attendions à voir paraître, et qui très probablement devaient appartenir au genre *Megachile* et à l'espèce *muraria*, il est éclos, un mois après environ, d'abord un *Anthrax sinuata*, et quinze jours après un second de ces Diptères. Je dois dire d'ailleurs que dès l'apparition du premier insecte, nous avions constaté l'existence de sa dé-

pouille de nymphe et recherché s'il ne s'en trouvait point d'autre dans les cellules déjà signalées. Or, nous n'avons vu aucune larve ou nymphe d'Hyménoptères, mais nous avons recueilli une nymphe de Diptère d'une forme insolite, courbée en arc, ressemblant un peu à certaines chrysalides de Lépidoptères diurnes et dont il est sorti le deuxième *Anthrax,* pareil au premier.

Voici la description de la nymphe qui est représentée pl. 15, nº II, fig. 1 et 2, grossie, ayant à côté la mesure de sa grandeur naturelle.

NYMPHE D'ANTHRAX SINUATA.

Corps d'un jaune pâle et blanchâtre, courbé en arc, présentant à la tête, et à l'extrémité du dernier segment des saillies brunâtres ou noirâtres. Il est fourni de poils fauves très longs sur l'abdomen.

Tête grosse, comme enflée ou vésiculeuse, ayant en avant, au-dessus des yeux, une sorte de crête découpée en six dentelures ou dents brunâtres (fig. 3). Vers le milieu des yeux, de chaque côté de la ligne médiane deux autres saillies antérieures brunes, dentiformes rapprochées; deux dernières saillies très petites sur l'étui des parties de la bouche.

Thorax de la grandeur de la tête environ, formé presque entièrement par le mésothorax très développé, ne laissant apercevoir le prothorax et le mésothorax que sur les côtés en haut et en dessous de lui. Etui des ailes peu grand, embrassant le corps, ses deux moitiés presque réunies en avant sur la ligne médiane. Etui des pattes occupant entre la base de la tête et les ailes un espace triangu-

laire; leurs deux pattes postérieures débordent en bas les ailes et se dirigent par côté et en dehors.

Abdomen de huit segments, le premier ayant en arrière une rangée transversale, interrompue au milieu de très longs poils à base renflée; les deuxième, troisième, quatrième et cinquième segments ayant en arrière sur leur convexité de onze à treize crochets saillants et libres à leurs deux bouts, arqués en forme de C, et tenant par leur convexité au milieu du segment (fig. 5). Au-dessous de la ligne dorsale des crochets sont de longs poils dirigés obliquement et en bas. Dernier segment (fig. 2 et 4), relevé en avant et un peu en haut, à cause de la courbure du corps; son extrémité avec deux dents fortes, rapprochées et trois autres dents plus petites de chaque côté près des principales.

Stigmates grands, arrondis, au nombre de huit. Le premier, situé sur le prothorax ou, au moins, entre lui et le mésothorax, près de la tête; le deuxième, sur la partie supérieure et latérale du premier segment abdominal très près du métathorax; les autres, au bord supérieur et latéral des deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième segments de l'abdomen. Le huitième anneau seul en est dépourvu. Je ne crois pas qu'on doive admettre un neuvième segment qui ne serait formé que par les saillies terminant le huitième.

L'abdomen offre sur les côtés de ses segments de longs poils à peine dirigés en bas, il en porte aussi en avant du côté de la concavité, mais ils sont bien moins longs.

Cette nymphe paraît assez vive, et elle exécute des mouvements quand on l'inquiète. Il est probable que les curieuses saillies de la tête, les crochets dorsaux et les dents terminales lui servent pour s'échapper de la prison où la

larve a dû se nourrir aux dépens de l'Hyménoptère dont elle est parasite. La sortie de l'*Anthrax* doit cependant être bien difficile, car la cellule qui les renferme est dure comme la pierre.

L'insecte parfait quitte sa dépouille par une ouverture céphalique et dorsale qui se trouve sur la pellicule de la nymphe dans sa partie médiane et postérieure. L'enveloppe de la tête est elle-même fendue sur les côtés au-dessous de la crête frontale.

Je pense qu'on n'a pas conservé à cette espèce le nom de *morio*, sous lequel Linné l'avait décrite, ainsi que De Géer, et plus tard Latreille, parce qu'on n'a pas la certitude que sous le même nom, ils n'aient compris plusieurs espèces distinctes. La figure 11, 12 et 13 de la planche II, tome VI des mémoires de De Géer est trop peu soignée pour lever toute incertitude. Meigen lui-même n'a pas fidèlement représenté, dans son ouvrage sur les Diptères (II, pl. 17, fig. 18), l'aile de l'*Anthrax sinuata.* Le dessin de Macquart (I, pl. 10, fig. 4), est encore moins reconnaissable. Pour ne laisser aucun doute et bien faire connaître l'insecte dont je parle, j'ai pris le parti de figurer l'aile de l'*Anthrax* qui fait le sujet de cette note, et qui est l'*A. sinuata* de Fallen, de Meigen, de Macquart, de Zetterstedt, de Zeller, etc. Je l'ai vu dans la collection de M. J. Bigot, portant ce nom écrit par notre regrettable Macquart (fig. 6).

La science, sans être très riche, sur la connaissance des premiers états des *Anthraciens* offre cependant des matériaux précieux. J'ai pu, avec mon cher ami et collègue, M. J. Bigot, en réunir la majeure partie. Je les transcris, espérant qu'ils pourront servir pour des travaux ultérieurs.

Premiers états des ANTHRACIENS (MACQUART).

LATREILLE (*Genera Crustaceorum et Insectorum* IV, p. 307, 1809), famille des Anthraciens, dit : « Larva parasita? Pupa nuda, incompleta, spinosulo annulata. »

FALLEN (*Antracides Sueciæ*, page 3, année 1814) exprime l'opinion suivante sur les mœurs de la famille ou de la tribu : « Larvæ verisimiliter rhizophagæ, in terrâ uliginosâ metamorphosin forsitan sæpius subeunt, » mais arrivant au genre *Anthrax*, p. 6, on trouve « Metamorphosis latet. »

MEIGEN (*Systematische Beschreibung der bekannten europæischen Zweifluegeligen Insecten*, II, 142, 1820), pense qu'ils se développent dans le bois vermoulu. « Von den ersten Stænden der Trauerfliegen ist noch nichts bekannt, wahrscheinlich leben die Larven im faulen Holze. »

MACQUART (*Suites à Buffon. Diptères* I, 398, 1834), n'a pas observé par lui-même et dit : « suivant M. Latreille leurs nymphes sont nues, incomplètes, avec les segments munis de petites pointes. »

WAHLBERG (*Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar fœr an* 1838, Stockholm 1839) a recueilli un *Anthrax flava* MEIGEN sorti, sans aucun doute possible, de la chrysalide de la *Mamestra brassicæ*. Pour lui « Larva *Anthracis* pupam *Mamestræ* sine dubio *Tachinarum* more perforaverat, et haud multo post ipsa transformationem subierat. Nescio tamen quamdiu *Anthrax* in larvæ vel in pupæ statu restat, neque larvæ facies mihi cognita » (page 10). Suit la description détaillée de la nymphe de cet *Anthrax*. Elle m'a paru identique avec celle de M. Mulsant dont je vais bientôt parler.

ZETTERSTEDT (*Insecta Lapponica, Diptera*, p. 520, 1840), dit « Plerasque species ova in terra arenosa (corpore scilicet fere perpendiculariter erecto, vaginaque anali elongata in arena emissa) deponere sæpe observavi. » En parlant de l'*A. sinuata*, page 521, il ajoute « Sub lapide loco montoso ad Hamzængeberg gestriciæ inveni etiam pupas 7 vel 8, singulam circiter 6 lineas longam, cylindricam, paulo incurvam, livido-pellucidam, multiannulatam, et in singulo annulorum 4-mediorum in dorso serie duplici denticulorum brevissimorum basi connexorum; subtus imprimis fasciculis pilorum præditam et antice corona a dentibus 6, subulatis, nigro brunneis ornatam. Ex his pupis *intra folia Betulæ nanæ*, in formam cylindrorum conglomerata, occultis et die 14 maji captis deinde diebus sequentium mensium 25 jun. 6 jul. et 2 aug. imagines declaratas prevenire vidi. »

ZELLER (*Isis*, 1840, p. 25) réfute Meigen et Schrank qui avaient cru, d'après une fausse interprétation de Réaumur, que les larves d'*Anthrax* vivaient dans le bois. Il a vu les *A. mucida* ZELLER et *capucina* FAB. enfoncer leur abdomen dans la terre, ainsi que l'a indiqué Zetterstedt.

ZETTERSTEDT (*Diptera Scandinaviæ*, I, 195, 1842) s'exprime ainsi : « Larvæ aut in terrâ degunt, ovis à matre (corpora ferè perpendiculariter erecto et oviducto in arenâ emisso) depositis, exclusis ; aut parasitæ in larvis Lepidopterorum vivunt. » Il divise le genre *Anthrax* en deux sections. Les insectes de la première ont le corps jaunâtre et les ailes hyalines, leurs larves sont parasites des larves de Lépidoptères (page 195) ; ceux de la deuxième section ont le corps noir, les ailes variées, leurs larves vivent dans le sable (page 198).

LE MÊME AUTEUR, dans le tome VIIIe du *même ouvrage*,

1849, page 2979, ligne dernière, répète « Ova in Lepidopterorum larvis deponuntur, » et plus loin, p. 2981, il ajoute :

6. *A. sinuata* I, p. 199 (Ex Hispania à Léon Dufour missa). *Obs.* Larvæ in nido *Megachilæ murariæ* prædentes vivunt, teste *von Bremi.*

WALKER (*Insecta Britannica, Diptera* I, 77, 1851. « Some of their larvæ live in the earth; other in Lepidopterous larvæ. »

JACQUELIN-DUVAL (*Annales de la Société entomologique de France*, 2e série IX, *Bull.* LXXX, 1851) « dit quelques mots sur les mœurs de l'*Anthrax sinuata* qu'il a vu sortir de la nymphe d'un Hyménoptère qu'il croit être celle du *Megachile muraria.* »

MULSANT (*Note pour servir à l'histoire des Anthrax, présentée à l'Académie des sciences de Lyon le* 17 *février* 1852, *Opuscules entomologiques* 1er cahier, 178, 1852) annonce que M. Roux, entomologiste du midi de la France, lui a envoyé un *Anthrax flava* MEIGEN, sorti au mois de juillet de la chrysalide de l'*Argiopis aprilina* LINNÉ. — Description détaillée de la nymphe de cet *Anthrax.*

ZETTERSTEDT (*Op. cit.* t. XII, p. 4584 *en note*, 1855) rapporte le fait de M. J. Duval, « Quoque observante *D. Jacquelin-Duval* imago hujus speciei e pupa hymenopteri *Megachilæ murariæ* exclusa. »

Premiers états des BOMBYLIERS (MACQUART).

LATREILLE (*Op. cit.* 311, 1809) famille des Bombyliers. « Larva parasitica? »

MEIGEN (*Op. cit.* II, 187, 1820.) « Von den ersten Stæn-

den der Schwebfliegen ist noch nichts bekannt. Fallen vermuthet dass die Larven in der Erde von Pflanzenwurzeln leben. »

MACQUART (*Op. cit.* I, 376, 1834) dit : « Leurs larves ne sont pas encore connues, il est probable qu'elles vivent dans la terre. »

ZETTERSTEDT (*loc. cit.* I, 188, *G. Bombylius*, 1842). « Larvæ plantarum radicibus victitant. »

WALKER (*loc. cit.* I, 81, 1851). « The larvæ are supposed to live in the roots of plants. »

H. LUCAS (*Ann. Soc. Ent. France*, 1852, page 2, pl. 1) figure et décrit la nymphe du *Bombylius boghariensis* qu'il a trouvée sous une pierre aux environs de Boghar.

J'ajouterai que cette année, vers la fin du mois d'octobre, j'ai vu avec mon ami M. Edouard Perris, dans le cabinet de M. Léon Dufour à Saint-Sever plusieurs nymphes d'où étaient éclos des *Bombylius major* et une larve qui était très probablement celle de cet insecte. Elles avaient été trouvées dans un tertre sableux où nichaient soit des *Andrènes*, soit des *Colletes hirsuta*.

Les nymphes du *B. major* ont de très grands rapports avec celle de l'*Anthrax sinuata*. M. Léon Dufour nous a fait remarquer en outre leur analogie avec celles des *Asiliques*. Ces dernières sont figurées dans un mémoire qu'il a publié, en 1850, sur ces insectes dans les *Annales des sciences naturelles*.

RÉAUMUR, dans son mémoire sur les abeilles maçonnes (T. VII, p. 57 et suiv.), n'a pas trouvé les *Anthrax* parmi les parasites de ces insectes. Il signale (p. 80) plus de trente pe-

tits vers blancs qui « avaient crû aux dépens de la propre substance de l'habitant naturel du lieu. Dans d'autres cellules, j'ai vu que le ver de la maçonne avait seulement servi à nourrir dix à douze vers, mais plus gros que les précédents. Dans telle autre cellule je n'ai pu apercevoir que les restes du ver pour qui elle avait été faite et un seul ver blanc comme les derniers, mais bien autrement gros. » Il ajoute plus bas « les vers étrangers se transformaient en des mouches à quatre ailes du genre Ichneumon. » Il représente et décrit ensuite, comme parasite et très dévastatrice, la larve du *Trichodes alvearius* Fab., dont l'insecte parfait est reconnaissable (t. vi, pl. 8, fig. 9 et 10) à la tache carrée de l'écusson et à la disposition de la première bande bleue des élytres. La dernière est représentée apicale, à tort certainement, à moins qu'on n'ait voulu rendre l'effet en raccourci de l'élytre. Je partage l'opinion que M. Jacquelin-Duval a exprimée à ce sujet dans ces Annales (1857, p. 94).

Réaumur, à ma connaissance, ne parle qu'une fois des *Anthrax*. Il a figuré (t. vi, pl. 27, fig. 13) l'*A. morio* de Fallen, Panzer, Zetterstedt, ou *A. semiatra* de Meigen et de Macquart, avec d'autres mouches trouvées comme cette espèce, dans des branches de chêne où les avait empilées une guêpe ichneumon (p. 272). « Ces différents morceaux de bois, et quelquefois le même, avaient plusieurs nichées remplies de six différentes sortes d'insectes mis en pile, mais tous ceux de la même nichée étaient de la même espèce. » *Loc. cit.* p. 271.

J'ai rapporté ce dernier fait pour faire voir que les *Anthrax* qui paraissent, au moins dans des cas bien authentiques, être parasites à l'état de larve, sont dévorés à leur tour à l'état parfait par d'autres larves.

Enfin, pour en finir avec l'*Anthrax sinuata* dont Bremi, M. J. Duval, M. Amblard et moi-même avons constaté le parasitisme et dont M. Zetterstedt a trouvé la nymphe sous une pierre, ainsi que nous l'avons rapporté, dirons-nous qu'il a deux manières de vivre sous le premier état de larve? De nouvelles recherches décideront, *fiat lux* !...

Explication des figures.

(Pl. 15, No 11, fig. 1-5).

1. Nymphe d'*Anthrax sinuata* vue de profil et mesure de sa grandeur naturelle.
2. La même nymphe vue de face et par la partie antérieure du corps.
3. Saillies de la tête très grossies.
4. Saillies du dernier segment abdominal encore plus grossies.
5. Crochets dorsaux des 2e, 3e, 4e et 5e segments de l'abdomen.
6. Aile d'*Anthrax sinuata* montrant la disposition des nervures au sommet.

NOTE

SUR

DES SILIQUES DE COLZA ATTAQUÉES PAR DES INSECTES.

Par M. le Dr Alexandre LABOULBÈNE.

(Séance du 23 Septembre 1857.)

J'ai observé cette année, à Villegenis, dans le domaine de S. A. I. Monseigneur le prince Jérôme Napoléon, des colzas sur pied attaqués par des insectes, et j'ai pu faire l'examen de siliques pareillement attaquées provenant du département du Calvados. Ces dernières ont été mises à ma disposition par le savant président de la Société de Biologie, M. Rayer. J'ai l'honneur de communiquer le résultat de cette double étude.

Je passerai en revue successivement l'état maladif des siliques et des graines, et j'indiquerai ensuite les insectes qui sont les auteurs du mal.

Les *siliques malades* examinées à l'*extérieur* présentent généralement une *déformation* qui consiste soit en une courbure anguleuse sur une de leurs faces, soit une sorte d'atrophie générale ou partielle. En outre, leur *couleur* au lieu

d'être verte (ou jaunâtre à l'époque de la maturité) est brunâtre ou roussâtre parfois, avec une teinte plus foncée sur un de leurs points. Toutefois la couleur extérieure peut rester normale, malgré la déformation.

On remarque sur ces mêmes siliques, des *trous*, des perforations, ou plus rarement, de *simples pertes de substance* n'intéressant qu'une partie peu étendue de leur surface et ne pénétrant pas à l'intérieur.

Les trous paraissent produits ou bien de l'*intérieur* à l'*extérieur*, ce dont il est facile de s'assurer sur la silique ouverte, car on voit alors une sorte d'entonnoir évasé en dedans et la paroi interne est refoulée vers l'intérieur de la silique.

Il y a deux espèces de trous faits du dedans en dehors.

1° Ceux de la *première espèce* sont grands, arrondis, et correspondent à la place où se trouvent une ou deux graines dévorées dans leur partie interne, leur enveloppe ou écorce restant en grande partie intacte.

2° Les trous de la *seconde espèce* sont moins grands, moins régulièrement arrondis et ne se trouvent pas exactement situés près d'un groupe de graines et de débris, celles-là étant dévorées à peu près en totalité.

Il n'y a qu'une seule espèce de trous faits de dehors en dedans.

3° J'ai constamment trouvé les trous de cette *troisième espèce* petits ou même très petits, ne correspondant pas à des graines mangées, mais bien à des graines avortées ou non développées.

En ouvrant les siliques malades pour en visiter l'intérieur, voici ce que l'on constate.

1° Celles qui présentent une teinte foncée sur un de leurs points m'ont offert en cet endroit une *larve blanchâtre courbée en arc*, ayant douze anneaux, la tête non comprise, et les

parties buccales des larves de *Charançonites*. Cette larve se nourrit de l'intérieur des graines, et c'est elle qui doit percer la silique d'un gros trou rond ou de la première espèce. L'insecte ne restant point dans la silique doit se métamorphoser dans la terre. Je ne puis dire quel est le Coléoptère que cette larve produit, mais je ne crois point que ce soit un *Ceutorhynchus* ou un *Grypidius*, comme on l'a assuré.

2° On voit dans d'autres siliques *une chenille* (non une vraie larve) reconnaissable à ses pattes au nombre de seize. Sa couleur est verte avec des poils noirs. Près d'elle sont des graines presqu'entièrement dévorées. J'ai vu cette chenille attaquant la paroi interne de la silique assez loin du point où existaient les débris des graines ; c'est donc cette chenille qui produit les trous de la deuxième espèce.

Ces deux insectes, larve et chenille, ne font que percer la silique pour en sortir et ne se nourrissent pas de sa substance, mais bien de la graine du colza. La chenille verte file une coque en dehors sur un rameau et s'y change en chrysalide. Il sort de cette enveloppe un petit papillon. J'ai trouvé cette coque, mais je n'en ai point vu sortir l'insecte parfait qui du reste est bien connu et dont je reparlerai plus bas. Il n'est éclos que le parasite.

3° Enfin, le plus grand nombre des siliques malades, celles qui sont mal développées ou anguleuses, présentent dans le point coudé un trou fait de dehors en dedans. Ces siliques renferment un grand nombre (15, 20 et plus) de *larves longues de deux à trois millimètres* d'un *blanc grisâtre* ou à peine jaunâtre. Ces larves déterminent par leur présence ou leurs succions dans la silique une exsudation humide qui tapisse les parois. Les graines sont avortées ou mal venues, parfois moisies ; la couleur est changée.

Par leurs caractères divers qui sont : un corps composé de douze segments, la tête non comprise ; celle-ci formée d'une sorte de museau rétractile avec deux antennes biarticulées, peu visibles ; le dernier segment du corps légèrement échancré avec quelques poils raides dirigés en arrière ; neuf paires de stigmates, etc. ; ces larves appartiennent à un insecte diptère du genre *Cecidomyia*. Elles doivent, pour le plus grand nombre, tomber en terre à l'époque de la déhiscence de la silique, et là se métamorphoser en une petite mouche. Le fait a, du reste, été parfaitement observé.

C'est la mouche femelle qui, avec sa longue tarière, doit forer le trou de dehors en dedans et pondre les œufs dans la silique lorsqu'elle est encore très peu développée. On voit que je ne pense pas que ce soit un Coléoptère qui perce la silique d'un trou pour manger les graines.

4° Enfin, en dernier lieu, il existe des parties de la silique où la *paroi externe* est *rongée*. Ces dégâts sont produits par des insectes *Coléoptères parvenus à l'état parfait*. Je les nommerai bientôt.

Pour ne pas compliquer cet exposé, j'ai négligé de dire que pour chacun des trois habitants de la silique, il y a une larve parasite qui produit un Hyménoptère. J'en ai vu plusieurs parmi les larves de Diptère, et un autre avec une larve forant les trous ronds de la première espèce.

En résumé, j'ai trouvé sur les colzas du Calvados et des environs de Paris :

1° Une larve assez grosse, blanchâtre, appartenant à un *Curculionite*, mangeant l'intérieur des graines, forant la silique en cet endroit.

2° Une chenille verte, à poils noirs, mangeant à peu près toute la graine sans respecter l'épiderme, et allant percer la

silique dans un endroit souvent éloigné du lieu où elle s'est nourrie.

3° Une larve de Diptère, blanchâtre, sans mandibules, produisant une extravasation des sucs et empêchant les graines de se développer convenablement.

En outre, les parasites de ces trois larves. Il me reste à donner les noms des insectes parfaits et à faire remarquer quelques travaux antérieurs.

La larve du *Curculionite* ou *Charançon* a été observée et décrite par M. Focillon *(Annales de l'Institut agronomique dè Versailles*, Paris, 1852, p. 152, pl. I, fig, 5), qui la rapporte à l'insecte qu'il nomme *Grypidius brassicæ*, nouveau d'après lui, pour la science. Il y a là, ce me semble, une double erreur. Le *Grypidius* est un insecte (*Ceutorhynchus*) fort commun, parfaitement connu, décrit par GYLLENHAL sous le nom de *C. assimilis*. Sa larve se trouve constamment dans les *racines* ou au collet de la tige des plantes crucifères, entre autres du navet, ainsi que KIRBY et SPENCE l'ont démontré. J'ai signalé leurs observations dans les *Annales de la Société entomologique de France,* année 1856, page 165.

Je ne puis savoir encore quel est l'insecte produit par la larve qui fait ces trous ronds de la première espèce, mais ce ne peut être le *C. assimilis* qui vit sous sa première forme dans les galles des Crucifères au collet de leurs racines.

J'ai déjà dit, et je le répète, qu'il me paraît peu probable que le *C. assimilis* perce les siliques pour manger leurs graines.

2° Le papillon provenant de la chenille verte étudiée plus haut, est la *Tinea xylostella* LINNÉ, *Ypsolophus xylostei* FABRICIUS, ou *Teigne à bandelette blanche* de GEOFFROY. M. Focillon l'a bien observée. Cette *Teigne* ne vit pas d'ailleurs

exclusivement sur le colza, mais aussi sur la plupart des plantes crucifères potagères ou d'ornement.

3o La larve blanchâtre d'insecte diptère qui produit les plus grands dégâts et que M. Focillon (*loc. cit.* p. 165 pl. ii, fig. 22, et pl. iii, fig. 29) ne savait à quel insecte rapporter, est le premier état de la *Cecidomyia brassicæ* Vinnertz (*Linnea entomologica*, *Beitrag zu einer Monographie der Gallmuecken*, viii, 231). Cet auteur dit expressément que cet insecte nuit beaucoup au colza, qu'on trouve parfois cinquante ou soixante larves dans une seule silique, que ces larves se métamorphosent dans la terre où il les a vues se transformer en nymphes et éclore huit ou dix jours après leur changement d'état.

4o Les insectes qui rongent la cuticule et le parenchyme externe des siliques sont des Coléoptères du genre *Altica*. Il y a longtemps que leurs ravages sont connus, mais il faut dire qu'ils ont lieu sur les feuilles des plantes très jeunes auxquelles les *Altica* nuisent beaucoup, tandis que le tort fait aux siliques est insignifiant. Ces *Altica* ne sont pas, du reste, propres au colza, pas plus que la *chenille* ou la *Cecidomyia*. Elles vivent sur la plupart des plantes crucifères des potagers.

Les *Altica* observées sur les colzas sont les *A. brassicæ* Fab.; *A. nemorum* Linn.; *A. nigroænea* Marsham; *A. chrysocephala* Linn.; *A. napi* Ent. Heft.

Je terminerai cette note en énumérant les travaux suivants :

M. Plieninger a fait connaître les mœurs d'un insecte (*Baridius chloris* Fabricius) dont la larve déterminerait dans la partie où se détachent les racines du colza, la formation de galles dans lesquelles elle subit ses tranformations.

Il se pourrait fort bien qu'on observât plus tard sur le colza d'autres insectes qui, à l'état de larve se nourrisent sur des crucifères.

M. Léon Dufour a signalé le *Baridius piceus* dans les vieilles tiges des choux *(Annales de la Société entomologique de France* 1847).

M. Guérin-Méneville et moi-même avons observé sur le chou et sur le *Sinapis arvensis* les larves du *Ceutorhnychus sulcicollis (loc. cit.* 1845, *Bull.* XXXIII, et 1856, *Bull.* LXXXV).

J'ai fait connaître, dans nos Annales de 1856, les mœurs d'une curieuse et nouvelle espèce, le *Ceutorhynchus drabæ.*

Enfin, M. Jacquelin du Val a communiqué récemment à notre Société les dégâts occasionés au colza dans le département de l'Oise par la larve du *Meligethes æneus* FAB.

M. Heeger a le premier fait connaître cette larve comme nuisant aux crucifères potagères *(Sitzungsber. der. KK. Akad. in Wien,* 1854, page 278, pl. 3).

J'ai cherché avec le plus grand soin la larve du *Meligethes* sans pouvoir la trouver.

DESCRIPTION D'UN PLATYOMIDE NOUVEAU

ET

HISTOIRE DES MÉTAMORPHOSES DE SA LARVE.

Par M. P. MILLIÈRE.

(Séance du 13 Mai 1857.)

HASTULA HYERANA.

(Pl. 14, N° III).

En avril 1855, je faisais de l'entomologie dans les environs d'Hyères. En explorant les lieux voisins de cette ville, je fus frappé de la quantité d'Asphodèle rameuse *(Asphodelus ramosus* Lin.) répandue de toutes parts dans la campagne, mais principalement sur les collines pierreuses et chaudement exposées. Cette Liliacée, à laquelle mes yeux n'étaient point habitués, m'intéressa vivement; elle se montrait sous forme de feuilles en touffes, longues et déliées, d'un vert magnifique, du centre desquelles partait une tige grêle, ramifiée et terminée à son sommet par un gros épi de fleurs blanches rayées et pourpres. Telle me parut l'Asphodèle rameuse sous ce beau ciel de la Provence, au milieu d'une végétation que les hivers semblent ne pas atteindre. Je soupçonnai que cette plante si verte, si fraîche et si vigoureuse, devait nourrir quelques larves. Je cherchai pendant de longues heures, mais vainement. Cependant arrivé au

sommet d'une petite montagne située entre la ville et le bras de mer qui sépare les îles d'Hyères du continent, je rencontrai, au lieu dit l'Ermitage, une plus grande quantité encore de cette élégante Liliacée dont l'aspect flattait si agréablement la vue. Je ne tardai pas à remarquer que plusieurs tiges étaient perçées vers leur sommet, d'un petit trou rond. Après avoir fendu longitudinalement plusieurs de ces tiges, je trouvai enfin des larves que je reconnus de suite pour appartenir à l'ordre des Lépidoptères. Les chenilles étaient pour la plupart relativement très fortes et presque toutes sur le point de se chrysalider. Aux trous pratiqués dans le corps de la tige, je reconnus que plusieurs des larves en question, étaient sorties de leur retraite pour se métamorphoser.

Les mœurs de ces insectes s'éloignent très sensiblement de celles des Tortrix proprement dits : à l'état de larves ils vivent à la manière des Nonagries, ou plutôt ainsi que certaines Schenobides ; si ne n'est qu'ils ne se chrysalident pas dans l'intérieur de la tige où, néanmoins, ils acquièrent tout leur développement. Ils passent l'hiver, et, selon toute probabilité, les œufs qui doivent avoir été pondus pendant l'été de l'année précédente, éclosent peu de temps après qu'ils ont été déposés sur l'Asphodèle. Quand vient pour ces larves le moment de subir leur transformation en nymphe, elles s'éloignent de la plante qui les a nourries, rassemblent de légers brins de mousse qu'elles lient au moyen de fils de soie brunâtre, et se métamorphosent très promptement.

L'état de chrysalide dure de cinq à six semaines.

J'avais rapporté d'Hyères environ soixante nymphes de ce Platyomide qui me donnèrent à Lyon près de cinquante insectes parfaits.

Ce Tortricide paraît voisin de *Palleana* Tr., Guen., Her-Sch., Delah., dont il a le *facies* et la couleur du fond; cependant *Hyerana* s'en distingue par plusieurs caractères essentiels; je n'en citerai que deux qui devront suffire: 1° les antennes du mâle sont sensiblement ciliées; 2° un point brun et constant se fait remarquer au centre de l'aile supérieure. Ce point, faiblement accusé chez certains sujets, est prononcé chez le plus grand nombre. Je dois dire que parmi les cinquante individus qui m'éclorent, j'en obtins une dizaine qui présentaient sur l'aile, à la place du point discoïdal, un trait brun, allongé dans le sens des nervures et que je considère comme une variété remarquable.

M. le docteur Herrich-Schœffer, de Ratisbonne, décrivant dans ses suites à Hubner, la *Palleana* et sa voisine la *Flavana*, ne dit pas un mot des caractères si importants que je viens de signaler dans *Hyerana.*

Le naturaliste Treitschke, dans son volume des Tortricides, à l'article de *Palleana* et de *Flavana*, passe également sous silence ces caractères.

J'ai tout lieu de croire que les auteurs que je viens de citer n'ont pas connu mon Platyomide, car si cet insecte eût été vu par eux, ils eussent certainement mis en évidence ce qui le distingue essentiellement. Ce Microlépidoptère est, à n'en pas douter, une espèce nouvelle; afin de rappeler sa patrie, j'ai créé pour lui le nom spécifique de : *Hyerana.*

Ainsi qu'on le sait, il n'est, parmi les Platyomides, qu'un seul genre représenté par une seule espèce dont les antennes du mâle, soient pectinées. Sauf cette espèce unique, tous les Microlépidoptères qui composent la belle tribu des Tortricides, quelque nombreux qu'ils soient, ont tous les antennes filiformes dans les deux sexes. Je ne parle pas du

genre *Nola,* dont les insectes ne sont point à mes yeux de véritables *Platyomides.*

On le comprend; *Hyerana* ne peut être placé dans le genre *Tortrix,* car la chenille, par ses mœurs et sa manière de se transformer, s'éloigne trop de ce genre nombreux. Par les antennes ciliées du mâle, il pourrait faire partie du genre *Amphisa* Curt., Step. représenté par la seule espèce : *Gerningana* W. V., Tr., Guen. ; mais la coupe des ailes de ce dernier présente trop de différence avec celle du *Tortricide* que je vais décrire pour que ces deux insectes dussent être congénères. Ne sachant trop alors où faire entrer *Hyerana,* je propose de créer pour lui et sa variété, qui sera désignée par la lettre *A,* le nom générique de : *Hastula* (1).

Le genre *Hastula* ne saurait être mieux placé qu'entre les genres *Tortrix* et *Amphisa* de Duponchel, puisqu'il tient au premier par la coupe d'ailes des insectes qui le composent, et au second, par les antennes ciliées du mâle.

Larve.

Cette chenille peut avoir de 16 à 18 millimètres de long ; elle est effilée, cylindrique et s'amincit à ses extrémités; elle est d'un vert clair et brillant qui, sous le ventre, passe au blanchâtre légèrement rosé. Les derniers anneaux changent de ton et tirent sur le bistre. Elle a seize pattes d'égale longueur, toutes propres à la marche, la tête et la partie supérieure du premier anneau, sont écailleuses, noires et très brillantes; les six premières pattes sont brunâtres à leur extrémité; les mâchoires sont très visibles à la loupe, de

(1) *Hastula regia* Pline (Asphodèle des anciens).

chaque côté de cet organe de la mastication qui paraît fort et robuste, s'aperçoivent très distinctement deux appendices courts, noirs et qui ressemblent à de petites antennes; ce sont les palpes selon toute apparence. A la même hauteur se voit un point noir qui vraisemblablement ne peut être que l'œil de l'insecte. La tête et tous les anneaux sont recouverts de poils très courts, bruns et raides. Les stigmates se distinguent à peine à l'œil nu; ils se présentent sous forme de très petits points d'un vert foncé.

Nymphe.

La petite chrysalide, d'un rouge brun très vif, est, ainsi que la chenille, cylindrique, effilée dans sa plus grande longueur et ponctuée à sa partie inférieure. Chacun des anneaux de l'abdomen profondément séparés, présente d'un côté une carène surmontée de très petites rugosités. Les stigmates se distinguent difficilement, même avec le secours de la loupe. L'insecte devant demeurer un temps assez court en nymphe (de trente-cinq à quarante jours au plus), n'a pas pris de grandes précautions pour se garantir contre les attaques de ses ennemis : la chrysalide n'est, en effet, que faiblement retenue entre de légers brins de plantes, fixés eux-mêmes par quelques fils de soie que la chenille a tissés lors de sa métamorphose en nymphe.

Insecte parfait.

Envergure 22 à 24 mill.

Les ailes supérieures sont en dessus d'un jaune paille, soyeux et brillant sur toute leur surface, leur base est légè-

rement enfumée. Aux trois quarts de l'aile se voit un point brun qui tranche très sensiblement et qui est des plus caractéristiques. Cependant certains sujets laissent voir ce signe plus ou moins affaibli. Chez quelques exemplaires, le point discoïdal dont il vient d'être question, s'allonge et projette obliquement sa pointe du côté de l'angle inférieur de l'aile. Les individus qui sont parés de cet ornement constituent une variété que je désigne, ainsi qu'il a été dit précédemment, de la lettre *A*. Sur les supérieures de l'espèce typique et de sa variété, existent, à partir de la frange jusqu'au quart environ de la longueur de l'aile, de légers plis qui sont d'autant plus visibles que la lumière frappe plus obliquement leur surface.

Les ailes inférieures sont en dessus d'un grisâtre faiblement violacé avec la base un peu plus claire. La frange des ailes est moins foncée que le fond, elle paraît encore plus brillante et laisse voir à sa naissance une éclaircie qui la ferait penser détachée du fond.

Le dessous des quatre ailes ne rappelle guère la teinte du dessus, car la couleur fuligineuse des supérieures a envahi toute la surface et n'a laissé qu'une bordure de couleur ocreuse sur les bords. Tous les individus ♂ et ♀ ont uniformément ce caractère.

Chez aucun exemplaire le point caractéristique qui se voit au entre de l'aile supérieure ne s'aperçoit pas en dessous.

Les antennes du mâle sont sensiblement ciliées ; celles de la femelle sont filiformes. L'abdomen du mâle qui est de la couleur des ailes, se termine par un pinceau de poils ; celui de la femelle est renflé vers le milieu et finit en pointe ; les pattes participent du ton général de l'insecte.

Les mâles qui me sont éclos en nombre à peu près égal des femelles, sont toujours un peu plus petits que ces dernières.

Explication des figures du N° III, planche 14.

N° 1. *Hastula hyerana* ♀.
2. id. *hyerana* ♂. Var. *A*.
3. Nymphe.
4. Larve.
5. Tête et deux premiers anneaux fortement grossis, vus de profil.
6. Tête et premier anneau fortement grossis, vus de face.



CLASSIFICATION DES TINÉIDES

ET

EXAMEN DES CARACTÈRES ET DE LEUR IMPORTANCE RELATIVE,

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE.

Par M. BRUAND D'UZELLE.

(Séance du 22 Avril 1857.)

RÉFLEXIONS

A PROPOS DE LA MARCHE QUE J'AI CRU DEVOIR SUIVRE POUR CETTE CLASSIFICATION.

Lorsque je publiai le catalogue des Lépidoptères du Doubs, pour satisfaire au désir que m'avaient exprimé quelques-uns de mes collègues de la Société d'émulation du Doubs, je me servis, pour les Tordeuses, de l'*Index* de M. Guenée; tout en annonçant que je me réservais de retrancher ultérieurement plusieurs des genres établis par cet auteur, et qui me paraissaient trop subtils.

Je ne pouvais alors discuter ces genres, car M. Guenée n'en avait donné que le titre, sans leur assigner aucun caractère. J'avais donc été obligé de les enregistrer tels quels, mais en protestant.

Arrivé aux Tinéites, je crus devoir réviser le catalogue de Duponchel; car, si des divisions étaient basées sur des caractères indiqués, il avait souvent dérogé aux lois posées par lui-même.

Ce travail, que je fis paraître en 1848, était naturellement imparfait, comme tous les premiers jets; en 1851, j'adressai à la Société entomologique de France un nouvel essai de classification, où j'avais cherché à réformer le premier en diminuant le nombre des genres, au lieu de l'augmenter; on en vota l'impression ; mais ayant eu à cette époque deux ou trois envois considérables comprenant bon nombre d'espèces que je n'avais pas encore eu l'occasion d'étudier, je priai le secrétaire de me retourner mon manuscrit, où des changements pouvaient devenir nécessaires. Effectivement, j'ai dû remanier plusieurs groupes depuis cette époque, et je viens, seulement aujourd'hui, de donner la dernière main à cette partie de la classification. Ai-je réussi dans la tâche que je m'étais donnée de la simplifier? Mes lecteurs me jugeront. Mais je dois exposer quels sont les principes qui m'ont guidé. J'ai examiné les diverses classifications des Allemands et des Anglais; j'en ai suivi ce qui m'a paru convenable, et j'ai rejeté ce qui me semblait vicieux. En somme, l'étude des différents systèmes suivis par Duponchel, Herrich-Schæffer, etc., m'a convaincu que dès que l'on voulait s'appuyer sur un caractère exclusif, on tombait dans le faux. Et que la meilleure méthode, la seule rationnelle, était la méthode naturelle, c'est-à-dire celle qui s'appuie sur l'ensemble et sur la subordination des caractères, et non pas sur quelques caractères seulement, surtout si l'on met en première ligne ceux tirés de l'état imparfait.

C'est, au reste, une vérité parfaitement reconnue et presqu'universellement admise.

Si c'est une des grandes gloires de Linné d'avoir appliqué définitivement dans les sciences naturelles la nomenclature binaire aux espèces, il était réservé à de Jussieu la gloire plus grande encore de réunir les genres en familles, en introduisant dans la science la subordination des caractères. C'est là la véritable clef de la méthode naturelle, en entomologie comme en botanique. La meilleure classification sera donc celle qui reposera sur l'ensemble des caractères subordonnés, en ayant égard à ce principe de Linné et de Fabricius : *un bon caractère doit autant que possible pouvoir être facilement vérifié ;* puis sans oublier que *tel caractère qui est très important dans un groupe peut le devenir beaucoup moins dans un autre.*

Les divers caractères qui peuvent servir à établir une classification, sont tirés :

Des appareils de la reproduction ;

Des appareils de nutrition ;

Des appareils de relations.

Examinons successivement l'importance de ces divers organes, chez les Lépidoptères :

1° Reproduction. — Le but essentiel du Créateur ayant été de perpétuer les espèces, chaque genre a été doté d'un appareil complet de reproduction ; si imparfaite que soit telle classe d'animaux par rapport à telle autre plus élevée (1), les organes de la reproduction sont chez elle établis de manière à assurer cette condition nécessaire, la perpétuation de l'espèce. Sous ce rapport, les diverses familles n'ont rien

(1) Par exemple, les ombilics par rapport à l'homme.

à s'envier; aussi, malgré l'importance de leur rôle, les appareils de la génération n'ont pu fournir que très peu de caractères et fort secondaires.

Outre cela, l'étude en devient bien pénible dans les familles inférieures, et chez les Lépidoptères en particulier, il en est un grand nombre dont la ténuité rend les observations sinon impossibles, du moins extrêmement difficiles à vérifier.

Nous n'emploierons donc guère ce moyen de classification, et ce ne sera que par exception que nous en ferons usage (1).

2° Nutrition. — La bouche devant être en rapport avec le tube digestif et principalement avec l'estomac, peut fournir de bons caractères dans les premiers ordres; mais chez les Lépidoptères, l'organe de nutrition, la *trompe* a des fonctions bien moins importantes, souvent même nulles ; dès lors il est évident que ce caractère n'a pas une grande valeur. En effet, il est des genres où des individus, tout à fait analogues du reste, ont la trompe tantôt passablement développée, tantôt rudimentaire; tantôt enfin complétement annihilée.

Ainsi, parmi les nocturnes où la trompe disparaît parfois dans une tribu entière, dans un genre, ou dans une portion d'un genre, son absence n'est pas un fait aussi grave que chez les Diurnes où elle paraît nécessaire.

3° Organes de relations. — Sens. Ces organes sont, chez les Lépidoptères, les antennes, les palpes, les yeux, qui représentent l'odorat, le tact et la vue ; auxquels on doit joindre les appareils de locomotion.

(1) Dans le groupe des Psychides, entre autres, où la constatation est facile, même à l'œil nu.

Et d'abord *les antennes :*

Des naturalistes ont hésité jusqu'à nos jours pour assigner avec certitude leur fonction aux antennes. Enfin, en 1827, de Blainville annonça à l'Académie des sciences que M. Robineau-Desvoidy venait de découvrir l'organe olfactif chez les Crustacés.

En 1842, M. Robineau Desvoidy adressa à la Société entomologique de France une lettre dans laquelle, d'après une suite de recherches anatomiques, il conclut sans hésiter que les antennes des Lépidoptères sont les organes de l'odorat.

A l'appui de cette opinion on peut citer les diverses observations suivantes :

Le sens de l'odorat paraît manifestement plus ou moins développé chez les Lépidoptères, selon que les antennes sont plus ou moins pectinées.

Ainsi, les Diurnes qui volent en plein jour pendant huit, dix heures et plus, et dont les femelles ont le vol aussi facile que les mâles, n'ont pas les antennes très développées. Les deux sexes n'ont nul besoin de l'aide de cet organe pour se rencontrer et s'accoupler.

Les Crépusculaires ont le vol extrêmement rapide dans les deux sexes et peuvent par conséquent parcourir de grandes surfaces en quelques heures : mais ils volent moins longtemps que les Diurnes ; aussi ont-ils déjà les antennes plus développées. Dans le genre Smérinthe, les espèces ont le vol moins facile et plus lourd que chez les Sphinx et les Déilephiles, et les antennes sont ciliées.

Les Zygènes, qui volent une grande partie de la journée, n'ont pas les antennes ciliées ; mais elles sont cependant plus développées proportionnellement que chez les Sphingides :

aussi l'accouplement a lieu très fréquemment parmi les espèces de ce groupe.

Chez les Bombycites, dont les femelles fort lourdes ne volent que difficilement et dont quelques-unes même sont privées d'aile, l'odorat doit naturellement être très développé ; aussi les mâles ont les antennes fortement pectinées.

Les Noctuelles doivent l'avoir beaucoup moins, car elles ont le vol plus rapide dans les deux sexes.

Plusieurs genres parmi les Phalénites ont les antennes très pectinées : aussi le mâle d'*Himeria pennaria*, qui est de ce nombre, recherche sa femelle avec autant d'ardeur que les Bombycites.

Parmi les Nocturnes, certains genres contiennent des espèces qui éclosent en hiver (comme *Asteroscopus Cassinia*, *Amphidasis hirtaria*, etc.) ; la rigueur de la saison pourrait souvent leur interdire l'usage de leurs ailes. Chez ces espèces, les antennes du mâle sont pectinées d'une manière remarquable.

Il en est ainsi pour les genres *Nyssia* et *Hibernia*, où les femelles sont aptères ou semi-aptères. Dans le genre *Myelophila* et quelques autres, le mâle n'a pas les antennes pectinées, ni ciliéés ; alors les deux sexes ne quittent presque jamais la plante qui les a nourris. De même pour les *Yponomenta*.

Parmi les Psychides, les femelles qui sont aptères, sont munies en général d'antennes, mais très grêles. Dans quelques espèces elles sont entièrement vermiformes, comme *Graminella*, etc ; alors elles ne présentent pas la moindre trace d'antennes. Car à quoi serviraient-elles ? Du moment que la locomotion leur est interdite, l'organe olfactif leur devient absolument inutile. Ainsi tout est rationnel dans la na-

ture ; ce qui nous paraît quelquefois bizarre, le résultat d'un caprice, n'est qu'une modification essentielle d'une organisation différente, dont la raison nous échappe. Il est à remarquer que, pour l'ordinaire, la trompe est développée en raison inverse des antennes, par exemple, elle est nulle chez les Bombycites qui ont les antennes extrêmement pectinées. Ainsi la nature semble n'avoir voulu gratifier les Lépidoptères que de l'une ou l'autre de ces facultés (1).

Les *palpes.* — Parmi les Tinéites, il en est un grand nombre qui n'ont pas les antennes pectinées. Dans certains genres même, en même temps que les antennes sont simples (ou du moins paraissent simples à l'œil nu), la trompe est nulle : mais alors presque toujours les palpes sont développés d'une façon extraordinaire. Ainsi de même que la Providence a donné une compensation aux Lépidoptères dont la trompe est peu prononcée, en augmentant chez eux l'organe de l'odorat, elle semble avoir voulu les dédom-

(1) J'en ai dit assez pour prouver que les antennes doivent être prises en grande considération dans la classification des Lépidoptères, du moins dans la plupart des groupes. Aussi je pense que Duponchel a eu tort, à l'exemple de M. Boisduval, d'abandonner la différence de terminaison (*ata*) qui distinguait les phalènes dont les mâles ont les antennes simples, de celles dont le mâle les a ciliées ou pectinées, et dont la nomenclature devrait, dans ce cas seulement, se terminer en *aria*. Quand elle n'eût servi qu'à éviter des erreurs, l'ancienne méthode aurait dû être conservée, ce me semble.

Un an avant la mort de Duponchel, je lui avais envoyé en communication l'*Eubolia*, que j'ai nommée *Larentiaria* (Catal. du Doubs) ; il crut avoir là une *Variaria ;* erreur qu'il n'eût pas commise sans l'uniformité de la terminaison ; car *Variata* indiquait les antennes simples, tandis que le nom de *Larentiaria* annonçait tout d'abord des antennes pectinées ou au moins ciliées.

mager de l'affaiblissement de ces deux organes, par le développement si remarquable des palpes. On regarde généralement les palpes comme les organes du tact; mais peut-être sont-ils appelés à une fonction plus importaute, que des travaux ultérieurs pourront mettre en évidence, comme ceux de M. Robineau-Desvoidy ont fait pour les antennes.

Ne serait-il pas possible que les palpes fussent les organes de l'ouïe? Les Lépidoptéristes savent tous que certaines espèces se lèvent et s'envolent rapidement au moindre bruit, tandis que d'autres (les Noctuelles par exemple) restent immobiles à la place qu'elles ont choisie, malgré l'approche, même bruyante, du chasseur, et se laissent piquer à cette place; ne cherchant à s'échapper que si l'épingle mal dirigée a glissé sur leur dos. Evidemment, pour pratiquer des expériences concluantes sur ce point, il faudrait le talent d'un anatomiste habile et exercé. Mais il serait facile d'observer si les espèces à palpes très développés sont précisément celles qui ont l'ouïe plus subtile, et il semble que si les *Hypena*, les *Ypsolopha*, une partie des Crambites, etc., ont ces organes développés d'une manière extraordinaire, ce ne doit pas être seulement grâce à un jeu de nature, à une bizarrerie inexplicable, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Il est clair que les palpes ont moins d'importance chez les Diurnes, que chez les Nocturnes, surtout chez les Pyralites et les Tinéites, où ils ont des formes bien plus variées, et un développement tel qu'il doit faciliter les études anatomiques sur ces petites espèces.

La *vue*. — Les Lépidoptères, dans leurs mouvements et pour leurs actions, paraissent dirigés beaucoup plus par l'odorat et le tact, que par la vue; les Diurnes même semblent être guidés par l'organe olfactif plutôt que par les

yeux, dans la recherche de leur nourriture, quoi qu'ils soient munis d'un double appareil de ce dernier côté (1).

En somme, ces organes ne sont guère susceptibles de fournir un caractère, et M. Boisduval s'en est servi seulement pour l'établissement du genre *Thecla*, qui serait certainement trop subtil, s'il ne reposait sur d'autres caractères plus solides.

Appareils de locomotion. (Le vol et la marche).

Les *ailes*. — Les Lépidoptères paraissant surtout destinés à voler, et les ailes étant la condition nécessaire du vol, on serait porté à croire qu'elles doivent occuper la place la plus importante dans la classification. Il est vrai que l'existence des Lépidoptères peut se concevoir sans l'existence des ailes, et que les femelles, de certaines espèces de nocturnes, même dans des genres entiers, en sont totalement privées. Pour l'ordinaire, les ailes contribuent, dans une proportion notable à la reproduction; car souvent le mâle et la femelle, éclosant à une grande distance l'un de l'autre, ce n'est qu'à l'aide du vol qu'ils peuvent franchir l'espace qni les sépare. Mais d'un autre côté, chez les espèces à femelle aptère, cette faculté doit être remplacée par une autre, puis chez celles qui ont le vol très lourd (comme une partie des Bombycites), l'usage des ailes ne suffirait pas seul à remplir les vues de la nature, si l'odorat ne venait y suppléer. Dans ce cas, le

(1) Ces papillons ont deux yeux apparents, composés d'une multitude de petites facettes, et deux autres yeux, qui sont lisses, cachés par les poils qui recouvrent le front, entre les deux premiers. Il serait à désirer que le célèbre Lyonnet eût appliqué aux yeux et aux palpes sa science anatomique et son admirable patience qui lui a fait découvrir 4,041 muscles dans la chenille du *Cossus ligniperda*.

rôle des ailes est diminué et grandit d'autant celui de l'organe olfactif. C'est ainsi que l'importance d'un caractère, très grande dans un tel groupe peut devenir très faible dans tel autre ; c'est ainsi que les antennes peuvent tenir la première place dans un genre, et n'occuper que le deuxième ou troisième rang dans un genre voisin (1).

D'après ce que nous venons de dire, on voit que le caractère tiré des antennes a plus de valeur peut-être que celui puisé dans LA FORME DES AILES, surtout dans les Nocturnes : mais comme cette forme est ce qui nous frappe tout d'abord, comme ses variations doivent nécessairement entraîner des changements dans les autres organes, comme enfin c'est là le caractère le plus facile de tous à vérifier, nous le laisserons en tête ? plaçant LES ANTENNES au second rang.

Le système nervulaire doit être en rapport avec la forme des ailes; mais leur existence en est indépendante. Puis une étude un peu suivie nous démontre que souvent une espèce diffère davantage, par les nervures, d'une de ses con-

(1) Prenons un seul exemple de ce que je viens d'énoncer : Que l'on jette les yeux sur un individu du genre *Papilio*, personne n'hésitera à le placer dans le genre qui lui est propre, rien qu'à l'inspection rapide de la forme des ailes. Ce n'est qu'ultérieurement que l'examen successif des autres organes confirmera le parti que vous aura suggéré la première vue. Ainsi chaque espèce affecte une forme d'ailes qui est d'accord avec l'ensemble de ses organes et lui assigne presque toujours et tout d'abord sa place dans la classification. Mais il est quelques espèces, intermédiaires de deux groupes, où les nuances deviennent si peu sensibles qu'il faut étudier minutieusement tous les caractères et leur importance relative pour s'éclairer et assigner à chacune la place qu'elle doit occuper; c'est surtout pour ces espèces embarrassantes que la subordination des caractères est utile, je dirai même nécessaire.

génères que de telle autre espèce d'un genre passablement éloigné (1). Cela prouve que ce caractère est plus utile comme spécifique que comme générique ; puis il est difficile à vérifier; car il exige presque toujours le sacrifice de l'individu que l'on veut étudier. Nous ne placerons donc son emploi que dans un rang très secondaire, et nous nous en servirons plutôt pour constater des individus que pour établir des groupes.

Les *pattes.* — Elles offrent ordinairement des caractères moins importants chez les Nocturnes, dont le plus grand nombre passent la plus grande partie de leur vie dans le repos et l'inaction que chez les Diurnes qui sont appelés à s'en servir bien davantage.

Dans plusieurs groupes de Nocturnes dont les femelles sont aptères ou semi-aptères, les pattes devenant le seul moyen de locomotion pour ces dernières, elles acquièrent un peu plus d'importance que dans les groupes où les femelles sont ailées ; cette valeur pourtant n'est jamais très grande, parce que la locomotion de la femelle est peu nécessaire pour faciliter la reproduction, le mâle accourant aisément vers elle, grâce à l'organe de l'odorat, développé chez lui à un très haut point dans ce cas, ainsi que nous l'avons fait remarquer.

La grosseur proportionnelle du CORPS, la forme de L'ABDOMEN et des PARTIES ANALES (la forme externe est facile-

(1) Ainsi *Sericopezella* et *Gratiosella*, que M. Herrich-Shæffer a placées dans le même genre *(Nepticula)*, diffèrent bien plus entre elles par le système nervulaire que de *Rhamnifolicella*, qui fait partie de son genre *Bucculatryx* ; et cependant les autres caractères sont à peu près identiques entre les deux premières.

ment vérifiable) paraissent avoir moins d'importance que les caractères précités; car elles varient parfois dans un même groupe. Pourtant elles peuvent acquérir plus de valeur lorsque leur forme particulière est inhérente à telle qualité, à telle habitude du groupe entier, habitude que cette forme peut faire connaître à première inspection. Tel est le genre *Hœmilis*, Dup. ou *Depressaria*, Zell., où le corps aplati semble indiquer de suite que l'insecte est appelé à se glisser dans des fissures, entre des obstacles très resserrés, où la forme arrondie du corps ne lui permettrait pas de passer.

De même, dans les Psychides, la forme de l'oviducte chez certaines femelles peut servir à établir une division.

Enfin, viennent les caractères pris sur L'ÉTAT IMPARFAIT, sur LA CHENILLE. Nous les placerons après tous les autres, parce que nous croyons, ainsi que nous l'avons dit maintes fois, que toute méthode rationnelle doit s'appuyer sur l'état adulte, sur L'ÉTAT QUI REPRODUIT L'ESPÈCE.

On peut dire du système qui consiste à mettre en première ligne les caractères pris sur l'état imparfait, ce que M. de Jussieu dit de l'essai de Sauvage, qui avait tenté de classer les plantes sans se servir des organes de la fructification, et qui, à chaque instant, était forcé de revenir aux caractères qu'il avait voulu exclure. « *On ne conçoit pas bien pourquoi, s'il ne pouvait faire marcher la charrue sans bœufs, il a jugé à propos de les atteler par derrière.* »

Cependant il existe un groupe nombreux que les chenilles semblent caractériser d'une manière satisfaisante, ou à peu près; ce sont les Phalénites, encore y a-t-il là fort à dire. En effet, si les chenilles des Phalènes sont toutes arpenteuses, le nombre des pattes, qui varie, les fait ressembler parfois, pour la forme, autant à certaines chenilles de Noctuelles qu'à telles autres de Phalénites. Ainsi, les chenilles

des *Catocala* affectent la manière de marcher des arpenteuses; enfin, en établissant ce groupe à l'aide de ce caractère mis en première ligne, on a été conduit à placer parmi les Phalènes les *Amphidasis* et les *Nyssia*, qui forment passage des Bombycites aux Phalénites, mais qui appartiennent plutôt aux premiers qu'aux dernières.

Dans les autres familles, les chenilles, le plus souvent varient autant par la forme que par les mœurs, et n'offrent pas de caractères constants bien tranchés (1). Mais si nous n'attribuons pas une grande valeur aux caractères tirés des premiers états pour l'établissement des groupes, il n'en est pas de même quand il s'agit de déterminer les espèces : souvent ils fournissent les moyens de constituer sûrement des espèces dont l'individualité serait extrêmement difficile à reconnaître sans cela. Bref, ils doivent, selon nous, être considérés comme caractères spécifiques plutôt que génériques ; et nous ne nous en servirons guère que comme *confirmatifs* pour établir des genres.

Du reste, par leurs mœurs, leurs divers modes de transformation, comme aussi par leurs rapports, connus ou inconnus avec l'homme, avec l'agriculture, les chenilles offrent un champ vaste et plein d'intérêt à celui qui veut étudier dans ses détails les faits admirables de la Providence. Il semble même que plus on descend dans cette chaîne de la création, pour arriver à des êtres presque microscopiques,

(1) Dans l'avant-propos qui précède le catalogue du Doubs nous avons fait observer que le groupe des *Notodonta*, dont les espèces se reconnaissent si facilement à l'état parfait, renferme des chenilles de formes et de mœurs extraordinairement variées. La plupart des chenilles du genre *Acronycta* ont une forme à peu près identique ; mais en quoi celle d'*A. ligustri* ressemble-t-elle à ses congénères ?

plus l'intelligence divine a multiplié ses ressources infinies, semblant avoir doué ces charmantes petites espèces, de plusieurs qualités et de nombreux moyens de préservation, tous plus ingénieux les uns que les autres, que ne possèdent pas à un si haut degré les plus grandes espèces de la création.

Je ferai observer que dans un *Index* comme celui de M. Guenée, où les genres sont indiqués sans qu'il soit fait mention d'aucun des caractères sur lesquels ils sont fondés, on est forcé de rejeter le tout ou d'adopter entièrement les idées de l'auteur sans contrôle possible. Mais ici comme je cite les caractères d'après lesquels sont établis les groupes, chacun sera libre de prendre et de corriger ce qu'il voudra.

Ainsi, si je me suis trompé sur une ou plusieurs espèces, rien ne sera plus aisé que de les remettre à leur véritable place (1).

De même ceux qui redoutent le trop grand nombre de genres introduits dans la classification pourront s'en tenir à la division par tribus.

Il est certain que lorsqu'on se met à diviser, on se laisse souvent aller plus loin qu'on ne voudrait. Ainsi a fait Duponchel qui, tout en proclamant la suprématie de l'état parfait a été entraîné parfois à créer des genres beaucoup trop subtils, reposant sur l'état imparfait ou embryonnaire (2).

(1) On conçoit que dans des espèces aussi petites que le sont plusieurs Tinéides les erreurs sont faciles; ainsi les palpes peuvent manquer quelquefois ou être déformés, etc.; mais un exemplaire irréprochable suffira pour constater les erreurs et les rectifier grâce à la connaissance des caractères.

(2) Dans le genre *Notodonta*, il a introduit successivement les genres *Ptilodonta*, *Lophopteryx*, *Ptilophora*, *Leiocampa*, *Peri-*

Ces réflexions une fois posées, nous arrivons à la classification des Tinéides.

LÉGION DES TINÉIDES (1).

Ailes supérieures moins larges que chez les Tordeuses, surtout à la base; moins étroites vers leur naissance et moins élargies vers l'extrémité que chez les Pyralites, dont elles n'affectent pas la forme triangulaire, très rarement disposées en toit, mais dans ce cas, l'une de ces ailes recouvre une portion de l'autre, ce qui n'a pas lieu chez les Pyrales.

Antennes à extrémité atténuée (comme chez tous les Nocturnes), simples ou filiformes dans les femelles, complétement annihilées chez quelques-unes qui sont vermiformes: celles des mâles, tantôt ciliées, tantôt plus ou moins pectinées; tantôt paraissant simples à l'œil nu, mais dans ce cas souvent subciliées très finement, ou bien fort légèrement subdentées, au moins dans une partie de leur longueur.

Palpes de formes variées le plus souvent curviformes, généralement plus développés que chez les Tordeuses, excepté dans certains genres où ils sont presque nuls et très velus. Dans les Psychides (dont une partie forme passage aux Bombycites), ils sont même remplacés, ou tout au moins masqués par des poils, plus ou moins nombreux, dirigés en

dea et *Chaonia* créés par Stephens, puis les genres *Drynobia*, *Heterodonta* et *Microdonta* établis par lui-même. A ce compte, on arrive tout droit à la méthode mononymique de M. Amyot.

(1) J'ai marqué d'une + les espèces qui figurent dans le catalogue de Duponchel, mais qu'il n'a pas figurée, et d'une ✳ celles qu'il n'a ni figurées ni indiquées dans son catalogue.

avant. Les palpes supérieurs visibles dans un genre seulement.

Pattes généralement moins longues que chez les Pyralites; les postérieures surtout.

Trompe tantôt développée passablement, tantôt rudimenmentaire ou même nulle.

Chenilles de mœurs très variées, à seize pattes généralement (quatorze dans un genre peu nombreux); mais les membraneuses très courtes et presque nulles dans les espèces à fourreaux. Les chenilles de Tinéides portent presque toujours un écusson corné sur le dessus du premier anneau et un autre sur le douzième anneau.

Tribus I. DIURNEITÆ.

Ailes généralement épaisses et un peu molles, passablement allongées, à angle apical arrondi chez le mâle, tronquées chez quelques femelles. Palpes inférieurs seuls visibles; les uns sont courts, les autres sont grands, tantôt curviformes, tantôt projetés en avant comme chez les Crambites, avec lesquels ils forment passage. Antennes généralement ciliées plus ou moins chez le mâle, et simples chez la femelle; quelquefois simples ou presque simples dans les deux sexes. Abdomen assez robuste chez la femelle.

Genus 1. DIURNEA Kirby.

Femelles à ailes courtes et comme avortées, de forme lancéolée et à extrémité très aiguë. Palpes grêles; très allongés et dirigés en avant. Antennes simples dans les deux sexes. Pattes postérieures longues et épaisses.

Espèces : *Fagella* W.-V.

— *Dormoyella* D. (an præcedentis var. !)

Genus 2. LEMMATOPHILA Tr.

Antennes ciliées chez le mâle. Palpes peu développés. Femelles à ailes tronquées.

A.

Antennes fortement ciliées. Ailes supérieures à côte légèrement arquée chez le mâle.

Palpes falqués, grêles, femelle à ailes arquées et lanciformes.

— *Phryganella* Schr.

B. (passage aux Tordeuses).

Antennes à peine ciliées, chez le mâle. Ailes du mâle à côte arquée; celles de la femelle très courtes et arrondies. Palpes courts, dirigés en avant et velus.

— *Salicella* H. — * *Ochracella* H. — (An hujus generis? feminam non vidi; *an forsan Tinea?*).

C.

Antennes très faiblement subciliées. Ailes du mâle à côte non arquée; celles de la femelle fortement tronquées. Palpes courts et légèrement velus.

— *Gelatella* L. (1).

(1) On comprend à la rigueur que Duponchel ait séparé *Gelatella* des autres *Lemmatophila* pour la placer dans le genre *Cheimonophila* qu'il a créé ; mais je ne conçois pas pourquoi il l'y a rangée avec

Genus 3. EPIGRAPHIA St.

Antennes du mâle très peu ciliées, et même simples ou presque simples chez quelques espèces. Ailes entières, dans les deux sexes; à côte faiblement arquée. Palpes grêles, un peu curviformes, assez longs; le dernier article légèrement redressé en arrière.

+ *Strigulella* W. *(atea)*. — *Atomella* H. — *Avellanella* H. — *Alienella* Tr. D. (*Anella* H. non W). — *Steinkellnerella* W. *(Iana)*. — + *Flavifrontella* F. *(Tinea.)* D. *Cat.* — *Sulphurella* H.

Tribus II. YPONOMEUTIDÆ.

Ailes passablement allongées, à angle apical non aigu. Antennes simples dans les deux sexes; longues, écartées à leur base. Palpes inférieurs seuls visibles, recourbés en arrière; longs, à premiers articles velus, le dernier presque nu. Trompe plus ou moins développée, mais toujours visible. Abdomen dépassant les ailes étalées.

Genus 4. MYELOPHILA Tr.

Palpes recourbés en arrière, à premiers articles épais et velus. Trompe longue. Abdomen légèrement caréné.

Chenille vivant dans l'intérieur des tiges de chardon.

Cribrella H. *(Cribrum* W., *nomen Lithosiæ jam impositum)*.

avec la *Hyemana* H., qui diffère au moins autant de *Gelatella* que de *Salicella*, etc., et doit rester plutôt dans les TORDEUSES, près des *Sciaphila*.

Genus 5. ÆDIA D.

Ailes à bord externe un peu plus droit que chez les *Yponomeuta.* Palpes plus arqués, à premiers articles plus velus ; le dernier nu et à extrémité aigue. Trompe courte et squameuse à son origine.

Chenilles vivant à découvert et isolément.

A. La quatrième nervule supérieure bifurquée : les nervures *costale* et *sous-médiane* offrant à leur base une boucle allongée.

— *Lithospermella* H. (*Pusiella* God., non L.)

B. La quatrième nervure supérieure bifurquée. La nervure sous-médiane offrant seule à sa base une boucle fermée.

— *Echiella* W. — *Signella* B., D. (*Cheimonophila*) (1). — *Decemguttella* H. — *Sexpunctella* H. — *Cœnobitella* H. — *Funerella* F. — * *Luctuosella* Mann. — * *Hemorrhoidella* Eversm. (passage au G. *Chalybe*).

Genus 6. YPONOMEUTA.

Ailes supérieures à forme un peu lancéolée. Palpes peu longs et à peine arqués, peu velus, presque cylindriques. Trompe courte.

(2) La figure de *Signella* qu'a donnée Duponchel est loin d'être satisfaisante. Cette espèce, par ses palpes, forme passage au genre *Depressaria* (*Hæmilis* Dup.).

Chenilles vivant sous une toile commune.

La partie *intermédiane* traversée par une nervule longitunale; cinq nervures supérieures, non bifurquées.

A. Quatre nervures intérieures; la troisième bifurquée.

— *Evonymella* L. — *Padella* L., *Agnatella* F.-R. — *Padella* var., *Agnatella* Man. non F.-R. — *Cognatella* H., *Padella* God. — *Rorella* H. — *Irrorella* H. — *Malinella* F.-R., — *Sedella* Tr., D. (Fig. *haud perfecta*).

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE EUROPÉENNE DE CRUSTACÉS

PHILOSCIA NOTATA

ET D'UN NOUVEAU MYRIAPODE

GERVAISIA COSTATA.

Par M. WAGA.

Congrès de Montpellier, Séance du 14 Juin 1857.)

Dans la partie méridionale du royaume de Pologne, tel qu'il est aujourd'hui constitué, il y a une localité où passe une ramification des Karpathes, et où, au milieu d'une grande forêt de sapins, s'étend une vallée étroite, mais assez longue, creusée profondément dans une chaîne calcaire et servant de lit à une petite rivière rapide. L'ancien château, appelé Oycow, célèbre dans l'histoire de ce pays, et bâti sur des rochers à trois lieues de Cracovie, a donné son nom à la vallée, tandis que la rivière qui la parcourt s'appelle Prondnik.

En 1853, au mois d'août, je visitai ces lieux pittoresques et riches en insectes. Sur une pente de rochers exposée à l'Est et dont la végétation était appauvrie par l'ombrage, en soulevant quelques fragments d'un amas de débris calcaires entremêlés d'humus, j'aperçus deux espèces d'animaux articulés que je crois ne pas avoir encore été décrits, et dont voici la description.

PHILOSCIA NOTATA, Waga.

Nigra, lateribus segmentorum (primi, secundi et tertii) abdominalium flavo notatis. — Pl. 14, nº IV, fig. 1.

Cette espèce n'arrive pas à la grandeur de la *Philoscia muscorum* Latr., mais elle lui est bien supérieure par la vivacité des couleurs. Elle est noire et marquée d'une tache jaune citron de chaque côté de la base à sa queue. Je l'ai trouvée dans une terre organique, humide, très noire et remplissant les espaces qui sont entre les fragments du rocher calcaire accumulés sur une pente inclinée à l'est, et ombragée par de vieux arbres. Quand on soulève un de ces fragments enfoui dans la terre et qui couvre une Philoscie, ce Crustacé, ébloui par la lumière, s'enfuit avec la plus grande vitesse, et cherche une retraite entre les pierres d'une couche plus profonde, en sorte qu'il serait bien difficile de poursuivre cet animal presqu'aussi noir que la terre où il se cache, s'il n'était pas trahi par les taches jaunes de l'abdomen, qui sont très distinctes. Les plus grands individus n'ont que 6 millimètres de longueur sur 3 de largeur. Les pattes, les antennes et les appendices sont d'un gris de plomb. Dans le mélange des couleurs du dessus des segments, où la surface est très luisante, c'est surtout le noir qui domine, de sorte que si la Philoscie des mousses est mélangée de gris, de blond et de noir, celle-ci est presqu'entièrement noire. Cependant les bords latéraux de chacun des sept segments thoraciques sont presque blancs, et cette blancheur remonte assez haut quoiqu'elle n'ait pas de limites déterminées. De chaque côté et tout près du bord latéral des trois premiers segments abdominaux (caudales Latr.) se trouve une petite tache jaune citron ; lorsque ces

segments sont contractés, leurs taches se confondent en une seule dont la circonférence est complétée encore par quelques traces de jaune à l'extrémité postérieure du dernier segment thoracique. Chez quelques individus et surtout chez ceux qui sont plus grands, la couleur jaune des taches latérales se voit encore au milieu des deuxième et troisième segments abdominaux. Les trois derniers segments abdominaux sont entièrement sans taches. Les appendices caudaux extérieurs (biarticulés) sont beaucoup plus gros et plus longs que les appendices intérieurs. Après avoir soulevé, au moyen d'une épingle, les écailles pectorales d'une femelle pleine, j'ai vu s'en échapper douze individus jeunes qui, malgré leur défaut de maturité, offraient tous l'organisation de la mère, mais la couleur de leur corps était entièrement d'un rouge orange, excepté les yeux qui étaient noirs.

Les exemplaires de cette Philoscie perdent par le fait du dessèchement leur couleur noire et deviennent grisâtres.

Gervaisia, Waga.

Ce genre nouveau de Myriapodes, que je dédie à M. Paul Gervais, naturaliste français, qui a si puissamment contribué au débrouillement et au progrès de la classe des Myriapodes, ne diffère de celui de *Glomeris* que par les yeux qui sont au nombre de cinq. Voici l'exposé des caractères qui différentient cette nouvelle coupe générique de celle des *Glomeris*.

Gervaisia costata, Waga.

G. marginibus segmentorum incrassatis reflexis, scabra.

Habitat Oycowii in Polonia, degens in terra obturante spatia inter saxa contusa, acervata loco umbroso et humido in proclivi rupium.

Parva. Exceptis oculis qui soli nigrescunt, tota scabritie alba obtecta, sine ullo nitore. Costæ scabrosæ duplici serie tuberculorum.

Motus lentus. Facta in globulum se contrahit. Mores et structura certe Glomeridum nisi numerus oculorum quorum 5 *tantum conspiciuntur.* — Pl. 14, n° IV, fig. 2, 3, 4.

Ce petit Chilognathe que personne, que je sache, n'a encore observé, n'atteint dans son accroissement complet et quand il est étendu, que 4 millimètres de longueur. Il est tout blanc et comme calciné, sans aucun poli; les bords postérieurs de ses anneaux ne sont pas arqués, comme chez les Glomérides connus, mais élégamment ondulés *(marginibus undulato-reflexis)* et très saillants; c'est pourquoi je l'appelle *costata*. En effet, ces rebords si prononcés lui donnent au premier coup d'œil l'apparence d'un type nouveau, surtout quand on regarde de côté l'animal roulé en boule (fig. 3). S'il se trouve alors sur la terre noire, on peut facilement le prendre pour une coquille calcinée de très petits Gastéropodes, la *Pupa muscorum* Lin. et l'*Helix pulchella* Müll. qui tous les deux se rencontrent également dans ces mêmes localités. La substance qui constitue les arceaux des segments de son corps, est une lame très mince, mais dure, transparente comme le verre, surtout aux bords, mais couverte extérieurement d'une autre substance, opaque et blanche comme de la craie. Elle semblerait analogue à celle qui recouvre le corps de quelques pucerons, particulièrement du genre *Dorthesia*, mais sur ces insectes la substance blanche est friable et faiblement attachée au corps, tandis que sur la *Gervaisia* ce dépôt a nue dureté presque fossile et adhère fortement au test vitreux des anneaux, à ce point qu'on entend même le bruit de l'épingle avec laquelle on le gratte. Quand on regarde au microscope le dessus de l'animal, on voit

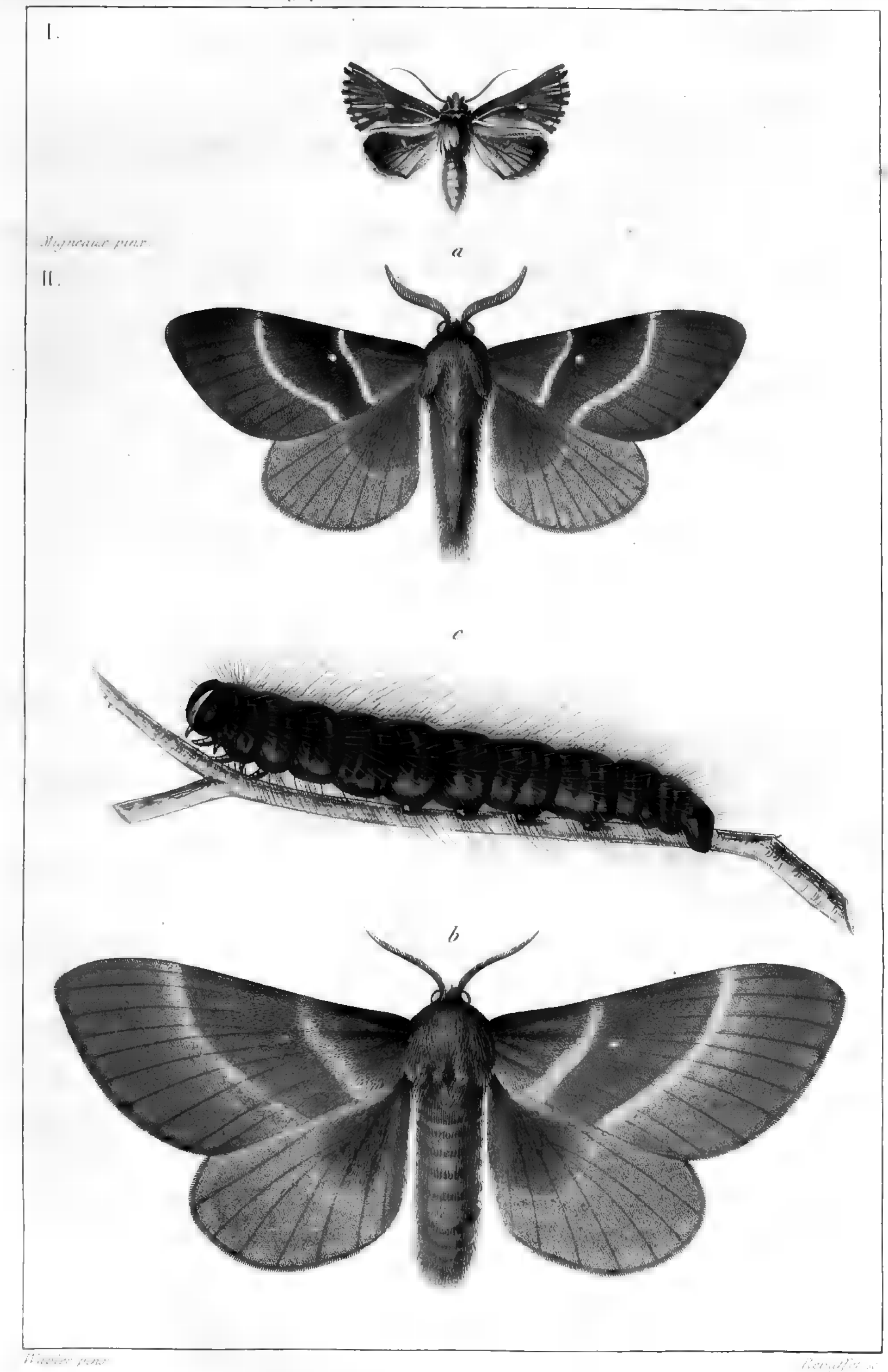
dans cette couche blanche des anneaux, des espaces vides qui ressemblent à des trous occasionnés par des vers; ils sont tantôt disséminés sans ordre, tantôt rangés sur les bords dont ils suivent la direction. Le rebord de l'anneau qui constitue la côte, vu par-dessus, présente une saillie épaisse, un bourrelet, sur lequel est creusé un sillon dans toute sa longueur; un des bords de ce bourrelet porte une frange composée des flocons de cette même substance crétacée. Partout où cette substance touche la partie mince des téguments et présente des perforations, il semble que ces trous soient percés d'outre en outre, tant la lame des anneaux est diaphane. Là où ces transparents sont nombreux et groupés serrés, on découvre au microscope une sorte de dentelle. On voit ce tissu de dentelle dans les interstices des anneaux des deux côtés du corps, mais c'est le bord antérieur très aminci de l'anneau thoracique, qui semble présenter le plus beau tissu perlé (fig. 4, *b*). Nous allons bientôt en expliquer l'usage. On sait que le plus grand anneau, ou le corselet, chez les *Glomeris* ordinaires, offre près de son angle postérieur, de chaque côté de l'animal, comme le commencement d'une fissure. Il y a comme deux lames superposées et collées ensemble, de manière qu'un des coins est un peu retroussé (1). Lorsqu'un Gloméride se roule en boule, la tranche du bord de l'anneau caudal, pénètre dans cette fissure du thorax et ferme le corps plus hermétiquement. Au lieu de cela, chez la Gervaisie, toute la marge antérieure de l'anneau thora-

(1) Il paraît même que, dans cet endroit, le bouclier du corselet se compose de trois lames qui se confondent au devant en une seule, de manière que la limite jusqu'où s'étendait chacune d'elles reste toujours marquée d'une strie ou d'un sillon très léger. C'est sur ces faits que M. Brandt fixa son attention lorsqu'il forma les sections parmi les espèces du genre *Glomeris*.

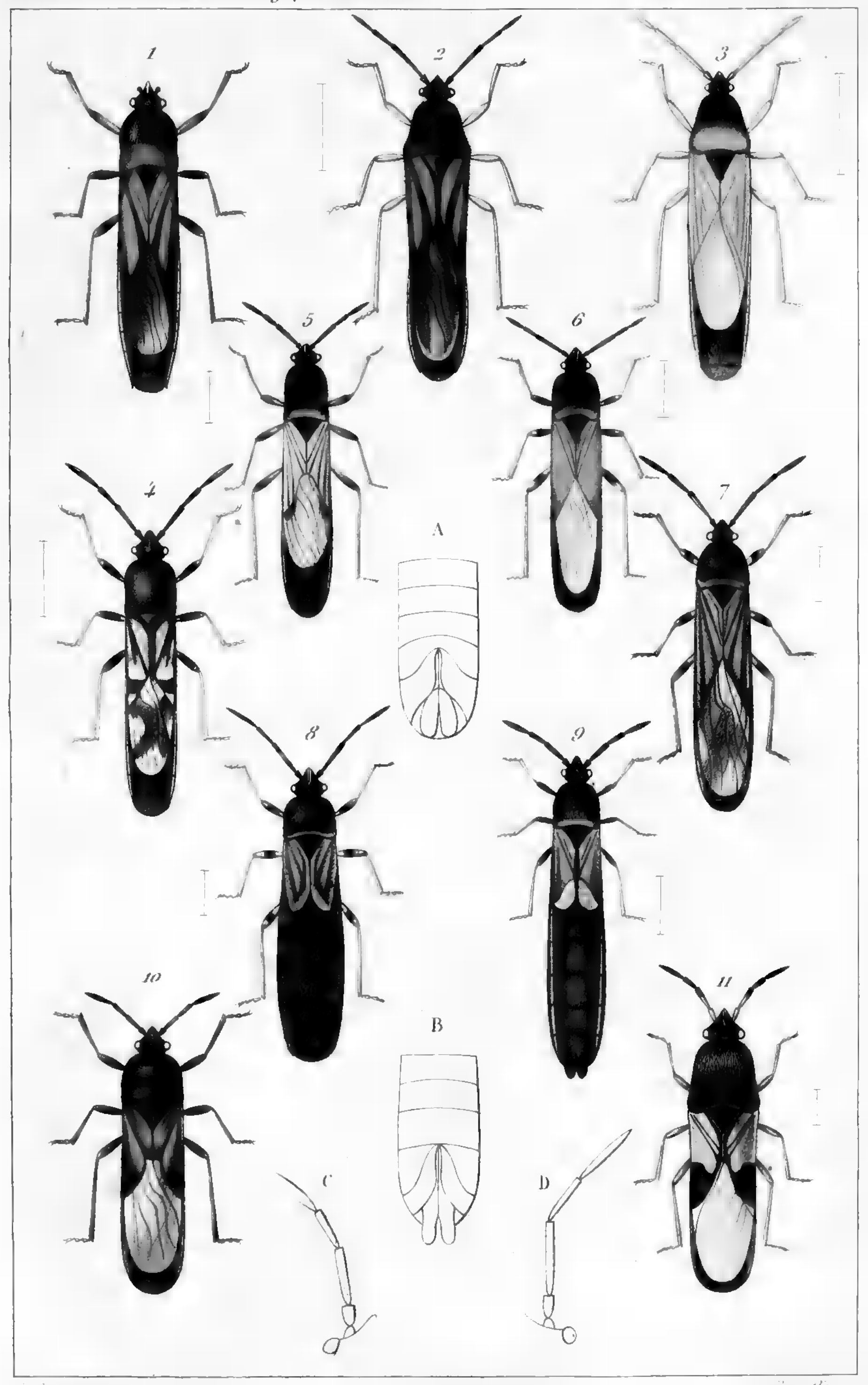
cique est garnie d'une dentelle, et c'est sur cette dentelle que s'emboîte par son bord l'anneau caudal quand la Gervaisie est roulée en boule.

Nous avons dit déjà que l'animal tout entier est blanc comme de la craie; les yeux seuls sont noirs. Il y a cinq yeux seulement disposés comme chez les *Glomeris*, c'est-à-dire rangés en une série un peu arquée, où le deuxième œil sort de ligne. Le petit anneau en demi-cercle qui se trouve entre la tête et le corselet, paraît être composé de trois pièces séparées par des sutures transversales. Entre les yeux et les antennes on voit la fossette auditive indiquée par M. Brandt. Les antennes et les pattes sont blanches, comme le reste du corps : celles-là sont couvertes de poils, surtout au sixième article, le plus long, grossi, et dans lequel se cache le dernier. Des poils semblables couvrent la tête. Les pattes qui sont très courtes, peuvent à peine, par les extrémités de leurs tarses, dépasser les bords latéraux des anneaux du corps; j'en ai compté seize paires chez un individu plus grand et qui était probablement un mâle. Les mouvements de l'animal sont lents: pour peu qu'on le touche il se roule en boule. Il périt promptement s'il est privé d'humidité. J'ai observé sa dépouille : la couche farineuse qui la recouvre, n'est ni aussi raboteuse, ni aussi percée que l'animal lui-même, ce qui provient probablement de la contraction que subit la pellicule détachée. J'ai trouvé des individus jeunes dont la taille ne dépasse pas même 1 millimètre de longueur.

J'ai découvert la Gervaisie à côtes dans la même localité que j'ai indiquée plus haut à l'occasion de la *Philoscia notata*.

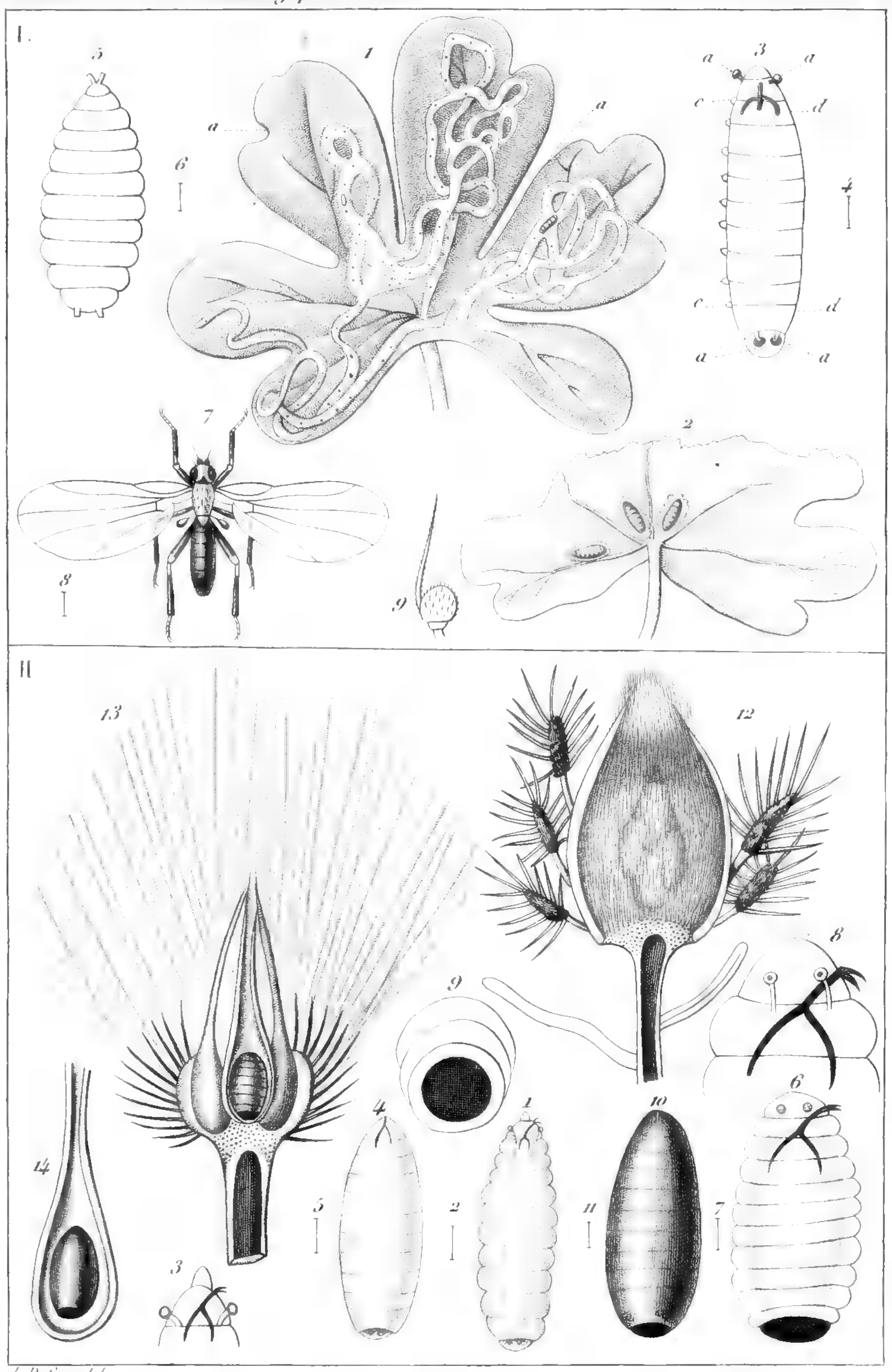


I. *Cleophana Ferrieri.* ♂ *Bellier.*
II. *Bombyx Psidii. Sallé.* a *mâle.*
b. *femelle.* c *Chenille.*



G. Micropus

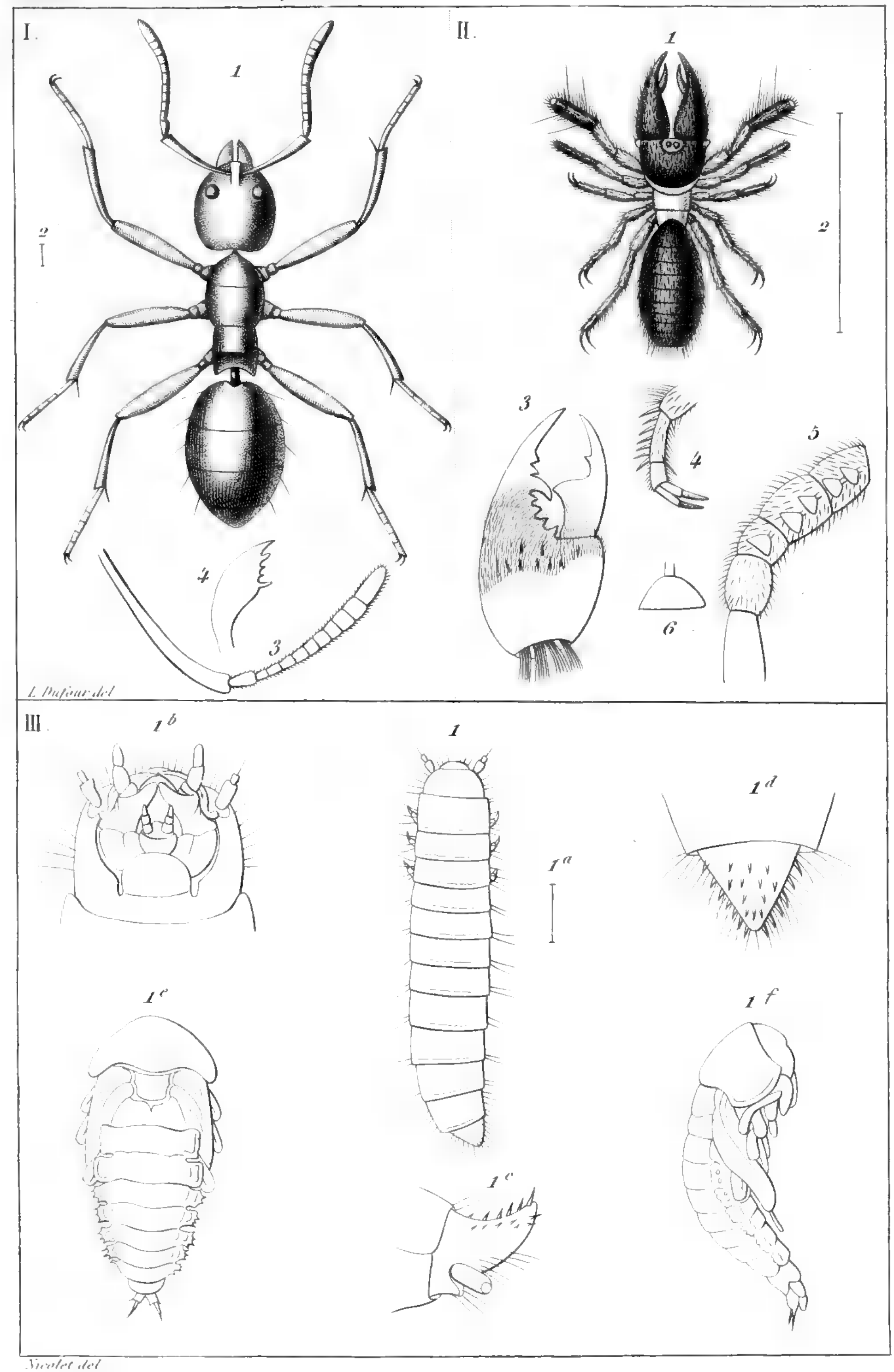
1. *collaris. Sign.* 4. *variegatus. Sign.* 7 } A D *Sabuleti Fallen.*
2. *Sallei Sign.* 5. *falicus Say.* 8 } *id.* *id.*
3. *fulvipes Degeer.* 6. *agilis Spinola.* 9. B C *Genei Spinola.*
10. *Spinolae Sign.* 11. *leucopterus Say.*



L. Dufour del.

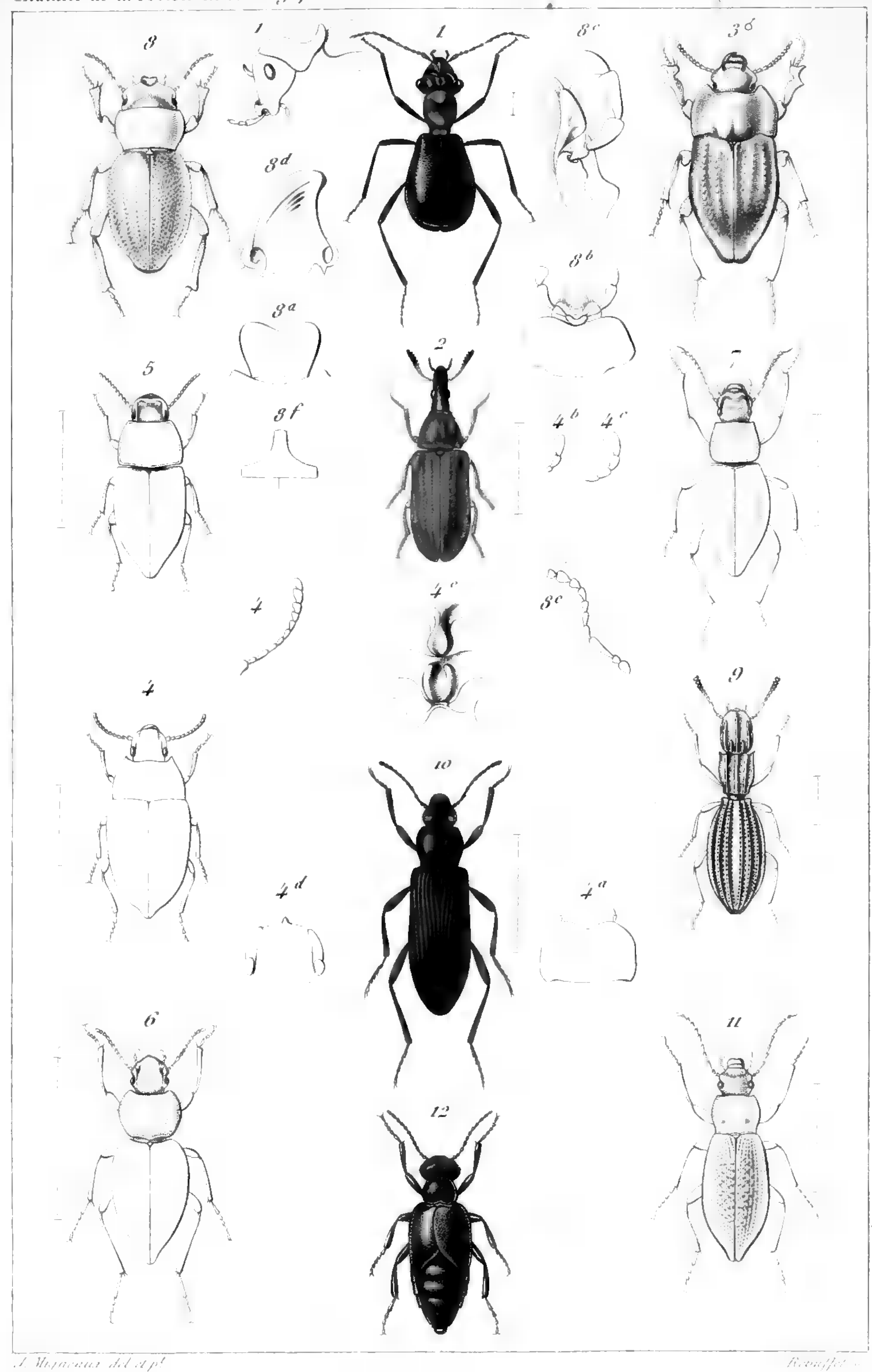
I. *Métamorphoses du Phytomyza Tropæoli.* L. Duf.
II. *Métamorphoses du Tephritis jaceæ* L. Duf. et de *l'Urophora quadrifasciata* L. Duf.

Heuiste imp. r. de la Harpe 123 Paris



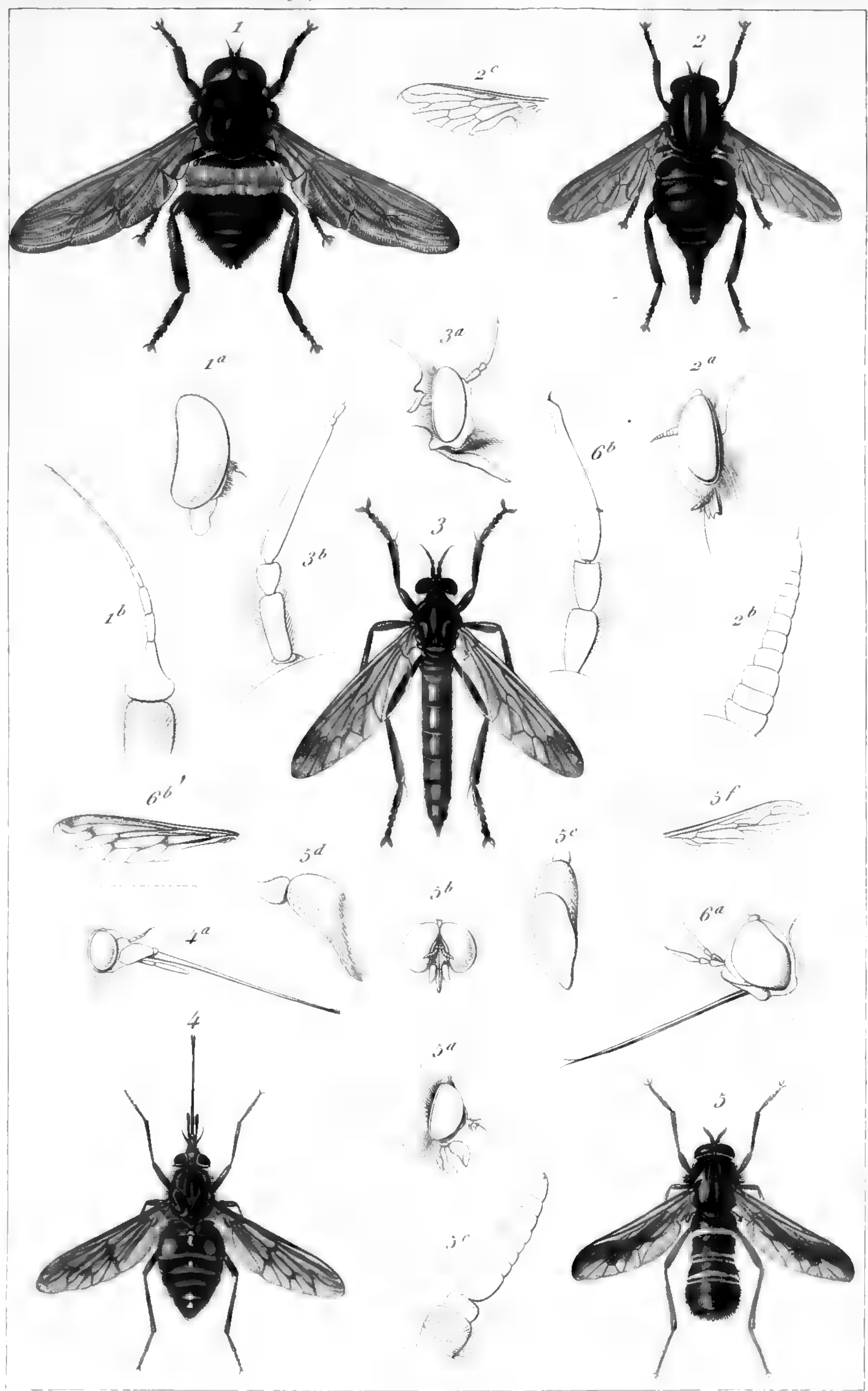
I. *Micromyrma pygmæa* L. Duf. (*Formica pygmæa* Latr).
II. *Galeodes phalangista* ♀ L. Duf. Savigny.
III. *Métamorphoses de l'Alphitobius Mauritanicus*. H. Lucas

Houssté impr. r. de la Harpe 123 Paris



J. Migneaux del. et pt. Reruffet sc.

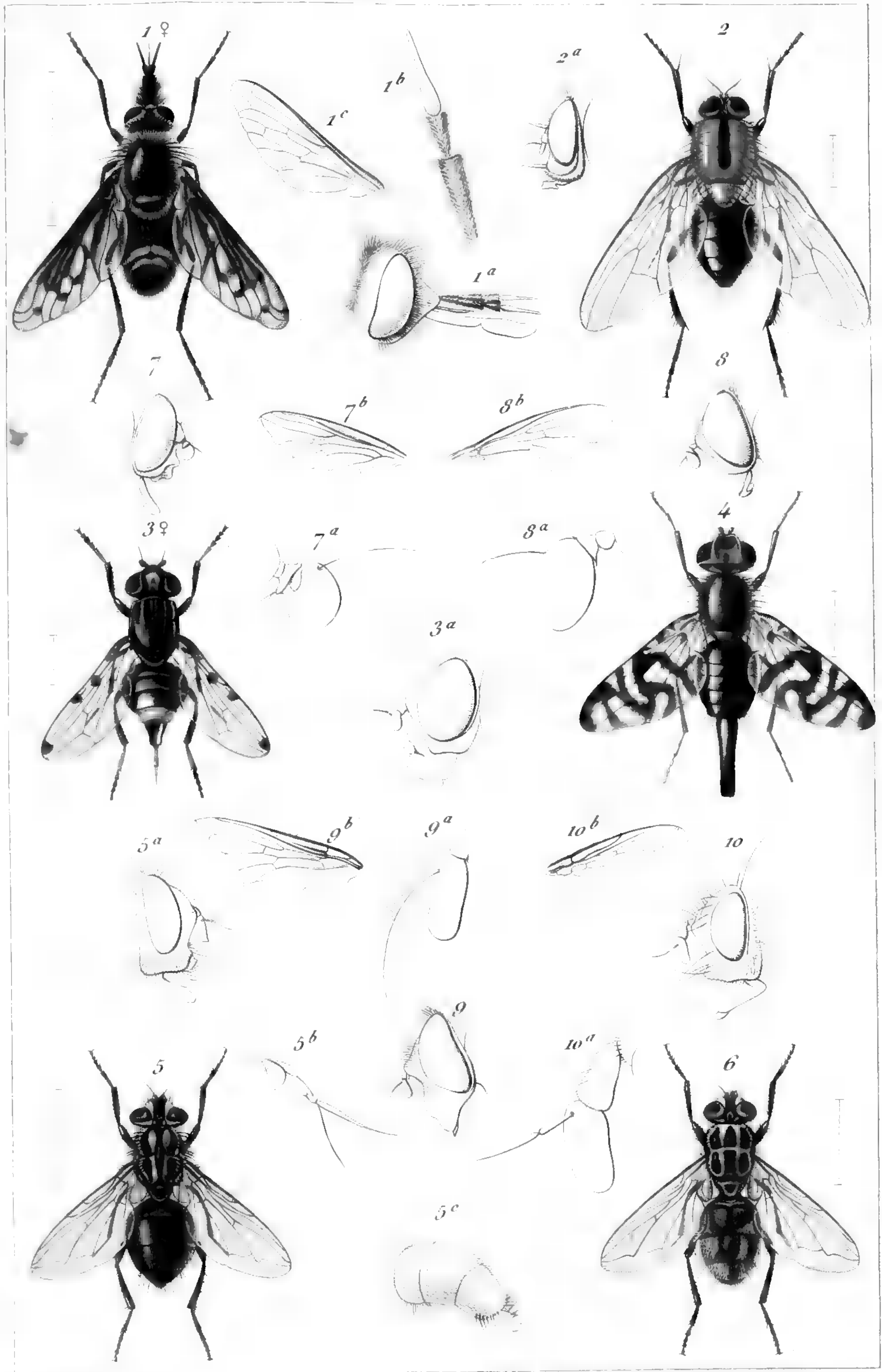
1. Charopus formicarius. 2. Zygia rostrata. 3. Anodesis giganteus. 4. Melancrus lævigatus. 5. Calyptopsis Jeremias. 6. Tentyria collatina. 7. Micipsa Philistina. 8. Gedeon Hiericonthicus. 9. Microtelus careniceps. 10. Stenochia Saracena. 11. Helops tuberculiger. 12. Meloe sericellus.



J. Migneaux del. et p.t　　Rebutfet sc.

1. *Hirmoneura brevirostrata.*　　4. *Pangonia conica.*
2. *Cænura longicauda.*　　5. *Heterostomus curvipalpis.*
3. *Lycomya Germainii.*　　6. *Cyllenia elegantula.*

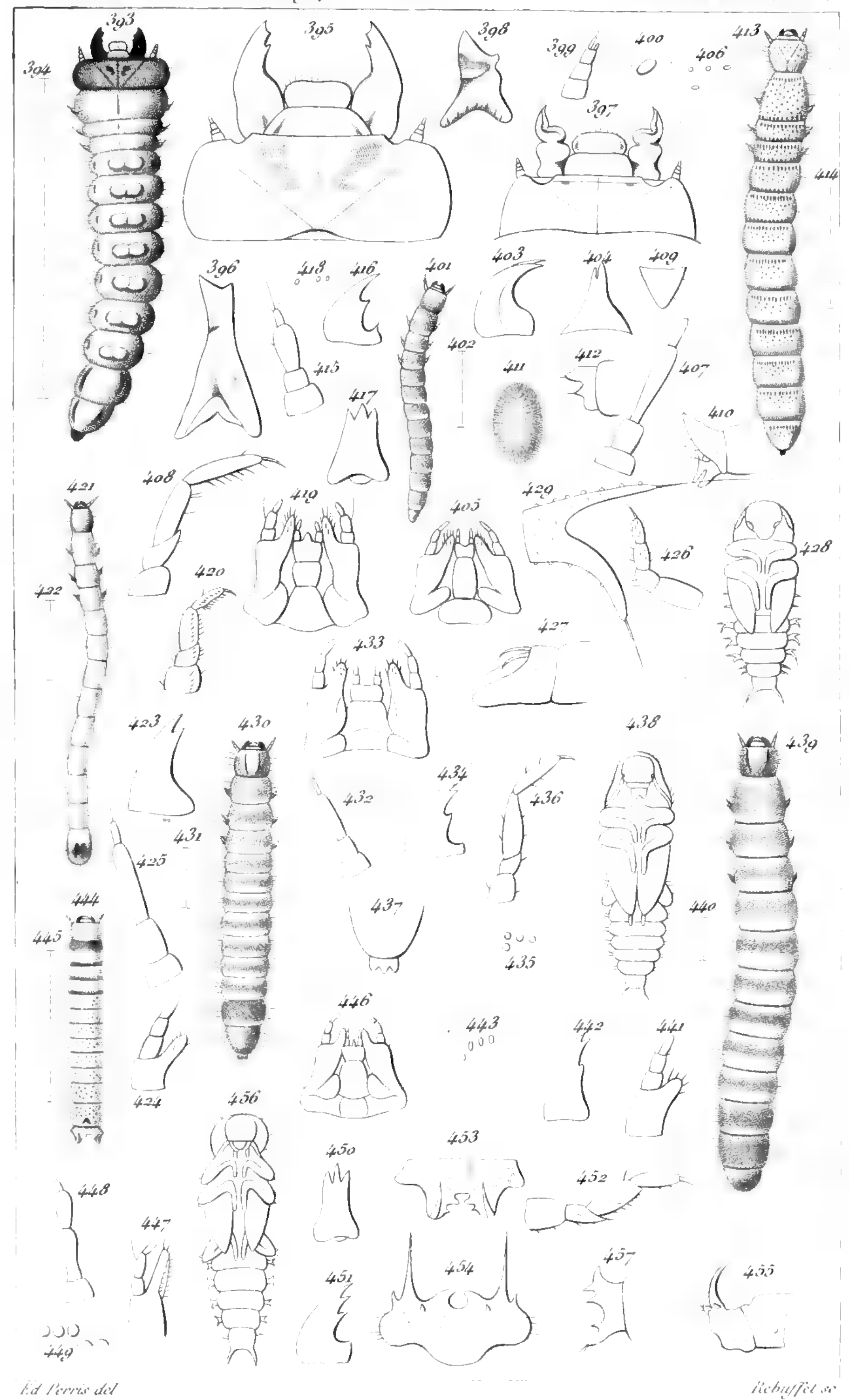
Imp Gilquin et Dupain 91 r de la Calandre Paris



J. Migneaux del. et p. Rebuffet sc.

1. *Cyrtophorus pictipennis* ♀ 4. *Urophora flexuosa* ♀ 7. *Helophilus luctuosus.*
2. *Pegomyia univittata.* 5. *Sarconesia chlorogaster.* 8. *Cheilosia aurantipes.*
3. *Amethysa calligyna.* ♀ 6. " *versicolor.* ♂ 9. *Phalacromya nigripes.*
10. *Jurinia callipyga.*

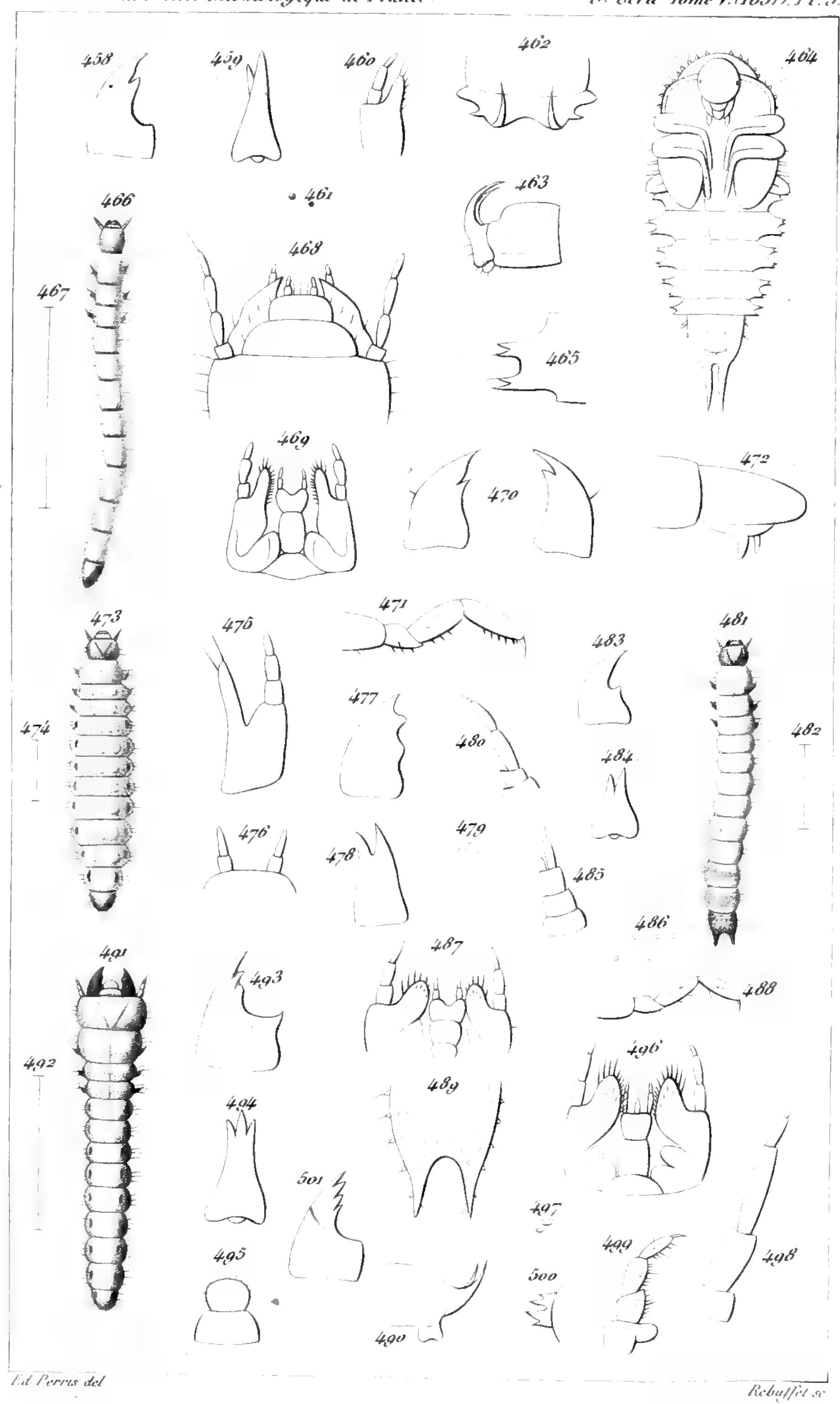
Coignard et Durain imp. r. de la Calandre, Paris



Ed. Perris del. Rebuffet sc.

Ed. Perris. Insectes du Pin. Pl. 9.

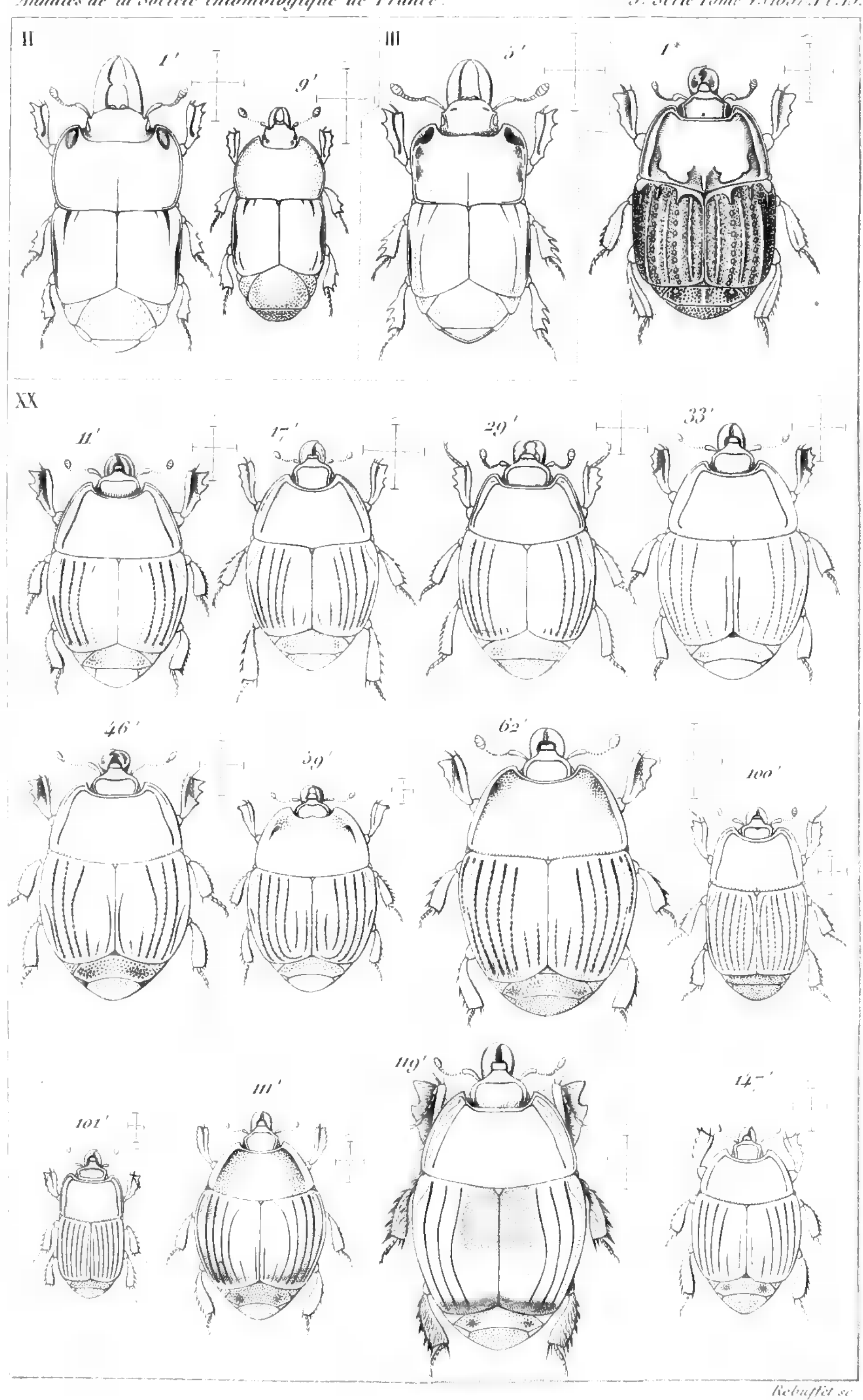
Imp. Gilquin et Dupain, r. de la Calandre, 10 Paris



Ed. Perris del. Rebuffet sc.

Ed. Perris. Insectes du Pin. Pl. 10.

Imp. Gilquin et Dupain, r. de la Calandre, 19. Paris.

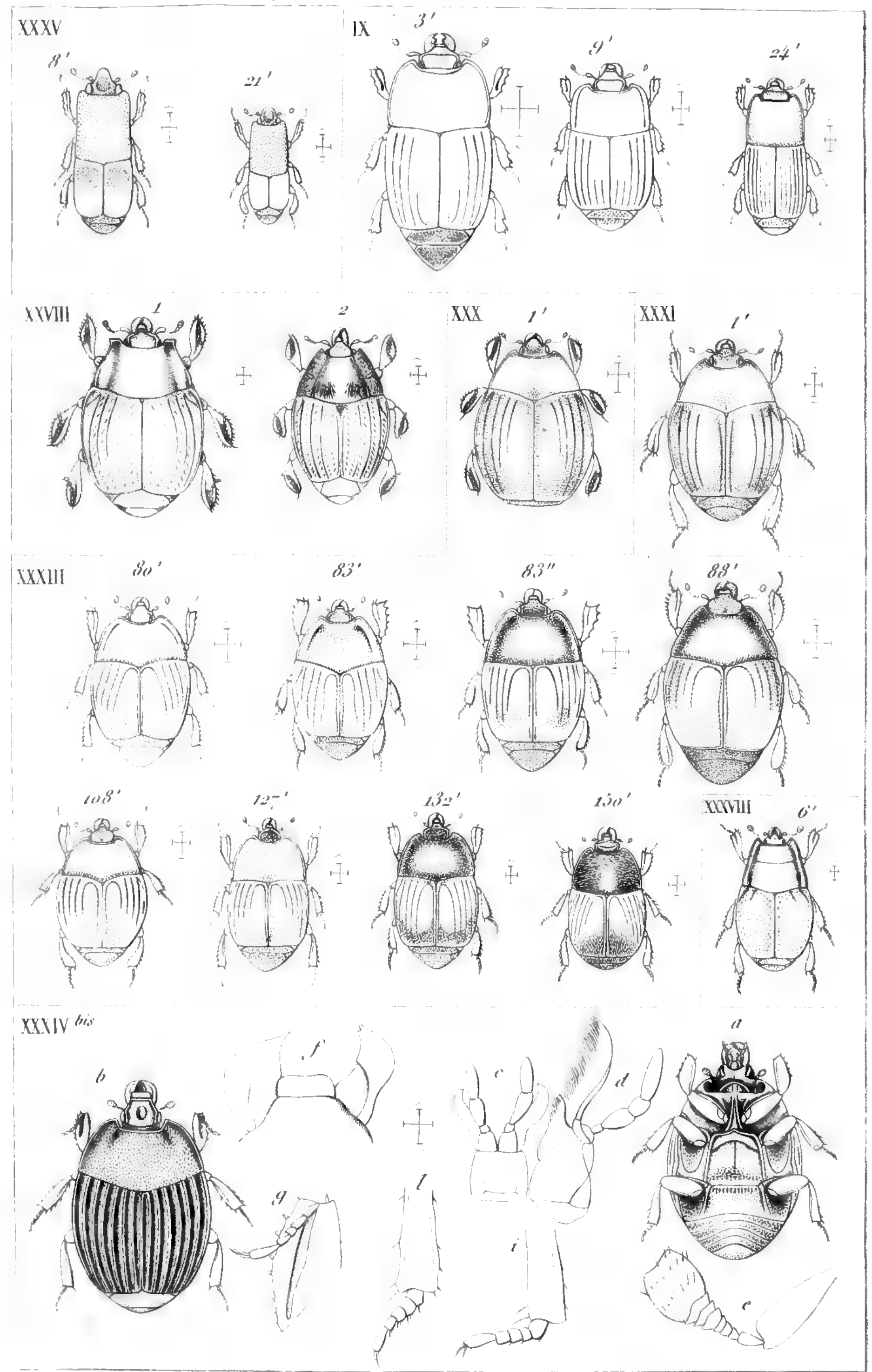


Rebuffet sc.

de Marseul. Histerides. Pl. XXIV. Supplément

Gre II Hololepta Payk. Gre III Lioderma.

XX Hister. L. (Leionota).

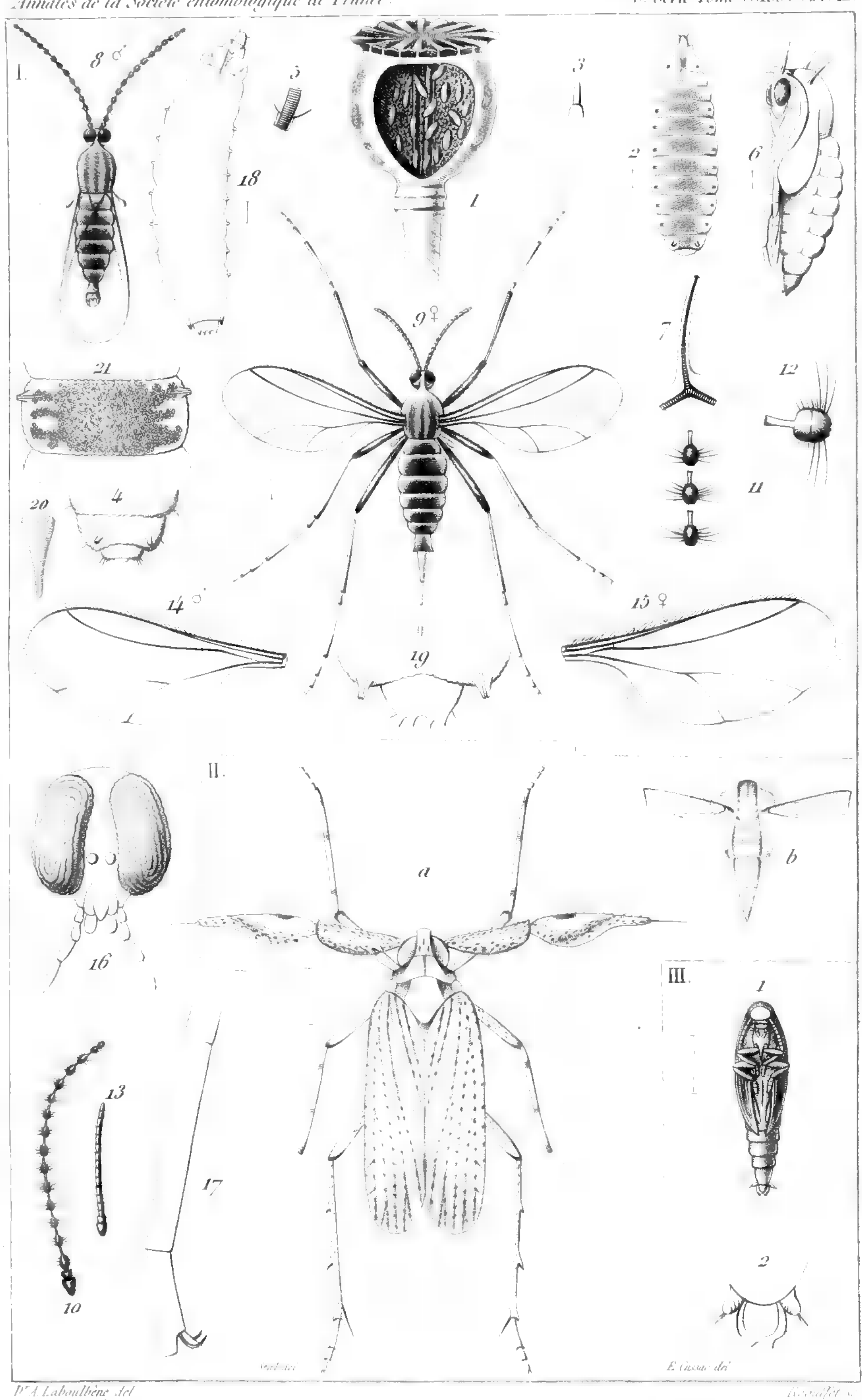


Rebuffet sc.

de Marseul. Histerides Pl. XXV. Supplément.

Gre XXXV	Trypanæus Asch.	Gre IX	Platysoma	Leach.
XXVIII	Hetærius Er.	XXX	Dendrophilus	Leach
XXXI	Tribalus Er.	XXXIII	Saprinus	Er.
XXXIV bis	Coelocræra	XXXVIII	Plegaderus	Er.

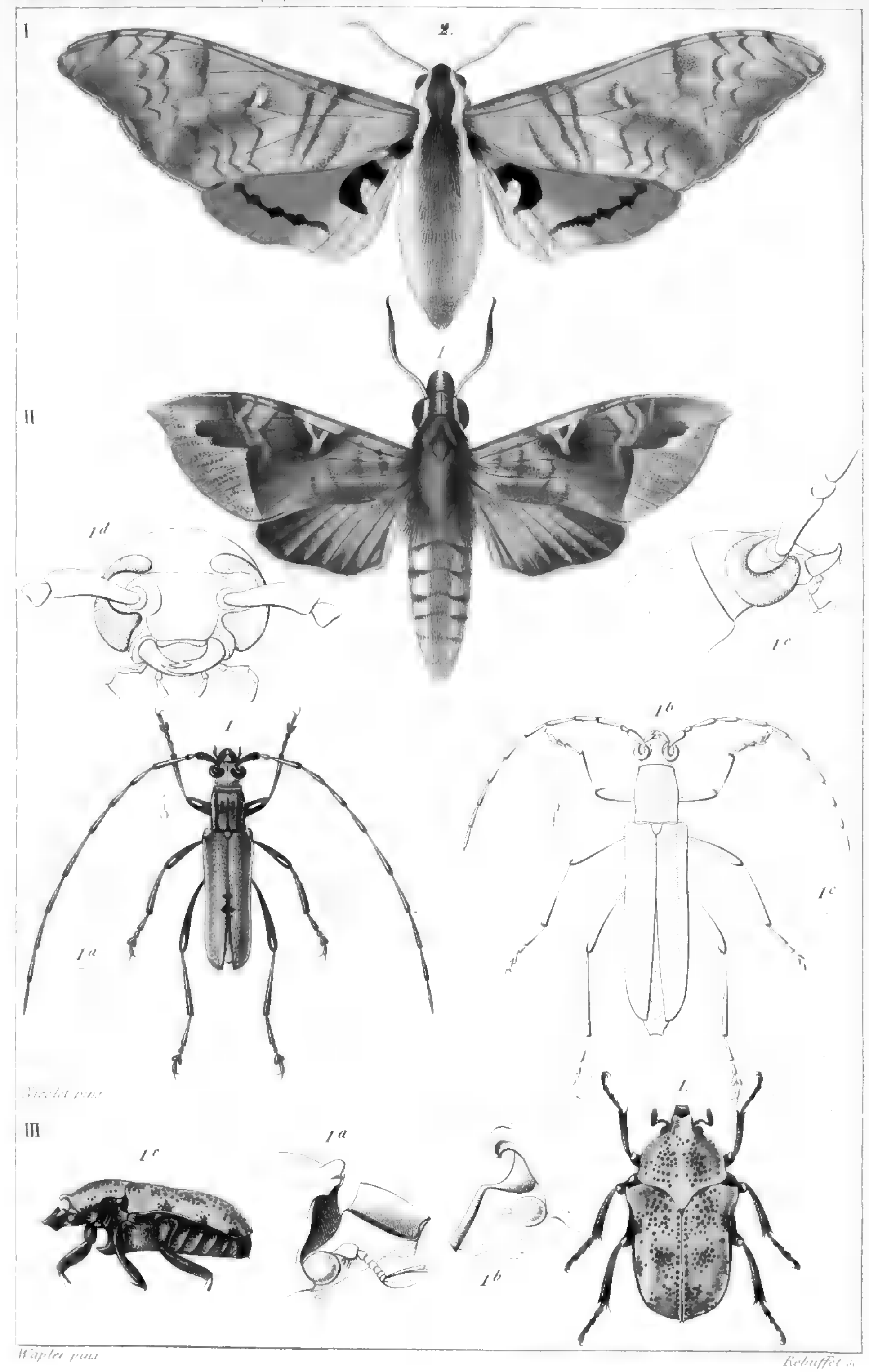
Imp. Gelquin et Dupain r. de la Calandre 49 Paris.



Dr A. Laboulbène del. E. Cusse dir.

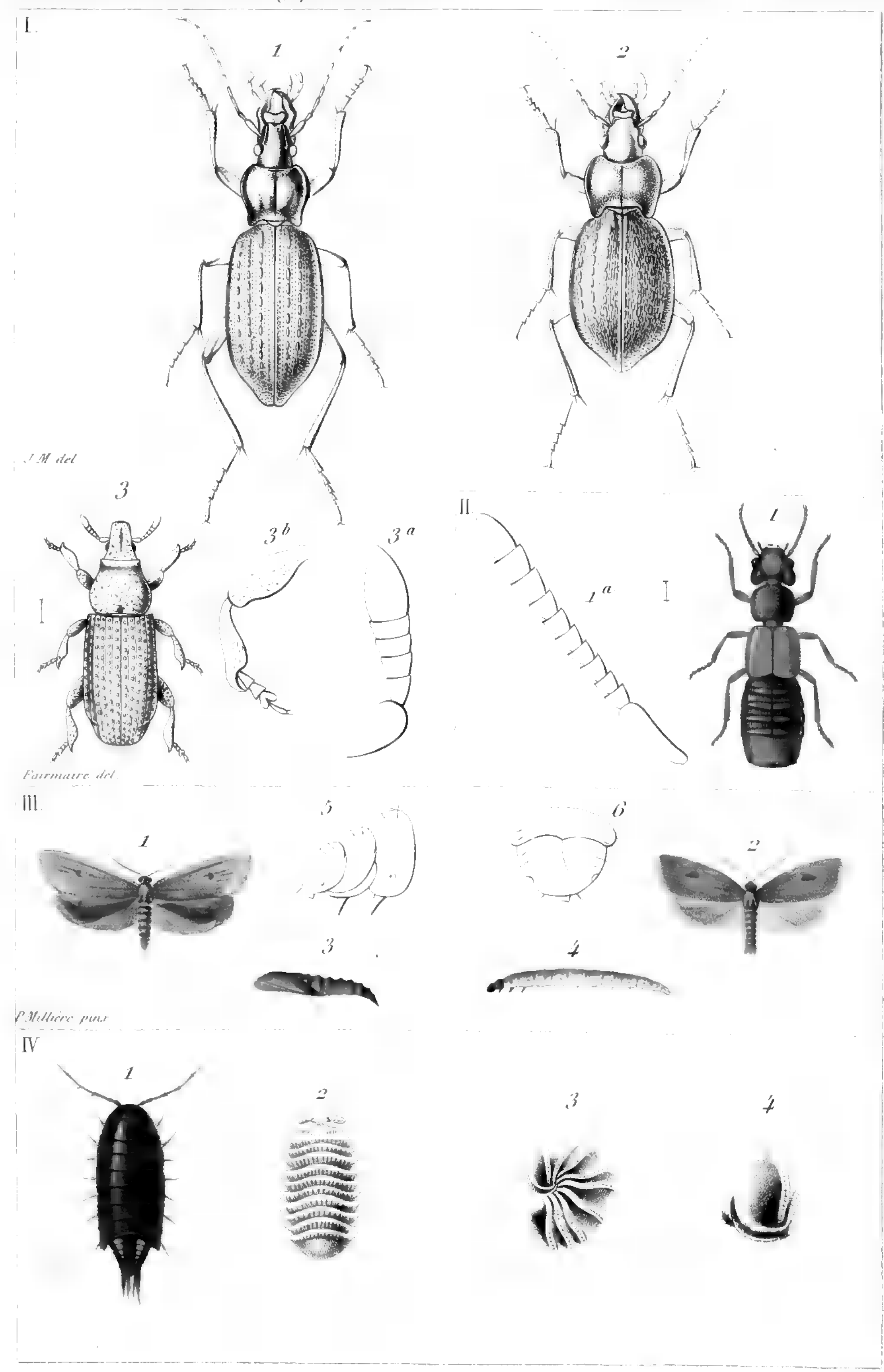
I. *Cecidomyia papaveris.* Laboulbène.
II. *Copicerus Swartzii.* Stal.
III. *Eucnemis capucinus.* Ahrens.

Imp. Gilquin et Dupain, r. de la Calandre, Paris.



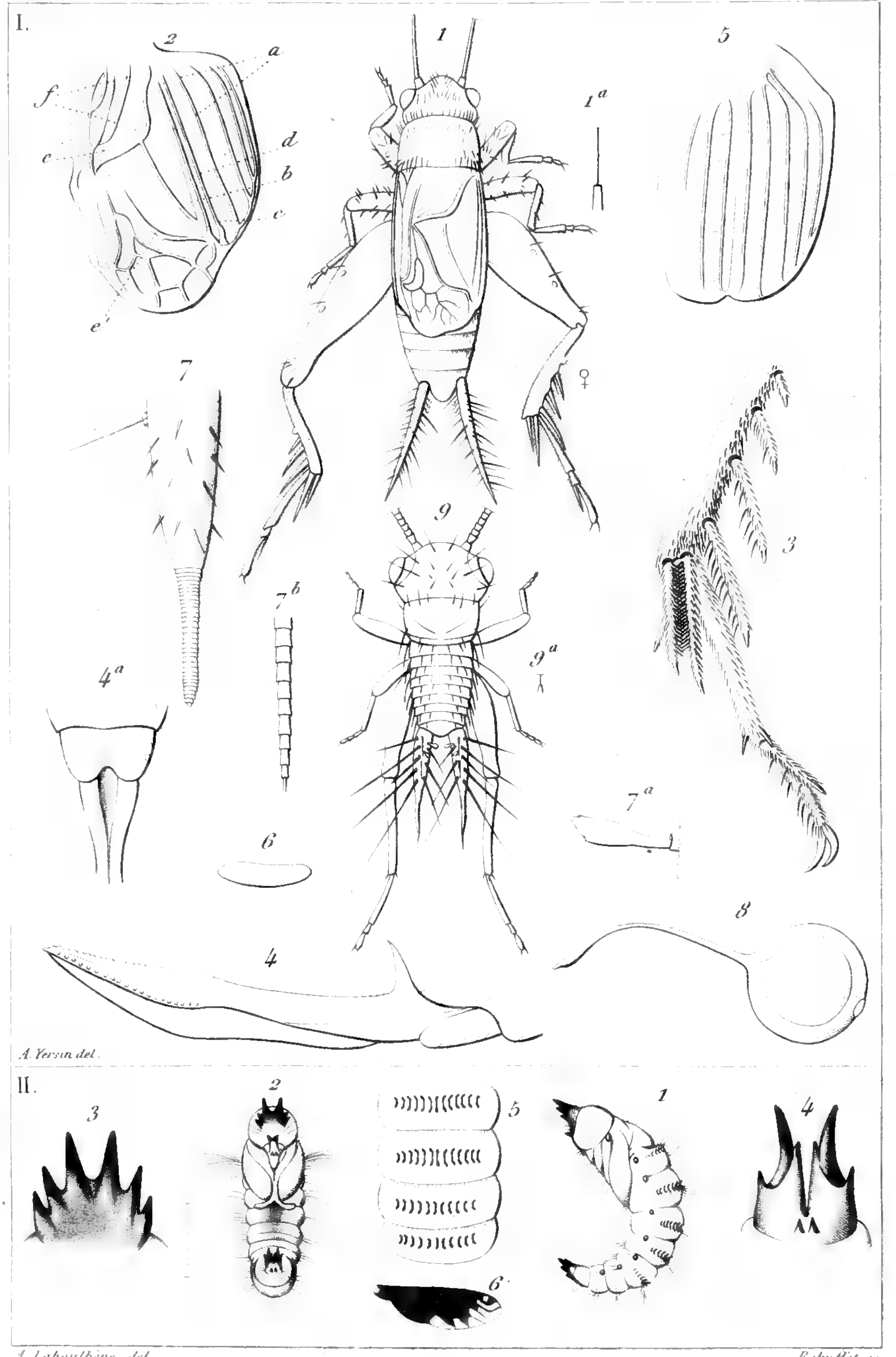
I. 1. *Zonilia Schimperi*. Lucas. 2. *Smerinthus Abyssinicus* Lucas.
II. *Icosium tomentosum*. Lucas
III. *Allorhina Lausbergei* Sallé

Tourfaut imp. 6 r. des carmes Paris.



I. 1. *Carabus Thomsonii*. Fairm. 2. *Car. trabuccarius*. Fairm.
3. *Chærorhinus squalidus*. Fairm.
II. *Lithocharis brevicornis*. Allard.
III. *Hastula Hyerana*. Millière.
IV. 1. *Philoscia notata*. Waga. 2. *Gervaisia costata*. Waga.

Imp. Tourfaut



A. Yersin del.

A. Laboulbène del. Rebuffet sc.

I. *Gryllus Heydenii*, Fisch. Fr.

II. *Nymphe de l'Anthrax sinuata*.

Imp. Tourfaut.

BULLETINS TRIMESTRIELS

DE LA SOCIÉTÉ

ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE,

RECUEILLIS PAR M. E. DESMAREST, SECRÉTAIRE.

TROISIÈME SERIE.

TOME CINQUIÈME.

ANNÉE 1857.

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. Bellier de la Chavignerie.
1er *Vice-président.*	le docteur Boisduval.
2e *Vice-président.*	Bigot.
Secrétaire.	E. Desmarest.
Secrétaire-adjoint.	H. Lucas.
Trésorier.	L. Buquet.
Trésorier-adjoint.	L. Fairmaire.
Archiviste.	A. Doüé.
Archiviste-adjoint.	le docteur V. Signoret.

BULLETIN
TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1857.

JANVIER, FÉVRIER, MARS.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 14 Janvier 1857.)

Présidence de M. le colonel GOUREAU.

Après l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, lu par M. E. Desmarest, secrétaire, M. L. Reiche remercie ses collègues de l'honneur qu'ils lui ont fait en lui confiant la présidence pendant l'année 1856, et, en l'absence des président et vice-présidents de 1857, il cède le fauteuil à M. le colonel Goureau.

M. le président donne lecture de la lettre qui suit, adressée à la Société par M. Bellier de la Chavignerie :

Mes chers Confrères,

Vous allez inaugurer, ce soir, la vingt-sixième année d'existence de la Société Entomologique de France. Absent de Paris, à cause du mauvais état de ma santé qui me force à prendre quelque repos, j'éprouve un regret bien vif de ne pouvoir me trouver au milieu de vous, car je voulais vous dire combien j'ai été touché du témoignage

éclatant d'estime et d'affection que vous avez bien voulu me donner en m'appelant à vous présider pour l'année 1857. La haute distinction dont vous m'avez honoré, laissera dans mon cœur un souvenir ineffaçable ; elle m'est d'autant plus chère que n'ayant pas à me prévaloir, comme tant d'entre vous, de titres entomologiques bien sérieux, je ne puis voir dans vos suffrages qu'une marque de bienveillance à mon égard, qu'un encouragement puissant à me livrer, avec une nouvelle ardeur, à l'étude de l'une des parties de l'histoire naturelle qui offre le plus d'intérêt, et où longtemps encore nous trouverons un vaste champ ouvert à nos observations et à nos travaux.

En reportant nos souvenirs en arrière et en jetant un coup d'œil rapide sur le quart de siècle qui vient de s'écouler, nous voyons, Messieurs, que si pendant cette période de vingt-cinq années, les diverses branches de l'Entomologie ont fait en France, un progrès immense, incontestable, l'honneur en revient, en grande partie, à ces trente-cinq naturalistes qui, sous l'inspiration de l'un d'eux (1), eurent l'heureuse idée de se réunir pour créer à Paris, une Société d'Entomologie. Une telle Société manquait, en effet, dans la métropole : elle était devenue nécessaire pour centraliser les efforts de tous ceux qui s'occupent de l'étude des insectes, pour établir entre les Entomophiles de la France et de l'Etranger, ces rapports de confraternité, ces communications d'idées dont la science a toujours de grands profits à retirer. En décidant que l'association serait illimitée dans le nombre de ses membres et que les candidats pourraient être admis sans aucune épreuve, les fondateurs de notre Société appelaient à eux non seulement les hommes dont le nom faisait déjà autorité dans la science qui nous occupe, mais encore tous les jeunes amateurs qui n'auraient peut-être pas tardé à se décourager s'ils avaient été abandonnés à eux-mêmes et privés des conseils et de l'appui si nécessaires à tout début.

Etablir des relations régulières entre les Entomologistes de tous pays, et par suite imprimer une marche plus rapide à l'Entomologie, au moyen de publications spéciales et suivies, tel était donc le but

(1) M. Alex. Lefebvre nommé membre honoraire à la séance du 9 avril 1856.

que se proposaient ces savants, auxquels nous ne saurions vouer trop de reconnaissance, lorsqu'ils eurent la pensée féconde de fonder notre Société. Leur appel fut compris : la Société avait à peine quelques mois d'existence que déjà elle comptait soixante-quinze membres, parmi lesquels on remarquait les noms les plus célèbres dans les sciences naturelles, tant en France qu'à l'Etranger, et le 29 février 1832, la Société Entomologique de France, ouvrait sa première séance solennelle, sous la présidence de l'illustre LATREILLE, dont le nom sera toujours une des gloires de l'Entomologie française. Mais, hélas! une année ne s'était pas encore écoulée, depuis cette séance mémorable, que le collègue, l'émule des Lacépède, des Lamarck, des Cuvier, allait rejoindre dans la tombe tant d'illustrations enlevées trop tôt à la science. La mort de cet homme supérieur, que Fabricius, de son vivant, avait proclamé le premier entomologiste de France, laissait dans les rangs de notre jeune Société un vide immense, irréparable; mais du moins en perdant son président d'*honneur*, la Société avait recueilli religieusement les sages conseils qu'elle en avait reçus, se promettant de les mettre à profit, de s'inspirer des idées du maître, de continuer avec ardeur sa mission et d'accomplir le grand œuvre auquel désormais devaient tendre tous ses efforts.

Il me serait doux, Messieurs, de passer en revue, avec vous, les travaux accomplis depuis ce temps par notre Société, car nous aurions à constater, année par année, un progrès constant qui ne s'est jamais ralenti, malgré les temps de rudes épreuves qu'il a fallu traverser, mais un tel examen m'entraînerait bien loin, et d'ailleurs chacun de vous peut consulter le recueil de nos publications; il y trouvera, pour chaque branche de l'Entomologie, de nombreuses observations, aussi intéressantes que variées, des travaux sérieux qui ont fait de nos *Annales*, parvenues déjà à leur 26e volume, un ouvrage fort recherché partout, et qui a placé la Société Entomologique de France, au premier rang parmi les Sociétés Entomologiques de l'Europe.

Aujourd'hui, mes chers confrères, que notre association a pris un développement tel qu'elle compte dans son sein près de deux cent cinquante membres, aujourd'hui que nos séances, souvent honorées

de la présence de nos collègues de la province et de l'étranger, réunissent chaque fois un grand nombre des membres résidants, preuve certaine de votre zèle et de votre amour pour notre chère science, la marche que nous avons à suivre pour continuer l'œuvre si heureusement commencée nous est toute tracée, et nous n'avons qu'à nous conformer aux traditions du passé. N'oublions jamais qu'ayant tous en vue le même but, c'est-à-dire l'intérêt bien entendu et les progrès de l'entomologie, chacun de nous doit apporter ses matériaux à l'édifice commun. Dans une science toute d'observation comme est l'Entomologie, il n'y a pas de communication, si petite qu'elle soit, qui n'ait son importance. Et que de secrets dans les mœurs, les transformations et la vie privée des insectes, si je puis m'exprimer ainsi, il nous reste encore à surprendre à la nature !

Pendant ces dernières années, bien des ouvrages ont paru qui ont fait faire de grands pas à la science entomologique, soit en rectifiant des erreurs de synonymie, toujours inévitables en semblable matière, soit en développant de nouvelles méthodes de classification, soit en révélant des faits non encore signalés, fruit de longues et consciencieuses observations, soit enfin en enrichissant nos catalogues d'un grand nombre d'espèces inconnues jusque-là. Cependant, Messieurs, que ne reste-t-il pas encore à faire ? Et pour ne citer que les Lépidoptères, par exemple, ne pensez-vous pas que de bonnes monographies des *Hespérides*, des *Sésiides*, des *Lithosides*, etc., recevraient un excellent accueil de tous les amateurs qui s'occupent de cet ordre d'insectes un peu négligé de nos jours en France.

Si je parle de monographies, c'est que ce genre de travail, à mon avis, est celui qui peut convenir au plus grand nombre, celui qui peut rendre le plus de services à la science. Un ouvrage de longue haleine exige bien des conditions que l'homme le plus dévoué à l'étude ne peut toujours réunir pour conduire son œuvre jusqu'à la fin. Une monographie, au contraire, n'embrassant qu'un genre ou qu'un groupe déterminé, se trouve nécessairement circonscrite dans des limites plus ou moins restreintes. C'est cependant un tout dont chaque partie a nécessité les recherches les plus minutieuses, les plus exactes et les plus complètes.

Mais il est une chose, Messieurs, sans laquelle les Entomologistes qui voudraient consacrer leurs efforts et leurs veilles à écrire sur l'histoire des insectes, se trouveraient arrêtés dès leur début, je veux parler de la connaissance approfondie des ouvrages de tous les auteurs qui auraient traité avant eux le même sujet. C'est ce que la Société a bien compris le jour où elle résolut de transformer une collection trop périssable en une bibliothèque entomologique durable, ouverte à tous ses membres. La Société Entomologique de France, en jetant les premiers fondements (1) de la bibliothèque Pierret, a prouvé une fois de plus que l'intérêt général de la science et son avancement étaient le but constant de ses efforts. Sans se préoccuper de quelques intérêts privés qui pouvaient peut-être se trouver momentanément froissés, elle n'a dû songer qu'à l'importance de cette grande œuvre pour l'avenir de l'Entomologie, ainsi qu'à l'immense avantage que ne manqueront pas d'en retirer un jour les membres appelés à nous succéder.

Je m'arrête, mes chers confrères : je ne veux pas vous faire perdre d'avantage un temps précieux, que je me reproche déjà d'avoir dérobé à votre séance. Laissez-moi seulement vous proposer, et je ne ferai en cela qu'aller au-devant de votre pensée à tous, de voter, avant de reprendre vos travaux, des remerciements à l'honorable collègue que l'année qui vient de s'écouler a vu, pour la troisième fois depuis dix ans, occuper le fauteuil de la présidence, où il n'a pas cessé, comme par le passé, de nous donner des preuves du zèle le plus ardent et le plus éclairé, en même temps que du dévouement le plus sincère à la prospérité de notre Société, dont il est un des membres fondateurs.

Chartres, le 9 janvier 1857.

Après avoir entendu cette lecture, la Société décide à

(1) On se rappelle que dans la séance du 9 mai 1855, la Société, après avoir voté la vente de la collection Pierret, décida que la somme, à provenir de cette vente, serait placée intégralement en rente sur l'Etat, et que, chaque année, le produit de cette rente serait exclusivement consacré à l'achat des meilleurs ouvrages d'entomologie.

l'unanimité que le discours de M. Bellier de la Chavignerie sera imprimé dans le Bulletin, et, à l'unanimité également, elle vote des remerciements à M. L. Reiche, président sortant.

Communications. M. L. Buquet, trésorier, aux termes de l'article 22 du règlement, présente un état de situation financière de la Société au 31 décembre 1856, accompagné d'un inventaire détaillé de toutes les propriétés qu'elle possède avec leur évaluation approximative. Dans un rapport à l'appui, notre collègue établit que notre position financière s'est encore améliorée pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Après cette lecture, les comptes du trésorier sont renvoyés à l'examen d'une commission, composée de MM. le docteur Aubé, de Baran et L. Reiche, rapporteur.

— M. Reiche donne la description sommaire de cinq espèces nouvelles d'insectes, provenant de l'expédition aux mers arctiques, effectuée en 1856, sous la direction de S. A. I. le prince Napoléon :

COLEOPTERA. 1. *Patrobus Napoleonis.* Long. 8-9, lat. 3-3 1/2 mill.

Apterus, piceus infrà dilutior ; ore, antennis pedibusque rufo-ferrugineis. Caput rotundatum, oculos versus utrinque longitudinaliter punctato sulcatum. Thorax capite paulo latior, transversus, lateribus rotundatus, postice parum angustatus angulis rectis, canaliculatus, utrinque foveolatus. Elytra ovata, medio ampliora apice subacuminata.

Hab. Thorshaven, Ins. Feroe.

2. *Platysma arctica.* Long. 12, lat 4 2/3 mill.

Affinis *Pl. boreali* Zetterstedt. Alata, nitida, nigro œnea rarè

nigra; infrà nigra; elongata, caput rotundatum; fronte transversim rugato; palpis apice ferrugineis. Thorax capite dimidio latior, transversus, postice modice coarctatus; augulis obtusis, prominulis; lateribus parum rotundatis postice correctis; disco transversim rugato, canaliculato, foveolis utrinque basilaribus grosse punctatis. Elytra subparallela, vix punctato-striata, in interstitio tertio punctis quatuor vel quinque impressis. Subtus metathorace utrinque punctato.

Hab. in Islandia, etiam in Lapponia.

3. *Agabus sexualis.* Long. 9-10, lat. 5-5 1/2 mill.

Affinis *Ag. Solieri*, Aubé. Mas nitidus, œneus; fœmina opaca piceo nigra; elongatus, depressus. Caput confertim striolatum; labro emarginato; palpis antennisque ferrugineis apice fuscis; vertice rufo binotato. Thorax brevis, transversus; lateribus modice rotundatis; angulis posticis subrectis, prominulis; disco confertim striolato. Elytra confertim striolata; striolis sublongitudinalibus; punctis in seriebus tribus impressa. Subtus abdominis segmentis angustissime ferrugineis; tarsorum anticorum unguiculo externo difformi.

Hab. in Islandia etiam in Scotia boreali.

4. *Ocypus Saulcyi.* Long. 13-15, lat. 3-3 1/2 mill.

Subdepressus, ater opacus pubescens; capite thoraceque subœneo nitidis; antennarum articulo tertio secundo plus dimidio longiore. Palpi fusci; labiales articulo ultimo securiformi. Mandibulæ nigræ, falcatæ, edentatæ. Caput thorace latius, transversim orbiculatum, crebre punctatum. Thorax coleopteris augustior, latitudine longior, postice subangustatus; lateribus rectis; angulis anticis subrectis, posticis rotundatis, linea media longitudinali lœvigata. Elytra thorace breviora scutellumque confertissime punctata. Abdomen dense subtiliter punctatum. Pedes nigro picei; tibiis apice tarsisque subtestaceis.

Hab. Peterhead in Scotia boreali.

DIPTERA. 5. *Anthomyia impudica.* Long. 5 1/2 mill.

Angustata, linearis, subcylindrica, cinerea atro setosa. Caput rotundatum; facia fulva, indumento argenteo vestita. Frons tumidula

setosa, vertex ater setosus. Antennæ magnæ, epistomate breviores, atræ; articulo tertio late ovato; seta vix nuda. Epistoma parum reflexum, nudum; setis mystacinis paucis atris. Palpi in utroque sexu flavi. Oculi nudi in utroque sexu distantes. Thorax cinereus nigro lineatus, seriatim ciliatus. Scutellum cinereum nigro setosum. Abdomen in mare cylindricum apicem vertus incrassatum, inflexum; segmento ventrali ultimo basi dentibus duabus validis arcuatis fulvis apice incurvatis armato : in fœmina abdomen ovatum, depressum, inerme. Alæ albido hyalinæ; halteres albo testacei. Pedes nigri.

Hab. Godthaab in Groenlandia.

— M. Guérin-Méneville donne lecture d'une note ayant pour titre :

Des véritables causes de l'épizootie actuelle des vers à soie, et moyens pratiques d'en arrêter ou d'en atténuer les désastreux effets; notice qu'il a eu l'honneur de lire à l'Académie des sciences, dans sa séance du 29 décembre 1856.

Après avoir énuméré les causes anciennes de la dégénérescence des vers à soie, après avoir distingué les éducations *de produit* de celles qui devraient être faites *pour graine,* comme ces cultures particulières de végétaux faites par les agriculteurs et les horticulteurs, qui plantent leurs *porte graines* isolément, dans des conditions différentes de celles où ils mettent ces plantes lorsqu'elles ne sont pas destinées à la reproduction, j'ajoute que cette dégénérescence n'aurait pas amené les résultats désastreux que l'on déplore aujourd'hui si une autre cause, que j'ai déterminée le premier en étudiant depuis cinq ans dans la grande culture la maladie qui sévit sur les végétaux, n'était venue s'y joindre pour rendre générale et épidémique une maladie, *la gattine* que je n'avais observée chaque année qu'en cas isolés.

Suivant moi, cette épizootie a été produite chez les vers à soie, presque partout plus ou moins dégénérés, par la même perturbation climatérique qui a rendu les végétaux malades. Les œufs de ces vers à soie débiles, ont été sollicités à un commencement de travail d'incubation par des élévations anormales et momentanées de tempé-

rature pendant l'hiver, pendant le temps où ils doivent demeurer endormis, comme les animaux de nos climats, les marmottes, les loirs, etc., ce qui a aggravé l'état maladif des vers en provenant. Cette influence fâcheuse de conditions de température qui provoquent, avant le temps, un commencement d'incubation interrompue et reprise plusieurs fois, est établie par une foule d'observations faites de tout temps. En effet, tous les sériciculteurs savent que des graines *mal conservées*, c'est-à-dire qui ont été imprudemment exposées à une température assez élevée pour les mettre en incubation, pour les *émouvoir*, comme ils disent, donneront des vers à soie maladifs qui ne produiront qu'une mauvaise récolte. De plus. comme la même cause, la même perturbation dans le climat, a altéré également la santé des mûriers, les vers à soie, déjà malades, nourris avec des feuilles malades, ont été encore plus profondément altérés dans leur constitution, ce qui s'est propagé et aggravé de génération en génération, surtout depuis quatre ou cinq ans que durent les perturbations climatériques.

Après avoir donné des preuves de cette théorie puisées dans des observations faites dans *la grande pratique*, après avoir démontré que l'épidémie des vers à soie, comme celle des végétaux, sévit avec d'autant plus d'intensité que l'on s'avance plus dans le midi de l'Europe, tandis qu'elle est inconnue dans les pays froids où l'on élève encore des vers à soie, j'ajoute que ces faits doivent servir d'enseignements aux sériciculteurs et les engager à faire faire de la graine dans les localités placées dans les conditions climatériques, susceptibles de soustraire les mûriers et les vers à soie à ces fâcheuses influences, et surtout dans des pays plus froids que ceux dans lesquels on fera l'éducation. Il faut que ces localités soient cherchées et étudiées pendant la prochaine campagne séricicole, que de véritables *éducations de graine* y soient faites, non-seulement dans des vues d'amélioration des races, mais avant tout pour avoir des graines saines qui, élevées dans des pays infectés, y donneront, au moins la première année, des récoltes bonnes ou passables.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Dans un envoi d'insectes provenant de la côte du Maroc, j'ai

trouvé quelques Lépidoptères nocturnes bien connus des lépidoptéristes, mais qui me semblent remarquables au point de vue de la géographie entomologique. Ces Lépidoptères sont l'*Acronycta tridens* de Fabricius, la *Gonoptera libatrix* de Linné, l'*Abrostola triplasia* Ejusd. et la *Catocala elocata* d'Esper, que l'on ne connaissait que d'Europe et qui ont été trouvés dans l'Afrique Tingitanienne. Ces diverses espèces qui font partie des collections entomologiques du Muséum et qui n'ont point été modifiées par l'influence climatérique, ont été particulièrement rencontrées aux environs de Tanger, par M. Favier.

— Le même membre fait passer sous les yeux de la Société une planche représentant deux nouvelles espèces de Lépidoptères de la tribu des Sphingides. Ces Lépidoptères, qui ont pour patrie l'Abyssinie, sont le *Zonilia Schimperi*, Lucas, et le *Smerinthus Abyssinicus*, Ejusd. Notre collègue donnera ce travail à nos Annales aussitôt qu'il aura achevé les descriptions des deux nouvelles espèces que cette planche représente.

— Le colonel Goureau fait la communication qui suit :

La Cécydomyie du froment (*Cecydomyia tritici*, Lat.), sévit depuis trois années consécutives contre les blés sur pied, dans l'extrémité est du département de l'Yonne et sur beaucoup d'autres points de la France. On peut évaluer à un tiers ou un quart de la récolte la perte qu'elle a causée dans l'Yonne, cette année. Les mœurs de cette petite Tipulaire sont assez bien connues, grâce à la notice publiée récemment par M. Ch. Bazin. Elle ne se montre que le soir et pond des œufs vers le coucher du soleil, en insinuant son long oviducte entre les balles des épilets au moment où l'épi sort de sa gaîne. Elle en dépose, sans désemparer, cinq, six, jusqu'à vingt dans une seule cellule à grain ; car on trouve un pareil nombre de larves dans les cellules habitées. Ces vers détruisent en partie ou complétement le grain. On rencontre des épilets dont une ou deux, et quelquefois les trois cellules sont vides de grain et remplies de ces vers.

La Cécydomyie sévit avec autant de force contre les froments de la plus belle venue, de la végétation la plus luxuriante que contre les plus chétifs. Les larves ou vers jaunâtres étaient, cette année, aussi nombreux dans les épis à l'époque de la moisson qu'à celle de la floraison, ce qui indique, selon mon opinion, que toutes ces larves étaient blessées et grosses de larves parasites et, par conséquent, que la Cécydomyie va disparaître des cantons qu'elle désole depuis trois ans. Le parasite de cette tipulaire est un très petit hyménoptère du genre *Platygaster.* Sur le territoire que j'ai examiné et dans les environs de Metz, l'espèce me paraît se rapporter au *P. scutellaris,* N. d. E., dont la femelle est le *P. muticus,* N. d. E.; dans les environs de Compiègne le parasite est le *Platygaster punctiger,* N. d. E. Ces petits moucherons noirs étaient excessivement nombreux sur les épis dans les champs, et comme chacun d'eux coûte la vie à une larve de Cécydomyie ils en ont fait une immense destruction. La raison sur laquelle je me fonde pour dire que les larves que l'on transporte dans la grange avec les gerbes sont blessées, c'est que cette année je n'ai vu sortir aucune Cécydomyie des nombreuses galles de la Tanaisie que j'ai récoltées, et qu'il s'est échappé de ces galles une incroyable multitude de *Platygaster scutellaris.* Les larves blessées étaient restées dans les galles portant chacune dans son sein une larve parasite. Cette dernière se change en chrysalide sous la peau de sa victime qui lui sert de coque. Je pense, par analogie, qu'il en est de même pour la Cécydomyie du froment. Un autre parasite de cette Tipulaire est un grand Ichneumonien de 12 mill. de long sans la tarière, du genre *Colcocentrus,* Grav., dont l'espèce n'est pas décrite dans l'*Ichneumologia Europœa.* Il pond ses œufs dans les épilets occupés par environ vingt larves de Cécydomyie, lesquelles sont dévorées successivement par celle des *Colcocentrus.* Chaque œuf de cet Ichneumonien coûte la vie à vingt larves de Cécydomyie au moins. On le voyait en assez grand nombre, cette année, voltiger sur les champs de blé et pondre dans les épis.

On a proposé divers moyens pour préserver les moissons de l'atteinte de la Cécydomyie et détruire cet insecte éminemment nuisible. Je doute fort qu'ils produisent l'heureux effet qu'on en attend; le plus certain est celui des parasites; c'est le remède que la suprême

intelligence a placé à côté du mal et qui le guérit infailliblement après quelque temps de maladie.

On voyait encore sur les blés de 1856, des *Chlorops* et les *Cephus pygmeus* et *tabidus*, pondant leurs œufs sur les tiges, mais leur nombre n'excédait pas celui des années ordinaires et, par conséquent, on ne peut pas se plaindre d'eux.

Je pense que la Cécydomyie du froment est la même dans les diverses parties de la France dévastées, la même que celle qui se montre de temps à autre en Angleterre et en Amérique, où elle produit les mêmes dégâts qu'en France. Quant à la mouche de hesse des Américains, appelée *Cecydomyia destructor*, par Say, c'est probablement une autre espèce puisque sa larve vit sur la tige du blé, entre l'épi et le premier nœud.

M. Aubé, tout en appuyant les observations de M. Goureau par les siennes propres, est cependant en contradiction avec ce dernier sur deux points : 1° il a vu la Cécydomie faire toutes ses petites manœuvres de ponte au milieu du jour et même par un soleil très ardent ; 2° il doute fort que le *Platygaster*, parasite de la Cécydomyie, dépose ses œufs dans la larve même de ce Diptère, puisqu'il a toujours trouvé simultanément ces deux insectes sur le même épis. Il est plus probable, dit-il, que des deux œufs pondus en même temps, celui de la Cécydomyie éclôt le premier, et que ce n'est que lorsque la larve à déjà quelques jours que naît le petit Hyménoptère.

M. Aubé voulant ensuite donner une idée des pertes que la Cécydomyie a accasionnées aux cultivateurs des environs de Crépy (Oise), dit qu'ayant fait battre une certaine quantité de gerbes, il a obtenu 8 sacs 1/6, qui soumis à un criblage ordinaire, se sont trouvés réduits à 6 sacs 5/6 de blé présentable sur le marché. Cette différence de 1 sac 2/6 résultait de l'élimination des grains attaqués par la Cécydomyie, et réduits au quart ou à la moitié de leur volume

naturel. Cette perte venait s'ajouter à celle résultant de l'anihilation de beaucoup d'autres grains qui faisaient défaut dans les épis, et avaient été entièrement détruits par les larves de ce Diptère.

(**Séance du 28 Janvier 1857.**)

Présidence de M. REICHE.

En l'absence des président et vice-présidents, M. L. Reiche, président de 1856, occupe le fauteuil.

Correspondances. On communique une lettre de M. Bellier de la Chavignerie qui, retenu malade chez lui, ne peut présider la séance.

— M. le trésorier communique une lettre de M. Saucerotte de Strasbourg, qui prie la Société de recevoir sa démission de membre. — Cette démission est acceptée.

Rapport. Il est donné lecture d'un long rapport de M. L. Reiche, au nom de la commission chargée de vérifier les comptes du trésorier pour l'année 1856. MM. les commissaires constatent l'état de plus en plus prospère de la situation financière et des propriétés de la Société, et se plaisent à signaler de nouveau le dévouement et le zèle de notre trésorier dans l'accomplissement de ses fonctions ainsi que l'ordre et l'économie qu'il apporte dans sa gestion. La commission conclut, en conséquence, en demandant un vote unanime de remerciements pour son trésorier, et elle saisit avec empressement cette occasion pour solliciter un témoignage analogue en faveur du secrétaire, dont l'activité et le dévouement ne se sont jamais ralentis.

Ces conclusions, mises aux voix par le président, sont adoptées et des remerciements sont votés à l'unanimité, à MM. Buquet et Desmarest.

Communications. M. H. Lucas annonce la mort de notre savant collègue M. Gravenhorst.

— M. le secrétaire communique la note suivante de M. Mocquerys, sur l'organe de l'odorat chez les insectes :

Je viens de lire l'ouvrage entier d'Olivier, sur les insectes. Dans cet ouvrage, l'auteur rend compte des savants travaux de Swammerdam, Réaumur, Lyonnet, De Géer, etc.; mais en parlant du sens de l'odorat, voici ce que j'y trouve : « *On ne saurait leur disputer ce* » *sens, quoiqu'on ne puisse pas lui assigner de même un organe* » *propre; excepté qu'il soit réuni avec le goût, sens avec lequel* » *il a naturellement beaucoup d'affinité.* »

Voilà particulièrement ce qui m'étonne de la part de savants qui avaient probablement disséqué des têtes humaines, et qui connaissaient certainement la place qu'occupent les nerfs olfactifs, placés en sentinelles pour déguster l'air avant qu'il ne s'introduise dans les poumons, et aussi pour nous faire connaître les émanations répandues dans l'air.

Ces auteurs, qui ont tous reconnu que les insectes respiraient par des trachées ou stigmates, tapissés intérieurement de nerfs superficiels, n'avaient qu'à ajouter : *Conditions qui, augmentées par le nombre des orifices, les rend si aptes à distinguer toutes les émanations répandues dans l'air.*

Mais ils ne l'ont pas dit; et comment n'ont-ils pas fait cette remarque que, puisque les insectes respirent par les trachées, le sens de l'odorat doit nécessairement y résider ?

Ce sont, suivant moi, deux choses inséparables.

M. le colonel Goureau dit à ce sujet :

L'opinion soumise à la Société par M. Mocquerys, n'est pas nouvelle. Un grand nombre d'anatomistes célèbres, tels que Cuvier

et M. Duméril, en France, ont admis que l'olfaction se fait par les trachées. Notre savant et judicieux collègue, M. Perris, a publié un mémoire *sur le siége de l'odorat dans les Articulés,* dans lequel il rapporte toutes les opinions émises sur cette question et les noms des auteurs de ces opinions. Il discute en particulier celle de l'olfaction par les trachées et la rejette complétement. Il expose ses réflexions et fait connaître ses propres expériences, desquelles il conclut : « *que l'odorat réside principalement dans les antennes et jusqu'à un certain point dans les palpes.* »

M. L. Dufour, l'illustre doyen des entomologistes français, a fait suivre le mémoire de M. Perris de *quelques mots sur l'organe de l'odorat et sur celui de l'ouïe dans les insectes.* Sa conclusion est : « *Qu'il a l'intime conviction que dans les insectes le siége de l'audition est dans les antennes comme celui de l'odorat.* »

La question semble tranchée après les conclusions formelles de ces deux célèbres entomologistes. Je ne peux cependant partager entièrement leurs opinions, par la raison que la nature procède à ses fins par des moyens plus simples que ceux qu'ils indiquent. Elle ne crée pas deux organes pour une même sensation, ni deux sensations pour le même organe, excepté le *tact* qui s'allie à tous les autres. Si j'osais exprimer mon opinion, résultat de la lecture de tout ce que j'ai trouvé écrit sur les sens des insectes, de la méditation que j'ai faite du mémoire de M. Perris, de la structure des antennes et des palpes, de leurs positions respectives, de leurs relations avec le ganglion cérébral, je dirais *que les antennes sont les oreilles des insectes et les palpes leur nez.*

M. le docteur Laboulbène présente aussi quelques considérations sur le même sujet.

— M. Azambre fait la communication suivante :

Dans une précédente communication, que j'ai faite à la Société en juin 1855, je disais avoir rencontré grand nombre de larves de Dermestes, hôtes et parasites des vieux nids d'Hyménoptères où elles vivaient avec le *Ptinus sexpunctatus*. D'après les conseils de M. le docteur Lespès, que nous avions le bonheur de posséder alors à

Paris et avec lequel j'explorais les sablières de Meudon, je me décidai à conserver quelques-unes de ces larves de Dermestes, pour suivre leurs métamorphoses.

Nous étions au printemps 1855, je fis donc provision des fourreaux de l'Andrène, *Colletes succincta*, pour nourrir mes captives, et j'attendis. J'espérais voir bientôt l'insecte parfait : mais en peu de temps toutes mes larves disparurent, sauf une seule plus robuste, sans doute, que les autres; soit que ces larves, qui me paraissent très carnassières, se soient entre-dévorées dans le tube de verre où elles se trouvaient réunies, soit que l'hygiène de la captivité leur ait été funeste. La survivante semblait ne pas grossir, quoiqu'elle changeât très fréquemment de peau, et au printemps de 1856, elle n'avait pas beaucoup augmenté de volume.

Sa dernière métamorphose n'était pas encore opérée en juillet, lors de mon départ de Paris, mais je devais trouver l'insecte parfait à mon retour et à ma grande satisfaction. Voici l'insecte traînant encore après lui les exuvies de l'éclosion. C'est le Dermeste *Megatoma undata* (Lin.), genre *Attagenus*, de Lat. C'est donc cette charmante espèce dont les larves parasites peuplent les nids d'Hyménoptères. On avait dit que cet Attagène y avait été rencontré, mais sa présence aurait pu très bien n'y être qu'accidentelle, et d'ailleurs un ouï-dire ne vaut pas, à beaucoup près, le témoignage de ses yeux.

— M. J. Thomson montre à la Société plusieurs espèces rares de la famille des Cérambycides; il signale surtout les *Cœlodon cinereum*, Olivier, *Basitoxus Maillei*, Solier, et *Cantharocnemis spondyloïdes*, Dupont.

— M. Guérin-Méneville montre quelques Coléoptères remarquables, recueillis en Algérie par M. P. Gandolphe; il indique spécialement un *Trigonostoma*, genre que l'on n'avait pas encore observé en Algérie; une nouvelle espèce de *Pachydema*; deux *Elaphocera* nouveaux, pris, la nuit et ras de terre, aux environs d'Orléansville, etc.

— M. A. Doüé fait voir des Coléoptères, recueillis en Californie par M. Lorquin, et dont a déjà parlé M. le docteur Boisduval; il fait surtout remarquer des espèces nouvelles des genres *Calosoma, Callisthenes, Percus, Sinodendron, Toxotus*, etc.; un Brachélytre d'une forme tout à fait singulière et qui doit faire un nouveau genre; plusieurs Buprestes; un Elatéride d'assez grande taille, avec des antennes largement panachées; des Longicornes, etc. Ces insectes proviennent d'une vallée tout à fait déserte, et qu'aucun entomologiste n'avait probablement exploré avant M. Lorquin.

— M. H. Lucas fait une communication relative à un Lépidoptère.

Je montrerai à la Société, dit-il, un Lépidoptère de la tribu des Chélonides, curieux en même temps, et comme géographie entomologique et comme modifications que font subir aux couleurs et quelquefois aussi aux taches qui ornent les ailes, les influences climatériques. Ce Lépidoptère est une variété de l'*Arctia fuliginosa*, Linné, Syst. Nat. 2, 836, 95; Fabr., Entom. Syst., tom. 3, pars. 1, p. 486, N° 246, chez laquelle les ailes supérieures, au lieu d'être en dessus fuligineuses ou d'un brun foncé, sont entièrement d'un fauve roussâtre avec la côte ne présentant qu'un point noir au lieu de deux, le second étant presque oblitéré et ne se voyant que par transparence. Le dessous ressemble au dessus, mais il est lavé de rougeâtre vers la côte et celle-ci offre deux points noirs nettement accusés; près de la base des ailes, on remarque aussi un point noir. Les ailes inférieures sont aussi d'un rouge moins foncé de part et d'autre, et offrent seulement deux points noirs situés à l'extrémité de la cellule discoïdale; le bord postérieur est immaculé et ne présente que trois points noirs, presque oblitérés et très distants. La tête et le thorax sont de même couleur que les premières ailes; l'abdomen est d'un rouge moins foncé avec son dessous fauve; de plus, les trois séries longitudinales de taches noires qu'il présente sont plus petites,

surtout celle qui occupe la région dorsale. Les tibias et les tarses sont bruns; quant aux fémurs, ils sont rouges et leur extrémité est tachée de noir.

Cette *Arctia*, que l'on ne connaissait encore que d'Europe et qui forme une jolie variété climatérique, a été rencontrée dans l'Afrique Tingitanienne, particulièrement aux environs de Tanger, par M. Favier.

— M. Reiche annonce que M. le docteur Staudinger, de Berlin, se propose de faire en Espagne, pendant trois ou quatre ans, un voyage scientifique ayant pour but principal la recherche des insectes encore si peu connus de ce beau pays.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Paul Gandolphe, propriétaire, présenté par M. Guérin-Méneville. — Commissaires rapporteurs, MM. J. Thomson et H. Lucas.

(Séance du 11 Février 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

M. Legrand, de Troyes, assiste à la séance.

Communications. M. Reiche rapporte que M. Guillebeau, de Lyon, a découvert dans des nids de chenilles, qui vivent sur le pin, un *Dermestes* qui doit probablement former une espèce nouvelle.

M. L. Fairmaire dit que ce même Coléoptère a déjà été trouvé dans des conditions analogues en Savoie, par M. de Manuel, et, dans nos landes des environs de Mont-de-Marsan, par M. Ed. Perris.

— M. Reiche annonce que M. Peyron a rencontré, auprès

de Marseille, une quinzaine d'individus d'une espèce très rare de Coléoptères, l'*Euphanias insignicornis*, Fairmaire et Laboulbène.

— M. L. Fairmaire montre une nouvelle espèce du genre *Carabus*, provenant de Sicile, et il fait également voir un *Oryctes* hydrocéphale, provenant du même pays.

— M. L. Buquet communique une lettre de M. Bar, dans laquelle notre collègue donne d'intéressants détails sur ses chasses pendant cinq ans à la Guyane française et sur les Coléoptères qu'il a recueillis.

— M. le docteur Boisduval entretient également la Société des Lépidoptères, recueillis par M. de Bar, dont il a déjà eu l'occasion de parler. Notre savant collègue rapporte principalement que les espèces les plus intéressantes sont celles trouvées sur les bords du Maroni. Ces Lépidoptères bien qu'appartenant, en général, à des espèces déjà connues, et figurées en partie par Cramer, comme provenant de Surinam, d'où on ne les avait pas reçues depuis, sont surtout remarquables par leur grande fraîcheur.

— M. le secrétaire communique la note suivante, qui lui a été adressée par M. Bruand :

Dans la première séance de juillet 1856 (1), M. Berce à lu une note sur quelques Lépidoptères, qu'il regarde comme nouveaux pour la Faune parisienne, entre autres *Erastria venustula* et *Cidaria variata*.

Je ne contredirai nullement M. Berce quant à la question topographique ; qu'elles soient nouvelles pour les environs de Paris, c'est ce que je ne nierai pas ; mais quant aux détails qu'a publiés notre estimable collègue, j'ai quelques observations à faire.

(1) Le Bulletin porte, par erreur, 1855.

M. Berce dit que l'habitat de *Venustula* ne semble pas très bien connu ; « M. Boisduval, dans son catalogue, se borne à cette indication : Gallia, juillet (1) ; Duponchel, Europe, juillet. M. Guenée cite la Prusse, l'Autriche, la Russie et le midi de la France, aussi en juillet, et il ajoute : rare partout. »

M. Berce, lui, a pris *Venustula* à la fin de juin, elle n'était déjà plus guère fraîche alors ; il la faisait envoler en battant les buissons de genévrier.

L'*Erastria venustula* est signalée dans le catalogue du Doubs (1re partie, publiée en 1845), sous le N° 499. J'en ai pris plusieurs exemplaires chaque année, de 1842 à 1850, dans les environs de Saint-Vit (première zone du Doubs). J'indique le mois de juin comme époque de son apparition.

Depuis je l'ai capturée aussi dans la moyenne montagne, à Châtillon-sur-Lison (deuxième zone), où elle est rare : elle est loin d'être commune autour de Saint-Vit ; mais pourtant elle y est bien moins rare qu'en Autriche, d'où on me la demandait avec instances, comme de presque tous les côtés de la France.

Du reste, je l'ai toujours recueillie dans de jeunes coupes ou des paturages boisés, où le genévrier n'existe pas ou bien n'existe qu'en un nombre d'échantillons très restreint. Je suis donc persuadé que la chenille ne vit pas sur le genévrier, comme la note de M. Berce pourrait le faire croire ; je pense qu'elle se nourrit plutôt de noisetier, de chêne ou de prunelier. Je pencherais pour le noisetier, parce que dans une des localités il n'y a point de chênes et peu de pruneliers.

Dans la moyenne montagne, cette espèce éclôt naturellement plus tard que dans la plaine ; elle volait vers le 15 juillet quand je l'ai saisie à Châtillon.

Pour *Variata*, W.-V. (*Variaria*, B.), qui figure dans mon catalogue, sous le N° 681, c'est non seulement une espèce alpine, mais aussi subalpine ; la chenille vit sur le pin et le sapin : l'insecte parfait est commun en juillet et août, dans toute la troisième zone du Doubs ; et je pense qu'elle se trouve également en abondance partout où se rencontrent des sapins.

(1) Ou plutôt *julii*.

Si M. Berce l'a prise en avril, c'est qu'elle a deux générations.

Polia nigrocincta, que M. Berce indique comme espèce méridionale, figure au même catalogue du Doubs, sous le N° 392; elle est assez rare à Besançon, mais elle est passablement fréquente en Bourgogne, surtout aux environs de Nuits. La chenille se nourrit volontiers de plantain lancéolé, ainsi que je l'ai dit dans mon catalogue; elle vit probablement sur d'autres plantes analogues; mais c'est sur le plantain que je l'ai trouvée aux portes de Besançon; elle s'élève facilement.

M. Berce répond en ces termes à la note de M. Bruand :

Lorsque dans la séance du 9 juillet 1856, j'ai fait ma communication à la Société, je n'ai pas eu d'autre but que de signaler quelques espèces qui n'avaient pas encore été trouvées aux environs de Paris, je n'ai pas eu la prétention de faire l'histoire complète de ces Lépidoptères, puisqu'ils sont parfaitement connus. Je ne vois donc pas ce qui peut motiver la réclamation de M. Bruand. Quant à l'habitat et aux époques d'apparition, j'ai cité les auteurs qui font autorité dans la science et dont les œuvres sont entre les mains de tous les amateurs de Lépidoptères : MM. Duponchel, Boisduval, Guenée. Il paraît que j'ai eu le tort très grave de ne pas citer le catalogue des Lépidoptères du Doubs, par M. Bruand! J'avoue que je suis du grand nombre de ceux qui ne connaissent pas ce catalogue, je dois le regretter, puisqu'il paraît que j'y aurais appris beaucoup de bonnes choses que j'ignore.

Je n'ai pas donné à entendre que la chenille de l'*Erastria venustula* vivait sur le genévrier, j'ai dit que je la prenais en battant les genévriers, voilà tout; est-il possible qu'elle vive sur le noisetier? J'en doute, car je crois pouvoir affirmer que cet arbuste n'existe pas dans la forêt de Fontainebleau.

J'ai dit aussi que je présumais que la *Cidaria variaria* avait deux époques d'apparition.

Quant à la *Polia nigrocincta,* j'ai indiqué le midi de la France d'une manière générale, qu'elle se prenne aussi dans le Doubs, c'est très probable; toutefois, la géographie nous apprend que ce département n'est pas situé aux environs de Paris.

M. Boisduval ajoute qu'il a des raisons de croire que l'*Erastria venustula* vit sur la Fougère.

Lectures. M. Jacquelin du Val lit une note intitulée : *Glanures entomologiques.*

— M. H. Lucas fait connaître un travail dont il a déjà parlé à la Société, ayant pour titre : Descriptions et figures de deux nouvelles espèces de Lépidoptères de la tribu des Sphingides (*Zonilia Schimperi* et *Smerinthus Abyssinicus*).

— M. J. Bigot dépose sur le bureau un mémoire contenant la description de Diptères nouveaux provenant du Chili (genres et espèces nouvelles).

(**Séance du 25 Février 1857.**)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Communications. M. J. Thomson offre à la Société, la première livraison de sa *Monographie des Cicindélides,* renfermant la tribu des Manticorites, et il fait voir deux planches, dessinées par notre collègue M. Nicolet et destinées à faire partie de ses *Archives Entomologiques.*

— M. Léon Fairmaire fait passer sous les yeux de ses collègues, une nouvelle espèce française du genre *Carabus,* découverte récemment dans les Pyrénées, sur la frontière d'Espagne. Le même membre montre également trois Coléoptères européens, excessivement rares, les *Leptoderus angustatus* et *Hohenwarti*, des cavernes de la Carniole, et le *Drymeotus Kovaccsi*, de la caverne d'Igricz, en Hongrie.

— M. H. Lucas communique la note suivante :

J'ai l'honneur de faire passer sous les yeux de mes collègues un *Papilio polycaon* femelle, qui présente sur l'aile droite une aberration assez curieuse. Chez les individus normaux, les ailes supérieures sont toujours coupées obliquement dans leur milieu, par une bande d'un jaune d'ocre ordinairement divisée par les nervures. Si l'on jette les yeux sur l'individu que je montre, on verra que l'aile droite, outre cette bande, est parcourue vers son bord postérieur, dans le voisinage de la nervure sous-médiane, par une autre bande étroite, transversale, allongée, d'un jaune d'ocre foncé et qui est visible au côté opposé ou en dessous, mais par transparence seulement. Quant à la bande ordinaire d'un jaune d'ocre du milieu, elle est aussi modifiée, c'est-à-dire que sa partie médiane à son côté externe, se prolonge assez loin dans l'intervalle laissé par les première et deuxième nervures inférieures; cette même tache ainsi modifiée en dessus, ne présente en dessous rien de remarquable et ressemble, au contraire, tout à fait à celle des individus normaux.

Cette femelle, remarquable par l'anomalie que je viens de signaler, a été rencontrée dans les environs de Rio-Janeiro.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société plusieurs *Lithosia lacteola*, et donne sur ces Lépidoptères les détails suivants :

La *Lithosia lacteola* est décrite et figurée par M. Boisduval, dans l'*Icones*, d'après un individu femelle rapporté de Corse par M. Rambur. Je n'ai trouvé de renseignements sur cette Lithosie dans aucun autre auteur, et il n'est pas à ma connaissance que la *Lacteola* eût été reprise depuis M. Rambur. Parmi les exemplaires que j'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Société se trouvent les deux sexes, et on peut voir que les caractères spécifiques que M. Boisduval a su découvrir sur l'exemplaire unique qu'il avait sous les yeux, se reproduisent invariablement chez tous les individus, tant mâles que femelles. Ne doit-on pas en conclure que la *Lacteola* est bien véritablement une espèce? J'ai reçu ces Lithosies de la Sardaigne.

— M. le docteur Boisduval présente quelques remarques

intéressantes de géographie entomologique, relatives à des Lépidoptères de la Faune française. Notre collègue annonce que M. Lafory a pris dans les environs de Dax, la *Spilotes gloriosaria*, qui n'avait été indiquée que comme habitant la Vendée, le département de la Somme, et signalée comme de Cassan et du Caucase, par M. Eversmann; la *Noctua erythrœa*, le *Satyrus œdipus*, qu'il y a trouvé très abondamment, etc.

— M. Martin fait passer sous les yeux de ses collègues, un individu de l'*Erebia euryale*, provenant des Pyrénées et qui offre quelques particularités curieuses; en effet, chez cet individu, les taches ocellées des ailes manquent complétement ainsi que les bandes ferrugineuses.

— M. le colonel Goureau entretient la Société de différentes remarques qu'il a été à même de faire sur plusieurs Insectes.

Dans la séance du 24 septembre 1856, notre collègue, M. Laboulbène, a fait voir des insectes qui se sont développés dans les sommités desséchés de la Carline, plante de la famille des Synanthérées, entre autres un Microlépidoptère, dont il n'indique pas l'espèce, et des Chalcidites, sortis de larves d'une espèce de Curculionite qui ne sont pas transformées.

Je me suis aussi occupé des insectes qui vivent dans les têtes de la Carline vulgaire (*Carlina vulgaris*), et j'y ai trouvé, comme M. Laboulbène, des chenilles, des larves d'une espèce de Curculionite et de plus des larves de Diptère. Les chenilles m'ont donné un Microlépidoptère de la tribu des Tinéites et du genre *Parasia*, Dup. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce appelée *Nevropterella*, dont la chenille n'était pas connue à l'époque où Duponchel publiait son catalogue des Lépidoptères d'Europe. Celle de la *Parasia* de la Carline (*Parasia carlinella*, Goureau) est remarquable en ce qu'elle paraît manquer de pattes abdominales. Elle se tient dans un fourreau tissu de soie et du duvet de la fleur.

Je n'ai pas été plus heureux que notre collègue dans l'éducation des larves des Curculionites. Toutes celles que j'ai récoltées sont mortes sans se transformer. Je conjecture qu'elles auraient produit un *Larinus*, parce que les insectes de ce genre vivent dans les plantes Carduacées, et peut-être le *L. carlinæ*.

Quant aux larves de Diptère qui sont mortes sans produire d'insecte, je n'en peux dire qu'une chose, c'est qu'elles appartiennent à une Muscide de petite taille.

J'entretiendrai encore la Société d'une autre Tinéite, dont la chenille vit dans les feuilles de poireau et y produit d'assez grands dégats quand elle est nombreuse. Elle y creuse des galeries étroites, longitudinales, qui n'entament pas toute l'épaisseur. Elle est vagabonde et change volontiers de place. Lorsqu'elle le fait, elle perce d'un trou rond la feuille qu'elle a sillonnée d'un côté, pour passer de l'autre qu'elle sillonne à son tour ou se porte sur une feuile voisine, se tenant toujours cachée et dérobée au jour. Elle croît rapidement, et lorsqu'elle est parvenue à toute sa taille, elle s'enferme dans un cocon ovalaire, allongé, atténué aux deux bouts, tissu à jour, comme une dentelle, qu'elle fixe contre la plante. Le Lépidoptère en sort au bout de dix à douze jours. Cette petite Tinéite fait partie du genre *Lita*, et est la *L. Vigeliella*, Dup. Je l'ai obtenue d'éclosion le 17 novembre 1856.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Lucien Lethierry, de Lille (3, rue de Ficas), présenté par M. Reiche au nom de M. Peyron.— Commissaires-rapporteurs, MM. de Baran et Delarouzée.

(**Séance du 11 Mars 1857**).

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL, 1er vice-Président.

M. Martigué, avocat, assiste à la séance.

Communications. M. le docteur Boisduval annonce que M. Bellier de la Chavignerie lui a écrit, qu'étant indisposé

et absent de Paris, il ne pourra présider la séance, et qu'il le prie de vouloir bien présenter ses excuses à la Société.

— M. Guérin-Méneville, en offrant à la Société une brochure intitulée : *Production de la soie, situation, maladie et amélioration des races des vers à soie*, entre dans quelques détails sur divers points d'entomologie appliquée ; MM. le docteur Boisduval et le colonel Goureau prennent part à cette discussion.

— M. le colonel Goureau fait la communication suivante :

Il a éte question, dans diverses brochures et dans les Annales de la Société entomologique, des insectes nuisibles, de leurs ravages et des moyens proposés et conseillés pour s'en préserver. Deux opinions se sont manifestées sur cette question. Les uns veulent que l'on essaie l'emploi de procédés simples, peu dispendieux, qui doivent être indiqués par l'étude et la connaissance des mœurs de chaque espèce ; les autres conseillent de ne rien faire et de s'en rapporter aux parasites créés par la nature comme un remède infaillible. J'ai fait une tentative qui semble donner raison à ces derniers.

Des pieds d'Epine-Vinette (*Berberis vulgaris*), plantés dans mon jardin, ont été dévastés en 1855, par les larves de l'*Hylotoma enodei*, Hyménoptère de la famille des Tenthrédines, lesquelles n'ont été atteintes par aucun parasite. Les larves ont reparu le 9 juin 1856, en nombre considérable. Plusieurs fois par jour et pendant une semaine, j'ai secoué les arbustes et écrasé, avec le pied, les larves tombées en grand nombre. Malgré ce soin elles ont dévoré toutes les feuilles. Le 16 juillet les *Hylotoma* ont commencé à sortir de terre et à se poser sur les nouveaux bourgeons. Je leur ai fait la chasse trois ou quatre fois par jour, pendant tout le temps de leur apparition, et j'en ai détruit un très grand nombre. Je ne pensais pas en revoir, mais le 5 août, les larves se sont montrées aussi nombreuses que la première fois. J'ai de nouveau secoué les arbustes en recevant les larves sur des serviettes. J'ai renouvelé cette opération le matin et le soir, pendant cinq ou six jours, et j'en ai détruit une quantité

prodigieuse, ce qui n'a pas empêché les Vinetiers d'être complétement dépouillés de leurs secondes feuilles.

J'ajouterai qu'en 1855, les groseillers épineux (*Ribes grossularia*) de mon jardin, ont été dévastés par la larve du *Nematus ribis*, Leduc, qui n'y ont presque pas laissé une feuille. En 1856, il n'a pas reparu un seul de ces insectes ; ils ont été complétement exterminés par trois parasites, le *Tryphon armillatorius*, Grav., de la sous-tribu des Ichneumoniens ; le *Pigostolus sticticus*, Hal. (*Blacus gigas*? Wesm.) de la sous-tribu des Braconites et la *Degeeria flavicans*, G., Diptère de la tribu des Tachinaires.

Il ne faut cependant pas conclure, en s'appuyant sur ces deux exemples, qu'on ne doit jamais employer aucun moyen préservatif contre les insectes. On en peut conclure seulement que je n'ai pas opéré avec assez de soins et de persévérance, et l'on doit penser que, s'il y a des procédés inefficaces contre certaines espèces, il peut en exister de certains contre d'autres espèces.

— M. L. Buquet donne lecture de divers extraits d'une lettre qu'il vient de recevoir de notre collègue M. Leprieur, contenant des détails sur le résultat de ses chasses dans les environs de Bône, en Algérie, pendant l'année 1856.

— Le même membre dépose la note suivante de M. Leprieur :

Je lis dans le troisième numéro de nos Annales, Bulletin, p. LXXXII, séance du 10 septembre 1856, une communication de notre collègue Lucas, sur le *Zuphium olens*, que, dit-il, on ne connaissait encore que d'Europe. Cette espèce avait été trouvée déjà par moi dans les environs de Bône, et ce fait avait été communiqué à la Société entomologique. En effet, dans le premier numéro de 1855, Bulletin, p. x, on lit que M. Leprieur, dans une lettre écrite à M. L. Buquet, signale principalement quelques Carabiques, tels que l'*Apotomus rufithorax* et le *Zuphium olens*, comme étant nouveaux pour la Faune algérienne.

J'ajouterai que le *Zuphium* est tellement rare à Bône, que depuis six ans que j'habite cette ville, je n'en ai encore pris que trois individus.

— M. Chevrolat adresse la rectification qui suit :

Dans la séance du 24 septembre 1856, il a été donné lecture d'un mémoire de M. le docteur Doumerc, ex-membre de notre Société. Cette notice me paraît pleine d'intérêt parce qu'il fait connaître les mœurs et l'histoire complète d'une espèce jusqu'à présent fort rare dans nos environs, l'*Erirhinus filirostris*, Sch., dont le type provient de ma collection. En effet, c'est à tort que dans le *Bulletin du 3ᵉ trimestre, p.* LXXXIV, on a désigné cet insecte comme n'étant autre que l'*Erirhinus vorax*, F. Je viens relever cet erreur. Ce dernier est fort commun, plus grand et plus épais. Je crois ne l'avoir jamais trouvé que sous les écorces et la mousse des peupliers.

En appelant de nouveau l'attention de la Société sur l'*Erirhinus filirostris* et sur son habitat spécial, je pense lui être agréable et rendre, en même temps, service à nos jeunes chasseurs, qui pourront désormais se le procurer plus facilement.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Je ferai passer sous les yeux de la Société, mâle et femelle du *Cimbex (Clavellaria) amerinæ* ♂, Fabr., Syn. Piez., p. 16, N° 5 (1804), de St-Farg. Monogr. Tenthred, p. 35, N° 97 (1823). *Cimbex marginata* ♀, Fabr., op. cit. p. 17, N° 6, de St-Farg. Monogr, Tenthred., p. 36, N° 98, que j'ai obtenu d'éclosion il y a quelques jours. Ces Hyménoptères proviennent de cocons recueillis sur les murailles de Sébastopol, et qui m'ont été donnés par M. Cotty. Cette espèce n'avait pas encore été signalée par les auteurs, comme habitant cette partie de l'Europe et n'était connue que de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ces hyménoptères séjournent un temps assez prolongé dans leurs cocons, car recueillis dans les derniers jours de février 1856, ce n'est que dans les premiers jours de mars 1857, que j'ai obtenu deux mâles et une femelle de cette curieuse espèce. Le cocon, de forme oblongue, long de 30 à 35 millimètres et large de 18 à 20 millimètres, est composé d'une soie grossière, dure, gommeuse, d'un fauve jaune ou roussâtre. A travers l'espèce de treillis, formé par cette soie et dont les mailles sont larges, régulières et à jour par conséquent, j'ai remarqué que la larve ne se

métamorphosait en nymphe que quelques jours seulement avant sa transformation en insecte parfait. Je ne sais si ce fait à déja été signalé par les hyménoptérologistes, mais voici ce que j'ai observé en étudiant cette *Cimbex*, dont les auteurs ont fait deux espèces du mâle et de la femelle, et dont huit cocons ont été mis à ma disposition. Enfin, je terminerai cette note en disant que sur ces huit cocons, il y en a encore quatre dont les larves ne se sont pas métamorphosées en nymphe.

— M. Becker montre à la Société plusieurs Lépidoptères intéressants provenant d'Espagne.

— M. Jekel parle du voyage scientifique que M. Stevens se propose de faire à Bornéo et aux îles Moluques.

Lecture. M. Berce lit, au nom de M. Bellier de la Chavignerie, la description d'une nouvelle espèce du genre *Cleophana (C. Ferrieri)*, découverte en Piémont.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres, M. Ernest André, de Beaune (rue des Tonneliers) présenté par M. L. Reiche.— Commissaires-rapporteurs MM. de Baran et Delarouzée.

(Séance du 25 Mars 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Communications. M. le président annonce que la santé de M. le docteur Sichel est aujourd'hui presque complètement rétablie, et il dit que notre collègue espère pouvoir bientôt revenir à nos séances.

— M. A. Deyrolle fait connaître la note suivante de M. A. de Graslin, contenant quelques renseignements sur son *Thérentome*.

J'ai eu l'honneur de présenter à la Société entomologique, dans la séance du 10 octobre 1855, un instrument de mon invention, très utile pour recueillir les insectes et particulièrement les chenilles. Il y a déjà longtemps, un membre, que la Société a perdu et que je regrette bien sincèrement, M. Blisson, avait également présenté, dans une séance et publié dans nos Annales, sous le nom de *Thérentome*, un instrument qu'il avait inventé dans le même but.

Lorsque je fis la connaissance de M. Blisson, en 1836, nous avions déjà chacun notre instrument. Nous avions reconnu, avant d'avoir aucune relation ensemble, combien le parapluie, employé jusqu'alors par les Entomologistes, était fatiguant et gênant, et nous avions cherché à le remplacer par un instrument plus commode : m'étant servi du mien jusqu'à ce moment sans lui imposer aucun nom, j'adoptai celui de notre ancien collègue.

Le *thérentome* de M. Blisson avait l'avantage d'être plus léger que le mien, mais l'expérience m'a démontré que mon *thérentome*, dont la construction est tout à fait différente, est beaucoup plus solide et peut servir à diverses chasses auxquelles l'instrument de mon ancien ami ne pourrait être employé ; celui de M. Blisson est en bois et garni avec de la gaze ; il ne peut être employé qu'à battre les buissons élevés et les arbres, car si l'on s'avise de vouloir l'introduire dans des lieux où il se trouve des épines, on le retire en lambeaux et le moindre choc le fait replier sur lui-même. Mon *thérentome*, par sa monture solide, et étant fait avec des baleines et de la toile ou du fort calicot, peut résister aux épines et aux chocs ; quand on veut s'en servir pour battre des haies élevées et des branches d'arbres, on le saisit avec la main gauche, par le manche, non loin de l'insertion des baleines ; de cette manière, il est presque en équilibre et se trouve plus léger. Si on veut battre des plantes herbacées, des arbustes, des buissons bas, on tient le manche par le bout, non loin de la corde, et on le pousse, ras de terre, sous les végétaux.

A la fin de la séance où je fis voir mon *thérentome* à la Société, M. le président voulut bien me demander, au nom de mes collègues présents, de faire un mémoire accompagné de figures, afin que l'on pût faire fabriquer des instruments semblables. Malgré mon intention de me rendre aux désirs de la Société, diverses occupations m'ont fait

ajourner l'exécution de la promesse que j'en avais faite; j'allais enfin me mettre à rédiger une description de mon *thérentome*, en l'accompagnant de figures, lorsque j'ai été arrêté par un malheur de famille. A cette même époque, je reçus une lettre de M. Deyrolle, notre collègue, qui me priait de lui faire fabriquer un *thérentome*. Dès que j'ai pu m'occuper d'autre chose que de ma douleur, j'ai voulu satisfaire à ses désirs et je viens de lui faire confectionner cet instrument. La commission dont je viens de m'acquitter, m'a fait penser que je pouvais me dispenser de rédiger le mémoire que la Société avait bien voulu me demander : une description et des figures ne pouvant jamais être aussi utiles pour la fabrication de ce *thérentome* qu'un modèle, j'espère que M. Deyrolle ne refusera pas de prêter le sien; et, d'ailleurs, si quelques-uns de mes collègues voulaient des *thérentomes*, faits par l'ouvrier qui a exécuté les miens d'après mes dessins et mes indications, ils pourraient s'adresser à M. Doucet, ferblantier-lampiste, à Château-du-Loir (Sarthe); mais je dois dire que cet ouvrier ne m'a jamais fourni que la monture, la toile ayant toujours été placée chez moi.

— M. J. Thomson montre à la Société les dessins de trois planches destinées à sa Monographie des Cicindélides, et contenant les figures de trente espèces de Mégacéphalites. Le même membre offre pour notre bibliothèque la première livraison de ses *Archives Entomologiques*, contenant : 1° la Monographie des Anacolites; 2° la description de deux genres nouveaux de Longicornes (*Georgia* et *Hamadryades*, Thoms.); et 3° la description d'une espèce de *Batocera*.

— M. Reiche dit que M. Peyron vient de rencontrer dans les environs de Marseille, un Psélaphien excessivement rare, le *Faronus Lafertei*, Aubé.

— M. Fairmaire présente plusieurs Coléoptères extrêmement curieux, trouvés aux environs de Mers-el-Kébir, par notre collègue M. Ch. Coquerel : le *Paussus Favieri*, qu'il a

rencontré, après bien des recherches infructueuses, sur un coteau aride, sous des pierres, au milieu d'un nuage de fourmis rousses; cette découverte est fort intéressante sous le rapport géographique, en étendant l'habitat de ce rare insecte qui n'était signalé jusqu'à présent qu'aux environs de Tanger et en Andalousie; l'*Hetœrius punctulatus*, Luc.; les *Thorictus Mauritanicus* et *Germari*, Luc.; une nouvelle espèce du genre *Pselaphus*, trouvée en compagnie des fourmis; un Histérien très curieux par la forme de la tête et formant probablement un genre nouveau; enfin, un Hyménoptère encore fort peu répandu, le *Clavelia pompiliformis*, décrit dans nos Annales, par notre collègue M. Lucas.

— M. H. Lucas communique la note suivante:

Je ferai passer sous les yeux de la Société, mâle et femelle d'un Lépidoptère qui, suivant Godart, n'est pas très commun aux environs de Paris, et qui a été rencontré dans l'Afrique Tingitanienne. Ce Lépidoptère nocturne est la *Clostera (Bombyx) reclusa*, Fabr., Entom. Syst., tom. 3, pars 2, p. 447 (1798); God. Hist. Nat. des Lépidopt. ou Papillons de France, tom. 4, p. 228, pl. 21, fig. 4 (1822). Lorsque l'on compare les individus européens avec ceux rencontrés sur la côte d'Afrique, on remarque des différences assez tranchées et qui démontrent combien les influences climatériques peuvent modifier une espèce. Je signalerai d'abord la taille toujours plus grande dans les deux sexes (32 à 35 millimètres), des quatre individus qui sont à ma disposition. De plus, le gris lilas est bien moins foncé, et les quatre lignes blanchâtres, transverses, ondulées, se réunissant deux à deux par leur extrémité inférieure, paraissent aussi plus larges, plus accusées avec la troisième ligne droite et non sinueuse comme chez les individus européens. La ligne postérieure est un peu plus blanche près de la côte et la tache ferrugineuse, qui fait face au sommet, est moins foncée que dans les individus d'Europe. La ligne transverse de points noirâtres est bien marquée, seulement elle est moins flexueuse. Le dessus des secondes ailes est grisâtre

avec la frange beaucoup plus pâle. Le dessous des quatre ailes est d'un gris pâle, avec le point blanc ombré de ferrugineux sur la côte des supérieures se présentant plutôt sous la forme d'un trait; quant à la ligne transverse blanchâtre, bordée de brunâtre, sur le milieu des inférieures, elle est beaucoup plus marquée que chez les individus européens. Le corps est semblable à celui des individus d'Europe, seulement il est gris au lieu d'être lilas.

Cette jolie variété, dont les différences que je viens de signaler sont dues aux influences climatériques, a été prise par M. Favier, aux environs de Tanger.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société, un grand nombre de *Zerene ulmaria*. Il dit qu'elles lui ont été données par M. le comte de Wallicourt, qui les a récoltées l'été dernier à Montfermeil, et qui aurait pu en prendre encore bien davantage. Cette Géomètre avait toujours été considérée comme fort rare aux environs de Paris, et comme ne s'y rencontrant même qu'accidentellement.

— M. Becker fait voir plusieurs individus du *Syricthus serratulæ*, qu'il a reçus d'Allemagne et qui lui paraissent semblables à une espèce de nos environs, dont la détermination est encore incertaine.

Lectures. M. Sallé fait connaître une note accompagnée d'une planche de M. Wapler, et contenant la description d'une Gymnétide *(Allorhina Lansbergei)* nouvelle, provenant des environs de Santa-Fé de Bogota.

— M. L. Brisout de Barneville adresse un mémoire de M. Yersin, intitulé : Observations sur le *Gryllus Heydenii.*

— M. le docteur V. Signoret dépose sur le bureau, une note de M. C. Stäl, de Stockholm, comprenant la description d'une espèce de *Copicerus*.

— M. le Dr Sichel envoie un travail de M. H. de Saussure, sur les *Polistes* américains.

— M. Bellier de la Chavignerie lit un mémoire ayant pour titre : *Observations sur les Lépidoptères des Basses-Alpes* (*suite*), contenant le résultat des chasses que M. Berce et lui ont faites en 1856, dans ce pays. Ce travail est terminé par une liste, dressée par MM. L. Fairmaire et Reiche, des Coléoptères recueillis par MM. Bellier de la Chavignerie et Berce, pendant le même voyage.

— M. Guérin-Méneville fait connaître les observations qu'il a faites sur le procédé d'enfouissement des ruches, pratiqué depuis plusieurs années par M. Antoine, pour l'hivernation des abeilles.

Décision. Sur la proposition de M. Constant fils, d'Autun, la Société décide qu'elle ajoutera à la liste des membres, qu'elle publie annuellement, l'indication de la branche d'Entomologie dont s'occupe plus spécialement chacun de nos collègues. — En conséquence, M. le Secrétaire (*rue Sainte-Catherine-d'Enfer,* 6) recommande à ses confrères de lui adresser, avant la fin de 1857, les renseignements qui lui sont nécessaires à ce sujet, ainsi que les autres changements qu'ils croiraient utiles à la liste des membres; il les prie surtout de compléter les adresses, qui sont généralement insuffisantes.



BULLETIN
TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1857.

AVRIL, MAI, JUIN.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(**Séance du 8 Avril** 1857.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL, 1er vice-Président.

M. André, de Beaune, assiste à la séance.

Correspondance. M. le président lit une lettre de M. Bellier de la Chavignerie qui, retenu à Chartres, regrette de ne pouvoir présider la séance.

Décisions. Sur la proposition de M. le docteur Boisduval, la Société décide qu'elle tiendra, simultanément avec la Société Botanique de France, une session extraordinaire à

Montpellier, au mois de juin prochain. Des démarches seront faites auprès des administrations des chemins de fer pour obtenir des réductions sur le prix de transport, et nos collègues seront prévenus, par une circulaire, de la décision de la Société.

— Il est donné lecture de plusieurs rapports de la commission de publication, et après les avoir discutés, la Société adopte : 1° une proposition faite par M. Gougelet (séance du 24 décembre 1856), et portant que chaque numéro des Annales paraîtra exactement un mois au plus tard après l'expiration du trimestre dont il porte la date ; mesure qui sera strictement exécutée à partir de la publication du troisième cahier de 1857 ; 2° une proposition de M. Reiche (séance du 14 janvier 1857), modifiant ainsi qu'il suit, un article du Règlement :

Art. 37 *nouveau.*— Les auteurs des mémoires publiés dans les Annales ont droit, à titre gratuit, à un tirage à part de quinze exemplaires de leurs mémoires et des planches qui les accompagnent, tirées en noir.

Sur leur demande, adressée par écrit au Secrétaire ou au Trésorier, les auteurs peuvent obtenir un tirage supplémentaire de quinze autres exemplaires ; au delà de ce nombre, la demande devra être adressée à la Société, qui en délibérera.

Le prix des tirages à part est de *cinq* centimes pour chaque feuille de texte, de *dix* centimes pour chaque planche noire et de *trente* centimes pour chaque planche coloriée. Le coloris des planches noires accordées gratuitement sera payé *vingt* centimes.

Le prix du tirage à part et du port est payable d'avance sur l'avis qui en est donné aux auteurs.

— Dans la séance du 25 février dernier, il a été donné lecture d'une lettre de M. Guenée, qui demande que le

Bulletin des Annales soit détaché du corps de l'ouvrage pour être publié séparément et expédié, chaque mois, aux membres de la Société qui en feront la demande. Cette proposition avait été renvoyée à l'examen de la commission de publication. La Société, sur les conclusions conformes de sa commission, rejette la proposition de M. Guenée, parce qu'elle augmenterait les frais de publication des Annales, et que, d'ailleurs, elle ne croit pas devoir imposer à son trésorier, chargé de la correspondance administrative ainsi que de l'envoi des Annales, et déjà fort occupé, un nouveau surcroît de travail aussi considérable ; en outre, les Annales devant à l'avenir paraître plus régulièrement, la proposition de M. Guenée ne semble pas aussi nécessaire que par le passé, et il y aurait inconvénient à fractionner nos publications en feuilles isolées.

Communications. M. H. Lucas annonce à la Société la mort de notre collègue M. Bassi, de Milan.

— M. Guérin-Méneville fait également connaître le décès de notre confrère M. Passerini, de Florence.

— M. Jacquelin du Val dit que la *Silpha reticulata*, indiquée comme rare dans les environs de Paris, y a été trouvée par lui en grande quantité, et cela dans plusieurs localités différentes, telles que Vaugirard, Bondy et Senart. C'est toujours dans des champs de blé qu'il a rencontré cet insecte, et il a pu observer, qu'au printemps, il mange les jeunes pousses des céréales.

— M. Doué montre un Curculionite qu'il croit être une remarquable variété du *Cratosomus Roddami* Kirby (*super-*

bus Dejean), et dans lequel la couleur jaune doré disparaît entièrement pour faire place au noir.

M. Chevrolat pense qu'il y a là deux espèces, et que celle présentée par M. Douë diffère du type par sa forme générale et par la disposition des tubercules.

Au reste la seule variété citée par Schoenherr, ne se rapporte nullement à l'insecte dont il est ici question, si tant est qu'il ne soit lui-même qu'une variété.

— M. de Baran rapporte un fait qui tend à prouver que les *Blaps* sont carnassiers, et que, dans certaines circonstances, ils peuvent se dévorer entre eux. Ayant placé dix-neuf de ces insectes dans un bocal, quelques jours après il n'en a plus retrouvé que dix-huit et quelques débris du dix-neuvième.

— M. L. Fairmaire montre des coques du *Cimbex amerinæ,* trouvées sous des écorces d'érable et provenant du Bosphore.

— M. H. Lucas communique plusieurs Orthoptères sauteurs de la famille des Acridites, bien connus des orthoptérophiles, mais qui lui semblent intéressants au point de vue de la géographie entomologique.

Le premier est la *Tryxalis grandis* Klug, *Symbolæ physicæ,* pl. 15, fig. 1 (1830), qui n'était connue que de l'Egypte supérieure, entre Benisuef et Sinf; elle habite aussi le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, surtout les lieux arénacés qui avoisinent l'oasis de Biskara, où cette jolie espèce a été découverte par M. Jamin.

Le second est le *Tryxalis procera* Klug, *Symbolæ physicæ*, pl. 16, fig. 2 à 3 (1830), déjà signalée de l'Arabie heureuse, de l'Algé-

rie, de l'île de Crète et de la Sicile, et qui se trouve aussi en Tunisie, particulièrement aux environs de Sfax, où elle a été rencontrée par M. Ducouret.

— M. le secrétaire lit la note suivante de M. Constant fils, d'Autun, relative à une curieuse observation entomologique recueillie par M. Landa, dans une chasse faite aux environs de Châlon, le 18 mars dernier.

Après avoir frappé un arbre, dit M. Landa, dans une lettre adressée à M. Constant fils, la nappe étendue au dessous se trouva couverte de Noctuelles, la plupart sans mouvement : en les ramassant, nous apercevons la chose la plus inattendue, une Géomètre (*Hibernia progemmaria*) accouplée avec une Noctuelle (*Cerastis vaccinii*). L'accouplement est complet : les deux individus très adhérents. En voulant les relever pour les placer dans une boîte à part, j'ai la maladresse de saisir seulement la Géomètre, et comme la *vaccinii* marche et se cramponne à la nappe, elles sont à l'instant séparées ; mais, comme il y a eu violence, l'organe du mâle reste attaché à l'abdomen de la femelle. A la résistance que j'ai sentie, je suis persuadé que, si j'eusse pris la *vaccinii*, elle eût entraîné avec elle la Géomètre.

Le couple fut placé dans une boîte, afin d'obtenir une ponte ; mais je n'ai pas réussi. Faut-il l'attribuer à ce que la *vaccinii* n'était pas piquée, ou à ce que son oviducte était clos ?

Quelqu'étrange et invraisemblable que paraisse cette observation, ajoute M. Constant fils, il m'est impossible de douter de la véracité de M. Landa : d'ailleurs, il était accompagné de deux de ses amis, qui furent également témoins du fait et qui en attestent l'exactitude. Quant aux hypothèses à fonder là dessus, elles me paraissent nombreuses : si la *vaccinii* eût pondu et qu'on eût pu élever les chenilles, que fût-il résulté des individus issus de cet accouplement ? — Cet événement doit-il se représenter souvent ?

— Doit-on lui attribuer les variétés presque infinies de certaines espèces? ou est-il probable qu'il ne soit suivi d'aucun résultat?... Je pencherais pour cette dernière opinion : toutefois je ne la crois pas assez certaine pour la proclamer sans réserve.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de cette communication, rapportent certains faits relatifs à des accouplements anormaux chez les insectes, et font remarquer que ces rapprochements contre nature, n'ont jamais et ne peuvent avoir aucun résultat. On rappelle à la Société que M. Donzel a signalé autrefois un fait aussi extraordinaire que celui mentionné par M. Landa : c'était un accouplement entre un *Bombyx dispar* et une *Pieris brassicæ.* MM. Boisduval et Guérin-Méneville disent que dans les magnaneries on a pu souvent voir des mâles de vers à soie accrochés ensemble et simulant, en quelque sorte, un accouplement. Enfin divers membres signalent des cas d'accouplements observés entre des Coléoptères d'espèces ou même de familles et de genres très différents ; M. Guérin-Méneville a trouvé dans le midi de la France, un *Elater* mâle et une femelle de *Telephorus* accouplés ensemble, et il les conserve dans sa collection. A ce sujet M. de Baran signale un fait analogue qui lui a été rapporté par M. Lelièvre ; cet entomologiste, dans une promenade qu'il fît il y a quelques mois dans les Vosges, a rencontré accouplés et d'une façon très positive l'*Otiorhynchus unicolor* et l'*Oreina senicconis.*

— M. Azambre lit la note suivante :

Un mot seulement sur les mouches, ces intéressants Diptères dont l'histoire est encore si obscure et dont le rôle cependant est si important dans le monde des insectes. Pour l'observateur sérieux, ces

petits êtres ne sont plus d'ennuyeux et importuns parasites, mais des acteurs tenant une aussi grande place que les autres sur la scène vivante de la nature. C'est donc sans raison que la plupart des entomologistes rejettent avec dédain ces insectes aussi bien de leurs études expérimentales que du filet où ils recueillent les insectes plus favorisés. Mais ce n'est pas l'apologie des mouches, c'est une toute petite communication que je veux vous faire, Messieurs, et pour laquelle je réclame votre bienveillance, d'abord parce que cette communication est en retard de trois ans et ensuite parce que je la considère comme peu importante.

Etant au mois d'octobre 1854, dans le nord du département de l'Aisne, au Nouvion, gros bourg encadré d'un côté par l'antique forêt des Ardennes, de l'autre par une ceinture verdoyante de pâturages, j'eus occasion de constater un phénomène assez singulier. A l'ardeur des derniers rayons du soleil couchant, je vis une multitude trés animée d'insectes qui voltigeaint sur le clocher de l'église à la hauteur des ouïes ou grandes ouvertures de la sonnerie ; mais que la distance ne me permettait pas de reconnaître.—La curiosité me fit monter au clocher, et je ne fus pas peu surpris de voir des essaims innombrables de mouches semblables à de légères colonnes de fumée et dont les ailes produisaient un bruit des plus stridents. Les murs en étaient noirs et le sonneur m'assurait avec bonne foi que toutes les mouches du pays s'étaient donné rendez-vous sur le faîte de l'église. Le nombre de ces mouches était en effet incalculable et ne peut se comparer qu'à ces légions de petits moucherons qu'engendrent les marécages. Quant à cette mouche, elle me parut être la mouche commune ou *Musca domestica*, mais je n'ose cependant l'affirmer.

Cette communication m'amène tout naturellement à me demander quelle peut être la hauteur à laquelle s'élèvent, en général, les insectes dans leur vol. Je ne leur crois pas, je l'avoue, assez de puissance d'ailes pour s'élever bien haut et d'ailleurs qu'iraient-ils faire dans les hautes régions. S'il est curieux d'observer l'insecte qui rampe sur la terre, il ne l'est pas moins selon moi de le suivre dans son vol, car si l'insecte a des pattes pour courir, il a aussi des ailes

de gaze et des fourreaux de corne pour franchir les espaces ; il faut donc associer à la fois sa vie terrestre à sa vie aérienne. — Quand je parle de la hauteur à laquelle les insectes s'élèvent ce n'est pas, cela va sans dire, par rapport au niveau des mers, mais par rapport au niveau du sol. Il n'est pas douteux, en effet, que l'insecte ne s'attache à la tige qui s'élance vers le ciel, qu'il ne peuple les flancs de la montagne dont la tête se perd dans les nues. Bien souvent j'ai suivi de l'œil des insectes dans leur vol et jamais je ne les ai vus monter en ligne droite assez de temps pour échapper aux regards. Après une courte perpendiculaire je leur ai vu toujours prendre la ligne horizontale. Mais dira-t-on, l'hirondelle, cet oiseau insectivore par excellence, ne chasse-t-il pas les insectes dans les hautes régions où par les belles journées d'été il s'élève à perte de vue. Je ne le pense pas et voici mes raisons : l'hirondelle, aussi bien que le martinet, en s'élevant dans l'azur du ciel, cesse de caracoler comme elle le fait en rasant la terre. Son vol si capricieux devient plus calme et plus solennel. On voit qu'elle n'est plus à la poursuite d'une proie fugitive dont elle suit tous les zigzags. D'ailleurs pourquoi serait-elle le seul oiseau insectivore qui irait faire la guerre aux insectes dans les hautes régions. — Le guêpier que j'ai observé en Orient, dans ses évolutions aériennes, chasse toujours à une hauteur peu considérable et cependant il peut comme l'hirondelle s'élever très haut. — Ajoutez à cela que si les insectes allaient frapper aux nuages il arriverait souvent qu'un coup de vent les emporterait à des distances énormes. Toutes les localités seraient donc bientôt bouleversées.

Je n'ai plus à dire qu'un mot sur les mouches. Qui croirait que ce chétif insecte, excrément de la terre, comme dit Lafontaine, peut diminuer la valeur des propriétés foncières. Et cependant dans le pays de pâturages que j'habite, il y a une grande différence de prix entre les herbages situés sur la lisière des bois et ceux qui en sont éloignés, quoique le sol soit le même. C'est que les bois sont le repaire de nombreux bataillons de mouches et taons qui viennent tourmenter et harceler les vaches laitières, à ce point qu'elles en maigrissent et ne donnent plus un lait aussi abondant. Voilà pourquoi les gazons riverains des bois ont moins de valeur et se louent plus difficilement....... et c'est l'ouvrage d'un moucheron.

M. A. Laboulbène présente quelques observations au sujet de cette communication.

M. Bigot, à l'occasion des remarques de M. Azambre, sur l'élévation à laquelle peuvent s'élever les insectes, dit que, dans le midi de la France, il a vu des *Melolontha fullo* à une très grande hauteur audessus du sol.

— M. Delamarche fait voir un Myriapode d'une taille énorme, la *Scolopendra gigantea*, qui a été recueillie par M. Teulé, dans l'île de la Trinité, à l'embouchure de l'Orénoque.

— M. Jacquelin du Val montre un nouveau tamis très simple, très portatif et destiné à recueillir les insectes qui vivent dans les fourmillières. Notre collègue ajoute que M. Deyrolle va en faire confectionner plusieurs sur le même modèle.

Lecture. M. Allard adresse une note contenant la description d'une nouvelle espèce de *Lithocharis* (*L. brevicornis*), trouvé dans une étable à moutons à Rozoy-en-Brie.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres, M. Edouard Martigné, du Mans, avocat à la cour impériale (rue Bonaparte, 49, à Paris), présenté par M. Azambre. — Commissaires-rapporteurs MM. E. Martin et Delarouzée.

(Séance du 22 Avril 1857).

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. Dohrn père et fils, Nylander et Stainton assistent à la séance.

Correspondance. M. le secrétaire fait connaître la circulaire, en date du 17 avril, qu'il a, de concert avec le premier vice-président, en l'absence du président, adressée à 210 de nos collègues, tant à Paris que dans les départements et les pays voisins de la France, pour annoncer le Congrès de Montpellier.

Le même membre communique également diverses lettres qu'il a reçues au sujet de ce Congrès.

Communications. M. James Thomson donne lecture de la note suivante :

M. H. W. Bates est maintenant à Ega, ville située sur l'Amazone supérieure. Voici le nombre d'espèces recueillies par cet entomologiste à Santarem, Altar do Châo, Villa-Nova, Obydos et Ega, depuis le mois d'octobre 1851 jusqu'à pareille époque 1856 :

Lépidoptères. . .	1,588 espèces.	{ 953 espèces de Diurnes. 635 — de Nocturnes.
Coléoptères . . .	3,572 —	
Autres ordres . .	700 —	
Total. . .	5,860 espèces.	

Parmi les Coléoptères carnassiers on observe 38 espèces de Cicindélides, dont 15 *Megacephala* et 9 *Ctenostoma*; plusieurs de celles-ci sont nouvelles.

272 espèces de Carabides dont 20 espèces d'*Agra.* M. Bates a dit avoir pris des espèces qui ressemblent beaucoup aux *Thyreopterus*

et aux *Coptodera*, quoique distinctes de ceux-ci, ainsi que plusieurs genres nouveaux de *Scaritites*. Cet entomologiste fait observer que les collections récoltées par lui abondent en espèces uniques, ou représentées par un très petit nombre d'individus. Ces détails m'ont été fournis par M. J. Bates, frère de celui que j'ai nommé ci-dessus.

M. Wallace a quitté Bornéo, et est arrivé aux îles Célèbes, où il a déjà pris, dit-il, des espèces nouvelles et notamment des Cicindélides nouveaux dans l'intérieur de ce pays.

— M. Chevrolat adresse quelques mots en réponse à une note de M. James Thomson, imprimée dans le Bulletin du 4e trimestre de 1856, et relative à la synonymie de certains Coléoptères, plus spécialement à celle de la *Cicindela luteo-signata*.

M. James Thomson, dans le Bulletin entomologique de l'année dernière (p. CVI), que je viens de lire, a cru devoir me répondre relativement aux observations que j'avais présentées sur la synonymie de quelques Coléoptères, qu'il avait publiés comme nouveaux et qui déjà se trouvaient décrits, « *que j'avais probablement raison*, » il lui était bien facile de s'en assurer d'après les citations.

Il ajoute que, quant à la *Cicindela luteo-signata*, « je me suis, » en la publiant, sachant parfaitement qu'il l'avait déjà présentée, » lui, sous le nom de *flammula*, rendu coupable d'un procédé » inqualifiable en entomologie, et qui, malheureusement pour moi, » est quelque peu passé de mode aujourd'hui. » L'accusation de M. Thomson est aussi peu convenable que mal fondée, et c'est la première fois depuis trente ans que je m'occupe d'entomologie, qu'un pareil reproche m'est adressé. Qui a dit à M. Thomson que je connusse sa publication ? J'affirme que j'ignorais que ce savant eût présenté cette espèce à notre Société sous le nom de *flammula*, qui me plaisait, mais qui est réellement postérieur au mien. Je n'assistais ni à cette séance, ni à celles où il a pu en être question. M. Sallé, à son retour du Mexique, c'est-à-dire quand cette belle espèce n'était encore connue qu'au Musée de Paris, *sous le nom inédit que j'ai*

adopté, me la remit avec d'autres Carabiques pour les faire connaître. Je ne m'occupai de ces descriptions que dans mes rares moments de loisir, et mon ami M. Guérin-Méneville les conserva encore plusieurs mois, faute de place, pour les imprimer dans sa *Revue*, ainsi que j'ai déjà eu occasion de le dire.

En relevant des erreurs de synonymie (ce que je serai peut-être encore à même de faire pour M. Thomson, qui se promet de publier beaucoup), je n'ai eu qu'un seul but, l'intérêt de la science. Si, de mon côté, je commets des méprises, qu'on me les signale, j'en serai reconnaissant, et j'en profiterai avec tous les entomologistes.

— M. Douë fait voir un beau Longicorne, du Brésil, encore rare dans les collections, le *Cryptocranion laterale* Dejean. L'individu présenté est surtout remarquable par son extrême fraîcheur.

— M. H. Lucas communique une note sur le mâle d'un Coléoptère mexicain, récemment décrit et dont on ne connaissait jusqu'ici que la femelle.

Je ferai passer sous les yeux de la Société, dit-il, un Coléoptère nouvellement décrit et figuré et dont la femellle seulement était connue. Ce Coléoptère de la famille des Longicornes et qui a pour patrie le Mexique (Oajaca), est le *Clytus Hartwegii* White, *Cat. of Coleopt. Ins. in the collect. of the Brit. Mus. Longicornia*, p. 252, N° 15 (1855). Le mâle qui provient aussi du Mexique, est plus grand que la femelle (20 millim.), car il égale 23 millimètres en longueur. Les impressions présentées par le thorax sont plus grandes et plus profondément enfoncées. Les taches et les lignes anguleuses, qui ornent les élytres, sont plus prononcées et teintées de rose ou de rouge plus fortement accusé; enfin les tibias à leur base sont moins ferrugineux et cette couleur est remplacée par du roussâtre.

Cette remarquable espèce a été rencontrée à Guenaxaco, par M. Dugès, et fait partie des collections entomologiques du Muséum de Paris.

— M. Nylander, en offrant à la Société un travail intitulé : *Synopsis des Formicides de France et d'Algérie*, entre dans quelques détails intéressants sur les nombreuses espèces françaises de Fourmis.

— M. le Dr Sichel fait la communication suivante :

L'un de nos collègues m'a fait l'honneur de m'écrire pour me demander si la larve extraite par M. Carron de Villars, de l'angle de l'œil, selon la communication faite, par M. Fettamanzi, dans un journal au commencement de cette année, ne pourrait pas être un Cysticerque, semblable à ceux que j'ai à plusieurs reprises extraits de dessous la conjonctive de l'œil humain.

Cette larve paraît être celle d'une Muscide, probablement celle de la mouche à viande (*Sarcophaga carnaria*), qui pond ses œufs partout où il y a un commencement de décomposition où une sécrétion ayant une forte odeur. Dans l'œil humain ces larves ont été trouvées plusieurs fois en nombre considérable, notamment sur des individus malpropres ou affectés d'ophthalmie accompagnée de sécrétion muqueuse.

M. Fettamanzi, dans son observation (*Annales d'Oculistique*, 1856, p. 266), donne à cette larve « apode, ayant neuf lignes anglaises de longueur, pourvue de treize anneaux, couverts de poils et d'une tête armée de deux crochets mandibulaires très forts et noirs; » un appendice caudal respiratoire à trois branches, qui convient plutôt à un Culicide qu'à une Muscide, et des poils qui, peut-être, n'étaient que des aspérités ou des prolongements de la peau.

En tout cas cette larve n'a pas la moindre ressemblance avec un Cysticerque, que sa vessie caudale, transparente, sphérique ou ellipsoïde, et beaucoup plus volumineuse que le corps, suffit parfaitement pour distinguer.

Après cette communication, M. Azambre fait observer qu'en Palestine les ophthalmies sont souvent produites par des larves de Diptères.

Lectures. M. Azambre lit une note sur l'étude des insectes, au point de vue de leurs mœurs.

— M. James Thomson fait connaître une note ayant pour titre : Remarques sur le genre *Triammatus* de la famille des Cérambycides (voyez p. 107).

— M. le Dr Sichel dépose sur le bureau, au nom de l'auteur, M. Bruand d'Uzelle, de Besançon, un mémoire, déjà présenté à la Société, intitulé : Classification des *Tinéites*, et examen des caractères et de leur importance relative d'après la méthode naturelle.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Antonio de Lacerda, de Bahia (Brésil), présenté par M. le Dr V. Signoret.—Commissaires-rapporteurs MM. L. Fairmaire et Reiche.

(Séance du 13 Mai 1857).

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Correspondance. M. le secrétaire fait connaître la nouvelle circulaire en date du 8 mai, qu'il a, de concert avec MM. le président et le 1er vice-président, adressée à 240 de nos collègues, tant en France que dans les pays voisins, tels que l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne, au sujet du Congrès de Montpellier.

MM. le président et le secrétaire lisent ensuite les lettres qu'ils ont reçues des administrations de chemin de fer et d'un grand nombre de nos confrères, à l'occasion de ce Congrès.

M. E. Desmarest donne aussi lecture d'une lettre de M. Paul Gervais, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, qui met une salle de la Faculté à la disposition de la Société, pour y tenir ses séances pendant la durée du Congrès.

Proposition. M. le président propose d'acquérir, sur les fonds Pierret, trois ouvrages rares qu'on laisserait à la Société pour le prix extrêmement réduit de 120 fr.

Ces ouvrages sont :

1° Clerck *Icones insectorum rariorum* in-4°, Holmiæ, avec 33 planches coloriées; 1re partie, 1759; 2e partie, 1764.

Cet ouvrage est très utile pour reconnaître les papillons décrits par Linné dans le cabinet de la reine Ulrique.

2° Clerck, *Aranei Suecici descriptionibus et figuris æneis illustrati*, in-4°, Stockholmiæ, 1757.

3° Roesel, *Der monatlich herausgegebenen insecten Belustigung* (*Récreations sur les insectes, publiées chaque mois*). 4 volumes in-4°, Nuremberg.

Tome 1er 1746, avec 121 pl. coloriées (Lépidoptères et leurs larves).

Tome 2e 1749, avec 94 pl. coloriées.

Tome 3e 1755, avec 101 pl. coloriées.

Tome 4e 1761, avec 40 pl. coloriées. (Ce dernier volume publié par Kleeman).

Riche reliure du temps, par Derôme.

La Société consultée, décide que les trois ouvrages ci-

dessus indiqués seront achetés pour la bibliothèque, avec les fonds Pierret, moyennant la somme de 120 fr.

Communications. M. le président communique une note qui a été adressée à la Société par le commissaire chargé de l'érection à Etampes, d'une statue à ETIENNE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

La Société, après avoir pris connaissance de cette note, engage nos collègues à souscrire au monument élevé à la mémoire de Geoffroy-Saint-Hilaire, l'un de ses membres honoraires. Les souscriptions sont reçues à Paris aux secrétariats de l'Institut et de la Faculté des sciences.

— M. L. Buquet annonce la mort de l'un de nos confrères M. Hérétieu, de Montauban (Lot).

M. le Dr Al. Laboulbène est chargé par la Société de donner pour le Bulletin une notice sur M. Hérétieu.

— M. L. Fairmaire présente à la Société plusieurs espèces de Coléoptères trouvées par notre collègue M. Pandellé, soit aux environs de Tarbes, soit dans les Hautes-Pyrénées, dont quelques-unes sont nouvelles pour la Faune française, telles que les : *Scydmænus Motchoulskyi, Olophrum Alpinum, Peltis dentata,* et dont les autres, décrites dans la Faune française ou dans nos Annales, sont encore peu répandues dans les collections, telles que les : *Homalota nivicola, Oxypoda planipennis, nitidiventris, Strophosomus subnudus, Barynotus auronubilus, viridanus, Otiorhynchus planidorsis, Oncognathus longipalpis.*

Le même membre montre plusieurs Coléoptères assez rares et trouvés dans les environs de Dijon, par notre con-

frère M. Rouget; il fait spécialement remarquer le *Catopsimorphus pilosus* Hampe.

— M. le Dr Kraatz adresse, par l'entremise de M. L. Fairmaire, la note suivante :

Le genre *Boreaphilus* Sahlb., dont je possède aujourd'hui un individu authentique, est identique avec le genre *Chevrieria* Heer, qui doit par conséquent lui être réuni maintenant; les *Boreaphilus Henningianus* et *velox* sont deux espèces différentes, la première se distingue par ses antennes plus grêles, très peu épaissies vers l'extrémité, les avant-derniers articles n'étant pas plus larges que longs, mais étant un peu plus longs que larges, le corselet est en outre plus allongé et les élytres sont un peu plus courtes. Les genres *Harpognathus* et *Macropalpus* se rapportent non pas au genre *Boreaphilus*, mais au genre *Coryphium.*

— M. Jacquelin du Val communique les observations suivantes :

1° Il est fâcheux, quand on décrit des espèces nouvelles, de ne point les placer dans le genre auquel elles appartiennent, car cela peut induire en erreur et être cause de doubles emplois. Aussi je crois devoir relever une erreur de M. Fairmaire à ce sujet. Notre collègue a décrit dans le troisième trimestre de nos Annales pour 1856, un insecte sous le nom de *Strophosomus subnudus*, en ajoutant en outre tout simplement à la suite, qu'il forme le passage entre le genre *Strophosomus* et mon genre *Foucartia*, ce qu'il lui eût été difficile de prouver. L'insecte en question, que je dois à M. Delarouzée et que je me préparais aussi à décrire, doit rentrer dans le genre *Metallites*, dont il offre les caractères, quoique en divers points peut-être un peu imparfaitement, mais il ne peut rentrer dans aucune autre coupe. Je me borne à dire qu'il s'éloigne des *Strophosomus*, parmi lesquels M. Fairmaire l'a placé, par ses épaules angulées, quoique pas très fortement, par son scrobe plus brusquement et bien plus fortement courbé, par la forme de la tête, par le premier

article du funicule distinctement un peu plus long que le suivant, par sa forme générale et par son faciès qui se rapproche assez, au contraire, de celui des *Metallites*.

2° Dans leur Faune française, MM. Fairmaire et Laboulbène décrivent, sous le nom de *carinifrons*, un *Stenus* qu'ils disent être très voisin de mon *impressipennis*, qu'ils n'ont pu voir quoique je me fusse fait autant de plaisir à le communiquer à M. Fairmaire, qu'il s'en fait à me communiquer aussi ses richesses quand j'en ai besoin. Les auteurs ont évidemment séparé cette espèce de la mienne à cause de ses jambes entièrement brunes, mais ils sont dans l'erreur, car la couleur de ces parties varie du testacé au brun, comme j'ai pu m'en assurer, depuis ma description, par l'examen de divers autres exemplaires. J'ai cru devoir indiquer ici ce fait, ne pouvant dans mon catalogue mentionner simplement que la synonymie.

3° Dans son savant travail sur les espèces de Coléoptères recueillies en Orient par M. de Saulcy, M. Reiche sépare les *Helochares* des *Philhydrus*, en disant : « Nous ne pouvons partager, quel que soit » son poids, l'avis du savant auteur du genera des Coléoptères (1), » relativement à l'établissement du genre *Helochares*, qu'il réunit » aux *Philhydrus*. » L'opinion de M. Reiche ayant aussi un très grand poids, je crois en deux mots devoir ici donner les raisons qui m'ont fait adopter également dans mon Genera la réunion en question, les genres n'étant déjà que trop nombreux pour qu'on ne suive pas toujours M. Mulsant dans ses subdivisions infinies. Si la présence d'une lame mésosternale dans les *Philydrus*, au lieu d'un petit tubercule existant seulement chez les *Helochares*, suffit pour motiver la séparation en deux genres, il faudra nécessairement, ce à quoi notre collègue n'a point fait attention, établir deux coupes au lieu d'une pour les *Hydrobius*, car les uns (*fuscipes*) ont le mésosternum simplement comprimé en carène, et dans les autres (*oblongus*) cette partie est élevée en forme de lame saillante, ce à quoi s'ajoutent aussi quelques autres caractères, et dès lors certains caractères spécifiques un peu tranchés pourront au gré des auteurs devenir trop fréquemment génériques.

(1) M. Lacordaire.

4° La lèvre inférieure des Histérides est extrêmement remarquable, mais jusqu'ici sa forme et sa composition n'ont point été convenablement exposées, pas même dans l'important travail de M. de Marseul qui se publie dans nos Annales. Aussi je dois à ce sujet donner quelques brèves explications dans l'intérêt de ceux qui travaillent. Le menton n'offre, en général, rien de bien extraordinaire, mais toutefois chez les *Hololepta*, il cache presque en entier le reste de la lèvre inférieure. L'hypoglotte est toujours petit et peu marqué. Au contraire, dans beaucoup de genres du moins, les supports des palpes labiaux se sont extrêmement développés et cachent presque en entier ou en grande partie la languette avec laquelle ils sont soudés, de manière à la rendre à première vue méconnaissable. Celle-ci est profondément bilobée, velue en dedans et à lobes plus ou moins divergents, mais plus ou moins cachés, comme je viens de le dire. Enfin les paraglosses sont ordinairement très développées, plus ou moins longues et passent tout le long sur la face supérieure de la languette pour aller rejoindre l'hypoglotte. Evidemment M. de Marseul n'a point vu comme il faut ou point compris cet agencement, car il n'en fait jamais mention dans son texte, et a reproduit par le dessin des lèvres inférieures qui ne représentent pour ainsi dire absolument rien, comme il est facile de s'en convaincre en les comparant soit avec la nature, soit avec celles que j'ai figurées dans mon Genera. Du reste l'on peut voir diverses notes dans mon ouvrage, soit à ce sujet, soit touchant les dessins de caractères buccaux, donnés par notre collègue en général.

Après cette communication MM. L. Fairmaire et Reiche disent quelques mots et ajoutent qu'ils étudiront de nouveau les points sur lesquels ils ne sont pas d'accord avec M. Jacquelin du Val.

— M. H. Lucas présente les remarques suivantes :

M. le docteur Marès, dit-il, ayant pu parcourir le sud de l'Algérie, a rapporté de ses excursions sahariennes plusieurs Coléoptères très intéressants et qu'il a bien voulu mettre à ma disposition. Parmi ces

insectes exclusivement recueillis dans le Sahara algérien, et pour lesquels je le remercie bien sincèrement, se trouvent quelques espèces entièrement nouvelles, et que je me fais un plaisir de communiquer à la Société.

Je signalerai d'abord une *Oxythyrea*, longue de 10 millimètres, dont le thorax ponctué de gris cendré, est orné de taches et de lignes de cette couleur. Les élytres d'un brun marron sont parcourues de chaque côté par quatre lignes longitudinales de taches blanches, dont celles situées sur les parties latérales sont les plus larges. Cette espèce, que je désigne sous le nom d'*Oxythyrea deserticola*, est plus petite et surtout plus étroite que les *O. græca* et *strictica*, tout près desquelles elle vient se ranger.

Vient ensuite un *Cleonis* qui doit se placer dans le voisinage du *C. candidus* Oliv., d'un tomenteux blanchâtre, à thorax ponctué de roux et rayé de blanc longitudinalement; à élytres ornées de deux bandes brunes, longitudinales, assez larges, maculées de blanc et présentant de chaque côté de la suture trois taches brunes. Je me fais un plaisir de dédier cette jolie espèce (*Cleonis Maresii*), longue de 13 millimètres, à M. le docteur Marès.

On remarque aussi une *Pimelia*, longue de 7 millimètres au plus, dont la tête et le thorax, revêtus de squamules blanches, sont finement ponctués de brun et dont les élytres sont entièrement couvertes de squamules blanches, serrées, finement rayées de brun longitudinalement, avec les intervalles lâchement ponctués de cette couleur. Je donne à cette espèce, qui est la plus petite du genre *Pimelia*, le nom de *P. liliputana*.

Enfin je signalerai encore un Hétéromère, que je place dans le voisinage du genre *Micipsa*, et qui forme une coupe générique nouvelle. Il est remarquable par sa forme courte, ramassée; ses élytres convexes, soudées, cordiformes, et les troisième et dernier article des antennes très allongés. Je désigne ce nouveau genre sous le nom de *Cirsa* (1), et l'espèce qui la représente sous celui de *striaticollis*. Elle est longue de 8 millimètres; la tête et le thorax sont d'un

(1) Nom que portait Constantine sous les Romains.

noir brillant, et ce dernier est parcouru longitudinalement par des stries nombreuses, profondes, serrées et légèrement sinueuses ; les élytres sont d'un marron brillant, couvertes d'une ponctuation fine et peu serrée. Les antennes et les pattes sont d'un brun roussâtre.

Dans un travail que je prépare pour nos Annales, je m'étendrai davantage sur les caractères génériques et spécifiques de ces diverses espèces.

— M. Azambre montre une larve desséchée de *Bruchus*, qu'il a trouvée dans des siliques de *Mimosa*, qu'il a rapportées de Palestine, et qui sont très communes sur les bords du Jourdain.

Le même membre dit qu'il a pris, dans la cour du Louvre, un insecte phyllophage, le *Cymbex marginatus*.

— M. L. Brisout de Barneville adresse une note relativement à quelques Orthoptères recueillis en 1856, dans les environs de Larche, par MM. Bellier de la Chavignerie et Berce.

Lectures. M. Millière envoie un mémoire intitulé : Description d'un Platyomide nouveau (*Hastula hyerana*), et histoire des métamorphoses de sa larve.

— M. Bigot dépose sur le bureau un mémoire faisant suite à un essai d'une classification des insectes de l'ordre des Diptères, et contenant les tribus des *Asilidi* et des *Empidi*.

Notre collègue offre une somme de cent francs à la Société, et demande que son travail soit promptement imprimé. La Société remercie son honorable vice-président et renvoie son mémoire à la commission de publication.

(**Séance du 27 Mai 1857**).

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. Blutel, de La Rochelle, et Leprieur, de Bône (Algérie), assistent à la séance.

Communications. MM. le président et le secrétaire parlent des démarches que, de concert avec le premier vice-président et l'archiviste, ils ont faites relativement au Congrès de Montpellier; ils font connaître les lettres nombreuses qu'ils ont reçues, ainsi que les réponses qu'ils ont adressées à plusieurs de nos membres, et annoncent que les autorisations de toutes les compagnies de chemins de fer étant actuellement accordées, ils pourront, d'ici à quelques jours, faire parvenir les cartes nécessaires pour obtenir les réductions du prix de transport à 50 entomologistes qui en ont fait la demande. Les départs des trains de chemins de fer, avec 3/4 de réduction de prix, sont fixés de Paris le 5 juin par Bordeaux et le 6 juin par Lyon ; ainsi le Congrès s'ouvrira à Montpellier, le lundi 8 juin.

Après ces communications la Société décide : 1° que MM. Desmarest et Lucas, étant retenus à Paris, M. L. Fairmaire remplira à Montpellier, les fonctions de secrétaire ; 2° que la Société ne tiendra pas de séance à Paris, le 10 juin ; 3° que l'excursion entomologique annuelle aura lieu dans la forêt de Fontainebleau, le dimanche 7 juin, pour ceux de nos collègues qui ne peuvent se rendre à Montpellier.

— Sur la demande de M. Deyrolle, la Société décide que

M. Delaplace fils, libraire à Gap (Hautes-Alpes), reçu membre en 1852 et démissionnaire à la fin de 1853, sera rétabli sur la liste des membres.

— M. L. Fairmaire lit la note suivante :

Dans la dernière séance, notre collègue, M. Jacquelin du Val, a cru devoir signaler les inconvénients qui résultent de ce que des auteurs ne rapportent pas exactement aux genres établis les espèces nouvelles qu'ils décrivent, et il a cité à l'appui de cette assertion un Coléoptère découvert dans les Pyrénées, par MM. Pandellé et Delarouzée, que j'ai décrit dans les Annales (1856, p. 527), sous le nom de *Strophosomus subnudus*. Il ajoutait que cet insecte ne peut en aucune manière se rapporter au genre *Strophosomus*, ni au genre *Foucartia*, et qu'il faut le classer parmi les *Metallites*, tout en avouant que les caractères de ce genre ne lui conviennent pas tout à fait.

Je ne puis accepter cette décision : je commence par répéter ce que j'ai dit à la dernière séance ; c'est que les genres des Curculionites sont encore dans bien des cas, caractérisés d'une manière très vague et qu'il est permis de s'y tromper. Si d'ailleurs l'on consulte les tableaux des genres donnés par M. Jacquelin du Val, le résultat où l'on arrive et que je voulais éviter est la création d'un nouveau genre. En effet, le groupe des Brachydérides se partage en deux sections.

A Corps aptère, le plus souvent ovalaire ou ovale-oblong, épaules arrondies, non saillantes.

B Corps ailé, toujours oblong, épaules obtusément angulées et saillantes.

Or mon insecte est aptère, ses élytres sont même soudées ; il ne peut donc entrer que dans la première section, et les *Métallites* sont dans la deuxième ; quant aux épaules elles sont très peu saillantes et ce caractère ne me paraît important qu'à raison de la présence des ailes.

Si nous continuons dans la première section, nous arrivons à :

1. Premier article du funicule plus long que le deuxième. * *Cneorhinus*, ** *Foucartia*.

2. Les deux premiers articles du funicule subégaux. * *Strophosonius*, ** *Sciaphilus.*

Je dois avouer que chez mon insecte le premier article du funicule est un peu plus long que le deuxième; c'est en quoi j'ai eu tort de le rapporter au genre *Strophosomus*, mais le mot *subégaux* me paraissait un peu élastique. Poursuivons : le rostre n'a pas de ligne transverse à la base, ce n'est donc pas un *Cneorhinus*, mais les épaules sont un peu saillantes, les antennes ne sont pas grêles, ce n'est pas davantage un *Foucartia*; il faut donc le placer après ce dernier genre et en faire un nouveau qui se caractérisera ainsi :

* *Cneorhinus.*

** *Foucartia.*

*** *Homapterus.*

Tête sans ligne imprimée, transverse à la base du bec; antennes assez courtes et épaisses; scape dépassant notablement les yeux; prothorax également arrondi sur les côtés; épaules un peu saillantes.

Après ce genre vient celui des *Strophosomus* : je n'avais donc pas tout à fait tort en disant que mon insecte faisait le passage entre ces derniers et le genre *Foucartia*. Quant aux *Métallites*, ils ont des antennes assez grêles, des ailes bien développées, sauf une ou deux espèces comme le *murinus*, l'*ambiguus*, etc., qui sont aptères, avec les épaules effacées et mériteraient peut-être de servir de type à un nouveau genre; mais c'est assez d'un pour cette fois.

— Le même membre dit que, quant aux *Stenus impressipennis* et *carinifrons*, il accepte parfaitement la rectification : la description de notre collègue n'était peut-être pas assez complète, car il n'a pas vu son espèce en nature.

— M. le docteur Al. Laboulbène communique au nom de M. Amblard et au sien, deux galles provenant du sud de nos possessions françaises d'Afrique. La première de ces galles se développe sur le *Calligonum comosum* Desfontaines. Elle forme des renflements allongés et régulière-

ment fusiformes sur les rameaux de cette plante. L'intérieur de la galle a offert à nos collègues dans une cavité arrondie, des nymphes et des insectes desséchés, recouverts d'une efflorescence, et qui paraissent être de petits Hémiptères. La deuxième vient sur le *Limoniastrum Guyonianum*, appelé *Reita* par les Arabes. On la trouve sur les rameaux de la plante. Sa forme est à peu près globuleuse et de la grosseur d'une noisette. L'intérieur présente deux formes. Premièrement la galle est creuse avec une très grande cavité, dont les parois sont tapissées par une fine coque blanche; on y a trouvé une larve morte qui avait filé sa coque et à côté d'elle un ichneumonide à l'état parfait, également mort. Dans l'autre forme la galle est entièrement dure, assez compacte avec une sorte de longue galerie allant du milieu vers l'extérieur; elle renfermait des restes de nymphe.

— M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société un *Argynnis Euphrosyne* ♂, variété, qu'il a pris le 18 mai dans les bois de Meudon. Chez cette aberration, les taches noires du disque des quatre ailes sont très dilatées et réunies, ce qui laisse peu de place à la couleur du fonds et donne au papillon un aspect singulier.

Lecture. M. Stal adresse, par l'entremise de M. le Dr V. Signoret, la description d'une nouvelle espèce de *Copicerus*, de Rio-Janeiro (*C. Swartzii*).

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Bellevoye, graveur à Metz (Moselle), présenté par M. Gehin. — Commissaires-rapporteurs MM. Boieldieu et Reiche.

(**Séance du 8 Juin 1857.**)

CONGRÈS DE MONTPELLIER.

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

La Société se réunit à huit heures et demie du matin, dans une des salles de la Faculté des sciences de Montpellier, que M. le doyen de cette Faculté a bien voulu mettre à la disposition de nos collègues.

Vingt-quatre membres sont présents. Un grand nombre de personnes étrangères à la Société parmi lesquelles on remarque MM. P. Gervais, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, docteur Souverbie, Manuel, Pellet, Marquet, Gattier, Locré, Noélat, Fallou, docteur Allaire, Delorme, etc., etc., assistent à la séance.

M. Léon Fairmaire, trésorier-adjoint, remplit les fonctions de secrétaire.

M. le président déclare la session ouverte, puis il se lève et prononce le discours suivant :

Messieurs et honorés Confrères,

La date du 8 juin 1857 restera toujours à jamais mémorable dans l'histoire de la Société Entomologique de France. A cette date se rattachera le souvenir d'un acte qui fait entrer notre Société, déjà si avantageusement connue des entomophiles de tous pays, dans une nouvelle voie de progrès et de prospérité, dont profitera une science à laquelle chacun de nous s'est dévoué, et que chacun de nous a pour mission d'étendre et de faire progresser dans notre patrie, où elle compte déjà de si nombreux adeptes. Le premier Con-

grès tenu en 1857 par la Société entomologique de France, bien loin du lieu habituel de ses séances, établira, espérons-le, un puissant précédent. Le moment est venu où, chaque année, quelqu'une de nos grandes villes devra recevoir dans ses murs, tous les hommes qu'une même idée, un même but, auront réunis, et appelés des divers points de la France et même de l'étranger.

Messieurs, l'origine des Congrès scientifiques ne date guère que du commencement de ce siècle. C'est l'Allemagne qui les vit naître et se développer. Ces grandes réunions de savants se renouvelèrent périodiquement et produisirent en peu de temps de si heureux effets, que la nécessité de créer en France de semblables institutions ne tarda pas à se faire sentir. Un de nos savants, aussi modeste que distingué, avait été frappé de l'avantage qui en résulterait pour son pays ; il se mit à l'œuvre avec ardeur afin de réaliser le projet qu'il avait conçu et médité depuis longtemps. Son zèle éclairé et infatigable, ses soins vigilants, fondèrent le Congrès scientifique de France, qui va tenir prochainement sa vingt-quatrième session dans l'ancienne capitale du Dauphiné. Le savant, auquel revient l'honneur d'avoir doté notre patrie d'une de ses plus belles institutions scientifiques, vous avez tous, Messieurs, déjà prononcé son nom : c'est M. de Caumont.

En France, lorsqu'une idée noble et belle s'est fait jour, elle ne peut tarder à se propager. C'est ce qui advint des Congrès. La plupart des Sociétés savantes voulurent avoir les leurs. Entre toutes, je n'en désignerai qu'une : l'honorable Société de botanique, dont les travaux ont tellement d'affinité avec les nôtres, que plusieurs de ses membres font également partie de notre association.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler comment la Société d'Entomologie a été amenée, elle aussi, à avoir un Congrès. La proposition de se joindre à la Société de botanique, qui allait tenir une session extraordinaire à Montpellier, fut faite dans la séance du 8 avril dernier par un de nos honorables vice-présidents. Cette proposition, très profitable aux progrès de l'entomologie, devait en outre resserrer, par des explorations faites en commun et sous des inspirations identiques, les liens qui unissent à de si justes titres les deux Sociétés. Aussi fut-elle adoptée avec enthousiasme.

Mais il n'y avait pas un instant à perdre ; ce plan rapidement conçu ne laissait pas que de présenter, dans sa réalisation, d'assez grandes difficultés d'exécution. Elles furent heureusement aplanies, par le bienveillant et puissant appui que notre Société a trouvé dans un des savants vice-présidents de la Société de botanique, M. le comte Jaubert ; par l'empressement des compagnies des chemins de fer à nous faciliter le parcours sur leurs lignes, au moyen d'importantes réductions ; par le concours que les autorités de la ville de Montpellier et M. le doyen de la Faculté des sciences ont bien voulu nous apporter, en faisant disposer, avec tant d'obligeance, un local pour nos séances; enfin par le zèle toujours infatigable de notre secrétaire dont le dévouement aux intérêts de la Société est sans bornes.

Notre premier Congrès ne pouvait donc se former sous des auspices plus favorables. Le choix d'une ville à laquelle l'épithète d'*antique foyer scientifique de la France méridionale* convient si bien, d'une ville dont la faune est riche et pleine d'intérêt, et où, de tout temps, l'entomologie a eu de zélés partisans ; un tel choix, dis-je, n'est-il pas déjà un gage assuré de succès pour notre réunion de 1857 ?

L'avantage des Congrès entomologiques, Messieurs, est si évident, que ce serait presque faire injure à votre sagacité que de m'étendre bien longuement sur un pareil sujet. Qui de vous, en accourant à cette session, n'a déjà compris que nos Congrès porteront aux amateurs, souvent isolés, cette émulation, ce puissant stimulant, source de tout progrès ; qu'ils iront trouver jusque chez eux des hommes que l'âge, les affaires, la position sociale, empêchent souvent d'entreprendre de longs voyages vers la Capitale, ce grand centre commun de la science et des lumières! qu'ils mettront en présence des savants qui ne se seraient peut-être jamais rencontrés, et qui pourront ainsi échanger leurs idées, les discuter, et s'éclairer mutuellement sur des points douteux par des entretiens dont la science entomologique devra nécessairement profiter !

Plus tard, lorsque les Congrès entomologiques auront pris un plus grand développement, ne pourront-ils pas devenir l'arène où se discuteront directement les grands principes d'intérêt général, les

questions de synonymies, de déterminations, de méthodes, etc.; celles enfin qui ne peuvent être résolues d'une manière réellement utile, sans le concours des savants dont le nom fait autorité dans la science qui nous occupe ?

Mais, les réunions extraordinaires de notre Société n'auraient-elles pour effet que d'établir des relations plus intimes entre des hommes que les mêmes goûts ont déjà rapprochés, que de resserrer davantage les liens d'estime et d'affection qui existent entre tous les membres de la grande famille entomologique; nos Congrès, dis-je, n'auraient-ils pas d'autre résultat, qu'il n'est personne assurément qui osât mettre en doute leur utilité. Espérons, Messieurs et chers confrères, que ce résultat, tout important qu'il est, n'est pas le seul que nous obtiendrons, et que la session de Montpellier, comme celles qui doivent suivre, donneront à notre science une impulsion plus forte, et contribueront en même temps à répandre de plus en plus en France, le goût de l'histoire naturelle, source inépuisable de tant de joies, de tant de douces et innocentes jouissances.

Après ce discours accueilli par les marques d'approbation de l'assemblée, M. le docteur Aubé propose d'offrir la présidence d'*honneur* à M. Paul Gervais, doyen de la Faculté des sciences, et la Société, à l'unanimité, adopte cette proposition. M. le doyen remercie la Société et accepte la présidence honoraire, mais il prie M. Bellier de la Chavignerie de rester président réel et de diriger les séances.

— Sur la proposition de M. Fairmaire, la Société vote des remerciements à MM. Boisduval, Bellier de la Chavignerie, Desmarest, Doüé et Daube, pour les soins qu'ils ont donnés à l'organisation du Congrès de Montpellier, et à M. le doyen, pour l'hospitalité qu'il a bien voulu nous accorder dans une salle de la Faculté des sciences.

— M. le secrétaire donne ensuite lecture de l'ordre du

jour de la session extraordinaire, arrêté à Paris par la Société, dans la séance de la Commission de publication du 3 juin.

Ordre du jour de la session extraordinaire tenue à Montpellier.

Constitution du Congrès.

En vertu d'une décision prise dans la séance du 8 avril dernier, sur la proposition de M. le docteur Boisduval, la Société entomologique de France se réunit en session extraordinaire à Montpellier, le 8 juin 1857.

Composition du Bureau.

MM. Bellier de la Chavignerie, président ;

D[r] Boisduval, vice-président ;

Léon Fairmaire, trésorier-adjoint, délégué pour remplir les fonctions de secrétaire ;

Doüé, archiviste.

La durée de la session extraordinaire, tenue à Montpellier en 1857, est de sept jours, à partir du 8 juin, jusque et y compris le 14 du même mois.

Pendant ce Congrès, plusieurs excursions seront dirigées dans les environs de Montpellier.

Il sera tenu deux séances dans une des salles de la Faculté des sciences, la première, le 8 juin à huit heures et demie du matin, et, la deuxième, le 14 juin à onze heures, dans le même local.

Les personnes étrangères à la Société, et présentées par un de ses membres, seront admises aux excursions et aux séances.

Ordre du jour de la première séance.

1° Lecture des noms de MM. les Membres de la Société entomologique assistant à la séance ;

2° Lecture de la correspondance;

3° Réception des ouvrages offerts à la Société ;

4° Lecture des mémoires et travaux scientifiques;

5° Communications verbales;

6° Discussion sur la direction à donner aux excursions.

Ordre du jour de la deuxième séance.

1° Lecture et vote du procès-verbal de la séance précédente;

2° Lecture des noms de MM. les Membres de la Société entomologique assistant à la séance;

3° Lecture de la correspondance;

4° Réception des ouvrages offerts à la Société;

5° Compte-rendu des excursions faites par la Société entre les deux séances ;

6° Lecture des mémoires et travaux scientifiques;

7° Communications verbales;

8° Lecture et vote du procès-verbal de la deuxième séance.

Disposition commune aux deux séances.

Le peu de temps dont les Sociétaires présents à Montpellier pourront disposer, à l'effet de se réunir en séances pendant le Congrès, dont le but principal est l'exploration des localités voisines de Montpellier et l'examen des travaux entomologiques, ne permettant pas de s'occuper des questions qui peuvent être soumises à la Société dans ses séances ordinaires, les présentations de candidats, et toutes les correspondances ou propositions étrangères au but de cette session purement explorative et scientifique, seront renvoyées à l'examen de la Société à Paris.

— M. le secrétaire lit les noms de MM. les membres présents.

Correspondance. Lettre de M. Eug. Desmarest, secrétaire de la Société, exprimant ses vifs regrets de ne pouvoir remplir ses fonctions à Montpellier et d'être obligé de rester à Paris.

— Lettre de M. de Sélys-Longchamps, exprimant son regret de ne pouvoir assister à notre réunion, et offrant de nommer les Névroptères qui seraient récoltés pendant la durée du Congrès ; il appelle surtout l'attention sur une magnifique Libellulide, la *Macromia splendens,* et annonce l'envoi de son ouvrage sur les *Odonates* d'Europe.

Ouvrages offerts. M. P. Gervais offre à la Société, plusieurs brochures dont fait partie sa thèse sur la *Théorie du squelette humain.*

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie lit un mémoire sur les *Variétés accidentelles chez les Lépidoptères*, et fait passer sous les yeux de l'assemblée une boîte contenant d'intéressantes aberrations.

Communications. M. Bruand, d'Uzelle, donne quelques détails sur les *Coleophora.*

— MM. Paul Gervais et Daube donnent des indications sur les excursions qui peuvent être faites aux environs de Montpellier. On décide qu'un programme sera arrêté à cet égard, et affiché.

Un rendez-vous général est fixé chaqne jour, pour toute la durée de la session, à neuf heures du soir, sur la promenade du Pérou.

— La séance est levée à dix heures.

(Séance du 14 Juin 1857.)

CONGRÈS DE MONTPELLIER.

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Vingt-quatre membres présents.

Ainsi qu'à la première séance, un grand nombre de personnes étrangères à la Société, parmi lesquelles on remarque MM. P. Gervais, doyen de la Faculté des sciences, le professeur Marcel de Serres, Jourdain, proviseur du Lycée, le professeur Derbès, de Marseille, docteur Souverbie, P. Jullian, Ecoffet fils, Bouscaren, Ricard, Rigaudy, Nourrigat de Lunel, Lutrand, etc., etc., se sont rendues dans la salle où la Société est réunie.

M. le secrétaire donne de nouveau lecture de l'ordre du jour de la deuxième séance, tel qu'il a été réglé à Paris par la Société.

M. le président met ensuite aux voix le procès-verbal de la séance du 8 juin qui est adopté.

— M. le secrétaire fait connaître les noms de MM. les membres de la Société présents à la séance.

Correspondance. Lettre de M. Carrière, avoué à Nîmes, au sujet d'un morceau de brèche renfermant des ossements fossiles, qu'il envoie au Congrès. Cette communication n'ayant trait ni à l'entomologie, ni à la botanique, la Société décide que l'échantillon envoyé par M. Carrière, sera déposé à la Faculté des sciences de Montpellier.

— Lettre de M. Larralde, au sujet de l'affaire de M. Guillemot. Cette lettre entièrement étrangère au but de la session, qui est purement explorative et scientifique, est renvoyée à l'examen de la Société à Paris, conformément à l'ordre du jour.

Ouvrages offerts. M. de Sélys-Longchamps envoie son ouvrage sur les *Odonates* d'Europe.

— M. Levrat offre à la Société plusieurs brochures.

Lectures. M. le président donne lecture d'une note de notre collègue, M. Arias Teijeiro, relative à la table analytique et méthodique des deux premières séries de nos Annales. M. Arias expose son plan, ses divisions, et demande que la Société veuille bien examiner avec soin son travail et lui indiquer les changements, corrections et suppressions qui lui paraîtront nécessaires. Notre collègue estime que cette table occupera deux volumes, mais son étendue pourrait être restreinte par la suppression de quelques articles. Cette note sera lue de nouveau dans la prochaine séance ordinaire de la Société à Paris.

— M. Peyron lit une note monographique sur le genre *Thorictus.*

— M. Bruand, d'Uzelle, communique un essai monographique sur le genre *Coleophora.* Ce travail intéressant, qui est accompagné de planches, est destiné à nos Annales.

— M. Gervais présente une notice de M. Waga, sur deux espèces nouvelles de crustacés.

Communications. Plusieurs membres sont présentés pour faire partie de la Société. Aux termes de l'ordre du jour, ces présentations sont renvoyées à la première séance qui aura lieu à Paris.

— M. Nourrigat, de Lunel, montre des cocons de vers à soie, provenant d'une race importée de Chine, il y a trois ans, et qui lui paraît égale à la race Bronski ; il dit être parvenu à ce résultat en donnant à ses vers les feuilles d'un mûrier qu'il a fait venir du Japon. Il montre aussi des cocons provenant d'une race lombarde, ayant résisté à la maladie, et dont la forme est moins allongée que celle de la race précédente.

— M. Lutrand, pharmacien à Montpellier, demande la parole pour communiquer quelques faits relatifs à l'asphyxie des insectes par diverses substances, à propos de la proposition faite par MM. Doyère et Milne Edwards de détruire les insectes nuisibles au blé, par la vapeur d'éther et de chloroforme. Il fait remarquer qu'il y a quatorze ans, il a présenté, à la Faculté des sciences de Montpellier, l'emploi du sulfure de carbone pour tuer les Cantharides, afin d'éviter la déperdition de la substance épispastique ; mais il n'a pas tardé à reconnaître que l'asphyxie était fort incomplète et que souvent au bout de vingt-quatre heures, les insectes revenaient à la vie. Il a alors employé l'éther et le chloroforme, et en a obtenu des résultats très satisfaisants.

— M. Mocquerys lit la note suivante, relative à la destruction des insectes nuisibles, et demande que la Société nomme une commission chargée d'étudier cette question.

Dans la lettre que notre secrétaire, M. Desmarest, m'a écrite, il est

dit que le Congrès entomologique actuel s'occuperait de l'application de l'entomologie à l'agriculture et aux arts.

Comme un pareil programme rentrait essentiellement dans les travaux de ma prédilection, je me suis fait un devoir de vous accompagner. Maintenant que nous voici réunis, je réclamerai de votre obligeance une réponse à une seule question.

S'il était bien constaté qu'une espèce d'insecte fasse des dégâts très considérables en attaquant et détruisant les végétaux les plus utiles à la nourriture de l'homme, et qu'un membre de notre Société, moi par exemple, propose un moyen non pas d'anéantir, mais de diminuer des neuf-dixièmes au moins les ravages de cet insecte, et que les tentatives réitérées près de beaucoup d'intéressés n'ait été accueillies que par le dédain ou la routine : que doit faire en pareille occurence l'entomologiste, membre de notre Société ? Voilà ma question.

Messieurs, avant de recevoir votre avis, permettez-moi de vous dire que je crois le moment on ne peut plus favorable, le gouvernement étant animé des meilleures intentions en faveur du bien-être général, il stimule et encourage tout ce qui a rapport à l'alimentation, je ne doute pas que si une commission nommée parmi nos membres concluait à l'adoption des moyens que je proposerais pour en diminuer le nombre, et que l'on puisse faire connaître au ministre de l'agriculture le résultat de ces conclusions, j'ai la confiance de croire que des essais seraient tentés dans deux ou trois départements limitrophes, ce qui, pour moi, serait le commencement de l'adoption en général.

Je parle en ce moment pour la propagation des *taupes*, animaux essentiellement carnassiers, ainsi que me l'ont prouvé les nombreuses dissections que j'en ai faites, et qui n'ont pour désagrément que de faire des taupinières qui nuisent peu aux récoltes, en comparaison des services qu'elles rendent à l'agriculture en dévorant constamment toutes les larves ou mans, de hannetons, lombrics, etc.

Je crois devoir vous dire aussi que tous les départements de la France ne sont pas aussi mal partagés que la Seine-Inférieure. Aussi, je profiterai de cette réunion pour engager à prendre en considéra-

tion les quelques idées émises dans cette note par la nomination d'une commission appelée à en examiner les conclusions.

M. le président dit que l'importante communication de notre collègue, M. Mocquerys, sera soumise à l'examen sérieux de la Société à Paris, et qu'il sera nommé une commission pour l'étudier.

—M. E. Cussac lit une lettre du secrétaire du comice agricole de Lille, relative aux dégâts causés dans les cultures de betteraves par des larves d'insectes qui attaquent les racines, tandis que les feuilles n'ont été encore attaquées que par l'*Atomaria linearis.*

M. Cussac croit devoir rapporter ces larves au *Silpha opaca.*

M. Fairmaire fait remarquer que cette larve a été décrite et figurée par lui dans les Annales, et que cette espèce, dont il a pu constater les mœurs phytophages, a été signalée en Allemagne comme nuisible aux betteraves.

M. Chevrolat rappelle à cette occasion que M. Guérin-Méneville a inséré dans sa Revue zoologique une note sur les ravages causés aux mêmes cultures par la larve du *Silpha obscura.*

— M. le professeur Marcel de Serres exprime son regret de n'avoir pas été prévenu assez à temps pour pouvoir communiquer à la Société un travail sur les insectes fossiles du bassin de Montpellier.

— M. Dert montre à la Société une magnifique variété de la *Cantharis vesicatoria*, trouvée aux environs de Montpel-

lier, par M. Caron, étudiant en médecine; ses élytres à bandes longitudinales d'un rouge cuivreux, rappellent celles de la *Cantharis dives*, de Turquie.

— M. Cussac donne lecture de la note qui suit, relative aux métamorphoses de l'*Eucnemis capucina.*

Au commencement du mois de mai dernier j'ai trouvé, dans l'intérieur d'un *Populus alba* Lin., une coque dont je crois utile de donner la description :

Longueur 7 mill., largeur 2 mill.

De forme allongée, sans enveloppe, entièrement d'un jaune pâle plus foncé aux deux extrémités ou presque entièrement couverte d'une très fine pubescence fauve, le segment abdominal très remarquable, offrait à son extrémité un appendice avancé presque en demi-cercle, bordé de poils longs latéralement, ayant en outre de chaque côté de sa base une sorte de tubercule conique terminé par un pinceau de poils également longs. Cette nymphe est éclose le 16 du même mois, et m'a donné l'*Eucnemis capucinus* Ahrens.

Pl. XII, N° III, fig. 1 Nymphe, et à côté, mesure de sa gr. nat.
— 2 Dernier segment abdominal grossi.

— M. Bellier de la Chavignerie montre plusieurs chenilles qui doivent appartenir au genre *Bryophila*, et qu'il pense n'avoir jamais été décrites ni figurées. Ces chenilles, qu'on doit sans doute rapporter aux *Bryophila mendacula* ou *calligrapha*, ont été trouvées par M. Bellier, dans les garriques, sous les écorces du *Juglans nigra;* mais elles se nourrissent de lichens.

M. Manuel, entomologiste de Montpellier, dit qu'il a déjà rencontré cette chenille, qu'il n'a pu l'élever et qu'il ignore quel est le Lépidoptère qu'elle produit.

— M. Bruand, d'Uzelle, montre une Psychide, qu'il nomme *linguliformella*; mais il n'est pas sûr du genre auquel le Lépidoptère appartient.

— Sur la demande de M. Mocquerys, il est décidé que ceux des membres de la Société qui seront encore à Montpellier le 15 juin, iront visiter des magnaneries.

— Avant de clore la session, M. le président propose de voter des remerciements aux autorités de la ville, à M. P. Gervais, doyen de la Faculté des sciences, et à M. le Recteur, pour l'accueil bienveillant qu'ils ont fait à la Société entomologique; et aux savants et aux entomologistes de Montpellier, qui ont bien voulu assister à nos séances et prendre part à nos excursions. Ces remerciements sont votés à l'unanimité.

— La séance est levée à une heure et demie, après que le procès-verbal a été mis aux voix et adopté.

Trente-trois membres de la Société ont assisté au Congrès de Montpellier, ce sont MM. Arias Teijeiro, Azambre, docteur Aubé, Bellier de la Chavignerie, Bellevoye, Anatole Boieldieu, docteur Boisduval, Th. Bruand d'Uzelle, Auguste Chevrolat, Constant fils, Em. Cussac, Dardoin, Daube, H. Delamain, Dert, A. Doüé, Ducaudray-Bourgaud, Léon Fairmaire, Gandolfe, Gougelet, docteur Lambert, Larralde, G. Levrat, Martigné, E. Martin, E. Mocquerys, Ed. Perris, Perroud, E. Peyron, Puton, Aug. Sallé, Herrich-Schæffer et Thibézard.

(Séance du 24 Juin 1857.)

Présidence de M. le D[r] BOISDUVAL, 1[er] vice-président.

Correspondance. M. le secrétaire donne lecture de deux lettres : la première de M. Bellier de la Chavignerie, datée du Vernet (Pyrénées-Orientales), et annonçant qu'il ne pourra être de retour à Paris que dans le commencement du mois d'août ; la seconde de M. Bigot, datée de Dieppe, qui regrette vivement de n'avoir pu faire partie du Congrès de la Société.

— On fait connaître une lettre de M. Larralde, adressée au Congrès de Montpellier, et demandant que le nom de M. Guillemot soit rétabli sur la liste des membres.

Après avoir entendu lecture de cette lettre, la Société consultée passe, à l'unanimité des voix, à l'ordre du jour.

Communications. M. Léon Fairmaire, secrétaire du Congrès, lit les procès-verbaux des deux séances des 8 et 14 juin, tenues à Montpellier par la Société, donne quelques détails sur les excursions qui ont eu lieu, annonce qu'il lira prochainement un rapport général sur le Congrès et indique les noms de quatre entomologistes, MM. H. Landolft, Manuel, Marcellin et H. Treimoulet, qui ont été présentés à Montpellier pour faire partie de la Société.

MM. Berce, Becker et Martin sont chargés de faire des rapports sur ces candidats.

— M. Reiche parle de l'excursion entomologique faite à Fontainebleau, le dimanche 7 juin.

— M. Jacquelin du Val répond de nouveau aux observations présentées par M. L. Fairmaire, dans la séance du 27 mai. C'est à tort, selon lui, que M. L. Fairmaire a fait du *Strophosomus subnudus* le type d'un genre particulier, sous le nom d'*Homapterus,* car il maintient l'opinion que cet insecte doit faire partie du groupe générique des *Metallites.*

— M. Reiche lit la note suivante en réponse à une communication de M. Jacquelin du Val :

Dans la séance du 13 mai dernier, M. Jacquelin du Val en critiquant ma manière de voir relativement à la conservation du genre *Helochares* Mulsant, prétend que le caractère tiré de l'absence d'une lame tranchante à la partie antérieure du mésosternum n'est pas suffisante pour établir un genre nouveau, et qu'il serait logique, si on l'adoptait, de diviser le genre *Hydrobius*, en deux coupes : l'une caractérisée par le mésosternum comprimé en carène (*fuscipes)*, l'autre par cette partie élevée en lame saillante.

M. Jacquelin du Val n'a pas lu jusqu'au bout la note que j'ai publiée (Ann. de la Soc. Ent. 1856, p. 358) sur ce sujet, car il ne parle pas du caractère que j'ai signalé, comme correspondant à l'autre, dans les trois espèces aujourd'hui connues du genre *Helochares*, savoir : *l'absence d'une strie juxta-suturale.*

Ce caractère négatif a pour moi autant de valeur, s'il n'en a plus, que l'autre ; il sépare très nettement le genre *Helochares* de tous les *Hydrobiides* à cinq segments abdominaux ; on pourrait y ajouter sa forme générale oblongue et sensiblement aplatie qui, au premier coup d'œil, contraste avec la forme ovale et très convexe des *Philhydrus* et qui constitue son faciès.

Qu'à l'exemple de M. Lacordaire et de MM. Fairmaire et Laboul-

bène, notre savant collègue ne fasse du genre de M. Mulsant, qu'une division du genre *Philhydrus*, je le veux bien et ne l'en considérerai pas moins comme un entomologiste de beaucoup de valeur; mais j'avoue qu'au lieu de division A et division B, je préférerais, dans ce cas, des noms de genre.

Quant à la division du genre *Hydrobius*, basée sur le plus ou moins de saillie de la carène mésosternale, sans autres caractères correspondants, je n'y vois point de similitude avec la question précédente.

En terminant cette note, je crois devoir dire que M. Jacquelin du Val rend un service de plus à la science, en signalant les erreurs qu'il découvre dans les publications nouvelles comme dans les anciennes; quand il a raison, c'est-à-dire dans le plus grand nombre des cas, le service est immédiat; quand il se trompe, la polémique qu'il soulève nous profite également : qu'il continue donc. Cette épée de Damoclès, menaçant sans cesse les auteurs superficiels, nous vaudra des travaux plus réfléchis, plus sérieux et plus dignes du but pour lequel nous nous sommes réunis.

Après cette lecture M. Jacquelin du Val dit que, malgré les remarques de M. Reiche, il n'en maintient pas moins ce qu'il a dit précédemment.

— Il est donné communication de la note suivante de M. le docteur Schaum, intitulée : *Mélanges entomologiques*.

I. Nous devons à M. Jacquelin du Val une belle figure du *Nomius græcus* Lap. (Gen. d. Col. Car. pl. 21, fig. 102), dont le type fait aujourd'hui partie de la collection de M. Thomson. Je ne crois pas me tromper en rapportant cette figure à un rare carabique des Etats-Unis, qui a été décrit antérieurement par Dejean, sous le nom de *Morio pygmæus*, et dont le docteur Le Conte a fait depuis le genre *Haplodrite* (V. Lacordaire, Gen. d. Col. I, p. 185) (*). Dans

(*) Il sera facile aux entomologistes de Paris de vérifier mon opinion, en comparant les types des deux insectes.

ce cas le *Nomius græcus* devrait disparaître du catalogue des insectes européens. Quant à sa place systématique, je partage entièrement l'opinion de M. Dejean et de M. Jacquelin du Val, qui l'ont mis à côté des *Morio*, et ne vois aucune raison pour l'associer aux *Siagonides*, ce que Laporte et Lacordaire ont fait.

II. J'ai pu dernièrement examiner un mâle de l'*Agrius falloriosus* Chevrol. (Ann. de la Soc. Entom. 1854, pl. 19), et j'ai acquis la conviction que cet insecte n'appartient pas aux Carabiques, mais aux Cicindélides et qu'il doit être rapproché du genre *Omus*. En effet, les antennes sont implantées audessus de la base des mandibles, la languette, très peu développée, est cadrée dans l'échancrure du menton, le crochet du lobe interne des mâchoires est articulé et dans une échancrure du sixième segment de l'abdomen du mâle, paraît un septième segment qui est ici fendu. Voilà donc tous les caractères principaux des Cicindélides. Je suis assez sûr que l'insecte publié récemment par M. Motschulsky, sous le nom de *Pionodrile magellanica* (Etud. Entom. Helsingfors 1856, p. 33, pl. XI, fig. 11), est identique à l'*Agrius fallaciosus*. La figure de cet auteur est peu reconnaissable, il est vrai, et la description insuffisante, mais l'individu de M. Motschulsky provient de la même source que celui que j'ai comparé. Il est juste de dire que M. Motschulsky a reconnu la place que ce genre doit occuper.

III. M. Jeckel me blâme (Bull. de la Soc. Entom. 1856, p. LXXII), d'avoir mis en synonymie le *Trachyphlæus inermis* Sch., et *Platytarsus setiger* Sch.; ce reproche devait être adressé à M. Suffrian, qui avait déclaré ces deux insectes identiques dans la Gazette de Stettin (1848, p. 56 note). Cette opinion n'étant pas contredite devait être utilisée par moi pour le catalogue des Coléoptères d'Europe, publié par la société de Stettin. Je profite de cette occasion pour constater que j'ai rédigé, à moi seul, la quatrième édition du catalogue susdit publié en 1852, mais que je suis resté entièrement étranger à la rédaction des éditions suivantes, dont la quatrième constitue cependant la base. Ce n'est donc pas moi, mais M. Dohrn, l'unique rédacteur des éditions suivantes, qui est responsable du

mauvais traitement du genre *Bembidium*, dans la cinquième édition, que M. Jacquelin du Val a signalé dans les Annal. de la Soc. Entom. 1855, p. 661, car le travail de M. Jacquelin du Val sur les *Bembidium* n'était publié qu'en partie en 1852. Cette partie a été consultée par moi, la suite ne l'a pas été par M. Dohrn.

IV. Dans la planche 22 des Annales de 1855, qui accompagne le travail de MM. Reiche et de Saulcy sur ses Coléoptères recueillis en Orient, je crois reconnaître deux de nos anciennes connaissances; le *Brachinus hebraicus*, est sans doute le même que celui trouvé en Mésopotamie par Helfer et portant dans beaucoup de collections le nom inédit de *venustulus* Helf. Autant qu'on en peut juger par la description, le *Br. caspicus* Dej., est la même espèce.—La figure de l'*Hydrocanthus diophthalmus*, pl. 22, fig. 11, convient parfaitement à un insecte que j'ai pris aux environs du Caire et qui ne diffère pas du *H. notula* Erich. Arch. 1843, I, p. 220, d'Angola.

V. Parmi les Coléoptères d'Orient, publiés dans les Annales de 1856, p. 715-725, par M. Peyron, je crois en reconnaître également deux, qui ont été connus auparavant. La *Cymindis Osiridis* est sans doute le même insecte que Klug avait nommé *C. carinata*, sans le décrire, et que j'ai trouvé plusieurs fois au Caire. J'ai toujours rapporté cette espèce à la *C. tesselata* Dej., du Sénégal, dont la description lui convient en tout point. Si je me trompe M. Peyron fera bien d'exposer les différences des deux espèces. L'*Hydrophilus ægyptiacus* Peyron, qui n'est pas du tout rare en Egypte, est, à en juger par la figure et la description, l'*H. spinipennis* Guér. Icon. du Regn. Anim. pl. 20, fig. 14, text. II, p. 72.

VI. M. Perris a publié dans son Histoire des insectes du Pin maritime (dans mon opinion, le mémoire le plus intéressant et le plus important qui ait paru dans les Annales), la métamorphose du *Diodorhynchus attelaboides* (1856, p. 434). Il y donne le *D. austriacus* Sch., comme étant la femelle de l'*attelaboides*, ce qui a été l'opinion d'Erichson (Viegm. Arch. 1844, II, p. 285), adoptée par moi dans le catalogue des Coléoptères d'Europe. M. Kraatz a cru dernièrement que ce sont deux espèces et qu'il possède mâle et femelle

de chacune. Il serait désirable que M. Perris nous apprît s'il a élevé les deux insectes ensemble ou s'il les a trouvés accouplés.

— M. Javet communique, et M. le docteur Sichel analyse une annonce imprimée en allemand, sur un nouveau journal entomologique mensuel de Vienne (en Autriche), devant paraître à partir du 1er juillet 1857 : rédacteurs en chef MM. Julius Lederer et Ludwig Miller.

Lectures. M. Léon Fairmaire lit une notice de M. Arias Teijeiro, soumise au Congrès de Montpellier et contenant le plan détaillé de la table des deux premières séries de nos Annales, qu'il a dressée avec le plus grand soin.

La Société, appréciant le long et important travail de M. Arias Teijeiro, charge son secrétaire de lui adresser les remerciements de ses collègues, et décide qu'une commission, composée de MM. Berce, Doüé, Fairmaire, Reiche et Sichel, sera chargée d'étudier ce travail et d'indiquer les moyens de publication qui lui paraîtront les plus convenables.

— M. Léon Fairmaire rappelle une note de M. Mocquerys, lue au Congrès, relative aux insectes nuisibles et indiquant un moyen propre à les détruire (*Voy. p.* LXXI).

Notre collègue de Rouen demande qu'une commission soit nommée par la Société pour étudier son procédé. Avant de prendre une résolution à ce sujet, la Société, désirant avoir plus de détails que n'en a donnés M. Mocquerys, décide qu'une lettre lui sera écrite par M. Reiche pour les lui réclamer.

— M. Jacquelin du Val lit un mémoire faisant suite à ses *Glanures entomologiques*, et contenant la description de nouvelles espèces de Coléoptères Européens et de larves non décrites jusqu'ici.

Membre reçu. La Société admet au nombre de ses membres M. Oscar Koechlin, de Darnach (Haut-Rhin), présenté par M. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs MM. de Baran et Lucas.

OUVRAGES A VENDRE.

M. le Trésorier informe MM. les Membres de la Société qu'il peut disposer encore de quelques exemplaires des ouvrages ci-après :

1° *Annales de la Société entomologique de France*, 1re série, années 1837 à 1842, au prix réduit de 12 *francs* chaque volume; et 2e et 3e séries, années 1843 à 1856, au prix de 24 *fr.* chaque vol.

2° Catalogue des Coléoptères d'Europe; par M. DE MARSEUL. Prix : 3 fr. 30.

3° *Essai monographique sur les Clérites,* par M. le marquis Spinola (2 volumes in-8°, avec 47 planches coloriées); prix : 60 *fr.*

4° Histoire naturelle des *Anthicites*, par M. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE ; 1 vol. in-8°. Prix : fig. coloriées, 18 fr. ; noires, 14 fr.

5° Monographie des Cicindélides ; par M. THOMSON. Prix de la première livraison : 9 francs.

6° Archives entomologiques; par M. THOMSON. Prix de la première livraison : 2 fr. 50 cent. (3 ont paru).

7° Situation, maladies et amélioration des races du Ver à soie; par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE. Prix : 1 fr.

8° Catalogue des Coléoptères de la collection de M. J.-B. Géhin, 1er et 2e fascicules ; prix : 1 fr.

9° Genera des Coléoptères d'Europe, par MM. JACQUELIN DU VAL et MIGNEAUX. Prix de la livraison : 1 fr. 75 c. : 49 ont paru. Les *Curculionides* formant un vol. avec 30 pl. col.; cartonné : 22 fr.

10° Faune Entomologique française, par MM. L. FAIRMAIRE et A. LABOULBÈNE. Prix du premier volume : 15 fr.

11° The Entomologist's Annual (1855 et 1856), par M. Stainton ; prix des deux volumes : 6 fr.

12° *Catalogus Curculionidum*, etc., ou Catalogue de tous les Curculionides décrits dans les divers ouvrages de Schönherr ; coordonné par H. Jekel. Prix réduit : 2 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

13° *Fabricia Entomologica* : 1re partie. — Révision monographique du genre *Hypsonotus* Germ. et de ses démembrements. 1re et 2e livraisons. Prix : 1 fr. 50 chaque.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1857.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du [illegible] Juillet 1857.)

Présidence de M. le docteur BOISDUVAL, 1er vice-président.

Communications. M. L. Buquet annonce à la Société la mort de notre collègue M. Robineau-Desvoidy, décédé récemment à Paris.

La Société charge M. Bigot de donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux de notre savant collègue.

—M. J. Thomson montre une boîte contenant les insectes les plus remarquables recueillis au Gabon par notre confrère M. Henri Deyrolle, qui, de retour à Paris, assiste à la séance. M. J. Thomson parle particulièrement des Coléoptères, dont il compte donner la description des espèces nouvelles dans la première partie du IIe volume de ses *Archives entomologiques*, qui doit paraître incessamment.

— M. H. Lucas communique à la Société plusieurs individus d'une espèce nouvelle du genre *Rhizotrogus*, qui habite l'Algérie, et qu'il désigne sous le nom de *Rhizotrogus Guyonii.*

Cet insecte, dit-il, vient se placer tout près du *R. Gerardii* Buq. La tête, d'un marron tirant un peu sur le roux, est couverte d'une ponctuation forte et serrée. Les antennes sont roussâtres, ainsi que les palpes maxillaires et labiaux. Le thorax d'un marron foncé, bordé quelquefois de roussâtre sur les côtés, est couvert d'une ponctuation plus forte et plus serrée que celle du *R. Gerardii.* L'écusson ponctué est de même couleur que la tête. Les élytres, plus larges et à côtes plus saillantes que chez le *R. Gerardii*, sont d'un marron tirant un peu sur le roux; elles sont couvertes d'une ponctuation plus forte et plus distinctement accusée que celle du *R. Gerardii*, avec les deux côtes qu'elles présentent plus nettement marquées que dans cette espèce. Tout le corps en dessous est d'un roux plus ou moins foncé, et le pygidium, au lieu d'être lisse comme dans le *R. Gerardii*, offre au contraire une ponctuation assez forte, arrondie et peu serrée. Les pattes sont de même couleur que le dessous du corps. Long. 20 mill.; lat. 10 mill. Le mâle, dont je ne possède qu'un seul individu, diffère de la femelle par une taille plus petite; de plus, la couleur marron de la tête, du thorax et des élytres est moins foncée. Long. 17 mill.; lat. 9 mill.

Cette espèce, qui a été donnée à M. H. Lucas par M. le docteur Guyon, auquel notre collègue se fait un plaisir de la dédier, a été rencontrée dans les environs de Milianah.

— M. Doüé communique l'extrait suivant d'une lettre que vient de lui adresser notre collègue M. Bouteiller, de Provins.

Je vous envoie quelques œufs d'un Orthoptère que je crois le *Xyphidium fuscum :* ils sont vides, bien entendu, et j'y joins les petites larves qui en sont sorties, ainsi que des fragments du morceau de bois où ils étaient placés. J'avais trouvé ces œufs l'automne der-

nier dans mon jardin, sur un vieux poteau abandonné qui se pourrissait à la pluie. Curieux de voir ce qui en résulterait, je les recueillis et les conservai dans un bocal. Vous en voyez le produit.

Ces larves sont remises à M. Lucas, qui se propose d'en faire un examen particulier.

— M. Depuiset lit la note suivante :

J'ai l'honneur de donner à la Société quelques détails concernant trois ou quatre chasses aux Lépidoptères faites, vers le 15 juin, aux environs de Nohant (Indre), avec MM. Maurice Sand et Manceau, entomologistes zélés s'occupant de faire une collection entomologique de leur département, dont ils donneront le catalogue lorsque cette collection sera complète autant que possible.

Je citerai entre autres espèces les suivantes :

La chrysalide de la *Sesia mutillæformis* sur le tronc des vieux pommiers ; celle de la *S. cynipsiformis* sur les vieilles souches de chêne ; la chrysalide de la *Zeuzera æsculi* trouvée dans des branches de tilleul, de pommier et d'orme cassées par le vent, minées qu'elles étaient par la chenille, et tombées à terre ; en battant les prunelliers, les chenilles des *Thecla betulæ*, *Bombyx lanestris*, *Cilix spinula* et *Catocala paranympha*; sur le chêne et le charme, celle de l'*Aglia tau;* à la lanterne, en fauchant sous bois sur les graminées, la chenille du *Satyrus Phædra ;* sur le saule marceau, l'*Apatura Iris*. Cette belle chenille, qu'on rencontre rarement, ne vivrait donc pas seulement sur le peuplier et le tremble, seuls arbres désignés jusqu'à présent pour sa nourriture. Plusieurs furent trouvées sur des saules marceaux assez distants l'un de l'autre pour faire supposer qu'elles ne provenaient point d'une même ponte, ce qui éloigne l'admission d'un fait isolé ou accidentel.

Je terminerai en signalant la capture de deux espèces à l'état parfait, que je crois intéressantes pour la faune du centre de la France, et qui sont le *Polyommatus Gordius* et l'*Ophiusa Algira*. Ces deux Lépidoptères furent pris dans une excursion faite aux ruines de Châteaubrun, sur les rives escarpées de la Creuse.

— M. le docteur Boisduval entre dans quelques détails sur plusieurs des Lépidoptères, tant à l'état parfait qu'à celui de chenille, qu'il a recueillis aux environs de Montpellier.

Lecture. M. L. Fairmaire lit une notice de notre confrère M. Aug. Rouget, intitulée : Description de deux espèces nouvelles de Coléoptères des environs de Dijon (*Microrhagus Emyi* et *Ceutorhynchus chlorophanus*).

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres MM. Henri Landolff, de Zurich, étudiant en médecine à la Faculté de Montpellier, présenté par MM. Daube et Yersin; Manuel, commis greffier près la cour impériale de Montpellier, présenté par M. Daube; Augustin Marcellin, de Saunes (Basses-Alpes), étudiant en médecine à la Faculté de Montpellier, présenté par M. Bellier de la Chavignerie, et Henri Trimoulet, de Bordeaux, présenté par M. le docteur Lambert. — Commissaires : MM. Berce, rapporteur, Martin et Becker.

(Séance du 22 Juillet 1857.)

Présidence de M. le Dr BOISDUVAL, 1er vice-président.

Rapport. M. L. Fairmaire donne lecture d'un rapport général sur les excursions entomologiques faites par le congrès dans les environs de Montpellier; travail suivi de la liste des espèces les plus intéressantes qui ont été trouvées par nos collègues.

Communications. M. Javet présente à la Société le portrait de M. Curtis, au nom de notre honorable membre honoraire anglais. — La Société offre ses remercîmens à M. Curtis, et

décide que ce portrait sera encadré et placé dans le local de sa bibliothèque.

— M. Doüé montre une *Adesmia* provenant de Benguela (côte d'Afrique), et voisine de la *candidipennis,* dont elle diffère par les élytres légèrement rugueuses et striées et le corselet d'un noir brillant.

M. A. Deyrolle pense que cet insecte n'est qu'une simple variété spécifique, car, dit-il, il a observé de nombreux passages entre le type et l'insecte présenté par M. Doüé. D'autres membres croient au contraire que c'est une espèce bien distincte et déjà connue en Angleterre.

— M. H. Lucas lit la note qui suit :

Je communiquerai, dit-il, à la Société deux individus du *Margarinotus scaber* Fabr. Entom. Syst. t. I, p. 73; Payk. Monog. Hist. p. 83, n° 66, pl. 8, fig. 4; de Marseul, Ann. de la Société Entom. de France, 3e série, t. IV, p. 552; et trois individus de la *Morica Jevinii* Luc. Ann. de la Soc. Entom., 3e série, t. 5, p. 712, pl. 21, fig. 7. Ces deux espèces encore peu répandues dans les collections entomologiques ont été rencontrées par M. Cotty aux environs de el la-Magrnia dans la province d'Oran.

— M. le docteur Laboulbène annonce à la Société qu'il a disséqué le *Buprestis* (*Anthaxia*) *manca*, et il montre des dessins représentant les appareils de la digestion et de la génération de cet insecte.

— Le même membre met sous les yeux de ses collègues un Microlépidoptère du genre *Eupithecia*, qu'il a obtenu d'une chenille qui vit dans le réceptacle florifère du *Chrysanthemum leucanthemum.*

Il montre aussi un autre Microlépidoptère dont la larve se nourrit de la partie supérieure d'un bolet ligneux qui vient sur le pommier.

—M. le docteur Laboulbène dit ensuite qu'il a, le 5 juillet, pris sur des ceps de vigne, à Villefranche-sur-Saône, des chenilles qui nuisaient au raisin après la floraison, en coupant le pédoncule principal des fruits ou en dévorant celui des petites grappes. Cette chenille, que les vignerons du pays appellent *le ver*, lui a fourni une petite Pyralide à ailes supérieures jaunes rayées d'une large bande brune et qui est le *Cochylis roserana.*

— Le même membre annonce qu'il a trouvé avec M. L. Amblard, à Bouray, des nids d'Hyménoptères bâtis en terre le long d'un mur, et que de l'un de ces nids il est sorti deux *Anthrax morio.* Ces Diptères parasites ont une nymphe arquée, blanchâtre, hérissée de pointes dont notre collègue donnera le dessin.

— Le même membre parle enfin à la Société d'une larve qui nuit au colza et qui n'est probablement autre que la *Cecidomyia brassicæ* Winnertz (*Linnæa entomologica*, VIII, 231). Elle est d'un blanc à peine grisâtre et vit en grand nombre dans les siliques de cette plante. M. Laboulbène l'a reçue de Normandie par les soins de M. Royer, et il l'a observée aux environs de Paris, à Villegenis, près de Verrières.

— M. Becker parle des Lépidoptères recueillis par M. Bar sur les bords du Maroni, et montre quelques espèces remarquables.

Décision. Sur la demande de M. Doüé, la Société décide que M. le docteur Lefèvre, très malade depuis un an, et dont la position ne lui permettra plus de s'occuper d'entomologie, sera regardé comme démissionnaire à partir du commencement de 1857.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. l'abbé Blampignon, professeur de philosophie au grand séminaire de Troyes (Aube), présenté par M. l'abbé de Marseul. — Commissaires-rapporteurs, MM. Doüé et Gougelet.

(**Séance du 12 Août 1857.**)

Présidence de M. le docteur DOISDUVAL, 1er vice-président.

MM. Daube, membre de la Société, et P. Gervais, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, assistent à la séance.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort de notre collègue M. Laporte, pharmacien à Hoche, décédé le 3 août.

— Au sujet du procès-verbal de la précédente séance, M. Jacquelin du Val demande à M. le docteur Laboulbène si l'insecte dont il a parlé comme faisant un grand mal au colza, est bien la *Cecidomyia brassicæ.*

M. le docteur Laboulbène répond qu'il a observé plusieurs larves comme nuisibles au colza, et que les plus abondantes étaient des larves de Cécidomyies ; mais que, comme il n'a pu en obtenir l'insecte parfait, il n'a pu que supposer, d'après Winnertz, qu'elles devaient très probablement se rapporter à la *Cecidomyia brassicæ,* mais qu'il ne peut l'affirmer d'une manière positive.

M. Jacquelin du Val ajoute qu'un Coléoptère très nuisible aux crucifères dans le département de l'Oise, et qui ne semble pas avoir été signalé jusqu'ici sous ce point de vue, est le *Meligethes æneus.*

— M. L. Fairmaire signale des espèces de Coléoptères nouvelles ou très rares pour la faune française, et qui ont été trouvées auprès de Saint-Germain-en-Laye par M. Ch. Brisout de Barneville : telles sont les *Catops colonoides*, *Catops (sp. nov.)*, *Colon angularis*, *latus*, *Colon (sp. n.)*, *Cyrtusa pauxilla*, *Hydrobius strigosus*, *Triarthron Mœrkelii*, etc.

— M. Reiche annonce que M. le docteur Schaum dresse en ce moment un catalogue de tous les Coléoptères propres à la Grèce, et qu'il se propose de publier ce travail dans les mémoires d'une Société entomologique récemment fondée à Berlin.

— M. Tappes montre une coque de Coléoptère, peut-être de Curculionite, qui se meut par des petits bonds successifs.

M. Jacquelin du Val dit, à ce sujet, qu'il a vu sauter de la même manière des coques de Rhynchites qui avaient quelques rapports avec celles présentées par notre collègue.

— M. le docteur Boisduval communique un *Caryoborus*, Coléoptère américain, qu'il a trouvé vivant dans une des serres de Paris.

M. Tappes dit qu'il a observé une espèce analogue dans des cocos rapportés dans notre capitale.

M. A. Sallé ajoute qu'il a vu des *Caryoborus* se métamorphoser à Paris même.

— M. J. Thomson parle de deux magnifiques envois de Coléoptères, arrivés à Londres : l'un de M. Bates, provenant de l'Amazone, et l'autre de M. Wallace, adressé des îles Arroo.

— M. le docteur Boisduval annonce qu'il a reçu de M. le colonel Tropp des Lépidoptères de l'Inde centrale (Meruel),

et il ajoute que ces insectes se rapprochent assez notablement de ceux que l'on a rapportés du Cachemyr et du Tibet.

Lecture. Il est donné communication d'un mémoire de M. Sauvenne, pharmacien à Montpellier, sur l'emploi que l'on pourrait faire en pharmacie de la teinture de la *Cetonia aurata.*

M. Sauvenne ne faisant pas partie de la Société, son mémoire est renvoyé à M. le docteur Signoret pour qu'il en présente un rapport à la Société.

Membres reçus. A la majorité des suffrages, la Société admet au nombre de ses membres : 1° M. Jacob Himmighofen de Gracia, qui habite Barcelone, présenté par M. Becker; commissaires-rapporteurs, MM. Berce et Depuiset; et 2° M. Wincher, employé au chemin de fer de l'Ouest, à Montmartre, présenté par M. L. Fairmaire, commissaires-rapporteurs, MM. de Baran et Delarouzée.

(Séance du 26 Aout 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Communications. M. J. Thomson fait passer sous les yeux de la Société une boîte de sa collection contenant un grand nombre d'individus des quatre espèces connues du genre *Goliathus* (*giganteus, Druryi, Cacicus, Fornassinii*), et il entre dans quelques détails à ce sujet.

— M. Delarouzée présente à la Société trois Coléoptères nouveaux qu'il a trouvés dans la caverne de Bétharram (Hautes-Pyrénées) et dont l'un, appartenant au genre *Anophtalmus,* qui n'avait pas encore été signalé en France, est une des découvertes les plus intéressantes pour notre faune.

Voici les descriptions diagnostiques de ces trois espèces et d'un *Haliplus* trouvé par notre collègue dans un lac des Hautes-Pyrénées :

1. *Anophthalmus Gallicus*, C. Delarouzée. — Long. 4 millim. — Testacé, presque transparent. Antennes dépassant les deux tiers de la longueur du corps, second article plus court que les suivants. Tête grosse, profondément marquée de deux sillons. Corselet cordiforme, convexe ; angles antérieurs arrondis, les postérieurs légèrement obtus, mais à pointe bien marquée. Elytres en ovale allongé, convexes, un peu déprimées au milieu ; deux stries, la suturale surtout, fortement marquées ; une troisième légère, marquée de trois gros points enfoncés ; les autres entièrement effacées.

Trouvé dans une grotte près de Betharram (Basses-Pyrénées). Malgré une obscurité complète, il se cache sous des pierres mouillées constamment par l'eau qui tombe goutte à goutte des stalactites.

2. *Pterostichus microphthalmus*, C. Delarouzée. — Long. 16 mill. — Brun foncé ; palpes, pattes et derniers anneaux de l'abdomen plus clairs. Tête grosse, presque aussi large que le corselet ; yeux extrêmement petits, non saillants. Corselet étroit, beaucoup plus long que large, fortement rétréci un peu avant les angles postérieurs qui sont droits et pointus ; deux fossettes non ponctuées, bien marquées, l'interne presque parallèle au bord latéral, la seconde plus petite, oblique. Un gros point sur l'angle postérieur. Elytres un peu plus claires que le corselet, lisses, presque parallèles, étroites, allongées ; stries très fines ; intervalles plans, trois points enfoncés sur le troisième intervalle ; le premier contre la troisième strie placé au tiers antérieur, le second et le troisième touchant la seconde strie et placés, l'un vers le milieu et l'autre au deux tiers de l'élytre.

Trouvé dans la même grotte, le mâle et la femelle près l'un de l'autre, sous la même pierre.

3. *Adelops speluncarum*, C. Delarouzée. — Long. 3 millim. — En ovale allongé, très peu convexe, testacé ; couvert d'une pubescence plus claire, longue et couchée. Antennes grêles, à peine

épaissies à l'extrémité, dépassant le tiers des élytres. Corselet court, peu convexe, peu sinué à la base; angles postérieurs presque droits; surface très finement et très densément granuleuse. Elytres très allongées, non tronquées, déprimées sur la suture, couvertes de petites strioles transversales irrégulières; pas de strie suturale.

Trouvé avec l'*Anophthalmus*.

4. *Haliplus Pyrœneus*, C. Delarouzée. — Long. 4 1/2 à 5 millim. D'un testacé ferrugineux; plus allongé et moins convexe que le *H. fulvus*, Fab. dont il se rapproche par la disposition des taches des élytres. Tête assez fortement ponctuée, une tache noire sur le vertex. Bords latéraux du corselet légèrement arrondis; base très sinuée, le milieu se prolongeant en pointe sur l'écusson plus fortement que dans le *fulvus*, marquée de deux ou trois lignes de gros points irréguliers à fond noir. Elytres peu convexes, marquées de taches très noires et bien limitées.

Trouvé dans le lac Noir auprès de Cauterets (Hautes-Pyrénées).

— M. le docteur Laboulbène écrit du Havre qu'il a trouvé au pied de la falaise du cap la Hève, l'insecte parfait, la larve et la nymphe de la *Micralymma brevipenne*, et qu'il en fait l'anatomie.

— M. L. Fairmaire dit que M. le capitaine Martin a pris dans des fourmillières, auprès de Toulon, plusieurs individus du genre *Oochrotus* (*O. unicolor* Lucas) avec les *Colovocera* et *Merophysia formicaria*.

— M. Reiche lit la note qui suit :

L'insecte que j'ai décrit dans les Annales de la Soc. Entom. (1855, p. 603) sous le nom d'*Olisthopus orientalis* n'est autre que l'*Ol. Grœcus* de M. Brullé, Expéd. Scient. de Morée, III, p. 124.

J'ai pu m'assurer du fait par la communication qui m'a été faite du type qui a servi à la description de M. Brullé; c'est à notre honorable collègue, M. E. Blanchard que je dois cette communication.

On pourrait s'étonner, à bon droit, que je n'aie pas demandé cette communication avant de décrire mon *Ol. orientalis.* J'aurais dû le faire, j'en conviens ; mais j'étais très loin de croire qu'il y eût la moindre analogie entre l'espèce de M. Brullé décrite comme ayant la tête et le corselet d'un *vert* bronzé *assez clair*, les palpes bruns à l'extrémité, les intervalles des stries des élytres creusés ou canaliculés dans leur longueur et comme étant de 1 centimètre 3/4 de largeur, ce qui indiquait une espèce linéaire.

Mon espèce n'a pas la moindre nuance de vert sur la tête et le corselet, ses palpes bruns sont testacés à l'extrémité, les intervalles des stries des élytres sont plans et la largeur de l'insecte est de 2 centim. 3/4.

En voyant les deux types que je mets sous les yeux des membres de la Société on aura peine à comprendre l'illusion dans laquelle est tombé M. Brullé, car son insecte, des quatre caractères que j'ai cités, n'en a qu'un : *les intervalles des stries creusés en gouttière ;* ce qui est dû à ce qu'il était récemment transformé quand on l'a pris et que ses élytres très molles se sont un peu crispées en se desséchant.

— M. le docteur Sichel fait la communication suivante :

En septembre 1855, chargé par la Société de déterminer un Hyménoptère envoyé par M. Doumerc (Bulletin, 1855, p. LXXXIII), j'ai commis une erreur en regardant cet insecte comme un *Acænites* (id, p. LXXXVII, LXXXIX ; c'est un *Hemiteles*, l'*H. floricolator* Grav., var., ou peut-être une espèce nouvelle très voisine de celui-ci (*H. perlæ* Doumerc). Ce que j'ai dit du métathorax tronqué et sculpté de cet insecte doit être maintenu, mais être appliqué au genre *Hemiteles*, genre dont certaines espèces ont le métathorax convexe et lisse, tandis que d'autres l'ont tronqué, sculpté ou rebordé, circonstance qui donnera peut-être lieu à l'établissement de deux sous-genres, ou du moins de deux grandes divisions. Il est remarquable que Gravenhorst, dans ses descriptions, du moins pour les espèces que j'ai comparées, ne parle pas du tout de la sculpture du métathorax.

— M. Guérin-Méneville fait connaître quelques faits d'entomologie appliquée, relatifs à l'industrie séricicole ; il s'oc-

cupe spécialement de la maladie qui sévit depuis plusieurs années sur le *Bombyx mori*, et qui diminue considérablement la récolte de la soie, et il donne une idée des recherches qu'il vient de faire en Suisse et dans les Hautes et Basses-Alpes, pour obtenir de bonnes graines, tirées de localités où l'épidémie n'a pas régné, et sans pour cela aller en chercher en Chine.

— Le même membre s'occupe ensuite de plusieurs *Bombyx* dont on essaie en ce moment l'acclimatation; il parle surtout du ver à soie du Ricin, qui se reproduit depuis plusieurs années en France; enfin il fait voir un certain nombre d'individus de ces Lépidoptères, dont l'étude lui a démontré que l'on doit réellement distinguer deux espèces dans celle désignée habituellement aujourd'hui sous le nom de *cynthia*: l'une, provenant de la Chine, serait le véritable *Bombyx cynthia* de Linné, et l'autre, originaire du Bengale, devrait porter la dénomination de *Bombyx arrindia* Milne-Edwards, nom qui, suivant notre collègue, a été publié antérieurement à celui de *B. ricini*, donné par M. le docteur Boisduval.

— M. Guérin-Méneville communique une note qu'il a présentée à l'Académie des Sciences, dans la séance du 24 août, relativement à l'emploi qui devrait être tenté de la *Cetonia aurata* comme remède propre à guérir de l'hydrophobie.

Dans un article, dit-il, qui a paru au *Moniteur* des 16-17 août 1857, on trouve des détails d'un haut intérêt sur la guérison de la rage. Suivant ce document qui émane du Comité scientifique de la marine de Saint Pétersbourg, un habitant du gouvernement de Riazant M. Levachoff, posséderait un remède efficace contre cette maladie, et

en serait déjà à sa 1,790^{e} cure. D'après le récit de M. Ivantchenko, officier de marine, guéri par M. Levachoff, celui-ci emploierait comme remède des pilules faites avec certaines plantes, et une poudre d'un gris verdâtre, soi-disant accessoire, poudre qui pourrait bien être le vrai remède déguisé par les pilules, et qui est peut-être faite avec la Cétoine dorée.

En lisant cet article, j'ai pensé qu'il était opportun de rappeler encore les communications que j'ai eu l'honneur de faire à l'Académie des sciences, depuis sept ans, sur ce sujet. J'ai commencé à signaler cet insecte comme spécifique contre l'hydrophobie, en janvier 1851, dans ma *Revue et Magasin de zoologie* (p. 60).

En avril de la même année (même recueil, p. 205) un médecin français, M. Mandileny qui avait séjourné longtemps en Russie, venait confirmer ce que j'avais annoncé et citait des faits analogues venus à sa connaissance.

Plus tard encore, M. Drouillard confirmait aussi les renseignements que j'avais publiés, par le témoignage d'une dame russe, et il allait m'aider à obtenir que des expériences fussent faites, en adressant une demande à M. le comte de Morny, quand une mort prématurée est venue l'enlever.

Depuis ce temps j'ai récolté chaque année des Cétoines dorées pour les mettre à la disposition des corps savants qui voudraient faire des expériences; je n'ai cessé d'appeler l'attention sur ce grave sujet; j'en ai fait l'objet de diverses publications, et notamment d'une lettre à l'Académie des sciences, insérée encore dans ma *Revue de zoologie* (juillet 1855, p. 342).

Je voulais de nouveau appeler l'attention sur l'emploi de la Cétoine comme spécifique contre la rage, quand l'article du *Moniteur* est venu m'affermir dans ma résolution. Dans le document du *Moniteur*, on voit que les effets du remède administré par M. Levachoff sont analogues à ceux que j'ai signalés dans ma première notice. On y reconnaît encore que la poudre de couleur gris verdâtre qu'il fait prendre avec ces pilules pourrait bien être produite par des Cétoines écrasées et qu'elle semble être rendue ainsi verdâtre par les téguments pulvérisés de ces insectes.

Aujourd'hui, en présence de ces indices qui établissent au moin une grande probabilité en faveur de la Cétoine dorée comme remède contre la rage, il n'est plus permis de se borner à des vœux stériles : il faut agir, et je demande que des recherches soient faites en Russie pour vérifier la réalité des résultats obtenus dans les gouvernements de Saratow, de Tchernigoff et de Riazant, et qu'en même temps des expériences soient entreprises dans quelques établissements du gouvernement afin de connaître les effets de la poudre de Cétoine sur des animaux sains et atteints d'hydrophobie. En attendant, je viens de remettre à MM. Berthelot et de Luca, chimistes distinguées, des Cétoines de cette année, pour qu'ils en fassent l'analyse et cherchent si ces insectes contiennent un principe particulier et que je proposerais de nommer *cétonine*. Dans tous les cas, les recherches dont il s'agit ne peuvent entraîner qu'à des dépenses minimes, et certainement hors de proportion avec l'importance du sujet. Les frais de cette mission, seraient facilement trouvés dans le fonds spécial du ministère de l'instruction publique destiné aux missions scientifiques, ou dans les reliquats des fondations Montyon ou autres, dont l'Institut dispose avec l'approbation de M. le ministre.

— M. Bellier de la Chavignerie entretient la Société de l'excursion entomologique qu'il vient de faire dans les Pyrénées orientales (Le Vernet), et il donne des détails sur la faune de ce pays.

Il y a recueilli un grand nombre de Lépidoptères et de Coléoptères, ainsi que des insectes des autres ordres, notamment des Hyménoptères et des Orthoptères. Il s'est livré particulièrement à la recherche des chenilles et en a trouvé de fort intéressantes, telles que celles de la *Melitæa deione*, de la *Zygæna Charon*, de la *Lithosia unita*, de l'*Orgyia aurolimbata*, des *Chelonia casta* et *hemigena*, de la *Cucullia santolinæ*, de la *Polia platinea*, de la *Nyssia Alpinaria*, etc.

M. Bellier fait passer sous les yeux de la Société quelques spécimens des Lépidoptères des Pyrénées-Orientales. On remarque parmi eux : *Papillio*, var. *Feisthamelii*, *Erebia Evias*, *Melitæa deione*,

var. *Pyronia*, *Lycæna Icarius*, *Agrotis agricola*, *Polia platinea* et *dumosa*, *Caradrina selini*, *Anthophila polygramma*, *Orgyi aurolimbata*, *Psyche bicolorella* et *tabanella*, *Zygæna* var. *Falcatæ*, *Sesia philanthiformis*, *Typhonia lugubris*, *Aspilates sanguinaria*, *Cidaria Genearia*, *silacearia*, etc.

Notre collègue annonce qu'il rédigera, ainsi qu'il a l'habitude de le faire, un mémoire détaillé sur ses chasses au Vernet et sur les observations nouvelles que lui ont fournies les espèces de ce pays.

— Le même membre rappelle que dans les séances des 9 juillet et 10 septembre 1856, il a fait voir à la Société plusieurs *Papilio Alexanor* et six *Thais Medesicaste* qui n'étaient éclos qu'au bout de deux années. Il montre aujourd'hui trois *Papilio Alexanor* et une *Thais Medesicaste* provenant de chrysalides recueillies en 1854 et éclos au commencement de juin dernier, c'est-à-dire la troisième année. C'est la première fois qu'on observe chez des Lépidoptères diurnes un aussi grand retard dans l'éclosion. Les trois *Alexanor* ne présentent rien de particulier, mais la coloration de la *Medesicaste* a subi une modification remarquable. L'exemplaire est encore beaucoup plus obscur que ceux qui n'étaient éclos qu'au bout de deux ans, et dont notre collègue signalait déjà, l'an dernier, la différence de couleur.

Membres reçus. La Société admet au nombre de ses membres : MM. l'abbé Baron, présenté par M. l'abbé de Marseul. Commissaires-rapporteurs, MM. Doüé et de Baran; et Leschenault de Villars, avocat, à Bagnères de Bigorre, présenté par M. Doüé. — Commissaires-rapporteurs, MM. Henri Deyrolle et L. Berce.

(Séance du 9 Septembre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. Felder, de Vienne, et le colonel Pradier assistent à la séance.

Communications. M. L. Buquet parle d'un fait entomologique curieux qui s'est passé en Crimée pendant la dernière guerre. Un grand nombre de balles, placées dans des cartouches et dans les gibernes, ont été fortement attaquées, et même, dans plusieurs cas, presque tout à fait perforées par un insecte.

Notre collègue ajoute que M. le maréchal Vaillant a appelé l'attention de l'Académie des sciences dans sa séance du 7 septembre, sur cette intéressante observation (1).

M. E. Desmarest, de son côté, fait remarquer que plusieurs communications ont été faites à la Société entomologique sur des insectes qui ont perforé des matières métalliques ainsi que certaines pierres assez dures, et qu'il a publié à ce sujet une notice dans la *Revue zoologique*, année 1844, pages 90 et suivantes. Notre collègue rappelle surtout qu'Audouin a signalé en 1833 des larves de *Callidium* ayant creusé assez profondément de nombreuses sinuosités

(1) Depuis cette communication (Comptes-Rendus, t. XLV, p. 361 et suiv.), M. C. Duméril, dans la séance du 14 septembre de l'Académie des sciences, a lu un rapport intitulé : *Recherches historiques sur les espèces d'insectes qui rongent et perforent le plomb*, et il y démontre que l'insecte, signalé par M. le maréchal Vaillant, comme ayant perforé des balles en Crimée appartient à la famille des Uropristes, et que c'est le *Sirex juvencus* Fabricius.

dans une plaque de plomb provenant d'une couverture de bâtiment; que M. Emy a fait une observation à peu près semblable sur des larves de *Bostrichus*; que M. le marquis de Brême a montré plusieurs cartouches de soldats, provenant de l'Arsenal de Turin, et dont les balles étaient fortement entamées par des insectes, et qu'il a lui-même présenté des *Apate capucina* et des *Callidium sanguineum* qui, probablement à l'état parfait, avaient percé plus ou moins profondément, les premiers des clichés typographiques, et les seconds de petits creusets de plomb.

Au sujet de ces observations, M. Tappes rapporte aussi qu'il existe à l'entrepôt des douanes, à Paris, des pierres d'abord assez tendres, et dures par la suite, dans lesquelles l'*Anobium tessellatum* a creusé des trous assez profonds.

— M. Bellier de la Chavignerie fait passer sous les yeux de ses collègues une boîte contenant un grand nombre de Coléoptères qu'il a pris aux environs du Vernet, la plupart dans la vallée et quelques-uns seulement dans la haute montagne.

— M. L. Fairmaire dit que M. C. Brisout de Barneville a trouvé récemment à Marly sous des écorces de châtaigniers, le *Prostomis mandibularis*, Coléoptère qui n'avait pas encore été signalé comme propre à la faune parisienne.

Lecture M. L. Fairmaire fait connaître la deuxième partie de ses *Miscellanea entomologica*, contenant la description de nouvelles espèces de Coléoptères propres à la faune de l'Europe et plus particulièrement à celle de la France.

— M. Bellier de la Chavignerie lit un mémoire intitulé : Observations sur les Lépidoptères des Pyrénées orientales (le Vernet).

Décisions. La Société décide que la démission donnée de vive voix par M. Jacquelin du Val, dans la séance du 12 août, et confirmée par sa lettre du 26 du même mois, est acceptée.

— Sur la demande du Secrétaire, la Société décide qu'un tirage de 100 exemplaires sera fait des pièces relatives au congrès de Montpellier.

Membres reçus. A la majorité des suffrages, la Société admet au nombre de ses membres :

M. Nickerl, professeur de zoologie à Prague (Bohême), présenté par M. Becker. — Commissaires-rapporteurs : MM. Berce et Depuiset ;

Et M. Pellet, avocat, à Béziers (Hérault), présenté par M. Bellier de la Chavignerie. — Commissaires-rapporteurs, MM. Fairmaire et de Baran.

(Séance du 23 Septembre 1857.)

Présidence de M. REICHE, président de 1856.

M. H. Delamain, de Jarnac, assiste à la séance.

Communications M. le secrétaire annonce que MM. les Président et vice-présidents, absents de Paris, l'ont chargé de les excuser auprès de la Société.

—M. J. Thomson dit qu'antérieurement à la publication de la note de M. Schaum (*Bulletin* 1857, page XXIX) sur l'*Agrius fallaciosus*, qu'il regarde comme devant être placé auprès des *Omus* dans la famille des Cicindélides, il avait

lui-même imprimé la même observation. *(Monog. des Cic.* 1857, I, p. 10 et suiv.).

— M. L. Fairmaire annonce que M. Racine a trouvé à Dieppe le *Bembidium* (*Limnœum*) *nigropiceum*, Coléoptère fort rare, qui n'avait pas encore été signalé comme appartenant à la faune française.

—M. G. de Baran annonce que MM. le docteur Lespès et Cheiron ont fait récemment des excursions dans plusieurs grottes souterraines des environs de Dax (Arriége), et qu'ils y ont trouvé quelques insectes intéressants. Ces entomologistes ont découvert une nouvelle espèce de *Leptoderus*, dont M. le docteur Lespès se propose de donner la description à la Société; ils ont observé aussi une Arachnide aveugle assez analogue à celle signalée depuis longtemps dans les lacs souterrains de la Carniole, et qui vit aux dépens des *Leptoderus*, ainsi que d'une espèce d'*Adelops* qui n'y est pas très rare. Enfin ils ont constaté la présence d'un *Pterostichus*, mais comme cet insecte a été pris près de l'ouverture d'une de ces grottes, ils pensent que cette dernière espèce venait du dehors.

— Le même membre dit que M. Berthoud a trouvé auprès de Valence (Drôme), le *Catopsimorphus arenarius* et le *Pœcilus subviolaceus*.

— M. le docteur Laboulbène entre dans des détails anatomiques très importants sur la *Micralymma brevipenne* sous ses divers états de larve, de nymphe et d'insecte parfait; il montre un grand nombre de figures et annonce qu'il se propose de faire un mémoire à ce sujet pour les Annales de la Société.

— Le même membre parle également de quelques re-

marques anatomiques qu'il a été à même de faire sur un *Buprestis gigantea* femelle, conservé dans l'alcool, et qui lui a été donné par M. Thomson. Notre collègue a surtout cherché à comparer ce qu'il avait précédemment observé anatomiquement dans l'*Anthaxia manca.*

— M. le Dr Laboulbène montre des morceaux de bois qui lui ont été envoyés des environs d'Abbeville et qui présentent des perforations nombreuses, qu'au premier aspect il avait cru faites par des *Coccus*, mais, qu'après un examen plus attentif il croit plutôt produites par des larves parasites de ces même *Coccus.*

Notre collègue remet ces morceaux de bois à M. le Dr Signoret, et il le prie de les examiner.

— M. J. Thomson montre trois planches dessinées par notre collègue, M. Nicolet, devant faire partie de la Faune entomologique du Gabon, qui doit être publiée incessamment dans le deuxième volume des *Archives entomologiques*, et contenant la représentation d'un grand nombre d'Orthoptères, Hémiptères, Névroptères, Hyménoptères, Diptères et Lépidoptères.

— M. H. Lucas lit la note suivante :

Je ferai passer sous les yeux de la Société plusieurs Orthoptères provenant du sud de l'Algérie, que j'ai décrits dernièrement dans nos Annales et dans la Revue et Magasin de Zoologie, et qui m'ont été donnés par M. le docteur Guyon, inspecteur du service de santé de l'armée d'Afrique.

Parmi les espèces les plus remarquables, je signalerai une femelle dans un état parfait de conservation de l'*Eremiaphila denticolatis* Lucas, Rev. et Mag. de Zool., p. 103 (1855).

Je mentionnerai aussi un très bel individu de l'*Eremobia Jaminii* Lucas, Ann. de la Soc. Ent. de France, 3e série, t. 2, pl. 20,

fig. 1 (1854). Au sujet de cette espèce, je dois relever une erreur que j'ai commise, et cela est dû à ce que la première fois que j'ai fait connaître cet Acrididé, je ne le possédais que conservé dans l'alcool et par conséquent privé des couleurs jaune et noire qui ornent les ailes de cette belle espèce. La synonymie de cet Acrididé doit être ainsi établie : *Eremobia* (*Œdipoda*) *insignis* Lucas, Ann. de la Soc. Entom. de France, t. 9, 2e série, p. 370, n° 18 (1851). *Eremobia Jaminii* Lucas, Ann. de la Soc. Entom. de France, 3e série, t. 2, p. 711, pl. 20, fig. 1 (1854).

Enfin, je communiquerai encore une femelle de l'*Eremobia Clavelii* Lucas, Ann. de la Soc. Ent. de France, 2e série, t. 9, p. 364, n° 18, pl. 8, fig. 1, 1 *a* (1851). Lorsque j'ai décrit cet Acrididé je ne connaissais qu'un individu femelle de cette espèce qui jusqu'à présent n'a encore été signalée que comme se trouvant dans le sud de l'Algérie.

— M. Martin présente deux variétés remarquables de Lépidoptères trouvées pendant l'excursion entomologique de Montpellier par M. Fallou ; se sont la *Lycæna ægon* femelle qui offre une couleur bleue et des rayons blancs aux grandes taches entourant toutes les ailes, et 2° l'*Aspilates calabraria* chez laquelle les bandes rouges transversales et marginales ont complètement disparu.

— M. le secrétaire communique la note suivante de M. Bruand d'Uzelle concernant divers Lépidoptères.

Au mois de juillet dernier, j'ai passé à Aix-en-Savoie une saison de bains, et j'ai profité de la proximité pour aller à la Chartreuse de Grenoble et faire l'ascension du *Grand-Som.* C'est le 30 juillet que j'ai fait cette course, et j'espérais m'y trouver à une époque favorable. Mais le résultat n'a pas répondu à mon attente. La sécheresse si longue et si intense qui a régné depuis le commencement de juin avait peut-être contribué à rendre les espèces peu abondantes ; en tout cas, elle avait rendu les ascensions difficiles, surtout celles du

Grand-Som, en brûlant les gazons, qui étaient devenus tellement glissants que plusieurs pentes n'étaient pas sans quelque danger.

En résumé, et comme renseignements pour les Lépidoptéristes qui seraient disposés à explorer les environs de la Grande-Chartreuse, voici la liste de toutes les espèces que j'ai recueillies, pendant les trois jours que j'ai employés dans cette localité :

1° Près de Fourvoirie :

Les *Thecla Lynceus* et *Spini*.

Les *Erebia Medusa* et *Blandina*, quelques *Euryale* et peut-être *OEme* qui descend parfois jusque-là, mais se tient généralement plus haut.

Tortrix Piceana var. *Oporana*, grande et bien caractérisée, et *Pterophorus Zetterstedtii (Zetterstedtidactyla* Br. *Cat. du D.*).

2° De Fourvoirie à la Chartreuse :

Parnarrius Apollo.

Boarmia Abietaria.

Acidalia Holosericaria.

3° A la Chartreuse :

Larentia Sabandiata, et quelques espèces peu rares, telles que *Montanaria*, *Scripturaria*, *Mensuraria*, *Picata* et *Verticalis*, etc.

4° Prairie de la Bovine, plus haut que la chapelle Saint-Bruno,

Eubolia Scabraria, *Mensuraria* (grande et très caractérisée).

Fidonia Copreolaria.

Cleogene Tinctaria (mâle commun, femelle plus rare).

Acidalia Sericearia, Prataria et *Rupestraria.*

Botys Hyalinalis et *Alpinalis.*

Sericoris Rupestrana et *Conchana.*

Ypsolopha falcella W.-V.; Br. *Cat. du Doubs* 1250 bis.

Hypercallia Christiernella.

La Bovine me paraît une excellente localité, et je présume qu'on y trouverait *Pluria Bractea* et plusieurs autres bonnes espèces, peut-être *Eubolia Larentiaria* Br. (*Kollararia* H. Sch.).

5° Au-dessus de la Bergerie et plus haut :

Erebia Œme et *Euryale*, puis *Dromus*, qui devient commun depuis là.

Melitea Pales et *Amathuria* (abondantes).

Gnophos Meyeraria, puis une autre espèce voisine de *Glaucinata*, mais que je crois distincte, et qui serait nouvelle pour moi.

Eudorea Delunella Guenée, *Octonella* et *Ambiguella.*

Tortrix Dohrniana et *Icterana.*

Crambus Culmellus (var. assez caractérisée).

Le *Pterophorus Zetterstedtidactyla* devient commun dans une friche herbeuse au-dessous de la Bergerie ; on y prend aussi le *Calodactyla.*

Je suppose qu'on y rencontrerait également (parmi les rochers qui précèdent immédiatement la Bergerie) *Dilucidaria*, *Operaria*, *Aquearia* et *Ignobiliaria.*

Plus haut que la Bergerie, je n'ai plus guère vu le mâle de *Tinctaria*, mais en revanche la femelle devient plus fréquente.

Enfin, près du pic du *Grand-Som*, j'ai capturé un seul exemplaire de la *Sericoris Charpentierana.*

Je n'ai donc recueilli, en fait de bonnes espèces, que : *Tinctaria* ♀, *Dohrniana*, *Charpentierana* et *Christiernella*, que je

prends dans nos montagnes jurassiques, et que j'ai signalées précédemment dans le Catalogue du Doubs (environs de Pontarlier et de Jougne).

Il est à remarquer que les ascensions de nos sommets jurassiques, y compris le *Mont-d'Or*, sont d'une facilité telle, qu'une dame même ne doit nullement les redouter, tandis que celle du *Grand-Som* est fatigante, difficile et même un peu périlleuse.

— M. Reiche donne communication de la note suivante de M. Peyron, contenant quelques rectifications spécifiques :

M. l'abbé de Marseul a décrit sous le nom de *Hister Peyroni (s)* (Mon. des Histérides. Suppl. Hister, n° 101'), une espèce que j'ai décrite et fait figurer de mon côté sous le nom de *Hister platiso-mioïdes*, pour paraître prochainement dans nos Annales; le nom de M. de Marseul ayant l'antériorité devra prévaloir.

Je ferai observer à ce sujet que je crois l'espèce assez différente du *Hister Smyrnæus* si, comme je dois le supposer, ce dernier a été décrit par notre éminent collègue avec son exactitude ordinaire. Quant à moi, je possède deux exemplaires parfaitement identiques du *Hister Peyroni* et je ferai remarquer que si le *Smyrnæus* a été réellement envoyé de Smyrne à M. Chevrolat, la patrie de ces deux espèces en devient très différente; car l'on prend généralement la dénomination d'*Orient* d'une manière un peu trop élastique, et l'on ne fait point, selon moi, assez attention que les contrées désignées sous ce nom comportent une grande étendue de pays et des localités souvent fort différentes. A part quelques espèces communes autour du bassin Méditerranéen, j'en connais bien peu qui habitent à la fois Smyrne et Tarsous; la plaine dans ce dernier pays a une faune plus voisine de celle de la *Cœlé Syrie* des anciens et la montagne de celle des îles de Chypre et de Candie.

M. Schaum, dans un des derniers Bulletins de nos Annales, a exprimé le doute que deux des espèces décrites par moi dans nos Annales de 1856 eussent été connues antérieurement.

Il rapporte mon *Hydrophilus œgyptiacus* au *Hydrophilus spinipennis* Guér. Mén. : il me serait difficile de contrôler cette asser-

tion, faute de pouvoir consulter ici l'Iconographie du règne Animal et je m'en rapporte d'ailleurs à M. Schaum là-dessus; mais j'avais pu croire mon espèce différente de celle sur laquelle Solier avait fondé son genre *Temnopterus*, laquelle était le *Hydrophilus aculeatus* Dej. (*Spinipennis* Guér.), car si, en effet, Solier eût connu la conformation des tarses du *Hydra Ægyptiacus*, je ne crois pas qu'il se fût jamais décidé à créer le genre *Stenoxus*. Au reste, mon espèce diffère de toutes celles que je possède (au nombre de onze seulement, il est vrai), par le fort crochet qui termine en avant le canal du prosternum, caractère facile à relever par les entomologistes qui posséderaient le *Hydr. spinipennis* Guérin (*aculeatus* Dej.) authentique, c'est-à-dire de provenance du Sénégal (1).

La *Cymindis Osiridis* diffère notablement de la *description* de la *Cym. tessallata* Dej. Species, V, 314, et je n'avais pas cru devoir la lui comparer, à cause des différences notables de patrie et de caractères, mais la note tout amicale de M. Schaum m'engage à le faire ci-après, en signalant des points comparatifs, d'ailleurs tous mentionnés dans la description de l'espèce.

Dejean a dit de la *Cym. tessellata*. « Elle est plus petite que la *Fa-*

(1) Le crochet du prosternum dont parle ici M. Peyron existe aussi dans le *Tenmopterus spinipennis* Gory (Guérin. Icon. du Reg. An. p. 72) comme dans les deux autres espèces décrites par M. de Castelnau (Hist. Nat. des Ins. II, p. 51).

Gory décrit son espèce comme étant d'une *couleur vert olivâtre à reflets violets* et ayant les pattes (*sic!*) plus foncées que les cuisses, M. de Castelnau dit que le *T. spinipennis* a les cuisses d'un brun rouge avec les jambes et les tarses noirs.

Le *Tenmopt. Ægyptiacus* est d'un noir peu olivâtre et ses pattes, de la couleur desquelles l'auteur ne dit rien, sont entièrement noires. J'ajouterai que l'*Ægyptiacus* est d'une forme plus étroite, moins ovale et plus convexe. Je ne crois pas que la couleur des pattes soit bien constante dans le *spinipennis*, mais la forme est tellement différente qu'on ne peut confondre ces espèces quand on les a toutes deux sous les yeux (Reiche).

» *minii*... Les élytres ont une assez grande quantité de petites taches
» arrondies (testacées) disposées sans ordre... Les stries sont distinc-
» tement ponctuées, et le fond des élytres ne paraît pas granulé. »

La *Cymindis Osiridis* est plus grande que la *Faminii ;* les élytres sont brunes et *marbrées* de taches obscures plus serrées et plus confluentes vers la suture. Elles n'ont point de stries, sinon sur les côtés; les intervalles de celles-ci sont distinctement granulés et l'on y observe des demi-côtes assez sensibles vers la base que ne mentionne point la description du savant auteur du Species général des Coléoptères.

— Le même membre donne également lecture des observations suivantes, de notre confrère M. Andrée (de Beaune), sur l'habitat du *Ptinus Aubei.*

La note que j'ai l'honneur d'offrir à la Société entomologique est relative à un petit Coléoptère, le *Ptinus Aubei*, dont j'ai eu, il y a peu de temps, occasion d'observer les mœurs assez curieuses et qui, jusqu'à ce jour, étaient, je le crois, encore restées inconnues.

Etant allé, il y a quelques jours (18 septembre 1857), faire une chasse dans un bois des environs de Beaune, je vis le sol couvert de galles de chêne en décomposition, et, la curiosité me poussant à en ouvrir une, je trouvai dans l'intérieur un *Ptinus* que je reconnus plus tard pour être le *Pt. Aubei*, décrit par M. Boieldieu dans sa Monographie des Ptiniores (1). Plusieurs galles que j'ouvris me donnèrent le même résultat et je remarquai de plus, dans le plus grand nombre, des larves et des nymphes qui me parurent appartenir au même insecte. En effet, ayant rapporté à la maison une assez grande quantité de ces galles, j'obtins d'éclosion plusieurs *Ptinus*, ce qui me confirma dans ma conjecture.

Je regrette bien ici de ne pas avoir l'habileté et les yeux exercés de M. Perris, car j'aurais pu faire une histoire complète des métamorphoses et donner la description de la larve et de la nymphe de mon insecte, mais je suis obligé d'avouer mon incompétence à un pareil travail et de céder la place à de plus habiles.

Mon observation n'aura donc pour tout intérêt que de rendre désormais la découverte de cet insecte assez facile en faisant connaître son habitat particulier.

Comme j'ai pour principe qu'en matière d'entomologie, les plus petites choses méritent toujours d'être signalées, je n'ai pas hésité à envoyer à la Société cette communication si minime qu'elle soit.

(1) Annales de la Société entomologique 1856.

Cette description a probablement été faite sur des individus immatures, car aucun de ceux que j'ai recueillis ne présente la teinte rougeâtre du dessous du corps, dont parle M. Boieldieu, mais ils sont tous, au contraire, d'un noir très foncé et très apparent.

Lectures. M. Reiche lit une notice de M. Peyron intitulées : Description de quelques Coléoptères nouveaux, et observations diverses.

— M. Bruand d'Uzelle adresse un travail intitulé : *Catalogue des Lépidoptères remarquables recueillis dans les montagnes du Doubs, de* 1842 *à* 1856.

Membre reçu. La Société admet à la majorité des suffrages au nombre de ses membres M. le Dr Gaëtan Felder, avocat, membre de la Société géographique de Vienne (Autriche), présenté par M. Javet — Commissaires rapporteurs, MM. Depuiset et Bolsduval.

Décision. La Société rappelle à tous ses Membres la décision prise dans la séance du 25 mars dernier, et portant *qu'on ajoutera à la Liste des Membres, publiée annuellement, l'indication de la branche d'entomologie dont s'occupe plus spécialement chacun de nos collègues.* — En conséquence, M. le secrétaire recommande de nouveau à ses collègues de lui adresser, *avant la fin de* 1857, les renseignements qui lui sont nécessaires à ce sujet, ainsi que les divers changements qu'ils croiraient utiles de faire à la Liste des Membres.

BULLETIN TRIMESTRIEL.

ANNÉE 1857.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(Séance du 14 Octobre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. le professeur Waga, de Varsovie, et le révérend H. Clarke assistent à la séance.

Communications. M. Thomson présente quelques remarques sur la larve de la *Cicindela hybrida,* et il en montre de bonnes figures; notre collègue s'occupe spécialement de quelques points relatifs à l'anatomie de cette larve et plus spécialement de ce qui conserve la languette.

— Le même membre fait également voir plusieurs Coléoptères remarquables provenant du Gabon, et il montre particulièrement un genre de Curculionites dans lequel le rostre n'existe plus qu'à l'état de vestiges.

— M. Reiche annonce que, dans une lettre que lui a

adressée M. Peyron, notre savant collègue lui dit avoir remarqué qu'une espèce du genre *Orthoperus* Stephens (*Orth. atomus*) a les ailes fortement et longuement ciliées à la façon des *Ptilium*, et qu'il conclut de ce fait que ce genre doit appartenir plutôt à la famille des Trichoptérydes qu'à celle des Cryptophagides, où le place M. de Marseul d'après Heer, et surtout qu'à celle des Coccinellides, dans laquelle le Catalogue de Stettin le fait figurer, il ne sait d'après quelle autorité.

Notre collègue fait passer sous les yeux de la Société les ailes de l'*Orthoperus brunnipes* Gyllenhal, dont l'examen confirme l'opinion de M. Peyron.

— M. Guérin-Méneville montre à la Société plusieurs individus vivants de diverses espèces de Coléoptères exotiques provenant d'un envoi de substances coloniales attaquées par les insectes, qui lui a été fait du Ministère de la marine.

Il y a surtout un petit Bostriche, dit-il, qui dévore et réduit en poudre les tiges souterraines et les racines du *Smilax borbonica*, plante dont on fait de l'alcool. Ce Bostriche paraît être une espèce à peu près cosmopolite, que notre collègue a déterminée dans les auteurs. C'est l'*Apate minuta* de Fabricius et Olivier, appartenant à un genre nouveau que M. Guérin-Méneville a caractérisé et publié sous le nom de *Xylopertha*.

Notre collègue a trouvé aussi dans ce même *Smilax* une magnifique espèce de *Sitophilus*, voisine du *Sitophilus (Calandra) granarius*, mais deux fois plus grande et ornée de deux taches jaunes sur chaque élytre.

Dans des racines et des farines de diverses espèces d'ignames, il a observé la larve, la nymphe et des insectes parfaits d'un *Lyctus* qui paraît nouveau et semble très voisin de celui que M. Chevrolat désigne sous le nom inédit de *Glycirrhizæ*.

Il y a encore d'autres espèces appartenant aux genres *Bruchus*, *Anthribus*, *Sylvanus*, *Læmophlæus* et autres, que M. Guérin-Méneville n'a pu encore suffisamment étudier pour les rapporter avec certitude à des espèces décrites ou en faire des espèces nouvelles, mais qu'il publiera incessamment dans un travail qu'il prépare sur les insectes nuisibles aux denrées coloniales.

— Le même membre fait passer sous les yeux de ses confrères une boîte de Coléoptères recueillis dans les oasis d'Ouargla, en Algérie. Il fait remarquer que ces insectes ont une physionomie tout égyptienne et offrent même des espèces propres à ce pays, telles que la *Pimelia coronata*, une espèce voisine de la *P. angulata*, une autre voisine de la *P. Senegalensis*, une *Adesmia* très voisine de l'*A. Klugii*, Solier, qui semble différer très peu de l'*A. Biskrensis* Lucas, le *Graphipterus multiguttatus*, le *Cleonus hieroglyphicus* et d'autres espèces non moins caractéristiques. Parmi les objets nouveaux, l'on distingue surtout une magnifique espèce du genre *Leptonychus* de M. Chevrolat, un nouveau genre de Piméliaires voisin des *Diesia*, et beaucoup d'autres espèces non moins intéressantes.

Notre collègue annonce qu'il va décrire ces insectes, si remarquables surtout au point de vue de la géographie entomologique, et dont il doit la communication à notre savant et zélé confrère, M. de Valdan, qui habite Constantine.

— M. Bellier de la Chavignerie parle d'une excursion qu'il a faite en Belgique dans le duché de Namur, canton de Gédine. Il dit que pendant une dizaine de jours qu'il a passés dans ce pays, il s'est livré à des recherches entomologiques, mais qu'à l'exception de l'*Anchocelis litura*, Lin., qui venait assez facilement à la miellée et ne paraissait pas

rare, tous les autres Lépidoptères qu'il a recueillis appartiennent à la faune des environs de Paris.

— Le même membre fait aussi la communication suivante :

Pendant que j'étais, dit-il, dans le canton de Gédine, on m'apprit qu'une forêt de hêtres, située commune de Villerzie, présentait un aspect singulier, que tous les arbres étaient malades et qu'on avait vu dans ces bois, durant l'été, une quantité innombrable de petites mouches qui pouvaient bien être la cause des désastres signalés. Je me transportai dans les bois de hêtres de Villerzie et je pus constater que les détails qu'on m'avait fournis n'étaient nullement exagérés, car tous les arbres sans exception, aussi bien les plus forts que les plus jeunes, avaient leurs feuilles couvertes, à la partie supérieure, d'un nombre incalculable de petites galles pyriformes, extrêmement dures et habitées par de jeunes larves blanches et apodes. La quantité de ces galles était si considérable que souvent elles avaient fait plier les branches sous leur poids et les avaient brisées.

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de la Société quelques branches de hêtres chargées de leurs galles. Ces galles sont, à n'en pouvoir douter, celles que Réaumur a observées et si bien décrites dans son XII[e] Mémoire. Toutes celles que j'ai onvertes renfermaient chacune une seule larve, et ces larves, soumises à un fort grossissement, m'ont bien présenté tous les caractères indiqués par Réaumur. Cet excellent observateur n'a pu voir, malheureusement, se transformer aucune de ses larves, et il dit ne savoir à quel insecte les rapporter.

Linné parle d'un petit Hyménoptère du genre *Cynips* qui habite *in Fagi sylvaticæ foliis* et dont il donne cette description : *Alæ corpore longiores, ut in Phalænis deflexæ, puncto marginali terram spectante.* Fabricius dit, en parlant du même insecte : *Habitat in gallis pyriformibus paginæ superioris foliorum Fagi sylvaticæ.*

N'est-ce point par ce *Cynips*, le *Cynips Fagi* de Linné et de Fabricius, qu'ont été causés, cette année, les dégâts qu'on a à déplorer dans la forêt de hêtres du duché de Namur ?

A la suite de cette communication, M. Waga rapporte que des faits semblables ont été assez souvent signalés en Allemagne, et il dit que les entomologistes allemands pensent que ces galles sont produites par une espèce de *Cecidomyia.*

MM. Berce et L. Fairmaire rapportent qu'ils ont également vu dans la forêt de Fontainebleau des parties entières de bois de hêtres dont toutes les feuilles étaient couvertes par des millions de galles semblables à celles que M. Bellier de la Chavignerie montre à la Société.

M. L. Fairmaire ajoute (séance du 28 octobre) qu'après avoir étudié les galles rapportées de Belgique par notre Président et d'après l'examen qu'il a fait des larves et des nymphes, à défaut de l'insecte parfait qu'il n'a pu obtenir, il croit pouvoir assurer aujourd'hui que ces galles sont produites par la *Cecidomyia fagi*, Hartig.

— M. Guérin-Méneville met sous les yeux de la Société trois beaux individus, éclos en France, d'une espèce de *Saturnia* de Chine, très voisine de celle qui a été introduite récemment sous le nom de *Sat. cynthia* des auteurs, laquelle est originaire du Bengale, et il montre que ses Saturnies chinoises diffèrent sensiblement de celles du Bengale et pourraient bien appartenir à la vraie espèce ou variété locale publiée par les anciens auteurs sous le nom de *Bombyx cynthia.*

Les cocons de cette espèce ont été envoyés de Chine à Turin, le 4 novembre 1856, par le père Annibal Fantoni, missionnaire de la foi, et il a écrit que les Chinois en faisaient deux récoltes par année. Ils sont arrivés à Turin vers la fin de mars 1857, et ce n'est qu'au milieu de mai que les premiers papillons ont paru.

Il est éclos d'abord des mâles qui sont morts avant l'apparition des femelles ; puis, au milieu de juin, il est éclos des femelles et encore quelques mâles, ce qui a permis à M. Griseri d'avoir quelques accouplements et des pontes fécondées.

Les œufs sont éclos vers la fin de juin, et comme les botanistes avaient reconnu, par les débris de feuilles qui entouraient quelques cocons, que le végétal dans lequel ils avaient été filés était l'*Aylanthus glandulosa* ou Vernis du Japon, il a donné aux jeunes chenilles des feuilles de cet arbre, ce qui lui a parfaitement réussi, car elles se sont immédiatement mises à manger.

Ces jeunes chenilles ressemblent tout à fait à celles de la Saturnie du Bengale qu'Helfer a figurée sous le nom de *Cynthia*, et, au moment où M. Guérin-Méneville les a vues à Turin, elles allaient faire leur première mue. Depuis il n'en a plus eu de nouvelles, quoiqu'il ait écrit deux fois à M. Griseri pour lui en demander , ce qui lui fait craindre que cette première tentative n'ait avorté.

M. Guérin-Méneville fait ressortir les différences qu'il y a entre cette Saturnie chinoise et celle du Bengale et les affinités de ces deux espèces ou variétés ; mais ce qui établit des différences réelles entre elles, c'est surtout la dissemblance des cocons, car ceux qui viennent de Chine sont d'une couleur gris de filasse, tandis que ceux du Bengale sont d'un jaune fauve (sauf quelques albinos qui sont blanchâtres). Les chenilles de la variété ou espèce chinoise, quoique semblables, ne veulent pas manger de feuilles de Ricin, et celles du Bengale ne mangent pas les feuilles de l'*Aylanthus*. Enfin les papillons diffèrent aussi par la couleur et quelques autres caractères.

Il résulte de ce premier examen, suivant M. Guérin-Méneville, qu'il serait possible d'admettre, comme il l'a déjà fait remarquer dans notre Bulletin, page XCVII, que ces Saturnies appartiennent à deux espèces très voisines ; que celle de Chine est le vrai *Bombyx cynthia* des auteurs, et que celle du Bengale, si bien introduite aujourd'hui en Europe, grâce aux efforts persévérants de la Société Impériale d'Acclimatation, et dont le savant Lépidoptériste, M. Boisduval, a le premier discerné la nouveauté, devra prendre le nom de *Saturnia Arrindia*, Edwards, nom que ce savant anatomiste lui a donné dans le Bulletin de la Société Impériale et Centrale d'Agriculture de Paris.

— Le même membre donne de nouveau une idée sommaire des études qu'il vient de faire en Suisse, en Italie, dans le midi de la France et en Espagne, sur l'épidémie qui ravage les éducations de vers à soie et a réduit cette production à moins d'un tiers de récolte ordinaire.

Notre collègue a reconnu que la maladie des vers à soie est d'autant plus intense que les graines proviennent de localités où la maladie des végétaux, et notamment de la vigne, l'est plus aussi. Il a pu trouver en Suisse et dans les parties élevées des départements des Hautes et Basses-Alpes, et même non loin de la magnanerie expérimentale de Sainte-Tulle, des localités où les races de pays, élevées et acclimatées là depuis plusieurs années, ont donné des éducations complétement exemptes de la maladie régnante, et c'est avec les résultats de ces éducations qu'il a fait faire de la graine en surveillant lui-même toutes les phases de cette opération délicate. Il entre dans des détails pratiques très intéressants sur les signes qui montrent que les papillons reproducteurs sont issus d'éducations atteintes de la maladie ou sains, et il annonce que ces observations seront l'objet d'un travail particulier et étendu dont il a réuni les matériaux dans un journal circonstancié qu'il a tenu pendant son séjour de trois mois dans les régions séricicoles.

Les graines de races de pays qu'il a ainsi fait faire en Suisse et dans nos Alpes, grâce à un crédit assez considérable qui avait été mis à sa disposition par la compagnie agricole, la *Caisse Franco-Suisse de l'agriculture*, seront vendues aux éducateurs avec la garantie de leur véritable provenance signée par M. Guérin-Méneville, qui a présidé à leur confection et qui, sans répondre des résultats qu'elles donneront, ce que personne ne voudrait faire, même dans les temps où il n'y a pas d'épidémie, répond d'une manière absolue qu'elles proviennent d'éducations saines et exemptes de la maladie régnante ou gattine, faites dans des localités élevées où toutes les éducations provenant de la graine du pays et nourries avec la feuille de muriers non malades, ont donné récolte entière.

— M. Waga montre une espèce d'*Astacus* de très grande

taille, provenant d'un lac de Lithuanie, et devant constituer une nouvelle espèce, à moins qu'elle ne rapporte à une espèce peu connue jusqu'ici l'*A. leptodactylus* (Mémoire des naturalistes de Moscou, t. VI (1829), pl. XVIII).

— M. H. Lucas communique à la Société une belle variété rouge de l'*Astacus fluviatilis*, Rondelet, Poiss., t. II, p. 210. Cette variété, qui est un mâle, a vécu pendant huit jours dans l'*aquarium* de la ménagerie des Reptiles et fait partie des collections entomologiques du Muséum auxquelles elle a été donnée par M. Lançon.

M. Bellier de la Chavignerie dit qu'on a entretenu plusieurs fois la Société de faits semblables et que M. H. Lucas lui-même a déjà montré (séance du 28 mai 1851) une variété de l'*Astacus fluviatilis* identique.

Notre collègue rappelle qu'il a dit au sujet de la première communication de M. H. Lucas, qu'à Chartres, les pêcheurs d'écrevisses prennent quelquefois dans l'Eure et dans les ruisseaux affluents des écrevisses du plus beau rouge.

M. H. Lucas fait remarquer qu'il n'avait encore montré à la Société que des individus femelles.

— M. H. Lucas montre trois beaux individus de l'*Ixodes pulchellus*, Luc. Ann. de la Soc. Ent., t. IV, p. 61, pl. 1, fig. 4 *a* ♀ et 4 *b* ♂. Ces individus, qui sont des femelles, sont remarquables par leur grande taille, car ils égalent 20 millimètres en longueur; ils ont été rencontrés sur le *Boa constrictor*, Duméril et Bibr., grand Ophidien qui vit depuis longtemps à la ménagerie des Reptiles du Muséum.

— Notre collègue montre aussi à la Société un bel indi-

vidu femelle de la *Mygale nigra*, Walckenaër; cet individu, qui est vivant et qui provient du Brésil, est remarquable par sa taille, car le céphalothorax et l'abdomen réunis égalent 60 millimètres en longueur. Cette espèce, que je possède, dit M. H. Lucas, depuis une quinzaine de jours et qui me paraît lucifuge, est très peu agile, et lorsqu'on étudie ses organes de la locomotion, on remarque que les griffes qui arment les tarses sont rétractiles, comme cela se voit, par exemple, chez certains Mammifères du genre *Felis*. Cette Aranéide est morte dans les premiers jours de décembre 1857.

Lecture. M. Bellier de la Chavignerie montre trois variétés accidentelles de Lépidoptères recueillis aux environs de Paris l'été dernier et qui appartiennent à la *Pieris napi*, au *Thecla W. album* et à la *Vanessa urticœ*, et il remet sur le bureau une note contenant les descriptions avec figures de ces trois aberrations.

Le même membre fait aussi passer sous les yeux de la Société un *Lycœna œgon* ♂ qui est parfaitement développé et qui n'a que 16 millimètres d'envergure, au lieu de 28, taille moyenne des sujets ordinaires. Ce Lépidoptère nain a été pris par notre collègue dans la forêt de Fontainebleau le 23 août dernier.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. Ferdinand Piccioli, attaché au musée impérial et royal de Florence (Toscane) en qualité d'aide naturaliste et suppléant du professeur de zoologie, présenté par M. Lucien Buquet. — Commissaires-rapporteurs : MM. James Thomson et Léon Fairmaire.

(Séance du 28 Octobre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Communications. M. le président donne lecture de la note suivante qui lui a été adressée par M. Bruand d'Uzelle :

C'est, selon moi, un heureuse idée que celle qui a suggéré l'organisation d'un congrès entomologique, et je pense que cette mesure peut être d'une grande utilité pour notre chère science ; mais, comme tous les essais, celui-ci n'a pas pu produire dès l'abord tout l'effet qu'on saura atteindre plus tard. Une innovation suppose des tâtonnements ; un perfectionnement n'est guère que la suite d'une erreur rectifiée.

Frappé des avantages qu'un congrès peut assurer pour tous les membres de notre Société, j'ai réfléchi à ce qui m'a paru devoir faciliter et augmenter ces avantages, et je viens vous soumettre le résultat de mes réflexions.

Et d'abord, il me semble qu'en prenant pour point de réunion une localité de la province on diminue énormément l'importance que pourrait acquérir cette réunion générale. Le rendez-vous de Montpellier a été, à mon sens, plutôt une chasse locale nombreuse qu'un véritable congrès.

Un congrès, tel que je le conçois, devrait servir à traiter des questions générales, et non devenir seulement l'occasion de quelques chasses faites par groupes plus ou moins nombreux.

Je proposerai donc à la Société d'établir deux séances de congrès par année : *l'une au mois d'avril* et *l'autre au mois de décembre*, et *d'en fixer le siége à Paris*. Au mois d'avril (la semaine des vacances de Pâques, époque qui faciliterait la présence de plusieurs de nos collègues), on proposerait une série de questions à étudier, et qui seraient mises à l'ordre du jour pour le congrès de décembre, après que la Société en aurait décidé, au scrutin, l'admission et le rang ; puis chaque sociétaire pourrait signaler les genres, les espèces, etc., qui lui paraîtraient présenter quelques difficultés, quelques doutes,

ou renfermer quelques erreurs. Tel membre qui aurait fait ou cru avoir fait une découverte sur laquelle il ne serait pas suffisamment édifié, pourrait solliciter des éclaircissements et provoquer la coopération de ceux qui seraient disposés à étudier le même sujet (1).

La Société nommerait des commissions spéciales pour élaborer les questions qui lui paraîtraient les plus importantes.

Enfin, on conviendrait des chasses à faire, en juin-août, et on prendrait date pour se rencontrer sur tel point qui aurait été choisi par les diverses fractions de la Société.

A la séance de décembre, les membres d'une commission désignée devraient se rendre à Paris, au moins dès la veille, pour se communiquer mutuellement leurs travaux, et s'entendre sur la nomination d'un secrétaire qui rendrait compte du résultat des investigations individuelles.

Les membres empêchés devraient adresser des mémoires au président.

Chaque sociétaire pourrait consulter ses collègues sur telle conquête qu'il aurait faite, constituant selon lui une nouveauté ou concernant du moins une espèce rare. Quelques illusions seraient détruites de suite, au grand profit de la science; une observation imcomplète stimulerait des investigations à diriger dans le même sens, etc.

Je me figure que les congrès, organisés ainsi, rendraient en peu de temps d'immenses services à l'entomologie. Sans compter que les sociétaires auraient à y gagner individuellement.

Ainsi, je suppose que la Société propose la révision du groupe des Hespérides, chaque membre arrivant à Paris avec tout ce qu'il possède en espèces de ce genre, quelle clarté ne jetterait pas un parti semblable sur cette question si pleine de doute et probablement d'erreurs? Combien de mensonges, de confusions, de doubles emplois ne ferait-il pas disparaître? De même pour les *Eupithecia*, les *Acidalia*, etc.

(1) Je n'insisterai pas sur la facilité qu'on aurait, à Paris, de consulter bon nombre d'ouvrages indispensables pour éclairer certaines discussions, comme aussi de vérifier les individualités, *de visu*, sur les diverses collections de la capitale.

Tout en priant M. le président de soumettre à la Société le projet que j'ai l'honneur de lui adresser aujourd'hui, j'en verrais avec plaisir l'impression dans le prochain Bulletin, afin que tous nos collègues pussent lui communiquer les idées d'amélioration que cette lecture leur suggérerait.

Messieurs les membres du bureau obtiendraient probablement des compagnies de chemins de fer des réductions analogues à celles qui avaient été accordées en juin dernier ; mais, du reste, si une fois ce que je propose est admis en principe, nous pouvons nous reposer sur le zèle et l'intelligence de ceux qui dirigent la Société pour organiser, le mieux possible, cette combinaison importante ; car nous avons vu que, tout en travaillant pour la science, ils avaient su ménager les intérêts de leurs collègues. Ce qu'il ont fait déjà est un sûr garant de qu'il feront encore.

Après cette lecture, la Société renvoie la proposition de M. Bruand à l'étude de sa commission de publication.

— M. H. Lucas communique la note qui suit :

Je fais, dit-il, passer sous les yeux de la Société un Curculionite de la tribu des Brachydérides et qui appartient au genre *Amomphus* de M. Dorhn, Stett. Ent. Zeitg. f. 359 (1848). Deux espèces seulement représentent cette coupe générique, à laquelle Schönherr avait donné le nom d'*Aspidiotes*, Mant. Sec. fam. Curc., p. 28, ce sont les *Amomphus Westringii*, Sch. *op. cit.* p. 28 ; Ejusd. Stett. Ent. Zeitg., p. 398 (1848), et *concinnus*, Küster, Käfer Europ. XVIII, 77 (1849). Celle que je communique et qui provient du nord de l'Afrique est nouvelle et se place tout près de l'*Amomphus Westringii* avec lequel elle a un peu d'analogie.

AMOMPHUS COTTYI, Lucas.

Long. 7 mill., lat. 2 3/4 mill. ♂.
Long. 9 1/2 mill., lat. 3 1/2. ♀.

Mâle. Noir et entièrement revêtu en dessus d'écailles très serrées d'un beau vert brillant. La tête présente sur le front une impression

longitudinale assez profonde, et près des yeux, qui sont noirs, on aperçoit quelques reflets dorés; le rostre est court, épais et offre dans son milieu un sillon profond. Les antennes sont noires, recouvertes de poils testacés, courts, serrés, à l'exception cependant du premier article qui est revêtu d'écailles d'un vert brillant. Le thorax, un peu plus allongé que celui de l'*A. Westringii*, est arrondi sur les parties latérales qui sont légèrement convexes; il est subcylindrique et parcouru dans son milieu par un sillon longitudinal assez fortement accusé. L'écusson est très petit, trianguliforme. Les élytres à reflets dorés, allongées, convexes, terminées en pointe à leur extrémité, présentent de chaque côté huit stries longitudinales : ces stries, nettement accusées, sont formées par des points assez forts et peu serrés; elles sont légèrement déprimées dans le voisinage des épaules, qui sont saillantes, et les intervalles offrent des poils serrés, très courts, placés çà et là. Le sternum, l'abdomen et les pattes sont revêtus d'écailles blanches à reflets dorés.

Femelle. Elle diffère du mâle par une taille plus grande et par le sternum et l'abdomen recouverts d'écailles d'un blanc doré à reflets verts.

Cette jolie espèce habite l'ouest de l'Algérie, particulièrement les environs de Lella-Magrnia, où elle a été découverte par M. Cotty, à qui je me fais un plaisir de la dédier.

— M. Doüé dit que le corselet d'un *Phileurus* de sa collection s'étant détaché du corps de l'insecte, il a pu retirer de l'intérieur de ce dernier une vingtaine d'individus du *Margus ferrugineus*.

— Waga lit la note suivante :

Je faisais cette année mes excursions à la campagne, aux environs de Czenstochowa, en Pologne. Le 3 juillet, en traversant une grande forêt de hêtres, j'aperçus près d'un rocher une Musaraigne carrelet (*Sorex tetragonurus*), que je mis vivante dans mon filet à faucher les insectes pour porter l'animal chez moi. Arrivé à ma demeure, je retirai la Musaraigne du filet et la plaçai dans un bocal où je voulais

la conserver dans l'esprit de vin. Avant d'y verser la liqueur, je vis courir sur les parois du bocal un petit Coléoptère de couleur fauve et du port des *Catops*. C'était le *Leptinus testaceus*.

J'étais déjà presque certain que la Musaraigne, qui ouvrait souvent la bouche, avait dévoré l'insecte, mais, en l'examinant avec plus d'attention, j'aperçus le Leptine fixé profondément entre les poils du petit mammifère, tout près de son anus. A peine touché par le bout d'une petite baguette, cet insecte abandonna sa retraite et se mit à courir avec vitesse sur le pelage de l'animal, en cherchant une place où il pût se cacher, tout à fait comme font les puces d'animaux. J'ai répété plusieurs fois cette expérience avant de séparer l'insecte du mammifère.

Je cite ce fait dont la connaissance diminuera peut-être la rareté de ce Coléoptère parasite.

— Le même membre fait connaître une note sur les insectes nuisibles de la Pologne :

On pourrait croire que nos insectes d'Europe appartenant à la famille des *Cicadellines* de l'ordre des Hémiptères, sont trop petits et trop délicats pour qu'ils puissent occasionner quelque dommage aux plantes que nous cultivons. Cependant on voit dans un rapport inséré dans les *Annales Provençales d'Agriculture pratique*, etc., pour les mois de juin et juillet 1852 (p. 202 et suiv.), qu'un très petit *Jassus*, appelé dans ce rapport *Jassus vastator*, a exposé les agriculteurs français à des pertes considérables. Nous savons encore qu'un Allemand, le docteur Schneider, attribuait la maladie des pommes de terre à la succion d'un autre *Jassus* : circonstance qui a amené M. Kollar à écrire un long mémoire, imprimé dans dans le IXme volume des *Sitzungsberichte der mathem. naturw. Classe*, de l'Académie impériale des sciences de Vienne, et où il ne partage pas l'opinion vulgaire que les *Jassus* peuvent nuire aux plantes.

En 1846, dans les environs de Varsovie, un *Jassus* dévastait les avoines et les orges. L'année passée (1856), ce même insecte a excité les plaintes des agriculteurs dans quelques districts

du royaume de Pologne. On m'envoyait de toutes parts une grande quantité d'individus, morts et vivants, et je reconnus que c'était le *Jassus sexnotatus*, figuré dans les *Suites à Panzer* d'Herrich-Schæffer, livr. 164, pl. 6. Ce *Jassus*, un des plus communs en Pologne, se multiplie excessivement dans quelques années, et au mois de mai, pendant qu'il est encore à l'état de larve, il assiége, en troupes innombrables, l'avoine et l'orge, sans jamais toucher le seigle, ce qui est singulier. Ce sont surtout les champs voisins des prairies, qui sont le plus exposés à ses incursions. Des expériences ont constaté que cette invasion ne dure que jusqu'à la mi-juin, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où les larves deviennent insectes parfaits. Vers la fin de juin on ne voit plus ces *Jassus*, qui se dispersent dans des régions plus étendues étant alors ailés. J'avoue cependant n'avoir pas trouvé à cette époque aucune différence sensible entre les moissons qui m'ont été signalées comme le siége des insectes et celles où l'on n'en a pas vu, excepté un petit coin de terre où l'avoine a été complétement détruite, mais, dans cet endroit, le propriétaire, voulant se défaire de l'ennemi, avait employé contre lui de la chaux vive, de sorte qu'il m'a été impossible de décider si c'était la chaux ou les piqûres des insectes qui ont arrêté la végétation.

L'année dernière, quelques propriétaires de Pologne ont éprouvé encore des pertes de froment, attaqué par les chenilles d'une phalène, l'*Agrotis tritici*. Pendant que le froment est encore sur pied, ces chenilles, petites alors, s'accrochent aux épis, où elles rongent les grains entre les glumes du calice. Elle s'attachent à l'épi si fortement qu'elles ne le quittent pas pendant la récolte (en mi-août) et ne cessent pas leurs ravages même dans les granges; mais ce qui est encore plus étonnant, c'est que beaucoup d'entre elles passent, sans danger, par la machine à battre le blé, et rongent le grain battu et vanné dans les greniers. Un agriculteur m'a assuré que si, sur cent chenilles, la machine en écrase quatre-vingt-dix, ils en reste encore dix de sauvées, qui souillent et gâtent le grain. Le crible lui-même ne les retranche pas toutes; celles qui restent dans le grain criblé suffisent pour le réduire en gruau. Il est singulier de voir ces chenilles, surtout quand il fait beau, se mouvoir dans les tonneaux ou dans les tas de froment qui les contient. Lorsque les grands froids

viennent, les chenilles abandonnent le froment et montent sur les parois du grenier. L'agriculteur dont j'ai parlé plus haut m'a dit aussi que, pour préserver son froment dans le grenier, il l'avait saupoudré de chaux vive et avait versé ça et là de l'essence de thérébenthine, ce qui a diminué le mal.

Au mois de septembre, ces chenilles atteignent la longueur de 12 mill. environ sur 2 de diamètre. Quand elles sont bien portantes, leur couleur est parfaitement celle des grains du froment; le long de leur corps s'étendent trois lignes plus claires : une sur le dos, les deux autres sur les côtés. Les lignes latérales passent tout près d'une série de petites verrues dans lesquelles se trouvent les stigmates. Leur corps est composé de onze anneaux, outre le corselet et la tête, il offre en dessus quelques poils, surtout au dernier anneau autour de l'anus. La surface supérieure de la tête et du corselet, très lisse et luisante, a la couleur de la cire ; elle est hérissée de quelques poils, plus distincts et plus nombreux sur la tête. Le long du corselet s'étendent trois lignes d'un blanc jaunâtre qui correspondent aux lignes du corps. Les trois premiers anneaux sont munis de pattes; les sixième, septième, huitième et neuvième anneaux portent des pattes intermédiaires, outre la paire postérieure, de sorte que cette chenille a seize pattes en tout.

Plus on étend les observations entomologiques, plus on est persuadé que toutes les contrées sont ravagées chaque jour par de nouveaux destructeurs de la classe des insectes. Il y a cinq ans que quelques particuliers des environs de Plock, en Pologne, ont perdu toute la récolte des pommes de terre. On disait que c'était la maladie épidémique généralement répandue en Europe qui avait détruit cette plante, mais quelqu'un de plus attentif découvrit qu'en fendant chaque plante de pommes de terre malades, on trouvait dans son intérieur, comme dans un tuyau, une chenille cachée qui rongeait la moelle de la plante, et devenait ainsi la cause réelle de sa destruction. On m'a envoyé plusieurs de ces tiges, en m'assurant que je trouverais dans chacune d'elles une chenille vivante. En effet, non seulement je trouvai des chenilles, mais encore j'obtins une phalène qui était la *Noctua gilvago*, Lin.

Pendant les longues et excessives chaleurs d'été, en 1850, le gou-

vernement polonais, au mois de juin, reçut des environs de Olkusz (contrée montagneuse) un rapport officiel sur les effroyables dégâts que les Sauterelles avaient causés dans cette partie du pays. Le rapport était accompagné d'un grand flacon rempli de Sauterelles conservées dans l'esprit-de-vin. C'était tous des individus d'une même espèce, le *Pezotettix pedestris*, Fisch. (*Acridium apterum*, De Géer). Cette espèce, que personne jusqu'à présent n'avait osé accuser d'être nuisible, s'était tellement multipliée chez nous à cette époque, qu'il est impossible de faire connaître les dégâts qu'elle a causés dans la culture des blés. Sur l'étendue de plusieurs arpents, le seigle a été si complétement dévoré, qu'au lieu de grain, il n'est resté que la pellicule, et tous les chaumes ont disparu jusqu'à la racine. Les insectes arrivèrent du côté des forêts voisines situées au sud-ouest. Le commissaire d'administration dit dans son rapport : « Si la Sauterelle n'attaquait que le seigle, je ferais faucher et brûler toutes les moissons pour empêcher l'extension du fléau ; mais elle se jette avec la même avidité sur les herbes des prairies, sur les plantes potagères, les choux, les pommes de terre, sur les broussailles, entre les amas de pierres, et partout en troupes innombrables ; je ne vois donc aucun autre moyen que de faire lever en masse les hommes, armés de longs balais, et de leur ordonner de diriger les insectes vers des feux dressés exprès dans ce but. » Les rapports postérieurs de cet employé zélé annoncent qu'en continuant ce moyen, il est enfin parvenu à exterminer la race formidable des Sauterelles.

M. le docteur Boisduval, au sujet de ces communications, fait remarquer que les chenilles en question, que l'on trouve si abondamment dans les granges et qui s'échappent de tous les côtés lorsque l'on remue les gerbes de blé, ne sont pas celles de l'*Agrotis tritici*, mais bien celles de la *basilinea*, de l'*infesta* et de quelques espèces voisines qui se ressemblent dans leur jeunesse par leur teinte d'un gris pâle et trois lignes longitudinales blanchâtres, et qui toutes sont très répandues dans les champs au moment des moissons. Il ajoute

qu'il a essayé en vain de les nourrir avec des grains de blé attendris par la macération dans l'eau. Il pense que ces différentes petites chenilles se cachent dans les javelles, dans les gerbes et surtout dans les tiges fistuleuses et peut-être aussi entre les glumes des épis de blé, et qu'elles sortent de ces retraites lorsquelles sont inquiétées par la secousse que l'on imprime aux gerbes de blés. Il assure que l'*Agrotis*, que l'on a appelée *tritici*, ne fait pas plus de mal au froment que celle qui est désignée sous le nom de *segetum* et que la *valligera* et l'*exclamationis*. Les chenilles de ces différentes espèces, connues des cultivateurs sous le nom de *ver gris*, vivent dans la terre, rongent les plantes à leur collet, coupent les racines tendres et ne montent jamais après les tiges. M. Boisduval ne connaît que la chenille de l'*ochroleuca* qui se nourrisse accidentellement des épis tendre du blé et la *Tinea granella* qui ronge le grain mûr, et qui est souvent si multipliée dans certains greniers que c'est un véritable fléau.

Le même membre dit également que la chenille que le savant professeur, M. Waga, a observée dans l'intérieur des tiges de la pomme de terre n'est certainement pas celle de la *gilvago*, qui, dans sa première jeunesse, vit exclusivement dans les samares des ormes, mais que l'insecte parfait que notre collègue prend pour tel est probablement la *flavago*, dont la chenille habite l'intérieur des tiges de plantes les plus disparates, tels que Sureaux, Digitale, Bardane, Impératoire, *Cirsium*, etc.

— M. le docteur Boisduval montre à la Société une variété de la *Melitœa arthemis*, qui présente un cas remarquable d'albinisme pour cette espèce; en effet, cette va-

riété, qui a été recueillie il y a une dizaine d'année par M. Andrée (de Beaune), est d'une coloration jaunâtre très claire.

— M. Bellier de la Chavignerie fait voir une variété de la *Callimorpha dominula*, obtenue de chenille à Paris. Dans cette aberration, une partie des taches blanches des ailes supérieures a disparu.

Lectures. M. L. Fairmaire donne lecture d'une note de notre collègue M. Rouget (de Dijon) sur l'habitat et les différences sexuelles du *Catopsimorphus arenarius*, Hampe (*pilosus*, Mulsant) qui vit dans les fourmilières de l'*Atta structor*.

Au sujet de ce travail, M. Reiche fait remarquer que M. Peyron (de Marseille) avait déjà observé que ce *Catopsimorphus* se trouvait dans des fourmilières.

— M. Bellier de la Chavignerie communique une note de M. L. Brisout de Barneville contenant la liste des Orthoptères rapportés des Pyrénés-Occidentales par M. Bellier. Cette note doit être insérée à la fin du mémoire que notre président à récemment présenté à la Société sur les Lépidoptères des Pyrénées-Orientales.

— M. H. Lucas fait connaître une note monographique sur le genre *Ixa*, Crustacé brachyure, de la famille des Oxystômes, tribu des Leucosiens. Notre collègue rectifie la synonymie des espèces déjà connues et donne la description d'une nouvelle espèce, trouvée à l'état fossile.

Membre reçu. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres M. le docteur Grenier

(de Paris), présenté par M. Delarouzée. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et Guérin-Méneville.

(Séance du 11 Novembre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

M. Waga, de Varsovie, assiste à la séance.

Communications. M. J. Bigot donne lecture d'une notice nécrologique, qui lui avait été demandée par la Société, sur notre collègue M. le docteur Robineau-Desvoidy.

Messieurs, *dit-il*, un vide à jamais regrettable vient de s'opérer dans nos rangs, le docteur Robineau-Desvoidy n'est plus.

Depuis longtemps la santé profondément altérée de notre savant collègue nous inspirait de légitimes inquiétudes ; mais rien ne présageait que nous dussions sitôt avoir à déplorer un aussi grand malheur.

Malheur bien grand, car avec lui vient de s'éteindre une des lumières de la science entomologique, avec lui nous perdons le dernier des Diptéristes français !

Robineau-Desvoidy, docteur de la Faculté médicale de Montpellier, habitait Saint-Sauveur en Puysaye, près Auxerre (Yonne). Malgré ses occupations nombreuses, il trouvait encore le loisir de cultiver avec fruit notre aimable science. Son esprit d'élite, après avoir puisé dans l'étude de l'entomologie générale un fond de connaissances aussi rare que précieux, avait su vite reconnaître une des plus fâcheuses lacunes de la connaissance des êtres ; et, sans se laisser rebuter par les obstacles, les déboires, dédaigneux des sentiers battus, luttant avec énergie contre l'isolement, trop souvent même contre le dédain, il s'imposait une tâche pour ainsi dire infinie, la description et le classement d'une des plus importantes tribus de l'ordre diptérologique, celle des *Tachinaires*, qu'il appelait ses *Myodaires* ; en un mot, il essayait la création au sein du cahos.

Vous connaissez tous le titre de ce grand ouvrage que l'Académie des sciences avait honorablement accueilli dans ses Mémoires, et que notre illustre de Blainville n'avait pas dédaigné de patroner devant la docte assemblée ; mais peu d'entre vous, sans doute, ont trouvé le loisir de l'étudier avec soin et de reconnaître l'originalité particulière de style, le brillant coloris, que seul il eut le talent de répandre sur une aussi ingrate matière.

Cependant, là ne s'est pas bornée l'œuvre scientifique de notre collègue ; avant et depuis la publication de ce monument remarquable, une foule de mémoires sur des sujets variés, tous profondément pensés, tous purement écrits, ont successivement paru dans un certain nombre de publications périodiques, nos Annales d'ailleurs en rendraient au besoin un éclatant témoignage. Connaissant aussi bien la géologie que la botanique, l'anatomie et la physiologie des insectes, il donna des preuves fréquentes de sa profonde érudition ; car, nonobstant ses recherches passionnées sur l'ordre des insectes Diptères, il voulut bien nous communiquer de précieuses remarques sur les Crustacés, les Coléoptères, etc.

Vous regretterez d'autant plus, Messieurs, notre ancien confrère, que votre cœur ardent pour les progrès de l'entomologie ressentira chaque jour davantage l'abandon où va désormais languir l'une de ses parties les moins connues, les plus dédaignées, malgré sa richesse et son étendue. Désormais la France ne pourra plus se glorifier de posséder un Diptériste de quelque valeur, car les derniers, j'ose le dire, furent Macquart et Robineau-Desvoidy !

Laisserons-nous donc à d'autres nations la gloire, l'honneur de nous devancer dans cette route si ardue, où déjà l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Russie elle-même, marchent à pas de géants ? Permettrons-nous qu'il puisse se dire de par le monde, que les disciples, les enfants de Latreille ont été, sur un seul point, vaincus et distancés ?

Je dois à l'extrême obligeance de M. Lemercier, sous-bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle de Paris, la liste suivante des travaux publiés par Robineau-Desvoidy. Malheureusement il m'a fallu résumer les notes qui m'ont été remises, en raison de l'exiguïté du cadre où j'étais contraint de me renfermer.

André-Jean-Baptiste Robineau-Desvoidy, docteur-médecin, né à Saint-Sauveur en Puysaye, département de l'Yonne, le 1er janvier 1799. Mort à Paris (avenue Montaigne) le 25 juin 1857.

—

Recherches sur l'organisation vertébrale des Crustacés, des Arachnides et des insectes. (1 vol. in-8°, Paris 1828. Travail présenté à l'Institut le 9 octobre 1827.)

Catalogue des insectes Coléoptères du canton de Saint-Sauveur (Yonne). *Longicornes*. (Bull. de la Soc. des sciences hist. et natur. d'Auxerre, vol. 7 et 8, 1853-1854.

Note sur le *Ptinus carinatus*. (Comptes-rendus acad. de Paris, vol. 3, année 1836).

Études sur les Myodaires des environs de Paris. (Ann. de la Soc. Ent. de France, de 1844-1851.) Ouvrage demeuré sans continuation.

Mémoires sur les Diptères des environs de Paris, etc. (Bull. Soc. des sciences. Hist. et Natur. d'Auxerre, 1853.)

Mémoire sur les Myodaires. (Présenté à l'Institut, 1826. Rapport de M. de Blainville, 2 octobre 1826, imprimé dans les travaux des savants étrangers, vol. 2, in-4°, Paris, 1830).

Essai sur la tribu des *Culicides*. (Mém. de la Soc. d'Hist. Natur. de Paris, 3e série, vol. 3, 1827.)

Sur plusieurs espèces de Myodaires, etc. (Ann. Soc. Ent. de France, 1850.)

Sur une nouvelle espèce du genre *Brachyopa*, *(id.* 1844).

Sur les éclosions de plusieurs espèces de Diptères, etc. (Bull. Soc. Scien. Hist. et natur. d'Auxerre, 1853.)

Notices entomologiques sur : deux *Osmies* qui nichent dans et sur un *Eulophe*, etc.; l'histoire des *Sapyges ;* sur les parasites du *Blaireau;* sur les *Mouches* qui vivent dans les excréments du *Blaireau*, de la *Chauve-Souris* et de la *Belette ;* sur un nouvel ennemi de *l'Abeille*. (*Asil. diadema*) ; sur le *Conops auripes ;* sur une nouvelle espèce de *Mouche* qui vit dans les *Liliacées* (*Herbina narcissi*). (Présentés à l'Institut par M. de Blainville, 1836 ; analysés par M. Duméril, 5 décembre, même année. Imprimés. Comptes-rendus Acad. de Paris, 1836, vol. 3.)

Sur un parasite des *Acariens*. Genre *Crypotostoma*. (Ann. des sc. d'observ. 1836, vol. 3).

Sur des chenilles qui ont vécu dans les intestins de l'homme. (Comptes-rendus Acad. de Paris, 1836, vol. 3.)

Coup d'œil rétrospectif sur quelques points de l'Ent. actuelle, (Ann. de la Soc. Ent. de France, 1846).

Sur la maladie de la vigne et de la pomme de terre attribuée à un *Acarus*. (Comptes-rendus de l'Acad. de Paris, 1851).

Sur les *Gallinsectes* de l'*Olivier*, du *Citronnier*, de l'*Oranger*, du *Laurier rose*. (Comptes-rendus, *id.*, 1852, et Revue et Magasin de zoologie, 1856.)

Divers mémoires sur la *Géologie* et la *Paléontologie*. (Publiés de 1848 à 1852. Bull. Soc. Sc. Hist. et natur. d'Auxerre).

Sur la *Caverne ossifère* d'Arcy, etc. (Yonne). (Compt.-rend. Acad. de Paris, vol. 37.)

Sur les *Crustacés fossiles*. etc., des environs de Saint-Sauveur. (Ann. de la Soc. Ent. de France, 1849, etc. (1).

— M. le baron Gautier des Cottes adresse la description de deux espèces de Coléoptères nouveaux et propres à la faune française.

1° ANCHOMENUS RUFICOLLIS, Gautier des Cottes.

Long. 7 mill. — Ailé, oblong, assez parallèle ; d'un brun rougeâtre ; palpes, antennes et pattes d'un brun clair. Les deux premiers articles des antennes plus clairs à la base.

(1) La Société apprendra sans doute avec plaisir que les riches collections diptérologiques du docteur Robineau-Desvoidy, ont été léguées par lui à la Société des sciences naturelles d'Auxerre (Yonne), où nous formons le vœu ardent qu'elles soient précieusement conservées pour servir longtemps aux recherches des entomologistes de tous les pays. Dans le même legs se trouvent comprises, sa nombreuse bibliothèque (partie des *sciences naturelles*), ainsi que ses collections *géologiques* et *paléontologiques*.

Prothorax allongé, très rétréci en arrière, très convexe; l'impression médiane longitudinale non ridée transversalement; base non sinuée, ni ponctuée parallèlement aux élytres, seulement dans les deux impressions; angles postérieurs obtus; d'un rouge beaucoup plus clair que la tête qui est presque noire.

Elytres en ovale allongé, d'un brun rougeâtre foncé, couvertes d'une pubescence dorée; à stries ponctuées dans toute leur longueur. Dessous d'un brun assez clair, les deux derniers segments de l'abdomen de la couleur des pattes, c'est-à-dire plus clairs que les autres; pubescents comme les élytres et couverts, comme le mésothorax, d'une ponctuation soutenue et bien visible à la loupe.

Diffère de *pallipes* Fab. par la taille plus petite; le faciès beaucoup plus allongé; par le corselet constamment d'un brun rouge, et par ses angles postérieurs obtus; par sa ligne médiane non ridée transversalement; par les élytres beaucoup plus parallèles, pubescentes au lieu d'être glabres; enfin par les stries ponctuées au lieu d'être lisses, et par la ponctuation que présentent les segments abdominaux.

Cette espèce a été trouvée à Béziers par M. Marquet.

2° Peritelus Marqueti, Gautier des Cottes.

Long. 3 mill. — D'un tiers plus petit que le *Peritelus senex*, allongé en ovale, convexe, ♂; d'un gris souris foncé, avec le dessous du corps noir parsemé d'écailles blanchâtres qui le font paraître d'un blanc terne; élytres fortement striées-ponctuées, surtout chez la ♀ qui est d'un gris plus clair. Antennes et pattes ferrugineuses.

Diffère du *senex* Schöenh. par la taille constamment plus petite; par la couleur beaucoup plus foncée; par les stries des élytres différemment ponctuées; et surtout par le corps moins ramassé, en ovale plus allongé.

Ce remarquable insecte a été trouvé à Béziers par M. Marquet, auquel je suis redevable de plusieurs exemplaires.

— M. le docteur Laboulbène dit qu'il a fait à Saint-Sever, sous les yeux de M. L. Dufour, l'anatomie du *Bacillus gal-*

licus. M. L. Dufour n'avait jamais disséqué cet Orthoptère. N'ayant eu qu'un seul individu ♀ à examiner, plusieurs points seront encore à revoir; mais voici ce que M. L. Dufour et Laboulbène ont constaté :

Le tube intestinal est droit, il présente un œsophage allongé, renflé en jabot. Des glandes salivaires très courtes, paraissant en grappes. Absence de gésier. Le ventricule chylifique ressemble à celui du *Tridactylus*, il est *quadrilobé* sur une de ses faces et celle-ci est reçue dans une sorte de dépression du jabot. Les vaisseaux biliaires sont verticillés. L'intestin grêle et le gros intestin n'offrent rien de remarquable.

Les gaînes ovigères sont uni-latérales, elles paraissent dirigées en dehors, elles s'attachent à peu près comme celles des *Mantis* sur un tronc commun. Il existe une glande annexe, peut-être deux.

Les œufs sont gros. Il n'y en a qu'un de développé dans chaque gaîne ovigère. Il est surmonté d'un autre ou de deux autres, au plus, très petits, rudimentaires. Dans l'abdomen l'œuf est jaune, ambré, on lui trouve une sorte de calotte, de dépression ovale et une suture blanchâtres.

L'œuf pondu par l'insecte est noir ou d'un brun noirâtre; il est dur, rugueux, et la dépression ainsi que la suture d'un de ses côtés sont noires. Cet œuf rappelle un peu celui des *Blatta* sans lui être identique.

— M. Becker annonce qu'il a reçu du nord de l'Allemagne plusieurs exemplaires d'un *Agrotis* qu'il croit être la *Lidia*, espèce fort peu connue en France.

M. le docteur Boisduval, qui a comparé ces Noctuelles avec la *Lidia* de sa collection, dit qu'elles appartiennent à la même espèce, bien que les deux types présentent quelque différence, différence qui doit provenir de la localité, car M. Boisduval a reçu son exemplaire du midi de la France, mais il ne peut se rappeler si c'est dans les parties monta-

gneuses, les Cévennes ou les Basses-Alpes, qu'il a été pris.

M. Bellier de la Chavignerie pense également que les *Agrotis* communiquées par M. Becker sont des *Lidia*, et il ajoute qu'elles se rapportent exactement aux figures que Hubner et plus récemment M. Herrich-Shaëffer ont données de cette Noctuelle. Notre collègue fait aussi observer qu'il est à présumer que les individus pris pour type par les deux iconographes allemands avaient la même origine que les *Lidia* de M. Becker.

— M. H. Lucas communique à la Société plusieurs Lépidoptères nocturnes bien connus des auteurs, mais qui sont curieux, et comme géographie entomologique, et comme venant augmenter le nombre des espèces de la faune de l'Algérie. On remarquera :

La *Gonoptera libatrix*, Linn. Duponch. Hist. Nat. de Lépidot. tom. 7, 1re partie, p. 478, pl. 131. J'avais déjà signalé cette espèce de la côte d'Afrique, mais seulement des environs de Tanger.

L'*Agrotis puta* ♂, Hubn. Duponch. Hist. Nat. des Lépidopt. de France, tom. 5, p. 253, pl. 67, fig. 7. Cette *Agrotis* n'avait encore été signalée jusqu'à présent que des environs de Paris et de la France méridionale.

Et enfin la *Glottula Pancratii*, Cyrill. Duponch. Hist. Nat. des Lépidopt. tom. 5, p. 262, pl. 70, fig. 1 à 2. Cette *Glottula* n'était connue jusqu'à présent que de la France méridionale (littoral méditerranéen).

Ces trois espèces, qui ont été découvertes aux environs d'Alger, ont été communiquées à notre collègue par M. le capitaine Loche.

— M. Guérin-Méneville communique à la Société les résultats d'un travail qu'il vient de faire pour déterminer la richesse en soie des cocons des vers à soie du Ricin :

Après avoir rappelé qu'il n'a cessé de demander, depuis quinze ans, que cette espèce, dont la soie habille des populations entières dans l'Inde, soit introduite en Europo, il ajoute que ses vœux ont été comblés, grâce à la Société Impériale d'Acclimatation et au zèle de MM. Piddington, de Calcutta, Bergonzi et Baruffi, de Turin. Il annonce que les cocons de cette espèce et la bourre qu'on en obtient, vont devenir l'objet d'une industrie très fructueuse, car M. Sacc, de Wesserling, s'exprime ainsi à leur sujet, dans une lettre adressée à M. le président de la Société d'Acclimatation :

« M. Henry Schlumberger a trouvé les cocons très faciles à carder et à filer. Le fil obtenu est lisse, d'un blanc grisâtre, brillant, fort et souple ; il n'a laissé *aucun déchet*, pas plus au peignage qu'au filage. C'est une excellente matière première, qui a un grand avenir pour toutes les industries qui se servent de bourre de soie. Les cocons sont faciles à nettoyer, à blanchir, et leur soie pourra sans doute supporter avec succès toutes les opérations de la teinture. Cette culture, faite sur une très grande échelle, pourra fournir en abondance une bourre de soie plus forte et plus belle que celle du *Bombyx mori*. »

A la suite de la constatation des avantages que l'industrie peut retirer de cette nouvelle matière première, la Société industrielle de Mulhouse a décidé qu'elle allait fonder un prix spécial *pour la culture en grand du ver à soie du Ricin en Algérie*, et la Société d'Acclimatation a pris des mesures pour provoquer en France, en Algérie et à l'étranger, des essais d'éducation industrielle de cette espèce, en même temps qu'elle a chargé aussi M. Guérin-Méneville de faire faire des essais sérieux de filage des cocons sur une assez grande échelle.

Notre collègue rappelle encore les observations qui ont été faites d'abord par lui, et ensuite par MM. Cornalia, Kauffman et autres, sur la construction du cocon, composé d'un fil *continu* qui n'est que replié sur lui-même du côté de l'ouverture, et il espère toujours que lorsque l'industrie cherchera bien et avec l'aide de la science, elle trouvera quelque procédé pour obtenir cette soie à l'état de *grège* ou de fil continu. Il annonce que S. E. le maréchal Vaillant, dans

une séance de l'Académie des sciences a dit, en parlant des tissus que l'on va fabriquer avec la bourre de soie du ver du Ricin :

« Il est à espérer que la soie tirée des cocons du *Bombyx cynthia* pourra être utilisée avantageusement dans la confection des sachets, pour munitions d'artillerie ; les sachets en bourre de soie étant de tous points préférables à ceux en serge précédemment employés, attendu qu'ils sont plus résistants, moins attaquables aux vers, et que le résidu de leur combustion offre moins de chance d'acidents dans le tir. »

Pour faire les essais pratiques dont parle M. Guérin-Méneville, la Société d'Acclimatation a reçu d'Alger, par les soins de M. Hardy, qui les a transmis à S. E. le Ministre de la guerre, 127,000 cocons de Ricin, et notre confrère y a joint 1,200 autres cocons obtenus à Paris, et qu'il a fait étouffer pour que l'on puisse expérimenter sur des cocons dont les papillons ne sont pas sortis et qui soient dans le même état que les cocons du ver à soie ordinaire livrés à l'industrie.

C'est avec ces éléments que notre confrère a pu faire les expériences dont les résultats ont été présentés à la la Société d'Acclimatation.

« Jusqu'à présent, a dit M. Guérin-Méneville, l'on n'avait pu apprécier la proportion de matière soyeuse qui existe dans un poids donné de cocons du *ver à soie du Ricin* récemment formés, ou à l'état de *cocons frais*, comme disent les filateurs de soie. Cette année enfin, j'ai pu faire quelques essais positifs, et voilà les résultats que j'ai obtenus :

» J'ai pesé 1 kilog. de ces cocons récemment étouffés, et par conséquent dans l'état de cocons frais, et j'ai trouvé, à une première pesée, 697 cocons, et à une seconde, 702 cocons. J'admets donc que, en moyenne et en prenant les cocons au hasard, 1 kilog. en contient 700.

» Pour apprécier la quantité de matière soyeuse contenue dans ces cocons et pour ne pas en consommer 1 kilog., ce qui aurait empêché de faire les essais de filage auxquels ils sont destinés par la

Société Impériale d'Acclimatation, j'ai pesé plusieurs fois 100 gram., et j'ai eu :

Première pesée.	70 cocons.
Deuxième pesée.	72
Troisième pesée	69

» On peut donc admettre que 100 grammes de ces cocons en contiennent 70.

» Ce qui est parfaitement d'accord avec le contenu de 1,000 gr. (700 cocons).

» Les 70 cocons du poids de 100 grammes vidés de leurs chrysalides et de la dernière peau des chenilles qu'ils contiennent, donnent en poids :

Matière soyeuse. . .	9,400 milligr.
Peaux des chenilles.	500
Chrysalides	90,100
Total égal. . .	100,000

» Il résulte de ces pesées que la matière soyeuse des cocons du Ricin est de 9 gr. 400 p. 0/0 (environ 9 1/2 p. 0/0) de leur poids total.

» Tandis que dans le ver à soie ordinaire, la proportion de matière soyeuse a été, cette année, dans les environs de la magnanerie expérimentale de Sainte Tulle, de 11 à 14 p. 0/0, suivant les races.

» Les cocons du Ricin pèsent, en moyenne, 1 gram. 329 (environ 1 gr. 1/3).

» Les cocons ordinaires de la petite race de Sainte-Tulle, dont il va 600 au kilogramme, pèsent, en moyenne, 1 gram. 666 (environ 1 gr. 2/3).

» Ainsi, en définitive, les cocons du ver à soie du Ricin, quoiqu'ils contiennent moins de matière soyeuse que ceux du ver à soie du mûrier, ne sont cependant pas beaucoup moins riches qu'eux, ce que leur aspect aurait pu faire craindre aux filateurs. »

— M. Fr. Rattet communique la note suivante :

Dans les derniers jours de juillet dernier, me trouvant à Pierrefonds, je fus assez heureux pour prendre au filet la variété *Porima* de la *Vanessa prorsa.* Mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque, au mois d'octobre dernier, voulant étaler mon papillon et l'ayant à cet effet fait ramollir, je trouvai, adhérant au corps entre la première paire de pattes, un petit amas blanc qui se déroula très bien à l'aide d'une aiguille, et que je reconnus parfaitement pour être un ver intestinal très long, probablement une espèce de filaire, et qui était encore attaché au papillon et semblait en sortir. Par malheur, en se déroulant, ce filaire se rompit juste à l'endroit où il tenait attaché au papillon; mais je crois qu'à l'aide d'une forte loupe on pourrait encore voir l'endroit où il était attaché.

N'ayant ni les moyens ni le temps d'étudier de près ce parasite, je suis tout prêt à le confier à un membre de la Société que cette question intéresserait, si toutefois ma communication en valait la peine.

Notre collègue fait ensuite passer une boîte où se trouve le Lépidoptère d'où est sorti le ver et celui-ci desséché et fixé avec deux épingles autour desquelles il est enroulé à ses extrémités.

A l'appui de cette communication, M. Bellier de la Chavignerie dit qu'il a obtenu plusieurs fois des filaires en élevant des chenilles, et que l'espèce, notamment, dont parle M. Rattet (*Vanessa prorsa*), lui en a fourni quelques-uns; mais notre collègue n'avait jamais vu ces entozoaires sortir de l'insecte parfait; il les avait toujours obtenus, soit de la chenille, soit de la chrysalide. Il cite deux individus très volumineux qu'il vit sortir, il y a quelques années, de deux chrysalides de *Vanessa prorsa* et qu'il remit à M. le docteur Sichel qui en a entretenu la Société dans la séance du 11 avril 1855.

M. le docteur Boisduval dit que le fait signalé par M. Rattet n'est pas nouveau pour la science et que les filaires ne vivent pas seulement dans les larves et chrysalides, mais encore dans l'insecte parfait, ainsi qu'il a pu l'observer plusieurs fois et spécialement chez une Noctuelle à laquelle Pierret a appliqué le nom de *Desyllesi*. Notre collègue ajoute qu'il conserve encore dans sa collection l'Helminthe sorti du corps de ce Lépidoptère.

M. J. Migneaux rapporte qu'il a observé un ver intestinal sortant du corps d'un *Harpalus*.

M. Guérin-Méneville annonce aussi qu'il a étudié un Helminthe provenant d'un *Melolontha vulgaris*, et il dit que cet entozoaire déroulé avait une longueur de plus d'un mètre.

M. le docteur Laboulbène prend la parole pour annoncer également à la Société qu'il a un fait du même genre à lui communiquer :

Il s'agit, dit-il, d'un *Asilus crabroniformis* pris à Remiremont par M. A. Puton, présent à la séance. M. Puton s'était aperçu que cet insecte avait le vol très lourd. Il parvint facilement à s'en emparer et il remarqua sur les côtés de l'abdomen une tumeur anormale, volumineuse. Ayant, avec une pince, cherché à savoir ce qui produisait cette sorte de hernie, il fut étonné de voir sortir un fil blanc très long, puis un peloton de ces mêmes fils enroulés. La tumeur était formée par des Helminthes.

Après avoir reçu ces vers dans un tube, continue notre collègue, je les ai étudiés et je me suis convaincu qu'ils appartiennent au genre *Mermis*, Dujardin ; je crois de même que le ver sorti de la *Porima* est du même genre. Il y avait cinq *Mermis* dans l'abdomen de l'*Asilus*, ils étaient pelotonnés et enveloppés en partie par du tissu épiploïque ou graisseux splanchnique. Ils sont très longs, l'un d'eux est plus long que les autres. Aucun d'eux ne paraît avoir d'organes génitaux. On leur trouve une bouche à orifice simple,

un tube digestif terminé en cœcum à l'extrémité sans ouverture anale, etc.

On sait, poursuit M. Laboulbène, d'après les travaux de MM. Dujardin, Meisner, etc., que les *Mermis* ont été trouvés à terre dans des endroits nouvellement défrichés, sur le sol remué ou bien dans les bois sur des feuilles humides. Dans cet état, les *Mermis* sont pourvus d'organes de la génération. On présumait, et le fait est aujourd'hui certain, qu'ils proviennent de larves dans lesquelles ils vivent, puis dont ils sortent, entre autres de larves de *Melolontha*. On les trouve quelquefois dans les insectes parfaits et notre collègue en a vu un dans une *Amara trivialis*, mais il fait remarquer combien il est intéressant d'en trouver cinq à la fois dans un insecte parfait.

M. Amyot demande si les vers intestinaux dont il s'agit dans les communications précédentes vivent dans l'intestin des insectes, ou en dehors, dans l'intérieur même du corps, et, en pareil cas, s'ils sortent par l'orifice anal, ou s'ils perforent l'abdomen proprement dit.

M. le docteur Boisduval répond que le premier âge des *Mermis* est caractérisé par leur état parasitaire. Plus tard, quand ils quittent leur hôte, ils prennent leur développement complet. C'est dans l'abdomen et en dehors du tube digestif qu'ils paraissent vivre dans les insectes. On ne sait pas encore, ajoute notre collègue si la larve ou l'insecte qui porte le *Mermis* n'est pas avalé par un oiseau, par un reptile, etc., et si le ver n'a pas besoin de passer par ce nouvel organisme pour se développer. Il se pourrait que les Helminthes qu'on trouve à terre pourvus d'organes génitaux soient sortis du corps des oiseaux ou d'autres animaux.

M. Laboulbène se range à la remarque judicieuse de M. Boisduval. Il rappelle les expériences de MM. Siebold, Van Beneden, Kuchenmeister, à ce sujet. J'ai vu, dit-il,

dans l'intestin de *Geotrupes* des vers filiformes, peu allongés, dépourvus d'organes génitaux, et je crois que ceux-ci surtout sont destinés à devenir plus complets, à se développer dans un nouvel organisme. Quant aux *Mermis,* ils vivent, ce me semble, en dehors de l'intestin, peut-être aussi dans son intérieur, car j'en ai vu sortir du corps des insectes très près de l'extrémité, sinon par l'extrémité anale. Il serait à désirer que les entomologistes observassent ces animaux toutes les fois qu'ils en auront l'occasion.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

1o M. Ernest Pradier, lieutenant-colonel au 1er régiment d'infanterie de ligne, présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Guérin-Méneville ;

2o Le Révérend Hamelet Clarck, de Londres, présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Reiche ;

Et 3o M. John Gray, de Balton (Lancashire), présenté également par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Reiche et L. Fairmaire.

(Séance du 25 Novembre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

MM. Delamain et le colonel Goureau, membres de la Société, le docteur Lemaout, de Paris, et John Winter, de Londres, assistent à la séance.

Correspondance. M. Janvier, de Bordeaux, adresse une lettre accompagnant une note autographiée contenant les résultats de quelques-une de ses chasses sur les Lépidoptères.

— M. Lamarche, à Fréjus (maison Bremond), écrit qu'il désire céder un grand nombre de Coléoptères propres à la faune de la France méridionale (environs de Fréjus).

— M. Bellier de la Chavignerie annonce que M. Standinger, lui a écrit d'Espagne qu'il a recueilli dans ce pays un grand nombre d'insectes, particulièrement des Coléoptères et des Lépidoptères, qu'il cédera à ceux qui lui en feront la demande.

Communications. M. Reiche annonce la mort d'un de nos membres honoraires, M. le marquis Maximilien Spinola, décédé à Novi, le 12 novembre 1857. —M. le docteur Sichel est chargé par la Société de donner pour les Annales une notice sur la vie et les travaux de M. Spinola.

— M. L. Fairmaire fait également savoir la mort de notre confrère M. Lareynie. — La Société prie M. L. Fairmaire de donner une notice sur M. Lareynie.

— M. de Baran rapporte quelques faits intéressants pour la faune française des Coléoptères. Il dit que M. Bertout a pris auprès de Valence les *Chevriaria angulata,* L. Fairmaire et *Chevrolatia insignis;* ce dernier insecte différant un peu du type de M. Jacquelin du Val et étant probablement d'un autre sexe, et il annonce aussi que M. Delarouzée a trouvé l'*Helops robustus,* sous des écorces de chêne-liége, dans les îles d'Hyères.

— M. H. Lucas, en faisant passer sous les yeux de la Société un Orthoptère du genre *Phyllium* et plusieurs œufs de cet insecte, communique la note suivante :

Notre collègue, M. Andrew Murray, *in From the Edinburgh New Philosophical Journal*, new series for January 1856, f. 3, pl. 6, 7 et 8, a décrit et figuré une nouvelle espèce de *Phyllium*, et qui est désignée sous le nom de *Phyllium Scythe*, Murray ; de plus, ce savant confrère, ayant eu à sa disposition, mâle, femelle et des œufs de cette espèce, il lui a été possible de faire des remarques fort curieuses sur les métamorphoses de cet Orthoptère qui ont été signalées dans le mémoire que je viens de citer et auquel je renvoie.

M. Magdelaine, officier de marine plein de mérite et bien connu par le beau dévouement qu'il a montré lors du naufrage de l'aviso à vapeur le *Duroc*, a rapporté de sa périlleuse expédition un Orthoptère appartenant au genre *Phyllium* d'Illiger. Cette espèce, qui est nouvelle et que je m'empresse de lui dédier, a beaucoup d'analogie avec les *Phyllium siccifolium* des auteurs et *Scythe*, Murray ; mais lorsqu'on la compare avec ces deux espèces, on remarque qu'elle en diffère par des caractères bien tranchés.

PHYLLIUM MAGDELAINEI, Luc.

Longueur, 70 mill. ; largeur, 42 mill.

Entièrement vert. Nervures des élytres beaucoup plus saillantes que dans les *P. siccifolium* et *Shythe*. Dilatation des fémurs des pattes de la première paire plus large et plus profondément dentelée à son bord postérieur ; bord antérieur beaucoup plus profondément découpé. Fémurs des pattes de la seconde paire plus largement foliacés et plus fortement dentelés. Segments abdominaux à partir du troisième jusqu'au septième inclusivement très dilatés.

Tels sont les principaux caractères qui différentient cette espèce des *Phyllium siccifolium* et *Scythe* et que je reproduirai plus au long dans une note que je prépare au sujet de cette curieuse espèce. Cependant d'après cette courte diagnose, on remarquera que le caractère principal réside dans la dilatation excessive des segments

abdominaux ; cette dilation se présente bien aussi dans les *Phyllium siccifolium* et *Scythe*, mais elle est bien moins exagérée et elle ne se montre que dans les troisième et quatrième segments, car ceux qui suivent diminuent graduellement de largeur.

Cette espèce, qui provient de Sumatra, et dont je ne connais que la femelle est désignée dans le pays sous le nom de *Feuille animée.*

M. Magdelaine m'avait remis plusieurs œufs de cette espèce, mais moins heureux que notre confrère, M. Murray, je n'ai obtenu qu'une éclosion et la larve est morte quelques jours après. Ces œufs sont noirs, pentagones, chagrinés et munis à leur partie antérieure d'un prolongement pointu, comprimé, caduque, et que le *Phyllium Magdelainei* fait tomber lorsqu'il est sur le point d'opérer son éclosion.

— M. Guérin-Méneville fait connaître l'extrait suivant d'un mémoire sur trois espèces d'insectes hémiptères du groupe des punaises aquatiques, dont les œufs servent à faire une sorte de pain, nommé *Hautlé* au Mexique :

S'il ne s'agissait que de la description d'insectes nouveaux enrichissant le catalogue des êtres vivants, comme celle d'un alcali ou d'un sel enrichit la chimie, je me serais borné à l'insérer dans mon journal spécial, la *Revue et Magasin de Zoologie*, mais j'ai pensé que l'histoire abrégée des espèces dont il s'agit ici intéresserait un public plus nombreux, parce que ces humbles insectes sont du domaine de l'entomologie appliquée et du petit groupe des insectes utiles. En effet, ils produisent un aliment pour l'homme en pondant une prodigieuse quantité d'œufs que l'on récolte par une sorte de culture réglée ; ces œufs constituent une farine dont on fait des espèces de pains ou de gâteaux qui sont consommés par le peuple, et tout cela est, encore aujourd'hui, l'objet d'un petit commerce sur les marchés de Mexico.

C'est en 1846 que j'ai eu connaissance, pour la première fois, de ces faits curieux. J'en ai pris note dans une des nombreuses lettres adressées à l'Académie des Sciences par M. Vallot, de Dijon, et j'en ai consigné la vague et courte indication dans ma *Revue de Zoologie* (1846, p. 338). J'attendais des renseignements plus précis sur

ce sujet remarquable, lorsque, me trouvant à Turin, en 1851, pour mes études sur les vers à soie, je fus agréablement surpris en recevant d'un entomologiste voyageur, M. Ghiliani, une petite quantité de farine mexicaine et surtout quelques échantillons des insectes qui la produisent.

Tout cela avait été envoyé à M. l'abbé Craveri par son frère, préparateur de chimie et de physique à l'Ecole de médecine de Mexico, et celui-ci avait joint à cet envoi les renseignements dont voici l'analyse.

Suivant M. Craveri, ces insectes et leurs œufs sont très communs dans les eaux douces des lagunes qui avoisinent Mexico et dans d'autres encore. Il dit que c'est dans la lagune de *Chalco* que l'on va chercher une sorte de jonc, nommé *Toulé* par les Mexicains, sur les feuilles duquel ces insectes aiment à pondre. On fait de nombreux faisceaux de ces plantes et on les porte dans une autre lagune, celle de *Tescuco*, où on les aligne en grand nombre dans l'eau. Les insectes ne tardent pas à venir déposer leurs œufs sur ces joncs, et au bout de quelques temps on retire ces faisceaux, on les fait sécher et on les bat sur de grands draps pour en détacher les myriades d'œufs dont les insectes les ont couverts. Ces œufs sont ensuite mondés et tamisés, mis en sacs comme de la farine et vendus au peuple pour en faire des gâteaux ou des sortes de galette nommées *Hautlé*, qui sont assez bonnes à manger, mais qui ont un goût de poisson assez prononcé et légèrement acidulé. Quant aux faisceaux de joncs, on va les replacer dans la lagune, ils donnent une autre récolte, et cela se continue indéfiniment.

De plus, ajoute M. Craveri, les Mexicains prennent des quantités de ces insectes en fauchant pour ainsi dire dans l'eau au moyen d'une truble, on les sèche et l'on s'en sert pour la nourriture des oiseaux. A Mexico, on vend cette marchandise dans les rues et au marché en criant : *Moschitos, Moschitos !* comme on le fait en Europe en vendant du *mouron pour les petits oiseaux.*

Du reste, ces insectes semblent avoir été exploités de tout temps, car Thomas Gage, religieux qui voyageait au Mexique en 1625, dit, en parlant des objets qui se vendaient au marché, qu'il y avait des gâteaux faits avec une sorte d'écume recueillie dans les lacs du

Mexique et qui se débitaient aussi dans d'autres villes. Brantz Mayer en dit autant dans un ouvrage sur Mexico, publié à New-York en 1844, et il ajoute que ces espèces de galettes n'étaient pas dédaignées sur les tables fashionables de la capitale.

Bornant là ces citations, qui suffisent pour montrer l'espèce d'importance de ce produit d'un faible insecte, j'ajouterai seulement que les principaux de ces faits ont été observés récemment par divers voyageurs, tels que MM. de Saussure, Sallé, etc., et par un savant géologue, M. Virlet d'Aouste, qui a rapporté aussi des faisceaux de joncs couverts d'œufs et un peu de cette farine tout à fait semblable à cette que j'avais reçue en 1851 de M. Ghiliani, avec les insectes qui la produisent, et que M. Virlet n'a pas rapportés. De plus, dans une savante note qu'on lira avec un vif intérêt, il établit que les immenses couches d'oolithe que l'on trouve dans ces localités semblent être composées de myriades de ces œufs déposés là depuis des siècles.

Les principaux fabricants de cette farine animale du Mexique sont deux espèces du genre *Corise* de Geoffroy, Hémiptères de la tribu des Notonectides dans la famille des Hydrocorises ou punaises d'eau, genre qui compte plus de soixante-dix espèces très difficiles à distinguer entre elles par des caractères extérieurs. La première forme une espèce nouvelle, bien distincte par les cuisses antérieures des mâles qui sont très épaisses, ainsi que par d'autres caractères mentionnés dans la description que j'en donne et dans les figures qui accompagnent mon mémoire. Je lui ai donné le nom de *Corixa femorata.* La seconde a été décrite d'après des individus achetés au marché de Mexico et publiée en 1831 par Thomas Say, entomologiste américain, sous le nom de *Corixa mercenaria.*

Les œufs de ces deux espèces sont fixés en quantités innombrables contre les feuilles triangulaires du jonc dont sont formés les faisceaux que l'on dépose dans l'eau. Ils sont de forme ovalaire avec un petit bouton au bout et un pédicule à l'autre extrémité, au moyen duquel ils sont fixés sur un petit disque arrondi que la mère colle à feuille.

Parmi ces œufs, qui sont très rapprochés et quelquefois fixés l'un sur l'autre, comme on le voit dans une des figures de mes des-

sins, on en observe d'autres considérablement plus grands, allongés et de forme cylindrique, collés sur le flanc contre ces mêmes feuilles de Carex et qui appartiennent à un autre insecte plus grand, à une véritables Notonecte très voisine des *Notonecta Americana* et *variabilis* des auteurs. Cependant comme elle offre des caractères qui la distinguent de ces espèces, je la décris et représente comme une espèce nouvelle que j'appellerai *Notonecta unifasciata*, à cause de la large bande transversale blanche du milieu de son corps en dessus.

— M. Martin annonce que notre collègue, M. Trimoulet, a trouvé dans les environs de Bordeaux les *Aspilates gloriosaria* et *Chersotis erythrina*, espèces assez rares pour la faune française.

M. le docteur Boisduval fait remarquer que l'*Aspilates gloriosaria* a déjà été plusieurs fois signalée en France, dans les parties marécageuses du département de la Somme, en Touraine, en Vendée, et, récemment, auprès de Dax, où elle a été rencontrée par M. Lafory, et qu'elle a été également prise dans la Russie méridionale.

— M. le docteur Boisduval dit qu'il a reçu une lettre de M. Lorquin qui lui annonce l'envoi d'un petit nombre de Lépidoptères des environs du lac Salé, dans l'Amérique septentrionale. M. Lorquin rapporte que la faune des bords de ce lac ne ressemble pas à celle de la Californie, et il ajoute qu'il a pris particulièrement une grande Piéride dont la chenille vit au sommet des pins où elle dévore les feuilles terminales, et une Argynne qui ressemble beaucoup à notre petit nacré.

— M. Delamain montre à la Société des chenilles vivantes du *Bombyx callunæ*, et donne quelques détails relatifs à ces

chenilles qui vivent, en Ecosse, sur la *Calluna vulgaris* et ne se transforment en chrysalides qu'au bout de deux années.

Plusieurs membres prennent la parole au sujet de cette communication :

M. Bellier de la Chavignerie rappelle que lorsque M. Becker fit passer pour la première fois sous les yeux de ses collègues des *Bombyx callunæ*, dans la séance du 11 janvier 1854, il émit l'opinion que ces *Bombyx* n'était qu'une variété locale de notre *quercûs*, opinion qui était également celle de plusieurs personnes présentes à la séance, mais qui fut combattue par M. Becker. Aujourd'hui que notre collègue a pu examiner avec soin les chenilles rapportées d'Ecosse par M. Delamain, il pense que le *callunæ* constitue une espèce bien distincte du *quercûs*.

M. le docteur Boisduval dit qu'il croit aussi maintenant que le *callunæ* est une espèce très valable, et que ce *Bombyx* ne paraît pas être spécial à l'Ecosse car il l'a reçu anciennement de la Scandinavie.

M. Becker ajoute que M. Guenée a élevé, l'été dernier, des chenilles de *callunæ* et que cet entomologiste lui a écrit qu'il considérait ce *Bombyx* comme étant bien différent du *quercûs*.

— M. J. Bigot adresse les *errata* qui suivent relativement à deux de ses mémoires :

1° ERRATA *du travail intitulé : Diptères nouveaux provenant du Chili.* (ANNALES 1857, p. 277, 308.)

Page 278, lig. 17. *Thoracea,* lisez : *Thorace.*
— — lig. 20. *trois ocelles prolongées,* lisez: *trois ocelles, prolongée.*

Page 279, lig. 21. *grisâtre, clair*, lisez : *grisâtre clair,.*
— 280, lig. 7. *intus*, lisez : *externe.*
— — lig. 22. *interne*, lisez : *externe.*
— 281, lig. 26. *dessous*, lisez : *dessus.*
— 282, lig. 9. *Côtes et poitrine velues*, lisez : *Côtés et poitrine velus.*
— 284, lig. 21. *discoidale ovale*, lisez : *discoidale oblongue.*
— 285, lig. 11. *aurantiaceis*, lisez : *aurantiacis.*
— 287, lig. 8. *partagée*, lisez : *partager.*
— 290, lig. 6. *Laphres*, lisez : *Laphries.*
— 291, lig. 23. *par la*, lisez : *par les.*
— 296, lig. 12. *ad castam*, lisez : *ad costam.*
— — lig. 15. *génériques*, lisez : *généraux.*
— — lig. 18. *poils clairs*, lisez : *poils clair semés.*
— 299, lig. 20. *testacées vif*, lisez : *testacé vif.*
— 302, lig. 4-5. *Palpes testacées*, lisez : *Palpes testacés.*
— — lig. 17. *verticolore*, lisez : *versicolore.*
— 304. lig. 11. *medio*, lisez : *in medio.*
— — — *rubricantibus*, lisez : *rubricantibus* ♀.
— — lig. 12. *apice, flavido sedibus*, lisez : *ahice flavido, setis.*

2° Errata *de l'Essai sur la classification générale et synoptique de l'ordre des Insectes Diptères.* (Annales 1857, p. 517, etc.)

Page 524, lig. 14. *Brulli*, lisez : *Brullé.*
— 538, lig. 4. 2e *Curie*, lisez : 3e *Curie.*
— 540, lig. 30. (*Lits.*, lisez : (*Walk. List.*
— 541, lig. 4. 3e *Curie*, lisez : 4e *Curie.*
— 546, lig. 25. 4e *Curie*, lisez : 5e *Curie.*
— 551, lig. 20. *dépourvues*, lisez : *pourvues.*
— 552, après la ligne 20, ajoutez : (*Fabr. Meig. Macq. S. à B.*).
— 553, lig. 8. C. *Jambes ; cuisses*, lisez : C. *Cuisses.*
— 555, lig. 24. *Drepetis*, lisez : *Drapetis.*
— 559, lig. 22. *Ins. Britann.*, lisez : *Walk. Ins. Britann.*

Page 560, lig. 28. *, très,* lisez : *, ou très.*
— 563, lig. 21. *(Macq. Dep.,* lisez : *(Macq. Dipt.*
— 564. lig. 28. *Suppt.).,* lisez : *Suppt*).

Lecture. M. le président fait connaître une notice de M. Aug. Chevrolat intitulé : Description de quatre espèces nouvelles de Longicornes exotiques : les *Mastigocera albosignata,* de la terre de Natal, *Desmocerus aureipennis,* des montagnes Rocheuses, *Leptura militaris* et *Ptycholaemus Troberti.* Cette notice est accompagnée de figures coloriées par M. Wapler.

Membres reçus. La Société, à la majorité des suffrages, admet au nombre de ses membres :

1° M. Emile Boudier fils, pharmacien à Montmorency (Seine-et-Oise), présenté par M. A. Deyrolle. — Commissaires-rapporteurs : MM. Doüé et L. Fairmaire ;

2° M. Maurice Girard, agrégé ès-sciences physiques, professeur au collége municipal Rollin, présenté par M. H. Lucas. — Commissaires - rapporteurs : MM. Martin et Becker ;

Et 3° M. Riant, licencié ès-lettres, à Paris, présenté par M. l'abbé de Marseul. — Commissaires-rapporteurs : MM. L. Fairmaire et Reiche.

(Séance du 9 Décembre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

M. Audinet Serville, membre honoraire, assiste à la séance.

Communications. M. Girard, en offrant à la Société l'ou-

vrage qu'il vient de publier sur Péron, indique spécialement quelques détails importants qu'il a donnés dans ce travail relativement à divers animaux articulés recueillis par le célèbre voyageur aux terres australes :

Les objets rapportés du voyage aux terres australes, en 1803, par Fr. Péron, et qui intéressent l'entomologie, sont principalement ceux qui suivent :

Parmi les Coléoptères, les *Hoplia Peronii*, des Canaries, espèce voisine de l'*Hoplia aulica ;* le *Panagœus Peronii*, la *Feronia castanea*, les *Hydrophilus Peronii*, *Mylabris Peronii* et *Cryptocephalus Peronii*, toutes espèces inédites de la collection du Muséum. Péron cite sous le nom de *Cetonia Orpheus* une Cétoine qui est peut-être une variété de la *Cetonia Australasiæ*, mais qui est indiquée comme d'un vert émeraude avec un dessin sinueux en forme de lyre de couleur dorée. Cet insecte n'existe plus dans la collection actuelle. De Lamarck décrivit (*Ann. du Mus.*, t. III, p. 260) le *Chiroscelis bifenestra* et le regardait comme phosphorescent. A l'inspection des taches sous-abdominales, garnies de poils feutrés et non d'une fine membrane, nous avions pensé qu'il y avait erreur et nous avons appris avec plaisir par notre honorable collègue, M. Thomson, qui possède plusieurs individus de cette rare espèce, que l'opinion émise dans notre ouvrage était conforme aux observations récentes.

L'expédition australe a fourni à la science la singulière tribu d'Orthoptères, les *Prochiles*, établissant un passage entre les Locustiens et les Phasmiens par la gracilité du corps et le faible développement des cuisses postérieures. Nous signalerons dans les Hyménoptères, l'*Abeille de Péron*, de Timor, produisant une excellent miel. Parmi les Lépidoptères, nous rappellerons l'*Hespérie de Péron*, de la Nouvelle-Hollande, et le *Polyommate Boeticus*, rencontré à Timor, fait intéressant pour la distribution géographique de cette espèce cosmopolite. Le genre *Panops* (Diptères) est aussi une découverte du voyage austral.

Des genres nouveaux de Crustacés Brachyures, spéciaux à l'Australie, furent rapportés pour la première fois par Péron. Ce sont les

genres *Paramithrax, Pseudocarcin* (établi sur un échantillon magnifique par sa grandeur), *Trapézie*, etc. Une indication curieuse est celle d'un Pinnothérien, logé dans une coquille de Janthine australe et comme elle de couleur bleu d'outremer; car ces fragiles parasites n'étaient indiqués par les auteurs que dans des coquilles bivalves. Sur les Crustacés Anomoures du voyage a été établi le genre *Rémipède*, et dans les Macroures, les genres *Ibacus, Glaucothoe* formant un passage des Pagures aux Salicoques. M. Milne-Edwards a également trouvé dans les collections de Péron le type du genre *Vibilie*, appartenant aux Hypérines non parasites, et plusieurs petits Crustacés inférieurs de différents genres. Péron est, je crois, le premier auteur français qui signale l'*Ecrevisse australienne.* Enfin, dans les Cirrhipèdes, Darwin a formé, sur un individu de Péron, le genre *Scalpellum* aux dépens de l'ancien genre *Pollicipes.* L'échantillon, conservé dans l'alcool, nous a paru plus voisin des *Anatifes* que des *Pollicipèdes.*

— M. H. Lucas communique la note suivante :

Lorsque j'ai décrit, dit-il, dans le Bulletin de nos Annales (2e sér., t. VII, p. XCII, décembre 1849), le *Carabus* (S.-G. *Macrothorax* E. Desm.) *Aumontii* que j'ai fait figurer dans la *Revue et Magasin de Zoologie,* p. 504, pl. 9, fig. 4 (1850), je ne connaissais que le mâle de cette espèce remarquable. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de faire passer sous les yeux de mes confrères un second individu, mais femelle, de cette curieuse espèce, qui a été rencontré aux environs de Tanger par M. Favier, et qui fait partie des riches collections entomologiques du Muséum.

Cette femelle, longue de 37 millimètres et large de 16 millimètres, est un peu plus petite que le mâle; elle est plus convexe et plus élargie postérieurement; les derniers articles des palpes maxillaires et labiaux sont moins élargis; quant aux organes de la locomotion, ils sont moins robustes, avec les tarses des pattes de la première paire très étroits. Le reste est tout à fait comme dans le mâle.

— M. L. Fairmaire donne la diagnose latine suivante d'un Carabe nouveau, récemment découvert dans le nord de

l'Afrique, et il annonce qu'il remettra bientôt à la Société la description complète et la figure de ce curieux insecte, qu'il a montré à la Société dans la séance du 23 décembre.

CARABUS CYCHROCEPHALUS, L. Fairm.

Long. 27 mill.

Ovalis, crassus, convexus, niger, subnitidus; capite angusto, mandibulis et palpis elongatis, his articulo ultimo valdè securiformi; antennarum articulo 2° 3° æquali; prothorace lato, lateribus valde rotundatis et reflexis, angulis posticis obtusis, haud prominulis; basi medio leviter biimpressa; elytris latis, brevibus, sat late marginatis, apice obtusis, sat fortiter ac irregulariter pertusis et asperatis, lateribus et apice densius asperis, utrinque vage trisulcatis; pedibus sat validis. — Species perinsignis. — Habitat in Marocco.

— M. Wencker (à Montmartre, 14, rue de la Nation) annonce que son intention est de faire une revue du genre *Apion*, et qu'il prie ses collègues de lui communiquer soit des doubles, soit des types ou des espèces qui leur sembleraient nouvelles.

— M. le colonel Goureau fait connaître une note sur les mœurs de divers Hyménoptères.

Je peux compléter aujourd'hui, dit-il, ce que j'ai eu l'honneur de dire à la Société, dans la séance du 10 décembre 1856, au sujet des mœurs des *Passalœcus* qui sont, comme on sait, des Pemphrédoniens de la tribu des Crabronites et de la famille des Hyménoptères fouisseurs. J'ai trouvé, le 12 mai 1857, un nid d'une espèce de ce genre que je rapporte au *Passalæcus gracilis* Dhl., à moins qu'elle ne soit nouvelle. Il était établi dans une petite baguette d'églantier servant de tuteur à un œillet cultivé dans un pot à fleurs. La moelle de l'églantier était creusée sur une longueur de cinq à six centimètres, et au fond de la galerie l'insecte avait établi cinq cellules

séparées par des cloisons; dans chaque cellule se trouvait une chrysalide nue de couleur jaunâtre. On ne découvrait aucune trace de la proie qui avait servi de nourriture aux larves qui les avaient habitées, tout en avait été complétement consommé, ce qui indique que cette proie était aptère, molle dans toutes ses parties et que les pattes ont été mangées comme le corps. On remarque la même absence totale de restes dans les cellules approvisionnées de Pucerons par les autres Pemphrédoniens, et je regarde comme à peu près certain que les cellules avaient été remplies de ces petits Homoptères. Les cloisons de séparation des cellules offraient toutes cette particularité, qu'on y remarqait une graine mûre de carotte et un grain de sable de la grosseur de la semence. Le *Passalœcus* avait établi son nid à côté de rosiers ou d'autres plantes chargées de Pucerons, tout près d'une carotte conservée pour porte-graine et au bord d'une allée sablée; on ne peut agir avec plus d'intelligence pour s'épargner du travail.

D'après ce qui précède, je dois conclure que le *Passalœcus turionum* de M. Ratzburg avait établi sa postérité dans le nid abandonné d'une *Tortrix resinana*, et que le *Passalœcus*, que j'ai trouvé en 1856, avait placé la sienne dans une tige de ronce déjà occupée par un nid de *Cemonus unicolor*.

— M. le docteur Aubé fait la communication suivante :

J'ai déjà eu, dit il, l'honneur d'exprimer devant la Société l'opinion que la plupart des Acariens qu'on rencontre sur les Coprophages et Nécrophages ne vivent nullement à leurs dépens, mais que s'ils s'attachent à ces insectes, c'est exclusivement pour se faire transporter là où ils doivent trouver une nourriture qui leur est commune avec eux.

J'apporte aujourd'hui un nouveau fait qui donne beaucoup de valeur à mon opinion et qui mérite, sous plus d'un rapport, de fixer l'attention des naturalistes. Je veux parler d'une Muscide du genre *Ornithomyia* sur l'abdomen de laquelle vous pouvez observer encore deux Anoploures qui vivent ordinairement sur la Pie. Cette Ornithomyie a été prise sur un de ces oiseaux affecté de Phthiriasis,

et tout me porte à croire qu'il est dans le rôle de la Muscide de transporter le parasite sur d'autres Pies, qui seraient dans les dispositions pathologiques nécessaires à l'existence, à leurs dépens, de cette espèce de pou.

Cette observation, faite dans le courant de l'été dernier, me donne aujourd'hui la solution d'un problème, qui jusqu'alors était resté pour moi complétement inexplicable. Il y a quelques années, une des cinq vaches qui composent mon étable fut prise d'une affection pédiculaire ; cette bête, couchée côte à côte avec ses camarades, toutes comme elle condamnées à la stabulation permanente, fut couverte d'une myriade de poux, sans qu'il en ait jamais été observé un seul sur ses voisines. Mon habitation étant située au milieu de la campagne, à un kilomètre environ de toute autre habitation, je ne pouvais me rendre compte de la présence d'un aussi grand nombre de parasites, d'autant plus que mère déjà depuis plusieurs mois, cette vache n'avait eu aucun rapport avec d'autres animaux de son espèce que ceux qu'elle avait journellement avec ses camarades, qui toutes étaient en santé parfaite.

Aujourd'hui, je m'explique parfaitement la présence de ces poux dont les premiers ont dû être apportés par quelque Muscide des genres *Hippobosca*, *Tabanus* ou *Œstrus*, et qui, en raison de la disposition maladive ou se trouvait cette bête, se sont multipliés très rapidement ; et, chose remarquable, cette affection, venue presque tout à coup, sans cause appréciable, a duré environ six semaines et disparu subitement aussi, sans qu'il ait été fait quoi que ce soit pour y apporter remède.

J'ai également et plusieurs fois observé un phénomène analogue chez de très jeunes chiens. Ici, comme dans le cas précédent, ce serait commettre une grave erreur que de considérer les poux comme la cause de la maladie, ils n'en sont que la conséquence ; et il faut attribuer leur présence à une disposition pathologique toute spéciale, qui donne à l'animal une odeur propre, laquelle attire les mouches chargées de les transporter. Il en est de même dans le Règne végétal pour les *Eccoptogaster* et les *Bostrichus*, qui ne causent pas spontanément la mort des arbres sur lesquels ils vivent, mais qui viennent seulement chercher sous leur écorce une nourri-

ture qui leur convient exclusivement, c'est-à-dire du bois et des sucs ayant déjà éprouvé une altération sensible par une maladie antérieure de ces végétaux.

— M. H. Lucas présente les diagnoses de deux nouvelles Aranéides :

Je communiquerai, dit-il, à la Société deux Aranéides du genre *Olios*, qui forment deux espèces nouvelles dans cette coupe générique et dont je donne ici les diagnoses :

1° Olios geniculatus, Luc.

Longit. 25 mill.; lat. 10 mill.

O. cephalothorace fulvescente, ad latera antice coarctato; mandibulis ad basin fulvis, antice nigris; maxillis, labro sternoque nigris; palpis fulvo-rufescentibus, ultimo articulo nigro; pedibus elongatis, validis, fulvo-rufescentibus, sparsissimè nigro-spinosis, coxis genubus tarsisque nigris; abdomine fulvo-rufescente, infra omninò nigro, supra macula nigra, magna, irregulariter ornato; fusulis omninò nigris. (Fœmina.)

Habite le Sahara algérien, où elle a été découverte par M. le capitaine Loche.

2° Olios annulipes, Luc.

Longit. 17 mill.; lat. 7 mill.

O. cephalothorace sat convexo, flavo-fuscescente; mandibulis fuscis; maxillis labroque nigro-nitidis; palpis flavo-fuscescentibus, ultimo articulo antice nigricante; pedibus elongatis, exilibus, flavo-fucescentibus, femoribus, genubus tibiisque nigro-annulatis; sterno flavo-fuscescente; abdomine flavo-fuscente, infra duabus lineis nigris postice conjunctis, ornato; fusulis fuscis. (Fœmina.)

Découvert aux environs de Tanger par M. Tarnier.

Lectures. M. Bellier de la Chavignerie donne la descrip-

tion et la figure de la chenille du *Sphinx tithymali*, qui a été observée aux environs d'Alger par notre collègue M. Poupillier.

— M. Yersin adresse, par l'entremise de M. L. Brisout de Barneville, la description et la figure des deux sexes d'une *Pterolepis* propre aux Alpes, et il en donne la diagnose suivante, tirée de l'insecte vivant :

PTEROLEPIS ALPINA, Yersin.

Long. ♂, 16 à 18 mill.; ♀, 20 à 22 mill.

Vert d'herbe en dessus, plus pâle en dessous et sur la face. De chaque côté, une bande noire de la cavité antennaire à l'extrémité du corps, interrompue dans son milieu sur l'abdomen. Antennes jaunes à la base, brunes au sommet, plus courtes que le corps. Pronotum sinué sur les côtés, rugueux, ponctué en dessus, recouvrant les élytres ; celles-ci jaunes sur les bords, à disque noir. Pattes couleur de cuir. — ♂. Dernier segment dorsal de l'abdomen échancré ; lame sur-anale triangulaire ; cercis arqués en dedans et terminés en pointe aiguë ; lame sous-génitale ample, échancrée ; angles antérieurs noirs. — ♀. Oviscapte presque aussi long que le corps, un peu courbé en dessus, à pointe aiguë ; lame sous-génitale légèrement échancrée au sommét.

Habite les sommités des Alpes.

Décision. Sur la proposition de MM. Doüé et Reiche, la Société décide qu'elle fera l'acquisition, au moyen des fonds Pierret, de quelques-uns des livres d'entomologie faisant partie de la bibliothèque de M. de Romand, dont la vente doit prochainement avoir lieu. Une commission spéciale est nommée à ce sujet.

(Séance du 23 Décembre 1857.)

Présidence de M. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.

Communications. M. L. Buquet annonce la mort récente de notre collègue M. Frédéric Rogers, de Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

— M. Reiche donne lecture de la note suivante :

Dans le Bulletin des Annales de la Société entomologique, 1857, p. LXXX, M. Schaum émet l'opinion que le *Brachinus hebraicus* R. et S. (Ann. Soc. Ent. 1855, p. 583) et l'*Hydrocanthus diophthalmus* (*ibid.*, p. 641) peuvent être rapportés : le premier au *Brach. caspicus* Dejean, le second à l'*Hydroc. notula* Erichson.

Je n'ai pu répondre plus tôt à l'assertion de mon savant collègue et ami faute d'avoir pu comparer en nature les espèces en question. Aujourd'hui, grâce à l'obligeance si connue de notre honorable collègue, M. le marquis de La Ferté, j'ai entre les mains le type du *Brach. caspicus* de Dejean, et je puis affirmer que, quant à cette espèce, l'opinion, dubitative il est vrai, de M. Schaum n'a pas de fondement. L'individu *unique* de la collection Dejean est plus petit qu'aucun des quinze individus de l'*hebraicus* que j'ai eus entre les mains ; ses antennes roussâtres n'ont de brunâtre que l'extrémité du quatrième article ; son corselet est proportionnellement plus étroit, sans rides transversales sensibles, et ses pattes entièrement roussâtres ; les élytres, plus atténuées à la base, sont bleuâtres comme dans le *Br. exhalans*, et les taches qui les ornent sont roussâtres et non testacées.

D'après ces caractères, l'espèce de Dejean se rapprocherait plus du *Br. exhalans* que de l'*hebraicus ;* mais je la crois distincte de toutes deux par le rétrécissement basilaire des élytres.

Je ne puis être aussi affirmatif sur l'identité de mon *Hydrocanthus diophthalmus* avec l'*Hydr. notula* d'Erichson (Faun. V. *Angola,* n° 26, p. 220), et j'avoue que la description très brève d'Erich-

son convient à mon espèce. Il se pourrait donc, et je suis disposé à le croire, que M. Schaum eût raison en réunissant les deux espèces; je me propose néanmoins, pour plus de sûreté, de lui envoyer mon type pour le comparer à celui d'Erichson (1).

M. Schaum a parfaitement raison de rapporter au genre *Haplochile* (2) de M. Leconte le genre *Nomius* de M. Laporte de Castelnau. J'ai pu m'assurer, *de visu*, de l'identité des deux types l'*Haplochile pygmæus* Dejean et le *Nomius græcus* Laporte qui existent dans la collection de M. Thomson. Il faudra donc désormais inscrire dans la nomenclature l'espèce qui a servi de type à ces deux genres sous le nom de *Nomius pygmæus* Dej. C'est par une erreur évidente que cet insecte, qui appartenait originairement à la collection de M. Buquet, était étiqueté comme provenant de Grèce.

— M. Doüé montre à la Société cinq espèces distinctes du genre *Psammetichus*, qui, d'après le catalogue du comte Dejean, ne comprenait jusqu'ici qu'une seule espèce.

— M. Bruand d'Uzelle adresse la note suivante relative à des Lépidoptères qu'il a étudiés lors du Congrès de Montpellier et qu'il a eu de nouveau depuis entre les mains.

J'avais vu, chez M. Daube, à Montpellier, plusieurs Microlépidoptères que j'avais prié celui-ci de m'envoyer.

Dans cet envoi qu'il vient de me faire, j'ai reconnu, parmi d'autres espèces plus ou moins communes, quelques individus assez rares et qui constituent des renseignements précieux. Ainsi j'ai reçu de M. Daube :

Phycis divisella, publiée par Duponchel sans aucune indication

(1) Depuis la lecture de cette note la comparaison a été faite, et il a été constaté que le *Hydroc. diophalmus* était bien le *Hydroc. notula* Erichson.

(2) Ce nom de genre a été transformé en *Haplodrile!* dans le Bulletin des Annales, p. LXXVIII.

de localité (il l'avait probablement reçue de M. Daube et ne s'en était pas souvenu);

Xylopoda nemorana, que M. Daube me fait passer également sans me dire où et sur quelle plante il l'a recueillie; mais j'en ai également reçu un exemplaire de M. Guérin-Méneville, qui l'avait obtenu d'une chenille vivant sur le figuier;

Ennychia brunnealis, que Duponchel indique comme du midi de la France; ceci complète ce qu'en dit cet auteur.

De plus, il est probable que l'*Ypsolopha*, que j'avais désignée sous le nom provisoire de *congressuriella*, est l'*Ypsolopha inulella*, H., car j'ai pris cette Tinéide volant sur l'*Inula viscosa*.

— M. Chevrolat dit que dans l'une de ses notes (Bulletin, page XLVII, ligne 31) au lieu de *plaisait*, on aurait dû imprimer : *plairait*.

— M. de Baran fait également remarquer que dans le Bulletin, page CIV, ligne 8, au sujet d'insectes trouvés dans les grottes souterraines des environs de Dax, on a, par erreur, substitué le nom de M. Cheiron à celui de M. Querilhac.

— M. le docteur Laboulbène prie de rectifier les fautes typographiques suivantes de sa notice sur la *Cecidomyia papaveris* :

Page 576, lig. 22. Au lieu de : *quelques Cecidomyia*, lisez : *quelques espèces* de *Cecidomyia*.
— 577, lig. dernière. Au lieu de : *isolées*, lisez : *étalées*.
— 578, lig. 22 et 28. Au lieu de : *verticelle*, lisez : *verticille*.
— — lig. 26. Au lieu de : *le ♂*, lisez : *la ♀*.
— 579, lig. 6. Au lieu de : *lisses*, lisez : *serrés*.
— — lig. 17. Au lieu de : *couvercle*, lisez : *sommet*.
— — lig. 19. Au lieu de : *sans atteindre*, lisez : *pour atteindre*.

Page 579, lig. 22. Le texte est transposé; lisez : *Abdomen de 8 segments ; rougeâtre en dessus, avec une large bande transversale noirâtre ou brunâtre sur chaque segment atteignant le bord postérieur.*
— 581, lig. 15. *les ♂ avaient*, ajoutez : *avaient au plus.*
— 585, lig. 15. Au lieu de : *la disparition*, lisez : *la disposition.*

— M. H. Lucas indique les rectifications suivantes relativement à l'un de ses mémoires :

Errata.

Page LXXXIX. Au lieu de : *el la-Margrnia*, lisez : *Lalla-Maghrnia.*
— 615, lig. 1. Au lieu de : *Porliba*, lisez : *Ponteba.*
— — lig. 3. Au lieu de : *Funisie*, lisez : *Tunisie.*

Delenda.

Page 603. Supprimez la note (2).
— 616. Supprimez la note (2).

Lectures. M. Reiche lit la description d'une nouvelle espèce de *Lampyris* (*L. Bellieri*), découverte, en juin 1857, au Vernet, dans les Pyrénées-Orientales, par notre président annuel. Cette note sera insérée à la suite du mémoire de M. Bellier de la Chavignerie intitulé : Observations sur les Lépidoptères des Pyrénées-Orientales.

— M. le colonel Goureau donne communication d'un mémoire de M. H.-T. Stainton, faisant suite à un travail imprimé, en 1856, dans les Annales, et ayant pour titre : Quelques mots sur les mœurs des chenilles de Tinéites, pour servir d'introduction à l'étude des Lépidoptères de cette tribu et pour faciliter leur chasse.

Nominations. Aux termes des articles 15 et 35 du Règlement, et pour la vingt-septième fois depuis sa fondation, la Société procède au renouvellement annuel des membres du bureau et de la commission de publication.

Ont été nommés pour 1858 :

MEMBRES DU BUREAU.

Président.	MM. le docteur BOISDUVAL.
1er *Vice-président.*	J. BIGOT.
2e *Vice-président.*	le docteur Al. LABOULBÈNE.
Secrétaire.	E. DESMAREST.
Secrétaire-adjoint.	H. LUCAS.
Trésorier.	L. BUQUET.
Trésorier-adjoint.	L. FAIRMAIRE.
Archiviste.	A. DOÜÉ.
Archiviste-adjoint.	le docteur V. SIGNORET.

MEMBRES DE LA COMMISSION DE PUBLICATION.

Outre les membres du Bureau,

MM. BELLIER DE LA CHAVIGNERIE.
BERCE.
CHEVROLAT.
le colonel GOUREAU.
le docteur SICHEL.

LISTE DES OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ OU ACQUIS PAR ELLE

PENDANT L'ANNÉE 1857 (1).

Aguilar (don Antonio). Anuncio del eclipse anular y central que tendra lugar el 15 de Marzo de 1858. Brochure in-8°.

Anatomie comparée. Recueil de planches de myologie dessinées par G. Cuvier et exécutées sous ses yeux par M. Laurillard. 22e, 23e et 24e livr., gr. in-folio, pl. noires.

Bruand (Th.). Lépidoptères recueillis de 1851 à 1855, à ajouter au catalogue du Doubs. — Observations entom. faites en 1854 et 1855. — Notice sur deux nouvelles espèces de Psychides. Broch. in-8°.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Tome 1er, octobre 1856, 1 cahier in-8°.

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Année 1855, nos 2, 3, 4 ; année 1856, nos 1 et 2.

Bulletin mensuel de la Société impériale zoologique d'acclimatation. Tome 4, n° 1.

(1) M. A. Doüé, archiviste, a bien voulu, cette année, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table.

Candèze (Dr E.). Monographie des Elatérides. Tome 1er, 1 vol. in-8o, planches noires.

Chatel (Victor). Maladie des pommes de terre. Maladie de la vigne. Moyen de préserver les tubercules des pommes de terre. 1/2 feuille in-8o.

Clerck (Car.). Icones insectorum rariorum. Aranei Suecici. 2 vol. in-4o, figures coloriées, riche reliure. (*Fonds Pierret.*)

Comité central des Artistes. Soirée littéraire et musicale du 7 mars 1857. Brochure in-8o.

Compte-rendu de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Années 1852-53-54 et 55, 3 fascicules grand in-8o.

Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences. Tome 43, nos 25 et 26, tome 44, tome 45, nos 1 à 24, et table du 1er semestre 1857.

Dahlbom (A.-G.). Studia zooligica, familias regni animalis naturales tractantia, in usum studiosæ juventutis accomodata. Fascic. 1, 2, 3, et atlas.

Divers (Haliday, Harvey, Haugton, etc.). The natural history review, a quarterly journal of zoology, botany, geology and paleontology, no 3, july 1857. Brochure in-8o.

Entomologische Zeitung, herausgegeben von dem entomologischen Vereine zu Stettin, siebzehnter Jahrgang. 1 vol. in-8o, broché, figures noires.

Faiex. La chasse aux proverbes, comédie. Brochure in-8o.

Foerster (Arn.). Hymenopterologische Studien. 11. Heft. Chalcidiæ and Proctotrupi. 1 cahier in-4o.

Frauenfeld (B). Beitrag zur Fauna Dalmatien's. Brochure in 8°.

Le même. Beiträge zur Naturgeschithe der Trypeten nebst Beschreibung einiger neuer Arten. Brochure in-8°, figures noires.

Le même. Die Linsengallen der Osterreichischen Eichen. Brochure in-8°, figures noires.

Le même. Uber Raymondia Fr. Strebla Wd. und Brachytarsina Meq. Brochure in-8°.

Géhin. Notes pour servir à l'histoire des insectes nuisibles à l'agriculture, à l'horticulture et à la sylviculture dans le département de la Moselle. N° 3. Insectes qui attaquent les poiriers, 1re partie. Coléoptères. Brochure in-8°.

Geoffroy. Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris. 2 volumes in-4°, reliés.

Cet ouvrage a été donné par M. Bellier de la Chavignerie, président.

Gervais (Le Dr Paul). Discours prononcés aux funérailles de M. Félix Duval, doyen, professeur de botanique à la Faculté des sciences de Montpellier, et à l'inauguration du buste de M. de Candolle dans le jardin botanique de la même ville. 2 brochures in-8°.

Le même. Rapport sur les travaux de la Faculté des sciences de Montpellier pendant l'année scolaire 1855-56. Broch. in-8°.

Le même. Théorie du squelette humain, fondée sur la comparaison ostéologique de l'homme et des animaux vertébrés. 1 vol. in-8°.

Girard (Maurice). Péron (F.), naturaliste-voyageur aux terres australes. Sa vie; appréciation de ses travaux. Analyse raisonnée de ses recherches sur les animaux vertébrés et invertébrés. 1 vol. grand in-8°, avec portrait.

Guérin-Méneville. Note sur les éducations pour graine qu'il conviendrait de faire aujourd'hui pour atténuer les désastreux effets de l'épizootie des vers à soie. Brochure in-8°.

Le même. Revue et magasin de zoologie pure et appliquée. 1856, nos 4 à 12; 1857, nos 1 à 6.

Le même. Situation, maladies et amélioration des races du ver à soie. Brochure in-8°.

Hagen. Ueber die Lebensweise der Termiten und ihre Berbreitung. Brochure in-8°.

Janvier (Gustave). Revue scientifique, n° 1. Lépidoptères. 6 pages autographiées.

Jekel. Fabricia entomologica. Recueil d'observations sur les insectes. 1re partie, 2e livraison. Curculionites, 1 fasc. in-8°.

Journal of the Academy of natural sciences of Philadelphia. New series, vol. 3, part. 2 et 3, 2 cahiers in-f°.

Journal of the proceedings of the Linnean Society. Zoology, vol. 1er, nos 1, 2, 3. Botany, vol. 1er, nos 1, 2, 3.

Id. Address of Thomas Bell, the President, together with obituary notices of deceased members, by John Bennett, the secretary.

Laboulbène (Dr Al.). Recherches sur les appareils de la di-

gestion et de la reproduction du *Buprestis (Anthaxia) manca*. Brochure grand in-8°, figures noires.

Lacordaire. Genera des Coléoptères, ou exposé méthodique et critique de tous les genres proposés jusqu'ici dans cet ordre d'insectes. Tome 4, 1 vol in-8° broché.

Laharpe (Dr de). Faune Suisse. Lépidoptères, 5e partie. Pyrales, 2e supplément aux Phalénides de la faune suisse, 2 cahiers in-4°.

Le même. Sur quelques Géomètres rares en Suisse ou souvent méconnues. Brochure in-8°.

Leconte. Analytical table of the species of Hydroporus found in the United-States, with descriptions of new species. 1 feuille in-8°.

Le même. Notes on the Amaræ; synopsis of the Mycetophagidæ of the United-States. Brochure in-8°.

Le même. Synopsis of the Pyrochroïdes of the United-States. Brochure in-8°.

Lederer (Julien). Die Noctuinen Europa's, etc., Sysmatisch Bearbeitet. 1 vol. grand in-8°, figures noires.

Levrat-Perroton (le Dr). Note sur l'efficacité d'un nouveau mode de traitement de la blennorrhagie. Brochure in-8°.

Le même. Observations sur l'efficacité des préparations mercurielles dans le traitement du Croup. Brochure in-8°.

Le même. Traité sur l'emploi thérapeutique du seigle ergoté. 1 vol. in-8°.

Linnæa entomologica. Zeitschrift herausgegeben von dem entomologischen Vereine in Stettin. Erefter Band. 1 vol. in-8°, broché, figures noires.

Lucas (H). Note sur une nouvelle espèce de Mantide (*Ere-*

miaphila denticollis) qui habite le sud des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Brochure in-8°.

Marseul (M. l'abbé de). Catalogue des Coléoptères d'Europe. Paris, 1857, 1 vol. in 18, broché.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 6e série. Sciences naturelles. Tome 7, 1 vol. in-4°, broché, planches noires.

Mémoires présentés à l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg par divers savants et lus dans ses assemblées. Tome 7, 1 volume in-4°, broché, planches noires.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. 1er vol., n° 1, fascicule in-8°.

Mémoires d'entomologie publiés par la Société entomologiques des Pays-Bas. 1re livr, fascic. in 8°, figures noires et coloriées.

Memorias de la real Academia de ciencias de Madrid, tomo 3, 2e serie. Ciencias fisicas, tomo 1°, parte 1; tomo 4, 3e serie. Ciencias naturales, tomo 2°, parte 1, 2 cahiers in-4°, planches noires.

Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino. Serie secunda, tome XV, 1 vol. in-4° avec planches.

Mocquerys (Em.). Enumération des insectes observés jusqu'alors dans le département de la Seine-Inférieure, avec la manière de les chasser, etc. 1 vol. grand in-8°.

Murray (Andr.). Monogaph of the genus *Catops*. Brochure in-8°, figures noires.

Nouveaux mémoires de la Société impériale des naturalistes

de Moscou. Tome 10, formant le 16e de la collection, 1 vol. in-4o avec 10 planches.

Nuovi annali delle scienze naturali, serie 3, tome 10, fasc. 11 et 12. Ultimo della terza serie, Bologna, 1 vol. in-8o, broché.

Nylander (W.). Synopsis des Formicides de France et d'Algérie. Broch. in-8o, planches noires.

Pauly (Alph.). Notice nécrologique sur Paul Jourdy, peintre d'histoire. Broch. in-8o.

Philosophical transactions of the royal Society of London, for the year 1856. Vol. 146, part. 1, 1 vol. in-4o, planches noires.

Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia. March-December 1855, January-Avril 1856.

Proceedings of the Boston Society of natural history. Tome 5, feuilles 12 à 21 (pages 177 à 336).

Proceedings of the royal Society. Vol. 8, nos 20 et 21, mars et avril 1856, 2 cahiers in-8o.

Report of the commissioner of patents for the year, 1855. Agriculture. Washington, 1856. 1 vol. in-8o relié.

Rœsel. Der Monatlich-herausgegebenen Insecten Belustigung. 4 vol. petit in-4o, figures coloriées, riche reliure. (*Fonds Pierret.*)

Rojas (Dr). Description de deux nouvelles espèces de Coléoptères provenant de la République de Venezuela. Broch. in-8o, fig. col. 2 exempl.

Saunders (Wilson) et Hewitson (Will.) Exotic butterflies,

being illustrations of new species selected chiefly from the collections of the authors. N°s 19, 20, 21 et 22.

Saussure (de). Nouvelles considérations sur la nidification des Guêpes. Brochure in-8° tirée de la Bibliothèque universelle de Genève.

Selys-Longchamps (de). Revue des Odonates ou Libellules d'Europe. 1 vol. in-8° broché, planches noires.

Separatabdruck Naturwissenschaflicher abhandlungen aus den Schriften des zoologisch Botanischen Vereins in Wien. Brochure in-8°.

Smithsonian institution. List of foreign correspondents (Corrected to may 1856). 2 exemplaires.

Id. Tenth annual report of the board of regents. 1 vol. gr. in-8°, relié.

Id. Appendix. Publications of learned Society and periodicals in the library of Smithsonian institution. 1 cahier in-folio.

Stainton. The entomologist's annual for 1857, with a frontispiece. 1 vol. in-8°, broché.

Le même. The natural history of the Tineina, vol. 2. Containing *Lithocolletis*, part. 1, 1 vol. in-8°, relié, figures coloriées.

Thomson (C.-G.). Nagra nya arter af insekt-slagtet *Homalota*. broch. in-8°.

Le même. Ofversigt af de arter inom familjen *Dytisci*, som blifvit antraffade pa Scandinaviska halfon. Broch. in-8°.

Le même. Ofversigt af de arter inom insect. familjen *Cyphonidæ*, som blifvit funna i Sverige. Broch. in-8°.

Le même. Ofverstgt af de arter tillhorande insect. familjen *Trichopterygia*, som blifvit funna i Sverige. Broch. in-8°.

Le même. Ofversigt af de arter tillhorande Slagtet *Oxypoda*, som blifvit funna i Sverige. Broch. in-8°.

Thomson (James). Archives entomologiques ou recueil contenant des illustrations d'insectes nouveaux ou rares. Livraison 1 à 9, figures coloriées.

Le même. Description de quatre Lucanides nouveaux, d'une Cicindèle et de deux Longicornes, précédée du Catalogue des Coléoptères Lucanoïdes de Hope (1845). Broch. in-8°.

Le même. Monographie des Cicindélides ou exposé méthodique et critique des tribus, genres et espèces de cette famille. 1re et 2e livraison in-4°, figures coloriées.

Transactions of the Linnean Society of London, vol. 22, part the first. 1 cahier grand in-4°, figures noires et coloriées.

Transactions of the zoological Society of London. Vol. 4, part. 4. 1 cahier grand in-4°, planches noires.

Verhandlungen des Zoologisch-Botanischen Vereins in Wien. Band. 6 Jahr 1856. 1 vol. in-8°, broché.

Yersin. Observations microscopiques sur le vaisseau dorsal dans les Orthoptères. Broch. in-8°.

Le même. Recherches sur les fonctions du système nerveux dans les animaux articulés (Orthoptères). Broch. in-8°.

Outre ces divers ouvrages, la Société a placé dans sa bibliothèque deux exemplaires de ses Annales *pour l'année* 1857.

L'époque de la publication de chacun des quatre numéros de ses Annales est la suivante :

1er trimestre, comprenant : texte, pages 1 à 204 ; Bulletin, pages I à XXXVI, et planches 1, 2, 3 et 4, le 24 juin 1857 ;

2e trimestre : texte, p. 205 à 428 ; Bulletin, p. XXXVII à LXXXIV, et planches 5, 6, 7, 8 et 9, le 9 septembre 1857 ;

3e trimestre : texte, p. 429 à 648 ; Bulletin, p. LXXXV à CXII, et planches 10, 11, 12 et 13, le 14 novembre 1857 ;

Et 4e trimestre : texte, p. 649 à 832 ; Bulletin, p. CXIII à la fin, et planches 14 et 15, le 15 février 1858.

En totalité, ce volume renferme 1056 pages de texte (ou 67 feuilles, en y comprenant une feuille destinée aux couvertures) et 15 planches (7 coloriées et 8 noires).

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

ANNÉE 1857. — VINGT-SIXIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

MM.

1853. ALLARD (Ernest), chef de bureau au chemin de fer d'Orléans, etc.; rue du Faubourg-Saint-Denis, 95. — *Coléoptères.*

1853. AMBLARD (Louis), docteur en médecine, etc.; rue Paulin, 14, à Agen (Lot-et-Garonne). — *Hyménoptères.*

1853. AMOR (Fernando), professeur à la Faculté des Sciences, etc.; à Cordoue. — *Coléoptères.*

1834. AMYOT, avocat à la Cour impériale, etc.; rue des Prouvaires, 3. — *Entomologie générale. Hémiptères.*

1857. ANDRÉ (Ernest); rue des Tonneliers, à Beaune (Côtes-d'Or), et à Paris, rue Richelieu, 56. — *Coléoptères d'Europe.*

1847. Arias Teijeiro, ancien magistrat espagnol; à Beaune (Côte-d'Or). — *Coléoptères d'Europe.*

* Aubé, docteur en médecine, membre des Sociétés Entomologiques de Londres et de Stettin, impériale zoologique d'Acclimatation, impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Tournon, 8. — *Coléoptères d'Europe.*

1853. Azambre (Auguste), avocat, etc.; rue de Seine, 43. — *Coléoptéres et Lépidoptères d'Europe.*

1854. Bar (Constant), naturaliste-voyageur; à Cayenne. — *Lépidoptères.*

1848. Baran (Gabriel de), membre de la Société impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Vaugirard, 158, à Paris, et rue de Lorraine, 31, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe et d'Algérie.*

1857. Baron (l'abbé); à Paris. — *Coléoptères.*

1846. Baudi de Selve (le Chevalier); à Turin. — *Coléoptères.*

1851. Bayle (Joseph), négociant; à Aigueperse (Puy-de-Dôme). — *Coléoptères.*

1851. Bazin (Stéphane); au Mesnil-Saint-Firmin, près Breteuil (Oise). — *Entomologie appliquée. Coléoptères.*

1835. Becker, membre des Sociétés Entomologique de Londres, des Naturalistes de la *Vétéravie* du duché de Nassau, etc.; quai Bourbon, 49, île Saint-Louis. — *Lépidoptères.*

1857. Bellevoye, graveur, rue Fournirne; à Metz (Moselle. — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1845. Bellier de la Chavignerie, membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, membre correspondant des Sociétés Linnéenne de Lyon et Entomologique de Stettin, etc.; rue de Parme, 10, à Paris, et rue Sainte-Même, à Chartres (Eure-et-Loir). — *Lépidoptères d'Europe.*

1835. Berce, place Laborde, 14. — *Lépidoptères d'Europe.*

1844. Bigot, membre des Sociétés zoologique d'Acclimatation, Entomologique de Stettin, Zoologique et Botanique de Vienne, impériale et centrale d'Horticulture, etc.; rue de Luxembourg, 27. — *Diptères.*

1837. Blanchard (Émile), aide naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés Philomatique de Paris, Entomologique de Stettin, etc.; rue Saint-Jacques, 161. — *Entomologie générale. Anatomie.*

1857. Blampignon (l'abbé), professeur de Philosophie au grand Séminaire de Troyes (Aube). — *Coléoptères.*

1833. Blutel, directeur des douanes en retraite, président de la Société des Sciences, etc.; à La Rochelle (Charente-Inférieure). — *Coléoptères.*

1832. BOHEMAN, professeur au Musée de l'Académie royale des sciences de Suède, etc.; à Stockholm. — *Coléoptères.*

1851. Boieldieu (Anatole); rue Bonaparte, 20. — *Coléoptères d'Europe.*

* Boisduval, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés Botanique de France, impériale et centrale d'Horticulture de Paris, de la Société « *Lotos* » de Pra-

gue, etc.; rue des Fossés-Saint-Jaques, 22. — *Lépidoptères.*

1842. Boisgiraud, ancien doyen de la Faculté des sciences de Toulouse, etc.; à Genonzac (Charente-Inférieure). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1842. Bonard, chirurgien-major en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Calais (Pas-de-Calais). — *Coléoptères d'Europe.*

1855. Bouché, docteur en médecine; à Eu (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale.*

1846. Boucley, chevalier de la Légion d'honneur, ancien recteur de l'Académie de Pau; rue de Tournon, 13. *Lépidoptères.*

1857. Boudier fils (Emile), pharmacien; à Montmorency (Seine-et-Oise). — *Coléoptères d'Europe.*

1852. Bouteiller (Ed.), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Provins (Seine-et-Marne). — *Coléoptères.*

1843. Bouvin (Charles), ancien employé du Laboratoire d'entomologie du Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société des Archivistes de France, etc.; rue Vieille-Notre-Dame. 4. — *Entomologie générale.*

1855. Boyer (le baron), capitaine d'état-major, etc.; boulevard du Temple, 36. — *Coléoptères.*

1838. Brême (le marquis de), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Turin, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; à Turin. — *Coléoptères.*

1847. Brisout de Barneville (Louis); place du Château, 14, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — *Orthoptères et Hémiptères d'Europe.*

1834. Bruand d'Uzelle (Théophile), membre de la Société libre d'émulation du Doubs, etc.; à Besançon (Doubs). — *Lepidoptères. Microlépidoptères.*

1832. Bugnion, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, etc.; à Lausanne (Suisse). — *Entomologie générale.*

1833. Buquet (Lucien), s.-chef de bureau au ministère de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société Linnéenne de Lyon, de la Société d'Histoire naturelle de Prague (Bohême), etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères. Longicornes.*

1852. Bureau (Edouard), étudiant en médecine; rue Saint-Hyacinthe, 6. — *Entomologie générale.*

1851. Burnett, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Boston (Etats-Unis). — *Entomologie générale.*

1856. Candèze, docteur en médecine, à Liége (Belgique). — *Coléoptères (surtout Élatérides). Métamorphoses.*

1855. Capiomont, pharmacien en chef de l'hôpital militaire, etc.; à Metz (Moselle). — *Coléoptères d'Europe et d'Algérie.*

1856. Carreras y Ferrer, professeur suppléant à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1855. Chabrillac (Fr.), de Saint-Etienne, naturaliste-voyageur (actuellement au Brésil) et à Paris rue de Miroménil, 18. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1850. Chambovet aîné, courtier de commerce, etc.; à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1834. Chaudoir (le baron Maximilien de), conseiller de cour au service de Russie, gentilhomme de la chambre

de S. M. l'Empereur, membre des Sociétés impériale des Naturalistes de Moscou, Entomologique de Stettin, etc.; à Stary-Koastantgnow (Wolhynie). — *Coléoptères, Carabiques.*

* CHEVROLAT, membre de plusieurs Sociétés savantes ; rue Fontaine-Saint-Georges, 25. — *Coléoptères.*

1857. CLARK (le Reverand Hamelet); à Londres. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1839. COLIN, avocat, directeur du Muséum d'histoire naturelle, etc.; à Arras (Pas-de-Calais). — *Coléoptères.*

1856. COMENDADOR (Antonio-Sanchez), professeur à l'Université de Barcelone. — *Entomologie générale.*

1854. CONSTANT fils ; à Autun (Saône-et-Loire). — *Lépidoptères.*

1842. COQUEREL (Ch.), docteur en médecine, chirurgien de la marine, etc. ; à Mers-el-Kébir (Algérie), et à Paris, rue Moncey, 16. — *Entomologie générale.*

1834. CURTIS (John), membre des Sociétés Linnénne de Londres, d'Oxford, des Georgofili de Florence, de Philadelphie, etc. ; 18, Belitha Villas Barnsbury Park, London. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1849. CUSSAC (Emile), attaché au Musée d'histoire naturelle, etc.; rue de Thionville, 29, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*

1833. DAHLBOM (A.-G.), professeur d'Entomologie à l'Université de Lund (Suède). — *Hyménoptères.*

1853. DALLAS, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres. — *Hémiptères.*

1836. Dardouin, peseur du commerce, etc.; rue Paradis, 47, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1832. Daube, propriétaire, faubourg de Nîmes, rue Blanquerie, 37; à Montpellier (Hérault). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. Dawson (J.-F.); à Bedford (Angleterre). — *Coléoptères.*

1854. Decaix fils; rue de Longchamps, 40, à Passy. — *Coléoptères d'Europe.*

1839. Delacour, juge d'instruction, à Beauvais (Oise). — *Hyménoptères d'Europe.*

1855. Delamain fils; à Jarnac (Charente). — *Lépidoptères.*

1856. Delamarche (Charles), s.-chef debureau au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes, etc.; rue des Marais-Saint-Germain, 18. — *Lépidoptères.*

1852. Delaplace fils, libraire, à Gap (Hautes-Alpes). — *Coléoptères et Lépidoptères d'Europe.*

1853. Delarouzée (Charles); rue de Vaugirard, 73. — *Coléoptères de France.*

1845. Démoulin, membre de la commission du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Mons (Belgique). — *Entomologie générale.*

1856. Depuiset, naturaliste; rue des Saints-Pères, 17. — *Lépidoptères.*

1853. Dert, rue de la Taupe, 55; à Bordeaux (Gironde). — *Coléoptères d'Europe.*

1838. Desmarest (Eugène), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, de Biologie, du comité zoologique d'Acclimatation de la Société impériale

d'Agriculture de Moscou, du laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, etc.; rue Sainte-Catherine d'Enfer, 6. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1842. Deyrolle (Achille), naturaliste; rue de la Monnaie, 19. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1856. Deyrolle (Henri), naturaliste, rue des Dames, 46; à Batignolles. — *Coléoptères. Lépidoptères exotiques,*

1851. Dohrn (C.-A.), président de la Société Entomologique de Stettin, etc.; à Stettin (Prusse). — *Coléoptères.*

1845. Doubleday (Henry); du British-Muséum, à Londres. — *Lépidoptères.*

1833. Doüé, membre de la Société Entomologique de Stettin, ancien chef de bureau au Ministère de la Guerre, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Coléoptères.*

1845. Douglas (John Williams); à Londres. — *Entomologie générale.*

1852. Dours (Antoine), docteur en médecine, etc.; à Péronne (Somme). — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1834. Drewsen, négociant; à Strendsmollen, près Copenhague. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1856. Duarte (Pedro-Carolino); à Rio-Janeiro. — *Entomologie générale.*

1851. Ducoudray-Bourgault; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Lépidoptères.*

1832. DUFOUR (Léon), correspondant de l'Académie des sciences, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en médecine, etc.; à Saint-Sever (Landes). — *Entomologie générale. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1832. DUMÉRIL, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; au Muséum. — *Entomologie générale.*

1850. DUTREUX, membre des Sociétés Entomologique de Stettin, des Sciences et d'Archéologie du grand-duché de Luxembourg, chevalier de la Couronne de chêne, etc.; à Luxembourg. —*Lépidoptères. Coléoptères.*

1833. ECOFFET, directeur des contributions, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Nîmes (Gard). — *Coléoptères.*

* EDWARDS (Milne), membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, professeur d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, doyen de la Faculté des sciences, etc.; au Muséum. — *Entomologie générale. Anatomie. Crustacés.*

1842. FAIRMAIRE (Léon), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire et de Savoie, Zoologique et Botanique de Vienne et royale d'Edimbourg, Licencié en droit, employé de l'administration de l'Assistance publique, etc.; rue de l'Eglise, 2, à Batignolles. — *Coléoptères. Hyménoptères. Hémiptères.*

1833. FARHOEUS, membre du Conseil d'Etat, chef du département de l'Intérieur en Suède, grand'croix de l'Etoile polaire; à Stockholm. — *Coléoptères.*

1857. FELDER (Gaëtan), avocat, membre de la Société géographique de Vienne (Autriche). — *Entomologie générale.*

1854. Fitch (Asa), docteur en médecine, membre de l'Institut d'Albany, de la Société Entomologique de Pensylvanie, etc.; à Salem (Etats-Unis d'Amérique). — *Entomologie générale.*

1856. Foerster (Arnold), docteur en médecine, professeur à l'Ecole supérieure, etc.; à Aix-la-Chapelle. — *Coléoptères. Hyménoptères.*

1855. Forte (Francesco), zoologiste; à Naples. — *Coléoptères, Hyménoptères et Hémiptères d'Europe.*

1838. Frivaldzky, docteur en médecine; à Pesth. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1855. Gandolfe (Etienne); rue Dragon, 34, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Lépidoptères.*

1857. Gandolphe (Paul), propriétaire; à Alger. — *Coléoptères.*

1850. Garden, conservateur du Musée; rue Balay, 14, à Saint-Etienne (Loire). — *Entomologie générale.*

1851. Gautard (de), rue Montyon, 14. — *Coléoptères.*

1846. Gautier (Antoine); à Nice (Sardaigne). — *Coléoptères.*

1856. Gautier des Cottes (le baron); à Batignolles, rue de Puteaux, 14. — *Coléoptères.*

1842. Géhin, pharmacien; à Metz (Moselle). — *Entomologie appliquée. Coléoptères. Lépidoptères.*

1847. Genin, conservateur du Musée d'histoire naturelle, etc.; à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1857. Girard (Maurice), agrégé ès-sciences physiques, professeur au Collége municipal Rollin, etc.; impasse Royer-Collard, 5. — *Entomologie générale.*

1852. **Giraud** (Joseph-Jules), docteur en médecine; Landstrasse Ungargasse 348, à Vienne (Autriche). — *Hyménoptères.*

1844. **Goubert** (Léon), garde-magasin de l'Administration des Tabacs, etc.; à Montreuil (Pas-de-Calais). — *Entomologie générale.*

* **Gougelet**, employé à l'Administration de l'Octroi de Paris, etc.; rue Poulet, 10, à Montmartre.—*Coléoptères.*

1835. **Goureau**, colonel du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Santigny, par Lille-sur-Serein (Yonne), et à Paris, place du Marché-Saint-Honoré, 26. — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1833. **Graells**, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Madrid. — *Coléoptères.*

1853. **Grandin**, capitaine au 7e régiment de chasseurs; à Vendôme (Loir-et-Cher). — *Coléoptères.*

1832. **Graslin** (de), membre correspondant de l'Académie royale des sciences et arts de Barcelone, etc.; à Château-du-Loir (Sarthe). — *Lépidoptères d'Europe.*

1851. **Gratiolet** (Pierre-Louis), aide d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre de la Société Philomatique de Paris, docteur en médecine, etc.; rue Guy-Labrosse, 15. — *Entomologie générale. Anatomie. Annélides.*

1857. **Gray** (Gohn); à Balton (Lancashire) Angleterre. — *Coléoptères.*

1857. GRÉNIER, docteur en médecine, etc.; rue Neuve-des-Petits-Champs, 95. — *Coléoptères de France.*

1849. GRIVEAU (Alfred); rue de Seine, 41. — *Coléoptères.*

1849. GRUÉ (Marius); à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1836. GUÉNEAU D'AUMONT (Philibert), s.-intendant militaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Mâcon (Saône-et-Loire). — *Coléoptères.*

1832. GUENÉE (Achille), avocat, etc.; à Châteaudun (Eure-et-Loir), et à Chartres, place Saint-Michel, 19. — *Lépidoptères.*

* GUÉRIN-MÉNEVILLE, membre des Sociétés impériale et centrale d'Agriculture de Paris, zoologique d'Acclimatation, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue des Beaux-Arts, 4. — *Entomologie générale et appliquée. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1846. GUERNISAC (le comte de); à Morlaix (Finistère). — *Lépidoptères.*

1855. GUILLET (l'abbé), professeur d'histoire naturelle, à l'Institution de Cambrai, près Segré (Maine-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. GUIRAO NAVARRO (Angel), professeur de zoologie à l'Institut royal de Murcie. — *Entomologie générale.*

1847. GUTH (J.-G.), zoologiste; à Londres. — *Entomologie générale.*

1856. GUYON (Georges); de Richemond-Surry (Angleterre). — *Coléoptères.*

1856. HALIDAY (Alexandre-Henry); à Dublin, Harcourt-Streed, 23. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1835. Herrich-Schœffer, docteur en médecine; à Ratisbonne. — *Coléoptères. Lépidoptères. Hémiptères.*

1852. Heurtaux (Alfred), docteur en médecine, etc.; à Nantes (Loire-Inférieure). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1852. Hewitson, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; Oatland Cottage Walton on Thames Surry, à Londres. — *Lépidoptères.*

1847. Heyden (von), sénateur, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; à Francfort. — *Coléoptères.*

1857. Himminghofen (Jacob), de Gracia, à Barcelone (Espagne). — *Lépidoptères.*

1832. HUMBOLDT (le baron de), membre des Académies des sciences de Paris et de Berlin, grand'croix de la Légion d'honneur, etc.; à Berlin. — *Entomologie générale.*

1854. Janson (Edward), directeur des collections de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres. — *Entomologie générale.*

1847. Javet (Ch.), négociant, membre de la Société Entomologique de Stettin, etc.; rue Geoffroy-Marie, 10. — *Coléoptères.*

1843. Jekel (Henri), rue des Saints-Pères, 17. — *Coléoptères. Curculionites.*

1849. Kiesenwetter (Hellmuth von); à Bautzen (Saxe). — *Coléoptères d'Europe.*

1857. Kœchlin (Oscar); à Darnach (Haut-Rhin). — *Coléoptères.*

1846. **Kolenati** (Frédéric) ; à Brünn (Moravie). — *Coléoptères. Hémiptères.*

1855. **Kraatz**, docteur en médecine, etc.; à Berlin. — *Coléoptères.*

1846. **Laboulbène** (Alexandre), médecin par quartier de S. A. I. le prince Jérôme Napoléon, secrétaire de la Société de Biologie, correspondant de la Société d'Agriculture, sciences et Arts d'Agen, etc.; rue de Lille, 35. — *Entomologie française. Anatomie. Mœurs des Insectes.*

1857. **Lacerda** (Antonio de); à Bahia (Brésil). — *Entomologie générale.*

1832. **Lacordaire**, professeur de zoologie et d'anatomie comparée et recteur de l'Université de Liége, etc.; à Liége. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1837. **Laferté-Sénectère** (le marquis de), membre de plusieurs sociétés savantes, etc.; à Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères.*

1853. **Lafont**, négociant, etc.; rue de Buffon, 27. — *Coléoptères.*

1848. **Lambert** (Paul), docteur en médecine, etc.; à Saumur (Maine-et-Loire). — *Coléoptères d'Europe.*

1848. **Lamotte** (Martial), pharmacien ; à Riom (Puy-de-Dôme). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1857. **Landolff** (Henri), docteur en médecine, etc.; à Zurich (Suisse). — *Lépidoptères.*

1855. **Larralde** (Martin) ; rue des Basques, 50, à Bayonne (Basses-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1856. **Leboutellier**, pharmacien, rue des Charrettes, 125, à Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères.*

1855. **Leconte**, docteur en médecine, etc.; à Philadelphie. — *Coléoptères des États-Unis.*

1851. **Lederer** (Julius); à Vienne, Stadt, 146. (Autriche). — *Lépidoptères. Coléoptères.*

1833. **Lefebure de Cérisy**, ingénieur de la marine en retraite, ancien amiral de la flotte égyptienne, officier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon (Var). — *Coléoptères.*

* LEFEBVRE (Alexandre), chevalier de la Légion d'honneur, membre des Sociétés savantes de Catane, Moscou, Barcelone, Madrid, Londres, etc.; à Bouchevilliers, près Gisors (Eure). — *Orthoptères, Hémiptères, Névroptères et Lépidoptères.*

1856. **Legrand**, agent-voyer en chef du département de l'Aube, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Troyes. — *Coléopètres d'Europe.*

1837. **Leprieur** jeune, pharmacien aide-major; à Bône (Algérie). — *Coléoptères.*

1857. **Leschenault de Villars** (Louis), avocat; à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). — *Lépidoptères.*

1843. **Léséleuc** (de), chirurgien de la marine, rue du Château, 46; à Brest (Finistère). — *Coléoptères.*

1853. **Lespès**, docteur ès-sciences et en médecine, professeur au Collége de Bordeaux (Gironde). — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1857. **Lethierry** (Lucien); rue Ficas, 3, à Lille (Nord). — *Coléoptères.*

1855. Levrat (Gustave), membre des Sociétés Entomologique de Stettin, Linnéenne de Lyon, de Statistique de Marseille, etc.; rue Madame, 41, à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1856. Linder; rue de la Nuée-Bleue, 22, à Strasbourg (Haut-Rhin). — *Coléoptères d'Europe.*

1832. Lucas (H.), aide-naturaliste d'entomologie au Muséum d'histoire naturelle, membre de la Commission scientifique de l'Algérie, des Sociétés Philomatique de Paris et Entomologique de Stettin, correspondant de la Société royale des Sciences de Liége et de la Société des Sciences naturelles de Cherbourg, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; rue Monsieur-le-Prince, 10, et au Muséum. — *Entomologie générale.*

1846. Manderstjerna, colonel des gardes de S. M. l'empereur de Russie, etc.; à Saint-Pétersbourg. — *Coléoptères.*

1855. Manoel do Redo Macedo, chirurgien de brigade de l'armée brésilienne; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères.*

1853. Manuel (le comte Alfred de); à Chambéry (Savoie). — *Coléoptères.*

1857. Manuel, commis greffier près la Cour impériale, etc.; rue du Collège, 2, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1857. Marcelin (Augustin), de Sennes (Basses-Alpes), aide d'anatomie à la Faculté de médecine de Montpellier, place du Palais, 3, à Montpellier (Hérault). — *Lépidoptères.*

1835. Marseul (l'abbé de); rue de Demours, 15, aux Thernes. — *Coléoptères.*

1857. MARTIGNÉ, avocat à la Cour impériale de Paris, etc.; rue de l'Etoile, 15, au Mans (Sarthe). — *Coléoptères.*

1855. MARTIN (Emmanuel); rue de Sèvres, 111. — *Lépidoptères.*

1852. MELLY (Charles); à Liverpool. — *Coléoptères.*

1849. MIEG (Don Juan), directeur du Cabinet royal de physique de Madrid, docteur en philosophie, membre de l'Académie médicale, etc.; Costanilla-del-Nuncio, 1, à Madrid. — *Entomologie générale.*

1853. MIGNEAUX (Jules), peintre et graveur d'histoire naturelle; rue du Four-Saint-Germain, 60. — *Iconographie entomologique.*

1856. MILHAU, frère de la doctrine chrétienne, membre des Sociétés Linéenne de Normandie, honoraire de celle impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, etc.; à Beauvais (Oise). — *Coléoptères.*

1850. MILLET, secrétaire de la Société d'Agriculture, et d'Histoire naturelle de Maine-et-Loire, etc.; à Angers (Maine-et-Loire). — *Entomologie générale.*

1851. MILLIÈRE (Pierre), membre des Sociétés Linnéenne de Lyon et Entomologique de Stettin, etc.; avenue de Saxe, 57, à Lyon (Rhône). — *Lépidoptères.*

1851. MNISZECH (le comte Georges de); à Berditcher (Russie), et à Paris, rue Balzac, 22. — *Coléoptères.*

1844. MOCQUERYS (Emile); à Evreux (Eure). — *Coléoptères. Entomologie appliquée.*

1854. MONTAGNÉ fils (J.-B.); rue des Gravilliers, 7. — *Coléoptères.*

1835. MORISSE, membre de la Société Géologique de France, etc.; rue Beauverger, 12, au Havre (Seine-Inférieure). — *Entomologie générale. Lépidoptères.*

1853. MORITZ, naturaliste-préparateur ; rue de l'Arbre-Sec, 50. — *Entomologie générale.*

1855. MOUFFLET, chirurgien de la Marine, etc.; à Rochefort (Charente). — *Coléoptères.*

1850. MURRAY (Andrew), W. S. 7, Nelson-Street; à Edimbourg (Ecosse). — *Coléoptères.*

1852. NARCILLAC (le vicomte de), licencié ès-sciences, sous-préfet, etc.; rue Saint-Dominique, 58. — *Entomologie générale et anatomique.*

1859. NICKERL, docteur en médecine, professeur de zoologie à l'Académie de Prague (Bohême). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1845. NICOLET, peintre d'histoire naturelle, ex-conservateur des collections de l'Institut Agronomique de Versailles, etc.; rue Duplessy, 82; à Versailles (Seine-et-Oise). — *Iconographie entomologique. Acariens.*

1856. OGIER DE BAULNY (Fernand); rue du Cherche-Midi, 15. — *Coléoptères d'Europe.*

1850. PANDELLÉ (Louis); à Tarbes (Hautes-Pyrénées). — *Coléoptères.*

1834. PARIS, ancien notaire, etc.; à Epernay (Marne).— *Coléoptères.*

1846. PARIS, docteur en médecine, etc.; à Gray (Haute-Saône). — *Lépidoptères. Etudes physiologiques.*

1857. Pellet, avocat, etc.; à Béziers (Hérault). — *Coléoptères.*

1850. Perez Arcas (Laureano), professeur de zoologie au Musée royal de Madrid. — *Coléoptères.*

1838. Perris (Ed.), chef de division à la préfecture de Mont-de-Marsan, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Mont-de-Marsan (Landes). — *Entomologie générale. Mœurs des Insectes.*

1851. Perroud (Benoist-Philibert), membre de la Société d'Agriculture et Histoire naturelle de Lyon, etc.; rue Saint-Pierre, 23; à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

1854. Peyron (Edmond), négociant; rue Dragon, 14, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1857. Piccioli (Ferdinand), professeur suppléant de zoologie au Musée impérial et royal de Florence. — *Entomologie générale.*

1833. Pictet, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de Genève. — *Entomologie générale. Névroptères.*

1852. Pilate; à Lyon (Rhône). — *Coléoptères.*

* Poey, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université de la Havane. — *Lépidoptères.*

1854. Poupillier; à Alger. — *Etudes entomologiques dans ses rapports avec la Botanique. Coléoptères.*

1849. Pradier, lieutenant de vaisseau à Lorient (Morbihan). — *Coléoptères.*

1857. Pradier (Ernest), lieutenant-colonel au 1er régiment d'infanterie de ligne, chevalier de la Légion d'honneur; à Romainville. — *Coléoptères.*

1854. PRADIER (Jules) ; rue Saint-Pierre-Popincourt, 2. — *Coléoptères.*

1850. PROPHETTE, chirurgien-dentiste, etc.; à Alger. — *Coléoptères.*

1856. PUTON (A.), étudiant en médecine; carrefour de l'Odéon, 5, et à Remiremont (Vosges). — *Coléoptères et Hémiptères d'Europe.*

* RAMBUR, docteur en médecine, membres de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Saint-Christophe, près Tours (Indre-et-Loire). — *Coléoptères. Lépidoptères. Névroptères.*

1855. RATTET (Frédéric), employé à la Banque de France, etc.; rue des Prouvaires, 10. — *Lépidoptères.*

* REICHE, négociant, membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; rue du Vingt-Neuf-Juillet, 10. — *Coléoptères.*

1835. REICHENBACH, docteur en médecine, professeur et directeur du Muséum royal d'histoire naturelle, etc.; à Dresde. — *Coléoptères.*

1855. REISSING, secrétaire intime du Ministère de l'Intérieur, etc.; à Darmstadt. — *Entomologie générale*

1846. RENARD, à Saint-Quentin (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1856. RÉVÉREND, docteur en médecine, à Santa-Marta (Nouvelle-Grenade). — *Entomologie générale.*

1857. RIANT (Paul), licencié ès-lettres, etc.; rue de Vienne, 2. — *Coléoptères d'Europe.*

1849. ROBIN (Charles), professeur agrégé à l'École de Médecine, membre des Sociétés de Biologie, Philomatique de Paris, etc.; rue Hautefeuille, 19. — *Anatomie. Annélides.*

1851. Rojas; à Caracas, province de Vénézuéla (Colombie). *Coléoptères.*

* Romand (de), chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Vernon-sur-Brenne (Indre-et-Loire). — *Hyménoptères.*

1840. Rondani (Camillo), membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.; à Parme. — *Diptères.*

1848. Rosenhauer (W.-G.), docteur-médecin, conservateur du Musée et professeur d'histoire naturelle de l'Université; à Erlangen (Bavière). — *Coléoptères.*

1844. Roser (de), conseiller intime de Légation, etc.; à Stuttgard (Wurtemberg).—*Entomologie appliquée. Lépidoptères.*

1841. Rouget (Auguste); rue de la Préfecture, 28, à Dijon (Côte-d'Or). — *Coléoptères (surtout européens). Mœurs des Insectes.*

1847. Rouzet (J.-H.), du Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle, membre des Sociétés d'Horticulture du Cantal, d'Agriculture du même département, etc.; rue de Calais, 44, à Belleville. — *Coléoptères d'Europe.*

1833. Sahlberg, docteur en médecine, professeur émérite de l'Académie impériale d'Alexandre, chevalier de l'ordre de saint Wladimir, etc.; à Helsingfors (Finlande). — *Coléoptères.*

1852. Sallé (Auguste), naturaliste-voyageur; rue Guy-Labrosse, 13.—*Entomologie générale. Coléoptères américains.*

1855. Sand (Maurice); au château de Nohant, près La Châtre (Indre).—*Lépidoptères et Coléoptères d'Europe.*

1832. Saporta (le marquis de); à Aix (Bouches-du-Rhône). — *Entomologie générale.*

1851. Saulcy (Félicien-Henry Caignart de); rue du Cirque, 5. — *Coléoptères.*

1835. Saunders (Sidney-Smith), consul d'Angleterre en Epire et Albanie. — *Coléoptères.*

1842. Saunders (Williams-Wilson), membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Wandsworth, près Londres. — *Coléoptères.*

1851. Saussure (de), licencié ès-sciences, etc.; à Genève, Cité 23. — *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. Schaum, docteur en médecine, membre de la Société Entomologique de Stettin, etc.; à Berlin. — *Entomologie générale. Coléoptères.*

1841. Schmid (le chevalier Louis de), chambellan de S. A. R. le duc de Lucques; à Florence. — *Entomologie générale.*

1853. Schiner (le docteur J. Rud.), membre des Sociétés Zoologique et Botanique de Vienne, « *Lotos* » de Prague, de la Société d'Histoire naturelle d'Hermanstadt, Entomologique de Stettin, etc.; à Vienne (Autriche). — *Diptères.*

1834. Selys Longchamps (Edmond de), membre de l'Académie royale des sciences de Belgique, etc.; à Liége (Belgique). — *Névroptères.*

1855. Seoane, au Ferrol, province de Gallice (Espagne).— *Entomologie générale.*

* SERVILLE (AUDINET), membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, etc.; au Marais, près la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). — *Entomologie générale. Coléoptères. Hémiptères.*

1851. SICHEL, docteur en médecine, officier de la Légion d'honneur, etc.; rue de la Chaussée-d'Antin, 50. *Entomologie générale. Hyménoptères.*

1843. SIGNORET (Victor), docteur en médecine, pharmacien, membre correspondant de la Société impériale de Médecine de Constantinople, des Sociétés Entomologique de Londres, Zoologique et Botanique de Vienne, etc.; rue de Seine, 51.— *Hémiptères.*

1834. SOMMER, négociant, membre de plusieurs Sociétés savantes; à Altona. — *Coléoptères.*

1833. SPENCE (Henri), président de la Société Entomologique de Londres. — *Coléoptères.*

1850. STAINTON, secrétaire de la Société Entomologique de Londres; Monutsfield-Lewisham near London. — *Microlépidoptères.*

1854. STAL (Charles); à Stockholm. — *Hémiptères.*

1852. STEUART (Henri), membre de la Société Entomologique de Londres; à Londres. — *Coléoptères.*

1849. STEVENS (Samuel); à Londres. — *Entomologie générale.*

1856. TAPPES, chef de la comptabilité à l'Union maritime; rue de La Bruyère, 31. — *Coléoptères.*

* THEIS (le baron de), consul général de France à Tunis, membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin, etc.; à Tunis. — *Lépidoptères.*

1846. THIBÉSARD, ancien fondé de pouvoirs du receveur-général du département de l'Aisne, membre de la Société Botanique de France, etc.; à Laon (Aisne). — *Coléoptères. Lépidoptères.*

1854. THOMSON (James); rue de l'Université, 23. — *Coléoptères.*

1852. TITON (Auguste), docteur en médecine, etc.; à Châlons-sur-Marne (Marne). — *Coléoptères.*

1857. TRIMOULET (Henry); à Bordeaux (Gironde). — *Lépidoptères.*

1844. TRUQUI (Eugène), officier-consulaire de Sardaigne, etc.; à Rio-Janeiro. — *Coléoptères.*

1850. VACHEROT (Louis), conservateur du Mobilier de l'Etat, etc.; à Alger. — *Coléoptères.*

1856. VALDAN (de), chef d'état-major de la division de Constantine (Algérie). — *Coléoptères.*

1855. VASTEL (Alexandre), fabricant de cardes; rue du Nouveau-Monde, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure). — *Coléoptères.*

1855. VESCO, chirurgien de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, etc.; à Toulon. — *Coléoptères.*

1850. VILANOVA Y PIERA (Juan), professeur de géologie au Muséum royal d'histoire naturelle de Madrid, etc. — *Entomologie générale.*

1851. VILLA VICENCIO, gouverneur de Napo, province de Quito (Equateur). — *Entomologie générale.*

1852. WACHANRU (Adrien); rue de Rome, 66, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Coléoptères.*

1836. WAGA (de), professeur d'histoire naturelle, etc.; à Varsovie. — *Entomologie générale et appliquée.*

1854. Wailes (Georges), zoologiste; à Newcastle. — *Entomologie générale.*

1857. Wencker, employé au chemin de fer de l'Est, etc.; rue de la Nation, 44, à Montmartre. — *Coléoptères d'Europe.*

1834. Westermann, négociant; à Copenhague. — *Entomologie générale, Coléoptères.*

1856. Westring, employé supérieur des douanes; à Gottenbourg. — *Coléoptères.*

1833. Westwood, membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, etc.; à Oxford. — *Entomologie générale.*

1849. Wollaston, membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres. — *Coléoptères.*

1855. Yersin, instituteur, etc.; à Morges (Suisse). — *Orthoptères, Anatomie des Insectes.*

260.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1857.

MM.

1833. Bassi (le chevalier), à Milan.

1834. Hérétieu, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

1853. Laporte, à Aude (Gers).

1849. Lareynie, à Toulouse (Haute-Garonne).

1833. Passerini, à Florence.

1833. Robineau-Desvoidy, à Saint-Sauveur (Yonne).

1856. ROGERS (Frédéric), à Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

1835. SPINOLA (marquis Maximilien de), à Novi.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES EN 1857.

MM.

1844. GHILIANI, à Turin.

1848. JACQUELIN DU VAL, à Paris.

1856. LEFEBVRE, à Paris.

1854. PRADAL, à Nantes (Loire-Inférieure).

1844. SAUCEROTTE, à Strasbourg (Bas-Rhin).

NOTA. Nous indiquons en *caractères italiques* les parties de l'entomologie dont s'occupent plus spécialement les membres de la Société. Nous n'avons pu, pour ce travail, nous servir que de documents incomplets; aussi réclamons-nous avec instance de nos collègues de nouveaux renseignements pour rendre plus exacte et plus complète la liste des membres pour l'année 1858.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME (1).

A.

(1) M. H. Lucas, secrétaire-adjoint, a bien voulu, comme les années précédentes, se charger de dresser cette table.

(1) Et non *falloriosus*, par erreur typographique.

B.

C.

(1) Et non *Cirsa*, par erreur typographique.

(1) Et non *scabrioscula*, par erreur typographique.

D.

E.

(1) Et non *denticolatis*, par erreur typographique.

F.

G.

(1) Et non *columacia*, par erreur typographique.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

(1) A la page 430, pl. 36, fig. 7 (1849), du tome II de mon *Histoire naturelle des animaux articulés de l'Algérie*, j'ai décrit et figuré une espèce de *Rhytirhinus* qui porte déjà ce nom, et, afin d'éviter toute confusion synonymique, je propose de désigner cette espèce sous celui de *deformis*.

T.

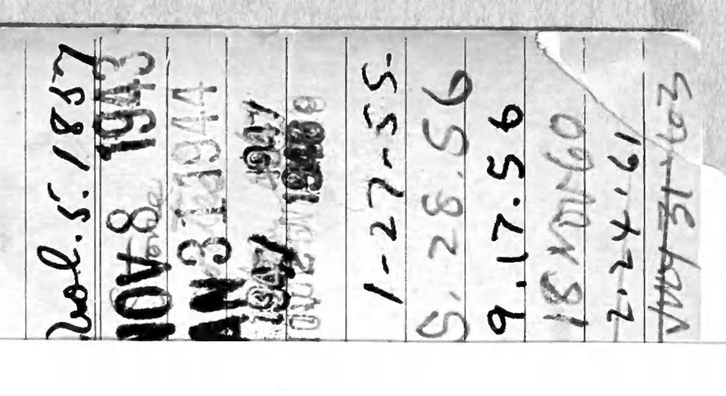
U.

V.

X.

Y.

Z.



Vol. 5. 1887
1-27-55
9.17.56